

# BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

---

TOME XI (1936)



BRUXELLES

SECRETARIAT DE LA REVUE

Avenue Brugmann, 461

1936

A LA CHÈRE ET GLORIEUSE MÉMOIRE  
DU MAÎTRE ŒCUMÉNIQUE

ANDRÉ ANDRÉADÈS

JURISTE, HISTORIEN, ÉCONOMISTE ET LETTRÉ  
QUI CRUT, MÊME CONTRE TOUTE ESPÉRANCE,  
AU DROIT, A L'AMITIÉ,  
A L'EUROPE, A L'HELLÉNISME

# ÉTUDES SUR PHOTIOS

## I

### Photios, Marin et Formose.

Dans notre étude sur le « deuxième schisme » de Photios (1), nous nous sommes efforcé de mettre en lumière les relations entre le patriarche Photios et les successeurs de Jean VIII. Nous avons conclu que tous les papes postérieurs à Jean VIII se sont conformés à la ligne de sa politique orientale et que personne parmi eux n'est revenu sur la reconnaissance de Photios comme patriarche de Constantinople. Tous ces papes regardaient aussi les ordinations de Photios comme valides. Nous nous sommes limité à faire valoir seulement les arguments qui nous ont paru les plus décisifs, en remettant, comme nous l'avons répété à plusieurs reprises dans notre étude, une discussion approfondie de ces problèmes à plus tard, car nous préparons un travail d'ensemble sur le schisme de Photios.

Pourtant, l'étude du Père V. Grumel, *La liquidation de la querelle photienne* (2), dans laquelle le savant Assomptionniste veut compléter et corriger certaines de nos déductions, nous force à anticiper une fois de plus sur la publication de notre livre et à exposer aux spécialistes les raisons pour lesquelles nous nous croyons autorisé à maintenir notre point de vue. Nous ne voulons revenir ici que sur les faits essentiels où les idées du savant critique s'éloignent le plus des nôtres, nous réservant de traiter quelques détails de moindre importance en une autre occasion.

(1) *Byzantion*, t. VIII, 1933, pp. 425-474.

(2) *Echos d'Orient*, t. 37, 1934, pp. 257 et suiv.

*Photios et Marin.*

Reprenons d'abord les relations entre Photios et le premier successeur de Jean VIII, Marin. Tout en étant d'accord avec nous sur le point essentiel, M. Grumel veut pourtant prouver que si Marin n'avait pas rompu avec Photios, reconnu par Jean VIII, c'était bien à contre-cœur. Il regrettait au fond cette reconnaissance de la part de son prédécesseur et il s'abstenait délibérément d'entrer en contact avec le patriarche qu'il continuait à détester, et cela malgré la lettre que Photios lui avait adressée après le concile de 879-880 et dans laquelle il lui avait offert son pardon et son amitié. Les différends qui ont existé entre Marin et Photios durant le premier patriarcat de ce dernier sont invoqués comme une preuve certaine que telle aurait été aussi l'attitude de Marin durant le second patriarcat de son adversaire.

Nous pensons pourtant qu'il ne faut pas exagérer l'importance de ces différends. Il est vrai que Marin a joué, lors du concile de 869-870, un rôle de premier plan. Si tous les détails sur sa conduite à l'égard du patriarche condamné, qu'Anastase, le traducteur des Actes, nous rapporte, sont vrais, Marin prenait son rôle à Constantinople très au sérieux. N'oublions pourtant pas que même le futur pape Jean VIII, alors archidiacre d'Adrien II, avait signé les Actes du synode de Rome qui précédaient le concile de Constantinople et qui devait justement donner à Marin et à ses collègues, chargés de représenter le Saint-Siège au concile, les instructions que Marin s'appliqua à observer à la lettre avec tant de conviction. Jean approuvait certainement alors aussi les décisions de ce concile et pourtant il oublia plus tard qu'il avait, lui aussi, joué un rôle important dans la condamnation de Photios et il se réconcilia avec lui. Pourquoi Marin, devenu pape, devait-il garder son animosité contre Photios ?

Il est vrai que la signature de Marin manque dans les Actes du synode de Rome de 879 qui avait précédé le concile photien et dans lequel on s'était prononcé pour la réhabilitation de Photios. Mais est-il vraiment permis de tirer de cette absence des conclusions aussi graves ? Marin était-il alors à Rome ? Il semble possible, en effet, qu'il remplissait alors encore

les fonctions d'évêque de Cère, car il n'apparaît dans les fonctions d'archidiacre à Rome qu'en 880, comme nous allons le voir tout à l'heure.

Les conclusions de M. Grumel seraient recevables si on pouvait démontrer que Marin désapprouvait tout à fait la politique de son prédécesseur. Le changement d'attitude à l'égard de Formose, condamné par Jean VIII, prête à croire, au premier abord, que Marin voulait rompre définitivement et sur toute la ligne, avec la politique de son prédécesseur. Tant qu'on croyait à une excommunication de Photios par Marin, on disait même que l'ordination de Marin comme évêque de Cère de la part de Jean VIII avait pour but d'éloigner pour toujours Marin de Rome et de lui couper la route vers la dignité suprême. Marin aurait dû se résoudre à ce triste sort tant que vivait Jean VIII. Mais, celui-ci mort, il aurait donné immédiatement sa démission de son siège, en prétendant qu'il avait été forcé d'accepter la dignité épiscopale, pour pouvoir aspirer à la papauté (1). Devenu pape, Marin se serait alors vengé de Jean VIII en détruisant les effets de sa politique orientale surtout.

Pourtant, cette interprétation des faits n'est pas conforme à la réalité. Jean VIII avait, en effet, ordonné Marin évêque de Cère. Mais, rien ne prouve que c'était parce qu'il sentait en lui un adversaire et qu'il voulait l'empêcher de devenir pape et de détruire son œuvre politique. Au contraire, tout semble indiquer que Jean VIII, de sa propre initiative ou sur la demande de Marin, avait relevé ce dernier de ses fonctions en réclamant ses services à Rome. C'est peut-être encore la même année qu'a eu lieu à Rome le synode précédant le concile de 879-880.

En effet, Jean VIII a confié deux importantes missions à un évêque Marin qu'il appelle « *arcarius sedis nostrae* ». La première était auprès de Charles III en mars 880 (2) et l'autre en 882 auprès de l'évêque de Naples, Athanase (3). Il est à remarquer que, à la première occasion, le pape ne men-

(1) C'est aussi l'opinion de J. DUHR, *Le pape Marin I<sup>er</sup> dans Recherches de sciences religieuses*, t. 24, 1934, pp. 200-206.

(2) *M.G.H.*, Ep. VI, p. 200.

(3) *M.G.H.*, Ep. VI, p. 265.

tionne pas le siège de cet évêque Marin. Ce fait est d'autant plus significatif que le pape nomme bien le siège du compagnon de Marin — *episcopus Senogaliensis*. Dans l'autre occasion, le siège de Marin n'est pas non plus mentionné. Cette omission n'est pourtant pas aussi significative qu'on l'a dit à l'occasion de la première, car le compagnon de Marin pendant cette ambassade n'était qu'un laïque — *Sico, egregius vir*.

On connaît à cette époque encore un autre évêque Marin, celui de Città di Castello, qui a signé les Actes du synode de Ravenne en 877 (1). Ce n'est certainement pas à lui que le pape aura confié ces deux missions, car ce personnage nous est inconnu par ailleurs. C'est sans doute au futur pape Marin, alors évêque de Cère, qui avait déjà rempli à plusieurs reprises les fonctions d'ambassadeur sous Nicolas I<sup>er</sup> et Adrien II. Pour profiter de ses services, Jean VIII lui avait fait abandonner son siège et lui avait confié à Rome l'office d'archidiacre.

Il est inadmissible qu'un homme qui jouait un rôle aussi important sous Jean VIII ait pu être hostile à sa politique. Jean VIII n'aurait jamais donné sa confiance à quelqu'un qui aurait été hostile surtout à sa conception de la politique orientale, conception à laquelle il tenait tant.

Remarquons d'ailleurs que si Jean VIII avait ordonné Marin évêque de Cère pour lui couper la route vers une dignité plus haute, il aurait agi directement contre ses propres institutions. Dans un synode romain qui a eu lieu entre 871-878, donc à l'époque où il aurait ordonné Marin, Jean VIII rappelait aux évêques la défense d'employer de pareils procédés à l'égard de leurs diacres ou archidiacres (2).

Ce fut justement cette confiance de Jean VIII qui désigna Marin comme candidat à la papauté en décembre 882. Parce qu'il remplissait auprès de Jean l'office si important d'archidiacre et parce qu'il n'exerçait plus les fonctions d'évêque, Marin fut élu pape.

C'est ainsi qu'on peut expliquer les deux versions diffé-

(1) MANSI, XVII, 342.

(2) F. MAASSEN, *Eine römische Synode*, Wien, 1878, chap. xvii, p. 20.

rentes de la cinquième partie des Annales de Fulda. En effet, l'un de ces continuateurs est scandalisé de voir Marin, évêque de Cère, changer de siège, en dépit des prescriptions canoniques alors en vigueur; l'autre pourtant attribue à Marin, lors de son élection, simplement le caractère d'archidiacre (1).

Citons encore un dernier fait qui nous semble particulièrement probant pour notre thèse. Marin, devenu pape, avait gardé comme bibliothécaire Zacharie d'Anagni (2), le même qui remplissait ces fonctions sous Jean VIII. Or, c'était justement Zacharie qui était à la Curie romaine le plus solide soutien de la politique grécophile, car il était un fidèle ami de Photios.

Il est inconcevable que Marin aurait conservé Zacharie comme bibliothécaire, s'il avait gardé sa vieille hostilité contre Photios et s'il n'avait pas approuvé la politique grécophile de son prédécesseur.

C'est d'ailleurs le même Zacharie qui semble avoir exercé une certaine influence à la cour pontificale même sous le pape Étienne V, qu'il avait élevé, jusqu'à sa mort en 891. Si cette supposition de Lapôte (3) est vraie, on comprendrait mieux pourquoi la politique pontificale à l'égard de l'Orient était restée si favorable sous les trois successeurs de Jean VIII.

Les choses étant ainsi, nous ne pouvons plus invoquer le

(1) *M.G.H.*, SS, I, pp. 397, 398. — J. DUHR, *l.c.*, pp. 205, prétend que Marin s'était démis, et qu'il ne reprit ses fonctions d'archidiacre à la curie qu'après la mort de Jean. Pourtant, plus haut, p. 202, il reconnaît que déjà le pape Jean VIII, en le chargeant d'une mission à Vergola, l'avait appelé évêque et arcarius, fonction qui a été, ordinairement remplie, à la curie romaine, par l'archidiacre. M. Duhr ne s'était pas aperçu de cette contradiction, qui surprend un peu dans un article de quelques pages, et qui illustre bien l'embarras dans lequel se trouvaient les historiens qui s'occupaient de l'affaire de Marin.

(2) C'est Zacharie qui écrit la lettre de Marin « pro monasterio Saviniensi ». *P.L.*, vol. 126, col. 970.

(3) *Le souper de Jean le Diacre*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXI, 1901, pp. 333 et suiv. D. Amelli a publié dans le *Spicilegium Casinense*, I, 381, une lettre attribuée à Étienne V et qui insinue que Zacharie prenait une part active à la vie de l'Église même sous le pontificat d'Étienne V.

fait que Marin n'avait pas envoyé une lettre synodique au patriarche de Constantinople comme preuve que Marin désapprouvait la politique de Jean VIII à l'égard de Photios qu'il continuait à détester. En effet, cette omission peut être expliquée par des raisons plus naturelles. La réhabilitation de Formose, dans les premiers mois du pontificat de Marin, a certainement suscité une certaine agitation à Rome, car Formose n'avait pas seulement des amis à la Curie, mais aussi des ennemis. Ces troubles obligeaient le nouveau pape à donner toute son attention aux affaires romaines. La mort de Marin a été probablement précédée par une maladie qui a empêché l'exécution de plus d'un projet du pape. C'est pour cela que son successeur Adrien III se hâta d'expédier sa lettre synodique à Constantinople dans les premiers jours de son pontificat pour que ce long délai ne fit pas à Constantinople une fâcheuse impression. Nous ne savons pas ce que cette lettre contenait. Le nom de Marin semble y avoir été mentionné, car la réponse de l'empereur Basile y fait allusion. La lettre d'Adrien donnait donc peut-être même la raison pour laquelle Marin n'avait pu envoyer sa lettre synodique.

Nous nous sommes vu obligé de dire ceci pour la défense de la mémoire de ce pape. En effet, rien ne nous autorise à prétendre que le pape romain était moins généreux et moins noble que le patriarche de Constantinople et qu'il n'avait pas assez de force morale pour sacrifier ses sentiments personnels aux besoins de l'Église qu'il gouvernait. Plus nous étudions l'histoire de cette période, plus nous sommes convaincu que les papes, de Jean VIII jusqu'à Jean IX, ne changèrent pas leur ligne politique à l'égard de l'Orient d'après leurs sentiments personnels. La politique pontificale suivait toujours une ligne droite, inaugurée par le grand Jean VIII et inspirée par l'idée de réparer les fautes reconnues et de conserver l'unité de toute l'Église.

#### *Photios et Formose.*

Nous croyons avoir suffisamment mis en lumière, dans notre dernière étude sur le deuxième schisme de Photios, les relations entre ce dernier et le pape Formose. Après avoir



examiné les principales sources qui nous en parlent, nous avons conclu que le pape Formose n'avait pas rompu avec l'Église de Constantinople à cause de ses idées sur les ordinations photianistes. Formose a fait, il est vrai, une démarche à Constantinople pour liquider le schisme « ignatien », mais son initiative n'ayant pas abouti, il en resta là sans aller plus loin.

Nous regrettons aujourd'hui d'avoir réservé alors à plus tard la discussion des quelques écrits latins du x<sup>e</sup> siècle concernant la reconnaissance des ordinations formosiennes et où on trouve — nous le savions déjà à l'époque où nous écrivions notre étude — quelques mentions vagues sur les relations entre Formose et Photios.

Il s'agit des écrits des deux ecclésiastiques napolitains Eugenius Vulgarius et Auxilius. Eugenius avait publié vers 907 une défense de Formose sous le titre *De causa Formosiana libellus*, et un autre écrit en forme de dialogue (1). Auxilius, originaire probablement de l'empire franc, mais vivant à Naples, publia vers 908 deux écrits qui avaient le même but : *In defensionem sacrae ordinationis papae Formosi*, et *Libellus in defensionem Stephani episcopi* (2). Deux autres traités suivirent vers 911 (*De ordinationibus a Formoso papa factis*, et *Infensor et defensor*) (3). Cette série d'écrits formosiens est close par un traité anonyme, *Invectiva in Romam pro Formoso papa*, (4) publié probablement en 914.

Or, on trouve dans le premier traité d'Auxilius un passage qui se rapporte à la reconnaissance de Formose par l'Église de Constantinople et qui a été récemment invoqué comme preuve pour la thèse que le pape Formose, tout en désirant ramener la paix à l'intérieur de l'Église de Constantinople, bouleversée par le schisme « ignatien », a abouti, à la fin, à une nouvelle rupture entre Rome et Byzance, rupture sur laquelle on ne serait revenu qu'après le concile de Ravenne (898), convoqué par le pape Jean IX pour reconnaître les ordinations

(1) E. DÜMMLER, *Auxilius und Vulgarius*, Leipzig, 1866, pp. 117-139. MABILLON, *Vetera analecta*, 1723, pp. 28-31.

(2) DÜMMLER, *ibid.*, pp. 58 et suiv.

(3) *P.L.*, vol. 129, 1061-1102.

(4) E. DÜMMLER, *Gesla Berengarii*, Halle, 1871.

de Formose (1). Voici le passage en question : « Nos autem eandem ordinationem idcirco ratam et legitimam esse non ambigimus, quia, ut supra ostensum est, sanctorum patrum scriptis et exemplis instituta dinoscitur. Insuper et auctoritate venerandae synodi concorditer roborata monstratur : cui synodo non solum sanctae Romanae ecclesiae praesules, verum etiam Francorum archiepiscopi, episcopi, presbiteri, diaconi apud Ravennatem urbem interfuisse noscuntur. Nihilominus autem et Constantinopolitana ecclesia hanc ordinationem complexa dominicae pacis concordiam regulariter fovet ».

En ce qui concerne l'interprétation de ce passage, il nous semble tout au moins exagéré d'y voir, la preuve catégorique que la reconnaissance de Formose par Constantinople ait eu lieu après le concile de Ravenne. La structure de la phrase n'autorise nullement, à notre avis, une pareille conclusion. Justement, le terme *nihilominus*, sur lequel veut se baser cette interprétation erronée, n'indique aucunement, à notre avis, une suite temporelle. L'auteur ne veut que citer, à la fin de son argumentation, encore un cas qui est capable de confirmer sa thèse : « Pareillement, l'Église de Constantinople elle-même, ayant embrassé — complexa — cette ordination, favorise régulièrement la concorde de la paix du Seigneur ».

Pour trouver la valeur exacte de ce passage, il ne suffit pas de l'étudier isolément, mais on doit respecter aussi le contexte et l'esprit dans lequel cet ouvrage a été composé. On doit également fouiller les autres écrits formosiens pour voir si on ne pourra y trouver des passages analogues qui autoriseraient une pareille interprétation, car tous ces traités proviennent du même milieu. C'est ce que notre savant contradicteur a, malheureusement, omis de faire.

En ce qui concerne le passage en question, la mention de l'Église de Constantinople, à cet endroit, ne doit pas nous surprendre. N'oublions pas que l'auteur provenait de l'Italie du Sud, probablement de Naples, où on s'intéressait aux affaires grecques et où l'opinion de l'Église de Constantinople comptait pour quelque chose.

(1) V. GRUMEL, *l. c.*, p. 285, 286.

Or, on trouve dans les traités d'Auxilius encore quelques autres allusions aux choses grecques, allusions qui illustrent bien cette mentalité des gens de Naples du x<sup>e</sup> siècle. En un autre endroit du même traité, Auxilius cite une chronique grecque <sup>(1)</sup>, et plus loin <sup>(2)</sup>, il fait allusion à ses connaissances de la langue grecque. En parlant de son protégé, l'évêque Étienne <sup>(3)</sup>, il souligne que celui-ci parlait et écrivait couramment non seulement le latin, mais aussi le grec. Enfin, dans le traité sur les ordinations du pape Formose <sup>(4)</sup>, Auxilius mentionne la persécution des Juifs inaugurée par l'empereur Basile I<sup>er</sup>, mention qui complète les renseignements que nous tirons des sources byzantines.

On trouve de pareilles allusions à l'Église grecque, même dans l'ouvrage de Vulgarius. En voici une particulièrement curieuse <sup>(5)</sup> : « Ponamus igitur duos Nicolaum et Formosum et, ut fertur, unus probus, alter reprobus, unus pius, alter impius, quis eos sacravit, quis ad astra provexit, nisi Roma? Etenim Grecia nesciebat Formosum, Francia Nicolaum. Pietatis autem instinctu uterque Romam venit, vota reddidit, papam uti deum requisivit... Ordinatus fuit Nicolaus sanctus et iustus, quid pertinet ad Grecos? Unde laudandi ex hoc? Positus Formosus : quid peccavit Thracia? Vestra est quippe causa : vos vestrum ponitis, aut bonus, aut malus sit, per vos fit... ». Si on employait une pareille méthode, on pourrait presque citer ce passage aussi comme preuve que les Grecs n'ont pas reconnu Formose comme pape. Si on prend pourtant ce passage dans son ensemble, on voit bien que ce n'est pas cela que l'auteur veut dire.

Cette allusion à Byzance dans l'affaire de Formose devient pourtant encore plus curieuse, si on parcourt le texte qui précède immédiatement notre passage. L'auteur dit : « Patet enim ratio quia, dum omnis mundus in suo stet statu omnisque ecclesia sub Christi militet optentu, sola ecclesia Romana peragit, unde post omnium ecclesiarum ordinatio tabescit ».

(1) *L. c.*, p. 67 (chap. 7).

(2) *L. c.*, p. 92 (chap. 11).

(3) *L. c.*, p. 99 (chap. 3).

(4) *L. c.*, p. 109 (chap. 39).

(5) *L. c.*, p. 119 (chap. 1).

Cette idée de Vulgarius est reprise par l'auteur anonyme de *l'Invectiva in Romanam ecclesiam*, qui dit <sup>(1)</sup> : « Mirum tamen et valde mirandum est, cum omnes ecclesie tam cismarine quam transmarine in proprio statu permaneant, sola Romana ecclesia procellosis a fluctibus navitas suos mortis proximos redundat ». On voit bien que les deux auteurs pensent ici même à l'Église de Constantinople. On comprendrait mal cette allusion si Byzance avait refusé de reconnaître l'ordination de Formose et s'il avait fallu un acte spécial pour l'amener à cette reconnaissance.

Un autre passage du même écrit de l'anonyme semble vouloir exclure une pareille hypothèse d'une façon plus catégorique encore <sup>(2)</sup> : « Totus ergo mundus et omnes eius christiane fidei habitatores contra te clament (O Roma) : quia omnes decepisti et ipsa decepta es. Constantinopolis namque, Sicilia, tota Italia, Gallia, Germania, in quarum spatiis metropolitani, qui subfraganeos episcopales cetus sue consecrationi vindicant, degere videntur, adversus te causantur et querelantur, quia nullus metropolitanus consecrationem facere potest, nisi a sede apostolica pallium sumat. A quo ergo Bisancium, quae Constantinopolis vocatur (!?), Ravenna, Forum Iulii, Mediolanum, Hebrudunum, Arelatum, Lugdunum, civitas Remorum, Colonia, Magontia ceteraque urbes metropolitane nisi ab apostolica potestate pallium sumant? *Si ita est, ut prodis, totus poene mundus per annos XXX in ruina positus est, non solum ad dampnationem corporum, verum eciam, quod deterius est, ad detrimentum animarum.* »

Comment l'auteur aurait-il pu opposer Constantinople à Rome, dans une apostrophe aussi passionnée, si cette Église avait émis sur l'ordination de Formose les mêmes doutes que Rome? N'oublions pas qu'il s'agit d'écrits polémiques auxquels les adversaires pouvaient répondre par leurs propres arguments. Les défenseurs de Formose et de ses ordinations ne pouvaient donc pas employer des arguments aussi fragiles.

Comme l'auteur compte les trente ans que dura ce triste

(1) E. DÜMMLER, *Acta Berengarii*, l. c., pp. 137-138.

(2) L. c., p. 148-149.

état de choses depuis Marin I<sup>er</sup> (1), qui avait réhabilité Formose, on doit bien supposer, d'après le contexte, que les Églises énumérées dans ce passage reconnaissaient toutes — contrairement à celle de Rome — pendant toute cette période, Formose et ses ordinations. L'auteur peut bien citer les grandes métropoles de l'Occident, car le cas de Formose paraît avoir touché presque exclusivement Rome et le patrimoine de S. Pierre où vivaient presque tous ceux qui avaient été ordonnés par Formose.

Ces fréquentes allusions à Constantinople dans les écrits des défenseurs de Formose, semblent indiquer qu'ils connaissaient bien les relations de celui-ci avec l'Église de Constantinople qui l'avait reconnu comme pape et qui n'était plus revenue depuis sur cette reconnaissance (2).

D'ailleurs nous disposons, encore d'un document de la même époque qui montre d'une façon claire et précise que Formose n'avait pas provoqué, par son attitude dans la liquidation du schisme ignatien, une nouvelle rupture entre Byzance et Rome. C'est le rapport de Flodoard sur l'échange de correspondance entre Formose et Folco, archevêque

(1) Cf. ce que dit DÜMMLER, *l. c.*, p. 67, sur ce calcul et sur l'époque de la composition de l'ouvrage.

(2) On ne trouve dans ces écrits qu'une allusion directe à l'affaire de Photios et d'Ignace. L'auteur anonyme, en énumérant les cas de réhabilitation d'évêques condamnés pour certaines raisons, nomme aussi l'affaire de Zacharie (*l. c.*, p. 151 : Nicolaus papa Zachariam episcopum pro eo, quod Constantinopolim directus Phocium invasorem subito e laico clericum factum et per ecclesiasticos ordines improvise ad patriarchatum Constantinopoleos provectum approbavit, et Ignatium patriarcham, virum sanctum et iustum reprobavit, in sua sinodo merito dampnavit, sed Adrianus papa eum in pristinum ecclesie sue statum revocavit. » L'auteur ne mentionne ici Photios qu'en passant. Le fait qu'il ne cite pas, parmi ces exemples, la réhabilitation de Photios par Jean VIII s'explique si on lit tout le passage. L'auteur cite les cas universellement connus de l'histoire ancienne de l'Église, mais quand il arrive aux temps modernes il se limite à énumérer uniquement les exemples récents dans l'Église occidentale. N'oublions d'ailleurs pas que le nom de Jean VIII rappelait aux formosiens la première condamnation de leur héros. Auxilius (*l. c.*, p. 66, chap. 6) énumère à peu près les mêmes cas sans citer l'exemple de Zacharie. Également dans « Infensor et def. », MABILLON, *l. c.*, chap. 21, p. 47.

de Reims. Comme ce passage est très important pour notre investigation, il faut le donner ici en entier <sup>(1)</sup> :

« Cui rescribens idem papa Formosus monet, eum compati debere Romanae ecclesiae atque imminenti eius subvenire ruinae nec ei suam praesentiam denegare ; adiungens, hereses undique ac scismata pullulare, nec qui ad resistendum occurreret esse. Dicitque, longo retroacto tempore perniciosas hereses Orientem confundere, et Constantinopolitanam ecclesiam nociva scismata perturbare ; simul etiam regionis Affricanae legatos insistere, responsa petentes pro dudum exorto inter episcopos ipsarum provinciarum scismate. Diversarum quoque partium legationes diversa responsa petentes instare. Cuius rei gratia generalem sinodum die Kalendarum Martiarum indictionis undecimae se inchoare disposuisse, ad quam eundem remota omni dilatione admonet festinare, ut colloquendo largius de his valeant pertractare et affluentibus ad consulta singula respondere... Miserat etiam alias pro hac eadem sinodo celebranda pridem huic quoque presuli nostro litteras, quam decrevisse se asserit incipere mediante Maio mense indictionis decimae. In quibus litteris fatetur, Italiam tunc semel et secundo horrida bella perpessam et pene consumptam, Orientalium vero partium se deflere vesanam heresim in Christum Jesum blasphemiam conicientem... »

Ce témoignage nous paraît confirmer d'une façon quasi absolue la thèse exposée dans notre dernière étude, c'est-à-dire que sous Formose la paix entre les deux Églises continua à exister et que l'infructueuse tentative de Formose pour liquider le schisme « ignatien », à l'intérieur de l'Église byzantine, n'avait nullement fait empirer les relations entre Rome et Byzance. En effet, Formose ne parle ici que d'un schisme à l'intérieur de l'Église byzantine. Nous ne comprenons pas comment on peut contester le poids d'un tel témoignage. Si M. Grumel <sup>(2)</sup> a raison de dire qu' « on comprendra bien mieux les plaintes du pontife, si la discorde intérieure de l'Église byzantine dont le Saint-Siège, au fond, ne souffre aucun dommage, se complique d'une rupture, beaucoup plus

(1) *Flodoardi Historia Remensis ecclesiae*, lib. IV, *M.G.H.*, SS., XIII, p. 559.

(2) *L. c.*, p. 269.

grave, de cette Église et de son chef avec l'Église romaine », pourquoi donc le pape n'est-il pas plus explicite ? Pourquoi ne souligne-t-il pas davantage l'importance de la chose ? Si le pape tenait tant à avoir les représentants de l'Église franque à ce concile — et on voit bien qu'il y tenait, car, n'ayant pas reçu de réponse à sa première invitation, il avait remis d'un an la convocation du concile. — pourquoi ne leur aurait-il pas expliqué la gravité de la situation de l'Église entière pour les décider à effectuer le long voyage de Rome ? Et si M. Grumel trouve étrange « qu'un concile d'Occident soit invité à délibérer sur un schisme purement intérieur de l'Église byzantine », il oublie que ce schisme ne devait pas constituer le seul objet des délibérations du concile projeté. Le pape énumère toute une série de questions qui touchaient les affaires occidentales avant tout. Le schisme byzantin n'y apparaît donc pas au premier plan. D'ailleurs, Formose n'était pas le premier qui aurait voulu avoir l'épiscopat franc à Rome pour délibérer avec lui non seulement sur les affaires occidentales, mais aussi sur les affaires orientales. Nicolas avait essayé à deux reprises de convoquer un pareil concile à Rome, mais son projet n'avait jamais pu être réalisé (1).

Le savant Assomptionniste émet, au même endroit, quelques doutes en ce qui concerne le passage de la Vie de S. Euthyme, que nous avons cité comme une preuve pour notre thèse. « Antoine (le patriarche) est mort après la réconciliation du Pape et de Stylien, et l'union de toute l'Église ». Or, pour prévenir tous les doutes, nous déclarons que l'interprétation de ce passage que le savant Père donne comme également possible — c'est-à-dire « après la réconciliation du Pape et de Stylien, et l'union de toute l'Église (de l'Église romaine et byzantine) » — nous paraît absolument inadmissible. Nous ne pouvons pas comprendre la conception de l'Église à cet endroit dans le sens moderne auquel nous sommes habitués, c'est-à-dire l'Église universelle. Les Byzantins pensaient, en parlant de l'Église en général, principalement à leur Église. Justement le passage dont il est ici question doit être in-

(1) Voir *M.G.H.*, SS., I, pp. 460, 406, 476. E. PERELS, *Ein Berufungsschreiben Papsts Nicolaus I zur fränk. Reichssynode in Rom*, dans *Neues Archiv*, t. 32, 1907, pp. 135 et suiv.

interprété dans ce sens — la réconciliation de Stylien avec le pape, si cette lecture est exacte, — réconciliation dont résulte enfin l'union de toute l'Église byzantine. D'ailleurs, même l'emploi de termes différents — *συνέλευσις*, pour désigner l'arrangement entre le pape et Stylien et *ἔνωσις*, pour l'union de toute l'Église — semble désigner que le biographe distinguait bien entre les deux faits. On lit, d'ailleurs, plus loin, que le chef de cette Église — donc de l'Église byzantine — est devenu Nicolas le Mystique.

Nous trouvons un exemple classique d'une pareille méprise dans l'interprétation d'un autre passage grec concernant notre sujet et cité par M. Grumel, le passage de la lettre de Nicolas le Mystique (1). Ce passage était connu de nous quand nous écrivions notre étude sur le deuxième schisme de Photios. Nous avons été également troublé par la lecture *Πάπας*, qui se trouve maintenant, grâce à l'heureuse initiative de M. Grumel, corrigée en *Μάπας*, mais tout ce passage nous avait paru, après une lecture plus attentive, si suspect, que nous ne l'avons pas mentionné, en réservant sa discussion à plus tard.

En effet, Nicolas, en parlant de l'Église, n'a pas en vue l'Église entière, comme l'éditeur des lettres et d'autres l'ont pensé, mais l'Église de Constantinople, celle qui ne reconnaissait pas les quatrièmes noces de Léon VI. On peut s'en convaincre si on lit attentivement toute la lettre, et non pas seulement le passage en question. Nicolas est si loin de penser ici à l'entente avec l'Église romaine, qu'il considère le rétablissement de Photios sur le trône de Constantinople comme canonique dès la mort d'Ignace, sans attendre la confirmation de la part du pape et du concile de 879-880. Ignace est mort le 23 octobre 877 et Syracuse, dont la prise est mentionnée comme ayant eu lieu après le rétablissement de Photios, est tombée entre les mains des Sarrasins le 25 mai 878. Comment pourrait-on donc supposer que, tout d'un coup, dans la même lettre, la désignation de l'Église devrait être prise dans un autre sens, devant désigner l'Église universelle ?

Même chose quant à un autre passage cité par M. Gru-

(1) Ep. 75, P.G., vol. 111, col. 277.



mel et qui nous était également connu quand nous écrivions notre étude, celui du biographe d'Antoine Cauléas sur l'union de l'Église effectuée sous le règne de son héros (1). Même dans ce passage, τὸ παλαιὸν τῆς ἐκκλησίας ἕλκος, qui a été guéri par Antoine, doit désigner le schisme à l'intérieur de l'Église byzantine auquel le patriarche avait mis fin après avoir réuni les représentants de l'Orient et de l'Occident.

La mention de Formose, dans les traités grecs tardifs sur le schisme, (2) comme ayant été le premier des papes qui ait enseigné en secret l'« hérésie latine » sur la procession du Saint-Esprit, ne peut pas non plus être citée à l'appui de l'hypothèse que Formose avait rompu avec Byzance à cause des Photianistes. D'abord, tous ces traités affirment que Formose n'avait pas inséré le *Filioque* dans le Symbole. Le premier traité dit même *expressis verbis* que Formose avait envoyé à tous les patriarches orientaux une lettre synodique sans *Filioque*, ce qui peut être cité comme preuve que Formose, après avoir pris possession du siège de Rome, voulait suivre la politique de conciliation avec Byzance. Si l'affirmation de l'auteur de ce traité est exacte — et pourquoi ne devrait-elle pas l'être ? — elle est en contradiction apparente avec la teneur de la fameuse lettre du même pape à Stylien, conservée dans le recueil antiphotianiste. S'il est vrai que Formose a laissé un mauvais souvenir aux Grecs, il n'est pas nécessaire, pour l'expliquer, d'inventer une rupture entre les deux Églises par sa faute. Pourquoi ne pas vouloir s'en tenir exactement aux rapports des susdits traités sur le schisme, qui indiquent pourtant assez clairement la raison de cette antipathie des Grecs contre la mémoire de Formose, c'est-à-dire que ce pape, tout en n'osant pas ajouter le *Filioque* dans le Symbole, ne s'opposait pas aussi énergiquement que son prédécesseur Léon par exemple, à ce que cet usage se répandît dans l'Église latine. N'oublions, d'ailleurs, pas que c'est Formose qui, sous Nicolas I<sup>er</sup>, avait chassé de la Bulgarie les prêtres grecs, un fait que les Grecs n'ont certainement pas vite oublié.

(1) PAPADOPOULOS-KERAMEUS, *Monumenta... ad histor. Photii patr. pertinentia*, Petropoli, 1899, I, 14.

(2) HERGENRÖTHER, *Monumenta graeca ad Photium... pertinentia*, Ratisbonne, 1869, pp. 160, 179.

Il est d'ailleurs possible que ce fût l'activité de Formosé en Bulgarie qui ait occasionné ces bruits sur sa doctrine « hérétique » concernant la procession du Saint-Esprit.

Les choses étant telles, on ne peut plus interpréter dans ce sens la lettre du pape Jean IX qui a été conservée à la fin du recueil antiphotianiste. Notre savant critique (1) veut conclure du fait que le pape Jean IX a omis de nommer Formose dans sa réplique à Stylien, que Formose avait rompu avec l'Église byzantine qui ne voulait pas accepter son compromis en ce qui concernait la reconnaissance des ordinations photianistes. Jean IX dit en effet : « Nous voulons donc que les décrets des très saints pontifes qui nous ont précédé, restent intacts et conservent le même rang qu'ils leur ont donné. Nous aussi, nous acceptons donc et reconnaissons Ignace, Photios, Étienne et Antoine dans le même rang où les ont reçus les très saints papes Nicolas, Jean et le sixième (2), Étienne, et toute l'Église romaine jusqu'à notre époque ».

Nous avons autrefois émis l'hypothèse que le nom de Formose est omis, dans ce passage, par une erreur de copiste. C'est une explication qui peut se défendre, mais qui a ses points faibles et nous ne nous étonnons pas du tout que M. Grumel ne veuille pas l'accepter. D'ailleurs elle nous paraît aujourd'hui même tout à fait inutile. Cette omission s'explique, en effet, d'une façon beaucoup plus naturelle. Si on juge extraordinaire qu'aucun pape ne soit nommé comme ayant reconnu le patriarche Antoine, il n'est pas du tout nécessaire d'en conclure à une rupture entre Rome et le patriarche, rupture que le pape Jean IX aurait voulu masquer dans sa lettre par les mots « et toute l'Église romaine » comme s'il voulait dire que l'Église n'approuvait pas cette attitude de Formose.

N'oublions pas que pendant le court règne du patriarche Antoine Cauléas il n'y eut pas moins de six papes qui se succé-

(1) *L. c.*, pp. 270, 287.

(2) Nous acceptons bien volontiers ici la correction apportée par M. Grumel. En effet, ce n'est pas Étienne VI, mais le sixième pape depuis Nicolas. Le commentaire que le compilateur donne de ce passage et que nous citons plus loin, exclut, d'ailleurs, une autre interprétation, ce qui a échappé à M. Grumel.

dèrent au siège de Rome, Formose, Étienne VII, Boniface VI, Romanos, Théodore II et Jean IX. Tous reconnurent Antoine, mais au lieu d'énumérer toute cette longue série — on comprend que Jean IX n'aime pas à évoquer, dans une lettre à un évêque oriental, le souvenir de cette triste période de l'histoire pontificale — Jean IX se contente de dire « et toute l'Église romaine, jusqu'à notre époque ».

Le copiste du recueil antiphotianiste qui y a ajouté cette lettre a aussi compris dans ce sens-là ces mots du pape, tout en les tournant, bien entendu, en faveur de sa thèse, c'est-à-dire que tous les prédécesseurs de Jean IX avaient condamné Photios. Voici ce qu'il dit : « Le sixième depuis Nicolas qui avait condamné Photios et réhabilité Ignace.

— (En effet), le deuxième était Adrien, puis Jean, ensuite Marin, et après Marin, un autre Adrien, et le sixième, Étienne ; ensuite, Formose, et après lui il y en eut quatre autres, Boniface, Étienne, Romanos et Théodore, et après ceux-ci, Jean, qui avait écrit ceci (cette lettre). Et en disant que, comme tenait toute l'Église romaine jusqu'à notre époque, il a compris tous les pontifes qui l'avaient précédé et qui l'avaient suivi — c'est-à-dire Étienne, le dernier pape mentionné dans la lettre — les décrets desquels il voulait, lui aussi — c'est-à-dire Jean IX — suivre. »

D'ailleurs nous répétons ce que nous avons déjà dit dans notre dernière étude, que le silence de ce recueil sur une excommunication d'une partie des Photianistes par Formose nous paraît la preuve la plus évidente qu'une pareille excommunication n'a jamais eu lieu. M. Grumel veut échapper à cette conclusion en disant que la décision de Formose signifiait au fond un échec pour les Ignatiens dont il ne satisfaisait les demandes qu'en partie. Mais n'oublions pas que toutes les décisions des papes provoquées par les Ignatiens signifiaient un échec pour ceux-ci, et ils nous en ont quand même conservé la copie tout en les tournant en leur faveur. Un pareil fait — l'excommunication d'une partie des Photianistes par Formose — aurait fourni un excellent argument aux Ignatiens schismatiques. Étant donnée la mentalité du copiste — un des Ignatiens les plus acharnés — nous ne comprenons vraiment pas pourquoi il n'aurait pas plutôt insisté sur ce fait au lieu de vouloir tirer

de la lettre de Jean IX dont la teneur est pourtant toute contraire à ses intentions, un médiocre argument en faveur de sa thèse. Non, il vaut mieux en revenir à nos premières conclusions. Rien ne nous autorise à admettre une nouvelle brouille entre Byzance et Rome, survenue par la faute de Formose et par son manque de clairvoyance. Formose a fait, il est vrai, une tentative pour liquider le schisme à l'intérieur de l'Église byzantine et pour concilier les Ignatiens avec l'Église officielle de Byzance, mais cette tentative n'a pas abouti.

Nous n'avons qu'un fragment d'une lettre de Formose à Stylien, qui nous donne quelques détails sur la démarche infructueuse de ce pape à Constantinople. Malheureusement, ce fragment est conservé dans un recueil tendancieux, dont le compilateur a donné maintes preuves de sa mauvaise volonté. Or, si nous voulons accepter tout ce qu'il y dit sur les instructions données par Formose aux légats, envoyés à Constantinople, nous devons en conclure que les légats, s'étant aperçus que l'exécution du mandat pontifical n'aboutirait qu'à une brouille avec l'Église de Constantinople, s'étaient abstenus de prononcer le jugement et en avaient référé au pape. Formose, se rendant à la raison, serait revenu sur sa décision et aurait abandonné les Ignatiens à leur sort, pour ne pas aggraver la situation.

Pouvons nous, pourtant, sans scrupules, accorder une créance entière à tout ce que le compilateur nous dit sur les conditions posées, d'après lui, par Formose au clergé ordonné par Photios, pour la reconnaissance de ses ordinations de la part du Saint-Siège? N'oublions pas que cette lettre est très incomplète. Le compilateur confesse lui-même qu'il avait omis de citer une grande partie de la missive pontificale. Ce qu'il a omis n'était certainement pas en faveur de sa thèse. Cette considération diminue sensiblement la valeur du fragment cité par lui. Ce qu'il y dit, diffère tellement de la ligne droite, suivie par le Saint-Siège dans sa politique à l'égard de l'Orient dans les dernières années. Nous serions donc enclin à croire que les interpolations du compilateur à cet endroit, étaient plus importantes que nous ne l'admettions dans notre première étude. Nous aurons encore l'occasion de trouver plus d'une preuve de mauvaise foi dans ce recueil dicté par la haine contre Photios.

En tout cas, nous devons prendre, ici encore, la défense de la mémoire du pape Formose. Non, il n'est pas responsable d'une nouvelle brouille entre l'Orient et l'Occident. Comme dans d'autres événements survenus pendant son règne, même à cette occasion cet infortuné pape a fait preuve de la meilleure volonté, et l'échec de sa tentative ne doit pas lui être reproché.

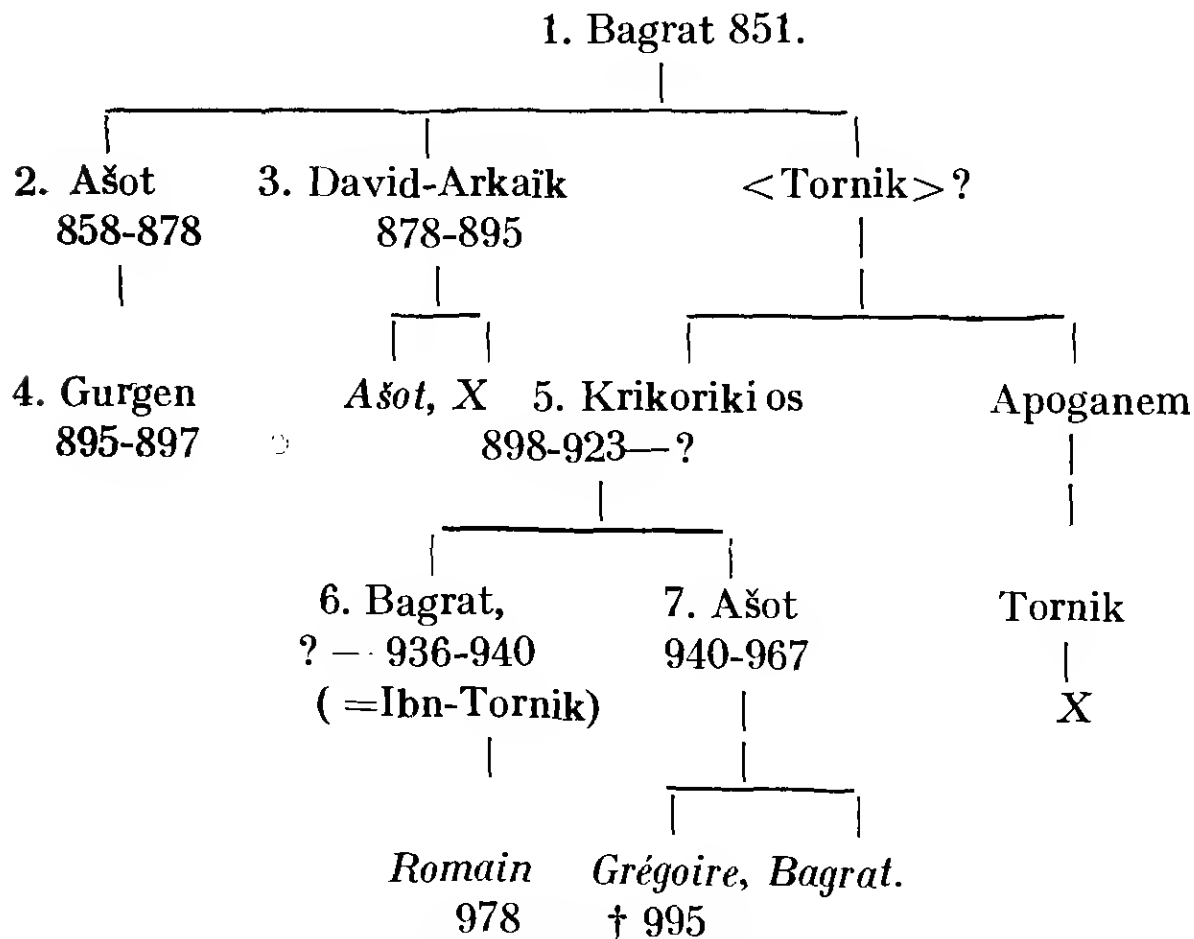
*Prague.*

F. DVORNÍK.

## LES TARONITES A BYZANCE (1)

### IV

La dynastie des Bagratides de Taron, émigrée à Byzance, continua à y prospérer durant des siècles et donna naissance à deux familles, la Tornikienne et la Taronite, qui tinrent une place très honorable parmi les familles les plus distinguées de l'Empire. La filiation des Bagratides qui régnèrent de 851 à 967 en Taron, se présente comme suit, d'après ce qui en est dit ci-dessus :



Ceux dont les noms sont soulignés ont émigré à Byzance. On ne sait rien sur le sort ultérieur de deux fils de David-Arkaïk, dont l'un s'appelait Ašot et qui allèrent s'installer

(1) Cf. *Byzantion*, IX (1934), pp. 715-738 ; X (1935), pp. 531-551.

dans la capitale sous l'empereur Léon le Sage. Le fils de Tornik qui partit avec sa mère pour Constantinople fut l'ancêtre de la famille byzantine de Tornik, comme les derniers princes, Grégoire et Bagrat, (plutôt Grégoire que Bagrat), furent ceux de la famille des Taronites. Le partisan de Skléros, Romain Taronite, (*Ρωμανὸν πατρίκιον τὸν Ταρονίτην*) (1), semble être le fils de ce Bagrat qui avait épousé la sœur du magistros Théophylacte, le parent de Romain Lécapène. On lui aurait donné le nom de Romain en l'honneur du grand empereur Lécapène : cela confirme qu'il est né de la souche lécapénienne.

Les frères Grégoire et Bagrat, après avoir lutté dans le camp de Skléros, se réconcilièrent avec l'empereur et entrèrent au service de l'empereur. Un magistros Taronite est mentionné dans la revolté de Bardas Phocas ; il était chargé d'opérer sur les derrières de l'armée du rebelle, qui allait bloquer la capitale (2). On ne connaît pas d'autre membre de la famille, porteur du titre de magistros sauf Grégoire. Patrice lors de l'annexion de Taron (3), Grégoire était arrivé à la dignité de magistros dès avant 991 (4). Il accompagna Basile dans l'expédition bulgare, au mois de mars de l'an 991. La guerre dura quatre ans. L'empereur laissa Grégoire Taronite à Thessalonique comme gouverneur et partit pour Antioche au début de 995. Le chef bulgare Samuel marcha contre Thessalonique. Grégoire chargea son fils Ašot de repousser l'ennemi, ce qu'il fit avec succès, mais en le poursuivant, il tomba dans une embuscade. Son père Grégoire accourut à son secours, mais, encerclé par l'ennemi, resta sur le champ de bataille ; Ašot fut fait prisonnier. L'aventure amoureuse d'Ašot est bien connue. Nous l'avons traitée dans une étude consacrée à Samuel roi des Bulgares et qui va prochainement paraître. La fille de Samuel s'éprit du jeune prisonnier. Samuel se vit obligé de consentir au mariage et envoya son nouveau gendre avec sa femme à Dyrrachium. Mais le jeune couple préféra s'enfuir à Constantinople vers

(1) CÉDRÉNUŠ, II, p. 425.

(2) ЯНУЯ, p. 24 (= V. ROSEN, *L'empereur Basile Bulgaroctone*, en russe).

(3) CÉDRÉNUŠ, II, p. 375.

(4) *Ibid.*, II, p. 447. АСОТК, III, ch. 33.

1005. L'empereur Basile l'accueillit favorablement et éleva Ašot à la dignité de *magistros* et sa femme à celle de *ζωστή*.

Un autre Taronite qui s'appelle également Grégoire et qui était patrice, se signala dans une conjuration, formée contre le grand domestique Constantin, frère de l'empereur Michel IV, en 1040. La tentative échoua et les officiers de haut rang qui y étaient mêlés s'attirèrent les sentences méritées. L'âme de l'entreprise était Grégoire le Taronite. Ses deux complices, Michel Gabras et Théodose Mesanyctès, furent aveuglés. Grégoire subit un châtement fort étrange : on l'enveloppa dans une peau fraîche de bœuf, ne lui laissant qu'un trou pour respirer, et dans cet état on l'emmena auprès de l'« Orphanotrophos », le frère de l'empereur (1).

Michel Taronite est plus connu, grâce à son alliance avec la maison des Comnènes. Il avait épousé Marie, fille de Jean, frère de l'empereur Isaac Comnène. La seconde fille avait épousé Nicéphore Mélissène (2). Les deux mariages avaient été contractés du vivant de Jean et avant l'an 1067, puisque Jean est mort peu après la mort de Constantin Doukas en mai 1067.

Michel Taronite, ainsi que Nicéphore Mélissène, se trouvaient auprès de Manuel Comnène, leur beau-frère, lors de la campagne contre les Turcs. L'empereur Romain Diogène avait décoré Manuel du titre de *curopalate* et lui avait confié des troupes pour repousser les incursions des bandes turques. Il s'établit en Chaldia. Un général turc nommé Chrysocoulos, portait ses ravages jusqu'au thème des Arméniaques. Manuel avec ses deux gendres, Michel Taronite et Nicéphore Mélissène, marchèrent contre lui, mais pendant la poursuite ils furent faits prisonniers. Heureusement pour eux, leur victorieux adversaire Chrysocoulos s'étant brouillé avec le sultan s'enfuit auprès de l'empereur, emmenant avec lui ses nobles prisonniers (3).

(1) *Ibid.*, II, p. 531.

(2) BRYENNE, p. 24. Pour Mélissène, cet auteur dit que *πατρόθεν ἐς Μορτίους τὸ γένος ἀνέφερει*, un nom inconnu par ailleurs. Dans un autre passage, pp. 117-118, le même auteur déclare que Mélissène *ἐς Βουρτζίου τε καὶ Μελισσηνοῦ ἀνέλκων τὸ γένος*. Cela permet de corriger *Μορτίους* en *Βουρτζίους*.

(3) BRYENNE, pp. 32-33. SKYLITZÈS, pp. 685-686 et 688. Cet au-



Michel Taronite semble avoir contribué à l'élévation d'Alexis Comnène qui, monté sur le trône, combla Michel d'honneurs : ὁ Ταρονεΐτης καὶ γαμβρὸς ἐπ' ἀδελφῇ τοῦ βασιλέως πρωτοσέβαστός τε καὶ πρωτοβεστιάριος, μετ' οὐ πολὺ δὲ καὶ πανυπερσέβαστος ἀναδείκνυται καὶ σύνθωκος τῷ καίσαρι γίνεται<sup>(1)</sup>. Ces titres assuraient à Michel la troisième place après l'empereur. Il partageait la distinction de protosebastos avec Adrien le frère de l'empereur, celle de César avec Nicéphore Méliссène. Le titre de panhypersebastos que l'empereur avait créé pour lui le mettait presque au même rang que le frère aîné du souverain, Isaac le sébastocrator, le second personnage de l'empire. Le troisième frère de l'empereur Nicéphore devait se contenter du nom de sébaste et de la charge de drongaire de la flotte.

Malgré sa situation si élevée, Michel ne s'abstint pas de s'associer au parti hostile à l'empereur. Tout au moins, il fut accusé d'avoir participé à la conjuration formée par Nicéphore Diogène. Fils de l'empereur Romain Diogène, Nicéphore avait le droit d'aspirer à la couronne, dont son père avait été dépouillé. L'avarice d'Alexis, son caractère despotique, rusé, peu sincère, même avec ses amis, était propre à saper sa popularité et à favoriser les prétentions ambitieuses. Aussi voit-on éclater, d'après l'attestation de sa fille Anne Comnène, une série presque ininterrompue de conjurations tendant à renverser l'empereur. Entre autres Nicéphore Diogène essaya à plusieurs reprises de tuer Alexis. Une première fois, ἀνὴρ τις βάρβαρος ἐξ Ἀρμενίων καὶ Τούρκων φύς, se chargea, à l'instigation de Diogène, d'en finir avec l'empereur. Il s'approcha de lui pendant qu'il jouait à la paume, mais en tirant le poignard qu'il avait jusqu'alors dissimulé, il n'arriva pas, malgré ses efforts, à le manier, avoua son criminel projet et demanda grâce à l'empereur. La foule accourue voulait le mettre en pièces, mais le souverain se montra généreux, lui pardonna son noir dessein et, non content de l'absoudre, le combla de présents, (οὐκ ἀφέσεως δὲ μόνον, ἀλλὰ καὶ μεγίστων δωρεῶν), en déclarant

teur dit que Manuel établit son camp à Césarée, tandis que Bryenne le connaît *περὶ τὴν Χαλτικὴν διατρέβων*.

(1) ANNE, III, 4, p. 148.

que c'était de Dieu qu'il attendait son salut et sa garde. L'assassin aurait été instigué par Nicéphore Diogène (1).

Diogène fit sa seconde tentative vers 1093 lorsqu'il accompagna l'empereur en Dalmatie. Il trouva moyen de pénétrer dans la tente d'Alexis alors qu'il dormait avec l'impératrice, mais voyant une femme vigilante qui chassait les mouches du lit impérial, il se retira pour ne pas être reconnu. Enfin, une troisième fois, Diogène tenta de le tuer pendant la même campagne. L'empereur poursuivant sa route arriva à Serres, et un matin, à l'heure, où l'empereur prenait son bain, Diogène, armé d'un poignard, entra chez lui comme s'il revenait de la chasse. Mais le gardien Tatikios l'écarta en disant « C'est l'heure du bain, et non de la chasse ou du départ ». Diogène confus s'éloigna, sans pouvoir exécuter son projet.

L'empereur, ne se sentant plus en sûreté, chargea son frère Adrien d'arrêter Diogène et de lui faire avouer son attentat et ses complices. Adrien, le grand domestique, n'aboutit pas dans une mission si ingrate. Alors Muzakès en fut chargé. Il se montra cruel et « se permit ce que l'empereur n'avait pas ordonné », *καὶ ἃ μὴ προστέτακτο ἐπιχειρεῖν ἠπέριγετο* ; il soumit Diogène à la torture et par ce moyen le força à révéler ses complices. La déposition de l'accusé fut écrite par le secrétaire Grégoire Kamateros et présentée à l'empereur. La liste des conjurés portait entre beaucoup de noms illustres celui de Michel le Taronite et de Katakalon Kékauménos, qui comme Michel était aussi d'origine arménienne. Alexis convoqua l'assemblée générale, y exposa l'affaire et prononçant sa sentence donna une nouvelle preuve de sa clémence : il ne voulut pas faire périr les coupables il les condamna à l'exil, Diogène et Kekauménos, *τοὺς πρωταίτιους εἰς Καισαρόπολιν ἐξέπεμψεν*. Quant à Michel Taronite, il fut banni avec confiscation des biens, *ὑπερόριον δὲ καὶ τὸν ἐπ' ἀδελφῇ γαμβρὸν αὐτοῦ Μιχαὴλ τὸν Ταρωνίτην καὶ τὸν <πανυπερσέβαστον> καὶ τὰς περιουσίας αὐτῶν ἀφελόμενος*. Cependant l'assemblée, moins clémentine que l'empereur, en-

(1) *Ibid.*, IX, 7, pp. 449-451.

voya des gens crever les yeux à Diogène et à Katakalon à l'insu de l'empereur, *ἀτερο τῆς αὐτοῦ γνώμης* (1).

Le récit d'Anne Comnène ne mérite pas beaucoup de crédit. La faiblesse que Diogène manifesta à deux reprises s'accorde mal avec son caractère tel qu'il nous est décrit par Anne elle-même. Il était courageux, habile dans toute sorte d'exercices, courses, jeux, tirs ; aux heures de colère il devenait un lion, *θυμοειδῆς καθάπερ λέων*, sa force était celle d'un géant ; bref, il possédait des qualités physiques dont notre auteur était ravie. Il est surprenant que ce lion, ce géant résolu d'aller jusqu'au crime, tremble au moment critique et recule devant une servante ou un gardien, alors qu'il se trouve seul en face d'eux au milieu de la nuit. Les scènes si théâtrales, les nombreux détails inutiles dont la princesse a enveloppé le grain historique ne servent aucunement à justifier son récit. On a l'impression que les trois hommes éminents périrent victimes plutôt des soupçons d'Alexis que de leurs forfaits. L'empereur eut une occasion de plus pour s'emparer des biens des condamnés.

· Michel Taronite finit ainsi sa carrière brillante en 1093, laissant deux fils. L'un s'appelait Jean d'après le nom de son grand père maternel Jean Comnène. Il apparaît pour la première fois en 1094, chargé d'aller contre les Comans, en compagnie de Nicéphore Mélissène et Georges Paléologue (2). Nicéphore était mari de la sœur de l'empereur, et Georges, mari de la sœur de l'impératrice.

On connaît aussi à Michel un frère, dont on ignore le nom et qui avait un fils nommé Grégoire. Ce dernier conçut l'idée de se révolter contre l'empereur Alexis, lorsqu'il fut envoyé à Trébizonde pour remplacer le duc Dabatenos au début de l'indiction 12 = l'automne 1103 (3). Les historiens sont muets sur les mobiles de sa rébellion. L'ancien duc Théodore Gabras, prédécesseur de Dabatenos, s'était aussi compromis, dans une action analogue. Arrivé à son

(1) *Ibid.*, IX, 8. Le mot, qui manque dans le texte imprimé, et qui est signalé par quatre astérisques, p. 445, est ce que nous avons mis, d'après un autre passage, p. 446.

(2) ANNE COMNÈNE, X, 2, p. 9.

(3) *Ibid.*, XII, 7, p. 162.

poste, Grégoire Taronite saisit Dabatenos et le retint dans le château de Tebenna (*Τηβέννα*) pour l'empêcher de prendre le parti de l'empereur. Quelques notables influents de la ville encoururent le même sort.

Alexis envoya en 1105-1106 (= ind. 14) contre lui son neveu Jean Taronite, le fils de Michel, et par conséquent le cousin germain du rebelle (1). Grégoire se rendit alors de Trébizonde à Kolonia et voulut entrer en relations avec le seigneur de Sébaste, le prince musulman Danišmand. Mais Jean déjoua son plan par une attaque aussi décisive que prompt et le fit prisonnier. L'empereur était disposé à le traiter sévèrement : avant de recourir à la force, il l'avait invité à rentrer dans le devoir en lui promettant un pardon complet, mais Grégoire, non seulement avait rejeté la demande de l'empereur, mais encore avait répondu par des vers diffamatoires, où il insultait les sénateurs et les chefs militaires, sans ménager même la personne de l'empereur, ses parents et ses gendres. On lui aurait crevé les yeux si son cousin Jean n'était intervenu pour empêcher l'horrible peine. Alors l'empereur ordonna de lui raser la tête et la barbe et de le faire promener sur la place publique. Ensuite on le jeta en prison. Grégoire, exaspéré d'un pareil traitement, continua à injurier l'empereur. Il demandait souvent à Nicéphore Bryenne, mari de notre auteur Anne, avec lequel il était lié d'amitié, *πρὸς ἡμᾶς φιλίως ἔχων*, de venir le voir. Nicéphore visitait le prisonnier avec l'autorisation de l'empereur et lui conseillait d'implorer sa grâce. Mais Grégoire, caractère intraitable, s'obstinait. Finalement le régime de la prison brisa sa fermeté : il demanda grâce à l'empereur ; remis en liberté, il fut comblé de faveurs, plus qu'auparavant, *ἀπήλανε καὶ δωρεῶν καὶ τιμῆς ὀπίσσης οὐδὲ πρὸ τοῦ* (2). Une dizaine d'années après l'incident, vers 1117 (= 1429 seleuc.), le duc de Trébizonde était un Gabras. Probablement Grégoire, fils de Théodore (3).

L'aventure de Grégoire n'ébranla pas la confiance que

(1) *Ibid*, p. 163 : Ἰωάννην τὸν ἴδιον ἀδελφιδοῦν τῆς πρωτοτόκου αὐταδέλφης, ἐξάδελφον δὲ πατρόθεν τοῦ ἀποστάτου.

(2) *Ibidem*, p. 164.

(3) MICHEL LE SYRIEN, III, p. 205 (éd. Chabot).

l'empereur avait en la famille Taronite. Vers la même époque, plus exactement le premier novembre 1107 (= indiction 1), Alexis devait quitter la capitale pour marcher contre Bohémond qui menaçait de s'emparer de Dyrrachium. Le préfet de la capitale était à cette époque Bardas Xéros, un Arménien d'origine, comme l'accuse son nom. L'empereur nomma à sa place *ἐπαρχον Ἰωάννην τὸν Ταρωνίτην*. C'était un personnage très distingué. Anne Comnène rend justice à ses qualités morales et intellectuelles : *Ἀνὴρ δὲ οὗτος τῶν εὐγενῶν, νηπιόθεν πρὸς αὐτοῦ προσληφθεὶς καὶ ὑπογραμματεύσας αὐτῷ ἐπὶ πολὺ, φρονήματος μὲν ὦν δραστικωτάτου καὶ νόμων Ῥωμαϊκῶν ἐπιστήμων καὶ τὰ βασιλέως προστάγματα μεγαληγορῶν, ὀπηγίκα προστάττειτο, βασιλικῆς μεγαλοφροσύνης ἐπάξια, ἐλευθέραν ἔχων τὴν γλῶτταν καὶ οὐκ ἐπὶ φόγῳ ἀναισχυντίαις στομούμενος, ἀλλ' ὁποῖον ὁ Σταγειρίτης τὸν διαλεκτικὸν εἶναι παρακελεύεται* (1), « d'origine noble, attiré dès son enfance par l'empereur, à qui il avait longtemps servi de secrétaire. Esprit très actif, il connaissait les lois romaines et savait rédiger en beau style les décrets impériaux, lorsqu'on le chargeait de ce soin, et leur donner un tour digne de la majesté impériale. Son langage était franc sans jamais tomber dans les reproches insolents, mais tel que le Stagirite veut le dialecticien. »

Le fait que Jean Taronite ait été élevé dans l'intimité de l'empereur Alexis permet de l'identifier avec Jean, le fils de Michel et de la sœur d'Alexis.

Au fameux concile, convoqué en 1147, sous l'empereur Manuel, pour l'affaire du patriarche Kosmas, assistait, entre autres, un Jean Taronite, appelé *σεβαστός, δικαιοδότης, ἐπαρχος* (2). On incriminait Kosmas d'être en relations avec le chef des Bogomiles, Niphon. Le synode le jugea et le déposa. Ce Jean *δικαιοδότης* est évidemment le même personnage que celui, dont Anne Comnène admirait les connaissances, surtout en matière juridique.

Un dernier membre de la famille Taronite nous est connu parmi les ministres de l'empereur Jean Comnène lors de son

(1) ANNE, XII, 7, pp. 177-178.

(2) DUCANGE, dans ses Notes à l'Alexiade, p. 652.

avènement en 1118. Il avait le renom d'être un fonctionnaire consciencieux et en même temps d'une modestie exemplaire. Il s'appelait également Grégoire : ὁ δὲ Γρηγόριος (Ταρωνίτης πρωτοβεστιάριος) τῆς προκειμένης ἐχόμενος, μηδὲ μακρὰ βιβὰς ἢ γοῦν ἐκτείνων πόδας ὑπερβαθμίους, μονιμωτέρας ἰσχύος μετείληχε (1). « Le protovestiaire Grégoire Taronite s'appliquait à sa tâche sans jamais sortir des limites de ses devoirs ; il exerçait sa fonction avec une énergie assidue ».

Le titre de protovestiaire et le caractère calme et équilibré défend de l'identifier avec le rebelle Grégoire. Il est probable qu'il était le second fils de Michel Taronite : celui-ci portait également le titre de protovestiaire avant d'être honoré de celui de panhypersebastos.

La sigillographie byzantine ajoute un nom à la liste de la famille Taronite, celui de David hypatos, dont le sceau se trouve au Musée de Constantinople (2). David n'est pas connu par ailleurs. Il ne peut être David Arkaïk, mais son nom reflète visiblement quelque réminiscence familiale restée vivante à Byzance.

On connaît un sceau portant le nom de Grégoire Magistros (3). Il y a toute raison de l'attribuer à Grégoire, duc de Thessalonique, le seul titulaire de ce titre.

Sur un autre sceau se lit la légende : τὸν Τα<ρω>νίτην κοροπαλάτην Ἰῶ (4). Les chroniqueurs byzantins ne connaissent aucun membre de la famille Taronite qui soit honoré de la dignité de curopalate. Néanmoins il est fort probable qu'il faille identifier le curopalate Jean avec le neveu d'Alexis, Jean. Un quatrième sceau appartient à une dame Taronite : Ἐδδοκία προεδρίσ<σ>α τῆ Ταρωνιτίσ<σ>α (5). L'archevêque de Bulgarie Théophylacte, ainsi que nous allons le voir, donne au rebelle Grégoire, duc de Trébizonde, le titre de proèdre. Cela

(1) NICÉTAS CHONIATES, p. 13.

(2) EBERSOLT, dans la *Revue Numismatique*, Paris, 1914, p. 379.

(3) G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 706.

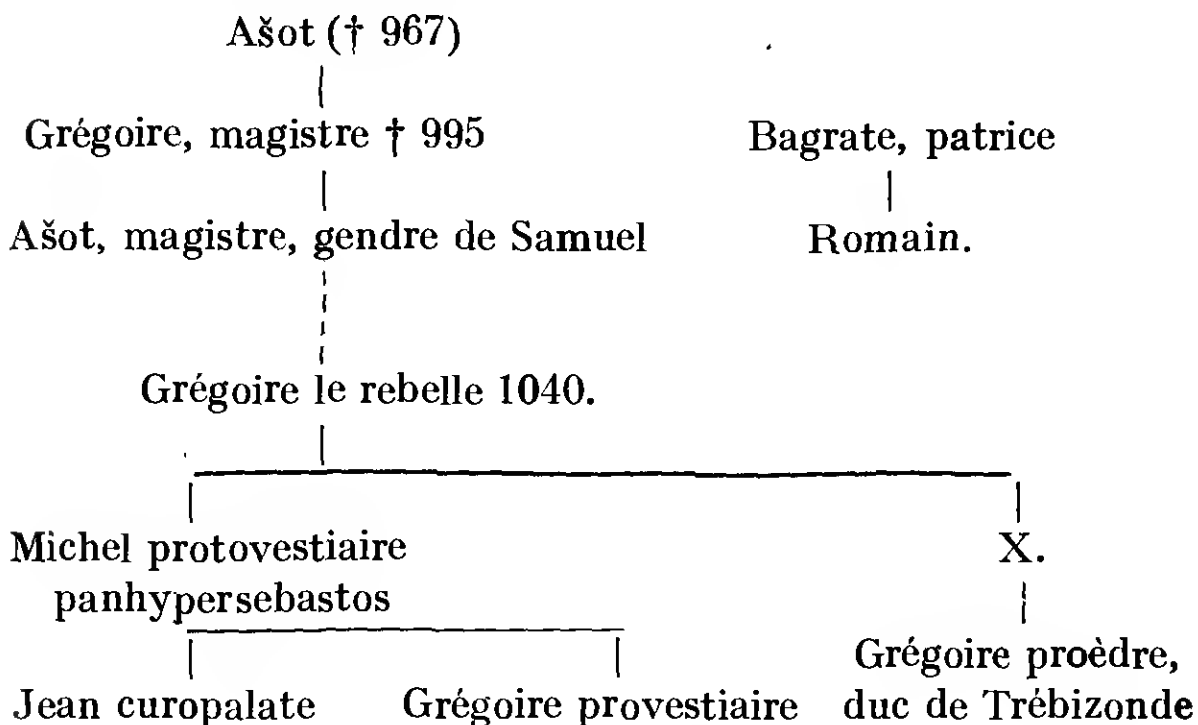
(4) *Ibidem*. G. SCHLUMBERGER, dans les *Mélanges d'Archéologie byzantine*, I, p. 270, confond les Taronites avec les Saronites qui sont bien distincts. Le premier Saronite, Romain, était le mari d'une fille de Romain Lécapène, CONT. THÉOPH., p. 441.

(5) LAURENT, *Byz. Zeitschr.*, 1933, p. 359.

n'est pas mentionné chez les historiens, pas plus que celui de curopalate qu'avait Jean. La proédriça Eudocie doit être la femme du proèdre Grégoire.

On possède aussi deux sceaux appartenant à Romain et à Jean (1).

La liste généalogique des Taronites se résume comme suit :



Nous reviendrons à l'examen des lettres que l'archevêque Théophylacte avait adressées à Taronite.

### La famille de Tornik.

(*Τορνίκιοι*).

C'est une branche de la famille des Taronites. Constantin Porphyrogénète, se méfiant des fils de Lécapène, Étienne et Constantin, décida de s'en débarrasser. Il les invita à dîner chez lui et les fit arrêter par οἱ λεγόμενοι Τορνίκιοι et par Marianos, le lundi 27 janvier 945 (2). Cédrenus nous a conservé leurs noms : Nicolas et Léon (3). Le premier apparaît

(1) Publiés par LICHACHEV, cité par LAURENT, *o. c.*

(2) CONTINUATEUR DE THÉOPH., p. 437. YAHYA (= *Patrologia Orient.* XVIII), p. 739.

(3) CÉDRÉNUUS, II, p. 324. Il doit ce renseignement au Continuateur, dont il disposait assurément d'une meilleure copie.

encore dans les événements de 963 comme partisan du parakimomène Joseph Bringas contre Nicéphore Phocas. C'est lui Nicolas Tornik, *ὁ Τορνίκης Νικόλαος*, qui fut chargé avec Marianos Apambas et l'ex-stratège Pascal, de faire sortir de l'église Bardas Phocas le père de Nicéphore, réfugié dans Sainte-Sophie (1).

Nicolas et Léon sont les descendants de Tornik, fils d'Apoganem, prince de Taron. Apoganem était mort vers 900, et à cette époque il était veuf, puisqu'il voulait se marier avec la fille de Constantin Lips. De sa première femme il avait un fils qui s'appelait Tornik, *ῥορνίκη Τορνικ*, diminutif de *ῥορνίχ τ'ορν*, « petit-fils ». La femme de Tornik quitta le Taron pour aller s'installer à Constantinople ; elle avait un enfant lorsqu'elle décida d'émigrer. Il est fort possible que ce *παιδλον* était Nicolas ou Léon, ou bien tous les deux étaient ses fils. Les témoignages directs nous manquent et, naturellement, il est difficile de préciser leur parenté. Mais ce qui est certain c'est que Tornik, fils d'Apoganem, est l'ancêtre de la famille byzantine de Tornik. Les personnages, assez nombreux, connus sous ce nom dans les annales byzantines du x<sup>e</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle appartiennent tous à la même famille, à celle du prince de Taron, Tornik, de la race Bagratide. Il n'y a aucune autre famille portant le même nom ni en Arménie, ni à Byzance. L'ex-général Tornik, partisan de Bardas Skléros, n'a laissé aucune descendance et son nom ne peut être expliqué autrement qu'en admettant que sa mère descendait de la famille de Tornik de Taron.

Après Léon Tornik, un autre Tornik est mentionné comme catépan de Bari en 1017. Il portait également le nom de Léon ou Kontaléon. Voici le texte :

1010 *Obiit Curcua et descendit Basilius catepanus Masedonici (var. Macedonia, Mesardoniti, Mascedoniti) mense Martii.*

1017 (= 1016?) *Obiit in Butrunto Marcedonici catepanus et in mense Novembri interfectus est Leo frater Argiro.*

*Et in hoc anno <1017?> descendit Turnichi catepani mense Maii. Et fecit proelium cum Mele et Normannis Leo Patiano*

(1) *De Cerimoniis*, I, 96, p. 435.



*exubitus. Iterum in mense Iunii 22 die proelium fecit praefatus Turnichi catepani, et vicit Melem et Normannos et, mortuus est Patiano ibi :*

*et Condoleo descendit in ipso anno.*

1018 *Descendit Basilius catepanus qui et Bugianus et Abalanti patricius mense Decembris* (1).

D'après ce texte quatre catépans ont succédé à Curcuas à Bari : Basilius Marcedonicus mort en 1017 ou plutôt en 1016, Turnichi(us), Condoleo et Basilius.

Cédrénus rapporte sous l'an 1011 que l'empereur Basile fit partir, contre Mèlès, Basile Argyros, stratège de Samos et Kontoléon, stratège de Céphalénie (2). D'après le même auteur, Basile Argyros fut nommé en 1016 katépan de Vaspurakan, mais à cause de son mauvais gouvernement, il fut remplacé par Nicéphore Comnène (3). Les sources arméniennes placent l'annexion du Vaspurakan en l'an 1021, ce qui est confirmé par Yahya. Donc la nomination de Basile Argyros à Vaspurakan se rapporte à l'an 1021. Il s'en suit que Basile Argyros ne peut être identifié avec Basile Mésardonite, mort en 1016 ni avec l'autre Basile qui arriva à Bari en 1018 (4). Cédrénus l'a confondu avec son frère Léon qui fut tué dans la guerre contre Mèlès. Quant à Tornichius = Tornik, Lupus Protospathaire s'est trompé en le distinguant de Condoleo = Kontoléon. Une charte datée de l'an 6527 du monde = 1019 prouve à l'évidence que Tornik était bien Kontoléon : *ἐπὶ Τορνικίου πρωτοσπαθαρίου καὶ κατεπάνου γεγονότος Ἰταλίας τοῦ Κοντολέοντος* (5). Tornik, bien que vainqueur, a été rappelé d'Italie. Son sort ultérieur n'est pas connu, à moins qu'il ne soit le même que le fameux rebelle Léon Tornik.

Léon, qui se dressa en 1047 contre l'empereur Monomaque, appartenait à la famille de Tornik. Les trois personnes portant ce même nom de Léon Tornik sont évidemment parentes

(1) LUPUS PROTOSPATHARIUS, *M. G. H. SS.* t. V, p. 57.

(2) CÉDRÉNUM, II, p. 457.

(3) *Ibidem*, p. 464.

(4) Jules GAY, *L'Italie méridionale*, p. 410, croit Basile Mésardonite identique à Basile Argyros, de même SCHLUMBERGER, II, 562.

(5) TRINCHEA, *Syllabus*, p. 19

mais en quoi consistait leur parenté? Cela demeure incertain.

Psellos, qui connaissait le rebelle Tornik, dit qu'il était parent de l'empereur Monomaque. Mais dans un passage, Léon est *ἐξανέψιος ἐκ μητρικῆς ῥίζης* de Constantin Monomaque, dans un autre passage, la sœur de Constantin Euprepia l'appelle son *ἀνεψιός*. Chez les auteurs byzantins *ἀνεψιός* signifie en général « neveu ». Mais comme Constantin et Euprèpia n'avaient qu'une sœur, Hélène, et que Léon n'était pas son fils, il ne pouvait être le neveu d'Euprèpia ni le fils du neveu de Constantin ; il faut donc admettre que Psellos emploie ce mot dans son ancien sens de cousin germain. Euprèpia appelle familièrement Léon Tornik son cousin, tandis qu'il était *ἐξανέψιος* tant pour elle que pour son frère l'empereur Constantin, « le fils d'une cousine ». Cela veut dire que la mère de Tornik était la sœur de la mère de Constantin et Euprèpia. Si elle était la sœur de leur père, l'historien n'aurait pas manqué de dire que Léon appartenait du côté de sa mère à la famille de Monomaque (1).

La vie de Léon Tornik avant sa révolte n'est guère connue. Psellos n'en sait presque rien. D'après Attaliatè, l'empereur Constantin avait favorisé Léon comme son parent, l'avait honoré de la dignité de patrice et ensuite de vestès, et lui avait confié souvent des charges militaires et civiles : *τῷ τῶν πατρικίων, εἶτα καὶ τῶν βεστών ἀξιώματι περιβλεπτον ἀποδείκνυσι, στρατηγίας συχνὰς καὶ δημαγωγίας ἐμπιστεύων αὐτῷ* (2).

D'après Psellos, Tornik exerçait la fonction de gouverneur d'Ibérie lorsque ses partisans se soulevèrent pour le déclarer empereur. Attaliatè, au contraire, dit qu'il était stratège de Mélitène au printemps l'an de 1047 au moment où la révolte éclata (3). La divergence entre les deux historiens est d'autant plus frappante qu'ils sont contemporains des événe-

(1) E. RENAULD, *Psellos, Chronographie*, II, p. 14, traduit *ἐξανέψιος* par « un cousin au second degré du côté maternel » et *ἀνεψιός* par « neveu » (*ibid.*, p. 16). ZONARAS, III, p. 625, dit : *δὲ μητρόθεν κατὰ γένος προσῆκε τῷ αὐτοκράτορι*. ATTALIATE, p. 22, *συγγενία κεκτημένος ὁ βασιλεὺς ἐκ τῆς Ἀδριανουπόλεως Λέοντα*.

(2) ATTALIATE, p. 22.

(3) *Ibidem*.

ments. En 1045-1047 le gouverneur d'Ibérie était Michel Iasités d'après le témoignage de Cédrenus, et il opérait contre le royaume d'Ani, secondé par Nicolas Kabasilas. Le renseignement de Psellos ne se confirme donc point, et celui d'Attaliate paraît préférable. En 1043, le stratège de Mélitène était Léon Lampros. Le ministre de Monomaque, Étienne Sebastophoros, conçut le projet de le mettre sur le trône, mais échoua. Léon Tornik peut bien être l'un de ses successeurs à Mélitène en 1047 (1).

On n'est pas mieux renseigné sur les vrais mobiles de la sédition. D'après Psellos, Tornik habitait Andrinople et avait « l'orgueil macédonien ». Homme à la fois intelligent énergique et illustre de par l'origine de ses ancêtres, Tornik jouissait de la sympathie générale, et surtout de celle de ses compatriotes macédémoniens. La rumeur publique lui promettait la couronne impériale. On prête, dans le drame, un certain rôle à la sœur de l'empereur, Euprèpia, qui n'avait pas beaucoup de considération pour son frère, mais était sincèrement attachée à Tornik. Psellos ne cache pas qu'elle était amoureuse de son parent. L'empereur Constantin, redoutant leur amitié, résolut de les séparer et, à cet effet, envoya, Tornik comme gouverneur en Ibérie ou plutôt à Mélitène. Peu après pour mettre fin à des bruits alarmants, il força Tornik à se faire moine.

Les amis macédoniens de Tornik, indignés d'un pareil traitement l'enlevèrent de la capitale et l'amènèrent à Andrinople le 14 septembre 1047. La révolte fut déclarée. Tornik conduisit l'armée contre la capitale. Il était sur le point de la prendre, lorsque les troupes d'Orient arrivèrent. Tornik se retira pour ne pas verser le sang chrétien, comme dit Matthieu d'Édesse d'accord avec les auteurs byzantins. Il perdit sa cause, ses troupes se dispersèrent, lui-même fut amené à la capitale où l'empereur lui fit crever les yeux le jour de Noël 1047.

Sans entrer dans les détails de la révolte de Tornik, nous croyons nécessaire de remarquer que la vraie cause de la sédition résidait dans le mauvais gouvernement de Mono-

(1) Il ne faut pas penser qu'Attaliate aurait confondu Léon Tornik avec Léon Lampros, en le faisant stratège de Mélitène.

maque, objet du mécontentement général. C'est une figure néfaste et l'un des hommes qui ont le plus contribué à la ruine de l'Empire, d'après l'avis de l'auteur si compétent de *Stratégikon* (1). Psellos avoue qu'il n'a pas l'intention d'écrire l'histoire de Constantin Monomaque pour être ami de la vérité, mais que son seul but est de faire son éloge (2). La révolte de Maniakès en 1042, de Léon Lampros en 1043, de Léon Tornik en 1047, le complot de Romain Boïlas en 1052, dont l'histoire a été si caricaturée par la plume de Psellos jaloux de son succès auprès de l'empereur, ne sont que des explosions successives de l'indignation publique. Et si Monomaque triompha, ce ne fut pas, comme dit Aristakès, parce que Dieu en eut pitié, mais parce qu'il voulut sauver le prestige du trône impérial.

A la famille de Léon Tornik appartient certainement Pierre Tornik, qui s'appelle Macédonien pour la même raison que Tornik. Sous le règne de Michel Doukas, les grands généraux se révoltèrent l'un après l'autre pour s'emparer du trône. Nicéphore Bryenne se déclara empereur en octobre 1078. Nicéphore Botaniate fit de même quelques jours après. Alexis Comnène et Katakalon prirent parti pour Botaniate, marchèrent contre Bryenne, qui fut vaincu et tué. La même année un troisième rebelle se leva contre Botaniate. C'était le général Basilakès qui portait également le nom de Nicéphore, ancien duc de Théodosiopolis d'Arménie (3). Il avait pris part à la campagne de Mantzikert, avait été fait prisonnier, puis libéré. Alexis Comnène, toujours partisan de Botaniate, reçut l'ordre de marcher contre Basilakès. Dans le camp d'Alexis se trouvait *καί τις ἀνὴρ Μακεδών, Πέτρος τοῦνομα Τορνίκιος τὸ ἐπώνυμον, εἰσελάσας μέσον τῶν πολεμίων κατέβαλε τούτων συγχοῦς*. Basilakès perdit la partie, et fut aveuglé (4).

(1) *Stratégikon*, § 250.

(2) PSELLOS, ch. CLXI (= éd. E. RENAULD, II, p. 50).

(3) BRYENNE, IV, 24, p. 153. ANNE COMNÈNE, I, 8, p. 45, copie Bryenne, ce qui permet de corriger le texte de Bryenne dans la phrase : *ἡ δὲ φάλαγξ εἶτε ἀγνοοῦσα τὰ δρώμενα*, où il faut corriger *εἶτε* en *εἶπετο*, comme chez Anne.

(4) MUŠMOV a publié un sceau avec la légende : *Βαρλακίω πρωτοπροέδρω*. BANESCU (*Byzantion*, X, fasc. 2 (1935), pp. 728-729) a rai-

Pierre Tornik est de la famille Tornik installée à Andrino-ple, et pour cela s'appelle Macédonien.

Parmi les officiers qui prirent part à la fameuse campagne de Mantzikert en 1071, on connaît un Tornik portant aussi le nom de Kotertzès. Le jour de la bataille, un détachement d'Ouzes, commandé par Tamès trahit et passa du côté du sultan. Ce détachement faisait partie du corps dont le chef était Tornik Kotertzès : *μοῖρά τις Οὐζική, ἔξαρχον ἔχουσα Ταμῆν τινὰ οὕτως ὀνομαζόμενον ὑπὸ Τορνικίῳ τῷ Κοτέρτζη ταπτόμενον, τοῖς ἐναντίοις προσεργύη* (1).

Le nom de Kotertzès reparaît sous Manuel Comnène vers 1146. Au début de son règne, Manuel partit en guerre contre les Turcs et eut la vanité de faire un exploit pour se glorifier aux yeux de sa jeune femme. Il s'éloigna du camp avec deux groupes de soldats qu'il cacha dans une vallée et s'avança seul à la recherche d'une aventure. Comme l'empereur était longtemps à revenir les soldats placés en embuscade chargèrent Kotertzès, homme illustre, d'aller à sa recherche (2).

On ne saurait dire si ce Kotertzès appartenait aussi à la famille de Tornik comme son homonyme mentionné plus haut. C'est de même le cas de Kotertzès Nicolas qui vivait sous Jean Doukas Vatatzès (1224-1254) et qui fut chargé de

son de lire *Βασιλακίῳ*, mais il s'est trompé sur l'identité du titulaire. Le sceau appartient à Basilakès ou Basilakios, qui était vraiment *πρωτοπρόεδρος* (SKYL., p. 739.)

(1) SKYLITZÈS, p. 695. ATTALIATE, p. 157, connaît la trahison de *Ταμίς*, sans donner le nom de Tornik Kotertzès.

(2) CINNAME, pp. 48 et suite. Le nom est d'origine parthe. Sur les monnaies parthes se lit *Γωτερξης* ou *Γωτερζης*, roi de 41 à 51 ap. J.-C. (J. DE MORGAN, *Manuel de Numismatique orientale*, I, p. 163). Chez les Arméniens, *Գոսսըրգ*, prince de la famille d'Arcruni (LAZARE DE P'ARP, IV. (p. 5, 26, Tiflis, 1904) ; *գԳոստեր գեղբայր իւր* (THOMAS ARCRUNI, p. 82) pour *գԳոստերգ եղբայր իւր*. Dans la traduction arménienne de la grammaire de Denis de Thrace, *Goderjakan* apparaît comme nom ethnique (N. ADONTZ, *Denis de Thrace et ses commentateurs arméniens* [en russe], *Bibliotheca Armeno-Georgica*, IV, Saint-Petersbourg, 1915, p. 20, ce qui rappelle *Κοταρζήνη* des anciens, correspondant à Klarj-k, Klarj-eti. Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle un Goderj est connu en *Kaxet*, comme prince des princes ; son fils Gouaram, seigneur de *Beçis-çiçe* (= Bčni) fut saisi par Liparit aux portes d'Ani (BROSSET, *Histoire de la Géorgie*, I, p. 320).

garder la forteresse du mont Ganos en Thrace, rebâtie par l'empereur (1).

Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle la famille de Tornik reparait et prend une place très marquée dans l'histoire du XIII<sup>e</sup> siècle et plus tard.

Une lettre de Michel Akominate nous fait connaître trois membres éminents de cette famille. Elle est adressée à Théodore Tornik et contient ce qui suit :

*Τῷ μεσάζοντι αὐτοῦ τῷ Τορνίκη κῦρ Δημητρίῳ.*

... Ἐγὼ δὲ τὸν μεγαλοθέτην τὸν θεῖον Τορνίκην ἐν εἰδῶς ἐν πάσῃ δικαιοσύνῃ πολιτευσάμενον καὶ ἐν κλήρῳ τῶν ἁγίων τεταγμένον, ὧμεν οὐδένα κληρονόμον τῆς ἐκείνου ἀρετῆς καταλελοιπέναι.

Τοῦ λαμπροτάτου ἐπάρχου καὶ θαυμαστοῦ κῦρ Κωνσταντίνου τοῦ ὄντος κόσμου τῶν βασιλειῶν καὶ εἰκόνας ἐμψύχου τῆς ἐκείνου ἀρετῆς, ὃ τῶν ἐμῶν κακῶν, ἔργον γενομένον Σκυθῶν, τοῦ δ' αὖ ἀρχιποίμενος τῶν Παλαιῶν Πατρῶν καὶ ἄλλου ὑπερφέροντος κόσμου τῆς ἱερᾶς συνόδου οὐκ οἶδ' ὅπως καὶ αὐτοῦ γενομένου ἐκ μέσον...

Ἐπεὶ δὲ φήμη τις ἀγαθὴ περιεβόμβησέ μου τὰς ἀκοὰς ὡς ἐκγονός τις τοῦ μεγάλου Τορνίκου παρὰ τῷ ἁγίῳ βασιλεῖ τῷ Λάσκαρι μέγα δύνатаι καὶ τῆς ἀρετῆς τῆς πατρικῆς καὶ παππῶας κατ' ἴχνη πορεύεται, ἐπανῆλθον εἰς ἐαυτόν.

Χαῖρε μοι φίλη κεφαλή, ὡς νῦν γὰρ πρῶτον σὲ ὄρω καὶ κατασπάζομαι καὶ περιπτύσσομαι ὡς εἰκόνα τοῦ θαυμασίου κῦρ Κωνσταντίνου καὶ κῦρ Δημητρίου οἷς καὶ γίνου ὅμοιος, ἵνα καὶ οἱ μὴ φθάσαντες τὸν γονέα καὶ τὸν πρόγονόν σου ἰδεῖν ὀφθαλμοῖς αὐτοῖς λέγουσιν ἀληθῶς αἵματος ἀγαθοῦ εἶναι σε ἀπορῥοή.

Le destinataire de la lettre, Démétrius Tornik, se présente comme un personnage extrêmement influent à la cour de Théodore I<sup>er</sup> Lascaris (1204-1222). Il suivait les « traces de son père Constantin et de son grand-père Démétrius. L'illustre et admirable Constantin fut le décor des royautes et l'image des vertus de son père Démétrius ». Celui-ci vécut dans la justice, mérita d'être compté au nombre des saints. Les trois Tornik, père, fils et petit-fils, sont connus par ailleurs. Le premier est certainement ce Démétrius Tornik qui

(1) ACROPOLITE, p. 55 Bonn.

(2) Publiée par OUSPENSKIJ, *La formation du deuxième empire bulgare* (en russe), p. 74-75, note 1.

est mentionné par l'historien Nicéas comme l'un des trois juges du velum, ἐκ τῶν τοῦ βήλου κριτῶν, qui furent chargés par l'empereur Andronic en 1183 de juger l'impératrice Marie, veuve de l'empereur Manuel et mère d'Alexis, héritier du trône. Peu s'en fallut que les juges Démétrius Tornik, Léon Monastériotes et Constantin Patrénos ne payassent de leur tête l'audace qu'ils eurent de demander « si le tribunal se réunissait sur l'ordre d'Alexis » (1).

Un manuscrit du monastère de Chalki contient entre autres deux lettres écrites par Démétrius Tornik au pape, l'une au nom de l'empereur Isaac, l'autre au nom du patriarche :

*Τοῦ Τορνίκη κυροῦ Δημητρίου εἰς τὸν ἀγιώτατον πάπαν Ῥώμης, ὡς ἐκ προσώπου τοῦ βασιλέως Ἰσαακίου.*

*Τοῦ αὐτοῦ κυροῦ Δημητρίου τοῦ Τορνίκη εἰς τὸν ἀγιώτατον πάπαν Ῥώμης, ὡς ἐκ προσώπου τοῦ πατριάρχου (2).*

L'empereur Isaac est bien Isaac l'Ange qui régna après l'usurpateur Andronic de 1185 à 1195. L'auteur des lettres, Démétrius, est donc identique au juge du velum, qui vivait à la même époque. D'après Lambros ce Démétrius assumait la charge de grand logothète du drome et de préposé au canicleion et mourut en 1198 (3).

Son fils Constantin Tornik est celui qui était le préfet de la capitale, ὁ τῆς πόλεως ἑπαρχος Κωνσταντῖνος ὁ Τορνίκης sous Alexis III (1195-1203). Il est mentionné par Nicéas à l'occasion d'une émeute qui éclata dans la ville en 1201. Le chef de la police, τῆς τοῦ πραιτωρίου φρουρᾶς, un certain Jean Lagos, s'était ingénié à commettre un crime peu ordinaire : il faisait sortir dans la nuit les malfaiteurs retenus dans les prisons pour aller piller les maisons à condition de partager avec lui le butin à leur retour en prison. L'association scélérate fut révélée et la foule furieuse était prête à mettre en pièces le criminel. Constantin Tornik parvint, à la tête de la garde impériale, à calmer les séditeux et à rétablir l'ordre (4).

(1) NICÉAS CHONIATE, p. 44 (= SATHAS, VII, p. 329.)

(2) ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ-ΚΕΡΑΜΕΥΣ, *Documents grecs pour servir à l'histoire de la 4<sup>e</sup> croisade*, dans la *Rev. Orient Latin*, 1893, p. 542.

(3) L. PETIT, dans *Izvestija de l'Institut russe de Constantinople*, VI, p. 141.

(4) NICÉAS, p. 696.

Au moment de la prise de Constantinople par les Latins, Constantin était logothète du drome et entra à contre-cœur au service de Baudouin. Après la bataille d'Andrinople où Baudouin fut fait prisonnier, Constantin Tornik se rendit auprès du roi bulgare Ioannikès. Il avait eu l'occasion de le connaître antérieurement en qualité d'envoyé des empereurs et comptait sur son amitié. Pourtant le roi victorieux le traita cruellement : après une longue captivité il fut mis à mort vers 1206 (1).

Il laissa un fils, Démétrius, dit *μεσάζων*, le correspondant de Michel Acominate. Il joua un rôle important à la cour de Nicée, non seulement sous Théodore Lascaris, mais aussi sous son gendre et successeur Jean Vatatzès (1222-1254). En 1242, pendant la campagne de Jean Vatatzès contre le roi bulgare, Démétrius Tornik l'accompagnait, *ὁ Τορνίκης, Δημήτριος τὰ κοινὰ διέπων καὶ μεσιτεύων ταῖς ὑποθέσεσι* (2) Le qualificatif *μεσιτεύων* prouve qu'il s'agit bien de Démétrius *μεσάζων*.

Théodore Petraliphas, *μέγας χαρτουλάριος* et Andronic Paléologue, *μέγας δομέστικος*, prirent également part à la campagne bulgare. Le premier était le mari de la fille de Démétrius Tornik, *γαμβρὸς τοῦ Τορνίκη Δημητρίου τοῦ Κομνηνοῦ, δς τὰ κοινὰ διέπων ἦν τῷ βασιλεῖ Ἰωάννη, παρ' αὐτοῦ πάνν φιλούμενος καὶ τιμώμενος · ἀδελφὸν γὰρ αὐτὸν ἐν τοῖς γράμμασιν ἀπεκάλει* (3).

L'empereur Jean est Vatatzès, dont Démétrius était l'ami et « le frère ». Démétrius porte ici le nom de Comnène en raison peut-être d'une alliance entre deux familles, comme c'était le cas d'Alexis l'Ange dit Comnène et celui de Michel Paléologue, *ὁ Κομνηνὸς Μιχαήλ* (4). Démétrius avait pour femme *τοῦ μεγάλου δομεστίκου πρωτεξαδέλφην*. On entend par domestique le père de Michel, Andronic Paléologue (5). La femme de Démétrius Tornik était donc la cousine du père de l'empereur Michel Paléologue. Démétrius finit sa vie vers 1251 (6).

(1) *Ibidem*, p. 848.

(2) ACROPOLITE, p. 71.

(3) *Ibidem*, p. 97.

(4) GRÉGORAS, p. 72.

(5) ACROPOLITE, p. 100.

(6) *Ibidem*, p. 97.



Le fils de Démétrius portait le nom de son grand-père Constantin et se distingua sous le règne de Jean Vatatzès, de son fils Théodore Lascaris et de Michel Paléologue. Jean Vatatzès l'honora de la dignité de *μέγας προμικῆριος* (1). En 1256, on le trouve à Serres comme commandant d'un corps d'armée et il alla rejoindre l'empereur Théodore II Lascaris lorsque celui-ci entra en campagne contre les Bulgares (2). En 1260, Constantin conduit l'armée avec Jean Paléologue et Alexis Strategopoulos contre Michel, despote d'Épire (3). L'empereur Michel le nomma sebastocrator (4). Jean Paléologue, le frère de l'empereur Michel, avait épousé la fille de Constantin Tornik, *τὸν δὲ πενθερὸν αὐτοῦ* (sc. Ἰωάννου) *τὸν Τορνίκιον Κωνσταντῖνον* (5). Une autre fille de Constantin fut donnée en mariage au fils de Michel d'Épire Jean (6). En 1265, Constantin était préfet de Constantinople (7). Un de ses mérites est d'avoir contribué au rétablissement du patriarche Arsenius (8).

Un troisième Démétrius, l'échanson, se trouve mentionné à l'occasion d'une donation que sa femme Anne fit au couvent du Sauveur au mont Athos en 1358 (9). Son nom autorise à en faire un fils de Constantin Tornik sebastocrator.

Michel Tornik était contemporain de ce Démétrius, mais était-il aussi le fils du sebastocrator? On n'en sait rien. Ami zélé de Théodore Métochite, Michel prit part, ainsi que son ami, au sort d'Andronic III en le défendant contre Andronic II en 1320 (10).

En outre, on connaît un Théodore Tornik qui, au moment de la reprise de Constantinople par Michel Paléologue en 1261,

(1) *Ibidem*, p. 120 (= SATHAS, VII, p. 515).

(2) *Ibidem*, p. 165.

(3) NICÉTAS, I, p. 72.

(4) ACROPOLITE, p. 184.

(5) *Ibidem* = GRÉGORAS, I, p. 72 : PACHYMÈRE, I, p. 97.

(6) PACHYMÈRE, I, pp. 243 et 483.

(7) PACHYMÈRE, III, p. 225.

(8) ACROPOLITE, p. 188 (= SATHAS, VII, p. 549).

(9) MURALT, *Essai de Chronographie byzantine*.

(10) CANTACUZÈNE, I, p. 54. Ὁ μέγας κονοσταῦλος μητρόθεν μὲν κατὰ γένος προσήκων τῷ πρεσβυτέρῳ τῶν βασιλέων. Cela confirme que Démétrius Tornik († 1198) avait épousé une Comnène.

était souffrant et près de mourir et à qui les historiens prêtent une prophétie au sujet de la conquête future de la capitale par les Turcs. Était-il frère de Démétrius mésazon, mort en 1251 ?

Aux temps du premier Démétrius Tornik vivaient deux autres Tornik, Georges, dit *μαῖστωρ τῶν μαῖστρῶν* qui devint métropolitain d'Éphèse, et son cousin Euthymios, diacre de Ste-Sophie en 1204 et plus tard évêque de *Παλαιῶν Πατρῶν*(<sup>1</sup>).

La sigillographie byzantine connaît trois sceaux appartenant à la famille de Tornik avec les légendes : *ΝΙΚΗΤΟΝ ΤΟΡΝΙΚΗΝ*, *ΑΝΤΟΝΑ ΤΟΡΝΙΚΗΩ*(<sup>2</sup>) ; sur le troisième se lit : *Ἐτερον σιγιλλίδιον γραφή τοῦ περιποθήτου ἀνεψιοῦ τοῦ κραταιοῦ καὶ ἀγίου ἡμῶν βασιλέως κυροῦ Κωνσταντίνου Κομνηνοῦ τοῦ Τορνίκη* (<sup>3</sup>).

Le titulaire du sceau a pris le nom de Comnène, sa mère étant probablement d'origine comnénienne. L'empereur, dont il se dit être le neveu, doit être aussi un Comnène. Ce Constantin Tornik Comnène ne peut être identique à Constantin sebastocrator, car sa mère était une princesse Paléologue, la cousine d'Andronic, le père de l'empereur Michel, et le frère de sa mère n'était pas un empereur. Nous avons vu que le père de ce Constantin, Démétrius mésazon, portait déjà le nom de Comnène. Il faut admettre que le sceau appartient plutôt au père de Démétrius mésazon, Constantin, le préfet de la capitale. Cela nous amène à postuler que son père, le premier Démétrius, le juge du velum, avait épousé une Comnène, fille de Manuel ou de Jean.

Pour finir, ajoutons qu'il y avait à Nicée un couvent de Tornik où fut enterré Théodore Mouzalon en 1294 (<sup>4</sup>). On connaît un village *τὰ Τορνίκη* en Arcadie (<sup>5</sup>).

(1) L. PETIT, dans *Izvestija de l'Institut russe de Constantinople* VI, p. 141. On connaît une lettre écrite *τῷ Τορνίκη τῷ Κομνηνῷ* ; une seconde, datée IV ind. = 1215/6. On connaît également une lettre : *τοῦ σοφωτάτου μαῖστορος τῶν ἐπητόρων Γεωργίου τοῦ Τορνίκη*, adressée au patriarche Georges Xiphilin II (1192-1199). AUG. HEISENBERG, *Programm des Allen Gymnasiums zu Würzburg* 1906-1907, pp. 7 et 11. KRUMBACHER, 2<sup>e</sup> éd., p. 472.

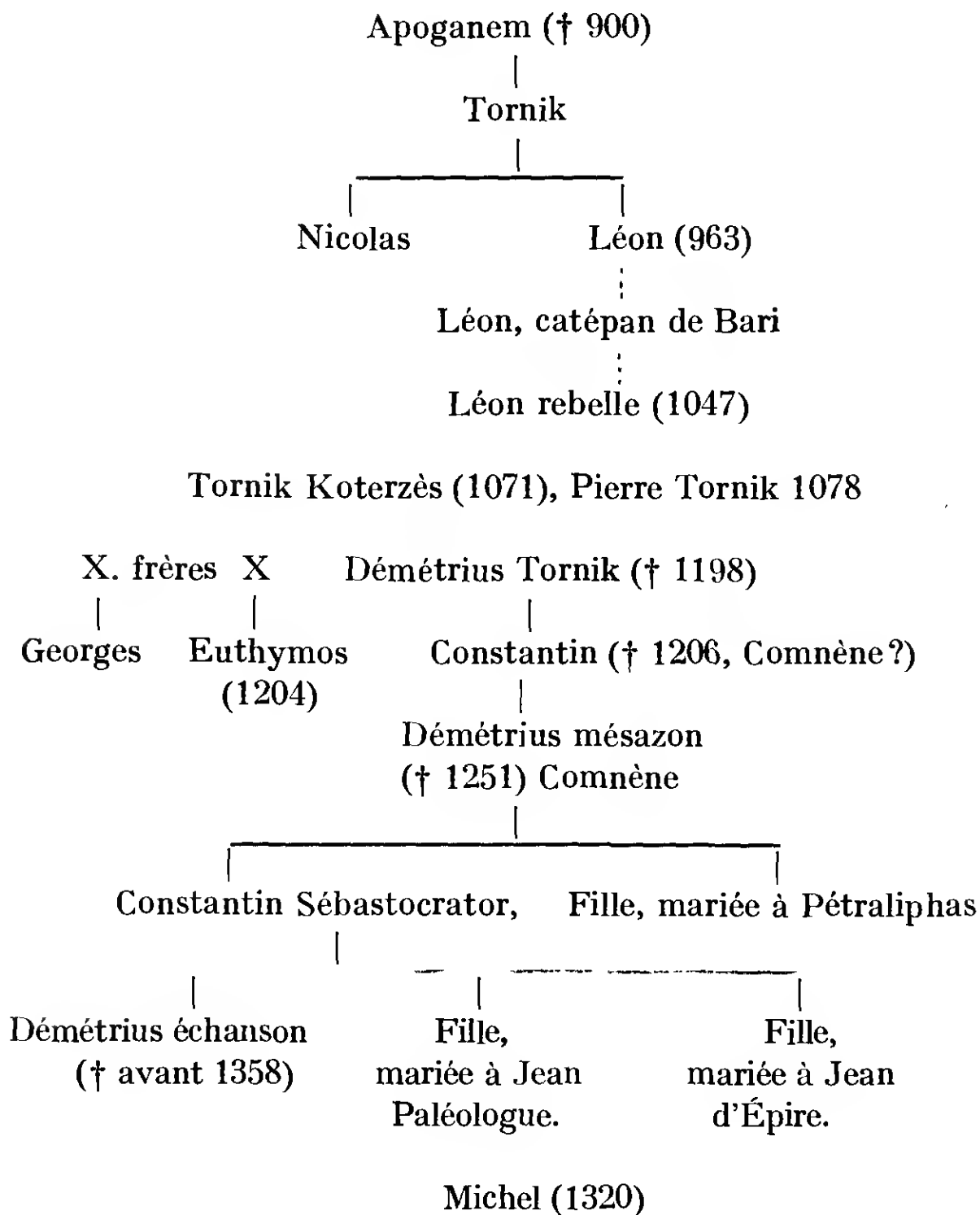
(2) G. SCHLUMBERGER, pp. 708-709.

(3) L. PETIT, *Izvestija*, VI, p. 123.

(4) PACHYMÈRE, II, p. 193.

(5) *Vizantijskij Vremennik*, XXI (= 1914), p. 200.

Ce que l'on vient de dire peut être résumé dans ce tableau :



## DEUX NOUVEAUX MANUSCRITS DE L'« HISTOIRE BYZANTINE » DE GEORGES PACHYMÈRE

Le long mémoire, consacré jadis dans cette revue même <sup>(1)</sup> à la tradition manuscrite de l'*Histoire Byzantine* <sup>(2)</sup> de Georges Pachymère, ne prétendait pas être et, de fait, n'était pas exhaustif. Le hasard des rencontres m'en avait dès 1930 signalé un nouveau témoin <sup>(3)</sup>. Et voici que la sagacité d'un confrère vient d'un seul coup de m'en révéler deux autres, auxquels un catalogue hâtif et par trop sommaire n'a consacré qu'une pâle description. Le R. P. E. Stéphanou, lancé sur les traces d'un ouvrage encyclopédique du même auteur, le *Σύνταγμα τῶν τεσσάρων μαθημάτων* <sup>(4)</sup>, re-trouva naguère au cours de son dépouillement, dans le supplément de Miller <sup>(5)</sup> au volume d'Iriarte sur les manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale de Madrid, deux codices du xvi<sup>e</sup> siècle, signés O 22 et O 95, contenant l'un, l'ensemble

(1) Cf. t. V, 1929-1930, 129-205.

(2) Nous maintenons provisoirement ce titre dont il nous faudra discuter le bien fondé.

(3) Cf. *Byzantion*, VI, 1931, 355-364.

(4) L'édition de cet intéressant *Quadrivium* byzantin, témoin de l'enseignement d'un maître de l'Université constantinopolitaine à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, fut mise sur le chantier au début de ce siècle par P. Tannery. Le P. Stéphanou a repris le travail, resté à l'état d'ébauche, et doit le publier dans la série des *Studi e Testi* de la Bibliothèque Vaticane.

(5) Cf. M. MILLER, *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Madrid* (= Supplément au catalogue d'Iriarte) dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, XXXI, Paris, 1886, seconde partie, 1-116.

de l'ouvrage historique, l'autre une suite indéterminée de chapitres avec traduction latine inachevée. M<sup>lle</sup> Rouillard voulut bien s'entremettre aussitôt auprès de la Direction compétente pour qu'elle me procurât les photographies nécessaires. Si ce nouveau problème peut être liquidé, je le dois à cette double collaboration attentive et désintéressée qu'il me sera permis de signaler avec la plus vive gratitude.

Il me faut toutefois avouer que la démonstration qui va suivre eût pu et dû être plus complète, s'il m'avait été possible d'obtenir une description satisfaisante des volumes susmentionnés et certaines particularités concernant la transmission, assez tourmentée, de la dernière partie du texte. Malheureusement, s'il y a toujours des juges à Berlin, il semble que certains grands dépôts de manuscrits grecs soient dépourvus d'hellénistes et que l'on doive de plus en plus — ce qui n'était pas toujours requis au temps de la diligence et de la chaise postale — se mouvoir d'un bout de l'Europe à l'autre, si l'on veut mettre à jour ses dossiers. Les troubles où se débat présentement l'Espagne annulant les derniers espoirs d'une attente déjà longue, je me décide à publier ces notes qui, sans pousser aussi loin qu'il l'eût fallu en ces sortes d'investigations, marqueront du moins le point essentiel, soit en fixant à chacun de ces deux témoins la place qui leur revient dans la tradition du texte, soit en déterminant le cas qu'il y aura lieu d'en faire dans l'établissement de l'édition.

### I. — La copie intégrale du Matritensis O 22.

Voici, en tout et pour tout, ce qu'en dit le catalogue précité de Miller (1) :

In folio, en papier, de 231 feuillets et du xvi<sup>e</sup> siècle ; ancien n<sup>o</sup> 2022. Provient du cardinal de Burgos, ainsi que les six suivants.

Histoire byzantine par George Pachymère, en treize livres. En tête on trouve la table des cinq premiers livres. Il n'y a qu'un feuillet pour le treizième. Συγγραφικῶν ιστοριῶν ιγ'. Init., "Ἦδη μὲν οὖν τοῖν βασιλείων ἀμφοῖν.

(1) Cf. M. MILLER, *loc. cit.*, 72.

Cette description <sup>(1)</sup>, par trop laconique, autorise néanmoins d'emblée une conclusion : à savoir que cette copie ne saurait dériver du double *barber*. 203-204 où l'ouvrage est distribué en deux parties bien distinctes et où les treize livres, ici totalisés, sont divisés en six (Michel Paléologue) et sept (Andronic Paléologue). Constatation qu'appuient nettement des parallèles philologiques, entre lesquels toute hypothèse de filiation, même indirecte, s'avère caduque au premier coup d'œil. Inutile d'en dresser le tableau, car une observation d'ordre plus obvie va nous permettre, non seulement d'éliminer de la compétition une seconde famille de manuscrits dont le *barberin*. 198-199 est la tête, mais encore d'écarter toute supposition de tradition indépendante, en plaçant notre témoin aux côtés ou dans le prolongement — c'est affaire d'examen — d'un autre chef de file, le *monacensis* 442.

Cette copie ancienne, de trente ou quarante ans seulement postérieure à la mort de Pachymère <sup>(2)</sup>, porte en soi un signe très caractéristique, constitué par la présence à la fin du douzième chapitre d'une pièce adventice, absolument étrangère à la rédaction originale, non seulement du contexte où il est inséré, mais encore de tout l'ouvrage. Si elle a été interpolée à contre temps au lieu où on la trouve aujourd'hui, la faute en revient au premier propriétaire du codex munichoïse. Ce dernier, en faisant relier les divers cahiers de la seconde partie, y a glissé deux feuillets volants, où se lit le texte incomplet du prostagma conférant à Andronic II le rang et les privilèges d'empereur et qui, de ce chef, eût dû être classé à tout le moins beaucoup plus haut, dans le récit du règne de Michel Paléologue <sup>(3)</sup>. L'initiative contraire et la méprise qui la caractérise incombent donc bien à qui a composé le volume tel qu'il nous est parvenu <sup>(4)</sup>.

(1) Rien qui intéresse notre sujet dans le récent travail de J. R. VIEILLEFOND, *Complemento al catalogo de manuscritos griegos de la Biblioleca nacional de Madrid*, publié par EMERITA, III, 1935, 193-214.

(2) Cf. A. HEISENBERG, *Aus der Geschichte und Literatur der Palaiologenzeit*, München, 1920, 11 ; *Byzantion*, V, 1929-1930, 148.

(3) Cf. A. HEISENBERG, *op. cit.*, 31-51.

(4) Le texte du prostagma est en effet transcrit de la main du

Il s'ensuit que toutes les copies souffrant même accident de transmission ne peuvent qu'en dériver directement, ou indirectement. Et tel est bien, entre plusieurs autres — *marcianus* gr. 404, *Hierosol. patriarch.* (1), *tubingens.* gr. M b 13 et *escurial.* Ω I 10 —, le cas de notre *matritensis* O 22, qui, de ce fait, présente des phénomènes communs à tout le groupe :

En premier lieu, de part et d'autre, même disposition de matières communes, mêmes titres, même index des chapitres qui s'interrompt ici et là à V 17 (2).

Les nombreuses lacunes du XIII<sup>e</sup> livre ont même dimensions et même rythme (2), accompagnées de gloses identiques.

En second lieu, la confrontation des textes (3) offre un jeu tout pareil de variantes, omissions et additions, propres à cette classe : v.g. 11<sup>1</sup> *Νικαιάθι* là où on lit ailleurs : *ἐν Νικαία* ; 13<sup>1</sup> *ὁ μῶμος* et *ἐκείνοις*, pour *ἐκείνης* et *οὐ μῶμος* ; 14<sup>4</sup> *ὥστε μὴ* et non *ὥστε μὲν* ; 17<sup>14</sup> *ἐπαναστρέφειν*, non *μεταναστρέφειν* etc. Deux omissions caractéristiques : 17<sup>12-13</sup>, *καὶ τὰ ἡμέτερα* et 482<sup>12-13</sup>, *τὰ δὲ - πρώτου.*

Le *matritensis* O 22 apparaît donc comme un nouveau rejeton d'une famille déjà nombreuse où il importe de retrouver sa place pour en fixer la valeur exacte. Pour plus de clarté, nous allons procéder par théorèmes.

scribe à qui est due la majeure partie du premier volume, mais qui est resté entièrement étranger au second ; d'autre part, comme le prouvent et la vraie date du document (cf. HEISENBERG, *op. cit.*, 43 suiv.) et le silence que les autres manuscrits font à son sujet, on doit le tenir comme interpolé dans le *monacensis* et les mss qui en dérivent.

(1) Cf. *Byzantion*, *loc. cit.*, 144, 157-173.

(2) La fin de l'ouvrage a en effet beaucoup souffert dans les diverses recensions qui nous sont parvenues, mais dans celle du *monacensis* plus qu'en toute autre ; le texte s'interrompt par endroits à chaque ligne, et ne conserve souvent des mots eux-mêmes qu'un ou deux éléments insuffisamment déchiffrés, suivis de vides correspondants aux parties négligées.

(3) Nous basons nos relevés sur les photographies des feuillets 1-6r (pp. 11-22), 104 r-106 r (482-493)

1. *Le matritensis* O 22 ne dérive pas du *tubingens*. M b 13.

Le manuscrit de Tubingue que nous avons nous-même décrit et classé <sup>(1)</sup> a fait, depuis, l'objet d'une minutieuse étude de la part de feu Mystakidès <sup>(2)</sup>. Le nouvel auteur ignore évidemment ce qui venait d'être écrit sur le même sujet ; il n'en a pas moins eu le mérite, non point de découvrir que le *tubingensis* dérive du *monacensis* — ceci est inscrit dans le volume même <sup>(3)</sup> —, mais d'apporter de précieux éclaircissements sur les intentions de Crusius, selon lesquels l'érudit allemand nourrit longtemps le dessein d'éditer le texte en son entier. L'état lacuneux de son prototype l'arrêta toujours, car en dépit de ses démarches auprès de ses amis grecs de Constantinople, tels que Syméon Cabasilas (lettre du 28 juin 1578) et Théodose Zygomalas (lettre du 21 mai 1585), il ne put combler les vides de sa copie et dut se résigner à la garder en manuscrit <sup>(4)</sup>.

En dépit de la valeur que Mystakidès se plaît à lui reconnaître, le travail de l'érudit allemand n'offre d'intérêt que par ses nombreuses gloses marginales qui, le plus souvent, côtoient le radotage philologique ou s'égarent, du point de vue historique, en des commentaires périmés. L'éditeur moderne ne saurait s'y arrêter.

Quant aux rapports que le *matritensis* pourrait avoir avec lui, ils peuvent se définir d'un mot : les deux codices

(1) Cf. *Byzantion*, *loc. cit.*, 173, 174, 190.

(2) Cf. B. A. MYSTAKIDÈS, Παχυμέρης Γεώργιος πρωτόκδικος και δικαιοφύλαξ και Μ. Κρούσιος, article publié dans les *Ἐναίσιμα* dédiés à l'archevêque orthodoxe d'Athènes, Chrysostome Papadopoulos, Athènes, 1931, 214-232.

(3) *Byzantion*, *loc. cit.*, 173 ; MYSTAKIDÈS, *loc. cit.*, 221, n. 2 ; quant au portrait reproduit, p. 220, ce n'est qu'une grossière caricature de l'original qui se voit dans le *monacensis* et qui semble absent du *matritensis* comme il l'est sûrement du *hierosolymitanus* que nous tenons pour son prototype (voir ci-dessous). Notons qu'on ne s'explique pas que l'Album de Lampros ait cru devoir faire place (pl. 74, 76, 78) à côté des originaux, aux imitations grimaçantes et de piètre facture dont le peintre Pfister enlaidit plus qu'il ne décora la copie de Crusius. Ceux que l'on voit dans le *marcianus* 404 ont un tout autre cachet artistique et eussent mérité la préférence ; cf. *Byzantion*, *loc. cit.*, 165, 181.

(4) Cf. MYSTAKIDÈS, *loc. cit.*, 226, 227, 231.



sont parfaitement étrangers l'un à l'autre pour cette raison que le premier est de quelques quinze années plus vieux que le second ; il figurait en effet déjà dans la bibliothèque du cardinal de Burgos (1) et y fut trouvé à sa mort (arrivée le 18 novembre 1566), ainsi que l'atteste le *Memorial* (2) dressé à cette occasion. Toute démonstration à cet égard devient donc superflue.

2. — *Le matritensis O 22 (= M) ne dérive pas du marcianus 404, non plus que de l'escorialensis Ω I 10.*

Il a été démontré ailleurs (3) que ce dernier manuscrit a celui de la Marcienne pour prototype — nous leur assignerons la cote E et e — et n'a avec lui qu'une seule autorité. Précisément les relevés suivants prouvent que le codex madrilène ne saurait être avec eux dans le même rapport d'étroite parenté, bien que l'on ne doive pas s'attendre à de graves divergences entre divers rameaux branchés à même le tronc commun.

La confrontation des textes, correspondant à Bonn I 11-22, fournit un jeu assez ample de variantes, par lesquelles Ee se séparent de M, là même où ce dernier témoin concorde avec leur prototype (*monacensis* 424) et représente la saine tradition en des points non encore altérés. Tels sont (4) : 14<sup>10</sup> μετ' ἐκεῖνο Ee : κατ' ἐκεῖνο M. — 15<sup>4</sup> ἄκρες ἀσφαλέσι Ee : ἄκραις ἀσφαλέσι M. — 17<sup>2</sup> διατεθέντας Ee : διατιθέντας M. — 17. καθυπηξόντων Ee : καθυπειξόντων M. — 17<sup>10</sup> βρηνομένων Ee : βρονθομένων M. — 21<sup>14</sup> ἀνήρπαστός τε Ee : ἀνήρπαστό τε M.

En second lieu, plusieurs phénomènes orthographiques resteraient paléographiquement inexplicables, au cas où E serait le modèle utilisé par M. Ainsi 12<sup>4</sup> τὸ πρῶτον Ee, très nettement et entièrement écrit dont M n'eût pu tirer : τὰ πρῶτα, qui ressortit à une abréviation par suspension ; 16<sup>2</sup>,

(1) Cf. CH. GRAUX, *Essai sur les origines du fonds de l'Escorial*, Paris, 1880, 62, 74.

(2) *Ibid.*, p. 425, n. 177.

(3) Cf. *Byzantion*, *loc. cit.*, 184-188.

(4) Les chiffres auxquels nous renvoyons ici et ci-dessous indiquent la page et les lignes d'après l'édition de Bonn (Bekker).

M a une cacographie que l'état de E ne justifie nullement : *ἔρρειν*, car E boucle parfaitement ses omicron ; et que l'on ne croie pas à une pure distraction du copiste, car la bévue revient dans la suite, preuve que les apparences du groupe *ορ* ligaturé devaient prêter à méprise ; 16<sup>4</sup> Ee introduisent un solécisme : *τείχη* là où M est correct : *τύχη*.

Enfin — preuve décisive — Ee omettent des termes attestés par le prototype et que M rapporte fidèlement ; v.g. 14<sup>13</sup> *ἐκείνο* ; 16<sup>20</sup> *μέντοι* Ee : *τοὺς μέντοι* M ; 18<sup>19</sup> *καθυφείκεσαν* Ee : *καὶ καθυφ.* M ; 21<sup>15</sup> *βασιλέως* E : *τοῦ βασιλέως*, M ; etc. Or quelque esprit d'invention qu'on lui trouve, le scribe de M ne pouvait suppléer avec un si constant à propos les omissions de son modèle, pas plus qu'il n'était à même, à moins d'un miracle d'intuition non encore enregistré, d'amender partout les passages corrompus reportés ci-dessus.

On ne saurait donc reconnaître dans le double témoin Ee la source d'où M est dérivé.

3. — *Le matritensis O 22 (= M) n'a pas été copié sur le monac. 442 (= A).*

Le preuve de cette affirmation ressortira surtout de ce qui doit être dit sous le numéro suivant. Les remarques consignées ici légitiment une forte présomption, bien que — on le reconnaîtra de bonne grâce — l'intime connexion de nos copies, rendue encore plus étroite par la méritoire attention du premier scribe, ne puisse donner lieu à aucun résultat bien tranché. Les phénomènes les plus marquants, laissant soupçonner entre M et A une copie intermédiaire, sont les suivants :

a) rajustement de la numérotation au début du livre I. Dans A, les six premiers chapitres sont en effet transcrits mais non comptés, l'indice *α'* se trouvant affecté au septième, *β'* au huitième et ainsi de suite ; le scribe, qui a rétabli l'ordre original, s'est autorisé de la table qui précède, où tout est en ordre.

b) Le bandeau, en forme de *Π*, qui encadre le titre initial, est — ce qui ne paraît pas dans le monacensis (1) —, surmonté

(1) Contrairement à ce qu'affirme HEISENBERG, *op. cit.*, 7 ; *Byzantion*, *loc. cit.*, 149, n. 1.

en son centre d'une croix accostée en ses quatre cantons de la formule : *IC XC NK*.

c) Les divergences textuelles entre M et A donnent à penser qu'il y eût une copie interposée. Voici les cas les plus caractéristiques : 15<sup>4</sup> ἄκρ' ἀσφαλέσι A : ἄκραις ἀσφαλέσι où l'abréviation est résolue M. — 15<sup>7</sup> προκατεσχόντων pour προκατεχόντων, bévue qui suppose une boucle arrondie à l'extrémité supérieure du X ; à quoi le jambage rigide et sec du *monacensis* ne répond nullement. — 19<sup>2</sup> ἀποζῆν A : ἐπιζῆν M, méprise inexplicable en fonction de M, où les trois premières lettres sont nettement tracées. L'erreur de A est au contraire très compréhensible, si l'on suppose dans son prototype non un *Π* de forme rectangulaire comme ici, mais un *π* cursif en forme d'oméga aux contours indécis qu'il n'est pas rare de voir interpréter : ἐπι, ἀπό, ὑπό. — 21<sup>10</sup> δυσγνωεῖν, cette bévue ne présuppose pas nécessairement un vice d'oreille mais ressortit parfaitement à certain caprice d'écriture, où le *σ* lié au *ν* par sa haste supérieure fait l'effet d'un monome où les trois lettres *σγν* apparaissent liées, ce qui n'est nullement le cas en A.

A ces constatations qu'il serait aisé de multiplier s'ajoute un fait plus décisif.

d) Le *matritensis* a été de toute évidence copié sur un exemplaire complet du début, c'est à dire où se lisait le fragment de Bonn I 11-13<sup>9</sup>, qui manquait au *monacensis*, tel qu'Antoine Eparque le rapporta d'Orient (1). L'astucieux corfiote eut soin avant de le vendre par intermédiaire à la bibliothèque d'Augsbourg, de combler la lacune, d'après le marcianus 404. Le copiste de ce dernier manuscrit avait commis une triple faute de lecture, à savoir 12<sup>6</sup> κνκλικοῖς (1. κνκλικῆς) περιόδοις ; 12<sup>13</sup> ἱερήσυλος pour ἱερόσυλος et 12<sup>21</sup> ἀκουσεῖοσι pour ἀκούουσι. Or ces méprises, qui sont également passées dans l'*escorial*. Ω I 10, ne se retrouvent pas dans notre manuscrit, signe évident que le prototype en fut autre, c'est à dire, selon l'hypothèse la plus naturelle, un manuscrit transcrit sur le *monacensis* 442, alors que celui-ci était encore intact. De fait, nous croyons l'avoir découvert.

(1) Cf. *Byzantion*, loc. cit., 145.

3<sup>o</sup>) *Le matritensis O 22 (= M) est une copie directe du Hierosol. patr. 4 (= B).*

La preuve essentielle ressortit à un double fait provenant de la manière et de l'état où, de part et d'autre, nous est livré le texte du prostagma ci-dessus mentionné.

Dans le prototype <sup>(1)</sup> ou *monac. 442 (= A)*, la pièce était déjà mutilée, en sorte que plusieurs éléments d'appréciation manquaient, qui peut-être <sup>(2)</sup> eussent permis au copiste d'en reconnaître la nature véritable et de lui assigner sa vraie place dans la première partie de l'ouvrage. En le consignait à l'endroit où on le trouve actuellement, ce dernier ne se prononçait que d'une manière tacite sur l'identité des personnages nommés par la charte. Le scribe de *B* a jugé bon d'être plus explicite, en inscrivant en marge ce scholion : *Ση(μείωσαι) · τοῦτο ὡς ἔοικέν ἔστι χρυσόβουλλον γεγονός παρὰ τοῦ βασιλέως Ἀνδρονίκου πρὸς τὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ βασιλέα Μιχαὴλ ἐνεκεν παρακλήσεως τῶν συμβάντων αὐτῶ · Ἐλείπεται δὲ ἡ ἀρχὴ ἐκ τοῦ ἀντιβολαίου, ὡς καὶ τὸ ἐφεξῆς τὸ πρὸ αὐτοῦ ἄνωθεν τριακοστοῦ τετάρτου κεφαλαίου · γέγονε γὰρ λάθος, ὡς οἶμαι. Or cette longue note, suivie de trois autres plus anodines, se trouve mot pour mot et au même lieu en *M*. Comme elle est certainement propre à *B*, le codex de Madrid (notre *M*) ne peut donc dériver de notre *B* (Jérusalem).*

Voici, en second lieu, dans ses plus minimes détails, le tableau offert par la comparaison des textes. Notre enquête en tirera un double avantage : celui de signaler quelques erreurs échappées aux éditeurs (Heisenberg et Papadopoulos Kérameus) d'une aussi importante pièce, et celui d'établir

(1) En rendant compte du travail de Heisenberg, M. K[oikyliðès] a cru pouvoir contester ce point. Malheureusement, il se contente de formuler un doute intéressé (cf. *Néa Σιών* XVI, 1921, 266) alors qu'il lui était loisible de se faire une conviction fondée qui lui eut fait prendre la position que nous adoptons, parce qu'elle s'impose.

(2) Nous disons : *peut-être*, car le prostagma est de sa nature essentiellement impersonnel, les protocoles final et initial taisant le nom du prince émetteur et ne comportant pas l'adjonction de l'année du monde. Seule une allusion rédactionnelle assez transparente eut pu dévoiler ou faire soupçonner l'identité de l'empereur régnant.

par une vue directe l'intime connexion de *M* et de *B* dans les nombreux endroits où il se séparent de *A*. Notre relevé est naturellement basé sur les photographies.

1. ἀρκετή *A* : ἀρκετά *BM*. — 4 κοκκίνω ἐνσημειωμένον *A* : κοκκίνω.. σεσημειωμένον *B* : κοκκίνω σεσημειωμένου *M*. — 5 ὅτε *M* : ὅτι *BM*. — 7 συνδιάγων *A* : συνδιάγειν *BM*. — 8. ἢ τις secundo loco *A* : ἢ sans τις mais avec vide correspondant en *B* : ἢ sans τις ni espace équivalent *M*. — 11 ἐν τισι *M* <sup>(1)</sup> : ἐν τινι *BM*. — 12-13 ἐφειμένην *AMB* : ὀφειλομένην *B*<sup>1</sup> <sup>(2)</sup>. — 16 σὺ ποιήσεις *A* : om. *BM*. — 17 μετὰ σοῦ *A* : μετὰ σε *BM*. — 18 τὰς *A* : om. *BM*. — 20. δι' ὄλου très affaibli et recouvert par une tache de moisissure *A* : διο et un vide *BM*. — 21. τὰ ἐπὶ ταῖ[s] *A* : τὰ ἐπὶ *BM*. — 23 καὶ ἐπὶ τοῦ *A* : καὶ ἔ suivi d'un blanc *BM*. — τοιαύτη κλήσ[ει] *A* : τοιαύτη, puis vide *BM*. — 25 καὶ γραφομένους *ABM* : καταγραφομένου *B*<sup>1</sup>. — 28 συνεκστρατεύεις *AB* : συνεκστρατεύη *M* défaillant. — 40 συνδιάγεις *AB* : συνδιάγης *M*. — 41 ἐκ τῶν β. *AB* : ἐν τῶν β. *M*. — 44 τελεῖσθαι *A* : ἐπιτελεῖσθαι *BM*. — 45 καβ]αλικεύης *A* : ἐνης, finale mal lue, précédée d'un vide en *BM*. — 45 καβαλαρικίω *AB* : καβαλαρίω *M*. — 47 τῆ βασιλεία μου *AB* : om. *M*. — 48 ἀπελθὼν -μον <sup>(3)</sup> *ABM* : om *B*<sup>1</sup>. — 49 κοι]νῶς *A* : om *BM*. — 50 βορδαριώται (sic) *AB* : βαριώται *M*. — 54 ἐξαναστήση *ABM* : ἐπαναστήση *B*<sup>1</sup>. — 55 τέλ]ειος *A* : τέλειος *BM* leçon courante qui n'a pu être relevée que sur le prototype intact. — 56 αὐτοῦ *A* : σαυτοῦ *BM*. — 63 διωρισμένην *ABM* <sup>(4)</sup>. — 67-68 σφάλοιτο - ἀνθρώπων *ABM* : om. *B*<sup>1</sup>. — 74 διεντεθεῖν *ABM* <sup>(5)</sup>. — 82 τινός *ABM* <sup>(6)</sup>. — 93 παιδευής *AB* : παιδεύσης *M*. — 94-95 ἕτερον, ἄξιον *A* : ἕτερον ἄξιον, *BM*. — 96 γνωρίσεις *AB* : γνωρίσης *M*. — 110 τὰ

(1) Heisenberg, à l'édition duquel ce tableau renvoie, déclare voir cette leçon dans *M*. J'avoue ne rien distinguer de pareil et ne serais pas surpris que la bonne leçon soit celle des copistes.

(2) Bévues de Papadopoulos-Kérameus, qui en a commis bien d'autres.

(3) Papadopoulos-Kérameus est ici lacuneux.

(4) La variante Διωρισ(α)μένην que Heisenberg semble croire propre à *H* est une restitution malencontreuse de Papadopoulos-Kérameus.

(5) Même remarque, à la différence que notre savant grec n'a pas su déchiffrer son manuscrit où se lit assez nettement : διεντεθεῖν.

(6) Les trois manuscrits ont : τινος, leçon originale, non τινων (Heisenberg).

*ἐγγεγραμμένα* A : τὰ ἐγγεγραμμένα B : καὶ τὰ ἐγγεγραμμένα M. — 111 εἶχε καὶ A : εἶχε δὲ καὶ BM : εἶχε δὲ B<sup>1</sup>.

Quiconque pèsera attentivement les divers éléments de cette collation admettra sans conteste que M fut transcrit, non sur A, mais immédiatement sur B. Il s'ensuit donc que le codex madrilène fut copié en Palestine au monastère de Saint-Sabbas ; éventualité qu'on ne peut guère être tenté d'admettre à priori, car elle sort du cadre historique de la bibliothèque du cardinal de Burgos. La main qui a transcrit tout le manuscrit est à la vérité une main grecque et son écriture, régulière et très ordonnée, peut passer pour fort représentative du xvi<sup>e</sup> siècle. Néanmoins on sait que les copistes, pris à gage par le cardinal espagnol, travaillèrent à partir de 1546 (1), à l'instigation ou non de son commis Juan Paez, surtout dans les bibliothèques d'Occident, principalement en Italie. Le présent manuscrit vint donc dans les mains du cardinal par une autre voie, celle de l'offre ou de la simple occasion, et on doit le ranger malgré son jeune âge parmi ce que l'on appelait fort improprement des *originaux*, c'est à dire des manuscrits importés directement d'Orient. Au reste, cette question de provenance et ses raisons sont ici secondaires. Il nous importait essentiellement de savoir que le prototype du *matritensis* O 22 existe toujours et qu'on ne saurait donc dans l'établissement du texte faire à son dérivé la moindre place.

## II. — La copie partielle du *matritensis* O 95.

Ce nouveau témoin forme un in-quarto de 171 pages dont la plus grande partie seulement est occupée par l'Histoire de Georges Pachymère, soit depuis le feuillet 38 verso à la fin. Le catalogue de Miller (3) la caractérise comme suit : *Chapitres historiques de George Pachymère avec une version latine inachevée* ; à quoi le résultat négatif de nos démarches

(1) Cf. GRAUX, *op. cit.*, 77 ; le manuscrit portant la plus ancienne date est de 1546

(2) *Ibid.*, 76.

(3) Cf. M. MILLER, *loc. cit.*, 109.

ne nous permet malheureusement pas d'ajouter la moindre précision.

Il est assuré du moins que texte original et version latine sont de la main du médecin grec Antoine Calosynas (1). Il paraît, d'autre part, démontré par Graux que le travail ne fut commandé ni par le cardinal de Burgos ni par aucun autre mécène. Le copiste vint en effet en Espagne après la mort du prélat et rien n'a été signalé qu'il ait auparavant transcrit pour son compte à l'étranger. D'ailleurs le premier manuscrit daté de ce fécond polygraphe n'est pas antérieur à l'an 1562 (2) et si l'on songe que la calligraphie du nouveau codex madrilène marque un progrès décisif sur les débuts maladroits du scribe débutant (3), on le reportera sans peine à une date ultérieure, en un temps où l'exercice de la médecine et le commerce des livres lui procurant quelque aisance, il succomba à la tentation d'être auteur.

Eut-il, lui aussi l'intention d'éditer l'Histoire Byzantine? L'hypothèse, fondée sur la présence, à côté du texte grec, d'un essai de version latine, n'a rien d'invraisemblable, quoique on puisse penser aussi légitimement soit à un divertissement d'humaniste soit à la préoccupation mercantile d'offrir au futur acquéreur de sa copie une interprétation qui en eût pu grandir le prix. Malheureusement le bon docteur, qui avait eu beaucoup de mal à rectifier son orthographe et à apprendre le grec littéraire, ne pouvait pénétrer bien avant dans l'intelligence d'un texte passablement abscons. En suite de quoi, sans doute, il abandonna la partie.

Dans quel fonds trouva-t-il le manuscrit reproduit? Par ce qui est dit ci-dessus de la qualité de l'écriture et de l'époque relativement tardive où Calosynas s'essaya à la calligraphie, on peut conjecturer que ce fut en Espagne; d'où il suit que son prototype devrait être soit le *matritensis* O 22 recensé plus haut, soit l'*escurial.* Ω I 10.

(1) Sur ce curieux personnage, consulter GRAUX, *op. cit.*, 69-71, 342-344 surtout et *passim*.

(2) Cf. M. VOGEL und V. GARDTHAUSEN, *Die Griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance*, Leipzig, 1909, 37.

(3) Sur le copiste, ses prétentions et sa capacité littéraire, voir GRAUX, *op. cit.*, 343.

Deux raisons désignent de préférence le premier de ces témoins. Et tout d'abord, c'est surtout lorsqu'il fut devenu praticien achalandé et copiste expert que notre grec put à loisir donner libre cours à sa faconde, l'abondance de l'inédit à sa portée le dispensant de courir en chercher au loin. Or l'Abrégé de Dion Cassius par Xiphilin, placé dans le *matritensis* O 22 immédiatement avant l'*Histoire Byzantine*, était représenté dans le fonds du cardinal de Burgos par un exemplaire d'une écriture, très belle et très correcte (1)..., l'actuel *matrit.* O 49. On peut légitimement supposer que l'érudit copiste se sera empressé de le prendre là où il s'offrait à lui, d'autant que l'attention était, depuis nombre d'années, attirée sur cet exemplaire que le prélat-propriétaire, d'ailleurs jaloux de ses trésors, s'était obstinément refusé à communiquer et dont il ne circulait que des copies dérivées (2). La tentation de travailler à même l'original, réputé inaccessible entre savants espagnols, était trop forte pour que Calosynas n'y mît pas la main. Pourquoi a-t-il adjoint l'Épitome de Dion au grand ouvrage de Pachymère? Sans doute parce que les deux œuvres se côtoyaient sur le même rayon de la fameuse bibliothèque, comme ils voisinent dans le Mémorial (3); on peut aussi croire que le choix du copiste fut arrêté par ce fait que le déchiffrement du *matritensis* O 22, d'une impeccable calligraphie, devait lui paraître de tout repos.

À ces considérations d'ordre extrinsèque, je ne puis malheureusement, faute d'éléments appropriés (4), joindre la moindre preuve paléographique. Les photographies dont je dispose permettent au moins de baser certaines constatations, à savoir :

(1) Cf. M. MILLER, *loc. cit.*, 86.

(2) Voir dans GRAUX, *op. cit.*, 52, n. 1, de quel subterfuge il fallut user pour obtenir deux exemplaires du texte que le cardinal s'obstinait à ne pas vouloir faire circuler.

(3) Cf. GRAUX, *op. cit.*, p. 245, nn. 177 et 178.

(4) Je ne dispose que de quelques photographies (ff. 74 v-78 r); les dix premières pages de l'*Histoire* avaient également été commandées; l'opérateur distrait leur a substitué les dix premières pages du *codex*, dont, en l'occurrence, je ne saurais que faire, car elles sont du cru même de Calosynas, *medicus naturalis*.



a) que la copie de Calosynas est, comme le *matrit.* O 22, son prototype présumé, de la famille du *monac.* 442. Il se classe en effet à part des deux autres manuscrits sources *Barber.* 198-199 (= H) et *barber.* 203-204 (F) parce qu'il conserve des termes ou formules que ceux-ci ont perdu (v.g. pour H : 53<sup>10</sup> ἐκεῖνον ; 54<sup>17</sup> τῆς ; 59<sup>9-10</sup> καὶ ἅμα ἐχέοντο παμπληθεί ; pour F : 53<sup>10</sup> ἐκεῖνον), parce qu'il présente de bonnes leçons là où ceux-ci sont corrompus (v.g. pour : H 54<sup>5</sup> ὄλων au lieu de ἄλλων d'ailleurs recueilli par l'édition ; 53<sup>3</sup> ἔσχευ au lieu de ἔχειν ; 56<sup>8</sup> αἰνιττόμενοι correct là où H : met le datif ; pour F : 53<sup>17</sup> πόλεων au lieu de πόλεως ; 54<sup>20</sup> πρὸς βασιλέα, non πρὸς τὸν βασιλέα ; 55<sup>7</sup> φόνον non φθόνον), enfin parce qu'il reproduit des leçons propres au manuscrit munichois ; v.g. pour le court texte dont nous disposons (= Bonn I 52-57) 52<sup>12</sup> μετὰ βασιλέως au lieu de μετὰ βασιλέα, 53<sup>14</sup> ἐτέροις πιστοῖς καὶ ὁμοίως ἀξίοις (interversion) ; 56<sup>11</sup> ἐκχώρηιν pour ἐγκώρησιν ; 56<sup>12</sup> βασιλεὺς pour βασιλεύων ; 56<sup>16</sup> παρὰ τοῦ πρότερον avec addition de l'article intercalaire.

b) que le *monac.* 442 ne paraît pas avoir été le modèle employé par Calosynas. Certaines fautes de lecture commises par lui ne peuvent en effet paléographiquement s'expliquer par l'état du manuscrit en question. Quelques exemples : plusieurs bévues (52<sup>11</sup> ἄρξομαι, 54<sup>3</sup> βασιλεῖ et autres) résultent d'abréviations finales mal résolues, là où le *monacensis* transcrit les mots en entier et très distinctement. — 54<sup>5</sup>, on lit ὄλων, très caractéristique, car la leçon originale est ὄλων qui a donné naissance à une double coquille : celle qui vient d'être relevée et une autre, celle-là intelligible (ἄλλων), transmise par FH et acceptée par Poussines. Mais ces scribes n'ont pu se tromper que sur des apparences dont se rendra aisément compte quiconque s'est familiarisé avec la lecture de manuscrits. Il arrive en effet que le simple λ soit lié à la voyelle précédente par un signe neutre, tout pareil à celui qui revient dans la figuration de la même lettre redoublée. Les copistes transcripteurs des deux *barberini* et de notre *matritensis* se sont trouvés devant ce phénomène graphique, mais tandis que les deux premiers corrigeaient leur prototype en en faisant dévier quelque peu le sens, le troisième reproduisait servilement et, disons-le, stupidement le sien. Dans ces conditions, celui-ci ne saurait être le *monacensis* où

tous les éléments du mot sont très nettement séparés et calligraphiés.

c) que la copie de Calosynas est, on ne peut plus défectueuse. Les fautes d'itacisme y pullulent ; ce qui n'est pas merveille chez qui dut apprendre à écrire sur le tard. Les barbarismes pointent à chaque page. Toutefois ce qu'il y a de plus remarquable chez notre humaniste improvisé c'est sa virtuosité à démarquer ou à transposer les mots de son original ; ainsi 52<sup>2</sup> ἀφιξίν devient αὔξισιν ; 54<sup>12</sup> συσκευασθείσας travestit en συγκασθείσας ; 54<sup>19</sup> καταφρονοῖντο se dédouble en καταφρονεῖν τὸ et δρασεῖοντες (= 56<sup>6</sup>) en en δράσει ὄντας etc. Mauvaise, voire piètre reproduction d'un prototype encore existant, le *matritensis* O 95 ne saurait davantage intéresser l'édition même du texte ; c'est déjà beaucoup qu'il en ait embarrassé l'histoire.

\* \* \*

Ce supplément d'enquête aboutit une fois de plus à un résultat purement négatif ; ni l'un ni l'autre des deux nouveaux témoins interrogés ne représentent une tradition distincte de celles que nous connaissions déjà ; bien plus, tous deux ne sont que des copies de copies de prototypes encore existants. Leur place est tout indiquée dans une étude sur la tradition du texte <sup>(1)</sup> mais ils se trouveront, en raison même du rôle qu'ils y jouent, exclus de l'apparat critique.

V. LAURENT

*des Augustins de l'Assomption.*

(1) Je ne puis pas ne pas signaler ici les intéressantes précisions apportées par son Em. le Cardinal G. Mercati à l'histoire de la grande paraphrase (*vatic. grec* 1775) et du *vatic.* 1490 ; cf. G. MERCATI, *Per la storia dei manoscritti greci di Genova, di varie badie basiliane d'Italia e di Patmo* (= *Studi e Testi*, 68), Città del Vaticano, 1935, 143-145, 148. Il en sera tenu bon compte dans la Préface de notre édition.

# ENCORE UN RECUEIL DE DIPLOMES GRECS DE MENOIKEON

Dans notre article paru, en 1934, dans *Byzantion* (1), nous avons tâché de résoudre la question embarrassante des documents grecs de Menoikeon. Ayant étudié trois codes de la Bibliothèque Nationale de Belgrade (Nos 94, 95 et 96), contenant les copies de ces documents, nous sommes arrivé aux conclusions suivantes :

1) Un vieux code et quelques documents épars (p. ex. le prostagme adressé à Raïko) se trouvaient encore vers 1860 dans le couvent de Menoikeon ; aujourd'hui ces documents ont disparu.

2) Les codes Nos 95 et 96 furent copiés en 1856 par Georges Ioannides pour Stephan Verković ; ils contiennent 28 diplômes du xiv<sup>e</sup> siècle, qui sont tous attribués par le copiste au tsar Stephan Dušan.

3) Le code N<sup>o</sup> 94 fut copié en 1858 par l'économiste Papa-Dimitriou pour St. Verković ; ce code contient douze diplômes d'Andronic II et Andronic III.

4) Une autre copie des diplômes attribués au tsar Dušan (acquise par Hopf en 1876) fut faite sur le même plan (et par la même personne?) que les recueils Nos 95 et 96 ; elle est plus brève, car elle ne contient que 21 diplômes, au lieu de 28.

5) La plupart des diplômes attribués à Étienne Dušan ne lui appartiennent pas ; ce sont des prostagmes émanant d'Andronic II ou d'Andronic III.

6) Il n'y a que huit diplômes (Nos XVI, XVII, XXIII

(1) A. SOLOVIEV, *Les diplômes grecs de Menoikeon attribués aux souverains byzantins et serbes*, dans *Byzantion*, t. IX, fasc. 1 (1934), p. 297-325.

XXIX, XXXI, XXXIII, XXXIV des *Acta Graeca* V, p. 111 s. et le prostagme adressé à Raïko) qui soient vraiment des actes du conquérant serbe; tous les autres appartiennent aux souverains byzantins mentionnés.

7) Les copistes mirent audacieusement des signatures variées du roi ou tsar Dušan, quelquefois mal rédigées, sur des prostagmes byzantins qui ne portaient aucune signature (seulement le ménologème).

8) Les copistes agirent ainsi, parce que Verković cherchait partout des monuments du glorieux passé serbe, pour les envoyer à Belgrade.

9) Il est difficile de dire si Verković fut la dupe du copiste G. Ioannides ou s'il était d'accord avec celui-ci.

Nous pensons que notre article contribuera à éclaircir le mystère de ces diplômes si embrouillés et si intéressants pour l'histoire du droit et des institutions de Byzance et de de la Serbie au xiv<sup>e</sup> siècle.

Ces diplômes eurent la chance d'attirer en ces derniers temps l'attention de la science. Par une curieuse coïncidence, Mr. le professeur Kyriakides publia un article (1) sur le même sujet en même temps que nous, en tâchant aussi de résoudre les problèmes de chronologie et de provenance posés par ces actes. Enfin, Mr. le professeur Dölger nous écrit qu'il prépare aussi depuis longtemps un article sur ces diplômes.

Mr. Dölger déclare que toutes ses investigations à Serrès, Athènes et Sofia pour trouver le code (ou les codes) original, disparu, sont restées été sans résultat. Pour étudier les diplômes ne question, on doit se borner aux copies de Vienne (cod. Hopf) et de Belgrade (cod. Verković).

Nous sommes donc heureux de signaler que la Bibliothèque Nationale de Belgrade possède encore une copie d'actes de Menoikeon, qui confirme les résultats de notre article et qui donne quelques nouveaux renseignements précieux.

Mr. Svetozar Matic, conservateur de la Bibliothèque, attira notre attention sur le ms. n<sup>o</sup> 615, qui parvint à la Bibliothèque dans ces derniers temps, comme don du Ministère des

(1) Στ. Κυριακίδης, *Τὰ χρυσόβουλλα τῆς παρὰ τὰς Σέρρας μονῆς τοῦ Προδρόμου*. Mélanges Sp. Lambros, Athènes, 1934, p. 529-544.

Affaires Étrangères. C'est pourquoi ce manuscrit n'a pas été connu de St. Novaković, quand il s'occupa, en 1893, des diplômes de Menoikeon (1).

Ce manuscrit grec, écrit en 1862 au couvent de Menoikeon, a une grande valeur, quoiqu'il ne contienne qu'une partie des diplômes en question.

La provenance du manuscrit est expliquée par une lettre en grec, adressée à Jovan Ristić, le ministre de Serbie à Constantinople; cette lettre a été écrite au mois de mars 1862, à Constantinople, par le moine Théodosios, dikaios du monastère de Menoikeon (2). Le moine s'adresse au nom du monastère au diplomate serbe; il lui raconte que le couvent possède deux vieux codes manuscrits, d'après lesquels on voit que le monastère avait été sous la tutelle de saint Stefan, roi de Serbie et de Roumanie (τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ κράλη καὶ αὐτοκράτορος Σερβίας καὶ Ῥωμανίας) et de sa femme Hélène, fille d'Andronic le Vieux Paléologue (3). Il dit que le savant archimandrite de l'ambassade russe à Athènes (le P. Antonin) certifia l'antiquité de ces codes. Il raconte qu'on voit encore dans le monastère la grande fresque, représentant Dušan, sa femme et son fils. Ces vieilles traditions lui donnent le courage de s'adresser au ministre de la Serbie fraternelle, pour le prier d'avoir souci du pauvre monastère.

Le manuscrit en question contient 86 pages de papier de grand format (33,8 × 20,8 cm.), brochées dans une feuille de carton noir.

A. Les 8 premières pages sont vides et ne portent aucune numérotation.

B. Suit une feuille, portant le titre calligraphié (avec de nombreuses majuscules) :

(1) C'est pourquoi il n'est pas mentionné dans le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Belgrade*, imprimé en 1903 par L. STOJANOVIĆ (en serbe).

(2) La lettre, écrite sur une double feuille de papier (34 × 21 cm.), est jointe au manuscrit.

(3) On voit que les moines oublièrent l'histoire: la femme de Dušan, Hélène, était bulgare d'origine. La fille d'Andronic II, mentionnée dans les actes de Menoikeon, était Simonida, la femme infortunée du roi Milutin, grand-père de Dušan.

*Ἔσα Χρυσοβούλλων καὶ Προσταγμάτων*  
 (viennent alors les mots : ἐκ τῶν δύο ἀρχαίων κω-  
 δίκων, ajoutés d'une autre main)  
*τῆς παρὰ Σέξρας τῆς Μακεδονίας Ἱερᾶς Βασιλικῆς*  
*καὶ Σταυροπηγιακῆς Μονῆς τοῦ Τιμίου Προφήτου*  
*Προδρόμου καὶ Βαπτιστοῦ Ἰωάννου*  
 1862 24 ἰανουαρίου.

Le verso reste vide.

C. Ensuite 30 pages d'un papier jaunâtre, numérotées de 1 à 30, contiennent les copies de 17 diplômes grecs. Sur la 1<sup>e</sup> page, scellée du grand sceau du monastère de St Jean-Baptiste (en noir), nous trouvons un titre abrégé :

*Ἔσα Χρυσοβούλλων καὶ Προσταγμάτων*  
*τῆς ἱερᾶς Βασιλικῆς καὶ Σταυροπηγιακῆς Μονῆς*  
*τοῦ Τιμίου Προδρόμου.*

*Ἔσα Χρυσοβούλλων καὶ Προσταγμάτων*  
*Στεφάνου τοῦ Βασιλέως*  
*Κράλλη Σερβίας.*

Les diplômes du tsar serbe sont numérotés de 1 à 7. Ce sont :

I (p. 1-6). Le chrysobulle connu, délivré par Dušan, encore roi, en octobre 1345 au monastère de Menoikeon (*Acta Graeca* V, p. 111-114, N<sup>o</sup> XVI ; Sathas I, 234-239 ; code N<sup>o</sup> 95, N<sup>o</sup> 1). La date y est en toutes lettres <sup>(1)</sup>. La signature était : *Ἐίχε καὶ δι' ἐρυθρῶν γραμμάτων τὸ « Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς κράλλη καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας ».*

II (p. 6-7). Sous le titre *Ἔ τ ε ρ ο ν*. N<sup>o</sup> 2, nous trouvons le chrysobulle sans date, délivré par Dušan empereur à sa tante Irène Choumnos Paléologue. Dans la marge de la page 6 se trouvent ces mots notés d'une main de vieillard : *σελις κώδικος 51*. La fin du chrysobulle est copiée ainsi : *ὡς ὁ παρὼν Χρυσόβουλλος λόγος τῆς βασιλείας μου διορίζεται — (ἐλλείπει). — Ἐίχε καὶ ὑπογραφήν σερβικὴν δι' ἐρυθρῶν γραμμάτων τῆς βασιλικῆς καὶ θείας χειρὸς τὸ « Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας ».* (cf. A. Gr. V, 115 ; N<sup>o</sup> XVII ; code 95, N<sup>o</sup> 2).

III (p. 7-8). *Ἔ τ ε ρ ο ν*. N<sup>o</sup> 3. *σελις κώδ. 194*.

(1) Le mot *χρυσόβουλλος* y est quatre fois écrit en majuscules.

C'est le chrysobulle délivré par l'empereur Dušan, au mois de mai 1352, à kyr-Phokopoulos (A. Gr. V, 132, N° XXXIV ; code 96, N° 20). La date y est exacte, écrite en toutes lettres : *τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ ὀκτακοσιοστοῦ ἑξηκοστοῦ* (1) *ἔκτου ἔτους*. La signature de Dušan y est donnée exactement comme dans A. Gr. p. 133.

IV (p. 8-9). *Υψηλὸς ὄρισμὸς αὐτοῦ*. N° 4. *σελ. κώδ. 128*.

C'est l'ordonnance de Dušan roi, permettant aux moines de Menoikeon de placer des hommes libres sur les biens du monastère (A. Gr. p. 121-122, N° XXIII ; code 95, N° 9). Le texte est le même que dans la copie de Ioannides (2) ; mais la date se lit autrement : *μηνὶ σεπτεμβρίῳ ἰνδικτιῶνος τετάρτης*. La signature y a aussi une autre tournure : « *Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς κράλλης καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας* », tandis que la copie de Ioannides ne donne qu'un modeste « *Στέφανος κράλλης* ».

V (p. 9-10). *Πρόσταγμα*. N° 5. *σελ. κώδ. 162*.

C'est le prostagme de Dušan roi confirmant au monastère de Ste Anastasie Pharmacolytrie le don des deux frères Kyriauloi (A. Gr. p. 127-128, N° XXIX ; code 96, N° 14). Le copiste indique que la fin du prostagme avait été abîmée ; il copia : *τὸ παρὸν πρόσταγμα τῆς κραλλότητός μου δι' ἀσφάλειαν ... (ἐλλείπει)*. C'est pourquoi ce prostagme manque complètement de ménologème. Tout de même, le copiste y signale une signature assez peu vraisemblable de Dušan roi : *Ἔιχε καὶ δι' ἔρυθρῶν γραμμάτων τῆς βασιλικῆς χειρὸς τό · « Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς κράλλης καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας »*.

VI (p. 10-11). *Ἔτερον*. N° 6. *σελ. κώδ. 162*.

C'est le prostagme de Dušan basileus confirmant en 1352 au même monastère de Ste Anastasie la propriété du bien Ostrina (A. Gr. V, 131-132, N° XXXIII ; code 96, N° 15). Le nom du logothète, manquant dans la copie de Ioannides (3), y

(1) Le mot *ἑξηκοστοῦ* a été écrit par une autre main, sur la ligne.

(2) Les mêmes mots [*χωρίον*] et [*ἀνθρώπους ἐλευθέρους*] omis par Ioannides et rétablis par Miklosich, y manquent aussi et sont remplacés par des pointillés (cf. A. Gr. V, p. 122).

(3) Il manque complètement dans la copie de Hopf (A. Gr. 132) ; dans le code 96 de Belgrade, il n'y a que la majuscule Γ...

est donné en toutes lettres : *Γεώργιος*. C'est le logothète bien connu du tsar Dušan, qui fut en fonctions depuis 1346 jusqu' en 1355, et qui fut un des auteurs du Code Dušan. La date y est indiquée en toutes lettres : *μηνὶ φεβρουαρίῳ ἰνδικτιῶνος πέμπτης*, après quoi le copiste mentionne la signature, tout comme dans le prostagme précédent (...*κράλλης καὶ αὐτοκράτωρ*, etc.).

VII (p. 11-12). *Ἐτεροῦ*. N° 7. κώδ. σελ. 194.

C'est le prostagme de Dušan empereur, délivré en avril 1346 à kyr-Georges Phokopoulos (A. Gr. 129-130, n° XXXI ; code 96, N° 19). Le nom du képhalé, mal déchiffré dans la copie de Hopf, y est donné en toutes lettres : *κυρίου Μιχαήλ Ἀβραμπάκη* ; de même la date : *μηνὶ ἀπριλλίῳ ἰνδικτιῶνος δεκάτης τετάρτης*. La signature y est stylisée autrement que dans la copie de Hopf-Ioannides : *Εἶχε καὶ ὑπογραφήν δι' ἐρυθρῶν γραμμάτων τῆς βασιλικῆς χειρὸς τό · « Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας »*.

Ainsi, il n'y a que sept diplômes portant les signatures d'Étienne Dušan. Les actes suivants sont attribués à Andronic II. Sur la même page 12, nous trouvons une rubrique :

*Ἰσα Χρυσοβούλλων καὶ Προσταγμάτων*

*Ἀνδρονίκου τοῦ Πρεσβυτέρου τοῦ Παλαιολόγου,*

qui contient encore sept diplômes.

VIII (p. 12-15). N° 1. σελ. κώδ. 160.

C'est le chrysobulle d'Andronic II en faveur du monastère de Menoikeon, délivré en juin 1321 sur l'intervention de sa fille Simonida, reine de Serbie (A. Gr. p. 92-94, N° 4 ; code 94, N° 3). La date et la signature sont les mêmes que dans la copie de Ioannides.

IX (p. 15-18). *Πρόσταγμα αὐτοῦ*. N° 2. σελὶς κώδ. 120.

C'est le prostagme adressé au képhalé de Boléros et de Mosynopolis, kyr-Théodore Paléologue au sujet de Monospiti et attribué dans les copies de Ioannides à Dušan (A. Gr. 117-119, N° XX ; code 95, N° 6). Nous avons déjà exposé les raisons pour lesquelles ce prostagme doit appartenir à Andronic II. (1). Le copiste de 1862 y signale un ménologème abî-

(1) *Byzantion*, IX, p. 303.



mé : *Μηνὶ ἀπριλίῳ* — (*ἐλλείπει*), mais en outre une signature d'Andronic II, fort inattendue : « *Ἔῤχε καὶ δι' ἐρυθρῶν γραμμάτων τῆς βασιλικῆς χειρὸς τό · Ἀνδρόνικος ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων ὁ Παλαιολόγος* ».

X (p. 18-19). *Ἔ τ ε ρ ο ν*. N° 3. σ. κ. 121.

C'est le prostagme adressé au domestikos Jean Tarchaniote sur le même sujet et aussi attribué à Dušan dans les copies de Ioannides (A. Gr. p. 119-120, N° XXI ; code 95, N° 7). De nouveau le copiste mentionne ici un ménologème abîmé : *Μηνὶ δεκεμβρίῳ* — (*ἐλλείπει*), avec une signature en toutes lettres, de la main impériale, comme sur le prostagme précédent.

XI (p. 20-22). *Ἔ τ ε ρ ο ν*. N° 4. σελὶς κώδ. 23.

C'est le prostagme adressé au grand tzaousès Alexis Tzampakon, képhalé de Serrès, et attribué à Dušan dans la copie de Ioannides. Il manque dans le code de Hopf et n'est édité que par Florinski (*Pamjatniki*, Suppl. VIII β' ; code 96, N° 23). Encore une fois le copiste mentionne un ménologème abîmé : *μηνὶ ἰουλίῳ* — (*ἐλλείπει*) avec le même grand seing impérial d'Andronic II Paléologue.

XII (p. 22-23). *Ὁ ρ ι σ μ ό ς*. N° 5. σελ. κώδ. 126.

C'est l'ordonnance en faveur du monastère de Menoikeon, attribuée à Dušan dans la copie de Ioannides, qui est aussi éditée par Florinski (*ibid.* VIII ζ' ; code 96, N° 28). Le copiste y signale un ménologème en règle : *Μηνὶ νοεμβρίῳ ἰνδικτιῶνος ἐννάτης*, mais au surplus le grand seing d'Andronic II Paléologue.

XIII (p. 23-24). *Π ρ ό σ τ α γ μ α*. N° 6. σελὶς κώδ. 146.

C'est le prostagme, confirmant au monastère de Menoikeon la possession du metochion de Ste Barbe à Bernarous, attribué à Dušan dans les deux copies de Ioannides (A. Gr. p. 127, N° XXVIII ; code 95, N° 13). Ici le prostagme porte, au lieu de la signature d'Étienne Dušan et du ménologème : « octobre VI ind. » — une autre date : *μηνὶ νοεμβρίῳ ἰνδικτιῶνος τρίτης*, et le grand seing d'Andronic II Paléologue, rédigé dans les mêmes termes que dans les diplômes précédents.

XIV (p. 24-25). *Ἔ τ ε ρ ο ν*. N° 7. σελὶς κ. 147.

C'est un prostagme tout à fait inconnu qui manque dans les deux copies de Ioannides et, par conséquent, dans les

éditions de Miklosich-Müller et de Florinski. Par cet acte, l'empereur Andronic II confirme au monastère de Menoikeon la possession de deux *αδλάκια* dans le même bien Bernarous, mentionné dans le prostagme précédent. Comme ce dernier acte, ce prostagme est délivré sur la prière de la fille bien-aimée de l'empereur, la reine de Serbie, Simonida. Puisque ces deux diplômes assez semblables se suivaient dans le vieux code (p. 146 et 147), il est sûr que Ioannides, en faisant la copie, sauta de la fin du premier prostagme à la conclusion du second. C'est justement ce second prostagme qui porte le ménologème : *μηνὶ ὀκτωβρίῳ - (ἐλλείπει)*. Le copiste y signale encore le grand seing d'Andronic II, ce qui est peu vraisemblable.

XV (p. 25-28). " *Ἰσα χρυσοβούλλων καὶ προσταγμάτων τοῦ βασιλέως Ἀνδρονίκου τοῦ Νεωτέρου τοῦ Παλαιολόγου, σελ. κ. 166.*

C'est le chrysobulle d'Andronic III délivré en juin 1321 au monastère de Menoikeon sur la prière de sa tante, la reine de Serbie (A. Gr. p. 94-97 ; cod. 94, N° 4). Le grand seing d'Andronic III y est mentionné en toutes lettres.

XVI (p. 28-29). *Πρόσταγμα* (1).

C'est un ordre adressé au grand tzaousès Alexis Tzampakon, képhalé de Serrès, en faveur du monastère de Menoikeon, qui manque dans la copie de Hopf (Florinski, Suppl. VIII γ' ; code 96, N° 24). Il avait été attribué, sans raison, à Dušan dans le code de Belgrade. Ici le copiste le tient avec raison pour un acte d'Andronic II. Il y mentionne le ménologème : *Μηνὶ ἰουλίῳ ἰνδικτιῶνος ἐννάτης* et, au surplus, le grand seing : « *Ἀνδρόνικος ἐν Χριστῷ... ὁ Παλαιολόγος* ».

XVII (p. 29-30). " *Ἐτερον* (ajouté : *Ἀνδρονίκου τοῦ βασιλέως τοῦ Πρεσβυτέρου τοῦ Παλαιολόγου*). C'est un prostagme adressé au képhalé de Boleros et de Mosynopolis, kyr-Andronic Cantacuzène, qui a été attribué à Dušan dans les copies de Ioannides (A.Gr. 133-134, N° XXXV ; code 96, N°16). Nous avons déjà démontré que ce prostagme, qui portait soi-disant la signature *Στέφανος κράλλης Σερβίας καὶ Ῥωμανίας*, doit appartenir à Andronic II et peut être daté du mois de

(1) Les pages du vieux code ne sont plus citées.

septembre 1322 <sup>(1)</sup>. Nous voyons que le copiste officiel, après avoir pensé que c'était un acte d'Andronic III, l'attribua en fin de compte à Andronic II. Il y signala un ménologème : *Μηνὶ σεπτεμβρίῳ ἰνδικτιῶνος ἕκτης*, et, en outre, le grand seing : « Ἀνδρόνικος... ὁ Παλαιολόγος ».

XVIII (p. 30). *Πρόσταγμα (τοῦ Νεωτέρου)*.

Nous ne trouvons sous cette rubrique que trois lignes en bas de la page : *Ἐπεὶ οἱ μοναχοὶ τῆς σεβασμίας μονῆς τοῦ τιμίου ἐνδόξου προφήτου Προδρόμου καὶ Βαπτιστοῦ Ἰωάννου τῆς κατὰ τὸ ὄρος...* C'est le commencement du prostagme sur Keranitzza (A. Gr. p. 129-130, N° XXX : code 96, N° 17), attribué à Dušan dans les copies de Ioannides, mais qui appartient sûrement à Andronic II, puisque « son grand-père le basileus » y est mentionné. Le copiste officiel pensait aussi que c'était un prostagme d'Andronic II et, puisque cet acte ne devait présenter aucun intérêt pour les Serbes, il raya les trois lignes commencées.

D. Après ces 30 pages sur papier jaunâtre, nous voyons 28 pages sur un autre papier tout blanc, qui manquaient de numéros, mais que nous avons numérotées de 31 à 58.

XIX. A la page 31, nous trouvons cette rubrique : *Χρυσόβουλλον τοῦ Στεφάνου ἤτοι πρόσταγμα*, d'une écriture très mauvaise et peu lisible. C'est le prostagme du roi Dušan, adressé à son képhalé Raïko, (Flor. VIII α' ; code 96, N° 22). On voit que ce prostagme intéressant ne se trouvait pas dans le « vieux code », mais fut conservé comme un acte original abîmé et peu déchiffrable. C'est pourquoi il avait été copié trois fois dans le code 96 (aux pages 94-96, 133 et 134-136). Le nouveau copiste donna aussi une version incomplète, mais quelquefois plus heureuse que ses confrères de 1856. Il sera donc intéressant de publier cet acte d'après toutes ses versions.

XX (p. 31).. *Ἐτερον πρόσταγμα τοῦ βασιλέως κυροῦ Στεφάνου.*

La même main commença à déchiffrer encore un acte com-

(1) *Byzantion*, IX, p. 308 ; M. KYRIAKIDES (*o. c.*, 524) le place en 1323, mais il oublie que l'année 6831 (ind. vi) commençait en septembre 1322.

plètement inconnu, délivré par Dušan roi. Elle n'écrivit que quatre lignes : *Περὶ τῶν ἀδλακίων <καὶ> τῶν σανδαλίων.*

[rayé : *Ἐπειδὴ ὁ] ἡγούμενε τῆς σεβασμίας μονῆς τοῦ Χειλανδαρίου, κύριε Καλλίνικε, οἱ μοναχοὶ τοῦ τιμίου Προδρομοῦ ἀνῆγγειλαν εἰς τὴν Κραλότητά μου ὅτι καταδυναστεύονται παρὰ τοῦ (?) εἰς τὰ σανδάλια ἄπερ ἔχουσιν... (1).*

Ce prostagme aujourd'hui disparu, adressé par Dušan roi à l'higoumène de Chilandari, devait sans doute résoudre un différend entre les moines de Menoikeon et ceux de Chilandari.

Il est bien dommage que cet acte se soit perdu sans traces.

La page 32 est restée vide.

A partir de la page 33, nous trouvons une *Σημείωσης ἐκ τῶν ὀπισθεν χρυσοβούλλων ἐκ τῶν τοῦ κυροῦ Στεφάνου κράλη τῆς Σερβίας καὶ Ῥωμανίας*, écrite d'une nouvelle écriture plus lisible (p. 33-39). On y trouve des données intéressantes sur les antiquités du monastère (qui ont été en partie répétées dans la lettre du dikaios Théodosios au ministre Ristić). Ce chapitre décrit de nouveau les deux « vieux codes » qui contenaient les copies du typikon, des diplômes du roi Stefan et des Andronic, des sigillia et d'autres documents. Nous apprenons que les originaux des diplômes étaient perdus depuis longtemps et qu'en 1862 il ne restait que quatre chrysobulles originaux.

Les observations relatives à chaque diplôme présentent quelquefois des remarques sur la position des propriétés mentionnées, perdues par le monastère sous le joug des Ottomans.

La page 40 reste vide.

Les pages 41 et 43 sont occupées par une liste de moines, se trouvant en 1862 au monastère de Menoikeon.

Les pages 42 et 44-58 sont vides.

E. Les pages 59-78 sont de nouveau numérotées et écrites sur le même papier jaunâtre que les pages 1-30. Elles contiennent les copies des inscriptions se trouvant au mona-

(1) On voit que le copiste déchiffrait à peine l'original peu lisible. Il écrivit d'abord : *Ἐπειδὴ ὁ ἡγούμενος τῆς etc. κύρος Καλλίνικος καὶ*, puis il changea tout cela et mit les substantifs au vocatif.

stère de Menoikeon. *Ἴσον τοῦ συνόλου τῶν σωζομένων εἰσέτι καὶ μὴ ἐπιγραφῶν ἐντὸς καὶ ἐκτὸς τῆς Ἱερᾶς Μονῆς κατὰ τὰ ἐν τῇ περιοχῇ αὐτῆς κείμενα περίξ Παρεκκλήσια.* Il y a des inscriptions de diverses dates (a. 1803, 1805, 1830, 1854, etc.). La plus ancienne est l'építaphe d'*Ἀθανασίου Μασγιδᾶς*, de l'an 1326 (6844). Ces inscriptions occupent les pages 59-71 ; l'écriture est élégante et bien lisible.

Enfin, à la p. 72, nous trouvons la table des matières :

*Πίναξ τῶν ἐμπεριεχομένων*, qui présente quelque intérêt. On y trouve mentionnés tous les diplômes de Dušan et des deux Andronic, le Vieux et le Jeune. Mais voici qu'après la rubrique : *Πρόσταγμα τοῦ Νεωτέρου* — σ. 30, nous trouvons : *Ἱστορία τῆς Ἱερᾶς καὶ σεβασμίας βασιλικῆς καὶ σταυροπηγιακῆς μονῆς τῆς ἐπ' ὀνόματι τιμωμένη τοῦ τιμίου Προδρόμου καὶ Βαπτιστοῦ Ἰωάννου περιλαμβάνουσα καὶ τὸν βίον τοῦ Κτίτορος αὐτῆς Ἰωακείμ μητροπολίτου Ζιχνῶν* — σ. 32 ;

*Ἴσον τοῦ συνόλου τῶν σωζομένων* — σ. 59.

Nous voyons donc que le manuscrit avait un autre contenu quand il fut confectionné le 24 janvier 1862. Il contenait, sur les pages 32-58, l'histoire du monastère de Menoikeon et la vie de son fondateur, le métropolitain Ioachim. Mais quelque'un (l'higoumène du monastère ou le dikaios Théodosios) décida de supprimer ces parties pour certaines raisons et de les remplacer par des observations sur les diplômes copiés. C'est alors (en février 1862) que les pages 31-58 ont été enlevées et remplacées par des pages de papier blanc, qui ne ressemblent aucunement au papier jaunâtre des autres parties du manuscrit et qui n'ont même point reçu de numérotation, tandis que les autres parties ont conservé la leur. Sur ces nouvelles pages on écrivit à la hâte la *Σημείωσις*, qui resta insuffisante, parce qu'elle n'occupe que 9 pages, laissant toutes les autres vides.

Ce manuscrit, parvenu dans les mains du ministre Ristić au mois de mars 1862, fut probablement déposé au Ministère des Affaires Etrangères, où il resta un demi-siècle sans aucun effet. Il est à noter que, quand A. Petroniević imprima en 1869 et en 1871 à Belgrade les traductions de 28 diplômes attribués à Dušan, il n'avait aucune connaissance de ce manuscrit.

Cependant ce manuscrit corrige sensiblement les données des copies de Ioannides.

Le plus surprenant est ceci : tandis que Ioannides trouva en 1856 dans les actes du monastère 28 diplômes qu'il attribua à Dušan <sup>(1)</sup>, l'enquête officielle de 1862 n'y trouva que 8 diplômes de ce roi. Et ces huit diplômes sont justement ceux que nous avons pensé pouvoir attribuer à Dušan. Ce sont :

1. Le grand chrysobulle d'octobre 1345, qui est hors de doute.

2. Le chrysobulle sans date, en faveur d'Irène Choumnos Paléologue. M. Kyriakidès l'attribue à Andronic III, comme neveu de cette Irène. Il faut dire qu'en écrivant notre article précédent, nous avons aussi pensé d'abord à Andronic III ; mais peu à peu, après avoir analysé le formulaire de ce chrysobulle, nous nous sommes convaincu qu'il déroge aux règles byzantines et que c'est plutôt un acte de la chancellerie serbe. Voici que la copie officielle de 1862 y mentionne la même signature *en serbe* (ὕπογραφήν σερβικήν) d'Étienne Dušan, qui est signalée dans les copies de Hopf et de Ioannides. Nous pouvons donc croire que cette signature se trouvait vraiment sur l'original.

3. Le chrysobulle de 1352 en faveur de Phokopoulos, qui est aussi hors de doute ; il portait une signature grecque de Dušan, qui est signalée également dans toutes les copies.

4. L'ordonnance de Dušan roi pour Menoikeon, qui porte le « Krallotès mou » dans le texte et une signature de ce roi (*courte* chez Ioannides, *longue* dans la copie de Ristić).

5. Le prostagme pour Ste-Anastasie, reconnaissable par son « Krallotès mou ». De nouveau, Ioannides y ajoute une signature *abrégée*, la copie de Ristić, une signature *longue*.

6. Le prostagme de 1352 (ind. V) pour Ste-Anastasie, dans lequel le nom du logothète Georges atteste sa provenance serbe. De nouveau, la copie de Ristić mentionne une signature *longue* de Dušan, tandis que la copie de Ioannides n'en a pas du tout.

(1) Dont 17 auraient porté sa signature (cod. 95, n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 13 ; cod. 96, n<sup>os</sup> 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22).

7. Le prostagme d'avril ind. XIV (= 1346) pour Phokopoulos ; les deux copies y signalent la grande signature de Dušan, mais en termes différents.

8. Le prostagme pour Raïko, reconnaissable par son « Krallotès mou ». Les deux copies y mentionnent la même signature brève de Dušan.

Tous les autres prostagmes que Ioannides attribuait au tsar Dušan, ne sont pas même mentionnés dans la copie officielle de 1862. Rappelons-nous que Ioannides avait soi-disant vu des signatures du tsar Dušan sur ces documents : une signature pompeuse sur les actes n<sup>os</sup> 5, 13, 16, 21 de son recueil, une signature plus courte sur les prostagmes n<sup>os</sup> 7, 17, 18, et une signature toute brève sur les actes n<sup>os</sup> 3, 4 et 8. Les copistes de 1862 ne remarquèrent point ces dix signatures pour la simple raison qu'elles n'existaient point, qu'elles étaient dues à la liberté prise par Ioannides.

Nous savons que Ioannides attribua à Dušan encore 11 diplômes sans aucune signature, que nous avons signalés comme n'appartenant point au monarque serbe (ce sont les n<sup>os</sup> 6, 10, 10a, 11, 12, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 de la copie de Ioannides). De nouveau, les copistes de 1862 démentent Ioannides et confirment notre hypothèse ; il paraît qu'ils avaient des raisons sérieuses pour le faire.

Ils firent plus consciencieusement leur analyse. Après avoir examiné les codes du monastère, ils enrôlèrent quelques actes (que Ioannides attribuait à Dušan) dans la série des actes des basileis grecs qui pourraient intéresser le diplomate serbe. Ils le firent pour les actes n<sup>os</sup> 6, 7, 23, 28, 13, 24, 16 et 17 de Ioannides (N<sup>os</sup> IX-XIV et XVI-XVII de cet article).

Mais, chose curieuse, tandis que Ioannides signalait sur ces prostagmes la signature de Dušan (n<sup>os</sup> X, XIII, XVII, XVIII) ou aucune signature, les copistes de 1862 y trouvent partout le grand seing du basileus byzantin (d'Andronic II sur les n<sup>os</sup> IX-XIV et d'Andronic III sur les n<sup>os</sup> XVI et XVII).

Nous voyons donc que les copistes officiels de 1862 étaient beaucoup plus réservés que Georges Ioannides en 1856. Ils n'attribuèrent à Dušan que trois chrysobulles et cinq prostagmes, que notre analyse de 1934 lui attribua aussi. Mais, tout de même, ils firent presque la même faute que

Ioannides. Celui-là mettait librement des signatures variées de Dušan sur ses copies des prostagmes d'Andronic qui ne portaient sans doute aucune signature. Ces copistes se gardèrent de le faire, mais en copiant des prostagmes authentiques de Dušan, ils se donnèrent la liberté d'y accoler des grands seings de Dušan, quoique Ioannides n'y signalât que la brève signature « *Στέφανος κράλλης* » qui est plus vraisemblable (ou même aucune signature).

Ils firent la même chose avec les prostagmes d'Andronic II et III. Nous avons démontré que ces prostagmes ne devaient porter aucun seing, mais seulement le ménologème. Cependant Ioannides y accolait quelquefois des signatures de Dušan. Les copistes de 1862 y mettent partout le grand seing d'Andronic II et III, copié sur celui de leurs chrysobulles et bien inattendu sur des prostagmes.

On voit donc que les signatures suspectes ne se trouvaient point sur les prostagmes, copiés dans les « vieux codes » du monastère. Mais les copistes de 1856 et de 1862 prirent la liberté d'y ajouter audacieusement des signatures variées, ce qui donna beaucoup de mal aux commentateurs de ces actes. Ce n'est que l'heureuse trouvaille de toutes ces copies et leur confrontation qui nous permettent de résoudre l'énigme et de rendre *suum cuique* : à Dušan ce qui est vraiment à lui, et aux basileis byzantins les prostagmes qu'ils ont délivrés au couvent de Menoikeon.

*Belgrade, avril 1935.*

A. SOLOVIEV.

---



APPENDICE.

*Protagme inédit d'Andronic II en faveur du monastère de St Jean-Baptiste à Menoikeon (octobre 1322?).*

(Copie de l'an 1862 dans le code n° 615 de la Bibl. Nat. de Belgrade, p. 24-25).

“ Ε τ ε ρ ο ν . N° 7. σ. κώδ. 147.

Ἐπει οἱ ἐνασκούμενοι μοναχοὶ τῇ ἐν τῷ ὄρει τοῦ Μενοικέως διακειμένη σεβασμία μονῇ τῆς ὑψηλοτάτης κραλλαίνης Σερβίας καὶ περιποθήτου θυγατρὸς τῆς βασιλείας μου τῇ εἰς ὄνομα τιμωμένη τοῦ τιμίου ἐνδόξου προφήτου Προδρόμου καὶ Βαπτιστοῦ Ἰωάννου ἀνέφερον, ὅτι πρόσεσι τῇ κατ' αὐτοὺς ταύτῃ σεβασμία μονῇ μετὰ τὴν ἄλλαν ὃν κέκτηται καὶ εἰς τὸ περὶ τὴν παραλιμνίαν τοῦ Στρυμόνος (sic) εὐρισκόμενον ζευγηλατεῖον τῆς βασιλείας μου καλούμενον Βερνάρους ἀλάκια δύο, ὑπὲρ ἐν καὶ τελοῦσι κατ' ἔτος εἰς τὸ κύρος τοῦ τοιούτου ζευγελατείου νομίματα β' καὶ παρεκλήτευσαν τὴν βασιλείαν μου, ἵνα γένηται ἐκκοπὴ τοῦ τοιούτου τέλους, καὶ διατηρῶνται ἀνώτερα τῆς τοιαύτης δόσεως, τὴν παράκλησιν αὐτῶν προσδεξαμένη ἢ βασιλεία μου τὸ παρὸν ἐπιγορηγεῖ αὐτοῖς πρόσταγμα, δι' οὗ καὶ διορίζεται διατηρεῖσθαι τὰ εἰρημένα ἀλάκια ἐλεύθερα τῆς τοιαύτης δόσεως καὶ μὴ εὐρίσκειν αὐτὰ παρὰ τοῦ κατὰ καιρὸν εὐρισκομένου εἰς δουκατὴν περὶ τὴν παραλιμνίαν τοῦ Στρυμόνος (sic) ζευγελατείου τῆς βασιλείας μου τούτου ἔνεκα τὴν τυχοῦσαν διενόχλησιν · ἐπὶ τούτῳ γὰρ ἐγένετο καὶ τὸ παρὸν πρόσταγμα τῆς βασιλείας μου μηνὶ ὀκτωβρίῳ — (ἐλλείπει) (1).

Ἔιχε καὶ δι' ἐρυθρῶν γραμμάτων τῆς βασιλικῆς χειρὸς τὸ · « Ἀνδρόνικος ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων ὁ Παλαιολόγος ».

(1) Le copiste de 1862 n'a pas déchiffré l'indiction. Mais le copiste de 1856 (Ioannides, n° 13) qui a passé du corps du prostagme précédent (A.Gr., V, p. 126, n° xxvii) au ménologème de ce prostagme, donna la date : μηνὶ ὀκτωβρίου ς'. Si nous lisons cette date : octobre VI ind., nous devons dater ce prostagme du mois d'octobre 1322 (puisque Simonida était trop jeune en 1307, et qu'en 1337 Andronic II était déjà mort.)

## NOTE COMPLÉMENTAIRE

## I

Après avoir envoyé cet article à la rédaction de *Byzantion*, nous eûmes la bonne fortune de visiter l'agréable ville de Serrès et le couvent de Menoikeon, dans les premiers jours du mois de septembre 1935.

Le monastère ne possède plus, actuellement, aucun diplôme, aucun manuscrit. Au dire des moines, tout a été emporté par des militaires bulgares en 1918; les manuscrits auraient même été brûlés.

Cependant le « grammateus » du monastère, l'aimable père Gabriel, mit à notre disposition un livre rare, le *Προσκυνητάριον τῆς ἐν Μακεδονίᾳ παρὰ τῇ πόλει Σερρῶν σταυροπηγιακῆς ἱερᾶς μονῆς τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Προδρόμου, συνταχθὲν παρὰ τοῦ Χριστοφόρου ἱεροδιδασκάλου καὶ ἡγουμένου αὐτῆς. Ἐν Λειψία, s. a.*

Ce livre, soi-disant imprimé à Leipzig (pour dépister la censure turque), a vu le jour à Serrès en 1904. On dit que toute l'édition a péri pendant l'incendie de la ville en 1913; il n'y a plus d'exemplaire en vente.

L'higoumène Christophore (mort en 1916, à l'âge de 90 ans) y rassembla des données précieuses sur l'histoire du monastère et de ses codes.

Il nous dit qu'au commencement du xx<sup>e</sup> siècle, le monastère possédait encore deux vieux codes, qu'il désigne comme les codes *A'* et *B'*. Le premier a été commencé en 1344 et contenait le typikon et les copies des diplômes officiels (1).

Le second a été commencé en 1356, quand on écrivit 210 pages, contenant des actes de donations privées. Il a été prolongé ensuite

(1) Δύο ἀρχαῖοι ἐπὶ χάρτον Κώδικες, τῶν ὁποίων ὁ μὲν πρῶτος περιέχει ἀντίγραφον διοργανισμοῦ κοινοβιακῆς ζωῆς συνταχθέντος καὶ εἰσαχθέντος εἰς τὴν Μονὴν ὑπὸ τὸ ὄνομα Τυπικὸν παρ' αὐτοῦ τοῦ δευτέρου καὶ κυρίως Κτίτορος αὐτῆς τοῦ ἀοιδίμου Μητροπολίτου Ζιχνῶν Ἰωακείμ φέροντος, ἐν τέλει καὶ τὴν ὑπογραφήν αὐτοῦ καὶ ἐπικυρωθέντος διὰ σιγιλλίου καὶ ὑπὸ τοῦ Πατριάρχου Ἑσαίου. Ἐργράφη δὲ περὶ τὸ ἔτος 1344 μ. Χρ. Προσκυνητάριον, p. 1.

jusqu'en l'an 1800 ; il contenait aussi quelques copies de chrysobulles, de sigillia de patriarches, des sentences judiciaires (1).

Les actes originaux étaient perdus pour la plupart. Il ne restait au commencement du xx<sup>e</sup> siècle que trois chrysobulles sur parchemin, dont deux d'Andronic II (a. 1309 et 1321) et un d'Andronic III, de l'an 1321 également. Ce sont les actes imprimés dans *A. Graeca* V, comme n<sup>os</sup> III, IV et V.

Il y avait encore beaucoup de documents des temps postérieurs : des firmans turcs, à partir de l'an 774 de l'hégire (1373 p. Chr.), des sigillia des patriarches de Constantinople depuis l'an 1698 ; cinq codes contenant des donations privées du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècle, etc.

Il est regrettable que toutes ces richesses se soient perdues dans ces dernières années.

L'higoumène Christophore inséra comme supplément à son œuvre un choix de diplômes (pages 85-107).

Ce sont : sept chrysobulles d'Andronic II et III, qui nous sont déjà connus :

- |        |                                 |                                    |
|--------|---------------------------------|------------------------------------|
| p. 85. | A'. Andronic II, juin 6817      | = Cod. Belgr. 94 n <sup>o</sup> 1. |
| p. 86. | B'. Andronic II, septembre 6826 | = B. 94 n <sup>o</sup> 2.          |
| p. 87. | Γ'. Andronic II, juin 6829      | = B. 94 n <sup>o</sup> 3.          |
| p. 88. | Δ'. Andronic III, juin 6829     | = B. 94 n <sup>o</sup> 4.          |
| p. 90. | E'. Andronic III, janvier 6837  | = B. 94 n <sup>o</sup> 8.          |
| p. 92. | ΣΤ'. Andronic III, mars 6840    | = B. 94 n <sup>o</sup> 9           |
| p. 94. | Z'. Andronic III, mars I ind.   | = B. 94 n <sup>o</sup> 10.         |

Un seul chrysobulle d'Étienne Dušan les suit ; c'est la grande donation du mois d'octobre 1345 (cod. Belgr. 95 n<sup>o</sup> 1) (2).

(1) Ὁ δὲ δεύτερος Κώδιξ, γραφεὶς ἀπ' ἀρχῆς μέχρι τῆς 210-ῆς σελίδος ἐν ἔτει 1356 μετὰ Χρ. κατὰ εἰκασίαν ἐπὶ τῶν αὐτῶν τεκμηρίων βασιζομένην, ἐκεῖθεν δὲ μέχρι τέλους κατὰ καιροῦς, διάφορους δι' ἀντιγραφῆς ἐν αὐτῷ τῶν ἐκάστοτε συντασσομένων ἐγγράφων, περιέχει πολλὰ καὶ ποικίλα ἔγγραφα ἀπὸ τοῦ ἔτους 1279 μετὰ μικρὰ ἢ μεγάλα διαλείμματα μέχρι τοῦ ἔτους 1800 μετὰ Χρ. οἷον πολλὰ ἄλλα αὐτοκρατορικὰ χρυσόβουλλα καὶ διατάγματα ἐκτὸς τῶν ἐν τῷ πρώτῳ Κώδικι ὑπαρχόντων, πατριαρχικά σιγίλλια, δικαστικὰς ἀποφάσεις, ἀπογραφὰς ἐπισήμων τῶν κτημάτων τῆς Μονῆς μετὰ τῶν κατοίκων αὐτῶν, ἐπιστολάς, πωλητήρια, δωρητήρια καὶ πρακτικὰ τῆς Μονῆς διάφορα, *ibid.*, p. 4.

(2) *Proskynetarion*, p. 94-97 = *Acta Graeca* V, p. 111-114.

Après cela viennent un firman du sultan Mourat de l'an 774 (en traduction grecque, p. 97) et dix prostagmes des souverains grecs :

- p. 97. Prostagme d'Andronic II, avril VIII ind. = Belgr. 94, n° 6 ;
- p. 97. Prostagme d'Andronic III, avril XII ind. = B. 94, n° 7 ;
- p. 98. 1<sup>er</sup> prostagme d'Andronic II sur Monospêta, avril VIII ind. = B. 95, n° 6 ;
- p. 99. 2<sup>e</sup> prostagme du même sur Monospêta, novembre IX ind. = B. 95, n° 7 ;
- p. 100. 3<sup>e</sup> prostagme du même sur Monospêta, août X ind. = B. 95, n° 8 ;
- p. 101. 1<sup>er</sup> prostagme d'Andronic II *περὶ τῆς ὀρικῆς*, juillet IX ind. = B. 96, n° 23 ;
- p. 102. 2<sup>e</sup> prostagme sur le même sujet, juillet IX ind. = B. 96, n° 24 ;
- p. 102. 3<sup>e</sup> prostagme sur le même sujet, nov. IX ind. = B. 96, n° 28 ;
- p. 103. 4<sup>e</sup> prostagme sur le même sujet, juillet X ind. = B. 96, n° 27.

Deux sigillia du patriarche Esaias (a. 1423) et du patriarche Callinic (a. 1698) achèvent cette série de documents.

Que trouvons-nous dans cette série de documents? Pas de textes nouveaux, mais quelques données intéressantes. Nous voyons (de même que dans le cod. Belgr. 615) quelques prostagmes qui ont été attribués à Dušan dans les cod. Belgr. 95 et 96 (et dans l'édition des A.G.4.). De nouveau, comme dans le cod. Belgr. 615, ces sept prostagmes sont attribués à Andronic II, et ils ne portent aucune signature impériale, mais seulement des ménologèmes en règle. De même que le copiste officiel de 1862, l'higoumène Christophore ne trouva sur ces prostagmes que des ménologèmes, et cependant il les attribua correctement à Andronic II.

Par exemple, le prostagme Belgr. 95 n° 7 porte dans les copies de Ioannides et de Hopf un grand seing de Dušan : *Στέφανος βασιλεὺς*, etc., *μηνὶ δεκεμβρίῳ θ'*. L'higoumène Christophore n'y a trouvé qu'un ménologème : *μηνὶ νοεμβρίῳ ἰνδ. θ'* (cf. *Byz.* IX, p. 304).

Le prostagme suivant (Belgr. 95 n. 8), sur lequel Ioannides et

Hopf ont vu la signature : *Στέφανος κοράλλης, μηνὶ αὐγ. η'* (ou *κ'*), n'a porté qu'un ménologème : *μηνὶ αὐγούστῳ ἰνδ. ι'* (1).

Tous les autres prostagmes, édités dans le *Proskynetarion* comme actes d'Andronic, ne portent que des ménologèmes, ils n'ont ni les seings de Dušan, dont les orna la liberté de Ioannides, ni les seings d'Andronic, qu'on trouve dans la copie de 1862 (Belgr.615).

Grâce au Cod. Belgr. 615 et au *Proskynetarion*, nous avons maintenant une idée nette des précieux codes *A'* et *B'* de Menoikeion. Nous pouvons même indiquer maintes pages du Code *A'*, qui contenaient des actes officiels :

page 1 du code *A'* — copie du *typikon* :

- p. 23. Prostagme d'Andronic II. — Belgr. 96, n° 23 (juil. 1326) ;
- p. 45-48. Chrysobulle du roi Dušan. — Belgr. 95, n° 1 (sept. 1345) ; (2)
- p. 51. Chrysobulle à Irène Choumnos. — B. 95, n° 2 (fin 1355) ;
- p. 120. Prostagme d'Andronic à Théodore Paléologue. — B. 95, n° 6 (avr. 1325) ;
- p. 121. Prostagme d'Andronic à I. Tarchaniote. — B. 95, n° 7 (nov. 1325) ;
- p. 126. Prostagme d'Andronic pour Menoikeon. — B. 96, n° 27, (nov. 1325) ;
- p. 128. Prostagme de Dušan sur Krabasmontos. — B. 95, n° 9 (sept. 1345) ;
- p. 146. Prostagme d'Andronic III sur Bernarous. — B. 95, n° 13 (nov. 1307) ;
- p. 147. Second prostagme du même sur Bernarous. — Deest (oct. 1307) ;
- p. 160. Chrysobulle d'Andronic II. — B. 94, n° 3 (juin 1321) ;

(1) Cette date donna beaucoup de mal aux copistes : Ioannides mit *αὐγ. κ'*, la copie de Hopf *-αὐγ. η'*. — L'éditeur du *Proskynetarion* n'y a imprimé aucun chiffre ; mais dans l'exemplaire du couvent que nous avons examiné, la lacune a été remplie à l'encre par un *θ'* qui est barré et remplacé par un *ι'*. Ce sont sans doute les dernières investigations de Christophore, qui donnent une date : année 1327.

(2) Un voyageur serbe, Iv. Ivanić, ayant visité le couvent en 1895, raconte qu'il a feuilleté le grand code relié en noir, et qu'il a copié ce chrysobulle qui se trouvait aux pages 45-48. IVAN IVANIĆ, *Makedonija i Matedonci* (en serbe), p. 1, Belgrade, 1906, p. 69.

- p. 162. — Prostagme de Dušan aux frères Kyriauloi. B. 96, n° 14 (fin 1345) ;
- p. 162. Prostagme de Dušan au métropolitain de Zichaa. — B. 96, n° 15 (févr. 1352) ;
- p. 166. Chrysobulle d'Andronic III. — B. 94, n° 4 (juin 1321) ;
- p. 194. Chrysobulle de Dušan pour Phokopoulos. — B. 95, n° 19 (mai 1352) ;
- p. 194. Prostagme de Dušan pour Phokopoulos. — B. 95, n° 20 (avril 1346) ;

On voit que les documents du code A' se suivaient sans ordre chronologique.

## II

Après avoir rédigé les notes précédentes sur le *Proskynetarion*, nous avons reçu l'excellent ouvrage de M. Franz Dölger sur le même sujet (1). Ayant utilisé le même *Proskynetarion* (d'après une copie envoyée par le docteur Georgiadès de Serrès), M. Dölger fixa définitivement les dates de tous les diplômes en question et le fit avec beaucoup d'érudition et de perspicacité.

Il nous est agréable de constater que l'éminent byzantiniste accepte presque toutes nos hypothèses et nos conclusions. De notre côté, nous nous rallions à quelques corrections de dates, proposées par M. Dölger pour les nos XV, XX, XXIV de l'édition des A.Gr. V.

Il n'y a qu'un point sur lequel nous ne pouvons pas accepter l'opinion de M. Dölger. C'est le chrysobulle confirmant la donation d'Irène Choumnos au monastère de Menoikeion.

Dans notre article précédent (2), nous avons attribué ce diplôme à Étienne Dušan (qui pouvait bien donner le nom de « ma tante » à une tante de sa belle-mère) ; mais nous n'avons pu le dater avec précision.

Le cod. Belgr. 615, qui rectifie les erreurs de copie de Ioannides et de Hopf, affirme que ce chrysobulle aurait porté un seing de

(1) FRANZ DÖLGER, *Die Urkunden des Johannes-Prodromos-Klosters bei Serrai. Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philos.-hist. Abt. Jahrgang 1935, Heft 9, 52 p.*

(2) *Byzantion*, IX, p. 301.

Dušan. Et ce qui est plus grave encore, le *Proskynetarion* lui donne une date assez précise. Il dit :

Ἐν ἔτει δὲ στωξδ' κτίσεως Κ. ἢ 1356 μ. Χρ. καὶ ἡ πρώτη ἑξαδέλφη τοῦ αὐγούστου Ἀνδρονίκου τοῦ β', Εἰρήνη Χούμναινα κατὰ πρῶτον μὲν ἀφιέρωσεν εἰς τὴν Μονὴν ἓνα ἱερὸν ναὸν ἐν τῇ ἐπαύλει αὐτῆς Θολῶ μετὰ ἀύλοτοπίου 25 στρεμμάτων, ἔπειτα δὲ καὶ ὄσον μέρος αὐτῆς ἐναπελείφθη ἀφ' οὗ ἐπώλησεν εἰς τὴν Μονὴν 846 στρέμματα (αὐτ. 150-153) (1).

Voici donc une donnée précieuse : en 6864, Irène Choumnos donna au monastère de Menoikeion une église dans son bien de Tholos avec 25 stremmes de terre, et elle lui vendit encore 846 stremmes de terre dans le même lieu. Ces données précises se trouvaient sur les pages 150-153 du vieux code *B'*, qui contenait les actes de donations privées (2).

Le chrysobulle confirmant cette donation, devait la suivre de peu de jours ; il se trouvait dans le code *A*, à la page 51. L'année 6864 commença le 1<sup>er</sup> septembre 1355 et finit le 31 août 1356 (3). Puisque la tradition de toutes les copies (Ioannides, Hopf, Ristič) attribue ce chrysobulle à Dušan, et non à son fils Uroš, nous pouvons conclure que cet acte fut délivré par Dušan peu de temps avant sa mort soudaine, c'est-à-dire entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 20 décembre 1355.

Nous ne pouvons pas nous rallier à l'opinion de M. Dölger qui dit : « Wenn unsere Urkunde aber in der That in das Jahr 1356 gehört, so kann Stefan Dušan nicht ihr Aussteller gewesen sein, da er bereits am 20. Dezember 1355 gestorben ist. Seinem Tode folgten so schwere Thronwirren, dass es sehr wohl denkbar ist, dass Eirene

(1) *Proskyn.*, p. 33 ; la note se rapporte aux pages 150-153 du code *B'*, cité dans les notes précédentes sur cette page.

(2) *Le Proskynetarion* nous apprend encore que le moine Jacob donna en 1353 son bien d'Ostrina au monastère et que cette donation se trouvait aux pages 129-131 du code *B'*, qu'aux pages 41 et 180 du même code *B'*, on trouvait des donations de Vatatzès Phokopoulos, oikeios du basileus, faites en 1353. C'est sans doute Georges Phokopoulos.

(3) Nous ne devons pas nous fier au *Proskyn.*, qui traduisit inexactement l'an 6854 comme 1356 p. Chr., sans plus. C'est une erreur qu'on fait souvent.

Chumnaina sich um Bestätigung ihrer Zuwendung an den Kaiser Johannes V gewendet hat » (1).

Jusqu'en 1371, les autorités serbes siégèrent tranquillement à Serrès. C'est là que Jean Uglješa tenait sa cour de justice en 1365-69 ; c'est là que résidait la veuve de Dušan, Hélène (Élisabeth), qui possédait Serrès comme douaire ; c'est là que le tsar Uroš délivra, au mois de mai 1356, un chrysobulle pompeux à l'évêque de Melnik (2).

Donc, si Irène Choumnos voulait, en 6854, que son legs au monastère fût confirmé par l'empereur, elle a dû s'adresser, par lettre, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 20 décembre, à Étienne Dušan (3), et entre le 21 décembre et le 31 août 1356 à son fils Uroš. Jean V Paléologue n'avait rien à faire, jusqu'en 1371, dans cette contrée qui ne lui appartenait pas (4). Puisque les trois copies disent que c'est un chrysobulle de Dušan, nous n'avons aucune raison de révoquer en doute cette attribution (5).

*Belgrade, février 1936.*

A. S.

(1) F. DÖLGER, *Die Urkunden*, p. 31.

(2) NOVAKOVIĆ, *Zakonski Spomenici*, Belgrade, 1912, p. 308-310 ; voir encore les *Actes de Chiland.*, nos 146 et 151 ; *Actes d'Esph.*, n° 18 ; *Actes de Zogr.*, n° 43.

(3) Le tsar Dušan pouvait bien appeler Irène Choumnos « ma tante », puisqu'elle était la tante de sa belle-mère et la cousine de sa « grand'mère » Simonida. En se basant sur les mêmes liens de parenté, le tsar Dušan s'adresse à Jean V Paléologue comme à son neveu (*ἀνεψιός*), quoique ce dernier soit son parent à un degré encore plus éloigné qu'Irène. *Actes de Zographou*, p. 88 (*Viz. Vrem. XIII*, suppl.).

(4) P. N. PAPAGEORGIOU, qui avait habité Serrès en 1889-91, raconte que le monastère ne possédait que quatre chrysobulles originaux : deux d'Andronic II et deux de Jean Paléologue, mais qu'il n'a pu les copier (*Byz. Zeitschrift*, III, p. 227). Le même nombre — quatre chrys. — a été donné par le copiste de 1862, qui n'a pas précisé à qui ils appartenait. Mais l'higoumène Christophore, le mieux informé sans doute, ne décrit que trois chrysobulles, dont deux d'Andronic II et un d'Andronic III, et ne mentionne aucun chrysobulle de Jean V. D'ailleurs, si un chrysobulle de Jean V existait, ce devrait être un chrysobulle confirmatoire pour les possessions de Menoikeion, délivré après le mois de novembre 1371, date de la reprise de Serrès par les Grecs. Cf. *Byz. Z.*, III, p. 316 n. 2.

(5) Au moment de donner le « bon à tirer », nous recevons le n° 182 des *Échos d'Orient* (avril-juin 1936), où on lira un savant article du P. V. LAURENT sur les documents de Menoikeion (p. 241-245). (N. D. L. R.).



# THE DATE AND PURPOSE OF MOSES OF CHORENE'S HISTORY (1)

## I

The History of Armenia by Moses of Chorene, literally entitled « Genealogical Account of Greater Armenia », is the most famous document in Armenian literature. It deals with the history of this people from the earliest times till the fall of the Armenian Arsacid kingdom (428 A. D.) and the death of Saint Mesrop (440), and accordingly embraces, reckoning by its own chronology, a period of well over 2000 years. It is the national and religious pathos, the venerableness of the tradition, the beauty of the language and the magnificence of the story that have made it a work of canonical authority among that people. The interest which Armenian Science has taken ever since its inception in this History of Moses is commensurate with its importance. Much of the research on Armenian literature has been devoted to just this subject. But unfortunately, the labour spent is not matched by the results achieved. Many questions, it is true — especially the question of sources — have been cleared up, but the main problems have remained unsolved to this day. One of them is the question of the time of Moses and the motives which induced him to compose his

(1) This paper was read in German before the senate of the Philosophical Faculty of the University of Berlin in July 1933 and prepared in English as a lecture for the Congress of Orientalists at Rome, 1935, which I was prevented from attending by illness. I have left the study in the form of an essay, and only added the necessary explanations in the footnotes. For some valuable suggestions in matters of English style I have to thank my friend Dr H. L. Ginsberg.

history. This subject will be discussed in the following pages.

The name of the author appears only in the introductory sentence of the book: « Moses of Chorene [an unknown place] greets at the beginning of his work Sahak the Bagratunian. » According to his narration Moses was a pupil of Mesrop, who sent him to Alexandria to learn Greek and to prepare himself for the revision of Mesrop's Bible-translation, and on his return he visited Rome, Athens and Byzantium (III 62). He calls himself an old infirm man, constantly engaged in the work of translating (III 65). The History is dedicated, according to the cited foreword, to Sahak, one of the princes of the Bagratunian House, who is characterised elsewhere as young and thirsty for knowledge (I 32). It is at the latter's request, Moses states, that he has composed his historical work (I 1. 65).

Since Moses introduces himself as a pupil of Mesrop, who died about 440 A. D., the Sahak in question must be identical with the Bagratunian prince, who was afterwards (a. 482) called margrave (marzpan) by the Armenians and a few years later fell in the revolt against the Persians <sup>(1)</sup>. Therefore Moses — to judge from his own statements — wrote approximately in 460. But this traditional chronology is fictitious. The critics, under the guidance of Gutschmid, Carrière and Chalatiantz <sup>(2)</sup> have shown irrefutably that Moses can not have lived, as he pretends, in the fifth century. There are many reasons for this, among which I note the following: Moses knows 1) the new division of provinces made by Justinian in 536; 2) the monastery Zwartnoç which was built in 654; 3) the « Life of Silvestrus » and the « Ecclesiastical History » of Socrates in an Armenian translation produced in 678 and in 696. It is therefore impossible

(1) See LAZAR OF PHARP, III, 74 f.

(2) A. VON GUTSCHMID, *Ueber die Glaubwürdigkeit der armen. Geschichte des Moses von Khoren (Kleine Schriften, III, S. 282-338)*. For the many studies of A. CARRIÈRE cf. the bibliography by Fr. MACLER, *Moïse de Khoren et les travaux d'Auguste Carrière*, in *Revue Archéol.* 41 (1902), 293 sq. G. CHALATIANTZ, *The Armenian Epos*, Moscow 1896 and *The Armenian Arsacids*, Moscow, 1903 (in Russian).

to believe, that Moses wrote his history earlier than 700. This date stands unchallengeable as the earliest possible date of his work. The History of Moses is mentioned for the first time in Armenian literature by the historian Thomas Arcruni (about 907, which is further evidence for the late date of its composition). In this way, the possibilities of dating are confined within a range of two centuries (700-900).

Having advanced thus far, scholars did not succeed in finding further any *fixed* point of departure <sup>(1)</sup>. For the author sustains his mask-play so consistently, that he strictly avoids any allusions to circumstances of his real life, and his references to contemporary events all relate to the time about 440.

## II

Before we can inquire into the time of Moses, we must pass sentence on the general tendencies of his historical work. Moses proposes to write an Armenian « Archaeology » (*Հնաբանութիւն*), that is to say to reconstruct the missing history of the earliest times, in order to fit his people into the venerable tradition of the famous aboriginal nations of the Orient (see e. g. III 1). He accordingly bases his work on the time-scheme of the chronicle of Eusebius, which he fills out with pseudo-historical events borrowed for the most part from the popular Greek and biblical tradition concerning the peoples of the neighbouring regions of the East. He « armenianizes » this tradition by a procedure common to many historians of the Middle Ages through « retrogressive adoption »: that is, by changing its heroes directly into Armenians or making them the antagonists or confederates of fictitious contemporary Armenian kings.

The actors of Moses' history are the nobility, the royalty and the priesthood. Among the noble families the Bagratunian patrons of Moses of course take first place. They appear in the history at first as faithful helpers of the legendary founder of the Armenian Arsacid dynasty, Vałaršak, who

(1) See the postscript, p. 94 sq.

bestowed upon them the hereditary right of crowning the Arsacids and bearing the title of « crowner of kings » (*թագադրիչ*) and « cavalier » (*ասպետ*) (1). By that fact, the Bagratunians became the tutors and guarantors of dynastic legitimacy. One of them refuses to crown a usurper (II 37), saves the legitimate pretender to the throne, restores him after long struggles and places the crown upon his head (II 47). The loyalty of the Bagratunians to the original royal House is also emphasized elsewhere, and we notice on one occasion (see III 37 end) that Moses does not shrink from relating even historical forgeries in support of this tendency.

Besides this, the work of Moses is distinguished by a strictly loyal attitude towards the original dynasty of the Armenian Arsacids. The history of his people is, from his point of view, bound up with its dynasty by such indissoluble ties that, through long epochs, he can tell only about the destinies of the various Arsacid kings. The important interval in which the House of Mamikonian princes secured the leadership of their nation is passed over in silence. Moses' History of the Arsacids arrives at its culminating point with Tiridates (Trdat) II, who, before Constantine the Great, established Christianity as the religion of the state. Moses embellishes the story of Trdat's life with foreign legends (II 79) and conceals his cruelties.

Side by side with the nobility and the kingship appear in the narration of Moses the spiritual leaders. Their church was engaged in a continual struggle with Sassanian Mazdaism, and consequently favoured the Greek party. Moses stresses this Hellenophil tendency of the Armenian church in his narration. But the Greeks are, in his eyes, not only helpers and saviours in the religious danger, but also the secular leaders of a superior culture and humanism. The praise of Greek science runs through the whole work. Moses praises Greece as the « mother and nurse of all sciences » and its wisdom as the sum of all wisdoms (I 2). His intellectual philhellenism also gives direction to his political thought. The Western rulers are mentioned with particular respect; the Armenian Arsacids who made an alliance with them

(1) See II 3. 7. 8. 37. 47 etc.

are praised; and their defection from Byzantium is even condemned once (III 19) as a moral crime, upon which divine punishment followed.

The main tendencies in the historical work of Moses of Chorene are, therefore, apart from the merely antiquarian purposes which are not our concern here, the following:

1) The stressing of the historical mission of the Bagratunian House, i.e. their connection with the Arsacid dynasty, of which they are, as « king-crowners », the guardians of legitimacy.

2) Unconditional loyalty to the Armenian Arsacids, with an exaggeration of the merits of Trdat, who introduced Christianity among his people.

3) Veneration of the prelates as the spiritual leaders, who chose Byzantium as the centre of a Christian culture. Closely connected with this is his enthusiastic profession of Greek science.

Now the question arises: is Moses' History a document produced by a half-educated writer who dealt arbitrarily with the tradition of the past for his private pleasure, or do the tendencies of his historical work correspond in some way to living tendencies of his own time and environment? Or, in terms of the chronological problem: did there perhaps exist in the Armenian history of the 8th and 9th century — that is, the period in which, as we have seen, Moses must have been living — an historical situation, from which the tendencies of this work derived an actual importance at that time? Why this sudden impulse to recall the former greatness of the nation, the royal House of the Arsacids and its Bagratunian helpers, Hellas and Byzantium? When an author plays such mysterious pranks with himself as well as with traditions and chronology, there is ample reason for inquiring into the unknown background of his literary undertaking.

### III

The propriety of an inquiry into the inner relations between Moses' time and his version of his nation's past becomes evident if the political situation of Armenia in the

epoch 700-850 is considered. For the external conditions of this period were as contrary as possible to the tendencies of Moses' History. The Arsacid kingdom had been extinct and forgotten for almost 300 years; since the middle of the 7th century Armenia had been under the rule of the Arabs; and the Byzantine influence had been eliminated almost completely. The Arabian governors assigned the administration of the Armenian province to the head of one of the leading native princely houses, the so-called « Prince of Princes ». At the end of the 8th century, the power of the Armenian House of Bagratunian princes began to be consolidated. The policy of their family, to be friendly as a rule with the Arabs, procured for them a hegemony over the other Armenian princes, which they were able skillfully and steadily to strengthen. In 830 their primacy was assured. During the terrible fights of the other, rebellious, Armenian princes against the Arabs (852-855), Ašot the Bagratunian, by his consistent pro-Arab attitude, won the confidence of the Abbasid Chalif, who in 862 entitled him « Prince of Princes ». After many troubles, Ašot succeeded, for the first time after so many centuries of dissension and weakness, in uniting the many little Armenian dynasts under his command. In 885 his position was legalized, and he received the crown from the Caliph. He became the founder of the Bagratunian royal House, which for nearly 200 years resided in the new capital Ani.

Under the rule of Ašot the Bagratunian, continuous friendly political relations between Byzantium and Armenia were developed for the first time since the Arab conquest (1). In

(1) There were only a few short intervals in which the Bagratunians were joined by pact with Byzantium. In 700 and 701 the general Sembat Bagratuni fled twice before the Arabs to the Greeks (see STEPHANOS ASOHIK, II, 4). In 837, after the battle of Bagrevand, the members of the Bagratunian family who resided in the canton of Sper fled to the Byzantians and were restored to their former possession by the Emperor Theophilos, who bestowed upon them the titles « Patrikios » and « Proconsul » (see STEPHANOS II, 6). Nominally, Byzantium never renounced its claim to Armenia (see LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919, p. 187), but actually

Byzantium Basileios I, the founder of the famous Macedonian dynasty, had ascended the throne (867). Basileios realised the importance of the growing Armenian kingdom. Endeavouring to detach Armenia from the sphere of the Caliphate's power, he offered an alliance of friendship to Ašot (876) and, for his part too, sent him the crown of Armenia (886). Ašot received the homage and knew how to utilise the rivalry between Byzantium and Bagdad for his own purposes. Armenia grew to be a political power that recalled the greatness of the former kingdom.

Let us pause to examine the relations between the Bagratunian Prince of Princes and later king Ašot and the Byzantine Emperor Basileios. These relations become interesting for the matter in hand by the fact that both, Basileios and Ašot, were Armenians. Basileios was descended from an impoverished family of Armenian tenants who, like many former inhabitants deported from Asia Minor, had been settled for a long time in Macedonia. Basileios began his fantastic career as groom at the court of Michael III, who bore the characteristic surname of « the Drunkard », seized the power with the help of influential Armenians and ordered the murder of Michael (867). As a usurper he needed a proof of legitimacy. He received it in a very strange manner from one of the most illustrious men of his time, from the learned prelate of the Greek church, Photius. Photius had been removed from the throne of the Patriarch in 867 through pressure of the Pope. But Basileios was forced to change his policy of favouring Rome, and the party of Photius gained ground. In this situation the former patriarch hit upon an ingenious idea for completely winning back his former position : he invented a genealogical tree of Basileios for the purpose of legalizing the usurper *post factum*. It seems to me worth while to

its influence was very weak. In the 8th century, it lacks all influence entirely, and afterwards it was restricted only to the neighbouring provinces and particularly to the Bagratunian branch of the canton of Sper. As soon as the crisis passed away, the Bagratunians betrayed their Byzantine « friends » and, during the 9th century, joined radically with the Arab party, who with their help annihilated their rivals, the family of the pro-Byzantine Mamikonians.

repeat the story of Photius's trick (which is related by a very good contemporary witness) (1).

Photius wrote on a discoloured sheet with old-fashioned types the history of the family of Basileios. He derived it from the royal House of the Armenian Arsacids and praised in particular among their members Trdat, the propagator of Christianity, and went on to relate, that after the fall of the last Armenian Arsacid, two members of the royal family, who emigrated about 460 to Constantinople, were received by the Byzantine Emperor Leo I with great honours and endowed with large estates in Macedonia. I shall skip the details of this historical romance. After having mentioned

(1) See NICETAS, *Vita Ignatii* (the Patriarch, rival and successor of Photius, 867-877), MIGNE, *P.L.*, 105, 565 ff. and according to him SYMEON MAGISTER, MIGNE, *P.G.* 109, 752 and others : cf. F. HIRSCH, *Byzantinische Studien*, 1876, 163 f. Another variant in the *Vita Basitii* by his son, the Emperor Constantine Porphyrogenetos, preserved by THEOPHANES CONTINUATUS V 2 (MIGNE, *P.G.*, 109, 228 ff.), according to him CEDRENUS (MIGNE, *P.G.*, 121, 1069) and others.

Two versions of the tradition about this Arsacid genealogy can be distinguished, the one anti- and the other pro-Basilian. Nicetas and those who follow him relate the particular circumstances of the invention of the oracle without enlarging upon the destiny of the Arsacid family from Trdat till the time of Basileios' grandfather. The other tradition, represented by the Emperor Constantine in the biography of his father Basileios, constitutes the official version of the next generation. Of course, Constantine did not mention Photius and the romantic story of his oracle, but narrated the various events of the Arsacid family up to Basileios as a matter of authenticity. His tale presupposes Photius' inventions and was very probably fabricated before Constantine's time. But it is also very probable that his particulars too are taken from Photius himself. See NICETAS *l.c.* : « Having called Trdat, Photius produced the genealogical link by arbitrarily inventing names and connecting the one with the other by fictitious stories, till he came to the father of Basileios ». Thus, we say, Nicetas, being only interested in revealing Photius' forgeries, omitted the details, while Constantine, endeavoring to change the forgery into an authentic History and imitating the authoritative style of a chronicler, took it over completely. In my account, I have combined the two versions, although they may have originally been fabricated separately.

The historical details and the critical value of this story are now dealt with by ADONTZ in his essay on the age and the origin of Basileios I, cited in the postscript, p. 96, 1.



the grandfather of Basileios, who married a noble Greek lady whose family was descended on the maternal side from Alexander the Great and on the paternal from Constantine the Great, Photius ends his tale with the prophecy that Basileios will beget a son named *Beclas* who shall renew the ancient glory of the Arsacids. Photius had this forged manuscript concealed by the librarian of the Emperor, one of his followers, in the royal private library. On the occasion of a visit by the Emperor, the librarian attracted his attention to this codex and confessed that he could not decipher the antique characters accurately; he knew only one man who could do this: Photius. The Emperor became curious and ordered that Photius be brought before him, and the latter read the text of his own fabrication and solved the *Beclas* oracle. It represented a contraction of the initial letters of the Emperor's family: (B)asileios, (E)udocia, his wife, (C)onstantine, (L)eon, (A)lexander, (S)tephanos, his sons. The Emperor, highly rejoiced over this welcome oracle, received Photius with grace and restored him a few weeks later, after the death of the then patriarch Nicetas (877), to his former rank. This Arsacid genealogy was acclaimed quickly by the public and referred to as an historical fact by Basileios' son and second successor Constantine (1). The Armenian historians also agree that Basileios was descended from the Arsacids (2). In the chronicle of a later writer, Vardan (s. XIII p. 85, ed. Venice 1862), who very probably borrowed his dates from the most important Armenian historian of the 9th century, Shapuh Bagratuni, there is following note: « In 325 Arm. (876/7 A. D.) the eunuch Nicetas (3)

(1) See above, p. 88, n. 1.

(2) Cf. SAMUEL OF ANI (BROSSET, *Coll. d'historiens Arméniens*, 1876, t. II, p. 427). STEPHANOS ASOHIK, p. 108 (ed. Emin), KIRAKOS OF GANDZAK, p. 45 (ed. Venice, 1865).

(3) This Nicetas is mentioned by the Greek authors of his time. He was one of the highest officials of the Emperor's palace and held the position of chief of the Emperor's table (*ὁ ἐπὶ τῆς τραπέζης τοῦ δεσπότης*). See GEORGIOS MONACHOS (MIGNE, *P.G.*, 108, 1089), SYMEON MAGISTER (MIGNE, *P.G.*, 109, 753), and A. VOGT, *Basile I<sup>er</sup>* (Paris, 1908), p. 79 f. He was a friend of Photius (see LEBÉAU, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII, p. 300) and was a year later banished by

came (to Armenia) from the Emperor Basileios with rich presents in order to ask Ašot for the crown. For Vahan, the bishop of Taron, had said, that he (Basileios) was an Armenian<sup>(1)</sup>. For his father<sup>(2)</sup> was an Armenian, and the vision of Saint Sahak seemed to be fulfilled: — that an Arsacid would again be king<sup>(3)</sup>. Thus he (Basileios) wished to be crowned by a Bagratunian. Ašot complied with his wishes etc<sup>(4)</sup>». This note of the chronicler fits perfectly into the above mentioned events. In 875/6, Photius had forged his Arsacid genealogy. In the same

Basileios to a monastery. ADONTZ (*l.c.*, p. 246 f.) thinks that he was the theological writer Nicetas of Byzantium, who at the command of Basileios wrote a dogmatical treatise for the Armenians. But this Nicetas did not bear the title « eunuch » like the chief of the Emperor's table.

(1) This Vahan (about his personality, see the two suggestions of ADONTZ, *l.c.*, p. 247 and 259 f.), it seems, took rewards for legalizing the Arsacid genealogy. KIRAKOS OF GANDZAK (quoted above, p. 89, note 2) asserts that Basileios' family originated in the village of *Thil* and that Basileios erected there a church of the « Holy Warriors ». Probably Basileios had promised Vahan to build this church in recognition of his services.

(2) In the Armenian text of Vardan *majr* (mother) has been handed down, but according to Theophanes (see above, p. 88, 1) it is to be corrected to *hajr* (father). ADONTZ (p. 244 *ibid.*) defends the received reading *majr* and supposes that Basileios sent his ambassador to Vahan only in order to establish the Armenian origin of his mother, since the Arsacid lineage of his father was undoubted. But Vardan has abridged the account of his source and introduced an obscurity into it. Basileios did not want to get a testimonial of his race, but of his descent from the Arsacid family, as appears from the following words: « And the vision etc.». Besides, we shall see that this embassy had a purpose other than ADONTZ supposes and referred only to the father of Basileios, whose origin alone was important for the political plans of the Byzantine Emperor. The Greek writers state that Basileios' grandmother was a very noble Greek widow of Adrianople. (Basileios wife was called Pankalo, a purely Greek name: see ADONTZ, *ibid.*, p. 244.)

(3) About this prophecy see p. 93 ff.

(4) The following sentences are not important for our purposes. Vardan tells among other things, that Ašot donated a high sum as a gift for the « newly built church », that is the famous « Nea », begun 876 and ended 880. See VOGT, *l.c.* p. 398 ff. and ADONTZ p. 246, 2.

year (1) Basileios, who immediately realised the usefulness of this family-tree, requested and received its verification from the Armenian bishop and referred in a political embassy to the old relations between Arsacids and Bagratunians, i. e., the latter's right of crowning Arsacids. Since it seems impossible to assume that Basileios asked Ašot to be crowned by him Emperor of Byzantium a second time, the requested crown cannot have been any other than the crown of Greater Armenia. Consequently the political importance of the historical allusion can be formulated as follows: Basileios recalled the ancient tradition for the purpose of supporting his plan to renew the old relationship of fealty between Arsacids and Bagratunians. Ašot, being at first interested in an alliance with Byzantium which would strengthen his position at home and abroad, followed suit. But Basileios' efforts to change the nominal dependence into a real one miscarried. When the Caliph, ten years later, crowned Ašot king, Basileios also hastened to acknowledge the *fait accompli* by sending him the king's crown (2). By this symbolic action he attempted to express again the dependence of the new Armenian king on the Byzantine Emperor (3).

#### IV

If we turn from this historical background to the work of Moses of Chorene, all its peculiarities become intelligible. This specific combination of affection for the Arsacids and philhellenism — which historically judged are contradictory

(1) I have not succeeded in determining whether the embassy of Nicetas took place before Photius fabricated his forgery or afterwards. In the former case, Photius based his invention on a current view and contented himself with giving it a documentary character. This question is, however, not important for our matter. See ADONTZ p. 246 ff.

(2) See VARDAN, *l. c.* and KIRAKOS (cit. above, p. 89, n. 2).

(3) According to VARDAN, p. 86, Ašot's son Sembat ascended the throne (a. 890) « with the consent of the Emperor Leo, the son of Basileios. » Therefore the vassal relation was further maintained nominally.

tendencies — the concentration of interest upon the destinies of the Arsacid line and the emphasis of the close connection between Arsacids and Bagratunians — all these things were at the court of Prince Ašot real currents of the present and not antiquated schemes of history. Under Ašot, all these conditions coincided: an Arsacid sat upon the throne of Byzantium, a Bagratunian was Armenia's ruler, an alliance of friendship was made in memory of venerable institutions and of the union by a Christian culture — in this atmosphere the past revived, at this time the historical work of Moses must have been conceived. Before Ašot, it was impossible, that a courtier of the Bagratunians like Moses could also have been a friend of the Greeks. For the Bagratunians had gained their throne merely by their consistent Arabophil policy, the inevitable corollary of which was a hostile attitude towards Byzantium. Under Ašot, Armenia returned, for the first time, to a pro-Hellenic policy. The philhellenism of Moses was therefore a « politicum »: his sympathies for Byzantium were in harmony with the political ideas of the new House of rulers.

In this way, we have arrived at the final question of the secret purposes of Moses' forgeries. Till now one asked in vain — provided one found the right approach to the problem at all — why Moses ended his work with the fall of the last Arsacid and did not continue his History. (Later Armenian historians have therefore invented a fourth book of Moses.) But up to this point and not further went the interest of his Bagratunian patrons. The present, it seemed to them, joined directly on to this event; — « The vision of Saint Sahak seemed to be fulfilled, that an Arsacid would again be king ». This famous prophecy of Sahak, mentioned by Vardan (see above p. 90), appears also in the contemporary biography of Basileios, composed by his son Constantine, in the formula <sup>(1)</sup>: « At this time was fulfilled the oracle which was prophesied 350 years ago by the most illuminated priest and monk Isaak, who was himself a member of the Arsacid family and learned by a vision that after this interval, one

(1) Cf. *Vita Basilii*, 241 (see ADONTZ, *ibid.*, p. 246).

of the descendants of Arsaces would take the sceptre of the *Romaic* (i. e. Byzantine) *kingdom* ». This prophecy is taken from the History of Lazar of Pharp (p. 33 sq. ed. Tiflis), where it reads simply : « A king shall arise (after 350 years) from the family of the Arsacids » (1). It is repeated by Moses (III 65) with a most interesting variation : « Till God deign, by means of whichever king it may be, to restore this family (i. e. the Arsacids) to the rank of their fathers (2) ». This strange addition, which must have a definite event in mind, receives an exact meaning from our new point of view. The unnamed king who, with the help of God, brought his family back to its throne, is Basileios. This throne, however, was now no longer the throne of Armenia, but of Byzantium, and therefore the oracle needed a change or, more precisely, an extension of its sense. Thus Moses adds the mysterious words : « By means of whichever king » (i. e., of the king of whichever land) (3). These additional words perform the same function as the reference to the sceptre of Byzantium in the draft of the same oracle delivered by Constantine. Constantine was allowed to speak in clear words in stating the verification of the prophecy, but Moses, who veiled his personality behind the masque of a writer of the 5th century, was forced to extend the traditional formula by a new mysterious allusion. This conception is, we see, based on a purely romantic view of history, which runs through the whole book and influences the narrative even in its details (see e. g. I 22 init.). In the eyes of an enthusiastic imaginative writer, the political play of the powers was transferred to a magnificent historical scenery,

(1) About the date of this prophecy see ADONTZ, *l.c.*, p. 248, who shows that it was forged a long time after Lazar and interpolated into his text ca. 750.

(2) *մինչև Աստուած քաղցրասցի դարձուցանել ի կարգ հայրենի ընդ ձեռն որոյ և է թագաւորի.*

(3) « By means etc. » cannot significate : The king who will help to restore the Arsacids to their legitimate throne, but : The restored king himself is thought as the means by which God will fulfil the prophecy. - ընդ ձեռն depends grammatically on the verb : *դարձուցանել.*

in which the present became blended within the past. The chronological game which the author plays with himself now also becomes intelligible. Moses did not date his existence back to the time of the last Arsacid king merely because he wished to wear the nimbus of a contemporary of the classical Armenian literature, but also because he wanted to assume the authority of an authentic witness of the end of the Arsacids. So, by his own person, he connects the time of Sahak's prophecy with that of its fulfilment. By its chronological mystifications, its learned archaisms and its veiled political tendency, the so-called « Genealogy of Greater Armenia » of Moses of Chorene is a worthy counterpart of the Arsacid genealogy of Photius.

So the work of Moses becomes intelligible as a reflex of thoughts and hopes at the court of Ašot, the Bagratunian Prince of Princes, between 876 and 885, and as an attempt to create the historical background for his plans. Judged as a literary work, the History of Moses of Chorene is a product of the Byzantine renaissance and is indirectly connected with the most important representative of this movement, the learned prince of the Greek church, Photius.

« Das verlohnte sich auch, den delphischen Gott zu bemühen,  
Dass er dir sage, mein Freund, wer der Armenier war ».

(Schiller, 138. Xenie).

*Jerusalem*

Hans LEWY.

#### POSTSCRIPT

Three scholars, Akinean, Marquart and Manandean (1), have tried to find a fixed date for Moses within the 8th and 9th centuries

(1) N. AKINEAN, *Leontius and Moses Chorenatzi*, Vienna 1930 (in new Armenian), cf. *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* 1930. J. MANANDEAN, *The riddle of Moses Chorenatzi*, Erivan 1934 (in new Armenian). J. MARQUART, *Die Genealogie der Bagratiden und das Zeitalter des Mar Abas und Moses Chorenatzi*, *Caucasica* 1930, 10 sq. See already VETTER in WETZER and WELTER, *Kirchenlexikon*, 2nd edition, s.v. *Moses von Chorene*.

(Carrière and Chalantantz <sup>(1)</sup> place Moses in the 8th century without adding special arguments).

A k i n e a n ventures to identify Moses with the Armenian historian Leontius who wrote, about 800, at the request of a Bagratunian prince, a history of the Arab invasions of Armenia. His arguments cannot however be regarded as sufficient. The resemblances in style and phraseology between the two authors which serve as the basis of Akinean's inquiries were common to all later learned writers — historians as well as theologians. They are, moreover, balanced by important stylistic divergences, by which Akinean is compelled to assume separate styles for the younger and older Leontius-Moses. The anti-Mamikonian tendency of the two historical works — the second main argument of Akinean — is explained by their dependence on their Bagratunian patrons, of whom the Mamikonian princes were the main rivals during the 8th and the beginning of the 9th century. For the rest, I can now limit myself to a reference to the polemic of Manandean who has, in my opinion, refuted the other arguments of Akinean.

M a r q u a r t, in his essay on the so-called Mar Abas, one of the main sources of Moses, dates his History in the second half of the 9th century, but prior to the coronation of Ašot, i. e. in the same period to which I have been led by my inquiries. Marquart knew that the topographical notices in the Bagratunian family-tree by Mar Abas (of whom an excerpt has come down separately) aim at legalizing *post factum* the territorial possessions of this House, which extended its power only in later centuries at the expense of the other feudal dynasties. Now, the title and territory of one of the legendary ancestors of this family who is called Bagarat by Mar Abas are identical with those which were, for the first time in the history of the Bagratunians, united in the person of Bagarat, Prince of Taron (ca. 850). Marquart therefore concludes that Mar Abas wrote his work not earlier than 850. Thus there remains for Moses only the time of Ašot, who became Prince of Princes in 866, and Marquart has logically suggested that Moses composed his book at the court of Ašot as a « reflex of the new realm that was to be created ». In this way, Marquart's chronological result coincides with the mine and, since it is arrived at on the basis of entirely different premises, it is a welcome confirmation.

(1) See above p. 82, 2.

M a n a n d e a n tries to strengthen the chronological position of Marquart by new topographical arguments. He takes them from the great geographical work which is likewise ascribed by the tradition to Moses of Chorene. He starts by proving that Moses was really its author and bases his inquiry on extensive linguistic arguments, to which, in my opinion, the same objections apply as to Akinean's attempt to identify Moses with Leontius.

All three scholars, however, pass over in silence the true riddle of this work, i. e. the question of the motives of Moses' forgeries. Only after having found an answer to this question will it be possible to determine the critical value of topographical arguments which, by reason of the scanty literary tradition about the internal conditions of Armenia during the VIIIth and IX th century, cannot be regarded as sufficient in themselves.

The problem was approached from another angle by A d o n t z in his excellent article on the age and the origin of the Byzantine Emperor Basileios I (1). Adontz dealt in detail with the above-mentioned oracle of Photius and its relation to the so-called prophecy of Sahak and, in my opinion, completely elucidated its influence upon Photius' romantic genealogy. Adontz, emphasising the part played by this oracle in the times of Basileios, notes that Moses cites it too and touches our problem only in the few words: « Il est vrai que son (Moses') œuvre historique est tellement discréditée que cela servira peut-être à démontrer qu'elle est postérieure à Photius ». This suggestion is now confirmed by my conclusions. If Adontz had quoted the words of Moses literally, he would easily have seen that Moses changed the original wording of the prophecy — like the author of the draft cited by Constantine — in view of the Emperor Basileios.

H. L.

(1) *Byzantion*, IX (1934), chapt. V, p. 232-260. I came upon this article by chance (see *Byz. Zeitschr.* XXXV (1935), 206 f.) long after having finished my studies (see p. 81., footnote).



SUR LA DATE  
DE L'HISTOIRE DE L'ARMÉNIE  
DE MOÏSE DE CHORÈNE

**A propos de l'article de M. Hans Lewy (1).**

De tous les critiques de Moïse de Chorène — ils sont nombreux — Hans Lewy se révèle le plus précis, mais aussi le plus hardi. *L'Histoire de l'Arménie* a été écrite, d'après lui, entre 876 et 885. A vrai dire, le problème est trop complexe pour qu'on puisse le trancher d'une façon aussi catégorique, sans exciter d'avance une certaine méfiance.

La solution proposée par Hans Lewy repose en fin de compte sur une phrase de Moïse de Chorène où il prétend avoir trouvé une allusion à l'avènement de Basile I (2). C'est une erreur. La phrase en question n'a décidément aucun rapport avec la vision de Sahak concernant l'avenir des Arsacides. Elle touche une question que nous avons depuis longtemps traitée ailleurs (3). Voici en peu de mots de quoi il s'agit.

Moïse de Chorène s'est servi, entre autres, d'un document qui s'appelle *gahnamak* « lettre des rangs », une liste des familles princières rangées d'après l'ordre des sièges qui leur étaient assignés, à chacune selon ses mérites, à la cour royale arsacide ou sassanide. Le document nous est heureusement parvenu et permet de contrôler et de comprendre

(1) Cf. ci-dessus, pp. 81-96.

(2) MOÏSE DE CHORÈNE, *Histoire de l'Arménie*, III, 65 (p. 352, Tiflis, 1913).

(3) N. ADONTZ, *L'Arménie à l'époque de Justinien* [en russe] (S.-Petersbourg, 1908), pp. 266 sqq.

les pages de Moïse qui en sont inspirées. Les Mamikoniens occupent dans la liste le cinquième rang, la famille de Kamsarakan, le treizième, et celle d'Amatuni, le seizième. L'historien arménien n'est pas content de ce règlement. Il lui semble que les Mamikoniens sont placés trop haut, et les deux autres, trop bas sur l'échelle des honneurs. Pour expliquer cette iniquité, Moïse risque une conjecture qui s'appuie sur la préface du *gahnamak* où sont mentionnés Sahak, Vram et Artasir. D'après cette histoire, les Mamikoniens ont conquis le cinquième rang, non pas par leurs mérites, mais grâce à l'intercession du patriarche Sahak, leur parent. Quant aux deux autres familles, Kamsarakan et Amatuni, elles ont été dégradées pour avoir opposé de la résistance au roi perse en faveur du roi arménien. Une première fois, Sahak avait sollicité le roi perse Artasir non seulement pour les Mamikoniens, mais aussi pour Kamsarakan et Amatuni. Le roi avait accordé à la demande de Sahak et décerné à la famille des Mamikoniens le cinquième rang, tandis que les deux autres étaient placés parmi les inférieurs. Une seconde fois Sahak, se trouvant à la cour royale à Ktésiphon, fait la même demande, cette fois devant le successeur d'Artasir, le roi Vram. Il désire deux choses : d'abord que le roi ordonne de maintenir désormais le *gahnamak* tel qu'il avait été réglé par le roi Artasir, et ensuite que les marzpons n'en changent plus arbitrairement l'ordre. Si le roi refuse, par rancune contre les Arsacides, de rendre à leurs congénères Kamsarakan le rang qui leur convient, il demande qu'un rang inférieur leur soit décerné, ainsi qu'à Amatuni, « jusqu'à ce que Dieu s'adoucisse et les recueille au rang paternel *par les mains d'un roi quelconque* ».

Hans Lewy a tort de chercher ici une allusion à Basile I. L'empereur byzantin n'a rien à faire dans une question qui touche les rois perses. Moïse de Chorène entend par « un roi quelconque » l'un des successeurs de Vram. Il envisage à coup sûr l'état de choses survenu à l'époque de Vahan Mamikonien et du roi Balaš. Après deux ans de lutte, le brave Mamikonien consentit à déposer les armes sous quelques conditions. Entre autres, il exigeait que « dans la distribution des sièges, des honneurs et des récompenses, on se laissât uniquement influencer par les mérites réels de chaque prince »,

յաղագս գահու և պատուոյ և շքեղութեան, հայելոյ յիւրաքանչիւր ուրուք (1). Vahan demandait également que « le roi gratifiât les Kamsarakans de leur seigneurie », զի թէ էր և հնար էր շնորհել ձեզ գտանուտէրութիւնն կամսարականին (2), c'est-à-dire qu'il rendît à Kamsarakan le rang paternel. Il est évident donc que le « roi quelconque » n'est autre que Balaš qui se vit forcé, à la suite de la résistance des rebelles Vahaniens, de réparer les désordres et la démoralisation que le milieu féodal arménien avait subis pendant les règnes précédents de Pérose et Yazt-kert.

Quant aux tendances bagratides dont l'œuvre de Moïse est pénétrée, elles n'imposent pas nécessairement de faire reculer l'apparition de *l'Histoire de l'Arménie* jusqu'à l'avènement d'Ašot au trône royal. Les sympathies bagratides de Moïse s'accompagnent d'un sentiment malveillant envers les Mamikoniens, leurs adversaires. Or, à l'époque d'Ašot, les Mamikoniens ne jouaient plus aucun rôle et avait depuis longtemps disparu de la scène politique. C'étaient les Arcruniens qui rivalisaient alors avec les Bagratides. La tendance de Moïse de Chorène à dénigrer les Mamikoniens prouve que son œuvre a été écrite à une époque où les Mamikoniens n'avaient pas encore fini de jouer leur rôle, n'avaient pas encore dit leur dernier mot, mais étaient toutefois tellement "affaiblis que l'œil perspicace de l'historien pouvait entrevoir que leur cause était déjà perdue et que l'avenir appartenait dès lors à leurs prudents rivaux, les princes Bagratides. Autant dire que l'œuvre de Moïse de Chorène remonte à l'époque du déclin des Mamikoniens. Ce déclin survint après les événements tragiques de l'an 775 et finit par la disparition des Mamikoniens avec les premiers succès d'Ašot Msaker ou Carnivore († 826), le véritable régénérateur de la puissance des Bagratides.

Ce n'est pas par hasard, mais par suite de la même révolution de 775, que les derniers représentants de l'illustre maison

(1) LAZARE DE P'ARPI, *Histoire de l'Arménie*, XCIII (p. 170, 40-41, Tiflis, 1904).

(2) *Ib.*, XCVI (p. 175, 34-35).

mamikonienne, fuyant les Arabes, émigrèrent à Byzance et s'y distinguèrent brillamment, dès le début du ix<sup>e</sup> siècle. A cette famille appartenaient en effet le fameux général Manuel, stratège du thème des Arméniques dès avant 813, Bardas César, Pétronas, le héros de 863, et leur sœur, l'impératrice Théodora.

Vers cette époque et pour la même raison, le prince Amatuni Šapuh et son fils Hamam, à la tête de douze mille réfugiés, passèrent la frontière pour s'installer en terre byzantine. Moïse de Chorène admire la culture hellénique et ne cache pas ses sympathies pour le grand empire chrétien, mais on ne peut mettre ces sentiments, qu'il partage avec d'autres auteurs arméniens, en relation avec la politique d'Ašot, qui était d'ailleurs orientée vers le Khalifat, et, en conséquence, reculer *l'Histoire de l'Arménie* jusqu'au règne d'Ašot. Il faut tenir compte surtout de la tendance anti-mamikonienne de celle-ci, ce qui conduit à penser que l'historien arménien a écrit son œuvre sous l'impression des derniers efforts révolutionnaires des Mamikoniens. Il ignore non seulement le prince des princes Ašot, mais aussi son père Smbat le Confesseur, ainsi que (contrairement à l'avis de Markwart) le Prince des Princes Bagrat de Taron. Il ne connaît pas non plus la vision de Sahak dans la version actuelle insérée dans l'histoire de Lazare de P'arpi.

*Bruxelles*

N. ADONTZ.

P. S. Je tiens à faire observer également que dans le passage cité plus haut (cf. p. 90, n. 2), je n'ai pas dit ce que M. Lewy m'attribue au sujet de l'ambassade de Basile.

# LES REPRÉSENTATIONS DES CONCILES

## DANS L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ

### A BETHLÉEM (1).

#### INTRODUCTION.

L'architecture de l'église de la Nativité à Bethléem a été étudiée à plusieurs reprises. On attribue la construction des nefs à l'époque de Constantin le Grand, les trois absides à Justinien I<sup>er</sup>.

Par contre, les mosaïques qui décorent l'intérieur de ce vénérable monument ont moins attiré l'attention. Elles ont pourtant un intérêt particulier : on y distingue le style de deux grandes écoles, l'iconographie et le programme théologique de deux époques très différentes.

Les mosaïques à figures, qui couvrent les murs des trois absides et, dans la nef principale, l'espace entre les fenêtres et le bas des parois, au-dessus des colonnes, sont des travaux de pur style byzantin du XII<sup>e</sup> siècle. Une inscription bilingue, — grecque et latine — dans l'abside orientale, nous en apprend la date d'exécution et les auteurs : elles ont été créées par les Grecs et les Latins, après la conquête de la Terre Sainte par les Croisés. En 1169 environ les travaux furent terminés. Le programme et le style sont byzantins, seules les inscriptions latines témoignent de la participation des Latins.

(1) Le présent travail a été fait sous la direction de M. G. Millet et présenté comme mémoire à l'École des Hautes Études Religieuses de Paris, le 12 novembre 1935. Il m'a valu le titre d'élève diplômé. J'ai reçu des conseils précieux de la part du R. P. Mariès et de M. A. Grabar, suppléants de M. Millet à l'École des Hautes Études. Les rapporteurs du mémoire étaient M. H. Puech et M. A. Grabar. J'exprime ici mes remerciements à tous ceux qui ont bien voulu me prêter leur aide au cours de mon travail.

Les représentations des conciles, qui décorent les murs de la nef principale entre les mosaïques à figures (fig. 1, pl. I), n'ont aucun rapport avec ces images de l'époque des Croisades. Le style et le programme théologique : la confrontation des conciles œcuméniques et des conciles provinciaux, les détachent de toute tradition byzantine. — Cependant, le R. P. F.-M. Abel (1) et M. O. M. Dalton (2), les ont encore attribuées récemment à l'époque des Croisades, selon l'opinion du marquis de Vogüé (3). Des analogies de style avec les mosaïques du Dôme du Rocher et de la mosquée el-Aqşa à Jérusalem confirmeraient cette date. — Mais ces rapports ne peuvent plus compter aujourd'hui dans cette question. Marg. van Berchem a montré (4) que la plupart des mosaïques du Dôme du Rocher, celles qui ont des analogies évidentes avec les conciles de Bethléem, datent de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, d'après l'inscription, de l'an 691. — Les mosaïques de la mosquée el-Aqşa sont, aujourd'hui encore, considérées comme des créations du XII<sup>e</sup> siècle, selon l'opinion de Vogüé (5). Pourtant, Max van Berchem (6) a démontré par son étude des inscriptions qu'elles ont été exécutées en 1036 au plus tard. Elles nous semblent, à nous, appartenir à l'époque des Omeyyades (7).

Nous nous proposons d'étudier en particulier les deux séries des conciles : le style, l'iconographie et les inscriptions permettent d'en déterminer la date d'exécution et

(1) H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Bethléem, le Sanctuaire de la Nativité*, Paris, 1914, pp. 145-168 et en particulier p. 165 s.

(2) W. HARVEY, W. R. LETHABY, O. M. DALTON, H. A. CRUSO, A. HEADLAM, *The Church of the Nativity at Bethlehem*, London, 1910.

(3) Marquis MELCHIOR DE VOGÜÉ, *Les Églises de la Terre Sainte*, Paris, 1860, p. 87 s.

(4) Marguerite VAN BERCHEM, *The Mosaics of the Dome of the Rock and of the great mosque in Damascus*, Oxford, 1932, dans K. A. C. CRESWELL, *Early Moslem Architecture*, I.

(5) Les planches XXXIII et XXXIV dans M. DE VOGÜÉ, *Le Temple de Jérusalem*, Paris, 1864, sont les seules reproductions de ce décor important que nous connaissons.

(6) MAX VAN BERCHEM, *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*, II<sup>e</sup> partie, Syrie du Sud, Jérusalem, tome II : Haram ; le Caire, 1923. Inscr. n<sup>o</sup> 275.

(7) L'inscription, citée par M. VAN BERCHEM, parle de l'exécution de la coupole ; elle se trouvait à la base de cette coupole, au-dessus

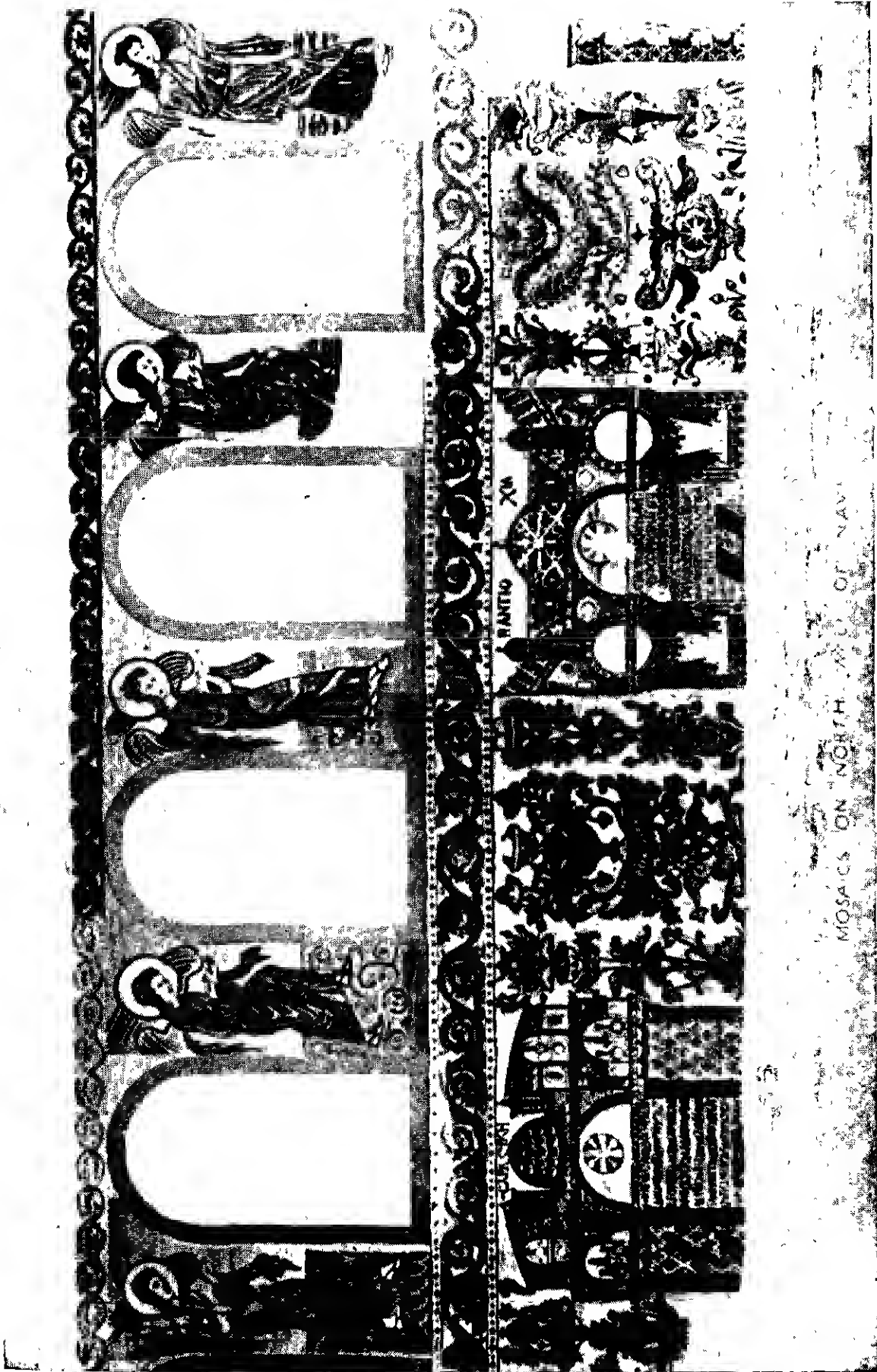


Fig. 1. — BETHLÉEM, LES CONCILES PROVINCIAUX DE SARDIQUE  
ET D'ANTIOCHE (D'après W. Harvey).

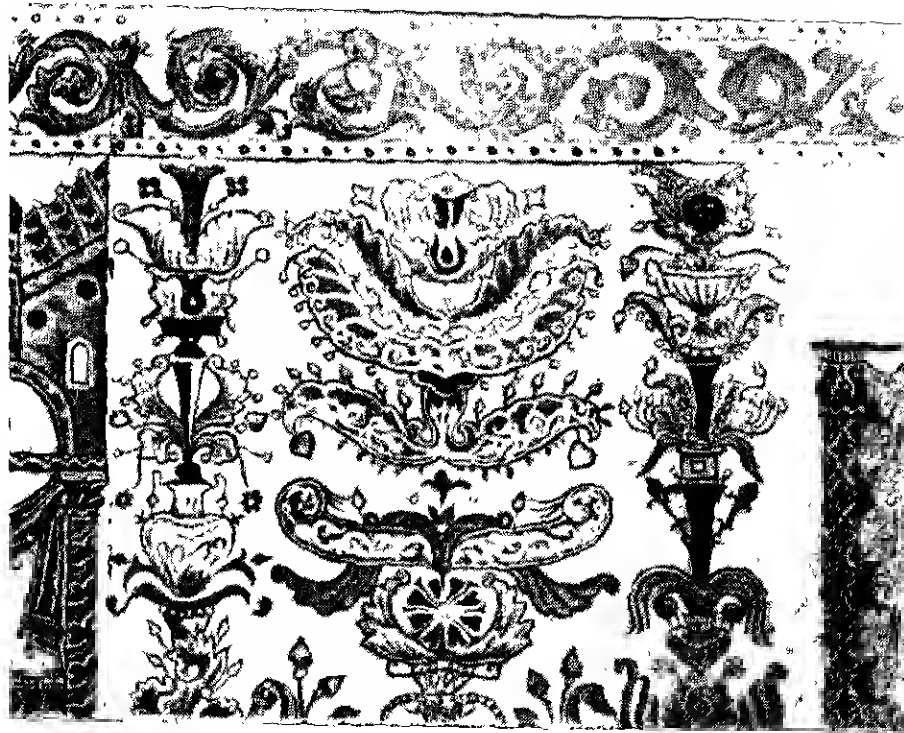
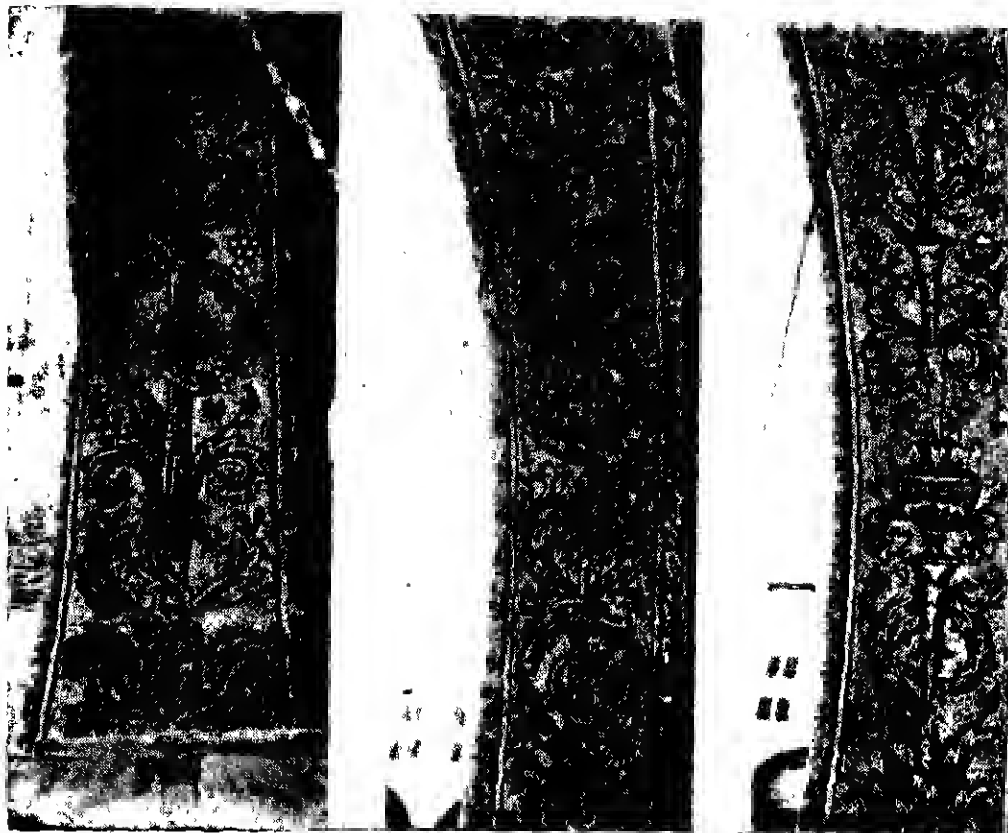


Fig. 4. - - BETHLÉEM, INTERVALLE V.  
(D'après W. Harvey).



*a* *b* *c*  
Fig. 5. — DAMAS, INTRADOS DU PORTIQUE OUEST DE LA MOSQUÉE.  
(D'après Marg. van Berchem).



la signification théologique : les conciles provinciaux — sauf le dernier, celui d'Ancyre — ont toutes les caractéristiques du style des mosaïques omeyyades de la fin du VII<sup>e</sup> et du début du VIII<sup>e</sup> siècle. La série des conciles œcuméniques est la copie d'un original de ce style, exécutée au XII<sup>e</sup> siècle pour ménager une place à la représentation du VII<sup>e</sup> concile œcuménique.

Pour l'étude du style, nous nous appuierons donc sur la série des conciles provinciaux ; quant au sujet théologique, nous traiterons des deux séries, les copistes du XII<sup>e</sup> siècle ayant conservé presque intégralement le programme ancien : ce programme se rattache aux doctrines de l'Église grecque de la fin du VII<sup>e</sup> et du début du VIII<sup>e</sup> siècle.

Ainsi les résultats de nos recherches coïncident ; ils nous mènent vers l'an 700, à la cour de Damas et à celle de Byzance, aux centres des deux grandes puissances qui rivalisaient dans le proche Orient. Ce décor unique a une importance exceptionnelle : il nous renseigne sur un style qui est encore peu connu ; c'est encore un programme intact d'un intérêt particulier pour l'histoire et pour les doctrines de l'Église de Byzance.

Ce n'est pas la première fois qu'on cherche à faire remonter les conciles à cette époque. Mais il semble que, jusqu'à présent, les preuves aient été insuffisantes. Sans doute,

du tambour. Le contenu et l'emplacement font supposer que ce n'était que la coupole qui avait été refaite en 1036. Les murs du bas et les mosaïques qu'ils portent seraient donc plus anciens, ils remonteraient à l'époque de la première construction, à l'époque des Omeyyades. — Les autres mosaïques de ce style, celles de la maison de Baibars et du mihrab de Tenkiz à Damas, ne peuvent non plus être attribuées avec certitude aux XI-XIII<sup>e</sup> siècles. Les mosaïques de la maison de Baibars appartiennent originairement sans doute au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> siècle ; elles ont été refaites au XIII<sup>e</sup> siècle ; cf. WULTZINGER et WATZINGER, *Damaskus, die islamische Stadt*, II, p. 43 et p. 159, pl. Vb, c, VIb, c. On y trouve la bibliographie. — Cf. en outre les figures dans N. P. KONDAKOV, *Voyage archéologique en Syrie et en Palestine*, Saint-Petersbourg, 1904, fig. 3, pl. VI et dans E. DE LOREY, *Syria*, 1931, pl. XI. — Pour le mausolée de Tenkiz, qui est l'église de Saint-Nicolas remaniée, cf. WULTZINGER, etc., *l. c.*, B 3, 5 ; Photographie : E. DE LOREY, *l. c.*, fig. 14.

Bianchini (1), historien du xviii<sup>e</sup> siècle, suivait-il une tradition ancienne en attribuant les conciles à la fin du vii<sup>e</sup> ou au début du viii<sup>e</sup> siècle. Mais il ne fonde cette attribution que sur la fausse interprétation d'une inscription, sculptée sur une porte en bois de l'église (2). C'est une inscription bilingue, arabe et arménienne, qui donne l'an 624 de l'ère arabe et l'an 676 de l'ère arménienne. — A notre époque, c'est M. Baumstark (3) qui, le premier, insista sur la date ancienne des conciles provinciaux. Les résultats de nos recherches confirment ses opinions. Mais M. Baumstark a diminué malheureusement la portée de ses hypothèses en attribuant aussi à cette époque une partie des mosaïques du xii<sup>e</sup> siècle. D'après lui, les mosaïques de l'abside nord, l'Incrédulité de Saint Thomas, l'Ascension, appartiendraient, comme les conciles provinciaux, au début du viii<sup>e</sup> siècle, celles de la paroi sud, par contre, et celles de l'abside sud seraient des créations et des réfections du xii<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle confusion surgit de ces remarques : l'attribution d'œuvres de pur style byzantin dans l'abside nord à l'époque omeyyade.

M. G. Millet (4) et M. J. Strzygowski (5) ont insisté sur les rapports de style de ces images avec des œuvres du v<sup>e</sup> et du vii<sup>e</sup> siècle ; M. Millet les rapproche des mosaïques du Baptistère des Orthodoxes à Ravenne, M. Strzygowski note leur parenté avec l'art persan-sassanide ; mais aucun de ces savants ne s'est prononcé sur la date de l'exécution du cycle. — C'est enfin Max van Berchem qui a fait les rapprochements les plus précis entre ces mosaïques et celles du Dôme du Rocher qui datent de 691 (cf. *l. c.*, p. 389 ss., en particulier p. 391). Cependant, l'illustre savant, étant philologue et historien, a hésité à tirer, de ses précieuses observations, les conclusions qui s'imposaient.

(1) MIGNE, *Patrologia Latina (P.L.)*, t. CXXVIII, col. 266 ; note qui suit le texte du *Liber pontificalis* d'Anastase le Bibliothécaire.

(2) Cf. *The Church of the Nativity, etc.*, p. 4 ; VINCENT et ABEL, *l. c.*, fig. 40.

(3) A. BAUMSTARK, *Palaestiniensia*, dans *Römische Quartalschrift*, XX, 1906, p. 147.

(4) G. MILLET, dans A. MICHEL, *Histoire de l'art*, tome I, 1, p. 166.

(5) J. STRZYGOWSKI, dans *Jahrbuch der kgl. preussischen Kunstsammlungen (J.D.P.K.)*, 1904, p. 362.

## PREMIÈRE PARTIE

### LE STYLE ET L'ICONOGRAPHIE

Avant d'aborder l'étude même de notre sujet, en voici une description sommaire (1), et l'indication des sources qui permettent de reconstituer les parties des mosaïques, détruites au cours des siècles.

Les deux séries forment un programme théologique homogène, et c'est ce programme qui a inspiré l'ordre des sujets. Le cycle commence sur la paroi sud, du côté gauche de l'autel, par le premier concile œcuménique, qui est suivi des six autres, tout le long du mur jusqu'à la porte d'entrée. Sur la paroi nord, la série continuait au-dessus de cette porte par le concile de Carthage, suivi de ceux de Laodicée, de Gangres, de Sardique, d'Antioche, pour se terminer en face du premier concile œcuménique par celui d'Ancyre. C'est l'ordre traditionnel des cycles dans les églises byzantines (2).

Les conciles œcuméniques sont représentés, chacun, par deux arcades renfermant les inscriptions et deux autels (fig. 21, pl. VII). Entre les conciles on voit des plantes fantaisistes. Les inscriptions sont en langue grecque, celle du VII<sup>e</sup> concile œcuménique seule était en langue latine. — La série des conciles provinciaux, de composition semblable, est d'un style plus riche, d'une exécution plus fine, de couleurs plus variées (fig. 1, pl. I) : les portiques, encadrant un autel et des inscriptions grecques, y supportent des architectures,

(1) Notre travail s'appuie en premier lieu sur les aquarelles publiées par M. HARVEY (*l. c.*), qui semblent suffisamment exactes pour servir de base à nos recherches. Pour une étude plus poussée du détail, des photographies font encore défaut.

(2) M. de Vogüé et, à sa suite, M. Dalton et le R. P. M. Abel énumèrent la série des conciles provinciaux dans le sens inverse, partant du côté de l'autel. L'étude du sujet théologique montrera que c'est dans le sens indiqué ci-dessus, qu'il faut voir cette série ; l'ordre des sujets suit la tradition byzantine.

des coupoles, des tours et des maisons. De part et d'autre des plantes entre ces conciles, il y a un candélabre richement décoré. Dans l'intervalle entre les conciles de Gangres et de Sardique, au milieu de la série, cette plante est remplacée par une croix (fig. 39, pl. XIV), couverte de pierres précieuses ; elle se détache sur un fond d'arbres, dessinés avec un naturalisme exquis.

Ce décor n'est qu'en partie conservé : nous ne possédons qu'un petit fragment du côté droit du premier concile de Nicée, l'intervalle I (1), le deuxième concile œcuménique et la moitié de l'intervalle II, les parties inférieures de l'arcade de droite du troisième concile œcuménique, de l'intervalle III et du quatrième concile œcuménique. Plus loin on voit le haut du sixième concile œcuménique. — L'état de conservation de la série des conciles provinciaux est un peu meilleur : à partir du concile de Gangres, dont le haut reste intact, la série se poursuit jusqu'au dernier concile provincial, celui d'Ancyre, dont nous possédons un petit fragment du côté gauche.

Pour reconstituer les morceaux perdus, appuyons-nous sur deux ouvrages du xvii<sup>e</sup> siècle, qui décrivent les deux séries dans un état de conservation parfaite. Le P. Quaresmius, dans son livre *Elucidatio Terrae Sanctae* (2) a donné une transcription complète des textes. Elle permet d'en reconstituer la série tout entière, telle qu'elle se présentait probablement depuis le xii<sup>e</sup> siècle. Ciampini, dans son *De sacris aedificiis a Constantino Magno constructis* ajoute à une reproduction du texte de Quaresmius une grande gravure de la série des conciles provinciaux (3). En la comparant avec ce qu'il reste aujourd'hui, on constate des fantaisies du dessinateur pour les détails décoratifs ; mais les reproductions des architectures donnent au contraire une idée relativement exacte des originaux. Les conciles œcuméniques ne sont pas représentés ; cependant les trois cadres conservés, répétant le même motif sans aucun changement,

(1) Nous désignons les intervalles de chaque série par des numéros d'ordre.

(2) Venise, 1626 ; réimprimé en 1881, Venise, tome II, p. 487 ss.

(3) Rome, 1693 ; planche entre p. 150 et p. 151.



Fig. 6. — JÉRUSALEM, DÔME DU ROCHER, INTRADOS DE L'OCTOGONE.  
(D'après Marg. van Berchem).

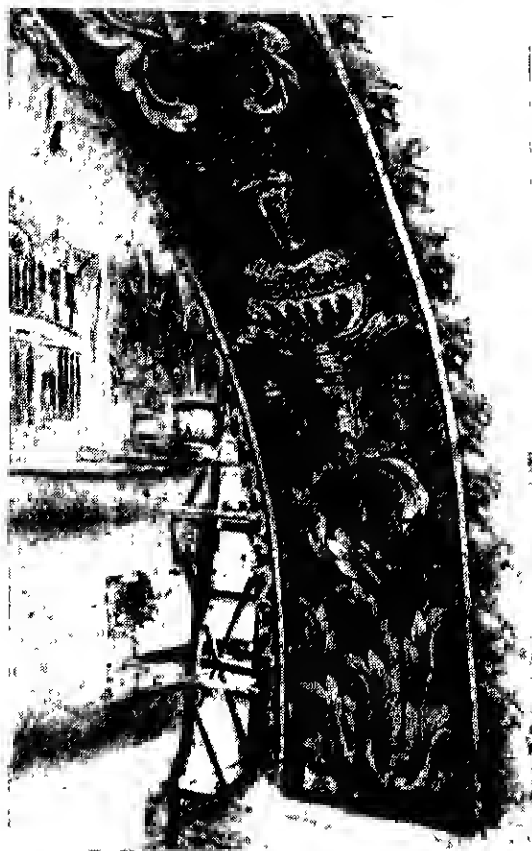


Fig. 7. — DAMAS, MOSQUÉE, INTRADOS DU PORTIQUE OUEST.  
(D'après E. de Lorey).



Fig. 8. — VENISE, PILIER D'ACRE, CHAPITEAU. (D'après J. STRZYGOWSKI).



Fig. 9. — BAGDAD, GRANDE MOSQUÉE, CANDÉLABRE DU MIHRAB EN MARBRE  
(D'après Sarre et Herzfeld, *Archäol. Reise*).



Fig. 12. — BETHLÉEM, INTERVALLE IV.  
(D'après W. Harvey).



Fig. 13. — DAMAS, COUPOLE DU TRÉSOR,  
DÉTAIL DES MOSAÏQUES.  
(D'après E. de Lorey).



Fig. 14. — JÉRUSALEM,  
DÔME DU ROCHER, INTRADOS DE L'OCTOGONE.  
(D'après Marg. van Berchem).

font supposer que tous les sept suivaient un seul modèle. — Nous possédons donc un monument assez complet dont aucune partie essentielle ne semble être perdue.

## CHAPITRE I.

### La date d'exécution des deux séries de conciles.

#### § 1 — *La série des conciles provinciaux.*

C'est la série des conciles provinciaux qui nous retient d'abord ; elle nous permet en effet de fixer définitivement la date de la première exécution de ce décor.

Seules lui sont analogues les mosaïques du Dôme du Rocher, exécutées sous le calife omeyyade Abd-el-Malik (685-705) vers 691, et de la mosquée à Damas, commandées par le fils d'Abd-el-Malik, Walîd I<sup>er</sup> (705-715), entre 705 et 711. — Les recherches de ces dernières années nous les ont fait connaître : Marg. van Berchem a publié les mosaïques du Dôme du Rocher (cf. ci-dessus, p. 12, note 4) ; E. de Lorey (1) a dégagé et publié les restes importants des mosaïques de Walîd I<sup>er</sup> dans les portiques de la mosquée de Damas. — Un style, caractéristique d'une école, se dégage de ces œuvres : elles se distinguent des créations précédentes ou postérieures du monde chrétien, en Syrie et ailleurs. C'est un style décoratif, excluant toute représentation figurée, un mélange arbitraire de motifs antiques et orientaux, synthèse de l'art sassanide et de l'art chrétien de la Syrie, empreint encore assez fortement des traditions hellénistiques. Tantôt les motifs persans, tantôt les motifs antiques y dominant. Ce qui a été dit sur l'architecture omeyyade (2) s'applique aussi à ces mosaïques : les deux grands centres artistiques de l'empire

(1) Eustache DE LOREY, *Les mosaïques de la mosquée des Omayyades*, dans *Syria*, III, 1931, pp. 1-24, et pl. I à XII ; le même, *L'Hellénisme et l'Orient dans les mosaïques de la mosquée des Omayyades*, dans *Ars Islamica*, tome I (tirage à part).

(2) Cf. E. HERZFELD, *Mschatta* dans *J.D.P.K.*, 1921, pp. 106-144.

arabe, la Syrie et la Perse, collaborent pour former un style nouveau avec, déjà, certains traits de l'art arabe des siècles suivants. C'est à la création de cet art que nous assistons en Syrie et en Palestine, à la fin du VII<sup>e</sup> et au début du VIII<sup>e</sup> siècle.

a) *Le système du décor.*

Les motifs, la facture et le dessin du cycle des conciles provinciaux se rattachent à cette école omeyyade ; au contraire, la composition de la série se place entre le style chrétien traditionnel et le style musulman.

Les mosaïques dans les églises de Ravenne, de Rome et de Byzance, les pavements de la région avaient conservé certains traits de composition traditionnelle : elles groupent les motifs, elles en forment des panneaux, et ces panneaux, tout en étant nettement distincts, font partie d'un système d'ensemble.

Les artistes omeyyades évitent cette composition. Les motifs se lient et se confondent maintenant, ils passent de l'un à l'autre insensiblement ; il y a des panneaux, mais ils sont moins marqués. Parfois, la série sans fin, la simple juxtaposition sont adoptées (tambour du Dôme du Rocher) (1). — C'est par ces traits que les décors omeyyades ont une souplesse, une liberté nouvelles : ils suivent de près les lignes de l'architecture, ils s'y adaptent facilement. Que ce soient les paysages et les architectures de Damas, les rinceaux ou les plantes du Dôme du Rocher, ils se lient toujours intimement au fond architectural.

La série des conciles provinciaux présente un mélange de ces deux modes de composition (fig. 1) : l'alternance régulière des architectures et des plantes, leur ordre symétrique lui donnent un caractère rigide et hiératique qu'on ne connaît pas aux œuvres omeyyades. Des modèles chrétiens ont sans doute inspiré cette forme (cf. p. 122 s.). — Pourtant la séparation des

(1) Cf. Marg. VAN BERCHEM, *l.c.*, p. 223 : « I am inclined to think that the original composition was respected and that the scrolls of the drum, in their main lines, are still such as they were conceived by the mosaicists of Abd-el-Malik. »



groupes est moins nette que dans les mosaïques des églises, les motifs décoratifs et les sujets théologiques se juxtaposent librement, l'élément végétal tient une place plus importante. — Le rythme tripartite des panneaux décoratifs — deux candélabres qui accompagnent une plante — n'a pas, il est vrai, de réplique exacte dans les mosaïques omeyyades. Mais il se retrouve dans le décor d'une autre œuvre de même style : le château de Mchatta (1). Dans les triangles U et V (2) de sa façade (fig. 2 et 3) le motif des trois candélabres, portés par une forte branche, se ré-

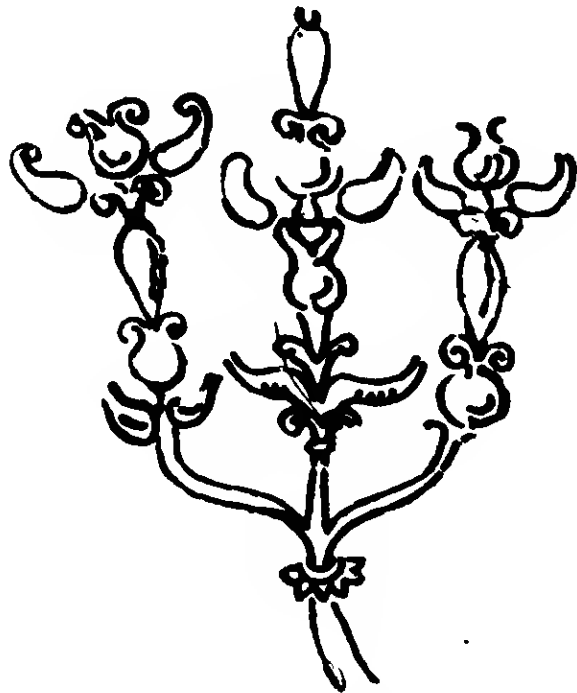
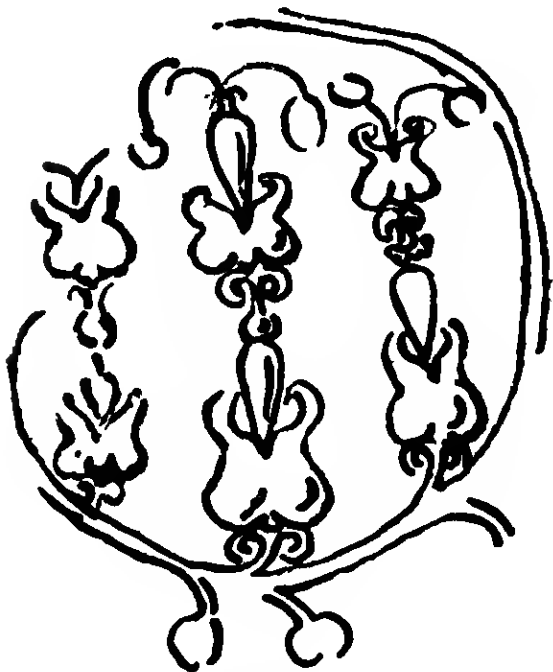


Fig. 2. — MCHATTA, TRIANGLE U, DÉTAIL. (D'après J. Strzygowski).

Fig. 3. — MCHATTA, TRIANGLE V, DÉTAIL (D'après J. Strzygowski).

pète plusieurs fois. En supprimant la branche on arrive à reconstituer la composition des panneaux de Bethléem.

La composition du cycle est d'un caractère complexe, mais le détail est nettement omeyyade.

(1) Nous ne revenons pas ici sur la question de la date de ce château, question qui nous semble définitivement résolue en faveur de la thèse omeyyade. Cf. surtout E. HERZFELD, *l. c.*, et K. A. C. CRESWELL, *l. c.*, où l'on trouve une bibliographie complète jusqu'en 1932, p. 390 ss.

(2) J. STRZYGOWSKI, dans *J.D.P.K.*, 1904, figg. 92 et 93.

b) *Le détail du décor.*

Comme à Jérusalem et à Damas, la feuille d'acanthé sous les formes les plus variées y tient la première place ; d'autres motifs végétaux, des vases, des cornes d'abondance et des architectures s'y ajoutent. Parfois les associations des motifs sont les mêmes qu'à Damas ou à Jérusalem, parfois on voit des ensembles tout à fait nouveaux.

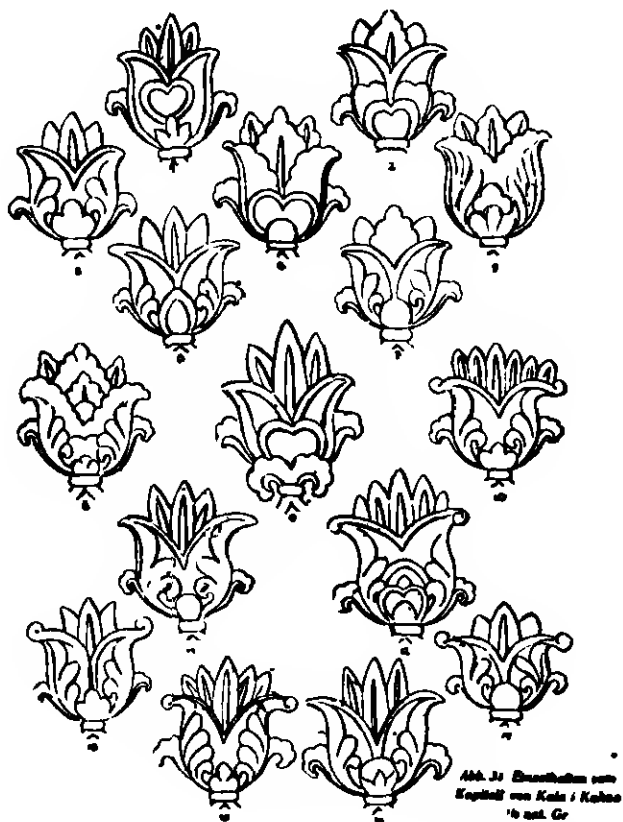
Par le style et la facture notre série se place à mi-chemin entre les œuvres de deux ateliers que l'on distingue dans le décor des mosquées. — A Damas, les mosaïques dans les portiques et sur les murs portent l'empreinte du style gréco-romain. Le dessin est d'un naturalisme exquis, la fantaisie des artistes dépasse rarement le cadre de la tradition antique. — Au contraire, le style des mosaïques de la Coupole du Trésor, dans la cour de la mosquée de Damas, comme celui de la plupart des mosaïques du Dôme du Rocher est plus décoratif, les motifs sassanides sont plus nombreux, les formes plus lourdes et plus stylisées. — A Bethléem, les motifs sassanides sont moins fréquents qu'à Jérusalem, mais les formes antiques sont plus stylisées qu'à Damas.

1) *Les panneaux décoratifs.*

Ce sont les panneaux décoratifs qui attirent notre attention d'abord.

a) *Intervalle V* (fig. 4, pl. II). — Les candélabres, composés de vases, de cornes d'abondance et de feuilles d'acanthé, sont très courants dans le décor omeyyade. On les trouve dans les triangles U et V de Mchatta (fig. 2, 3), sur les intrados de l'octogone du Dôme du Rocher (fig. 6 pl. III) et du portique ouest de Damas (fig. 5, 7). On y saisit les motifs dans toutes les phases de leur transformation depuis le naturalisme le plus parfait jusqu'à une stylisation assez poussée. — Les candélabres de l'intervalle V de Bethléem trouvent leurs pendants sur les intrados du portique ouest à Damas : l'élément principal du candélabre de gauche (fig. 4) est presque identique dans l'ordre des motifs à celui d'une arcade (fig. 5c) à Damas : une corne d'abondance porte un vase

qui repose sur des feuilles horizontales. Ce vase soutient un autre corne d'abondance, pourvue de deux paires de feuilles d'acanthé — à Bethléem en bas, à Damas en haut — rappelant des ailes. Il est vrai que le dessin diffère : à Damas il est parfaitement naturaliste, à Bethléem il est plus sec et stylisé ; les pointes des feuilles sont recourbées en spirales ; c'est un motif d'origine sassanide (fig. 10, n° 10,



• Fig. 10. — KALA-I-KUHNA, DÉTAILS D'UN CHAPITEAU.  
(D'après E. Herzfeld, *Am Tor von Asien*).

13, 14). On le retrouve dans d'autres œuvres omeyyades, dans les triangles T, U, V de Mchatta et dans le décor de Qaṣr-i-Tuba, un palais omeyyade au Sud de la Palestine (1). D'ailleurs les bordures de perles, les formes du décor accessoire, les petites fleurs, accusent les mêmes tendances et elles nous rapprochent des œuvres de l'atelier de la Coupole du Trésor (fig. 13, pl. IV) et du Dôme du Rocher.

(1) Pour le château i-Tuba, cf. A. MUSIL, *Arabia Petraea*, Wien, 1907-1908, t. I, p. 179 ss., figg. 61-66 et la publication du château d'Amra par l'Académie de Vienne, Wien, 1907, fig. 127-130. — A. C. CRESWELL, *l. c.* p. 390 ss. et pl. LXXIX, LXXX. — Les PP. JAUSSEN et SAVIGNAC, *Les châteaux arabes de Qeṣeir 'Amra, Ḥarāneh et Tuba*, Paris, 1922.

Mais les fragments de trois feuilles au-dessous de ce candélabre sont comme une réplique de feuilles qu'on voit sur la partie supérieure d'un autre candélabre à Damas (fig. 5a) : une feuille centrale entoure de sa spirale la corne d'abondance, deux autres feuilles se tournent des deux côtés vers l'extérieur. Le dessin et la couleur de la feuille centrale sont comme à Damas : le bord est dentelé, à la teinte claire, le contour est noir, la nervure centrale d'un vert foncé. C'est la facture la plus courante des feuilles d'acanthé sur les mosaïques omeyyades (fig. 5, 13) et à Bethléem.

Le candélabre de droite de cet intervalle est semblable à celui de gauche dans la composition et les détails. Comme à Damas, la combinaison des mêmes motifs engendre une grande variété d'ensemble. Il faut pourtant signaler un motif, la terminaison du candélabre : une paire de feuilles d'acanthé aux contours dentelés, dirigées vers l'intérieur, portant comme dans un panier, une autre paire de feuilles, dirigées en sens inverse (fig. 4, à droite, en haut). Ces feuilles se recourbent pour former un arc qui encadre un ornement ovale. Un motif analogue se retrouve dans le triangle V de Mchatta (fig. 11), l'ornement est remplacé par une pomme



Fig. 11. — MCHATTA, TRIANGLE V, DÉTAIL.  
(D'après J. Strzygowski).

de pin. Les feuilles seules — sans ornement — sont répétées à Bethléem sur la plante centrale (fig. 4, en haut) de l'intervalle V et en haut d'un candélabre au portique de Damas (fig. 5b). — Les feuilles d'acanthé, se poursuivant en alternance, sont d'ailleurs une des caractéristiques des mosaïques omeyyades : la frise d'acanthé à Bethléem (fig. 4 et 12), les rinceaux d'acanthé à Damas (fig. 5 c, en bas) et à Jérusalem sont composés selon ce principe (fig. 22, pl. VIII). (cf. Marg. v. Berchem, l. c., pl. XVIIIa, XXXI).

Un candélabre de même style se trouve sculpté dans le

mihrab en marbre de la mosquée de Bagdad (fig. 9, pl. III) (1). Les trois feuilles, celle du milieu enlaçant la corne d'abondance, y sont presque les mêmes qu'à Damas et à Bethléem. E. Herzfeld (2) a attribué ce mihrab au VIII<sup>e</sup> siècle, à l'art de la Mésopotamie du Nord ou de la Syrie. Les analogies avec les mosaïques précisent les données : ce mihrab est une œuvre omeyyade, datant probablement de l'époque d'Abd-el-Malik ou de Walîd I<sup>er</sup>. Donc c'est une conclusion importante à tirer de ces faits : ce style ne semble pas limité à la Syrie ; les Omeyyades l'auraient transporté jusqu'en Mésopotamie. Ce serait le premier style de l'empire arabe (« Islamischer Reichsstil » (3)).

La plante, car c'est ainsi qu'il convient d'appeler le motif central de cet intervalle, joue, elle aussi, un rôle considérable dans le style décoratif des Omeyyades. Dans le Dôme du Rocher, elle constitue l'élément principal du décor. La plante ici (fig. 4) se rapproche de celles de la Coupole du Rocher par les feuilles incrustées d'or. (Marg. van Berchem, l. c., pl. XIV, XVII). Mais l'ensemble du motif ne se compare qu'aux parties centrales des plantes fantaisistes qui décorent les deux chapiteaux des piliers d'Acre sur la Piazzetta de Venise (fig. 8, pl. III). Strzygowski y voit des œuvres syriennes du VIII<sup>e</sup> siècle (4). Ces plantes sont en effet du même genre qu'à Bethléem ; de nombreux détails sont analogues : la courbe vigoureuse des feuilles du bas (cf. à Bethléem celles qui sont traversées par les « ailes »), les longues feuilles dentelées au-dessus d'elles (à Bethléem en haut), les feuilles qui sont traversées par une sorte de ruban (cf. les ailes à Bethléem). Piliers et mosaïques appartiennent selon toute évidence au même milieu artistique, à l'art syro-arabe du VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles.

*b) Intervalle IV* (fig. 12, pl. IV). — La composition de cet intervalle est la même que celle du précédent ; mais si dans

(1) Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, art. *Mihrab* par E. DIEZ.

(2) E. SARRE et E. HERZFELD, *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigrisgebiet*, Berlin, 1911, t. II, pp. 139-145, fig. 185-187, pl. XLV, XCLVI.

(3) E. HERZFELD, *J.D.P.K.*, l. c., p. 133.

(4) J. STRZYGOWSKI, dans *Oriens christianus*, 1902, p. 3 ss.

ce dernier les détails de la mosquée de Damas dominant, ils se rapprochent davantage ici du style de la Coupole du Trésor et du Dôme du Rocher : les motifs de provenance sassanide sont plus nombreux, les formes plus lourdes et plus exubérantes, la stylisation plus poussée : aux feuilles d'acanthé, aux vases et aux cornes d'abondance s'ajoutent des grappes de vigne, motif de prédilection des artistes du Dôme du Rocher (fig. 22) ; l'on retrouve les ailes sassanides de Jérusalem et de Mchatta (fig. 3). Les grandes feuilles de vigne rappellent certaines feuilles des plantes sculptées à l'entrée de la grotte du Taq-i-Bostan (fig. 31, pl. XI). Les touffes en forme de bulbe, elles aussi d'origine sassanide, sont semblables à celles des mosaïques de la Coupole du Trésor (fig. 13, au milieu). La stylisation des feuilles d'acanthé se rapproche parfois de la palmette (plante centrale), comme au Dôme du Rocher (fig. 22, en bas). La corne d'abondance aux larges bords recourbés (candélabre de gauche) a son pendant parmi les cornes d'abondance des intrados de Jérusalem (fig. 14, pl. IV). — Il est évident que l'esprit qui règne ici est moins empreint de tradition antique. Un goût plus décoratif, une fantaisie plus arbitraire s'y manifestent.

L'intervalle III (fig. 39, pl. XIV), où la plante centrale est remplacée par la croix, semble, pour le style, s'intercaler entre les deux autres intervalles. On y retrouve les feuilles d'acanthé de l'intervalle V. Les arbres font partie du décor de Damas et de Jérusalem. La touffe d'acanthé qui porte le vase (fig. 19, à gauche) est presque identique à celle de la partie supérieure du panneau décoratif sur la Coupole du Trésor (fig. 13, en haut).

Ces différences marquées de style dans une seule œuvre ajoutent un élément de plus aux rapports qui existent entre les mosaïques de Bethléem et celles de l'école omeyyade. E. Herzfeld considère ces différences de style comme caractéristiques de l'art des Ommeyyades (1). On les relève à Mchatta et à Kuşeir-'Amra, à Damas et à Jérusalem. Elles seraient dues à l'organisation du travail sous les premiers califes. Cette organisation correspondait à une ancienne tradition orientale : les artisans étaient groupés et tra-

(1) E. HERZFELD, dans *J.D.P.K.*, *l.c.*, p. 130.

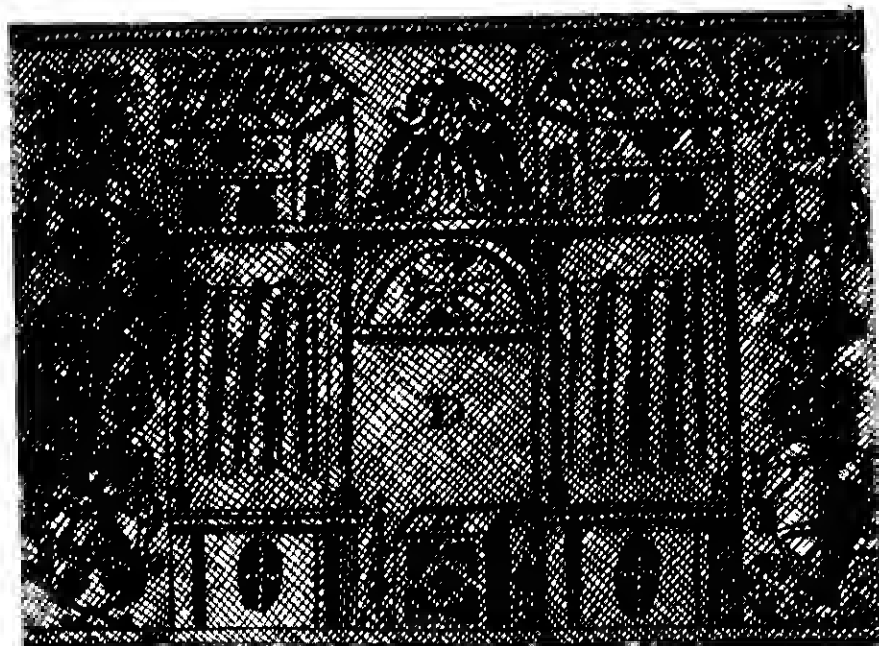


Fig. 15. — BETHLÉEM, LE CONCILE DE LAODICÉE  
(D'après Ciampini).

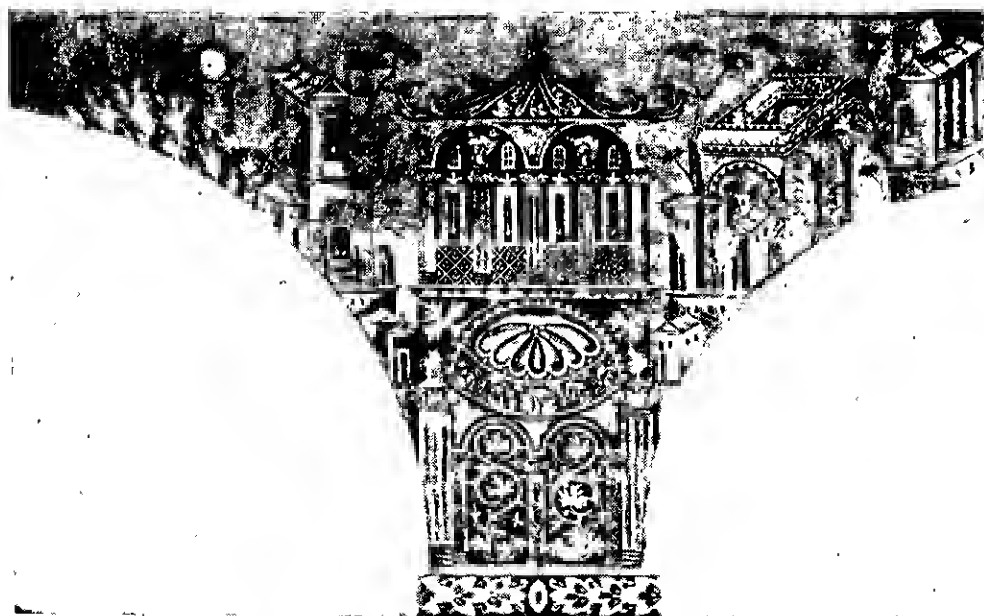


Fig. 16. — DAMAS, MOSQUÉE, ÉCOINÇON DU PORTIQUE OUEST.  
(D'après E. de Lorey).

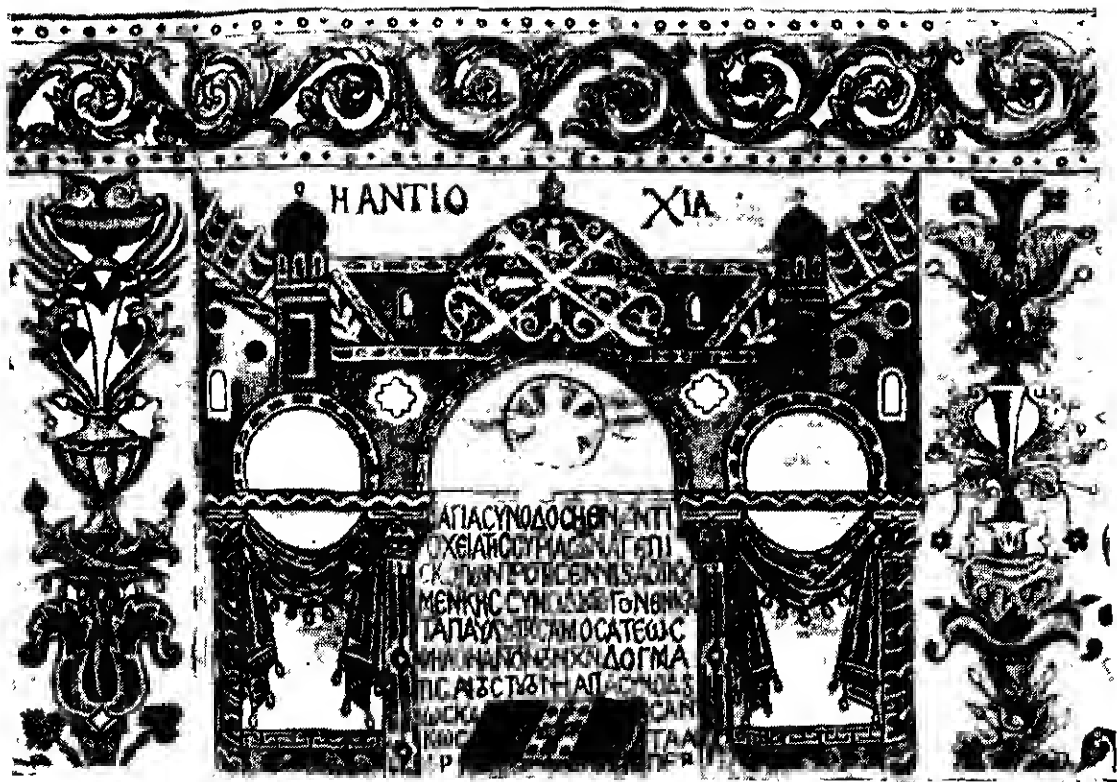


Fig. 17. — BETHLÉEM, LE CONCILE D'ANTIOCHE  
(D'après W. Harvey).

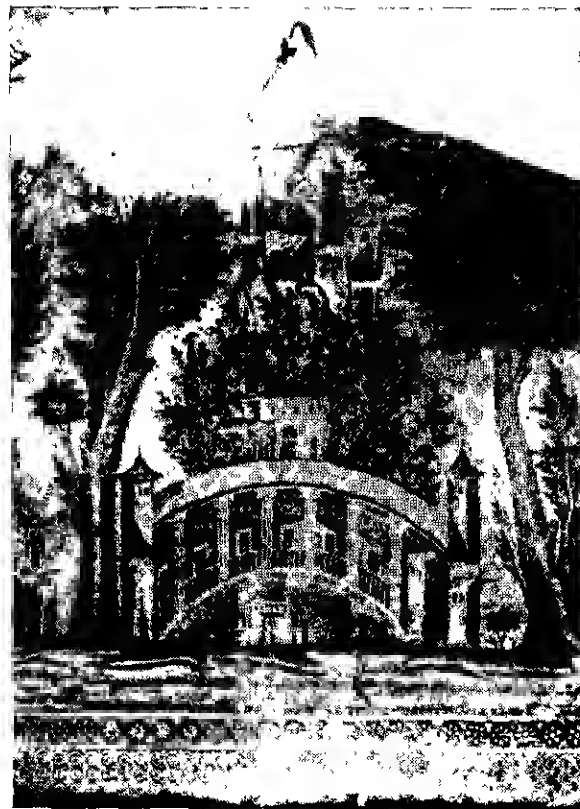


Fig. 18. — DAMAS, MOSQUÉE. PORTIQUE OUEST, DÉTAIL DU  
GRAND PANNEAU. (D'après E. de Lorey).



vaillaient d'après leur nationalité. Un auteur arabe de l'époque de Walîd I<sup>er</sup>, al-Waqidi, confirme ces hypothèses (p. 14, n. 1) : il nous dit qu'à la nouvelle mosquée de Médine, il a vu les Coptes travailler à la façade et les Grecs aux autres parties extérieures. On serait tenté d'attribuer les deux intervalles de Bethléem à des groupes d'ouvriers de nationalité distincte : des Grecs (Syriens) auraient exécuté l'intervalle V, des Coptes (Persans) l'intervalle IV.

La réunion d'éléments hétérogènes dans une seule œuvre est le trait essentiel des monuments de cette école, c'est ce mélange arbitraire qui la distingue de tout ce qui la précède ou la suit en Syrie.

## 2) *Les architectures.*

Les architectures, les cadres des inscriptions, nous ramènent de nouveau au décor des portiques et de l'intérieur de la mosquée de Damas. Certes, les images des conciles diffèrent sur plusieurs points des tableaux architecturaux omeyyades (fig. 17, 19, pl. VI, VII) : elles ont une ordonnance plus schématique, les arcades sont d'un caractère plus décoratif. La destination différente explique ces divergences ; on a voulu encadrer les inscriptions et figurer des types d'églises chrétiennes : les arcs représentent l'intérieur, les frontons et les coupes, les couvertures des bâtiments (1).

Pourtant, des traits essentiels, la combinaison de petites architectures d'un dessin naturaliste, avec des portiques d'une échelle plus grande, ne se retrouvent que parmi les images architecturales de Damas (fig. 15, 16, pl. V). La disposition des architectures de Sardique et d'Antioche (fig. 17, 19), une grande coupole, accompagnée de deux tours, rappelle certains édifices dans les mosaïques du transept nord de la mosquée. Les photographies que Max van Berchem

(1) On se souvient des églises à deux tours et à coupole qui, entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, sont assez fréquentes dans la région. — Pour Sardique (fig. 19), on a rappelé l'église de l'Anastasis à Jérusalem (DALTON, l.c. p. 37). — Pour Antioche (fig. 17), on serait tenté de penser à une église célèbre d'Antioche, le « *dominium aureum* », (cf. MANSI, *Collectio conciliorum*, tome II, col. 1338), une église hexagonale à coupole. Le mosaïste a peut-être voulu rendre, par les incrustations en or un décor doré de la coupole. — Cependant, tous ces rapprochements restent plus ou moins hypothétiques.

en a prises après l'incendie de 1893, <sup>(1)</sup> permettent d'y reconnaître à gauche un bâtiment, une mosquée peut-être, où une coupole, accompagnée de deux tours, s'élève au-dessus d'un portique. L'ordonnance des arcades de ces deux conciles, un grand arc central accompagné de deux petits, se retrouve aussi à Damas. (cf. E. de Lorey, dans *Ars Islamica*, fig. 12).

Les détails confirment ces rapprochements : les deux tours d'Antioche sont presque identiques à la tour de l'église (?) du côté gauche du grand panneau à Damas (fig. 18, en haut) : sur un socle rectangulaire, percé d'une porte étroite, s'élève un étage à trois fenêtres ; une large bande en teinte foncée sépare les deux étages. Le toit est une coupole en forme de bulbe <sup>(2)</sup>. Le toit de Laodicée, formé de deux couches de feuilles d'acanthé (fig. 15), se retrouve sur le petit pavillon de droite du grand panneau de Damas (Cf. E. de Lorey dans *Ars Islamica*, fig. 19).

Ainsi, tout semble annoncer ici des formes décoratives de l'école omeyyade, adaptées à des compositions chrétiennes.

### c) *Les couleurs et la technique.*

Quelques remarques sur les couleurs et la technique peuvent terminer nos comparaisons. A Damas <sup>(3)</sup>, comme à Bethléem <sup>(4)</sup>, les teintes principales sont le bleu, le rouge et le vert, parsemés de cubes d'argent et de nacre <sup>(5)</sup>. Le vert est la couleur principale ; après elle le bleu domine à Damas, le rouge à Bethléem ; le fond est formé de cubes

(1) Publiées dans *Early Moslem Architecture*, etc., pl. 42 b.

(2) Les toits en forme de bulbe sont inconnus dans l'architecture chrétienne de la Syrie avant l'avènement des Arabes. On ne rencontre ces toits que dans l'art sassanide et dans l'art musulman des siècles suivants. — Remarquons enfin qu'aucune de ces architectures des conciles ne porte une croix sur le faite.

(3) Cf. la description que Marg. VAN BERCHEM en a donnée, *l.c.*, p. 245.

(4) Cf. la description de M. DALTON, *l.c.*, p. 33.

(5) M. HARVEY, *l.c.*, p. 34, se trompe s'il croit que les perles de nacre ne sont employées au Dôme du Rocher que dans les parties refaites au XII<sup>e</sup> siècle. Elles se trouvent partout dans les mosaïques de l'octogone, qui datent sans aucun doute du VII<sup>e</sup> siècle.

d'or. La dimension des cubes est à peu près la même dans les deux cas : à Bethléem, Dalton mesure  $3/8$  de pouce en largeur ce qui correspond à  $1 \text{ cm}^2$  de Damas.

Nous arrêtons une étude comparative qui semble suffisamment prouver la parenté de style entre la série des conciles provinciaux et les mosaïques omeyyades. Certes, la composition est autre à Bethléem que dans les mosquées : elle s'explique par le sujet qui était à représenter dans l'église. Le style est moins vivant, mais ses éléments sont les mêmes, dessin et facture sont souvent analogues. Les formes particulières à Bethléem proviennent de la manière personnelle des artistes plutôt que d'une divergence des écoles. — Cette parenté nous semble si étroite que nous croyons pouvoir attribuer la série de Bethléem aux mêmes années que les mosaïques des mosquées, c'est-à-dire à la fin du VII<sup>e</sup> et au début du VIII<sup>e</sup> siècle. — L'étude du sujet théologique apportera la confirmation de cette date. Les données de l'histoire religieuse et politique placent l'exécution de ce décor entre les années 692 (concile « in Trullo » de Constantinople) et 726 (victoire des idées iconoclastes).

## - § 2 — *Les conciles œcuméniques.*

Le problème, posé par la série des conciles œcuméniques, est différent : la présence du VII<sup>e</sup> concile, celui de Nicée de 787, exclut la possibilité de l'exécution de la série au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle. Le style et la disposition sur le mur prouvent en effet qu'il s'agit d'une réfection ayant eu pour but de créer une place au VII<sup>e</sup> concile œcuménique. A l'origine, les six conciles œcuméniques correspondaient sans doute aux six conciles provinciaux.

M. Baumstark, seul parmi les visiteurs modernes de l'église, a insisté sur la différence de style entre les deux séries <sup>(1)</sup>, en supposant la réfection des conciles œcuméniques. Tout, en effet, y accuse la copie (fig. 21, pl. VII) : la répétition monoto-

(1) *l. c.*, p. 147 : « Im Langhaus sind die allgemeinen und die Provinzialkonzilien verschieden und zwar die ersteren ärmer behandelt. »

ne des doubles arcades, les deux autels dans chaque concile, qui sont en contradiction avec la signification symbolique de ces images. Les plantes entre les conciles sont d'un style sec et conventionnel. La grande plante du I<sup>er</sup> intervalle (fig. 21) imite une composition comme celle de la plante dans l'intervalle IV (fig. 12) de la paroi Nord : trois paires de larges feuilles d'acanthé sont superposées, celle du haut portée par une petite coupe. On voit les ailes, la touffe en forme de bulbe ; le motif supérieur rappelle celui du candélabre de droite de l'intervalle III dans la série des conciles provinciaux (fig. 19, à gauche). Mais les formes sont schématiques, un dessin assez sommaire a remplacé l'imitation vivante de la nature. Les contours sont rigides, les détails secondaires se résument en quelques motifs conventionnels, la riche harmonie des couleurs a cédé la place à des teintes crues et peu nuancées. On n'use plus des incrustations d'or, ni des bordures de perles. Les modèles du VIII<sup>e</sup> siècle sont assez loin, tout ce qui constitue la valeur des mosaïques omeyyades semble oublié.

C'est le moment de parler du cadre du dernier concile provincial (fig. 20, pl. VII) : il a le même caractère que ceux des conciles œcuméniques, à part ce rideau qu'on remarque sur le dessin de M. Harvey (fig. 1, à droite) dans l'arcade. Ce rideau était peut-être destiné à restreindre le panneau portant une inscription, d'un tiers plus courte que les textes les plus courts des conciles œcuméniques. (Cf. ci-dessous, p. 82).

La disposition des conciles œcuméniques sur le mur et leurs mesures offrent les arguments définitifs en faveur de notre hypothèse : la série entière a été refaite pour ménager un emplacement à un concile et à un intervalle. — Les encadrements des conciles œcuméniques ont à peu près la même largeur que ceux des conciles provinciaux : ils varient entre 240 et 280 cm. ceux des conciles provinciaux entre 275 et 278 cm. Les intervalles entre les conciles œcuméniques, par contre, sont beaucoup plus étroits et de dimensions plus irrégulières : ils ne mesurent que 145 à 200 cm. contre 260 à 265 cm. des intervalles de la paroi nord. La moyenne de 145 à 200 cm. correspond à la largeur des plantes centrales entre les conciles provinciaux. — Le procédé des copistes ressort clairement de

ces chiffres : pour gagner la place, nécessité pour l'image du VII<sup>e</sup> concile et d'un intervalle, ils ont supprimé les candélabres latéraux et n'ont copié que les plantes centrales. Mais ils n'avaient sans doute pas bien calculé : un espace trop large, de 500 cm. environ, leur serait resté à la fin de la série, s'ils avaient gardé les proportions du début. Ils les modifièrent donc plusieurs fois, au cours du travail, et c'est ainsi que nous expliquons les écarts considérables de mesure entre les intervalles.

Les fragments sur le mur permettent (d'après les dessins de M. Harvey) de reconstituer les mesures de la série des conciles oecuméniques de la manière que voici :

Nicée I	280 cm.
intervalle I	150
Constantinople I	272
intervalle II	200
Éphèse	280
intervalle III	145
Chalcédoine	275
intervalle IV	évalué à 150
Constantinople II	évalué à 240
intervalle V	évalué à 150
Constantinople III	240
intervalle VI	évalué à 170
Nicée II	évalué à 280

La date d'exécution de ces copies ne laisse aucun doute. La situation religieuse et politique au XII<sup>e</sup> siècle, le texte latin du VII<sup>e</sup> concile, tout indique l'époque des Croisades.

Des copies de motifs du VII<sup>e</sup> et du VIII<sup>e</sup> siècle ne sont pas rares dans la région à cette époque. Strzygowski a montré que la façade Est dans la cour de la mosquée d'Amida est une copie des Seldjoukides d'après la façade Ouest dont les éléments appartiennent probablement au VII<sup>e</sup> siècle <sup>(1)</sup>.

(1) J. STRZYGOWSKI et M. VAN BERCHÉM, *Amida*, Heidelberg, 1910, pl. IX et XIV. Pour la date que Strzygowski a reculée aux IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, cf. S. GUYER dans *Repertorium für Kunstwissenschaft*, t. XXXV, p. 483 ss., qui attribue les éléments de la façade occidentale, avec raison, croyons-nous, au VII<sup>e</sup> siècle.

Parmi les mosaïques de Jérusalem, de Damas, et de la maison de Baibars on retrouve des copies de formes omeyyades, datant du XI<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles. Mais le style et l'exécution de tous ces travaux se distinguent facilement des originaux.

Les restes d'une frise en mosaïque, formée de rubans enlacés (six mètres de longueur) dans le chœur de l'église (1), de couleurs rouge, bleu et vert sur fond d'or, appartiennent au VII-VIII<sup>e</sup> siècles, sinon à l'époque de Justinien I<sup>er</sup> qui avait fait construire les trois absides (2). Le motif est assez courant sur les mosaïques syriennes depuis l'époque romaine et il ne faut pas en chercher le modèle en Arménie (3).

Concluons : la série des conciles provinciaux, sauf le dernier, est une œuvre de l'époque omeyyade. La série des conciles œcuméniques fut refaite au XII<sup>e</sup> siècle, mais sur la base des modèles anciens. Par contre, les trois absides, l'espace entre les fenêtres de la nef et les frises sous les conciles furent décorés par les Croisés de mosaïques du style et de l'iconographie byzantins contemporains. Les ancêtres du Christ sous les conciles provinciaux (cf. fig. 20) remplaçaient sans doute une ancienne frise d'acanthé comme celle du haut. (La série a la hauteur de la frise d'acanthé). — Les images figurées de la nef étaient destinées, selon toute évidence, à faire entrer les séries des conciles dans le cadre du cycle des Croisés.

Le récit d'un auteur du X<sup>e</sup> siècle, Euty chius, patriarche d'Alexandrie, nous donne l'explication de ces procédés différents, employés au XII<sup>e</sup> siècle pour la décoration des absides et de la nef. Parlant de la conquête de la Terre Sainte par le calife Omar en 638, il dit (4) (nous donnons le passage dans la traduction latine de Migne, *Patrologia Graeca*) : « *Deinde Bethleem ad eam visendam*

(1) Cf. O. M. DALTON, *l.c.*, fig. 25, p. 37.

(2) Cf. P. H. VINCENT, *l.c.*, p. 19 ss.

(3) Cf. M. DALTON, *l.c.*, p. 36.

(4) MIGNE, *P.G.*, tome CXI, col. 1100. — Cf. le texte arabe dans *Corpus Script. Christ. Oriental., Script. Arab.*, Series III, tome VII, p. 5.

(i. e. l'église de la Nativité) *profectus* (i. e. Omar), *cum adesset orationis tempus, intra ecclesiam oravit ad arcum australem. Erat autem arcus totus opere tessellato variegatus. Scripsitque Omar Patriarchae syngrapham ne orarent loco isto Mohammedani nisi singuli, alius post alium, neve ad orandum ibi coirent, neque ad preces praeconis voce convocarentur; neque mutaretur in eo quidquam. At tempore hoc nostro contraierunt Mahommedani Omari Ebnol Chetabi scripto. Nam et sublato opere variegato ab arcu, quidquid ipsis visum fuit ibidem scripserunt, et ad preces coierunt, hominibus praeconis voce convocatis ».*

Le récit d'Euty chius est clair : depuis l'époque d'Omar, les Musulmans avaient l'habitude de dire leur prière dans l'« arcus australis », dans l'abside orientale de l'église, à l'endroit où le calife Omar avait prié. Conformément à son ordre, les Arabes n'y venaient que seuls et ne changèrent rien au décor. A l'époque d'Euty chius seulement ils en freignirent cet ordre, s'emparèrent de l'abside et endommagèrent les mosaïques chrétiennes. — Il était tout naturel et même nécessaire que les Croisés décorassent cet ancien lieu de prière des Musulmans d'un cycle nouveau, d'une suite d'images qui représenteraient les vérités de la religion chrétienne dans le style et dans l'esprit de l'époque. Dans la nef, restée toujours entre les mains des Chrétiens, les parties essentielles du programme et l'iconographie de l'époque ancienne furent conservées.

Le cycle entier est un exemple rare de l'iconographie et d'un programme théologique du VIII<sup>e</sup> siècle. La série des conciles provinciaux est la précieuse relique d'un style dont bien peu d'échantillons nous sont connus. — L'étude des sources et des modèles de ce style nous engage dans une question pleine de complexité : la question des origines de l'art omeyyade.

## CHAPITRE II.

## Les origines du style.

## Sa place dans l'histoire de l'art.

§ 1 — *Les origines du style.*

Les opinions sur les origines du style des mosaïques omeyyades sont assez divergentes. E. Herzfeld <sup>(1)</sup> et K. A. C. Creswell <sup>(2)</sup> réclament les mosaïques du Dôme du Rocher pour l'art byzantin, J. Strzygowski <sup>(3)</sup> les considère comme essentiellement persanes. Marg. van Berchem (*l. c.*), tout en reconnaissant l'apport sassanide, est en principe de l'avis de M. Herzfeld : les mosaïques du Dôme du Rocher seraient l'œuvre d'une école syro-palestinienne, empreinte des traditions antiques et byzantines. E. de Lorey (*l. c.*) insiste, en parlant des mosaïques de Damas, sur la prépondérance des traditions hellénistiques.

Quant aux mosaïques de Bethléem, nous croyons pouvoir montrer que les artistes omeyyades ont réuni toutes ces traditions dans un style nouveau, synthèse étrange et fantaisiste de l'art de l'Occident et de l'Orient.

Le sujet du décor de Bethléem trouve des modèles dans l'art chrétien du v<sup>e</sup> siècle : au Baptistère des Orthodoxes à Ravenne, et à l'église Saint-Georges de Salonique, il y a dans les mosaïques des coupoles les représentations d'architectures, les intérieurs d'églises, séparés par des candélabres en forme de plantes fantaisistes. Ces églises renferment des autels qui portent le livre des Évangiles. <sup>(4)</sup>

Mais la composition et le style de ces mosaïques sont

(1) E. HERZFELD, *Die Qubbat al-Sakkra*, dans *Der Islam*, 1911, pp. 235-244.

(2) *L. c.*, p. 70 ss.

(3) J. STRZYGOWSKI, *Felsendom und Aksamoschee*, dans *Der Islam*, 1910, pp. 71-97.

(4) Cf. A. MICHEL, *Histoire de l'art* I, 2, fig. 98. — Ch. DIEHL, *Manuel* etc., I<sup>2</sup>, fig. 55.



assez loin de nos images. Les systèmes de décoration à Ravenne et à Salonique sont sévères, l'ornement ne joue qu'un rôle secondaire. A Bethléem, la suite libre d'architectures et de panneaux décoratifs s'inspire de la tradition hellénistique du pays et de compositions sassanides.

a) *Le système du décor.*

1) *les sources syro-palestiniennes.*

Il est vrai que en nous savons peu de choses sur les mosaïques murales de la Syrie et de la Palestine chrétiennes. Aucune n'a été conservée, des témoignages littéraires seulement nous renseignent sur les mosaïques de l'église de Gaza (1), sur celles de l'église de la Nativité, en partie détruite en 614 par les Perses (2). Mais les pavements de cette époque, — dédagés en grand nombre ces derniers temps — peuvent combler cette lacune (3). Rappelons-en quelques uns : les mosaïques de Yakto (deuxième moitié du ve siècle) (4), de Serdjilla (473) (5), de Djerach (529, 531, 533) (6), de Mâ-

(1) CHORICIUS DE GAZA, éd. BOISSONADE, Paris, 1846, p. 87.

(2) Cf. K. A. C. CRESWELL, *l. c.*, p. 88 n. 8 et le poème de Sophronius sur l'église de Bethléem, dans *P.G.*, t. LXXXVII, col. 3201 ss.

(3) Pour la Syrie, les résultats des fouilles,, entreprises par les missions françaises et américaines à Antioche, élargiront sans doute considérablement nos connaissances dans ce domaine. (Cf. la communication faite par M. J. Lassus le 25 janvier 1936 à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.).— Pour la Palestine, cf. surtout les publications récentes dans *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, Jérusalem (depuis 1931). — *Ibid.*, Catalogue des pavements en Palestine par M. AVI-YONAH (424 numéros), II, pp. 136-162 ; III, pp. 26-47 ; IV, pp. 187-193.

(4) Jean LASSUS, *Un cimetière au bord de l'Oronte ; la mosaïque de Yakto*, dans *Publications of the Committee for the excavation of Antiochia and its vicinity : Antioche on the Orontes. I. The excavations of 1932*. La Haye, 1934.

(5) Publiée par H. C. BUTLER dans *Ancient architecture in Syria* II, B. 3, p. 118 ss. et dans *American archaeological expedition in Syria (A.A.E.S.)*, II, pp. 288-293.

(6) J. W. CROWFOOT, *Churches at Jerash, a preliminary report. British School of Archaeology at Jerusatem, supptementary papers*, B. 1931.

dabâ (vi<sup>e</sup> siècle) (1), de Kabr-Hîram (575) (2), celle du monastère de la Vierge Marie (3), du Mont des Oliviers à Jérusalem (vi<sup>e</sup> siècle) (4), la mosaïque d'Orphée à Jérusalem (5), celle d'el-Mehayet (617 ou 628) (6). Des thèmes profanes et très souvent païens, l'imitation vivante de la nature, la composition et le style les rattachent aux œuvres du iv<sup>e</sup> siècle (cf. p. e. les mosaïques des voûtes de Sainte-Constance à Rome (7)).

Les mosaïques murales ont dû avoir certaines caractéristiques de cette école : Choricus décrit (8) dans l'église de Gaza un paysage, des arbres situés au bord de l'eau, remués

(1) Pour les mosaïques de Mâdabâ, cf. la communication préliminaire du R. P. SÉJOURNÉ dans *Revue biblique*, I, (1892), p. 617 ss., et l'article *Mâdabâ* (signé LECLERCQ) dans CABROL, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, avec une bibliographie assez complète (jusqu'à l'année 1931) (col. 883 ss.).

(2) E. RENAN, *Mission en Phénicie*, Paris, 1864, pp. 606-631 et l'article *Kabr-Hîram* dans CABROL, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*. — Sur la date cf. *The Quarterly etc.* V, p. 29, note I.

(3) M. FITZ-GERALD, *The monastery of lady Mary* dans *Quarterly Statement of Palestine Exploration Fund*, 1931.

(4) Publiée par M. Oswepian dans *Zeitschrift des deutschen Palästinavereins (Z.D.P.V.)*, XVIII, p. 88 ss. et pl. I. Sur l'inscription cf. *Z.D.P.V.* t. XXIV, p. 157 ss.

(5) Publiée par le R.P. H. VINCENT dans *Revue biblique*, t. X (1901), pp. 436-444. — J. STRZYGOWSKI, *Das Orpheusmosaik in Jerusalem* dans *Z.D.V.P.*, XXIV, p. 139 ss.

(6) Le R. P. LEMAIRE, *Mosaïques et inscriptions d'el-Mehayet*, dans *Revue biblique*, t. XLIII, 1934, pp. 385-401.

(7) J. WILPERT, *Die römischen Mosaiken und die Malereien der kirchlichen Bauten*, Freiburg, 1917, t. III, pl. VI et VII.

(8) *L.c.*, p. 87 : «...ἐν δὲ τοῖς ἐκατέρωθεν εἰρημένοις ἀειθαλῆ φύεται δένδρα ψυχαγωγίας ἀμηχάνου μεστά. Αἱ τε γὰρ ἄμπελοι μάλα ἀμφιλαφεῖς τε καὶ σύσκιοι, ὃ τε ζέφυρος διασείων τοὺς βότρους ὑπηγεῖ τοῖς κλάδοις ἠδὲ τι καὶ ἠρεμαῖον. Ὅτι γὰρ ἠδιστον ἄκουσμα δένδρον ὑποσφρίττον ταῖς αὐραῖς οἶδεν ὁ Συρακούσιος ποιητῆς ψιθυρίζουσα πίτυι βουκολικὴν σύριγγα παραβάλλον. Κομψότατον δὲ πάντων ἡ κάλλις ὕδατος, οἶμαι, ψυχροῦ· τὸ γὰρ ἔμπνουν τοῦ τεμένουσ παρῆχει τοιοῦτον εἰκάζειν. Ἀηδόνα μὲν οὖν καὶ τέττιγα τὰς ὄρνις τῶν ποιητῶν, ἀπεδοκίμασεν εὖ ποιῶν ὁ τεχνίτης, ἵνα μηδὲ μυθικῶν ὀρνίθων ἐν εὐσεβεῖ χωρίῳ συνεισέρχηται μνήμη· ἀντὶ δὲ τούτων πλῆθος ἐτέρων ὀρνέων καὶ περδίκων ἀγέλην φιλοτεχνήσας... ».

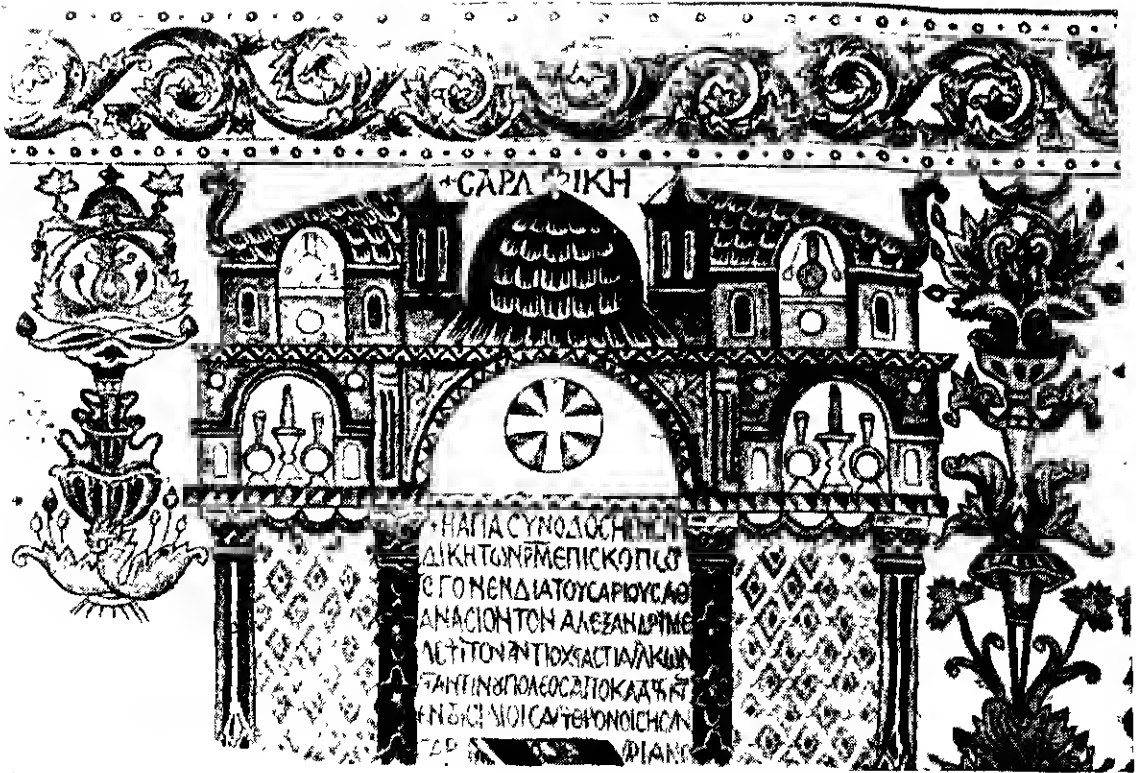


Fig. 19. — BETHLÉEM, LE CONCILE DE SARDIQUE.  
(D'après W. Harvey).



Fig. 20. — BETHLÉEM, LE CONCILE  
D'ANCYRE. (D'après Ciampini).



Fig. 21. — BETHLÉEM, LE PREMIER CON  
DE CONSTANTINOPLE. (D'après W. Harvey).

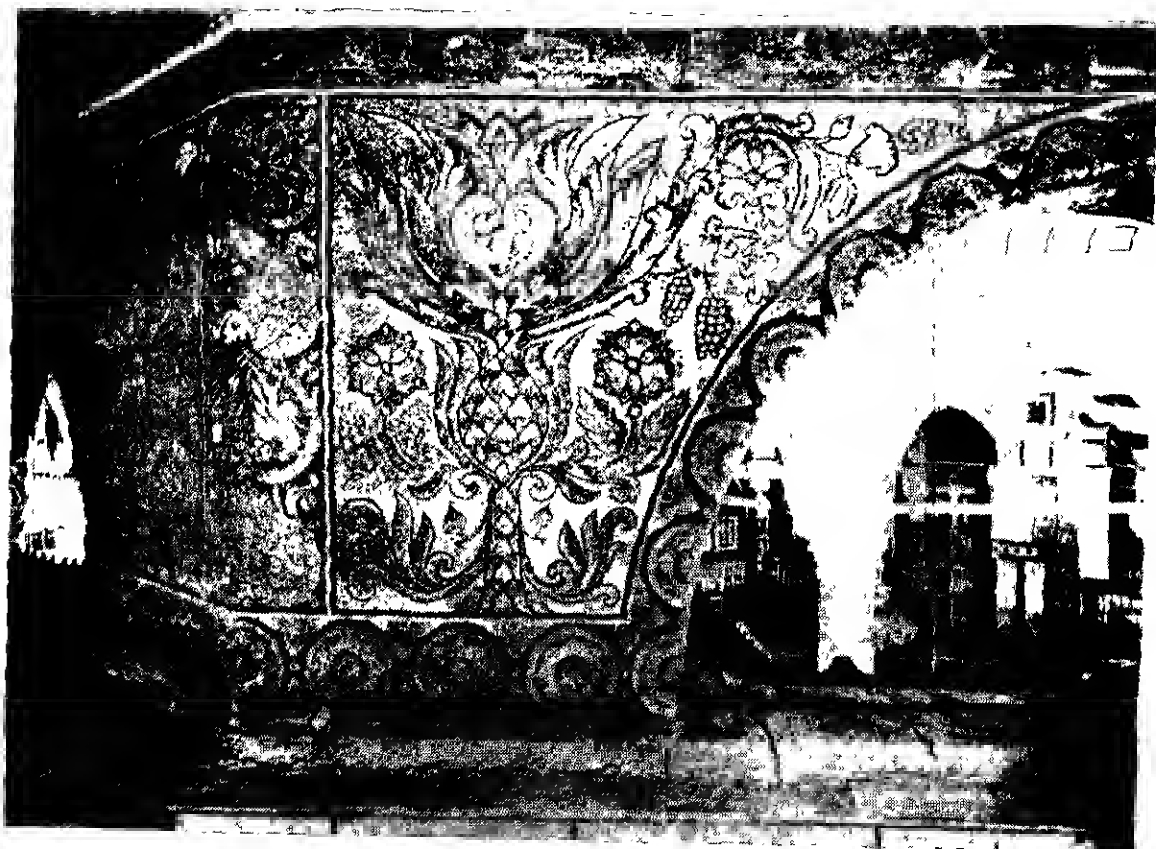


Fig. 22. — JÉRUSALEM, DÔME DU ROCHER, PILIER DE L'OCTOGONE,  
FACE EXTÉRIEURE.  
(D'après Marg. van Berchem).



Fig. 23. — DJERACH (PALESTINE), ÉGLISE DES SAINTS PIERRE  
ET PAUL, PAVEMENT.  
(D'après J. W. Crowfoot).

par le vent et des oiseaux. A Djerach, dans les pavements des églises de Saint-Jean et des Saints-Pierre-et-Paul (fig. 23) tous ces éléments sont réunis <sup>(1)</sup> : des paysages s'étendent au bord de l'eau que les oiseaux animent <sup>(2)</sup>, les arbres sont remués par le vent. Les arbres sont d'ailleurs un sujet courant sur les pavements du pays. Ils décorent les mosaïques de Yakto, Serdjilla, Kabr-Hîram, Mâdabâ.

Sans doute les mosaïstes syriens travaillaient, au vi<sup>e</sup> siècle, dans un style profane « antique », moins hiératique que ce qu'on connaît de Ravenne, de Rome et de Byzance.

C'est sur cette base que le style omeyyade a pu se former <sup>(3)</sup> : dans les portiques de Damas on retrouve les paysages avec les arbres fruitiers et les villes au bord de l'eau (fig. 18). La facture et le dessin des arbres et des fruits, la représentation du sol, les rapprochent des pavements de Djerach.

Le décor de Bethléem, lui aussi, se rattache à cette école, quoique les éléments sassanides soient plus marqués : les conciles avec leurs tours, leurs coupoles et leurs maisons (fig. 1) rappellent les nombreuses images topographiques des mosaïques syriennes ; comme sur les pavements (fig. 23, pl. VIII), ils portent des titres, indiquant le sujet de l'image. Les arbres, qui, à Djerach, séparent les villes, sont conservés derrière la croix. Il est vrai qu'une représentation d'églises en longue série ne nous est pas parvenue sur ces pavements. Mais les bordures d'un tissu égyptien de l'époque chrétienne <sup>(4)</sup> ont la composition de nos mosaïques : des églises, des « μαρτύρια » alternent avec des arbres.

Comme la plupart des pavements d'ailleurs, les conciles sont bordés d'un rinceau d'acanthé dont le dessin et la facture ressemblent à ceux des rinceaux de Djerach <sup>(5)</sup>.

Enfin, la présence des inscriptions rattache les mosaïques en particulier aux pavements syro-palestiniens du

(1) J. W. CROWFOOT, *l. c.*, pl. VII, VIII, IX, XII.

(2) Cf. HAYFORD PEIRCE et ROYAL TYLER, *L'art byzantin*, Paris, 1934, II, pl. CXX-CXXIII.

(3) Cf. J. LASSUS, *Note sur les mosaïques de Jérusalem et de Damas*, dans *Bulletin des Études orientales de l'Institut de Damas*, III, pp. 31-41.

(4) J. STRZYGOWSKI, *Orient oder Rom*, Leipzig, 1901, pp. 91-98, pl. IV.

(5) Cf. CROWFOOT, *l. c.*, p. 45, dessins de huit rinceaux.

v<sup>e</sup> au vii<sup>e</sup> siècle. Comme sur ces pavements, les inscriptions, en forme de grands panneaux, sont l'élément essentiellement chrétien dans un décor plus ou moins profane ; seuls, les croix et les autels rappellent dans l'église de la Nativité l'iconographie chrétienne (1).

## 2) *Les sources sassanides.*

Cependant, sous l'influence de l'art sassanide l'ancienne image topographique, le paysage avec architectures est transformé à Bethléem en un ensemble décoratif, mi-réel, mi-fantaisiste.

Il est vrai que nous en savons moins encore sur le décor des châteaux et des temples sassanides (2) que sur les mosaïques murales de la Syrie et de la Palestine. Ces connaissances permettent cependant d'établir certains rapports avec les décors omeyyades.

Le luxe du décor, les revêtements en stuc et en marbre

(1) Le caractère des lettres, les abréviations et les sigles à Bethléem sont nettement archaïques. (Pour l'épigraphie chrétienne en Syrie et en Palestine, cf. les articles cités ci-dessus, p. 123 s., notes. Une étude approfondie en fait encore défaut.) — Le S pour  $\kappa\alpha\iota$ , la suppression des terminaisons qu'on remplace par une ou deux barres sur la dernière lettre (cf. CABROL, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, art. *Mádabá*, col. 863 : Inscription dans l'église n° 2 et ailleurs), les contractions des lettres  $\tau\omicron = \tau\omega = \sigma\tau = \omicron\upsilon =$  se retrouvent sur la plupart des inscriptions du pays au v<sup>e</sup> et au vi<sup>e</sup> siècle. L'absence complète des accents dans les inscriptions des conciles provinciaux est une des caractéristiques de l'épigraphie dans cette époque ancienne. Les inscriptions des conciles œcuméniques imitent les originaux du vii<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècle. — Au contraire, le texte de 1169 dans l'abside orientale (facsimilé dans *The Church of the Nativity*, etc., fig. 27) se présente, par l'emploi des accents, comme une création de l'époque tardive. C'est depuis le xi<sup>e</sup> siècle seulement que cet usage devient courant dans l'épigraphie byzantine. Les inscriptions des églises de Daphni (cf. G. MILLET, *Le monastère de Daphni*, Paris, 1899, pl. XIII, XVIII et ailleurs), de Sainte-Sophie à Kiev (Ch. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1926, t. II, fig. 244, 245.), des églises normandes en Sicile en donnent la preuve. Il en est de même pour les sigles O pour  $\epsilon\iota$  dans  $\chi\epsilon\iota\rho$ , OO pour  $\epsilon\omega\varsigma$  dans  $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\acute{\epsilon}\omega\varsigma$  de l'inscription des Croisés. — Le caractère archaïque des inscriptions grecques de la nef, leurs rapports avec l'épigraphie pré-arabe ne font aucun doute.

(2) Pour le décor des palais sassanides, cf., à côté des ouvrages

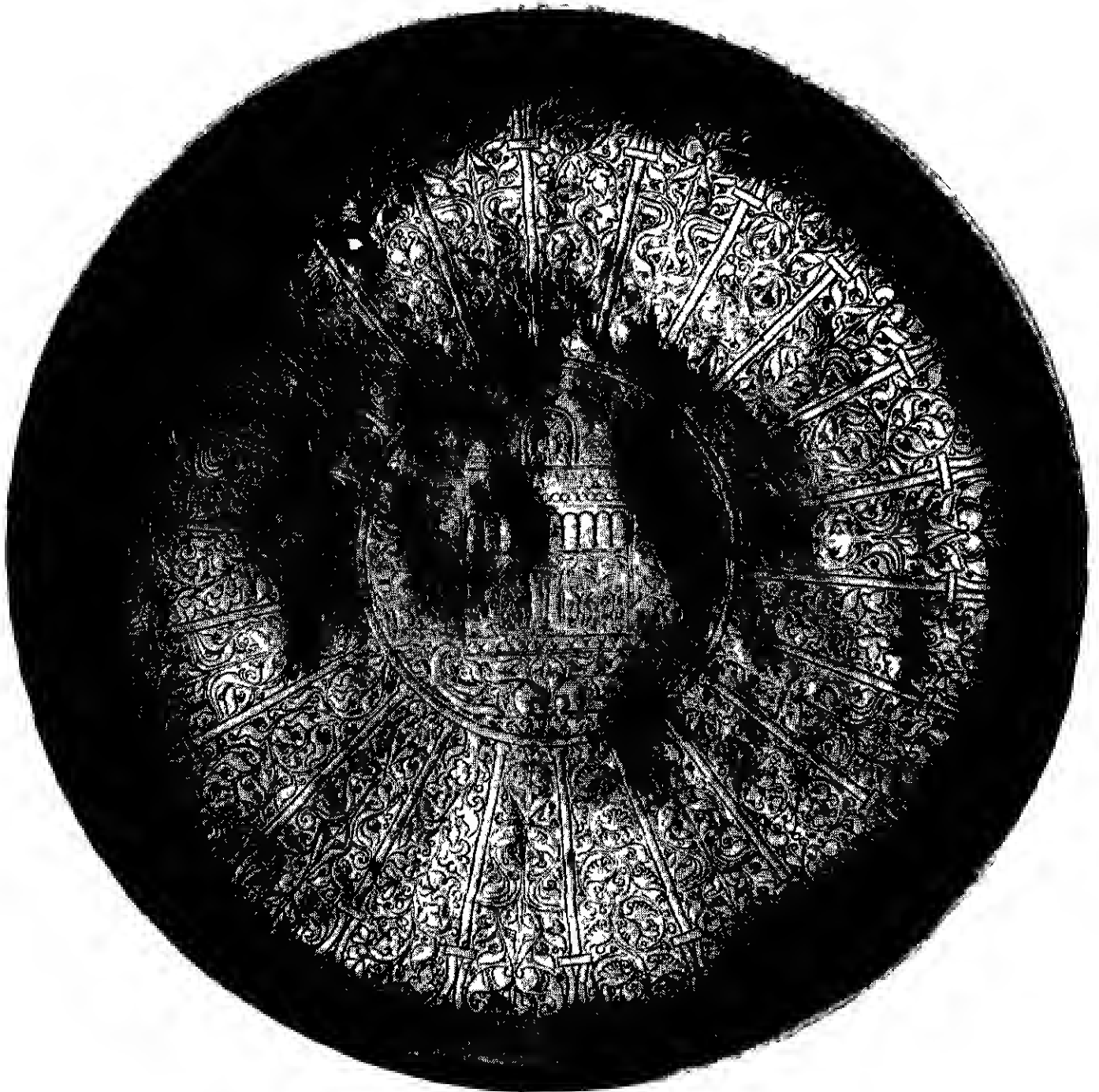


Fig. 24. — BERLIN, KAISER-FRIEDRICH MUSEUM, ASSIETTE SASSANIDE  
EN BRONZE (Photographie du Musée).

PLANCHE X.

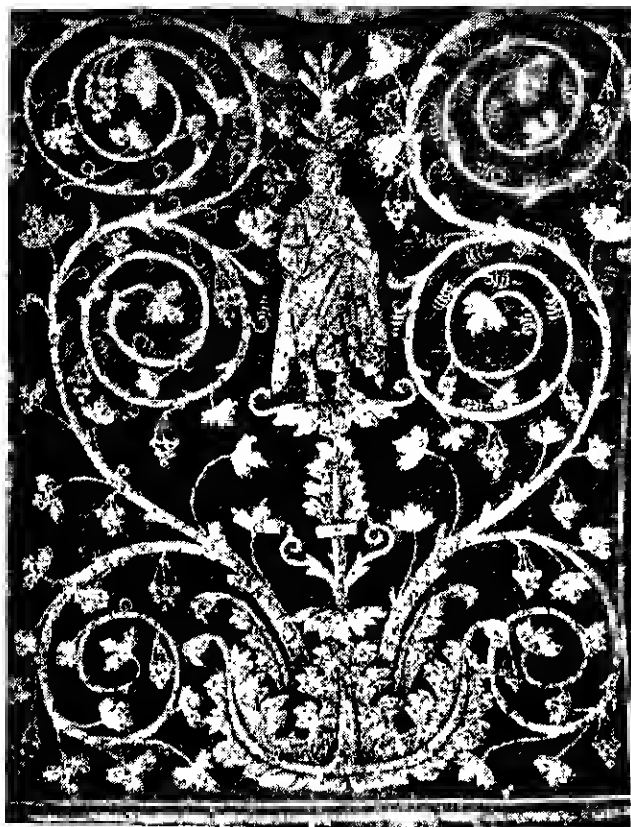


Fig. 29. — RAVENNE, MAUSOLÉE DE GALLA PLACIDIA,  
MOSAÏQUE D'UNE VOÛTE.  
(D'après J. Wilpert).



Fig. 30. — ROME, FRAGMENT DE L'ARA PACIS.  
(D'après Marg. van Berchem).



semblent caractériser les palais sassanides. — A Ctésiphon, les salles des palais portaient des mosaïques sur les parois, au-dessus des socles en marbre, et sur les voûtes (1); mais la composition et le style sont perdus, les cubes en verre seulement nous sont parvenus (2). — C'est le décor en stuc, de Ctésiphon surtout, qui fait entrevoir le style du décor sassanide. Le mélange des motifs naturalistes et stylisés, d'ornements et de symboles, la juxtaposition de plantes et de candélabres en série, le caractérisent. — Comme à Jérusalem (3) et à Damas, les murs intérieurs et extérieurs portaient ces décors. Le revêtement de l'extérieur provient d'une tradition ancienne de la Mésopotamie. En Occident, jusqu'en Syrie et en Palestine, il semble inconnu avant l'avènement des Arabes (4).

Cependant, ce n'est qu'une création des arts mineurs, une assiette en bronze (5) (fig. 24, pl. IX), qui permet de préciser ces rapports des décors sassanides et omeyyades. — Cette assiette porte au centre l'image d'un château situé dans un jardin fantaisiste et, sur le bord, une suite

classiques de FLADIN et COSTE, DIEULAFOY, etc., et des publications de F. SARRE et de E. HERZFELD : J. J. MORGAN, *Mission scientifique en Perse*, IV, Paris, 1896-1897, p. 341 ss. (Qasr-é-Chirin). Pour les fouilles de Ctésiphon : J. H. SCHMIDT, *L'expédition de Ctésiphon*, 1931-32, dans *Syria*, XV, 1934, p. 1 ss. — O. REUTHER, *Die deutsche Ktesiphonexpedition im Winter 1928-29*, Berlin, 1930. — F. WACHSMUTH, *Die Ergebnisse der deutschen Grabung in Ktesiphon-West*, dans *Forschungen und Fortschritte*, Berlin, le 10 juin 1930. — J. M. UPTON, *The expedition to Ctesiphon*, 1931-1932, dans *Bulletin of the Metropolitan Museum of Arts*, Août 1932, p. 188 ss. — E. KÜHNEL, F. WACHSMUTH, M. S. DIMAND, *Die Ausgrabungen der zweiten Ktesiphon Expedition*, 1931-1932, Berlin 1933.

(1) O. REUTHER, *l. c.*, p. 26.

(2) O. REUTHER, *l. c.* : « Die Glaswürfelchen — ausser gelben, hell- und dunkelgrünen, roten, blauen und schwärzlichen kamen auch solche mit Goldbelag zutage — sind in Gipsgrund gesetzt, wo sie bei weitem nicht so fest haften wie in dem Kalkmörtelgrund, den der byzantinische Mosaikarbeiter verwendete. »

(3) K. A. C. CRESWELL, *l. c.*, p. 68, note 6.

(4) Les mosaïques extérieures d'églises syriennes, citées par M. Creswell, *l. c.*, p. 88 note 8, ne sauraient être opposées à cette hypothèse. C'étaient des images isolées et non des revêtements continus.

(5) Cf. surtout l'article de M. Arthur UPHAM-POPE, *A Sassanian Garden Palace*, dans *The Art Bulletin*, 1933, p. 73 ss.

de 22 arcades en fer à cheval, qui renferment des rinceaux en alternance avec des plantes stylisées. M. Upham attribue cette assiette à l'époque de Chosroës II (590-624); le décor représente — d'après lui — le paradis mazdéen. Tout porte à croire que cette assiette est un exemple important du dernier style sassanide : la modulation infinie des motifs végétaux et symboliques, le mélange arbitraire des formes la rapprochent des décors du Taq-i-Bostan, de Kala-i-Kuhna, de Bisutun et d'Ispahan.

Beaucoup de traits de ce style se retrouvent dans l'art omeyyade. — Comme dans les décors des mosquées, l'élément végétal, sous les formes les plus variées, y tient la première place ; les plantes couvrent entièrement le fond. La juxtaposition des arbres et des rinceaux dans les arcades rappelle la composition des panneaux décoratifs de Bethléem, les décors de Mchatta et de Jérusalem : comme dans l'église, on associe les plantes avec une architecture mi-réelle, mi-fantaisiste ; comme à Jérusalem, dans l'octogone (cf. Marg. van Berchem, pl. IX-XX), des rinceaux alternent avec des plantes stylisées ; comme à Mchatta, il y a des ornements nettement sassanides et plusieurs groupes de rinceaux <sup>(1)</sup>. Un premier groupe présente une branche centrale, légèrement ondulée, aux feuilles en forme de trèfle (quatre fois répété), le deuxième, des rinceaux en spirale, portant des feuilles stylisées en demi-palmette, aux contours lisses et à la pointe circulaire (deux fois répété). Le troisième type se rapproche du précédent, mais la palmette a le contour dentelé (une fois) ; le quatrième groupe enfin a la même forme des rinceaux, mais les feuilles sont des lancettes légèrement ondulées (trois fois répété). Ce n'est pas la variété de la nature, ce sont des stylisations, produits d'une fantaisie arbitraire, des ornements qui caractérisent ce décor.

Ainsi la diversité des motifs dans les œuvres omeyyades trouve son modèle dans l'art sassanide ; elle serait voulue, les artistes omeyyades l'auraient empruntée à l'art persan. L'image topographique de l'art syro-palestinien est pénétrée à Bethléem de l'esprit sassanide. Une forme nouvelle est établie, celle de l'art omeyyade.

(1) J. STRZYGOWSKI, *Mschatta, l.c.*, p. 225 ss. et la grande planche.

b) *Les motifs décoratifs.*

Les éléments de ce décor présentent, comme son ensemble, un mélange arbitraire de formes gréco-romaines et sassanides.

1) *Les candélabres.*

Le candélabre, composé de touffes d'acanthé et de vases, la tige remplacée parfois par une corne d'abondance, est un ancien motif de l'art gréco-romain. On voit sur la porte du temple de Bacchus à Baalbek <sup>(1)</sup> (II<sup>e</sup> siècle de notre ère) une frise : des touffes d'acanthé en alternance avec des vases, montrant la forme primitive de ce motif. A Ravenne, dans la coupole du Baptistère des Orthodoxes, (fig. 25), dans celles de l'église Saint-Georges de Saloni-

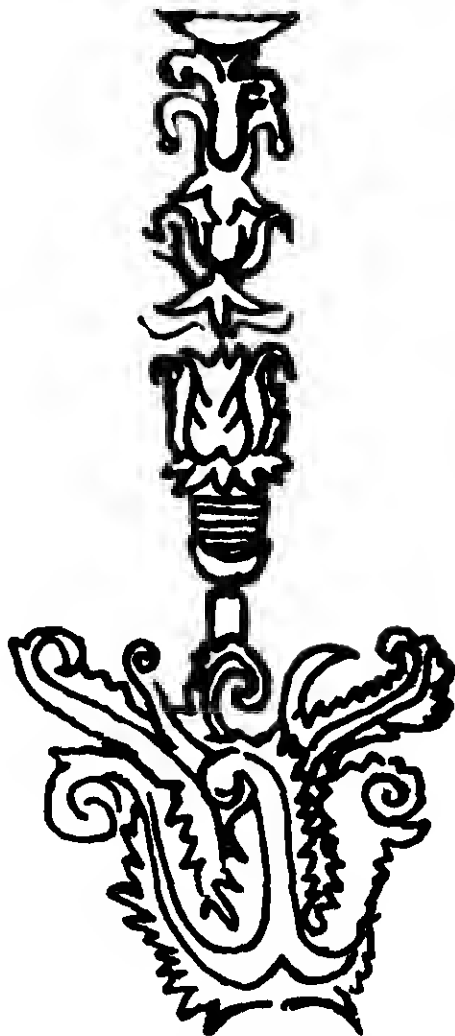


Fig. 25. — RAVENNE, CANDÉLABRE D'ACANTHES  
DE LA COUPOLE DU BAPTISTÈRE DES ORTHODOXES.

(1) BAALBECK, *Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1907*, Berlin, 1925, t. II, p. 63 ss., pl. LI-LIII, n<sup>o</sup> 83, 98, 100.

que et de Sainte-Constance à Rome (mosaïques détruites au xv<sup>e</sup> siècle) c'est devenu le candélabre qui supporte le médaillon central. Des touffes d'acanthé portant des cornes d'abondance, pourvues de feuilles d'acanthé, décorent en série des intrados de l'Eski-Djuma à Salonique (fig. 26) (v<sup>e</sup> siècle) (1).

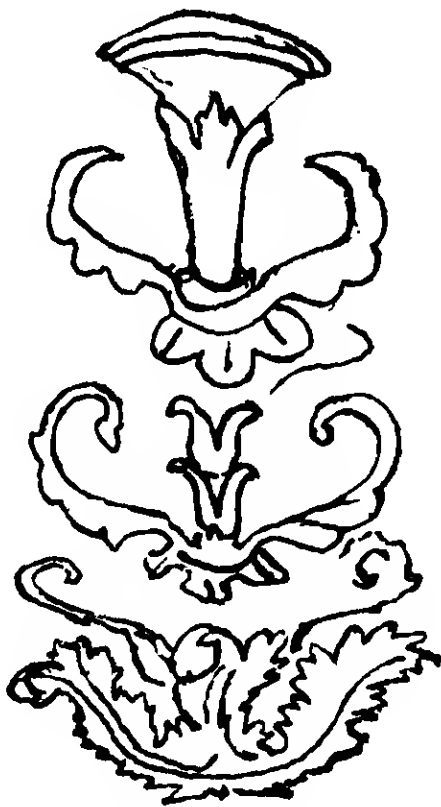


Fig. 26. — SALONIQUE, ESKI-DJUMA, DÉCOR D'UN INTRADOS.

a) *Les candélabres de l'intervalle V* (fig. 4) suivent d'assez près ces modèles. — Par le dessin et la facture, ils se rattachent plus particulièrement à la tradition du pays : les feuilles d'acanthé, les fleurs en forme de bulbe et d'autres à quatre lobes se retrouvent sur les rinceaux de Djerrach (2). Le vase sur la touffe d'acanthé (candélabres des intervalles III, fig. 19 et V, fig. 4), si fréquent parmi les mosaïques du Dôme du Rocher, fait partie du décor de la mosaïque au Mont des Oliviers et de la chaire de Maximien,

(1) Ch. DIEHL et H. SALADIN, *Les monuments chrétiens de Salonique*, dans *Monuments de l'art byzantin*, IV, Paris, 1918, p. 35 ss., fig. 21-27.

(2) CROWFOOT, *l.c.*, p. 45, surtout le relevé n° 8 (*Memorial Chapel*).

que Strzygowski a attribué à l'art syrien <sup>(1)</sup> (fig. 27). La



Fig. 27. — RAVENNE, CHAIRE DE MAXIMIEN,  
DÉTAIL DU DÉCOR.

touffe, sur cet ivoire, a le type des touffes de Bethléem (intervalle III, fig. 19) et de la Coupole du Trésor (fig. 13) : elle se compose de trois feuilles principales, celle du milieu se courbe en forme de spirale, les deux autres s'élançant de chaque côté. — Le type semble provenir de l'art hellénistique : sur une colonne du Temple d'Apollon Didyméen de Milet <sup>(2)</sup>, qu'on place entre le iv<sup>e</sup> et le i<sup>e</sup> siècle avant notre ère, il y a une touffe d'acanthé (fig. 28) de cette forme.



Fig. 28. — PARIS, MUSÉE DU LOUVRE,  
DÉTAIL D'UNE COLONNE DU TEMPLE D'APOLLON DIDYMÉEN A MILET.

— Les touffes d'acanthé qu'on connaît de Ravenne (fig. 29, pl. X) et de Rome <sup>(3)</sup> sont assez différentes ; les feuilles sont

(1) Dans *Mschatta, J.D.P.K.*, 1904, p. 299 s.

(2) Musée du Louvre, Catalogue des marbres antiques, n<sup>o</sup> 2764.

(3) Cf. les touffes des mosaïques dans le Mausolée de Galla Pla-

plus rigides, celle du milieu se dresse toute droite et la nervure centrale est plus marquée. Les touffes de l'Ara Pacis (fig. 30) les ont, semble-t-il, suggérées.

A ces motifs d'origine gréco-romaine quelques-uns se mêlent qui sont de provenance sassanide. Les deux feuilles d'acanthe renfermant un ornement ovale (fig. 4, à droite) — on les voit à Mchatta (fig. 11, p. 112) triangle V ; sur le mimbar de Kairouan <sup>(1)</sup> et, plus stylisées, les feuilles du bas remplacées par un panier, à Samarra (fig. 32a, pl. XI) <sup>(2)</sup> — rappellent les deux feuilles d'acanthe, renfermant des fruits ovales qu'on voit à Ctésiphon dans le décor en stuc de Tell Dheheb <sup>(3)</sup>. Les pointes circulaires des feuilles, nous l'avons dit, sont courantes dans l'art sassanide : on les remarque sur l'assiette de Berlin, sur les chapiteaux de Kala-i-Kuhna (fig. 10. p. 111) et sur d'autres monuments du même style.

b) *Les candélabres de l'intervalle IV* (fig. 12, pl. IV) sont d'un caractère sassanide plus marqué. Le candélabre de droite se termine par deux feuilles en forme d'ailes comme les plantes sur l'assiette de Berlin (fig. 33, pl. XI). Les deux feuilles d'acanthe au-dessous des ailes rappellent par la forme et l'emplacement les minces feuilles qui soutiennent les ailes sur le bronze. Le candélabre de gauche se termine par deux feuilles qui se recourbent l'une vers l'autre comme celles en haut des plantes sur l'assiette. A Bethléem, ces feuilles bifurquent pour se réunir en forme de trèfle : une variante de ce motif décore une architrave sassanide à Bi-Sutam <sup>(4)</sup>. La touffe en forme de bulbe enfin, rappelle les fleurs stylisées qui décorent la façade du château sur le bronze (fig. 34, p. 134).

cidia à Ravenne, v<sup>e</sup> siècle, dans WILPERT, *l.c.*, t. III pl. LI. — Baptistère de Latran, mosaïque du vestibule, *ibid.*, pl. III et ailleurs.

(1) Cf. J. STRZYGOWSKI, *Altai-Iran und Völkerwanderung*, Leipzig, 1917, fig. 71, V-VI.

(2) E. HERZFELD, *Die Ausgrabungen von Samarra*, t. I, *Der Wanderschmuck der Bauten von Samarra und seine Ornamentik*, Berlin, 1923, orn. N<sup>o</sup> 273.

(3) J. H. SCHMIDT, *l.c.*, pl. II, A. C., III a, fig. 12 et ailleurs.

(4) FLANDIN ET COSTE, *L'art de la Perse ancienne*, Paris, s.d., t. I, pl. XVII.



Fig. 35. — FLORENCE, LAURENTIENNE, ÉVANGILE DE RABULAS,  
FOL. 12 v. (H. É., C 1403).

2) *Les plantes.*

Le motif du candélabre provient de l'art antique, celui de la plante ou de l'arbre fantaisiste a son origine dans le Proche Orient, l'art gréco-romain, l'art chrétien de la Syrie et de la Palestine le connaissent à peine. L'arbre de vie de l'ancien art assyrien et perse en est sans doute la source. Les artistes sassanides ont repris ce motif et ils lui ont donné, sous l'influence de l'art hellénistique et de l'art des Indes, des formes très riches et très variées. Devant la grotte du Taq-i-Bostan <sup>(1)</sup> (fig. 31, 32, pl. XI), sur les chapiteaux de Kalai-Kuhna, de Bisutun et d'Ispahan <sup>(2)</sup>, parmi les stucs de Ctésiphon <sup>(3)</sup>, l'arbre de vie revêt la forme d'une plante au tronc fort, aux feuilles larges et stylisées, se terminant par une fleur fantaisiste. C'est sous cette forme qu'il a pénétré dans le décor des tissus d'Égypte et du Dôme du Rocher. Sur l'assiette de Berlin, cette fleur du haut est remplacée par les ailes.

La plante de l'intervalle IV (fig. 12, pl. IV) conjugue tous ces modèles avec des éléments de l'art antique dans un ensemble de fantaisie exubérante. Les fortes branches d'en haut avec les grandes feuilles de vigne, les larges feuilles, stylisées comme des palmettes, rappellent les plantes du Taq-i-Bostan. Les feuilles à trois lobes et les ailes se rapprochent du décor de l'assiette. De même que sur les chapiteaux dans la grotte du Taq-i-Bostan (fig. 32), on combine à Bethléem les fleurs vues de côté et les fleurs vues de face, épanouies en forme d'astérisques.

La plante de l'intervalle V est du même genre, mais ses formes sont moins variées. La rosace du bas se trouve couramment sur les argenteries sassanides <sup>(4)</sup>.

c) *Les images des conciles.*

Il nous reste à parler des images des conciles qui révèlent — plus nettement encore que les motifs décoratifs — ce mélange de deux styles.

(1) Cf. surtout E. HERZFELD, *Am Tor von Asien*, Berlin, 1923, pl. XXXVIII et XXXIX.

(2) *Ibid.*, pl. LVII, LIX ; FLANDIN et COSTE, pl. XVII et XXVIII.

(3) D. H. SCHMIDT, *l.c.*, pl. III, D.

(4) SMIRNOV, *Argenterie orientate*, Saint-Petersbourg, 1909, pl. XVII, LXI, n° 103 et ailleurs.



1) *Les architectures.*

Les maisons, les tours, les coupoles : représentations naturalistes, \* proviennent de l'art syro-palestinien. Mais des traits essentiels en sont sassanides : comme l'architecture du château sur l'assiette de Berlin (fig. 34), celles

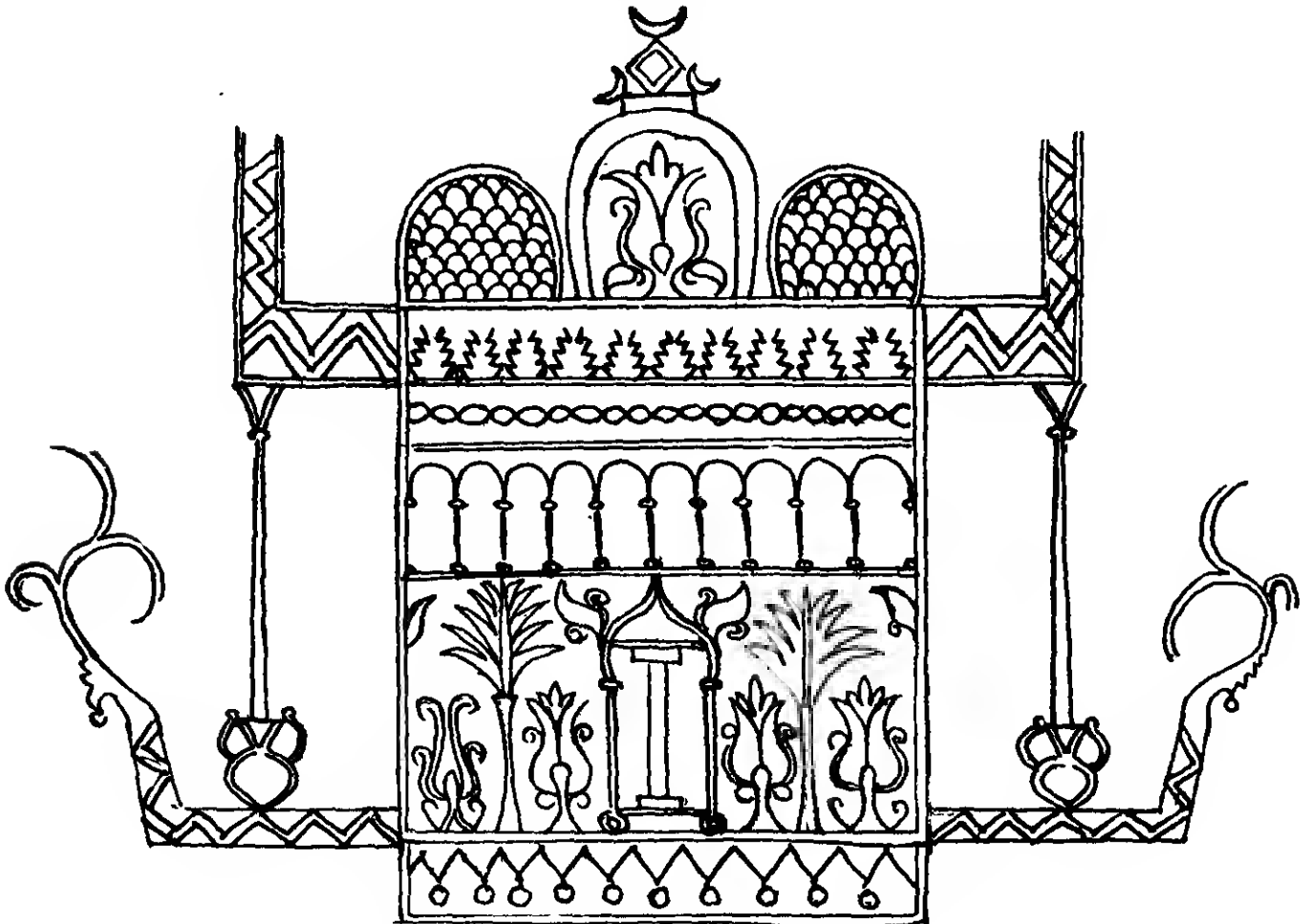


Fig. 34. — BERLIN, KAISER-FRIEDRICH MUSEUM, ASSIETTE SASSANIDE EN BRONZE, DÉTAIL : « LE CHÂTEAU DE PLAISANCE ».

des conciles (fig. 17, 19, pl. VI, VII) sont ramenées sur un seul plan, la perspective réelle étant négligée. Le rythme tripartite de la coupole et des deux tours (Antioche) correspond à celui des trois coupoles du château sassanide ; les coupoles y semblent reposer, comme à Bethléem, sur la façade même. Les murs d'Antioche enfin montent obliquement de chaque côté, comme les frises du socle (et du haut) de ce château. Cette forme, typique dans l'art sassanide, représente, d'après M. Upham (*l. c.*, p. 79), les façades latérales.

Beaucoup de détails de l'assiette se retrouvent à Bethléem ou à Damas : les coupoles en forme de bulbe, le dessin des tuiles, les frises en zig-zag, les colonnettes et les créneaux.

2) *Les arcades.*

Les inscriptions mêmes sont encadrées par des arcades. Cette forme de cadre autour d'un texte semble appartenir à l'art gréco-romain des bords orientaux de la Méditerranée. On la retrouve au IV<sup>e</sup> siècle déjà, dans un calendrier grec (1) de 354, attribuée à l'art d'Alexandrie. Des monuments syro-mésopotamiens du VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle offrent les modèles immédiats des portiques à Bethléem. Dans un premier groupe de manuscrits enluminés, les Évangiles d'Etchmiadzin (2), ceux de Vienne N<sup>o</sup> 847 (3) et de Londres, British Museum, Add. 5111 (4), on trouve encore les traces très nettes du style antique : les colonnes, les arcs et le décor appartiennent à l'art gréco-romain. Au contraire, les manuscrits syriaques, le Rabulas, daté de 586 (5) (fig. 35, pl. XII), les manuscrits Par. syr. n<sup>o</sup> 27, British Museum, Add. 14429 (fig. 36, p. 136), exécutés tous les deux en 719 et Add. 14450 (VII<sup>e</sup> siècle) (6) mènent plus loin vers l'Orient, en Mésopotamie. Les arcs en fer à cheval, les colonnettes « gothiques », les ornements : le zig-zag sur les arcs et sur les frises (cf. fig. 34) sont sassanides : Le système décoratif du manuscrit Add. 14429 (fig. 36) semble être la stylisation d'une architecture comme celle du château sur l'assiette.

(1) J. STRZYGOWSKI, *Die Kalenderbilder des Chronographen vom Jahre 354*, Berlin, 1888 et O. WULFF, *Allchristliche und Byzantinische Kunst*, dans *Handbuch für Kunstwissenschaft*, Berlin, t. I, p. 286, fig. 269.

(2) J. STRZYGOWSKI, *Das Edschmiadzinevangeliar*, dans *Byzantinische Denkmäler*, Leipzig, 1891. — F. MACLER, *L'Évangile arménien n<sup>o</sup> 229 de la Bibliothèque d'Etchmiadzin*, Paris, 1920. — M<sup>lle</sup> S. DER NERSESSIAN, *The date of the initial miniatures of the Etchmiadzin Gospel* dans *The Art Bulletin* 1933, pp. 327-360.

(3) Publié par F. WICKHOFF dans *Jahrbuch der Kunst historischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses (J.K.A.K.)*, t. XIV, Wien, 1893, p. 196 ss.

(4) Cf. A. HASELOFF, *Codex purpureus Rossanensis*, Berlin, 1898 fig. 4 ; bibliogr. *ibid.*, p. 138 n. 63. Pour le groupe tout entier, cf. J. EBERSOLT, *Le codex Hamilton*, Berlin, n<sup>o</sup> 246, dans *Revue archéologique*, II, 1905, pp. 55-70.

(5) Florence, Bibliothèque Laurentienne, Manscr. syr. N<sup>o</sup> 56. Photographies : École des Hautes Études, Paris, C 1386 à C 1403.

(6) Cf. les aquarelles dans W. STASSOFF, *L'ornement slave et oriental*, Saint-Pétersbourg, 1887, pl. CXXVII, fig. 1-6, texte p. 57.

Les arcades des conciles tiennent le milieu entre le style de ces deux groupes : les colonnettes de Gangres (fig. 39 à gauche, pl. XIV), les arcs en fer à cheval d'Antioche (fig. 17, pl. VI), les frises en zig-zag se rattachent au groupe syro-mésopotamien ; mais la plupart des colonnes ont les proportions antiques.

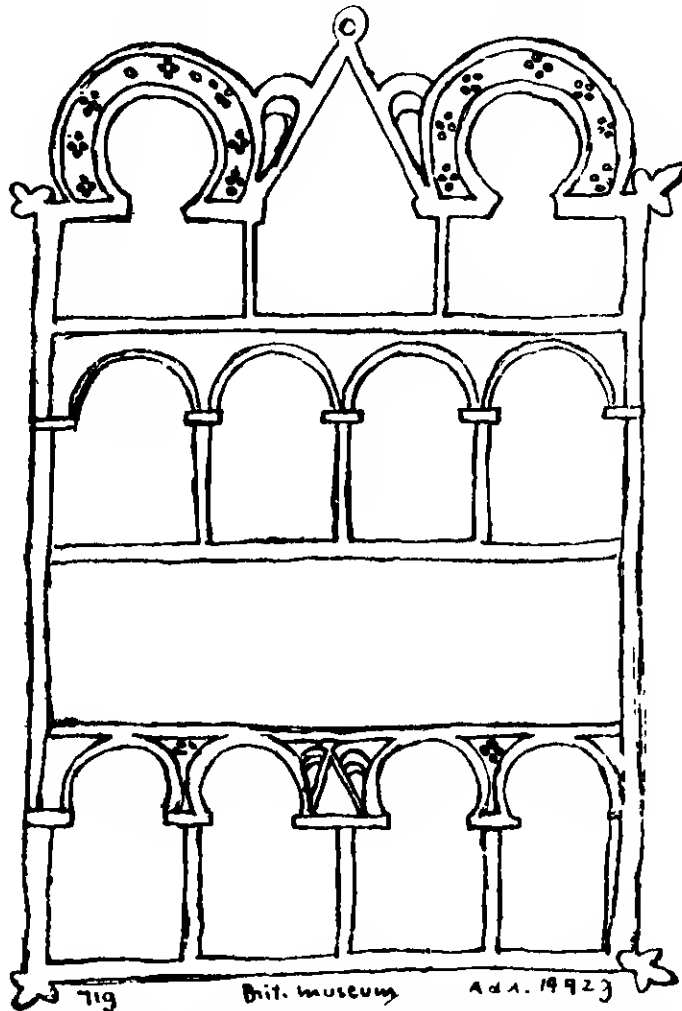


Fig. 36. — LONDRES, BRITISH MUSEUM, MANUSCRIT SYRIAQUE ADD. 14429 DE 719. (D'après W. Stassoff.).

Les feuilles d'acanthé qui remplacent les acrotères, les croix dans les médaillons sous les arcs, se trouvent dans les manuscrits des deux groupes. L'idée même : encadrement d'un texte par une architecture, ne se retrouve — à cette époque ancienne — que dans le manuscrit Add. 14429 de 719.

Nous voilà arrivés à la fin de cette étude sur les origines du style des conciles provinciaux. Nous avons essayé d'en montrer le caractère complexe, d'en déterminer les sources hétérogènes. C'est sur une vaste base que l'art omeyyade s'est formé : l'art sassanide et l'art syro-palestinien ont fourni les éléments de ces décors exquis, où les ima-

ges réelles et les formes stylisées, la tradition antique et l'esprit de l'Orient islamique, se mêlent et se confondent comme dans une fantaisie de rêve.

Beaucoup de questions ont dû rester sans réponse, nos connaissances étant encore trop fragmentaires. Mais un fait semble certain : c'est que l'art persan et l'art régional sont à la base de ce style, l'art de Byzance n'ayant joué aucun rôle précis dans sa formation.

Tout porte à croire que c'est la création d'une cour, des califes omeyyades qui s'en servirent pour rehausser la splendeur et l'éclat de leur règne. Ce style n'est représenté que par les mosaïques de Jérusalem et de Damas et par les décors d'habitations princières, de châteaux de plaisance, situées en Syrie, en Palestine et en Transjordanie (1). Les

(1) Nous n'indiquons ici que les monuments principaux de cette école, renvoyant pour une étude plus poussée à l'article de M. Herzfeld dans *J.D.P.K.*, 1921, pp. 124-126, où l'on trouve une liste assez complète des monuments et la bibliographie.

a) Kuşeir-'Amra : cf. surtout A. MUSIL, *l. c.*, t. I, p. 224 ss. — Pour les peintures cf. Th. NÖLDEKE, dans *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, LXI, p. 225 ss. — E. HERZFELD, *Die Könige der Erde*, dans *Orientalische Literaturzeitung*, 1919, 11-12. — J. STRZYGOWSKI, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1907 ; *Zeitschrift für bildende Kunst*, N.F. XVIII, p. 213 s. ; *Zeitschrift für Geschichte der Architekturen*, I, p. 57 s.

b) Qaşr-i-Tuba : cf. ci-dessus p. 111, note 1.

c) Qaşr-el-Ĥarâneh : A. MUSIL, *l. c.*, t. I, fig. 130, p. 299 ss. — B. MORITZ, *Ausflüge in der Arabia Petraea* dans *Mélanges de la faculté orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth*, t. III, 1, 1908, p. 387 et surtout PP. JAUSSEN et SAVIGNAC, *Les châteaux arabes de Qaşeir 'Amra, Ĥarâneh el Tuba*, Paris, 1922. (Relevé très détaillé : planches XIX-XXXV ; texte pp. 51-77). — H. SEYRIG, *Antiquités syriennes*, 16. *Retour aux jardins de Kaşr-el-Ĥeir*, dans *Syria* XV 1934, pp. 23-42. Le même dans *Syria* XII, 1931, p. 316 ss.

d) Qaşr-el-Ĥeir, cf. surtout A. GABRIEL dans *Syria*, VIII, 1927, pp. 302-329, pl. 85-94.

e) Le château d'Amann : J. STRZYGOWSKI, dans *J.D.P.K.*, 1904, p. 350 ss., pl. XII (Reconstruction par R. Schulz), en laisse la date indéterminée. — DIEULAFOY, *l. c.*, t. V, p. 99 ss. l'attribue aux Sassanides, il le date donc entre 614 et 627, à l'époque de l'invasion perse. — Photographies : N. P. KONDAKOV, *Voyage archéol. en Syrie et en Palestine*, S. Pétersbourg, 1904, pl. XXVIII-XXXIV, fig. 18-24. et J. STRZYGOWSKI, *Die Baukunst der Armenier*, Wien, 1918, I,

dates qu'on a pu proposer pour ces monuments limitent l'existence de cette école à un espace de temps très court : les mosaïques de Jérusalem datent de 691, celles de Damas ont été exécutées entre 705 et 711, les peintures de Kuşeir-'Amra se placent, d'après les déductions ingénieuses de Max van Berchem, vers 715 environ <sup>(1)</sup>, Qaşr-el-Harâneh a été bâti probablement vers 710, Qaşr-el-Ḥeir vers 727/729. H. Lamens et E. Herzfeld <sup>(2)</sup> attribuent le château de Mchatta à Walîd II qui régna pendant un an seulement, en 744. Les analogies étroites du décor de ce château avec les mosaïques de Damas et de Jérusalem semblent le situer plutôt au commencement du siècle. — Ainsi, les califes Abd-el-Malik et Walîd I<sup>er</sup> doivent être considérés comme les créateurs de ce style. La politique civilisatrice de ces deux souverains confirme cette hypothèse. Ils furent les premiers à vouloir créer une culture arabe ; Abd-el-Malik a remplacé les monnaies sassanides et byzantines par les monnaies arabes <sup>(3)</sup>, Walid I<sup>er</sup> a éliminé le Grec comme langue officielle de l'administration du pays <sup>(4)</sup>. Il était connu pour sa passion de construire ; on parle de nombreux châteaux qu'il fit bâtir <sup>(5)</sup>. Lui et son père déployèrent, d'après l'expression

fig. 490-493, p. 448 ss. — Cf. en outre BRÜNOW, dans *Mitteilungen und Nachrichten des deutschen Palästinavereins*, 1895, p. 88. — CONDER, *Survey of Eastern Palestine*, p. 60 s. — H. DUSSAUD, *Voyage archéologique*, p. 43 s., p. 215 ; LE MÊME, *Les Arabes en Syrie*, p. 29 s. — VON OPPENHEIM, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*. — MAX VAN BERCHEM, dans *Journal des Savants*, 1905, p. 476. — F. SARRE, *Kunstgesch. Gesellschaft, Sitzungsberichte*, II, p. 14, Berlin, 1906. — Quant à la date, voici ce qui nous semble important : on ne sait rien de constructions sassanides pendant la courte occupation du pays entre 614 et 627. L'école omeyyade par contre, empreinte de l'art sassanide, semble tout indiquée pour avoir créé ce monument d'un caractère nettement sassanide. Les détails « antiques » du décor confirment cette hypothèse.

(1) MAX VAN BERCHEM, *Au pays de Moab*, dans *Journal des Savants*, 1909, p. 18 ss.

(2) E. HERZFELD, *J.D.P.K., l.c.*, p. 106.

(3) H. LAVOIX, *Catalogue des monnaies musulmanes*, Paris, 1887, pp. XXV-XXVIII.

(4) THÉOPHANE, éd. DE BOOR, I, p. 376.

(5) A. MUSIL, dans *Kuşeir-'Amra, l.c.*, p. 154 et note 311.

d'un historien arabe moderne « une sorte de chauvinisme en faveur des Arabes » (1).

Ce sont ces deux califes qui surent fusionner les écoles d'art de leur vaste empire oriental et occidental, pour créer un premier style arabe.

## § 2 — *Les survivances du style omeyyade.*

Les répercussions du style omeyyade aux siècles suivants furent assez importantes. On a beaucoup discuté les sources et l'origine du style « islamique ». Il nous semble que l'école omeyyade a été un peu négligée dans cette question. L'art de Samarra, celui des Toulounides au Caire en portent des traces. — La tradition sassanide est sans doute plus directe à Samarra que dans les mosaïques de Bethléem et de Damas, la facture et la technique du décor en stuc sont, en particulier, persanes. Mais certains motifs — les coupes par exemple, portant des pommes de pin, encadrées de feuilles d'acanthé (fig. 32a, pl. XI) — sont en rapport étroit avec le décor de Mchatta et de Bethléem. — Le mélange arbitraire des motifs, le caractère libre et fantaisiste des compositions, ces traits essentiels du style « islamique » apparaissent pour la première fois, nettement formés, dans l'art omeyyade.

D'autres monuments, le mimbar et des peintures du 11<sup>e</sup> siècle dans la Mosquée de Sidi-Okbar à Kairouan, (ces dernières découvertes récemment) (2) le décor en stuc du Deir-es-Surjani (3), du Couvent des Syriens en Égypte, se rattachent plus particulièrement au style omeyyade, ils témoignent de son extension à travers l'empire arabe, le long des côtes méridionales de la Méditerranée. — Les grandes plantes en stuc du Deir-es-Surjani semblent inspirées

(1) E. J. W. GIBB, *Memorial from G. Jaydan's Islamic Civilization*, p. 132.

(2) Publiées par G. MARÇAIS, dans *Revue des arts asiatiques*, IX, 1934, pp. 1-8.

(3) Cf. *The Monasteries of the Wâdi'n Natrun*, III, *Architecture and Archaeology*, publ. by HUGH G. Evelyn WHITE, pp. 204-207, pl. LXVI-LXXI.

de celles du Dôme du Rocher : elles montrent la transformation fantaisiste du motif sassanide, qui caractérise les mosaïques de Jérusalem. — Si le mimbar de Kairouan est vraiment une création d'artistes de Bagdad, exécutée dans la première moitié du ix<sup>e</sup> siècle, ce serait la preuve de la survivance du style omeyyade en Mésopotamie pendant un siècle. La plupart des motifs de ce monument <sup>(1)</sup>, les feuilles d'acanthé en forme de demi-palmette, les candélabres au tronc en forme de rubans enlacés, les panneaux aux décors géométriques, se retrouvent dans le décor de Mchatta — Strzygowski l'a montré <sup>(2)</sup> — de Qaṣr-i-Tuba et d'un autre château syrien, d'origine probablement omeyyade, de Qaṣr-el-Abyad <sup>(3)</sup>. — Jusqu'en France même ce style fut propagé : les petites arcades du haut des murs de l'église de Germigny-des-Prés <sup>(4)</sup> présentent des plantes en mosaïques qui semblent découler de celles du Dôme du Rocher. L'église avait été construite entre 799-818 par l'évêque Théodulf, originaire de l'Espagne ou de la Septimanie. Le chemin que ces formes ont pris semble clair : elles ont sans doute longé les côtés du Nord de l'Afrique vers l'Occident. C'est l'empire arabe qui leur a tracé cette route.

Plus tard, les motifs omeyyades et sassanides deviennent fréquents dans l'art byzantin, dans les miniatures arméniennes et dans l'art de l'Occident. Mais une étude de ce sujet, plein de complexité et de problèmes, dépasse le cadre de ce travail.

(1) Cf. surtout J. STRZYGOWSKI, dans *Allai Iran etc...*, fig. 71, pl. X et fig. 165-170.

(2) Dans MSCHATTA, *l.c.*, p. 313.

(3) Cf. M. DE VOGUÉ, *La Syrie centrale*, Paris, 1860, p. 69 s., pl. XXIV.— E. HERZFELD, dans *J.D.P.K.*, 1921, p. 136, pl. 2b, VIb. *Ibid.* bibliographie. — Vogüé déjà a reconnu le caractère « asiatique » de l'architecture et du décor de ce château ; il l'attribue aux Ghassanides. M. Herzfeld semble penser à l'époque omeyyade. C'est en effet à cette époque, croyons-nous, qu'il faut attribuer ce château.

(4) Cf. Jean HUBERT, *Germigny-des-Prés*, dans *Congrès archéologique de France*, 1931, tenu à Orléans.

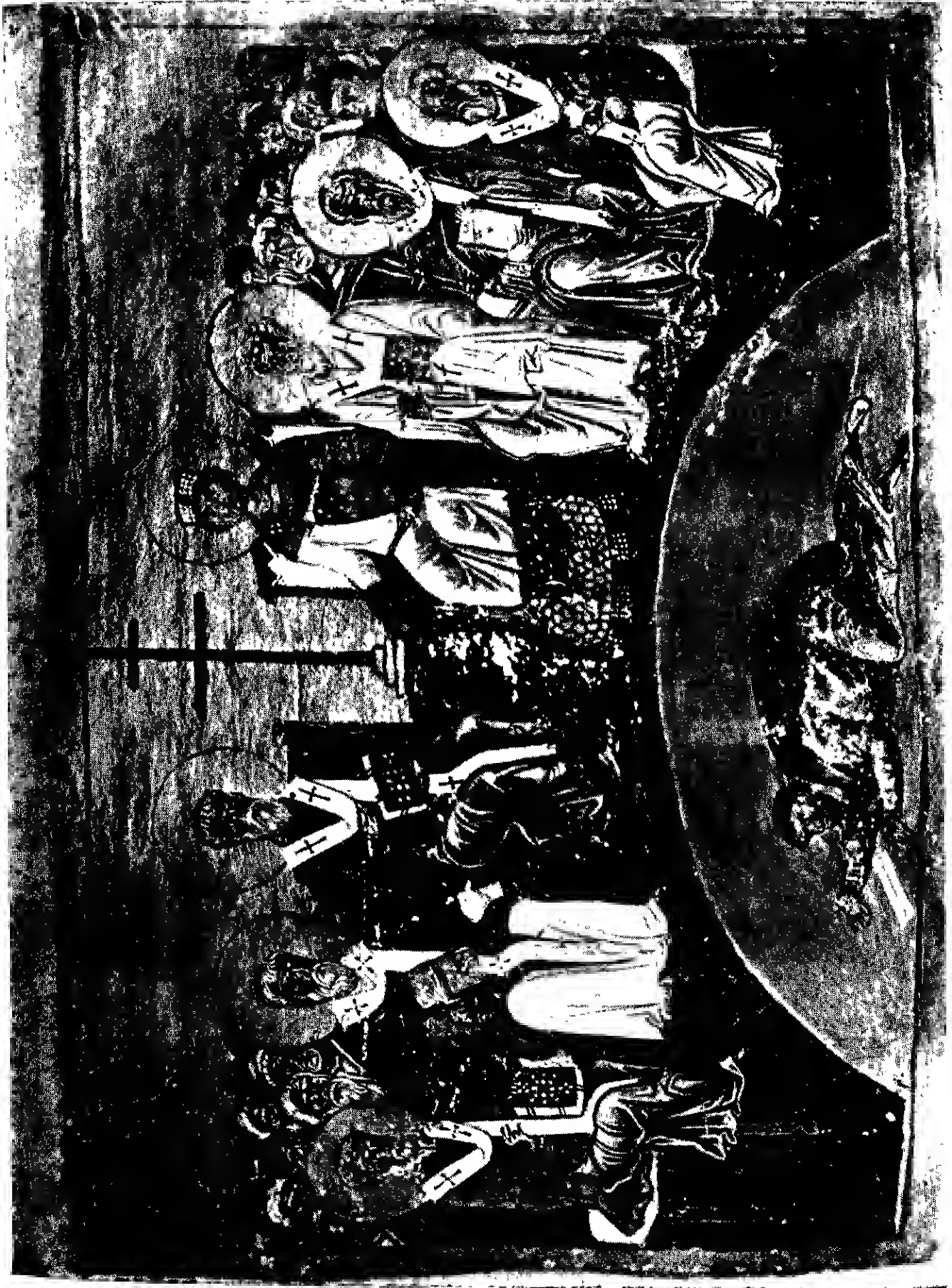


Fig. 37. — ROME, BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN, MÉMOIRE DE BASILE II,  
LE SEPTIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE. (H. É. C 455).



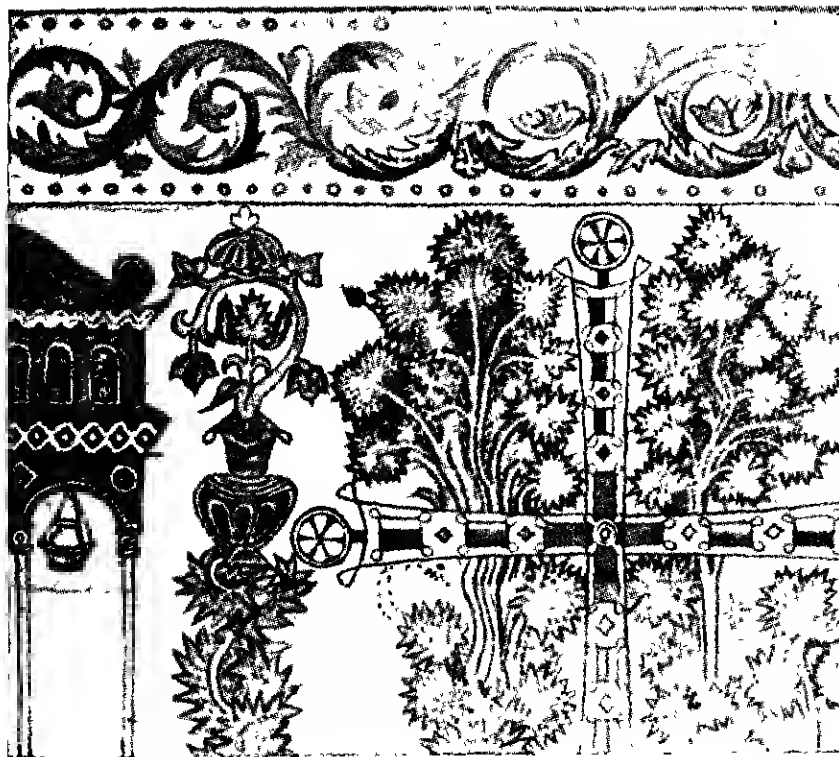


Fig. 39. — BETHLÉEM, LA CROIX DANS L'INTERVALLE III.  
(D'après W. Harvey).



Fig. 40. — BOBBIO, AMPOULE n° 5.  
(D'après G. Celi).

## CHAPITRE III.

## Questions d'iconographie.

Les recherches sur le style des conciles provinciaux ont ouvert un vaste domaine; celles qui concernent l'iconographie, les caractères des conciles et de la croix, ont un cadre plus limité: l'art chrétien du v<sup>e</sup> au vii<sup>e</sup> siècle. Mais ces recherches confirmeront en revanche la date que nous proposons pour le cycle originel.

§ 1 — *Les conciles.*

La représentation des conciles sans figures, par une église, renfermant un autel avec la Sainte Écriture, est inconnue dans l'art byzantin proprement dit; elle seule suffirait d'ailleurs à écarter l'hypothèse d'une création de ce décor à l'époque des Croisades. On connaît l'image du VII<sup>e</sup> concile dans



Fig. 38. — MISTRA, MÉTROPOLE, LE SEPTIÈME CONCILE ŒCUMÉNIQUE. (D'après G. Millet).

le Ménologe de Basile II (fin du x<sup>e</sup> siècle)<sup>(1)</sup> (fig. 37, pl. XIII), et les images des conciles dans les églises du Mont Athos et des Balkans (xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles) (fig. 38). Le même

(1) Cf. *Il menologio di Basilio II*, Torino, 1907.

type, une scène historique, s'y répète toujours : l'Empereur, assis au centre, est entouré des Saints Pères ; les Hérétiques se trouvent devant eux. Dans le fond, en voit parfois une architecture indiquant l'église et des guerriers qui montent la garde. — C'est ce type d'image qui est décrit dans le Manuel de l'Iconographie Chrétienne de Denys de Fournas (1). Il semble inspiré par les textes sur les conciles dans le Synaxaire de Constantinople (2). Les images des conciles sont, comme ces récits, une « μνήμη τῶν ἁγίων πατέρων », une commémoration des Saints Pères et de l'Empereur.

Seule l'image du concile de Constantinople, de 381, dans le manuscrit des Homélies de Grégoire de Naziance (Paris, Bibl. Nat. gr. 510) (3) (fin du IX<sup>e</sup> siècle), présente encore l'autel avec la Sainte Écriture. L'autel est du même type que ceux de Bethléem, la Sainte Écriture est fermée, comme sur les mosaïques. Un trône portant le livre des Évangiles, ouvert cette fois, y complète la représentation du concile. Mais par les images de l'Empereur, des Saints Pères et des Hérétiques la miniature se rattache à l'iconographie courante. L'absence des figures à Bethléem est sans analogie dans l'art byzantin. — Nous reviendrons à cette question plus loin.

Un mot d'abord sur la signification du trône et de l'autel. La représentation du trône (4), portant la Sainte Écriture, provient d'un ancien usage qui nous est attesté dans

(1) A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, *Denys de Fournas, Manuel de l'Iconographie chrétienne*, Saint-Pétersbourg, 1909, pp. 171-173.

(2) *Propyl. ad Acta Sanctorum, Mensis Novembris : Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, Bruxelles, 1902 ; ed. Hippolytus DELEHAYE. — Nicée I, le 29 mai, p. 716, 5-25 (Constantinople I, le 22 mai, p. 701, 59), Éphèse, le 9 sept. p. 3, 2 ss., Chalcédoine, le 16 juillet, p. 826, 2 ss. etc.

(3) Cf. H. OMONT, *Facsimilés des miniatures des plus anciens manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1902, pl. L, (folio 355).

(4) Sur la signification du trône à l'époque romaine, cf. PIGANIOL, *Recherches sur les jeux romains* Paris, 1923, pp. 139-140. — ALFÖLDI, dans *Römische Mitteilungen*, t. 49, 1934, pp. 60 et t. 50, 1935, p. 125 s. et p. 135 s.

les actes du concile d'Éphèse de 431 (1). Ce concile avait fait du Christ « son président, sa tête », en exposant la Sainte Écriture sur le trône, devant l'assemblée des Saints Pères. Un récit semblable nous est parvenu, concernant le VIII<sup>e</sup> concile œcuménique (pour les Grecs), Constantinople, 879 (2). — La représentation de l'autel se rattache sans doute à un usage analogue. Les conciles avaient lieu dans les églises : l'autel et le trône formaient le centre spirituel de l'assemblée ; l'image du Paris gr. 510 en fait foi. — Une interprétation mystique du trône et de l'autel est à la base de cet usage (3) : selon Cyrille de Jérusalem, le trône et l'autel sont le siège du Christ, les Évangiles symbolisent la présence matérielle du Dieu-Logos. — Ces mêmes idées se retrouvent dans un écrit apocryphe, la *ἱστορία ἐκκλησιαστική*, du patriarche Germain de Constantinople (4).

Au v<sup>e</sup> siècle, déjà, on connaît des images, se rapportant à ce symbolisme : dans le Baptistère des Orthodoxes à Ravenne, on voit sur la coupole quatre trônes en alternance avec quatre autels, portant la Sainte Écriture ouverte ; dans l'église Saint-Georges de Salonique les quatre autels des mosaïques de la coupole portaient sans doute aussi la Sainte Écriture. — La représentation du trône avec le rouleau des Évangiles dans la grande mosaïque de Sainte-Marie-Majeure à Rome a même été mise en rapport direct avec le trône, mentionné dans les actes du concile d'Éphèse (5) : les représentations figurées de cette mosaïque sont inspirées par les décisions du concile de 431 ; l'image du trône pourrait aussi en dériver.

(1) Cf. MANSI, *Collectio Conciliorum*, t. V, col. 241 : « συνέδρον δὲ ὡσπερ καὶ κεφαλὴν ἐποιεῖτο Χριστόν, ἔκειτο γὰρ ἐν ἀγίῳ θρόνῳ τὸ σεπτὸν Εὐαγγέλιον... ».

(2) Cf. O. WULFF, *Die Koimesiskirche in Nicäa*, Strasbourg, 1903, p. 231.

(3) Cf. O. WULFF, *Die altchristliche und byzantinische Kunst*, Berlin, t. I, p. 343.

(4) P.G., t. XCVIII, col. 388 : « ἔστι δὲ καὶ θρόνος Θεοῦ ἡ αὐτὴ (τράπεζα), ἐν ᾧ ὁ ἐπουράνιος Θεὸς ὁ ἐπὶ τῶν Χερουβὶμ ἐποχοῦμενος σωματωθεὶς ἐπανεπαύσατο. »

(5) P.L., t. CXXVIII, col. 267, b : Commentarius de Franciscus Blanchini au Liber Pontificalis d'Anastase le Bibliothécaire. — J. WILPERT, *l.c.*, t. I, p. 473.

Ainsi, le type des images de Bethléem remonte à des modèles assez anciens. Mais aucune de ces images ne représente un concile dans le sens propre du mot. A Bethléem seulement, on voit les synodes sous cette forme symbolique, sans aucune figure.— Les indications d'anciens auteurs donnent encore une preuve de ce caractère exceptionnel. Les six conciles que le pape Constantin fit exécuter en 712 sur le portique de Saint-Pierre à Rome étaient des peintures « quae gesta conciliorum retinent »<sup>(1)</sup>. Nous suivons l'opinion de M. Bertaux<sup>(2)</sup> qui voit dans l'expression « gesta » une allusion à des représentations figurées. — Un cycle des cinq premiers conciles œcuméniques, exécuté sur l'ordre de l'empereur monothélite Philippicus (711-713) dans l'arc du Milion à Byzance<sup>(3)</sup> semble être, lui aussi, en faveur

(1) Cf. Liber Pontificalis d'Anastase le Bibliothécaire, *P.L.*, t. CXXVIII, p. 953 et celui de Paulus Diaconus, éd. DUCHESNE, I, 391 et 394, note 2. Dans MURATORI, *Rerum italicorum scriptores*, I, 1, p. 501 on trouve : « gesta sanctorum conciliorum. »

(2) E. BERTEAUX, *L'art dans l'Italie méridionale jusqu'à la conquête de Chartes d'Anjou*, Paris, 1904, p. 72.

(3) On se rapporte, pour cette série aussi, au récit d'Anastase le Bibliothécaire (*l.c.*, p. 950) : l'empereur Théodose III aurait fait refaire en 715 une série des six conciles, détruite par l'empereur Philippicus en 711. — Une lettre du diacre Agathon de Constantinople, adressée en 714 environ au pape Constantin, permet de rectifier ce récit. (MANSI, XII, col. 190 ss. ; mentionnée par BENCHINI, *P.L.* CXXVIII, col. 992, par J. EBERSOLT, *Le Grand Palais de Constantinople*, Paris, 1910, p. 15 s. et p. 29, n. 1, d'après F. COMBEFIS, *Historia Haeres. Monothelit.* Paris, 1648, p. 205 et par F. W. UNGER, *Quellen der byzantinischen Kunstgeschichte*, I, p. 252, avec une traduction erronée de ce passage). D'après Agathon, l'empereur Philippicus, monothélite fervent, avait fait « descendre » au moment de son avènement au trône, l'image du VI<sup>e</sup> concile ; cette image se trouvait « depuis longtemps dans le vestibule du palais impérial, entre la IV<sup>e</sup> et la VI<sup>e</sup> scholie » (col. 192) (cf. J. EBERSOLT, *l.c.*, p. 28 s. : *αἱ Σχολαί* = une garde impériale. Il est question de la caserne de cette garde du corps dans le palais impérial). Plus loin, nous lisons (col. 193) que ce même empereur avait ordonné la représentation des cinq premiers conciles œcuméniques dans « l'arc du Milion » (cf. J. EBERSOLT, *l.c.*, « près de l'Augustéon se dressait un monument, le Milion, *Μίλιον*, décoré de statues impériales »). Au milieu de cette série, il fit représenter son portrait et celui du pa-

de notre opinion. On voyait, au milieu de la série, les images de l'empereur et du patriarche Sergius de Constantinople, le Monothélète. Il est peu probable que ces portraits aient décoré une série sans figures. — Théophane enfin parle, à l'occasion d'un récit du siège de Nicée en 725 par les Arabes (1), des images « τῶν ἁγίων πατέρων », qu'on voyait dans l'église des Saints-Pères. Il est question, sans doute, d'une représentation du I<sup>er</sup> concile de Nicée sous la forme de l'assemblée des Saints-Pères.

L'absence des figures à Bethléem est une exception que la situation politique et religieuse de la Palestine sous la domination arabe peut seule expliquer. — On a voulu voir dans ce décor une manifestation de tendances iconoclastes. Les données historiques rendent cette hypothèse peu vraisemblable : les chrétiens de la Palestine n'ont pas suivi le mouvement iconoclaste. Le patriarche Jean V de Jérusalem (705-745) (2), auquel l'Église de Bethléem était soumise, et son grand élève Saint Jean Damascène (mort en 749) étaient des adversaires fervents des Iconoclastes. Les rapports politiques entre le pays et Byzance diminuent d'ailleurs de plus en plus depuis l'avènement au trône de Léon l'Isaurien en 717.

Ce n'est que l'interdiction des images figurées par l'Islam, qui put déterminer l'iconographie des conciles. Cette interdiction est assez stricte ; la tradition (Hadīth) se prononce sans équivoque à ce sujet, quoique le Coran ne l'aborde pas (3). On fit l'objection que les peintures de Ku-

triarque Sergius de Constantinople. Son successeur Anastase, (713-716), non l'empereur Théodose III (cf. ANASTASE, *l.c.*) avait fait remplacer ces portraits par l'image du VI<sup>e</sup> concile œcuménique. — Anastase a confondu ces deux faits, bien distincts dans la lettre d'Agathon.

(1) THÉOPHANE, éd. DE BOOR, I, p.405-406 : «... οἱ μετὰ πολιορκίαν πολλήν καὶ καθαίρεσιν τῶν τειχῶν μερικὴν τῶ τῶν τιμωμένων ἁγίων πατέρων αὐτόθι τεμένει ταύτης μὲν οὐ περιγεγόνασι διὰ τῶν εὐπροσδέκτων εὐχῶν πρὸς τὸν θεόν, ἔνθα καὶ σεβάσμιοι αὐτῶν χαρακτηῆρες ἀνεστήλωντο μέχρι νῦν... ».

Je dois l'indication de ce passage à l'amabilité de M. A. Grabar.

(2) Cf. LE QUIEN, dans *Oriens Christianus*, Paris, 1714, t. III, col. 289-291.

(3) Cf. surtout MAX VAN BERCHEM, dans *Journal des Savants*, BYZANTION. XI. — 10.

şeir-'Amra contiennent des figures, que cette règle ne fut pas encore suivie à l'époque des Omeyyades (1). Mais l'interdiction des représentations figurées ne concernait, selon toute évidence, que le décor des monuments religieux ; là, elle est strictement suivie. On ne trouve des figures dans les mosaïques ni à Jérusalem, ni à Damas. — M. Crowfoot attribue la destruction des images figurées dans certains pavements chrétiens de la région à l'époque du calife Omar II (717-720) (2).

Or, les Musulmans, maîtres du pays, avaient installé dans l'église de Bethléem un lieu de prière. On ne peut être surpris de les voir interdire la représentation de figures dans un endroit qui servait à leur culte. — L'emplacement même du cycle confirme cette hypothèse : nulle part ailleurs, les conciles (cf. les cycles à Rome, à Byzance, à Naples, dans les églises des Balkans) n'occupent une place aussi prédominante. On ne les trouve que dans les endroits de moindre importance, dans les narthex des églises surtout. A Bethléem, on aurait remplacé les sujets traditionnels de l'iconographie chrétienne par un cycle qui permettait de se conformer aux réclamations des Arabes.

L'iconographie des mosaïques, l'autel dans une église, se rattache à une tradition très ancienne, la suppression des figures provient des conditions imposées par les Musulmans.

Les deux autels dans les cadres des conciles œcuméniques confirment la réfection tardive de cette série. Le symbolisme ancien ne fut plus compris ; on représentait deux autels en s'adaptant aux deux arcs, sans se soucier de la signification de l'image.

## § 2 — *La croix.*

L'étude de l'iconographie des conciles a confirmé la date ancienne du cycle, celle de la croix permet d'en entrevoir les rapports avec l'iconographie régionale.

1909, p. 25 et H. LAMMENS, *L'Islam primitif en face des arts figurés*, dans *Journal Asiatique*, 1915, p. 239 ss.

(1) K. A. C. CRESWELL, *l.c.*, p. 270 ss.

(2) *L. c.*, p. 4.

La grande croix dans la série des conciles provinciaux (fig 39, pl. XIV) représente un type assez particulier, qui jusqu'ici n'a pas été signalé d'une façon très précise. L'interprétation et la détermination s'en feront aisément grâce à un élément qui, au premier abord, ne semble avoir qu'une importance secondaire.

La croix se détache sur un fond d'arbres ; ces arbres indiquent l'endroit où la croix est dressée, à savoir le paradis céleste. La croix dans le paradis : voici une idée qui est chère à la théologie chrétienne depuis le iv<sup>e</sup> siècle. La croix dans le paradis est le ξύλον ζωοποιόν, le bois vivifiant, qui, à l'encontre de l'arbre de vie du paradis terrestre, cause de la mort, donne la vie éternelle (1). L'idée du ξύλον ζωοποιόν n'est pas étrangère à l'Occident (2), mais elle appartient surtout à l'Orient chrétien (3), en particulier à la Palestine. Ce sont les grands écrivains de la Syrie et de la Palestine, depuis Ephrem le Syrien jusqu'à Jean Damascène (4) qui exaltent toujours de nouveau cette qualité vivifiante de la croix, qui la comparent à l'arbre de vie du paradis.

Cette poésie de la croix vivifiante se concentre autour de la croix du Golgotha à Jérusalem et autour des reliques de la « vraie croix » qui, jusqu'en 633, furent gardées dans les Saints-Lieux mêmes. Le jour de l'exaltation de la croix (ἑψωσις σταυροῦ, 14 sept.) on avait, depuis le iv<sup>e</sup> siècle, l'habitude d'exposer ces reliques devant les pèlerins qui affluaient de tous les pays (5). C'est pour cette fête que Cos-

(1) Cf. *Genèse*, II, 9 et *Apocal.* II, 7 ; XXII, 2-9.

(2) L. V. SYBEL, *Ξύλον ζωῆς*, dans *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, 1919, pp. 85-91. — LE MÊME, *Zum Kreuz in Apsismosaiken*, dans *Oriens christianus*, 1918, pp. 119-127.

(3) J. REIL, *Die Kreuzigung Christi*, Leipzig, 1904, p. 42 : « Bei den griechischen Vätern ist « lebensspendend » stehendes Beiwort des Kreuzes ».

(4) EPHREM LE SYRIEN, éd. BICKELL, *Carm. Nisib.*, n° XIV, v. 8. SAINT-JEAN DAMASCÈNE, *ἑκδοσις πίστεως*, MIGNÉ, P.G., LXXXIV, col. 1132.

(5) Sur les origines et les transformations de cette fête. cf. CABROL, *Dict. d'arch. chrét.*, III, 2, col. 3135 ss. Sur le rite suivi pour l'exposition des reliques à Jérusalem, A. BAUMSTARK, *Constantiniana aus syrischer Kunst und Literatur*, dans *Römische Quartalschrift*, Supplem. XIX, pp. 232-233.



mas de Maiouma, originaire de Jérusalem, a composé dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle le chant ecclésiastique sur la croix qui, aujourd'hui encore, est chanté dans l'Église grecque (1); la qualité vivifiante de la croix forme le sujet essentiel de ce poème.

Cette idée de la croix vivifiante a trouvé assez tôt une réalisation dans l'art de la Palestine. Une heureuse trouvaille de ces derniers temps (à Bobbio, en Italie) nous a fait connaître une série d'ampoules (2) qui, à l'instar des ampoules de Monza, sont des souvenirs de pèlerinage aux Saints-Lieux, fabriqués en Palestine même. Quatre d'entre elles (Celi, l. c., n<sup>o</sup> 3 fig. 1, n<sup>o</sup> 5 fig. 8, n<sup>o</sup> 10a fig. 12, n<sup>o</sup> 11 fig. 11) portent l'image de la croix vivifiante sous une forme assez particulière (fig. 40, pl. XIV) : les bras sont des troncs de palmier, s'élargissant vers l'extérieur; ils portent chacun sur le bout une boule qui semble placée entre deux perles (3). Cette croix est implantée dans le Mont du Golgotha; le limbe avec des étoiles qui entoure cette croix, les anges qui soutiennent le limbe, la caractérisent comme une image idéalisée, comme le *ξύλον ζωοποιόν* du paradis. Les inscriptions des ampoules « *Ἐλαιον ξύλου ζωῆς τῶν ἁγίων τοῦ ΧΥ τόπων* » s'ajoutent pour confirmer cette interprétation. Quant à la signification des boules, nous suivons l'opinion de M. Reil (4) qui les considère comme des grenades symbolisant la nourriture céleste. L'emplacement de certaines de ces croix au-dessus du Saint-Sépulcre, les personnes qui sont agenouillées à côté d'elles (5), semblent les caractériser comme la

(1) W. CHIRST und M. PARANIKAS, *Anthologia Graeca carminum christianorum*, Lipsiae, 1871, pp. 161-165. Cf. aussi les chants pp. 59 et 81.

(2) G. CELI, *Cimeti Bobbiesi* dans *Civiltà Cattolica*, 74, 1923; II, pp. 504-514, III, pp. 37-45, 124-136, 335-344, 422-439. — C. R. MOREY, *The painted panel from the Sancta Sanctorum* dans *Festschrift für Paul Clemen*, Bonn, 1926, p. 151 s., fig. 10. — J. REIL, *Christus am Kreuz in der Bildkunst der Karolingerzeit*, Leipzig, 1930, p. 11 ss.

(3) Cf. aussi des ampoules de Monza, GARUCCI, 434, 2 et 6 et A. HEISENBERG, *Die Grabes- und Apostelkirche*, Leipzig, 1908, pl. VIII et IX, 1, 4. Cependant, ces croix n'ont pas de boules.

(4) J. REIL, *Christus am Kreuz*, etc., p. 14.

(5) Cf. les ampoules de Monza, GARRUCCI, tav. 434, 1, 2, 5, 435, 1.

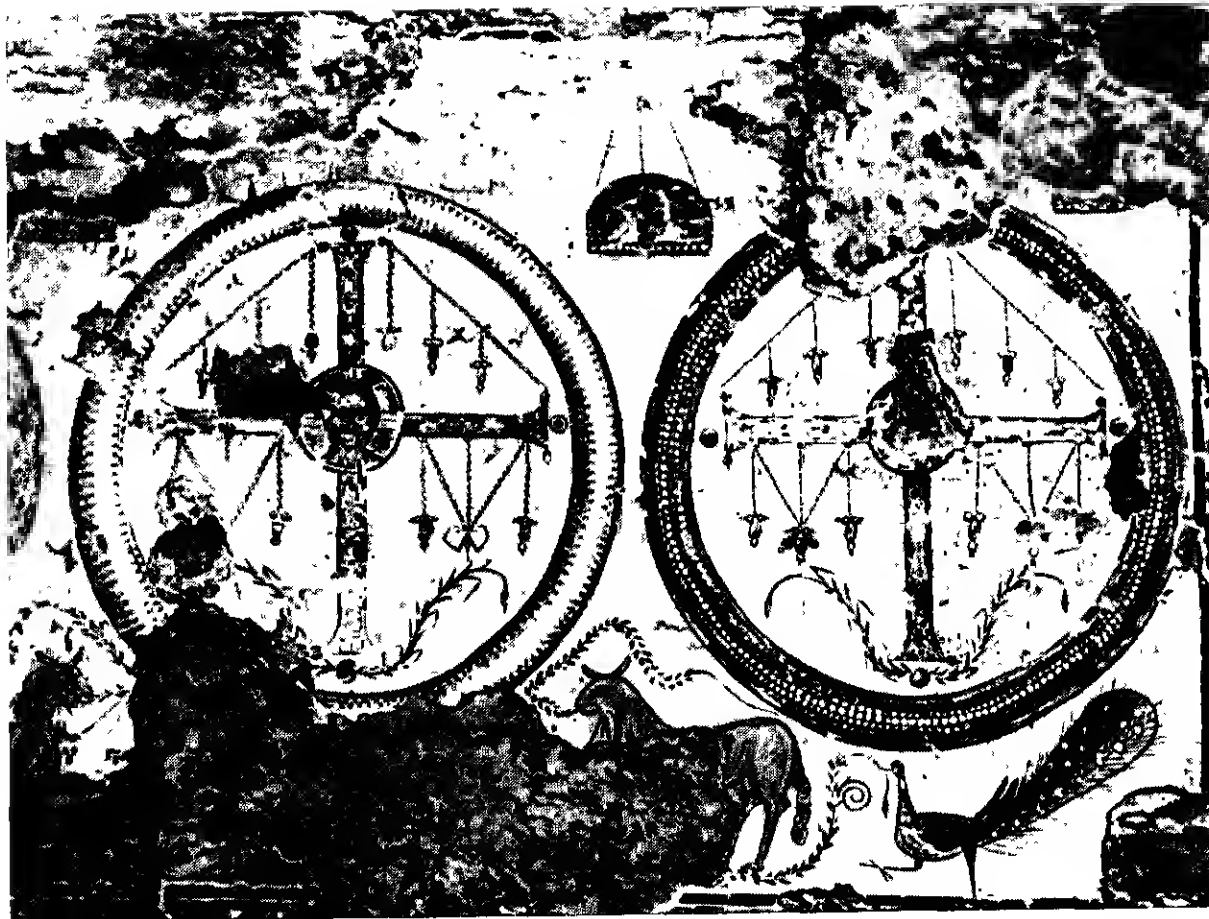


Fig. 41. — ROME, SAINTE-MARIE ANTIQUE, CHAPELLE DES QUARANTE MARTYRS, CROIX PEINTES. (D'après J. Wilpert).



Fig. 42. — SINAI, MANUSCRIT SINAITICUS 339, DÉTAIL DU FRONTISPICE (GRÉGOIRE DE NAZIANZÈNE). (Kondakov, H. É., B 160).



Fig. 43. — PARIS, MUSÉE DU LOUVRE, TRIPTYQUE  
HARBAVILLE, CROIX. (Photographie du Musée).

croix du Golgotha même qui, d'après les récits de nombreux pèlerins <sup>(1)</sup> se dressait entre le Saint-Sépulcre et la basilique constantinienne.

La croix de Bethléem et toute une série de croix, qui se placent entre le VII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, portent des traits essentiels de ces croix vivifiantes. Elles montrent les boules entre deux perles, les bras qui s'élargissent vers l'extérieur; des arbres, des branchages ou d'autres éléments végétaux les caractérisent dans la plupart des cas comme des croix vivifiantes.

En voici les exemples que nous avons pu réunir : 1<sup>o</sup>) A Bethléem : la grande croix parmi les images des conciles provinciaux (fig. 39, pl. XIV) et la petite croix qui se trouve dans la coupole du concile d'Antioche (fig. 17, pl. VI). Cette dernière est un des plus anciens exemples pour l'association de la croix « aux disques » avec les branchages. — 2<sup>o</sup>) Les croix, peintes sur les murs de la chapelle des Quarante Martyrs dans Sainte-Marie-Antique à Rome (fig. 41, pl. XV); elles datent, d'après M. Wilpert <sup>(2)</sup>, de la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. Les branchages y sortent de la boule même qui se trouve au bas du pied; des limbes entourent ces croix comme celles des ampoules. Les rapports avec l'iconographie palestinienne deviennent évidents, si l'on considère la tête du Christ qui se trouve dans un médaillon sur la croisée des bras de la croix centrale <sup>(3)</sup> — 3<sup>o</sup>), 4<sup>o</sup>) et 5<sup>o</sup>) Trois croix byzantines du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle. La première, qui se trouve sur une plaque en argent repoussé <sup>(4)</sup>, montre les

(1) Cf. surtout A. Heisenberg, l. c., où les sources principales sont réunies et commentées.

(2) J. WILPERT, *Die römischen Mosaiken und die Malereien der kirchlichen Bauten*, Freiburg, 1917, t. III, pl. 200, 1; texte, t. IV, p. 725. — W. DE GRÜNEISEN, *Sainte-Marie Antique*, Rome, 1911, pl. IC, LVII, les attribue à tort, paraît-il, au VI<sup>e</sup> siècle.

(3) Cf. certaines ampoules de Bobbio, Celi, n<sup>o</sup> 10a, fig. 12. — A. BAUMSTARK, *Lied und Bild des christlichen Ostens*, dans *Festschrift für Paul Clemen*, p. 171. — C. R. MOREY, *ibid.*, p. 160. — J. REIL, *Das Christusbild*, etc., p. 11 ss.

(4) Musée du Louvre, *Catalogue des orfèvreries* n<sup>o</sup> 3. — Publiée dans O. M. DALTON, *Christian art and archaeology*, Oxford 1911, fig. 343, p. 560 et par M. Blaise DE MONTESQUIEU FEZENSAC, *le Reliquaire de la « Pierre du Saint-Sépulcre » de la Sainte-Chapelle à Paris* dans

disques, les branchages et un fond d'étoiles. La seconde, la croix du triptyque Harbaville <sup>(1)</sup>, se détache sur un fond d'arbres et d'étoiles (fig. 43, pl. XVI) ; les boules sont remplacées par des rosaces. La troisième est une croix toute analogue à celle du triptyque Harbaville ; elle se trouve au revers d'un triptyque en ivoire du Museo Cristiano à Rome <sup>(2)</sup>. — 6<sup>o</sup>) Des croix de notre type décorent les frontispices architecturaux de plusieurs manuscrits enluminés de style byzantin du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle <sup>(3)</sup> : le Psautier de Trèves (Robert-Psalter), le Sinaïticus 339 (fig. 42, pl. XV) et le Paris gr. 1208 (notons que ces architectures ont été considérées comme des représentations de l'église de l'Ascension à Jérusalem ; cf. Nekrasov, l. c., p. 254). — 7<sup>o</sup>) Une croix aux disques et aux branchages, visiblement inspirée du même modèle que les croix de Bethléem, a été signalée par M. G. Millet <sup>(4)</sup> dans une chapelle près d'Inkermann en Crimée (VIII<sup>e</sup> siècle).

Parfois, dans l'art byzantin de la fin du X<sup>e</sup>, du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, la croix aux disques apparaît sans les éléments végétaux : sur des monnaies des empereurs byzantins Romain II (959-963) <sup>(5)</sup>, Michel IV (1031-1041) <sup>(6)</sup>, Michel VI (1056-1071) <sup>(6)</sup>, Alexis I<sup>er</sup> (1086-1118) <sup>(5)</sup> et dans l'église

*Monuments et Mémoires Piot XXXII*, 1932. Les détails que l'auteur donne sur cette croix semblent confirmer nos suppositions quant à l'origine du type : la plaque du Louvre porte au revers l'inscription : « ἴδε ὁ τόπος ὅπου ἔθηκαν αὐτόν » et elle est le pendant d'une autre plaque, montrant les Saintes Femmes au tombeau (Louvre, cat. des orfèvreries, N<sup>o</sup> 4). Toutes les deux faisaient partie d'une châsse qui renfermait une pierre du Saint-Sépulcre.

■ (1) Musée du Louvre, *Catalogue des ivoires*, n<sup>o</sup> 12.

(2) Cf. la gravure dans PACIAUDI, *De cultu sancti Iohanni Baptistae*, Rome, 1755, p. 255.

(3) Cf. II<sup>e</sup> recueil Uspenskij, Paris, 1932, M. A. NEKRASOV, *Les frontispices architecturaux dans les manuscrits russes avant l'époque de l'imprimerie*, p. 253 ss., fig. 80, pl. XXXVIII, XXXIX, 1.

(4) M. G. MILLET, *Les iconoclastes et la croix à propos d'une inscription de Cappadoce*, dans *Bulletin de Correspondance hellénique*, XXXV, 1910, p. 105 s. *Ibid.*, p. 104 : « Les branchages apparaissent au VII<sup>e</sup> et au VIII<sup>e</sup> siècle sous une forme assez simple. »

(5) A. ENGEL et R. SERRURE, *Traité de numismatique*, t. II, Paris, 1894, fig. 1425 et 1427.

(6) W. WROTH, *Catalogue of imperial Byzantine coins*, t. II, pl. LVIII, 3, 4 ; pl. LX, 6 v, 7.

Sainte-Sophie de Kiev, œuvre byzantine de 1037 environ (1). — Mais les monuments les plus anciens réunissent les boules avec les éléments végétaux.

Enfin, l'art copte a fait un usage assez fréquent de la croix aux disques. Cependant, les artistes coptes la représentent d'une façon assez arbitraire, ils mélangent les traits de types divers (2). La seule croix sur une ampoule en argile au Musée du Caire (3), se plaçant d'après Strzygowski entre le iv<sup>e</sup> et le vii<sup>e</sup> siècle, semble avoir conservé les traits essentiels de notre type : les bras sont des feuilles qui s'élargissent vers l'extérieur et se terminent par des rosaces qui sont placées entre deux perles (?).

Nous résumons : Les traits essentiels du type originel paraissent être les boules entre les perles, les bras qui s'élargissent vers l'extérieur et les éléments végétaux qui caractérisent ces croix comme des « bois vivifiants ». — Le type des boules n'est pas toujours le même sur les monuments. Ce sont tantôt des pommes (sur les croix des ampoules et, probablement, sur les croix de la chapelle des Quarante Martyrs), tantôt des disques qui paraissent imiter un modèle en métal (grande croix de Bethléem et croix en argent repoussé du Louvre). Toujours est-il que la présence fréquente des boules sur des croix vivifiantes et leur remplacement par des rosaces en laissent entrevoir un rapport étroit avec la qualité vivifiante de la croix (4).

(1) Cf. *Drevnosti Rossijskago Gossudarstva ; Sofijskij Sobor*. Éd. de la Société Archéologique Impériale Russe, fasc. 1, 2, 3, Saint-Pétersbourg, 1871, pl. XI, 12, XIII, 11.

(2) Cf. CRUM, *Catalogue of the Coptic monuments*, n° 8537, pl. XXIV, n° 8548, pl. XXVI. — A. L. GAYET, *L'art copte*, Paris, 1902, fig., p. 74, 100. — British Museum, *Guide*, n° 942, p. 88, fig. 61.

(3) J. STRZYGOWSKI, *Catal. général du Musée du Caire, monuments coptes*, p. 249 s., n° 7146, fig. 311.

(4) W. DE GRÜNEISEN, dans son article, *La Grande Croce di Vittoria nel foro constantiniano*, dans *Bollettino della Società filologica romana*, Roma, 1905, n° 8, pp. 8-24, fut le premier à signaler le type de la croix « aux disques » et à en réunir de nombreux exemples ; mais il l'a mélangé avec d'autres qui en sont assez différents. — Son interprétation des boules comme figurant les quatre parties du monde soumises à la croix par le christianisme (p. 22), nous paraît peu fondée. Un rapport entre le type de la croix « aux disques » et celle du forum

Cependant, des rapports directs entre ce type et celui de la croix du Golgotha à Jérusalem ne peuvent être établis. Aucun renseignement précis sur cette croix ne nous est parvenu. Elle avait, au moins au iv<sup>e</sup> siècle, une forme différente. Ainalov l'a identifiée avec la grande croix sur la mosaïque de Sainte-Pudentienne à Rome (1). Les récits des pèlerins du vii<sup>e</sup> et du viii<sup>e</sup> siècle parlent de la croix du Golgotha sans la décrire (2).

Un fait seulement nous semble certain : la croix « aux disques » se rattache aux images poétiques qui s'étaient créées en Palestine autour de la croix du Golgotha et autour des reliques de la « vraie croix » ; les croix des ampoules semblent le prouver. La croix de Bethléem est un des exemples les plus remarquables du type qui nous montre en même temps les rapports intimes de la série des conciles provinciaux avec l'iconographie régionale, encore vivante au vii<sup>e</sup> siècle.

(A suivre).

Paris.

Henri STERN.

de Byzance ne peut être établi. Il est vrai que cette croix du forum est appelée à plusieurs reprises (cf. l'Anonyme de Preger, viii<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> siècles, dans *Scriptores Rerum Constantinopolitanarum*, Leipzig, Teubner, pp. 31, 160, 205 et PSEUDO-CODINUS, x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècle, éd. Bonn, p. 19) : « χρυσέμπλαστος (ἀργυρέμπλαστος) ἐν τοῖς ἀκρωτηρικοῖς μήλοις ». Mais M. A. Grabar a eu l'amabilité de nous faire remarquer que cette croix du forum peut être identifiée avec la croix aux barres transversales des monnaies byzantines qu'on connaît depuis le vi<sup>e</sup> siècle. Ces barres transversales se terminent par des boules qui sont probablement les « pommes argentées ». La croix de Bethléem représente un type très différent.

(1) D. V. AINALOV, *Les mosaïques du iv<sup>e</sup> et du v<sup>e</sup> siècle*, Saint-Petersbourg, 1895, p. 66 ss. — La littérature sur la croix du Golgotha est abondante. Cf. par exemple O. WULFF, *Die Koimesiskirche*, etc., p. 223. J. REIL, *Die Kreuzigung Christi*, etc., p. 39 s. A. BAUMSTARK, *Lied und Bild*, etc., p. 171. A. HEISENBERG, *Die Grabes- und Apostelkirche*, Leipzig, 1908, t. I. W. DE GRÜNEISEN, *Sainte-Marie Antique*, p. 246, notes 1-7, p. 247, notes 1-6.

(2) ADAMNANUS, *De locis sanctis* (fin du vii<sup>e</sup> siècle), dans T. TOBLER et A. MOLINIER, *Itinera Hierosolymitana* etc., I, p. 151 : « ... infra quam magna crux argentea infixata statuta est... ». — BEDA (*ibid.* p. 216 ; début du viii<sup>e</sup> siècle) : « Argenteam modo pergrandem sustinens crucem, pendente magna desuper erea rota cum lampadibus. »

## LES CONSEILLERS LATINS DU BASILEUS ALEXIS COMNÈNE

Anne Comnène, citant au XIII<sup>e</sup> livre de son *Alexiade* le texte intégral du traité que conclurent en 1108, sous les murs de Dyrrachium, Bohémond d'Antioche et le basileus Alexis Comnène, énumère tous les témoins qui furent appelés à signer avec les deux princes : « Furent présents, nous dit-elle, les évêques Maurus d'Amalfi et Renard de Tarente, très agréables à Dieu, et les clercs qui les accompagnent, le prieur et deux moines du vénérable monastère de l'île de Brundusium, consacré à Saint André, les chefs des pèlerins (ceux-ci ont mis eux-mêmes leurs seings manuels, mais leurs noms ont été tracés par l'évêque d'Amalfi, très aimé de Dieu, et qui d'ailleurs est le légat envoyé par le Pape à l'empereur) ; du côté impérial, le sébaste Marinos, Roger, fils de Tacoupert, Pierre Alphas, Guillaume Gantze, Richard Printzitas, Joffroy Malès, Humbert fils de Graul, Paul Romanos, les envoyés daces qui sont venus de la part du Cral, le joupan Pérès et Simon, les envoyés de Richard Siniscard, le nobilissime Basile l'Eunuque et le notaire Constantin (1). »

Du Cange, dans ses *Notes sur l'Alexiade*, a tenté, sans grand succès, d'identifier quelques-uns de ces personnages. Les autres historiens, ceux de Bohémond comme ceux d'Alexis, ne leur ont jamais accordé aucune attention. Dans l'ouvrage qu'il a consacré au règne d'Alexis Comnène, M. Chalandon se contente de mentionner « la présence des joupan Pérès et Simon, envoyés du roi de Hongrie, dont la fille avait épousé le porphyrogénète Jean, fils d'Alexis » (2). Ni M. Chalandon, ni ses prédécesseurs n'ont songé à faire

(1) ANNE COMNÈNE, *Alex.*, XIII, 12, t. II, p. 246, éd. Bonn.

(2) CHALANDON, *Alexis Comnène*, Paris, 1900, p. 249.



une curieuse constatation : sauf l'eunuque Basile et le notaire Constantin, les conseillers du puissant autocrate des Romains ont des noms qui sentent fort le barbare, et la cour de l'empereur d'Orient semble être surtout riche en occidentaux. Il ne manque pourtant point de grands seigneurs byzantins dans l'entourage impérial ; et d'abord, le gendre d'Alexis, le César Nicéphore Bryenne, qui a conduit toute la négociation, montré aux Normands l'inutilité de la résistance, obtenu de Bohémond la prestation du serment d'hommage. Sans nul doute, le subtil et prévoyant Basileus avait préparé avec le plus grand soin l'entrevue qui devait consacrer son triomphe et choisi, bien avant que Bohémond ne fût admis en sa présence, les témoins qui allaient avoir l'honneur de signer avec lui. Si ces témoins sont tous d'origine occidentale, c'est que le maître l'a voulu.

Alexis, pourrait-on supposer au premier abord, a désigné ses principaux lieutenants et, comme les troupes byzantines comprenaient surtout des mercenaires, il s'est trouvé que ces lieutenants étaient des étrangers. Mais, en ce cas, l'acte mentionnerait les chefs de la maison militaire qui suivaient le Basileus dans ses expéditions, le grand drongaire, le grand hétériarque, le grand domestique —, ce dernier est aussi, d'ailleurs, un barbare, un Scythe du nom de Caratzas. Les chefs des excubiteurs n'auraient-ils pas signé, eux dont les régiments constituent la garde particulière de l'Empereur ? De même le gouverneur de Dyrrachium, le jeune Alexis Comnène, neveu du Basileus, fils du sébastocrator Isaac Comnène, lui dont l'héroïque défense a sauvé la forteresse et rendu possible la victoire ? L'on ne peut admettre que les signataires du traité aient été choisis d'après leurs fonctions : c'est leur naissance qui les a désignés.

Pour quelle raison le très pieux Basileus des Romains a-t-il préféré aux « Romains, fils de Romains » des barbares qui savent à peine le grec et « crachent plutôt qu'ils ne parlent » ? Une rapide étude de chacun d'eux nous le montrera.

Le roi de Hongrie était alors Coloman, qui avait succédé en 1095 à son oncle Ladislas. Il avait épousé en 1097 Bussilla, fille de Roger de Sicile et cousine de Bohémond. Du Cange en déduit avec raison que la princesse hongroise

Irène, mariée avant 1105 à Jean Comnène, fils d'Alexis, ne peut être issue de ce mariage, mais il se fonde sur un passage de Cinnamos pour faire d'Irène la fille de Ladislas (1). Assertion fort imprudente, car la plupart des renseignements généalogiques donnés par Cinnamos sur la famille de Ladislas sont contredits par les autres auteurs. Anne Comnène, au contraire, qui sait à quoi s'en tenir sur l'origine de sa belle-sœur, appelle le roi de Hongrie *συμπένθερος τῆς βασιλείας* (2) et il n'y a pas d'erreur possible sur l'interprétation de ce mot *συμπένθερος*, que nous trouvons employé à plusieurs reprises au livre I, chapitre 12, avec le sens du latin *consocer*. Quoi qu'en dise Du Cange, Irène, dont le nom slave était Pyrisca, est la fille d'un premier mariage de Coloman. Ce Coloman avait, semble-t-il, une fort somptueuse demeure à Byzance. Les Génois, en effet, possédèrent par la suite, non loin de la Corne d'Or, un palais dit le palais Calomanus. Il avait été à l'origine la propriété des Botaniate et comprenait dans son enceinte deux églises, un établissement de bains, plusieurs puits, une citerne, deux cours et des bâtiments d'habitation. En 1203, il servit d'hôpital à des blessés allemands et fut entièrement saccagé par eux (3). Il est curieux d'observer que l'un des envoyés de Coloman, mais non les deux, porte le titre serbe de joupán. C'était sans doute un exilé de cette nation qui avait pris du service en Hongrie.

\* \* \*

Le sébaste Marinos, Anne Comnène nous l'apprend ailleurs (4), appartenait à la famille des *Μαῖστρομιλίων*, c'est-à-dire des maîtres de la milice, qui avaient usurpé le gouvernement de Naples et le titre de duc. Quoique, s'il faut en croire un diplôme de Roger de Sicile, le premier de ces ducs fût d'origine grecque, les Napolitains se considéraient comme les alliés, et non les sujets du Basileus. De même que les doges de Venise, leurs ducs briguaient les titres pompeux de la cour byzan-

(1) DU CANGE, *In Alex. notae, Alex.*, tome II, p. 671, éd. Bonn,

(2) ANNE COMNÈNE, *Alexiade*, XIII, 12, t. II, p. 246.

(3) *Monumenta Historiae Patriae*, Chartae, t. II, p. 1224.

(4) ANNE COMNÈNE, *Alex.*, tome II, p. 195.

tine. Déjà le duc Marin II s'intitulait en 975 « *eminentissimus consul et dux atque imperialis anthipatus patricius* » (1). Le Marinos qui se trouvait auprès d'Alexis en 1108, était sans doute un cadet de cette famille, élevé à Constantinople et entré au service des Grecs. « Trompé par des mensonges et des promesses, il n'avait pas toujours, nous dit Anne Comnène, observé le serment qu'il avait prêté au Basileus » (2). Toutefois un diplôme de 1093, accordé par Roger de Sicile à l'abbaye du Mont-Cassin, porte pour souscription : « *Ego Marinus Imperialis Magister atque Stratigo* » (3). En 1108 Marinos est devenu sébaste, il est fort considéré des Grecs et des Normands. Lorsque Bohémond, avant de se rendre au camp d'Alexis, demande à recevoir des otages qui répondent de sa sécurité, c'est Marinos qu'on lui envoie, ainsi que deux autres personnages, le Normand Roger et un certain Adraleste. Cet Adraleste, sur qui nous n'avons aucun détail, est peut-être un parent de l'Adraleste qui, en 1051, tenta de soulever Bari contre le duc byzantin Argyros. Quant à Marinos, il n'est plus fait mention de lui après le traité de Dyrachium. Sa famille s'éteignit en 1146 avec le duc de Naples Serge VII, dont les états furent alors saisis par Roger de Sicile.

\* \* \*

Le personnage qu'Anne Comnène appelle Paul Romanos n'est pas non plus un Byzantin. Le nom de Romain était fort usité à Byzance et plusieurs empereurs l'ont porté ; mais jamais il n'a été un nom de famille, ni précédé d'un autre prénom. Paul Romanos doit donc se traduire par Paul de Rome, et le signataire du traité de 1108 est sans doute l'aïeul d'un seigneur influent de la Syrie franque, le comte Paul de Rome, dont la fille épousa en 1240 Bohémond V, prince d'Antioche, et dont le fils Paul fut évêque de Tripoli en 1274 (4).

(1) GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, Paris, 1904, p. 321.

(2) ANNE COMNÈNE, *Alex.*, XIII, 4, t. II, p. 195.

(3) DU CANGE, *In Alex.*, t. II, p. 656.

(4) DU CANGE, *Familles d'Outremer*, p. 812.

Le nobilissime Basile l'Eunuque et le notaire Constantin sont les envoyés d'un prince normand, Richard Siniscard. Il s'agit à coup sûr d'un cousin germain de Bohémond, Richard le Sénéchal, qui, au mois d'avril de cette même année 1108, signe un diplôme en compagnie de Basile. Ce Richard est le fils de Dreux de Hauteville, l'un des onze frères de Robert Guiscard. Il est, par sa femme Altrude, seigneur de Massafra et, de son chef, il possède Castellaneta et Mottola.

\* \* \*

Un autre Richard signe également le traité de Dyrrachium, Richard du Principat <sup>(1)</sup>. C'est un fils de Guillaume de Hauteville, frère de Dreux et de Robert Guiscard. Allié de Bohémond, il a suivi dans la défection le chevalier provençal Guillaume Claret, qui est passé au camp des Grecs avec cinquante chevaux. Richard et Guillaume étaient, s'il faut en croire Albert d'Aix <sup>(2)</sup>, accompagnés de Gui, « fils d'une sœur de Bohémond ». Gui est peut-être un fils de Guillaume de Grandmesnil et de Mabile de Hauteville. Il est inconnu des historiens byzantins. Claret s'en retourna plus tard en Provence, où certains actes font mention de lui. Richard eut un fils, Roger, qui devint prince d'Antioche, après Bohémond et Tancrede. Il ne faut pas confondre Gui, neveu de Bohémond, et Gui, troisième fils de Robert Guiscard et de Sikelgaite. Ce dernier, qui avait accompagné son père dans la campagne de 1082, se laissa prendre aux promesses d'Alexis, qui lui offrait une grosse somme d'argent et la main d'une de ses parentes ; il fut plusieurs années durant l'un des principaux lieutenants du Basileus. C'est lui qu'en 1097 Alexis donna comme otage à Godefroy de Bouillon, lui qui, en 1098, supplia son maître de marcher au secours de Bohémond, que l'émir Kerboga tenait assiégé dans Antioche. En 1108, il est de nouveau du côté normand et figure parmi les otages donnés par Bohémond aux Byzantins. Il mourut peu de temps après la signature du traité.

(1) M. Grégoire a fort sagement identifié ce *Πριγκίπας* et le *Προβέντζης* dont parle Anne Comnène dans l'*Alexiade*. Cf. *Byzantion*, t. III, p. 311 sqq.

(2) ALBERT D'AIX, 10, 41.

\* \* \*

Guillaume Gantzès et Joffroy Malès sont fort malaisés à identifier. Leurs prénoms montrent sans conteste leurs qualité d'occidentaux, mais ne nous renseignent pas au delà. Guillaume Gantzès, au dire de Du Cange, serait Guillaume de Gand. Il existe, en effet, un Baudouin, comte de Gand, qui est mentionné dans Guillaume de Tyr et qui mourut à la croisade. D'après Duchesne, ce Baudouin aurait eu un frère du nom de Guillaume. L'hypothèse de Du Cange n'a donc rien d'invraisemblable. Guillaume Gantzès et Joffroy Malès sont sans doute des croisés engagés dans l'armée du Basileus.

\* \* \*

Pierre Aliphas est la souche d'une illustre famille byzantine, les Pétraliphas, qui rendront par la suite d'éclatants services à l'Empire. Quatre frères Petraliphas périront au service de Manuel Comnène, écrasés sous les débris de leur tour roulante, en montant avec quatre cents hommes de guerre à l'assaut de Corfou rebelle. En 1175, Alexis Pétraliphas commandera les six mille hommes que le Basileus enverra occuper les villes rendues par le Sultan. En 1167, Nicéphore Pétraliphas envahira la Russie avec une armée byzantine (1). Tous se montreront les dignes fils du compagnon d'Alexis Comnène. Anne Comnène considère, en effet, Pierre Aliphas comme un « homme célèbre par sa gloire militaire et par l'inébranlable fidélité qu'il a toujours gardée au Basileus » (2). Il avait longtemps servi le père de Bohémond, le duc Robert Guiscard. Dans la désastreuse campagne d'Illyrie de 1083, les Normands, épuisés de fatigue et de faim, se mutinent, déclarant : « Chacun de nous doit songer à son salut et s'engager au service des Grecs ou retourner dans sa patrie » (3). Pierre Aliphas n'abandonne point son maître. Toutefois, Robert étant mort de la fièvre le 17 juillet 1085, il ne se croit pas engagé envers Bohémond et se rend auprès d'Alexis, qui est alors à Céphalénie. En 1098,

(1) CHALANDON, *Manuel Comnène*, pp. 330, 487, 648.

(2) ANNE COMNÈNE, *Alex.*, t. II, p. 195.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 269.

avec le stratège Tatikios, il représente Alexis auprès des croisés. Au mois de juin, quand l'émir Kerboga investit Antioche, il descend des remparts à l'aide d'une corde et, accompagné d'Étienne de Blois et de Guillaume de Grandmesnil, il s'en vient solliciter pour ses compatriotes l'appui du Basileus.

A Constantinople, on l'appelle Pierre Alphas ou Pierre d'Alpha. Les clercs latins hésitent sur son nom : Ordéric Vital, Baudry de Bourgueil l'appellent Petrus de Alpha. Tudebode travestit son nom en Petrus de Aluph. Robert le Moine et Guibert de Nogent mentionnent un certain Petrus de Alpibus. Sur ce, Du Cange identifie ce dernier avec Pierre d'Alpha, fait de lui un seigneur d'Aulps en Provence et l'apparente au comte Amic de Giovenazzo. Il serait fort curieux que *Alpibus* eût donné *Alpha*, passant du pluriel au singulier le plus obligeamment du monde pour la commodité des généalogistes. Constantin Porphyrogénète ne désigne pas les Alpes autrement que par le mot *Ἀλπεις* et les sujets d'Alexis Comnène faisaient indubitablement de même. Du Cange se refuse à donner pour berceau à Pierre d'Alifa, Normand d'Italie, la ville d'Alifa, près de Caserte, en pleines conquêtes normandes : « Les historiographes du temps, nous dit-il, ne nous indiquent pas que la forteresse d'Alifa ait obéi à un noble normand » (1). Cependant Alifa, cela est incontestable, obéit en 1127 à Rainolf, comte normand (2), et les historiographes ne nous indiquent pas que ce comte se soit installé de vive force dans sa comté. Rainolf, duc de Pouille, comte d'Avellino, comte d'Ariano, comte d'Alifa, seigneur d'un immense domaine et gendre de Roger de Sicile, était fils de Robert, comte de Caiazzo, petite place située à mi-chemin de Caserte et d'Alifa. Robert, seigneur de fort puissante maison, petit-fils du comte d'Acerenza, Ascletlin, propre neveu de Richard, prince de Capoue, pouvait fort bien avoir dans ses domaines héréditaires le comté d'Alifa, voisin du sien. C'est pourquoi les historiographes du temps n'ont point eu à noter la prise d'Alifa parmi les hauts faits de Rainolf, qu'ils ont l'habitude de consigner fort scrupuleusement. Pierre d'Alifa serait un fils ou un frère de

(1) DU CANGE, *In Alex. notae, Alex.*, t. II, p. 507.

(2) CHALANDON, *Les Normands en Italie*, t. I, p. 387.

Robert, seigneur de Caiazzo et d'Alifa, et les Petraliphas seraient un rameau des comtes d'Aversa et des princes de Capoue.

\* \* \*

Roger, fils de Tacoupert, est, lui aussi, un ancien lieutenant de Robert Guiscard. Tous les auteurs s'accordent à célébrer son habileté et son courage. Guillaume de Pouille l'appelle *valens ad bella Rogerus* (1) et, dans le XIII<sup>e</sup> livre de l'Alexiade, Anne Comnène nous dit qu'il était *ἐπ' ἀνδρεία περίκλυτον* et le met au nombre des Normands célèbres, *τῶν ἐπιφανῶν Φράγγων*.

Au mois de mai 1081, il était venu révéler au Basileus les projets qu'entretenait Robert contre Constantinople et il servait depuis lors dans l'armée byzantine. D'après Anne Comnène, le sébaste Marinos et le Franc Roger étaient « des hommes habiles et très instruits des mœurs des Latins ». Aussi Roger était-il chargé de négocier avec les hommes d'Occident, Normands ou Croisés, avec Godefroy de Bouillon en 1097, avec Bohémond lors de la campagne de 1108.

\* \* \*

Gra(o)ul, dont le fils Humbert fut présent au traité de 1108, est le frère de Roger que l'on voit partout ailleurs appelé Raoul. Compagnon d'armes de Robert Guiscard, il avait reçu vers 1079 la mission de gagner à la cause normande les conseillers du Basileus Nicéphore Botaniate. Le prétexte du voyage était la réclusion arbitraire que Botaniate infligeait à la fille de Robert Guiscard, Hélène, fiancée à Constantin Doucas, fils de son prédécesseur Michel VII. L'homme dont Raoul devait surtout capter la bienveillance était le grand domestique Alexis Comnène. Or, au mois d'avril 1081, tandis qu'il retournait en Italie, Raoul apprit sans étonnement et sans déplaisir que le grand domestique venait d'arracher le pouvoir au Botaniate. Il porta cette nouvelle à Robert Guiscard, qui lui fit, à sa grande surprise, un

(1) GUILLAUME DE POUILLE, I. II.

fort rude accueil. Robert, en effet, avait à sa cour un aventurier qui se disait l'empereur Michel VII et qu'il opposait aux généraux byzantins. Le trop véridique ambassadeur eut l'imprudence de déclarer qu'il avait vu le vrai Michel dans un monastère de la capitale et que le prétendu empereur de ce nom était un moine défroqué appelé Rector. La désertion de Roger étant venue augmenter encore la colère du Guiscard, Raoul jugea prudent de rejoindre Bohémond, qui était en Illyrie avec une armée. C'est de là, sans doute, qu'il gagna Constantinople.

M. Chalandon a proposé d'identifier Raoul avec un certain Pountesis (1), seigneur normand dont Anne Comnène nous dit qu'en 1083 il quitta le parti de Bohémond pour passer au service d'Alexis Comnène, et qui plus tard, comme nous l'apprend un diplôme impérial de 1087, conspira contre le Basileus avec d'autres personnages, parmi lesquels « le Franc Otton » (2). Dans le nom de Pountesis, Du Cange a voulu reconnaître Pontoise et il en conclut que le personnage mentionné était le comte Raoul de Pontoise (3). L'hypothèse semble inacceptable. D'abord Pountesis peut très bien désigner, plutôt que Pontoise, une des nombreuses villes de l'Italie méridionale dont le nom commence par *Ponte* : Ponte Landolfo, Ponte Maggiore, Ponte Selice, etc. En outre, on ne comprend pas alors pourquoi, dans l'Alexiade, Anne Comnène parlerait tantôt de Raoul et tantôt de Pountesis. D'ailleurs Raoul II est fils du comte Amaury de Pontoise et le père du comte Raoul porte un nom qui ne se rencontre jamais chez les comtes de Pontoise : Dagobert. Albert d'Aix nous dit, en effet, qu'en 1099 Alexis envoya au duc Godefroy de Bouillon deux messagers, « Raoul Peau de Loup et Roger fils de Dagobert, deux hommes fort hâbleurs d'origine franque » (4). Dagobert, ce nom mérovingien dans une bouche grecque ne peut que subir d'étranges altérations. Comment ne pas identifier le Tacoupertos d'Anne

(1) CHALANDON, *Alexis Comnène*, p. 64.

(2) Cf. l'étude de M<sup>lle</sup> ROUILLARD dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXX (1930).

(3) DU CANGE, *Alex.*, p. 519.

(4) ALBERT D'AIX, 2, 9.



Comnène et le Dagobertus d'Albert d'Aix, qui tous deux à la même époque ont leur fils Roger auprès du Basileus. Ces messagers Raoul et Roger, que l'on envoie de compagnie en 1096, sont incontestablement les deux frères Raoul et Roger, qui servirent en Italie Robert Guiscard.

Comme Pierre Alphas, Raoul et Roger se marièrent à Byzance et y firent souche : il est même assez curieux de remarquer que leur prénom latin y est devenu un nom de famille. La famille des Raoul joua un grand rôle sous les Paléologues. Quant aux Roger, leur fortune fut assez curieuse. Une fille du basileus Jean Comnène, la princesse Maria, était l'épouse d'un certain Jean Roger, César et protosébaste. Elle en avait eu deux fils, appelés par les historiens byzantins Andronic Roger et Alexis Roger, ce qui montre bien que Roger est un nom de famille et ne peut être un prénom.

Du Cange voudrait cependant, par une mauvaise interprétation de Cinnamos, faire de Jean Roger un prince de Sorrente exilé à Byzance <sup>(1)</sup>. M. Chalandon a fort sagement démontré l'impossibilité de cette hypothèse, mais il ajoute : « La vérité est que nous ne savons rien sur ce personnage » <sup>(2)</sup>. Cinnamos cependant nous renseignera, si nous nous référons à son texte, au lieu de le lire dans la « belle infidèle » qu'en a donnée Du Cange. En 1143, le César Roger conspire avec un Italien qui est, nous explique M. Chalandon, Robert, prince de Capoue. Par rapport à Jean Roger, cet Italien était, d'après Cinnamos, *συμπατριώτης τὸ πατρίθεν*, ce que Du Cange traduit fort élégamment et fort inexactement par *ipsi a teneris annis familiaris*, son ami d'enfance. D'abord l'ami d'enfance du prince de Capoue aurait suivi un tel protecteur, plutôt que de s'expatrier. Ensuite le mot *συμπατριώτης*, compatriote, ne désigne pas forcément un familier, *familiaris*. Du Cange avait-il tous les Français, y compris Louis XIV, pour familiers ? Quant à *πατρίθεν*, on ne peut le traduire par *a teneris annis*, expression fort cicéronienne et fort inexacte. Tous les au-

(1) DU CANGE, *In historiam Joannis Cinnami notae*, éd. de Bonn, p. 322.

(2) CHALANDON, *Les Normands en Italie*, t. II, p. 124.

teurs <sup>(1)</sup> qui l'ont employé l'ont fait pour désigner la ligne paternelle et ne lui ont jamais donné d'autre signification. Cicéron lui même, fort versé dans les lettres grecques, n'eût point osé le traduire par son expression favorite *a teneris unguibus*. Cinnamos veut simplement nous apprendre que Jean Roger était, par son père, le compatriote de Robert de Capoue et nous en déduisons que le père de Roger était Normand d'Italie et sa mère byzantine. Roger, le frère de Raoul, est venu à Byzance en 1080. Il était en 1108 assez bien portant pour prendre part à l'expédition de Dyrrachium et y jouer, Anne Comnène nous l'apprend, un rôle fort actif. Maria Comnène, femme de Jean Roger, était née vers 1018. Son mari fort vraisemblablement était né quelques années plus tôt. Il est donc presque sûr que Jean Roger est le fils de Roger, le neveu de Raoul, le petit fils de Dagobert. La grande situation qu'avaient les Raoul s'explique alors aisément, puisque au temps de Manuel Comnène ils étaient cousins germains de Jean Roger, César et protosébaste, et de la princesse Maria, sœur du Basileus.

Les signataires du traité de 1108 peuvent en somme être répartis en trois groupes distincts : les princes de la famille de Bohémond alliés de l'Empire, les croisés qui se trouvaient dans le camp byzantin et les lieutenants occidentaux du Basileus. Parmi les premiers, il faut ranger Richard du Principat, qui fut présent en personne, Richard le Sénéchal, représenté par Basile l'Eunuque et le notaire Constantin, le roi de Hongrie Coloman, gendre de Roger de Sicile, représenté par Simon et le joupant Pérés. Joffroy Malès, Paul de Rome et Guillaume de Gand forment le deuxième groupe. Enfin les lieutenants du Basileus sont le sébaste Marinos, Roger, Humbert Raoul et Pierre Aliphas.

Le choix de ces témoins montre bien le dessein qu'avait Alexis d'aggraver pour Bohémond l'humiliation de la défaite. Le prince d'Antioche s'avouait vaincu devant des croisés qui allaient porter cette nouvelle en Syrie comme en

(1) HOMÈRE, *Iliade*, X, 68 ; ESCHYLE, *Agamemnon*, 1508 ; SOPHOCLE, *Œdipe à Colone*, 15 ; XÉNOPHON, *Économique*, 7, 3 ; THUCYDIDE, 7, 69 ; PLATON, *Lysias*, 204.

Occident. Il voyait auprès du Basileus des princes qui étaient ses parents ou ses vassaux et des officiers qui avaient longtemps servi sous ses ordres. Et ceux-ci voyaient rendre hommage au basileus celui qu'ils considéraient comme le champion de l'Occident, l'adversaire invincible de Constantinople. Qui désormais oserait refuser l'hommage, quand Bohémond n'avait pu le refuser ? Qui dans la chrétienté aurait l'audace d'attaquer le Basileus, quand Bohémond n'avait pu lui résister ?

Par sa victoire de Dyrrachium, par le choix judicieux des témoins qu'il appelait à constater son triomphe, Alexis Comnène accablait de honte son plus dangereux rival, transférait à l'Empire tout le prestige de Bohémond, montrait aux hommes d'Occident la fortune qui les attendait à Byzance.

Les témoins du traité de 1108 ne sont d'ailleurs pas les seuls occidentaux qui aient servi Alexis. Les transfuges normands se pressaient en foule dans les armées byzantines : les uns venus pour un temps, les autres ayant abandonné à jamais leurs compatriotes. Guillaume Claret, Pountésis, Adraleste, Gui, neveu de Bohémond, Gui, fils de Robert Guiscard et surtout Constantin Humbertopoule, qui voulut détrôner Alexis, après avoir été l'un de ses premiers partisans au temps de Nicéphore Botaniate. Ce Constantin était, semble-t-il, un neveu de Robert Guiscard, un fils de cet Humbert de Hauteville qui, d'après le chroniqueur normand Malaterra, vint chercher fortune à Byzance. Humbert avait suivi en cela l'exemple d'un fils de son frère Humfroi, le comte Abélard, qui, dépouillé par Robert Guiscard, s'était réfugié auprès du Basileus. Abélard était mort sans enfants en 1082. Les Humbertopoule, qui furent les compagnons des Raoul au service des Paléologues, seraient ainsi une branche byzantine de la maison de Hauteville. Constantin fut l'un des meilleurs généraux de son temps : il fit campagne avec Tatikios dans les Balkans, défendit les défilés d'Asie Mineure contre les attaques des Turcs. Lorsqu'en 1091 il tenta de conspirer avec l'Arménien Ariébès, le Basileus, qui n'oubliait pas ses services passés, se contenta de l'envoyer quelque temps en exil et lui rendit son commandement dès 1095. Constantin mourut sans doute peu d'années après, car il ne

prit aucune part à la campagne d'Illyrie, ni au traité de 1108.

L'immigration normande continua. Une cinquantaine d'années après la mort d'Alexis, l'évêque latin Guillaume de Tyr constatait avec orgueil <sup>(1)</sup> : « Méprisant ses petits Grecs comme des hommes mous et efféminés, l'empereur Manuel, homme plein de grandeur d'âme et d'un admirable courage, confiait aux seuls Latins le soin des affaires importantes, car il comptait à juste titre sur leur fidélité et leur énergie. »

*Paris.*

MARQUIS DE LA FORCE.

(1) GUILLAUME DE TYR, XXII, 10.

# LA NOUVELLE CITERNE BYZANTINE

## DE TCHIFTÉ SÉRAIL

(ISTANBUL)

De tous les auteurs qui ont parlé de Byzance, il en est bien peu qui ne se soient plus ou moins étendus sur les citernes ouvertes ou couvertes de la vieille ville. Il serait donc fastidieux, dans le présent article, de renvoyer le lecteur au bas de la page pour trouver une liste énorme de citations d'auteurs modernes et anciens, historiens, voyageurs ou archéologues, qui en ont parlé.

Comme chacun le sait, on a longuement épilogué sur la raison d'être de ces constructions souterraines, et jusqu'à maintenant, on ne leur a guère assigné qu'un rôle de réservoir à eau. C'est évidemment la première attribution qu'on doit et que l'on puisse leur donner ; cependant, il en est d'autres plus naturelles peut-être et plus indiquées encore, si je puis m'exprimer ainsi. Tous les sous-sols, enfoncés plus ou moins dans la terre d'Istanbul, n'ont pas été des citernes. C'est un fait indéniable. Pour s'en convaincre, il suffit d'énumérer les principales caractéristiques des réservoirs à eau : leurs murs sont recouverts, jusqu'à la hauteur des fenêtres ou des chapiteaux, d'un revêtement spécial de ciment, qui en assure l'étanchéité et dont la composition nous a été conservée (1) ; leurs angles sont adoucis, soit par un mur qui les masque, soit par des épaisseurs de ciment qui les font disparaître ; tous les angles créés, soit par des piliers faisant partie des murs, soit par les angles formés par les murs et le sol sont généralement arrondis

(1) ANDRÉOSSY, *Voyage à l'embouchure de la Mer Noire*, Paris, 1818, p. 295-298.

pour en faciliter le nettoyage. Les sous-sols qui présentent ces caractéristiques sont donc des citernes, mais il en est d'autres dont la fonction première était différente. Dans les palais byzantins de Ste-Sophie, par exemple, les nombreux sous-sols explorés et relevés (1) ont fait voir clairement qu'ils étaient là particulièrement pour racheter la déclivité du sol et assurer ainsi des espaces plats en terrasses sur les flancs des collines. Dans le quartier des Manges, les sous-sols des églises de St-Georges ou du St-Sauveur-Philanthrope, avaient également pour but de surélever les constructions afin que l'on pût voir par-dessus les murs d'enceinte de la ville (2). Il en est de même des sous-sols du palais des Blachernes, surtout ceux qui sont proches de la Corne d'Or. Il faut encore ajouter, à côté de ces nécessités constructives, que le sous-sol de la ville étant formé par des schistes argileux qui affleurent ou qui sont à peu de profondeur, la construction des palais, des églises ou des demeures particulières des riches, par suite de leur masse et de leur poids, nécessita la recherche de la couche rocheuse solide. Les espaces vides ainsi créés entre le niveau rocheux et le rez-de-chaussée furent alors généralement utilisés comme citernes.

Or, comme la construction de ces hautes citernes n'était pas à la portée de toutes les bourses, on peut dire sans crainte de démenti que là où, aujourd'hui, il y a une citerne ou un sous-sol, il y avait autrefois un palais, une maison opulente, un bâtiment administratif ou municipal, un bain, une église ou un couvent. Ceci établi, il sera peut-être plus facile de faire jouer aux citernes et aux sous-sols dont l'emplacement est connu, un rôle plus grand dans l'établissement d'une nouvelle topographie de la ville de Byzance.

\* \* \*

Parmi les ouvrages les plus connus ayant trait à l'étude

(1) E. MAMBOURY et Th. WIEGAND, *Kaiserpaläste von Konstantinopel*, Berlin, 1934.

(2) *Le quartier des Manges et la première région de Byzance*, par R. DEMANGEL et E. MAMBOURY (en préparation).

des citernes, on doit citer en premier lieu celui de Ph. Forchheimer et J. Strzygowski, *Die Byzantinischen Wasserbehälter von Konstantinopel*, Wien, 1893 ; puis, celui de K. Wulzinger, *Byzantinische Baudenkmäler zu Konstantinopel*, Hannover, 1925 ; et enfin le comte Andréossy, *Voyage à l'embouchure de la Mer Noire*, Paris, 1818. Le premier contient la description avec plans, coupes et détails de 40 sous-sols disséminés en général le long des pentes des collines de la vieille ville et l'énumération de 24 autres citernes et sous-sols cités par différents voyageurs anciens et que les auteurs de l'ouvrage n'ont pas pu retrouver ou étudier. Quant aux deux autres volumes, ils contiennent quelques citernes inédites et des études tant au point de vue général qu'au point de vue particulier de ces dernières. A ce nombre déjà assez important, on peut encore ajouter une vingtaine de sous-sols décrits par des auteurs modernes. En collaboration avec le Dr. Th. Wiegand d'une part, et d'autre part avec M. Demangel, aujourd'hui directeur de l'École française d'Athènes, j'en ai découvert une quinzaine, soit dans les fouilles des grands palais, soit dans la région des Manganes. En suivant les travaux que l'on fait actuellement pour l'établissement des nouveaux égouts d'Istanbul, j'en ai personnellement relevé encore quelques-unes. Et l'on arrive ainsi au nombre de 85 environ, qui est loin sans doute du véritable total de celles qui existaient.

\* \* \*

Au mois de novembre 1934, lors de la construction d'une maison particulière, presque en bordure de la rue Divan Yolu, l'ancienne Mésé, mon attention fut attirée par un trou béant au milieu des fers enchevêtrés du béton armé. Cet orifice donnait accès à un sombre sous-sol. On me permit de descendre, et, après en avoir fait le tour, je n'eus aucune peine à en déterminer la nature. C'était une citerne avec tous ses éléments caractéristiques : angles du plan coupés, angles verticaux arrondis, revêtement des murs avec le ciment spécial pour la conservation des eaux.

Le plan de cette citerne est un rectangle de 23 m. 95 de long sur 16 m. 60 de large, orienté dans le sens de la longueur

de 7 degrés vers le nord-ouest. Elle possédait à l'origine quatre séries complètes de 6 colonnes, soit vingt-quatre colonnes supportant 35 coupoles sphériques. Aujourd'hui, par suite de l'envahissement des terres et des pierres, par la construction de murs turcs de séparation et par le remplacement de quelques colonnes par des piliers de soutien, on ne voit effectivement que 13 colonnes et 16 chapiteaux. Toutes les colonnes et tous les chapiteaux visibles sont en marbre de Proconèse. La construction est d'une grande régularité, car tous les points d'appui intérieurs, colonnes et chapiteaux, appartiennent à un seul et même type et ont été taillés spécialement pour cette citerne, à moins qu'ils n'aient été retirés d'un autre monument plus grand. Elle ne ressemble donc pas à la majorité des autres citernes, dans lesquelles on retrouve des colonnes de diamètres, de hauteurs et de matériaux différents, et des chapiteaux de diverses époques, sculptés ou non, provenant de la démolition d'autres monuments différents.

Les 13 colonnes visibles émergent d'environ 1 m. à 1 m. 20 du sol actuel. Elles ont un pourtour de 171 cm., ce qui leur donne un diamètre de 54 cm. Elles ne sont pas lisses et sont terminées dans le haut par un cavet et un bandeau de 8 cm. de hauteur. On ne peut rien dire de leur galbe ni de leurs bases, car la partie visible en est trop minime. On ne connaît donc pas leur hauteur, même approximative, aucun sondage n'ayant été fait. Les colonnes sont surmontées d'un chapiteau lisse, à imposte simple, sans sculpture. Le chapiteau, comme on peut le voir sur le dessin ci-joint, appartient à la série des chapiteaux à corbeille, la ligne inférieure de l'abaque, arrondie vers le bas, étant imperceptible. Sa parenté avec les chapiteaux de la citerne de Bin-Bir-Direk est grande. La surface supérieure de l'abaque affecte presque la forme d'un carré et le chapiteau donné en dessin montre les mesures de 101 cm. sur 98 cm. ; sa hauteur totale est de 68 cm. 5. Ce chapiteau est surmonté d'une imposte de 48 cm. de hauteur, en tronc de pyramide rectangulaire renversé ; elle est formée d'un méplat supérieur et d'une face en chanfrein. Les dimensions de sa surface sont de 98 cm. sur 119 cm., dimensions qui correspondent à celles des sommiers et des arcs formerets qui supportent les



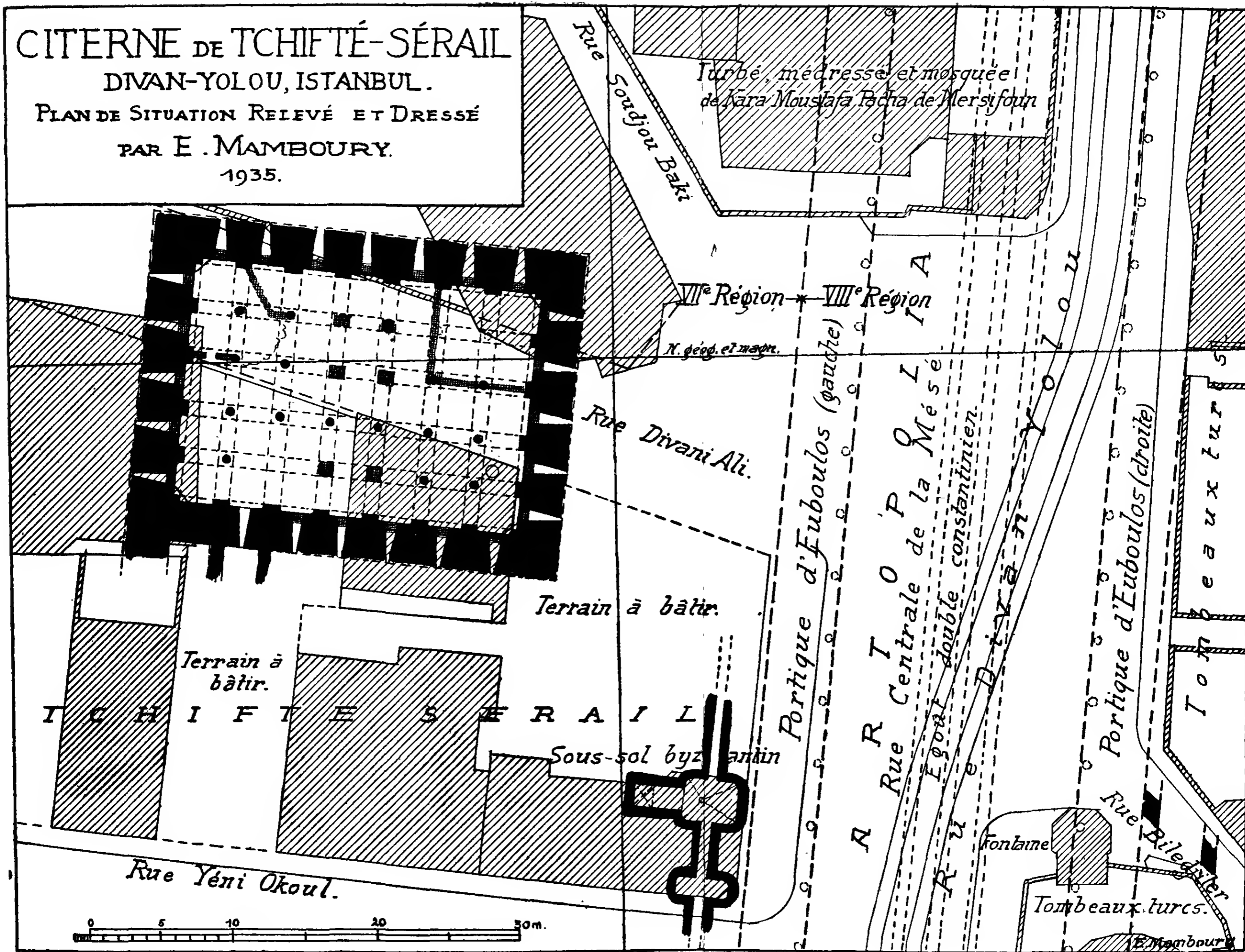
# CITERNE DE TCHIFTÉ-SÉRAIL

DIVAN-YOLOU, ISTANBUL.

PLAN DE SITUATION RELEVÉ ET DRESSÉ

PAR E. MAMBOURY.

1935.



Turbé, médresse et mosquée de Kara Moustafa Pacha de Mersifoun

VII<sup>e</sup> Région \* VIII<sup>e</sup> Région

N. géog. et magn.

Rue Divani Ali.

Terrain à bâtir.

Terrain à bâtir.

TCHIFTÉ SÉRAIL

Sous-sol byzantin

Portique d'Euboulos (gauche)

Rue Centrale de la Mésé

Rue Yéni Okoul

Portique d'Euboulos (droite)

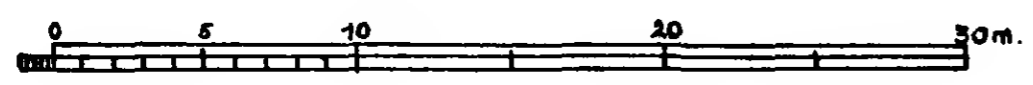
Tombeaux turcs

Fontaine

Tombeaux turcs.

Rue Bilediler

E. Mamboury



coupoles. La mesure la plus grande correspond au sens de la longueur de la citerne, ce qui fait que les arcs formerets sont plus larges dans le sens de la largeur. Des 16 chapiteaux impostes visibles, 11 portent des initiales, des monogrammes ou des croix ; les autres doivent certainement en avoir, mais il m'a été impossible de les voir du fait des conditions actuelles de la citerne. L'imposte est surmontée d'un sommier de brique de 25 cm. de hauteur, qui sert de base de départ aux arcs formerets. Ces briques ont une longueur et une largeur de 36 cm., et une épaisseur allant de 4 à 5 cm. Les joints ont de 5 à 7 cm. d'épaisseur. Les arcs formerets longitudinaux ont une épaisseur de 100 à 105 cm. et les transversaux de 115 à 120 cm. ; ils sont en plein-cintre ; leur portée varie entre 225 et 245 cm. Les arcs doubleaux supportant les coupoles le long des murs de la citerne, reposent directement sur un sommier de marbre de 12 cm. de haut, saillant de 5 cm. des murs. Les briques des arcs ne sont pas toutes concentriques, car les cinq premières sont placées horizontalement, en débordant régulièrement de l'aplomb du sommier.

La citerne est recouverte par 35 coupoles sphériques dont l'épaisseur est de 50 cm. ; les briques paraissent concentriques par rapport au centre du plan passant par l'extrémité des pointes des pendentifs qui ont le même rayon que la coupole (1).

La citerne possède une fenêtre en face de chaque série de coupoles, sauf dans l'angle sud-est où la face de la dernière rangée transversale n'en a pas. Ces fenêtres, de 110 cm. à 120 cm. de haut et de 90 cm. à 100 cm. de large, ont une épaisseur de 3 m. et vont en se rétrécissant vers l'extérieur où elles n'ont plus que 40 cm. de large. Elles ont toutes été murées, sauf une, peut-être déjà à la fin de l'époque byzantine. Le haut de leur ouverture concorde avec le point supérieur des arcs doubleaux. Une des fenêtres de l'angle sud-est, sur la longueur, est ouverte ; elle servait à l'arrivée des eaux. Je n'ai retrouvé ni la porte, ni l'escalier d'accès à la citerne, mais je suppose qu'ils doivent se trouver dans

(1) A. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 63, fig. 69 ; p. 91, fig. 107 et pl. 17.

l'une des deux enclaves construites aux deux angles nord-ouest et sud-ouest, et probablement dans cette dernière.

Les murs de la citerne, dont l'épaisseur est de 3 m., sont recouverts du ciment spécial habituel jusqu'à la hauteur du départ des arcs; les sommiers placés au-dessus de l'imposte n'en sont pas recouverts. Toute la construction est faite en briques carrées de 36 cm. de côté et dont l'épaisseur varie de 4 à 5 cm. Elles sont toutes apparentes, et les joints, qui varient de 5 à 7 cm., laissent voir un mortier de chaux mélangé de sable et de brique concassée. Les arcs montrent vers leur sommet l'emploi, lors de leur construction, d'un cintre de bois. Il n'y a aucune trace de chaînage dans les entrecolonnements. Le dessus de la citerne, du moins dans la partie excavée, n'a fourni aucune trace de mur; on peut donc en conclure qu'elle était située sous la cour intérieure d'un monument construit en bordure de la Mésé. Aucune inscription n'a été relevée; aucun fragment de sculpture n'a été retrouvé. Cependant, dans les travaux des fondations de la maison sise au-dessus, parmi les gravats d'origine byzantine, les ouvriers ont trouvé une brique portant l'inscription suivante :

†ΑΝΔΡ  
ΕΟΨΑΣ  
ΙΝΔΣΙΕ

+ Ἀνδρέου Δ (?) ς (signe d'abréviation)  
Ἰνδ(ικτιῶνος) ς (signe d'abréviation) ιε — 15

A part le caractère des lettres, cette inscription ne peut nous fournir que l'un des noms des briquetiers qui ont livré des matériaux de construction. Possédant une collection de plus de 1000 inscriptions de briques relevées dans plus de 70 endroits différents, datés et non datés, je ne possédais pas encore cette inscription sous cette forme-là. Je ne puis donc directement rien en tirer. Cependant, dans l'enceinte terrestre de la porte de Pempton (Sulu-Kule, Hücum Kapısı, Porte de l'Attaque), j'ai retrouvé une brique au nom d'Andreas (au génitif).

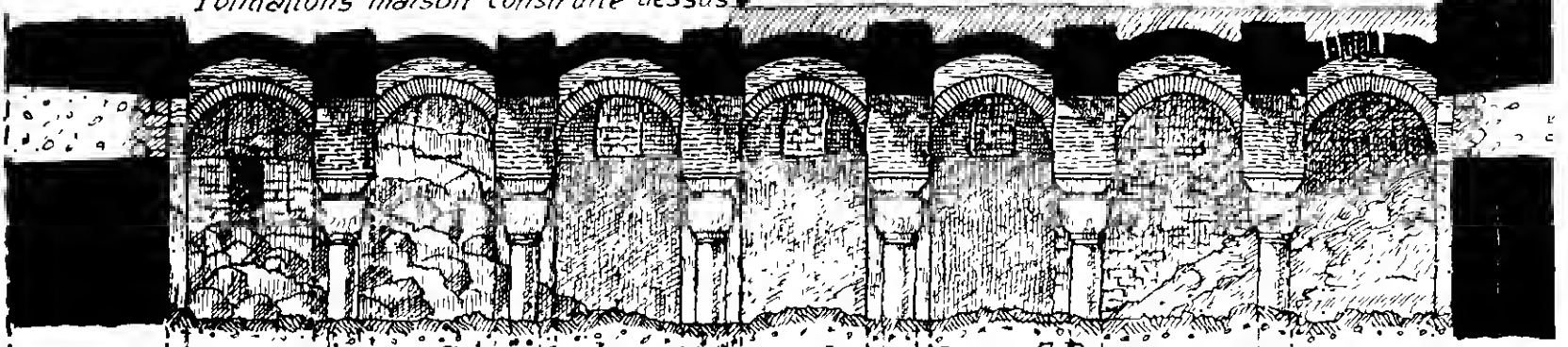
†ΑΗ†  
DPEQ

La caractéristique de cette dernière inscription consiste dans le D latin, que je retrouve d'ailleurs en minuscule dans le mot INd(ικτιῶνος) sur plusieurs autres briques appartenant au palais de la Magnaure.

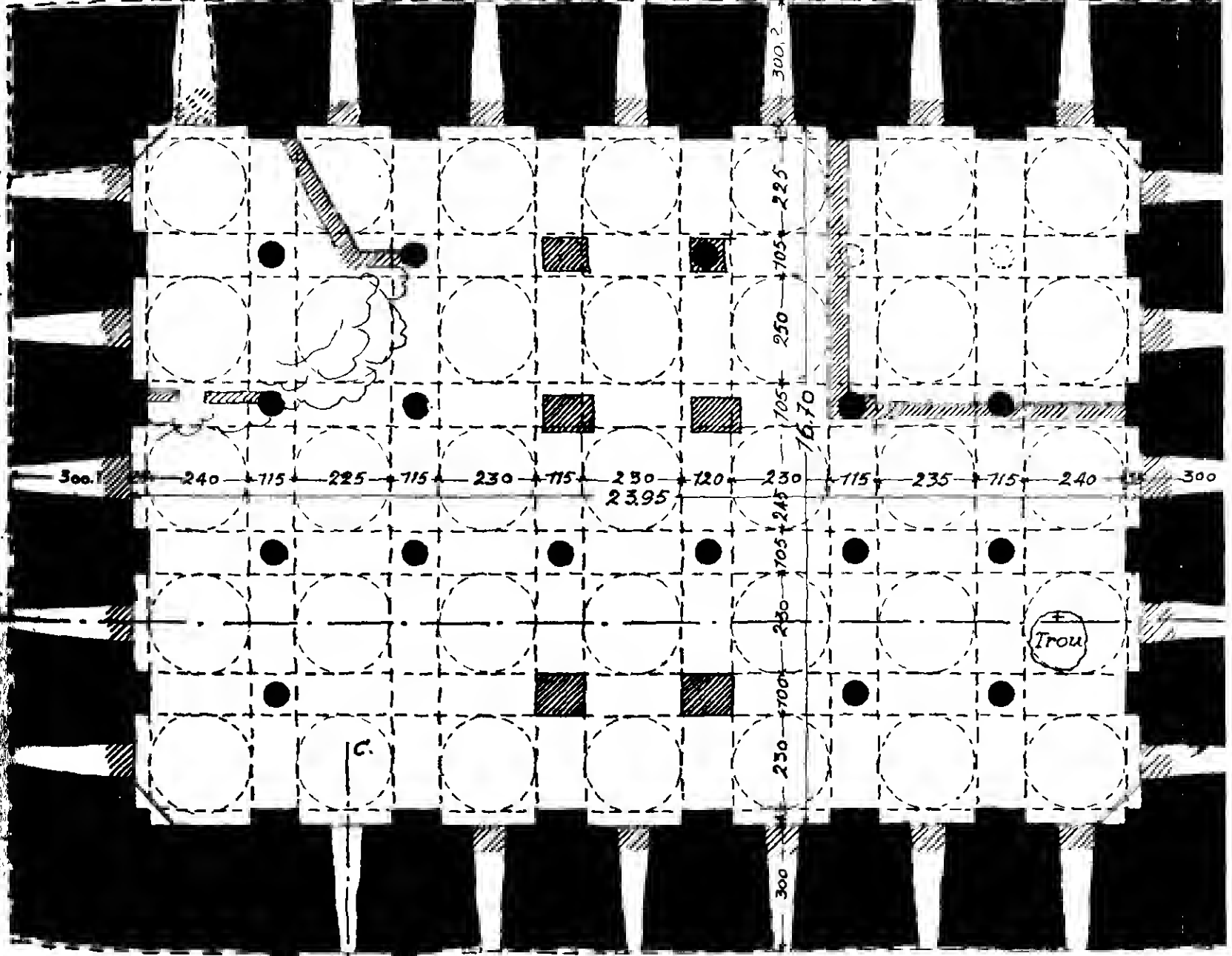
Niveau rue Divan Ali ▼

Niveau rue Divan Yolou ▼

Fondations maison construite dessus



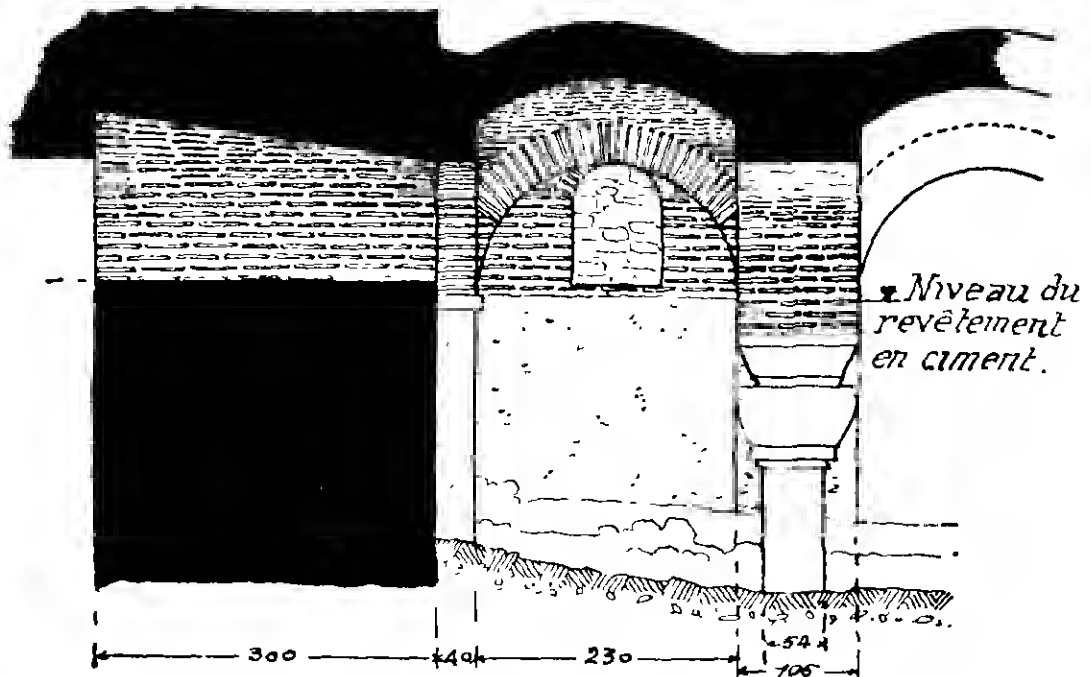
Coupe longitudinale selon AB.



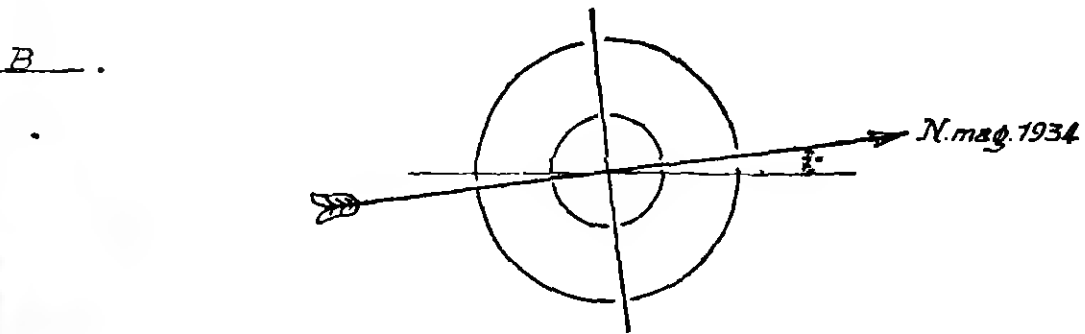
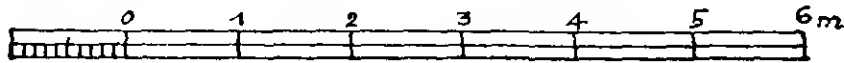
Échelle.

# CITERNE DE TCHIFTE-SÉRAIL.

DIVAN-YOLOU ISTANBUL



*Coupe transversale CD sur le canal d'arrivée de l'eau.*



*E Mamboury*  
1935.

Le professeur Casson, dans ses fouilles près de l'Hippodrome en 1927-1928, a trouvé également deux briques marquées au nom d'Andreas. Il lit la première, numéro 10, Ἀνδρέου Ἰνδικτιῶνος) B, mais elle devrait plutôt être lue : Ἀνδρέου ς (signe d'abréviation ici totale de Ἰνδικτιῶνος) IB = 12.

ΑΝΔΡ  
ΕϺΣΙΒ

+ΑΝ+  
ΔΡΕϺ

La seconde, n<sup>o</sup> 40, a deux croix, au début et à la fin de la première ligne, mais elle n'a pas d'indiction ; d'autre part, M. Casson ne donne aucune mesure et aucune indication de situation (1).

\* \* \*

En examinant le plan, on voit que les colonnes sont disposées en 4 rangs de 6. Dans le 1<sup>er</sup> rang formé des points d'appui : 1, 5, 9, 13, 17, 31, il ne reste que trois colonnes : 1, 5 et 21 ; les n<sup>os</sup> 13 et 9 sont des piliers turcs en maçonnerie ; les colonnes et les chapiteaux de ces points d'appui sont peut-être tombés et gisent sous l'épaisseur des déblais, ou bien ont été enlevés, aux fins d'utilisation différente, et remplacés par les piliers ; entre le dessus du pilier turc et le sommier des arcs, il s'est fait un vide de 3 et de 4 cm. provenant du tassement ou de l'enfoncement du pilier qui n'est, sans doute, pas basé sur le sol même de la citerne. Le point d'appui 17 n'existe plus et n'a pas été remplacé ; les quatres coupoles reposant sur ce point se tiennent donc en l'air en s'appuyant sur le mur est et sur les appuis 13, 14, 18, 22, 21. Malgré le poids du dessus, car il s'y trouve des bâtisses, aucune défaillance n'est visible dans la solidité de cette partie de la citerne.

La deuxième série des points d'appui, formée par les n<sup>os</sup> 2, 6, 10, 14, 18, 22, a conservé toutes ses colonnes et tous ses chapiteaux : c'est celle qui est donnée en coupe dans le plan général.


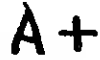







La troisième série composée des points d'appui 3, 7, 11, 15,
























(1) *Second Report upon the Excavations of the Hippodrome of Constantinople in 1928*, p. 52 et 54, n<sup>os</sup> 10 et 40.



19 et 23, ne conserve que deux colonnes en partie visibles, les n<sup>os</sup> 19 et 23. Les appuis 3 et 7, dont on ne voit qu'une partie du chapiteau, sont englobés dans un mur turc du xix<sup>e</sup> siècle. Les points d'appui 11 et 13 ont été remplacés par des piliers turcs qui ne sont pas en aplomb avec les sommiers des arcs : ils ont la même caractéristique que les piliers 9 et 18. Les colonnes 19 et 23 sont fortement engagées dans des pierres et des terres éboulées.

La quatrième série des points d'appui 4, 8, 12, 16, 10 et 24 est très incomplète ; la colonne 4 est dans une enclave turque fermée ; la colonne 8, masquée par le mur de l'enclave, n'est pas visible, pas plus d'ailleurs que son chapiteau, et l'on peut douter qu'ils existent ; la colonne 12 est murée dans un pilier turc et seules les parties saillantes du chapiteau apparaissent. Le point d'appui 16 est constitué par un pilier turc semblable aux points 9, 13, 11 et 15 ; le vide entre le pilier et le sommier, qui est de 9 cm., a été comblé par un ciment moderne. Les deux dernières colonnes, 20 et 24, surtout la dernière, sont masquées en grande partie par une deuxième enclave turque qui doit aussi masquer l'accès ancien de la citerne.

Onze chapiteaux portent des signes graphiques en creux et deux portent des croix sculptées en champ-levé. On peut suivre leur situation à l'aide du plan ci-joint.

2.  renversé sur le méplat de l'imposte.
5. 1)  idem.
- 2)  croix sur le chanfrein de l'imposte ; la croix ne se détache que par un évidage au ciseau sur tout son pourtour. Les dimensions sont de 25 cm. de largeur sur 37 cm. de hauteur.
- 3)  sur la face de l'abaque du chapiteau.
- 4)  renversé idem.
6. 1)  idem.
- 2)  idem.
- 3)  sur le méplat de l'imposte.
- 4)  idem.

10. 1)  sur la face de l'abaque du chapiteau.  
 2)  sur le méplat de l'imposte.  
 3)  croix sur le chanfrein de l'imposte, comme au point d'appui n° 5. 2).
12.  sur le méplat de l'imposte.
14. 1)  idem.  
 2)  renversé, sur la face de l'abaque du chapiteau.  
 3)  couché, sur le méplat de l'imposte.
18. 1)  sur le méplat de l'imposte.  
 2)  sur la face de l'abaque du chapiteau.  
 3)  idem.  
 4)  sur le méplat de l'imposte.
19. 1)  idem.  
 2)  sur la face de l'abaque du chapiteau.
20.  sur le méplat de l'imposte.
21. 1)  retourné, sur la face de l'abaque du chapiteau.  
 2)  sur le méplat de l'imposte.  
 3)  à 9 cm. l'un de l'autre, sur le méplat de l'imposte.  
 4)  retourné, sur la face de l'abaque du chapiteau.  
 5)  sur la face de l'abaque du chapiteau.
22. 1)  renversé, sur le méplat de l'imposte.  
 2)  renversé, sur le chanfrein de l'imposte.  
 3)  à 10 cm. l'un de l'autre, sur la face de l'abaque du chapiteau.  
 4)  sur le méplat de l'imposte.

Le signe le plus souvent répété  , que l'on retrouve en abrégé sous la forme  , se lit aussi bien sur les impostes que sur les chapiteaux, ce qui laisse supposer qu'ils ont été taillés les uns et les autres par les mêmes ouvriers. On ne peut en tout cas établir aucune liaison entre ces mar-



ques et celles relevées à la citerne Basilique (1). Quant à la citerne de Bin-Bir-Direk (Philoxenius), la marque  $\text{K}$  s'y trouve aussi (2); or nous avons déjà relevé dans la forme des chapiteaux à corbeille une ressemblance assez grande; il y aurait peut-être là un signe que la citerne a été construite à l'époque de Constantin, ou, en tout cas, avec des matériaux appartenant à cette époque.

### *Topographie.*

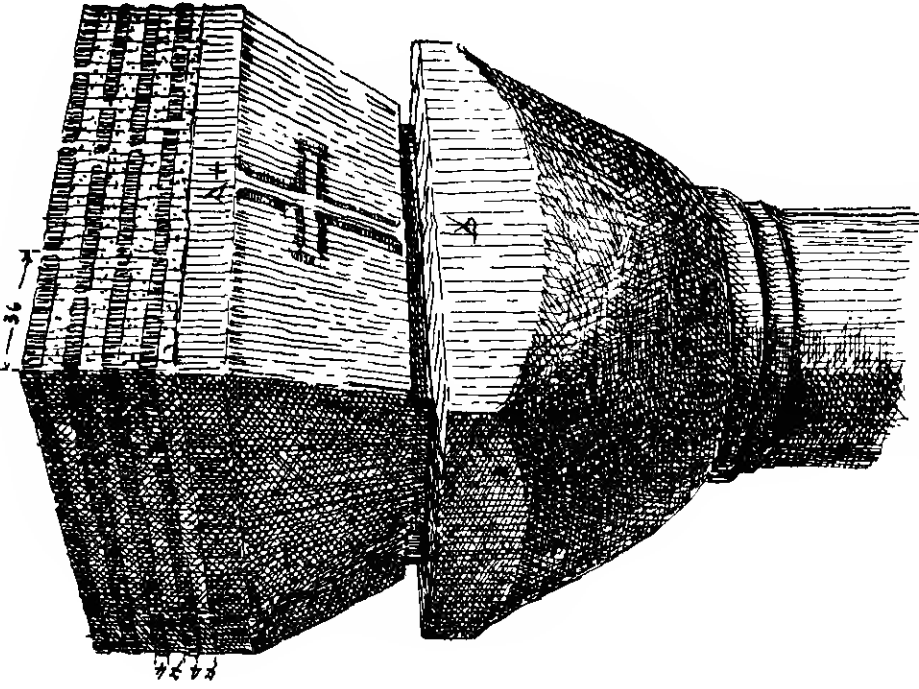
La situation de la citerne dans la ville actuelle est la suivante: quand on va de la colonne de Constantin vers la place de Bayezid, en suivant le rue Divan Yolu, on arrive à une distance de 275 mètres à une petite place où se trouve la station des tramways. La rue oblique à droite, le long de la mosquée de Çorlu Paşa, pour contourner le médressé, le tombeau et la mosquée de Kara Mustafa Paşa de Merzifun, qui l'étranglent à cet endroit. La citerne se trouve au sud de cette place, à 20 mètres. Elle est en grande partie située sous la rue Divani-ali, et, en partie, sous un emplacement dénommé Çifte Saray, qui était occupé, autrefois, par un palais double transformé en école privée, qui a brûlé il y a quelques années. Ces terrains furent lotis aux fins d'y élever des maisons et c'est justement lors de la construction de l'une d'elles, la deuxième à gauche de la rue Divani-ali, que la citerne a été trouvée. Cet emplacement se trouve à peu près à 300 mètres de la place de Bayezid, donc sensiblement au milieu de la distance qui sépare la colonne de Constantin — l'ancien forum Constantini — de la place de Bayezid, l'ancien forum Tauri.

D'après la Notitia (3), cette partie de la ville byzantine appartenait aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> régions, et la limite entre ces deux régions était telle que la Mésé et les deux portiques

(1) E. UNGER, dans *Kaiserpaläste von Konstantinopel* de E. MAMBOURY et Th. WIEGAND, p. 65.

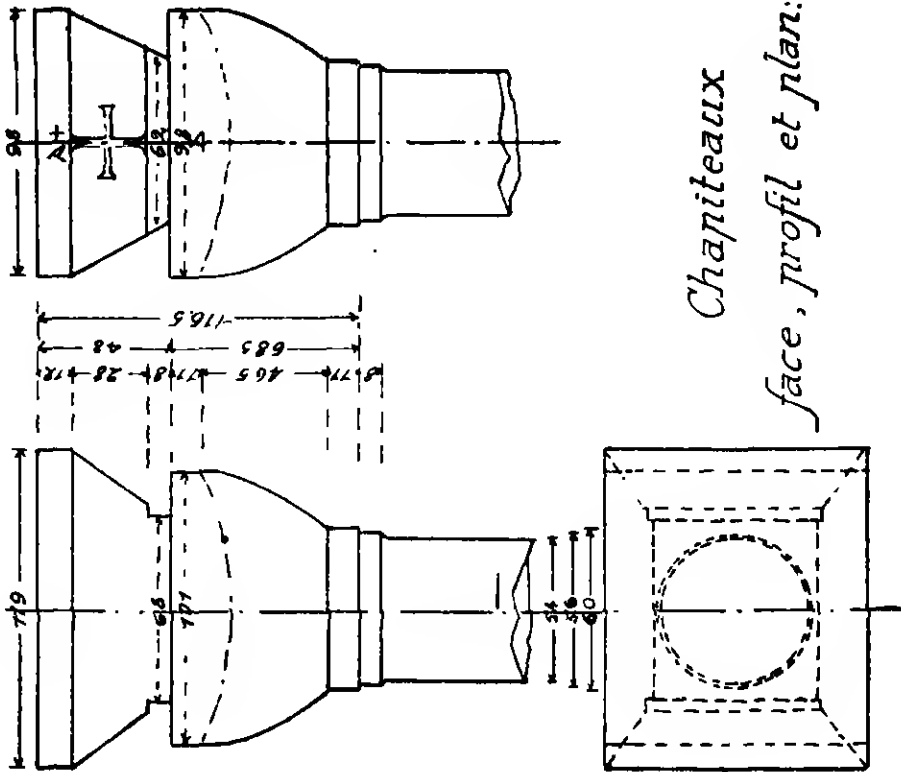
(2) FORCHHEIMER et STRZYGOWSKI, *Die Byzantinischen Wasserbehälter von Konstantinopel*, p. 56.

(3) P. GYLLIUS, *Topographia Constantinopoleos*, Lugduni, 1562.



*Chapiteaux N°5 en perspective.*

*E. Mamboury.*



*Chapiteaux  
face, profil et plan:*

d'Eubulus qui la longeaient, en allant vers le forum Tauri, appartenaient à la VIII<sup>e</sup> région. En dehors de la limite du portique de gauche, jusqu'à la Propontide, c'était la VII<sup>e</sup> région. Or, la rue Divan Yolu, dans cette partie, se superpose assez exactement à l'ancienne Mésé, car dans les travaux récents pour l'établissement des égouts modernes d'Istanbul, on a retrouvé au milieu de la rue, à 2 m. 80 de profondeur, l'ancien égout double byzantin. Comme il devait être sous le dallage et probablement au milieu de la Mésé, la rue Divan Yolu, à cet endroit, s'étend donc bien exactement sur l'emplacement de l'ancienne rue. La citerne retrouvée, étant à 20 mètres de la bordure actuelle de la rue de Divan Yolu du côté sud, vers la Marmara, se situe donc en dehors du portique d'Eubulus dans la VII<sup>e</sup> région.

Nous avons vu plus haut qu'aucun mur n'avait été relevé au-dessus de la citerne et qu'elle devait probablement constituer la cour intérieure d'un palais, ou le *λουτήρ* d'une église. Or, dans la VII<sup>e</sup> région, on ne signale aucun palais : la Notitia indique trois églises : St-Paul, Ste-Anastasie et Ste-Irène, sans en spécifier la situation. La citerne appartenait-elle au *λουτήρ* de l'une d'elles ? C'est ce qu'on ne peut pas affirmer. Les pèlerins russes ne parlent d'aucune de ces églises dans ces régions-là. Antoine de Novgorod dit bien quelques mots d'une église où est enterrée la sainte martyre et vierge Anastasie qui « détruit tout sortilège et enchantement », mais cette église est à côté du Pantocrator <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>. En continuant sa route, Antoine de Novgorod qui va du Pantocrator vers Plakote (forum Constantini) et Saints-Serge-et-Bacchus, cite les églises de la sainte martyre Barbe, de l'Annonciation de la Sainte Vierge, du couvent de Saint Basile, du premier martyr Saint Étienne et il arrive à Plakote. Puis il continue en énumérant les églises situées près de Plakote et il arrive enfin « au pied de la montagne », à l'église des Saints Serge et Bacchus.

Depuis le Pantocrator, Antoine de Novgorod passe pro-

(1) *Itinéraires russes en Orient*, trad. par Mme DE KHITROWO, p. 106.

(2) Voir MORDTMANN, *Esquisse topographique*, p. 6, 2<sup>e</sup> colonne, qui identifie à tort cette église avec celle de la VII<sup>e</sup> région.

blement par le forum Tauri, suit la Mésé, passe par le forum Constantini (Plakote), descend du côté de Kum Kapı, à l'église du saint prophète Élie, puis à l'église du saint martyr Acace, qu'il ne faut pas confondre avec le Martyrium de Saint Acace de la X<sup>e</sup> région. Enfin il suit le bord de la mer et arrive à Saints-Serge-et-Bacchus.

Il se peut fort bien qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les trois églises nommées par la Notitia après 434, sous Théodose II, n'existaient plus, ou avaient changé de nom. Mordtmann (1), décrivant la Mésé entre le forum Constantini et le forum Tauri, cite le marché aux esclaves (κοιλὰς κλαυθμῶνος), l'Anémoudoulion, l'église des Sts Agathonic et Barbe. Or le marché aux esclaves devait se trouver à peu près à l'emplacement actuel du Grand-Bazar (2), non loin du marché aux esclaves de l'époque ottomane (3), donc assez loin de la Mésé et au nord de celle-ci. L'Anemodoulion, d'après Unger, qui s'appuie sur Cedrenus, l'Anonyme de Banduri, Codinus, et Nicetas Choniata, devait se trouver sur le forum de Constantin (4). Quant à l'église des Sts Agathonic et Barbe, Antoine de Novgorod cite une église de St Agathonic à Plakote même et des reliques de la sainte martyre Barbe après le Pantokrator, sans préciser le lieu (5). Mordtmann parle encore dans ces parages, d'après Codinus, de la rue allant de la porte de Kondoscale (Kum Kapu) jusqu'aux abattoirs, rue qu'empruntaient les troupeaux de bétail destinés à la consommation de la ville. Cette rue est à identifier probablement avec la rue actuelle de Gedik Paşa, qui se trouve dans le prolongement, à travers le Grand-Bazar, de la rue Uzun Çarşı, l'ancien Makron Embolon. La rue Gedik Paşa est à 70 mètres vers l'ouest de la citerne retrouvée.

L'auteur anonyme des *Patria* (6), dans sa description de

(1) MORDTMANN, *Esquisse topographique de Constantinople*, p. 69.

(2) ANONYME BANDURI, 16. — UNGER, *Quellen der byzantinischen Kunstgeschichte*, p. 163, n° 390.

(3) Rue Nuri Osmaniye, à l'est de cette mosquée. Carte de KAUFER et J. B. LECHEVALIER, 1786.

(4) UNGER, p. 149-150, n°s 343-346.

(5) *Itinéraires russes en Orient*, trad. par Mme DE KHITROWO, p. 106.

(6) BANDURI, p. 33-48.

cette partie de la ville, indique à partir du forum de Constantin : l'Artopolion, la colonne de l'Artopolion, le palais de Toxaras, l'église des XL Martyrs, l'Anemodoulion. Je ne sais quelle valeur on peut attacher à cette suite de monuments indiqués, car, par exemple, d'après d'autres sources, l'église des XL Martyrs était à l'est du forum Constantini, en face du Sénat. Elle possédait une citerne située en partie sous le forum, identifiée aujourd'hui avec celle qui se trouve sous le bâtiment de la Préfecture de la ville, qui est lui-même en bordure du forum.

A quoi pouvait donc bien appartenir cette citerne ? Il est impossible de le dire, à ma connaissance. Dans le Livre des Cérémonies, cette partie de la Mésé est appelée « Artopolia », les « boulangeries », du fait que les fours et les magasins des boulangers y étaient établis en grand nombre. Au lundi de Pâques<sup>(1)</sup>, à la fête de l'Ascension<sup>(2)</sup>, au mercredi de la Mésopentecôte<sup>(3)</sup>, soit à l'aller, soit au retour des processions à travers la ville, l'empereur est toujours reçu sous la voûte des boulangers (*τῶν ἀρτοποιῶν φουρνικόν*), entre le Tauréon et le forum de Constantin, et vice-versa. Or, nous avons vu que l'emplacement de la citerne est à peu près à égale distance entre la colonne de Constantin et la place de Bayezid — l'ancien forum Tauri —, donc probablement aux Artopolia. Et c'est tout ce que l'on peut dire, toute identification plus précise m'étant impossible.

#### *La datation de la citerne.*

D'après la construction de cette citerne, il est possible de recueillir quelques éléments de datation d'ailleurs assez vagues. Elle est antérieure au VIII<sup>e</sup> siècle, car toutes les briques des murs sont placées en parement, ce qui n'est généralement plus le cas pour quelques siècles à partir du IX<sup>e</sup>. Dès cette époque, les lits de briques sont constitués par une brique en parement, la suivante en retrait, et ainsi de suite, formant

(1) *Livre des Cérémonies*, trad. A. Vogt, p. 44, 68 et 75.

(2) *Ibid.*, p. 51.

(3) *Ibid.*, p. 98.

ainsi des joints apparents de mortier de 9 à 13 cm. d'épaisseur. Les coupoles sphériques sont rarement employées après le VIII<sup>e</sup> siècle, on préfère les coupoles sur pendentifs, qu'elles soient héli-sphériques (1), ovoïdes (2) ou en calotte. D'autre part, le départ des arcs formerets à l'aide de 5 briques horizontales est un élément antérieur au VIII<sup>e</sup> siècle (3). De plus, les arcs, les coupoles, les murs sont d'un bon style et le travail en est soigné et me paraît être antérieur au VII<sup>e</sup> siècle. L'emploi du sable dans le mortier est presque constant à cette époque-là, tandis qu'il disparaît dans les siècles postérieurs. Nous avons vu aussi que les chapiteaux ressemblaient fort à ceux de Bin-Bir-Direk, qui est du IV<sup>e</sup> siècle, et que le monogramme  $\text{K}$  se retrouvait dans les deux citernes.

Cette observation, qui est d'une grande valeur de datation, peut toutefois nous induire en erreur, surtout lorsqu'il s'agit de citernes, pour l'édification desquelles on employait la plupart du temps des matériaux provenant d'autres monuments.

Fait à noter : ni Gilles, ni Lechevalier, ni Forchheimer et Strzygowski (4) ne parlent d'une citerne située dans cette région. Et pourtant, les débris de poteries turques modernes qu'on y voit, les murs de séparation qu'on y a construits au siècle passé indiquent clairement qu'elle était non seulement connue des habitants, mais utilisée par eux.

*Istanbul, octobre 1935.*

E. MAMBOURY,

*Professeur au lycée de Galata-Sérail.*

(1) Palais des Manganes, IX<sup>e</sup> siècle.

(2) Saint-Georges des Manganes, milieu du XI<sup>e</sup> siècle et St-Sauveur (Manganes), fin XI<sup>e</sup> siècle.

(3) Ces données constructives sont assez rigoureusement observées dans la capitale et j'ai fait de nombreux relevés à leur sujet.

(4) Auteurs cités plus haut.

# LA VIE DE S. PAUL DE XÉROPOTAMOS

ET LE

## CHRYSOBULLE DE ROMAIN I<sup>er</sup> LÉCAPÈNE

Nous ne possédons malheureusement pas la *Vie* originale de S. Paul de Xéropotamos. Elle n'a peut-être jamais été écrite et si elle a existé, elle n'a jamais été retrouvée. Nous devons donc nous contenter de deux étranges et tardives notices de synaxaire : la première est publiée dans le *Néon Ἐκλόγιον* (1) et la seconde dans le *Μέγας Συναξαριστής* de C. Doukakis (2). Je commencerai par analyser successivement ces deux textes qui diffèrent considérablement l'un de l'autre, puis je consacrerai un chapitre spécial à l'étude du chrysobulle de Romain Lécapène, pour arriver finalement à l'exposé de quelques conclusions.

La légende du *Néon Ἐκλόγιον* est écrite dans le grec demi-vulgaire du xviii<sup>e</sup> siècle, tandis que celle de Doukakis est rédigée dans une καθαρεύουσα tout à fait moderne. Voici deux passages parallèles racontant la vision qu'eut la mère du saint à la veille de sa naissance et qui nous font sentir clairement la différence de style entre les deux textes.

(1) *Néon Ἐκλόγιον*, 1<sup>re</sup> éd. (1803), p. 179-183.

(2) C. ΔΟΥΚΑΚΗΣ, *Μέγας Συναξαριστής* (Athènes, 1893), 28 juillet, p. 457-467. Le moine ΕΥΔΟΚΙΜΟΣ, prohigoumène actuel du monastère, de Xéropotamos, dans son *Κατάλογος ἀναλυτικός* (Salonique, 1932), p. 183, signale un *Βίος καὶ πολιτεία* de notre saint dans un manuscrit inédit de son couvent, daté du xix<sup>e</sup> siècle. Il s'agit, m'écrit-il, d'un texte analogue à celui du *Néon Ἐκλόγιον*. Nous n'avons donc pas à en tenir compte.

*Νέον Ἐκλόγιον*, p. 179.

ἡ ὁποία (=Προκοπία) ὅταν ἦτον ἐγγαστρομένη τὸν Ἄγιον, εἶδεν εἰς τὸ ὄραμά της τὴν νύκτα ὅπου ἤθελε νὰ γεννήσῃ, ὅτι ἐγέννησεν ἐπάνω εἰς μίαν θυμωνίαν σίτου, ἓνα ἀρσενικὸν ἀρνίον καὶ ὅταν ἐκατέβη ἀπὸ τὴν θυμωνίαν, ἦλθαν δύο λέοντες, διὰ νὰ τὸ καταξοσχίσουν, τὸ δὲ ἀρνίον ἀντιπολεμοῦσε μὲ αὐτούς, καὶ ὅτι, βλέπουσα ἡ βασίλισσα τοῦτο, ἔτρεξε μὲ μεγάλην σπουδὴν διὰ νὰ βοηθήσῃ τὸ ἀρνίον, καὶ ὅταν ἐπῆγε κοντὰ εἰς αὐτό, εἶδεν ὅτι δὲν ἦτον ἀρνίον, ἀλλὰ παιδίον ἀρσενικόν, καὶ ἐβάστα εἰς χεῖράς του ἓνα σταυρὸν, μὲ τοῦ ὁποίου τὴν δύναμιν ἐθανάτωσε τοὺς λέοντας.

Doukakis, p. 858.

Ἐγένετο δ' αὐτῇ τῇ προτεραία τῆς γεννήσεως τοῦ τέκνου τὸ ἐξῆς θαυμαστὸν ὄραμα. Ἐφάνη αὐτῇ καθ' ὕπνον ὅτι ἀμνὸν ἄρρενα ἔτεκεν ἐπὶ σιτοβολῶνος, καταβάντος δὲ ἐκ τούτου τοῦ ἀμνοῦ ἐρρήφθησαν κατ' αὐτοῦ δύο λέοντες ἵνα τὸν κατασπαράξωσιν, ἀλλὰ γενναίως ἀμννόμενος ὁ ἀμνὸς ἀπεδίωξεν αὐτούς, βλέπουσα δὲ ἡ βασίλισσα τὸν κίνδυνον τοῦ τέκνου ἔδραμεν εἰς συνδρομήν, ἀλλὰ πλησιάσασα εἶδεν ὅτι οὐχὶ ἀμνός ἀλλὰ παιδίον ἄρρεν ἦτο τὸ τεχθὲν, ἐκράτει δ' ἀνὰ χεῖρας τὸν τίμιον καὶ μεγαλοεργὸν σταυρὸν διὰ τῆς δυνάμεως τοῦ ὁποίου ἐθανάτωσε τοὺς λέοντας.

### I. LA NOTICE DU *Νέον Ἐκλόγιον*.

Paul naquit à Byzance. Il était le fils de l'empereur Michel I<sup>er</sup> Curopalate ou Rangabé (811-813) et de l'impératrice Procopia, fille de l'empereur Nicéphore Génicos (802-811) et sœur de Staurace qui régna en 811. Celle-ci, avant la naissance de son enfant, eut une vision (voyez ci-dessus). Pendant la nuit, il lui sembla qu'elle mettait au monde un agneau dans un grenier à blé. Deux lions s'avançaient pour dévorer le nouveau-né qui, courageusement, se mettait à les pourchasser. Elle accourait alors à son secours et constatait que ce n'était pas un agneau mais un enfant mâle. Elle lui donnait une croix à l'aide de laquelle il tuait les lions.

L'agneau symbolisait la douceur de l'enfant qui allait naître et qui, devenu moine, anéantirait, grâce à la Sainte Croix, le Mal représenté par les deux lions ; et sa naissance dans un grenier à blé faisait comprendre qu'il deviendrait



le père nourricier des pauvres, le consolateur des affligés (1).

Grande fut la joie dans toute la ville le jour où naquit le saint. Il reçut au baptême le nom de Procope. Le jeune enfant venait à peine d'être sevré quand son père Michel I<sup>er</sup> renonça au pouvoir et fut remplacé par Léon l'Arménien. Celui-ci craignant que plus tard le fils de Michel, devenu grand, ne revendiquât ses droits au trône, le fit eunuque et l'exila. Michel se retira dans le monastère du Myrelaion que lui-même avait fondé (2).

Voyons ce que racontent au sujet de cet épisode les autres sources, beaucoup plus dignes de foi et plus complètes que notre tardive notice. Selon Théophane, le Continuateur de Théophane et Génésius, Michel I<sup>er</sup> fut tonsuré dans l'église du Phare à Constantinople en même temps que toute sa famille (3). Selon le Continuateur de Théophane, Michel fut exilé par Léon l'Arménien dans l'île de Platia (= une des îles des Princes). Le nouvel empereur le gratifia d'ailleurs d'une rente annuelle. Michel dans les ordres s'appela désormais Athanase. Ses deux fils Eustrate et Nicétas (le futur patriarche Ignace) l'accompagnèrent en exil. Il vécut là pendant trente-deux ans. Quant à sa femme, elle fut reléguée au

(1) Le rêve prophétique de la mère du saint (ou encore la prophétie d'un moine inspiré), lui révélant, ainsi qu'à son entourage, la sainteté et la gloire futures de l'enfant qu'elle va bientôt mettre au monde, est un des lieux communs de l'hagiographie. Cf. par exemple, la *Vie des SS. David, Syméon et Georges de Mytilène*, éd. I. VAN DE GHEYN, dans *Anal. Boll.*, t. XVIII (1899), p. 213, § 3 et la *Vie de S. Georges d'Amastris*, éd. VASILIEVSKY, *Russko-Vizant. Izsljedovanija*, §§ 5-6, p. 8-12.

(2) L'auteur de la notice a sûrement fait une confusion ici avec le Myrelaion de Romain I<sup>er</sup> Lécapène dont il est question dans le chrysobulle de cet empereur. Aucune source ne parle du Myrelaion à propos de Michel I<sup>er</sup> Rangabé, par contre Romain I<sup>er</sup> Lécapène possédait un palais dans ce quartier et il y fonda un couvent. (THEOPH. CONT., éd. de Bonn, p. 404 et p. 473). Dans le chrysobulle de Romain, le palais du Myrelaion est signalé comme étant un bien que S. Paul aurait hérité de sa mère l'impératrice Procopia (ZACHARIAE VON LINGENTHAL-ZÉPOS, *Jus graecoromanum*, I, *Νεαραί και Χρυσόβουλλα*, p. xxxii) ce qui expliquerait l'erreur de notre auteur.

(3) THEOPH., éd. DE BOOR, p. 502 ; THEOPH. CONT., éd. de Bonn, p. 19 ; GENESIUS, éd. de Bonn., p. 7.

couvent dit de Procopia, à Constantinople (1). Nicétas le Paphlagonien ne parle pas de l'île de Platia ; il dit simplement que Michel ayant renoncé volontairement au pouvoir se retira avec toute sa famille dans les îles des Princes où il se livra à la vie monacale ainsi que sa femme et ses enfants (2). Enfin, Génésius précise que Michel et les membres de sa famille furent exilés chacun séparément dans différents monastères (3).

Nicétas le Paphlagonien est le seul auteur qui nous donne sur la composition de la famille de Michel des renseignements complets et détaillés : Michel et Procopia eurent cinq enfants, *πέντε λέγουσι γενέσθαι*, deux filles, la plus âgée des deux, Georgô, *Γεωργώ*, la cadette des cinq enfants, Théophanô ; trois fils, Théophylacte, l'aîné de tous les enfants qui devint moine sous le nom d'Eustrate, Staurace qui mourut tout jeune, avant l'abdication de son père, et enfin, Nicétas qui à dix ans fut nommé domestique des Icanates par son grand-père l'empereur Nicéphore. Il devint moine à quatorze ans, en même temps que ses parents, sous le nom d'Ignace (4).

On voit que nulle part, il n'est question d'un fils de Michel répondant au nom de Procope-Paul. Il est certain que la descendance de Michel I<sup>er</sup> s'est éteinte, puisque, dès 813, sa femme et ses deux filles étaient moniales et que lui-même et ses deux fils survivants Théophylacte et Nicétas étaient moines et le restèrent jusqu'à la fin de leurs jours.

Ceci dit, revenons à notre notice. Dès l'âge de onze ans, le saint étudia les Saintes Écritures et il ne tarda pas à devenir l'homme le plus savant de son temps, *comme le confirment ses œuvres* : un *λόγος εἰς τὰ εἰσόδια τῆς Θεοτόκου*, huit canons en l'honneur des Quarante Martyrs et un canon iambique en l'honneur de la Sainte Croix ; c'est pour cette

(1) THEOPH. CONT., p. 19-20 ; LEO GRAM., p. 207 (Bonn) cite également l'île de Platia comme lieu d'exil de Michel.

(2) NICETAS PAPHLAG., *Vita Ignatii*, MIGNE, P.G., t. 105, col. 492 ; *Syn. Eccl. Constantinopolitanae*, p. 158.

(3) GENESIUS, p. 7 (Bonn).

(4) NICETAS PAPHLAG., *Vita Ignatii*, MIGNE, P.G., t. 105, col. 492.

raison qu'on l'appela ἕπατος τῶν φιλοσόφων <sup>(1)</sup> ainsi que l'atteste le chrysobulle de Romain Lécapène. Par dégoût du monde et désir d'humilité, il quitta Constantinople et se réfugia au Mont Athos où il se construisit une petite cellule, sur l'emplacement du futur monastère de Xéropotamos dans les ruines du couvent de l'impératrice Pulchérie, démoli peu de temps auparavant par les Arabes <sup>(2)</sup>. En ces lieux il rencontra un vertueux hésychaste nommé Cosmas qui le fit moine et l'appela Paul. Il vécut dès lors en parfait ascète et ne tarda pas à être connu et apprécié par tous les solitaires

(1) Sur ce titre, voyez F. FUCHS, *Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter*, dans *Byz. Archiv.*, n° 8, (Leipzig, 1926), p. 29 sqq. et F. DVORNÍK, *Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, *Byzantinoslavica supplementa* (Prague, 1933), p. 83-84 : « Ce titre a été donné très probablement au recteur de la Faculté de philosophie de l'Université de Constantinople et il resta en usage jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle pour désigner une importante charge de l'État ». Quant au titre de φιλόσοφος, M. Dvorník pense qu'on peut le comparer à celui de *docteur*, employé dans les universités d'Occident.

(2) C. KOROLEWSKY, dans le long article qu'il consacre à l'Athos dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. V, p. 60, se trompe quand il dit que « les traditions voudraient faire honneur de ce monastère à Pulchérie, sœur de Romain III Argyre ». Il ne s'agit nullement d'elle mais bien de Pulchérie, sœur de Théodose II (408-450). Celui-ci, toujours selon la tradition, aurait même promulgué un chrysobulle (daté de 427) en faveur du nouveau couvent. Nous en parlerons plus loin (voyez pp. 199-202). Remarquons que l'histoire traditionnelle du monastère de Xéropotamos ressemble curieusement à celle du couvent d'Espghménou situé sur l'autre versant de la presqu'île. La date de sa fondation est tout aussi incertaine et, sans aucune preuve, ses moines voudraient la faire remonter à Pulchérie, sœur de Théodose II (cf. Korolewsky, *l. c.*, p. 60). En ce qui concerne le couvent de Xéropotamos, nous pensons que sa fondation a été attribuée à Pulchérie tout simplement parce qu'il abritait les reliques des Quarante Martyrs de Sébaste, découvertes précisément par cette impératrice à la suite d'une vision au cours de laquelle S. Thyrsé lui aurait indiqué l'emplacement où elles étaient enfouies. Voyez à ce sujet SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, éd. R. HUSSEY (Oxonii, 1860), p. 881-887, qui précise que les reliques en question furent déposées dans l'église de S. Thyrsé à Constantinople sous le patriarcat de Proclus. L'auteur du faux chrysobulle de 427 a dû probablement s'inspirer du passage de Sozomène que nous venons de citer.

de la Sainte Montagne. Il fut l'objet des éloges du grand S. Athanase lui-même, *comme l'atteste la Vie de ce dernier* (1). Le bruit de sa renommée arriva jusqu'aux oreilles du *Πρωτοσ* de l'Athos. Trois fois par an, aux trois grandes fêtes, il se rendait au monastère du *Πρωτάτον* et au *Πρωτος* qui lui demandait qui il était et d'où il venait, il répondait : « Je suis un pauvre caloyer, comme tu vois, mon Père, et je viens d'un antique site appelé Xéropotamon ». De là son nom de Paul Xéropotamènos. Le monastère de Pulchérie restauré par lui dans les circonstances qui vont être racontées fut appelé Xéropotamos. Quand régna l'empereur Romain I<sup>er</sup> Lécapène, il envoya des messagers à la recherche de Paul qui était son parent (2). Le saint finit par être découvert ; c'est contre son gré et sur l'ordre formel du *Πρωτος* qu'il fut amené à Constantinople. Grande fut la joie dans toute la capitale à son arrivée.

L'Empereur était justement affligé à ce moment d'une grave maladie. Paul le guérit par l'imposition des mains, *comme l'Empereur le raconte dans son chrysobulle*. Sur la demande de Romain, il consentit à rester à Constantinople et fut chargé de l'éducation des enfants royaux. Mais il ne tarda pas à vouloir retourner dans la Sainte Montagne. L'Empereur, quoique fort affligé par ce départ, accepta

(1) *La Vie de S. Athanase de l'Athos*, (1<sup>re</sup> Vie, éd. POMJALOVSKY, St-Petersbourg, 1895), p. 22, § 50 ; 2<sup>e</sup> Vie, éd. L. PETIT, *Anal. Boll.*, t. XXV (1906), p. 27-28, §§ 18-19), nous raconte que dans une réunion de moines, Paul de Xéropotamos (*Παῦλος ὁ Ξηροποταμίτης ἅγιος*), qui occupait parmi eux le premier rang, prédit à Athanase qui venait d'arriver à l'Athos (vers 960) qu'il serait illustre et deviendrait le chef souverain de toute la Sainte Motagne. Cette source est très importante : elle atteste l'existence de Paul, elle montre qu'il vivait encore en 960 et qu'il était un personnage très en vue de l'Athos.

(2) On voit que l'auteur de notre notice se plaît à rattacher Paul aux familles impériales illustres : après en avoir fait le fils de Michel I<sup>er</sup> Rangabé (811-813), voici qu'il le dit parent de Romain I<sup>er</sup> Lécapène (919-944 : cette parenté est encore précisée dans la notice de Doukakis), et le situe au x<sup>e</sup> siècle, n'hésitant pas à le faire vivre plus d'un siècle et demi (au delà de 960 !) au mépris de la plus élémentaire chronologie. Comme nous l'avons dit, Paul n'est sûrement pas le fils de Michel I<sup>er</sup>, mais il doit être né au début du x<sup>e</sup> siècle.

sa décision. Le saint refusa la forte somme d'argent qu'il lui offrait et lui demanda en échange de restaurer le couvent de Pulchérie, ce qu'il fit aussitôt. Son fils Théophylacte en personne inaugura l'église du nouveau monastère. Avant le départ de Paul, Romain l'entraîna dans son *thesaurophylakion* et lui fit don d'un fragment de la Sainte Croix qu'il conservait précieusement, avec l'ordre de le déposer dans l'autel de la nouvelle église monastique, après son inauguration. L'auteur de la notice, pour ce passage, transcrit *les paroles mêmes de Romain telles qu'elles sont reproduites dans son chrysobulle* (1).

La foule toujours grandissante des moines qui venaient se grouper autour de Paul, le poussa à quitter son couvent. Il en confia la direction à un frère pieux, puis il alla vivre en hésychaste au pied du Mont Athos. Mais là aussi, les moines accoururent auprès de lui ; ils furent bientôt au nombre de soixante. Craignant qu'ils ne fussent emmenés en esclavage ou tués par les Arabes qui faisaient de fréquentes incursions dans la Sainte Montagne (2), il édifia, avec l'aide impériale, un nouveau monastère en l'honneur de S. Georges. Ce monastère porte jusqu'à nos jours le nom de S. Paul : (3) τὸ ὁποῖον καὶ ἕως τῆς σήμερον τὴν ἐπωνυμίαν τοῦ ὁσίου σφῆζει, Ἅγιος Παῦλος λεγόμενον.

Quand ce couvent fut achevé, Paul reçut de Dieu l'aver-

(1) L'auteur de la notice du *Νέον Ἐκλόγιον* ne reproduit que ce passage du chrysobulle de Romain I<sup>er</sup> Lécapène, passage qui n'offre absolument aucun intérêt pour nous. Je consacre la troisième partie du présent article à l'étude de ce chrysobulle que Doukakis publie intégralement dans sa notice sur Paul de Xéropotamos.

(2) La *Vie de S. Athanase de l'Athos* nous confirme qu'aux environs de 960 les Arabes de Crète menaçaient sans cesse l'Athos et y faisaient des incursions, (éd. POMJALOVSKY, p. 26, § 61 et p. 30, § 72. ; éd. L. PETIT, l. c., p. 32, § 22).

(3) Une autre tradition attribue généralement la fondation de ce monastère à l'eunuque Paul, fils de l'empereur Maurice (582-602), mais des renseignements précis manquent à ce sujet. Il est bien établi par contre qu'au xv<sup>e</sup> siècle, il dépendait du monastère de Xéropotamos. Cf. V. LANGLOIS, *Le Mont Athos et ses monastères* (Paris, 1867), p. 25. Les détails fournis par notre texte nous portent à croire qu'il fut fondé par Paul de Xéropotamos.

tissement de sa mort prochaine. Il réunit ses disciples des deux couvents et leur donna de sages et utiles conseils. Il leur dit de supporter vaillamment les souffrances par amour du Christ ; il leur raconta que dans sa jeunesse il avait dû endurer bien des coups et des mauvais traitements au cours de la période iconoclaste, mais l'anéantissement de l'iconoclasme fut sa récompense. Notre auteur, on le voit, n'hésite pas à commettre un nouvel anachronisme : la mort du saint doit se placer dans la deuxième moitié du x<sup>e</sup> siècle sûrement après 960 et le triomphe de l'Orthodoxie date de 843 !

Paul mourut un 28 juillet, après avoir participé aux saints mystères et prié longuement. Les moines embarquèrent son cadavre à destination de Longos <sup>(1)</sup>, mais, étant partis le soir, ils se trouvèrent par miracle le lendemain matin à Constantinople, où l'Empereur, le Sénat, le Patriarche et le clergé tout entier apprenant leur arrivée, accueillirent pieusement la dépouille mortelle du saint et la conduisirent solennellement dans la Grande Église <sup>(2)</sup>. Les moines qui avaient accompagné le saint se rembarquèrent après avoir acheté des pains chauds. Quelques instants plus tard, ils se trouvaient devant le seuil de leur monastère à l'Athos. Ils racontèrent leur miraculeuse aventure à leurs frères et pour prouver la véracité de leur récit, ils montrèrent les pains qu'ils avaient achetés à Constantinople et qui étaient encore tout chauds.

## II. LA NOTICE DU *Μέγας Συναξαριστής* DE DOUKAKIS

Je me bornerai à noter et à étudier dans ce chapitre les différences essentielles entre la notice de Doukakis et celle du *Νέον Ἐκλόγιον*.

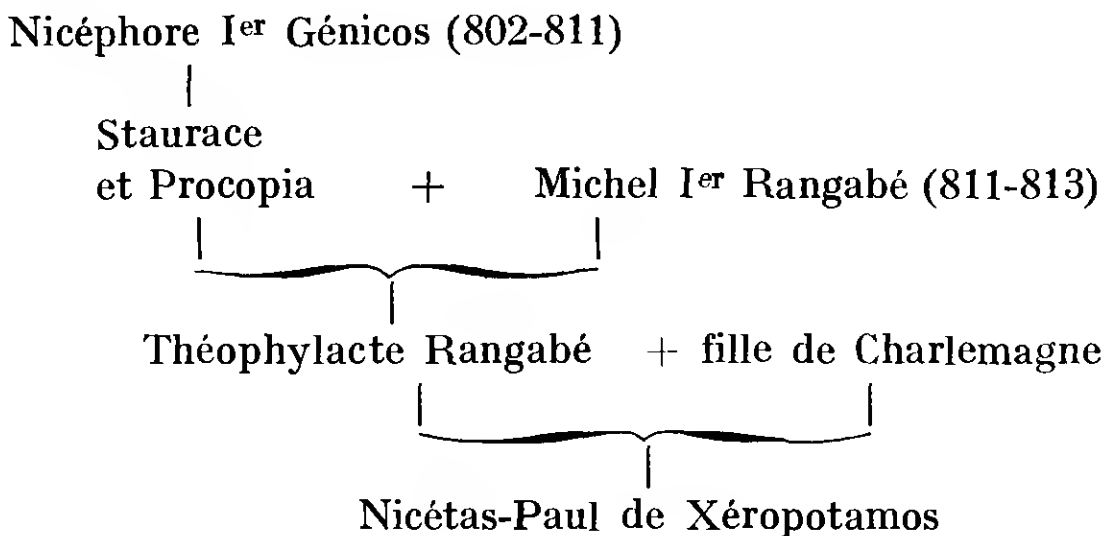
S. Paul est né à Byzance ; mais il est, non plus le fils,

(1) Longos est la presque île centrale de la Chalcidique de Thrace, à l'ouest de la presque île de l'Athos. Elle s'appelait anciennement Sithonia. Pour y arriver les moines n'avaient qu'un bras de mer à traverser.

(2) C'est-à-dire dans l'église Sainte-Sophie.

mais le petit-fils de Michel I<sup>er</sup> Rangabé, son père étant Théophylacte, le fils aîné de Michel. Après l'abdication de celui-ci, qui se retire au couvent de Myrilakos (sic), non du Myrelaion, Théophylacte se réfugie à Athènes où il fonde l'église Saint-Nicolas. C'est dans cette ville que son épouse qui n'est autre que la fille de Charlemagne en personne (!) met au monde Paul qui reçoit au baptême le nom de Nicé-  
tas et non plus celui de Procope. L'auteur de notre notice se contredit déjà en disant d'abord que Paul naquit à Byzance puis en le faisant naître ensuite à Athènes!

Ce texte peut se résumer dans le tableau généalogique suivant :



Nous avons vu qu'à la chute de Michel I<sup>er</sup> en 813, Théophylacte fut relégué dans un monastère de même que toute sa famille. Il est donc certain qu'il n'a pas eu d'enfants. Aucune source, d'autre part, ne nous dit qu'il soit allé à Athènes ni qu'il ait épousé la fille de Charlemagne. Le chroniqueur Théophane nous apprend cependant que l'empereur Michel I<sup>er</sup> envoya des ambassadeurs auprès de Charlemagne, roi des Francs, au sujet de la paix et du mariage de son fils Théophylacte : ἀπέστειλε δὲ καὶ πρὸς Κάρολον, βασιλέα τῶν Φράγγων, περὶ εἰρήνης καὶ συναλλαγῆς εἰς Θεοφύλακτον, τὸν υἱὸν αὐτοῦ (1). Ce qui est certain, en tout cas, c'est que ce projet de mariage ne se réalisa jamais et que, peu

(1) THÉOPH., p. 494, (éd. DE BOOR); CEDREN., p. 485, (Bonn); ZONAR., p. 104, (Bonn).

de temps après cette ambassade, Théophylacte à la chute de son père fut fait eunuque et enfermé dans un monastère, sous le nom d'Eustrate.

La notice de Doukakis rapporte que lorsque Nicétas-Paul eut atteint l'âge d'homme, il fut fiancé à une vertueuse et riche Athénienne de la famille des *Rentakioi*, parente de la future impératrice Théodora, l'épouse de Romain Lécapène qui, à ce moment, était drongaire de la flotte et résidait à Athènes. A la mort de l'empereur Léon VI le Sage, en 912, Romain fut rappelé à Constantinople pour servir de tuteur au jeune empereur Constantin VII Porphyrogénète. Il emmena avec lui Nicétas Rangabé qui était son conseiller et il lui conféra la dignité de patrice et de magistre. Lorsque Romain Lécapène devint empereur, en 919, Nicétas continua à lui apporter son aide précieuse. Il était vertueux, sa culture était profonde et son jugement sage ; aussi l'empereur n'hésita-t-il pas à lui confier l'éducation de ses enfants. Nicétas les éleva dans le respect de Dieu, l'amour du prochain, de la justice et de la vertu, en prêchant d'exemple. Il eut lui-même deux enfants : Sophie et le magistre Théophylacte<sup>(1)</sup>. Sophie épousa le fils de Romain Lécapène, Christophore, et devint impératrice.

En 928, certains envieux, jaloux de la faveur dont Nicétas jouissait à la Cour le calomnièrent auprès de l'empereur et, *comme le raconte l'historien Cédrenus* : « Nicétas le Magistre le beau-père de l'empereur Christophore accusé d'avoir instigué celui-ci contre son père en lui conseillant de le détrôner, fut chassé de Constantinople et tonsuré »<sup>(2)</sup>.

Voici tout d'abord un tableau généalogique montrant

(1) Aucune source, à ma connaissance, ne parle d'un magistre Théophylacte, fils du patrice Nicétas mais le CONTINUATEUR DE THÉOPHANE, p. 397 (éd. de Bonn), mentionne un *patrice Théophylacte* qui donna une grande fête en l'honneur de Romain, fête au cours de laquelle le drongaire de la garde Jean Courcouas, s'empara de la personne de Théodore, le tuteur de Romain et de son frère Syméon. Peut-être faut-il identifier ce personnage avec le fils du patrice Nicétas.

(2) Doukakis transcrit ici mot à mot le passage de Cédrenus, (= J. Skylitzès) II, p. 311 (éd. de Bonn).



clairement les liens de parenté qui, selon notre texte, unissaient Nicétas-Paul à la famille de Romain Lécapène !

Nicétas + Athénienne,

parente de

l'impératrice Théodora  
(famille des Rentakoi)

Théodora + Romain I<sup>er</sup>  
Lécapène

Théophylacte

Sophie

+

Christophore etc.

Marie Lécapène + Pierre de Bulgarie (1).

Ce Nicétas, père de l'Augusta Sophie, l'épouse du fils de Romain, Christophore est un personnage bien connu de l'Histoire byzantine. Le Continuateur de Théophane raconte effectivement qu'il fut accusé d'avoir excité son beau-fils contre l'empereur, tomba en disgrâce, fut tonsuré et relégué dans une propriété qu'il possédait en province : *κατηγορήθη δὲ Νικήτας ὁ μάγιστρος καὶ πενθερὸς Χριστοφόρου βασιλέως ὡς ὑποτιθέμενος αὐτῷ κατὰ τοῦ ἰδίου γενέσθαι πατρὸς καὶ τῆς βασιλείας αὐτὸν ἐξεῶσαι. Τοῦτον οὖν ἐξαγαγόντες τῆς πόλεως ἀπέκλειραν μοναχὸν ὑπερορίσαντες τῷ ἑαυτοῦ προαστείῳ* (2). Le même chroniqueur nous raconte encore que Nicétas fut envoyé à la rencontre de Pierre de Bulgarie, le futur époux de la petite-fille de Romain Lécapène, Marie, et qu'il fut chargé de l'escorter jusqu'à Constantinople (3). Enfin, d'un autre passage du Continuateur nous pouvons conclure que Nicétas se rattachait à la famille des Rentakioi, originaire de Grèce. Il est, en effet, question dans ce passage, d'un personnage peu recommandable, issu de Grèce, appelé *Rentakios*

(1) Sur le mariage de Marie Lécapène avec Pierre de Bulgarie voyez ST. RUNCIMAN, *Romanus Lecapenus* (Cambridge, 1929), p. 97.

(2) THEOPH. CONT., p. 417. SYMÉON MAGISTER et GEORGES LE MOINE racontent la même histoire, mais il n'est pas question, chez ces deux chroniqueurs, du *προάστειον* de Nicétas ; ils disent simplement qu'on le fit moine : SYM. MAG., p. 742 (Bonn) ; GEORG. MON. p. 908, (Bonn) ; CEDREN. (= J. Skylitzès), II, p. 311.

(3) THEOPH. CONT. p. 413 ; GEORG. MON., p. 905 ; CEDREN. (= J. Skylitzès), II, p. 309.

et parent du patrice Nicétas : Ἐγένετό τις Ῥεντάκιος Ἑλληδικός, συγγενῆς ὄν Νικήτα τοῦ πατρικίου, ἀπαίδευτος δὲ καὶ πατραλοίας. Cet individu voulut tuer son père qui, poursuivi par son fils, s'enfuit sur un bateau et fut fait prisonnier par les Sarrasins de Crète. Rentakios alors dissipa les biens paternels et se réfugia dans l'église Sainte-Sophie à Constantinople. De là, il écrivit des lettres mensongères aux Bulgares, leur faisant part de son intention de se retirer chez eux. Romain Lécapène le fit arrêter : il fut aveuglé et privé de ses biens (1).

Constantin Porphyrogénète parle également de Nicétas Rentakios, beau-père de Christophore. Il nous dit qu'il était originaire du Péloponnèse et qu'il se vantait volontiers de sa noble et pure ascendance grecque, ce qui lui valut d'être raillé par le grammairien Euphémios : ἐσθλαβώθη δὲ πᾶσα ἡ χώρα καὶ γέγονε βόρβαρος, ὅτε ὁ λοιμικὸς θάνατος πᾶσαν ἐβόσκετο τὴν οἰκουμένην, ὅπηνίκα Κωνσταντῖνος ὁ τῆς κοπρίας ἐπώνυμος τὰ σκῆπτρα τῆς τῶν Ῥωμαίων διεῖπεν ἀρχῆς, ὥστε τινὰ τῶν ἐκ Πελοποννήσου μέγα φρονοῦντα ἐπὶ τῇ αὐτοῦ εὐγενείᾳ, ἵνα μὴ λέγω δυσγενείᾳ Εὐφήμιον ἐκείνον τὸν περιβόητον γραμματικὸν ἀποσκῶψαι εἰς αὐτὸν τουτοῖ τὸ θρυλούμενον ἰαμβεῖον · γαρασδοειδῆς ὄψις ἐσθλαβωμένη. ἦν δὲ οὗτος Νικήτας ὁ κηδεύσας ἐπὶ θυγατρὶ Σοφίᾳ Χριστοφόρον, τὸν υἱὸν τοῦ καλοῦ Ῥωμανοῦ καὶ ἀγαθοῦ βασιλέως (2).

Nicétas était donc un objet de raillerie pour ses contemporains, parce que, originaire de cette Grèce si fortement « slavisée » depuis l'époque de l'empereur Constantin Copronyme,

(1) THEOPH. CONT., p. 399 ; SYM. MAG., p. 732 ; GEORG. MON., p. 891 ; ces deux derniers chroniqueurs disent qu'il fut privé de la vue, mais ne parlent pas de ses biens. Cette famille des Rentakioi était bien connue en Grèce et à Constantinople. GEORGES LE MOINE, p. 831, parle d'un Rentakios, protovestiaire sous Michel III (842-867).

(2) CONST. PORPHYR., *De Them.*, p. 53-54. Le mot γαρασδοειδῆς a donné lieu à des explications nombreuses et peu satisfaisantes. Voyez *Byzantion*, IX, 2 (1934), p. 799 : « L'épithète *gorazd* qui, en vieux slavon, veut dire *intelligent, expert, fin, adroit*, a peut-être été dialectalement appliquée à un animal comme le renard ou le singe. Ce n'est, en tout cas, sûrement pas un compliment. » (Henri GRÉGOIRE). *Ibid.*, note 2 : M. André MAZON pense à juste titre que γαρασδοειδῆς doit être compris peut-être par antiphrase comme un adjectif purement ironique : « malin, c.-à-d. idiot. »

et malgré les traits nettement slaves de sa physionomie, il osait se vanter d'être de pure race grecque !

On peut constater que les détails fournis par les chroniqueurs au sujet du patrice Nicétas concordent parfaitement avec ceux qui nous sont donnés sur Nicétas-Paul par la notice de Doukakis. Tous deux sont nés en Grèce, avec une légère différence cependant : l'un a vu le jour à Athènes, l'autre dans le Péloponnèse. Tous deux sont conseillers de Romain Lécapène et « pères » de Sophie ! Tous deux subissent une disgrâce et quittent la Cour pour se retirer dans un monastère. Le Nicétas dont parlent les chroniqueurs appartient à la famille des *Rentakioi*, et Nicétas-Paul, lui, avait épousé une femme appartenant à cette même famille. Les chroniqueurs ne parlent plus de Nicétas après son entrée au couvent. L'auteur de cette *Vie de S. Paul*, voulant à tout prix mettre son héros en rapport avec les familles impériales les plus illustres l'aura identifié avec Nicétas, favori et parent de Romain, devenu moine.

Revenons au texte de Doukakis. Paul vivait depuis quelque temps déjà au Mont Athos lorsque Romain Lécapène le fit mander à Constantinople. Le saint s'y rendit contre son gré. A ce moment l'empereur tomba gravement malade. Paul réussit à le guérir, mais malgré les instantes prières de Romain et de sa famille, il refusa de rester dans la capitale. Pour lui témoigner sa reconnaissance, l'empereur lui remit une forte somme d'argent pour la reconstruction du monastère de Pulchérie qui fut achevée en 934. Le patriarche Théophylacte en inaugura l'église. Romain manda Paul une seconde fois et lui fit don d'un fragment de la Sainte Croix ; il lui restitua en outre ses biens de famille, confisqués lors de la déposition de Michel I<sup>er</sup> (1). Ce dernier fait est absolument invraisemblable puisque Paul, nous l'avons dit, n'était ni le fils, ni le petit-fils ni même le descendant de Michel I<sup>er</sup> Rangabé.

Vient ensuite le texte du chrysobulle de Romain I<sup>er</sup> Lécapène publié ici *in extenso*. On se rappelle que l'auteur du

(1) Voyez plus loin, p. 204.

*Nέον Ἐκλόγιον* connaît ce chrysobulle mais n'en cite que quelques lignes.

Dans le passage concernant la mort de S. Paul, l'anachronisme relatif à l'iconoclasme que nous avons noté dans le texte du *Nέον Ἐκλόγιον* n'existe pas ici, où il est dit simplement que le saint lutta, toute sa vie durant, pour défendre les commandements du Seigneur.

### III. LE CHRYSOBULLE DE ROMAIN I<sup>er</sup> LÉCAPÈNE.

Le moine de la Grande Laure Eulogios KOURILAS, dans un article publié en 1930, signale jusqu'à neuf éditions de ce chrysobulle : B. Barsky (1778), Césaire Dapontes (1778), Christophore Xéropotamènos (1780), Oikonomos (1838), Jos. Müller (1856), Zachariae von Lingenthal (1857), Migne (1865), Sakkelion (1881) et Eudokimos de Xéropotamos (1926) (1). Kourilas a malheureusement omis de préciser dans quels recueils ces différents auteurs ont publié le chrysobulle en question. Il se contente de renvoyer à la bibliographie générale qu'il a placée en tête de son article. Le livre capital de B. G. BARSKY : *Voyage aux lieux saints d'Europe, d'Asie et d'Afrique* (St-Pétersbourg, 1778, en russe) étant introuvable à Bruxelles, M. Maurice Leroy actuellement à Paris, a bien voulu examiner cet ouvrage et il m'affirme que ni dans le long chapitre consacré aux monastères de l'Athos, ni ailleurs dans le volume, il n'a découvert le chrysobulle de Romain Lécapène. Une note de Jos. MÜLLER (2) (p. 145) me fait penser qu'il se trouve dans le *manuscrit* du *Voyage* de Barsky et qu'il n'a pas été publié en même temps que cet ouvrage : « ...die I. Urkunde ist aus einer

(1) EULOGIOS KOURILAS LAURITÈS, *Tà áγιορειτικά ἀρχεῖα καὶ ὁ κατάλογος τοῦ Πορφυρίου Οὐσπένσκη*, dans l'*Ἐπετηρὶς ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, VII (Athènes, 1930), p. 219-220, note 1.

(2) JOS. MÜLLER, *Historische Denkmäler in den Klöstern des Athos*, dans *Slavische Bibliothek oder Beiträge zur slavischen Philologie und Geschichte herausgegeben von Fr. Miklosich*, t. I (Vienne 1851) p. 123-258. Le chrysobulle de Romain Lécapène est donné comme « Urkunde I » aux pp. 201-207.

Handschriftlichenreise des Gregorovič Barsky gezogen, der im Jahre 1744 den Athos besuchte... » (\*) « Die handschriftliche Beschreibung dieser Reise befindet sich nun in den Händen eines jungen Herrn Gregorovič, Professors in Kasan, der im Jahre 1844 ebenfalls den Athos besuchte und für die Geschichte der Slavenapostel Forschungen anstellte. » Müller reproduit le texte de Barsky. Zachariae v. Lingen-thal (1) reproduit l'édition de Müller de même que Migne dans la Patrologie grecque (2).

Césaire Dapontes, higoumène du couvent de Xéropotamos en 1757, a publié un texte sensiblement différent de celui de Müller (3).

M. Maurice Leroy a bien voulu collationner pour moi, à Paris, les deux versions. Je me suis contentée de noter ici les différences les plus importantes.

## Müller.

(p. 204) ... τοῦ ἁγιωτάτου Πατριάρχου κυροῦ Θεοφυλάκτου, ποθεινοτάτου υἱοῦ τῆς βασιλείας μου καὶ τοῦ πνευματικοῦ μου πατρὸς, τὸ κατὰ θυμὸν etc.

(p. 204) ... ταῖς τοῦ ὀσιωτάτου Παύλου τοῦ Ξηροποταμηνοῦ ἁγίαις χερσίν, etc.

## Dapontes.

(p. 274) ... τοῦ ἁγιωτάτου οἰκουμενικοῦ πατριάρχου κῆρ Θεοφυλάκτου, ποθεινοτάτου υἱοῦ τῆς βασιλείας μου, καὶ τοῦ πνευματικοῦ πατρὸς τῆς βασιλείας μου τὸ καταθύμιον etc.

(p. 274) ... ταῖς τοῦ ὀσιωτάτου ἀρχιμανδρίτου Παύλου τοῦ Ξηροποταμηνοῦ ἁγίαις χερσίν, etc.

(1) ZACHARIAE V. LINGENTHAL, *Jus graecoromanum*, pars III, (Leipzig, 1857), p. xv-xxvi et ZACHARIAE V. LINGENTHAL - ZEPOS, *Jus graecoromanum*, (Athènes, 1931), I, *Νεαραὶ καὶ χρυσόβουλλα*, p. xxix-xxxiii, édition que Kourilas, écrivant en 1930, ne cite évidemment pas.

(2) MIGNE, P. G., t. 113, col. 1060-1068.

(3) *Τράπεζα πνευματικῆ Καισαρίου Δαπόντε*, ἥτοι βίβλος περιέχουσα ἱστορικοὺς, ἠθικοὺς, καὶ ἐγκωμιαστικοὺς λόγους δεκαπέντε (Venise, 1778). Je n'ai malheureusement pas encore pu avoir ce livre entre les mains.

(p. 205) ... δύο σεκρετάριοι μυστικοί...

(p. 206) ... εὐαγεῖς τρεῖς οἴκοι, ὃ τε ἐν τῷ Νεωρίῳ ἐκ βάθρων ἀνεγερθεὶς ἅγιος ναὸς τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου παρὰ τῆς βασιλείας μου, καὶ τὸ συγκείμενον αὐτῷ παλάτιον μου τὸ πατρικὸν μετὰ καὶ τῶν πέριξ ἐργαστηρίων καὶ τῆς λοιπῆς περιοχῆς, ἦτοι τὸ Μυρέλαιον, καὶ ὁ ἐν Κωνσταντιναιῖς περιώνυμος ναὸς τῶν ἁγίων μου Τεσσαράκοντα μετὰ καὶ τῶν ἐνοικείων αὐτοῦ ὀσπητίων καὶ ἐργαστηρίων, ἵνα δεσπόζωνται καὶ κυριεύωνται παρὰ τῆς σεβασμίας μονῆς τῆς βασιλείας μου, ἕως ὃ ἥλιος ὑπὲρ γῆν ἐφορᾷ· οὗτος καὶ γὰρ ἔκπαλαι μητρικὸν κτῆμα ἦν τοῦ ὀσιωτάτου Παύλου τοῦ πνευματικοῦ πατρὸς τῆς βασιλείας μου, υἱοῦ χρηματίσαντος ἐκείνης τῆς ἀοιδίμου Ἀγούστης Προκοπίας, θυγατρὸς Νικηφόρου καὶ συζύγου Μιχαὴλ τῶν ἀειμνήστων καὶ ὀρθοδόξων βασιλέων τῶν πρὸ ἡμῶν.

(p. 207) ... σεβασμία μεγίστη μονὴ τῆς βασιλείας μου ἢ ἐπικεκλημένη Ξηροποτάμου etc...

(p. 207) ... ῥηθέντων τριῶν ἁγίων...

(p. 207) τοῦ ἔτους ρυλβ'

(p. 275) ... βασιλικοὶ δύο σεκρετάριοι...

(p. 277) ... εὐαγεῖς δύο οἴκοι, δηλαδή τὸ εἰς μοναστήριον μεταποιηθέν μοι πατρικὸν παλάτιον, τὸ καλούμενον Μυρέλαιον, μετὰ καὶ τῶν πέριξ ἐργαστηρίων καὶ ὁ ἐν Κωνσταντιναιῖς περιώνυμος ναὸς τῶν ἁγίων μου Τεσσαράκοντα μετὰ καὶ τῶν ἐνοικειῶν αὐτοῦ ὀσπητίων. οὗτος καὶ γὰρ ἔκπαλαι μητρικὸν κτῆμα ἦν τοῦ ῥηθέντος ὀσιωτάτου τοῦ πνευματικοῦ. Πατρὸς καὶ διδασκάλου τῶν ποθεινοτάτων υἱῶν τῆς βασιλείας μου, υἱοῦ χρηματίζοντος τοῦ ἀειμνήστου καὶ εὐσεβεστάτου βασιλέως Μιχαὴλ τοῦ Ῥαγκαβέ, ἵνα δεσπόζωνται καὶ κυριεύωνται παρὰ τῆς σεβασμίας μονῆς τῆς βασιλείας μου ἕως οὗ ὃ ἥλιος ὑπὲρ γῆν ἐφορᾷ.

(p. 278) ... σεβασμία μεγίστη μονὴ τῆς βασιλείας μου, ἢ ἔκπαλαι μὲν τοῦ Χειμάρρου, νυνὶ δ' αὖ τοῦ Ξηροποτάμου ἐπικεκλημένη etc.

(p. 278) ... ῥηθέντων δύο ἁγίων ...

(p. 278) τοῦ ἔτους ἑξακισχιλιοστοῦ τετρακοσιοστοῦ τριακοστοῦ δευτέρου.

Quant aux éditions de Christophore de Xéropotamos <sup>(1)</sup>, d'Oikonomos <sup>(2)</sup> et de Sakkelion <sup>(3)</sup>, je n'ai pas encore pu les consulter : elles ne se trouvent ni à Bruxelles ni à Paris. Je pense qu'il doit s'agir de rééditions de Müller ou de Dapontes.

Le prohigoumène Eudokimos de Xéropotamos donne une édition partielle du chrysobulle de Romain Lécapène <sup>(4)</sup>.

Kourilas oublie de signaler l'édition de Doukakis dans la *Vie de S. Paul de Xéropotamos* <sup>(5)</sup>. Doukakis reproduit l'édition de Vienne <sup>(6)</sup> c'est-à-dire celle de Müller, mais dans le passage relatif à l'origine de S. Paul il change *υἱός* en *υἱωνός*. De plus il change la date de 924 (*ϡυλβ'*) en 934 (*ϡυμβ'*).

Pour être tout à fait complète citons encore le court passage du chrysobulle relatif au fragment de la Sainte Croix qui est publié dans la notice du *Νέον Ἐκλόγιον* (p. 181).

Passons maintenant à l'analyse de notre document tel qu'il est reproduit par Doukakis : I. Préambule : A l'origine, l'homme était éternel. Il a péché, il est tombé à jamais. Dieu s'est fait homme pour le sauver. Il faut donc l'honorer par tous les moyens ainsi que la Vierge Marie et la Sainte Croix. II. C'est pourquoi Sa Majesté Romain Lécapène a relevé les murs du monastère athonite de l'impératrice et vierge Pulchérie. Il abrite quarante moines ; il s'appelait autrefois le monastère *τοῦ Χειμάρορον* (= du Torrent) et porte maintenant le nom de *Ξηροπόταμος* (= fleuve

(1) Χριστόφορος Ξεροποταμηνός, Ἐγχειρίδιον περιέχον ... καὶ τὰ χρυσόβουλλα τῶν ... βασιλέων Ῥωμανοῦ καὶ Ἀνδρονίκου, μεθ' ὧν καὶ Διαθήκη τῆς... Ἀγάθης ... καὶ τὸ χατὶ - σερὶφ τοῦ Σουλτάνου Σελήμ (Venise, 1780).

(2) ΟΙΚΟΝΟΜΟΣ, *Εὐαγγελικὴ Σάλπιγξ*, t. III, fasc. 5, p. 135 sqq. Seul le tome I, (1835), de ce périodique se trouve à Paris, à la bibliothèque de l'École des Langues orientales. Je ne suis pas parvenue à me procurer le tome III.

(3) J'ignore absolument dans quel ouvrage Sakkelion a publié notre chrysobulle. M. M. Leroy a fait vainement des recherches à ce sujet à Paris.

(4) ΕΥΔΟΚΙΜΟΣ DE ΧΕΡΟΠΟΤΑΜΟΣ, *Ἡ ἐν ἀγίῳ ὄρει Ἄθω... σεβασμὶα μονὴ τοῦ Ξηροποτάμου* (Salonique et Serres, 1926), p. 14-16.

(5) ΔΟΥΚΑΚΗΣ, l. c., p. 460-465.

(6) L. c., p. 465, note 1.

— ou torrent — desséché). Il fut détruit par les Ismaélites et reconstruit par Romain Lécapène qui fut aidé dans ce travail par S. Paul de Xéropotamos, ὑπατος τῶν φιλοσόφων<sup>(1)</sup>. Cette reconstruction fut exécutée richement (revêtements d'or, etc.). Autour du couvent s'élevèrent des maisons, des hôtelleries, des lieux de repos. De hauts murs, des tours assurèrent la protection des moines. Ceux-ci furent pieusement dirigés par Paul. Le saint est ici comparé à une abeille diligente qui bourdonne autour de sa ruche, distillant le fruit de la vertu, dont la saveur est plus douce que celle du miel. Romain fit encore édifier en cet endroit des hospices de vieillards, des hôpitaux et douze chapelles. Il enrichit le nouveau couvent par de nombreuses donations. Enfin il le fit inaugurer par le patriarche Théophylacte, son fils<sup>(2)</sup>. III. Après cette inauguration, au retour du patriarche à Constantinople, l'empereur tomba malade et fut guéri par les prières de Paul.

Remarquons que les faits relatés dans la notice sur Paul ne sont pas rigoureusement les mêmes que ceux rapportés par le chrysobulle publié dans cette même notice. Dans celle-ci, en effet, Romain, guéri par Paul, fait reconstruire son couvent, le comble de dons etc., et le lecteur comprend que Paul disgrâcié, mais qui, par la suite, a réussi à guérir l'empereur d'une maladie dont aucun médecin n'avait pu le débarrasser, ait reconquis la faveur impériale. Dans le chrysobulle, par contre, il est dit que Romain commença par réédifier le monastère de Paul avec l'aide de celui-ci et qu'après l'inauguration des bâtiments, il tomba malade et fut sauvé par le saint, ce qui l'amena à faire de nouveaux dons. Cette version est évidemment en contradiction avec celle de la notice proprement dite.

Revenons à notre texte : Aussitôt après son rétablissement, Romain se rendit avec quelques membres du Sénat dans son *thesaurophylakion*, y prit un fragment de la Sainte Croix qu'il avait en sa possession et le remit à Paul en lui ordonnant

(1) Voyez ce que nous avons dit de ce titre p. 185, note 1.

(2) Son patriarcat s'étend de février 933 à février 956. Quand il monta sur le trône patriarcal il n'avait que seize ans.



de transporter cette relique, en grande pompe, jusqu'à l'autel de son monastère. Mais pour que le peuple de Constantinople et son Sénat pussent néanmoins jouir de ses bienfaits, l'empereur décida que tous les trois ans, il enverrait au couvent de Xéropotamos deux secrétaires particuliers et un centurion et que le synode œcuménique du patriarche enverrait de son côté deux clercs pour rapporter la précieuse relique dans la capitale, à la date du 1<sup>er</sup> août. L'armée et les membres les plus éminents du Sénat feraient partie du cortège ainsi que des moines choisis parmi ceux de Xéropotamos. La cérémonie terminée, la relique serait rapportée au couvent. De plus Romain ordonnait que, chaque année, les pères de Xéropotamos organisassent une fête solennelle pour son salut.

IV. Les moines du monastère de Xéropotamos recevraient annuellement 1800 pièces d'or <sup>(1)</sup> provenant du trésor impérial et destinées à l'entretien des hôtels et des hôpitaux et à la célébration de trois fêtes annuelles : 1<sup>o</sup> celle de la Présentation de la Théotokos dans l'église qui porte son nom, 2<sup>o</sup> celle de l'Élévation de la Sainte Croix, 3<sup>o</sup> celle des Quarante Martyrs parce que leurs reliques avaient été déposées dans ce monastère, en vertu d'un chrysobulle, par l'impératrice Pulchérie, la première fondatrice du couvent. Ceci s'était passé à l'époque où les Quarante Martyrs étaient apparus à Pulchérie dans une vision.

Ici, je me permettrai de faire une digression indispensable. EUDOKIMOS, dans son livre déjà cité, (p. 197, n. 4) nous dit que la fondation du couvent de Xéropotamos par Pulchérie à la date de 427, est *historiquement attestée* par un chrysobulle promulgué, cette année-là, non par Pulchérie mais par son frère l'empereur Théodose II <sup>(2)</sup>. Les moines du monastère de Xéropotamos n'en possèdent qu'une copie faite d'après le prototype, aujourd'hui perdu, qui fut conservé autrefois dans la bibliothèque d'Andrinople. Ce chrysobulle de 427 dont Eudokimos est seul à nous faire connaître le texte est, de toute évidence, un faux.

Plusieurs indices concourent à nous le prouver clairement :

(1) C'est-à-dire 27.774 frs.-or.

(2) Cf. EUDOKIMOS, l. c., p. 8. Il en publie la copie p. 8-10.

1<sup>o</sup> L'intitulé et la signature: *Θεοδόσιος ὁ μικρὸς ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ Αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων*, démontrent qu'il s'agit d'un texte de beaucoup postérieur à 427. En effet, le titre de *βασιλεὺς* n'apparaît dans les textes officiels qu'à partir de 629 (1). Quant à celui d'*αὐτοκράτωρ*, après une sorte d'éclipse du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, il réapparaît au milieu du X<sup>e</sup> siècle et devient courant à partir du XI<sup>e</sup> (2).

2<sup>o</sup> On nous dit dans ce texte que le couvent fondé par Pulchérie en 427 fut inauguré par le patriarche *Proclus*. Or celui-ci ne monta sur le trône patriarcal qu'en 434! Nous verrons plus loin qu'un anachronisme du même genre figure également dans le chrysobulle de 924.

3<sup>o</sup> Contrairement à l'usage du V<sup>e</sup> siècle et des siècles suivants, le document est daté d'après l'ère du monde: *κατὰ μῆνα Ἰούνιον τῆς ἐνισταμένης ἰνδικτιῶνος τοῦ ,επλε' ἔτους*.

La tradition qui attribue la fondation du couvent de Xéropotamos à Pulchérie repose donc sur un faux document. A quelle époque fut-il rédigé et quelles sont ses sources? Une note qui figure au bas du texte en question indique que cette copie fut faite sous l'épiscopat de Nicéphore de Smyrne, évêque d'Andrinople, de la main du copiste Démétrius de Mytilène, disciple de Nicéphore à Mytilène et son secrétaire à Andrinople. Eudokimos raconte ensuite une invraisemblable histoire: l'original du chrysobulle de 427 qui se trouvait dans la bibliothèque d'Andrinople fut détruit par un incendie, mais Nicéphore avait eu soin auparavant d'un faire faire une copie qu'il donna ultérieurement aux moines de Xéropotamos! J'ai fait quelques recherches au sujet de Nicéphore et de Démétrius et j'ai réussi à identifier Nicéphore. Celui-ci fut élu le 21 février 1774 évêque d'Andrinople et il n'était déjà plus de ce monde le 8 février 1780, jour où fut désigné son successeur Callinice (3). Deux poèmes

(1) Cf. *Byzantion*, X, 2, p. 766.

(2) Cf. E. STEIN, *Annuaire de l'Institut de Philot. et d'Hist. orient.*, II, (1934) (= *Mélanges Bidez*), p. 907.

(3) Cf. MGR GERMAIN DE SARDES, *Ἐπισκοπικοὶ κατάλογοι τῶν ἐπαρχιῶν τῆς Ἀνατολῆς καὶ δυτικῆς Θράκης*, dans *Θρακικά*, VI, (1935), p. 42-43. M. Fr. DÖLGER m'écrit que notre Nicéphore est également signalé dans une brochure qui vient de paraître de GÉRAS. I.

composés en son honneur par Cyrille prohigoumène de la Grande Laure en 1775, attestent qu'il était smyrniote et ne dédaignait pas les Muses (1).

Enfin, le R. P. V. Laurent m'apprend que l'acte synodal de son élection (encore inédit comme tout le *synodicon* d'Andrinople) précise « qu'il était, quand le choix du Phanar se porta sur lui, « *ιεροδιδάσκαλος* », ce qui confirme l'information du copiste Démétrius se déclarant son disciple.

Je fus moins heureuse en ce qui concerne l'identification de ce dernier. J'ai rencontré beaucoup de copistes Démétrius au cours de mes recherches mais aucun ne peut être identifié avec le nôtre. M. Fr. Dölger me signale un mélode Démétrius originaire de Mytilène mentionné dans un manuscrit du couvent de Prousos, daté du xvii<sup>e</sup> siècle (2) : il n'a rien de commun avec le disciple de Nicéphore qui vécut non au xvii<sup>e</sup> mais dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle.

En tout cas, le faux chrysobulle de 427 n'a pas été composé sous l'épiscopat de Nicéphore (1774-1780), puisqu'il est cité dans le document de 924, rédigé, comme nous le verrons au début du xviii<sup>e</sup> siècle (3). Il a dû être écrit un peu avant celui-ci ou mieux encore, en même temps que lui. Quelles sont ses sources? Il ne nous sera possible de les déterminer que lorsque tous les actes de l'Athos en général et du couvent de Xéropotamos en particulier seront publiés. Tous

KONIDARIS, *Σύντομος ἐκκλησιαστ. ιστορία τῆς Ἀδριανουπόλεως μετ' ἐπισκοπικοῦ καταλόγου*, (Athènes, 1936), p. 13-14, supplément de la *Θρησκευτ. καὶ χριστιαν. Ἐγκυκλοπαιδεία*. Je n'ai pas réussi à me procurer ce travail à Bruxelles, mais M. G. I. Konidaris m'écrit à son tour qu'il a puisé ses renseignements au sujet de Nicéphore précisément dans l'article de Mgr Germain de Sardes!

(1) Cf. SPYRIDON ET S. EUSTRATIADIS, *Κατάλογος τῶν κωδίκων τῆς μεγίστης λαύρας* (Paris, 1925), p. 300, n<sup>o</sup> 88 et n<sup>o</sup> 89 et EULOGIOS KOURILAS LAURIOTES, *Ὁ ἅγιος Στέφανος ἐν Ἀδριανουπόλει. Πατριαρχικὸν σταυροπήγιον καὶ μετόχιον τῆς Μεγίστης Λαύρας τοῦ Ἁθωνος*, dans *Θρακικά*, VI (1935), p. 261-262 :

1<sup>er</sup> vers, Ἀδριανουπόλι, χαῖρε, μάκαιρ' ὅτι ποιμένα ἀρχεῖς

2<sup>e</sup> vers, εὐπατριδῶν Σμύρνης, θαῦμα βίου ἀρετῆς,

6<sup>e</sup> vers, λαμπρότατον μουσῶν φέγγος, ἀνασχόμενον.

(2) SP. LAMBROS, *Νέος Ἑλληνομνήμων*, 10 (1913), p. 310.

(3) Voyez p. 206 sqq.

les chrysobulles de ce couvent sont faux me confirme M. Dölger. Un seul texte est authentique, c'est le chrysobulle de Michel VIII daté de 1275 et malheureusement inédit (1).

D'après la tradition, l'impératrice Pulchérie aurait fait don de plusieurs reliques au couvent de Xéropotamos : un fragment de la Sainte Croix, une partie des reliques des Quarante martyrs de Sébaste et enfin la fameuse coupe de Pulchérie. Selon l'opinion erronée d'Eudokimos, cela prouve clairement que ce couvent a été fondé par Pulchérie !

Une autre tradition rapportée par le chrysobulle de 924, veut que le fragment de la Sainte Croix, ait été donné au monastère par Romain Lécapène. Sozomène (2) nous l'avons vu, et la Chronique pascale (3) attestent que les reliques des Quarante martyrs découvertes par Pulchérie furent déposées dans l'église de S. Thyrese à Constantinople et aucun texte ne nous dit qu'une partie d'entre elles fut transférée à l'Athos. En admettant que les reliques conservées à Xéropotamos soient authentiques, leur transfert dut avoir lieu beaucoup plus tard et comme, dans l'imagination populaire, le souvenir des Quarante Martyrs était lié à celui de Pulchérie, ceci expliquerait comment les moines de Xéropotamos attribuèrent à Pulchérie la fondation de leur couvent (4).

En ce qui concerne la *coupe de Pulchérie*, il est bien démontré qu'il s'agit d'une œuvre du XI<sup>e</sup> siècle (5).

D'une manière générale, aucun texte officiel authentique n'existe aujourd'hui à l'Athos qui soit antérieur à la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi la plupart des historiens qui ont sérieusement étudié la question pensent qu'il n'y eut pas de couvent à l'Athos avant cette époque (6). Le premier monastère dont l'existence soit clairement attestée est celui de la Grande Laure, fondé par S. Athanase en 963.

(1) DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches von 5655-1453*, n° 2023.

(2) SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, éd. R. Hussey, (Oxonii, 1860) p. 881-887.

(3) CHRON. PASC., I, p. 590, (éd. de Bonn).

(4) Voir p. 185 note 2.

(5) Cf. DAWKINS, *The Monks of Athos*, (London, 1936), p. 117-119.

(6) Voyez à ce sujet DAWKINS, *The Monks of Athos*, p. 84 sqq.

Avant cette date, les moines, qui, abandonnant l'Asie Mineure et Constantinople se réfugièrent à la Sainte Montagne vécurent seuls, en ermites ou par petits groupes dans de modestes cellules et non dans de grands monastères dûment organisés. Smyrnakis pense qu'il y eut des couvents à l'Athos dès le iv<sup>e</sup> et le v<sup>e</sup> siècle (1). Eudokimos est moins audacieux. Il ne veut pas croire que toutes les belles légendes athonites soient de pures inventions mais il ne veut pas non plus les considérer comme entièrement historiques : d'après lui, il y eut des moines à l'Athos, dès le iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> siècle. Les empereurs leur construisirent d'humbles et modestes abris. Plus tard seulement, furent édifiés les luxueux monastères que nous connaissons (2). Ce sont là des opinions subjectives ; en l'absence de textes authentiques, nous devons nous garder de nier ou d'affirmer quoi que ce soit.

Revenons à l'analyse du chrysobulle de 924.

Trois monuments situés à Constantinople furent officiellement attribués au monastère de Xéropotamos comme dépendances inaliénables :

1) L'église de la Théotokos, située ἐν τῷ Νεωρίῳ et relevée de ses ruines par Romain I<sup>er</sup> (3).

(1) D'après SMYRNAKIS, *Τὸ ἅγιον ὄρος*, (Athènes, 1903), p. 20, Vatopédi aurait été fondé pour la première fois en 383 et Esphigmenou en 445 !

(2) EUDOKIMOS, l. c., p. 11-12.

(3) MORDTMANN, dans son *Esquisse topographique de Constantinople* a oublié de mentionner cette intéressante église. Le *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, p. 935, lui consacre une longue notice. Le patrice Antoine possédait dans le quartier du *Νεώριον* une jolie maison et une église consacrée à la Théotokos. Pendant la période iconoclaste, elle fut endommagée et dépouillée de ses icônes. La paix revenue, sous le règne de Michel et de Théodora, Antoine la restaura et y rétablit les icônes. Non loin de l'église, il construisit un établissement de bain dont les eaux ne tardèrent pas à produire des miracles. Après sa mort, ces bâtiments furent laissés à l'abandon. Plus tard, l'empereur Romain I<sup>er</sup> Lécapène voulant édifier un palais dans ce quartier, (c'est visiblement de ce palais qu'il s'agit dans le chrysobulle de 924), songea à les détruire pour en utiliser les matériaux. A la suite d'une apparition de la Vierge, il renonça à ce projet et fit restaurer au contraire les monuments en question, promulgua un chrysobulle en leur faveur et en fit don au couvent des Galakrènes. Notons que

2) Le palais paternel de Romain y attenant, avec les bâtiments, ateliers etc., situés alentour, c'est-à-dire le Myrélaion (1).

3) L'église des Quarante Martyrs, ἐν Κωνσταντινιαναῖς, avec les ateliers y attenant (2). Ces monuments étaient un « bien maternel » de S. Paul : οὗτος καὶ γὰρ ἔκπαλαι μητρικὸν κτήμα ἦν τοῦ ὀσιωτάτου Παύλου τοῦ πνευματικοῦ πατρὸς τῆς βασιλείας μου, βίωνοῦ χρηματίσαντος ἐκείνης τῆς ἀοιδίμου Ἀνγούστης Προκοπίας, θυγατρὸς Νικηφόρου καὶ συζύγου Μιχαήλ. Ce passage est une pure invention du faussaire qui avait probablement intérêt à faire descendre Paul de la famille des Rangabés, en dépit de la vérité historique (voir plus loin, p. 210). Doukakis, dans sa notice sur Paul, reproduit, je l'ai dit, le chrysobulle tel qu'il est publié par Müller mais dans cette phrase, il écrit *βίωνοῦ* au lieu de *βιοῦ*, dans le but évidemment de rendre plus vraisemblable la généalogie du saint, en en faisant le *petit-fils* et non le *fils* de Michel I<sup>er</sup> et de Procopia. Nous avons vu que, de toute manière, cette généalogie est impossible.

Romain demandait encore dans son chrysobulle que, chaque dimanche, une messe fût célébrée au monastère de Xéropotamos pour le salut de l'âme de Théodora, sa femme très aimée, et il confirmait que le couvent aurait la direction et la jouissance des trois monuments susdits comme s'ils étaient son absolue propriété.

Le chrysobulle se termine par la date : février, an 6432

l'église de la Théotokos au *Νεώριον* n'est pas citée dans le chrysobulle de 924 publié par Dapontes (p. 277).

(1) Le Myrélaion était situé au Sud de Constantinople. Ce palais de Romain était voisin de l'église de la Théotokos au *Νεώριον* ; nous avons vu qu'il en est question dans la notice du *Syn. Eccl. Constantinopolitanae*, relative à cette église (voir note précédente). Par extension, tout le quartier avoisinant le palais impérial s'appelait Myrélaion.

(2) L'église des Quarante Martyrs de Sébaste fut édifiée par Anastase et Ariane. Cf. PREGER, *Πάτρια Κωνσταντινουπόλεως*, p. 236-237. Sur le quartier τὰ Κωνσταντινιανά, cf. *ibid.*, p. 67. La colonne de Marcien en marque l'emplacement ; cf. MORDTMANN, *o. c.*, p. 71.

(= 924), 12<sup>e</sup> indiction (1), et la signature : Ῥωμανὸς ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων.

Plusieurs faits nous prouvent d'une manière certaine qu'il s'agit d'un faux tardif.

1<sup>o</sup> La signature est suspecte, la titulature βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων ne se rencontre dans les documents officiels qu'à partir du milieu du x<sup>e</sup> siècle et ne devient tout à fait courante que dans les siècles suivants (2).

2<sup>o</sup> La date de 924, que Doukakis, toujours dans le but de rendre le récit plus vraisemblable change en 934 (3), est impossible. En effet, le chrysobulle parle du patriarche Théophylacte ; or celui-ci ne monta sur le trône patriarcal qu'en 933 ! En second lieu il y est question de la *défunte* Théodora, en l'honneur de laquelle Romain demande qu'une messe soit célébrée chaque dimanche ; or Théodora, en 924, était encore bien vivante, puisqu'elle ne mourut qu'en 937 !

3<sup>o</sup> La fameuse phrase déjà citée où Paul, contemporain de Romain Lécapène, est présenté comme le fils de Michel I<sup>er</sup> (811-813) et de Procopia, nous prouve clairement que nous avons affaire à un faux.

Enfin M. Fr. Dölger m'écrit que le *prooimion* de ce chrysobulle correspond à celui du chrysobulle de l'empereur Jean VII en faveur du monastère de S. Paul, daté de 1407 : Ce monastère fut une dépendance de celui de Xéropotamos dès le xiv<sup>e</sup> siècle. Il est probable que notre faussaire s'est inspiré de ce document, du moins dans le *prooimion*.

Gédéon, voulant démontrer la non-authenticité de notre texte fait remarquer qu'il ressemble curieusement au chrysobulle accordé en 1302 au même couvent par Andronic Paléologue (1282-1328). Il en a conclu que le faussaire s'était inspiré de ce modèle (4).

Zepos dans son édition du *Jus graecoromanum* de Zachariae von Lingenthal, cite le texte en question (p. xxiii, n<sup>o</sup> cx) mais ne le publie pas.

(1) Il y a une erreur dans l'indiction : il faut lire 15<sup>e</sup> indiction au lieu de 12<sup>e</sup> indiction ; cf. SMYRNAKIS, *o. c.*, p. 549.

(2) Voir plus haut p. 200.

(3) C. DOUKAKIS, *l. c.*, p. 465 et note 1 de cette même page.

(4) GÉDÉON, *Ἡ Ἱστορία*, (Constantinople, 1885), p. 86-90.

M. Paul Lemerle m'écrit d'Athènes que, pour sa part, il n'en connaît qu'une édition, celle de Venise, de 1778, par les moines de Xéropotamos, mais il ajoute qu'il n'est pas encore parvenu à la découvrir (1). Selon lui, le chrysobulle d'Andronic est un faux composé au xviii<sup>e</sup> siècle « et il a pour objet essentiel de faire croire que le territoire d'Anapausa, à l'Athos, dont la propriété est disputée depuis des centaines d'années par les deux couvents de Xéropotamos et de Koutloumous, appartient à Xéropotamos ».

Les savants ont adopté, en général, l'opinion que l'acte de 924 est un faux. M. Fr. Dölger, dans ses *Regesten* ne se prononçait cependant pas contre son authenticité et semblait hésiter (2). Mais depuis lors il a changé d'avis et le considère comme un faux du xvii<sup>e</sup> ou du xviii<sup>e</sup> siècle. Voici ce qu'il m'écrit à ce propos : « Vielleicht kam es eine Stütze für Ihre Forschungen sein, wenn ich Ihnen angebe, dass die Fälschung des Chrysobulls für Xeropotamu v. J. 924 (Reg. S. 73), wie ich (nach Erscheinen des I. Fasz. der Regesten) im Kloster Xeropotamu festgestellt habe, etwa dem 17. oder gar 18. Jh. angehören muss (der Schrift nach), vor 1723 oder 1747, wo Barsky das Stück gesehen zu hatten scheint ».

Nous pensons également que l'acte de 924 est un faux composé au début du xviii<sup>e</sup> siècle. En 1738, la légende de Paul, fils de Michel Rangabé, est déjà bien attestée par un bas-relief en marbre blanc conservé dans le couvent et représentant notre saint couronné et portant une énorme croix avec cette inscription autour de la tête : "Αγιος Παῦλος Ξηροποταμινός υἱός τοῦ εὐσεβεστάτου βασιλέως Μιχαήλ. Le bas-relief

(1) Je pense que M. Paul Lemerle fait allusion à l'édition de C. DAPONTES, higoumène du couvent de Xéropotamos dans sa *Τράπεζα πνευματική* publiée à Venise en 1778 et où fut édité également, nous l'avons vu, le chrysobulle de 924. Malgré de multiples démarches, je n'ai pas encore réussi à avoir cet ouvrage entre les mains. Christophe de Xéropotamos (livre cité, paru à Venise en 1780) a republié le chrysobulle d'Andronic. Son édition est introuvable à Bruxelles et à Paris. Le prohigoumène EUDOIMOS de Xéropotamos, *o. c.* p. 121, consacre à ce document une notice descriptive de quelques lignes.

(2) DÖLGER, *Regesten*, I (1924), p. 73.



appartient à l'art italien de la Renaissance (xv<sup>e</sup> siècle) mais l'inscription est datée de 1738. (1)

Outre le faux chrysobulle de 924, plusieurs monuments rappellent le souvenir de Romain Lécapène au couvent de Xéropotamos : 1) Césaire Dapontes higoumène de ce couvent, prétend y avoir vu, en 1757, une plaque de marbre mentionnant sa fondation par Romain I<sup>er</sup> Lécapène en l'année 6438 (= 930) (2).

2) Une fontaine du couvent porte l'inscription suivante : *Ῥωμανὸς Κωνσταντῖνος, ἡγυμῆν* (= 6438-930), *ἰνδικτιῶνος Β'* (= erreur au lieu de *Γ'*) *ἐν Χριστῶ πιστοὶ βασιλεῖς καὶ κτήτορες*. Il s'agit de Romain Lécapène et de Constantin Porphyrogénète (3).

3) Et cette inscription encore : *Πύργος Ῥωμανοῦ καὶ Κωνσταντίνου τοῦ Πορφυρογεννήτου ἐν Χριστῶ τῷ ἀθανάτῳ Βασιλεῖ πιστῶν βασιλέων καὶ αὐτοκρατόρων Ῥωμαίων ἐν ἔτει σωτηρίῳ, ἡγυμῆν* (= 6844-936), *ἰνδικτιῶνος θ'* (4).

Ces monuments sont, bien entendu, tardifs et de beaucoup postérieurs aux dates qu'ils mentionnent. Leurs auteurs les ont antidatés dans le but de faire remonter la fondation de leur couvent le plus haut possible dans l'histoire.

Enfin Tafrali nous apprend qu'au monastère de Poutna dans les Carpathes moldaves est conservée une croix à deux traverses. Sur l'une de ses faces est peinte la crucifixion, sur l'autre figure une inscription dont voici la traduction : « Celle-ci est une partie de la vraie croix donnée au monastère impérial de Xéropotamos, consacré aux saints et glorieux grands Quarante Martyrs, par l'empereur Romain en l'année 6402 (= 894) et qui est la plus grande de celles conservées dans

(1) SMYRNAKIS, *o. c.*, p. 546.

(2) C. DOUKAKIS, *o. c.*, p. 465, note 1. D'autre part, K. PHRÉARITÈS (voir GÉDÉON, *Ἡ Ἁθῶς*, p. 87-88, note 49) pense que le couvent de Xéropotamos fut fondé par Romain II (959-963), après 961, « quand les Arabes eurent quitté l'Athos, car, dit-il, l'auteur du chrysobulle les considère comme partis de la Sainte Montagne ; or, en 924, ils y étaient encore ». L'opinion de Phréarités expliquerait qu'on ait ultérieurement identifié la Pulchérie de notre texte avec la sœur de Romain II !

(3) SMYRNAKIS, *o. c.*, p. 546.

(4) SMYRNAKIS, *ibid.*

le monde entier, *selon le témoignage de son chrysobulle impérial*. Son invincible, insaisissable et sainte puissance sauve ceux qui l'adorent de tout mal d'âme et de corps. Amen. » Tafrali ajoute : « Vu le style de la peinture et la langue de basse époque employée, cette inscription a dû être tracée au xiv<sup>e</sup> ou au début du xv<sup>e</sup> siècle en se basant sur un ancien chrysobulle impérial en possession du monastère de Xéropotamos. Du reste, la date ne correspond pas au règne de Romain ! » (1).

L'examen de cette inscription, reproduite par Tafrali dans sa publication du Trésor de Poutna (2), prouve à toute évidence que ce texte épigraphique contrairement à ce que dit l'auteur est non du xiv<sup>e</sup>, mais du xviii<sup>e</sup> siècle et le monument de Poutna, au lieu d'infirmier notre hypothèse la confirme (3).

\* \* \*

## VI. CONCLUSIONS.

1. Au début du xviii<sup>e</sup> siècle un faussaire peut-être moine du couvent de Xéropotamos, peut-être membre de la famille grecque moderne des Rangabés a composé le chrysobulle de l'empereur Romain Lécapène. Il fit du modeste moine Paul ayant vécu sous le règne de cet empereur au x<sup>e</sup> siècle le fils de Michel I<sup>er</sup> Rangabé et comme il était en même temps hagiographe, il imagina une miraculeuse guérison de Romain par Paul.

(1) M. O. TAFRALI, *Le trésor byzantin et roumain de Poutna* dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres* (Paris, 1923), p. 368.

(2) O. TAFRALI, *Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna*, (Paris, Geuthner, 1925), n<sup>o</sup> 1 et planches.

(3) Une notice écrite après 1866 par un moine athonite et publiée par Sp. Lambros parle d'une translation du fragment de la Sainte Croix de Xéropotamos en Valachie et en Moldavie sous le règne du voïvode Scarlatos Ghika (*Néos 'Ελληνομνήμων*, t. 18 (1924), p. 356). Cette notice figure dans un recueil inédit de l'Athos portant le n<sup>o</sup> ΠΑ'. Ce recueil contient également le chrysobulle de Romain Lécapène (*ibid.* p. 353). Dans le *Néos 'Ελληνομνήμων* t. 10 (1913), p. 489, Sp. Lambros signale un ms. datant du xviii<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui perdu, qui lui aurait été montré en 1897 par un ami, Georges I. Kyvelos, et qui contenait entre autres notre chrysobulle.

2. Il dut y avoir *deux* Paul de Xéropotamos : a) le premier, dont nous venons d'étudier la *Vie*, naquit au début du x<sup>e</sup> siècle et vécut à l'Athos. Il vivait encore en 956 quand le grand S. Athanase arriva à la Sainte Montagne, ainsi que l'atteste la *Vie* de ce dernier. Ce fut sûrement le premier higoumène du couvent de Xéropotamos.

b) Il y eut ultérieurement un second Paul de Xéropotamos, qui fut peut-être le successeur du premier. Les archives du monastère de Saint-Paul qui dépendait du couvent de Xéropotamos, contiennent les pièces d'un procès entre un Paul de Xéropotamos et un nommé Athanase Broumetère, daté de 1016 (6524) (1).

Gédéon a publié un texte ayant pour auteur Amphiloque, higoumène du monastère de Philothée, qui parle de *deux* Paul de Xéropotamos et place la mort du second en 1017 (2).

D'autre part, au bas d'un acte daté de 991, adressé par le *Πρωτος* de la Sainte Montagne Jean à S. Athanase de la Grande Laure, parmi une série de signatures, on lit celle de l'higoumène Paul de Xéropotamos. Étant incapable de signer son nom, il signe d'une croix : *Παῦλος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος τοῦ Ξηροποτάμου τῇ οἰκειᾷ χειρὶ ὑπεσημηγνάμην τὸν τίμιον σταυρόν, τὸ δὲ ὄψος διὰ χειρὸς Ἀντωνίου μοναχοῦ τοῦ Κατζάρη* (3).

3. La *Vie de S. Paul de Xéropotamos* telle que nous la lisons dans le *Néon Ἐκλόγιον* a été rédigée par l'auteur même de cet ouvrage. Le *Néon Ἐκλόγιον* est un recueil de Vies de saints « *ἐκλεχθὲν ἐκ πολλῶν καὶ διαφόρων βιβλίων, εἰς ἀπλῆν τε φράσιν μεταγλωττισθέν.* » En général, l'auteur donne le nom de l'hagiographe de la *Vie* qu'il publie, indique l'écrivain chez qui il a puisé ses renseignements sur tel ou tel saint ou pour le moins il spécifie que le *βίος καὶ πολιτεία* qu'il reproduit est « *μεταγλωττισθεὶς εἰς τὸ ἀπλοῦν* » ce qui veut

(1) Voyez V. LANGLOIS, *Le Mont Athos et ses monastères*, (Paris, 1867), p. 69.

(2) GÉDÉON, *Ὁ Ἄθως*, p. 89.

(3) *Viz. Vrem.*, t. VI, (1899), p. 451. Mgr LOUIS PETIT (*An. Boll.*, t. XXV, p. 27, note 1) identifie à tort ce personnage illettré avec le premier Paul, *ὑπατος τῶν φιλοσόφων*.

dire clairement qu'il traduit en grec vulgaire un texte ancien. Or, au sujet de la *Vie de S. Paul de Xéropotamos* (et de quelques autres) il ne dit rien. J'en conclus qu'il l'a composée lui-même en s'aidant de diverses sources dont certaines sont citées par lui au cours de son récit : le faux chrysobulle de Romain Lécapène où il a sûrement puisé la mention de Paul, fils de Michel I<sup>er</sup> et de Procopia, les œuvres de S. Paul lui-même, la *Vie de S. Athanase de l'Athos*. Il y aura mêlé toutes les données de la tradition légendaire relative à Paul.

4. Enfin, la *Vie* publiée par Doukakis provient, nous dit-il, des papiers d'un certain Monsieur Rangabé (1). Ce personnage a remanié le texte du *Néon 'Εκλόγιον*. Il a voulu à tout prix rattacher Paul aux familles occidentales et orientales les plus illustres (familles des Rangabés, de Charlemagne, des Rentakioi, des Lécapènes) de sorte que le texte publié par Doukakis diffère essentiellement de celui du *Néon 'Εκλόγιον* par le fait qu'il renferme beaucoup plus d'inventions *généalogiques* que ce dernier. Pour donner à Michel I<sup>er</sup> Rangabé une descendance par Théophylacte, il a fait de Paul, son petit-fils et non plus son fils. Ayant lu dans Théophane, Zonaras ou Cédrenus qu'il y avait eu un projet de mariage entre Théophylacte et une fille de Charlemagne, il a considéré ce mariage comme s'étant réellement consommé et il a feint d'ignorer que le fils de Michel avait été relégué au couvent dès 813, à la chute de son père.

Si l'on suppose, en outre, que Paul eut des frères, ce qui est très possible, le lecteur peut en déduire que la famille des Rangabés ne s'est pas éteinte comme le ferait croire le récit des chroniqueurs. Les Rangabés modernes peuvent donc, dès lors, se glorifier à juste titre de descendre de cette illustre famille impériale et... de celle de Charlemagne.

De plus, le remanieur identifia Paul avec son contemporain, le patrice Nicétas Rentakios, originaire du Péloponnèse, conseiller et parent de Romain Lécapène, précepteur de ses enfants, dont il avait lu l'histoire dans Cédrenus (2).

(1) DOUKAKIS, *o. c.*, p. 467, note.

(2) Voir plus haut, p. 190. Remarquons que cette identification se retrouve à l'état embryonnaire dans le chrysobulle de 924 édité

C'est ainsi que l'humble moine athonite du x<sup>e</sup> siècle, le premier higoumène du couvent de Xéropotamos, qui, dans sa vie, s'était distingué par sa sagesse, ses connaissances et ses écrits, a été peu à peu enveloppé d'un extraordinaire tissu de légendes (1).

par Dapontes (o. c., p. 277) ... *καὶ διδασκάλου τῶν ποθεινοτάτων υἱῶν τῆς βασιλείας μου*. Cette identification ne figure pas dans l'édition Müller ni dans celles qui en dépendent. — Sur les faux dont des membres de la famille Rangabé sont responsables, un livre que nous voyons cité dans les *Byz. Neugriechische Jahrbücher*, XII (1936), p. 217 jetterait sans doute quelque lumière : *Recueil de documents concernant la famille Rizo-Rangabé*. Imprimerie « Pyrsos » S. A. Athènes 1932, 276 pages. M. Bees dit de cet ouvrage, que nous n'avons pu nous procurer : « In diesem Bande sind Belege über die Familie Rangabis seit dem VIII<sup>e</sup> Jh. bis auf die Gegenwart zusammengestellt, aber leider ohne kristische Sichtung ».

(1) Le lecteur qui désirerait avoir une bibliographie complète de l'Athos (mise à jour jusqu'à 1930) pourra se reporter à l'article du moine EULOGIOS KOURILAS (cité p. 194, note 1).

---

### Note complémentaire

P. 208. — Nous devons à M. H. Stern communication de la publication de M. O. TAFRALI, *Le Trésor byzantin et roumain du Monastère de Poutna*, Paris, 1925, p. 1-2, pl. v et vi. La croix s'y trouve reproduite, mais l'inscription est peu distincte sur la photographie. La question de la date serait à reprendre. Le prince Scarlat Ghika régna à plusieurs reprises sur les deux principautés, de 1757 à 1769 (H. G.).

# ARABES ET BULGARES

## AU DÉBUT DU X<sup>e</sup> SIÈCLE <sup>(1)</sup>

Les Bulgares, établis dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle sur la frontière nord de l'empire byzantin, se sont trouvés parfois mêlés au grand duel que Byzance soutint contre les Arabes, et en relations avec ces derniers <sup>(2)</sup>.

Une alliance entre Arabes et Bulgares aurait été naturelle, vu l'interdépendance des affaires bulgares et des affaires arabes dans la guerre que Byzance avait à mener contre l'un et l'autre peuple <sup>(3)</sup>. En effet, les campagnes sur le front arabe, oriental ou occidental, forcent Byzance à dégarnir la frontière bulgare et favorisent les incursions des Bulgares ; réciproquement, les campagnes sur le front bulgare contraignent Byzance à négliger la frontière arabe et

(1) Il ne s'agira ici que des Bulgares des Balkans. Pour les relations entre Arabes, resp. Musulmans et les Bulgares de la Volga au X<sup>e</sup> siècle, (ambassade d'Ibn Fadlân), voir *Encycl. de l'Islam*, sous *Bulghâr*.

(2) Avant le X<sup>e</sup> siècle, les Arabes furent parfois en relations avec les Bulgares. Ceux-ci intervinrent comme alliés de Byzance dans la campagne de Maslama ibn 'Abd al-Malik contre Constantinople et infligèrent une défaite aux Arabes. Voir *Journ. Asiat.* CCVIII, 1927, pp. 83, 90-91, 111, et RUNCIMAN, *History of the first Bulgarian empire*, Londres, 1930, p. 33. Les Slaves contre lesquels, en 283/896 selon TABARI (III, 2153 ; cf. VASILIEV, *Byzance et les Arabes à l'époque de la dynastie macédonienne*, St-Pétersbourg, 1902, p. 106), l'empereur Léon VI arma des prisonniers arabes, étaient des Bulgares. Cf. BARHEBRAEUS, *Chronography*, trad. Budge, 152.

(3) A une autre époque, au XIII<sup>e</sup> siècle, alors que la situation n'était plus la même, on vit encore la Bulgarie rechercher l'alliance du Sultan mamlûk d'Égypte, Baibars, contre Michel VIII Paléologue (PACHYMÈRE, I, 428 ; CHAPMAN, *Michel Paléologue*, Paris, 1926, p. 149-150).

favorisent les incursions musulmanes. La conclusion d'une paix ou d'une trêve avec l'un ou l'autre de ces deux adversaires permet à Byzance de reporter ses forces contre l'autre : ainsi Constantin Pogonat, après avoir signé la paix avec Mu'âwiya, peut se retourner contre les Bulgares qui commencent à passer le Danube en 678 ; l'établissement de relations amicales avec le successeur du tsar Syméon, mort en 927, permet à Byzance de reporter toutes ses forces contre les Arabes et de remporter des victoires décisives (1).

Cependant, une alliance entre Bulgares et Arabes ne put jamais se réaliser. Les Arabes ne semblent pas, d'ailleurs, l'avoir particulièrement recherchée : à l'époque où un concours étranger eût aidé efficacement les Arabes à détruire l'empire byzantin, les Bulgares n'étaient encore qu'un peuple barbare et inorganisé ; plus tard, quand le royaume bulgare eut atteint son apogée et fut une menace pour Byzance, les Arabes ne songaient plus à renverser l'empire et n'avaient plus les moyens de le faire.

Il y eut cependant, au début du x<sup>e</sup> siècle, un projet d'alliance, dont l'initiative fut prise par les Bulgares. C'était l'époque où le puissant tsar Syméon (893-927) concevait l'ambitieux dessein de conquérir Constantinople et de se faire proclamer tsar des Bulgares et des Romains. Comme Constantinople était imprenable par terre, il fallait à Syméon l'aide d'une flotte. Pour l'obtenir, il s'adressa d'une part aux Arabes d'Ifrîqiya (2), les Fâtimides, d'autre part aux Arabes d'Orient, en l'espèce, l'émir de Tarse. Les négociations avec les Arabes d'Orient n'aboutirent à aucun résultat connu ; de l'autre côté, la diplomatie de Romain Lécapène empêcha la conjonction dangereuse de Syméon et du calife fâtimide.

(1) THÉOPHANE, Bonn, 546-547 ; cf. VASILIEV, *op. cit.*, p. 229.

(2) Les Arabes d'Afrique s'étaient déjà en 807 alliés contre Byzance avec les Slaves du Péloponèse (voir VASILIEV, *Byzance et les Arabes à l'époque de la dynastie amoriennne*, éd. franç., I, Bruxelles, 1935, p. 18 et 46 ; DVORNIK, *Les légendes de Constantin et de Méthode*, p. 8).

Nous sommes renseignés par Cedrenus (1) sur le projet d'alliance avec les Fâtimides ; malheureusement, cet historien ne donne pas d'indications chronologiques suffisantes pour que nous puissions être fixés sur la date à laquelle eurent lieu les négociations. Syméon, nous dit en substance Cedrenus, obsédé par l'idée de conquérir Constantinople, envoya une ambassade à Fatloun (ou Fatloun), souverain des Africains (2), pour l'engager à faire partir contre la capitale de l'empire une flotte qui se réunirait devant la ville à une armée bulgare que le roi conduirait à travers la Thrace. Ces forces assiègeraient la place de concert et s'en partageraient les dépouilles après la victoire. Syméon s'installerait ensuite à Constantinople, tandis que les Africains retourneraient chez eux. Les propositions bulgares, portées en Afrique (3) par une ambassade qui prit secrètement la mer, parurent avantageuses aux Africains qui renvoyèrent avec les ambassadeurs bulgares un certain nombre de personnages importants chargés de conclure un traité ferme sur ces bases. Mais toute la caravane tomba aux mains de la flotte byzantine du thème de Calabre et fut emmenée prisonnière à Constantinople. Romain Lécapène manœuvra alors habilement pour écarter le danger d'une alliance entre les Bulgares et les Arabes et gagner ces derniers. Tandis qu'il faisait emprisonner les Bulgares il renvoyait les Arabes comblés de présents pour leur prince. Il s'excusait toutefois en raison des circonstances (la guerre bulgare), de ne pouvoir momentanément payer le

(1) CEDRENUS, II, 356. Cf. VASILIEV, 220-221 ; AMARI, *Storia*, 1<sup>e</sup> éd., II, 173 ; AMARI, 2<sup>e</sup> éd., 204 ; RUNCIMAN, *The emperor Romanus Lecapenus and his reign*, Cambridge, 1919, p. 90 ; RUNCIMAN, *Hist. of the first Bulgarian Empire*, Londres, 1930, p. 168.

(2) Le Fâtimide 'Ubaidallâh al-Mahdî est appelé par Cedrenus *δυναστής τῶν Ἀφρῶν* ou *τῶν Σαρακηνῶν* et *Φατλοῦν*. Ce dernier mot a été considéré par Amari comme une déformation du nom de dynastie, car al-Mahdî n'a pas dans ses noms celui de Faql ou Faqlûn. C'est sans doute le nom d'un personnage fâtimide avec lequel al-Mahdî a été confondu.

(3) *Πρὸς τὴν Ἀφρικὴν*. Il ne semble pas que le mot désigne ici la capitale Mahdia, connue en Occident au moyen âge sous le nom de Africa. Le calife fâtimide n'y réside qu'à partir de 308/921.



tribut annuel dû aux Africains. Leur souverain fut si satisfait de l'attitude de l'empereur, qu'il réduisit de moitié, de 22.000 à 11.000 dinars, le tribut en question, qui, ajoute Cedrenus, continua à être acquitté jusqu'à Nicéphore Phocas (1).

Aucun détail du texte ne permet de dire en quelle année du règne de Romain Lécapène eut lieu cet événement. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il est postérieur à l'avènement de Romain Lécapène en 919 et antérieur à l'entrevue de Syméon avec Romain, qui aboutit, sinon à une paix complète, du moins à l'arrêt des expéditions bulgares contre Constantinople, entrevue dont la date la plus vraisemblable, comme nous le verrons, est 923. Mais comme, d'autre part, les Bulgares engagèrent des pourparlers avec les Arabes de Tarse en 311/923, sans doute pour le même but, comme il est peu probable que les deux affaires aient été conduites simultanément, on peut estimer que les négociations avec les Fâtimides sont antérieures et qu'elles eurent lieu avant 923 (2).

Nous connaissons l'existence de négociations entre les Bulgares et les Arabes Orientaux par un passage des « Prairies d'Or » de Mas'ûdî, qui, enveloppé dans un contexte

(1) Il s'agit d'un tribut que les Byzantins s'étaient engagés à payer aux Sarrazins de Sicile à la suite d'un traité conclu à l'époque de l'impératrice Zoé par le stratège du thème de Calabre. Ce traité avait pour but de faire cesser les attaques sarrazines contre les Pouilles et la Calabre que Byzance venait de reconquérir, et de laisser les mains libres à l'impératrice pour entreprendre la guerre contre les Bulgares qui commença en 917. Ce traité fut conclu sans doute en 915 à l'époque du gouvernement d'Ibn Qurḥub — cf. AMARI 1<sup>e</sup> éd., II, 153-154 (AMARI 2<sup>e</sup> éd. 180-181) et voir dans RUNCIMAN, *Rom. Lec.* p. 186, d'autres suppositions : 914 ou 918.

(2) Plus difficilement après 923, même si on met l'entrevue de Romain Lécapène et de Syméon en 924, comme le veut RUNCIMAN (voir plus loin). Il semble que dans ce cas il ne reste pas un laps de temps suffisant. Pour Runciman les négociations avec les Fâtimides sont immédiatement antérieures à la dernière campagne bulgare contre Constantinople, qu'il date de 924. Voir *Rom. Lec.*, 90 ; *Hist. of the first Bulg. Emp.*, 169. Mais Runciman n'admet pas les tractations des Bulgares avec les Arabes de Tarse et reproche à Vasiliev d'y croire.

obscur, a fait l'objet d'interprétations très différentes. Mas'ûdî, dans un chapitre consacré aux peuples du Caucase et de la steppe russe, où il semble avoir confondu les Bulgares des Balkans et les Hongrois, nous donne le détail suivant (1) : « Quand les Musulmans, avec l'eunuque Tamal al-Dulafî, émir des marches frontières, et les flottes égyptienne et syrienne, partirent de Tarse pour une expédition, franchirent l'entrée du « ḥalîğ » (2) de Constantinople, puis l'entrée d'un autre « ḥalîğ » sans issue de la mer grecque et arrivèrent à Ḥ.r.f.n.diya (var. Ḥ.r.fîdiya ; dans l'édition de Paris, F.n.diya) (3), là, vint les trouver, par mer, une troupe de Bulgares, afin de les aider. Ceux-ci leur racontèrent que leur roi était dans le voisinage. Cela montre bien, comme nous l'avons indiqué, que les expéditions des Bulgares arrivent jusqu'à la mer grecque. Un certain nombre d'entre eux s'embarquèrent sur les vaisseaux des Tarsiates et se rendirent avec eux à Tarse. »

Quand on essaie d'interpréter ce passage, on se trouve en face de sérieuses difficultés causées par l'incertitude de la lecture du nom de lieu et l'imprécision géographique de l'auteur. Mais tout d'abord, il importe de rejeter deux interprétations manifestement fausses.

Sous prétexte que, dans ce chapitre, Mas'ûdî a probablement confondu Bulgares de la Volga, Bulgares des Balkans et Hongrois, et que, dans les lignes qui précèdent immédiatement la mention de Tamal, il a attribué aux Bulgares des raids en Italie, en Espagne et en France, qui re-

(1) Ed. et trad. BARBIER DE MEYNARD, II, 16-18.

(2) Le mot « ḥalîğ » désigne aussi bien un canal et un détroit qu'un golfe ou une baie ou une mer resserrée. « Ḥalîğ al-Qusṭantîniyya » est ordinairement soit l'Hellespont, soit le Bosphore, soit l'ensemble des détroits. Un « ḥalîğ » sans issue ne peut être qu'un golfe assez profond et assez étroit.

(3) L'édition de Paris a فنديّة, « F.n. diya », que Barbier de Meynard a lu Fenedia et traduit Venise (?). Mais les éditions du Caire ont حرفنديّة ou حرفيديّة. Voir Caire, 1302, (en marge du Nafḥ al-Ṭîb de Maqqarî), I, 226, حرفنديّة ; 1303, (en marge d'Ibn al-Aṭîr), II, 12, حرفيديّة ; 1346, I, 114, حرفيديّة. Je n'ai pu consulter l'édition de Bûlâq de 1283.

viendraient plutôt aux Hongrois, Marquart (1) a voulu voir des Hongrois dans les Bulgares qui se sont abouchés avec l'émir de Tarse. Il s'est même fondé sur la fausse leçon F.n. diya (lu Fenedia), et la traduction Venise, proposée sans conviction par Barbier de Meynard, pour repousser l'hypothèse qu'il pourrait s'agir ici des Bulgares de Syméon, car il n'est pas possible, dit-il, que les Bulgares soient allés à Venise. Il est curieux que Marquart ait accepté si facilement la leçon de l'édition de Paris, alors qu'il a utilisé aussi une autre édition, et la traduction incertaine Venise, alors qu'un raid des Tarsiotes jusqu'à Venise est tout à fait improbable, et qu'au demeurant, le nom arabe de Venise est Bunduqiya et non Fenedia. Enfin, des rapports entre Arabes et Hongrois à cette époque sont plus que problématiques; au contraire, une alliance entre Syméon, qui veut s'emparer de Constantinople, et les Arabes ennemis de l'empire, est très compréhensible. Ajoutons que, pour les besoins de la cause, Marquart a transformé les mots « par mer » de Mas'ûdî en « par terre ».

Runciman (2) d'autre part, trompé par le fait que Mas'ûdî confond les Bulgares de la Volga avec les Bulgares des Balkans, a cru qu'il s'agissait ici des Bulgares de la Volga. De façon tout aussi invraisemblable que Marquart, il a fait rencontrer à « Phenedia » sur la mer Egée, les Arabes de Tarse avec les Bulgares de la Volga. Il voit même là le résultat de la fameuse ambassade d'Ibn Faḍlân (309/921). En admettant même, comme le veut Runciman, qu'ils soient passés par terre par le territoire de leurs compatriotes des Balkans, un raid des Bulgares de la Volga jusqu'à la mer Égée est absolument invraisemblable.

Il s'agit certainement dans ce passage des Bulgares de Syméon. D'ailleurs, quand Mas'ûdî ajoute que les habi-

(1) MARQUART, *Streifzüge*, p. 156 et suiv. Il semble difficile que l'erreur de Mas'ûdî provienne d'une confusion graphique entre برغر (Bulgares) et بٹغر. (Baškirs : Magyars).

(2) RUNCIMAN, *Rom. Lec.* 116-117, 136, cf. 90, note; *Hist. of the first Bulg. Emp.*, p. 168. Runciman accuse à tort Vasiliev, qui, p. 222, a bien vu qu'il s'agissait des Bulgares de Syméon, d'avoir confondu les Bulgares de la Volga et les Bulgares des Balkans.

tants de Constantinople et de l'empire ne peuvent se défendre contre eux que grâce aux murailles de leurs cités, c'est une allusion suffisamment claire aux incursions répétées de Syméon.

Il faut maintenant rectifier la chronologie de Mas'ûdî dont la date n'est pas d'accord avec celle que donne Ibn al-Aṭîr. Ce dernier mentionne un raid maritime de l'eunuque Tamal, mais sans parler d'une rencontre avec les Bulgares, en 311 (21 avril 923-8 avril 924). En 312 (9 avril 924-28 mars 925), il n'est question dans Ibn al-Aṭîr et de même dans Ibn Miskawaih, que d'une ambassade envoyée par l'empereur pour demander un échange de prisonniers ; le calife accepta que l'échange eût lieu, mais seulement après l'expédition d'été (ṣâ'ifa), et les ambassadeurs s'en retournèrent chez eux. Les Historiens ne disent pas si cette « ṣâ'ifa » eut lieu, et en tout cas, ils ne font aucune allusion à une expédition maritime cette année-là (1). Il est donc fort probable que c'est de la même campagne qu'il s'agit dans Ibn al-Aṭîr en 311 et dans Mas'ûdî en 312. La date de 311/923 est la plus vraisemblable. En effet, pour un autre événement contemporain, la chronologie de Mas'ûdî est en défaut. L'eunuque Tamal se trouvait en dû'l-qa'da 312 (29 janvier-27 février 925) à Kûfa, escortant une des caravanes du pèlerinage pour la protéger contre les attaques des Carmathes, qui se produisirent effectivement (2). La présence de Tamal à Kûfa à cette date n'est pas inconciliable avec une expédition maritime, qui aurait pu se terminer assez tôt en 312/924, pour qu'il fût possible à l'émir de se trouver en temps utile en 'Irâq. Mais Mas'ûdî place l'affaire de Kûfa en dû'l-qa'da 313 (18 janvier-16 février 926) au lieu de dû'l-qa'da 312, (3) ce en quoi il est manifestement dans l'erreur et a contre lui les autres historiens. On a l'impression qu'il a fait, pour l'expédition maritime de Tamal, le même décalage d'un an que pour la bataille contre les

(1) Voir IBN AL-A'ÎR, éd. THORNBERG, VIII, 106, 115 ; IBN MISKAWAIH, éd. AMEDROZ et MARGOLIOUTH, I, 139.

(2) IBN AL-AṬÎR VIII 114 ; MISK., I, 145-146 ; 'ARÎB, éd. DE GOEJE, 123.

(3) *Avertissement*, texte, p. 381 (BGA, VIII).

Carmathes. Dans ces conditions, il faut vraisemblablement reporter à l'été de 923 l'entrevue de Tamal avec les Bulgares.

Il serait intéressant de déterminer l'endroit où eut lieu cette entrevue, car on saurait ainsi approximativement où était à ce moment le tsar Syméon. L'imprécision géographique du récit de Mas'ûdî rend malheureusement cette tâche difficile. Qu'est-ce que « Ḥ.r.f.n.diya » ou « Ḥ.r.fîdiya » ?

On peut d'abord songer à corriger en « Ḥarqîdiya ». On trouve ce nom dans le « Livre de l'Avertissement » de Mas'ûdî, comme celui d'une ville du thème du Péloponèse, à côté de Méthone, Corinthe et Athènes<sup>(1)</sup>. Comme il n'existe pas, dans le Péloponèse, de ville dont le nom se rapproche de celui-ci, il est probable que Mas'ûdî veut désigner par là Chalcis d'Eubée, et qu'il considère comme ne formant qu'un seul thème, le thème d'Hellade dont fait partie Chalcis<sup>(2)</sup>, et celui du Péloponèse qui ne furent séparés qu'au ix<sup>e</sup> siècle<sup>(3)</sup>. La question est de savoir si cette Chalcis conviendrait au passage des « Prairies d'Or ». Le nom doit correspondre en effet à une ville : 1<sup>o</sup> qui soit sur les bords d'un « ḥalîğ » sans issue, par conséquent d'un golfe étroit et allongé, ou en un endroit auquel on accède après avoir passé par ou devant ce « ḥalîğ » ; 2<sup>o</sup> à laquelle les Bulgares n'ont pu arriver que par mer ; 3<sup>o</sup> qui ne soit pas très éloignée du lieu où se trouvait alors le roi des Bulgares. Il semble que Chalcis ne réponde que difficilement à ces conditions<sup>(4)</sup>.

Si le toponyme de notre texte n'est pas Chalcis, il pourrait représenter la Chalcidique, et le « ḥalîğ » en question

(1) *Ibid.*, 180.

(2) Cf. CONST. PORPH., *De Them.* p. 51 ; HIEROCLES, *Synecd.* 392.

(3) Cf. DVORNIK, p. 8 et suiv.

(4) Dans une communication faite à l'Institut d'Études Orientales de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, en mai 1935, j'avais émis l'idée que Chalcis d'Eubée pouvait à la rigueur répondre à ces conditions ; l'Euripe, très étroit et barré par un pont, aurait pu être considéré comme un « ḥalîğ » sans issue (les cartes d'Idrisî font d'ailleurs tenir l'Eubée à la terre ferme) ; les Bulgares d'autre part étaient depuis 916 parvenus au golfe de Corinthe et occupèrent jusqu'en 927 plusieurs points intermédiaires (RUNCIMAN, *Rom. Lec.* 84). Mais cette identification me paraît maintenant moins satisfaisante. M. E. HONIGMANN m'écrit qu'à son avis il s'agit plutôt de la Chalcidique que de Chalcis d'Eubée.

serait l'un ou l'autre des golfes de la Chalcidique. Le roi des Bulgares pouvait se trouver cette année-là en Macédoine, et, la route de terre par la Chalcidique étant probablement barrée par le stratège de Thessalonique qui tenait encore la région (1), Syméon envoya par mer, d'un point quelconque de la côte de Macédoine, un groupe de Bulgares chargés d'entrer en contact avec les Arabes. Il est vrai qu'on attendrait en ce cas que le nom arabe eût l'article, comme le nom grec, tandis qu'il ne l'a pas et semble ainsi désigner une ville plutôt qu'une région.

Une autre hypothèse se présente à l'esprit. « Ḥ.r.f.n.diya » peut aussi se corriger en « Ḥarqaduniya », خرقونية, et ce dernier en « Ḥalqaduniya », خالقونية, (2), étant donné la permutation courante de l et r. C'est alors un des noms de Chalcédoine, et le texte de Mas'ûdî peut aussi à la rigueur s'appliquer à la situation de Chalcédoine. On peut comprendre que les Arabes ont traversé l'Hellespont, (le « ḥalîğ » de Constantinople), puis, après avoir navigué dans la mer de Marmara, ont pénétré dans le golfe de Nicomédie, (le « ḥalîğ » sans issue), et en sont ressortis pour aboutir à Chalcédoine. Il y a évidemment là quelques difficultés. Une escadre arabe aurait-elle pu sans que ce fait soit expressément signalé par l'historien, arriver ainsi à proximité de Constantinople? D'autre part, les mots « mer grecque », qui, d'habitude, sont employés pour la Méditerranée, s'appliqueraient ici bizarrement à la mer de Marmara dans laquelle se trouve le golfe de Nicomédie. Enfin Chalcédoine est appelée « Ḥalqîdûn » dans le « Livre de l'Avertissement » (p. 150 et 153) et par Ibn Rusteh (p. 98). S'il s'agit de Chalcédoine, l'arrivée des Arabes de Tamal eut lieu lorsque Syméon était en Thrace, ou même déjà sous les murs de Constantinople.

Nous n'aboutissons donc à aucune identification abso-

(1) Cf. VASILIEV, *Hist. de l'emp. byz.*, Paris, 1932, I, p. 421.

(2) Tel est le nom de Chalcédoine dans IBN ḤAUQAL, 129. Dans Ibn al-Faqîh, al-Gadqadûniya n'est qu'une simple déformation graphique de Ḥalqaduniya. (p. 146 n.). Cf. Yāqût, II, 407-408, 463, et III, 777, qui a Ḥadqadûna, Ḥalqadûna et al-Gadqadûna.

lument satisfaisante. Mais qu'on adopte l'une ou l'autre hypothèse, Chalcidique ou Chalcedoine, il est certain qu'en 311 (923) et non en 312 (924), des Bulgares de Syméon, qui, évidemment, avait fait cette année là une incursion en territoire byzantin et se trouvait soit en Macédoine soit en Thrace, vinrent soit en Chalcidique, soit à Chalcedoine, offrir leur aide contre Byzance à l'eunuque Tamal, émir de Tarse et des marches frontières. Cette offre de service devait naturellement comporter une contre-partie, le secours de la flotte arabe contre Constantinople.

Il est logique de considérer les Bulgares qui s'embarquèrent sur les navires de Tamal pour Tarse comme des ambassadeurs chargés d'aller poursuivre des négociations à ce sujet, en pays musulman. Ces négociations n'eurent sans doute aucun résultat. L'ère était passée où le calife abbaside pouvait s'engager dans une action d'aussi grande envergure contre Constantinople. D'ailleurs les Carmathes étaient menaçants et on avait besoin contre eux des forces de Tamal. On sait que ce dernier, l'année suivante, en 924, devait aller prendre le commandement d'une armée destinée à opérer contre les Carmathes qui arrêtaient le pèlerinage.

Quoi qu'il en soit, puisque Syméon avait absolument besoin de navires pour réaliser ses ambitieux desseins, on peut logiquement attribuer à l'échec des pourparlers qu'il avait engagés pour se procurer une flotte, le changement qui se produisit dans attitude lors de l'entrevue mémorable qu'il eut avec Romain Lécapène, et qui eut pour résultat l'arrêt des expéditions bulgares contre la capitale de l'empire. Syméon, voyant que Constantinople ne pouvait être prise par terre et qu'il n'aurait sans doute jamais l'appui d'une flotte arabe, abandonna l'espoir de s'emparer de la ville et de s'asseoir sur le trône de l'empire.

La date de cette entrevue est controversée. On la place soit en 923, soit en 924 (1). Si, comme nous le pensons, cette

(1) La date de 923 a été adoptée par ZLATARSKI, apud RUNCIMAN ; celle de 924 par DÖLGER, *Regesten*, I, 74 et RUNCIMAN, *Rom. Lec.*, App. I, p. 246-248, *Hist. of the first Bulg. Emp.*, p. 168, n. 2. Runciman pense qu'en 923, Syméon n'a pas pu être devant Constantinople,

entrevue est en rapport avec l'échec des négociations engagées auprès des Arabes d'Orient, elle a dû avoir lieu à la fin de l'année 923. On peut supposer que les ambassadeurs bulgares, partis avec Tamal dans l'été de 923, sont revenus sans avoir obtenu ce qu'ils demandaient, auprès de leur souverain qui les attendait afin de prendre une décision, à l'automne de la même année. Et l'on est fondé à accepter comme vraisemblable pour l'entrevue de Romain et de Syméon, la date de septembre (ou de novembre) 923, conformément aux indications, d'ailleurs confuses, des historiens byzantins.

Il ne semble pas que, après cela, Syméon ait essayé de renouer des relations avec les Arabes jusqu'à sa mort. A partir de 927, il ne pouvait plus être question d'alliance entre Arabes et Bulgares, le successeur de Syméon, qui épousa une petite-fille de Romain Lécapène, étant dévoué à Byzance. Dès le second tiers du x<sup>e</sup> siècle, conformément à cette nouvelle attitude de la Bulgarie, de nombreux Bulgares s'engagent au service de l'empire et combattent dans ses armées contre les Arabes. Ils sont souvent mentionnés par les historiens dans les guerres de cette époque entre Byzance et le Ḥamdanide Saif al-Daula, ainsi que par les poètes contemporains.

*Alger.*

M. CANARD.

parce qu'il était occupé en Serbie. Mais sa présence en Thrace ou Macédoine cette année-là est attestée par Mas'ûdî dont les autres historiens arabes nous permettent de rectifier la chronologie. Il tire argument également du fait qu'en 924, Romain Lécapène demanda un échange de prisonniers au calife : ceci montre, dit-il, que l'empereur se sentait alors menacé en Europe. Mais l'entrevue de 923 n'avait pas complètement écarté le danger bulgare et l'on sait que l'année de sa mort, Syméon préparait une nouvelle invasion.



## UN CONTRESENS DE CASSIODORE : les « furets » du *Contre Apion*

On sait que Flavius Josèphe, en réponse aux violentes attaques antisémites d'Apion, démagogue grec d'Alexandrie, écrivit une apologie du judaïsme intitulée *Contre Apion*. Malheureusement le texte grec que nous en possédons, est incomplet : du paragraphe 52 au paragraphe 113, il y a une grande lacune.

Les éditeurs modernes n'ont, pour la combler, d'autre ressource que de recourir à la traduction latine entreprise dans la première moitié du vi<sup>e</sup> s. par Cassiodore, ministre de Théodoric, et ses amis.

On lit au § 81 de cette traduction : *Ad haec igitur prius equidem dico, quoniam Aegyptius, vel si quid tale apud nos fuisset, nequaquam debuerat increpare, cum non sit deterior asinus † furonibus et hircis et aliis, quae sunt apud eos dii.*

En français : « A cela (la calomnie selon laquelle les Juifs adoraient une tête d'âne dans le temple de Jérusalem) je réponds d'abord, qu'en sa qualité d'Égyptien (il s'agit d'Apion), même si quelque chose de tel s'était produit chez nous, il n'aurait dû nullement nous prendre à partie, parce que l'âne ne vaut pas moins que les † furets, les boucs et autres animaux qui chez eux sont des dieux ».

Théodore Reinach, dans sa belle édition du *Contre Apion* <sup>(1)</sup>, utilise pour combler la lacune, l'édition de Cassiodore par Ch. Boysen <sup>(2)</sup> ; on lit dans son apparat critique : *furonibus vid. corruptum (nec obstat Isidorus Orig. XII 2, 39 = gallice « furet »). An felibus? canibus?*

Th. Reinach, comme ses prédécesseurs, se refuse à admettre *furonibus*, qu'il considère comme un *verbum desperatum*.

(1) Paris, « Les Belles-Lettres », 1930.

(2) *Corp. script. eccl. lat.*, XXXVII, 6, Vienne, 1898.

Il songe à une corruption du texte latin ; de là sa proposition de lire *felibus* ou *canibus*.

Il nous semble qu'il faut chercher la solution de ce petit problème de critique textuelle, en explorant d'autres voies. Quand on examine la traduction du cercle de Cassiodore, il faut toujours envisager la possibilité d'un contresens. Th. Reinach note <sup>(1)</sup> qu'« elle pullule de bévues de toute sorte, de contre-sens et de non-sens, de coq-à-l'âne parfois réjouissants ». Il en cite un exemple particulièrement amusant <sup>(2)</sup> ; τὸν δὲ Ἀμένωφιν ἐκεῖνον ὑποδεῖσαι πρὸς αὐτόν τε καὶ τὸν βασιλέα χόλον τῶν Θεῶν, est traduit par Cassiodore de la façon suivante : *Amenophim ... timuisse et circa semet ipsum et apud regem deorum Vulcanum*. Cassiodore confond χόλον, la « colère », avec χωλόν, « boiteux » ; dès lors, βασιλέα χωλόν τῶν θεῶν, « le roi boiteux des dieux », devait devenir *regem Vulcanum...*

Selon nous, *furonibus* résulterait d'une bévue analogue, quoique moins grossière.

Le texte grec devait porter une forme du mot ὁ ἰκτίν (-ῖνος) [plus souvent ἰκτιῖνος, parfois ἰκτινος], « le faucon » ; Cassiodore dut la confondre avec une forme du mot ἡ ἰκτις (-ιδος), « le furet ».

Josèphe prend le « bouc » comme exemple, évidemment parce que cet animal était lié à un grand culte égyptien, bien connu de tout le monde ancien : celui de *Khnoum-Ra*, adoré sous la forme d'un bouc. De même, sous *furonibus*, il faut découvrir une allusion à un culte essentiel et populaire de l'antique Égypte : le « faucon » que nous démasquons sous le « furet », c'est la représentation animale du dieu *Horus*, le plus grand peut-être des dieux égyptiens.

La confusion que nous imputons à Cassiodore ne doit pas étonner chez des traducteurs dont le grec n'est pas la langue usuelle. La preuve en est que MM. Maquet et Flûtre, dans leur petit livre d'exercices grecs édité par la maison Hachette <sup>(3)</sup>, commettent le même contresens <sup>(4)</sup>. Ils donnent une version consacrée aux Pygmées et dont la dernière phrase

(1) *Introd.*, p. x.

(2) L. I, § 236.

(3) A l'usage de la 4<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup>, p. 23.

(4) Que me signale mon collègue et ami, M. Roger GOOSSENS.

est la suivante : *Λαγῶν τε καὶ ἄλωπέκων θηρευταὶ εἰσιν, οὐ τοῖς κύνεσσιν, ἀλλὰ κόραξι καὶ ἰκτιῖσι καὶ κορώναις καὶ ἀετοῖς καὶ ἰέραξι.* Dans le livre du maître, ils traduisent : « ils chassent les lièvres et les renards, non pas avec des chiens, mais avec des corbeaux, *des furets*, des corneilles, des aigles et des éperviers ». Or, il est clair — quoique les furets soient utilisés pour la chasse — que nous nous trouvons en présence d'une énumération d'*oiseaux* dressés à poursuivre le gibier et qu'il faut donc rendre *ἰκτιῖσι* par « faucons ».

Nous pensons donc que Cassiodore et ses amis auraient dû traduire le texte grec, comme suit : *cum non sit deterior asinus MILVIS et hircis et aliis quae sunt apud eos dii.*

*Bruxelles.*

Henri JANNE.

# CHRONIQUES

---

## LES FOUILLES BYZANTINES A ISTANBUL

### ET DANS SA BANLIEUE IMMÉDIATE

### AUX XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES

Au moment où, de toutes parts, les yeux des byzantinologues sont tournés vers Istanbul qui recèle dans son sein tout ce qui fut autrefois Byzance et Constantinople, il a paru intéressant à M. Henri Grégoire, le directeur de cette vivante revue, de confier à l'auteur de ces lignes le soin de rédiger un article sur les fouilles qui furent faites à Istanbul jusqu'à ce jour. A dire vrai, toutes ces fouilles sont connues, et leurs résultats ont été consignés en leur temps, dans de nombreuses publications dont la présentation n'est plus à faire. Cependant, il est toujours intéressant de faire le point ; il est utile même de présenter sous une forme chronologique les assez nombreux travaux organisés ou fortuits qui ont été entrepris dans le sous-sol de la vieille capitale des Basileïs, afin de voir ce qui a été fait. C'est d'ailleurs aussi l'unique moyen de savoir ce qui reste à faire, ce qui a été commencé mais n'a pas été fini, ce qui doit être repris ou abandonné. Mais on peut d'ores et déjà dire que ce qui a été fait est à peine un ou deux pour cent de ce qui pourrait être fait. Cette seule constatation déjà indique clairement l'étendue du champ d'étude qui se présente aux savants byzantinologues de tous les pays. Les documents livresques n'ont certes pas encore été tous étudiés, commentés, publiés, alors qu'une phalange d'érudits s'en occupe un peu partout ; seule, la documentation archéologique tirée du sous-sol, ne bénéficie pas de toute l'attention désirable des savants. Il est vrai, il faut le constater en premier lieu, que des considérations de toute sorte sont venues entraver les décisions de plus d'un chercheur. Mais aujourd'hui, le nouveau régime instauré en Turquie et la bienveillance particulière de son chef éminent, S. E. Kamal Atatürk, Président de la

République, envers tout ce qui touche de près ou de loin l'histoire du pays, sont des gages précieux pour tout savant, pour toute institution savante qui désirerait entamer des recherches dans le sous-sol d'Istanbul.

\* \* \*

1847. *Deuxième cour du Sérail.*

Le 1<sup>er</sup> Reğeb 1263 — 15 juin 1847, deux sarcophages impériaux byzantins en porphyre de Djebel Douchan, en Égypte, furent trouvés dans une fouille faite au pied d'un vieux platane, dans la deuxième cour du Sérail, immédiatement à droite, en entrant, et transportés au dépôt de munitions de Ste-Irène. Une inscription sur une colonne voisine du portique, en relatant le fait, mentionne que les couvercles des deux sarcophages n'ayant pu être extraits se trouvaient encore sous les racines du platane à 10 pics de la colonne (un pic = 0 m, 68). Ils n'en furent extraits qu'en 1916 (1).

1847. *Augustéon.*

En établissant les fondations de l'ancien ministère de la Justice, incendié en décembre 1933, on retrouva à une profondeur de 3 m. l'ancien dallage de l'Augustéon sur lequel était encore placée une base de colonne. L'inscription bilingue prouva qu'on était en face de la base de la colonne portant la statue de l'impératrice Eudoxie. Malheureusement, l'emplacement exact ne nous est pas connu, n'ayant pas été relevé lors des travaux (2).

1847-1848. *Restauration de Ste-Sophie.*

Les superstructures de la mosquée d'Aya Sofia étant en mauvais état, et des fissures se montrant à maints endroits, le sultan Abdul Medjid chargea l'architecte suisse Fossati, architecte de l'Ambassade de Russie, de restaurer le vénérable monument. Il y travailla avec son frère jusqu'à la fin de 1848. C'est alors que fu-

(1) J. EBERSOLT, *Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant*, 1918, p. 233.

(2) J. EBERSOLT, *Mission archéologique de Constantinople*, Paris, 1921, p. 2-5, pl. 5-10.

rent découvertes toutes les mosaïques qui sont actuellement remises au jour par les soins de M. Thomas Whittemore, de l'Institut byzantin de Chicago. Après avoir été restaurées et relevées, elles furent de nouveau masquées par un badigeon à motifs décoratifs. Le rapport et les dessins de Fossati ne furent jamais publiés et doivent dormir dans quelques cartons ignorés d'où ils ressortiront un jour. Par contre, Fossati publia, en 1852, un volume contenant des aquarelles représentant des vues tant intérieures qu'extérieures de la vénérable mosquée (1).

Salzenberg, qui n'avait relevé qu'une partie des mosaïques du narthex et de la nef, édita en 1854 un grand volume forcément incomplet (2).

1855-1856.

### *Hippodrome.*

La première fouille qui fut entreprise à Istanbul par des étrangers eut lieu en 1855 ; elle avait pour but de vérifier si les noms des 31 villes grecques ligüées contre les Perses, lors des guerres médiques étaient bien gravés sur les torsades inférieures de la colonne Serpentine située sur l'Hippodrome de l'At-Meydan. A cette date-là, les trois monuments étaient enfoncés jusqu'au niveau actuel du sol. Un évasement opéré tout autour de la colonne permit à l'Anglais C. T. Newton de vérifier les dires de Pausanias et de relever à peu près exactement les noms des 31 villes de la coalition (3). L'année suivante, en 1856, après l'immense intérêt soulevé par cette découverte, le commandement militaire anglais, car on était en pleine guerre de Crimée, avec la permission du gouvernement turc, chargeait Napier, secrétaire de la légation d'Angleterre, de continuer les travaux. Il fit agrandir la fouille autour de la colonne Serpentine ; il mit au jour la base de l'obélisque de Théodose avec ses sculptures représentant l'érection du monument, celle de la colonne de Constantin Porphyrogénète avec son inscrip-

(1) C. FOSSATI, *Aya Sofia Constantinople*, Londres, 1852.

(2) W. SALZENBERG, *Altchristliche Baudenkmäler von Constantinopel von V. bis XII. Jahrhundert*, Berlin, 1854.

(3) C. T. NEWTON, *Travels and discoveries in the Levant*, t. II, p. 25-36, Londres, 1865.

(4) O. FRICK, *Die Inschriften der Schlangensäule im Hippodrom zu Constantinopel*, dans *Archäol. Zeitschr.*, 1855-1856.

tion et fit une quinzaine de sondages disséminés sur la place. C'est depuis lors que l'on sait que les inscriptions de la colonne Serpentine se trouvent gravées de la 3<sup>me</sup> jusqu'à la 13<sup>me</sup> spire ; les fouilles révélèrent aussi que le monument avait servi de fontaine, du fait de la présence d'un tuyau de plomb à l'intérieur de la colonne (1).

1871.

*Construction de la ligne  
des Chemins de Fer Orientaux.*

Les premiers terrassements commencèrent en avril 1871. Le Dr. Paspatis suivit les travaux ; mais, malheureusement, à côté de la description des lieux fouillés par le tracé de la voie, il ne fit aucun plan des restes détruits. Les ingénieurs européens chargés de la construction de la ligne ne se souciaient guère de ce qu'ils détruisaient, et l'on ne peut qu'être d'accord avec les paroles sévères que le Dr. Paspatis leur adresse (2).

D'après les renseignements de Paspatis, la voie, à 237 m. de la porte d'Eugène, aurait passé sur l'emplacement de l'ancienne église de St-Dimitri qui avait donné son nom, à la pointe actuelle du Sérail. On retrouva à cet endroit de nombreuses colonnes, chapiteaux, blocs sculptés, etc. A une distance de 128 m. 65 vers l'est, apparut un mur colossal qui existe encore en partie aujourd'hui ; c'est le mur de séparation entre la première et la deuxième région. Ces mesures permettent de fixer avec exactitude l'emplacement de la porte d'Eugène. Plus loin, la voie traversa des voûtes, puis un mur épais et encore des voûtes en quantité communiquant avec les sous-sols situés au bord de la mer. Paspatis crut qu'il avait retrouvé les restes des palais du Boukoléon. Comme nous le verrons plus loin, au sujet des fouilles du Corps d'Occupation français, ces murs et ces voûtes appartiennent au couvent et à l'église St-Georges-des-Manganes, à l'église du St-Sauveur Philanthrope, à une autre église, probablement la Panachrantos, puis à l'ancien palais des Manganes détruit par Isaac vers la fin du XII<sup>e</sup> s.

(1) O. FRICK, E. CURTIUS, *Ausgrabung der Schlangensäule auf dem Hippodrom zu Constantinopel*, dans *Monatsberichte der Kgl. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin*, 1856, p. 162-181, 286-287. Voir aussi C. BOCK, P. A. DETHIER et A. D. MORDTMANN, F. WIESELER, E. CURTIUS, FR. W. UNGER, E. FABRICIUS, A. BAUER, etc.

(2) A. G. PASPATIS, *Βυζαντινὰ Μελέται*, Constantinople 1877, p. 99-126.

A Çatladı Kapi, Paspati vit détruire en pleine voie une grande porte précédée de quatre colonnes ; comme le mur auquel elle était liée existe encore, on a pu en fixer l'emplacement avec exactitude (1). Cette porte était certainement celle qui donnait accès au Tzykanisterion depuis les palais maritimes et dont la construction avait été faite par Nicéphore Phocas. Puis, il assista à la destruction des piliers du palais dit de Justinien, situés sur le tracé de la voie, et plus loin à celle du grand mur décoré de colonnes et d'un groupe de trois arcs et de lions dessinés autrefois par Choiseul-Gouffier (2), et au moment de leur destruction par Mme A. Walker (3).

Malheureusement, aucune photographie, ni aucun plan ne furent faits de l'état des lieux au moment des travaux de la ligne. On trouvera une abondante documentation dans, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, de E. Mamboury et Th. Wiegand avec des plans de l'état actuel des lieux, et dans A. Zanotti, *Autour des murs de Constantinople*.

1908.

*Église St-Jean de Stoudios.*

En novembre 1908, la vieille basilique de St-Jean de Stoudios — Imrahor Djami — fut fouillée par B. A. Pančenko, membre de l'Institut archéologique russe à Istanbul. A côté de l'étude du monument tel qu'il se trouvait à cette époque-là et qui fut faite avec soin, Pančenko mit à jour dans la nef droite, entre le mur oriental et la base du rang de colonnes qui sépare la nef latérale gauche de la nef centrale, trois tombes avec trois squelettes, et un caveau ayant servi d'ossuaire du couvent. Ce caveau était recouvert de trois dalles sculptées en relief, représentant les apôtres et un évangéliste (Musée d'Istanbul, N<sup>o</sup>. 670 ; l'entrée du Christ à Jérusalem, N<sup>o</sup>. 669 ; Majestas Domini, N<sup>o</sup>. 668). Pančenko supposa, d'après les sources littéraires byzantines, que ces sculptures appartenaient à un *σηκός* des Sts Martyrs dans lequel se trouvaient le sarcophage splendide où reposaient ensemble St Théodore, St Joseph l'Hymnographe et St Platon. A côté, il y avait encore les sépultures des higoumènes, Naucrèce et Nicolas,

(1) E. MAMBOURY, TH. WIEGAND, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, Pl. V (H. Tor).

(2) CHOISEUL. GOUFFIER, *Voyage pittoresque*, 2<sup>e</sup> édit., pl. 91, Paris, 1842.

(3) REV. CURTIS, *Restes de la Reine des villes*.



successeurs de St Théodore. C'est sans doute plus tard, après la destruction du *σηκός*, que trois fragments de sa décoration furent remployés comme couvercle du caveau commun (1).

1911-1915. *Établissement de la deuxième voie de la ligne des Chemins de Fer Orientaux.*

Lors de la pose de la double voie de la ligne des Chemins de Fer Orientaux, un certain nombre de pièces antiques : sculptures, chapiteaux, monnaies, furent mises à jour à la Pointe du Sérail, à Çatladı Kapi, à Ahır Kapi, à Yedikule et à Bakırköy (2). La ligne ayant été prévue à double voie lors de son établissement, en 1871, aucune constatation topographique nouvelle ne fut faite en dehors de celles signalées par Paspatis (3). On trouvera plus loin quelques détails précis sur les résultats des fouilles du Corps d'Occupation français, pratiquées le long de la dite ligne à la Pointe du Sérail, de 1921 à 1923.

1912. *Ste-Marie Chalcopratia.*

Lors de la construction du cinéma de la rue Alemdar, et du rélargissement de la rue Zeyneb Sultan Djami, on mit au jour de nombreux restes appartenant à l'ancienne église de Ste Marie Chalcopratia. Toute l'abside centrale de l'église, dans laquelle s'est logée dans la suite la petite mosquée d'Hayreddin Paşa, fut délivrée des maisons qui l'encerclaient ; la porte est du bas-côté sud de l'abside fut dégagée ainsi qu'une colonnade qui longeait le côté sud de l'église. Le relevé des plans fut fait par l'auteur de cet article ; ajoutés aux divers relevés exécutés plus tard, lors des travaux de canalisations, de construction de maisons, etc., et en particulier au relevé d'un martyron qui doit appartenir à Ste-Marie Chalcopratia, ils permettront sous peu d'établir exacte-

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique russe*, t. XVI, 1912, p. 1-359. — Th. MACRIDY, *Jahrbuch des archäol. Instituts*, t. XXVII, 1912, col. 585-586. — Th. USPENSKIJ, *Histoire de l'empire byzantin* (en russe), t. I, 1913, p. 240, p. 256-264. — G. MENDEL, *Catalogue des sculptures des Musées des Antiquités d'Istanbul*, Constantinople, 1914, p. 453-458.

(2) Musée des Antiquités, Istanbul. Archives, Dossiers français D. 157. C. 23.

(3) A. G. PASPATI, *Byzantinai Meléti*, p. 99-126.

ment la position de cette importante église dans la topographie byzantine.

1913. *Palais dit de Justinien.*

Sous l'impulsion de la Société des Amis de Stamboul, qui malheureusement ne s'est pas reconstituée après la guerre mondiale, et sous la direction de l'architecte parisien R. Mesguich, des travaux de consolidation furent faits au palais dit de Justinien (1). Les encadrements sculptés des portes furent munis d'attaches de fer, du lait de ciment fut injecté un peu partout pour préserver d'une ruine certaine ce vénérable monument. On profita de ces travaux pour faire des sondages dans les environs immédiats. On démura une petite porte donnant sur le quai extérieur à 4 m.30 au-dessus du niveau de l'ancien quai, et on arriva, au-dessous d'une maison moderne, à un escalier sans issue apparente qui devait communiquer autrefois avec le palais construit à cet endroit par Nicéphore Phocas, au milieu du x<sup>e</sup> s. C'était, sans nul doute, une poterne dérobée pour une fuite éventuelle du palais. Dans l'angle sortant, formé par les murailles maritimes, on découvrit et on évinda de ses terres une citerne à 6 colonnes inégales supportant un plafond à déclivité en direction de la mer. Ces travaux furent repris en 1919 par l'auteur de cet article et le plan de tout le quartier avec ses substructions byzantines fut établi (2).

1913. *Parages de la Pointe du Sérail.*

*Le Kynégion.*

Le sultan Mehmed V ayant fait cadeau à la ville du parc qui enserre les bâtiments du Sérail à l'ouest et au nord, certains travaux d'aménagements y furent entrepris. Lors de ceux-ci, deux groupes de restes byzantins furent retrouvés. Le premier, le plus important, est dans le voisinage immédiat de la colonne des Goths, un peu au nord, sur la pente de la colline de l'Acropole, dans la 2<sup>e</sup> région. Il se compose d'une série de chambres irrégulières com-

(1) R. MESGUICH, *Rapport général de la Société des Amis de Stamboul*, 1913.  
— R. MESGUICH, *Un palais de Byzance, la maison de Justinien, premiers travaux*, dans *Comptes rendus Acad. Inscript.*, t. I, 1914, p. 444-451.

(2) E. MAMBOURY et TH. WIEGAND, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, p. 1-25, pl. V à XXXII.

muniquant entre elles, situées au sud d'un mur de façade légèrement elliptique semblant entourer la colonne de Claude le Gothique à 55 m. de celle-ci. Au devant de ce mur, règne un portique de 5 m. de largeur, constitué par une série de colonnes alternée de piliers, rattaché au mur à la hauteur de ces derniers, par des arcs soutenus par deux colonnes. Les arcs ont disparu, mais cinq groupes de colonnes sont encore debout. De nombreux fragments de sculpture, d'inscriptions, des chapiteaux, des céramiques byzantines et turques ont été récoltés. On doit se trouver en face des murs de soutènement du Kynégion (*Theatrum Minus*) élevés à cet endroit pour racheter la déclivité du sol. Construit par Septime Sévère et restauré à plusieurs reprises, le Kynégion appartenait à la 2<sup>e</sup> région. On ne sait trop pourquoi Mordtmann, Millingen, Wulzinger l'ont placé au S. de la colonne, derrière les murailles de la Propontide, à un endroit gagné sur la mer après Septime Sévère.

Sur la façade des murs de soutènement de l'Acropole qui regarde Scutari, on voit encore, presque dans l'axe de la colonne des Goths, les arcs d'une grande porte, surmontée d'une fenêtre, qui appartenaient certainement au Kynégion. Des fouilles à cet endroit enrichiraient tout particulièrement cette partie du jardin public (1).

Plus au sud, au pied des murailles de la face ouest de l'Acropole, l'établissement d'une allée fit retrouver une citerne de 12 colonnes et 3 piliers, datant d'avant Justinien. Toute cette partie de la vieille ville est parsemée de citernes qui appartenaient aux Xénodochia groupés à l'est du port de Proosphorianos ; il y en a trois sous le Musée des Antiquités (2).

1913. *Ancienne église de St Paul à Galata*  
*Arab Djami.*

En 1913, une restauration totale de ce monument eut lieu. On sait que l'église St Paul fut construite par les Dominicains entre 1225 et 1230 à côté d'une ancienne église byzantine se trouvant dans le jardin même du couvent, et qu'elle resta entre les mains des catholiques romains depuis lors jusqu'après la conquê-

(1) UNGER, *Grabungen an der Seraispitze von Konstantinopel*, Arch. Anz., 1916, s. 1-48 avec plans et dessins.

(2) K. WULZINGER, *Byzantinische Baudenkmäler zu Konstantinopel*, Hannover, 1925. IDEM, Arch. Anz., 1913, p. 390.

te turque, en 1535. Pendant les réparations, on retrouva sous le plancher de bois une grande quantité de pierres tombales appartenant aux meilleures familles latines de Galata. Ces dalles funéraires furent transportées au Musée des Antiquités où quelques-unes sont exposées dans la salle XXI des Antiquités chrétiennes. Après cette restauration, il ne reste plus du vieux monument des Dominicains, avec quelques fresques cachées par un badigeon, que la partie est avec l'ancien clocher qui sert aujourd'hui de minaret (1).

#### 1914-1918. *Les palais byzantins de Ste-Sophie.*

Deux formidables incendies ayant successivement détruit, en 1912 et 1913, les quartiers de Ste-Sophie et d'Ishak Paşa, la presque totalité des emplacements des grands palais byzantins fut libérée des constructions qui y avaient été élevées au cours des siècles. En 1914, le Gouvernement Ottoman, dans le but de construire une maison d'arrêt à proximité du palais de Justice, qui fut détruit à son tour en décembre 1933, fit faire les travaux de terrassement nécessaires à l'Est du dit palais pour l'établissement de la prison. Lors de ces travaux, que l'auteur de cet article fut autorisé à suivre, de nombreuses substructions byzantines, appartenant à trois groupes de constructions, furent mises à jour.

1°. Un grand mur de soutènement de 73 m. 50 de longueur et d'une hauteur de 10 m. constitué à sa base, sur une hauteur de 5 m. par un système de blocs moyens en assises bien réglées, surmonté d'assises de briques régulières jusqu'au haut. Ce mur, d'origine première constantinienne, doit être celui qui limitait l'Augustéon au sud-est et qui soutenait les terres de nivellement ; à son extrémité sud, une porte cintrée, établie dans la partie inférieure du mur, surmontée d'un arc de décharge dans la partie supérieure, et qui fut murée dans la suite, fut relevée ; on ne sait exactement où elle conduisait. Près de cette porte, deux murs parallèles, et à angle droit avec le précédent, se dirigeaient vers l'ouest et constituaient peut-être la limite sud de l'Augustéon (2).

(1) E. DALLEGIO D'ALESSO, dans *Échos d'Orient*, n° 141, janv.-mars 1926, p. 25.— J. EBERSOLT, *Mission archéologique de Constantinople*, 1920, Paris, 1921, p. 41-43 pl. XXXV-XXXIX.

(2) E. MAMBOURY et TH. WIEGAND, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, p. 35, pl. XC et XCI.

2°. A l'est du grand mur, une quantité de substructions furent relevées, particulièrement plusieurs séries de piliers dont la construction technique est semblable à celle de Ste-Sophie (14 à 17 lits de briques, un rang de pierre de 50 cm. de h.). Ils doivent appartenir au Sénat, reconstruit par Justinien après l'incendie de 532. Il resterait une importante fouille à faire en cet endroit dans un emplacement actuellement libre.

3°. Une troisième série de substructions fort importantes, se trouvait au sud-ouest de la précédente. Composée de plusieurs séries de sous-sols à coupoles et à voûtes, aujourd'hui en grande partie détruits, elle devait appartenir au palais de la Magnaure. La technique constructive, les matériaux, les inscriptions des briques, montrent qu'on se trouve en face d'une construction du v<sup>e</sup> siècle. D'autre part, la position de ces substructions, à côté du Sénat, de l'Augustéon et de Ste-Sophie, ne laisse aucun doute sur son identification. Malheureusement, tout ce quartier est en voie de construction et bientôt toute recherche scientifique deviendra impossible (1).

1914-1921.            *L'ancienne région de l'Hebdomon.*  
    *Bakirköy.*

On connaît l'aventure arrivée à cette localité byzantine suburbaine de la côté européenne de la Marmara longtemps dépouillée de tous ses titres au profit de la région urbaine du Tekfur Serayı. Gyllius, Du Cange et bien d'autres à leur suite, sont les auteurs de cette fausse localisation que A. van Millingen a été le premier à rectifier (2).

En 1914, lors de la mobilisation générale, le Service turc des Armées entreprit la construction de vastes pavillons dans les environs de Bakirköy (appelé à ce moment-là Makriköy). Lors de la recherche de matériaux de construction, les soldats découvrirent à un kilomètre et demi de la gare, vers l'intérieur, un puits communiquant avec des canaux souterrains qui aboutissaient à un hypogée. Les travaux bientôt abandonnés furent repris en 1921 par Th. Macridy, Conservateur au Musée des Antiquités avec l'aide du Corps

(1) *Ibid.*, p. 36-38, pl. XCII.

(2) A. VAN MILLINGEN, *Byzantine Constantinople*, Londres, 1899, p. 316 et suivantes.

d'Occupation français sous les ordres du général Charpy (1). L'hypogée, entièrement caché sous terre, a un diamètre de 13 m. 35 ; de forme circulaire, il est divisé par une croix grecque en quatre nefes égales. Dans les espaces entre les bras de la croix, sont insérés quatre piliers massifs, faisant corps avec le mur, dans chacun desquels deux loculi voûtés ont été ménagés pour servir de sépulcres. Six loculi sur les huit abritaient encore un sarcophage assemblé de plaques de marbre, contenant chacun deux ou trois squelettes intacts, sans mobilier funéraire. Dans le sol même de l'hypogée, un autre sarcophage monolithe fut également retrouvé et transporté au Musée ; la décoration sommaire de ses faces le fait remonter au ve s. Ce sarcophage, exécuté pour être à l'air libre, a été sans nul doute remployé à une époque postérieure, et muni d'un nouveau couvercle avant d'être enfoui à cet endroit. Tout le bas de l'hypogée est construit en assises de gros blocs bien réglées, ainsi que les arcs de tête des loculi, mais toute la partie voûtée, qui n'existe plus aujourd'hui, était en maçonnerie de brique. Cette technique constructive est connue à Istanbul et on la retrouve dans une des importantes ruines des Grands Palais (2), et dans l'exèdre découverte, en 1932, aux bains de Pythia (Yalova) et dont les chapiteaux sont marqués aux monogrammes de Justin II et de Sophia (565-578) ; ces trois monuments sont donc datés avec exactitude et appartiennent au vi<sup>e</sup> s. Tout autour de l'hypogée, et pour le préserver des eaux, court un couloir circulaire relié avec une canalisation qui se dirige vers la mer. Une unique brique avec inscription ayant été trouvée dans les décombres du toit cimenté, on a voulu en déduire une autre date ; je crois qu'il y a une méprise dans la lecture : La brique porte : *INABAΦΩ*, lue : *Ἰν(δικτιῶνος) α' βα(σιλέως) Φω(κᾶ)*.

Il ne s'agirait pas ici de l'empereur Phocas (602-610), mais simplement du briquetier Phocas qui fit cette brique dans une première indiction impériale (3).

Certains auteurs ont cherché à démontrer que cet hypogée avait

(1) TH. MACRIDY et J. EBERSOLT, dans *Bulletin Corresp. Hell.*, t. XLVI, p. 8-38, 1922.

(2) E. MAMBOURY et TH. WIEGAND, *op. cit.*, p. 32-33, pl. LXXX.

(3) TH. MACRIDY et J. EBERSOLT, dans *Bulletin Corresp. Hell.* t. XLVI, 1922, p. 37. — Cf. *Bulletin Corresp. Hell.*, t. XL, 1921, 554 ; (l'église) ; t. XLVI, 1922, 363 ff. (hypogée) ; t. XLVI, 1922, 542 ff. ab. 17-18 (restes). *Comptes rendus Acad. Inscript.*, 1922, 198 ff. ; 1923, 241 ff.

contenu les restes de Basile II, mais la topographie du lieu est en contestation avec les textes <sup>(1)</sup>.

Dans le village même de Bakırköy, on découvrit encore les ruines d'une église avec des mosaïques de parterre; une partie du piédestal avec inscription en l'honneur de Théodose II qui soutenait un groupe au-dessus de la colonne de granit qui gît renversée dans un jardin particulier; une citerne, un long passage étroit aboutissant à la mer, etc.

1916. *Deuxième cour du Sérail.*

L'inscription mise en 1847 sur une des colonnes du portique de la 2<sup>me</sup> cour du Sérail <sup>(2)</sup>, relatant la découverte près de là de deux sarcophages byzantins, ayant attiré l'attention de la Direction des Musées, celle-ci fit le sondage nécessaire pour dégager les couvercles des sarcophages impériaux byzantins retirés en 1847, et les fit transporter avec leurs cuves à l'actuel Musée des Antiquités. Différents fragments de sculptures furent trouvés à cette occasion. Une nouvelle inscription, datée du 1<sup>er</sup> Muharrem 1335 (18 octobre 1916), relatant le fait, fut ajoutée à la première sur la colonne du portique <sup>(3)</sup>.

1918. *Bogdan Sérail.*

Chacun connaît la petite chapelle funéraire byzantine connue sous le nom de Bogdan Sérail, dans les parages de Kahrié Djami, et dont l'origine est mal déterminée. On suppose cependant qu'elle servit de chapelle à un palais de l'époque des Comnènes. En 1918, elle fut fouillée — personne ne veut savoir comment ni par qui; trois tombeaux au moins furent ouverts. Que contenaient-ils? Et où ont été transportés les objets trouvés? Aucune publication à notre connaissance n'en a été faite. Pour le moment, le mystère plane sur cette église qui se dégrade d'ailleurs de plus en plus, et qui bientôt disparaîtra.

(1) P. THIBAUT, dans *Échos d'Orient*, 1922, p. 31-44.

(2) Voir plus haut, p. 230.

(3) J. EBERSOLT, *Mission archéologique de Constantinople*, Paris, 1921, p. 2-5, pl. 5-10.

1918. *Les grands palais byzantins  
de Ste-Sophie.*

Les deux grands incendies de 1912 et de 1913, comme nous l'avons dit plus haut, ayant détruit les quartiers de Ste-Sophie et d'Ishak Pacha, c'est à dire la plus grande partie des territoires occupés autrefois par les grands palais byzantins. M. le Dr. Th. Wiegand, l'actuel Président de l'Institut Archéologique de Berlin, et l'auteur de cet article décidèrent d'entreprendre des fouilles dans ces parages. Les travaux commencèrent en avril et finirent au début de novembre. Un examen antérieur des lieux avait déjà démontré l'étendue de la tâche et l'impossibilité d'arriver à un résultat satisfaisant, à moins de travailler avec de grands moyens financiers pendant au moins une vingtaine d'années. Les travaux se bornèrent donc : à repérer les substructions byzantines, faciles à atteindre, le long des grandes terrasses, à en faciliter la levée des plans par des fouilles appropriées, et à faire un grand relevé cartographique et topographique de toute la région allant de Ste-Sophie à l'église des Sts Serge et Bacchus en y englobant l'Hippodrome et les citernes de Bin-bir-Direk et de Yere Batan. Cinq groupes de substructions avaient été repérés, dont quatre le long des hautes terrasses qui coupent en trois parties distinctes les territoires s'étendant au sud-est de l'Hippodrome. Comme nous le verrons plus loin, ces hautes terrasses qui n'attirèrent jamais l'attention des nombreux auteurs qui écrivirent si abondamment sur les palais, constituèrent pour les auteurs le fil conducteur de leurs travaux.

La construction de la prison préventive n'étant pas terminée (1), ils purent faire des sondages au nord et à l'est du bâtiment en augmentant considérablement l'étendue de l'espace fouillé auparavant, espace devant appartenir à l'ancien Sénat. Il en fut de même au sud de celui-ci, dans les parages présumés de la Magnaure, où l'on put développer les résultats anciennement obtenus. Au sud de ce groupe et en dedans de la terrasse, un emplacement de 10.000m<sup>2</sup> fut en grande partie fouillé. Il contenait une superbe rampe de deux étages, absolument intacte, faisant communiquer le rez-de-chaussée des palais supérieurs avec les jardins s'étendant

(1) Voir plus haut, 1914-1916.



au bas, au pied des terrasses (1). En arrière de cette rampe existaient de nombreuses salles palatines et des sous-sols étendus (2), puis un aghiasma à côté d'une deuxième rampe, puis d'autres restes avec une troisième rampe en bordure de la terrasse ; un autre groupe de substructions établi lui-même sur une terrasse — la dernière du côté de la mer — fit comprendre la présence de tant de rampes en cet endroit. Personnellement, nous croyons, et toutes les descriptions des auteurs byzantins et le *Livre des Cérémonies* ne s'y opposent pas, que cette dernière terrasse contenait la Nouvelle Église de Basile, pour laquelle on avait dû déplacer partiellement le Tzykanisterion de Théodose II (3-4).

A l'ouest de ce dernier emplacement et le long de la grande terrasse, trois sous-sols furent encore relevés ; le premier comportait une haute facade de 12 m. environ, percée de deux séries superposées de cinq grandes fenêtres donnant sur des salles ; les salles supérieures, malheureusement, sont obstruées de terres, tandis qu'au-dessous s'étend un groupe de sept longs couloirs parallèles et perpendiculaires, aux murs fort épais (5). Plus au sud nous découvriâmes un autre sous-sol en forme de plan à croix et à deux bas-côtés, flanqué d'autres salles, construit tout en brique avec un rang de gros blocs au départ des voûtes ; une porte cintrée, tout en gros blocs de pierre, aux claveaux reposant sur un sommier à chanfrein, fait communiquer deux compartiments. De toutes parts, des ouvertures bouchées par des terres ou des murs turcs laissent deviner l'étendue du sous-sol (6).

Plus au sud encore existent d'autres sous-sols, une citerne (7). Il est impossible de mettre un nom sur ces restes, mais il est à peu près certain que cette partie de la terrasse devait être celle qui contenait l'église de la Ste Vierge du Phare, les appartements impériaux, le Chrysotriclinos et les palais avoisinants. Les substructions de la Sphendoné de l'Hippodrome furent également relevées

(1) Aujourd'hui, toute cette importante région des palais, vendue à des propriétaires, a été détruite dans sa plus grande partie.

(2) E. MAMBOURY, TH. WIEGAND, *op. cit.*, p. 26-32, pl. LIII-LXXVIII.

(3) J. EBERSOLT, *Le Grand Palais de Constantinople*, p. 173.

(4) E. MAMBOURY et TH. WIEGAND, *op. cit.*, p. 22, pl. XXXXIII-XXXV.

(5) *Ibid.*, p. 32-35, pl. XXIX-LXXXIV.

(6) *Ibid.*, p. 33-34, pl. LXXXV-LXXXVIII.

(7) *Ibid.*, p. 34-35, pl. CXIV et p. 47-49, pl. LXXXIX.

et étudiées. A côté des 25 chambres concentriques qui donnent sur le grand couloir circulaire aux grandes fenêtres, 14 autres chambres semblables furent relevées sur le long côté est. Du même côté, et au-dessus du niveau actuel du sol, un pan de mur avec départ de 2 arcs fut retrouvé ; il s'agit sans doute du dernier reste de la colonnade donnée dans les dessins de Panvinius et Koch van Aalst <sup>(1)</sup>. Ces fouilles d'une extrême importance ont donné le cadre de l'emplacement des anciens palais de Ste Sophie dans lequel les recherches futures devront être faites.

1919. *Palais byzantins du Boukoléon.*

Les fouilles entreprises par la Société des Amis de Stamboul en 1913, avaient apporté quelques éléments nouveaux dans la connaissance des palais byzantins maritimes <sup>(2)</sup>. Cependant, malgré ces travaux et la publication récente de A. Zanotti <sup>(3)</sup>, trop préoccupé semble-t-il de mettre des noms sur les restes retrouvés, plutôt que de les étudier, la question des palais maritimes n'avait pas beaucoup avancé. En 1919, avec l'aide financière de quelques amis, l'auteur de cet article fit un certain nombre de sondages et un relevé complet des restes byzantins échelonnés le long de la mer <sup>(4)</sup>.

Les dessins de Choiseul Gouffier <sup>(5)</sup> et de Mme A. Walker <sup>(6)</sup> d'une part, les descriptions du Dr. Paspati d'autre part, apportèrent un sérieux appoint à la compréhension des lieux, ces trois auteurs ayant donné une documentation antérieure ou contemporaine à la construction de la ligne des Chemins de Fer Orientaux, en 1871. La façade maritime des palais s'étend au-dessus des murs sur une longueur de 270 m. ; elle se décompose en deux tronçons rectilignes presque parallèles formant deux angles rentrés de 68

(1) *Ibid.*, p. 39-47, pl. CII-CXII. — S. CASSON et T. RICE, *Preliminary Report upon the Excavations carried out in the Hippodrome of Constantinople 1927*, London, 1928.

(2) R. MESGUICH, *Un palais de Byzance. La maison de Justinien, premiers travaux*, oct.-déc. 1913, dans *Comptes rendus Acad. Inscript.*, 1914, p. 444-451.

(3) A. ZANOTTI, *Autour des murs de Constantinople*, Paris, 1911.

(4) E. MAMBURY et TH. WIEGAND, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, p. 6-25, pl. V-XXXII.

(5) CHOISEUL-GOUFFIER, *Voyage pittoresque*, 2<sup>e</sup> éd., pl. 91, Paris, 1842.

(6) Rev. CURTIS, *Restes de la reine des villes*.

et de 32 m. (1). Toute cette partie de la muraille présente, avec de nombreuses restaurations, les caractères de la construction constantinienne : gros blocs de grès ou de calcaire, bien réglés, unis par un ciment à gros grains de brique ; le ciment est si solide que, par endroits, la pierre ayant été rongée, les joints de ciment présentent un relief de 7 à 8 cm.

Le premier tronçon de la muraille, qui a 148 m., a été doublé par un deuxième mur, plaqué extérieurement, de 3 m, 35 d'épaisseur. Quoiqu'on sache que Théophile restaura les murailles maritimes, ce renforcement ne semble pas avoir été fait entièrement par lui, mais uniquement dans ses deux extrémités où les caractéristiques constructives théophiliennes sont manifestes (lits successifs de 4 ou 5 briques apparentes, alternés de 7 rangs de pierres). Ce port ne peut être que le port des palais impériaux ; il fut appelé dans la suite Boukoleon, du fameux groupe du lion terrassant un taureau qui se trouvait sur un îlot à l'entrée du port. Or, les travaux ont révélé à 50 m. environ des deux faces de l'angle du port, les assises puissantes d'une construction byzantine en pleine mer. Il n'y a aucun doute que ce soit l'îlot duquel Pietro Zen, baile vénitien, dans sa relation dit : « A la porte où l'on tue le bétail, près des colonnes de l'Hippodrome, du côté d'en bas, qu'en turc on appelle Chiachiadi Capisso, mot qui en franc signifie « porte fendue » en dehors de cette porte maritime, sous ces trois fenêtres très anciennes qui ont un lion de chaque côté, là-bas sur le rivage, sur deux colonnes, un bloc de marbre soutient un grand taureau etc. ». Or, les trois fenêtres, dans la muraille maritime existaient encore lors de la construction du chemin de fer et elles avaient été dessinées par Choiseul Gouffier à la fin du xviii<sup>e</sup> s. et par Mme A. Walker, la sœur du Rev. C. Curtis, en 1871 ; elles étaient à peu près en face et au-dessus de l'îlot retrouvé, comme le signale Pietro Zen.

Le port du Boukoléon eut au cours des siècles trois portes : l'une municipale, appelée Çatladı Kapu, se trouvait dans le mur séparant le port de la ville ; son origine byzantine n'est pas bien définie : les autres étaient des portes palatines. La première disparut lors de la construction du chemin de fer en 1871 ; les deux autres furent retrouvées par les travaux de 1919. Un gros figuier

(1) E. MAMBOURY, TR. WIEGAND, *op. cit.*, pl. V.

poussant dans l'épaisseur de la muraille avait attiré notre attention ; il fut enlevé, le lieu fut évidé des terres qu'il contenait et débarrassé de ses adjonctions turques. Une porte insérée dans la muraille constantinienne apparut ; la porte elle-même est constantinienne, car une inscription sur le linteau parle d'un « Constantin qui a établi son règne sur toute la terre » (1). On aurait donc là l'unique porte constantinienne restant encore de cette époque. Lorsque le mur d'enceinte fut renforcé, la porte fut respectée et elle fut dès lors précédée d'un espace vide pris dans l'épaisseur de la nouvelle muraille. Cette dernière fut établie après Justinien, peut-être par Justin II comme le montrent la construction et les matériaux remployés, dont un fragment de frise porte en cartouche le monogramme de Justinien (2). Où conduisait cette porte ? Primitivement dans les jardins du palais de Constantin certainement, car il est difficile d'admettre que le palais n'ait pas eu d'issue sur la mer. Les auteurs byzantins ne nous parlent guère de palais maritimes avant le v<sup>e</sup> s., époque à laquelle Théodose II construisit une demeure impériale au-dessus des murailles. Or, en arrière de la porte existent encore des restes nombreux d'une construction appartenant au v<sup>e</sup> siècle (5 rangs de briques alternés de 3 rangs de pierres comme à St-Jean de Stoudios et dans les restes retrouvés en 1935 dans la cour à l'ouest de Ste-Sophie).

On est obligé de voir un port constantinien dans l'angle rentrant de 62 m. avec sa tour de garde, appelée on ne sait trop pourquoi, tour de Bélisaire, avançant librement dans la mer, à l'extrémité d'un mur semblable à un brise-lames ; toute cette partie du port est construite en assises de gros blocs bien réglées, comme nous l'avons vu plus haut.

Nous avons vu qu'en 1913, la Société des Amis de Stamboul avait fait évider une citerne se trouvant dans le deuxième angle de la muraille. Les sondages exécutés à cet endroit nous firent découvrir au-dessus de la citerne, un escalier monumental à marches et à paliers aboutissant à une porte percée dans le front sud de l'angle de la muraille. Eclairé par trois immenses fenêtres latérales divisées en trois par deux colonnes (3), cet escalier, d'après

(1) E. MAMBOURY, TH. WIEGAND, *op. cit.*, p. 5-9, pl. XII-XIX.

(2) *Ibid.*, p. 6, fig. 3.

(3) *Ibid.*, pl. XXI-XXXVIII.

la technique constructive des murailles, paraît avoir été construit par Théophile. C'est par cet escalier qu'en 1171, le roi Amaury I<sup>er</sup> fut reçu par Manuel Comnène. Aujourd'hui porte et fenêtres sont murées, et les marches ont été enlevées, mais le gros œuvre existe et pourrait très bien être complètement évidé. A l'est de ce grand escalier monumental se trouvent la maison dite de Justinien et quelques restes de l'époque de Nicéphore Phocas. Disons de suite que cette maison ne fut pas construite par Justinien, mais plus tard ; la technique constructive justinienne est connue — 14 à 17 lits de briques alternés avec une lit de gros blocs calcaires de 50 cm. environ de hauteur— or, la dite maison est tout en brique, sauf un sommier mouluré au départ de quelques arcs. Le relevé des restes byzantins donna encore, à côté de sous-sols et d'une série de colonnes noyées dans le mur d'enceinte près du phare, la grande muraille limitant à l'est les palais maritimes ; il démontra que l'ancien phare turc est de construction byzantine tardive. De nouvelles recherches dans cette région, avec des moyens financiers suffisants, permettraient de retrouver bien des choses intéressantes.

1921.

*Parages du Myrelaion.*

En construisant une maison dans la rue Caylan, parallèle à la rue Ordu, à 300 m. environ de l'église de Myrelaion, on a retrouvé une petite portion de construction qui devait appartenir probablement à un bain. Une haute base de colonne, sur un dallage de marbre, et un parterre de mosaïque en cubes noirs et blancs, à un niveau beaucoup plus élevé, furent mis au jour. Les travaux en restèrent là. Dans les environs immédiats, d'autres restes de gros murs affleuraient un peu partout. On sait que dans la IX<sup>e</sup> région il y avait quinze bains particuliers et un bain municipal, celui d'Anastasia, fille de l'empereur Valens. Ces restes appartiennent peut-être à ce dernier.

1921-1923.

*Le quartier des Manges.*

Les services d'intendance du Corps d'Occupation français ayant eu besoin de caves fraîches pour loger leurs nombreuses barriques de « pinard », le général Charpy s'était adressé à l'auteur de cet article pour découvrir dans les territoires entre le Sérail et

le mur maritime des sous-sols suffisamment grands. Les travaux de sondages, qui furent bientôt transformés en véritables fouilles, ne tardèrent pas à découvrir des deux côtés de la voie ferrée des sous-sols susceptibles de loger tous le « pinard » des services d'intendance de France. La publication sur ces fouilles étant sur le point de paraître en collaboration avec M. Demangel, Directeur de l'École française d'Athènes, qui fut à la tête des fouilles dans les derniers temps, l'auteur de cet article se bornera à donner quelques indications topographiques (1).

Comme nous l'avons vu plus haut, en 1871, lors de la construction de la ligne des Chemins de Fer Orientaux, le Dr. Paspati avait fait de nombreuses observations et était arrivé à la conclusion que les restes retrouvés étaient ceux du palais du Boukoléon. Le relevé exact topographique de tout le quartier limité par le Sérail, la mer de Marmara et l'hôpital de Gul Hané d'une part, l'étude des sources byzantines, des Itinéraires des pèlerins russes et des autres voyageurs d'autre part, nous ont permis d'établir, avec autant de certitude que possible, la topographie ancienne du quartier, ainsi que l'identification de nombreuses ruines avec des monuments byzantins connus. Nous nous bornerons donc à dire que l'emplacement des murailles de l'Acropole vers l'Est put être déterminé par des restes encore en place, qu'à certains endroits la muraille maritime ayant été reportée plus à l'est, au fur et à mesure de la construction d'une grève, les constructions des différentes époques purent être différenciées ; que les monuments, tels que le palais des Manges, le couvent et l'église des Manges, l'église et l'aghiasma du St Sauveur Philanthrope, le baptistère et l'aghiasma de Ste-Marie Odighitria, le Kynégion furent identifiés ; que d'autres comme les deux couvents de St Lazare, les églises d'Odighitria, de la Panachrante et de l'arsenal des Manges, furent plus ou moins localisés et qu'une foule de renseignements, sur les inscriptions, les portes, et l'architecture byzantine furent relevés. La publication paraîtra sans doute au début de 1937 et constituera un apport sérieux à la connaissance de la topographie byzantine.

(1) Cf. *Comptes rendus Acad. Inscript.*, 1922, 198-207 ; *Bulletin*, t. XXXVI, 1922, 544 ff ; t. XXXVII, 1923, 542 ; *Rev. Art anc. et moderne*, t. XXXII, 1922, 278.

1924.

*Palais dit du Botaniate.*

Dans la construction d'un vaste bâtiment de commerce appartenant à M. Becker, entre les rues Hacimusluk et Hoca Kasim Köprü, des substructions d'un monument byzantin furent mises au jour. La proximité de ces restes avec les ruines importantes de la citerne dite de Jésus, du palais de Nicéphore Botaniate, qui fut donné aux Génois par Manuel II Comnène, laissent supposer qu'on se trouve en présence de l'emplacement du palais du Podestat, dit de Calamano. Aucune sculpture ne fut trouvée, mais à côté des plans encore inédits qui furent relevés par l'auteur de cet article, la démolition des murs fournit une ample moisson de briques à sceau circulaire donnant, avec la formule de ΘΥ ΧΑΡΙΣ, une trentaine de noms de briquetiers qui éclaireront d'un jour nouveau la lecture de ces petites inscriptions céramographiques (1).

1924.

*Fouilles du Yuşa Tepe.*

Le Yuşa Tepe, connu en français sous la dénomination de « Mont Géant », est une colline située sur le Bosphore, un peu en amont de Beikos. Des fouilles clandestines y ayant été faites sur l'emplacement d'une ancienne église byzantine, la Direction des Musées d'Istanbul y fit faire des recherches.

Il s'agit de l'église de St Pantéléimon située, d'après les anciens auteurs, à l'entrée du Bosphore, sur la côte anatolienne. Procope qui en parle dit : « Justinien a construit sur l'emplacement du martyrium de St Pantéléimon, qui avait été précédemment bâti avec négligence et ruiné par le temps, une magnifique église qui tout en préservant l'honneur du saint a embelli le détroit » (2).

L'église, fort petite, est à trois nefs et à coupole centrale ; elle est précédée d'un narthex au-dessous duquel se trouvait un caveau funéraire. Aujourd'hui, elle est complètement en ruines et les murs ne s'élèvent guère qu'à quelques mètres de hauteur ; un mur d'enceinte existe encore au nord et à l'ouest. On découvre

(1) B. PALUKA, *Ruinen eines byzantin. Baues aus dem X. Jahrhundert*, dans *Mitteilungen des deutschen Exkursions-Klubs*, Heft II, 1895, p. 22-24, avec 2 planches. — FORCHHEIMER-STRZYGOWSKI, *Die Wasserbehälter*, p. 90, Wien, 1893. — J. PAPADOPOULOS, *Comptes rendus Acad. Inscript.*, 1925, p. 115.

(2) PROCOPE, *De Aedificiis*, éd. Bonn., p. 200.

des fragments de sculpture byzantine et de nombreux tessons de céramique de la même époque.

D'autres fragments de sculpture en relief, datant de la fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., furent retirés des murs dans lesquels ils avaient été remployés comme matériaux : ils doivent appartenir à un édifice ancien situé à cet emplacement ou dans les environs immédiats. D'après les auteurs byzantins, nous savons qu'il y avait dans ces parages plusieurs sanctuaires et des autels dédiés aux douze dieux. Comme il y a de l'eau près de l'église, on se trouve peut-être en présence du nymphéum mentionné par Dionysios Byzantios. A l'époque byzantine, cet endroit s'appelait *Ἰερόν* d'où les Turcs ont tiré *Yoros*. Au sommet de la colline se trouve le lit géant de Josué (*Yuşa*) : c'est peut-être l'emplacement ou simplement un souvenir du *Κλίνη* d'Hercule (1).

1924.

*Travaux municipaux  
à Kadiköy.*

La topographie ancienne de Kadiköy est très mal connue, du fait qu'aucune fouille n'y a été pratiquée jusqu'à maintenant. Les auteurs byzantins eux-mêmes nous ont laissé assez peu de renseignements à son sujet, et à part l'indication de quelques monuments, comme la fameuse basilique de Ste-Euphémie et celle de Ste-Bassa dont on ne connaît pas les emplacements, on sait que Chalcédoine était une petite ville fortifiée, construite sur une presqu'île enserrée par deux golfes naturels : le port de Ste-Bassa (*Haydar Paşa*), sur le Bosphore, et celui du Chalcédon (*Kourbalidere*) sur la Marmara. En 1924, dans des travaux de nivellement exécutés sur le col peu élevé qui séparait les anciens ports, à l'endroit appelé aujourd'hui *Altı-Yol* — les Six Rues — on découvrit une série de quatre canalisations d'eau plus ou moins éloignées les unes des autres, mais ayant une direction parallèle. Trois d'entre elles étaient composées de tuyaux en terre de diamètres différents ; la quatrième était en marbre de Proconèse. Tous ses blocs, de longueurs différentes et percés d'un trou de 0 m.35 de diamètre, avaient une section carrée uniforme de 0,80 m. de côté. Chaque bloc avait une ouverture mâle et une ouverture femelle, sauf un, plus gros que les autres, qui avait trois trous et qui constituait une prise

(1) SCHEDE, *Jahrbuch des deutsch. archäol. Instit.*, t. XLIV, 1932, col. 356-357.



d'eau sur la canalisation principale pour le port de l'ouest (1). La face supérieure de chaque tronçon, à un endroit mieux épannelé, portait une inscription ; j'en ai relevé cinq qui indiquent en toutes lettres ou en abrégé les noms des tailleurs de pierre : *νικῶ, πᾶν, ελευ, γους, δόμνου*. Ces canalisations suivaient la crête de la colline, et allaient soit au mont Çamlıca (Damatrys) soit à la source de Taşdelen. Leur passage à la place de Altı Yol montre clairement qu'une porte de la ville se trouvait au sud de cet endroit, vers le haut de la colline, sur le cours actuel de la ligne de tramway rue Bahariyeli. Ce qui légitime cette supposition, c'est que de chaque côté des canalisations des tombes en assez grand nombre furent trouvées ; c'était le cimetière byzantin étagé sur les pentes de la colline des deux côtés de la rue partant de la porte terrestre principale. Au même endroit encore, le long de la rue Kuşdili, on voit les tombes d'un cimetière chrétien moderne. Lors de la construction d'une maison, au même lieu, on retrouva un pan de mur appartenant à une tour ronde d'angle appartenant à l'enceinte de la ville ; le mur, de 3 m. de largeur, constitué par un blocage moyen surmonté de gros blocs, comme la tour, est encore visible sous la rue Kirtasiyeci. On peut ainsi déterminer les limites nord et est de la ville. Depuis la mer, l'enceinte remontait la colline au sud et à quelques mètres de la rue Sogutla Çeşme jusqu'à la tour ronde sur une longueur de 400 m. environ. De la tour, elle prenait la direction sud, longeant le sommet de la colline qui domine l'ancien Chalcédon ; jusqu'où allait-elle ? on ne sait. Dernièrement, lors de la construction d'une maison, on a retrouvé de nombreux fragments d'architecture à Cevizlik. Jusqu'à ce point, la muraille d'enceinte est aurait environ 600 m. De ce point à la mer, il y a environ 600 m. La ville aurait donc eu la forme d'un trapèze isocèle, et aurait occupé la pente ouest de la colline de Bahariyeli. Dans le quartier principal de Kadiköy, non loin de la rue qui conduit à Moda, dans un terrain vague près de la rue Arayıcı Başı, on trouva un amas de fragments d'architecture, de colonnes, de chapiteaux, de briques, etc. mélangés avec d'autres dépôts calcinés. Les colonnes ne mesurant que 2,30 m. environ de hauteur, il ne doit s'agir que du por-

(1) SCARLATOS BYZANTIOS, *Constantinopolis*, t. II, p. 263, relate qu'en 1862 on a trouvé près du port des portions d'un aqueduc venant de la colline.

tique d'un monument, ou des restes d'une église de modestes dimensions, appartenant au XII<sup>e</sup> s. (1).

1925.

*Palais des Blachernes.*

Afin d'améliorer les moyens de circulation entre Ayvan Saray et la porte d'Andrinople, la Préfecture de la ville fit améliorer la rue Dervișzade passant entre l'Aghiasma des Blachernes et la muraille héraclienne. Le grand mur d'enceinte et de façade des palais, donnant sur l'ancienne église des Blachernes, fut coupé dans sa hauteur et dans la largeur de la rue. Après ce mur, on en trouva trois qui lui étaient parallèles et qui formaient de longs couloirs ; puis on se trouva sur l'extrados en brique d'une voûte oblique par rapport aux murs précédents ; cette voûte, qu'on aurait dû briser, étant vide, ne fut ni détruite, ni explorée, et on modifia le niveau de la nouvelle rue. A 40 m. du premier mur, un dallage de grandes plaques de marbre fut découvert ; en son milieu se trouvait un carré de mosaïque de marbre coloré de 2,50 m. de côté, contenant un cercle tangent à quatre cercles plus petits, tangents eux-mêmes aux angles du carré. Au dedans du cercle, deux carrés enlacés formaient une double étoile à 8 rais, au milieu de laquelle il y avait encore un cercle. Les vides du dessin étaient garnis de gros cubes colorés. Quand l'auteur de cet article, après avoir fait le relevé du dessin, revint le lendemain pour faire des photographies, il ne restait pas un morceau de mosaïque en place, les gamins du quartier avaient tout enlevé. La mosaïque semble être du XII<sup>e</sup> s., des fouilles dans ces parages donneraient des résultats superbes et riches en surprises.

1925-1936.

*Canalisation d'Istanbul.*

Le plus important travail que la ville d'Istanbul ait vu s'accomplir ces dernières années est sans contredit l'installation d'un système perfectionné d'égouts. Ce travail est loin d'être terminé, mais il a déjà été exécuté sur presque tout le versant de la Corne d'Or. Une importante récolte de renseignements topographiques a été faite, et l'auteur de cet article a, autant qu'il le pouvait,

(1) J. PAPADOPOULOS, dans *Échos d'Orient*, n° 141, 1926, pp. 46-48.

suivi pas à pas les travaux de chaque jour. Une telle aubaine ne se produit pas une fois par siècle dans l'existence d'une ville, d'autant plus, qu'à maints endroits, les tranchées ont été creusées jusqu'à 7 m. de profondeur. Voici les principales découvertes qui furent faites.

Le sous-sol d'Istanbul est en grande partie constitué par du calcaire schisteux, très friable, qui affleure dans certains quartiers. La couche de terre qui le surmonte est loin d'être partout régulière ; dans les parages des Palais, le rocher est à 15 m. de profondeur et montre un apport de terre et de constructions considérables ; sur l'ancien forum Constantini, il est à 5 m. ; près du grand Bazar, à 1 m. ; dans les quartiers au-dessus de Balat, il sort de terre un peu partout.

En ce qui concerne l'ancienne Byzance, les travaux ont montré l'emplacement de deux cimetières pré-constantiniens. Le plus grand, celui réservé probablement aux sépultures des riches, se trouvait en dehors de la porte qu'on s'accorde à retrouver dans l'arc du Milion, et qui fut reportée plus haut sous Septime Sévère. Toute une série de sépultures a été mise au jour dans les parages du forum Constantini : des sarcophages, des tombeaux à coupoles, des tombes simples, etc. C'est là que passait la grande route pour la Thrace, espèce de voie appienne byzantine bordée de nombreux tombeaux. Ce cimetière dépassait le Bazar près duquel des pierres tombales ont encore été retrouvées. D'autres tombes, plus modestes, ont été retirées des tranchées dans les parages de la mosquée de Sulaymaniye, où il devait y avoir un cimetière populaire. De ces observations, il résulterait que les champs de repos occupaient avant la venue de Constantin les sommets des deuxième et troisième collines.

Dans les parages de Ste-Sophie de nombreux restes furent retrouvés. Dans la rue Caferiye, une série de cinq exèdres parallèles à la face ouest de l'église et construites avec la même technique, furent relevées en même temps que les inscriptions de plusieurs briques semblables à celles de Ste-Sophie ; cette construction date donc de l'époque de Justinien et appartient aux dépendances de la Grande Église. Vers l'extrémité nord de la rue, accolée à la construction dans laquelle on s'accorde à voir le Xénodokhion de Samson, des murs, des voûtes et des briques furent relevés. Sur la place de l'Augustéon, qui est de 2,50 m. à 3 m. au-dessous du niveau actuel, des piliers, des bases de colonnes, des colonnes, des dallages de

marbre, une double rampe, intérieure et extérieure à contre-sens ont été minutieusement dessinés (1). Dans les parages de Ste-Marie Chalcopratia, soit dans la rue Alemdar, soit dans celle de Zeyneb Sultan Djami, des murs, dont deux couverts de mosaïques, ont été mis au jour, qui appartiennent à la fameuse église. Depuis l'entrée est de l'ancienne Sublime-Porte jusqu'à Ste-Sophie, les tranchées montrèrent tous les trois ou quatre mètres, et à un mètre de profondeur, une succession de murs allant un peu dans toutes les directions. Il est certes difficile d'identifier tous ces restes, mais cela montre en tout cas combien les constructions étaient denses dans ce quartier.

Dès le début de la rue Divan, à l'endroit où devait se trouver la place du Milion, les égouts constantiniens apparurent. Ils étaient constitués par deux canaux parallèles et jumelés, de 1,60 m. de large sur 2 m. de haut, la largeur de l'ensemble étant de 5,70 m.. Construits en beaux blocs, en assises bien réglées, ils étaient couverts par une voûte de brique de 60. cm d'épaisseur ; de distance en distance environ tous les 40 m., un regard permettait à l'eau de la rue de s'y écouler. Dans l'intérieur de l'égout, tous les 1,20 m. d'axe en axe, deux blocs superposés et distants de 35 cm., saillaient de 35 cm. des parois. Ils devaient servir à établir un passage en planche pour le nettoyage des égouts. L'extrados de la voûte se trouvait à 4 m. du sol actuel. Au-dessus de l'égout, un dallage de grès de 12 cm. d'épaisseur régnait un peu partout. Sur ce dallage, s'appuyait une belle conduite d'eau perforée dans des blocs de marbre et des conduites de terre. On saisit par ces détails l'organisation édilitaire intelligente qui mettait les égouts à une profondeur plus grande que celle des canalisations d'eau pour qu'elles ne fussent pas polluées.

Ces égouts furent relevés tout le long de la Mésé, à plusieurs reprises sur le forum Constantini, au sud de la colonne de Constantin, aux Artopolia, puis enfin sous l'arc de triomphe de Théodose, à l'angle du forum Tauri. Chose remarquable, dans ce long parcours de près de 1200 m. les égouts étaient rectilignes, et ils l'étaient encore, sans doute, jusqu'au forum Bovis, où ils devaient se jeter dans le Lycus. Cet important détail topographique nous montre donc la Mésé, au milieu de laquelle l'égout se trouvait, rectiligne du forum Augustéon jusqu'au forum Bovis.

(1) E. MAMBOURY, *Archäologischer Anzeiger*, 1934, 1-2, col. 49-62, avec plan.

A droite de la Mésé, sur la placette de Çatal Çeşme, une série de trois piliers de 1,20 m. de hauteur encore en place sur un stylobate de marbre appartenant à un édifice à portique, ainsi que des piliers de maçonnerie, un égout et de nombreux fragments d'architraves, de chapiteaux, de colonnes, de corniches furent retrouvés à 2,50 m. du sol actuel. Un fragment de corniche portait une décoration sculptée d'acanthes avec des oiseaux, des quadrupèdes, qui se rapporte au v<sup>e</sup> s. (1).

C'est certainement au-devant de ce monument à portique que le cortège impérial passait lorsque, venant du forum Constantini par l'Antiforum, il inclinait à gauche et allait aux Chalcopratia (2).

Sur le forum Constantini, le dallage de marbre fut repéré un peu partout à 2 m. et 2,30 m. suivant la déclivité du sol actuel. Les dalles irrégulières d'épaisseur ont de 57 cm. à 100 cm. de largeur sur des longueurs très variables mais dépassant 1,50 m. Un deuxième égout double, mais tout en brique, sauf le sommier de la voûte qui est en marbre et avec un seul marbre en saillie pour établir un passage volant en planche, a été relevé à l'est de la colonne. Il est postérieur à l'autre et semble appartenir au viii<sup>e</sup> s. ; il passait de l'est au nord de la colonne. Sur la droite de la rue, après la colonne, en direction du forum Tauri, quatre bases de colonnes, richement moulurées sur un stylobate de marbre, étaient encore en place à 2,40 m. de profondeur. D'une direction rectiligne et d'une longueur de plus de 20 m., ce portique fait songer au portique Kalinarique qui se trouvait sur le forum. Un fragment de sarcophage avec inscription, des tombes, un caveau dont l'extrados est à 3,20 m. du sol, une canalisation voûtée etc, furent relevés. Lorsque Constantin établit son forum, il laissa les morts dormir en paix ; le niveau du cimetière ancien étant à peu près à 4 m. du sol actuel, et le niveau du forum à 2,40 m. suivant les endroits, on aurait alors nivelé le cimetière en le comblant avec des terres rapportées tout en détruisant la partie supérieure des monuments funéraires. Il y a donc dans toute cette région, une couche de terre de 1,60 m. à 2 m. de hauteur et à une profondeur de 2,40 m. qui recèle encore une quantité de sarcophages, de tombes, de caveaux appartenant à l'ancienne Byzance.

(1) M. SCHEDE, *Jahrbuch des deutsch. archäol. Instit.*, 44. Band, 1932, II. Teil, col. 357-358 avec planches.

(2) *Livre des Cérémonies*, chap. 39, fête de l'Annonciation, éd. A. VOGT, p. 157.

Dans les parages de la rue Uzun Çarşı, en descendant, rue que l'on regarde comme l'ancien Macron Embolon, deux groupes importants de sous-sols furent relevés. L'un à gauche, au haut de la rue Ismetiye, qui contenait des tombes, l'autre, à droite, près de la rue Mercian. On place généralement dans ces parages l'église de Ste Marie *ἐν Καρπιανοῖς* et le couvent *τὰ Μεταβολάς*; ce dernier restauré par Théophile, se trouvait sur les hauteurs du Zeugma <sup>(1)</sup>.

Dans ces mêmes parages, dans la rue Nasuye derrière le Bible House, une citerne de 7,40 m. sur 8,32 m. à 4 colonnes supportant neuf coupes fut relevée. Dans le quartier de Vefa, en pleine rue Çelebi, une autre citerne de 18,28 m. sur 7,05 m., à dix coupes supportées par quatre colonnes, fut retrouvée. Un peu partout, près de Sulaymaniye, autour de Kilisse Djami (St-Théodore?), etc., etc., une quantité de notes ont été prises et des plans relevés.

1927.

*Fragments de la colonne de  
Théodose située sur le forum Tauri.*

Dans les travaux d'élargissement de la rue Hasan-Paşa, actuellement rue Ordu, allant de la place de Bayezid (anc. forum Tauri) à Aksaray (anc. forum Bovi), on découvrit, en 1927, dans les sous-bassements d'un bain construit par le sultan Bayezid II, trois fragments d'une colonne historiée. Deux des fragments, représentant des soldats attaquant à la lance, forment l'angle du mur; le troisième, des soldats dans une barque, est renversé et se trouve un peu plus loin sur la face sud-est. Ils proviennent certainement de la colonne de Théodose, élevée en 386, sur le forum Tauri et abattue par Bayezid II en 1517. Deux fragments juxtaposés, exposés au Musée d'Istanbul, appartiennent certainement à cette colonne <sup>(2)</sup>; Mendel les attribue, sans toutefois en donner les motifs, à la colonne d'Arcadius. Il semble toutefois, à juger le style du travail, que ces deux fragments appartiennent comme les autres à la colonne de Théodose. L'emplacement de cette dernière n'est pas connu, mais il ne devait pas être très loin à l'est du bain. Dans le plan réédité par Caedicius (Mordtmann), à la fin du siècle dernier, et imprimé à Venise entre 1566 et 1574, mais certainement

(1) MORDTMANN, *Esquisse topographique*, n° 80, p. 47.

(2) G. MENDEL, *Catalogue des sculptures*, I, III, p. 523-524, n° 1315-1316.

dessiné à la fin du règne de Mehmed II le Conquérant (1451-1481), la colonne de Théodose figure dans la partie sud-ouest de l'enceinte du premier sérail de Mehmed II construit sur la partie nord du forum Tauri. L'enceinte actuelle de l'Université, qui est sur l'emplacement de l'ancien palais, ayant été modifiée dans ses limites, on ne peut donc pas fixer avec quelque exactitude la position de la colonne (1).

1927. *Cour entre Ste-Sophie et Ste-Irène.*

Lors des travaux d'aménagement des jardins autour du Musée Militaire — l'ancienne église de Ste Irène — on découvrit une entrée qui menait à une grande citerne souterraine. Cette dernière fut organisée, éclairée à l'électricité et le public fut admis à la visiter à partir de 1930 (2).

Elle est constituée actuellement par trois compartiments qui autrefois n'en formaient que deux. Lors de la construction du Sérail, sur l'ancienne Acropole, à partir de 1458, le mur d'enceinte proche de la porte Bab-i-Humayun, fondé à une très grande profondeur, coupa le plus grand compartiment de la citerne en deux. Les deux parties initiales en angle droit forment un L dont le petit côté longe la face sud-ouest de Ste-Irène : les deux compartiments sont séparés par un mur très épais percé d'une porte. Le grand côté après avoir passé sous la muraille du Sérail traversa la rue Soguk Çeşme en direction du Skévophylakion de Ste-Sophie ; sa longueur est de 65 m. environ sur 16 m. Le nombre total des colonnes était de 54, réduit à 50 par la construction du mur du Sérail, dont 9 dans le petit compartiment et 45 dans le grand, en 18 séries de 3 colonnes. L'auteur de cet article en fera l'objet d'une étude spéciale plus tard.

1927-28. *Parages du forum Tauri.*

En août 1927, sur un terrain en bordure de la rue Darülfünun, lors d'un sondage fait par la société d'Electricité pour l'édification

(1) S. CASSON et T. RICE, *Second Report upon the excavations carried out in and near the Hippodrome of Constantinople in 1928*, p. 57-60. Dessins et plan de situation par E. MAMBOURY.

(2) S. CASSON et T. RICE, *Preliminary Report*, 1927, p. 22-24. — E. MAMBOURY, *Byzance, Constantinople, Istanbul. Guide touristique*, éd. franç., 1934, p. 387.

d'un bâtiment, on dut briser une coupole byzantine et à une profondeur de 7 m, 14 du sol on trouva un dallage solide qui parut être celui d'une citerne. En 1928, au mois d'avril, les travaux de construction commencèrent et l'on ne tarda pas à retrouver l'extrados des coupoles, puis en démolissant celles-ci, les arcs, les chapiteaux et les colonnes d'une citerne presque entièrement comblée par des débris de toute sorte.

La largeur (?) qui seule a pu être mesurée, est de 12 m, 40 intérieurement ; elle comporte trois séries de coupoles sphériques ; dans l'autre dimension, on a pu observer trois coupoles successives. La hauteur totale de la citerne, à la clé des coupoles, est de 6 m, 15 ; les chapiteaux sont différents et de remploi, les uns sculptés, les autres simplement taillés. Les angles de la citerne sont coupés, ce qui ne laisse aucun doute sur son utilisation. Les murs sont très minces et n'accusent qu'un mètre d'épaisseur, ce qui ne laisse aucune possibilité de croire qu'elle ait servi de base à une demeure quelconque. On se retrouve donc en présence d'une citerne qui était dans un jardin. Elle est à peu près orientée vers le nord.

Au point de vue topographique, elle est intéressante car elle devait appartenir à un monument, habitation ou autre, placé dans la IX<sup>e</sup> région, en bordure du forum Tauri, et à l'ouest de celui-ci, probablement le long de la rue Centrale qui, de ce forum, allait à l'église des Sts-Apôtres. Elle paraît dater du VII<sup>e</sup> s.

La construction a nécessité la destruction d'une série et demie de coupoles, mais le reste s'étend encore sous le trottoir, large à cet endroit, et peut-être sous la rue Darülfünun. Cette citerne inédite, tout à fait inconnue de Gyllius, Andréossy, Strzygowski et Forchheimer, fera plus tard l'objet d'une étude spéciale par l'auteur de cet article.

#### 1927-1928. *L'Hippodrome et les Palais.*

MM. S. Casson et Talbot Rice entreprirent, en 1927-1928, deux séries de fouilles importantes ayant pour but l'étude de l'Hippodrome et celle de l'emplacement situé entre le tombeau de sultan Ahmed I<sup>er</sup> et la rue de Divan Yolu (1).

On sait que l'emplacement général de l'Hippodrome a toujours

(1) S. CASSON et T. RICE, *Preliminary et Second Report*, 1927 et 1928.



été connu, du fait de la présence des deux obélisques de Théodose et de Constantin Porphyrogénète, de la colonne Serpentine et de toute la partie sud-ouest, la Sphendoné, qui existe encore, en substructions, au-dessous du niveau de la piste. Divers dessinateurs étrangers d'autre part, nous ont aussi laissé des vues, comme Panvinius, Kock van Aalst, Dilich, etc ; la bibliothèque de l'Université d'Istanbul et celle du Sérail possèdent aussi quelques miniatures de détails et d'ensemble. Cependant, du fait de la destruction presque complète des substructions, et de l'accumulation des terres de remblai, la forme et les mesures exactes de l'Hippodrome échappent encore à notre connaissance. MM. S. Casson et T. Rice firent plusieurs sondages importants sur l'Hippodrome dans l'axe des monuments existants. Contrairement à la supposition admise, aucune spina ne fut retrouvée et l'on doit admettre que la spina était ou bien la ligne formée par les monuments eux-mêmes, ou bien une construction en bois qui a disparu. Un des sondages, poussé à 12 m. de profondeur, a révélé que toutes les terres, qui contenaient des restes de poteries hellénistiques, avaient été apportées pour racheter la déclivité du sol. Une autre fouille faite au bas de la rue Fazlı Paşa, aujourd'hui rue Terzihane, a mis à découvert les bases des 4 murs formant 3 couloirs qui soutenaient l'ensemble des gradins du côté nord-ouest de l'Hippodrome. Cette fouille, en partie réouverte et étendue en 1932 par Th. Wiegand et l'auteur de cet article, avec le concours bienveillant de la Direction des Musées d'Istanbul, a permis de reconstituer avec certitude la coupe transversale du monument. Différents éléments architectoniques ont été trouvés à cet endroit : une colonne monolithe en marbre rouge dont les mesures concordent avec celles de la cour à portique de la mosquée de Sultan Ahmed, ce qui laisse supposer que c'est lors de la construction de cette mosquée (1609-1616) que les colonnes et le portique, dessinés par Kock van Aalst, ont été abattus pour déblayer la place. Un fragment d'archivolte portant encore les traces d'un décor de bronze, fut relevé parmi d'autres débris, ainsi que la plus grande partie d'un relief de l'époque hellénistique, représentant une jeune personne, drapée dans un himation, assise sur un siège, tout en s'appuyant sur le bras gauche.

Les travaux exécutés autour de l'obélisque de Constantin Porphyrogénète ont montré que la base de celui-ci avait été transformée en fontaine avec un goulot sur les quatre faces. Quant aux

sondages faits autour et au-dessous de la colonne Serpentine, elle-même transformée aussi autrefois en fontaine, comme l'avaient prouvé les fouilles de Newton, en 1855, ils montrèrent que la colonne ne se trouvait ni sur un socle, ni sur une fondation solidement établie, mais simplement sur un chapiteau byzantin transformé, posé sur une canalisation byzantine remontant à peu d'années avant la conquête. Les travaux qui furent exécutés sur la place en face du turbé du sultan Ahmed I<sup>er</sup>, n'ont pas donné les résultats que l'on aurait pu espérer. La faute en est au fait qu'on est mal renseigné topographiquement sur cette partie de la ville. Les monuments, les places, les portiques, le palais, le bain de Zeuxippe, les passages, l'Hippodrome, étaient tellement serrés les uns contre les autres, que l'on ne peut discerner avec exactitude à quel monument appartient tel ou tel reste retrouvé. L'auteur de cet article a patiemment relevé, depuis 25 ans, sur un plan à grande échelle, tout ce qui a été découvert fortuitement dans des travaux édilitaires : égouts, canalisations d'eau, de gaz, etc, mais trop de choses manquent encore pour permettre des identifications exactes. Et pourtant, tout existe dans ce sous-sol byzantin dont la richesse est semblable à celle des forums romains ; souvent, les murs anciens affleurent, et les fouilles dans ces parages fameux consisteraient simplement à évider les terres, sans aucun souci de savoir si on va retrouver quelque chose. La fouille anglaise, exécutée jusqu'au sol ancien, a donné des éléments constructifs assez difficiles à déterminer, mais qui appartiennent, en général, à l'époque de Justinien. On remarque deux groupes séparés par un couloir de 6 m. de largeur. Le groupe est possède une abside au-devant de laquelle règne un dallage de marbre portant des bases de colonnes ; au sud de l'abside, un passage transversal aboutit à angle droit dans le couloir médian. Le groupe de l'ouest est assez énigmatique du fait que les fouilles ont été faites en tranchées et non en évitant le tout. MM. Casson et Rice croient avoir trouvé l'emplacement des bains de Zeuxippe, quoique aucun élément constructif absolu, à part les canalisations, ne le prouve. Ils appuient leur raisonnement sur la découverte de trois bases de statues sur deux desquelles sont inscrits les noms de *EKABH* et *AICXHNHC*. L'Anthologie grecque de Christodoros de Thèbes parle bien de telles statues dans les bains de Zeuxippe, on ne peut le contester, mais lors de leur mise au jour, les dites bases étaient renversées, en plein déblais, donc pas « in situ ». Il est donc difficile de conclure si l'on est en face des bains de

Zeuxippe ou plutôt en présence d'une des dépendances de la Chalcé. Des fouilles plus étendues dans ces parages ne manqueraient point de fixer cet important point topographique, soulevé par les travaux des deux éminents archéologues anglais. Un fragment du visage d'une sculpture grecque, en marbre pentélique, du v<sup>e</sup> s., un émail représentant le buste de St Procope, un ivoire, des monnaies, des céramiques byzantines et turques et de nombreuses briques byzantines avec inscriptions furent mis au jour.

1928.

*Arc de triomphe de Théodose Ier.**Simkeş Han.*

Le Simke Han se trouve à 200 m. environ de la place de Bayezid, à un étranglement et à gauche de la rue Ordu, allant de cette place à Aksaray. Son nom lui vient des fileurs d'argent qui y travaillaient, il y a peu d'années encore. D'après le Hadikat ul Cevami (1), ce han possédait deux mesdijds (chapelles islamiques), dont l'une remonterait à la fondation à cet endroit de la première Monnaie ottomane, par Mehmed le Conquérant. Celui-ci, d'après Evliya Çelebi (2), aurait construit son bâtiment sur l'emplacement d'un couvent et de la maison d'un moine alchimiste qui furent démolis (3-4).

En 1920, en établissant une canalisation dans la cour du Simkeş Han, on trouva à cet endroit un fragment de 4 m. d'une colonne sculptée en tronc d'arbre, dont on aurait coupé les branches au ras de l'écorce. Une colonne semblable aux nœuds stylisés, mais d'un plus petit diamètre, existe encore en place, au fond de la citerne Basilique de Yere Batan. En 1926, le Simkeş Han fut en partie évacué par suite de son état de délabrement, et la Direction des Musées des Antiquités en profita pour y faire faire une fouille par Th. Macridy, conservateur. Celle-ci ne tarda pas à faire apparaître dans un enchevêtrement de colonnes sculptées, d'arcs, de chapiteaux gigantesques (1,40 m. de h.), de frises, de corniches, une partie des bases d'un arc de triomphe monumental, qu'on aurait

(1) HAFIZ HÛSEYİN, *Hadikat-ul-Cevami* (Jardin des Mosquées), éd. 1281 H. (1870), I, 124, N° 141-5.

(2) EVLIYA ÇELEBI, *Siyahat name*, Istanbul, 1314 (1898), t. I, 565.

(3) J. EBERSOLT, *Mission archéologique de Constantinople*, 1921, p. 67, pl. 40.

(4) *Bulletin Corresp. Hell.*, t. 45, 1921, p. 496.

pu entièrement dégager en démolissant une grande partie du han. On retrouva deux des socles des huit points d'appui, supportant à l'aide de 32 colonnes de 14 m. de hauteur, l'arc de triomphe qui pouvait avoir une élévation de 25 m. sur environ 43 m. de façade. Chaque socle, tout en marbre, avait environ 6 m. de façade, 7 m. de largeur et 2 m. de hauteur et était séparé de l'autre socle de 7 m. environ. La canalisation double constantinienne, dont nous avons relevé d'importants tronçons à plusieurs endroits de la Mésé, passe entre les deux socles du milieu, ce qui donne la position axiale du monument.

On sait, d'après les auteurs byzantins, qu'il y avait un arc de pierre sur le forum Tauri. Codinus (Bonn, 42) nous parle des statues d'Arcadius et d'Honorius qui s'y trouvaient. Théophane (Bonn, 6050) nous indique que celle d'Arcadius tomba lors du tremblement de terre de 557. Il n'y a aucun doute que l'arc de triomphe retrouvé soit celui de Théodose I<sup>er</sup>. C'est un point topographique important, car il limite au S. E. et au S. O. deux des faces du forum Tauri, tout en donnant la direction exacte de la Mésé, depuis l'Augustéon jusqu'au forum Bovis (1).

1928. *Arc de triomphe de Théodose.*  
*Yedi Kule.*

Le quartier de Yedi Kule — les Sept Tours — occupe l'angle S-O. de la ville d'Istanbul. Autrefois, ce quartier avait une grande importance du fait de la présence de l'arc de triomphe de Théodose et des couvents de St Jean de Stoudios et de St Diomède. En 1928, Th. Macridy, alors conservateur des Musées d'Istanbul, et M. le professeur Casson y pratiquèrent une fouille incomplète puisqu'elle ne leur permit pas de solutionner le problème de la présence de l'arc de triomphe, en ce lieu, enchassé dans les murailles. De fait, l'inscription qui décorait l'arc central et qui fut encore lue par Dalway, en 1795, fait songer à Théodose I<sup>er</sup> ; d'autre part les données architecturales sont en faveur de Théodose II. Au fait, pourquoi

(1) Cf. pour le plan de situation de l'arc, dans le *Second Report upon the Excavations carried out in and near the Hippodrome of Constantinople in 1928*, de S. CASSON et T. RICE, le dessin de E. MAMBOURY.

M. SCHEDE, *Jahrbuch des deutsch. archäol. Instituts*, 44. Band, 1932, II. T, col. 331-339.

les constructeurs de l'arc, si celui-ci avait été bâti en pleine campagne, crurent-ils devoir l'alourdir de deux pylones massifs, alors que les arcs romains sont toujours pleins de grâce et d'élégance ? On ne peut avancer aucune réponse valable. D'autre part, si l'on compare les données architecturales générales de l'arc de triomphe et de ses pylônes avec celles des autres portes terrestres, celle de Rhégium— Yeni Mevlevi Hane Kapusı —par exemple, on voit une ressemblance parfaite, sauf qu'à la porte de Rhégium, il n'y a qu'une porte au lieu de trois ; les deux pylones latéraux y existent du fait d'une nécessité défensive ; seulement, ils ne sont pas plaqués de marbre. Pour nous, l'idée architecturale étant la même, l'arc de triomphe appartient à la construction de Théodose II. On pourra cependant rétorquer que la muraille d'enceinte, venant de la mer, forme un angle aigu, défavorable à sa défense, à sa jonction avec le pylone sud. Cela est vrai, et les constructeurs, pour éviter cet angle, auraient pu établir l'arc 200 m. plus en dehors, ou bien commencer la muraille d'enceinte 200 m. plus au nord au bord de la mer. On aurait eu alors une enceinte presque rectiligne comme partout ailleurs. Il dut y avoir des considérations topographiques, car d'une part, la colline, au flanc de laquelle se trouvent les hôpitaux grec et arménien, aurait été trop rapprochée des murailles et les aurait dominées, et, d'autre part, les propriétés du couvent de St Diomède, comme aussi peut-être la présence d'une échelle impériale à l'endroit où elle se trouve actuellement, influencèrent le tracé de cette partie des défenses terrestres. Si l'on examine bien l'ensemble de la construction on arrive à ces conclusions :

1° Les pylones furent construits en même temps que l'arc.

2° Les pylones sont rattachés avec la muraille d'enceinte normalement par des pierres engagées de part et d'autre, donc, l'arc de triomphe et la première enceinte sont de la même époque. Il ne resterait plus qu'à débrouiller le véritable sens de l'inscription.

Les fouilles de MM. Th. Macridy et Casson se sont donc attachées à des questions de détails. L'espace devant l'arc de triomphe fut déblayé et l'on retrouva devant les deux passages du centre et de droite, le dallage strié pour que les chevaux ne glissent pas. Devant la porte des Propylées, le terrain fut fouillé et on s'aperçut que le premier péribole avait été barré par un mur transversal à peu de distance de la colonne de gauche, et qu'une rampe dallée permettait aux cortèges, venant du port par le premier péribole et allant à la porte de Pighi, de traverser la Porte Dorée. Des fragments de sculp-

tures appartenant à la décoration de la porte des Propylées furent trouvés : la tête de la lune et une main tenant un flambeau appartenant au relief d'Endymion et de Sélène ; une tête de cheval et la partie supérieure d'un corps de femme provenant du relief « Pégase et les Muses » ; un fragment des Éros volants ; la partie inférieure d'une femme habillée et deux autres morceaux : une tête et une queue de deux paons différents. Les fouilles établirent aussi que les deux tours flanquant la porte des Propylées avait été posées directement sur le dallage de la cour intérieure. Bâties par Jean V Paléologue, elles avaient été détruites par lui-même sur l'ordre de Bayezid I<sup>er</sup>. Une chose est certaine, et les fouilles l'ont démontrée, c'est que la porte des Propylées avec l'enceinte qui enferme la cour d'honneur au-devant de l'arc de triomphe appartiennent à la même époque que ce dernier. Les trois passages de l'arc furent munis de portes sans doute en 447 lors de la construction de la deuxième enceinte extérieure, et le passage de gauche semble avoir été condamné par Jean V Paléologue (1341-1391) (1).

1929.

*Feneri Isa Djami.*

Cette mosquée, connue sous le nom de Panachrantos, est située dans le vallon du Lycus, non loin et en dedans de l'ancienne muraille constantinienne. Elle est constituée par un groupe de deux églises, juxtaposées et d'un parecclésion.

Elle fut fouillée grâce aux libéralités de M. le professeur Casson par Th. Macridy, conservateur au Musée des Antiquités, relevée et dessinée par l'auteur de cet article.

Cedrenus (2), disant que Constantin Lips invita Léon le Sage à inaugurer le monastère près des Sts-Apôtres renouvelé par lui, des recherches furent faites en premier lieu dans les bases de l'église du nord. Ces recherches permirent de retrouver les bases de l'édifice du VI<sup>e</sup> s., dont une partie des chapiteaux et des colonnettes sculptées furent utilisées plus tard dans la construction du X<sup>e</sup> s. L'église primitive était à 5 nefs, et celle du X<sup>e</sup> s. fut bâtie exacte-

(1) TH. MACRIDY and S. CASSON, *Excavations at the Golden Gate V Constantinople*, communicated to the Society of Antiquaries, Oxford, 1931. — SCHEDE, *Jahrbuch des deutschen archäol. Inst.*, 1932, col. 336-339.

(2) CEDRENUS, éd. Bonn, t. II, 266.

ment au-dessus, en épousant les mêmes formes du plan. Elle fut dédiée à la Vierge et consacrée en 908.

Une deuxième église, dédiée à St Jean-Baptiste, fut élevée au sud de la première entre 1280 et 1300 par Théodora, épouse de Michel VIII, morte en 1304. Elle possède trois nefs, mais la nef du nord fut établie dans la cinquième nef du sud de l'église de Constantin Lips.

Lorsque les deux églises furent remplies par les tombes, un parecclésion fut construit, probablement dans le courant du xiv<sup>e</sup> s., au sud de la deuxième église et au devant des deux sanctuaires, formant ainsi un exonarthex commun. En déblayant les superstructures de l'église du nord, on retrouva, sous les toits, quatre chapelles qui avaient été établies des deux côtés de la voûte de la nef centrale, au-dessus des bas-côtés et des absides, et que Brouhoff avait déjà vues (1). C'est là que fut trouvée l'icône de Ste Eudoxie, en vierge orante, dont la stature élégante, en mosaïque de pierre et de verres de couleur, se détache d'un fond de marbre évidé de 0,76 m. de haut sur 0,28 m. de large, et 0,08 m. d'épaisseur. D'autres fragments d'icônes, en particulier celle de St Jean-Baptiste, patron de l'église du sud, une partie importante d'une archivolt décorée des bustes des apôtres, mi-grandeur naturelle, de nombreux fragments de sculpture, de mosaïques de parterre et de revêtement, furent récupérés. Sous l'emplacement de l'autel de l'église du sud, on retrouva la chasse ouverte en marbre qui contenait le corps de Ste Irène, indiqué dans le typicon de l'église publié par H. Delehay.

En tout 32 tombes, deux sarcophages et deux ossuaires, furent mis au jour. Tous, sauf trois avaient été profanés. Grâce au typicon, on a pu identifier l'emplacement de la tombe de Théodora, femme de Michel VIII Paléologue, morte le 16 février 1304 ; de celle de sa mère, et la tombe d'Eudoxie, deuxième fille de Théodora, femme de Jean Comnène II empereur de Trébizonde, morte entre 1297 et 1304, et qui fut la première enterrée dans l'église du sud.

Parmi les personnages enterrés encore dans ce groupe de sanctuaires et dont les tombes n'ont pas été identifiées, on cite encore Andronic II Paléologue, mort le 13 février 1332 ; l'impératrice Irène, fille d'Albert IV duc de Brunswick et première femme d'Andronic

(1) BROUHOFF, dans *Échos d'Orient*, n° 147, juillet-septembre 1927.

III, morte à Rhaidostos (Rodosto), le 16 août 1324 ; l'impératrice Anne, princesse de Russie, première femme de Jean VIII Paléologue, morte de la peste, à Constantinople en 1417.

Le groupe de sanctuaires ne fut changé en mosquée qu'en 1496 (902 H) par Fenari Isa. Ce fut surtout pendant le grand incendie de 1622, que le décor mosaïque qui avait été badigeonné à la chaux fut détruit. En 1636, le Grandvezir Bayram Paşa, qui a donné son nom turc au Lucus, fit enlever toutes les colonnes intérieures et les remplaça par de grands arcs en ogive. Il refit les deux coupes centrales sur tambour, détruisit celle de l'exonarthex de l'église du sud, établit un minaret, un mihrab, un mimber, et suréleva le sol de 75 cm. Le grand incendie de 1917 détruisit le vénérable sanctuaire et permit ainsi de l'étudier (1).

1929.

*Kahriye Djami.*

En 1929, lors de la restauration effectuée par les soins de la Direction des Fondations pieuses d'Istanbul, les ouvriers découvrirent à l'intérieur de l'église, au-dessus de la porte venant de l'exonarthex, un panneau de mosaïque représentant la Dormition de la Vierge. D'une composition admirable et d'une bonne exécution, cette scène constitue un des plus beaux morceaux décoratifs de Kahriye Djami. Dans l'exonarthex, dans des encadrements existant le long des parois, au-dessous de la naissance des arcs, des sondages ont fait découvrir d'autres fragments, surtout des têtes de saints non encore déterminés. Kahriye Djami n'a pas encore livré tous ses trésors ; espérons que bientôt, comme Ste-Sophie, elle sera transformée en musée et que les travaux de grande envergure y seront effectués (2).

1929.

*Ste-Thècle.*

La petite mosquée Toklu Ibrahim Dede, située entre la porte d'Ayvan Seray (Porte de Kilioméni) et celle des Blachernes, dans laquelle on reconnaît généralement l'ancienne église byzantine de

(1) SCHEDE, *Jahrbuch d. deutsch. archäol. Instit.*, 44. Bd., 1932, col. 343-346.

(2) J. EBERSOLT, *Revue de l'art*, 1929, t. LV, p. 83 à 88. Tome LVI, p. 153-166.  
— H. E. DEL MEDICO, dans *Byzantion*, 1932, t. VII, fasc. 1, p. 123-141.



Ste Thècle, fut en grande partie détruite par son propriétaire à l'insu de la Direction des Musées, en Juin 1929. Des fresques, d'une époque tardive et en fort mauvais état, apparurent un peu partout sous l'épais badigeon et l'auteur de cet article fit une ample moisson de briques à inscription. Aujourd'hui, une partie de l'abside avec ses colonnettes et le mur de droite sont encore debout le long de la rue Toklu Dede.

1929-30.

*La colonne de Constantin.*

La base de la colonne de Constantin sur le forum Constantini fut fouillée par M. C. Vett avec la collaboration de l'auteur de cet article. Il s'agissait de mettre au clair la question des reliques qui y avaient été déposées par Constantin, et la forme même de la colonne. Trois faces furent fouillées attentivement : celle du nord, du fait de la présence d'une baraque collée contre le socle de la colonne ne fut pas étudiée. Dans un sens général, voici ce qu'on peut déduire des travaux : Le forum fut établi dans le grand cimetière gréco-romain, extra muros, que l'on suréleva en noyant les sarcophages et les tombes par un apport de terre, au-dessus de laquelle le dallage de marbre fut étendu. La colonne elle-même fut construite sur une base carrée de maçonnerie s'appuyant, d'une part, sur le rocher qui est à environ 5 m. de profondeur, et sur des tombeaux en partie démolis. Une série de 5 à 6 degrés partant du dallage du forum, qui a été retrouvé, permettaient d'atteindre une petite plate-forme de laquelle s'élevait la colonne elle-même. C'est sur cette plate-forme très exigüe que devait se trouver la chapelle de St Constantin. Les travaux ont révélé une grande usure des marches au sud et à l'est ; tandis qu'à l'ouest elle est presque nulle. Dans une canalisation d'eau de l'époque turque, longeant le côté sud, on a mis au jour un sarcophage à inscription et quelques tombes. Chose curieuse, l'indication donnée par Grosvenor (1), qu'un tunnel avait été percé en secret d'une maison voisine, pour rechercher les reliques sous la colonne, s'est vérifiée exacte ; ce tunnel taillé au ciseau dans la base même, au niveau du rocher, a une largeur de 60 cm. sur 50 cm. de hauteur. D'après les remarques faites, les fouilleurs durent faire buisson creux, ce qui remet en question l'authenticité des sources anciennes concernant les fameuses reliques.

(1) E. A. GROSVENOR, *Constantinople*, Londres, 1895, p. 377.

Dans un avenir très prochain cette fouille importante sera reprise et terminée sur le côté nord qui n'a pu être déblayé .

1930.

*Balaban Djami.*

Lors du grand incendie de 1911, presque tous les parages occupés autrefois par la IX<sup>e</sup> région furent la proie des flammes. Parmi les monuments détruits, on déplora la perte du petit lieu de culte musulman appelé Balaban Aga mescidi, dans lequel les uns plaçaient une ancienne bibliothèque, d'autres l'ancienne église byzantine de τὰ Κουράτορος. L'auteur de cet article en releva les plans en 1916, en attendant qu'une occasion ultérieure lui permît d'étudier le sous-sol. Cette occasion arriva en 1930, date à laquelle la Direction des fondations pieuses musulmanes vendit les matériaux des murs restés debout à un entrepreneur, une rue du nouveau plan de la ville devant passer juste au même endroit. La Direction des Musées, avisée trop tard pour sauver le monument, fit alors entreprendre des fouilles sur son emplacement qui permirent, sinon de mettre un nom sur ce monument, du moins d'en déterminer l'utilisation. Cette petite construction, toute en briques, avait une forme circulaire de 10,50 m. de diamètre avec une saillie pour une abside vers l'est; intérieurement, elle affectait la forme d'un hexagone, chaque face étant percée d'une large baie de 1,60 m.. La hauteur était de 4,40 m.: elle avait dû être autrefois recouverte d'une coupole. On retrouva au-dessous du niveau une coupole centrale renfermant une salle carrée de 3,17m. sur 2,90 m. de hauteur, flanquée, à l'ouest et à l'est, de deux arcs de 70 cm. de profondeur. Tout autour de l'extrados de cette coupole, dans les embrasures des baies du plan supérieur, on releva six emplacements pour tombeaux.

On est maintenant fixé : c'était pendant la dernière époque byzantine une chapelle funéraire et la salle inférieure centrale était sans doute la tombe commune. Au point de vue constructif, il y a deux époques bien déterminées : le bâtiment de briques lui-même qui appartient au milieu du v<sup>e</sup> s. et les tombeaux qui datent de l'époque des Paléologues. Le bâtiment, dans sa construction architecturale, ressemble fort au baptistère de Ste-Marie Odighitria retrouvé à la Pointe du Sérail lors des fouilles du Corps français d'Occupation et que l'on attribue à Pulchérie : même plan, même technique constructive, avec cette différence que chaque face de l'hexa-

gone donne ici naissance à un niche rectangulaire éclairée, tandis qu'à Ste-Marie Odighitria c'est une exèdre aveugle. En définitive, on pourrait bien avoir là un ancien baptistère du v<sup>e</sup> s. transformé dans la suite en chapelle funéraire au xiv<sup>e</sup> s., ou peut-être auparavant, une dalle funéraire retrouvée portant la date de 1341 (1).

1930.

*L'église de Myrelaion.*

La mosquée de Bodrum, incendiée en 1911, et dans laquelle on s'accorde à reconnaître l'église du couvent de Mirelaion, fut fouillée en 1930 par T. Rice et Th. Macridy conservateur du Musée des Antiquités (2). L'église primitive existait déjà au viii<sup>e</sup> s., mais elle fut complètement restaurée par Romain Lécapène (919-945) qui y fut enterré avec son épouse Théodora et d'autres membres de sa famille, dans de fort beaux sarcophages. L'église s'élevait au-dessus d'un sous-sol ; celui-ci est aujourd'hui enfoncé de plusieurs mètres dans les terres. On croyait qu'il recélait les tombes impériales, mais on s'aperçut bien vite qu'il n'en était rien et que ce sous-sol n'était autre qu'une église inférieure plus ancienne et moins belle que celle du dessus, probablement utilisée en même temps qu'elle. Autour de l'église supérieure, de dimensions plus petites, régnait une galerie, espèce de terrasse que l'on atteignait sans doute à l'aide d'un escalier. Aucun tombeau ne fut retrouvé, ce qui laisse la porte ouverte à la supposition et au doute quant à l'identification acceptée.

Un peu au sud-ouest de l'église, des restes d'une construction byzantine sortant de terre furent nettoyés. On se trouva en présence d'un monument circulaire encore en partie dallé d'un pavage en opus Alexandrinum. Les colonnes doubles sculptées et les fragments d'architecture retrouvés, ainsi que la technique constructive, font remonter ce monument, qui devait être un bain particulier, au v<sup>e</sup> s..

A côté du Myrelaion se trouve la citerne appelée habituellement

(1) AARIF MANSSEL, *Türk Tarih, Archaologya ve Etnografya dergisi*, t. III, 1936 (non encore paru). — AARIF MANSSEL, *The excavations of the Balaban Agha Mesdjidi in Istanbul*, dans *The Art Bulletin*, t. XV, 1933, p. 210-229.

(2) *Byzantion*, t. VIII, 1933, p. 151-176. — *Excavations at Bodrum Cami*, 1930. — *Jahrbuch d. deutsch. arch. Inst.*, 1930, p. 432.

citerne de Modeste ; on a toujours pensé qu'elle était directement rattachée au sous-sol de l'église comme plan et construction. Les fouilles ont donné un résultat fort inattendu infirmant cette croyance ; on se trouve en face d'une construction constantinienne élevée en gros blocs de pierre, sur un plan circulaire avec 4 exèdres et quatre entrées disposées symétriquement en opposition. Plus tard, peut-être au VII<sup>e</sup> s., on la transforma en citerne, on la munit de nombreuses colonnes pour soutenir des coupoles dont les unes sont sphériques et les autres en voûtes d'arête, placées symétriquement selon un axe ouest-est. Quelle était la destination primitive de ce monument ? Il semble se rattacher au type de mausolée dont les exemples les plus connus sont celui de Dioclétien à Spalato, ceux découverts à Pergame par M. Th. Wiegand et celui de Théodoric à Ravenne. C'est en tout cas une nouvelle inconnue dans la topographie byzantine.

1931-1935.

*Ste-Sophie.*

L'Institut Byzantin de Chicago, avec l'aide bienveillante du Gouvernement Turc, poursuit depuis 1931, sous la direction de M. Th. Whittemore, la recherche des mosaïques cachées sous un enduit de plâtre par Fossati, et qui pourraient encore exister à Ste-Sophie. On sait, qu'en 1854, Salzenberg édita un important volume sur Ste-Sophie ; mais lorsqu'il vint à Istanbul, une partie des mosaïques avaient déjà été recouvertes d'un épais enduit. De plus, le rapport particulier de Fossati concernant les restaurations, tant architecturales que décoratives, n'ayant jamais été publié, il s'en suit qu'actuellement, on ne connaît pas exactement le nombre des mosaïques qui existent encore. Le travail de recherches effectué est déjà important, d'autant plus qu'une restauration de toutes les mosaïques l'accompagne.

En 1933, dans l'esornarthex, dans le tympan de la porte impériale centrale, on retrouva la scène connue du Christ assis, flanqué de deux personnages nimbés, alors qu'un autre personnage, un empereur, rampe à ses pieds. Qui est cet empereur ? Les uns disent Léon le Sage, les autres Basile I<sup>er</sup> qui restaura l'église après le tremblement de terre de 869 (1). Au printemps 1935

(1) WHITTEMORE, *The mosaics of Ste Sophia at Istanbul, preliminary report on the first year's work, 1931-1932. The mosaics of the narthex*, Oxford, 1933. —

dans le vestibule de la Belle Porte, une grande mosaïque décrite par le patriarche Constantius, mais que Salzenberg ne vit pas, a été remise au jour. Elle se trouve dans le tympan de la porte qui mène à l'ésonarthex. Elle représente la Vierge, assise sur un trône, tenant l'enfant Jésus. A sa droite, Justinien lui présente l'église de Ste-Sophie et à sa gauche, Constantin lui présente la nouvelle ville de Constantinople. Cette mosaïque d'une composition parfaite, mais plus terne de couleur, pourrait appartenir à l'époque de Basile II (976-1025). Actuellement les travaux se poursuivent dans la demi-coupole de l'abside de l'autel où se trouve la représentation de la Vierge.

1932.

*Les bains de Pythia.**Yalova.*

Dans les travaux d'aménagement de la station thermale de Yalova, située à 14 km. de la mer de Marmara, on découvrit au sud des piscines actuelles, sur la pente de la colline, un édifice byzantin en forme d'exèdre. Les éléments retrouvés ont permis au sous-directeur des Musées d'Istanbul, M. Aarif Mensel, qui s'est occupé de cette fouille, de restituer le monument du moins dans sa partie centrale. Le mur de l'exèdre adossé à la montagne est composé d'assises régulières de gros blocs jusqu'aux voûtes ; à l'intérieur six colonnes et deux piliers divisaient la surface de l'exèdre en deux parties : un couloir le long du mur, couvert par une voûte circulaire, et le centre couvert par une demi-coupole s'appuyant sur les colonnes et les piliers. Derrière le mur, mais faisant corps avec lui, un couloir voûté, draine les eaux d'infiltration et les mène dans des regards de canalisation ; à droite et à gauche, l'édifice se continuait, mais on n'a pas encore pu suivre ses traces. Il semble que toute l'exèdre, comme une grotte artificielle, était recouverte de terre et qu'on pouvait passer au-dessous ; au-devant, en descendant, après un terre-plein dallé de marbre et des escaliers, on arrivait à une esplanade également dallée.

*Byzantion*, t. VIII, 2, 1933, p. 755 ; t. IX, 1934, pp. 41-83 par C. OSIECZKOWSKA, t. IX, 1934, p. 517-523, par I. D. ŞTEFĂNESCU ; t. X, 1935, p. 394-396. — A. M. SCHNEIDER, *Jahrbuch d. deutsch. arch. Inst.* Bd. 50, 1935, col. 305-311. — I. D. ŞTEFĂNESCU, *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès intern. d. Études byzantines*, Sofia 1935, p. 99-100.

Le monument est daté par la technique de sa construction et par ses chapiteaux qui portent les monogrammes de Justin II et de Sophie (565-578) ; la construction, toute en blocs, et les superstructures en brique, ainsi que le couloir de drainage des eaux confirment l'époque. Nous avons déjà vu ces éléments constructifs dans l'hypogée de Bakirköy (1). A n'en pas douter, c'était un des éléments architecturaux décoratifs des jardins d'agrément des bains de Pythia (2).

1932.

*Hippodrome.*

Dans le but de mettre au point certaines dimensions de l'Hippodrome et de déterminer la direction exacte de ses deux cornes, M. Th. Wiegand et l'auteur de cet article, avec le bienveillant concours de la Direction des Musées, entreprirent des sondages sur l'emplacement même des gradins ouest et est. La fouille faite en 1927 par MM. Casson et Rice, au bas de la rue Fazlı Paşa, fut partiellement rouverte et étendue le long de la piste. Au pied du mur bordant cette dernière, on retrouva deux bouches d'égout byzantin, distantes de 5,60 m. qui, évidées montrèrent un canal perpendiculaire allant joindre le canal intérieur placé au-dessous de la partie basse des gradins (3-4). C'était sans doute le système général du côté ouest pour l'écoulement des eaux de la piste et des gradins. La fouille montra aussi que l'angle de la maison située au bas de la rue Fazlı Paşa, appelée actuellement Terzihane, était basé exactement sur le bord du mur, côté piste.

En face de cette fouille, nous en fîmes une autre, sur la corne est de l'Hippodrome, à travers l'emplacement des gradins, le long du pilier que nous avons retrouvé en 1918. Nous pûmes relever la présence d'un canal d'écoulement des eaux le long de la piste et au pied du mur des gradins. La différence de système avec l'autre côté s'explique par le fait que vers l'ouest, il n'y avait pas de construction souterraine, tandis que vers l'est, tout un système constructif de voûtes et de piliers solides était là à une grande profon-

(1) Cf. plus haut, l'*Hebdomon*, 1914-1921.

(2) AARIF MANSEL, *Istanbul Müzeleri Neşriyatı, cilt. 13 Yalova*, t. I, 1935. 2<sup>e</sup> volume en préparation.

(3) S. CASSON et T. RICE, *Preliminary Report*, 1928, plan n<sup>o</sup> 1, p. 55.

(4) E. MAMBOURY et Th. WIEGAND, *Die Kaiserpaläste*, p. 45, fig. 18, p. 46, fig. 18.

deur pour soutenir les terres rapportées ; cette masse de maçonnerie aurait certainement gêné la construction d'un égout collecteur intérieur. La fouille permit encore de relever la pente des gradins qui est de  $26^{\circ}$  et les dimensions de la largeur de l'Hippodrome à cet endroit, ainsi que sa forme générale (1).

L'axe déterminé par les obélisques a une inclinaison nord de  $38^{\circ} 30'$ , la corne ouest  $36^{\circ}$ , celle de l'est  $36^{\circ} 30'$  ; s'il y a donc parallélisme apparent entre les deux cornes, l'axe est légèrement oblique par rapport aux gradins. Les deux pistes ne sont pas égales, la ligne de départ étant plus large, et celle de l'arrivée plus étroite, ce qui se comprend fort bien. On a une disposition semblable au cirque de Caracalla, près de la voie Appienne à Rome. Les dimensions relevées sur la ligne des fouilles, soit rue Terzihane porte de la cour de Sultan Ahmed, sont les suivantes à quelques centimètres près :

gradins ouest :	21,50 m.
piste ouest :	43 m.
piste est :	36,50 m.
gradins est :	22,50 m.

---

largeur totale, 123,50 m. extérieurement.

Piste intérieurement, 79,50 m. entre les deux murs des gradins.

Quant à la longueur, si l'on admet que la colonne Serpentine, qui se trouve à égale distance des deux obélisques, est au milieu, elle serait de 400 m. intérieurement, plus 22,50 m. pour les gradins de la Sphendoné, et peut-être autant pour les Carceres, soit 450 m. extérieurement. Le mur des gradins limitant la piste à l'est, est à 1,50 m. en retrait sous le mur ouest de clôture de la cour de la mosquée de Sultan Ahmed.

1933.

### *Région du Lycus.*

En septembre 1933, lors de la recherche de matériaux de construction dans le quartier de Sarıgüzel, au sud de la mosquée de Fatih et à 200 m. de la mosquée incendiée de Feneri Isa, des ouvriers trouvèrent un sarcophage princier dans un magnifique

(1) *Ibid.*, p. 42-45, fig. p. 43 et 44, pl. CII.

état de conservation. Il gisait à 4 m. de profondeur, au milieu d'une couche de débris de mortier régissant jusqu'à 6 m. de profondeur. Cet emplacement devait sans doute appartenir à un grand bâtiment. La Direction des Musées décida d'y faire des fouilles, mais aucune autre trouvaille ne fut faite donnant une précision archéologique ou topographique quelconque.

Le sarcophage, actuellement au Musée, accuse intérieurement 1,36 m. de long sur 0,49 m. de large et 0,475 m. de haut ; il devait donc appartenir à un enfant. Taillé dans un bloc de marbre blanc des Iles, il est sculpté sur ses quatre faces ; le couvercle probablement à double pente, et avec 4 acrotères d'angle, n'a pas été retrouvé. La décoration, à peu près semblable dans les côtés parallèles, consiste, sur les grandes faces, en deux anges opposés volants tenant le monogramme lauré du Christ ; et sur les petites faces, en une croix flanquée de deux personnages barbus, peut-être des apôtres. Les visages des anges et de trois des personnages n'ont pas été terminés et ne sont pas polis. Dans l'étude que M. Aarif Müfit, sous-directeur du Musée, a consacrée à ce sarcophage (1), l'auteur le fait remonter au ve s. Il constate que la décoration à l'aide de personnages était rare dans l'art byzantin ; il relève aussi que dans la liste des sarcophages de la famille de l'empereur Maurice (582-602), il y en a un qui portait une décoration à figures humaines.

1934.

*Parages du Milion.*

Lors de la construction d'un W. C. souterrain, au début de la place de l'Hippodrome, quelques substructions intéressantes ont été retrouvées (2). La Direction des Musées ayant fait quelque peu élargir la fouille, l'auteur de cet article en fit les relevés topographiques. A côté de piliers, dallage et murs isolés qu'on ne peut encore rattacher à aucun monument (3), deux éléments intéressants ont été notés : il s'agit d'un mur barrant à l'ouest l'ancienne place de l'Augustéon et qui pourrait être le mur de fond du portique ouest de la place. A l'ouest de ce mur, d'autres murs ont été

(1) ARIF MÜFIT, *Istanbul Asariatika Müzeleri Neşriyatı*, 1934.

(2) E. MAMBOURY, *Jahrbuch d. deutsch. arch. Inst.*, 1934, 1-2, col. 49-62.

(3) *Ibid.*, voir plan, col. 57-58.



relevés ; on a de la peine cependant à placer la rue qui faisait communiquer directement l'atrium de Ste-Sophie avec le Milion.

Au début de la rue qui borde au sud-est le jardin de l'At Maydan, l'étage inférieur d'une double rampe en colimaçon, l'une intérieure à l'autre, est sorti de terre. La rampe intérieure mettait en communication un sous-sol plus profond avec le niveau de la place ancienne qui était à 3,20 m. au-dessous du niveau actuel, et l'autre, l'extérieure, faisait communiquer la place avec un passage élevé ou l'étage d'un monument. A quelle construction appartenait cette double rampe ? on ne le sait au juste. Elle est placée à 50 m. au nord des fouilles de MM. S. Casson et T. Rice <sup>(1)</sup>, qui pensent avoir trouvé les bains de Zeuxippe. Des fouilles à cet endroit mettraient de l'ordre dans nos connaissances, espérons qu'elles se feront un jour.

1934.

*Parages de la citerne Basilique.*

Lors de la construction de maisons dans la rue Yerebatan, on a relevé un peu partout le dallage de marbre qui tapissait le dessus de la citerne Basilique. Ces dalles de Proconèse, de largeurs et de longueurs différentes, allant de 0,70 m. à 1,05 m. sur 1,50 m. à 2 m. laissent clairement voir que toute la surface de la citerne formait une cour intérieure rectangulaire dallée, autour de laquelle était disposée une ceinture de bâtiments. La profondeur du dallage par rapport à la déclivité de la rue varie de 0,90 m. à 1,70 m.

Dans la rue latérale de Salkın Soguk, en bordure nord de la citerne, la construction d'une maison a révélé une portion des voûtes latérales qui soutenaient les bâtiments entourant la citerne. Cette fouille, relevée par l'auteur de cet article, a permis de voir que la citerne Basilique touchait à l'église de Ste Marie Chalcopratria et que les niveaux des deux monuments accusaient une différence d'une douzaine de mètres. On comprend dès lors pourquoi la procession impériale passait toujours par l'Antiphoros, en obliquant à gauche, pour aller aux Chalcopratria qui n'étaient reliés à l'atrium de Ste-Sophie que par un escalier.

(1) Voir plus haut, 1927-1928.

1934.

*Parages des Artopolia.*

Lors de la construction d'une maison dans une rue perpendiculaire à la rue Divan, l'ancienne Mésé, une citerne byzantine fut découverte. L'auteur de cet article en fit le plan et l'étudia (1). Longue de 23,95 m., large de 16,70 m, elle possède 35 coupoles sphériques en 5 séries de 7 ; ces coupoles étaient autrefois soutenues par 4 séries complètes de 6 colonnes surmontées d'un chapiteau simple à corbeille, au-dessus duquel il y a une imposte et d'un sommier de brique. Par suite de murs de division et de terres accumulées, 13 colonnes sont visibles, 6 ont été remplacées par des piliers de maçonnerie turque, une colonne manque et n'a pas été remplacée. Onze chapiteaux portent des initiales des tailleurs de pierre et deux impostes de grandes croix. La forme des chapiteaux et les initiales rappellent la citerne Bin-bir-Direk qui est du <sup>iv</sup>e s. ; mais les coupoles, la technique des murs et les inscriptions des briques rappellent le <sup>vi</sup>e ou le <sup>vii</sup>e s..

L'identification avec un monument connu dans ces parages n'a pu être faite, mais comme elle est située au sud de l'ancienne Mésé, elle appartient à la <sup>vii</sup>e région et elle se trouve dans le quartier des Artopolia, à peu près à égale distance des fora Tauri et Constantini. Aucun des auteurs qui ont étudié les citernes de la ville, ne l'a encore signalée. Une nouvelle maison étant en voie de construction (mai 1936) sur la partie est, nous avons pu récolter une demi-douzaine de nouvelles briques inscrites. Elle va être probablement évidée et transformée en abri contre les gaz. Une étude supplémentaire en sera faite à ce moment-là.

1934.

*Transformation de Ste-Sophie en Musée.*

Lors de la transformation de la mosquée de Ste-Sophie en musée byzantin, un certain nombre d'éléments nouveaux ont été mis au jour. Par la disparition des disques de 7,50 m. de diamètre portant les noms d'Allah, de Mahomet et des premiers califes, disques qui étaient suspendus aux murs de la nef centrale, au-dessus du Gynécée, on peut jouir plus libre-

(1) Voir plus haut, pp. 167-180.

ment de la beauté des lignes architecturales intérieures. Par l'enlèvement des tapis et des nattes qui couvraient le sol, on peut se rendre compte de la beauté des marbres veinés qui chatoyaient à l'égal des revêtements muraux de marbre. A droite, dans la nef centrale, au-devant des colonnes qui précédaient le Mitatorion, un grand carré mosaïqué décoré de plaques de marbre circulaires gravitant, dans des encadrements, autour d'une grande plaque centrale est apparu. Ce doit être le lieu, où, à partir du XII<sup>e</sup> s., on plaçait les trônes impériaux pendant les grandes cérémonies (1). Plus près de l'iconostase, à droite, une plaque circulaire de porphyre, placée symétriquement par rapport au point de rencontre de quatre plaques de dallage, représente le lieu où d'après Antoine de Novgorod on mettait un trône en or pour couronner l'empereur (2). Au haut des gradins de la Soléa, devant les trois portes saintes de l'iconostase, des plaques rectangulaires de marbres divers sont apparues ; ce sont celles sur lesquelles les empereurs attendaient avant d'être reçus par le patriarche dans le sanctuaire. A droite, sous le bas-côté, à l'entrée du Puits Sacré, l'auteur de cet article fit une constatation topographique intéressante. On sait qu'à l'occasion de diverses cérémonies l'empereur entrait à Ste-Sophie par le portique de l'Augustéon et le Puits Sacré ; d'autres fois il accomplissait le même itinéraire pour le retour. Si nous prenons par exemple, le chemin suivi lors de la procession à la Grande Église, le jour de la fête de la Nativité de la Mère de Dieu, nous lisons dans le Livre des Cérémonies (3) : « Entrés au Puits Sacré— par la porte de l'Augustéon — les souverains, par une triple inclination avec les cierges, rendent grâce à Dieu. Ayant vénéré le Puits Sacré, *ils entrent par la porte qui conduit de là dans l'église*. Là, se trouve le patriarche avec sa suite habituelle et l'ordre (du clergé). Le Patriarche encense les souverains selon le cérémonial ; les souverains l'embrassent, *et ils entrent ensuite par la porte* donnant sur le côté droit du sanctuaire ». Le texte étant clair, l'on voit explicitement que, de l'intérieur du Puits Sacré, pour aller par le côté droit dans l'intérieur de Ste-Sophie, il fallait passer deux portes, entre lesquelles se trouvait

(1) E. UNGER, *Das Weltbild-Mosaik der Sophienkirche in Konstantinopel. Forschungen und Fortschritte*, 11. Jahrgang, Nr 35/36.

(2) Mme DE KHITROWO, *Itinéraires russes en Orient*, Genève, 1889, p. 95.

(3) Traduction VOGT, p. 20 à 23.

un espace, assez grand pour que le patriarche et sa suite puissent évoluer. Lorsque les souverains sortaient après déjeuner du Mitorion pour regagner le Palais, ils s'en allaient par le Puits Sacré (1) » : Celui-ci — le patriarche — embrasse les souverains et sort avec eux jusqu'à la *petite porte conduisant au Puits Sacré*. Les souverains et le patriarche se placent, en effet, dans le chambranle de la dite porte ; le préposé et l'argentier se placent en dehors de la porte. Le préposite prend des mains de l'argentier... etc... Ceci fait, les souverains s'en vont, *entrent dans la portière suspendue au Puits Sacré* et le Patriarche couronne les souverains... Les souverains l'embrassent et sortent du Puits Sacré (par le portique de l'Augustéon) ». Dans ce texte, mais moins explicitement, il est question de deux portes pour aller de l'intérieur de l'église à l'intérieur du Puits Sacré : 1° la petite porte, et 2° celle non indiquée à laquelle était suspendue la portière.

Où se trouvait le Puits Sacré? Quand on prend le bas-côté droit de Ste-Sophie et que l'on va jusqu'à la porte de l'est, on a, avant d'arriver à celle-ci, à droite, une autre porte de moindres dimensions. Si on la traverse, on arrive dans la cour des tombeaux en face du turbé du sultan Sélim II. C'est immédiatement à la sortie de la porte qu'on se trouve dans l'ancien emplacement du Puits Sacré. Mais pour y parvenir depuis l'intérieur de Ste-Sophie on n'a traversé qu'une seule porte. Si, aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une, c'est que les lieux ont changé depuis la conquête de 1453. En examinant minutieusement la porte actuelle, on s'aperçoit avec un certain étonnement qu'elle a été percée dans une ancienne fenêtre, et si l'on examine la fenêtre, à gauche de la porte, on ne tarde pas à voir que c'était une ancienne porte de laquelle on a fait une fenêtre. Donc, l'ancienne porte originale byzantine se trouvait dans l'axe de la voute de ce compartiment. Maintenant, si on examine avec attention le dallage au-devant de l'ancienne porte, sur la quatrième série de dalles, à près de 4 m. de distance, on voit très nettement des emplacements avec mortaises de quatre bases de points d'appui fermant autrefois l'espace entre les deux grosses colonnes actuellement en place et la porte. Entre les traces des deux points d'appui du milieu, décorés d'une demi-colonne à l'intérieur, on voit sur le dallage, dont l'usure est plus forte que partout ailleurs, les trous des pivots d'une porte de fer

(1) *Ibid.*, p. 13-14.

probablement, à deux battants, ayant laissé sur le marbre des cercles concentriques de rotation. A n'en pas douter, il y avait à cet endroit un espace fermé entre deux portes placées dans le même axe. La construction a disparu probablement à la conquête turque, car elle n'appartenait pas au plan original de Ste-Sophie ; elle avait probablement été établie au début du x<sup>e</sup> s., lors de la venue de la sainte margelle du puits. L'espace entre les deux portes a près de 4 m. de large sur 15 m. de long et permettait à un nombre respectable de personnages d'évoluer. On comprend dès lors les textes du Livre des Cérémonies : La porte à chambranle était la première porte à l'intérieur de l'église décorée de demi-colonnes que l'on traversait en sortant de l'église ; c'est là, et probablement dans l'espace libre que se tenaient les souverains et le patriarche. Les souverains entraient après dans la portière suspendue au Puits Sacré. A Ste-Sophie toutes les portières étaient suspendues en dehors du sanctuaire. Ici elle se trouvait donc dans le Puits Sacré. L'auteur de cet article fera sur ce sujet une communication plus détaillée avec projections au prochain Congrès Byzantin de Rome.

De nombreuses autres observations furent faites tant au point de vue topographique de l'intérieur qu'au sujet des travaux de relevé et de restauration de l'architecte suisse Fossati.

1935.

*Cour ouest de Ste-Sophie.*

*Atrium de Justinien.*

Après la transformation de l'église de Ste Sophie en musée byzantin, la Direction des Musées décida d'affecter la cour ouest en jardin et en musée lapidaire. Mais comme à plusieurs endroits des restes de constructions byzantines affleuraient un peu partout, on décida de faire des sondages. Ce fut l'Institut archéologique allemand, sous la direction de M. A. M. Schneider, qui entreprit les travaux. Dès le début, les sondages se transformèrent en véritable fouille, tant ces parages se montrèrent riches en restes de toute sorte. D'après M. Schneider (1), les travaux auraient permis de constater le niveau ancien de l'atrium, ainsi que la hauteur des colonnes et des piliers. Puis, chose plus importante, la façade de

(1) A. M. SCHNEIDER, *Jahrbuch d. deutsch. arch. Instit.*, Band 50, 1935, col. 305-311 avec 5 plans.

l'église pré-justinienne aurait été découverte. Dans l'axe de l'édifice actuel, à 7,50 m. de la face extérieure du mur de l'exonarthex, à 2,70 m. de profondeur, on a retrouvé le mur de façade ouest de l'ancienne église de 415, percée probablement de 5 entrées, desquelles deux existaient encore. Devant ce mur, régnait un portique dont quelques bases sont encore en place ; il était pavé en mosaïque de marbres de couleurs. La hauteur du portique, calculée d'après les fragments de colonnes, d'entablement et de frise, est de 8,40 m. Au-devant du portique, un escalier de six marches permet de descendre sur toute la longueur dans une cour dallée de marbre, entourée sur trois côtés de voûtes. Un grand nombre de fragments de toute sorte : chapiteaux, colonnes, frises portant des agneaux sculptés, cintres, moulures, etc, qui datent de l'époque de Théodose II, ont été sortis de terre. Il est encore trop tôt pour discuter de l'identification de ces restes, les fouilles devant continuer cette année ; d'autant plus que l'on vient de décider la démolition du bâtiment adjacent, au nord de l'église, et donnant sur la cour. Mais, en tout cas, les restes retrouvés appartiennent bien à l'époque de Théodose II, les fragments sculptés et le mur de façade percé de portes, avec ses assises successives de trois pierres et de cinq briques, appartenant sans conteste à cette époque.

1935.

*Mosaïque romaine.*

Dans la rue Çatal Çeşme, qui s'est en général superposée à la rue qui de l'Antiforos allait à l'église de Ste Marie Chalcooprata, sur la gauche, en descendant, lors de la construction d'un immeuble, une intéressante mosaïque romaine a été découverte à 1,50 m. de profondeur. Elle représente un carré décoré de figures de femmes personnifiant les quatre saisons au milieu desquelles est un Hercule debout. L'Hiver, le Printemps et l'Automne existent encore, seul l'Été manque. D'une facture assez fine avec, aux angles, un décor de croix feuillées dans des cercles, elle semble appartenir au II<sup>e</sup> s. ap. J. C. Elle a été transportée au Musée.

1935.

*La mosquée Odalar  
ou Kemankese Mustafa Paşa Djami.*

La mosquée Odalar, que l'on a identifiée jusqu'à maintenant avec une église byzantine, au nom inconnu, a été fouillée par M.

le professeur Dr. Schazmann, avec le bienveillant concours de l'Institut archéologique allemand d'Istanbul. L'histoire de cette église est confuse ; les uns veulent y voir une église du St Sauveur Philanthrope construite par Alexis I<sup>er</sup> qui y aurait été enterré ; les autres l'identifient avec l'église latine de la Ste Vierge du Rosaire donnée aux catholiques latins ramenés de Kaffa par le sultan Mehmed le Conquérant, après la prise de cette ville, en 1475. D'autres encore infirment cette supposition sans apporter toutefois quelque clarté nouvelle. Paspati y voit l'église Ste-Photine, une des 30 églises dédiées à la Vierge. Tout ce quartier est d'ailleurs fort intéressant et fourmille presque de restes byzantins ; il dut son développement à la présence des Palais des Blachernes qui, à partir du XII<sup>e</sup> s., furent définitivement fixés dans la XIV<sup>e</sup> région (1).

Odalar Djami tire son nom des nombreuses chambres souterraines — une vingtaine environ — qui existent sous son dallage et où des sépultures ont été retrouvées. Son origine byzantine ne laisse aucun doute et les fouilles de M. Schazmann ont montré au moins deux ou trois époques constructives qui semblent appartenir au VI<sup>e</sup>, au VIII<sup>e</sup> et aux X-XII<sup>e</sup> s.. Cette dernière représente des éléments décoratifs de brique sur les façades qui sont semblables à ceux retrouvés par l'auteur de cet article à l'église de St Georges des Manganes (2). Une intéressante moisson de fresques des VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., recouvrant peut-être d'autres fresques plus anciennes, a été faite (3). Au-dessous des chambres souterraines, dans l'abside centrale, une crypte a été évidée ; que contenait-elle ? Orientée presque vers le nord, comme tout le monument, elle possède une niche où apparaît encore faiblement une Vierge assise, entre deux anges, qui semble avoir les jambes légèrement croisées. Toute la voûte montre encore des personnages au trait, fortement effacés. M. Schazmann a également fait des sondages dans une mosquée très rapprochée appelée Kasim Aga, détruite par le tremblement de terre de 1894, à quelques mètres

(1) E. MAMBOURY, *Ruines byzantines. Autour d'Odalar Dj. à Istanbul*, dans *Échos d'Orient*, n° 117, 1920, p. 69-73.

(2) *Fouilles du Corps d'Occupation français, 1921-1923*. Voir plus haut.

(3) H. E. DEL MEDICO, dans *Byzantion*, t. X, 1935, fasc. 2, p. 778-781. Du même auteur, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1932, p. 48.

de la citerne de Kara Gümriük (Andréossy, p. 262) (Strzygowski et Forchheimer, p. 64 et 65.) (1).

Ces trois monuments situés dans un espace assez restreint, sont placés sur le côté nord de la grande citerne de la porte d'Andrinople, appelée citerne d'Aspar. Il y a des probabilités pour qu'ils aient appartenu à un seul grand couvent. De toute façon, les fouilles de M. le professeur Schazmann, qui seront continuées cette année (1936), apporteront quelques éclaircissements sur ce groupement intéressant de monuments.

1935.

*Les grands palais de  
Ste-Sophie.*

On a vu plus haut (2) que l'ancien emplacement des grands palais de Ste-Sophie avait été presque entièrement ravagé par les deux incendies de 1912 et de 1913. Malheureusement pour la topographie byzantine, ces régions, qu'il eût été alors facile de fouiller, commencent à se couvrir de nouvelles bâtisses. Les fouilles entreprises par MM. Russell et Baxter du Walker Trust, avec l'aide de l'auteur de cet article, ont heureusement remis cette question sur le tapis, et les autorités compétentes ont enfin pris la décision d'interdire la construction de nouvelles bâtisses dans une importante partie de l'emplacement des palais.

Après avoir plus ou moins situé l'emplacement des Palais Sacrés, à l'est et en contrebas de la mosquée de Sultan Ahmed, mais sur la terrasse existant à cet endroit, d'après les fouilles faites en 1918 par M. Th. Wiegand et l'auteur de cet article, les travaux furent amorcés dans la rue Arasta, entre les deux séries de voûtes appartenant à un ancien bazar. Au bout de deux jours, et à une profondeur de 2,40 m. on trouva un dallage de grandes plaques de marbre, puis à 30 cm. au-dessous une mosaïque de pavement à sujets profanes (*pavimentum tessellatum*). Les fouilles continuées dans toutes les directions firent découvrir, donnant sur un jardin, un grand couloir inférieur à colonnes, entièrement dallé de mosaïque, adossé à un fort mur; à la fin des travaux, la longueur de cette mosaïque atteignait déjà 30 m., sur une largeur de 6 m. environ. Une des colonnes fut retrouvée dans une tranchée,

(1) SCHAZMANN, *Jahrbuch d. deutsch. arch. Inst.*, t. 50, 1935, col. 511-519.

(2) Voir plus haut, 1914-1918, 1918.



ce qui a permis de calculer à peu près la hauteur de la partie inférieure du monument. Les fouilles furent partout faites en profondeur ; cependant peu d'éléments architectoniques ont été retrouvés. L'emploi de cubes de verre, le genre des sujets, la forme de l'enroulement de la bordure et de certains éléments décoratifs semblent indiquer une œuvre post-justinienne. Quand la mosaïque sera complètement mise au jour et étudiée, il sera possible de la dater exactement, ce qui permettra également de dater le monument qui la contient. En tout cas, soit au point de vue de l'art décoratif byzantin, soit au point de vue de la topographie palatine, la découverte de cette mosaïque constitue un événement sensationnel dans l'histoire des fouilles byzantines, d'autant plus qu'on ne peut la comparer à aucune œuvre similaire qui aurait été trouvée antérieurement (1).

#### CONCLUSION.

A part quelques trouvailles récentes de peu d'importance, comme celle faite, en 1930, à Prinkipo, où un pot rempli de monnaies grecques de Cyzique, du v<sup>e</sup> s. av. J.C., a été trouvé en labourant un jardin ; celle de deux dalles de parapet, décorées de paons, faite lors de la démolition d'un bain turc à Yeni Kapu, nous ne pensons pas avoir oublié de mentionner des travaux importants intéressants soit la topographie, soit l'histoire de l'art byzantin.

L'année 1936 s'annonce déjà bien : les travaux de M. Whittemore à Ste-Sophie ont été repris et ceux de l'Institut Allemand dans l'ancien atrium le seront sous peu. MM. Russell et Baxter ont repris les leurs sur l'emplacement des Grands Palais ; de plus, ces Messieurs pensent aussi faire des sondages dans l'ancien atrium de l'église St-André in Crisi, consolider les ruines de la maison dite de Justinien et entreprendre une réparation du pylône sud de l'arc de triomphe de la Porte Dorée. M. Schazmann est aussi attendu pour continuer ses fouilles à Odalar Djami.

Les découvertes faites à Istanbul et dans ses environs sont pour autant le résultat de fouilles scientifiques que de trouvailles

(1) J. H. BAXTER, *The Secrets of Byzantium*, dans le *Times* du 26 et du 28 octobre 1935.

fortuites faites lors de travaux édilitaires ou de construction de maisons privées. Il n'y a eu que fort peu de travaux d'ensemble ayant eu comme résultat le relevé de plans d'un quartier ou d'un groupe de monuments. Parmi ceux-ci, on ne peut guère citer que les fouilles des Grands Palais, en 1918-1919 (1) et en 1927-28 (2); celles de la région des Manges, en 1921-1923 (3) et de Bakirköy (Hebdomon), en 1921, et enfin le relevé des murailles terrestres de 1928 à 1933 (4). Ce dernier travail, d'une très grande importance, a fixé d'une façon définitive les défenses terrestres de Constantinople; plus de 50 inscriptions et graffiti ont été relevés, qui permettront de corriger plus d'une publication antérieure; il a été prouvé aussi que le fossé n'a jamais été construit pour contenir de l'eau, mais simplement pour constituer un obstacle en profondeur. Cette courte énumération fait voir le chemin parcouru et laisse comprendre ce qu'il reste à faire. Mais il faut se hâter. La connaissance de la topographie byzantine est à la base de la compréhension exacte d'une quantité d'événements historiques, de l'établissement d'un grand nombre d'itinéraires de processions impériales, de la situation de nombreux lieux de fêtes ou de rassemblements. Espérons que la proposition faite au Congrès de Sofia d'entreprendre, ou plutôt de patronner l'entreprise de fouilles scientifiques à Istanbul, trouvera bientôt sa réalisation pratique.

Mai, 1936.

E. MAMBOURY.

(1) E. MAMBOURY et Th. WIEGAND, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, Berlin et Leipzig, 1933. Le plan général n'a pas encore été publié. Voir esquisse du plan dans *Gnomon*, 12. Band, Heft 5, mai 1936, p. 231-235. H. LIETZMANN, compte rendu de *Kaiserpaläste von Konstantinopel*.

(2) S. CASSON et T. RICE, *Preliminary Report et Second Report*, Londres, 1928 et 1929.

(3) DEMANGEL et E. MAMBOURY, *Le quartier des Manges*. Paraîtra prochainement.

(4) LIETZMANN, *Vorbericht in Abb.* Berlin, 1929, A. M. SCHNEIDER und B. MAYER, 2. *Vorbericht*, dans *Sitzungsberichte d. Preuss. Akad. d. Wissenschaften*, Berlin, 1933.

## DEUX CHAPITRES DE L'HISTOIRE DES TURCS DE ROUM <sup>(1)</sup>

### I. — Les traits essentiels de la période seldjocide en Asie Mineure.

C'est vers la fin du siècle passé que l'histoire des Seldjouks en Asie Mineure commença à éveiller l'intérêt des savants. Le Hollandais Houtsma édite alors le fragment d'une version turque d'une œuvre traitant spécialement de cette histoire, et imprime à la suite un abrégé persan de l'original de cette œuvre : je veux parler de l'histoire d'Ibn Bîbî <sup>(2)</sup>, écrite en persan en 1281, dont le manus-

(1) Conférences faites à la Sorbonne le 9 et 11 mars 1936, sur l'invitation du Centre d'Études turques constitué à l'Université de Paris.

(2) M. TH. HOUTSMA, *Recueil de textes relatifs à l'histoire des Seldjoucides*, Vol. III et IV. Leiden 1902 (la première partie du vol. III a été publiée déjà en 1891, et Ch. SCHÉFER avait donné des extraits de l'ouvrage déjà en 1889, dans *Publications de l'École des langues orientales vivantes*, 3<sup>e</sup> série, vol. V). — Ajoutons le petit, mais important travail que Houtsma fit paraître sous le titre *Over de geschiedenis der Seldjouken van Klein-Azie* dans *Verlagen en Mededeelingen d. K. Akad. v. Wetensch., Afd. Letterk.*, 3<sup>e</sup> sér., 9<sup>e</sup> partie, Amsterdam 1893, traitant entre autres d'une petite histoire des Seldjoucides, écrite en persan par un auteur anonyme après 1363 dans une ville de l'Anatolie centrale. De même, la plupart des excellents articles relatifs aux Sultans seldjoucides, parus dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, sont dus, si je suis bien informé, à l'érudition de M. M. TH. HOUTSMA (v. *E.I.*, art. *Kaikā'ūs I, II* ; *Kaikhusraw I, II, III* ; *Kaikobād I, II, III* ; *Kilidj Arslān I, II, III, IV* ; *Seldjuks*). — Outre l'original d'IBN BÎBÎ et le *Selğūqnâme* anonyme traité par HOUTSMA, est encore inédit et même — sauf quelques extraits donnés par KÖPRÜLÜZÂDE M. FU'ÂD dans *Türkiyât Meğmū'asi*, II, p. 17 — inutilisé l'ouvrage historique du AQSARĀVĪ, composé en persan en 723/1323 (cf. F. TAUER, *Les mss. pers. hist. des bibliothèques de Stamboul*, dans *Archiv orientální*, IV, 1932, p. 93).

crit unique — l'œuvre intégrale et encore inédite — est conservé dans la bibliothèque de l'Aya Sofya à Constantinople (1). Le Français Huart parcourt l'Anatolie pour recueillir le premier, systématiquement, les vestiges épigraphiques de cette époque (2). Plus tard il nous donne, en traduction française, les vies des « Saints des Derviches Tourneurs » d'Eflâkî (3), écrites vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, source incomparable qui nous permet d'animer le récit des faits historiques, contés assez sèchement par les chroniqueurs. Et l'Allemand Sarre rapporte de son voyage en Anatolie des plans et photographies qui nous révèlent véritablement l'architecture admirable de l'époque seldjocide (4). Depuis, les efforts pour enrichir nos connaissances se sont multipliés. L'infatigable Van Berchem était plein d'enthousiasme pour l'épigraphie et l'histoire des Seldjoucides d'Asie Mineure. En collaboration avec Halil Edhem, il nous donna dans son Corpus, publié par votre Institut du Caire,

De même, le ms. Fātiḥ 4519 que TAUER, *l. c.*, n. 2 a seulement cité, et qui semble être l'œuvre persane signalé par KHALİL EDHEM, *Düvel-i islâmiye*, p. 212 n. 1 comme étant un recueil historique composé vers la fin du XIII<sup>e</sup> s. à Qayseriye, attend encore une analyse sinon une édition. Une histoire des Seldjouks de Rûm, composée en vers persans, probablement dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> s., par un KHÖĞA DAHHÂNÎ, nous ne connaissons que de nom ; cf. KÖPRÜLÜZÂDE M. FU'ÂD dans *Ḥayât*, I, 1926, p. 4 s. et IV, 1928, p. 488. Sans doute, une histoire des Seldjouks de Rûm a été utilisée par ḤAMDULLÂH MUSTAVFÎ QAZVÎNÎ dans son *Ta'rîkh-i guzîde*, composé vers 1330 (éd. et trad. franç. par JUL. GAUTIN, Paris 1903, et BROWNE et NICHOLSON, texte et trad. angl. abrégée, 2 vol., London 1910, *Gibb Mem. Ser. XIV*), dont dépend le chapitre de *Mîrkhond*, éd. et trad. allem. par J. A. VULLERS, Giessen 1837-38.

(1) Pour la date de la composition, v. *Zeitschr. d. deutschen morgenl. Ges.*, N. F. XIV, 1935, App., p. 20\*, où M. H. W. DUDA expose le plan de son travail consacré à l'utilisation de l'œuvre originale. Autres renseignements sur l'œuvre, l'abrégé et la traduction turque dans *Byzantion* X, 1935, p. 13 n. 1.

(2) Cl. HUART, *Epigraphie arabe d'Asie Mineure*, dans *Rev. sémitique*, II et III, 1894-95, aussi tirage à part, Paris 1895. Notons que F. GRECARD dans le *Journal Asiatique*, 9<sup>e</sup> sér., XVI et XVII, 1900-1901, et E. BLOCHET, dans la *Rev. sémit.*, VI, 1898, ont également publié des inscriptions de l'époque seldjocide, de même que, dès 1852, BELIN, dans *Journ. As.*, 4<sup>e</sup> sér., XIX, p. 365.

(3) 2 vol., Paris 1918-22 (*Bibl. d. Hautes Études, Sciences religieuses*, XXXII et XXXVI). Ajoutons son petit ouvrage : Cl. HUART, *Konia*, Paris, 1897.

(4) F. SARRE, *Reise in Kleinasien*. Berlin 1896, et *Konia, Seldschukische Baudenkmäler* (Extr. de SARRE, *Denkmäler persischer Baukunst*. Berlin 1910). Ajoutons son précieux *Seldschukische Kleinkunst*. Leipzig 1909, avec d'importantes inscriptions mobilières, étudiées par B. MORITZ, aux soins duquel avait été également confié le travail épigraphique dans *Retse in Kleinasien*.

un beau volume sur Sivas et Divrigi (1), et Halil Edhem continua de nous fournir, dans maints articles (2) et surtout dans une monographie magistrale sur la ville de Césarée (3), les matériaux les plus précieux. Jusqu'à nos jours ces efforts se poursuivent, et bien des progrès ont été réalisés. Du côté turc, l'épigraphie (4) et la numismatique (5) surtout ont été l'objet de travaux remarquables. L'architecture seldjocide vient d'être étudiée avec une méthode rigoureuse dans les magnifiques volumes des *Monuments Turcs d'Anatolie* de M. Albert Gabriel (6). L'ouvrage de Chalandon sur les Comnènes (7), le travail du doyen Joseph Laurent de Nancy sur l'apparition des Turcs dans l'histoire de l'Asie Mineure (8), utilisant surtout les sources byzantines, contiennent de claires et solides synthèses. M. Fuad Köprülü, par ses études sur l'histoire religieuse de l'Anatolie (9), et récemment par ses études sur l'orga-

(1) *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum*, III 1. Le Caire 1917 (*Mém. de l'Institut Franç. d'Archéol. orient. du Caire*, XXIX). De plus, VAN BERCHEM publia des inscriptions anatoliennes de l'époque seldjocide dans C. F. LEHMANN-HAUPT, *Materialien zur ältesten Geschichte Armeniens und Mesopotamiens*. Berlin 1907, dans M. FREIHERR VON OPPENHEIM, *Inschriften aus Syrien, Mesopotamien und Kleinasien*. Leipzig. 1913, dans *Zeitschr. f. Assyriologie*, XXVII, 1912, p. 85 ss., et dans M. VAN BERCHEM - J. STRZYGOWSKI, *Amida*. Heidelberg 1910.

(2) Parus, tous en turc, dans l'excellente *Revue historique, Ta'rih-i 'oğmānī enğūmeni meğmū'asī*, Istanbul 1329/1911 ss.

(3) KHALİL EDHEM, *Qayserīye şehri*, Istanbul 1334/1918.

(4) Outre les articles de KHALİL EDHEM il faut citer entre autres ceux d'AḥMED TEVḤİD, publiés dans la même revue, et les livres : HÜSEYN HİLMİ, *Sinop Kitabeleri*. Sinop 1339/1923. SÜLEYMÂN FIKRİ, *Anṭalya livāsī ta'rihi*. Istanbul 1340/1924. MEḤMED BEḤĖET, *Kastamonī*. Istanbul 1341/1925. MÜBĀREK GHĀLIB, *Anqara*. 2 vol., Istanbul 1925-1928. ISMĀ'İL ḤAQQĪ, *Kitābeler*. 2 vol., Istanbul 1927-1929. ISMAIL HAKKĪ, *Kütahya şehri*, Istanbul 1932. RİZVĀN NĀFİZ et ISMĀ'İL ḤAQQĪ, *Sivās şehri*. Istanbul 1928. MEHMET YUSUF, *Konya Asarī atika müzesi rehberi*, Konya 1930. M. FERİT et M. MESUT, *Sahip Ata ile oğullarının hayat ve eserleri*. Istanbul 1934. ALI KEMALİ, *Erzincan*. Istanbul 1932.

(5) ISMĀ'İL GHĀLIB, *Taqūm-i meskūkāt-i selğūqīye*, Istanbul 1309/1892. AḥMED TEVḤİD, *Müze-i humāyūn, Meskūkāt-i qadīme-i islāmīye qataloghu* (Cat. des monnaies islam. du Musée imp.), IV, Istanbul 1321/1913.

(6) 3 vol., dont I et II ont paru, Paris 1931 et 1934.

(7) 2 vol., Paris 1900 et 1912.

(8) *Byzance et les Turcs seldjocides dans l'Asie occidentale, jusqu'en 1081*. Nancy 1913.

(9) KÖPRÜLÜZĀDE MEḤMED FU'ĀD, *Türk edebiyātında ilk mutaşavvıflar* (Les

nisation administrative de l'État seldjocide (1), nous a apporté, outre un riche matériel, des idées et des problèmes tout à fait neufs. Il y aurait encore bien d'autres noms et travaux à citer (2).

A ce point du développement de la recherche, où tant est déjà fait et où tant reste encore à faire, il vaut la peine de jeter un regard sur l'ensemble de cette époque, et de nous poser la question : en quoi consiste, au vrai, l'attrait certain de ces études, quelle est pour nous leur importance réelle ? Cette époque, quelle place tient-elle dans l'ensemble de l'évolution historique ?

Il va de soi qu'un état voisin de cette Byzance qui nous sera toujours chère, puisqu'elle resta jusqu'à son dernier souffle la gardienne des plus nobles traditions, offrira pour nous, du fait même de ce voisinage, un intérêt très vif, et cet intérêt ne peut qu'être accru par le fait que nos croisés du XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et même XIII<sup>e</sup>

premiers mystiques dans la littérature turque). Istanbul 1918. *Bemerkungen zur Religionsgeschichte Kleinasiens*, dans *Mitteilungen z. osman. Gesch.*, II, 1921-22, p. 203-222. *Anadoluda Islâmiyet* (L'Islam en Asie Mineure) dans *Edebiyât Fakültesi Meğmû'ası*, II, 1922, p. 281-311. 385-420. 457-486. *Les origines du Bektachisme*. Paris 1926 (Extr. d. *Actes du Congrès intern. d'Histoire des religions, tenu à Paris en 1923*).

(1) Dans *Türk hukuk ve iktisat tarihi mecmuası*, I, Istanbul 1931, p. 165-313.

(2) Citons, pour réparer les plus fâcheuses omissions, H. GLÜCK, *Die beiden « sasanidischen » Drachenreliefs (Grundlagen zur seldschukischen Skulptur)*. Konstantinopel 1917 (*Publ. du Musée ottoman*, IV) et son *Eine seldschukische Sphinx*, dans *Jahrb. d. asiat. Kunst*, II, 1925, p. 123 ; puis deux importants ouvrages où l'architecture seldjocide tient une large place : G. DE JERPHANION, *Mélanges d'Archéologie anatolienne*, Beyrouth 1928 (*Mél. de l'Université Saint-Joseph*, XIII) et R. M. RIEFSTAHL, *Turkish Architecture in south-western Anatolia*. Cambridge 1930, où, dans la partie épigraphique j'ai étudié plusieurs inscriptions seldjocides. Un riche volume épigraphique est dû à J. H. LÖYTVED, *Konia*. Berlin 1907. Pour les Danišmends, v. P. CASANOVA, dans la *Revue Numismatique*, 3<sup>e</sup> sér. XII, 1894, p. 307 ss. 433 ss. XIII, 1895, p. 389 ss. XIV, 1896, p. 210 ss. 306 ss., J. H. MORDTMANN dans *E.I.*, art. *Danišmend*. Ajoutons encore *E.I.*, art. *Mangüdjek* de M. Th. HOUTSMA et *E.I.*, art. *Mu'in al-din Sulaimân Parwâna* de J. H. KRAMERS. Des questions relatives à l'histoire seldjocide sont aussi traitées chez NIKOS A. BEES, *Die Inschriftenaufzeichnung etc.* Berlin 1922, ouvrage assez confus d'ailleurs, et dans mes travaux parus dans *Byzantion*, X, 1935, p. 11-64, 505-515. Sur la très riche littérature scientifique turque des années 1918-1928, on trouvera de plus amples renseignements dans nos rapports publiés dans la *Orientalistische Literaturzeitung*, 1928, col. 172-176, 556-562 ; 1929, col. 73-90. 244-250 ; 1931, col. 412-420. Un récent travail turc, MÜKRİMİN HALİL, *Türkiye Tarihi, Selçuklu devri*, I ; *Anadolunun fethi*. Istanbul 1934, a pour sujet la conquête turque de l'Asie Mineure.

siècle durent se battre ou traiter avec ces maîtres turcs de l'Asie Mineure. Mais tout cela est encore relatif et ne suffit point pour justifier un si grand effort. Regardons du côté de l'Islam. Là non plus, il ne faut pas se faire d'illusions. Cette Anatolie du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ne joue dans l'Islam qu'un rôle très périphérique. Nous ne devons pas nous laisser trop influencer par la splendeur de ses monuments vraiment dignes d'admiration et d'une étude enthousiaste. Cet art, on l'étudierait mieux sans doute dans la Perse d'où il provient, si ses monuments y avaient été mieux conservés et si ce qui en subsiste encore, nous était plus accessible. La seule gloire de cette Anatolie seldjoucide consiste, du point de vue de l'Islam contemporain, en ceci, qu'elle est devenue un asile hospitalier de l'art et de l'esprit musulmans dans un temps de terribles malheurs et d'incessants périls. Elle même, elle fait assez pauvre figure dans le mouvement spirituel du monde musulman, dont elle occupait un petit coin reculé, et même, comme puissance politique, elle n'a jamais joué qu'un rôle de second plan. Toutefois, elle est devenue la patrie d'un Ğelâleddîn Rûmî (+ 1273), du poète saint, dont le surnom de *Rûmî* a procuré à ce pays de *Rûm*, à ce pays arraché aux *Rhomaïoi*, aux Byzantins, une célébrité retentissante dans l'univers islamique et doit lui assurer un souvenir reconnaissant dans toute l'Humanité. Même si l'on est de l'avis que l'œuvre de Ğelâleddîn porte des traits très essentiels du pays où elle a été créée, cela ne justifierait pas encore la concentration de tant d'efforts érudits sur cette péninsule anatolienne, sur cet épisode seldjoucide qui a laissé si peu de documents, qui est si difficile à étudier.

Mais il y a autre chose. L'année passée, vous avez entendu ici même M. Fuad Köprülü parler des origines de l'empire ottoman. Je félicite votre Centre d'études d'avoir donné à cet excellent savant l'occasion de détruire radicalement les opinions un peu puériles qui ont trop longtemps régné sans contradiction dans le grand public et même chez les érudits, bien que les vrais spécialistes les eussent, depuis bien des années déjà, abandonnées. C'est un grand mérite que ces conférences aient été faites et qu'elles aient paru dans les publications de votre Institut de Constantinople (1). Ce n'est pas que je veuille souscrire à tout ce que M. Kö-

(1) MEHMED FUAD KÖPRÜLÜ, *Les Origines de l'empire ottoman*. Paris 1935 (*Études orientales, publ. p. l'Inst. franç. d'Archéol. de Stamboul*, III).

prülü y expose -- vous m'entendrez dans ma prochaine conférence développer des vues bien différentes. Mais M. Köprülü a clairement démontré pour tout le monde que l'État ottoman n'est pas du tout la création d'un peuple nouvellement apparu en Asie Mineure, qu'il est au contraire une formation politique née dans le cadre déjà existant de la vie turque de l'Anatolie seldjocide.

Je ne dois pas évoquer ici l'importance mondiale de ce phénomène historique qui s'appelle l'Empire ottoman : six siècles (de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1918) d'une histoire qui comprend la défaite de la chevalerie européenne à Nicopolis, la chute de Constantinople, la conquête de la Syrie, de l'Égypte, de la Mésopotamie, de la Hongrie, des combats navals dans le Golfe Persique et dans le voisinage du détroit de Gibraltar, deux sièges de Vienne, des expéditions victorieuses jusqu'à la mer Caspienne, en Perse, en Podolie, une consolidation politique du monde musulman comme elle n'avait existé qu'à la plus grande époque du califat, et une concentration de sa vie culturelle qui fit de Constantinople l'émule du Caire et de Bagdad.

De cet Empire Ottoman qui, en égard à sa longue durée et à l'étendue énorme de son territoire, est un phénomène historique de première importance, une de ces rares empires stables et universels qui représentent en même temps des époques culturelles et qui, par ce fait même, laissent des traces bien longtemps après leur disparition, de cet empire l'Anatolie seldjocide est le berceau ; c'est là qu'il faut chercher l'explication de cette puissance formidable dont le développement rapide et la force de résistance s'offre à la pensée comme un miracle ou, du moins, comme un mystère. Voilà le point de vue auquel, me semble-t-il, nous devons nous placer pour dégager les traits essentiels de l'histoire des Seldjouks d'Anatolie. Ces traits essentiels seront, pour nous, ceux qui marqueront l'avenir ottoman.

L'Anatolie avait été pendant des siècles l'objectif des assauts de l'Islam. Cette lutte séculaire eut pour résultat, tant du côté musulman que du côté byzantin, une organisation spéciale de la frontière<sup>(1)</sup>. Dans ces zones limitrophes, c'étaient des guerriers

(1) E. HONIGMANN, *Die Ostgrenze des Byzantinischen Reiches von 363-1071*. Bruxelles 1935 (*Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae*, III). Pour les districts-frontières du côté musulman, v. E.I., art. 'Awāsim de STRECK et art. *Thughūr* de HONIGMANN.



devenus des habitants permanents de la contrée qui se vouaient à la défense du territoire, aux escarmouches presque quotidiennes avec l'ennemi et aux incursions — à la *ghazwa*, la « razzia » — dans le territoire de l'adversaire. Cette population se voyait renforcée par des éléments militants affluant du *hinterland*, poussé par l'amour de l'aventure, de la gloire, du butin, sinon par le zèle religieux. On comprend facilement qu'à ces frontières une population bien distincte de celle de l'intérieur devait se former. D'abord cette population était si attachée au sol qu'elle se fondit forcément avec les autochtones. Puis la lutte quotidienne, une économie, si on peut dire, fondée essentiellement sur la rapine, donna à cette population des sentiments, une allure, des mœurs tout autres que les mœurs des habitants pacifiques, industriels du *hinterland*. Ce milieu tout militaire fit surgir des chefs auxquels leurs guerriers étaient aveuglement dévoués et qui défendaient les intérêts de leurs soldats contre le pouvoir central avec une énergie brutale et la fierté de celui qui connaît sa valeur et son importance. Les gens des frontières attendaient du *hinterland* du secours, une solde, des honneurs ; on exigeait la libre disposition du butin et l'exemption complète des impôts. Aussi les hérésies, poursuivies par l'État, trouvaient-elles un asile sûr aux frontières, où elles étaient à l'abri des autorités ecclésiastiques et du bras séculier. Ces conditions étaient à peu près les mêmes du côté byzantin que du côté musulman. Il y a plus : le fonds ethnique de ces deux populations « limitanéennes » — la population autochtone — était le même par-de-ça que par-de-là ; le contact quotidien avec l'ennemi, les prisonniers, les femmes enlevées, les transfuges et renégats ne pouvaient pas manquer d'être cause d'un échange intense dans tous les domaines de la vie. Quel danger pour le *hinterland* quand la tension inévitable avec les provinces frontières en arrivait à un degré tel que les frontières fissent cause commune avec l'ennemi ! Je crois qu'aux succès étonnants que les Byzantins commencent à remporter dès le x<sup>e</sup> siècle du côté oriental, le fait que les *limitanei* musulmans firent défection, ne fut pas étranger. Et une défection analogue, cette fois du côté des *limitanei* byzantins, du côté des Akrites, explique la perte subite de toute l'Anatolie après la fameuse bataille de Mantzikert en 1071 (1).

(1) V. sur les Akrites byzantins les pages classiques d'A. RAMBAUD, *Études sur l'histoire byzantine*, Paris 1912, p. 65-108, et le travail fondamental de

M. Cahen, de Paris, a démontré récemment, dans un article paru dans *Byzantion* (1), que les Seldjouks, devenus maîtres du monde musulman oriental, n'avaient nullement eu l'intention de conquérir le territoire byzantin. Leur but était la Syrie et l'Égypte. Du côté byzantin, sur leur flanc droit, ils ne désiraient qu'une paix assurée. L'expédition contre l'empereur, qui finit pour celui-ci par le désastre de Mantzikert, devait assurer cette paix. En effet, la victoire ne fut nullement exploitée ; l'empereur fait prisonnier fut renvoyé : l'on compta, du côté turc, sur son amitié. Mais les événements ont évolué tout autrement, en dépit des projets politiques des Seldjouks.

La défaite de l'empereur était devenue le signal de la défection pour les *limitanei* byzantins, les Akrites. Ils avaient maintes raisons pour trouver insupportable le régime impérial. La politique fiscale d'un Constantin Monomaque avait gravement atteint leurs intérêts vitaux (2), et la politique que les empereurs du XI<sup>e</sup> siècle poursuivaient envers les Arméniens, devait profondément blesser les sentiments religieux et nationaux de ces *limitanei* qui en majorité se composaient d'Arméniens. Déjà bien avant Mantzikert, on remarque un affaiblissement progressif dans la défense byzantine. Les razzias des Musulmans deviennent de plus en plus nombreuses et atteignent même des villes comme Konia. Il ne faut pas perdre de vue qu'en même temps que les *limitanei* byzantins devenaient plus tièdes dans l'accomplissement de leur devoir, leurs adversaires, les *limitanei musulmans*, les *Ghāzī's*, avaient crû en force et en activité.

Nous avons déjà dit que la population de la frontière recevait toutes sortes de renforts. Or, ces renforts se recrutaient, au moins depuis le IX<sup>e</sup> siècle déjà, en premier lieu parmi les Turcs qui, de

P. MOUTAVTCHIEV, *Organisation militaire et chefs militaires dans l'empire byzantin* (en bulgare), dans *Rev. de l'Acad. bulg. des sciences*, XXVII, Cl. d'hist. etc. XV, Sofia 1923. Sur les adversaires musulmans des Akrites, v. P. WITTEK, *Zur Geschichte Angoras im Mittelalter*, dans *Festschr. f. G. Jacob*, Leipzig 1932, p. 336 ss. et *Das Fürstentum Mentesehe*. Istanbul 1934 (*Istanbul Mitteilungen*, hrsg. v. d. Abt. Istanbul d. Archäol. Inst. d. Deutschen Reiches, II), p. 5 ss.

(1) Cl. CAHEN, *La campagne de Mantzikert d'après les sources musulmanes*, dans *Byzantion*, IX, 1934, 613-642.

(2) P. MOUTAVTCHIEV, *op. cit.*, p. 62, citant (n. 3) GECAUMENUS, *Strategikon*, SCYLITZES, II, p. 608 B. ZONARAS, III, p. 647 B. ATTALIATA, 44 B.

plus en plus exclusivement, constituaient l'élément militaire de la société musulmane. L'immigration massive des Turcs, à la suite de l'arrivée au pouvoir des Seldjouks dans toute l'étendue du califat abbaside, renforça naturellement l'élément turc qui devint plus puissant que jamais et qui trouvait à s'employer surtout aux frontières (1). Déjà leurs prédécesseurs avaient jusqu'à un certain degré turquisé les marches ; les nouveaux arrivés trouvaient donc un milieu qui pouvait leur être familier et dont ils subissaient de leur côté, sans résistance, l'influence. Lorsque l'affaiblissement de la défense byzantine commença à faciliter les incursions des Musulmans, la nouvelle de ces succès ne pouvait pas

(1) Les Turcs avaient possédé, du milieu du VI<sup>e</sup> s. au milieu du VIII<sup>e</sup> s., un empire qui s'étendait de la Volga jusqu'à la muraille de Chine, un de ces immenses empires qui, créations d'une tribu victorieuse sur les autres, se succèdent de temps à autre en Asie Centrale. Cet empire, qui était, sous Justin II, en relations diplomatiques avec Byzance (mission de Zemarchos en 568), se décomposa dès la défaite décisive que lui infligèrent en 738, après une lutte presque séculaire, les Arabes passés en Transoxanie. (Sur cette lutte, v. H. A. GIBB, *The Arab Conquest of Central Asia*, London 1923). Cette décomposition fut suivie de guerres et de troubles qui entraînèrent, en 840, la disparition de l'état des Uighours, successeur de l'empire turc, et mirent en mouvement les tribus de l'Asie Centrale. Il en résulte, au IX<sup>e</sup> s., une migration de peuples qui amène des Turcs dans les steppes de la Russie méridionale et même dans les Balkans, aussi bien que dans la Transoxanie, dans le Khorasan, dans le Caucase. D'abord l'élément turc s'était fait sentir dans le monde musulman par une infiltration dans l'armée où des guerriers turcs, esclaves achetés ou volontaires immigrés, remplacent de plus en plus les Arabes. Les chefs des troupes turques sont élevés jusqu'aux postes de tout-puissants généraux et de gouverneurs presque indépendants de provinces (IX<sup>e</sup> s.). Plus tard, l'immigration devient massive, des tribus entières et même des agglomérations de tribus pénètrent dans les provinces musulmanes de l'Est, dont les chefs immigrés s'emparent, pour y devenir des princes indépendants, des sultans. Vers l'an 1000, Maḥmūd de Ghazna, le premier de ces sultans turcs, s'est taillé, dans l'Extrême Orient du monde musulman, un domaine de vaste étendue. Quelques années plus tard, une grande confédération de tribus traverse l'Oxus sous le commandement de la famille Selḡūk qui, vers le milieu du XI<sup>e</sup> s. domine tout le monde musulman oriental, ne tolérant le calife que comme instrument de son pouvoir, qui est le seul pouvoir réel. (Pour l'histoire des Turcs avant leur entrée dans le monde musulman, on consultera avec grand profit les six premiers chapitres de l'œuvre magistrale de W. BARTHOLD, *Zwölf Vorlesungen über die Geschichte der Türken Mittelasiens, deutsche Bearbeitung von Th. Menzel*. Berlin 1935, Suppl. de *Die Welt des Islams*, XIV-XVII ; une information plus succincte on trouvera dans P. WITTEK, *Türkentum und Islam*, dans *Archiv f. Sozialwissensch. u. Sozialpolitik*, LIX, 1928, p. 489-525.)

manquer de se repandre, et la perspective d'un si riche butin attira progressivement les bandes de guerriers des coins les plus éloignés.

Voilà la situation à la veille de Mantzikert. Nous avons dit que la défaite byzantine fut le signal de la défection des Akrites. Ce n'était qu'en partie une défection ; par ailleurs, c'était une révolte visant à constituer des dominations akrites arméniennes. C'est ainsi que se formèrent les petites principautés arméniennes du Taurus et de Cilicie, qui, plus tard, furent réunis pour former le royaume de la Petite-Arménie. Il s'en fallut de peu qu'une principauté arménienne ne se formât autour de Césarée <sup>(1)</sup> et une autre autour de Mélitène <sup>(2)</sup>. Ces essais de fondations politiques amenèrent nécessairement l'anarchie, et cette anarchie ne manqua pas d'être largement exploitée par ces *limitanei* musulmans, les *Ghāzī's*, dont la force et l'activité avaient formidablement augmenté, et qui ne trouvaient plus devant eux ni l'armée impériale ni même les Akrites, ceux-ci étant complètement absorbés par leurs luttes locales de chef à chef.

Ce que le gouvernement grand-seldjocide n'avait pas voulu, s'opéra de soi-même : je veux dire, la conquête de l'Anatolie par les Turcs. Il faut bien remarquer que si cette conquête ne fut pas l'œuvre de l'armée seldjocide, elle ne la fut pas non plus des Turcs nomades. Certes, il y avait sur place des tribus nomades et celles-ci saisirent l'occasion de pénétrer dans cette Anatolie qui leur offrait de riches pâturages et dont les villages étaient une proie facile. Mais ceux qui ont été les vrais conquérants, qui s'emparèrent des villes et défirent les forces armées locales, ceux qui improvisèrent une première organisation dans le territoire conquis, ce furent les *limitanei* de l'ancienne frontière, ces *Ghāzī's* si « acclimatés » déjà sous tous les rapports dans le territoire de *Rūm*. Ils ne s'y sentaient plus comme des étrangers, et, de son côté, la population anatolienne ne pouvait plus les considérer comme des intrus exotiques. Au contraire : contre le danger turcoman, la pressante menace de ces nomades qui se métamorphosaient si facilement de pasteurs paisibles en brigands sans merci, il n'y avait pas de plus sûre défense qu'un pacte avec les *Ghāzī's*. Grâce au

(1) J. LAURENT, *Byzance et les Turcs, etc.*, p. 67-69. 78 ss.

(2) *Ibidem*, p. 82. 84. 89, et *E.I.*, art. *Malatya* de HONIGMANN, sur Philarète de Mélitène.

fait que, dans cette conquête turque, des éléments déjà si préparés à cette conquête ont dominé, une rupture complète dans les traditions culturelles de l'Anatolie a été évitée. Il suffit, à cet égard, de montrer dans quelle large mesure les anciens noms de villes et même de village se sont conservés. Nous commençons seulement, grâce aux recherches de MM. Grégoire, de Jerphanion, Honigmann, Louis Robert (1) et d'autres, à comprendre que tout ce qu'on se figurait jadis à ce sujet, reste bien en deçà de la réalité (2). Ce qui a disparu avec la conquête turque, ce n'est que le vernis byzantin, remplacé ensuite par un vernis musulman. Mais le substrat local a survécu.

C'est la famille de Danišmend qui dirige la conquête et y crée une première organisation. Issue de cette Mélitène (Malatya) sur l'Euphrate qui était la ville des Akrites *κατ' ἐξοχήν*, elle revendiqua pour ancêtre le légendaire Seyyid Battâl Ghâzî, le plus fameux héros des *Ghâzî's* de *Rûm*. Ces traditions des *Ghâzî's* de l'Euphrate se répandent maintenant dans toute l'Anatolie, et dans toute l'Anatolie se forme cette culture primitive de la frontière dont la caractéristique est un mélange d'éléments musulmans et chrétiens sur un fond indigène.

L'Anatolie ainsi devenue turque en dehors du pouvoir seldjoucide, celui-ci dut, bon gré mal gré, en tenir compte. Il y envoya un prince d'une lignée latérale de la dynastie, Sulaymân, dont le père Qutlumuş avait péri dans une révolte contre le chef de la maison. On a donc bien l'impression que les Seldjouks ne tenaient pas particulièrement à cette nouvelle conquête. Aussi Sulaymân ne regarda-t-il l'Anatolie que comme un simple épisode de sa carrière. Du côté byzantin, on regarda peut-être ce Seldjouk installé à Nicée, donc tout près de la capitale, comme un fonctionnaire de l'Empire, comme un général de fédérés (3). Lui-même, il ne pense qu'à puiser dans le riche réservoir des Turcs d'Anatolie pour se recruter une force qu'il pouvait conduire vers l'Est, où il voulait se tailler dans les provinces musulmanes un domaine sembla-

(1) L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure. Études de géographie antique*. Paris 1935 (*Études Orientales*, publ. par l'Inst. franç. d'archéol. de Stamboul, II).

(2) V. notre *Von der byzantinischen zur türkischen Toponymie* dans *Byzantion*, X, 1935, p. 11-64.

(3) Cf. J. LAURENT, *Byzance et les origines du sultanat de Roum*, dans *Mélanges Charles Diehl*, I, Paris, 1930, p. 177 ss.

ble à ceux de ses cousins. Mais il périt dans cette entreprise <sup>(1)</sup>. De même, les successeurs de ce fondateur de la branche anatolienne des Seldjoucides eurent les yeux fixés sur l'héritage des Grands Seldjouks. C'est vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle seulement qu'il reconnaissent l'Anatolie comme leur patrie et comme champ de leur activité essentielle. Dès lors, il durent éliminer les Danišmends, qui, jusqu'à cette époque, avaient été incontestablement les dirigeants des Turcs en Anatolie. Si les Danišmends étaient les successeurs des anciens *limitanei* devenus maîtres de l'Anatolie, les Seldjouks, conscients de leur parenté avec les maîtres de Bagdad, de la Syrie et des provinces persanes, représentaient l'Islam du *hinterland*, la haute-culture musulmane. Leur idéal était nécessairement la transformation de l'Anatolie en un pays qui pourrait rivaliser avec les principautés de la Syrie et de la Mésopotamie, en force politique aussi bien qu'en organisation, en richesse et en culture. Ainsi le combat entre les Danišmends et les Seldjouks devient un combat entre deux traditions politiques et culturelles. Les Seldjouks remportent la victoire. Vers 1180, le reste des possessions danišmendites est incorporé à l'état de Konia. La situation politique se simplifie. Tant qu'il y avait eu des Danišmends, ce n'avait été qu'une succession de guerres et d'alliances entre Danišmends, Seldjouks, Byzantins, Arméniens, Croisés et princes musulmans de la Mésopotamie du Nord. Avec les Danišmends disparaît de l'intérieur de l'Anatolie cet élément instable sur l'appui duquel les puissances extérieures, musulmanes et chrétiennes, avaient pu compter. Ce n'est point par hasard que les grandes guerres byzantino-seldjoucides ont pris fin avec la bataille de Myriokephalos en 1176, donc en un temps où le pouvoir des Danišmends était déjà pratiquement anéanti.

Ainsi l'état seldjoucide est, en 1180, consolidé. Il possède même des frontières, bien que celles-ci soient du côté des états chrétiens, Byzance et l'Arménie, plutôt des zones que des lignes — des zones montagneuses assez larges <sup>(2)</sup>. Byzance avait, dans les années qui suivirent Mantzikert, recupéré — surtout, il faut le dire, grâce

(1) K. V. ZETTERSTÉEN dans *E.I.*, art. *Sulaimān b. Kutulmish* (remarquons qu'il est grand temps d'écrire enfin le nom du père de Sulaymān tel qu'il est attesté par les auteurs orientaux et grecs, à savoir dans sa forme turque correcte : *Qutlumuş*).

(2) J'ai montré ces frontières dans *Byzantion*, X, p. 46.

à l'aide des Croisés — les provinces occidentales de l'Anatolie et la plupart des autres côtes de la péninsule. Les *Ghāzī's* conquérants avaient dû reculer des côtes vers l'intérieur. C'est dans cette nouvelle zone frontière qu'ils s'implantèrent, dans les montagnes qui séparent du centre les provinces occidentales, le Pont, la Lycie, la Cilicie. C'est là surtout que les traditions *ghāzī* de l'Euphrate survécurent, c'est là qu'elles se renouvelèrent dans des conditions analogues. De nouveau, ces *Ghāzī's* se mêlent à la population autochtone qui leur livre des femmes et des renégats. De nouveau, ils ont en face d'eux des *Akrites* qui, eux aussi, continuent les anciennes traditions de l'Est, et de nouveau ils leurs livrent une lutte quotidienne, de nouveau ils ont avec eux un échange culturel ininterrompu. Repoussés, comme nous l'avons vu, par les Byzantins des côtes vers l'intérieur, les *Ghāzī's* reçoivent d'ailleurs, du centre, un renfort important d'éléments tout à fait proches : éliminés, refoulés par les Seldjouks, les restes des Danišmends et leurs partisans viennent à eux, ce qui les fortifie, mais aggrave aussi la tension naturelle avec le *hinterland*, l'état de Konia. Et un autre élément important prend pied dans ces zones frontières : les Turcomans. Ceux-ci n'étaient pas attachés à un territoire déterminé. Ces nomades faisaient paître leurs troupeaux où bon leur semblait, en territoire seldjoucide aussi bien qu'en territoire byzantin. Mais il était naturel que les marches montagneuses entre ces deux territoires les attirassent surtout. Là, leur jeunesse guerrière faisait cause commune avec les *Ghāzī's* et grossissait leurs rangs. Ces pasteurs, se transformant aisément, le cas échéant, en brigands, y trouvaient l'occasion de dévaliser les caravanes qui se rendaient de Konia à Constantinople ou à l'un des ports de la Mer Noire, de la Mer Égée ou de la Méditerranée. Aussi ces pasteurs se glissèrent-ils, pacifiquement d'abord, en territoire byzantin, isolant peu à peu les villes et les bourgades, les enserrant comme dans un étau. Leur audace croissait, leur hostilité aussi. Finalement, le pouvoir local, dans ces centres urbains coupés de l'autorité impériale, n'eut plus d'autre issue que la reddition. Ainsi, bien que les grandes guerres officielles entre Byzance et Konia eussent cessé, les marches turques, très indépendantes de Konia, s'élargirent continuellement au détriment de Byzance.

Il se produit alors un événement qui modifie cet état de choses : la prise de Constantinople par les Latins en 1204. Byzance est

transportée en Asie Mineure, dans ces étroites provinces occidentales qui, jusqu'alors, n'avaient été que des marches. Et cet événement est accompagné d'un autre : le sultan seldjouk, exilé par son frère à Constantinople, rentre chez lui avec l'aide des *Ghāzī's* de l'Ouest, commandés par des Danišmendites (1). Dès lors, les possessions byzantines dans l'Anatolie occidentale gagnent singulièrement en solidité. Le pouvoir central et l'armée impériale se trouvent maintenant à proximité de la frontière, dont les gardiens, les Akrites, deviennent l'objet de toute la sollicitude du gouvernement et l'élément décisif de cette Byzance anatolienne. Mais comme le danger du côté des Latins ne cesse pas d'être imminent, cet accroissement de force n'est pas utilisé pour refouler les Turcs ; au contraire, on cherche de ce côté la paix, mieux : une alliance. Et Konia accepte, vu la force de ce voisin rapproché et rajeuni. Grâce aux bons termes dans lesquels le Sultan se trouve maintenant avec les *Ghāzī's* des marches de l'Ouest, il parvient à les retenir d'attaquer les Byzantins ; mais il doit leur trouver des compensations. Il ne suffit point qu'il rende à leurs chefs Danišmendites une partie de leurs biens dans les anciennes possessions de leur famille, qu'il les élève au rang de ministres et qu'il fonde pour les *Ghāzī's* de l'Ouest un sanctuaire en l'honneur de leur héros Seyyid Battāl Ghāzī (2) ; il faut bien qu'il trouve pour ces guerriers un débouché et qu'il les entraîne à des exploits dans d'autres directions : contre les Grecs de Trébizonde, auxquels Sinope est enlevée, contre Adalia, qui est prise à un Latin, contre la Petite Arménie et plus tard contre la Géorgie, contre les voisins musulmans ; même une expédition en Crimée est entreprise.

L'État des Seldjouks de Rûm est au faite de sa puissance. C'est le règne du Sultan Alâeddîn Kayqobâd I<sup>er</sup> (1219-1236) qui marque l'apogée de sa gloire politique et culturelle. Maintenant, et maintenant seulement, la haute-culture musulmane commence à prendre vraiment racine en Anatolie, au moins dans les villes. Les traditions danišmendites dépérissent. Le Sultan lui-même les fait recueillir dans une œuvre de caractère plutôt poétique et légendaire qu'historique (3) — mais c'est un geste purement litté-

(1) *Byzantion*, X, p. 24-30.

(2) *Ibidem*, p. 30.

(3) Le *Dānišmendnâme* d'IBN 'ALĀ, composé en turc sous Kayka'us II ; cf. WITTEK, dans *Der Islam* XX, 1931, p. 203.



raire. D'une manière vivante, le souvenir des *Ghāzi's* ne survit qu'aux frontières.

Toutefois, cet État, si florissant et harmonieux qu'il paraisse, ne semble pas avoir fait le bonheur de ses sujets. La pacification des Turcomans avait-elle été entreprise trop radicalement ? Les charges fiscales qu'entraînaient ces constructions que nous admirons encore aujourd'hui, et cette vie luxueuse qui ne se limitait pas à la cour, pesaient-elles trop lourdement sur la population ? Les étrangers, les Musulmans de Perse et de Syrie et les nombreux renégats, Grecs et Arméniens, étaient-ils devenus insupportables aux indigènes, ou bien l'orthodoxie stricte du clergé sunnite déplaisait-elle aux éléments infestés de tendances hérétiques des *Ghāzi's* ? Ce sont probablement toutes ces raisons à la fois qui contribuèrent à provoquer, sous le successeur d'Alâeddîn déjà, un soulèvement des masses, une révolution qui avait naturellement un mot d'ordre religieux, mais qui était portée par un mécontentement général. A en croire les historiens, ce mouvement était soutenu surtout par les Turcomans. Mais nous avons vu que Turcomans et *Ghāzi's* sont bien proches les uns des autres, et le mouvement, qui éclata à peu près dans la même région, qui avait été, au IX<sup>e</sup> siècle, le foyer jamais complètement éteint, semble-t-il, du Paulicianisme, paraît avoir recruté des adhérents aussi dans les marches situées face à l'Arménie, face à Trébizonde. Il fut réprimé grâce à des moyens d'une cruauté terrible (1). Mais quelques années plus tard, l'État de Konia succombait sous l'assaut des Mongols à la bataille du Kösedagh en 1243. Bien que l'armée du Sultan seldjouk ait été soutenue par des contingents byzantins et des mercenaires francs, et bien que ce ne fût qu'un détachement de Mongols qui eût pénétré en Anatolie, le désastre ne put être évité. Sans doute, l'État seldjouk était miné de l'intérieur. De plus en plus, les sultans de Konia deviennent les vassaux des Mongols. Il semble bien qu'au début, les Mongols ne s'intéressèrent pas assez à l'Anatolie pour supprimer cette dynastie vétuste qui, par son grand prestige, pouvait leur être utile.

(1) Au sujet de la révolte des Turcomans en 637/1239 sous Baba Ishâq, révolte qui s'étendit des bords de l'Euphrate jusqu'à Mar'as et à Amasia, v. *E.I.*, art. *Kaikhusrav II*, et KÖPRÜLÜZÂDE M. FU'ÂD, *Türk edebiyâtında ilk mutaşavvıflar*, p. 232 ss. et le même dans *Edebiyât fakültesi mecm.*, II, p. 302 ss.

Pour le sort de l'Anatolie, la dynastie seldjoucide a, dans cette seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, au cours de ces cinquante dernières années de son existence, perdu toute importance. Ce sont de nouveau les frontières qui poussent et conduisent l'évolution.

A ces frontières cherche un asile tout ce qui a une raison de fuir la puissance des Mongols : des grands de l'État de Konia avec toute leur famille et leur suite, des citadins que la terreur a chassés, des paysans dont les villages ont été ruinés ou qui ne supportent plus les lourdes charges fiscales qu'on leur impose pour payer les tributs réclamés par les Mongols. Aussi la poussée mongole avait-elle causé une nouvelle migration de tribus turques qui, du Caucase et de l'Iran, pénétrèrent dans l'Anatolie et s'installèrent surtout dans les régions des marches. Mentionnons spécialement un autre élément qui devient très important pour les frontières : la foule de saints hommes, de cheikhs et de derviches, qui, de toutes les provinces envahies par les Mongols, surtout des pays iraniens et même de la Transoxanie lointaine, affluaient en masse ; comme ils avaient été les chefs non seulement religieux, mais aussi politiques des populations parmi lesquelles ils avaient vécu, c'étaient eux surtout qui devaient s'enfuir devant les envahisseurs Mongols, contre lesquels ils avaient prêché et organisé la résistance. Réfugiés en Anatolie, dans ces zones frontières saturées maintenant de masses exaspérées, où des chefs ambitieux et expérimentés attendaient l'occasion d'une nouvelle activité, ils y entretenaient une excitation qui, naturellement et nécessairement, devait aboutir à un réveil des anciennes traditions *ghāzī*, à un enthousiasme sans borne pour la guerre sainte, pour la conquête de ces contrées riches et fertiles de la côte, qui se trouvaient encore au pouvoir des Byzantins. A Konia, plus de pouvoir central assez fort pour freiner ce mouvement ; mais, par une coïncidence étrange, pas de forte résistance non plus du côté byzantin. L'Empire de Nicée était, précisément à cette époque, en train de reconquérir les provinces byzantines d'Europe et la capitale Constantinople. Le centre de la politique byzantine n'était plus en Anatolie. Même, de nouveau, tout comme avant 1071, les Akrites étaient en pleine révolte. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que toute la frontière turque s'avance d'un mouvement irrésistible vers l'Ouest. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, toute l'Anatolie occidentale, sauf quelques villes de la côte et les bords de la Marmara qui tiendront en-

core pendant quelques années <sup>(1)</sup>, est de nouveau, et cette fois définitivement, devenue turque. Une douzaine de nouvelles principautés turques<sup>(2)</sup>, imprégnées des traditions *ghāzī*, s'y sont établies, et parmi elles — pour citer celle qui deviendra la plus importante —, en face des *defensiones* de Constantinople, la principauté d'Osman, le futur État Ottoman. Et par une évolution analogue, en face de la Petite Arménie, dans les marches du Taurus, s'est constitué l'État des Karamans, plus tard le seul concurrent sérieux des Ottomans en Asie Mineure. Le sultanat de Konia s'éteint. Dans les provinces du centre de l'Anatolie, le pouvoir mongol et celui des princes locaux qui lui succèdent, se maintient encore pendant un siècle, et se maintient aussi cette culture « haute-musulmane » des centres que les Seldjouks y avaient implantée. Mais ce qui compte dorénavant, ce sont les nouvelles principautés des marches dont l'une deviendra une puissance mondiale et séculaire : l'Empire ottoman.

J'ai terminé cette esquisse des traits essentiels de la période seldjocide en Asie Mineure. J'ai dû, pour ne pas vous fatiguer, renoncer à tous les détails. C'est une esquisse, je ne me le dissimule pas, fort sommaire, et bien des choses ont dû être simplifiées outre mesure. Toutefois, je crois avoir jeté les bases de ma seconde conférence, qui s'efforcera de vous montrer comment ces traits de la période seldjocide se développent au cours de l'âge suivant pour produire un phénomène qui appartient à bon droit

(1) Il faut faire exception pour Philadelphie-Alaşehir, qui se maintient comme enclave byzantine jusqu'en 1390.

(2) Pour ces principautés v. E. v. ZAMBAUR, *Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de l'Islam*. Hannover 1927, p. 148-160 et carte I ; KHALİL EDHEM, *Düvel-i islāmīye*. Istanbul 1927, p. 269-335 ; KÖPRÜLÜZÂDE M. FU'ÂD dans *Türkiyât Meğmû'ası*, II, 1928, p. 1-32. 412-414. 417-426 ; dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, les art. *Karamân*, *Karamânoghlu* et *Karasi* de J. H. KRAMERS ; *Germianoghlu*, *Hamîd*, *Isfendiyâr-oghlu*, *Kastamuni* et *Izmir* de J. H. MORDTMANN ; *Sarukhân*, *Teke-eli*, *Tekeoghlu*, *Menteshe-eli* et *Menteshe-oghulları* de FR. BABINGER ; *Milas* de P. WITTEK. L'histoire de plusieurs de ces principautés a été étudiée dans les ouvrages de ISMAIL HAKKI (v. p. 287, n. 4) et trois d'entre elles ont été l'objet d'une monographie spéciale : J. H. MORDTMANN, *Ueber das türkische Fürstengeschlecht der Karasi in Mysien*. Berlin 1911 (S. B. Preuss. Ak.) ; MÜKRİMİN HALİL, *Düsturnamei Enveri, Medhal*. Istanbul 1930 (traitant de l'histoire des Aydınoghlu). P. WITTEK, *Das Fürstentum Mentesche, Studie zur Geschichte Westkleinasiens im 13.-15. Jh.* Istanbul 1934 (*Istanbul Mitteilungen*, II).

à l'histoire universelle, ce qui justifie pleinement l'intérêt et l'effort que nous consacrons à l'étude de cette Anatolie seldjoucide où ce phénomène s'est préparé.

## II. — Les Ghazis dans l'histoire ottomane (1).

Dans la conférence précédente, j'ai exposé dans ses grandes lignes l'évolution qui donna naissance à cette multitude de principautés turques de l'Anatolie occidentale, dont l'une devait devenir l'empire ottoman. Nous avons montré comment l'Anatolie fut conquise d'abord par les guerriers de l'ancienne frontière entre Byzance et les Musulmans dans le Taurus et sur l'Euphrate, comment, par la suite, sous les sultans seldjouks, la haute-culture musulmane fut implantée au cœur de l'Anatolie, tandis que les guerriers de la frontière, avec leurs traditions à eux, se trouvaient confinés dans les nouvelles marches entre le centre de la péninsule et les régions de la côte, et comment, à la fin de l'époque seldjoucide, ces nouvelles frontières et leurs populations deviennent de nouveau la force la plus importante en Anatolie, dans ce pays de Rûm dont les *Ghāzī's* accomplissent, dans une course rapide, la conquête. Nous avons dit que c'étaient les traditions des *Ghāzī's* de l'Euphrate et du Taurus qui, conservées et renouvelées dans les nouvelles frontières de l'Anatolie occidentale, animaient ces conquérants de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais où en sont les traces ? Que sont devenus ces *Ghāzī's* par la suite ?

Si nous interrogeons la tradition historique de la seule de ces principautés qui ait survécu, celle des Ottomans, nous y trouvons bien le titre de *Ghāzī* porté par les premiers chefs d'État et même par quelques-uns de leurs lieutenants ; il y est même dit que le père d'Osman, du fondateur éponyme de l'État, Ertogrul, arriva à la frontière turco-byzantine pour combattre les infidèles, et la guerre sainte ne cesse pas de remplir le récit entier.

(1) J'ai signalé le problème qui sera traité dans ce chapitre, pour la première fois dans une courte note dans la *Ztschr. d. deutschen morgenländ. Gesellschaft*, N.F., IV, 1925, p. 288 s., et j'y suis revenu dans mon livre *Das Fürstentum Mentische* et surtout dans ma conférence faite au 8<sup>e</sup> Congrès de la Société orientaliste hollandaise en janvier 1936 (v. *Oostersch genootschap in Nederland, Verslag van het achtste Congres*, Leiden 1936, p. 2-7). On trouvera ce problème plus amplement traité dans mes *Rumtürkische Studien*, qui paraîtront sous peu.

Mais rien ne laisse deviner que le rôle des *Ghāzī's*, des champions de la foi, soit d'une importance primordiale dans cette histoire. Au contraire : comme noyau de l'État apparaît une tribu de Turcs Oghuz, de la plus noble branche des Oghuz, des Qayī. La généalogie officielle des sultans ottomans remonte à Qayī, l'ancêtre de cette tribu et l'aîné des 24 petits-fils d'Oghuz, l'ancêtre de tous les Oghuz (1). M. Fuad Köprülü qui, à juste titre, a rejeté toutes les légendes qui nous montrent la tribu d'Osman, sous la conduite de ses ancêtres imaginaires, immigrée de la contrée transcaspienne de Merv en Anatolie où elle s'installa enfin dans la région d'Eskişehir pour y fonder un état, M. Köprülü accepte toutefois la tradition suivant laquelle le noyau de l'état ottoman aurait été une tribu oghuz de la branche Qayī (2). Or, cette tradition aussi est plus que suspecte. J'ai démontré, il y a plus de dix ans (3), comment cette généalogie a été fabriquée en plusieurs fois. C'est un fruit de l'érudition du premier mouvement romantique turc qui commence sous Murad II et se continue sous tout le règne de Mehmed II Fatih. Rien que le fait qu'il a existé concurremment plusieurs généalogies de cette sorte et qu'on pouvait attribuer à Mehmed II une origine arabe et même une origine comnénique, prouve clairement qu'il n'existait aucune tradition sûre à ce sujet. Mais prenons le plus ancien témoignage historique sur les Ottomans rédigé par eux mêmes, le chapitre de l'*Iskendernāme*, du livre d'Alexandre,

(1) Sur la généalogie légendaire des tribus oghuz, v. M. Th. HOUTSMA, *Die Ghuzenstämme*, dans *Wiener Ztschr. f. d. Kunde d. Morgenlandes*, II, 1888, p. 219-233. — Le groupement des petits-fils d'Oghuz, dans lequel la première place est donnée à Qayī, n'est pas du tout récent ; il se trouve chez RAŠĪD ED-DĪN, et est donc antérieur à l'époque ottomane. Mais déjà au temps de MAḤMŪD EL-KAŠGHARĪ (11<sup>e</sup> s.) les Qayī (ou *Qayigh*, comme il écrit *Divān* I, p. 56) doivent avoir figuré en tête des tribus oghuz, puisque dans la liste de Kašgharī ils ne sont précédés que par la tribu *Qīnīq*, qui a reçu la première place parce que c'est à elle — comme l'auteur ne manque pas de le remarquer — que la dynastie régnante des Seldjouks appartient. Si la tribu Qayī occupe donc depuis si longtemps cette place dominante parmi les autres, bien qu'en fait les grandes dynasties turques n'aient pas été des Qayī, la légende rapportée dans l'introduction du livre *Qorqud Dede* (xv<sup>e</sup> s.), d'après laquelle, à la fin des jours, la domination (*Khanlıq*) rentrera à Qayī, mérite pleinement d'être considérée comme une ancienne tradition.

(2) M. FUAD KÖPRÜLÜ, *Les origines de l'empire ottoman*, p. 82 ss.

(3) Dans *Der Islam*, XIV, 1925, p. 94-100.

composé peu après 1402 par Ahmedî (1), qui nous y raconte en vers turcs l'histoire de la maison d'Osman : nous n'y rencontrons aucune trace d'une origine tribale de l'État, ni de la fameuse généalogie remontant à Qayı. Par contre, les Ottomans y apparaissent comme des *Ghāzī's*, comme des champions de la foi, et exclusivement comme tels.

Ce chapitre sur les Ottomans s'ouvre par une introduction dans laquelle le poète déclare solennellement qu'il veut écrire un *Ghazavat-nāme*, un livre sur les guerres saintes des *Ghāzī's* ; et il commence par cette question : pourquoi les *Ghāzī's* sont-ils venus les derniers ? Question à laquelle il répond : parce que le meilleur vient à la fin. Comme le prophète définitif Mohammed est venu après les autres prophètes, comme le Coran est descendu du ciel après la Thora, les Psaumes et l'Évangile, ainsi les *Ghāzī's* parurent les derniers dans l'histoire, les *Ghāzī's* dont le règne est celui des Ottomans. Le poète continue : qu'est-ce qu'un *Ghāzī* ? Un *Ghāzī*, c'est l'instrument de la religion de Dieu, un serviteur de Dieu qui nettoie la terre de la souillure du polythéisme (rappelons que la trinité des Chrétiens, pour l'Islam, n'est que polythéisme) ; le *Ghāzī*, c'est le glaive de Dieu ; il est le protecteur et l'asile des croyants. S'il devient martyr dans les voies d'Allah, ne crois pas qu'il soit mort — il vit bienheureux auprès de Dieu, il a la vie éternelle (2).

C'est sous l'aspect développé dans ces vers de l'introduction que l'histoire des Ottomans nous est ensuite racontée. Mais ne s'agit-il pas ici d'une forme purement littéraire ? Est ce qu'une réalité correspond à cette conception peut-être uniquement poétique ? Un coup d'œil sur l'inscription de Brousse de 1337 (3), inscription qui ornait la plus ancienne grande mosquée que les Turcs ont érigée dans la ville, onze ans après sa prise, dissipera tout doute

(1) Malheureusement ce texte si important n'est pas encore édité ; on doit se contenter de ce qui en a été publié dans la revue *Ta'rih-i 'osmānī enğūmeni meğm.*, I, 1911, p. 46-52, et dans F. GIESE, *Die altosmanischen anonymen Chroniken*, I, Breslau 1922, p. 1-3. 6. 13. 14-15. 19-20. 26-27. II (traduction allemande), Leipzig 1925, p. 1-8. 12. 21. 22-23. 28-29. 36-37. 38. Cf. P. WITTEK dans *Der Islam*, XX, 1931, p. 205 s.

(2) F. GIESE, *Die altosm. anon. Chroniken*, p. 1 s.

(3) AHMED TEVHİD en a donné dans *Ta'rih-i 'osm. enğ. meğm.* V, 1914, p. 318 ss. une copie très insuffisante. L'inscription sera longuement étudiée dans mes *Rumtürkische Studien*.

à cet égard. Orkhan, le fils d'Osman, qui a fait bâtir cette mosquée, s'appelle dans son inscription : « Sultan, fils du Sultan des *Ghāzī's*, *Ghāzī*, fils de *Ghāzī*, marquis des horizons, héros du monde ». C'est une titulature tout à fait unique dans l'épigraphie ottomane qui, en général, s'efforce d'imiter les formules classiques de l'époque seldjucide. Il n'y a donc pas de doute : c'est bien une réalité qui s'exprime dans cette titulature, et c'est cette même réalité qui domine dans le chapitre historique d'Ahmedî.

En dehors des Ottomans, c'est dans les inscriptions d'un autre prince anatolien, de l'émir d'Aydīn, un contemporain d'Osman et d'Orkhan, que nous retrouvons le titre de Sultan des *Ghāzī's*, mentionné avec la même emphase <sup>(1)</sup>. Ces derniers témoignages épigraphiques sont d'une valeur spéciale, car nous savons par les Vies des « Saints des Derviches tourneurs » d'Eflâkî <sup>(2)</sup> que ce prince d'Aydīn avait été nommé Sultan des *Ghāzī's* par un cheikh Mewlewî. Nous y reviendrons. En dehors de ces inscriptions très anciennes et très éloqu岸tes, le simple titre de *Ghāzī* n'est pas très rare dans les inscriptions des différents émirs turcs du xiv<sup>e</sup> siècle <sup>(3)</sup>. Nous nous trouvons donc en présence de tout un mouvement anatolien, qui n'est pas du tout réservé aux Ottomans. Mais jetons un coup d'œil en arrière.

Nous trouvons des *Ghāzī's*, au ix<sup>e</sup> siècle déjà, dans le Khorasan <sup>(4)</sup>. C'est un mouvement populaire sous les drapeaux duquel les mécontents se rassemblent pour être conduits au combat contre les mécréants et les hérétiques. A coup sûr, ce n'est pas seulement le zèle pour la foi qui les pousse, mais aussi et surtout l'espoir du butin. Dans l'armée que Mahmūd de Ghazna a conduite aux Indes, il n'y avait pas moins de 20.000 de ces *Ghāzī's* <sup>(5)</sup>. Ces bandes constituaient pour les gouvernements un réservoir d'auxiliaires

(1) Cf. P. WITTEK, *Das Fürstentum Mentesehe*, p. 136, qui a retrouvé le même titre dans l'inscription d'un autre contemporain d'Orkhan, d'un prince de Menteše.

(2) Cf. HUART, *Les saints des derviches tourneurs*, II, p. 392. Cf. WITTEK, *Das Fürstentum Mentesehe*, p. 37 et 67.

(3) P.e. *Ta'r. 'osm. Enğ. meğm.*, II, p. 422 (Sinob, 722/1322 : *Ghāzī Ćelebi*) ; p. 704 (Ermenak, 740/1339 : *Qaramanoghlu Mūsā*) ; p. 704 (Karaman [Larēnda], Epitaphe de 750/1349 : *Qaramanoghlu Aḥmed*).

(4) W. BARTHOLD, *Turkestan down to the Mongol invasion*. London 1928 (*Gibb. Mem. Ser.*, N.S., V), surtout p. 214 ff.

(5) *Op. cit.*, p. 287, d'après 'UTBĪ.

très précieux, mais elles pouvaient facilement devenir un danger redoutable, quand on n'arrivait pas à les occuper suffisamment. Bien que ce mouvement ne fût pas du tout un mouvement national, il est clair qu'à une époque où les forces militaires se recrutaient déjà, au moins dans la moitié orientale du monde musulman, de préférence parmi les Turcs, et surtout dans ces provinces extrêmes de l'Est, ce mouvement *ghāzī* devait être un mouvement turc. Nous ne savons pas si aux autres frontières de l'Islam, surtout à la frontière byzantine, il y a eu dès l'origine un mouvement analogue. Le terme *ghazwa* « Razzia » existe bien, mais le terme *ghāzī*, nous ne le rencontrons que plus tard. En tout cas, le mouvement *ghāzī*, s'il n'y existait pas encore, devait s'introduire aussi dans cette zone frontière, qui était pour l'Islam de loin la plus importante, au moment où l'élément turc commença à y pénétrer, donc au plus tard au ix<sup>e</sup> siècle.

Nous avons décrit dans notre conférence précédente le caractère spécial que la population guerrière de cette zone présentait. Ce caractère, dû au sol et aux conditions de vie, ne pouvait pas manquer de s'imposer aux nouveaux arrivés. Qu'à côté de l'arabe on parlât de plus en plus le turc aux frontières, ne pouvait que rendre plus manifeste que cette population de *limitanei* était bien distincte de celle du *hinterland*, et ne change rien au fait qu'elle ressemblait fort aux *limitanei* de l'adversaire, aux Akrites byzantins. De même, nous avons montré que c'étaient ces *Ghāzī's* qui avaient conquis, après la bataille de Mantzikert en 1071, l'Anatolie, sous la conduite des Danišmends.

Ces Danišmends sont les premiers princes qui portent le titre de *Ghāzī* et se vantent de leur qualité de champions de la foi. Vers le milieu du xii<sup>e</sup> siècle, d'autres princes, dans le Nord de la Mésopotamie et de la Syrie, suivent leur exemple (1). Nous sommes à l'époque des croisades, qui ont fait de ces contrées des contrées frontières, et il n'est que tout naturel que l'idée de la guerre religieuse y ait gagné en force et en estime. C'est à ce moment que le Calife Nâsir, dont la politique avait pour objectif une renaissance du pouvoir séculier du Califat et l'organisation de la défense de l'Islam contre les attaques des croisés, réorganisa — où plutôt

(1) Les Zengides de Mosoul Seyfeddîn Ghāzī I et II au xii<sup>e</sup> s. ; l'Eyyoubide d'Alep Az-zâhir Ghiyâteddîn Ghâzî, 1193-1216 ; l'Eyyoubide de Mayyâfâriqîn Al-Muzaffer Šihâbeddîn Ghâzî, 1210-1220 et d'autres.



organisa — les corporations constituées sur la base de la *futuwwa* (1). La *futuwwa*, c'est, pour en donner une explication simple et brève, un canon des règles de la vie vertueuse, un « miroir des vertus ». C'est une base purement formelle et théorique, laquelle a été acceptée par maintes corporations islamiques, si différentes fussent-elles, dans la réalité, du point de vue de leur but et de leur état social. On a, jusqu'à présent, trop insisté sur cette base théorique, et négligé les réalités qui se sont constituées sur cette base et qui seules ont de l'importance pour l'historien. Or, déjà les *Ghāzī*'s khorasaniens du IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle sont liés à cette *futuwwa* (2), de même que les confréries des jeunes gens des villes et la corporations des métiers, les *Akhī*'s (3). Lorsque le Calife Nāsir introduisit dans ces corporations de *futuwwa* une organisation à la tête de laquelle lui-même était placé, il ne peut avoir eu d'autre intention que de s'assurer des forces militantes liées par un lien nouveau et fort à sa personne. Une telle force militante était assurément la jeunesse des villes, et même l'artisanat des villes pouvait avoir de l'importance à cet égard. Mais sans doute étaient visés en premier lieu les chefs d'armée, les émirs. Or, ceux-ci formaient une classe bien distincte qui ne pouvait pas entrer dans les corporations urbaines ; il fallait bien qu'ils possédassent une organisation à eux, de caractère chevaleresque. Ici s'offrait le mouvement *ghāzī*. En effet, c'est dès ce temps, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, que nous voyons le titre de *Ghāzī* porté par des princes musulmans et que nous voyons ces princes liés au calife par les liens de la *futuwwa*, qui impose au « disciple » et à son « senior », son « seigneur », des obligations de fidélité réciproque. Les *Ghāzī*'s ne sont plus les aventuriers redoutés et méprisés qu'ils avaient été dans les temps antérieurs ; ils sont devenus de nobles chevaliers dans les rangs desquels des princes aimaient à prendre place. Le titre de *Ghāzī* a tellement augmenté

(1) H. THORNING, *Beiträge zur Kenntnis des islamischen Vereinswesens*. Berlin 1913 (*Türkische Bibliothek XVI*), p. 206. — P. KAHLE, *Die Futuwwa-Bündnisse des Kalifen en-Nāsir*, dans *Festschr. f. G. Jacob*, Leipzig 1932, p. 121-127, et *Ein Futuwwa-Erlass des Kalifen en-Nāsir aus dem Jahre 604 (1207)*, dans *Aus fünf Jahrtausenden morgenländischer Kultur*, in *Festschr. Max Freih. v. Oppenheim*. Berlin 1933, p. 52-58.

(2) R. HARTMANN, dans *Der Islam*, VIII, 1918, p. 191.

(3) F. TAESCHNER, *Die islamischen Futuwwabünde*, dans *Zeitschr. d. deutschen morgenl. Ges.*, N.F., XII, 1933, p. 6-49.

de valeur que des princesses le portent comme nom propre : *Ghāzīya* (1).

Ayant fait ainsi en quelques mots l'historique de cette chevalerie *ghāzī*, revenons à l'Anatolie du xiv<sup>e</sup> siècle. Mais n'oublions pas que les marches de l'Anatolie occidentale sont assez éloignées, géographiquement et aussi du point de vue de la culture, du milieu où cette dernière évolution des *Ghāzī*'s s'accomplit. Une comparaison s'impose : pensons à la grande différence qui devait exister entre les rudes chevaliers de l'Ordre Teutonique, qui à cette même époque conquièrent la Prusse et les pays baltiques, et la chevalerie raffinée de France. Dans les marches anatoliennes, les *Ghāzī*'s sont restés un mouvement populaire. Toutefois, l'évolution vers la chevalerie doit avoir eu, là aussi, certains résultats. Nous avons vu un prince de la maison d'Aydīn nommé Sultan des *Ghāzī*'s par un cheikh Mewlewī de Konia. Ce dernier devient donc le « *senior* », le « seigneur » de ce prince, qui, de son côté, en même temps que ses fils, devient le « disciple » du cheikh. Nous pouvons supposer que ce fut à l'occasion de cette nomination que le cheikh lui donna sa massue, comme le relate également Eflākī (2). L'émir, prenant la massue du cheikh, la mit sur sa tête et dit : « Je frapperai mes passions avec cette massue, et j'en assommerai les ennemis de la religion ». Outre le vœu exprimé par ces mots, il y a d'autres indices qui nous font croire que la qualité de *Ghāzī* comportait non seulement l'obligation de lutter contre les infidèles, mais aussi des obligations d'ordre moral, comme la lutte contre les passions. La collation d'une arme personnelle par le « seigneur » au « disciple » peut remplacer, dans la futuwwa, la cérémonie obligatoire de la remise de caleçons (3), dont nous ne trouvons aucune trace en Anatolie. Remarquons que cette cérémonie est à peu près l'équivalent de l'accolade de la chevalerie occidentale.

Mais revenons à nos Ottomans. Armés des connaissances que nous venons d'acquérir, nous trouverons chez les chroniqueurs ottomans, non pas chez les tardifs, comme Sa'deddīn, mais chez

(1) Ghāzīya Khatun, fille de l'Eyyoubide d'Alep 'Azīz Muḥ. Ghiyāṭeddīn, mariée en 636/1233 au Seldjoucide de Rum Kaykhosrev II.

(2) Cl. HUART, *Les saints des derviches tourneurs*, II, p. 391.

(3) P. KAHLE, dans *Festschr. G. Jacob*, p. 119 : « Und die *Sunna* liegt im *Tekmīl* (acte final de l'entrée dans la corporation) mit dem *Serāwīl* (caleçons). Und erlaubt ist es auch mit etwas anderem, wie der Kleidung und den Waffen ». Cf. THORNING, *op. cit.*, p. 217.

ceux du xv<sup>e</sup> siècle, encore bien des traces de cette chevalerie *ghāzī*. Par exemple, dans une des poésies insérées dans la chronique d'‘Ašiqpašazâde, nous lisons ce vers : « Mettez le bonnet blanc pour la *ghazā* ! » (1). Or, Eflâkî nous raconte (2) que le bonnet blanc a été introduit dans les marches de l'Ouest par un *Ghāzī* de ces marches et que ce bonnet blanc y est devenu le couvre-chef caractéristique des *Ghāzī*'s. Nous lisons chez le même ‘Ašiqpašazâde (3) un récit légendaire d'après lequel Osman aurait donné, en accordant un fief, au lieu d'un diplôme qu'il n'aurait pas su écrire, son sabre et une coupe. N'est-ce pas la remise d'une arme personnelle, d'un côté, et, de l'autre, un souvenir du fait que la coupe joue un grand rôle dans les cérémonies de la *futuwwa*? (4) Remarquons que les détenteurs de fiefs, les Sipâhî, s'appelaient encore beaucoup plus tard *Ghāzī*'s (5), et qu'ils portaient un couvre-chef blanc. Dans ces chroniques du xv<sup>e</sup> siècle, on trouve déjà la légende légitimiste suivant laquelle les Ottomans auraient été investis de leur pouvoir par le dernier Sultan de Konia ; toutefois, cette investiture présente, dans toutes ces chroniques, les traits d'une nomination de *Ghāzī* ; même chez ‘Ašiqpašazâde, où le sens de cette scène s'est le plus fortement obscuri, le sultan envoie comme signes de l'investiture un drapeau, des chevaux, bref tous les « accessoires de la *ghazā* » (6). Si l'on se demande qui, en vérité, a été le « senior » d'Osman, qui lui a conféré le titre de *Ghāzī* et même de Sul-

(1) *Die attosmanische Chronik des ‘Ašikpašazâde*, ed. F. GIESE, Leipzig, 1929, p. 40 l. 13.

(2) Cl. HUART, *op. cit.*, II, p. 10. Le personnage dont il s'agit, est Beg des uğ (marches) et vraisemblablement identique avec le Moḥammed Beg qui joua, v. IBN BIBI, *Rec.* IV p. 323 s., un rôle important dans l'affaire de Ğimrî en 1276.

(3) Ed. GIESE, p. 10.

(4) THORNING, *op. cit.*, p. 201. L. A. MAYER, *Saracenic Heraldry*, Oxford 1933, p. 11, s'abstient de trancher la question de savoir si la coupe, si fréquente dans les armes des mamlouks, est le symbole de la coupe de la *futuwwa*, ou simplement l'insigne de la charge d'échanson. Mais ajoutons que J. DENY dans *E. I.* art. *Timār*, signale, en parlant du terme technique *tapu*, terme qui joue un rôle important dans le système féodal ottoman, l'expression *tapu saghragî*, « coupe d'honneur » ; il est donc possible que nous ayons à voir, dans la remise de la coupe, la survivance d'une ancienne tradition turque.

(5) J. H. MORDTMANN, dans *Mitteilungen d. Seminars f. orient. Sprachen*, V, 2, p. 166.

(6) ‘AŠIQPAŠAZÂDE, ed. GIESE, p. 13 : *ghazā yaraqtarî*.

tan des *Ghāzī's*, on doit penser à ce cheikh Ede Balī dont Osman a épousé la fille. La coutume de faire ceindre un sabre au Sultan ottoman par un saint homme, lors de son accession au trône, me paraît remonter à cette époque et continuer les traditions de la futuwwa *ghāzī* (1). C'est également 'Ašiqpašazâde (2) qui nous apprend qu'il y a en Rûm quatre sortes de corporations : les *Ghāzī*, les *Akhī*, les *Abdal* (c. à. d. des derviches) et les *Bağī* (c. à. d. les congrégations de femmes). Il désigne ces corporations sous le nom de *seyyāh*, c. à. d. de « voyageurs », terme dont l'explication nous est fournie par un autre passage (3), où l'auteur nous dit que le monde musulman se divise en deux groupes, celui du *Pādi āh-i qibla-i islām*, c. à. d. du maître de la Mecque et de Médine, et celui du *Pādišāh-i seyyāh-i islām*, qui est le Sultan ottoman. Donc, ces *seyyāh*, c'est l'Islam conquérant, l'Islam « dynamique ». Ce sont là des traits de détail. Mais mieux vaut relire la chronique d'un 'Ašiqpašazâde toute entière en se plaçant à ce nouveau point de vue : on y respirera, pour ainsi dire, l'air du milieu *ghāzī* encore tout « actuel » et vivant pour cet auteur, qui commença à écrire sous Murad II pour continuer son œuvre jusqu'aux jours de Bayezid II, et qui appartient par conséquent à toute la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Nous avons dit que la principauté des Ottomans était une principauté parmi tant d'autres, toutes semblables, toutes chargées comme elle d'idées et de traditions *ghāzī*. Oui, mais avec une grande différence : les *Ghāzī* ottomans avaient devant eux la plus lourde tâche et un champ d'activité immense. Car ils ne trouvaient dans le voisinage immédiat de la capitale byzantine, de cette ville immense protégée par d'antiques murailles et dont la conquête avait été maintes fois tentée en vain dès la jeunesse de l'Islam, pour être remise, finalement, à l'apparition du Mahdī. Cette ville était à elle seule un obstacle qui devait résister pendant un siècle et demi encore aux assauts des *Ghāzī's* ottomans. Tandis que les autres émirats *ghāzī* de l'Anatolie occidentale sont aux prises avec des corps

(1) Pour la cérémonie, v. F. W. HASLUCK, *Christianity and Islam under the Sultans*, 2 vol., Oxford 1929, II p. 604 ss., et J. P. BROWN - H. A. ROSE, *The darvishes*. Oxford 1927, p. 263 s., mais surtout F. TAESCHNER dans *Der Islam*, XIX, 1931, p. 184-186.

(2) Ed. GIESE, p. 213, en bas.

(3) *Op. cit.*, p. 220, l. 2.

expéditionnaires envoyés contre eux par les empereurs et forcément rappelés au bout d'un certain temps, les Ottomans se heurtent non seulement au système de fortifications soigneusement entretenu pour la protection de la capitale — système qui comprend une forteresse comme la ville de Nicée! —, mais aussi au gros de l'armée impériale qui peut, en quelques heures, se trouver sur place pour combattre les intrus. Mais à un plus grand obstacle répond un plus grand effort. Ainsi, tandis que les autres émirats sont déjà nantis et bien établis dans des frontières stables, et qu'ils connaissent une vie plus ou moins paisible, pour les Ottomans la guerre continue. Les successeurs d'Osman rassemblent sous leurs drapeaux tout ce qu'il y a encore d'éléments guerriers et enthousiastes en Asie Mineure, pour les conduire au combat contre les Infidèles. Les progrès sont lents: en 1326 seulement tombe Brousse, en 1331 Nicée et Nicomédie. Quant à Constantinople, dont les conquérants peuvent voir, au delà du Bosphore, luire les brillants édifices, on n'ose l'attaquer qu'un demi-siècle plus tard. On l'évite d'abord, pour se jeter, après avoir traversé les détroits (en 1353), sur les possessions byzantines d'Europe et sur les autres états chrétiens des Balkans, sur les princes de la Bulgarie, de la Serbie, de l'Albanie et de la Morée. La frontière a avancé encore une fois. Comme elle s'était transportée, deux siècles auparavant, de l'Euphrate et du Taurus au bord occidental de l'Anatolie centrale, elle se déplaça, au cours du xiv<sup>e</sup> siècle, de l'Anatolie au centre des Balkans, pour s'avancer dans la suite jusqu'à l'Adriatique et jusqu'en Hongrie. Ainsi, l'émirat des Ottomans était devenu l'État *ghāzī* κατ'ἐξοχήν.

Quelle est la portée de ce fait? Nous l'avons déjà dit; toute l'Anatolie envoie à cet État sa jeunesse guerrière et tout ce qui vibre encore d'enthousiasme pour les idées *ghāzī*, tout ce qui cherche aventure et butin. Le potentiel militaire de cet état croît ainsi dans une mesure qui dépasse de beaucoup l'étendue de son territoire. Cet état est *contraint de conquérir*, de continuer la *ghazā*, et puisque l'Anatolie n'offre plus de possibilités, il doit nécessairement traverser les détroits et assaillir les pays des Balkans. Plus il conquiert, plus grand devient son prestige, plus grand aussi l'afflux des *Ghāzī's* qui, de contrées de plus en plus éloignées, accourent s'enrôler sous ses drapeaux. Tandis qu'il croît ainsi en nombre, force et grandeur, les émirats voisins perdent leurs guerriers, deviennent, pour ainsi dire, anémiques; ils s'affaiblissent

à un tel degré qu'ils ne peuvent plus que prévoir le jour où ils seront une proie facile pour les Ottomans. Par la force même des choses, ils se coalisent autour du plus fort d'entre eux, l'émir de Karaman, qui, chef de *Ghāzī's* lui-même, en face de l'Arménie, est le seul capable de se défendre avec un certain succès. Ces coalitions des principautés anatoliennes, tentatives désespérées de libération d'un joug imminent, obligent les Ottomans à leur faire la guerre. C'est une guerre très contraire aux idées *ghāzī*. Ahmedî, dont nous avons parlé, éprouve quelque embarras pour justifier ses héros *ghāzī* dans leurs conquêtes sur leurs coreligionnaires d'Anatolie. Passe encore pour le grand Ghāzī Murad I<sup>er</sup>, le martyr de la bataille de Kossovo en 1389, qui fut vraiment clément envers ses adversaires, se contentant de vaincre leur coalition, sans toucher à l'indépendance des émirs ; ceux-ci sont dépeints par Ahmedî comme des frères rebelles qui menacent Murad dans le dos, tandis qu'il prépare la guerre sainte contre l'Empereur (1). Mais pour Bayezid I<sup>er</sup>, qui a anéanti ces principautés, il ne trouve nulle excuse ; il laisse même percer dans ses vers un certain blâme ; aussi refuse-t-il à Bayezid le titre de *Ghāzī*, et la fin tragique de ce sultan, la défaite catastrophique d'Angora en 1402, apparaît comme une punition méritée (2). En effet, cent ans après l'apparition de l'état ottoman, l'idée *ghāzī* a été visiblement abandonnée. Les docteurs, les théologiens, représentants de la haute-culture musulmane, s'étaient emparés de l'État qu'ils commencèrent à organiser d'après le modèle des états d'ancienne tradition musulmane. Entourant le Sultan, ils l'éloignent de ses *Ghāzī's* et le gagnent à leurs vues sur l'État, sur la politique extérieure, sur les mœurs et la vie (3).

Bayezid, maître des Balkans et de l'Asie Mineure, tournait déjà ses regards vers la Syrie, même vers l'Égypte, ce qui provoqua l'intervention de Timur, le grand conquérant turc-oriental. La force de Bayezid était assez grande pour qu'il pût résister. Mais un mécontentement général paralysa cette force (4). Bayezid se vit

(1) GIESE, *Die altosm. anon. Chroniken*, I, p. 19 ; la traduction de ce passage, II, p. 28, a été rectifiée par WITTEK, dans *Festschr. G. Jacob*, p. 352.

(2) *Ta'r. 'osm. enġ. meġm.*, I, p. 51.

(3) Même dans l'architecture ottomane, nous trouvons pour la première fois, au lieu des formes massives des premiers édifices, les lignes élégantes d'un art raffiné.

(4) Dans *Die altosm. anon. Chron.*, I, p. 29-33 = II, p. 40-46, on lit toute

infliger à Angora la défaite la plus désastreuse. Elle aurait pu signifier la fin de l'état ottoman. Pourquoi Timur se contenta-t-il de restaurer les princes anatoliens dépossédés par Bayezid, en laissant aux fils de Bayezid lui-même leurs possessions? N'est-ce pas le prestige de cet état *ghāzī* qui empêcha Timur d'exploiter sa victoire et de détruire complètement un concurrent aussi orgueilleux, aussi redoutable? Notre sentiment est confirmé par un fait: Timur n'entreprit, après sa victoire d'Angora, qu'une seule chose, il arracha aux Francs la célèbre ville de Smyrne, la dernière forteresse menaçante des Chrétiens en Anatolie, ville qu'un siècle auparavant un des plus fameux *Ghāzī's* de *Rūm*, Ghāzī Umur d'Aydīn, avait perdue, en tombant lui-même en martyr de la foi. Ainsi Timur — je crois, du moins, qu'on doit interpréter les faits de cette façon — prouva au monde qu'il n'avait pas voulu détruire un état *ghāzī*, que son intention avait été seulement de le ramener à sa tâche essentielle, à la guerre sainte, et c'est pour démontrer sa propre adhésion aux idées *ghāzī* et pour détruire la fâcheuse impression produite par sa guerre contre les *Ghāzī's* Ottomans qu'il entreprit lui-même cette *ghazā* contre Smyrne.

Outre ce prestige politique qui l'a sauvé de l'anéantissement, et outre la force militaire dont nous avons parlé, l'état ottoman doit encore bien d'autres choses importantes à son caractère d'état *ghāzī*. D'abord, de nombreux représentants de cette haute-culture musulmane qui, sous les Seldjoucides, s'était implantée dans le centre de l'Anatolie. C'est de ces villes et villages du centre qu'une émigration commence vers les villes et villages des territoires nouvellement conquis. Grâce à cette émigration, les villes et villages conquis reçoivent une population musulmane qui surveille les habitants indigènes et assure leur fidélité. On a remarqué à juste titre que déjà lors des premières conquêtes ottomanes, les *Ahkī's* — membres des corporations d'artisans et de commerçants, corporations basées également sur la *futuwwa* — avaient joué un certain rôle. Mais on est allé beaucoup trop loin quand on a prétendu que

une série d'anecdotes qui sont l'écho de ce mécontentement du « peuple sain » causé par la prépondérance des 'Ulemā et de leurs favoris, de même que par « l'avarice » du sultan, c.-à-d. par la politique fiscale. V. aussi 'Ālī, *Kunh el-akhbār*, V, p. 92 la protestation des Ghāzī's contre « l'avarice de Bāyezīd ». — L'issue de la bataille d'Angora fut déterminée en grande partie, comme on le sait, par la défection de contingents entiers du côté des Ottomans.

l'état ottoman n'était lui-même qu'un produit de ce mouvement *akhī* (1). C'est une erreur manifeste, qui méconnaît le caractère essentiellement pacifique de ces bons citoyens, encore que parmi les jeunes *Akhī*'s, sans doute, il y eût des esprits épris d'aventure et des âmes enthousiastes de la guerre sainte. Ainsi l'état *ghāzī* disposait dès le début de citoyens. Il était tout naturel que parmi ceux-ci, les commerçants surtout suivissent de près les conquérants : le butin en or et en argent, en étoffes précieuses, en bétail et surtout en prisonniers des deux sexes ouvrait la porte aux grosses affaires. Mais de la plus grande importance était l'afflux des '*Ulemā*, des docteurs, des théologiens. L'annonce des conquêtes les attirait même de pays très éloignés par l'espoir très justifié de larges donations et de postes influents. Venant des pays de la haute-culture musulmane, ils apportèrent au jeune état *ghāzī* la science de l'administration et ils lui donnèrent une organisation. Ils y introduisirent — et ceci est de la plus grande importance —, avec le système fiscal, une pratique étroitement liée à celui-ci : la tolérance envers les Chrétiens et les Juifs.

Nous avons montré, dans notre première conférence, comment les *Ghāzī*'s qui conquièrent l'Anatolie au xi<sup>e</sup> siècle, avaient été « acclimatés » par un long voisinage à la vie du pays. Mais si facilement qu'ils se fussent assimilés à leurs sujets et que, réciproquement, ils eussent assimilé ceux-ci, il ne faut pas oublier que c'étaient des *Ghāzī*'s, des guerriers de la foi. C'était une foi assez peu consistante, certes, et de plus adultérée d'hérésies et de superstitions, mais une foi centrée avec véhémence sur la mission, la propagande, le prosélytisme. Ces *Ghāzī*'s laissaient sans difficulté un moine grec auprès de son sanctuaire garder l'*ayasma*, la fontaine miraculeuse, qui continua d'être fréquentée et eut même comme clients les nouveaux venus, à la seule condition que ce saint homme prononçât la formule qui en faisait un Musulman. Aussi indulgents que furent les conquérants pour la culture et même pour la langue, aussi lourd fut leur joug pour ceux qui restèrent fidèles à leurs croyances. Pour ceux-ci, la pratique musul-

(1) F. GIESE, *Das Problem der Entstehung des osmanischen Reiches*, dans *Ztschr. f. Semististik*, II, 1924, p. 246-271. On s'étonne de voir M. FUAD KÖPRÜLÜ, *Les Origines de l'empire ottoman*, p. 18 citer et utiliser ce travail dont il avait autrefois (dans la revue *Hayāt*, I, 1926, p. 202. 222) si brillamment montré les absurdités.



mane des centres, telle qu'elle y fut introduite par les Seldjouks, fut une délivrance. Quel contraste entre l'oppression des Danišmends, qui décrétèrent un beau jour la fermeture de toutes les églises de Qayserîye (Césarée), et la noble tolérance, sinon la sympathie, que le Seldjouk Qilîg Arslan II a témoignée aux moines et aux prêtres chrétiens ! Des circonstances tout à fait analogues s'observent dans les conquêtes ottomanes. Ces *Ghāzî's* du XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle étaient encore mieux « acclimatés » que leurs prédécesseurs du Taurus et de l'Euphrate à leur future patrie. Et de son côté, ce milieu était bien préparé à recevoir ces nouveaux maîtres. L'état byzantin avait été, au cours de l'intermède anatolien (« Empire de Nicée »), un état akritique. Il s'était donc profondément orientalisé. En se retransportant en Europe, il y implanta, avec ces traits akritiques, bien des traits orientaux. Et combien de troupes turques n'a-t-il pas introduites en Roumélie, comme auxiliaires, dans ses luttes extérieures et surtout intérieures ? On peut bien dire qu'il préparait, plutôt qu'il ne le fermait, le chemin aux futurs conquérants, aux Ottomans. C'est grâce au caractère *ghāzî* des conquérants qu'il n'y eut pas de rupture culturelle, ni en Anatolie, ni dans les Balkans. Mais c'est grâce à la prompte intervention des *Ulemā* seulement que la culture indigène put continuer son existence sous la forme de l'ancienne croyance. Ainsi les différentes tendances qui se dessinent dès la période seldjocide, se sont associées de la manière la plus heureuse pour procurer à ce nouvel état la possibilité de prendre rapidement racine dans ces immenses territoires de conquête, de garder et d'approfondir son caractère musulman, et de respecter les populations assujetties non seulement dans leur culture nationale, mais aussi dans leurs croyances, ce qui mettait leur travail au service de l'État et en faisait un élément très important pour le fisc, pour l'économie et pour la culture en général.

Jetons un regard hâtif sur deux piliers de l'état ottoman, sur son système féodal et sur l'institution des Janissaires. Quant au premier, nous avons déjà dit, en parlant de la légende qui met en scène Osman donnant l'investiture d'un fief par la collation d'un sabre et d'une coupe, que nous croyons ce système féodal, à l'origine, étroitement lié à des traditions de la futuwwa *ghāzî*. Comme nous l'avons rappelé, les féodaux, les *Sipāhî*, ne cessent pas de se nommer *Ghāzî's*. Rappelons de plus que le fief s'appelle *qilîğ*, c.-à-d. « sabre ». Mais, abstraction faite de cette hypothèse, il y a

autre chose qui est très important. La classe des *Sipāhī* était une classe fermée, seul le fils d'un *Sipāhī* ayant le droit de réclamer un fief. Une classe fermée à ce point possède certes une grande force, mais elle est d'autre part exposée à s'étioler. Or, combattre aux frontières, se distinguer comme *Ghāzī*, a été, durant tout le temps de la féodalité ottomane, un titre qui ouvrait la porte de la classe féodale, dont la fermeture n'était donc pas hermétique, mais qui continuait à recevoir le renfort d'éléments énergiques.

Quant aux Janissaires, nous y voyons une institution proprement *ghāzī* : cette troupe formée à l'origine par des jeunes chrétiens faits prisonniers de guerre et forcés d'embrasser l'Islam, semble continuer bien des traditions *ghāzī*, y compris le bonnet de feutre blanc. Je le demande : si l'état ottoman avait été vraiment la création d'une tribu, s'il avait été vraiment basé sur la conscience tribale, comment aurait-il pu, surtout à une époque aussi proche encore de ses origines, s'accomoder de cette institution tout à fait contraire au sentiment de la consanguinité ? Il est bien possible que la création du corps des Janissaires soit l'œuvre d'un théologien qui s'inspira peut-être des Mamlouks d'Égypte. Néanmoins, sous la forme qu'elle reçut chez les Ottomans, cette institution aurait été difficile à réaliser dans un milieu autre que *ghāzī*.

Nous avons encore à expliquer comment il se fait que ce mouvement *ghāzī* auquel nous attribuons tant d'importance, a presque complètement disparu, tout au moins de la mémoire des historiens. Disons tout de suite qu'il n'a jamais disparu en réalité. Il continue sur les frontières d'Europe, mais il est redevenu, dans ces marches éloignées, aussi anonyme, aussi étranger au gouvernement central, à la littérature et à l'historiographie qu'aux temps des héros de l'Euphrate et du Taurus, bien que l'empire ottoman n'ait jamais cessé de se proclamer l'incarnation de la guerre sainte, menant même ses guerres contre la Perse (musulmane, mais chiite) avec le mot d'ordre « lutte contre l'hérésie », et conservant le titre de *Ghāzī* comme distinction suprême d'un sultan, d'un général ou d'un amiral victorieux. Mais les *Ghāzīs*, avec leurs traditions à eux, leur mentalité et leurs mœurs spéciales, sont bannis des centres, où la haute-culture musulmane a remporté la victoire. Ce qui s'était produit à l'époque seldjocide en Anatolie, se répète dans l'empire ottoman : les éléments qui ont accompli la conquête, doivent céder la place et

de nouveau monter la garde aux frontières, avancées maintenant jusqu'au cœur de l'Europe. C'est le *ehl-i hudūd*, « le peuple de la frontière », dont on trouve à peine mention dans les méditations politiques d'un vézir philosophe, mais qui néanmoins représente un élément vital de l'Empire. Sans le dévouement de ces *Ghāzī's* héroïques, toujours prêts à se battre, l'Empire n'aurait jamais pu maintenir aussi longtemps ses frontières dans toute leur étendue.

Nous avons vu que Bayezid I<sup>er</sup> déjà avait abandonné les idées *ghāzī*, pour orienter sa politique plutôt vers l'Est, vers la conquête des pays d'ancienne culture musulmane. Timur ramena alors les Ottomans à leur vrai rôle, et jusqu'à Murad II, donc durant un demi-siècle, les Ottomans sont redevenus des *Ghāzī's* dévoués. Mais Mehmed II Fatih, lui qui, par la conquête de Constantinople, a réalisé le plus fier rêve de l'Islam et aurait dû être plus *ghāzī* qu'aucun autre, reprend l'essai prématuré de Bayezid I<sup>er</sup>. Si l'a réussi, c'est grâce au fait qu'il a mieux su que son arrière-grand-père harmoniser les tendances *ghāzī* avec la haute-culture musulmane. Par cet acte de grande politique, il est le vrai fondateur de l'Empire. Ce qu'il avait hérité de ses ancêtres, c'était un grand état d'une force dynamique considérable, mais pas un Empire, pas une puissance ayant une physionomie culturelle bien à elle et une supériorité incontestable, une puissance qui domine sans concurrence possible dans une large partie du monde et impose à tous ses voisins, en Europe comme en Asie, la nécessité de compter en premier lieu avec elle dans toutes leurs entreprises. Si Mehmed II a réussi, si admirablement réussi que son œuvre ne cessa de croître pendant plus de deux siècles et qu'elle résista ensuite à la destruction pendant plus de deux siècles, c'est parce que Mehmed II lui-même était au-dessus des deux tendances qu'il devait harmoniser. C'est lui, l'adhérent fervent de la renaissance, l'humaniste, le libre penseur, l'admirateur des progrès réalisés par son époque, lui qui attira à sa cour un Bellini et collectionna les toiles des grands maîtres italiens, qui ordonna à la république de Raguse de payer son tribut par l'envoi de livres scientifiques récemment parus en Italie, c'est lui qui fit le pas décisif vers l'état de la haute-culture musulmane, vers l'état des théologiens, l'état clérical, théocratique. Mais, en même temps, il sauvegardait pour toujours le caractère *ghāzī* de son empire par le premier acte important de son règne déjà, par la prise de Constantinople. Cette conquête seule lui valut la gloire d'être le plus grand *Ghāzī* de tous les temps. Il y a un

détail fort intéressant dans la chronique de Nešrî <sup>(1)</sup> : » Jusqu'à Mehmed II, dit-il, les Ottomans, quand ils étaient en campagne, avaient coutume de se lever pendant que jouait la musique militaire, aux heures de la prière ; c'est parce que les Ottomans sont des *Ghāzī's*. La musique militaire est l'invitation à la *ghazā*. Il se lèvent pour dire : Pour l'amour de Dieu, nous sommes prêts ! Or, Mehmed II supprima cette coutume en disant : Pourquoi se lever à cause d'une bande de vauriens ! ». Quel crise de prestige ! Rien de surprenant que l'historiographie, qui mentionne si attentivement les moindres événements de la cour, reste muette sur les *Ghāzī's*. Ceux-ci n'en existent pas moins et continuent leur tâche, leurs traditions. Ce sont les descendants du fameux Ghāzī Mikhâl qui, de la lointaine Roumélie, envoient des présents au sanctuaire anatolien de Seyyid Battâl Ghāzī et qui y érigent des monuments ornés d'inscriptions, seuls témoins de leur existence si importante pour l'Empire <sup>(2)</sup>. Et un hasard heureux nous a conservé les chants d'un Ghāzī Hasan <sup>(3)</sup> de Temesvar en Hongrie, qui nous révèlent les sentiments déjà bien déprimés des garde-frontières du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle, donc de l'époque du déclin.

Mais que saurions-nous des Akrites Byzantins et de leur importance, si nous n'avions pas cette épopée de Digénis, devenue, depuis les recherches géniales d'Henri Grégoire, une source capitale de l'histoire byzantine ! Nous possédons pour nos *Ghāzī's* de Rûm une source analogue, le Roman de Seyyid Battâl Ghāzī, traduit même en allemand, par Ethé <sup>(4)</sup>, mais pas encore suffisamment étudié. Pour les *Ghāzī's* ottomans, on peut espérer que les Archives de Constantinople, une fois classées et ouvertes aux savants, nous fourniront de plus amples renseignements.

Le sujet que j'ai eu l'honneur de traiter ici, se rattache à un problème historique très vaste, le problème de la frontière et de son rôle, de sa culture spéciale. Car il y a eu partout et toujours de semblables frontières, et souvent leur situation est analogue à celle que nous avons exposée. Une frontière forte est un bonheur,

(1) *Ztschr. d. deutschen morgenl. Ges.*, XIII, 1859, p. 207 s.

(2) Th. MENZEL, dans *Mitt. d. Sem. f. orient. Sprachen*, XXVIII, 1925, 2, p. 92.

(3) KÖPRÜLÜZÂDE M. FU'ÂD et VELED ÇELEBİ, dans la revue *Türk Yurdu*, N.F., n° 19, juillet 1926, p. 18 ss. et n° 20, août 1926, p. 111 ss.

(4) H. ETHÉ, *Die Fahrten des Sejjid Batthâl Ghâzi*. Leipzig, 1871.

pour autant que la société du *hinterland* soit intacte. Sinon la frontière risque de s'imposer au tout, ce qui peut comporter un accroissement en force, mais amène en général une chute terrible de la culture. Car une culture-frontière sera, dans la plupart des cas, nécessairement primitive. Ce sera un déchet de la haute-culture de l'intérieur, mêlé à un tel point à des déchets de la culture de l'adversaire, qu'elle n'aura plus rien d'essentiel en commun avec celle dont elle se vante d'être le défenseur et le champion.

*Bruxelles.*

Paul WITTEK.

GEHT DER SLAVISCHE DIGENIS AUF EIN  
AELTERES ORIGINAL (1) ZURUECK  
ALS DIE ERHALTENEN GRIECHISCHEN EPEN ?

*M. Georges Wartenberg, l'un des meilleurs connaisseurs de l'épopée byzantine, nous adresse les observations suivantes, à propos de la publication, par M. P. Pascal, du Digénis slave, et de notre propre article sur ce sujet (2) M. Wartenberg énumère les indices qui lui paraissent être en faveur d'une thèse opposée à la nôtre : c'est-à-dire qu'il estime que le Digénis slave n'est qu'une version corrompue du Digénis grec. Il est clair que le Digénis slave présente des altérations certaines de l'original ; que, notamment, il est mutilé, contracté à l'extrême. Mais presque tous les « représentants » du texte grec ont gardé, sur quelques points, un état plus proche de l'archétype que leurs congénères ; il n'en est aucun qui ne puisse servir à reconstituer l'épopée originale. Le Digénis slave n'est pas moins bien partagé que les manuscrits grecs. C'est un deterior, certes, mais les deteriores sont parfois optimi. M. Wartenberg s'en rendra compte, comme nous prenons bonne note de ses judicieuses remarques.*

Henri Grégoire hat im Anschluss an die im *Byzantion* (1935 S. 303 ff.) erschienene Uebersetzung des slavischen Digenisepos eine neue Ansicht über die Entstehung der griechischen Digenisepen aufgestellt, wonach eine ursprüngliche paulikianische, der orthodoxen Kirche und dem byzantinischen Reiche ihrer Tendenz nach feindliche Darstellung von griechischen Redaktoren umgearbeitet worden sei (rédaction loyaliste). Eine wesentliche Stütze dieser Annahme findet er in den von ihm beobachteten Vorzügen der slavischen Darstellung. (S. 347 ff). Diese trägt nach ihm den Stempel der Originalität und zeigt keine Spuren einer Uebersetzung (3). Nur mit diesem, nicht mit den übrigen Beweisgründen G. s beschäftigen sich die folgenden Bemerkungen.

(1) La question n'est pas posée avec rigueur : voyez notre chapeau introductif (N. D. L. R.).

(2) Cf. *Byzantion*, X (1935), pp. 301-334 et 335-339.

(3) Mais de nombreuses traces d'abréviation (N. D. L. R.)

Was zunächst das Religiöse betrifft, so ist der Grundgedanke, nämlich dass Siegesgewissheit nicht auf Kraftbewusstsein, sondern auf Gottvertrauen beruht, beiden Darstellungen gemein, ja er tritt im Slavischen fast noch häufiger auf als im Griechischen. (s.S. 307, 313 ff., 321, 323, 329, 331 ff.). Dagegen fehlt im Slavischen das eigentlich Dogmatische, das im Griechischen mehrfach breit ausgeführt wird. Die bezeichnendste Stelle dafür ist die grosse und erfolgreiche Missionsrede des Emirs an seine Mutter. Die Bekehrung der Mutter aber fehlt im Slavischen überhaupt. Es werden nur die von ihr ausgesandten Boten getauft, die nach dem sonst in diesen Gedichte herrschenden Geiste eigentlich hätten totgeschlagen werden müssen. Wenn man hier nicht etwa eine Lücke annehmen darf, wovon aber der Übersetzer nichts andeutet, so ist die Darstellung ohne rechten Abschluss. Die ganze Episode wurzelt in dem drohenden Fluch der Mutter, einem Motiv, das wir schon vorher beim Auszug der Brüder vermissen. Es hat an sich einen hohen poetischen und psychologischen Wert und lässt sich deshalb schwer als Zusatz eines Redaktors einschätzen. Ein Nachdichter aber mochte wohl ohne Schaden die ganze Episode, vielleicht aus dogmatischen Gründen, weglassen; wenn aber ein Teil davon beibehalten und damit die ganze Pointe zerstört wird, so scheint das eben Abhängigkeit von einer vollständigeren Vorlage zu verraten.

Dass die hochdramatische Handlung im Griechischen durch ein Traum des Zwillingsbruders, im Slavischen dagegen durch einen der Schwester selbst als 'erregendes Moment' eingeleitet wird, kommt für die Feststellung der Priorität wohl kaum in betracht. Immerhin dürfte das Erstere als das Natürlichere erscheinen.

Die Darstellung der griechischen Epen zeigt bekanntlich eine Unklarheit an der Stelle, wo die Brüder vom Tode der Schwester überzeugt zu sein glauben und dann doch zum Emir zurückeilen und die Forderung der Auslieferung wiederholen. Es tritt hier vielleicht am deutlichsten zu Tage, dass dem Dichter Einzellieder vorlagen, die er erst in Zusammenhang bringen musste, was nicht überall ganz gelang. Im slavischen Texte erzählt der Emir den Brüdern, um sie von weiteren Forderungen abzuhalten, dass die Schwester, offenbar mit seiner Zustimmung, getötet worden sei. Vielleicht ist das ein Versuch, die Unklarheit in der Vorlage zu beseitigen, freilich ein recht ungeschickter, denn die Handlung müsste dann einen ganz anderen Verlauf nehmen.

Die politische Einstellung des slavischen Dichters ist, wie Grégoire mit Recht bemerkt, eine durchaus antibyzantinische. Der Verlauf der Handlung erinnert stark an das Porphyrioslied, das ja von den Anhängern der Digenis Pantherios-Hypothese in wenig einleuchtender Weise mit der Digenissage in Verbindung gebracht worden ist. Dass hier wie da von einem Vordringen des Helden nach Konstantinopel die Rede ist, von dem die Geschichte nichts weiss, ist für die Sagenforschung natürlich ohne Bedeutung. Nur fragt es sich, ob eine solche Sage einem byzantinischen Dichter der Umarbeitung wert erschienen wäre.

Der Taufname Basileios, der bei den Slaven ebenso wie in den Volksliedern fehlt, war bei Byzantinern und Slaven viel zu häufig, als dass er für eine Huldigung an Basil II, und deshalb als Zusatz eines loyalistischen Bearbeiters angesehen werden müsste.

Der für uns Moderne auffallende Mangel an Realismus in der Schilderung von Massenkämpfen ist in beiden Darstellungen dergleiche. Stets überwältigt der eine Held ganze Heere. Wir finden das freilich schon in der Ilias und noch mehr in den morgenländischen westeuropäischen Dichtungen des Mittelalters, ja sogar noch bei Ariost. Als Erklärung dafür genügt die üppige Phantasie der Dichter, die in der Schilderung heldischer Überlegenheit kein Mass fanden. Der slavische Dichter geht aber noch einen oder mehrere Schritte weiter, indem er die zahlreichen Gegner nicht nur töten oder in die Flucht jagen, sondern auch gefangen nehmen, fesseln und z. T. gar brandmarken lässt. Bei ihm macht sogar Digenis zweimal den Stabsprung über den Euphrat, das zweite Mal nur, damit die Mannen nicht an der siegreichen Schlacht teilnehmen können. Sieht das nicht ganz wie Übertreibung eines Nachahmers aus, der seine Vorlage überbieten wollte?

In der Schilderung der ersten Jagd ist die Darstellung in beiden Fassungen nahe verwandt. Aber auch hier gefällt sich der Slave in Ungeheurlichkeiten. Dem Löwen wird nicht nur das Haupt zu den Schultern, wie im Griechischen, sondern der ganze Körper in zwei Teile gespalten und dem Bären nicht nur der Rachen auseinander, — sondern der ganze Kopf abgerissen (S. 314. 316.). Am bezeichnendsten aber ist, dass der slavische Dichter hier gleich die Erlegung des drei- oder vierköpfigen Ungeheuers einfügt. In der griechischen Darstellung wird dieses Überbleibsel altheidnischen Verwandlungs- und Dämonenglaubens (Pro-



teus!) sinnvoll mit der Verteidigung des Lebens und der Ehre der Gattin verknüpft, während die Jagd sich auf wirkliche Tiere beschränkt. Das Dämonische mag der slavische Dichter aus irgend einem Grunde ausgeschieden haben, aber die Heldentat selbst will er nicht missen und fügt sie deshalb an einer Stelle ein, wo sie nur scheinbar am Platze ist

Maximo (Maximiniane) erscheint im Slavischen als Tochter des Philopappus und wird dadurch in den früheren, im Cryptensis nicht vorhandenen Abschnitt vor der Brautwerbung versetzt. Damit fällt die ganze wohlgegliederte und wohlmotivierte Handlung auf der Trosis weg, vor allem aber der erotische Einschlag, das 'Brunhildenmotiv'. Dass eine griechischer Überarbeiter die rohen Züge eines, paulikianischen' Originals zu einem so farbenreichen Gemälde umschafft, scheint mir weniger wahrscheinlich als dass der Slave eine griechisches Kunstwerk vergrößert.

Uebrigens ist Maximo im Slavischen nicht die einzige streitbare Jungfrau. Auch der Braut des Digenis werden kriegerische Eigenschaften nachgesagt. Merkwürdiger Weise hat das gar keinen Einfluss auf die Handlung. Sie kämpft nicht, sondern muss sich mit der Rolle Hildegundes im Walthariliede begnügen. Die ganze Werbungsscene, die im Griechischen nicht ohne feinen lyrischen Einschlag ist, erscheint im Slavischen brutalisiert. Z. B. wird die Bitte um einen Blick aus dem Fenster mit rohen Drohungen verbunden. Auch der Uebermut des Helden wird fast karikiert. Er muss den Strategen geradezu zur Verfolgung abholen.

Die Übereinstimmung einer Scene des Walthariliedes mit der slavischen Darstellung, die sich allerdings nicht bis auf das echt-orientalisch-russische « *cherchez-moi dans la tête* » erstreckt, ist beachtenswert. Wenn Grégoire daraus die Bekanntschaft des abendländischen Dichters mit einer ältern Fassung des Griechischen Epos folgert, die dem slavischen zum Vorbild diene, so ist wohl zunächst zu bemerken, dass der süddeutsche Mönch, wenn er wirklich mehr Griechisch verstand als die paar Vokabeln, mit denen er prunkt, wohl eher Kirchenväter oder Klassiker gelesen haben dürfte als volkstümliche Gedichte. Nimmt man aber wirklich das Letztere an, so erscheint doch merkwürdigerweise die slavische, also nach G. urgriechische Fassung gegenüber dem Walthariliede durchaus sekundär, ja wie ein nachträglich aufgeklebtes Schmuckstück. Denn Walther hat seit vielen Tagen nicht geschlafen, Digenis nur seit einer Nacht.

Am wichtigsten jedoch für die Entscheidung der Frage nach der Priorität einer der beiden Darstellungen ist die Begegnung mit dem Kaiser. Wenn der Verfasser der «loyalistischen» Umarbeitung auf Grund der brutalen, von Unwahrscheinlichkeiten strotzenden Schilderung des Paulikianers die köstliche, so garnicht byzantinisch anmutende Handlung in dem griechischen Digenisepos geschaffen hat, muss er wirklich ein Künstler ersten Ranges gewesen sein. Dass beide Darstellungen nicht unabhängig von einander sind, beweisen die nicht seltenen wörtlichen Anklänge. Übrigens fehlen auch im Slavischen nicht die höfischen Wendungen (*mon indignité*). Wenn aber Digenis beiderseits vom Kaiser verlangt, er möchte nicht mit grosser Heeresmacht erscheinen, so ist das im Slavischen nur die Einleitung zu prahlerischen Drohungen, im Griechischen dagegen der Ausdruck richtiger Selbsterkenntnis eines leidenschaftlichen Temperaments. Digenis weiss, dass er seines Jähzorns (man denke an den geohrfeigten Koch (T 1460 ff., A. 2326ff.)) leicht nicht mächtig ist.

Endlich fehlt dem slavischen Dichter in einigen Einzelheiten die Kenntnis der byzantinischen und arabischen Verhältnisse, die ihm ein älteres griechisches Original hätte vermitteln müssen. Er kennt z. B. nicht die Bedeutung von Amiras und Stratigos, sondern hält sie für Eigennamen. (S. 304, 318 f., 322 ff. *le roi Amir, le roi Stratigos*). Auch die Bedeutung von Digenis und Akritis sind ihm unbekannt.

Aus allen diesen Gründen scheint es bedenklich, eine ältere griechische Fassung, mochte sie paulikianischen oder byzantinisch sei, als Vorlage des slavischen Digenis anzunehmen, denn durch Umarbeitungen werden eher gute Darstellungen schlechter als schlechte besser.

*Berlin.*

G. WARTENBERG.

# COMPTES RENDUS

---

## De Rome à Byzance.

### Le cérémonial monarchique, les insignes et le costume des empereurs romains.

Andreas ALFÖLDI : 1. *Die Ausgestaltung des monarchischen Zeremoniells am römischen Kaiserhofe* ; 2. *Insignien und Tracht der römischen Kaiser*. Deux « Sonderabdrücke » des *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts*, Römische Abteilung, t. 49, 1934, p. 1-118, 2 fig., 15 pl. hors-texte, et t. 50, 1935, p. 1-171, 81 fig., 24 pl. index.

La cour des empereurs romains, pendant ses quatre siècles de durée, n'a point eu son Constantin Porphyrogénète ; point de « Livre des Cérémonies » pour nous décrire et nous expliquer les rites de son étiquette. Et pourtant ces rites ont existé comme plus tard à Byzance, déjà nombreux, compliqués, et pourvus d'un caractère plus ou moins obligatoire. L'historien qui les veut connaître dispose de textes fort maigres et dispersés, souvent suspects d'anachronisme ou de fantaisie comme ceux de l'Histoire Auguste, d'un certain nombre de documents archéologiques (bas-reliefs, etc.), et aussi, par bonheur, d'une série à peu près ininterrompue de représentations et de légendes monétaires. Mêmes conditions pour l'étude du costume et des insignes impériaux. Aussi peut-on considérer à priori comme une heureuse chance que ce double sujet ait tenté un des savants actuellement les mieux formés aux diverses disciplines dont il requiert la collaboration et les plus capables de les associer avec profit. Archéologue et numismate également réputé, M. A. Alföldi, dont l'activité scientifique se partage entre son enseignement à l'Université de Budapest, dans sa patrie hongroise, et une importante collaboration aux recherches de l'Institut romano-germanique de Francfort, se montrait depuis plusieurs années déjà nettement attiré, d'un côté par l'histoire

de l'obscur et décisif III<sup>e</sup> siècle — le siècle des Pannoniens ! — de l'autre par les problèmes d'histoire religieuse et particulièrement de la mystique impériale : deux voies de recherches qui d'ailleurs se croisent souvent, le III<sup>e</sup> siècle étant capital précisément dans l'évolution de l'institution impériale en monarchie surnaturelle. C'est dire quel chemin logique a conduit l'auteur au présent sujet d'étude et dans quelles conditions exceptionnellement favorables il l'abordait.

Les deux mémoires qu'il vient de publier à un an de distance dans les *Römische Mitteilungen* sont étroitement solidaires (1) ; réunis, ils formeraient un vrai volume de 300 pages, richement illustré. Quant au sujet, il est presque aussi neuf qu'important. Certes, dans le détail, M. Alföldi a eu des devanciers ; grands et petits, anciens ou récents, il les cite avec probité dans ses notes, qui sont copieuses. Il rend un hommage particulier à quelques travaux contemporains qui ont ouvert la voie et que les lecteurs de *Byzantion* connaissent bien : par exemple aux beaux ouvrages de M. R. Delbrueck sur l'art impérial du Bas-Empire, à de suggestives études de Rodenwaldt, au mémoire capital de M. Franz Cumont sur le thème triomphal de l'offrande des vaincus à l'empereur (ou à la Victoire), à propos du motif chrétien de l'Adoration des Mages, mémoire dont M. Alföldi a rendu compte ici même (2). Certains problèmes se trouvaient ainsi déjà bien posés, certaines méthodes brillamment essayées. Il restait bien des points à éclaircir ; il restait surtout à coordonner des études de détail en un tableau d'ensemble qui fît apparaître les grandes lignes d'une évolution *historique*.

C'est exactement la tâche que M. Alföldi a remplie. Il est même possible que son étude rende de plus grands services encore par l'originalité et la prudence exemplaire de la plupart de ses points de vue et de ses méthodes que par ses résultats positifs, pourtant considérables. En tout cas, sa richesse, à cet égard, se prête mal à un inventaire, et nous nous dispenserons ici d'analyser les nombreux paragraphes, eux-mêmes groupés en chapitres, entre lesquels l'auteur a méthodiquement réparti sa matière ; nous nous

(1) Cette solidarité n'est point marquée par un signe extérieur (titre commun, ou n<sup>o</sup> d'ordre) ; pour la commodité des références dans l'analyse qui suit, nous avons numéroté les deux mémoires, 1 et 2.

(2) *Byzantion*, VIII, 1933, p. 653-654.

arrêterons seulement tout à l'heure sur quelques-uns des plus significatifs, pour montrer avec précision comment il procède et ce qu'il apporte de neuf. Mais nous voudrions d'abord souligner les traits caractéristiques de son étude, et noter les vigoureuses corrections qu'il impose à bien des vues ou des méthodes aussi illusoires que courantes.

Voici, pour commencer, un de ces redressements, qui affecte dans sa conception même l'objet de nos recherches. Le cérémonial et les attributs extérieurs de l'empire romain ont retenu dans le passé, surtout, l'attention de deux sortes d'érudits : les historiens du culte impérial, depuis Beurlier, y ont naturellement cherché l'expression formelle de la divinisation du prince ; les historiens de l'institution politique, depuis Mommsen (dans son *Droit public*), en ont à l'occasion étudié l'aspect juridique, leur rapport avec les attributions légales de l'empereur. En quoi les uns et les autres se sont exposés à ne pas comprendre ou à interpréter à contresens, d'autant que leurs recherches demeurèrent généralement séparées. Les premiers ont pu prendre pour religieux ce qui ne l'était pas toujours, ou, trop préoccupés par l'idée du « culte », négliger des usages au fond plus essentiels à la représentation surnaturelle du pouvoir impérial que tel rite officiel de consécration. Quant aux seconds, leur tendance inévitable a été de rattacher chaque usage du protocole et surtout chaque insigne ou vêtement à un élément déterminé de la « magistrature » impériale, comme la manifestation extérieure et accessoire d'attributions légales, elle-même dépourvue de valeur juridique. M. Alföldi a évoqué à plusieurs reprises le grand nom de Mommsen, et il a dédié à son « génie immortel » tout son second mémoire ; mais cet hommage ne l'a mis que mieux à son aise pour dénoncer le défaut aujourd'hui le plus frappant de la méthode mommsénienne, qui est l'indifférence aux phénomènes proprement religieux, aux mouvements irrationnels, extra-juridiques par lesquels le cours de l'histoire et la forme même des institutions sont cependant souvent affectés. Ou plutôt, comme il est lui-même bien informé des choses du droit, M. Alföldi a retourné contre Mommsen sa propre méthode, en l'assouplissant : on en jugera par exemple par les pages qu'il a consacrées au rite des acclamations en l'honneur du prince (1, 79-88 ; voir p. 85, n. 1, sur la méthode de Mommsen). Ces acclamations, qui se sont surtout développées dans les lieux publics où la foule approchait l'empereur — cirque ou théâtre — ont fini par pénétrer assez tôt dans

la Curie, sous la forme d'interruptions en l'honneur de l'empereur régnant ou, au contraire, contre la mémoire d'un empereur déchu. De toute façon, dès le II<sup>e</sup> siècle, elles apparaissent comme usuelles, et soumises à une sorte de règle liturgique (rythme, répétition, style de « litanie », etc.). Elles deviennent la forme rituelle des relations entre le Sénat (comme corps) et l'empereur, ce qui n'est pas négligeable pour l'intelligence de leurs relations proprement politiques ; que valent les politesses des Antonins, ces savantes apparences d'égalité républicaine entre le prince et ses « collègues » les sénateurs, du jour où ceux-ci sont assujettis de fait aux obligations d'une telle « liturgie » impériale ? Quoi qu'il en soit, et c'est là que la méthode de Mommsen est déficiente, ces acclamations, qui se sont introduites au Sénat en dehors de tout développement juridique, sous la poussée de courants plus religieux que politiques, ont pris inversement, vers le III<sup>e</sup> siècle déjà, une valeur juridique puisque, sous le Bas-Empire, elles tiennent vraiment lieu de *vote*. Ce n'est d'ailleurs pas le seul usage pour lequel on observe pareil renversement des rapports entre le droit public et la mystique ou le cérémonial : le phénomène est une des caractéristiques du mouvement de transformation de l'institution impériale de monarchie humaine et tempérée en autocratie surnaturelle, ou, suivant une terminologie commode mais artificielle, acceptée par M. Alföldi, du passage du « principat » au « dominat », et par là un facteur décisif de ce que l'auteur appelait tout récemment la « morphologie historique » de l'empire (1). A tout moment de l'évolution, les pratiques du cérémonial, les attributs du costume impérial, sont cause autant qu'effet ; leur développement, vu de loin, nous paraît refléter celui des institutions politiques ; en fait il l'a souvent devancé, et la monarchie impériale était déjà inscrite avec évidence dans ces manifestations extérieures alors que tenait encore, en matière politique, la fiction républicaine du principat.

Autre opinion courante et autre correction majeure : il est d'usage de faire commencer avec le règne de Dioclétien, non point seulement un nouvel ordre administratif, fiscal, politique enfin, mais encore et surtout peut-être une nouvelle conception du principe d'autorité, une nouvelle représentation de la puissance impériale : elle se serait exprimée dans un nouveau cérémonial de cour,

(1) Dans un compte rendu de l'ouvrage de H. Kruse qui sera cité *infra* : *Gnomon*, XI, 1935, p. 489.

ou plutôt dans l'institution, pour la première fois dans l'histoire de l'empire romain, d'un vrai cérémonial monarchique, tout semblable à celui de l'Orient, et notamment de la Perse contemporaine, celle des Sassanides... Les historiens modernes, à la vérité, ne font ici que suivre le jugement des Anciens : pour les chroniqueurs du iv<sup>e</sup> siècle, Dioclétien a bel et bien introduit de Perse en son palais le rite de l'*adoratio* (proskynésis). La critique péremptoire que M. Alföldi a faite de cette *communis opinio* au début de son premier mémoire nous paraît un modèle du genre, et elle intéresse assez directement les byzantinistes, puisque nous sommes là aux origines mêmes du cérémonial byzantin ; M. Alföldi montre fort bien que les Anciens ont appliqué en l'espèce les procédés les plus fâcheux de leur rhétorique historique, faite de « clichés » et de lieux communs : celui qui consiste à attribuer à tout usage un *inventor* — ici Dioclétien ; et celui qui consiste à rapporter à la « tyrannie » du roi *perse* l'origine de toute pratique jugée contraire à la dignité du citoyen gréco-romain — c'est le thème oratoire de la *servitus Persica*. Garderait-on quelques doutes sur le résultat de cette analyse que la conclusion de M. Alföldi resterait sauve sur ce point essentiel ; car il lui est facile d'établir, par des preuves de tout ordre et notamment numismatiques, que l'usage de la proskynésis devant l'empereur a été connu avant Dioclétien.

La démonstration convaincra sans doute assez facilement les historiens de Dioclétien, dont quelques-uns déjà (p. ex. Stade) avaient sérieusement douté d'un emprunt aussi criant à une cour ennemie. Les conséquences en tout cas sont considérables, et de plusieurs sortes. Les byzantinistes en retiendront surtout celle-ci, que, dans l'histoire de l'institution impériale et de sa représentation surnaturelle, il n'y a point entre le Haut-Empire des trois (?) premiers siècles et le Bas-Empire des iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> la coupure radicale qu'y a dangereusement marquée une longue convention scolaire. Le cérémonial impérial du iv<sup>e</sup> siècle est beaucoup moins, dans son ensemble, une création nouvelle que la systématisation d'usages antérieurs, désormais définitivement intégrés à l'institution politique et comme tels pourvus d'une valeur obligatoire. C'est-à-dire que si, à cet égard, le Bas-Empire romain et le Haut-Empire byzantin se tiennent étroitement, comme nul, je crois, n'en doute, il sont l'un et l'autre les héritiers et les continuateurs du Haut-Empire romain lui-même.

Le développement de ce cérémonial et de la conception monar-

chique qu'il exprime ou qu'il renforce — selon le point de vue — est assurément surtout sensible au cours du III<sup>e</sup> siècle, et dès le temps des Sévères. Mais ce serait une nouvelle erreur de n'en faire remonter le point de départ que d'un siècle avant Dioclétien, pour le fixer là avec la même précision illusoire. Par exemple, suivant une opinion courante et qui n'est certes pas entièrement fausse, les temps nouveaux, à cet égard, pourraient commencer avec Commode, après l'abandon des principes « antonins », et en même temps que la dévotion ouverte de l'empereur aux dieux orientaux. Soit, mais, sans contester la vérité générale de ce jugement, M. Alföldi a finement observé à plusieurs reprises (p. ex. 1, 69 ; 2, 15) que le règne des empereurs « philosophes » n'avait guère ralenti l'évolution du principat vers une forme de monarchie théocratique ; il est piquant de voir naître et se développer sous les plus éclairés de ces princes du II<sup>e</sup> siècle, certains des éléments de la titulature ou du cérémonial les plus propres à élever la personne impériale au-dessus du plan humain.

C'est qu'en réalité le branle est donné depuis longtemps, et le mouvement, favorisé « d'en bas » comme « d'en haut », c'est-à-dire par l'instinct spontané des sujets autant que par l'intérêt politique des empereurs, se développe irrésistiblement à travers toute la série des règnes, malgré quelques réactions passagères et limitées. Il est sensible dès le « principat » du I<sup>er</sup> siècle, même le plus attaché aux apparences républicaines ; il est même sensible, à la vérité, avant l'établissement de l'empire, qu'en une certaine mesure il a favorisé ; car certains usages extérieurs, et surtout certains insignes du futur cérémonial impérial (couronne de laurier, vêtement triomphal, etc.) tendent à s'installer à Rome dès la fin de la République, au profit de personnages comme Pompée et César, et contribuent à la préparation psychologique, « émotionnelle », de l'empire. M. Alföldi a consacré à l'étude de ce phénomène attachant, dans son second mémoire surtout, des développements qui méritent de ne point passer inaperçus, et qu'on rapprochera avec profit des vues exprimées par M. J. Carcopino dans son *Sylla* et son *César*. On nous pardonnera de remonter aussi haut ; mais, quatre ou cinq siècles avant Byzance, nous sommes déjà là sur une des grandes routes qui y conduisent : voies « royales », au sens propre.

D'une manière générale, il résulte, on le voit, de l'ensemble des indications de M. Alföldi, que le cérémonial impérial romain s'est



développé lentement et régulièrement, en se grossissant d'apports nouveaux jusqu'à la synthèse définitive. C'est ce que souligne le titre même de la première étude : *Ausgestaltung*, « élaboration », et « mise en forme » d'éléments divers. Ces éléments, quelle en est l'origine ?

Ici encore, ici particulièrement, la méthode de M. Alföldi nous paraît remarquable de pénétration et de prudence. Lorsqu'on recherche l'origine d'un usage « monarchique », il est naturel, a priori, de se tourner du côté de l'Orient et les ressemblances de la cour du Bas-Empire et de Byzance avec celle de Perse, si elles ne s'expliquent pas par un transfert pur et simple et massif d'usages de celle-ci à celle-là, ne peuvent non plus, de toute évidence, être fortuites. L'influence des représentations orientales de la monarchie est certaine ; il reste à en retrouver le chemin précis. Ce n'est pas une tâche facile ; cependant M. Alföldi, qui a eu en cette matière bien des devanciers, est arrivé à serrer le problème d'aussi près que possible : la plupart des usages dont l'origine orientale, ou, plus exactement, *hellénistique*, paraît certaine, ont pénétré à Rome très tôt — certains dès le temps des Scipions. Le retard avec lequel ils apparaissent dans le cérémonial officiel ne doit pas nous tromper sur la date où ils s'introduisirent en fait. D'une manière générale, l'analyse de M. Alföldi tend, par mille détails, à établir ce fait historique général, déjà soupçonné par plus d'un savant, que les éléments orientaux du cérémonial monarchique du Bas-Empire et de Byzance proviennent, non pas, comme l'apparence donnerait souvent à le croire, directement de l'Orient, où cet empire s'est trouvé replacé, mais *indirectement*, par l'intermédiaire de la Rome de la fin de la République et du début de l'Empire. La correction de point de vue est grave ; on entrevoit facilement les conséquences plus générales qui peuvent en découler, dans les recherches sur l'histoire de l'art, par exemple ; en matière d'usages monarchiques, retenons que, de l'Orient à Byzance, le plus court chemin a souvent été celui qui passe par Rome — par la Rome impériale des trois ou quatre premiers siècles.

D'ailleurs, l'influence de l'Orient ne doit pas faire négliger les éléments d'origine romaine. M. Alföldi les a soulignés à plusieurs reprises (« starke italisch-römische Wurzeln »), et nous croyons qu'en ce sens aussi sa réaction sera bienfaisante ; car, si Mommsen avait exagéré le rôle des usages républicains dans le développement des insignes impériaux, l'erreur inverse est fort courante, et l'on voit

parfois rapporter pêle-mêle à un Orient plus ou moins défini, des usages dont l'origine entièrement ou partiellement romaine semble probable. M. Alföldi note plus d'un cas où les deux influences se sont combinées, d'autres où elles se sont en quelque sorte succédé ; il n'est pas absolument sûr que le feu porté devant l'empereur remonte à l'usage de la monarchie iranienne plutôt qu'au privilège des magistrats romains de se faire précéder de torches. Il révèle le rôle qu'a pu jouer l'usage de la prosternation du suppliant (*supplex*), à côté de la pratique des cours orientales, dans l'introduction du rite de l'*adoratio*, etc. Nous croyons que cette équité à l'égard des traditions romaines est aussi la vérité historique, et que les influences hellénistiques ou orientales ne se sont souvent si facilement implantées à Rome que parce que certaines traditions romaines leur offraient un point d'appui et l'abri d'une équivoque. Le fait est particulièrement frappant pour les vêtements « triomphaux » de l'empereur, qui dérivent tout à la fois de la pourpre des *basilis* hellénistiques et de celle des *imperatores* romains ; il est sensible dans toute l'idéologie triomphale de l'empire en général, et même dans sa titulature : par exemple il nous paraît probable comme à l'auteur que le titre d'*Invictus* donné à l'empereur, avant de prendre à la fin du II<sup>e</sup> siècle une signification spécialement solaire et mithriaque, a plutôt évoqué auparavant l'Hercule impérial, et ne s'est chargé que progressivement de son contenu religieux oriental. Ainsi de bien d'autres détails.

Telles sont les conclusions générales et les leçons de méthode qui se dégagent des deux mémoires de M. Alföldi. L'auteur y a insisté, chemin faisant, mais son étude, surtout la première, est d'abord une suite d'analyses, chaque usage du cérémonial, chaque insigne du costume étant traité de la même manière. En voici quelques exemples ; nous les choisissons naturellement parmi ceux qui intéressent le plus les byzantinistes :

1<sup>o</sup> L'*adoratio*, ou proscynèse (1, p. 45-79) et les images impériales : l'*adoratio* est, dans l'attitude des particuliers à l'égard de l'empereur (opposée à celle d'un public, sénateurs, foule de cirque, etc.), l'antithèse de la *salutatio*, salut de forme romaine et républicaine, qui a survécu sous le principat ; l'*adoratio* exprime l'humiliation du sujet devant la puissance impériale ; comme telle, elle représente à Rome le triomphe de la proscynèse hellénistique, et devient rapidement une sorte de rite du culte impérial ; mais les Romains avaient connu une forme de salut toute semblable,

le geste du *supplex* se jetant aux genoux du personnage à fléchir, et l'empereur lui-même a parfois fait le geste de s'incliner, au propre, devant le peuple considéré comme son souverain. Le rite a donc des origines et des sens différents ; tous ont concouru à son succès et à sa fixation. On notera l'usage neuf et ingénieux que M. Alföldi a fait à ce propos des représentations monétaires au type de l'empereur *restitutor* : les scènes allégoriques où le prince figure ainsi relevant une figure agenouillée, reflètent la réalité du cérémonial et livrent des renseignements précieux. C'est de la même manière qu'ailleurs, étudiant les formes officielles des relations de l'empereur avec le Sénat, notamment au second siècle, M. Alföldi a évoqué les représentations monétaires du *Genius Senatus*. Excellentes idées, où se reconnaît le numismate averti.

Du geste de l'*adoratio* devant la personne impériale, l'auteur passe tout naturellement au même geste accompli devant ses représentations figurées : le sujet est un de ceux qu'il connaît le mieux, et, quoique un travail spécial ait paru presque en même temps, celui de Kruse, dont les résultats concordent pour l'essentiel avec les siens (1), on lira ses observations avec beaucoup d'intérêt ; une inscription du III<sup>e</sup> siècle, précisément sortie des ruines d'Aquincum — le Budapest romain — vient encore de confirmer ses vues sur la valeur juridique du geste qui consistait, pour les armées, à hisser les images sacrées des empereurs (*sacri vultus*) lors de leur avènement, à les enlever des enseignes lors de leur chute (2). C'est un des domaines où le profit des études de M. Alföldi sera le plus important pour les byzantinistes.

2<sup>o</sup> Les acclamations impériales (1, p. 79-88) : nous en avons dit un mot plus haut. Le sujet mériterait d'ailleurs d'être repris d'ensemble, en reliant Rome à Byzance. Le livre de Peterson, *Εἰς Θεός*, est plein de renseignements, mais fort peu ordonnés. M. Alföldi n'étudie point le formulaire des acclamations, mais le rite lui-même. Il montre que là aussi, deux influences sont saisissables : une tradition romaine, sous la République, voulait déjà que les magistrats, notamment lorsqu'ils présidaient les jeux du cirque,

(1) H. KRUSE, *Studien zur offiziellen Geltung des Kaiserbildes...*, 1934 ; cf. le compte rendu cité ci-dessus de M. Alföldi dans *Gnomon*.

(2) ALFÖLDI, *Epigraphica*, I, dans la revue *Pannonia-Könyvtár*, fasc. 14, Pécs, 1935.

fussent accueillis par des *fausta omina* ; ces cris, dès le temps d'Auguste, apparaissent chantés, et cadencés ; Néron institue une « claque » spéciale à son service, les *Augustiani*, et cette fois le modèle hellénistique est certain. Dès le 11<sup>e</sup> siècle, on est nettement passé du « style libre » au « style lié » (« von der gefreien Rede zum gebundenen Akklamationsstil »), et même à la vraie « litanie ». Des lieux publics, ces acclamations passent à l'intérieur du Sénat, et dès le 11<sup>e</sup> siècle aussi les sénateurs, sous Commode, prennent obligatoirement part à cette liturgie jusque sur les gradins de l'amphithéâtre. On a déjà vu comment le rite des acclamations avait fini, au Sénat, par prendre valeur de vote.

3<sup>o</sup> Le *processus consularis* de l'empereur et les *vota* périodiques (1, p. 95-100) : R. Delbrueck, en étudiant les *Consulardiptychen* du Bas-Empire, était frappé d'y voir le reflet de la pompe impériale elle-même et de ses costumes. L'analyse de M. Alföldi, qui s'appuie elle-même sur de bons travaux anciens (p. ex., celui de G. Bloch dans le *Dictionnaire des Antiquités*), pénètre profondément jusqu'aux racines de ce développement : le faste consulaire du Bas-Empire, dans le processus solennel du 1<sup>er</sup> janvier, dérive apparemment de l'usage que les empereurs eux-mêmes ont fait du consulat. Précisément quelques monuments figurés, surtout des revers monétaires — auxquels il faudrait ajouter maintenant les plaques d'écaïlle publiées par Delbrueck dans les *Bonner Jahrbücher* de 1934, qui représentent le *processus consularis* de Septime Sévère et de ses deux fils — nous représentent, surtout au 11<sup>e</sup> siècle, le cortège de parade de l'empereur-consul ; or ce cortège est tout semblable à la *pompa* du triomphe. Il apparaît que, sous l'empire et grâce au consulat des empereurs, une contamination étroite s'est ainsi produite entre les deux cérémonies, au point que le *processus consularis* impérial finit par manifester essentiellement les vertus triomphales du prince. Il y aurait fort à dire là-dessus, et la démonstration de M. Alföldi pourrait, croyons-nous, être encore précisée ; l'auteur, par exemple, pour illustrer cette contamination, renvoie aux poèmes consulaires de Claudien, où le poète du Bas-Empire évoque *Victoria* en tête du cortège, comme un heureux présage pour l'année. Mais ces schémas sont déjà dessinés dans les poèmes consulaires de Stace, à la fin du 1<sup>er</sup> siècle, et il serait parfaitement légitime de remonter jusqu'à la IV<sup>e</sup> églogue de Virgile pour saisir le premier exemple de la pé-

nétration des rêves « séculaires » dans la représentation de l'entrée en charge du consul...

Du *processus consularis*, M. Alföldi est passé tout naturellement au rite des *vota* impériaux ; il y a constaté, toujours grâce aux monnaies, et à quelques bas-reliefs du Bas-Empire, la même imprégnation par la mystique de la victoire impériale et par l'imagerie du triomphe. La Victoire qui tient, aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles surtout, le bouclier sur lequel sont inscrits les *vota* (V, X, XV, etc.), n'est point une vaine allégorie, car les *vota* s'accompagnent en fait d'une promesse précise de victoire ; et M. Alföldi a montré par d'excellents exemples comment, dans la réalité, les victoires ou les triomphes impériaux ont pu coïncider avec la célébration de ces rites périodiques : Dioclétien célèbre — à Rome — son triomphe persique à l'occasion de ses *vicennalia*, et l'arc de Galère, à Salonique, est empreint de ce double caractère : monument triomphal, et monument commémoratif des *vota*, etc...

En des cas comme celui-ci, on voit quel secours direct l'étude de M. Alföldi apporte à l'histoire du culte impérial, ou plutôt, car le mot « culte », trop souvent employé, prête à l'équivoque, à celle de la mystique et de la théologie impériales. Mais bien d'autres analyses mériteraient d'être citées : notamment celle que l'auteur a faite du thème de l'*Adventus Augusti*, bien connu par les monnaies, surtout au III<sup>e</sup> siècle ; il y en a peu où apparaisse mieux le caractère de héros-sauveur (*Welterlöser*, *Heiland*, etc...) que la mystique monarchique prête au moindre empereur, comme jadis au basileus hellénistique. On retiendra enfin — toujours dans le premier mémoire, l'étude minutieuse que M. Alföldi a faite des véhicules de l'empereur (*lectica*, *carpentum*, etc.), et — dans le second — celle des divers vêtements de la garde-robe impériale, des insignes (couronne de laurier, ou de chêne, couronne radiée ; diadème ; sceptre et globe, etc...) ; sur l'usage de la pourpre, par exemple, ses observations rejoignent les belles pages de R. Delbrueck ; de pénétrantes remarques aussi sur les sièges dont se sert l'empereur, et notamment sur le thème impérial de l'adoration du trône (*vide*), dont l'art et la liturgie chrétienne se souviendront si curieusement dans la représentation du trône céleste et son « étimasia » (2, p. 139).

Devant tant d'abondance, il serait vain de chercher des « lacunes ». L'auteur nous permettra-t-il seulement de souligner ici, non pas deux sujets, mais plutôt deux directions de recherche où

il aurait pu, nous semble-t-il, s'engager plus à fond? Il s'agit, d'une part du rôle de la liturgie impériale au cirque, d'autre part du thème des relations de l'empereur avec les *reges*.

Nous ne pensons pas qu'en choisissant le titre de son premier mémoire (... *am römischen Kaiserhofe*), M. Alföldi ait voulu limiter son enquête à l'intérieur du « palais » impérial de Rome, puisqu'aussi bien il a étudié, non pas seulement l'étiquette qui règne au Palatin, mais aussi les acclamations de la Curie ou du cirque, les cortèges de l'empereur à travers la ville, et même les usages des camps. Or, nous sommes frappé en le lisant — et nous étions déjà frappé avant de le lire <sup>(1)</sup> — du rôle que joue le cirque (ou l'amphithéâtre) dans le développement des rites les plus caractéristiques de la liturgie impériale ; qu'il s'agisse des acclamations rythmées, du *processus consularis*, des vêtements de gala de l'empereur romain, le cirque — en l'espèce, généralement, le *circus maximus* de Rome — est le lieu idéal des manifestations du cérémonial. Nous croyons que le fait ne s'explique pas seulement par la place que les spectacles ont tenue dans la vie de l'empire, par l'occasion éminemment favorable qu'ils donnaient au peuple et aux empereurs de se rencontrer publiquement, mais par des raisons plus profondes : si la liturgie impériale s'est développée puissamment en ce lieu, et dans un sens triomphal, c'est, nous semble-t-il, parce que la liturgie propre du cirque, avec le rôle qu'elle réservait à l'aurige comme vainqueur à couronner, au public comme chœur de partisans, avec la pompe semi-religieuse semi-militaire qui s'y était installée de longue date, offrait à l'empereur les conditions les plus propices à l'exaltation de sa puissance victorieuse et sacrée. Le texte curieux où Cassiodore, décrivant le cirque romain, nous dit que sa *spina* indique le sort des malheureux prisonniers de guerre, parce que c'est là que « les *duces Romanorum* touchaient le fruit de leurs fatigues *en marchant sur le dos des ennemis* <sup>(2)</sup> », en dit long sur les cérémonies « triomphales » dont le cirque a été le décor à Rome même sous le Bas-Empire, avant de léguer sa fonction à l'Hippodrome de Constantinople.

L'humiliation solennelle du vaincu, attestée ainsi comme un rite du triomphe impérial romain, nous amène à dire un mot de

(1) Cf. *Rev. d'hist. et de philos. relig.*, 1933, p. 375-379.

(2) *CASSIOD.*, *Var.*, III, 51.

l'étiquette qui réglait les relations de l'empereur avec les rois. M. Alföldi n'y a fait que quelques allusions indirectes, et sans doute, en a-t-il volontairement écarté l'étude. Cette étude pourtant croyons-nous, pourrait projeter de vives lumières sur l'ensemble du sujet. La plupart des rites du cérémonial analysés par M. Alföldi s'appliquent aux relations de l'empereur avec ses propres sujets, ou, ce qui revient de plus en plus au même, avec les sénateurs. Mais, pas plus que l'idéologie impériale ne s'enferme tout entière en ces limites, le cérémonial n'est destiné qu'à Rome ni qu'aux Romains. A toute époque la grandeur de l'empereur s'est mesurée indirectement à sa supériorité sur d'autres monarques. On sait quelles querelles de « préséance » opposèrent parfois l'empereur romain au roi des Parthes ou des Perses ; encore restèrent-elles, par la force des choses, le plus souvent gratuites. Mais l'empereur de Rome n'a cessé d'apparaître comme le suzerain naturel d'un certain nombre de principicules plus ou moins barbares, soumis théoriquement à la souveraineté de Rome, en fait à la sienne propre. Il a disposé de ces rois, leur imposant ou leur enlevant leur couronne ; il en a reçu à sa cour ; il a parfois offert à Rome même le spectacle d'un de ces couronnements solennels, si flatteurs pour son amour-propre ; tel celui de Tiridate, comme roi d'Arménie, par Néron, en 66 ap. J.-C. De nombreux revers monétaires ont popularisé ce schéma plus ou moins sincère du *rex... datus*, qui remonte au fond à Auguste (voir les chapitres 31-33 de ses *Res gestae*). L'étude précise de ce thème éminemment impérial serait féconde, et, comme tant d'autres déjà cités par M. Alföldi, éclairerait du jour le plus direct de curieux aspects du cérémonial byzantin (investiture des *ῥῆγες*, etc...).

Car c'est à quoi nous arrivons pour finir. M. Alföldi, qui n'est pas byzantiniste, n'a invoqué les textes ou les faits byzantins, au cours de son étude, qu'accessoirement, et, selon son expression, à titre de « pétrification (*Petrefakte*) de l'évolution romaine » (2, p. 8, n. 2). Mais, outre que Byzance lui a tout de même fourni ça et là des repères précieux et parfois le moyen de mieux comprendre les faits romains, quiconque a lu les cérémoniaires byzantins ne pourra feuilleter ces deux mémoires sans faire à tout instant de suggestives comparaisons. Comparaisons a priori parfaitement légitimes, surtout maintenant que, grâce à M. Alföldi lui-même, la continuité est bien assurée entre ces phases successives de l'institution monarchique, et dans cet ordre : monarchies hel-

lénistiques, Haut-Empire (principat), Bas-Empire (dominat), empire byzantin. Faire le raccord entre Rome et Byzance, au moins quant à ces institutions, est une tâche urgente, et qui promet des résultats ; c'est, dans un champ limité, le mérite de l'étude de Kruse sur la valeur officielle des images impériales, mérite que M. Alföldi a tenu lui-même à souligner (1). Indiquons les points sur lesquels sa propre étude touche du plus près à Byzance, en établissant l'existence à la cour des empereurs de Rome, fût-ce à l'état d'ébauche, de tel détail précis attesté dans le cérémonial de Constantinople : c'est le cas par exemple du *velum* séparant l'empereur de ceux qui l'approchent, et des *silentiarii* chargés de veiller à sa quiétude de dieu (les *silentiarii* apparaissent au palais dès le II<sup>e</sup> siècle au plus tard, avec un grade naturellement très inférieur à celui des futurs fonctionnaires byzantins de même nom ; cf. 1, p. 37-38) ; des acclamations, passées presque tout entières de la cour romaine à celle de Byzance, où elles ont seulement achevé de développer leur caractère musical (noter en particulier les antécédents romains du *πολυχρόνιον* byzantin, 1, p. 87-88) ; du service de la garde-robe impériale, où le *mutatorium* du palais romain annonce les *οἱ τῶν ἀλλαξίμων* de Constantinople (2, p. 8) ; de la loge impériale au cirque — le *pulvinar* du *circus maximus* de Rome étant l'ébauche évidente du Kathisma de l'Hippodrome byzantin (2, p. 42-43) ; du « toit » impérial, *fastigium* du palais romain — baldaquin de Byzance (2, p. 133) ; de la pourpre impériale (2, 2, 50 et suiv., cf. *supra*) ; enfin des rites de l'avènement : sur ce sujet, on retiendra surtout l'étude que M. Alföldi a réservée (2, p. 55-56) aux pratiques militaires telles que l'élévation du nouvel empereur sur le pavois (peut-être d'origine germanique, mais plus ancienne que le règne pour lequel elle est formellement attestée, celui de Julien) et à l'apparition du rite de la *coronatio*.

Ici comme en beaucoup d'autres endroits de son mémoire, M. Alföldi a rencontré le grand problème de l'attitude du christianisme à l'égard du cérémonial impérial, et de la christianisation au moins partielle de celui-ci. C'est un sujet auquel il avait déjà réfléchi ; il l'aborde avec une érudition pénétrante. Signalons surtout ses observations sur les objections élevées par l'Église — avant la paix avec l'Empire — contre l'usage de la proscynèse, et notam-

(1) *Gnomon*, *loc. cit.*, p. 492.



ment contre l'adoration des images impériales imposée aux chrétiens, avec le sacrifice, pendant les crises de persécution. Ayant établi le caractère à la fois religieux et légal de ces images, M. Alföldi explique à merveille le conflit avec les chrétiens : l'adoration des *imagines* est une sorte de « test » de loyalisme couramment imposé par l'empire aux ennemis du dehors, mais aussi bien aux *hostes publici* de l'intérieur ; et c'est comme tels que les chrétiens y sont assujettis. M. Alföldi suggère à ce propos que ce grave problème pénétra dans le symbolisme de l'art chrétien primitif, en chargeant d'un sens poignant d'actualité les deux représentations symétriques des trois jeunes gens dans la fournaise (Daniel) et de l'Adoration des Mages : celle-ci, adressée au vrai Dieu, est la seule légitime ; les victimes de Nabuchodonosor au contraire ont péri pour avoir refusé l'adoration d'une statue humaine !

Mais l'histoire du conflit entre le christianisme et le cérémonial impérial est fertile en épisodes paradoxaux. M. Alföldi, après d'autres savants (p. ex. M. Bréhier et Mgr Batiffol, dont il cite le petit livre sur les survivances du culte impérial à Byzance), insiste sur le fait que l'essentiel des rites fut sauvé, l'Église ayant pu christianiser certains, excuser les autres, d'autant plus facilement, ne l'oublions pas, que la réconciliation entre l'Empire et l'Église fut suivie d'un réveil de l'idée de l'empereur-sauveur (Kaisererlöser ; voir 1, p. 61 ; mais s'agit-il d'un « réveil » ?).

L'opposition entre la juste adoration du vrai Dieu et l'adoration sacrilège des fausses idoles impériales a eu elle-même un singulier dénouement : le mémoire déjà cité de M. Cumont, confirmé s'il en était besoin par celui du R. P. de Jerphanion, qui le suit dans les *Memorie* de l'Académie Pontificale de 1933 (sur l'arc de Galère et l'ambon de Salonique, et sur les emprunts formels du second au premier), a montré en effet comment le thème chrétien de l'Adoration des Mages, dans l'art postconstantinien, a presque démarqué un thème de l'art triomphal de l'empire romain, au moins pour le motif des « Orientaux porteurs de présents ». De sorte qu'il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un hymne byzantin, cité par le Porphyrogénète, promette au Basileus (le jour de la Nativité) de recevoir de tous les peuples assujettis le même hommage de présents que celui des Mages.

La contamination entre l'art triomphal de l'empire romain et l'art chrétien d'après la Paix de l'Église se limita-t-elle à de semblables emprunts précis de thèmes et de formes ? Ce serait déjà fort

important ; notons d'ailleurs que M. Alföldi a établi une coïncidence de plus, dans ce sens, entre le cérémonial impérial et l'art et la liturgie chrétiennes, à propos de la représentation du trône vide. Mais il ne nous paraît pas imprudent de penser que les échanges ont été moins superficiels, et qu'ils ont porté sur tout un ordre de représentations. Qu'il nous soit permis, pour finir, de renvoyer d'avance le lecteur de M. Alföldi et de cette revue, sur ce problème et sur plusieurs autres, qui importent à la fois aux historiens de l'empire romain et aux byzantinistes, à l'important ouvrage de M. André Grabar sur les représentations du cycle impérial dans l'art byzantin, ouvrage actuellement sous presse, que l'amitié de l'auteur, notre collègue, nous a permis de lire en manuscrit (1).

Strasbourg.

Jean GAGÉ.

---

### Le « Corpus notitiarum episcopatum ».

*Le Patriarcat byzantin. Série II. Corpus Notitiarum Episcopatum Ecclesiae Orientalis Graecae. 1. Band : Die Genesis der Notitia episcopatum. Herausgegeben von ERNST GERLAND. 1. Heft : Einleitung. In-4° de XII, 48 pp. Prix : 50 frs. français.*

Le même vol. I<sup>er</sup>, fasc. 2 : *Les listes conciliaires, établies par E. GERLAND, revues et complétées par V. LAURENT A. A. I, Synode de Gabadius (394) et II, Concile d'Éphèse (431). In-4° de XVI-122 pp. Prix : 50 frs. français. — Socii Assumptionistae Chalcidonenses 1931-1936.*

Il y a de grandes entreprises scientifiques dont l'achèvement se heurte à d'innombrables obstacles. La cause en est avant tout la brièveté de la vie humaine, souvent aggravée par les conditions défavorables dans lesquelles se trouve le petit nombre de savants qui, par leur savoir et par l'enthousiasme qui les inspire, sont seuls capables d'accomplir la tâche ingrate. Dans l'introduction du 2<sup>e</sup> fascicule, en écrivant l'histoire jusqu'à présent assez tragique du *Corpus Notitiarum Episcopatum*, le dernier éditeur nous rap-

(1) A. GRABAR, *L'empereur dans l'art byzantin* (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg), Paris, Belles-Lettres, 1936.

pelle involontairement les efforts inutiles réitérés depuis le xv<sup>e</sup> jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle pour achever une édition complète des *Geographi Graeci Minores*, — vains efforts qui, encore vers le milieu du xix<sup>e</sup> siècle faisaient douter les érudits que l'achèvement de l'ouvrage fût vraiment prévu par la Providence (1). Mais cette crainte que le Conrector Forbiger manifestait en 1842 par les mots : « als ob eine solche (Sammlung) nicht im Plane des Schicksals liege », répétée dans la 2<sup>e</sup> édition de son ouvrage de 1877, était décidément vaine ; car de 1855 à 1861 déjà, Charles Müller avait composé une édition complète de ces auteurs, qui, maintenant, il est vrai, ne répond plus aux justes exigences des philologues classiques.

Comme K. Krumbacher fut le « père » des études philologiques et littéraires byzantines, de même H. Gelzer peut être désigné avec quelque raison comme le créateur et l'inspirateur des recherches concernant la géographie ecclésiastique du Bas-Empire. Mais la mort de ce savant a laissé son œuvre inachevée. C'était notamment une nouvelle édition critique des *Notitiae ecclesiasticae*, dont la veuve de Gelzer céda à l'Académie de Berlin les volumineux dossiers manuscrits, mais qui se montra pourtant loin d'être assez élaborée pour être publiée telle quelle. E. Gerland, élève fidèle de son ancien maître, « s'engagea bien imprudemment et par contrat à l'achever dans les cinq ans ». Le R. P. Laurent nous a décrit les multiples difficultés qui s'opposaient à cette entreprise pieuse qui avait pour but de conserver autant que possible les collections laborieuses mais imparfaites de son prédécesseur. La bibliographie des œuvres de Gerland due aux soins de M. J. Dölger — elle comprend les années 1894-1934, période de son activité scientifique — nous montre qu'en somme, jusqu'à 1931 environ ces études lui étaient restées peu familières.

Le destin qui a refusé aussi bien à Gerland qu'à Gelzer la joie de voir son ouvrage terminé, lui a du moins donné la satisfaction d'« avoir pu remettre en mains fidèles son héritage littéraire ». C'est le R. P. Vitalien Laurent qui a promis à Gerland âgé et malade de continuer et de terminer son œuvre. Nous savons que, par son admirable érudition et par sa position de direc-

(1) Albert FORBIGER, *Handbuch der alten Geographie*, I, zweite Ausg., Hamburg 1877, p. 481, n. 96.

teur d'un Institut scientifique d'une réputation universelle, le savant éditeur des *Échos d'Orient* est le meilleur continuateur de cette entreprise qu'on puisse imaginer. Est-ce que le destin envieux commencerait déjà à lui opposer des difficultés? En effet, nous lisons dans la préface consacrée à la mémoire de Gerland et datée d'Athènes, 20 août 1935, qu'il est question de « pérégrinations et d'isolements répétés » et de toutes sortes d'autres inconvénients. Espérons quand même que rien n'empêchera la publication définitive de cet ouvrage courageusement entrepris.

Toutes ces circonstances prises en considération, il ne serait que juste de consacrer une critique indulgente aux fascicules parus jusqu'à ce jour. Mais, grâce au dévouement des auteurs à leur tâche, cela n'est même pas nécessaire. Même quand on s'écarte de l'avis des auteurs dans nombre de cas, on doit reconnaître qu'ils ont composé leur ouvrage avec tant de soin et de succès, qu'il marque un grand progrès dans cette matière assez difficile. Et même l'éditeur nous a libéré de la crainte que nous avons eue après avoir lu l'exposé de Gerland sur le plan de son travail. Désirant de plein droit souligner l'essentiel et ne pas encombrer son ouvrage par la publication d'un trop grand nombre de variantes insignifiantes rassemblées par Gelzer, Gerland avait annoncé, p. 19 s., son intention d'« uniformiser » les textes à publier, ce qui lui permettrait, comme il dit, non seulement, « vom Archetypus zum Autor selbst emporzusteigen », mais aussi « den Autor selbst zu korrigieren ». D'après ces mots, on pouvait craindre qu'il ne supprimât radicalement les particularités des textes manuscrits pour les remplacer par des listes « idéales » qui n'ont jamais existé en réalité. Crainte inutile, car le R. P. Laurent nous affirme avoir agi — sans doute conformément aux intentions primitives de Gelzer — d'après d'autres principes. « En toponymie, dit-il, ... il n'est pas moins utile de relever les éléments à l'aide desquels pourrait éventuellement... être fixée la ligne de multiples déformations... ». En conséquence, il désire « ne sacrifier que le moins possible du travail primitif dans l'espoir que ce qui semble aujourd'hui somptuaire rendra demain quelque minime service aux géographes philologues ». On comprend mieux encore ce désir quand on sait qu'à côté du matériel rassemblé par Gelzer, les Assomptionistes disposent d'un important dossier photographique de copies réuni par l'archevêque d'Athènes, Mgr

Louis Petit, constituant un supplément fort utile aux collections de Gelzer et qui permet de les contrôler et de les mettre au point. Naturellement, en sa qualité de haut dignitaire, Mgr Petit eut la possibilité de consulter des textes que Gelzer ne put obtenir ou dont il dut la collation « soit à des amis parfois pressés, soit à des moines à gage ».

Les critères qui ont donné lieu au choix et à la présentation des listes recensées dans le 2<sup>e</sup> fascicule ne sont compréhensibles que si l'on connaît à fond le plan et l'arrangement du recueil entier exposés par Gerland dans le premier fascicule (« Einleitung »). Comme un compte rendu de cette publication devait sembler prématuré avant qu'il fût possible de voir comment les principes y exposés seraient appliqués dans l'édition à paraître (1), de même il nous semble à l'heure actuelle presque impossible de rendre compte du second fascicule sans renvoyer toujours au premier de 1931. C'est pourquoi nous sommes décidé à nous occuper ici en même temps de tous les deux.

\* \* \*

Le premier fascicule se compose de trois chapitres : I. Die Notitien. II. Die Konzilslisten. III. Die Provinzbezeichnungen.

Au premier chapitre, Gerland s'efforce de prouver que :

1<sup>o</sup> l'ordre des métropolitains ( la *κλήσις μητροπολιτῶν*) de Constantinople a été créé sous le patriarcat de Nectaire (381-397) (p. 2), et que

2<sup>o</sup> cet ordre était resté inconnu à l'auteur (« Schöpfer ») de la liste originale des Pères de Nicée (p. 8).

Pour démontrer ce fait, il se contente, semble-t-il, d'exposer l'impossibilité « dass eine Anordnung Kaisareia — Ephesos — Herakleia schon im Lauf des 4. Jahrhunderts in Anwendung gewesen sei ». Mais, ce fait admis, n'est-il pas quand même imaginable qu'on ait désigné par le terme de *κλήσις* un ordre un peu différent des métropolitains qui aurait nommé d'abord Éphèse, puis Césarée? En examinant toutes les listes du 4<sup>e</sup> siècle, Gerland n'y trouve pas d'indice de l'existence d'un taktikon ecclé-

(1) Dans quelques cas, il serait même préférable d'attendre encore jusqu'à la publication d'une *Notitia episcopatum*. De toute manière, on devra revenir alors sur quelques passages de l'« Einleitung » de GERLAND.

siastique. Je crains qu'il ne parte d'un préjugé en présumant qu'une série de métropolités dans laquelle l'ordre des deux premiers sièges s'écarte déjà de celui des siècles postérieurs, et dont l'arrangement se montre basé en partie sur le principe géographique, ne puisse pas être considérée comme représentant un *taktikon*. Toutefois, il a expliqué d'une manière convaincante que la création du patriarcat de Constantinople par Nectaire a eu comme conséquence nécessaire la préférence de Césarée sur Éphèse, rivale plus dangereuse de la ville impériale. Certes, Gerland aurait eu raison de constater que la *Klésis* du patriarcat de Constantinople n'a pas pu précéder la création même de ce patriarcat en 381 ; mais alors, il était superflu de prouver cette vérité banale. Ce que nous contestons, c'est qu'en ce temps l'ordre des métropolités ait été, pour ainsi dire, créé *e nihilo*.

En examinant la question de savoir en quel temps l'existence de l'ordre Éphèse — Césarée — Héraclée apparaît pour la première fois, Gerland fait preuve d'un scepticisme qui nous paraît injustifié. Il rejette deux listes de 381 comme « inutiles » (« unbrauchbar », p. 3), l'une parce qu'elle présente « un ordre purement géographique suivant les provinces », l'autre étant arrangée « d'après les diocèses civils de la préfecture de l'Orient : I. Oriens, II. Asia, III. Pontica, IV. Thracia ». De même, dans les premières lignes des listes du concile de Serdica (en 343) où sont énumérés les dignitaires « honorés de préférence » (« die besonders Geehrten »), il ne trouve que la preuve qu'on aurait voulu « die vier weltlichen Diözesen zum Ausdruck bringen » (1).

Il est exact que le reste de la liste est rédigé sans aucun ordre ; mais cela ne prouve pas du tout, d'après nous, qu'une *klésis* des métropolités n'ait pas existé à cette époque, mais seulement qu'on n'en a pas tenu compte dans cette liste spéciale d'ailleurs fort mauvaise et altérée, la seule que nous possédions de ce concile.

Comme les listes de 381, celles du Nicaenum qui présentent un ordre géographique seraient à éliminer (p. 6 : « demnach für uns bedeutungslos »). En ce qui concerne les autres listes, c.-à-d. les listes VI (Vatic. graec. Reg. 44) de Gelzer et celle de Benešević, représentant l'original dont la liste arabe (X des *Patrum*

(1) A Serdica, au lieu de l'évêque de Césarée qui est nommé à la 17<sup>e</sup> place dans « la foule des autres évêques » (« Masse der übrigen Bischöfe »), nous trouvons celui d'Amasée (N<sup>o</sup> 6) rangé parmi les « besonders Geehrten ».

*Nicaenorum nomina*) n'est qu'une copie, Gerland semble se ranger à l'avis de Gelzer : « Doch der Versuchung, in den beiden nicht nach Provinzen geordneten Listen eine besonders alte Ueberlieferung zu erblicken,... ist er (Gelzer) nicht erlegen » (p. 7). Il semble, disons-nous, car en somme il reste indécis <sup>(1)</sup>. Malgré le désordre de ces listes, il se croit en droit d'en tirer la conclusion suivante : « Von einer Anordnung, die der späteren Klesis der Metropolen entspräche, ist in ihnen nicht die Rede ». Car il a vu que Ménophantos d'Éphèse est nommé « en premier lieu » (« an erster Stelle ») après les dignitaires de Constantinople (et d'Alexandrie). Par contre, quand il dit que dans la liste de Benešević (N<sup>o</sup> 13) et la copie arabe de celle-ci (N<sup>o</sup> 16) Paideros d'Héraclée se trouve nommé lui aussi « an sehr hoher Stelle », nous devons remarquer que cet évêque s'appelle dans la liste grecque Πέτρος Ἡρακλείας, dans la liste arabe Bṭrs (= Buṭrus) al-Araklīās ; « Pederos » n'est qu'une des mauvaises conjectures faites par Hilgenfeld (*Patr. Nic. nom.*, p. 147, N<sup>o</sup> 16). En réalité, ce Petros était évêque d'Héraclée (Herakleopolis, Hnēs) de l'Arcadie égyptienne, comme Benešević l'a déjà remarqué. Cela prouve qu'il est dangereux de tirer des conclusions de ces listes avant d'avoir trouvé la clé qui permette de comprendre leur ordre si troublé. Nous espérons montrer bientôt d'une manière convaincante que ces trois listes, elles aussi, remontent au même original que les autres, arrangé d'après les provinces, état de choses que d'ailleurs, pour la liste VI, Gelzer avait déjà constaté ou plutôt deviné en remarquant (p. xx) que dans le nom de l'évêché de Νεσαδῶν (liste VI, N<sup>o</sup> 85) se cachent celui de Μαγύδων et le titre écrit au-dessus de la soi-disant province suivante, Νήσων.

Les listes « purement géographiques » <sup>(2)</sup> de 325 et de 381 sont-elles en réalité sans valeur pour reconstituer la *taxis* la plus an-

(1) GERLAND, *Einleitung*, p. 7 : « An sich wäre so etwas möglich... » « ... wage ich nicht zu entscheiden ».

(2) Il me semble déplacé de caractériser ces listes comme « purement géographiques ». De même, d'après GERLAND, ce serait à cause de « motifs géographiques » qu'en 451 on aurait inséré les deux nouvelles métropoles de Nicée et de Chalcedoine après celle de Nicomédie. Nous croyons que le vrai motif était plutôt de leur assigner une place aussi élevée que possible ; en ce cas, on ne saurait trouver pour elles un autre rang que celui succédant immédiatement à leur métropole provinciale.

cienne à laquelle on puisse remonter? Nous supposons que non, malgré le dédain avec lequel on en parle d'ordinaire. Duchesne, lui aussi, a jugé que la liste de Nicée est bien suspecte et semble avoir été compilée vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle par un personnage peu autorisé (1). Néanmoins, un examen fait par Gelzer, bien qu'il prenne comme point de départ la fausse hypothèse de Revillout (2) suivant laquelle l'original de nos listes de Nicée aurait été rédigé à Alexandrie en 362, a démontré que la division de l'Empire (« das Provinzialschema ») constituant la base de cette liste doit avoir été antérieure à l'an 359, ce qui veut dire selon toute vraisemblance qu'il s'agit de l'ordre en vigueur en 325 (3).

Tout le monde admet aujourd'hui que — abstraction faite de quelques rares exceptions d'origine postérieure — il y avait une concordance parfaite entre les provinces ecclésiastiques et les provinces civiles (4). De même, on sait qu'avant la création du patriarcat de Jérusalem, celui d'Antioche comprenait tout le territoire du diocèse d'Orient, comme celui d'Alexandrie représentait le diocèse entier d'Égypte. En 381, nous trouvons la mention des évêques *τῆς ἀνατολικῆς διοικήσεως* dans une lettre conciliaire adressée au pape Damase I (5). En 444, le dignitaire d'Antioche est nommé *ἑξάρχος* (6). Ce n'est qu'à la fin de l'« Einleitung » (p. 48) que Gerland pose la question de savoir si, en considération du fait qu'en 680 les évêques de Césarée de Cappadoce et d'Éphèse ont le titre d'exarques, on ne pourrait pas déduire « dass der Bischof von Herakleia einmal im Begriffe gewesen sei, zum ersten Sitze der ganzen Diözese aufzusteigen, zum *ἑξάρχος τῆς Θρακικῆς διοικήσεως* ». Dans cette phrase, on ne

(1) L. DUCHESNE, *Les documents ecclésiastiques sur les divisions de l'empire romain au quatrième siècle*, dans : *Mélanges Graux*, Paris 1884, p. 134.

(2) GERLAND, *Einl.*, p. 7 : « Ein Hereinfall auf die Erfindungen REVILLOUTS » (d'après ED. SCHWARTZ, *Nachr. Götting. Gesellsch.*, 1908, p. 327, n. 2).

(3) H. GELZER, *Geographische Bemerkungen zu dem Verzeichnis der Väter von Nikaea*, dans : *Beiträge zur alten Geschichte und Geographie. Festschr. f. H. Kiepert*, Berlin 1898, p. 55 s.

(4) Voir aussi GERLAND, p. 44.

(5) Petrus COUSTANT, *Epistolae Romanorum Pontificum*, t. I, Parisiis 1721, p. 568 B.

(6) MANSI, *Sacror. concil. collect.*, t. VII, col. 348 D : *ὀπό τε τοῦ ἐξάρχου τῆς ἀνατολικῆς διοικήσεως κληθεῖς (Ἀθανάσιος ὁ Πέριόςης)* ; dans une note marginale, MANSI a déjà remarqué que c'est l'archevêque Domnos d'Antioche.



voit pas clairement à quelle époque l'expression « einmal » fait allusion (1). En tout cas, il nous semble évident que le mot *ἑξαρχος*, qui, vers 680, n'était plus qu'un titre honoraire, avait désigné avant la création du patriarcat de Constantinople en 381 le rang officiel des premiers métropolitains qui exerçaient la juridiction suprême dans les diocèses créés par Dioclétien (2). Dans le 17<sup>e</sup> canon de Chalcédoine, on parle encore d'un *ἑξαρχος τῆς διοικήσεως*, à côté du *Κωνσταντινουπόλεως θρόνος*. Aussi le 2<sup>e</sup> canon de 381 ordonne-t-il une stricte séparation entre les diocèses. En 343, le titre d'exarque était encore synonyme de « métropolitain de province » (canon VI), ce qui semble prouver que la constitution des diocèses ecclésiastiques n'a commencé que dans la seconde moitié du iv<sup>e</sup> siècle. Sans doute, elle fut aussi le noyau des deux patriarcats d'Alexandrie et d'Antioche (3), et il n'est pas permis de voir dans les diocèses « civils » une institution tout à fait incompatible avec la hiérarchie ecclésiastique, comme le fait Gerland.

Voyons s'il existe encore des vestiges de cette institution dans l'ordre postérieur des métropoles et dans les divisions de l'empire (*Provinzialschemata*) prises comme bases de l'arrangement « géographique » des listes conciliaires dans les livres canoniques. En ce qui concerne l'ordre des métropoles, la liste dressée par Gerland, p. 8-9, montre que la série des 28 métropolitains connus avant 451 commence par les trois évêques de Césarée, d'Éphèse et d'Héraclée qui étaient les exarques de Pontique, d'Asie et de Thrace. Ils sont suivis, en trois séries, par les métropolitains rangés dans le même ordre : de la Pontique (N<sup>o</sup> 4-16), de l'Asie (17-23) et de la Thrace (24-28). Ces séries, il est vrai, sont interrompues par quelques sièges qui y sont intercalés irrégulièrement (4) : parmi les dignitaires pontiques, nous trouvons trois évêques d'A-

(1) GERLAND, p. 47 s. : « in der späteren Zeit » = 553-692 ; « aus älterer Zeit » = 431 ; « schon sehr früh » = ?.

(2) HINSCHIUS, *Kirchenrecht*, I, p. 577. K. LÜBECK, *Reichseinteilung und kirchliche Hierarchie des Orients bis zum Ausgange des 4. Jhdts.*, dans *Kirchengeschichtliche Studien*, t. V, Münster i. W. 1901, p. 61, n. 2., 190, n. 8.

(3) Le R. P. GRUMEL a bien marqué (*Regestes patriarcaux*, fasc. I, 1932, p. xvi, n. 1) que parfois « Antioche même n'est pas à l'abri des ingérences de Byzance » ; même observation concernant Alexandrie.

(4) Cf. GERLAND, p. 30.

sie, ceux de Cyzique (N° 5), de Sardes (N° 6) et de Side (N° 8) ; un quatrième s'insère parmi ceux de Thrace : Rhodes (N° 26). Quant à Side, qui ne fut jamais métropole civile et jouissait malgré cela d'un rang beaucoup plus élevé que sa métropole provinciale, Perge (N° 23), M. Gerland a déjà exposé qu'il s'agit d'un cas exceptionnel dont les antécédents nous sont inconnus. Peut-être la ville devait-elle son rang au rôle important qu'elle avait joué au synode qui s'y tint en 390 sous la présidence d'Amphiloque d'Ikonion ; à cette époque, Side avait été le centre de la défense de l'orthodoxie contre les Messaliens de Pamphylie. D'autre part, nous savons que les citoyens de Cyzique avaient le droit d'ordonner eux-mêmes leur évêque (1). C'est peut-être Eleusios qui a obtenu jadis ce privilège. Quant à Sardes, les souvenirs de S. Paul et de Méliton devaient réserver à cette capitale une position exceptionnelle ; mais nous ne savons rien de certain à ce sujet. En ce qui concerne la ville de Rhodes, c'est évidemment à cause de sa création tardive, qu'elle n'obtint que le 26<sup>e</sup> rang parmi les 28 métropoles ; à cette époque, on ne se préoccupa plus des principes d'après lesquels avait été établi l'ordre primitif des métropoles. Il est donc certain que dans le *taktikon* primitif existait encore un ordre des métropoles en quelque sorte « géographique », c'est-à-dire arrangé d'après les diocèses.

Examinons la division administrative et religieuse de l'Empire. Le classement des provinces d'après lequel les évêques de Nicée (en 325) et de Constantinople (en 381) sont rangés dans les listes de la tradition canonique, se présente sous le schéma suivant :

Nicée (2) :	
Éparchies	Diocèses
I - VI	(d'Égypte)
VII - XII	(d'Orient)
XIII - XIX	(du Pont)
XX - XXVII	(d'Asie)
XXVIII - XXX	(provinces d' <i>Isaurie</i> , de <i>Chypre</i> , de <i>Bithynie</i> )

(1) SOCRATE, *H. E.*, VII, 28.

(2) *Patrum Nicaenorum nomina...* ed. H. GELZER, H. HILGENFELD, O. CUNTZ, Lipsiae 1898, listes I-XI, excepté VI et X.

XXXI - XLIII (diocèses européens et d'Afrique ; sans aucun ordre)

## Constantinople (1) :

Eparchies	Diocèses
I	(le patriarche de Constantinople)
II	(d'Égypte)
III - X	(d'Orient)
XI - XII	(du Pont : <i>Cappadoce, Armenia minor</i> )
XIII - XIV	(provinces d' <i>Isaurie</i> et de <i>Chypre</i> )
XV - XXII	(d'Asie)
XXIII - XXIV	(du Pont : <i>Pontos</i> , et de Thrace ; ordre troublé).

On voit que dans les deux cas, l'ordre est assez embrouillé. Peut-être la question de savoir à quel diocèse ecclésiastique devaient appartenir les provinces d'Isaurie et l'île de Chypre était-elle restée en suspens à cette époque ; de même, on pourrait supposer qu'en 325, la Bithynie jouissait d'une sorte d'indépendance. Quoi qu'il en soit, nos listes indiquent clairement que les provinces de chaque diocèse sont d'ordinaire groupées ensemble, sauf quelques rares exceptions qui se trouvent en général à la fin (2). Ici aussi, il est évident qu'un classement des sièges par diocèses avait précédé celui par patriarcats. Sans aucun doute, de 343 à 381, l'ordre des diocèses était le suivant : Ephèse, Césarée, Héraclée. Mais en 325 le diocèse pontique semble précéder celui d'Asie, ce qui correspond exactement à l'usage postérieur.

Nous croyons avoir montré que la rédaction du *taktikon* de 381 n'est pas une complète *innovation*. Du reste, nous sommes à peu près d'accord avec M. Gerland quant aux limites chronologiques choisies comme point de départ de son édition des listes conciliaires, c.-à-d. la *Causa Bagadii et Agapii* de l'an 394 ;

(1) D'après les manuscrits de Patmôs 172 et 173 édités par BENEŠEVIČ (cité par GERLAND, p. 3) ; réédition de TURNER, *Journ. theol. Studies*, XV, 1914, p. 161-178.

(2) Cf. GERLAND, p. 29.

cette date se rapproche assez de celle de 381, préférée par le R. P. Grumel pour son recueil des *Regestes des Actes du Patriarcat byzantin*.

En ce qui concerne l'ordre des *autocéphalies*, Gerland se range à l'avis de Gelzer d'après lequel, à l'exception de quelques rares irrégularités, comme la place attribuée à Rhœna, elle représente la suite chronologique de leurs érections.

Passons au patriarcat d'Antioche. Ayant examiné les listes conciliaires du IV<sup>e</sup> siècle, Gerland assure qu'il n'y aurait trouvé aucun indice d'un ordre bien déterminé (« eine bestimmte Reihenfolge ») des métropoles. Il déduit cette observation de l'arrangement des métropoles d'Antioche intercalées dans les listes d'Ephèse et de Chalcédoine. Mais, peut-être, Gerland a-t-il été trop exigeant à l'égard de ces listes en réclamant une concordance totale avec celle de la *Notitia Antiochena*. Car s'il remarque (1) : « Erst vom 5. ökumenischen Konzile (553) an beginnt sich in dieser Hinsicht das Dunkel zu lichten », nous devons constater qu'à cette époque l'ordre était déjà tout à fait identique à celui de la *Notitia* d'Antioche de 570 ! De plus, nous croyons avoir démontré (2) qu'en 458 déjà, même les évêques suffragants de quelques provinces de l'Orient étaient classés presque dans le même ordre qu'en 570.

J'ignore les motifs qui ont amené M. Gerland à affirmer que — ce qui, d'après lui, serait « extrêmement caractéristique » — la plus ancienne *Notitia* que nous possédions, celle du patriarche Anastase I<sup>er</sup>, n'aurait pas encore connu des listes d'évêchés (p. 15). Dès que M. Gerland nous eut envoyé son ouvrage, nous lui avons signalé nos doutes quant à cette assertion ; mais sa réponse n'a fait que souligner une fois de plus son point de vue dans une lettre qu'il nous adressait le 14 sept. 1931 : « Dem Patriarchen Anastasios weise ich das *Namensverzeichnis* der antiochenischen Suffraganbischöfe (lire -bistümer) nicht zu. Daher die Diskrepanz unserer Anschauungen ». Pour préciser notre point de vue, rappelons que, d'abord, le P. Vailhé a réussi à reconstituer la *Notitia* d'Anastase I<sup>er</sup> de 570 et qu'ensuite, on a trouvé un texte syriaque qui correspond on ne peut mieux à cette

(1) GERLAND, p. 13.

(2) *Byzantinische Zeitschr.*, t. XXV, 1924, p. 64 s.

reconstitution. Il est difficile de comprendre pourquoi on devrait contester l'authenticité d'un document du dernier demi-siècle avant l'islamisme, où aucun élément ne s'oppose à cette datation. En effet, si l'on en croit Gerland, nos listes des évêchés orientaux auraient été composées après la conquête arabe. A cette époque, tout le patriarcat étant *in partibus*, sans doute une partie des évêchés n'existait plus, de sorte qu'on serait obligé de supposer qu'un compositeur si tardif de nos listes aurait dû recourir à une source ancienne — dont on vient de nier inutilement l'existence !

Notons enfin que M. Gerland, en énumérant les différents dignitaires du patriarcat d'Antioche, parle plus d'une fois de *λυτοί*, « *entsprechend den eximierten Bischöfen des lateinischen Westens* » (pp. 1, 15, 28). Dans notre édition de la *Notitia Antiochena*, nous avons préféré écrire *λιτοὶ ἀρχιεπίσκοποι* (1), c.-à-d. des « petits » archevêques, titre opposé à *ἀρχιεπίσκοποι ἐπαρχιώται* (2) ; M. Grégoire a bien voulu nous confirmer qu'en réalité le mot *λυτός* est pratiquement inusité, sauf en composition. Faisons observer en passant que l'érection de la métropole de Dara, datée de 506 environ par Vailhé et Gerland (p. 12), ne peut avoir eu lieu avant 507, date de la fondation de cette ville.

En ce qui concerne la question de savoir à quel degré les *Notitiae* dépendaient l'une de l'autre, Gerland se range en somme du côté de C. de Boor. Pour démontrer le fait d'ailleurs incontestable que des leçons fausses s'y sont conservées pendant des siècles en s'altérant progressivement, Gerland a dressé un tableau (eine « kleine Blütenlese ») contenant 13 exemples de telles déformations. Cependant nous craignons que la plupart de ces cas n'apportent pas une véritable preuve de la thèse énoncée. En premier lieu les fausses leçons du texte d'Hiérocles (3) n'ont rien à faire avec celles des *Notitiae* (4). La forme *Μαγνησία τοῦ* (ou :

(1) *Byz. Ztschr.*, XXV, p. 73, l. 6.

(2) *Ibid.*, p. 67.

(3) N° 2 *κῆρασε*, lire avec RAMSAY, cité, mais non suivi par GERLAND : *κερασέ[ων]* ; N° 3 *τάλαζα* [sic], lire *τάβαλα* ; N° 6 : *ἡρακλείας ὄγμοῦ* lire *λατμοῦ*.

(4) Ce qui, d'ailleurs, concorde avec la remarque de GERLAND, p. 17 : « Hiérokles schöpfte aus einer ganz anderen Quelle als die Notitien » etc. Pourquoi donc le réunir avec celles-ci dans un tableau ?

καὶ) Ἀνηλίου est trop bien attestée par les listes conciliaires (1) pour qu'on puisse n'y voir qu'une simple erreur ; W. Tomaschek (2) remarque à ce propos : « Ἀνήλιος hiess vielleicht der steil gegen Norden abfallende Bergzug und ein Ort bei Magnesia ». Certainement il ne faut pas considérer non plus comme une faute qu'on ait préféré la leçon Παλαιωτῶν à un toponyme ayant la forme d'un adjectif comme Παλαιᾶς. De même, les leçons Λάτνμα à côté de Λάτμος, Προμνισός à côté de Προμνησός peuvent bien avoir été en usage dans quelques régions ou pendant certaines époques. Il serait impossible de trouver dans la « Urnotitia », comme le suppose Gerland, ces mots : Κόνης [ἦ]τη (sic ! pour ἦτοι) μητροπόλε[ως], devenus dans nos listes Κόνης Δημητροπόλεως. La forme de Τραμακαρίσκων de Procope pour Τραμαρίσκων des *Notitiae* est sans doute fautive.

Ensuite, M. Gerland expose les principes qu'il a suivis dans son édition des *Notitiae* et des listes conciliaires. En général on peut être d'accord avec lui ; pour parvenir à se faire une idée plus exacte de la façon de procéder de l'éditeur, il vaut mieux attendre la publication des *Notitiae* avec les introductions de M. Gerland auxquelles il renvoie plusieurs fois.

Puis Gerland met en relief l'aide importante que tout éditeur des *Notitiae* doit aux listes conciliaires malgré l'état déplorable d'une grande partie d'entre elles. Nous devons insister sur une remarque de l'auteur (p. 30 sqq.), à savoir que l'arrangement des évêchés, choisi par lui pour les listes à publier, a été établi d'une manière arbitraire ; car il lui était impossible de profiter de toutes les indications des listes manuscrites par suite de leur grand nombre.

Enfin, Gerland a établi une série de « listes auxiliaires » (Hilfslisten), c.-à-d. de tableaux des provinces mentionnées à partir du iv<sup>e</sup> jusqu'au vi<sup>e</sup> siècle dans les textes profanes, indépendants des listes conciliaires, comme le *Laterculus Veronensis*, Polemius Silvius et tant d'autres (3). En parcourant ces « Hilfslisten », on

(1) En 692 : voir le Tableau de GERLAND, p. 16, N° 1, col. 4 ; en 879 : MANSI, t. XVII, col. 377 E.

(2) TOMASCHEK dans : *Sitzungsber. Akad. Wien*, 1891, Abhandl. VIII, p. 29.

(3) A la bibliographie, p. 32-35, ajouter l'article *Laterculus* d'OTTO SEECK dans la *RE* de PAULY-WISSOWA ; les recherches de KUBITSCHKEK sur la *Cosmographie* de IULIUS HONORIUS (*Kritische Beiträge zur Kosmographie des J.*

verra immédiatement qu'il était dangereux de se contenter de ces listes profanes assez inexactes et incomplètes. D'après ces sources, on pourrait croire que certaines provinces auraient été créées et supprimées plusieurs fois pendant cette période. Dans un important article (1), cité d'ailleurs plusieurs fois par Gerland, Duchesne a montré que ce sont plutôt les documents ecclésiastiques, notamment les œuvres d'Hilaire de Poitiers et de S. Athanase, qui nous fournissent les indications les plus précieuses d'ordre chronologique, contrôle nécessaire des conclusions indirectes et négatives tirées des données assez vagues des sources utilisées exclusivement ici par l'auteur. Ajoutons aux résultats de Duchesne encore un autre exemple significatif : d'après le tableau de Gerland (p. 36), la province d'Augustamnica aurait été nommée pour la première fois après l'an 376 et quelque temps avant 390. En réalité, elle a été créée en 341 (2). Il en résulte qu'elle est omise à tort dans trois listes mentionnées dans le tableau de Gerland : l'*Expositio totius mundi*, le *Breviarium* de Rufius Festus et la liste de Julius Honorius.

Comme nom de la neuvième province du diocèse d'Illyricum, de la *Dacia ripensis*, Gerland écrit d'après Hiéroclès « <Dakia> pa[ralia] », qu'il faudrait plutôt compléter ainsi : τῆ[ς] πα[ραποταμίας Δακίας].

Du reste, il semble que la moitié de ces listes profanes n'apportera pas de grands avantages à l'édition des listes conciliaires et des *Notitiae*, qui, suivant la décision de Gerland, commence au Synode de Constantinople en 394 ; car les six premières des douze colonnes formant les « Hilfslisten » contiennent des textes antérieurs à l'an 394.

Une comparaison des listes conciliaires avec les autres sources montre que, plus tard aussi, ce n'est que par exception qu'on constate des différences entre la division en provinces administratives et celle en provinces ecclésiastiques. Gerland cherche à expliquer quelles conditions historiques ont causé ces excep-

H., I, Oberhollabrunn 1882 ; II dans les *Wiener Studien*, t. VII, 1885, p. 278-310 ; quelques passages du livre russe de N. ADONTZ sur l'*Arménie à l'époque de Justinien*, St-Petersbourg 1908, concernant la législation de cet empereur.

(1) DUCHESNE, dans : *Mélanges Graux*, p. 133-141.

(2) Ed. SCHWARTZ, dans *Nachrichten d. Götting. Gesellsch.*, 1904, p. 354 s.

tions. En ce qui concerne la province justinienne de Théodorias en Syrie (1) et l'origine des deux différentes Arménies IV (2), nous avons déjà exprimé notre opinion qui s'écarte de celle de Gerland. Déjà en 453, croyons-nous, Émèse a été érigée en métropole (3). Selon Gerland (p. 44, d'après Vailhé), son autocéphalie daterait de 452 environ, l'érection en métropole de 761.

La *Néa Ἰουστινιανή* qu'on a cherchée à peu près dans toutes les parties de l'Empire byzantin et qui, suivant M. Gerland, aurait été l'Arménie IV, doit être, d'après nous, la partie de la Cappadoce II pour laquelle Justinien avait créé la nouvelle métropole de Mokissos. Peu après, elle semble avoir été réintégrée dans la Cappadoce II. C'est du moins la supposition la plus vraisemblable, si l'on admet qu'on trouve quelque trace d'un ordre géographique dans l'énumération des provinces qu'on lit dans la VIII<sup>e</sup> nouvelle de Justinien.

\* \* \*

Le premier fascicule de l'édition des *Listes conciliaires* contient les listes du Synode de Bagadios (en 394) et du Concile d'Éphèse (en 431).

La partie concernant la *Causa Bagadii et Agapii* ne comprend que 6 pages. Comme dans un article de l'éditeur exposant le plan du nouveau *Corpus Notitiarum episcopatum* (4), l'évêque de Bostra est nommé par l'éditeur tantôt Bagadius, tantôt Gabadius; nous supposons que la dernière forme est attestée par une partie des manuscrits énumérés à la p. 7; en tout cas, nous n'avons trouvé cette variante ni dans les *Regestes* publiés par le R. P. Grumel (5), ni ailleurs.

La plus grande partie du fascicule (pp. 9-106) est consacrée au troisième concile œcuménique d'Éphèse. Elle commence par une abondante bibliographie qui contient aussi bien les manuscrits que les ouvrages modernes. L'introduction nous ren-

(1) PAULY-WISSOWA, *RE*, s. v. Θεοδοριὰς ἐπαρχία (t. V A, col. 1803 sq.).

(2) *Byzantion*, t. IX, 1934, p. 215-222.

(3) *Byzant. Ztschr.*, XXV, p. 84 s.

(4) *Byzantion*, t. VII, 1932, p. 517, 525.

(5) GRUMEL, *Le Patriarcat byzantin*, Série I, *Les Regestes du Patriarcat de Constantinople*, fasc. I, 1932, p. 6-8, N. 10.



seigne sur les diverses rédactions des Actes, les versions latines et la tradition copte. Dans ce résumé, on trouve un aperçu clair et précis de toutes les questions qui se posent à celui qui étudie les multiples collections, les récits des diverses sessions de ce grand concile ou plutôt des deux assemblées parallèles et indépendantes l'une de l'autre, qui eurent lieu simultanément à Éphèse. Des tableaux détaillés nous montrent la répartition des évêques entre les partisans de Cyrille et ceux de Nestorius. Puis, les éditeurs discutent les données de nos sources sur l'ordre de préséance, sur les distributions des titulaires dans les listes, sur les droits d'ancienneté, etc. Enfin, une série de tableaux <sup>(1)</sup> comprenant les pp. 33-58 nous fait connaître les sigles choisis pour les diverses listes et pour chacune des sessions, et le nombre des évêques qui y participèrent ; en outre, d'autres observations nécessaires pour vérifier l'identité de ces personnages y ont été ajoutées.

Le texte, c.-à-d. l'énumération de 291 évêchés dont les titulaires ont participé au concile (pp. 59-97), est disposé en trois colonnes intitulées :

- 1° Constantinople et suffragants ;
- 2° Antioche et suffragants ;
- 3° les autres membres.

L'ordre suivi dans chacune des deux premières colonnes est celui des *Notitiae* de Constantinople et d'Antioche. Pour établir l'ordre correspondant des dignitaires nommés dans les trois colonnes ensemble, Gerland devait tirer de la pratique suivie à Chalcédoine un principe un peu arbitraire. La liste en question ne contient que les noms des évêchés. Ceux des évêques se trouvent dans les deux index alphabétiques, intitulés : Table des noms d'évêchés et Table des noms d'évêques.

Si l'on compare les souscriptions des autres grands conciles, on constate que celles d'Éphèse causent maintes difficultés par suite du fait qu'à défaut de listes arrangées géographiquement, il est parfois impossible de décider laquelle de plusieurs villes homonymes est en question. D'autre part, la grande édition des Actes du *Concilium universale Ephesenum* d'Ed. Schwartz entièrement parue constitue une base solide pour l'étude de bien des questions en suspens. Cependant, quelquefois, dans les cas où les trois éditeurs des textes conciliaires, Étienne Baluze, Hein-

(1) § 2 : Aperçu sur les listes ; les sources. § 3 : Le nombre des Pères.

rich Gelzer et Eduard Schwartz ne sont pas d'accord, il est bien difficile de se décider. « En cas de conflit », nous dit le P. Laurent, « la préférence a été donnée à Schwartz sur Baluze, puis à Gelzer sur Schwartz pour ce motif que, plus particulièrement attentifs aux formes des toponymes, le premier de ces savants et son collaborateur bénévole (Tschiedel) ont — en principe — dû déchiffrer plus exactement les manuscrits ». Il justifie cette façon de procéder un peu arbitraire, en disant qu'« il nous aurait fallu recourir incessamment aux codices utilisés de part et d'autre ; jeu dilatoire auquel nous ne pouvions nous livrer... » Cependant, n'était-il pas préférable de vérifier d'après les manuscrits — dans trois ou quatre cas, par exemple — lequel des éditeurs mérite le plus de confiance ? Peut-être cette épreuve nous engagerait-elle à suivre plutôt le grand philologue, éditeur des *Acta Conciliorum* <sup>(1)</sup>. En tout cas, le P. Laurent nous affirme qu'il ne s'agit que de divergences secondaires.

L'édition de la liste est pourvue d'un apparat critique, dans lequel sont amassées les variantes. Au-dessous de cet apparat se trouvent des notes explicatives. La plupart de ces dernières contiennent des matériaux précieux pour la rédaction du nouvel « *Oriens Christianus* » préparé par les Augustins de l'Assomption. Elles méritent particulièrement notre attention. C'est pourquoi nous voulons les compléter par quelques observations relatives à la géographie ecclésiastique et à la prosopographie épiscopale.

A juste titre la forme de *Σανσαδία* (N<sup>o</sup> 88) a été choisie parmi les variantes de ce toponyme ; déjà en 1867, W. Tomaschek <sup>(2)</sup> avait renvoyé à la *Vie de S. Parthène* de Lampsaque et proposé en outre de lire *Σανσαδία* au lieu de *Σαναδία* dans le *Synekdemos* d'Hiéroclès <sup>(3)</sup>, correction évidente qui nous permet de fixer approximativement le site de cette ville.

L'auteur (ou le second éditeur) a ajouté à la mention d'Aqui-

(1) D'autant plus qu'on aura garde de se fier toujours aux leçons de GELZER, voir LAURENT, *Échos d'Orient*, 1935, p. 445, n. 6, 7, et p. 494. De même, dans la *Notitia* de l'époque de Léon le Sage, on doit certainement lire v. 367 *Μόνδου*, au lieu de *Μώδου*, v. 421 *Σανάρτων*, au lieu de *Συνάρτων* (*Abh. d. Bayer. Akad. d. Wiss.*, 1901, p. 555 sq.).

(2) W. TOMASCHEK, dans : *Zeitschrift für die österreich. Gymnasien*, XVIII, 1867, p. 716.

(3) HIEROCLES, *Synecd.*, p. 633, 5.

linus de Barbalissos (N<sup>o</sup> 144) une note dont nous reproduisons un passage : « Divers auteurs (v. g. Le Quien, II, 950), suivant Baluze (cité dans Mansi, V, 908 n. b.), lui assignent comme successeur ce Marinianus dont le *Synodicon* nous entretient par deux fois ; cf. Schwartz, IV, 157, 10. 160,42. Honigmann (Pauly-Wissowa, RE, II A, Zweite Reihe, 1923, col. 1685) a contesté naguère le bien fondé de cette assertion, en soutenant que le personnage aurait été plus vraisemblablement élu pour le siège nouvellement créé de Sergiupolis-Rosafa. En 445, remarque l'auteur, le titulaire s'appelle précisément *Marianus* ; en outre, il est certain que Jean d'Antioche, soucieux de limiter la juridiction d'Alexandre de Hiérapolis, réfractaire à ses vues, créa d'une portion de territoire appartenant à ce dernier, l'évêché de Sergiupolis ; enfin la confrontation de deux passages du *Synodicon* (Schwartz, IV, 160, 42-44 et 162, 36-38) semble décisive en faveur de cette thèse. Mais, en dépit de la similitude, voire de l'identité des noms, l'ancienne opinion garde, à nos yeux, toute sa valeur. L'érection du nouveau siège épiscopal est en effet un *troisième* délit que le clan de l'opposition reprochait au patriarche syrien. Le texte dit qu'il avait en outre ordonné *deux* évêques contre toute règle. Or nous connaissons les cités auxquelles ces derniers étaient destinés : Doliche et Barbalissos. Quant aux noms des titulaires, ils sont accouplés dans une lettre de Théodoret de Cyr (Marinien-Athanase ; Schwartz, IV, 157,10-11). Comme le second fut sûrement mis à la place d'Abibus de Doliche (Schwartz, IV, 160, 36-37), le premier dut succéder à Aquilinus. Parallélisme de fait contre lequel une similitude, voire une identité de noms ne saurait prévaloir. »

A ces objections nous répliquons que :

- 1<sup>o</sup> ou l'ancienne opinion doit être juste, ou la nouvelle ;
- 2<sup>o</sup> dans cette note, l'état des choses n'est pas exactement exposé ;
- 3<sup>o</sup> en particulier, le prétendu « parallélisme de fait », qui serait décisif, n'existe pas.

Voyons comment les événements sont attestés par le *Synodicon Casinense*, la seule source qui subsiste. Il est vrai que Jean d'Antioche a déposé deux évêques, Abbibos de Doliche et Akylinos de Barbalissos, et que l'érection du nouveau siège épiscopal constitue un troisième délit qu'on lui reprochait. Cependant il n'en est pas moins certain que ce troisième délit a consisté en deux

actes : non seulement l'érection du nouveau siège, mais aussi l'ordination de son premier évêque. De même, il est incontestable que Doliche et *Rasapha* sont les deux seuls évêchés pour lesquels nous possédions des témoignages formels de ce que le patriarche Jean y a ordonné de nouveaux évêques. En ce qui concerne Doliche, outre le texte cité plus loin nous renvoyons à une lettre d'Abbibus lui-même à Akylinos <sup>(1)</sup> : « ... *et nunc quidem dicunt quia me defuncto ad alterius <electionem> ordinationemque perducti sint...* » Pour Rasapha, citons Schwartz, *loc. cit.*, p. 163,36 : *pervasit vero et martyrium sancti et boni victoris Sergii martyris (c.-à-d. Sergiupolis-Rasafa), quod sub Hierapolitana erat ecclesia, et noviter illic contra morem ordinavit episcopum*. Par contre, on chercherait en vain un passage où serait faite la moindre allusion à la nomination d'un successeur destiné à remplacer Akylinos de Barbalissos chassé de son siège par « *Titus magnificentissimus loci servator* ». P. ex., dans une énumération des évêques déposés, nous lisons d'abord <sup>(2)</sup> : *Abbibus Dolichii quo eiecto ab ecclesia, alter ordinatus est a Iohanne*, mais au sujet de son compagnon d'infortune, sa seule déposition est mentionnée <sup>(3)</sup> : *Acylinus Barbalissi Euphratesiae*.

Comme on l'a remarqué, la lettre de Théodoret à Meletios de Néocésarée nomme les deux évêques ordonnés par Jean <sup>(4)</sup> : *et Marinianum deoamabilitas tua plus omnibus novit et de Athanasio clare audis*. Une autre lettre du même auteur <sup>(5)</sup> parle de trois évêques : d'Abbibus remplacé par Athanase et de Marinianus. Pour vraiment trouver ici un « parallélisme », il faudrait lire quelque chose comme « Aquilinus remplacé par Marinianus ». Or, si ce dernier était évêque d'un siège nouvellement créé comme nous le supposons, il ne succédait à personne ; rien d'étonnant alors qu'il soit nommé tout seul à côté des deux évêques de Doliche.

Reste encore à défendre notre thèse que l'évêque Marinianus de 434 n'est autre que *Μαριανός* (lat. *Marinianus*) Ῥοσαφᾶς de 444 <sup>(6)</sup> et *Μαριανός* (var. *Βαρινιανός*) πόλεως Ῥοσαφᾶ de

(1) *Synodicon Casinense*, c. 222 [134], éd. SCHWARTZ, *l. c.*, p. 162, 14 s.

(2) *Synod. Casin.*, c. 279 [190], *l. c.*, p. 203, 30.

(3) *Ibid.*, p. 204, 16.

(4) *Synod. Casin.*, c. 216 [128], éd. SCHWARTZ, IV, p. 157, 10 s.

(5) *Synod. Casin.*, c. 221 [133], *l. c.*, p. 160, 37. 42.

(6) MANSI, VII, col. 325 D = *Acta Conc. Oecum.*, tom. II, vol. I, pars III, Berolini et Lipsiae 1935, p. 69 [428], l. 37, v. 28. — La date exacte de ce

451<sup>(1)</sup>. Évidemment, elle n'est pas aussi hardie que celle de Baluze, admise sans aucune hésitation par les auteurs des *Listes conciliaires* sous le N° 130, thèse selon laquelle l'évêque cilicien Matronianus, dont le siège n'est pas indiqué en 431, est identique à l'évêque du même nom de Pompéiopolis en Cilicie attesté en 451.

Ce qui vaut pour l'un vaut pour l'autre. Dans notre liste, deux évêques de la province d'Augustoeuphratesia sont introduits comme inconnus (N°s 145 et 146) :

9. δ <?>.

10. δ <?>.

La note explique que « les évêques Maras et David sont nommés sans désignation de siège dans le *Synodicon* ». Mais, ici aussi, il s'agit sans doute de deux personnages attestés ailleurs : Maras d'Ourima participait aux conciles de 444 et de 451, David d'Europos à celui de 451.

Les quatre derniers évêques de la Cilicie II sont, selon la nouvelle liste (N°s 151-154) :

4. *Alexandrinus* ep.

5. *Roseus* (= *Ῥώσσου*) ep.

6. δ <?>

7. δ <?>

Les notes nous expliquent que sous les N°s 151-152 nous ne trouvons que la mention du siège, tandis que sous les N°s 153-154 seuls les noms des évêques, Hermogène et Héliodore, sont notés. Cela veut dire que :

ou les N°s 6 et 7 étaient les évêques des villes N°s 4 et 5 ;

ou : seulement l'un de ces deux personnages était évêque de l'une des deux villes ;

ou bien, il y avait en réalité, comme on devrait le croire d'après la numérotation citée, sept évêchés représentés au concile.

synode est 444 ; cf. K. GÜNTHER, *Theodoret von Cyrus*, Progr., Aschaffenburg 1913, p. 10 ; N. GLUBOKOVSKIJ, *Blazennyj Feodorit episkop Kirrskij*, I, Moscou 1890, p. 162 sq.

(1) MANSI, VII, col. 169.429 = *Act. Conc. Oec.*, t. II, vol. I, pars II, 1933, p. 155 [351], l. 1, v. 450 ; pars III, 1935, p. 94 [453], l. 29, v. 184. Nous avons développé notre opinion sur cet évêque, d'une façon plus détaillée que dans l'article *Sergiupolis* cité par GERLAND-LAURENT, dans notre petite communication intitulée « *Marinianus von Rosapha* » dans *l'Oriens Christianus*, t. XII-XIV, Leipzig 1922-24, p. 214-217.

Dans ce dernier cas, les N<sup>os</sup> 6 et 7 (ou 7 et 6) auraient été les évêchés d'Irenopolis et de Flavias.

La classification de Prothymios de Comana parmi les évêques de l'Arménie II (N<sup>o</sup> 179) n'étant pas certaine, il vaudrait mieux, pensons-nous, renvoyer encore une fois à ce personnage après le N<sup>o</sup> 188, où devrait être cherchée la mention de la ville homonyme du Pont Polémoniaque. De toute façon, ici comme ailleurs dans des cas analogues (par ex. N<sup>o</sup> 208), le lecteur attentif trouvera dans les notes tous les renseignements nécessaires.

Archelaos de Myndos (N<sup>o</sup> 197) est bien distingué par les éditeurs d'un autre Archelaos, « présent au conciliabule d'Antioche (Schwartz, I, 97, 17), parti vers Acace de Bérée en compagnie de Jean d'Antioche et dans la suite frappé d'amende par l'augustal de Séleucie (*ibid.* c. 165 [76]) »<sup>(1)</sup>... « On a cherché, mais en vain, à retrouver le siège du prélat nestorien... » (suit l'hypothèse invraisemblable de Lupus). Nous croyons qu'il n'est pas difficile de l'identifier; car n'est-il pas plausible qu'un évêque qui fut puni par un fonctionnaire civil de Séleucie, n'était autre que l'évêque de cette même ville? Or, nous possédons une lettre de Théodoret adressée Ἀρχελάῳ ἐπισκόπῳ Σελευκείας, et qui d'ailleurs contient tant d'allusions à la mer, à un port et à la position côtière de la résidence du destinataire qu'il serait difficile de ne pas reconnaître qu'il s'agit de Séleucie en Piérie<sup>(2)</sup>.

A propos du N<sup>o</sup> 235 (ὁ Παράλου), le commentaire ne cite que Schwartz, *Miscellanea Ehrle*, II, 60. Pour expliquer la *varia lectio* Παράλου, il aurait été utile de dire que Schwartz signale le fait que l'évêque de Parhalos (N<sup>o</sup> 260) se nommait Athanase aussi bien que celui de Paros.

Les dignitaires des provinces égyptiennes sont reportés à la fin de la liste (N<sup>os</sup> 243-290). Parmi les variantes, on a noté à juste titre les toponymes grécisés qui se trouvent dans les listes coptes. Sans doute, pour les « géographes-philologues »<sup>(3)</sup>, il aurait été

(1) *Acta Conc. Oecum.*, éd. SCHWARTZ, t. I, vol. IV, p. 85, 21. 113, 28.

(2) Τοῦ μακαριωτάτου Θεοδορήτου ἐπισκόπου Κύρου ἐπιστολαὶ δυοῖν δεούσαι πεντήκοντα ἐκ Πατριακοῦ χειρογράφου τεύχους νῦν πρῶτον τύποις ἐκδιδόμεναι ὑπὸ Ἰωάννου Σακελλίωνος. Ἀθήνησιν, ἈΩΠΕ', σ. 21 s., No. κς.

(3) LAURENT, préface du fasc. II du *Corpus Notitiar. Episcopat.*, intitulé *In Memoriam*, p. VIII.

non moins utile d'y trouver de plus les traductions purement coptes des autres noms de lieux.

Les deux index, dont nous avons déjà parlé, sont aussi utiles qu'indispensables. Les noms des évêques y sont indiqués sous leur forme latine ou française; nous supposons que, par ce procédé, on voulait donner à entendre qu'il n'est pas toujours facile ou même possible d'établir en grec la forme exacte ou unique de chaque nom (p. ex., au lieu d'Euchérius, Schwartz écrit Eucharis, au lieu de Foscus, Fuscus). L'évêque d'Amorium devrait être nommé Ablabius-Abraamius; son deuxième nom manque aussi dans la seconde *Table*, tandis que nous trouvons d'autres cas de deux noms unis, comme Théophile-Héracléon ou Théosébius-Théodose.

*Ad vocem Χύτρων* de la première table, nous proposons d'ajouter : « (Tychicus?) ».

Nous ignorons pourquoi l'évêque de *Νεύη* (N° 148) est resté anonyme; son nom <sup>(1)</sup> ne se trouve ni dans la table des évêchés, ni dans celle des évêques. Puisque les éditeurs ont cherché cette ville justement dans la province d'Arabie, l'ancienne erreur de Le Quien <sup>(2)</sup>, suivi par Gams <sup>(3)</sup>, qui pensait à Novae en Moesie, corrigée déjà tacitement par Ed. Schwartz dans les index de son édition, n'entre pas en ligne de compte.

Tandis que dans la première table, les toponymes apparaissent au génitif, dans la seconde, ils se trouvent au nominatif. Ici, nous aurions préféré voir les noms de quelques villes égyptiennes sous la forme usuelle et invariable du génitif, comme Hephastu, Antaeu, Leonton, Apollonos, au lieu de Hephæstus, Antaeum, Leontes, Apollon. De même, il faudrait écrire Buto (malgré le *Βουτοῦ*, *Βουτῶν* de la liste), Aphrodito, Psincho, au lieu de Butus, Aphroditus, Psinchus. Inversement, il vaudrait mieux restituer les nominatifs dans les cas suivants : Nestorius de Sia, Pierre de Parebole (et non : Sion, Pareboles). Entre Isaie et l'ethnique « Panemotichiton », il faut supprimer la préposition « de »; après Rufin de Gaba, lire : N° 172, au lieu de 282.

(1) *Petronius episcopus Nevæ* : SCHWARTZ, t. I, vol. IV, p. 38 et 46, cap. 88, 53 et 96, 51.

(2) M. LE QUIEN, *Oriens Christianus*, I, col. 1221.

(3) GAMS, *Series episcoporum*, Ratisbonae 1873, p. 428, col. II.

Les fascicules sont imprimés avec tout le soin nécessaire <sup>(1)</sup> ; ils se présentent dans le format commode des *Regesten* de Dölger.

Bruxelles.

E. HONIGMANN.

---

**Les « Regestes des actes du patriarcat  
de Constantinople ».**

V. GRUMEL, A.A., *Les Regestes des Actes du patriarcat de Constantinople*. Vol. I : *Les Actes des patriarches* ; fasc. 1 : *Les Regestes de 381 à 715*. In-4° de xxxvi-132 pages. Socii Assumptionistae Chalcedonenses, 1932. Prix : 50 frs. français.

Ce premier fascicule d'un gros volume, qui ne constitue lui-même qu'un numéro d'une vaste série de publications sur le Patriarcat byzantin (diplomatique, histoire et géographie) est, dans toute la force du terme, une réussite tant pour le fond que pour la forme. Il fait bien augurer des multiples entreprises scientifiques que, sous l'intrépide direction du R. P. V. Laurent, les *Socii Assumptionistae Chalcedonenses* se proposent de mener à bonne fin.

Dans une préface, où il a su mettre autant de clarté que de concision, le P. Grumel nous indique le contenu et les limites historiques du volume des *Actes des patriarches*, dont il nous présente

(1) Nous n'avons trouvé qu'un nombre minime de fautes d'impression et d'autres erreurs ; p.ex. p.iv, lire Homburg vor der Höhe ; *ibid.*, note 1, ajouter le mot « bestehenden » avant « Fach » ; p. 6, le nom de l'évêque de Séleucie en Piérie est écrit *Bizas* ; la forme correcte attestée par les deux manuscrits de Patmos est plutôt *Bίζος* ou *Bίζζος* ; cf. aussi le *Bίζος Πάροδος* de l'inscription bien connue de Ruwêha, *C.I.G.*, 9151 ; en outre *Bίζος* chez LIDZBARSKI, *Ephemeris der semit. Epigraphik*, t. II, p. 199 et la *μονή τοῦ μακαρίου Βίζου* MANSI VIII, 1042.— Aux titres des pp. 8 et 12, lire 394, au lieu de 304 ; mais, en réalité, les titres des pp. 12-13 ne concordent pas avec le contenu ; p. 29, à la fin du tableau, lire « du Pont », au lieu de « d'Orient » ; p. 75, *adnot. ad n.* 132, lire Tarse, au lieu de Tyr ; p. 78, *adn. ad* 159, lire : supra n. 54 (au lieu de 58) ; p. 106, lin. 1 : Solon de (Solonde). — Le R. P. François HALKIN a bien voulu nous rappeler le fait que l'auteur de deux travaux cités p. 13 n'est pas RÜCKER, mais RUCKER. — Ajoutons à la même page que le travail de KRAATZ a été publié dans les *Texte u. Untersuch. z. altchr. Lit.*, N. F., Bd. XI, 2, et que la seconde partie de SCHULTZE, *Kleinastien*, a paru en 1926.



le premier fascicule allant de l'année 381 à l'année 715. Il y ajoute des détails sur la méthode suivie.

Le contenu, ce sont les *actes émis par les patriarches byzantins, soit personnellement, soit synodalement, durant le temps de leur patriarcat effectif en tant que patriarches, actes parvenus jusqu'à nous soit intégralement, soit partiellement ; ou dont les sources nous ont conservé la mention post factum*. Quand nous disons *Actes des patriarches*, il ne s'agit point du texte même de ces actes, mais d'un résumé succinct de ces pièces écrit en français, conformément au plan du *Corpus der griechischen Urkunden* des Académies de Munich et de Vienne et parallèlement aux *Kaiserurkunden* du professeur Franz Dölger. On ne trouve donc dans ce recueil que la mention des *actes officiels* des patriarches à partir du jour de leur élection jusqu'à la cessation de leur charge. On se tait sur leurs écrits ayant un caractère privé. Sont assimilés à des actes patriarcaux les actes du *synode permanent, ἐνδημοῦσα*, ainsi que les actes des synodes d'Orientaux tenus à Constantinople sous la présidence et la haute direction du patriarche byzantin. Sont exclus de la collection non seulement les conciles œcuméniques, mais aussi les conciliabules hérétiques et toute assemblée dont le patriarche byzantin ne veut pas prendre la direction. Les actes douteux ou sûrement apocryphes sont signalés par des sigles spéciaux pour la plus grande utilité des travailleurs.

Le point de départ choisi est le concile de Constantinople de 381. Pourquoi cette date ? Le P. Grumel avoue avoir hésité entre 381 et le concile de Chalcédoine (451). Il a opté pour 381, parce qu'à partir de cette date, nous voyons l'évêque de la Nouvelle Rome se conduire pratiquement comme un vrai patriarche et exercer déjà une autorité qui ne lui sera officiellement reconnue qu'à Chalcédoine. Quant au terme, c'est le patriarche Agathange qui clora la série en 1830, à la veille de la constitution de l'Église hellénique indépendante inaugurant le démembrement progressif d'un patriarcat dont la fortune a été liée, dès l'origine, aux vicissitudes d'un empire terrestre. On voit l'immensité de la période à parcourir, et l'on peut se demander déjà si un volume y suffira, car les actes vont sans doute se multiplier sous les pas des infatigables chercheurs, surtout dans la période moderne.

Quant à la méthode suivie, elle mérite tout éloge. Pour chaque pièce, on indique d'abord la date, puis l'objet en résumé, puis les sources (texte original, versions, mentions, paraphrases, commen-

taires), puis la littérature ; enfin, quand le sujet y prête — et dans ce premier fascicule le cas arrive pour la plupart des pièces — une critique du document. Cette critique, qui est quelquefois assez développée, est certainement ce qui sera le plus remarqué et apprécié de ceux qui manieront cet instrument de travail. C'est là qu'on trouvera beaucoup de nouveau. Le P. Grumel s'y révèle un critique très averti en même temps qu'un travailleur acharné ; car ces remarques ne peuvent s'écrire qu'après un examen approfondi de chaque document.

Ajoutons que la disposition typographique est un chef-d'œuvre de goût et de clarté. C'est, sous ce rapport, un ouvrage qui porte bien la marque française. Rien de touffu, rien de rebutant pour l'œil du lecteur. C'est une forêt claire, bien aérée, coupée de petits chemins, bien tracés. On y circule à l'aise et l'on y fait, à peu de frais, un riche butin.

Après avoir parcouru ce premier fascicule, le lecteur ne peut que souhaiter longue vie et forte santé à ceux qui ont commencé un labeur si utile pour qu'ils puissent l'achever. S'il nous était permis de leur donner un conseil, ce serait celui de terminer le volume des *Actes des patriarches* avant de s'atteler aux autres sections de leur immense entreprise.

Que le P. Grumel nous permette, en finissant, de lui chercher querelle sur la phrase qu'il a écrite à la page xiv de la préface : « Quant au concile de 381, s'il est rangé parmi les conciles œcuméniques, il n'a pourtant été reconnu comme tel qu'à partir du concile de Chalcédoine en 451. » Cette phrase nous paraît prêter à quelque équivoque. Le concile de 381, qui ne fut, à l'origine, qu'un concile plénier des provinces orientales de l'empire, *commença* bien à être reconnu comme œcuménique en 451 *par les Orientaux*, ou du moins par quelques-uns d'entre eux ; mais l'Occident mit encore un siècle à lui attribuer cette qualité. Après le concile de Chalcédoine, saint Léon le Grand déclare, dans ses lettres, qu'on ignore, à Rome, le concile des 150 Pères et spécialement ses canons. A ces derniers jamais Rome ne donna le caractère œcuménique. *L'œcuménicité subséquente* ne s'attacha, à partir du pape Vigile, qu'au seul symbole dit de Nicée-Constantinople.

Sur l'origine de ce symbole et son attribution au concile de 381, le P. Grumel émet une hypothèse fort plausible, qui sera retenue par les historiens, après bien d'autres : ce symbole, qui existait déjà en 374, date à laquelle saint Épiphane l'insère dans son *Anco-*

*ratus*, aura été celui que récita l'évêque élu de Constantinople Nectaire, quand il reçut le baptême. « La présence du concile revêtit cet événement d'une particulière solennité. Le symbole prononcé alors fut enregistré dans les documents conciliaires concernant l'élection de Nectaire et, de cette manière indirecte, reçut l'approbation du concile. On s'explique donc aisément que les Pères de Chalcédoine le lui aient attribué. Cette hypothèse est confirmée par la place même qu'occupe le symbole dans les documents qui nous sont restés du concile de 381. Il se trouve, en effet, non pas en tête des canons, où il aurait dû précéder les anathèmes, mais à la fin, ce qui ne peut se comprendre sans une circonstance particulière. Celle du baptême de Nectaire est très apte à donner raison de ce fait » (p. 1).

M. JUGIE.

---

**Le tome VII des « Œuvres complètes  
de Georges Scholarios ».**

Le tome VII des *Œuvres complètes de Georges Scholarios*, paru récemment (1), est tout entier consacré à la philosophie aristotélicienne. Il contient des commentaires détaillés, des résumés et annotations et de simples notes marginales sur les ouvrages du Stagyrite. Ce n'est pas tout ce que Scholarios a écrit sur la philosophie d'Aristote, mais c'en est la plus grande partie et la meilleure. Toute la matière de ce volume était jusqu'ici inédite (2). Elle a été tirée en entier des manuscrits autographes : les codd. *Vaticanus* 2223, *Vaticanus* 115, *Barberinus* 124, *Parisinus* 1941, *Mutinensis* 50, *Laurentianus* 86-19.

*Les commentaires.*

Les commentaires proprement dits occupent la plus grande partie du volume, soit 348 pages sur 509. Ils constituent un ouvrage

(1) + L. PETIT, + X. A. SIDÉRIDES, M. JUGIE, *Œuvres complètes de Gennade Scholarios. Tome VII : Commentaires et résumés des ouvrages d'Aristote*. Grand in-8°, de vi-515 pp. Paris, Bonne Presse, 1936.

(2) Sauf le début de l'*Épître dédicatoire*, déjà publié par S. LAMBROS, *Παλαιολόγεια και Πελοποννησιακά*, t. II, p. 14-18, Athènes, 1912.

tripartite comprenant : 1<sup>o</sup> des *Prolégomènes à la logique et à l'Isagogue de Porphyre* ; 2<sup>o</sup> un *Commentaire des Catégories* ; 3<sup>o</sup> un *Commentaire du livre de l'Interprétation (Περὶ ἐρμηνείας)*. Les trois parties sont sensiblement égales en étendue. Elles s'ouvrent par une longue *Épître dédicatoire* à Constantin Paléologue, celui-là même qui devait être le dernier empereur de Byzance. Cette épître est fort intéressante et nous renseigne à la fois sur la date, le but, les sources, la division, la méthode et le contenu de l'œuvre.

La date n'est pas indiquée d'une manière précise, mais nous pouvons la fixer approximativement, puisque l'auteur nous dit que c'est le premier ouvrage important qu'il publie sur la philosophie et le présente comme le recueil des leçons données au petit groupe d'élèves qu'il a pu réunir autour de sa chaire. C'est donc le professeur de philosophie qui parle, c'est-à-dire Scholarios encore dans la fleur de l'âge. On ne se trompera guère, dès lors, en fixant la composition aux environs de 1432-1435. L'auteur a déjà écrit, outre d'autres ouvrages, quelques traités philosophiques. Il a déjà traduit le commentaire de Thomas d'Aquin sur les *Seconds analytiques*, que nous n'avons pas retrouvé et qui paraît définitivement perdu (1). Il enseigne donc la philosophie depuis plusieurs années.

C'est après avoir étudié la poétique et la rhétorique qu'il s'est épris d'amour pour la philosophie. Ne trouvant dans la Byzance de son temps aucun maître capable de l'instruire en cette matière, il a abordé lui-même les meilleurs commentateurs du Stagyrite : Théophraste, Alexandre d'Aphrodise, Porphyre, Syrianus, Ammonius, Simplicius, Thémistius. Il n'a pas oublié les grands philosophes latins du moyen âge : Gilbert de la Porrée, Albert le Grand, Thomas d'Aquin ; ni les Arabes non plus : Averroès, Avicenne..., qui ont donné à la philosophie aristotélicienne des accroissements considérables. C'est ainsi qu'en recueillant avec soin ce que ces maîtres ont dit de mieux, il a pu dépasser ses devanciers byzantins : un Maghentinus, un Psellos, un Philoponos même, et qu'il est devenu parmi ses contemporains — il le dit sans fausse honte — le représentant-type aussi bien de la philosophie que de la rhétorique (2). Il a eu à cela quelque mérite, car la culture philosophique

(1) P. 4, l. 37-5, l. 1-12 : « Ἐφθην γὰρ ἐρμηνεύσας ἐξήγησιν τοῦ ἀνδρὸς ἐπὶ ταύτῃ τῇ πραγματείᾳ λόγου ἀξίαν. »

(2) P. 4, l. 3-4 : « Καὶ πᾶσι τοῖς ἐπὶ τῶν ἐμῶν καιρῶν καθάπερ ῥητορικῆς, οὕτω δὴ καὶ φιλοσοφίας τυγχάνω παράδειγμα γεγονώς. »

à Byzance est tombée dans une lamentable décadence. Les jeunes ne veulent point consacrer leur temps à une étude qui ne mène à rien, sinon à la misère, et parmi ceux qui ont déjà pris de l'âge, les uns estiment que la philosophie est chose inutile, les autres rougissent de reprendre une étude où ils ont conquis, on ne sait comment, le titre de docteurs.

Scholarios a cru faire œuvre utile en commençant ses commentaires d'Aristote par les livres se rapportant à la logique. La logique, en effet, est l'instrument indispensable pour bien philosopher. Il a laissé de côté les *Seconds Analytiques*, parce que le commentaire de Thomas d'Aquin sur cet ouvrage, qu'il a traduit en grec, est largement suffisant. Par contre l'*Isagoge* de Porphyre lui a paru mériter une attention spéciale. Il l'a commentée, ainsi que le livre des *Catégories* et le *Περὶ ἑρμηνείας*, en suivant la méthode des Latins. Le commentaire est divisé en *leçons ou entretiens* (*ἀναγνώσεις ἢ ὁμιλίαι*). Chaque leçon débute en général par des préliminaires ; on indique ensuite la division générale du texte du maître ; puis on le commente morceau par morceau. Suivent des questions sur le texte, et quelquefois d'autres questions en dehors du texte, mais se rapportant au sujet. Et dans l'élucidation de ces questions, on procède encore à la manière des Latins : d'abord la position de la question, puis les objections, puis l'exposé de la vérité, puis la réponse aux difficultés. De tous nos commentateurs, dit Scholarios, je suis le premier à suivre cette méthode. Çà et là, les opinions divergentes des auteurs sont mentionnées et le commentateur y joint la sienne propre. Mais le cas est plutôt rare. En général, les explications sont données sans référence aux auteurs auxquels elles ont été empruntées. L'auteur n'a pas voulu faire étalage d'érudition. Il a visé seulement à faire œuvre utile pour les lecteurs de son temps en étant à la fois bref et clair. Il n'aurait tenu qu'à lui, s'il l'avait voulu, d'aligner plusieurs volumes sur les trois sujets en question.

L'auteur espère que son travail sera apprécié aussi bien des Latins que des Grecs <sup>(1)</sup>. Et il fournira au despote Constantin, s'il

(1) Disons que certains Latins, déjà du vivant de Scholarios, ont su apprécier ses commentaires. Les *Prolégomènes à la logique et à l'Isagoge de Porphyre* furent traduits en latin dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle par Boniface Bembo, de Brescia († vers 1500). Cette traduction se trouve dans le *cod. Vatic. Latinus* 4560 sous le titre : *Scholarii praenotationes in logicam et in Porphyrii*

en a le loisir, l'occasion de prendre contact avec Aristote. Si le temps lui manque pour cela, le prince pourra du moins encourager par des largesses et des honneurs ceux qui trouveront dans cet ouvrage et d'autres du même genre un secours pour se rendre utiles à la fois au prince, à la nation et à eux-mêmes. Voyant cela, Scholarios ne cessera de publier de nouveaux ouvrages, qu'il s'efforcera de rendre de plus en plus parfaits.

*Annotations sur divers ouvrages d'Aristote.*

Les résumés et annotations (p. 349-481) regardent principalement les livres de la *Physique* (p. 349-408 ; à partir de la page 388, qui commence le livre VI, les annotations deviennent de brèves indications pour rappeler le texte du maître), les quatre livres du *De caelo* (p. 409-429), les trois livres du *De anima* (p. 429-454) ; mais les opuscules : *De memoria et reminiscentia*, *De somno et vigilia*, *De insomniis*, *De divinatione per somnum*, *De animalium motione*, *De senectute et juventute*, *De respiratione*, et surtout le *De meteorologicis* sont aussi brièvement résumés (p. 455-481). Les annotations se terminent brusquement, dans le seul manuscrit qui nous les ait conservées, le *Vaticanus* 115, au quatrième livre des *Météorologiques*, et la suite manque. Les *Fragments* autographes qui suivent n'ont aucun lien avec ce qui précède. C'est une série de définitions philosophiques (p. 482-485) qui ne sont peut-être pas de Scholarios, mais ont été transcrites par lui. Leur authenticité est loin d'être assurée.

Nous ne saurions mieux définir le caractère de ces annotations qu'en disant qu'elles tiennent à la fois du résumé et du commentaire, surtout dans la première partie (jusqu'au livre VI de la *Physique*, p. 349-387). C'est une sorte de Memento de la philosophie d'Aristote pour les ouvrages indiqués, qui donne la substance de la pensée du Stagyrite, et rappelle, pour la méthode, les résumés des deux Sommes thomistes publiés dans les tomes V et VI. Ce Memento peut rendre les plus grands services à ceux qui

*introductionem, Bonifatii Bembo interprete.* Nous devons ce renseignement à S. É. le cardinal G. Mercati. Le biographe de Bembo, le comte Grammaria MAZZUCHELLI, dans *Gli scrittori d'Italia cioè notizie storiche e critiche intorno alle vite et agli scritti dei letterati italiani*, t. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 728-729, Brescia, 1760, ne mentionne pas ce travail de son compatriote.

veulent s'initier à la philosophie d'Aristote. C'est l'œuvre d'un professeur qui s'est pleinement assimilé la pensée du maître. Ici encore, la qualité maîtresse qu'admire le lecteur est la clarté, et ce n'est pas un mince mérite chez un abrégiateur d'Aristote. Selon toute vraisemblance, ces annotations datent de l'époque où Scholarios était professeur de philosophie.

*Notes marginales aux trois premiers livres de  
la Physique d'Aristote.*

Ces notes marginales se lisent dans le *Laurentianus* 86-19, où Scholarios a transcrit plusieurs ouvrages d'Aristote, et notamment le *De physica auscultatione*. Elles ne se réfèrent qu'à certains passages des trois premiers livres de cet ouvrage. Il semble qu'il faille y voir comme un premier essai de ce qui a été fait dans les *Annotations* ; mais tandis que celles-ci sont avant tout un résumé, ces notes ont un caractère personnel plus marqué et se rapprochent davantage du commentaire.

M. JUGIE.

---

**Les inédits de Koraïs.**

'ΑΔ. ΚΟΡΑΪΣ, *Ἀνέκδοτοι λεξιλογικαὶ σημειώσεις καὶ ἐπιστολαί*. Athènes, 1934.

Le 10 avril 1833, mourait à Paris, l'illustre helléniste et philhellène Adamantios Koraïs qui, propageant en France, où il s'était fixé dès 1788, l'étude du grec moderne et se consacrant à de nombreux travaux sur les auteurs classiques, s'était donné pour tâche de rappeler aux Grecs, ses contemporains, la gloire de leurs ancêtres et de préparer ainsi le renouveau de leur indépendance. Aussi c'est avec piété que la Grèce lettrée et patriote a célébré ce centenaire et c'est en cet honneur que le comité de publication des inédits de Koraïs vient de faire paraître, avec l'aide financière de la ville de Chios, à qui en mourant le grand Smyrniote avait légué sa bibliothèque et ses manuscrits, ces *Remarques lexicologiques inédites*. A vrai dire, l'ouvrage était prêt depuis quelques années déjà : c'est, en effet, en 1918 que S. Bios fut chargé de la tâche délicate de recopier les remarques lexicologiques que Koraïs avait

inscrites sur les pages de différents volumes qu'il maniait fréquemment. Cette tâche fut menée à bien en deux années de travail, de 1918 à 1920 : toute la bibliothèque de Koraïs fut soigneusement dépouillée et près de 200 volumes furent trouvés qui contenaient des remarques de sa main : cependant les annotations les plus importantes se trouvaient presque toutes en marge ou entre les lignes de quelques dictionnaires, et ce n'est que ces dernières qui ont été retenues ; encore n'a-t-on reproduit que celles qui n'avaient pas été publiées déjà dans les différents ouvrages ou éditions de Koraïs, à moins qu'elles ne complètent celles-ci.

Ces notes ont été rangées en ordre alphabétique et divisées en deux catégories. La première contient les remarques sur les mots de la *κοινή* et de la langue vulgaire qui, toutes, proviennent d'un exemplaire du *Tesoro della lingua greca-volgare* (Paris, 1709), de l'Italien Somavera ; dans la seconde ont été rangées les notes sur le vocabulaire classique, telles qu'elles avaient été écrites par Koraïs dans trois dictionnaires anciens : le *Graecum lexicon manuale* de Hedericus (Leipzig, 1722), le *Dictionnaire grec-allemand* de Schneider (1806) et un *Lexicon Graeco-latinum* anonyme du xvi<sup>e</sup> siècle (1583). Ces annotations, écrites avec soin et à différentes époques, étaient rédigées en latin ou en français, quelquefois en grec — ce grec archaïsant que Koraïs rêvait de faire revivre — parfois même, mais plus rarement, en italien.

Ces remarques témoignent toujours d'une sûre connaissance des auteurs et d'un sens profond de la langue ; si certaines, notamment en ce qui concerne l'étymologie, nous paraissent aujourd'hui surannées, il n'en reste pas moins que la plupart offrent des rapprochements qui, pour l'époque, sont tout à fait surprenants, et que beaucoup ont conservé toute leur pertinence. On peut d'ailleurs dire que la valeur de ces *Λεξιλογικαὶ σημειώσεις* est telle qu'il ne sera plus permis aux linguistes et lexicographes modernes de les ignorer. Ainsi, publiées un siècle après la mort de leur auteur, les notes de Koraïs offrent un puissant intérêt : n'est-ce pas là le plus bel hommage que la Grèce d'aujourd'hui pouvait rendre à la science d'Adamantios Koraïs ?

Il faut malheureusement déplorer que cette édition soit déparée par des fautes d'impression si nombreuses, en ce qui concerne les textes latin et français du moins ; je prends quelques pages au hasard et ne signale que les fautes non relevées dans la *Διόρθωσις ἐσφαλμένων* : p. 28, 1 Pourquoi, 28 hodiernes ; p. 29, 17 dis-



tinguendum ; p. 30, 2 Graecoum, 6 Luccan., 14 *it* ; p. 31, 2 significat, 25 viennet, 36 singnifie ; p. 32, 24, *sauhaite* ; p. 33, 29 imprecanur ; p. 34, 4 fortasse, 36 *couditum* ; p. 35, 20 jungabant, 25 quantité... On le voit, si les *errata* étaient tous relevés consciencieusement, ce n'est pas deux pages qu'ils occuperaient à la fin du volume, mais une bonne vingtaine au moins...

En appendice sont publiées quelques *Lettres* inédites de Korais et des *Addita* au tome III des *Ἀτακτα*.

Bruxelles.

Maurice LEROY.

### Folklore et chants populaires grecs.

N. Γ. ΠΟΛΙΤΗΣ, *Λαογραφικά Σύμμεικτα*, t. III (*Δημοσιεύματα Λαογραφικοῦ Ἀρχείου*, 6), Athènes, 1931.

Le 6<sup>e</sup> cahier des travaux édités par le *Λαογραφικὸν Ἀρχεῖον* sous les auspices de l'Académie d'Athènes, termine, par un troisième et dernier volume, la publication des *Mélanges folkloriques* de N. G. Politis, le pionnier des recherches folkloriques en Grèce. Ainsi que les précédents volumes parus du vivant de l'auteur (1), ce tome III est constitué par la réunion d'articles de Politis parus, de 1871 à 1912, soit dans *Λαογραφία*, la revue qu'il avait fondée en 1910, soit précédemment dans différents périodiques grecs (*Παρνασσός*, *Παρθένων*, *Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἐταιρίας*, etc.) devenus, hors Grèce, pratiquement inaccessibles ; une étude est reprise de la *Byzantinische Zeitschrift* (*Παλαιογραφικὴ σταχυολογία ἐκ τῶν μαγικῶν βιβλίων*, p. 163-178) ; une autre sur le pentagramme des Pythagoriciens (*Ἐπιστολὴ περὶ πεντάλφας*, p. 179-183), où est suivie l'évolution du *signum Salomonis* de l'antiquité à nos jours, était restée jusqu'à présent inédite.

D'ailleurs, il ne s'agit pas d'une simple réimpression d'articles ; la plupart de ceux-ci, en effet, — surtout les plus anciens — ont été complétés d'après les notes inédites laissées par Politis ; ces additions fort nombreuses, qui sont imprimées soit à la suite du texte primitif (dont les limites sont toujours scrupuleusement indiquées),

(1) Sur les tomes I et II (Athènes, 1920 et 1921), cf. S. P. KYRIAKIDIS, *Le Folklore en Grèce de 1919 à 1930*, dans *Byzantion*, t. VI (1931), p. 760-761.

soit comme *συμπληρωματικαὶ σημειώσεις*, soit encore sous forme d'imposantes *ὑποσημειώσεις*, ont pour rôle d'approfondir l'étude des questions envisagées, ou, plus simplement, de mettre à jour et de compléter une bibliographie qui, dans certains cas, datait de près d'un demi-siècle.

Il suffit de parcourir le copieux index, résultat d'un dépouillement très détaillé, qui occupe les 27 dernières pages du volume, pour se rendre compte de la surprenante richesse de faits qui s'offre au lecteur curieux des *realia* de la Grèce byzantine et moderne. Ce tome III semble se partager en deux parties sensiblement égales et consacrées, la première aux choses divines ou, si l'on veut magiques (p. 1-178), la seconde aux choses humaines (p. 179-362); encore que dans cette dernière partie prennent place le chapitre sur la Mort (p. 323-362), où sont examinées diverses conceptions sur l'au-delà familières aux Hellènes.

Nous passons tout d'abord en revue les nombreuses légendes personnifiant ou mettant en cause les phénomènes météorologiques : foudre, vent, arc-en-ciel, etc., ou permettant d'expliquer les expressions populaires comme *βρέχει ὁ θεός* (p. 26-27), ou *ἡ βροχὴ πίπτει διὰ κοσκίνου* (p. 27-29); puis ce sont les maladies : causes, pratiques à suivre pour les écarter, à propos desquelles nous voyons intervenir les saints guérisseurs et lisons de curieuses notes sur le prophète Élisée (*Ἐλισσαῖος > Λισσαῖος*) devenu le patron que l'on invoque contre la rage (*λύσσα*).

Tout le folklore relatif à la vie humaine gravite autour de trois thèmes : la naissance, le mariage, la mort. Les « Notes complémentaires » au chapitre de la naissance (p. 125-221) sont précieuses en ce qu'elles présentent une bibliographie puisée dans des domaines bien divergents; pour la chaise obstétricale (p. 217), on se reportera maintenant à la note de MM. H. Grégoire et M.-A. Kugener sur le ch. 44 de la *Vie de Porphyre* (1); pour la « couvade » (p. 217-218), on verra la récente étude où M. J. Vendryes a réuni les principaux éléments d'une légende si étrange et si curieuse (2).

Le « morceau de résistance » des *Mélanges* est constitué par l'important chapitre : *Ὁ γάμος παρὰ τοῖς νεωτέροις Ἑλλήσιν*

(1) MARC LE DIACRE, *Vie de Porphyre*, éd. H. Grégoire et M.-A. Kugener (Paris, 1930), p. 118.

(2) J. VENDRYES, *La couvade chez les Scythes*, dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1934*. Paris, p. 329-339.

p. 232-322) ; les quelques 6 pages de l'article primitif paru en 1871 ont grossi au point d'en occuper ici 91 ; ce chapitre, où les notes sont souvent plus importantes que le texte lui-même, se termine par une liste fort précieuse (elle comprend 169 numéros) des chants populaires relatifs à l'hyménée qui avaient été publiés jusqu'en 1918.

Grand connaisseur des *τραγούδια* de la Grèce médiévale et moderne, Politis en faisait souvent usage en étudiant les traditions et coutumes populaires. Aussi ses *Λαογραφικά σύμμεικτα*, outre l'intérêt « technique » qu'ils présentent pour l'ethnographe, offrent-ils aussi une lecture fructueuse à tous ceux, philologues ou historiens, qui, à travers l'étude des textes, cherchent à connaître et à analyser les sentiments les plus intimes de l'âme d'un peuple.

Maurice LEROY.

---

R. M. DAWKINS, *Some modern Greek songs from Cappadocia*, extrait du *American Journal of Archaeology*, t. XXXVIII, (1934), p. 112-122.

Au début de ce siècle, Anastasios Levidis, humble instituteur d'un petit village de Cappadoce, Zindzi Dere près de Césarée Mazaka, s'était attaché, en parcourant les villages hellénophones de Cappadoce et du Taurus, à recueillir pieusement les chansons et ballades que l'on se transmettait de bouche en bouche et à les consigner avec soin en un manuscrit qui, par bonheur, se trouve actuellement entre les mains de M. Dawkins. Ce manuscrit est divisé en trois parties fort inégales ; la première, et de beaucoup la plus importante, est constituée par un recueil de 54 chansons de Cappadoce : *Δημώδη ἄσματα ἠδόμενα ἐν Καππαδοκίᾳ* (plus une collection de 30 distiques recueillis chez les Grecs du Ak Dagħ) ; chaque poème est accompagné de l'indication, très précieuse, de la localité où il était chanté, et, éventuellement, des autres villages où on le connaissait également. Les deux autres parties offrent moins d'intérêt : il s'agit de chants sur des thèmes religieux, d'une part, et, d'autre part, de deux longs poèmes bibliques copiés par Levidis sur un manuscrit trouvé à Pharasa.

Comme on pouvait s'y attendre, une bonne partie des chants de Cappadoce se réfère au cycle akritique et c'est à lui que trois des quatre chants publiés ici par M. Dawkins sont empruntés. Le pre-

mier et le deuxième racontent la mort de Digénis (lutte du héros contre Charon) ; le troisième est encore une autre version du même thème, bien que le nom de Digénis n'y apparaisse pas : c'est un laboureur, qui n'est désigné que comme *ένα παιδί*, qui lutte avec Charon.

Quant au dernier chant extrait par M. Dawkins du recueil de Levidis, il est entièrement nouveau : Charon et *ἡ Χαρόνισα* (sa femme ou sa mère?) veulent construire un pont qui de ce monde mènera directement au royaume de la Mort ; ils promettent que quiconque les aidera dans cette tâche, ne sera jamais forcé de le franchir : jeunes gens, jeunes filles et enfants accourent en foule et travaillent avec eux à l'édification du pont, mais, finalement, ils sont déçus dans leurs espérances.

Les textes sont accompagnés de notes brèves, mais substantielles, sur une langue qui, en quelques endroits, reste encore obscure, ainsi que d'une traduction qui, pour n'être qu'une « literal translation, line for line, but in prose », rend cependant bien sensible tout le charme monotone de ces vers. M. Dawkins espère publier prochainement toute la collection des chants recueillis par Anastasio Levidis : les quatre textes qu'il vient de livrer à notre curiosité nous font souhaiter la prompte réalisation de ce projet.

Maurice LEROY.

---

### Survivances des Dioscures dans l'iconographie chrétienne?

F. CHAPOUTHIER, *Les Dioscures au service d'une déesse*. Paris, De Boccard, 1935, VIII-381 pp., 15 planches, nombreuses figures dans le texte.

Dans cette étude exhaustive sur la triade hellénistique et romaine (Dioscures ou Kabires avec Hélène ou une autre divinité féminine parée d'emblèmes lunaires) M. Chapouthier a deux ou trois pages sur de possibles survivances dans l'iconographie chrétienne. Dans les monuments païens, il arrive que l'étoile qui orne la tête des Dioscures prenne la forme d'une croix (p. 114). Dans un manuscrit illustré du commentaire de Germanicus à Aratos, conservé à Leyde (*Vossianus* 79 cf. THIELE, *Antike Himmelsbilder*, p. 98), les deux figures étoilées de la constellation des Gémeaux

« sont désignées comme des Dioscures par les *piloi* qui les coiffent ; or, sur ces bonnets, à la place même où nous sommes accoutumés de rencontrer l'étoile de salut, un dévot a posé la croix d'espérance ». (p. 344). L'auteur admet (p. 345) la possibilité, sans plus, d'un souvenir des images de la triade : Castor-Pollux-Hélène, dans la représentation de Marie orante entre Pierre et Paul (verre orné des Catacombes : LIELL, *Mariendarstellungen auf den Kunstdenkmalern der Katakomben*, p. 180, fig. 3 et 4), dans l'image d'une femme entre deux cavaliers signalée sur des broderies et un bois sculpté du nord de la Russie (GOROBCOV, *Dako-sarmatische religiöse Elemente in der Gedankenwelt des russischen Volkes*, dans : *Trudy Gosudarstvennogo Istor. Muz. I Razrjad Arheol.*, Moscou, 1926, p. 7-36, cf. A. BUDAY, *Das Problem des sog. thrak. Reiters : die Denkmäler mit zwei Reitern*, dans : *Arbeit. Arch. Inst. Budapest*, 1928).

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

# NOTES ET INFORMATIONS

---

## Le V<sup>e</sup> Congrès international des Études byzantines

(Rome et Naples, 20-28 septembre 1936)

Comme l'annonçait déjà un feuillet encarté dans le dernier fascicule de *Byzantion*, les byzantinistes italiens et leur Gouvernement sont fidèles aux engagements pris à Sofia, en septembre 1934.

Sous le haut patronage de S. M. Victor-Emmanuel III, *Βασίλειος καὶ ἀυτοκράτωρ*, sous la présidence de S. E. Cesare Maria De Vecchi Conte di Val Cismon, ministre de l'Education nationale, le V<sup>e</sup> Congrès international des Études byzantines aura lieu à Rome, du 20 au 26 septembre 1936. Le 27, les congressistes se rendront à Naples, où le Congrès se terminera le 28, après la visite des monuments byzantins de Naples et de Capoue.

La séance inaugurale se tiendra au Capitole ; les séances des sections, à l'Université de l'État, Faculté des Lettres, Città Universitaria.

Le Congrès comprendra les sections suivantes : 1) Histoire ; 2) Philologie ; 3) Droit ; 4) Archéologie et histoire de l'art ; 5) Liturgie et musique. Les communications pourront être faites en italien, en français, en anglais, en allemand, en latin ou en grec.

A l'occasion du Congrès s'ouvrirent des expositions de miniatures et de manuscrits byzantins ; des objets d'art byzantins seront exposés à la cité du Vatican.

Une audition de musique médiévale avec le Mystère des Vierges Sages aura lieu dans une église de Rome ; une audition de musique byzantine sera donnée avec le concours de la *Schola Cantorum* de Grotta Ferrata. Peut-être visitera-t-on cette abbaye ; et sans doute d'autres excursions conduiront-elles les congressistes à Subiaco et à Ostie.

Après le Congrès, deux excursions simultanées seront organisées, l'une vers le Sud, l'autre vers le Nord : Naples, Monreale, Ce-

falù : c'est l'excursion A. Et voici l'excursion B : Naples, Rome, Ravenne, Venise, Aquilée, Grado (Parenzo).

On nous communique qu'outre ces deux excursions, une troisième est à l'étude. Mais elle ne comprendrait qu'un nombre très limité de participants. Elle serait naturellement plus fatigante et plus difficile, ayant pour objectif les monuments byzantins de la Calabre et des Pouilles.

Le prix de l'excursion A, sans les frais de chemin de fer et de bateau, sera de 170 liras ; celui de l'excursion B, de 380 liras ; la troisième, qui se ferait en grande partie en autocar, coûterait environ 600 liras.

*Facilités de voyage et de logement.* Ici nous transcrivons le texte de la seconde circulaire de juillet 1936 :

*Sur les Chemins de Fer de l'État :*

a) Pour les congressistes qui viennent de l'étranger ou des colonies, concession d'un livret contenant six coupons dont deux avec réduction de 70 % (voyage de l'aller et retour) et quatre avec réduction de 50 % valables pour quatre voyages en Italie.

b) Pour les congressistes qui viennent de l'intérieur, réduction de 50 % pour le voyage de l'aller et retour de la résidence à Rome et Naples et vice-versa.

c) Pour les voyages en groupes, réductions prévues selon le tarif.

*Sur les lignes de navigation :*

Les sociétés de navigation « Adriatica », « La Navigazione Libera Triestina », « Tirrenea » accordent une réduction de 30 % sur le prix normal de la traversée (sauf la nourriture) pour le voyage de l'aller et retour.

*Sur les lignes aériennes :*

La Société de navigation aérienne « Ala Littoria » accorde une réduction de 30% sur le prix de la traversée pour le voyage de l'aller et retour sur toutes les lignes italiennes.

Pour tout ce qui se rapporte au séjour en Italie, aux excursions particulières, au visa des passeports, au change le plus avantageux de la monnaie, les congressistes peuvent s'adresser aux bureaux de la « Compagnia Italiana di Turismo » (C.I.T.). La C.I.T., qui a la responsabilité des excursions et voyages, aidera par tous les moyens les congressistes.

Le succès scientifique du Congrès est dès à présent assuré : plus de trois cents adhésions ont été reçues par le Comité à l'instant où nous mettons sous presse. Aux habitués de nos assises périodiques, nous citerons quelques noms particulièrement sympathiques, pris parmi ceux qui manquaient sur la liste pourtant copieuse des adhérents au Congrès de Sofia. Nous verrons à Rome MM. Charles Diehl, Louis Bréhier, Paul Collinet et aussi, nous l'apprenons à l'instant, M. Paul Perdrizet ; pour la première fois, la Belgique sera représentée par le R. P. Paul Peeters, dont la participation est certaine, et peut-être aussi par le R. P. H. Delehaye, président de la Société des Bollandistes. Par ailleurs, le centre d'études byzantines de Bruxelles déléguera au V<sup>e</sup> Congrès, outre quelques-uns de ses maîtres, comme M. Nicolas Adontz, une de ses élèves, M<sup>me</sup> da Costa-Louillet. M. Ernest Stein enverra une très importante communication sur le jurisconsulte Tribonien, que le soussigné est chargé de présenter. M. Paul Henry, M. Egon Wellesz, M. Tillyard, M. Carsten Höeg, ces trois derniers attirés par l'importante section de musique byzantine, M. O. Halecki, de Varsovie, M. V. Valdenberg, de Leningrad, M. P. Lemerle, M. et M<sup>me</sup> Merlier, le Belge S. Binon, représentant tous quatre, à des titres divers, l'École française d'Athènes, le professeur W. Ensslin, d'Erlangen, et le professeur J. Mesk, de Gratz, nos grands amis Albert Vogt, de Genève, N. Bănescu, de Cluj, les anglais H. I. Bell et Edwin Freshfield, accompagnés de M. St. Runciman : voilà, si je ne me trompe, les *illustres* et les *clarissimi* dont on regrettait l'absence sur la *notitia dignitatum* de Sardique. Nous savons bien ce que des énumérations comme celle-ci ont de périlleux : et, en effet, nous oublions tout simplement M. Nicolas Iorga !

Il resterait, pour donner une idée de la splendeur de ce Congrès, à citer quelques communications parmi les deux cents et plus, dont le secrétaire général, notre collègue P. Romanelli, et les actifs vice-présidents, S. E. Pietro de Francisci, recteur de l'Université de Rome, et le très érudit S. G. Mercati nous envoient obligeamment la liste.

Les « spécialités » du Congrès de Rome seront incontestablement les questions de musique byzantine, les problèmes posés par les dialectes grecs de l'Italie méridionale et le droit byzantin, dont le vice-président de Francisci reste l'un des meilleurs connaisseurs. Nous signalerons donc les lectures des deux grands musicologue



Tillyard et Wellesz, intitulées respectivement : *Stages in the Development of the Byzantine musical notation* et *Der gegenwärtige Stand der Studien auf dem Gebiete der byzantinischen Musik* ; ajoutons celle du Père d'Angelli : *La Musica bizantina tramite dalla greca alla gregoriana*. Quant aux dialectes grecs de l'Italie méridionale, nous pouvons être assurés que des discussions passionnantes et passionnées suivront la conférence de M. Rohlf's : *Elementi pre-bizantini nel Grecismo dell' Italia meridionale*. Le programme de la section de droit n'est pas encore connu ; en revanche, de grandes questions historiques seront traitées par, MM. Nicolas Iorga (*La vita provinciale nel Impero bizantino*) ; Ensslin (*Das autokratische Kaisertum von Gottesgnaden*) ; Georges Brătianu (*Empire et Démocratie à Byzance au neuvième siècle*) et surtout F. Dvornik, qui, ayant trouvé la vérité sur Photius, ne craindra pas de l'aller dire à Rome : *L'Affaire de Photios dans la tradition latine du moyen âge* ; enfin O. Halecki : *Le Saint-Siège et Byzance au temps du Schisme d'Occident*.

Comme toujours dans nos congrès, les bons archéologues seront nombreux. M. E. Weigand parlera *Zur Datierung der Ciboriumssäulen von S. Marco zu Venedig*, M. Bosković, des *Sculptures de Dečani et de l'influence de l'Italie méridionale sur l'art serbe au moyen âge*, M<sup>me</sup> Ivanova-Mavrodinova, des *Éléments romains dans l'architecture chrétienne et byzantine en Bulgarie* ; M. Zaloziecki comparera l'église des SS. Serge et Bacchus à Constantinople avec St-Vital de Ravenne, M. Bijvanck, de Leiden rapprochera les miniatures byzantines de l'art occidental.

Il serait facile de cueillir des *curiosa* dans l'interminable liste que nous avons sous les yeux. Mais bornons-nous à deux ou trois sujets d'intérêt général. On sait qu'une des plus graves lacunes des études d'histoire religieuse byzantine apparaît au chapitre de la mystique, au point que l'une des plus grandes crises de l'Église d'Orient, celle de l'hésychasme au quatorzième siècle semble inattendue et incompréhensible. Aussi le P. Hausherr, savant auteur de tant d'études pénétrantes sur la mystique, est-il assuré d'un nombreux auditoire, lorsqu'il fera, en séance plénière, nous l'espérons, son exposé intitulé : *Pour l'histoire de la mystique byzantine : les desiderata les plus urgents*.

Il va de soi que nous entendrons avec un grand plaisir le R. P. Jugie sur *Georges Scholarios, professeur de philosophie* ; M. Weingart sur le *Vocabulaire du vieux-slave et ses relations avec*

*le vocabulaire grec.* Nous sommes curieux de savoir l'opinion de M. Faggiotto sur l'*Autenticità delle lettere di Gregorio et Leone III Isaurico.* Enfin, les efforts que *Byzantion* a toujours faits pour organiser la collaboration des arabisants et des hellénistes ne permettront à personne de s'étonner si nous faisons une place d'honneur, à la fin de cette énumération, à une lecture de M. Marius Canard, dont nous connaissons d'avance le grand intérêt : *Deux documents arabes sur Bardas Skleros.*

Nous sommes donc assurés que le V<sup>e</sup> Congrès byzantin sera digne des grandes choses qui ont marqué et qui marqueront encore la XIV<sup>e</sup> année de l'ère nouvelle.

Henri GRÉGOIRE.

# LA LOGE IMPÉRIALE DE L'HIPPODROME DE BYZANCE

## ET LE PROBLÈME DE L'HIPPODROME COUVERT

Dans l'excellente étude que Monsieur l'Abbé Vogt a récemment consacrée à l'hippodrome de Byzance et spécialement au *cathisma*, nous lisons : « Tout le monde, sauf de très rares exceptions, s'accorde à placer cette loge de l'empereur au-dessus des carceres, ce qui est une impossibilité et une erreur certaine » (1). L'auteur a certainement ignoré la communication que j'ai présentée, précisément sur le même sujet, au II<sup>e</sup> Congrès des Études Byzantines de Belgrade, en 1927. Je la résumais en ces termes : « A Rome, au Cirque Maxime, la tribune officielle et la loge impériale formaient deux bâtiments distincts. Les archéologues admettent habituellement qu'à Byzance, au contraire, la loge impériale n'était pas distincte de la grande tribune située à l'extrémité même de l'hippodrome... Mais on est alors obligé de supposer que la loge impériale était assez éloignée du palais, et de modifier arbitrairement plusieurs textes qui décrivent les itinéraires conduisant de l'hippodrome au palais. Il semble donc que la disposition adoptée à Byzance devait être identique à celle de Rome... » Je suis très heureux que l'étude des mêmes textes ait conduit M. Vogt aux conclusions auxquelles j'étais arrivé, il y a neuf ans. Je voudrais simplement ici rappeler quelques arguments dont le savant byzantiniste

(1) *L'hippodrome de Constantinople, Byzantion*, X (1935), p. 471. — Cette théorie était esquissée déjà dans le tome I du *Commentaire* que M. Vogt a joint à son édition du *Livre des Cérémonies*, p. 179 ; le plan joint à cet ouvrage localise le *cathisma* sur le côté est de l'hippodrome.

n'a pas fait usage et qui semblent de nature à corroborer nos conclusions communes.

Les magistrats qui, à l'époque républicaine, présidaient les jeux du cirque, siégeaient primitivement sur une estrade officielle, *fori publici*, qui ne devait pas être différente de ces échafauds que nous font connaître divers monuments étrusques (1). Ils se déplaçaient pour aller donner le signal du départ (2). Plus tard, ils prirent place dans une tribune située au-dessus des *carceres*, et, comme ils ne se déplaçaient plus, ils devaient se borner à donner un signal à des arbitres qui réglaient le départ. Au cirque des Arvales, le *magister* qui donne les jeux siège *supra carceres*, mais il est assisté par des *praesidentes*, dont la place est au voisinage immédiat de la ligne de départ, la *creta*. (3)

Auguste construisit un *pulvinar* près du Cirque Maxime (4). Que faut-il entendre par là? Selon toute vraisemblance, le *pulvinar* est le reposoir où venaient s'arrêter les statues divines après la procession solennelle (*pompa*) qui parcourait le cirque. Auguste s'installait parfois dans ce *pulvinar*, avec sa femme et ses enfants, pour considérer les jeux (5); c'est qu'il lui plaisait de paraître enveloppé d'un halo mystique.

Caligula, en 37, aima mieux assister aux jeux *ἐκ προέδρας* que donner le signal du départ (6). Il faut sans doute comprendre qu'il déserta la tribune officielle pour la loge des *praesidentes*, près de la *creta*.

C'est sous Domitien que dut être créée la loge impériale, dépendance du nouveau palais du Palatin. C'était un *cubiculum* presque clos, où il se dérobaît à la populace (7). Supprimée par Trajan, la loge impériale fut ensuite rétablie.

(1) Tombe *delle bighe* à Corneto, — urne de Chiusi reproduite par S. REINACH, *Répertoire des Reliefs*, III, 15, 5.

(2) LIV., XLV, I, 6-7.

(3) Et super carceres adscendit et sign. quadrig. big. desult. [milit. praesid. [F]l. Archesilao et Saenio Donato ad cretam (*CIL*, VI, 2067 = Dessau, *ILS*, 5040).

(4) *Res gestae*, 19, 1.

(5) SUET., *Aug.*, 45; id., *Claud.*, 4.

(6) DIO CASS., LIX, 7.

(7) PLINE, *Paneg.*, 51.

Il est probable que le *pulvinar* des statues divines et la loge impériale ont alors fusionné ; peut-être le *pulvinar* formait-il le rez-de-chaussée de la loge. Peut-être aussi la ligne de départ a-t-elle été alors déplacée : la *creta*, au lieu d'être tracée à l'entrée même de l'arène, le fut dans l'axe de la loge impériale ; ainsi s'expliquerait que la tribune des juges des courses, au cirque de Maxence, semble faire exactement pendant à la loge impériale (1). Quant au magistrat qui donnait les jeux, juché au-dessus des *carceres*, il ne pouvait que donner de loin aux arbitres des courses un signal, en laissant tomber la *mappa*.

A Rome, la tribune du magistrat président est donc tout à fait distincte de la loge impériale. Or, à Byzance, Malalas nous dit que Constantin construisit dans l'hippodrome une loge impériale à l'imitation de ce qui existait à Rome : *κτίσας ἐν αὐτῷ καὶ κάθισμα θεωρίου βασιλικοῦ καθ' ὁμοιότητα τοῦ ἐν Ῥώμῃ ὄντος* (2).

Le rez-de-chaussée du *cathisma* porte le nom de *στάμα* et paraît correspondre au *pulvinar* du Cirque Maxime ; du moins nous est-il dit que la statue de la Tyché de la ville était conduite en procession jusqu'au *stama* (3).

La ligne d'arrivée était-elle située dans l'axe de la loge ? Nous ne le croyons pas volontiers. En effet, un texte suggère que les barrières du départ sont situées à distance du *stama*, inséparable lui-même du *cathisma* (4). Nous inclinons à penser que les deux loges appelées *kritaria*, dans le Livre des Cérémonies, sont précisément destinées aux arbitres et situées aux extrémités de la *creta*.

(1) On voit une *creta* perpendiculaire au milieu de la *spina* sur la mosaïque de Carthage, publiée par CONSTANS (*Rev. Arch.*, 1916, I, 247), et sur une mosaïque de Lyon (SAGLIO-POTTIER, *Dictionn. des Antiquités*, art. *Circus*, fig. 1523). Sur la disposition indiquée au cirque de Maxence, CAGNAT-CHAPOT, *Manuel d'archéol. rom.*, I, 207.

(2) MALALAS, XIII, p. 320 Dind.

(3) E. PREGER, *Scriptores orig. Constantinop.*, p. 196 ; cf. p. 42 et 143.

(4) *Ἔως τοῦ στάματος ἀπὸ τῶν καγκέλλων* (ib., p. 196). — Le caractère inséparable du *stama* et du *cathisma* est confirmé par des expressions telles que *ἐν τῷ στάματι τοῦ καθίσματος* (ib., p. 79), *ἔμπροσθεν τοῦ βασιλικοῦ στάματος* (ib., p. 224).

Comment faire communiquer le palais de Daphné avec la loge impériale, si on situe celle-ci au-dessus des *carceres*? Il faut, avec M. Ebersolt (1), supposer l'existence d'une très longue galerie couverte, entourant près du quart de la périphérie de l'hippodrome. Cette disposition est-elle vraisemblable? La sécurité du prince exigeait que sa loge fût comme un bastion du palais. D'ailleurs les itinéraires antiques, qui nous font connaître tous les dédales du palais, ne mentionnent jamais cette galerie, mais, en revanche, nomment à plusieurs reprises l'escalier en colimaçon (*κοχλίας*) par lequel on montait du palais au *cathisma*.

M. Vogt a eu raison de rappeler aussi que l'empereur, en arrivant au cirque, bénit les spectateurs qu'il a *en face de lui*. Ce détail suppose que la loge impériale fait face aux gradins du côté occidental du cirque. Il eût été utile d'examiner à cette occasion un texte curieux et difficile de Malalas (2). L'empereur Théodose II favorisait les Verts; à l'hippodrome, il les déplaça; tandis qu'ils regardaient jusque là vers sa droite, il leur donna des sièges d'où ils regardaient vers sa gauche. En face de l'empereur, les gradins étaient occupés par des soldats; Théodose leur donna les gradins précédemment occupés par les Verts et il donna aux Bleus les anciens gradins des soldats. Il flatte les Bleus en disant: Ceux que j'aime, je veux qu'ils soient spectateurs en face de moi. Alors les Verts s'irritèrent et réclamèrent le rétablissement de l'ordre ancien. Mais Théodose les calma, en disant qu'il ne leur était pas déshonorant d'être déplacés *εἰς τὰ ἀριστερὰ τοῦ καθίσματος, ἔνθα θεωρῶ*, ce qui suppose que l'empereur ne se tenait pas au centre du *cathisma*, mais dans la partie gauche de cette loge. Le sens très satisfaisant, je crois, que je viens de donner à ce curieux texte, ne peut être obtenu qu'au prix d'une légère correction: il faut, à la ligne 9 (Dindorf, p. 351), écrire *ἐπὶ τὸ Πράσινον*, au lieu de *ἐπὶ τὸ Βένετον*, et, à la ligne suivante, *τοῦ Βενέτου μέρους*, au lieu de *τοῦ Πρασίνου μέρους*. Qui voudra donner un

(1) *Grand Palais de Constantinople*, (Paris, 1910), plan annexe. Cette difficulté n'apparaissait pas autrefois, quand on plaçait le palais de Daphné tout près des *carceres* (cf. J. B. BURY, *The Nika riot, Journ. of Hell. Stud.*, 1897, plan, p. 110).

(2) XIV, p. 351 Dind.

sens cohérent à ce texte délicat ne pourra pas éviter, me semble-t-il, la correction que je propose (1). En tout cas, ce texte confirme absolument que la loge impériale était située en face des gradins occidentaux, sur lesquels Théodose II avait rangé, de gauche à droite, les Verts, les Bleus et les soldats ; c'étaient d'abord les soldats, ce furent désormais les Bleus qui siégeaient juste en face de lui.

Vient enfin un texte que M. Vogt a raison de regarder comme décisif, le récit de l'itinéraire suivi par Théophile, tel que le décrit un appendice du *Livre des Cérémonies* (2) : il est passé d'abord par l'hippodrome non couvert, puis sous le *cathisma*, puis par le palais de Daphné, enfin par l'hippodrome couvert et par les Skyles. Ce texte prouve que le *cathisma* n'est pas situé sur les *carceres*, mais bien entre l'hippodrome et le palais. Il n'est pas utile de reprendre une démonstration que M. Vogt a présentée de manière si convaincante.

Mais qu'est cet hippodrome couvert, mentionné par l'itinéraire de Théophile ? Ebersolt admettait l'existence de deux régions distinctes dans le grand hippodrome, l'une appelée hippodrome couvert, l'autre hippodrome découvert (3). Mais il est alors impossible d'expliquer qu'il faille passer sous le *cathisma* pour se rendre de l'une des régions à l'autre. M. Vogt a tout à fait raison de penser que l'hippodrome couvert était une sorte de manège, contigu au grand hippodrome, mais compris dans l'enceinte des palais impériaux. Le *Livre des Cérémonies* le mentionne assez souvent, sous les noms d'*hippodromos*, *hippodromion*, ou peut-être aussi *ka-ballarios* (4).

(1) A la traduction que je propose, on pourra comparer celle de DE BEYLIÉ, *Habitation byzantine*, III. « Théodose II, en arrivant au pouvoir, favorisa les Verts. Auparavant ils siégeaient à sa droite, il les fit installer à sa gauche ; il fit déplacer des soldats qui regardaient les jeux en face de l'empereur et donna leurs sièges aux Verts. Des Verts se crurent lésés. L'empereur leur fit dire : C'est par honneur que je vous ai fait placer à la gauche du *cathisma* ». Cette traduction me semble renfermer les inexactitudes les plus graves.

(2) Append. au livre I, éd. de Bonn, I, p. 507.

(3) *Grand Palais de Constantinople*, 157-8.

(4) A. VOGT, *Livre des Cérémonies, Commentaire*, I, 21. Dans sa

M. Vogt aurait présenté son interprétation avec plus d'assurance, s'il avait observé qu'à Rome, entre le palais de Domitien et le palais de Sévère, s'élèvent aujourd'hui encore les ruines imposantes d'un petit hippodrome, entouré d'un péristyle couvert (1). Il est sûr qu'à Constantinople l'hippodrome couvert occupait à peu près le même emplacement, entre le Chrysotriclinos et le palais de Daphné. C'est dans l'hippodrome couvert que les dignitaires viennent dès le matin attendre l'ouverture des portes (2). De l'hippodrome couvert au palais du Chrysotriclinos, il semble qu'il y ait eu plusieurs entrées ; on pénètre, en particulier, par « l'hémicycle de l'Abside » (3). Il serait bien tentant de considérer cette Abside comme une copie de la magnifique *exèdre* que l'empereur Hadrien a construite sur la face sud de l'hippodrome et que nous admirons encore à Rome.

Si les savants qui étudient la topographie des palais de Constantinople ne perdaient pas de vue celle des palais romains, il n'est pas douteux que leurs textes s'éclaireraient et même pourraient servir, par ricochet, à élucider la topographie romaine. M. Vogt a tout à fait raison de noter que le palais de Daphné, construit par Constantin, devait s'inspirer des aménagements romains (4). Le parallélisme est, en effet, surprenant, malgré les différences que rendait inévitables le contraste entre le relief du sol des deux

traduction du texte, M. Vogt nous paraît avoir eu raison d'introduire à plusieurs reprises la précision « hippodrome < couvert > », alors que le texte ne semblait mentionner que le grand hippodrome.

(1) Voir en particulier le curieux essai de restauration que C. HÜLSEN a donné de l'hippodrome du Palatin (*Forum u. Palatin*, pl. 58). Cf. *circus privatus*, 2 janv., *CIL*, I 2, p. 305.

(2) I, 1 (p. 4 Vogt), — I, 38 (p. 148 Vogt), — I, 28 (p. 105, où il aurait certainement fallu traduire par hippodrome couvert ; c'est, en effet, de l'hippodrome couvert que Théophile est arrivé aux Skyles).

(3) A. VOGT, *Commentaire*, p. 145. Le *Livre des Cérémonies* écrit presque indifféremment que les dignitaires se réunissaient le matin à l'hippodrome < couvert > ou bien à l'Abside.

(4) Je ne fais que développer, dans les lignes qui suivent, ce que j'ai indiqué rapidement, en 1932, dans mon livre sur *l'Empereur Constantin*, p. 202 ; j'y marquais déjà, en particulier, la correspondance entre l'hippodrome couvert de Byzance et l'hippodrome d'Hadrien au Palatin.



cités, et aussi malgré l'unité plus grande des constructions de Byzance. A Rome comme à Byzance, les palais s'alignent à l'est de l'hippodrome. L'entrée principale est au nord; à Rome elle était encombrée d'édifices archaïques, cabane de Romulus ou maison d'Auguste (que nous appelons maison de Livie); à Byzance s'élevait l'entrée monumentale de la Chalcé. La garde d'apparat se tenait du côté de cette entrée: à Rome, on reconnaît ses salles dans les constructions voûtées qui bordent la *domus Tiberiana*; plus magnifique était à Byzance l'installation des Scholes et des Excubites. Puis on arrivait au palais que nous appelons à Rome le palais de Domitien, et qui porte à Byzance le nom de Daphné. Ce palais comprend à Rome trois salles principales, à l'Est, l'*aula regia*, qui correspond au *Consistoire* de Byzance, au centre, le péristyle appelé *Sicilia*, qui, semble-t-il, s'appelle à Byzance l'*Augusteus*, enfin le *triclinium*, à l'Ouest, qui porte à Byzance le nom de *triclinos des 19 lits*. Le tribunal impérial, qui se trouvait à Rome au nord de la salle du trône, semble avoir occupé à Byzance un emplacement plus vaste, mais dans cette même région. Quant au laraire impérial, du palais de Domitien, il est possible que son emplacement ait été occupé à peu près par l'église du Seigneur, dans le palais de Daphné. Il est probable que le déblaiement des salles du Palatin, que la villa Mills a si longtemps couvertes, permettra de retrouver des salles correspondant à l'Octogone et aux sanctuaires que l'empereur traversait lorsqu'il se rendait du Chryso-triclinos à Daphné. Au sud de ces salles, nous rejoignons l'hippodrome couvert et l'Abside.

Au nord de la Chalcé, la vaste place de l'Augustéon séparait le palais de l'église de Ste Sophie. A Rome, le temple de Cybèle était tout près des portes du palais. Un peu au sud-est de Ste-Sophie se trouvait le *Puits sacré*. Au sud du temple de Cybèle, on voit aujourd'hui encore un puits très ancien, qui pourrait très bien être le *mundus* de la cité de Romulus. Cette fois encore le parallélisme est surprenant.

Lorsque l'empereur byzantin se rendait de Daphné à l'hippodrome, il passait ordinairement par le triclinos des 19 lits, puis par l'église de St-Étienne, d'où le *cochlias* permettait de monter au *cathisma*. La loge impériale du palais

romain est également très proche du triclinium, mais le temple d'Apollon, qui semble correspondre à l'église St-Étienne, est situé un peu plus au nord.

Les sanctuaires de l'hippodrome de Byzance ont dû avoir aussi leurs modèles païens à Rome. Je proposerais, pour ma part, les rapprochements suivants. L'oratoire de la Vierge *ἐν τῷ πρωτοθύρῳ* correspond au temple de Cérès qui s'élevait près de l'entrée du cirque (1); l'église de St-Étienne de l'hippodrome correspond sans doute au sanctuaire du Soleil (2); quant à Ste-Euphémie, située à l'extrémité sud-ouest de l'hippodrome, (3) elle fait exactement pendant à Vénus Murtia, dont un relief antique nous montre la petite chapelle située au milieu même des gradins (4).

Pour se représenter les palais disparus de Byzance, Ebersolt recourait aux palais de Spalato, de Ravenne, et omettait de considérer Rome. Or, ce sont les palais romains que Constantin a copiés; en particulier, les ruines du Palatin fournissent une solution évidente du problème de l'hippodrome couvert et obligent à corriger tous les plans qui nous ont été jusqu'ici proposés des palais de Byzance.

*Paris.*

André PIGANIOL.

(1) M. Vogt rappelle que sous Ste Marie in Cosmedin on reconnaît la trace d'édifices antiques; les archéologues disputent encore au sujet de leur dénomination; j'ai autrefois proposé de placer en ce lieu l'*ara maxima Herculis*; une théorie différente y reconnaît le temple de Cérès (cf. en dernier lieu D. VAN BERCHEM, *Il tempio di Cerere e l'ufficio dell' annona a Roma*, *Boll. della Commissione Arch. Com.*, LXIII, 1935, 91).

(2) Sur l'emplacement débattu du temple du Soleil, HÜLSEN, *Topographie der Stadt Rom*, I<sup>3</sup>, 115. Le relief Mattei (KERN, *Röm. Mitt.*, 1890, 152) semble l'indiquer à l'entrée du cirque, mais au nord des *carceres*.

(3) A. VOGT, *Byzantion*, X, 1935, p. 477.

(4) Relief de Foligno, *Annali dell'Istituto*, 1870, tav. d'aggiunta LM. La chapelle de Ste Euphémie devait aussi se trouver dans une des allées qui séparaient les gradins; un manuscrit de Codinus la place *ἐν τῷ περιπάτῳ*; PREGER (*Script. orig. Constant.*, p. 217) a peut-être eu tort de préférer la leçon *ἐν τῷ ἵπποδρομῳ*.

# WOMEN IN BYZANTINE LAW

ABOUT 1100 A. D.

The end of the eleventh century forms a dividing ridge in Byzantine history. The accession of Alexius I in 1081 ushered in the final glories of the Empire, what Krumbacher calls « das letzte Aufblühen des Byzantinertums, das grosse Zeitalter der Komnenen » (1), or, as Chalandon more soberly states, it marked « a temporary arrest in the decline of Constantinople » (2). Ten years earlier the capture of Bari by the Normans and the defeat at Manzikert by the Turks had seemed to foreshadow the immediate downfall of the East Roman power. But under Alexius I the attempts first of the Norman Robert Guiscard and later of his son Bohemund to conquer the Balkan peninsula ended in failure, the Patzinaks were crushed, the Serbians reduced to at least apparent submission, and the Turks successfully restrained from passing over into Europe. When John II followed Alexius in 1118, the Byzantine dominions were at peace without and within.

But a new factor, differentiating twelfth century history from all that had preceded it, made its appearance in 1096, when, by the coming of the First Crusade to Constantinople, East and West were brought together in a wholly novel way. To foreign embassies and travellers and isolated pilgrims bound for the Holy Places Byzantium was well accustomed, no less than to alien merchants in her streets or harbours and alien mercenaries in her armies; but an influx of hundreds of unorthodox barbarian « Latins » (both men and women) into the « God-protected » city was something

(1) *Geschichte der byz. Lit.*, p. 16.

(2) *Camb. Med. Hist.*, IV, p. 350.

unprecedented. New experiences stimulate expression, and in the years round 1100 we find writers of many kinds in the capital, historians such as Bryennius, Anna Comnena and Zonaras, poets such as Callicles and Prodromus, writers of letters such as Theophylact, and learned theologians such as Euthymius Zigabenus.

Thus for many reasons 1100 is a good date for assessing Byzantine civilization at its highest, and not least as regards the subject of this article. The *Peira* of Eustathius Romanus, a collection of legal cases and decisions from 950 to 1034 possibly serving as text-book to Byzantium's new Law School of 1045, supplies us for our period, as Collinet says, « with precious details on the jurisprudence and the legal administration, organization and procedure of the Greek Empire »<sup>(1)</sup> It shows how the last attempt at codification on a large scale, the so-called *Basilics* of Leo VI (Emperor 886-912) described by the same French critic as « the most famous and most extensive monument of post-Justinian Graeco-Roman Law » was applied under subsequent Emperors to the problems of everyday life. By 1100 the great eras of legislation whether civil or ecclesiastical were long past, and the Novels and Canons through which Emperors and Councils changed existing laws had become progressively fewer and less important. The legal status of women remained virtually unaltered from the early tenth century down to the Turkish conquest of 1453, and for 1100 we may without rashness reconstruct it from the *Ecloga* of the Isaurian Leo III (Emperor 717-40) with its two offshoots (*Ecloga privata aucta* and *Ecloga ad Procheiron mutata*) from the *Procheiros Nomos*, the *Basilics* and the *Novels* of the Macedonian Emperors Basil I (Emperor 867-886) and Leo VI (Emperor 886-912), and finally from the *Peira*. The legislation of Justinian has been so long and carefully studied that reference to it here will be only incidental, and that of the Isaurian and Basilian sovereigns has recently met with ample justice at the hands of Mr. E. H. Freshfield<sup>(3)</sup>. But the *Peira* is

(1) *Camb. Med. Hist.*, IV, p. 718.

(2) *Camb. Med. Hist.*, IV, p. 713.

(3) 1, *A manual of Roman Law: The Ecloga*, 1926,

a curious and interesting work that has been almost ignored and has never even been translated; accordingly much of this article will be drawn from it.

To begin with, we note the large amount of legal literature that has to do with women. Of the 242 imperial Novels or new edicts issued between the death of Justinian in 565 and the Latin capture of Constantinople in 1204, 56 deal with female rights and duties. 118 of the 242 bear the name of Leo VI, and 35 of them touch on this theme, as do 5 out of the 24 put forth by Alexius I. The *Peira* has 1038 sections and women figure in 260.

Secondly as a general statement we may say that under a law fundamentally old-Roman but modified by Christianity, the women of Byzantium in the eleventh and twelfth centuries enjoyed a position both of security in law and importance in fact that has rarely if ever been surpassed. If it is true that from the date of Justinian's legislation (the permanent basis of all Byzantine justice) « the wife was the more privileged of the two in respect both of the protection and of the indulgence the law accorded her » (1), certainly « the advancement and protection of women » was one of the great practical aims of Leo III and his son Constantine V (Emperor 740-775) in their legal reforms *εἰς τὸ φιλανθρωπότερον*, reforms which they carried out « by extending the equitable jurisdiction of the Courts of Law, and by direct enactments » (2). In matters such as marriage these image-breaking Isaurian emperors deliberately tried to make the law more Christian, and introduced appropriate changes, refusing to recognize anything short of *Holy Matrimony*, increasing the range

2. *A revised manual of Roman Law (Ecl. privata aucla)* 1927.

3. *A manual of East Roman Law (The Procheiros Nomos)*. 1928.

4. *A manual of Later Roman Law (Ecl. ad Procheiron mulala)*, 1927.

As to the originals, No. 1 may be dated 726, No. 2 possibly after 740, No. 3 between 867 and 879, and No. 4 some time in the twelfth century.

(1) MUIRHEAD, *Roman Law*, p. 375.

(2) FRESHFIELD, *Ecl. ad Pr. m.* Preface, p. x. For justice done to poor women, as against powerful nobles, by Leo V (Emperor 813-20) and Theophilus (Emperor 829-42) v. BURY, *Hist. of the E. Roman Empire*, pp. 47, 122.

of prohibited unions, and reducing the grounds for divorce to four. Everything connected with marriage, i.e. betrothal, dowry, re-marrying etc., is of immense significance in the *Ecloga* and the two works drawn from it; in their 73 chapters we find (in addition to various sections of penal law) 18 treating of the subject. The imperial Novels tell the same tale. Out of 31 preserved between Justinian and Leo VI (i. e. from 565-886) 7 deal with marriage and its various aspects and effects. And the Basilian Emperors with their law books and their new edicts attach no less importance than their predecessors to the « Holy Estate ».

A word may be said here on the two branches of law, Civil (or State) and Canon (or Church). They were always distinct, and « the two systems were administered by independent tribunals » (1), yet the decisions of Councils inevitably influenced the Emperors. In particular the 29 enactments about women, and notably about marriage, in the Canons of the Quinisext or Trullan Council of 692 were very potent. No man might be « bishop or presbyter or deacon » who had married twice, or whose wife had been a widow, divorcée, harlot, slave or actress (2). Any married man who became a bishop must put away his wife (3). Marriage with a heretic is forbidden. No man in holy orders may have in his house any woman « beyond those who are enumerated in the canon as being free from suspicion ». This suspicion indeed affects the whole ecclesiastical attitude towards women. Their « public dancings... which may do much harm and mischief », are forbidden; men may not « wash in the bath with women... for this is severely condemned by the heathen ». Women must keep silence in the churches. They may not be ordained deaconesses before reaching the sober age of forty (4). When taking the veil, they must not be finely dressed for the ceremony, « for thus they raise in themselves doubts and are disturbed in their souls »;

(1) FRESHFIELD, *Roman Law in the later Roman Empire*, p. 23.

(2) Canon 3 in Vol. XIV of *Nicene and post-Nicene Fathers*, 2nd series.

(3) *Canons* 12 and 48.

(4) *Canons* 62, 77, 72, 5, 70, 40,

it is equally unpermissible for them to « give bodily evidence of heaviness of heart by weeping ». When once nuns they may not leave their convents without a respectable female escort, or ever pass the night out <sup>(1)</sup>. No woman may sleep in a monastery of men, or man in a convent of women <sup>(2)</sup>.

These were stern rules, and it is interesting to note two modifications later introduced by civil law. The *Ecloga ad Procheiron mutata* <sup>(3)</sup> pronounced that even in their rigid seclusion « a nun or a woman under vow shall in no circumstances whatever lose control of her property ». And in 1187 a Novel of Isaac Angelus <sup>(4)</sup> declared that the wife of a man elected bishop could not be forced to leave her husband. If she chose to do so and to go into a convent, he could take up his new office; otherwise he must refuse it, for only if the arrangement is made « with the mutual written consent of the two parties » would it be « without scandal and without offence ». The same spirit of fairness breathes in the decision given in *Peira* XXV: 3. If a wife leaves her husband for a convent he must be allowed six months (before she takes vows) to go and see her there, so as to

(1) *Canons* 45 (in an ancient epitome), 46. cf. Irene's *Typikon*. *P.G.*, 127 col. 1032.

(2) *Canon* 47. This would condemn « double » religious houses of monks and nuns, such as existed in England, sometimes with a woman as superior of the whole, e.g. Whitby Abbey founded in 657 A.D. by St Hilda and ruled by her till her death. The *Ecl. ad Pr. m.*, goes further and forbids nuns to be « seen » in a monastery, whether alive or dead (xxxiii: 7). The Empress Irene Ducaena, who founded a convent where she died ca. 1123, enacted that into it no man whatsoever should be admitted, even the ἡγουμένη being obliged to conduct business at the gate: Δέος γὰρ μή τι συνέλθῃ (i.e. with the men) βλάβος ἐπηρείας δαιμονικῆς. Two or three eunuch priests and a doctor who was also either a eunuch or an old man were the only exceptions. (*Typikon*. *P.G.*, 127, cols. 1025, 1029, 1032, 1077, 1101).

(3) XXXII: 10. Cf. *Peira* XXIV: 5, where Eustathius decided that a wife leaving her husband to become a nun should get back her dowry before being « shorn », lest afterwards she should be « involved in annoyances and disturbances and law suits ». In Irene's convent we read of an οἰκονόμον ... διοικοῦντα τὰ ταύτη (sc. τῆ μονῆ) ἀνήκοντα κατ' ἐπιτροπὴν τῆς ἡγουμένης. He was a priest and apparently always a eunuch. *P.G.* 127, cols 1025, 1029.

(4) ZACH. V. LINGENTHAL, *Jus Gr.-Röm.*, III, p. 514.

try to revive her old affection, *χωρὶς μέντοι βίας καὶ χειρῶν ἐπιβολῆς*, and the sister on guard must not interfere. If after six months the wife is still firm and declines to return to her husband, then taking her dowry she may become a nun.

If we pass on to the legal literature of the image-worshipping Macedonian Emperors, i.e. the manual or *Procheiros Nomos* of Basil I and the 60 books of *Basilics* (imperial edicts) codified by his son Leo VI, as well as the 118 Novels which Leo contributed to Byzantine Law, we shall see that though the *Ecloga* of the Iconoclasts was theoretically superseded by a reversion to Justinian, yet in actual usage it was still retained, especially when it fitted in with local customs of family life. The *Peira* in its record of legal decisions makes this plain; the equity, not to say chivalry, with which women had been treated in the legislation first of Justinian and still more of the Isaurians, is no less marked under their Basilian successors. And as it is with wives and mothers that these laws are principally concerned, we will start our investigations with the question of Marriage.

Its preliminary was Betrothal, a contract to a breach of which Justinian attached no forfeit or penalty<sup>(1)</sup>, but the *Ecloga* of Leo III did. It long remained however a mere civil contract « effected by the payment of earnest money or a bond for it, or in writing »<sup>(2)</sup> and not till the Basilian legislation were the full effects seen of Canon 98<sup>(3)</sup> of the Trullan Council. When the Church had blessed a betrothal, there was virtually a *τελεῖος γάμος*<sup>(4)</sup> and a breach of it followed by marriage to another became adultery. This

(1) H. MONNIER, *Les Nouvelles de Léon le Sage*, p. 74.

(2) *Ecl.* I, 1.

(3) « He is an adulterer who takes the betrothed of another man. » V. a review in Vol. LVI of the *Zeitschr. Sav. Stift. (Rom. Abt.)* (1936) of P. Aemilius Hermann's, (S.J.): *Die Schliessung der Verlöbnisse im Rechte Justinians und der spätere byz. Gesetzgebung*. in *Rom. Anal. Greg.* VIII (1935).

(4) *Leo Nov.*, 74. A Novel of Alexius I (1084) describes betrothals with benediction as *ἀτεχνῶς ἰσοδυναμούσας τῷ γάμῳ*. Cf. his Novel of 1092. (*Jus Gr.-Rom.*, III, pp. 360, 376 sqq.)



was enacted by the *Basilics* (1), and Leo VI turned into law the custom of adding to forfeiture of the earnest money a penalty for betrothal illegally broken (2). In the same spirit, whereas Justinian had allowed breach of a betrothal for heterodoxy and madness, as well as « sponsi propter turpem vel impudicam conversationem » (3), the *Ecloga* for capricious delay (4), and the *Ecl. priv. aucta* for incompatibility or the taking of vows by either party (5), the Basilian legislation emphasized the moral reason, unchastity in either bridegroom or bride (6).

Next comes the question of lawful marriage. As in the Code of Justinian, the man must have completed fourteen years and the girl twelve (7), but it was the *Ecloga* that first decreed the necessity for a mother to give consent as well as a father (8), a great step towards the equality of the sexes. Freshfield's comment on this is interesting (9). « This change carries out the idea that the father and the mother of the child, born in lawful wedlock, were one flesh..... The wife now ranked in equality with her husband, is no longer regarded

(1) *Bas.* LX, 37, 15.

(2) *Nov.* 18, cf. *Peira*, XVII : 5 : and the comment in *Peira* XVII : 14 : « What other fraud could be greater than to go into a strange house of a noble woman and a man of rank and see his daughter and converse with her and rest in the house, promising to conclude a betrothal? » (and then not to do so).

(3) *Cod.* V : 1, 5. *Dig.* XXIII, 1, 8.

(4) *Ecl.* I, 1.

(5) *Ecl. p. a.* I : 2, 3.

(6) *P. N.*, II, 7. LEO, *Nov.*, 83, where he hints that an unchaste bride was unheard of in past days.

(7) A priest marrying a couple under age was punished by *Ecl. ad Pr. m.* I, 10. For the difference of legal age for the two sexes we may compare *P. N.* II, 5 ; a girl could beg the Emperor (or by LEO's *Nov.* 28, a local magistrate) to be freed from a *κουργάτωρ* at 18, a boy not till 20.

(8) *Ecl.*, I, 1.

(9) *A manual of Roman law. The Ecloga* (1926), p. 23, note 2. Various provisions were later made against arbitrary refusal of consent or breach of betrothal by the parents, e.g. *Peira* XXV : 49. *P. N.*, I, 6 and IV, 10. It was the Archon's duty to help girls in such cases.

in law as his 'daughter' ». It is not altogether clear whether the *Procheiros Nomos* (1) did or did not return in this matter to the legislation of Justinian, which scouted *materna potestas* in every form, but we may infer from the 25th and 27th Novels of Leo VI, with their emphatic quotation *θήλυ πρόσωπον ὑπεξουσίους οὐ δύναται ἔχειν παῖδας*, (2) that *de facto* if not *de iure* under the Basilian rule, at least as regarded her children's marriage, the wife no longer occupied quite « that position of equality with her husband which was the necessary consequence of the high ideas of marriage first introduced by the Isaurian Sovrans » (3).

As to forms of marriage, whereas under Justinian no ordinary couple had needed either a civil or a religious ceremony (4), the *Ecloga* gives four alternatives. There must be either a written contract or a verbal one, and the latter must be either blessed by a priest, or made before friends, or inferred from cohabitation in the case of a free woman (5). This fourth form was abolished by the *Procheiros Nomos* (6), and an ecclesiastical « blessing » was by the time of Leo VI (7) made essential to the validity of a « crowning » i.e. marriage.

Even when all preliminaries were legally executed there

(1) Cf. I, 3 with I, 6, where the consent of both parents seems implied. In *Peira* I: 1, there is a similar ambiguity in the phrase *οἱ ὑπεξούσιοι χωρὶς τῶν πατέρων οὐ συνιστῶσι γάμον*, where *πατέρων* may refer either to the « fathers » in the various cases, or to the « parents ».

(2) Greek version of JUST. *Inst.* I, 11, 10. Cf. *Bas.* XXXIII, 1, 52. V. also MONNIER, *op. cit.*, pp. 94-97.

(3) FRESHFIELD, *Manual of East Roman Law. The Procheiros Nomos*, p. 11. Yet marriage was still defined by Basil I as « a sharing by them » (i.e. « a man and woman ») « together for life of a common lot » (*P.N.* IV, 1), and was said by Leo VI (*Nov.* 112) to exist for « the common profit of the consorts ». He has, we may note, sound views on Eugenics.

(4) *Nov.* 117, 4. An *instrumentum dotale* was only required in the case of men of rank.

(5) *Ecl.* II, 4, 9.

(6) *P.N.* IV, 26. A man must either marry his concubine or dismiss her.

(7) *Nov.* 89. The *P.N.* had forbidden secret marriages. (IV, 27)

were still many limitations. A man of senatorial rank might not marry a slave, a freedwoman, an actress or anyone in trade whether reputable or disreputable, and even the Emperor could not grant dispensations<sup>(1)</sup>. Marriage between a highborn girl and a freedman or *σκηνικὸς* is invalid, because «in unions we seek not only what is permitted but also what is seemly»<sup>(2)</sup>. In other ways the Church rules as to prohibited degrees of kinship or of affinity «in law», as we say, and the bars artificially created by baptismal sponsorship or legal adoption, diminished the number of matrimonial possibilities<sup>(3)</sup>. The *Ecloga* having, as Freshfield points out<sup>(4)</sup>, only Christian citizens in view, does not think it necessary to exclude union with a Jew (already forbidden by Justinian) a heretic (forbidden by Canon 72 of the Trullan Council) or a Pagan. Married priests and deacons are tolerated, but the marriage must have taken place before ordination<sup>(5)</sup>, and a man even with legitimate children may only become a Bishop if he puts away his wife<sup>(6)</sup>. The rule that governors might not marry, or allow their sons or attendants to marry, girls in their own provinces, and that no trustee of property could become the husband of a ward<sup>(7)</sup> still under twenty-five, must be credited as a laudable defence against undue influence to the Basilian legislation<sup>(8)</sup>.

(1) *Ecl. App. V, 1*. There is probably a reproachful reference here to the marriage of Justinian with Theodora, which his uncle Justin I had legalised. So *Ecl. App. V, 3*, tries to guard against marriages like that of Heraclius with his niece Martina.

(2) *Peira, XLIX : 33*.

(3) *Ecl. II, 2, 3. P.N. VII passim. Peira, XLIX : 11*. Some marriages e.g. with the daughter of a first wife's first cousin were *οὐκ ἀθέμιτον ἀλλ' ἀπροεπιή. Peira, XLIX : 13* and cf. *XLIX : 33*. For marriages rendered illegal through the religious ceremony of adoption v. *LEO, Nov., 24* and *89*.

(4) *Ecloga, p. 79, note*. The Basilian legislation mentions heterodox marriages as possible. *P.N. II, 3*.

(5) Trullan Council, *Canon 6. LEO, Nov., 3* and *79. Cf. JUST. Nov., 6, 5*.

(6) For the Novel of 1187 (Isaac Angelus) v. above, p. 395.

(7) Rape of a ward by her guardian was severely punished; he was banished and his goods given to the girl. (*Leo Nov. 34*).

(8) *Manual of East Roman Law. The Procheiros Nomos, p. 12*.

On the whole it is true that the Isaurian emperors, under whom Civil Law and Canon Law finally « came to work in harmonious cooperation », and « thus associated were recognized by the State and the Church as the Romaïkos Nomos » (1) invested marriage with a dignity which it never afterwards lost. It was such an honourable estate as to emancipate a slave joined by the master to a free man or woman (2), and being a « great and precious gift to men » (3) from their Creator must not be undertaken except *μετὰ γνώμης ἀσφαλεστέρας* (4). Though the husband is « the head » and the wife only his *βοηθός*, yet the joyous marriage ceremony prepares « the fairest fate » for both parties (5), and concubinage is a « dishonouring of our State », or as mud contrasted with pure water (6). Sexual offences in both men and women are severely punished in the *Ecloga* by mutilation, flogging, exile or fines, though death, which Justinian had decreed for adultery, is now reserved for incest and unnatural vice (7).

LEO, *Nov.*, 23. In *Peira*, XXV : 50, we find similar care for young orphan girls or widows ; their relations and the Archon must arrange *τὸ σύμφερον* for them as to marriages.

(1) *Roman Law in the Later Roman Empire*, FRESHFIELD, Pref. p. 10.

(2) *Ecl.*, VIII, 3. In Leo's *Nov.* 100, where the free consort had to buy back the other or become a slave also, the master's consent to the marriage does not seem to have been asked. And *Peira* XXVIII : 1 tries to guard against cases where slaves might try by illicit intercourse with free persons to force their masters to set them free, *ὡς ἂν μὴ αἰσχροτήτος ἄθλον ἐλευθερία γένοιτο*.

(3) LEO, *Nov.*, 26. Even though in *Nov.* 27 he speaks of *τὸ σεμνὸν τῆς παρθενίας*

(4) LEO, *Nov.* 109. No greater proof of its sacredness can be given than the Novel of Alexius I (1086) which decrees that matters concerning marriage must be « judged by the archbishops and bishops ». *Jus Gr.-Rom.*, III, p. 367.

(5) LEO, *Nov.*, 31, 98 and 112.

(6) LEO, *Nov.* 91. *Peira*, XLIX : 24 seems to imply that it was rare.

(7) JUST. *Inst.* IV, 18, 4. *Ecl.* XVII, 19-39. The *Ecl. priv. aucta* (XVII, 10) returns to Justinian's severity about rape. The *P.N.* considered it justifiable for a man to kill his wife's lover caught in the act (XXXIX, 42) ; the *Ecl. ad Pr. m.* goes further and says that he must kill the wife too or be guilty of murder (XXI, 8). Even abettors

A convicted adulterer might not give testimony<sup>(1)</sup>, being thus classed with « minors, slaves, deaf, dumb, mad or profligate persons » and the very poor<sup>(2)</sup>, and was not eligible for military service<sup>(3)</sup>. An outrage to a man's wife gives her or her husband or her father the right to bring an action for *ὄβρις*<sup>(4)</sup>. One curious discrimination against women occurs in cases of adultery where both the guilty parties are married; both have their noses slit, but whereas the injured husband may send away an unfaithful wife, an injured wife must stay with her mutilated husband<sup>(5)</sup>. Neither can a woman get a divorce merely by saying she has committed adultery<sup>(6)</sup>, though even the suspicion of having had a paramour debars her from bequeathing anything to the man in question<sup>(7)</sup>. On the other hand the wife of a man of high position may make gifts or bequests to her illegitimate children if she herself is « noble and free »<sup>(8)</sup>. Similarly when a freeborn woman degrades herself by immorality with a slave, she is merely « separated from him » but he is burnt<sup>(9)</sup>.

The subject of Divorce must now be considered as a whole. Justinian had first allowed (up to 536) and then yielding to the Church view had forbidden (in 542 and 556)

of adultery were flogged, shaven and condemned to perpetual exile. (*P.N.*, XXXIV, 45).

(1) *Peira*, XIV : 20 and XXX : 49. *P.N.*, XXVII, 26.

(2) *Ecl. ad Pr. m.* XVI, 13 and 28.

(3) *Ecl. App.* III, 2, 18.

(4) *Peira*, XLIX : 4 and LXI : 1.

(5) *Ecl.* XVII, 27; the unfaithful wife here takes her own property away with her, but in *P.N.* XI, 4, she loses part of it to her husband « as a penalty for the offence ».

(6) *Peira*, VII : 7, 8 and XXV : 30.

(7) *Peira*, XXV : 2. A daughter who prefers an immoral life to a marriage « according to her parents' wishes » may be disinherited by them (*Ecl.* VI, 13).

(8) *Peira*, XXV : 17 and LIV : 7.

(9) *Ecl. App.*, V, 4. *Peira* : XXV, 17. For this concession to birth cf. *Peira*, XLIX : 24. and in connection with a husband killing an unfaithful wife, v. *Ecl. ad Pr. m.*, XXIX, 77, which does not altogether agree with *ib.* XXI, 8, recently quoted.

divorce by consent. Justin II revived it (by a Novel of 566) but the *Ecloga* never alludes to it, and deduces « the indissolubility of marriage, uniting in one flesh two persons » from the story of *Genesis* that Woman was made out of Man <sup>(1)</sup>, and that this earliest marriage tie was in no way broken by Adam's sin. But because « many persons habitually live » in a « vicious » way, it permits divorce for the adultery of the wife, the impotence of the husband, leprosy in either, and an attempt of one consort on the life of the other <sup>(2)</sup>. In the Appendix to the *Ecloga*, a collection of rules partly quoted straight from Justinian, partly (in Freshfield's opinion) « compositions of the Isaurian legislators », an additional cause for divorce is taken from the sixth century epitomist Athanasius Scholasticus: « If... a woman... against the will of her husband... sleeps outside his house anywhere except in the house of her parents » <sup>(3)</sup>. Furthermore the *Ecloga privata aucta*, founded on the *Ecloga* but with later additions, permits divorce by consent, or for the taking of vows, or if a wife « goes drinking or bathing with men... or attends the hippodrome or theatres », or if a husband either « yields » his wife « to adultery », or fails to defend her against a written charge of this crime <sup>(4)</sup>. The *Procheiros Nomos*, though only allowing Divorce by consent « provided that the parties take holy vows » <sup>(5)</sup>, is on the whole laxer in its attitude. A wife may be divorced for abetting murder, kidnapping, grave-robbery, sacrilege or theft, or for procuring her own abortion, a husband for three years' desertion, for accusing his wife of adultery and

(1) Cf. LEO, *Nov.*, 31.

(2) *Ecl.* II, 13, 14 and 15. Insanity before marriage is a ground for divorce in one text of the *Ecloga*, but not in the other. V. FRESHFIELD'S *Ecloga*, pp. 28 and 64.

(3) *Ecl.* App. VI, 4.

(4) *Ecl. priv. a.* II, 16, 18, 19, 21, and 22. In *Ecl.* XVII, 28, we read: « The husband who is cognizant of and condones his wife's adultery shall be flogged and exiled. » *Ecl. priv. a.* XVII, 28 repeats this.

(5) *P.N.*, XI, 4.

failing to prove it <sup>(1)</sup>, for consorting in defiance of reproof with another woman «in his own home... or in any other house in the city», or for beating his wife «violently», and both parties for conspiring against the Emperor <sup>(2)</sup>. Leo VI in his Novels never mentions divorce by consent <sup>(3)</sup>, but adds to the reasons for divorce *ex rationabili causa*, as it was called, a project of second marriage formed by a wife with her first husband still living, and also madness of either party lasting three years in a wife or five in a husband <sup>(4)</sup>. In general he declares that adultery deserves as heavy penalty as homicide, and punishes an unfaithful wife by banishment to a convent, where contrition will «render her sentence lighter» <sup>(5)</sup>. But it is quite clear from the *Peira*, which three times finds it necessary to emphasize the unlawfulness of divorce by consent <sup>(6)</sup>, and has 17 other sections dealing with the whole subject, that divorce was exceedingly common. Adultery was of course the usual cause, but there are those others of which Eustathius Romanus speaks with considerable scorn <sup>(7)</sup>. The law <sup>(8)</sup>, he says, is *παράδοξος*: if a man divorces his wife for unfaithfulness (*μεγάλου φανέντος*

(1) *P.N.*, 5 and 2. Similarly a man accusing his bride of not being a virgin can only get a divorce if he proclaims this to her friends and relations on the wedding night. (*Peira*, XLIX : 5).

(2) *P.N.*, XI, 5. After 5 years without news («whether a prisoner's death is certain or not»), his or her consort can get a divorce and re-marry. *P.N.* XI, 3. The *Ecl. ad Pr.m.* (XIX, 4 and 5) gives from an «waiting» for a husband unknown source stricter rules as to captured in war or «absent on business and unheard of», and LEO (*Nov.* 33) allows no re-marriage till the prisoner's death is actually proved.

(3) It is tolerated in *Bas.* XXVIII, 7, 6 and *Epanagoge*, XXI, 4; the latter summarizes an imperial Novel of uncertain date which itself contradicts that in which Leo IV and Constantine VI between 776 and 780 condemned the practice (*Jus. Gr.-Rom.*, III, pp.49-55).

(4) *Nov.* 30, 111 and 112.

(5) *Nov.* 32. The *Ecl. priv. a.* had sent the guilty party in a divorce, whether husband or wife, to a cloister (II, 22).

(6) *Peira*, XXV : 37 and 62, and LXVIII : 6. V. also *Peira*, VIII : 16.

(7) *Peira*, XXV : 23. He might well have alluded to the curious Novel of 776-80 (*Jus Gr.-Rom.*, III, p. 49) forbidding a married person to become godparent to his or her own child in order to get a ground for divorce.

(8) *Bas.* XXVIII, 7, 1.

ἐγκλήματος) he does *not* get the dowry, but if he divorces her for bathing or dining with strange men or going against his will to theatres or horse-races (μικρὰ καὶ οὐδαμινὰ πράγματα) he does get it. The explanation of Eustathius (1) may seem to us even stranger than the law. He believes that desire for dowry might lead a husband to make a friend pretend to be the innocent wife's lover, caught in the act, κἀντεῦθεν κερδήσωσι μὲν οἱ ἄνδρες αἱ δὲ γυναῖκες ζημιωθήσονται, whereas in the other cases no one could conceivably have induced a reluctant wife to go to the theatre or the bath with strange men or μεθύσκεσθαι in a συμπόσιον; clearly τὸ πᾶν ἀμάρτημα τῆς γυναικός ἐστι. As a general thing however the decisions given in the *Peira* about Women show both consideration and commonsense. Thus in the question of divorce we find the sound principle δόλον ἐκτός οὐ γίνεται μοιχεία (2) and in other instances the rule, that ignorance of the law (3) is forgiven a woman διὰ τὴν φύσιν, holding good ἔνθα μὴ ἐστὶν ἀμάρτημα such as adultery or theft. In an illegal marriage between collaterals « where the union is a crime repulsive both to nature and law, the woman is punished like the man, but if it is forbidden by law only, she is forgiven » (4).

In short in all the important matters of life Byzantine Law may be described as progressively fairer (or indeed more favourable) to women, from the *Corpus iuris* of Justinian to the latest *Novels* before the Turkish conquest. Modern times are rebuked by the enlightened legislation which made wife-beating or adultery in the husband an adequate ground for divorce (5), and forbade the confinement of any woman

(1) Here called ὁ βέστης. V. *Jus Gr.-Rom.*, I, Pref., p. iv.

(2) xxv : 41.

(3) *Peira*, XII : 1, XXXIV : 1, XLIX : 21. Ignorance of law is contrasted with ignorance of the fact, which κανονικῶς ... οὐδένα βλάπτει, whether man or women, *Peira*, XXXIV : 1, cf. XLIX : 21. But where fraud enters, « the law protects innocent but not guilty women ». (*P.N.* IX, 18).

(4) *Peira*, XLIX : 17. Cf. XLIX : 19, where a successful appeal is made to the Emperor about innocent ignorance in such a matter.

(5) *P. N.* XI, 5.



in a public prison (1).

There are however faint traces of another side. The old Roman idea of *sexus imbecillitas* lingered long, and at times we see an attitude towards women of condescension if not disparagement. She may make a will, because even the blind (2) and illiterates (3) may do that, but whereas Justinian had allowed her to give testimony (4), Leo VI (5) is in terror in the case of contracts lest such entering into masculine affairs may confuse « the bounds of nature which divide the sexes » and produce a loss of the modesty, decorum and submission needed in the home. To mix with men in crowded assemblies might make women talk too freely, and resemble the Scythian women who fight alongside of their husbands, and this would be a grievous ὕβρις to men. Therefore let female powers of testifying be confined to « matters peculiarly belonging to them, such as childbirth and other things not to be gazed upon by male eyes » (6). In a trial for high treason a wife may (apparently must) testify against her husband, but in other matters she cannot be compelled and should not even be encouraged to do so, for οὐτε ἐκοῦσα εὐσχημόνως τοῦτο τελεῖ. « For if a man, licentious and corrupt but not ignoble in appearance, comes bringing a suit against anyone, and then shall call the latter's wife to testify, and she shamelessly goes into the midst and accuses

(1) *Ecl. ad Pr. m.* XXIII, 4. When accused of some heinous offence « she shall be put into a nunnery or seminary for women, to be kept in custody until she makes full disclosure of her crime ».

(2) *P.N.*, XXI, 9.

(3) This seems to be the reason for the parol wills of *Ecl.* V, 3. and the subsequent legislation, and is explicit in *LEO, Nov.* 69.

(4) *Dig.* XXII, 5, 18.

(5) Who in other matters, especially the financial rights of widows (*Nov.* 20, 22, 85 and 106) is thought by Zach. v. Lingenthal to have favoured women. (*Gesch. des Gr. Röm. Rechts*, p. 72).

(6) *LEO, Nov.*, 48. This is expanded in *Peira*, XXX : 11, into the following declaration : That οἱ μίμοι καὶ οἱ θηριόμαχοι καὶ οἱ ὀρχησται and men convicted as « sycophants or adulterers or thieves ... and the very poor and women and minors are debarred from testifying. But women testify in cases where the gaze of men is excluded. » For an instance of such cases v. *Peira*, XLIX : 36.

her husband in the stranger's favour, who will save her from great blame, and who would believe that her relations with the stranger are beyond reproach? Or how for the rest of time shall the husband live with her, and this shall not be a new ground for divorce, in addition to those laid down by law? » (1) Her power of bringing an action is strictly limited (2) », and on the other hand it required a special imperial command to force a raped woman to come into court (3). She need not testify against her husband's kinsmen (4), and like minors *ἐξαιρείται τῆς τοῦ συκοφάντου καταδίκης* (5).

In the matter of re-marriage, female inferiority is tacitly implied. The widow of any man except a deserter, traitor, etc. is « infamous » and penalized unless she remains as she is for « the mourning period » of a year or gets special exemption from the Emperor; a widower is under no such restriction (6). A widow might be the *ἐπίτροπος* only of her children and grandchildren and only as long as she did not re-marry (7). The wife of a soldier reported dead on service might not re-marry till his officers had « sworn on the Holy Gospels » to his death and she had waited a year after that; even so if they were mistaken her first husband might reclaim her from her second (8). By a second marriage the woman shows that she forgets her first, and « soils the nuptial bed » (9), even if her husband « permits » such an action in advance (10). Indeed theoretically for either party

(1) *Peira*, XXX: 6.

(2) *Peira*, LXIV: 1, 2, 8, 9, 10, 11, 12, 19 and 20. For an affidavit v. *Peira*, LXIX: 2.

(3) *Peira*, LI: 24.

(4) *Peira*, LXVI: 5.

(5) *Peira*, LXVI: 13 (also 9, 11 and 12).

(6) *Ecl.* II, 11. *Ecl. Priv. a.* II, 14. *P.N.* VI, 4. *Ecl. ad Pr. m.* II, 24. *Peira*, VIII: 12; XVI: 7; XXIV: 10; XXV: 16, 47 and 48; XLIX: 23.

(7) *Peira*, XVI: 7; XXV: 68.

(8) *P.N.*, XI, 4.

(9) *LEO*, *Nov.*, 106 and 22. This is a contrast to the spirit of the Isaurian law, which said « Persons who are not prohibited from marrying may be married a second time » (*Ecl.* II, 11). A third marriage is never mentioned in *Ecl.*

(10) *Peira*, XXV: 69,

any re-marrying is to be lower than « many of the beasts » (1). Basing their legislation on two Canons (2) of the Council of Neocaesarea (315. A.D.) the Basilian Emperors laid a third marriage under the penalties of Ecclesiastical Law (3) and utterly condemned a fourth (4). It was an irony of fate that Leo VI in his desire for a male heir married not only three but four times. After his death the *Tomus unionis de nuptiis* (5) was read aloud in 920 before Constantine VII, the young son of the fourth wife, forbidding fourth marriages under pain of excommunication, and only recognizing third marriages under certain restrictions and penalties (6). This edict, recited yearly in July from the pulpit of S. Sophia, was a triumphant reassertion of the old dictum of St. Gregory Nazianzen (7) that a first marriage was the right thing and a second marriage was permitted, but a third marriage was a breach of law, and any further one was « the life of a pig », a baseness of which there are « not many examples ». This was the ideal for both sexes. But about widows a remarkable theory is propounded in *Peira* XXV : 25 : « She who re-marries openly discards the memory of her husband, and does dishonour to her first children, foisting on them one brother or two, but she who lives immorally sins secretly » (in this instance the supposed paramour was « a priest dwelling in the woman's house in the guise of a slave »). « Also... she

(1) LEO, Nov., 90. Old Roman Law had advised re-marriage and Justinian had allowed it. (*Gesch. des Gr.-Röm. Rechts*, p. 61).

(2) 3 and 7.

(3) *P.N.*, IV, 25, where the penalties are even extended to a second marriage. LEO, Nov., 90. The *Ecl. ad Pr. m.*, XVIII, 17 is even more vigorous. After a second marriage all subsequent ones are « unlawful and bestial », being contrary to the laws of Moses and St. Paul « and alien to the Christian faith ». (We must however contrast II, 27, where second and third marriages are alike « lawful ». St. Basil had said : *τριτογαμίας νόμος οὐκ ἔστιν*, and Irene (Empress 797-802) forbade third or further marriages. (*Gesch. des Gr.-Röm. Rechts*, p. 82)

(4) *P.N.*, IV, 5.

(5) *Jus Gr. Rom.*, III, pp. 227 sqq.

(6) *P.N.*, IV, 25 treated a fourth marriage as « not matrimony », and its issue as illegitimate ; the contractors were « subject to penalties imposed upon adulterers ». So also *Ecl. ad Pr. m.*, II, 27.

(7) Oration 37, *P.G.*, 36, col. 292.

who re-marries diminishes the property of her children by the birth of subsequent ones, but the immoral (mother) rather increases their possessions... For these considerations then, and because the law does not openly punish an immoral woman, (Eustathius) gave a verdict for the woman ». The priest, we may add, had been tried but not convicted by « The Great Church ».

Turning to the purely financial point of view we find the effect of re-marriage clearly stated by Freshfield in his Introduction to the *Ecloga* (1). A widowed mother, after making « a public inventory in which all the property, in and out of settlement, was included » (she being « accountable for it to her children »), on re-marrying « was only entitled to keep for herself the fund which the husband had voluntarily given to her in augmentation of the dower ». A widower with children « if he married again had to keep the whole dower intact and was accountable to the children for it as well as the mother's estate ». The differences between the two were (a) that only a widow had to make an inventory (2), and (b) that the widow apparently surrendered the trust fund as soon as she married again, whereas the widower kept it unless or until the children were of age. Later legislation retained this adverse financial attitude towards re-marriage(3).

But the question is too wide for full treatment here. We will pass to the general subject of Woman as owner of property, noting first how large it loomed in Byzantine eyes, and what care was taken to preserve her prerogatives.

108 sections of the *Peira* deal with her dowry, 63 with other items of her business rights and liabilities, her deposits, pledges, mortgages, legacies, bequests, gifts and purchases. She could own and freely dispose of all her property (4) outside of her dowry, and even her dowry she might recover from a spendthrift husband (οἶδὸν ἀρῶρενοθεῖσα τῇ κυριότητι (5),

(1) *A Manual of Roman Law. The Ecloga*, p. 26.

(2) *Peira*, XXV: 11, 1 and 51.

(3) *P.N.*, VI, 2, 4, 5 and 6. *Ecl. ad Pr. m.* II, 21, 23, 25.

(4) *E. g. Peira*, II: 3; V: 4; XXIV: 11; L: 4 (where a monastery belongs to a woman); LIV: 8. Such property was known as ἐξώροικα (parapherna).

(5) *Peira*, XXIV: 15. If her husband sells some κτήμα out of the

though she was bound to support the man and their offspring out of it (1). She « is preferred before everyone for the legal guardianship of the children » until she re-marries (2). In inheritance men and women stood on an absolutely equal footing (3) as regarded kinsfolk, and the widow of an intestate without relations shared his property with the State; she had powers of adoption like a man, and her own children owed her respect and love no less than to their other parent (4). The balance between the dowry brought to the husband, but really regarded as a favour to the wife (5), and his own gifts to her, either as *προγαμιαία δωρεά* (hypobolon) or *θεώρετρον* (6) (nuptial presents), varied from time to time (7), but from first to last the law aimed at protecting the « lesser man » (8)

dowry she can recover it, XXIV : 9 ; XXXVIII : 7 and cf. XXV : 27 36 and 64.

(1) *Peira*, VII : 3 ; XXV : 9. We may quote Baynes' reminder (*Byzantine Empire*, p. 202) that whereas Justinian had aimed at equality of husband and wife in regard to settled property, the *Ecloga's* ideal was *community*. ZACH. V. LING., says it treated marriage as a uniting both of persons and of goods. (*Gesch. des. Gr.-Röm. Rechts*, p. 67.

(2) *Peira*, XVI : 7 ; XLI : 27.

(3) Heretics whether male or female could not inherit. (*P.N.* XXXIII, 15), and « children can properly disinherit their parents who commit wickedness » in the form of attempts on each other's life. (*ib.* ).

(4) *P.N.*, XXX, 4, 5 and 7 ; XXXIII, *passim*, noting specially 7. LEO, *Nov.*, 26 and 27. *Ecl.* V, 5 and 6 ; VI, 6 (contrasting with *P.N.*, XXX, 19) ; VI, 13.

(5) Thus in *Ecl. ad Pr. m.* IV, 3, we read « The husband has the control and benefit of the dower », but must replace any living animals in it that die, or feminine clothes that wear out. V. *P.N.* VIII. 4, *Peira*, XXV : 53 says *οὔτε τῶ ἀνδρὶ τις χαρίζομενος ὑπισχνεῖται προῖκα ὑπὲρ γυναικὸς ἀλλὰ τῇ γυναικί.* cf. *ib.*, XXV : 54.

(6) This last was, it appears, usually small (*τῶν οὐδαμινῶν*). *Peira*, XXIV : 13.

(7) *Peira*, XXV : 19, 20, 35 and 52. FRESHFIELD points out in a note on *Ecl. priv. a.* II, 3, that « under the Isaurian régime » the hypobolon was « purely voluntary », but was « made compulsory by... the Macedonian Sovrans. » V. *Ecl.* II, 4, LEO, *Nov.* 20. Cf. MONNIER, *op. cit.*, pp. 175 sqq.

(8) This term is justified here by the quaint legal assumption that in a shipwreck a wife being weaker would die before her husband

and her children. After a divorce or the husband's death, the dowry takes precedence of all other charges, even debts to the State (1). The widow, so the Isaurian Emperors enacted, « shall control her marriage portion and all her husband's property as becomes the head of the family and household... And the children shall not take her place or claim from her the patrimony, but treat her with all obedience and honour according to God's command,... she on her part as befits a parent being bound to educate and provide for their marriage and dower portion as she may determine » (2). The importance of the dowry is indeed emphasized at the very beginning of the earliest legislation which we have to consider. The *Ecloga* (II : 4) states that « a written marriage contract shall be based upon a written agreement providing the wife's marriage portion, and it shall be made before three credible witnesses... the man on his part agreeing by it continually to protect and preserve undiminished the wife's marriage portion ». Nothing that the law could devise to safeguard the dowry was omitted. In the first place the bride's father must give a sum suitable to his own wealth and *πρός τήν ἀξίαν τοῦ γάμου* (3). Then the husband must neither squander it nor sell real property or *κτῆματα* out of it ; (4) it is also his

or any child over eight. *Peira*, LIV : 1. In the so-called « Rhodian Law » a male passenger had 3 cubits of space allotted to him on board ship, a woman 1, and a child 1/2. (*Ecl. ad Pr. m.* ed. FRESHFIELD, p. 206.

(1) *Ecl.* III, 2. *P.N.* IX, 15, 17. *Peira*, VI : 2 ; XXV : 5. See FRESHFIELD'S note on *Ecl. p. a.* III, 2.

(2) *Ecl.* II, 6. The Basilian law, which « in the relation of husband and wife and the marriage settlement funds » is a reversion « to the older and more complicated law including that of marital gifts and dower » (FRESHFIELD, *Proch. Nom.* Introd. p. 36) allows a widow or widower « the usufruct of the marriage settlement ». (*P.N.* VI, 1). For the effects of re-marriage v. above, p. 406-8.

(3) *Peira*, XXV : 29.

(4) V. above p.408 and note 5. The wife on the other hand can only spend the dower (a) with the consent of the eparch, quaestor, archons or bishops, (b) for 4 causes : to support herself, husband and children, to buy « convenient land », to provide for an exiled father, and to help impoverished brothers. (*Epanagoge*, XVIII, 18, draft of a 2nd edition of *P.N.* IX, 1). She is not « liable » to pay a debt

disagreeable duty as the « head » to sue those who have promised but failed to pay it, leaving to his wife the pleasanter rôle of « keeping silence and remaining quiet » (1). Even the wife of a convicted burglar retains her dowry and « certain other things recognized by the laws » (2). Special provision was made for the share in her dead husband's estate of that unfortunate creature, the undowered wife (3). Loss of the dower is the punishment of a man who « does not bring an action about the murder of his wife » (4), or who murders her himself, or who « charges his wife in writing with adultery and fails to convict her » (5). Indeed every possible contingency concerning dower seems to be considered in the wife's interest, and the effect left on our mind is that *γαμικὰ σύμφωνα* were quite peculiarly sacred.

Before we conclude this sketch of the « Woman Question » at Byzantium as handled by its legislators, we must not forget certain aspects that inevitably surprise and shock us. The rule prohibiting gifts between husband and wife because they ought to have all things « common » (6), is harmless even if absurd in our eyes, and the Byzantine conception of nose-slitting, flogging, blinding, etc. as *φιλανθρωπότερον* than capital punishment for man or woman has been too often

contracted by her husband « out of her dower, unless she made herself responsible for the debt by agreement with the husband » *Ecl. X, 4*. But a widower might use his wife's dower to pay for her funeral. *Ecl. ad Pr. m. XXIX, 15 and 16*.

(1) *Peira, XXV: 57*. Litigation was deprecated as « toil » for a woman *LXV: 1*. On the other hand her legitimate « burden » of child-bearing entitled her to help in manual labour from her children equal to or greater than what they gave to their father (*Ecl. ad Pr. m. XXXIII, 8*).

(2) *Peira, LX III: 3*. The property of a murderer taking sanctuary pays his *στρατεῖαι* first, and then « the dowries of the women and the hypobolon and theoretron ». *LXVI: 24*.

(3) *Ecl. II, 10. P.N. V, 6. Peira, XXV: 22 and 71*.

(4) *Peira, LXVI, 16*.

(5) *Ecl. ad Pr. m. XXIX, 76. P.N., XI, 5*.

(6) *Peira, LXVI: 21*. The *Ecl.* makes no such rule.

*P.N., X, 1 and 2* forbids conjugal gifts as invidious to poor couples. *P.N. X, 9* gives one exception: « I can legally give my wife the funds to rebuild her house which has been destroyed by fire. »

discussed to demand our attention here (1). But the cold-blooded way in which female slaves and handmaids, their purchase or sale, or the « usufruct » of one as a concubine, are dealt with throughout the *Peira* (2), is hardly less repulsive than the two allusions to « exposure » of baby girls by their parents (3), a proceeding long forbidden by Canon Law (4), but evidently still practised.

On the whole however we may assert what has been already said or implied, that the status of Women in Byzantine Law compares favourably with that of most other civilizations. And this was not true of theory only; in actual fact, as we learn from history, their importance was astonishingly great. Whether as Regent mothers like Irene(5), or Theodora widow of Theophilus (Emperor 829-42) or Zoe the black-eyed, fourth wife of Leo VI, (Emperor 886-912), or Theophano widow of Romanus II (Emperor 958-63) or Eudocia Macrembolitissa mother of Michael VII (Emperor 1067-78) or Anna Dalassena to whose energy her usurping son Alexius I (Emperor 1081-1118) largely owed his throne (6), or Regent-sisters like Pulcheria (7), or Regent-wives like Sophia for the mad Justin II (Emperor 565-78) and Irene Ducaena for Alexius I in his latter days of illness, or consorts to ruling sovereigns like Justinian's Theodora who was present at her husband's Councils, or imperial mistresses like the notorious Scleraena under Constantine IX (Emperor 1042-55), the various « Augustae » exercised an influence hardly to be exaggerated. For one thing, as Runciman has pointed out (8) « the exist-

(1) E.g. J. B. Bury's Introduction to *Camb. Med. Hist.*, IV, p. XIII.

(2) V: 4; XXII: 10; XXVIII: 7, 8, 19 and 20; XXXVIII: 66 and 81; XL: 6 and 8; XLV: 19. Cf. XLIX: 25.

(3) XLIX: 7 and 8.

(4) V. *Canonicon* of John Nesteutes. RALLE and POTLE's *Synagma of Canons*, Vol. IV, p. 443. Cf. IV, p. 176, V, p. 148, and the Law in VI, p.201 (based on St. Basil) holding all such unnatural parents guilty of murder.

(5) Who after getting her son Constantine VI blinded and deposed in 797 reigned alone as *Ειρηνή πιστός βασιλεύς*. V. Preamble to a Novel *Jus Gr. Rom.*, III, p. 55.

(6) V. *Alexias*. II.

(7) Regent for Theodosius II (Emperor 450-57).

(8) *Byzantine Civilization*, by S. RUNCIMAN, p. 68



ence of a female counterpart to the Emperor was needed for ceremonial purposes », and she had to be « specially crowned and acclaimed ». So vitally necessary was she, that « the number of Empresses was unlimited » and might include sisters, daughters or mothers as well as wives. A court without an « Augusta » was unthinkable. Again, in practical politics marriageable princesses were at Byzantium as much as in any part of the mediaeval world an asset for winning over a rebellious subject or making a foreign ally <sup>(1)</sup>. When it came to empresses in their own right like the two daughters and sole heirs of Constantine VIII, the thrice-married Zoe and her sister the nun Theodora, we need only remind ourselves that Rambaud has called the years 1028-1055 « la période des maris de Zoë ». In the interval between the deposition of her adopted son Michael V and her third marriage (with Constantine IX) Zoë enjoyed much popular favour while reigning conjointly with Theodora, and the latter after the deaths of her sister in 1050 and Constantine IX in 1055 was sole sovereign for two years, till she died.

Wives shared in their husband's activities <sup>(2)</sup>. The Empress Procopia went on campaigns with her husband Michael I (Emperor 811-3) <sup>(3)</sup>, and so did Irene Ducaena with Alexius I; <sup>(4)</sup> the wife of John II (Emperor 1118-43) actually died in camp. In the many intrigues and conspiracies which chequered Byzantine history, women are notoriously prominent <sup>(5)</sup> and in theological controversies no less. St. Chrysostom who encouraged women to « play a part in the struggles of the Church » <sup>(6)</sup> was himself banished by the instrumentality of the Empress Eudoxia whom he had

(1) This point of view explains the Novel of Manuel I (1166 A. D.) forbidding princes or great officials to marry foreigners without the Emperor's leave (*Jus Gr. Rom*, III, p. 484).

(2) Even their penance for sins in which no woman had a share. *Alexias* III, 5, p. 82.

(3) *Theodore of Studium* by A. GARDNER, p. 135.

(4) Anna Comnena is careful to show that she went principally as a nurse, to rub the Emperor's gouty feet *Alexias* XII, 3, p. 351.

(5) *Alexias passim*, especially Books II, III and IX.

(6) *Hist. of the Later Roman Empire*, by J. B. BURY, Bk. I, ch. II,

called a Jezebel. The sixth century Theodora championed the Monophysites against her orthodox husband Justinian, and a later Empress of the same name restored Image-Worship in 843, dealt sternly with Paulician heretics and earned for herself the title of « The Blessed ».

Friendship with ecclesiastics was common among highborn ladies, who indeed as we see from the *Alexias* consorted freely with men of all kinds, officials, generals and writers as well as clergy. The Regent Pulcheria dined every Sunday with the Patriarch of Byzantium to discuss Church politics; the fifth century princess Anicia Juliana corresponded with Pope Hormisdas, and the wife of Maurice (Emperor 582-602) received a letter from Gregory the Great. Anna Dalasena, mother of Alexius I, welcomed monks to her table<sup>(1)</sup> and founded the Church of Christ Pantepoptes, still to be seen at Stambul. Irene Ducaena, who filled her daughter Anna Comnena with awestruck admiration by her theological studies<sup>(2)</sup>, endowed a great nunnery and retired there to die; the building is gone, but its charter remains, showing in its minute regulations, as Diehl points out, the intensely practical mind of the foundress<sup>(3)</sup>. Other women ruled as abbesses and some became Saints; in humbler positions many women played a useful part as nuns, deaconesses or church singers.

It is indeed only in literature that female inferiority strikes us, a remarkable fact if we accept Bury's opinion that every parent who could afford it educated his daughters as well as his sons<sup>(4)</sup>. Except for two beautiful hymns by Kasia the nun, and the remarkable biography of Alexius I by his daughter Anna Comnena, Byzantine women have left no writings that even the most ardent feminist could call

(1) *Alexias*, III, 8, p. 88.

(2) *Alexias*, V, 9.

(3) C. DIEHL, *Figures byzantines*, II, p. 67. V. *supra*, p. 395 notes 2 and 3.

(4) *Camb. Med. Hist.*, IV, *Introd.*, p. xi. Cf. Anna Comnena's claims to learning. *Alexias*, *Pref.*, 1, pp. 1, 2; IX, 10, p. 266; XV, 7 and 11. In the tenth century the daughters of Constantine VII acted as his secretaries.

first rate. As benefactresses and inspirers of literary men they held an honourable place, but not as creators, and it is perhaps this one deficiency of theirs which accounts for the latent tone of patronage in what was written about or to them. The learned Photius (*ob. circ.* 891) said that the fifth century Athenais Eudocia wrote well « for a woman and an Empress »; the Iconoclastic Synod of 815 denounced the « female simplicity » of the image-worshipping Empress Irene, and it was (as still in modern England) high praise to say that a woman had « manly intelligence » or « a virile soul » (1). Popular proverbs in their rare mention of the sex take the same contemptuous line (2) and in Byzantine romances the figures of heroines are constructed on Pope's principle, that « Most women have no characters at all » (3). Such ability as they have is sinister. To Kasia every woman, even a beautiful one, is a *κακόν*, but if she is ugly as well, « alas for the calamity, alas for the evil fate »! (4) This was written in the ninth century. Towards the end of the eleventh we find Cecaumenus warning his readers: « It is dangerous to be on bad terms with women and more dangerous still to be their friend » (5). Their very charms are leagued with the Devil against man (6). Prodrômus somewhat later complains to the Emperor about his own wife:

I fear her tongue, I fear her anger,  
I dread her threats and her violence (7).

It was « more honourable than any adornment » if a woman

(1) Anna Comnenâ herself treats other women thus, *Alexias* III: 6-8; IV, 4, p. 109, XV, 2, p. 463, 11, p. 501.

(2) E. g. « The world was perishing and my wife went on adorning herself ». No. 45 of KRUMBACHER'S *Sammlung byzantinischer Sprichwörter*, (Sitzungsberichte, München, 1887, Vol. II.).

(3) POPE'S *Moral Essays* Ep. 2. He professes to quote the opinion of the « Lady » to whom he is writing.

(4) KRUMBACHER on *Kasia* (Sitzungsberichte, München, 1897, vol. I).

(5) *Strat.*, ch. 145.

(6) *Ibid.*, ch. 128.

(7) *Poèmes prodromiques en grec vulgaire*, ed. D. C. HESSELING and H. PERNOT, Poem I, lines 33, 34.

« never let her tongue be heard by any other man than her husband (1). Only a man's mother is left uncriticized; she is, Anna Comnena tells us, « in all things his nurse and conductress », and « nothing is equal to a sympathetic loving mother, nor is there any bulwark stronger than her »; her counsel is always sound and her prayers for her son will act as « a support and guardians invincible » (2).

*Das ewig Weibliche* is an eternally engrossing topic, but enough has now been said about this contrast at Byzantium between Woman in popular esteem and Woman in law and fact. In summing up we cannot do better than apply in a general sense Diehl's words originally referring to « la toute-puissance qu'exerçait légitimement une impératrice byzantine » in political life. He says: « Peu d'États ont fait à la femme plus de place, lui ont accordé un rôle plus considérable, lui ont assuré une plus large influence... que n'a fait l'empire byzantin » (3). And that Empire was at its zenith in the year 1100 A. D.

*Oxford.*

Georgina BUCKLER.

(1) PSELLUS, *Chron.* Michael VII, ch. IX (of the Empress Maria).

(2) *Alexias.* III, 6, p. 83.

(3) *Fig. byz.*, I, p. 5.

# UN NOUVEAU FRAGMENT

DU

## « SCRIPTOR INCERTUS DE LEONE ARMENIO »

M. Ivan Dujčev vient de publier <sup>(1)</sup> un curieux récit de la dernière expédition de l'empereur Nicéphore I<sup>er</sup> en Bulgarie, expédition qui se termina, comme on sait, par la sanglante catastrophe du 26 juillet 811. Ces événements nous étaient connus uniquement par Théophane. M. Dujčev a bien vu l'intérêt de la nouvelle source, mais il n'en a pas marqué suffisamment la grande importance. Comme son texte se trouve dans un manuscrit hagiographique, le *Vaticanus graecus* 2014 (ff.119<sup>v</sup>-122<sup>v</sup>), le savant bulgare a cru qu'il s'agissait d'un récit édifiant, d'autant plus que les notices de Ménologes, de Synaxaires et de Ménées (23 et 26 juillet), relatives aux « martyrs de Bulgarie », dérivent plus ou moins directement de notre *διήγησις*, intitulée : *Περὶ Νικηφόρου τοῦ βασιλέως καὶ πῶς ἀφίησι τὰ κόλα ἐν Βουλγαρίᾳ*. Mais en fait, il n'y a qu'une ou deux phrases en style hagiographique. Tout le morceau est évidemment extrait (tel quel ou moyennant des coupures) d'une chronique contemporaine des faits ; et nous dirons tout de suite que Théophane lui-même, mort en 817, a dû connaître notre récit, auquel sa propre relation fait plusieurs allusions absolument évidentes. Il y a telle phrase, dans Théophane, qui ne peut se comprendre qu'à la lumière du nouveau texte. Par exemple — et cet exemple suffira — Théophane dit que les gens de Nicéphore périrent « dans le feu du fossé », *τῷ τῆς σούδας πυρί*, avec — deux fois — l'article déterminatif. Or, Théophane n'a parlé, antérieurement, ni de feu, ni de fossé. Il a seulement, mais sans y insister, et sans

(1) *Nouvelles données hagiographiques sur l'Expédition de l'Empereur Nicéphore I<sup>er</sup> en Bulgarie l'an 811* (en bulgare), dans *Spisanie de l'Académie bulgare*, 1936, p. 148-188.

y revenir, parlé d'une palissade dans laquelle les Bulgares de Kroum avaient enfermé les Byzantins. Le nouveau texte nous explique le mystère :

« Or, il y avait, en cet endroit même, un fleuve fort fangeux et difficile à passer. Ne trouvant point de gué tout de suite, et poursuivis par l'ennemi, [les Grecs] se jetèrent dans le fleuve. Ils y entrèrent avec leurs chevaux, ne purent en sortir, s'enlisèrent dans la vase, et, foulés aux pieds par ceux qui les suivaient, tombant les uns sur les autres, ils remplirent le fleuve d'hommes et de chevaux : de sorte que, finalement, les ennemis passèrent par-dessus leurs corps, en pleine sécurité, eux, et purent poursuivre les rescapés, qui, naturellement, s'imaginaient qu'ils étaient sauvés. Or, c'est en ce lieu que tombèrent les patrices et les autres grands chefs. Quant à ceux qui s'étaient déjà crus sauvés — au moins de la mort dans le fleuve —, ils arrivèrent jusqu'à la palissade que les Bulgares avaient bâtie, barrière solide et tout à fait infranchissable ; et ne pouvant, avec leurs chevaux, y faire une brèche, laissant leurs montures, ils l'escaladèrent des mains et pieds, et se précipitèrent de l'autre côté ; or, comme, à l'extérieur, un fossé profond était creusé, ceux qui se laissèrent tomber du haut de la palissade se rompirent les membres : les uns moururent sur-le-champ, les autres se traînèrent un peu plus loin, mais n'ayant plus la force de marcher, s'abattirent finalement sur le sol, et périrent ainsi, torturés de faim et de soif. SUR D'AUTRES POINTS, QUELQUES-UNS MIRENT LE FEU A LA PALISSADE, ET, LORSQUE LES ATTACHES DES PIEUX EURENT BRÛLÉ ET QUE LA BARRIÈRE SE FUT ÉCROULÉE DANS LE FOSSÉ, LES FUYARDS, SENTANT SOUDAIN LE SOL SE DÉROBER SOUS EUX (ἀπροόπτως χαλώμενοι), S'EFFONDRENT DANS LE CREUX DE LA FOSSE DE FEU, EUX ET LEURS CHEVAUX » (ἐνέπιπτον εἰς τὴν τάφρον τοῦ ὀρύγματος τοῦ πρὸς αὐτοί τε καὶ οἱ ἵπποι αὐτῶν). J'ai traduit toute la pièce — elle en vaut la peine — dans le *Bulletin* de notre Académie <sup>(1)</sup>. Dans cet article, je veux seulement montrer la richesse de la source nouvelle, sa précision pragmatique. Si Théophane, je le répète, n'avait point eu à l'esprit tout ce qu'on vient de lire,

(1) *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*, 11-12 (1936), p. 421-437.

jamais il n'aurait parlé, avec une telle « brachylogie », du feu de la fosse.

C'est d'un historien, et d'un historien de premier ordre, que vient le récit prétendument hagiographique publié par M. Dujčev. Ce récit a été découpé dans un manuscrit de la chronique anonyme dont il nous reste un autre fragment, suivant sans doute de très près notre texte : le *Scriptor Incertus de Leone Armenio*. Le style est pareil des deux côtés, et aussi l'esprit, la précision dans le détail, la connaissance approfondie des hommes et des choses, notamment des choses bulgares. Pour ceux qui douteraient encore de notre attribution, nous copions ce portrait inédit de l'empereur Nicéphore, portrait qui, on l'avouera, n'aurait absolument rien à faire dans un contexte *hagiographique* dont les héros, c'est-à-dire les martyrs, ne sont ni nommés, ni décrits. Le portrait de Nicéphore vient textuellement et sans aucune retouche du *Scriptor Incertus* :

Οὗτω Νικηφόρος ὁ βασιλεὺς ἐξ ἀβουλίας καὶ ἀλαζονείας ἑαυτὸν τε καὶ πᾶσαν τὴν τῶν Ρωμαίων ἰσχὺν ἀπώλεσεν, βασιλεύσας ἔτη ἡ' καὶ μῆνας ἑπτά. Ἦν δὲ οὗτος ἀνὴρ διμοιραῖος, πλατύς, προγάστωρ, δασύκομος, πρόχειλος, πρόσωπον ἔχων μέγα καὶ γένειον πολὺν πεπολιωμένον, τῷ δὲ σώματι παχύς, φρόνιμός τε πάνυ καὶ πανουργός (sic Dujčev et Beševliev) καὶ ὀξύς εἰς τὸ νοῆσαι, μάλιστα εἰς τὰ τοῦ δημοσίου πράγματα, μικρολόγος τε καὶ φιλάργυρος καθ' ὑπερβολήν...

Ces portraits sont la marque de fabrique du *Scriptor Incertus* : comparez celui du successeur de Nicéphore I<sup>er</sup>, Michel I<sup>er</sup> (p. 341, Bonn), et celui de Léon l'Arménien, successeur de Michel I<sup>er</sup>, restitué au *Scriptor Incertus* par une conjecture tout à fait certaine de J. B. Bury (1).

(1) J. B. BURY, *A Source of Symeo Magister* (p. 603, éd. de Bonn), dans *Byzantinische Zeitschrift* I (1892), p. 572-574 : ἦν δὲ τὴν ἡλικίαν κοντός, διὸ καὶ χαμαιλέον προσηγόρευται, ἐπίμεστος, εὐπρεπής, γένειον ἔχων καθιστάμενον, σγουρός τὴν κόμην, φωνὴν ἔχων βροντώδη, δίκην λέοντος, θρασύς τε καὶ δειλός. « Now it seems to me extremely probable that this description was derived from that mysterious work, which is unfortunately lost with the exception of a valuable fragment known as the *Scriptor incertus de Leone*. To all appearance, it was written in the first half of the ninth century, or

Il ne nous suffit pas d'avoir reconnu dans le « fragment hagiographique » de M. Dujčev quelques pages du *Scriptor Incertus* — la meilleure source du ix<sup>e</sup> siècle et probablement la meilleure des chroniques byzantines. — Nous voudrions encore en découvrir l'auteur, et il se peut que notre travail nous y aide. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que notre histoire est une « continuation » (jusqu'à Léon l'Arménien) d'une chronique dans le genre et dans le style de Malalas : car le portrait de Nicéphore est étonnamment « malalien (1) ».

Nous avons quelques indices de l'existence d'un « Malalas Continué » jusqu'à une date aussi tardive : Tzetzes ne place-t-il pas « Jean d'Antioche », c'est-à-dire, de toute évidence, un Malalas (2) avec suite, chronologiquement après Georges le Moine ? Pourquoi, de cette précieuse *συνέχεια* de la « chronique aux portraits d'empereurs », ne nous est-il resté que deux fragments, la *διήγησις* Dujčev et les vingt-huit pages du *Scriptor Incertus* ? Très probablement, parce que les compilateurs de chroniques ont préféré, à ce Malalas « continué », Théophane qui arrivait *presque* à la même date. Sans la concurrence de Théophane, nous en eussions conservé davantage. C'est précisément parce que, dans sa toute dernière partie, le « Malalas Continué » dépassait la limite de Théophane, que le ms. de Paris 1711 et la Chronique anonyme du ms. de Paris 1712 (Pseudo-Syméon), lui ont emprunté quelques pages.

Henri GRÉGOIRE.

drawn directly from some source contemporary with Leo the Armenian. » Plus loin (p. 574), Bury note que le Pseudo-Syméon ne donne pas de portraits de Michel III ni de Théophile, ce qui semble prouver que la Chronique Anonyme s'arrêtait à la mort de Léon. Sur *σγουρός* et *ἐπίσγουρος*, cf. C. DE BOOR, *B.Z.*, II, p. 297.

(1) Le terme *διμοιριαῖος* (ou *διμοιριαῖος*) se lit quantité de fois dans les portraits impériaux de MALALAS. Cf. Probus (MALALAS, p. 302, Bonn) : ἦν δὲ διμοιριαῖος, προγάστωρ, ἀπλόθριξ, ἀσσόκουρος, δασυπύγων, ... σοφὸς πάνν. Sens douteux : cf. le nouveau LIDDELL-SCOTT *sub verbis*.

(2) Voyez surtout Edwin PATZIG, *Malalas und Tzetzes*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, X (1901), p. 385-393.



## NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Le nouveau texte sur la défaite et la mort  
de l'empereur Nicéphore.

Je crois utile de reproduire le texte tiré par M. Ivan Dujčev du *Vaticanus graecus* 2014, ff. 119<sup>v</sup>-122<sup>v</sup>, d'abord, à cause de son importance historique, ensuite, parce que l'édition de M. D. est déparée par un assez grand nombre de fautes de lecture et d'erreurs typographiques (1), enfin, parce que c'est le seul moyen de démontrer qu'il s'agit bien ici d'une page du *Scriptor Incertus*. Les rapprochements que je fais en note avec cet auteur lèveront tous les doutes.

Περὶ Νικηφόρου τοῦ βασιλέως  
καὶ πῶς ἀφίησιν  
τὰ κῶλα (κόλα ms.) (2) ἐν Βουλγαρίᾳ.

Ἐν τῷ θ' ἔτει τῆς βασιλείας Νικηφόρου τοῦ βασιλέως, οὗτος αὐτὸς Νικηφόρος ὁ βασιλεὺς εἰσῆλθεν εἰς Βουλγαρίαν, βουλόμε-

(1) Plusieurs (mais non toutes) sont corrigées dans la nouvelle édition que M. BEŠEVLIJEV vient de donner du fragment, *Godišnik* de l'Université de Sofia, faculté historico-philologique, t. XXXIII, 2. Malheureusement, M. Beševliev a laissé tomber des mots importants du texte, *δισκηνομένα τὰ θέματα* (page 424).

(2) Ce titre était certainement en tête du récit dans la Chronique Anonyme, dont le *Scriptor Incertus* est un autre fragment, et que nous considérons comme une continuation de Jean d'Antioche (Malalas). Cf. *Scriptor Incertus*, p. 304 Bonn : *Περὶ τῆς βασιλείας Λέοντος υἱοῦ Βάρδα τοῦ Ἀρμενίου*. Il ne convient nullement à une *διήγησις* « hagiographique », puisque les « martyrs de Bulgarie » n'y sont même pas mentionnés. On pourrait croire que le mot *κῶλα* est le signe d'une date tardive. Mais ce mot est le terme vulgaire et courant pour *os* aux ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles. Hesychius : *κῶλα, πόδες, σκέλη, ὀστέα, μέλη, κερκίδες* : déjà noté par M. Dujčev. Du Cange ne l'a pas recueilli, mais c'est évidemment parce que, partout où il se rencontre dans les chroniques, il a été pris pour *κῶλα* = *μέλη*. Voyez, par exemple, Léon le Grammairien, p. 188 Bonn, à propos de la prétendue défaite de Constantin V à Anchialos (Acheloos) : *δεινῶς οὖν ἠττηθεὶς ὑπέστρεψε μετ' αἰσχύνης · μέχρι γὰρ καὶ τήμερον κατὰ τὸν Ἀχελῶον κῶλα τῶν ἀνηρημένων σαφῶς ὑποδεικνύουσι*

νος αὐτήν, ὡς ᾤετο, ἀφανίσαι, ἄρας μεθ' ἑαυτοῦ Σταυράκιον τὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ Μιχαήλ τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ, τὸν καὶ Ῥαγγαβὲ ἐπονομαζόμενον, καὶ πάντας τοὺς πατρικίους καὶ ἄρχοντας καὶ ἀξιωματικούς, καὶ ὅλα τὰ τάγματα (¹), καὶ τῶν ἀρχόντων τὰ τέκνα, ἀπὸ δεκαπέντε τυχάνοντα ἐτῶν καὶ ἐπάνω · οὗς καὶ ἐποίησεν ἑταιρείαν τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ, ἐπονομάσας αὐτοὺς Ἰκανάτους (²). Εἰσερχομένου δὲ αὐτοῦ εἰς τὰς κλεισούρας, ἀκούσαντες οἱ Βούλγαροι τὸ πλῆθος τοῦ λαοῦ ὅπερ ἐπεφέροντο, ὡς δῆθεν μὴ δυνάμενοι ἀντιστῆναι, καταλιπόντες πάντα ἅπερ εἶχον, ἔφυγον εἰς τὰ ὄρη. Αὐτὸς δὲ εἰσελθὼν ἐσκήνωσεν εἰς τὴν ἀλὴν τοῦ πρώτου τῆς Βουλγαρίας, ὀνόματι Κρούμου, καὶ εὐρών τινα στρατὸν τῶν Βουλγάρων ἐπιλέκτων ἐνωπλισμένων (³), ἀπομεινάντων πρὸς φυλακὴν τοῦ τόπου, ἕως δώδεκα χιλιάδας, συμβαλὼν μετ' αὐτῶν πόλεμον, πάντας ἀπέκτεινεν · ὁμοίως δὲ πάλιν καὶ ἄλλας πεντήκοντα χιλιάδας συναντήσαντας αὐτῷ, συμπλακείς αὐτοῖς, πάντας ἀπώλεσεν. Λοιπὸν οὖν, ἐπαρθεὶς τῷ φρονήματι καὶ τῇ καρδίᾳ ὁ ταλαίπωρος, ὡς ἤδη διὰ τὰς δικαιοσύνας αὐτοῦ τοῦτο πεποιηκῶς (ὃ δὴ καὶ ἔλεγε πρὸς τοὺς σὺν αὐτῷ ὄντας · ἰδοῦ, ἔφη, ἡ δικαιοσύνη τί κατεργάζεται) εἰσελθὼν τοίνυν εἰς τὴν ἀλὴν τοῦ Κρούμου, ἐρευνήσας τὰ ταμεία αὐτοῦ καὶ εὐρών σκῦλα πλείστα, ἤρξατο διαμετροῖζειν τῷ λαῷ αὐτοῦ ἐν καταγραφῇ χαλκόν τε καὶ ἐσθῆτας καὶ ἄλλα τινὰ εἶδη διάφορα, ἀνοίξας τε τὰς ἀποθήκας τῶν οἴνων αὐτοῦ, διένειμε πᾶσι τοῖς αὐτοῦ, ὥστε πιεῖν εἰς κόρον. Καὶ ἀνελθὼν εἰς τὰ ἄμφοδα τῆς ἀλῆς, διακινῶν (⁴) εἰς τὰ ἡλιακὰ τῶν οἰκημάτων, ἠγάλ-

τὴν ἦτταν. La traduction latine est inexacte : *etiam hodie circa Acheloum extinctorum membra clades perspicue testantur*. En effet, le Logothète slave (p.82, 3 SREZNEVSKIJ) a bien rendu par *kosti*.

(1) Début tout pareil de l'expédition de Michel Rangabé, dans le *Scriptor Incertus* (S.I.), p. 336 Bonn : Ταῦτα γνοὺς Μιχαήλ βουλὴν ποιησάμενος συνήγαγε πάντα τὰ θέματα ... καὶ πάντας παραλαβὼν ἐξῆλθεν δευτέρῳ ἔτει τῆς αὐτοῦ βασιλείας, ἰνδικτιῶνος ς', καὶ τῆς πόλεως συνακολουθούσης αὐτῷ, καὶ Προκοπίας τῆς Ἀυγούστης κτλ.

(2) Renseignement nouveau, tout à fait sûr, et d'ailleurs partiellement confirmé par la *Vie d'Ignace* de Nicéas (PG, CV, 492 B) et par le *Synaxaire* de Constantinople (792, 13-19), textes rapprochés déjà par M. Dujčev.

(3) Cf. S.I., 342, 20 : καὶ ταῦτα δηλώσαντες διὰ τῆς νυκτὸς ἐξαγαγόντες τινὰς ἐνωπλισμένους... ἕως ὀνομάτων τριῶν. Cf. 343, 22 οἱ ἐνωπλισμένοι.

(4) Sic cod. On pourrait être tenté de corriger en *διασκηνῶν*, mais voyez *διακινῶ*, « je me promène », dans le lexique de SOPHOCLES.

λετο καὶ ἔλεγεν « Ἴδού, ταῦτα πάντα ὁ Θεὸς παρέδωκέν μοι, καὶ βούλομαι κτίσαι ἐνταῦθα πόλιν ἐπὶ τῷ ὀνόματί μου, ἵνα γίνωμαι ὀνομαστός εἰς πάσας τὰς ἔμπροσθεν γενεάς. » Καὶ ποιήσας ἡμέρας τινὰς ἐξῆλθεν ἐκ τῆς αὐλῆς τοῦ ἀθέου Κρούμου, καὶ ἐξερχόμενος ἐνεπύρισε τὰ οἰκήματα πάντα σὺν τῷ περικλείσματι ἐκ ξύλων συγκειμένων, καὶ λοιπὸν μηκέτι φροντίσας τοῦ ἐξελθεῖν διὰ τάχους, διήρχετο διὰ μέσου τῆς Βουλγαρίας, βουλόμενος ἀπελθεῖν ἕως Σαρδικῆς, νομίσας ὅτι ἐξήλειπεν <sup>(1)</sup> πᾶσαν τὴν Βουλγαρίαν. Καὶ ποιήσας ἡμέρας ἰε΄ ἠλόγησε τῶν κατ' αὐτὸν πραγμάτων παντελῶς καὶ τραπεὶς τὰς φρένας καὶ δίκην ἐξεστηκότος γεγονώς, οὐκ ἔτι ἦν ἐν ἑαυτῷ, ἀλλ' ἦν πεφυρμένος διὰ παντός, κατεχόμενος τῷ κάρῳ τῆς ἀλαζονείας, καὶ μὴ ἐξερχόμενος ἐκ τῆς σκηνῆς αὐτοῦ, μηδὲ διδούς τινα λόγον ἢ διαταγὴν· καὶ τινῶν καταβοώντων αὐτοῦ καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἀποστειλάντων τοῦ λαλῆσαι αὐτῷ περὶ τοῦ ἐξελθεῖν ἐκεῖθεν, οὐδ' ὄλως προσέσχεν, ἀλλὰ μᾶλλον καὶ ἠτίμασε τὸν υἱὸν αὐτοῦ βουλόμενος αὐτὸν καὶ τύψαι. Ὁ οὖν λαὸς εὐρῶν εὐκαιρίαν <sup>(2)</sup> ἐπραΐδενεν ἀφειδῶς, ἐμπυρίζων τὰς χώρας ἀθερίστους οὔσας καὶ νευροκοποῦντες τοὺς βόας καὶ λώρους ἐκ τῶν ψυῶν αὐτῶν ἀποσπῶντες, βοῶντα τὰ ζῶα φωνῇ μεγάλη καὶ ἀποσπαίροντα, καὶ τὰ πρόβατα κατασφάττοντες καὶ τοὺς χοίρους, καὶ ἅ μὴ θέμις πράττοντες. Λοιπὸν οὖν ἰδόντες τὸ ἀδιάτακτον καὶ ἀσύστατον τοῦ Νικηφόρου τινὲς καὶ ὅτι οὐδεὶς τολμᾷ αὐτῷ λαλῆσαι, κατὰ μικρὸν ἤρξαντο ἀποδιδράσκειν καὶ διὰ μηχανῆς τινος ἐξέρχεσθαι. Ἦσαν δὲ οἱ Βούλγαροι φραγμὸν πεποικότες φοβερὸν καὶ δυσδιέξοδον ἀπὸ ξύλων μεγάλων δίκην τείχους. Λαβόντες οὖν οἱ Βούλγαροι εὐκαιρίαν καὶ θεασάμενοι ἐκ τῶν ὀρέων ὅτι περιεφέροντο πλανώμενοι, μισθωσάμενοι Ἀβάρους καὶ τὰς πέριξ Σκλαβηνίας <sup>(3)</sup> καὶ τὰς γυναῖκας ἀνδρικῶς καθοπλίσαντες, τῇ ἰε΄ ἡμέρᾳ τῆς εἰσόδου αὐτῶν, διαφαίνοντος σαμβάτου, εἰκοσιτρίτῃ τοῦ Ἰουλίου μηνός, ἐπέπεσον αὐτοῖς ἔτι κοιμωμένοις

(1) M. Dujčev, suivi par M. Beševliev, corrige à tort en ἐξείληπεν. Tout au plus pourrait-on écrire ἐξήλειπεν. Cf. *Byzantion*, V (1929), p. 331.

(2) *Λαμβάνω εὐκαιρίαν* est une des expressions caractéristiques du *Scriptor* et de notre fragment. Cf. S.I., 349, 1 : καὶ λοιπὸν μετὰ τοῦτο λαβὼν εὐκαιρίαν ἤρξατο πορθεῖν τὴν ἐκκλησίαν.

(3) S.I., 347, 11 : Λοιπὸν οὖν μετὰ ταῦτα ἀνηγγέλθη αὐτὸν λεγόντων ὅτι ὁ Κρούμος ἐστράτευσεν λαὸν πολλὸν συναθροίσας, καὶ τοὺς Ἀβάρους καὶ πάσας τὰς Σκλαβηνίας (rapprochement déjà fait par M. Dujčev lui-même).

σχεδόν · οἱ τινες διαναστάντες καὶ σπουδῇ καθοπλισάμενοι ἤρξαντο τῆς μάχης · καὶ ἐπειδὴ ἦσαν μακρὰν ἀπ' ἀλλήλων διεσκηνωμένα τὰ θέματα, εὐθέως οὐκ ἔγνωσαν τὸ συμβάν · μόνον γὰρ εἰς τὸ βασιλικὸν φοσσάτον ἐπέπεσον καὶ λοιπὸν ἤρξαντο κόπτεσθαι · καὶ μικρὸν ἀντισταθέντων αὐτῶν καὶ μηδὲν ἰσχυσάντων ἀλλὰ σφόδρα κατασφαζομένων, ἰδόντες οἱ λοιποὶ ἔδωκαν ἑαυτοὺς εἰς τροπήν (¹). Καὶ ἐν αὐτῷ τῷ τόπῳ παρέκειτο ποταμὸς τελευτώδης λίαν καὶ δυσδιέξοδος, καὶ μὴ εὐρίσκοντες εὐθὺ πόρον τοῦ περᾶσαι, καταδιωκόμενοι ὑπὸ τῶν πολεμίων ἐνέπεσον εἰς τὸν ποταμόν · εἰσελθόντες δὲ μετὰ τῶν ἵππων αὐτῶν καὶ μὴ ἰσχύσαντες ἐξελθεῖν ἐχάλασαν εἰς τὸ τέλμα, καὶ καταπατούμενοι ὑπὸ τῶν ὀπισθεν ἐρχομένων, καὶ ἄλλοι ἐπ' ἄλλοις πίπτοντες, οὕτως ἐπληρώθη ὁ ποταμὸς ἀνθρώπων τε καὶ ἵππων, ὥστε ἐπάνωθεν αὐτῶν διέρχεσθαι τοὺς πολεμίους ἀβλαβῶς καὶ καταδιώκειν τοὺς λοιποὺς τοὺς ὡς εἰκὸς νομίζοντας ὅτι διεσώθησαν (²). Ἐκεῖ οὖν πάντες οἱ πατρίκιοι καὶ λοιποὶ ἄρχοντες πεπτώκασιν. Ὅσοι δὲ ἔδοξαν διαφυγεῖν ἀπὸ <τῆς> τοῦ ποταμοῦ βλάβης ἦλθον ἕως τοῦ φραγμοῦ, ὃν κατεσκεύασαν οἱ Βούλγαροι, ὄχυρόν ὄντα καὶ λίαν δυσδιεξόδευτον, καὶ μὴ δυνάμενοι σὺν τοῖς ἵπποις τοῦτον διακόψαι, καταλιπόντες τοὺς ἵππους αὐτῶν, διὰ τῶν οἰκείων χειρῶν καὶ ποδῶν ἀνερπύσαντες, ἐκρήμνιζον ἑαυτοὺς εἰς τὸ ἕτερον μέρος. Καὶ ἐπειδὴ ἦν ἔξωθεν ὄρυγμα τάφρου βαθείας, κρημνιζόμενοι ἀπὸ τοῦ ὕψους, διεσπῶντο τὰ μέλη αὐτῶν · καὶ οἱ μὲν παραπτά ἀπέθνησκον, οἱ δὲ ὀλίγον προβαίνοντες καὶ μὴ ἰσχύοντες βαδίζειν ἐπιπτον χαμαί, καὶ οὕτως κολαζόμενοι ἀπέθνησκον ἐν λιμῷ καὶ δίψῃ (³). Ἐν ἑτέροις δὲ τόποις τινὲς ἐνεπύρισαν τὴν φρακτὴν · καὶ δὴ καέντων τῶν δεσμῶν, καὶ συμπεσοῦσης τῆς φρακτῆς ἐπάνωθεν τοῦ ὄρυγματος, [καὶ] λοιπὸν οἱ φεύγοντες ἀπροόπτως χαλῶμενοι ἐνέπιπτον

(1) Cf. tout ce récit de la bataille de 811, dans notre document, à la relation de la défaite de Michel en 813, dans le *Scriptor Incertus* : le parallélisme est absolument frappant ! Les expressions sont souvent les mêmes. Cf. S.I., p. 338 : *συνεχύθησαν ἐπ' αὐτὸν οἱ Βούλγαροι, καὶ οἱ Θράκης ἤρξαντο κόπτειν αὐτούς. Καὶ λοιπὸν τῆς μάχης ἀρξαμένης οὐκ ἦλθον εἰς βοήθειαν οἱ λοιποὶ λαοὶ ἀλλὰ δειλιάσαντες ἔδωκαν εἰς τροπήν, πρῶτον τὸ θέμα τῶν Ἀνατολικῶν, καὶ καταλειφθέντες μόνοι οἱ τοῦ Ἀπλακίου, καὶ μὴ ἰσχύοντες ἀντιστῆναι, ἤρξαντο κόπτεσθαι καὶ αὐτοί.*

(2) *διασώθησαι* cod.

(3) Cf. S.I., p. 339 : *λιμαγχονηθέντες δέ, καὶ τοῦ δίψους καέντων, ὀλίγον ἀπερχόμενοι ἐπιπτον καὶ ἀπέθνησκον.*

εἰς τὴν τάφρον τοῦ ὀρύγματος τοῦ πυρὸς αὐτοί τε καὶ οἱ ἵπποι αὐτῶν. Τοῦτο δὲ χείρων ἦν συμφορὰ τοῦ κινδύνου τοῦ ποταμοῦ. Τίς οὐ κλαύσει ταῦτα ἀκούων; τίς οὐ θρηνήσει; τὰ δὲ τέκνα τῶν ἀρχόντων, ἀρχαίων τε καὶ νέων, εἰς πλῆθος ὄντα <sup>(1)</sup>, αὐτὸ τῆς ἡλικίας ἄγοντα τὸ ἄνθος <sup>(2)</sup>, σώματα ἔχοντες περικαλλῆ λευκότητι καὶ τριχῶν ξανθότητι λάμποντα, καὶ γενείων καὶ ὄψεως θέσει κεκαλλωπισμένα <sup>(3)</sup>· οἵτινες ἐξ αὐτῶν (sic) ἦσαν νεωστὶ ζευχθέντες γυναιξὶν εὐγενεία καὶ κάλλει διαλάμπουσι (sic)· πάντες ἐκεῖ ἀπέθανον, οἱ μὲν τῷ ξίφει ἀναλωθέντες, οἱ δὲ τῷ ποταμῷ πνιγέτες, οἱ δὲ ἀπὸ τοῦ φραγμοῦ κρημνισθέντες, οἱ δὲ τῷ πυρὶ τοῦ ὀρύγματος κατακαέντες, ὀλίγοι δὲ τινες διασωθέντες, καὶ οὗτοι μετὰ τὸ ἐλθεῖν οἴκαδε σχεδὸν πάντες ἀπέθανον· ἐν αὐτῇ οὖν τῇ ἡμέρᾳ καὶ Νικηφόρος ὁ βασιλεὺς ἀνηρέθη μέσον τοῦ πρώτου πολέμου, τὸν τρόπον τοῦ θανάτου αὐτοῦ μὴ δυνηθέντος τινὸς ἀπαγγεῖλαι. Ἐπλήγη τε καὶ ὁ υἱὸς αὐτοῦ Σταυράκιος καιρίαν πληγὴν λαβὼν <sup>(4)</sup> εἰς τοὺς σπονδύλους τῆς ῥάχεως, ἐξ ἧς καὶ ἐτελεύτησεν, μῆνας δύο μόνους βασιλεύσας Ῥωμαίων, πολλοὶ τε τῶν ζωορηθέντων Ῥωμαίων μετὰ τὸ καταλυθῆναι τὸν πόλεμον ἠναγκάσθησαν ὑπὸ τῶν ἀθέων Βουλγάρων, οὕτω τότε βαπτισθέντων, ἀρνήσασθαι τὸν Χριστὸν καὶ τῆς ἐθνικῆς καὶ Σκυθικῆς πλάνης μεταλαβεῖν· οἵτινες τῇ τοῦ Χριστοῦ ἐνισχυθέντες δυνάμει πᾶσαν ὑπομείναντες αἰκίαν, τὸν μαρτυρικὸν στέφανον ποικίλαις κολάσεσιν ἀνεδήσαντο. Οὕτω Νικηφόρος ὁ βασιλεὺς ἐξ ἀβουλίας καὶ ἀλαζονείας ἑαυτὸν τε καὶ πᾶσαν τὴν τῶν Ῥωμαίων ἰσχὺν ἀπώλεσεν, βασιλεύσας ἔτη ἡ' καὶ μῆνας ἑπτά.

Ἦν δὲ οὗτος ἀνὴρ διμοιραῖος, πλατύς, προγάστωρ, δασύκομος, πρόχειλος, πρόσωπον ἔχων μέγα καὶ γένειον πολὺ πεπολιωμένον, τῷ δὲ σώματι παχύς, φρόνιμός τε πάννυ καὶ πανουργός (sic) καὶ ὀξύς εἰς τὸ νοῆσαι, μάλιστα εἰς τὰ τοῦ δημοσίου πράγματα, μικρολόγος τε καὶ φιλόργυρος καθ' ὑπερβολὴν, διὸ καὶ τὸν ὄλεθρον αἰώνιον ἐκκληρώσατο. Ἡμεῖς δέ, ἀδελφοί, μνημονεύσωμεν τῶν προ-

(1) Εἰς πλῆθος. Cf. S.I., 345, 11 : καὶ τὰ κτήνη ὄντα εἰς πλῆθος αἰχμαλωτεύσαντες ἀπέστειλαν εἰς Βουλγαρίαν, et 345, 22 : λαβόντες οἱ Βούλγαροι τὴν αἰχμαλωσίαν πᾶσαν εἰς πλῆθος οὖσαν ἀναρίθμητον.

(2) Cf. S. I., 341 : αὐτὸ τὸ ἄνθος ἄγων τῆς νεότητος.

(3) Θέσει κεκαλλωπισμένα: notre lecture, pour θέσιν κεκαλλωπισμένην du manuscrit. De toute façon, cf. S.I., p. 341, 8 : καὶ τὸ γένειον εὐπρεπῶς διακειμένον ἐν τῇ ὄψει αὐτοῦ.

(4) Cf. S.I., 338, 13 : καὶ λοιπὸν ἐπλήγη ἐν αὐτῷ τῷ πολέμῳ, ὃ τε Ἀπλάκης καὶ πολλοὶ ἐκ τοῦ λαοῦ αὐτοῦ.

απελθόντων ἀδελφῶν ἡμῶν καὶ πατέρων καὶ τὸν ἀγαθὸν καὶ δίκαιον ἡμῶν θεὸν ἰκετεύσωμεν ῥύσασθαι ἡμᾶς τοιαύτης κατακρίσεως, καὶ δι' ἐπιμελείας τῶν θείων ἐντολῶν τοῦ Χριστοῦ τῶν ἐπηγγελμένων τοῖς δικαίοις ἀγαθῶν ἐπιτυχεῖν, ὅτι εὐλογημένος καὶ δεδοξασμένος ὑπάρχει εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

#### NOTES ADDITIONNELLES.

P. 419. *Sur le portrait de Nicéphore.* — Rédigé en style malalien, le portrait de l'empereur peut être néanmoins authentique. Il n'y a pas contradiction entre l'épithète de *φαρακλός* (= *φαλακρός*), qui lui est attribuée par l'inscription de Hambarly (*Byzantion*, IX, p. 751), et le qualificatif de *δασύκομος*. Cf. Malalas, p. 301 (portrait de Tacite) : on peut être plus ou moins chauve.

P. 421. *Sur κῶλα, os.* — Je ne trouve *κῶλα* au sens d'*ossements* dans aucun lexique<sup>(1)</sup>. Pourtant, M<sup>lle</sup> Sophie Antoniadès, professeur à l'Université de Leyde, me dit que cette forme est aujourd'hui encore en usage, et elle me cite cet exemple : *Δὲν θ' ἀφήσω τὰ κόλα* (ou *κῶλα*)... *ἐν Ὀλλανδία*. En prononçant cette phrase, elle a, me dit-elle, l'impression d'une sorte d'altération comique de la forme *κόκκαλα*. Le problème est assez compliqué. *Κόκκαλο* (du grec ancien *κόκκαλος*, « noyau »), paraît sans rapport avec *κῶλο(ν)*. On peut se demander si *κῶλον* (1. membre, 2. jambe, 3. os, cf. allemand *Bein*), n'est pas le terme ancien, remplacé par *κόκκαλο(ν)* parce qu'il prêtait à une confusion obscène avec *κῶλος-culus*. M<sup>lle</sup> Antoniadès me dit encore que ce rapport est parfaitement senti aujourd'hui encore, et produit des jeux de mots qu'il vaut mieux ne pas rapporter. De mon côté, je puis signaler qu'au ix<sup>e</sup> siècle déjà, le « vulgariste » Michel III est accusé d'avoir joué sur le mot *κῶλος*. On n'a pas compris que tel est le sous-entendu qui avait fait choisir, au jeune empereur, dans son « concile dérisoire » le titre « d'évêque de Kolonia ». Cf. Théoph. Cont., p. 200-201 : *ὄθεν ὁ Κολωνείας*

(1) En dehors, bien entendu, d'Hésychius que j'ai cité. Au dernier moment, M<sup>lle</sup> Sophie Antoniadès me renvoie au dictionnaire (néo-grec) de la *Πρωΐα*, que nous n'avons pas à Bruxelles. On y lit : *ἐτίναξε τὰ κῶλα ἢ ἄφησε τὰ κῶλα — ἀπέθανεν*.

οὗτος ἐλέγετό τε καὶ ὀνομάζεται πρόεδρος, avec le passage correspondant de GENESIUS, p. 102-103 : ὅθεν προσεπετίθεντο τὰ τῆς εὐτελείας αὐτῷ καὶ πολλῶ πλέον τὰ τῆς ἐξουθενώσεως ἐκ τοῦ ψευδοφανοῦς πατριάρχου καὶ συνεπαγομένου αὐτῷ αἰσχίστου κλήρου, καὶ τῷ ἀληθεῖ πατριάρχῃ κακὴν ἄμιλλαν διαμιλλωμένων καὶ δυσωνύμοις ἐνθρονιζομένων κακῶς μητροπόλεσι... Parmi les innombrables arguments qui prouvent la source commune de Théophane Continué et de Génésius, celui-ci n'est-il pas le plus frappant, le plus décisif ? Comment veut-on que, de cette expression énigmatique, *δυσωνύμοις ἐνθρονιζομένων κακῶς μητροπόλεσι*, le Continuateur ait tiré l'histoire de « l'évêque de Kolonia » ? Les « métropoles au nom obscène », c'est une allusion à « Kolonia » et au fâcheux calembour que ce nom géographique implique. Mais revenons à *κῶλον*, « os ». On pourrait supposer encore que *κόκκαλον*, en ce sens, est antérieur ; que *κόκκαλον* a été réduit à *κῶλον*, ἐπὶ τὸ ἐλληνικώτερον ; que ce « pédantisme » a paru malencontreux à cause d'une déplorable homophonie avec *κῶλο(ς)* ; qu'il a été généralement abandonné, tout en subsistant dans quelques locutions, reprouvées par le bon langage. Cf. encore THÉODOSE DE MÉLITÈNE, éd. TAFEL, p. 12 ; Georges LE MOINE, éd. DE BOOR, p. 763 [ISTRIN, Slave, p. 481], cite textuellement l'*Antirrheticus* du patriarche NICÉPHORE (MIGNE, PG, 100, col. 508) qui paraît être en dernière analyse la source de l'histoire des « ossements d'Anchialos », et qui a déjà τὰ κῶλα (avec un jeu de mots sur τὰ κοῖλα ?)

P. 425. *Εἰς τὴν τάφρον τοῦ ὀρύγματος τοῦ πυρός*. Cf. plus haut, p. 419, ce qui a été dit des paroles de Théophane, τῷ τῆς σοῦδας πυρί. Au moment de donner le bon à tirer, je reçois le savant mémoire de Franz DÖLGER, dans les *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, Phil.-hist. Abt., Jahrgang 1936, Heft 6 : *Der Titel des sog. Suidaslexikons*. M. Dölger tente de prouver que *σοῦδα* ne signifie pas, à l'origine du moins, « fossé », mais « palissade ». Il se peut ; toutefois les exemples qu'il allègue en faveur de cette signification me paraissent, tous, prouver que même au ix<sup>e</sup> siècle, *σοῦδα* signifie *fossé*, et seulement *fossé*. Ces textes sont discutés dans le compte rendu détaillé du mémoire de M. Dölger, à la fin de ce fascicule ; au reste, leur interprétation me paraît indifférente à la thèse principale de M. Dölger.

# RECHERCHES SUR LES LISTES DES PÈRES DE NICÉE ET DE CONSTANTINOPLE

## I

### L'ordre original de la liste des Pères de Nicée.

#### 1. *Le modèle du vatican. gr. 44*

Dans une note importante, critiquant les thèses émises par Revillout et Gelzer, M. Eduard Schwartz a insisté sur le fait qu'il ne faut pas chercher, dans les listes des Pères de Nicée, un ordre de préséance hiérarchique qui, à cette époque, n'était pas encore assez développé. A son avis, ces listes ne doivent pas être comparées aux actes conciliaires des siècles suivants, mais aux listes des synodes du iv<sup>e</sup> siècle et à celles contenues dans les collections canoniques. « Da ist in den Subscriptionen nie die hierarchische Ordnung beobachtet, sondern entweder gar keine — das ist das gewöhnliche — oder die geographische » (1). De même, il a défendu l'authenticité de la liste de Nicée contre les doutes injustifiés qui ont été manifestés par divers savants. Enfin, les premières lignes d'une liste, qu'on trouve citées dans l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate (2) sous le titre de *Synodikon d'Athanase*, seraient, d'après lui, une interpolation insérée dans le texte de cet auteur, « mit der man endlich aufhören sollte Unfug zu treiben » (3).

(1) Eduard SCHWARTZ, *Nachr. Götting. Gesellschaft*, phil.-hist. Kl., 1908, H. 3, p. 327 sq., n. 2.

(2) SOCRATE, *Hist. eccl.*, I, 13, 11 sq. ; H. GELZER dans la préface de *Patrum Nicaenorum nomina*, Lipsiae 1898, p. XLVII sq.

(3) Ed. SCHWARTZ, dans *Nachr. Götting. Ges.*, 1904, p. 398 ; 1908, l. c.



Pour établir une classification des listes existantes des Pères de Nicée, nous distinguerons donc avec Ed. Schwartz deux groupements généraux, c.-à-d. les listes d'ordre géographique et celles composées sans aucun ordre reconnaissable.

Si nous classons les listes d'après ce point de vue, nous trouvons que le plus grand nombre de ces textes est basé sur le principe géographique, c.-à-d. en groupant les évêchés d'après les provinces auxquelles ils appartiennent. Entre les textes représentant cette catégorie, il n'y a que de légères différences touchant des détails insignifiants. De l'autre groupe, savoir les listes composées « sans aucun ordre » ou plutôt sans ordre connaissable jusqu'à présent, nous ne possédons que cinq représentants :

1<sup>o</sup> la liste grecque du *Vatican. reg. 44*, fol. 242<sup>r</sup>-242<sup>v</sup>, saec. XIV (liste N<sup>o</sup> VI dans les *Patrum Nicaenorum nomina*, éd. H. Gelzer, O. Cuntz et H. Hilgenfeld, p. 71 à 75),

2<sup>o</sup> la liste arabe du cod. *Oxon. Bodl. Thomae Roe N<sup>o</sup> 26* (liste N<sup>o</sup> X de la même collection, éditée par Hilgenfeld, *ibid.*, p. 144 à 180).

3<sup>o</sup> la liste du *Sinait. graec. 1117*, fol. 249<sup>r</sup>-250<sup>r</sup>, saec. XIV, publiée par Beneševič (1).

4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> les listes des manuscrits *Hierosol. Metoch. 2 sqq.*, fol. 388<sup>v</sup>-389<sup>r</sup>, et *Hierosol. Patr. 167 sq.*, fol. 234<sup>b</sup>, 233<sup>a-b</sup>, 235<sup>a</sup>, qui, hormis les leçons différentes des noms, représentent le même texte. Ces deux listes ont été utilisées par D. Lebedev (2).

(1) V. N. BENEŠEVIČ, *Sinajskij spisok otzov Nikejskago pervago vselenskago sobora*, dans *Izv. Imp. Akad. Nauk*, 1908, p. 281-306. On y trouve un tableau synoptique ajoutant à chaque nom de cette liste les numéros correspondants des autres listes publiées. Felix HAASE, *Allchristliche Kirchengeschichte nach orientalischen Quellen*, Leipzig 1925, p. 258-269, a répété ce tableau, sans prendre la peine de révéler au lecteur la provenance de la liste grecque prise comme base. De plus, la seule réimpression de ces 312 noms d'évêques et d'évêchés contient presque quarante fautes. — Dans cette liste, dont M. Beneševič a bien voulu nous envoyer les photographies, nous nous écartons de ses lectures dans les cas suivants : 25. Πεπέριος. 38. πρεσ[βύτερος]. 68. Βούδιος, corrigé de Βούβιος. 82. Ουαμανάδρας. 110. [Δ]άκος. 146. Κερεβακέων. 256. Νέας. 263 Νεαπόλεως. 304. Θηνώης.

(2) D. LEBEDEV, *Spisok episkopov pervago vselenskago sobora v*

Dans son édition du *Sinaiticus*, Benešević a déjà remarqué que la liste arabe n'est qu'une simple copie de cette liste grecque ; par conséquent, il est permis de la négliger dans nos recherches.

Ernst Gerland qui, dernièrement, s'est prononcé sur les différentes classes de ces listes, les a considérées d'un point de vue spécial. Il chercha des listes synodales du iv<sup>e</sup> siècle pouvant lui fournir la preuve de l'existence — du moins embryonnaire — de l'ordre hiérarchique connu par les *Taktika*. Parmi ces listes, il se croyait autorisé à rejeter comme « inutiles pour sa tâche » toutes celles, qui sont établies d'après le principe géographique (1). Par suite, il devait attribuer d'autant plus d'importance aux autres listes, c.-à-d. aux textes que nous venons d'énumérer, et qu'il appelait « die nicht nach Provinzen geordneten Listen ». Il supposa « dass sich aus den Listen VI und X bei konsequenter Beachtung des Gesichtspunktes vom Zusammenstehen der Landsleute noch mehr herauschälen liesse, als es Gelzer gelungen ist ». En effet, ce serait, comme il s'empresse de le déclarer, « eine lockende Aufgabe, der sich aber Verf. durchaus versagen muss ». D'autre part, l'édition du *Sinait.* par Benešević et le commentaire substantiel y joint par ce savant ne peuvent pas être considérés, d'après Gerland, comme une solution du problème.

On s'aperçoit que Gerland était disposé à utiliser ces listes telles quelles ; sans aucune hésitation, de la place qu'occupent les noms des évêques d'Ephèse et d'Héraclée dans les dites listes, il tirait la conclusion que l'ordre des noms suivi dans ces listes ne correspondait pas à celui de la *Klésis des métropolités*. Dans notre compte rendu de son livre (2), nous avons montré que cette manière de procéder offre des difficultés ; dans l'un des deux cas où il l'applique, Gerland

318 iměn, 1916, dans les *Zapiski Rossiiskoi Akad. Nauk*, t. 13, VIII<sup>e</sup> seriya, Petrograd 1922, p. 1-112.

(1) E. GERLAND, *Die Genesis der Notitia Episcopatum* (t. I du *Corpus Notitiarum Episcopatum*), Heft 1 : Einleitung, Chalcédoine 1931, p. 2-8.

(2) E. HONIGMANN, « *Le « Corpus notitiarum episcopatum »*, dans *Byzantion*, t. XI, 1936, p. 340-362.

s'est trompé en prenant faussement un évêque d'Héraclée pour celui de la métropole thracienne de ce nom. Sans doute, il vaut mieux renoncer à utiliser ces listes d'une manière arbitraire, avant d'avoir trouvé la clé nécessaire pour comprendre leur formation.

Par ses recherches laborieuses, inconnues d'ailleurs à Gerland, D. Lebedev a prouvé qu'en majeure partie, les évêques nommés dans les listes « non-systématiques » correspondent à ceux des listes systématiques.

Si nous croyons pouvoir montrer que ces listes « non-systématiques » sont dérivées, elles aussi, des listes disposées d'après les provinces, nous devons reconnaître que cette opinion n'est pas tout à fait nouvelle, et que ce sont notamment les observations suivantes, dues à divers savants, qui nous ont indiqué le chemin à suivre pour obtenir ce résultat.

D'abord, Gelzer a déjà vu <sup>(1)</sup> que, dans le soi-disant nom d'évêché *Νεσαδῶν* (liste VI, N° 85), se cachent les deux mots *Μαγύδων* et *Νήσων*, dont le second est le nom de la prétendue vingt-sixième province des listes géographiques. Puis, dans son compte rendu de l'article de Benešević, M. von Dobschütz a observé <sup>(2)</sup> que l'original de la liste du *Sinait.*, contenant 312 noms, doit avoir été écrit en deux colonnes dont la seconde commençait par le N° 159 de la liste actuelle <sup>(3)</sup>. Enfin, Lebedev a déjà reconstitué les colonnes VIII et IX de notre tableau (voir plus loin) et en a déduit que chaque page de la liste, sur laquelle a été copié le *Vatic.*, contenait deux colonnes à 18 noms <sup>(4)</sup>.

Pour comprendre le caractère spécifique de nos deux listes grecques, il faut d'abord les comparer et déterminer leur interdépendance éventuelle ; puis, s'il est possible de ramener l'une à l'autre, nous devons tenter de reconstituer le modèle de celle que nous jugerons être la plus originale.

Notons en attendant que, dans le *Vatic.*, les noms sont

(1) *Patr. Nicæen. nom.*, p. xx.

(2) v. DOBSCHÜTZ, dans *Byzant. Ztschr.*, t. XVII, p. 624.

(3) A vrai dire, c'était déjà l'éditeur même qui avait indiqué le premier cet état de choses.

(4) LEBEDEV, *loc. cit.*, p. 10.

(159)		(2)
(160)		(3)
(161)		(4)
(162)		
5. Ἀγάπιος Σελευκείας [6]		163. Θεόδωρος Ταρσοῦ [23]
6. Φίλιππος [Π]ανεφέσου		7. Ἀνδρέας Χερύσης (Χερύρης)
8. Πάϊος Ἀμανίας (Γάϊος Θμούεως)		9. Ἀτθὰς Σχεδίας
10. Ἄρων Ἐύστου		11. Διόσκορος Ἀντίου
12. Λάχης Βερονίκης χώρας		13. Πέτρος Ἡρακλείας
14. Γαῖανός Σεβαστῆς		15. Σαβῖνος Γαδάρων
16. Πέτρος Νικοπόλεως		17. Μαξιμῖνος Ἐλευθεροπόλεως
18. Ἀέτιος Λυδῶν		19. [Σ]αμιανός (Σ)εβαστίνης
20. Πέτρος Ἑλλης (Κέλης)		22. Ἀθηνόδωρος Δορυλέου
30. Πηγάσιος Ἀναρά- βδων (Ἀρβακαδμίων)		23. Εὐγινιῶν Ῥαφανίας
159. Σίλβεστρος [1] Ῥώμης	2. Ἀλέξανδρος Ἀλεξανδρείας	25. Πεπέριος Σαμοσάτων
160. Εὐστάθιος Ἀντιοχείας	3. Μηνοφάντης Ἐφέσου	27. Παῦλος Νεοκαισαρείας
161. Μακάριος Ἱεροσολύμων	4. Παφνούτιος Αἰγυπτιάδος	29. Λευκόνιος Καλῶν (Γαβάλων)
162. ὁ Κυριακὸς ὁ καὶ Σπυ- ρίδων Τριμιθοόντων[4/5]		31. Λευκόνιος Ἰβάλλας (Ἡγάλλας)
21. Ἀντίοχος Καπετωλίδος		Ἀρωστάκης μεγάλης Ἀρμενίας
24. Φιλόξενος Ἱεραπόλεως		32. Ἀντίοχος Ῥησαϊνῶν
26. Φίλαδος χωρεπίσκοπος		34. Ἀνατόλιος Ἐμέσης
28. Ζεβουλὼν χωρεπίσκοπος		36. Μηνόδωρος Ἀνταράδων

164. Ἀλβίτων [41]  
Ἀλφικράνων

166. Τιβέριος  
Ἀθύτης

168. Πλουσιανός  
Λύκων

170. Λευματίων  
Λιβύης

[172. Σεραπίων  
Ἀντιπύρρου]

174. Εὐσέβιος  
Παλαιστίνης

176. Βόκρινος  
Ἰαμνείας

178. Ἐνάδιος  
Ἐλουσῶν

180. Προκόπιος  
Συνάδων

182. Ζηνόβιος  
Σελευκείας

184. Ἀρχέλαος  
Δο[λι]χῆς

186. Σέλενκος  
χωρεπίσκοπος

190. Σεβῆρος  
Σοδόμων

188. Πέτρος  
Γινδάρων

192. Ἀνατόλιος  
Ἐμίσης

33. Ἀλλάνικος  
Τριπόλεως

35. ὁ Φιλόκαλος  
Ἀρκαβαδῶν

37. Ἰωάννης  
Περσίδος

165. Δωρόθεος [57]  
[Π]ηλουσίου

167. Τύραννος  
Ἀντινόου

169. Δίος  
Ἐρμουπόλεως

171. Ἀχιλλεὺς  
Χουσῶν

173. Μαρίνος  
Σεβαστίνης

175. Λογγίνος  
Ἀσκάλωνος

177. Ἀλιτόδωρος  
Ζαβουλῶν

179. Ἀσκληπιὸς  
Γάζης

181. Θαλκός  
Ἱεραπόλεως

183. [Σ]αλαμάνης  
Γερμανικείας

185. Κάσσος (Βάσσος)  
Ζεύγματος

187. Βάδος  
χωρεπίσκοπος

189. Μασόνης  
Γαβουλῶν

191. Αἰνείας  
Πτολεμαΐδος

193. Μάλαχος Πέλης  
(Βάλλαχος Πέλης)

194. Σάργλαος Θεσβίου  
(Βαργλὰς Θελέης)

38. Ἀήτων πρεσ. Ῥώμης ([καὶ] Βικέντι  
(Βίτων) [73] Ἀμμηναι)

39. Ὅσιος Κοιρδούβης 40. Καρθαγένη  
Ἡλικιαί

41. Λαύκων (Δάκος) 43. Ἀλέξανδρο  
Μακεδονίας Θεσσαλίας

42. Ὅσιος Δωρετῶν 45. Πάπυρος  
(Ζώπυρος)

46. Κλεόνικος 44. Θεωνᾶς  
Θεσσαλίας Ἑλλαδίας

47. Ἀντώνιος Λανίων 48. Μάρκελλος  
(Λανιῶν) (Μάρκος Θεσσαλίας)

49. Πιστός Ἀθηνῶν 50. Ἀρτεμᾶς  
Σερδικῆς

310. ὁ Νικόλαος  
Μύρων

51. Ἀνδρέας 52. Ἀλφίων  
χωρεπίσκοπος Ἐπιφανείας

53. Ναρκίσων 54. Νικήτας Π  
[Ν]ερονίας (Παλανδίας)

55. Μωσῆς 56. Ἐλέσσων (Ἐ)  
Κασταλαδῶν Κλαυδίου

57. Σιλουανός 58. Ἀντώνιος  
Μητροπόλεως Ἀντιοχείας

59. Ἀφρόδισος Μανδῶν 60. Εὐφρόσυνος  
(Νεσαδῶν) χωρεπίσκοπος

61. Ἐκδάμιος [62. Ῥόδων  
χωρεπίσκοπος

64. Εὐσέβιος 63. Ἀλφόδωρος  
Ἀντιοχείας Ἀρκούα

66. Θεόφιλος 65. Νικάσιος  
Γοθθίας Δοίας

68. Βούδιος 67. Λεόντιος  
Σουβουδαρδανίας χωρεπίσκοπος

70. Σιλουανός 69. Ἀραλος (Ἀ)  
Ἀζώτου Σεβαστείας

195. Ζήνων Τύρου 71. Ἰαννουάριο  
Ἱεριχού

	38. Ἀήτων πρεσ. Ῥώμης([καὶ] Βικέντιος (Βίτων) [73] Ἀμμηνῶν) [92]	
	39. Ὅσιος Κουρδούβης	40. Καρθαγένης Ἡλικιανουπόλεως
	41. Λαύκων (Δάκος) Μακεδονίας	43. Ἀλέξανδρος Θεσσαλονίκης
5. Δωρόθεος [57] [Π]ηλουσίου	42. Ὅσιος Δωρετῶν	45. Πάπυρος Δεύρης (Ζάπυρος Βάρης)
7. Τύραννος Ἀντινόου	46. Κλεόνικος Θεσσαλίας	44 Θεωνᾶς Ἑλλαδίας
8. Δίος Ἑρμοнопόλεως	47. Ἀντώνιος Λανίων (Λανιῶν)	48. Μάρκελλος Ἑσέων (Μάρκος Θεσσαλῶν [79.97])
9. Ἀχιλλεὺς Χουσῶν	49. Πιστὸς Ἀθηνῶν	50. Ἀρτεμᾶς Σερδικῆς
10. Μαρίνος Σεβαστινῆς	310. δ Νικόλαος Μύρων	
11. Λογγίνος Ἀσκάλωνος	51. Ἀνδρέας χωρεπίσκοπος	52. Ἀλφίων Ἐπιφανίας
12. Ἀλιτόδωρος Ζαβουλῶν	53. Ναρκίσων [Ν]ερωνίας	54. Νικήτας Παμδάδος (Παλανδάδος)
13. Ἀσκληπιὸς Γάζης	55. Μωσῆς Κασταλαδῶν)	56. Ἑλέσων (Ἑδ-) Κλαυδιουπόλεως
14. Θαλκὸς Ἱεραπόλεως	57. Σιλουανὸς Μητροπόλεως	58. Ἀντώνιος Ἀντιοχείας
15. [Σ]αλαμάνης Γερμανικείας	59. Ἀφρόδισος Μανδῶν (Νεσαδῶν)	60. Εὐφρόσυννος χωρεπίσκοπος
16. Κάσσοι (Βάσσοι) Ζεύγματος	61. Ἐκδάμιος χωρεπίσκοπος	[62. Ῥόδων χωρεπίσκοπος]
17. Βάδος χωρεπίσκοπος	64. Εὐσέβιος Ἀντιοχείας	63. Ἀλφόδωρος Ἀρκούας Συρίας
18. Μασόνης Γαβουλῶν	66. Θεόφιλος Γοιθίας	65. Νικάσιος Δοίας
19. Αἰνείας Πτολεμαῖδος	68. Βούδιος Σουβουδαρδανίας	67. Λεόντιος χωρεπίσκοπος
20. Μάλαχος Πέλης (Βάλλαχος Πέλης)	70. Σιλουανὸς Ἀζώτου	69. Ἀραλος (Ἀλφόκορος) Σεβαστείας
21. Σάρλαος Θεσβίου (Βαρλὰς Θελέης)	195. Ζήνων Τύρου	71. Ἰαννουάριος Ἱεριχούντων
		72. Παῦλος [109] Μαξιμινουπόλεως
		74. Μαρίνος Φοίνικος
		76. Θεόδωρος Σιδῶνος
		78. Εὐστάθιος Παρνάσου
		80. Θεόδωρος Οὐασαλῶν
		82. Κύριλλος Οὐαμανάνδρας
		84. Εὐγένιος Ἀπολλωνιάδος
		86. Εὐσέβιος Μελιτουπόλεως
		88. Μακεδόσιος Μουσικέων
		90. Μάλχης Γαγγρῶν
		92. Ζεύξιος Ἀραβίας
		94. Βῆθρος Ἱππεσῶν (Μίθρης Ἡσπέπου)
		96 Γεννάδιος Εὐοδοῦντος
		98 Σώπατρος Βαταῶν (Βαδαῶν)
		100. Ζώσιμος Γαδαδῶν (Γαβάλων)
		102. Ἀδέλφιος Ἀπαμείας
		[104. Ἰουλιανὸς Ῥαφανίας]
		106. Σιρίκιος Τύρου

73. Πατεράφος [126] Σκυθουπόλεως	108. Ἀρουηλιανὸς [144] (Κορν-) Καθαργένης	109. Ἀλέξανδρος [162] Θεσσαλονίκης
75. Μαγνόης Δαμασκοῦ	110. Δάκος Δαρδανείας	111. Βούκλιος Στρώβων
77. Στέφανος Κουρίκων	112. Πιστὸς Ἀθηνῶν	113. Μάρκος Αἰδοίας
79. Νέστωρ Σουέδ(ρ)ων	114. Στροπήγιος Ἵφρευστίας	115. Τιβέριος Λύστρου
81. Παῦλος Λαρανδῶν	116. Πάστιος (Φαῦστος) [117] Πανεοτείχου	
83. Ἀμμώνιος Ἀφροδικείας	118. Ἡσύχιος Ποίμνης [119]	
85. Πιτόδορος Κιπράτου	120. Κασιανὸς (Βασίλειος) [122] χωρεπίσκοπος	
87. Παυλῖνος Ἀδανῶν	121. Κύριλλος Πάφου [123]	
89. Μανίκιος Ἐπιφανίας	124. Τιμόθεος [125] Προύσης	
91. Μάρων Ζωμαθῶν	126. Κύριλλος Κίου [127]	
93. Σέβηρος Διονυσιάδος	128. Γοργόνιος [129] Ἀπολλωνιάδος	
95. Κ(υ)ρίων Φιλοδελφείας	130. Μηνῆς [131] χωρεπίσκοπος	
97. Σέβηρος Σοδομέων	[132. Εὐλάλιος [133] χωρεπίσκοπος]	
99. Θεόδοτος Λαοδικείας Συρίας	134. Σάκιος Ἰαμνείας [135] (Δάκιος Ἡλυμνάς)	
101. Ἐμφράτων (Εὐ-) Βαλάνεως	136. Χρῶσανθος [138] ὁ ἐν τῷ ναῶ	
103. Μακρίνος Ἐπιφανίας	137. Μουσώνιος [139] ὁ ἐν τῷ ναῶ (Εὐδρομίος [140 ?] χωρεπίσκοπος)	
105. Εὐστάθιος Ἀρεθούσης	158. Σιρίκιος [156. Σεκοῦνδος Τελμισοῦ Κουκουσῶν]	
107. Ἀεΐφιλος	157. Σαλαῦς Κοσφόρου [= 155. Βάδμνος	

disposés d'après l'ordre suivant (1) :

1	2	3
4/5	6	7
8	9	10 etc. ;

dans le *Sinait.*, nous trouvons quatre noms sur chaque ligne :

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12...

Mais la disposition des noms dans les manuscrits existants est sans importance pour notre étude ; au contraire, pour comprendre l'état déplorable de ces listes, il faut tenir compte du fait que cet état résulte de la négligence des copistes qui ont changé à maintes reprises l'ordre des noms, rangés tantôt en lignes verticales, tantôt en lignes horizontales.

Nous croyons qu'un long exposé illustrerait notre opinion beaucoup moins bien que ne le fera un simple *tableau représentant l'essai d'une reconstitution de la liste originale du Vatic. 44*, dressé pour démontrer l'étroite parenté, voire l'identité presque absolue de ce texte avec le *Sinait.* (Pl. I ). En lisant les onze colonnes de ce tableau, les unes après les autres, de haut en bas, on y trouvera l'ordre exact de la liste du *Vatic.* (N° VI), publiée par Gelzer, tandis que la numérotation des noms et les leçons sont celles du *Sinaiticus*. Pour faciliter la comparaison, nous avons ajouté (entre crochets) au premier nom de chaque colonne le numéro qu'il porte dans la liste VI éditée par Gelzer.

Notre reconstitution montre en effet que l'original de la liste du *Vatic.* contenait les mêmes noms, répartis en deux colonnes, que le *Sinait. 1117*. Mais l'ordre y était assez troublé.

Dans l'original, d'après lequel notre reconstitution a été copiée, les sept premiers noms (*Vatic.* N°s 1 à 4/5 ; 16 à 18 = *Sinait.* N°s 159 à 162 ; 2 à 4), parmi lesquels se trouvent les primats de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, étaient mis en tête de la première page (= colonnes II et III de notre tableau, Pl. I). Il subsiste de cette ancienne disposition que *Tarse* (N° 163), qui se trouve en tête de la col.

(1) GELZER, dans *Patr. Nicaen. nom.*, p. XIX.



III, interrompt la suite des N<sup>os</sup> 5 sqq., lequel, d'après le *Sinait.*, était nommé entre Trimithous (N<sup>o</sup> 162), dernier des sept premiers noms, et Alphikrana (N<sup>o</sup> 164), premier nom de la col. IV. Le copiste, ayant disposé chacune des colonnes pour dix-huit noms, s'aperçut que, dans son modèle, la première page (colonnes II et III actuelles) était surchargée. Pour cette raison, il voulut écrire les sept premiers noms en deux colonnes au bas de la page précédente. Mais par inadvertance, quand il se mit à écrire la troisième colonne, il la commença exactement au-dessus de la seconde, ce dont il ne s'aperçut qu'après avoir écrit les N<sup>os</sup> 5 à 20. Puis, en hésitant, il mit d'abord le N<sup>o</sup> 21 au-dessous des trois noms qui, d'après son plan original, avaient été destinés à former seuls la colonne II, et qui, par sa maladresse, interrompaient désormais la suite du texte. Ensuite, il écrivit alternativement les N<sup>os</sup> 23 à 29 sur les deux colonnes (II et III), quoiqu'ils ne fussent plus mis l'un à côté de l'autre. Les lignes de la première colonne étant remplies, il intercala le numéro 30 entre les N<sup>os</sup> 20 et 2 de la col. II. D'autre part, au bas de la colonne de droite, il restait encore l'espace pour trois ou quatre noms. Le copiste y plaça le N<sup>o</sup> 31 et, après une lacune, comblée plus tard par un nom qui manque dans le *Sinait.*, les N<sup>os</sup> 32, 34 et 36, à côté desquels il ajouta les N<sup>os</sup> 33, 35 et 37 qui, en conséquence, se trouvaient déplacés à la fin de la colonne IV.

Suivant la numérotation des noms, les colonnes IV et V semblent révéler un nouveau désordre causé par le déplacement d'une feuille (une « Blattversetzung ») dans le modèle, parce qu'elles contiennent les N<sup>os</sup> 164 à 194 du *Sinaiticus*. Mais nous verrons que c'est plutôt le *Sinait.* qui a séparé les quatre colonnes II à V de notre tableau, qui, en réalité, formaient un ensemble. Dans le modèle, cette page (= coll. IV et V) comprenait 32 noms. A la colonne de gauche (IV), le copiste en plaça 15, puisque les trois dernières lignes étaient occupées par les N<sup>os</sup> 33, 35 et 37 ; à la colonne de droite (V), après avoir mis les quinze noms dont les numéros alternent avec ceux de la colonne de gauche (IV), il disposa encore suffisamment d'espace pour ajouter trois noms, tandis qu'il ne lui resta que deux noms à écrire. Mais étant accoutumé à mettre les noms deux à deux sur chaque ligne, il écrivit le

dernier nom (N<sup>o</sup> 195) à côté de l'avant-dernier (N<sup>o</sup> 194), de sorte que, de nouveau, un nom se trouva au dessous de la colonne suivante (VI).

Par cette colonne, commence la troisième page (col. VI et VII). D'après la numérotation du *Sinaiticus*, elle devrait suivre la première (N<sup>o</sup> 38 sqq.). En tête de cette troisième page sont nommés les deux légats du Pape, Biton et Vikentios, dont les noms sont séparés l'un de l'autre par la répartition en deux colonnes des autres évêques ; l'un se trouve sur la colonne VI (N<sup>o</sup> 73 du *Vatic.*), l'autre comme prétendu évêque Ἀμμηγῶν sur la colonne VII (N<sup>o</sup> 92 du *Vatic.*). Puis suivent les noms des évêques de Cordoue (Kourdouba) et de Carthage. Si, comme nous l'avons supposé, le N<sup>o</sup> 195, mis au-dessous des dix-huit lignes de la col. VI, était écrit à côté du N<sup>o</sup> 194 de la col. V, dans le modèle de notre liste reconstituée, le commencement de cette page (col. VI et VII) semble avoir été écrit trois lignes plus haut que celui de la précédente (col. IV et V). En tout cas, les noms des légats du pape étaient indiqués en tête de la page qui, d'abord, avait été la seconde d'un original écrit à quatre colonnes ; parallèlement, au-dessus de la première se trouvaient, comme nous avons montré, ceux des futurs patriarches et de quelques autres personnages notables.

Les colonnes VIII à XI contenaient les N<sup>os</sup> 72 à 140. Mais au-dessous de la colonne X, nous trouvons encore une fois deux noms qui se sont égarés, savoir les N<sup>os</sup> 158 et 157. Peut-être, à la colonne XI, dont la partie inférieure manque aujourd'hui, ces deux noms étaient-ils avoisinés des N<sup>os</sup> 156 et 155, ou seulement du premier, le N<sup>o</sup> 155 étant identique au N<sup>o</sup> 157 (*Βάδμνος Βοσπόρου = Σαλαῦς Κοσφόρου*) et par mégarde encore une fois copié dans le *Sinaiticus*.

A la fin, la liste du *Vatic.* est incomplète. La comparaison du *Sinait.* montre que, sauf les quinze derniers noms de la colonne XI, il manque encore sept colonnes, contenant les N<sup>os</sup> 138 à 156, 196 à 309 et 311 à 312. Le N<sup>o</sup> 310 du *Sinait.* se trouve intercalé à la col. VI, après le N<sup>o</sup> 49.

Nous avons montré que la liste du *Vatic. gr.* 44 est copiée d'après un original qui, de même que celui de la liste arabe, doit avoir représenté la classe du *Sinait. 1117*, à moins qu'on fasse abstraction des nombreuses divergences de leçons. Nous

sommes donc autorisés à regarder la classe du *Sinait.* comme représentant la plus ancienne forme connue du petit groupe de listes qui, jusqu'ici, passent pour des listes sans ordre géographique.

## 2. *Le modèle du Sinait. graec. 1117.*

Pour se faire une idée du modèle sur lequel la liste du *Sinaiticus 1117* fut copiée, nous devons partir de la constatation que ce modèle était écrit de telle manière qu'une nouvelle colonne commençât avec le N° 159 *Σίλβεστρος Ῥώμης*. Cependant, la reconstitution des six premières lignes, proposée par M. von Dobschütz<sup>(1)</sup>, nous semble difficile à admettre. Nous croyons que la thèse de ce savant doit être modifiée en ce sens que, soit l'original immédiat de notre liste, soit le modèle de cet original était écrit plutôt en quatre colonnes. Nous avons essayé de *reconstituer la première page de ce texte* (voir Pl. II)<sup>(2)</sup>.

Regardons cette page de plus près. Nous supposons que les noms des évêques, précédés par celui de Silvestre de Rome, y étaient disposés en quatre colonnes, qui, toutefois, ne contenaient pas toujours le même nombre de lignes, l'écriture des unes étant plus serrée que celle des autres.

Cette page reconstituée, quoiqu'elle ne représente pas un texte correspondant tout à fait aux listes d'ordre géographique, remonte certainement à un original de cette espèce. Car en dépit de quelques interruptions et lacunes, dont nous pouvons encore deviner l'origine, nous trouvons ici les mêmes groupes d'évêques que dans les listes disposées d'après les provinces. L'ordre de ces provinces elles-mêmes, il est vrai, ne correspond pas strictement à celui suivi d'ordinaire dans les autres listes; car la Phénicie suit la Syrie au lieu de la précéder. Aussi, dans chacun de ces groupes, les évêques ne sont pas énumérés dans le même ordre que dans les autres textes.

(1) *Byz. Ztschr.*, t. XVII, p. 624.

(2) Dans cette reconstitution, nous avons remplacé autant que possible les leçons fautives du manuscrit par des formes supposées plus exactes.

			159. Σίλβεστρος Ῥώμης
	2. Ἀλέξανδρος Ἀλεξανδρείας	160. Εὐστάθιος Ἀντιοχείας	161. Μακάριος Ἱεροσολύμων
		162. Κυριακὸς καὶ Σπυρί- δων Τριμιθούντων	163. Θεόδωρος Ταρσοῦ
Αἰγύπτου	4 Παφνούτιος ΑΙΓΥΠΤΙΑΔΟΣ	164. Ἀλβίτων Ἀλφικράνων	165. Δωρόθεος Πηλουσίου
	6 Φίλιππος [Π]ανεφέσου	166. Τιβέριος Ταυθίτης	167. Τύραννος Ἀντινόου
	8 Γάϊος Ἀμανίας	168. Πλουσιανὸς Λύκων	169. Δίος Ἐρμουπόλεως
	10. Ἦρων Εὐστου	170. Λευματίων ΛΙΒΥΗΣ	171. Ἀχιλλεὺς Χουσσῶν
Λιβύης	12. Λάχης Βερονίκης (χώρας)	172. Σεραπίων Ἀντιπύργου	173. Μαρίνος Σεβαστίνης
Παλαιστίνης	14. Γαϊανὸς Σεβαστῆς	174. Εὐσέβιος ΠΑΛΑΙΣΤΙΝΗΣ	175. Λογγῖνος Ἀσκάλωνος
	16. Πέτρος Νικοπόλεως	176. Μακρίνος Ἰαμνείας	177. Ἡλιόδωρος Ζαβουλῶν
	18. Ἀέτιος Λυδδῶν	178. Ἐνάδιος Ἐλουσσῶν	179. Ἀσκληπιὸς Γάζης
	20. Πέτρος Αἴλης		21. Ἀντίοχος Καπετωλιάδος
Φρυγίας	22. Ἀθηνόδωρος Δορυλαίου	180. Προκόπιος Συνάδων	181. Φλάκκος Ἱεραπόλεως
Συρίας Κόλλης	24. Φιλόξενος Ἱεραπόλεως	182. Ζηνόβιος Σελευκείας	183. Σαλαμάνης Γερμανικείας
	26. Φίλαδος χωρεπίσκοπος	184. Ἀρχέλαος Δολίχης	185. Βάσσος Ζεύγματος
	28. Ζεβουλῶν χωρεπίσκοπος	186. Σέλευκος χωρεπίσκοπος	187. Ἀχαδος χωρεπίσκοπος
	30. Πηγάσιος Ἀρβακάδμων	188. Πέτρος Γινδάρων	189. Βασῶνης Γαβούλων
Μεσοποταμίας, Ἀραβίας	32. Ἀντίοχος. Ῥησαϊνῶν	190. Σεβῆρος Σοδόμων	31. Λευκόνιος Ἰβάλλας (= 29?)
Φοινίκης			191. Αἰνείας Πτολεμαῖδος
	34. Ἀνατόλιος Ἐμέσης	= 192. Ἀνατόλιος Ἐμίσης	33. Ἑλλάνικος Τριπόλεως
	36. Μηνόδωρος Ἀνταράδων	194. Βαρλάς Θελσέης	35. Φιλόκαλος Ἀρκαβαδῶν
		37. Ἰωάννης Περσίδος	193. Μάλαχος Πέλλης (?)
			195. Ζήνων Τύρου

D'autre part, il est frappant de voir que toute une série d'évêques de la Palestine, c.-à-d. les N<sup>os</sup> 24 à 31, 34 à 35, 38 à 40 de l'*Index* de Théodore le Lecteur (liste V éd. Gelzer), sont nommés sur notre page suivant le même ordre ; ceux qui manquent ici (N<sup>os</sup> 23, 32-33, 36-37), s'y trouvent sous les N<sup>os</sup> 149 et 70 à 73.

Or, ce qui nous semble confirmer l'exactitude de notre solution, c'est que cette reconstitution nous permet immédiatement de trouver une explication convaincante des noms assez étranges de certains soi-disant évêchés. Les lieux de résidence de *Παφνούτιος Αἰγυπτιάδος*, *Ζευματιανός* ou *Λευματίων Λιβύης*, *Εὐσέβιος Παλαιστίνης* ne sont, en réalité, que les titres des provinces qui ont pénétré dans les lignes suivantes, faisant disparaître les vrais noms des évêchés. Ce sont des cas analogues à celui que Gelzer avait supposé au sujet d'*Ἀφροδίσιος Νεσαδῶν* du *Vaticanus* (N<sup>o</sup> 85). Nous devons donc présumer qu'à l'origine, on avait lu dans lesdits cas les noms des provinces et évêchés de la manière suivante :

*Αἰγύπτ[ου]* ·

4. *Παφνούτιος* [...-ιάδος ? ...-δνάδος ?] (1)

<170. *Ζευματιανός* ou *Λευματίων*> *Λιβύης* · (2)

172. *Σαραπίων Ἀντιπύργου*.

*Παλαιστίνης* ·

174. *Εὐσέβιος* [*Καισαρείας*].

Plus loin, nous trouvons dans notre liste :

74. *Μαρῖνος Φοινίκος*

75. *Μαγνόης Δαμασκοῦ*,

(1) En effet, la liste latine N<sup>o</sup> IV, éditée par O. CUNTZ dans *Patr. Nicaen. nom.*, écrit (p. 5, n<sup>o</sup> 3), elle aussi, *Papnuntius de Aegypto* et RUFIN. *Hist. Eccl.*, I, 4 « *episcopus ex Aegypti partibus* ». Peut-être *Αἰγυπτιάδος* (lire \**Αἰγυπταῖδος* ?) est-il contracté de *Αἰγύπτ[ου]* et [*Θηβ*]αῖδος : cf. SOCRATE, *Hist. Eccl.*, I, 8, 12 ; I, 11 : *Παφνούτιος ὁ ἐκ τῆς ἄνω Θηβαῖδος*.

(2) Le mot *χώρας*, inintelligible après *Λάχης Βερονίκης* (*Sinaiticus*, N<sup>o</sup> 12), est-il plutôt à réunir avec le titre de la province N<sup>o</sup> 170 : *χώρας Λιβύης* ?

ce que nous devons reconstituer :

*Φοινίκης ·*

74. *Μαρίνος [Παλμύρων]*  
75. *Μάγνος Δαμασκοῦ.*

Certes, le savant éditeur avait raison de corriger le N<sup>o</sup> 92 *Ζεύξιος Ἀραβίας* en *Ζεύξιος [Σνάροβων]*; mais, ici aussi, le mot *Ἀραβίας* qui a fait supprimer le précédent, *Σνάροβων*, est en réalité le nom de la province à laquelle appartenaient les évêchés nommés ensuite (N<sup>os</sup> 93 et 95 à 98).

Comme nous l'avons remarqué, l'ordre de cette première page est troublé par endroits. Ainsi, au-dessous des suffragants de Césarée en Palestine, nous trouvons trois évêques de Phrygie : 22. *Ἀθηνόδωρος Δορυλέου*; 180. *Προκόπιος Συναδάων*; 181. *Θαλκὸς Ἱεραπόλεως*. De même, il y a trois autres évêques, ceux de (N<sup>o</sup> 32) Resaina, de (N<sup>o</sup> 190) Sodomia et de (N<sup>o</sup> 31) Iballa (=N<sup>o</sup> 29 Gabala?) qui s'intercalent entre les représentants de la Syrie et ceux de la Phénicie. D'après ces indices, il semble permis de supposer qu'un des modèles, auxquels remonte notre page reconstituée, avait été écrit en trois colonnes.

En tout cas, nous croyons avoir montré que les listes grecques appelées « non-systématiques » de même que la liste arabe, sont dérivées, elles aussi, de textes disposés d'après les provinces. C'est en vain que nous avons essayé de reconstituer également l'original des parties suivantes de notre liste. Évidemment, ces parties sont encore plus embrouillées que le commencement. Nous y trouvons des groupes d'évêchés rangés dans un ordre inverse de celui des listes géographiques comme les N<sup>os</sup> 196 à 198 correspondant aux N<sup>os</sup> 191, 190 et 189 de la liste V éditée par Gelzer (Kios, Chalcédoine, Nicée). De même, nous y trouvons bien des noms répétés deux ou trois fois, ce qui, dans le cas analogue de la copie arabe, a incité M. Hilgenfeld à présumer que trois différentes listes ont servi de source à l'auteur de notre texte; supposition qui ne nous semble pas assez fondée. Le même savant a déjà conclu des graphies des noms arabes que l'original était écrit en lettres syriaques. Peut-être la liste grecque elle-même nous conduira-t-elle à une conclusion identique, du moins pour une partie des noms; par ex., il nous semble

que les formes de (*Sinait.*, N° 54) *Παμδάδος* ou (*Vatic.*, N° 100) *Παλανδιάδος* au lieu de *Φλαβιάδος*, et (*Sin.*, N° 21) *Καπετωλίδος* au lieu de *Καπετωλιάδος* (*Vat.*, N° 19), s'expliquent le mieux possible par l'intermédiaire de l'écriture syriaque.

Nous ne voulons pas nous occuper davantage de ces hypothèses ; nous nous bornons à ajouter que, si notre essai de reconstitution de la première page du modèle copié par le scribe du *Sinait.* est exact, la seconde page commence par les Nos 38 à 40, c.-à-d. :

38. Ἀήτων (lire Βίτων) [καὶ Βικέντιος] πρεσβύτεροι Ρώμης,  
 39. Ὅσιος Κουροδόβης,  
 40. Καρθαγένης Ἑλικιανουπόλεως (lire Καικιλιανὸς πόλεως Καρθαγένης),

de sorte que, sur la seconde page de cette liste, ces trois ou quatre personnages auraient occupé la même place d'honneur qu'en tête de la première page les futurs patriarches, les métropolitains d'Ephèse, de Tarse et de Séleucie (d'Isaurie) et l'évêque de Trimithous en Chypre.

Enfin, par notre reconstitution, nous pouvons reconnaître, plus aisément que jusqu'ici, l'étroite affinité existant entre le groupe de listes « non-systématiques » et la liste copte (VII de Gelzer), dont Gelzer et Lebedev ont démontré la valeur. Seulement ces deux classes nomment les évêques Dios[koros] d'Anteou (Tkōou), Petros d'Héraclée (Hnēs), Zenodoros (Synodoros ou Menodoros) d'Antarada, Barlas de Thelseē (Ballaos de Thersea) et Elikonos (Leukonios) d'Abala (Gabala, Iballa) (1), qui, par hasard, sont tous énumérés sur la première page de l'original du *Sinaiticus*, que nous venons de reconstituer.

(1) *Patrum Nicaenorum nomina*, p. LXVI. GELZER ajoute encore Paul de Spania en Cappadoce (VII, 107) qu'il tient pour un évêque de Spalia en Galatie II. Mais il s'agit plutôt de Paul d'Anea en Asie.

## II.

**Agrios, évêque d'Appiaria en 381**

La liste des participants du premier concile de Constantinople en 381 nous est transmise en grec, en latin et en syriaque. Longtemps, les deux recensions latines, la *Prisca interpretatio* (P) et la *Dionysiana* (D), sont restées les seules connues<sup>(1)</sup>. Dans son édition de la *Chronique* de Michel le Syrien (M), J.-B. Chabot a publié pour la première fois une traduction syriaque<sup>(2)</sup>; peu après, H. Gelzer a comparé ce texte avec les deux recensions latines et en a déduit la solution de quelques questions d'ordre géographique et onomatologique posées par ces textes<sup>(3)</sup>. En 1906, Oskar Braun publia un autre texte syriaque de ces listes, celui du *cod. Borgian. sir. 82* (auparavant : *Mus. Borg. K VI 4*) de la Vaticana (F)<sup>(4)</sup>, et en 1908, Friedr. Schulthess édita tous les canons syriaques des Synodes de Nicée jusqu'à Chalcedoine d'après plusieurs manuscrits, notamment l'important *Brit. Mus. 906* (Add. 14. 528) (A); il a ajouté les principales variantes des deux autres textes (F et M) mentionnés ci-dessus<sup>(5)</sup>.

(1) *Prisca canonum interpretatio latina*: LEONIS M. *opera* ed. BALLERINI, t. III, p. 556-562; MIGNE, P. L., t. LVI, col. 810-815; MANSI, t. VI, col. 1176-81. — Recension de DIONYSIUS EXIGUUS: MANSI, t. III col. 568-572.

(2) *Chronique* de MICHEL LE SYRIEN, patriarche jacobite d'Antioche, éd. et trad. par J.-B. CHABOT, t. I, p. 313-320 = IV, p. 158-161. Nous reproduisons les noms de la liste de MICHEL d'après l'édition syriaque. Dans sa traduction, CHABOT modifie fortement le texte d'après les leçons du manuscrit F.

(3) H. GELZER, *Geographische und onomatologische Bemerkungen zu der Liste der Väler des Konzils von 381*, dans *Byz. Zeitschr.*, t. XII, Leipzig 1903, p. 126-130.

(4) Oskar BRAUN, *Syrische Texte über die erste allgemeine Synode von Konstanlinopel*, dans *Orientalische Studien*, Th. NÖLDEKE zum 70. Geburtstag gewidmet, t. I, Leipzig 1906, p. 463-478.

(5) *Die syrischen Kanones der Synoden von Nicaea bis Chalcedon*, hrsg. v. Friedrich SCHULTHESS, Berlin. 1908, dans les *Abhandlgn. d. kgl. Ges. d. Wissensch. zu Göttingen*, Phil.-hist. Kl., N. F. Bd. X, N° 2, p. 113-120 (signatures de 381).



Le texte grec ne se trouve que dans deux manuscrits de Patmos (N<sup>o</sup> 172 = G<sup>1</sup> et 173 = G<sup>2</sup>). Il a été publié en 1905 par V. N. Beneševič comme quatrième annexe de son ouvrage sur la *Collection canonique de 14 titres du second trimestre du 7<sup>e</sup> siècle jusqu'en 883* (1); puis, il a été réédité, sans connaissance de la publication russe, avec des notes très utiles, par C. H. Turner (2).

Sans doute, toutes les recensions de la liste des évêques remontent à un original commun qui avait déjà subi quelques légères altérations; p. ex., l'auteur avait cru que Πανέμου et Τείχος seraient les noms de deux évêchés différents(3), et même, il a trouvé un nom d'évêque pour le soi-disant second évêché :

88. Μίδος πόλεως Πανέμου

89. Ἡρακλήδης (sic codd.) πόλεως Τίχους (4).

La plupart des évêques de la liste ressortissent aux diocèses de l'Orient (y compris celui d'Égypte qui, vers ce temps, a été séparé de l'Orient) et d'Asie. Les noms des huit évêques de la Cappadoce (N<sup>os</sup> 59-64) et de la Petite Arménie (N<sup>os</sup> 65-66) sont intercalés entre ceux de la Cilicie et de l'Isaurie, tandis que le reste des suffragants de l'exarchat Pontique, c.-à-d. ceux de la Bithynie (N<sup>os</sup> 135-139) et des provinces du Pont, sont rejetés à la fin de la liste, où ces dernières provinces sont mêlées à celles du diocèse de Thrace. C'est notamment une partie des noms de ces sept derniers

(1) V. N. BENESEVIČ, *Kanoničeskij Sbornik 14 titulov so vtoroj četverti VII věka do 883 goda*, S. Pbg. 1905, Priloženija, p. 87 sq.

(2) Cuthbert Hamilton TURNER, *Canons attributed to the Council of Constantinople A. D. 381, together with the names of the bishops from two Patmos MSS POB', POI'*, dans *The Journ. of Theol. Studies*, t. XV, 1914, p. 161-178.

(3) GELZER, *l. c.*, p. 128.

(4) Dans les listes des manuscrits syriaques A et F de SCHULTHESS se trouvent les formes Midos et Heraκλidos, ce qui est d'autant plus remarquable que, dans l'écriture syriaque, les lettres κl (ⲕⲗ) ressemblent fort à un m (ⲙ), de sorte que la forme Midos pourrait devoir son origine au même nom [Hera]κlidos. Dans la liste de MICHEL LE SYRIEN (t. IV, p. 160, col. I, lin. 33 sq.), les noms sont écrits Midos et Er(a)κlidiš.

évêques et de leurs sièges (N<sup>os</sup> 140-146) qui, dans les diverses recensions, a subi les plus grandes mutilations. En particulier, le nom du siège de l'évêque Agrios est assez énigmatique; en tout cas, il a déjà provoqué toute une série d'explications qui, néanmoins, nous paraissent, sans exception, peu satisfaisantes.

Voyons comment les noms de ces sept évêques se présentent dans les différents textes.

P	D
Ponti Amasiae	Provinciae Ponti Amasiae
Pansopius Hibeion	Pantophilus Iberorum
Mysiae	Provinciae Mysiae
Martyrius Marciopolitanus	Martyrius Marcianopolis
Scythiae	Provinciae Scythiae
Terentius Tomeun	Gerontius Tomensis
Aetherius Cersonissi	Aetherius Tersonitanus
Sebastianus Anchialis	Sebastianus Anchialensis
Spaniae	Provinciae Spaniae
Agrius Ymimontu	Agrius Immontinensis
Ponti Polemoniacy	Prov. Ponti Polemoniacy
Atarbius per Cyrillum lectorem	Atarbius per Cylum lectorem.
A	F
d-Pontos d-Amasia : 1	d-Pontos [d-Amasia] : 1
140. Pansophios d-Hiboron	Pansophios d-Hiboron
d-Mysia (ms : Alusia) : 1	[d-Mysia :] 1
141. M(a)rtyrios d-M(a)rki(a)-	M(a)rtyrios d-M(a)rki(a)nopolis
n(o)polis	
d-Skythia : 3	[d-Skythia :] 3
142. Ter(e)ntios d-Tomeon	Tadnatio d-Tomanodon
143. A(i)theri(o)s d-K <sup>h</sup> (e)rso-	..... d-K <sup>h</sup> rososis
nesos	
144. S(e)b(a)sti(a)nos d-Ank <sup>h</sup> ia-	S(e)b(a)sti(a)nos .....
lon	
d [']spania : 1	d-'sp(a)nia : 1
145. Agrios d-H(e)mimanton	Agrios d-H(e)mim(o)ntion
d-Pontos Polem(o)ni(a)-	d-Pontos [Po]lam(o)n(ia)-
kos : 1	kos : 1
146. At(a)rbios, par Akylinos le	Antribnos, par Alykinos le
lecteur,	lecteur.

## M

1 d-Pontos d-Am(a)sia	S(e)basti(a)nos d-[A]nk <sup>h</sup> i(a)los
P(a)nsophios d-'iboda	
1 d-Mysia	2 d-Agr(i)sp(a)nia
M(a)rtyrios .....	Agrios d'Dimitos
3 d-Skythia	Agrisp(a)nia d'At(a)rbios, par
T(a)rnatios d-T(o)mea	Akyllos le lecteur
A(i)th(e)rios d-K <sup>h</sup> rosoni	

G<sup>2</sup> (G<sup>1</sup>)

## Πόντου

140. Τερέντιος πόλεως Ἀμασίας (G<sup>1</sup> Ἀπαμείας)  
 141. Ἐθέριος πόλεως Τομαίων  
 142. Σεβαστιανὸς πόλεως Χερσονήσου  
 143. Ἀχιλεὺς πόλεως Ἀπαμείας (G<sup>1</sup> Ἀπαμείας)  
 144. Ἄγριος [πόλεως] Ἡμιμόντου  
 Πόντου Πολεμονιακοῦ

145. Ἀτάρβιος διὰ Κύλου (δι' Ἀκύλου?) ἀναγνώστου.

D'après les versions latines et syriaques, M. Turner a recomposé le texte grec de la manière suivante (p. 177-178) :

## Πόντου Ἀμασίας

140. Πανσόφιος πόλεως Ἰβώρων  
 Μυσίας  
 141. Μαρτύριος Μαρκιανουπόλεως  
 Σκυθίας  
 142. Τερέντιος πόλεως Τομέων  
 143. Ἐθέριος πόλεως Χερσονήσου  
 Ἡμιμόντου  
 144. Σεβαστιανὸς πόλεως Ἀγχιάλου  
 [Παννονίας?]  
 145. Ἄγριος  
 Πόντου Πολεμωνιακοῦ

146. Ἀτάρβιος [Νεοκαισαρείας?] δι' Ἀκύλου ἀναγνώστου.

En ce qui concerne l'évêque Agrios, Turner remarque : « The Greek has πόλεως Ἀπαμείας (or Ἀπαμείας) Ἄγριος, the Latin and Syriac (Prouintiae) Spaniae Agrios. Obviously Ἀπαμείας and Σπανίας are not independent of one another ;

they differ by not more than two letters, and the only question to ask is which has been developed out of which. The presence of a Spanish bishop has caused much perplexity, and the novel suggestion of the Patmos MSS may therefore find the more ready welcome. But for myself I do not think that Agrius of Apamea is correct, and believe rather that the *Σπανία* of the Latin and Syriac evidence is prior to the Patmos reading *Ἀπαμία*. *Spania* itself, however, may be only an earlier stage of corruption: I do not know whether it would be a plausible conjecture to suggest « Pannonia » as the ultimate original ».

En effet, l'étrange nom d'évêché *Σπανία* a beaucoup embarrassé les savants. Fr. Schulthess qui, d'abord, avait écrit<sup>(1)</sup>: « ὁ Αἰμιμόντου: Text verderbt, denn Haemimontum war Provinz, nicht Stadt, und *Σπανίας* ist Unsinn », a rectifié ensuite cette assertion comme suit <sup>(2)</sup>: « P. 119, 24 ist das überlieferte *ܡܡܡܘܢܬܘܡ*, zu belassen. Es kann etwas Anderes vorstellen als *Σπανία*. Ich wage darauf hinzuweisen, dass 1) Obadjah 20 Peš. *ܡܡܡܘܢܬܘܡ* für *ܡܡܡܘܢܬܘܡ* steht, und dass 2) *ܡܡܡܘܢܬܘܡ* im Dialog *De fato*, Spicileg. syr. ed. Cureton, p. 1, bei Eusebios ἡ *Σκυθία* entspricht. Die Stellung in dieser systematisch angeordneten Völkerliste weist auf den Orient; nur die Annahme einer Textverwirrung, von der indessen sonst nichts zu bemerken ist, würde zu Gunsten « Spaniens » sprechen ».

Une nouvelle solution a été proposée par Eduard Schwartz. A propos de la liste (Verzeichnis) grecque (cod. Patm. 172) des évêques participant au concile de Constantinople en 381, il écrit ce qui suit <sup>(3)</sup>: « Es ist dankenswerterweise von Beneschewitsch in den *Приложения* 87 ff. publiziert. Durch es ist es möglich, ein Rätsel des syrischen Verzeichnisses zu lösen, mit dem Schulthess und ich [vgl. Abhandl. d. Gött. Ges. d. Wiss. X p. 177] nicht fertig werden konnten. Ich stelle zunächst den Schluss der drei Listen zusammen; die lateinische entnehme ich aus Leon. opp. ed. Ballerini

(1) SCHULTHESS, l. c., p. 119, n. 11.

(2) *Ibid.*, p. 177 (Berichtigung).

(3) Eduard SCHWARTZ, *Busstufen und Katechumenatsklassen*, dans *Schriften der wissenschaftlichen Gesellschaft zu Strassburg*, H. 7, Strassburg 1911, p. 31, n. 4.

3, 562 ; die syrische habe ich ins Griechische umgesetzt : (suivent les textes A, P et G<sup>1</sup> que nous avons reproduit p. 442 sq.).

Man sieht sofort, dass *Ἀπαμείας*, welches der Grieche zu *Τερέντιος* stellt, aus *Ἀμασειας* verdorben ist und zu *Πόντος* gehört ; weil es an die falsche Stelle geriet, schob es die Namen der Bischofssitze bei *Αἰθέριος* und *Σεβαστιανός* um eine Nummer hinunter. Dann entspricht *Ἀγχιάλων Σπανίας* beim Syrer und Lateiner dem *Ἀχιλλεὺς πόλεως Ἀπαμείας* des Griechen, d. h. der Grieche hat aus dem überschüssigen *Ἀγχιάλων* den Bischofsnamen *Ἀχιλλεύς* gemacht und ihm durch Wiederholung von *Ἀπαμείας* einen Sitz verschafft. Umgekehrt ist das unerklärliche *Σπανίας* beim Syrer und Lateiner offenbar nichts anderes als eben dies aus *Ἀμασειας* verdorbene *Ἀπαμείας*, das zu *Πόντος* gehört. Die Korrup-tel ist uralt und wohl durch Nachträge in der Originalliste entstanden : das Auseinanderreißen der beiden pontischen Provinzen kann ebensowenig ursprünglich sein wie die Bezeichnung des Helenopontus mit dem nicht falschen, aber ungewöhnlichen Namen *Πόντος Ἀμασειας* ; endlich fällt auf, dass bei den beiden letzten Bischöfen nur die Provinzen, aber nicht die Sitze angegeben sind. Auch der Ausfall von zwei Namen in der griechischen Liste wird mit diesen Störungen zusammenhängen ; jedenfalls ist sie von der syrisch-lateinischen, sehr hoch hinaufreichenden Überlieferung unabhängig und von selbständigem Wert ».

On voit que pour les premières lignes, Schwartz et Turner sont à peu près d'accord. Mais Schwartz suppose que la seconde Apamée (N<sup>o</sup> 143) du ms. 172 est une simple répétition de la première qui s'y trouve trois lignes plus haut (N<sup>o</sup> 140) ; d'après Schwartz, l'auteur de la liste l'aurait inventée pour pouvoir attribuer un siège au soi-disant évêque Achilleus, dont le nom n'est en réalité qu'une déformation du nom de l'évêché d'Anchialos. Cette hypothèse nous semble assez douteuse. D'abord, il est difficile de croire que l'auteur de la liste originale ait recouru à une solution tellement arbitraire, qui consiste à attribuer le nom d'un évêché quelconque à un évêque dont il n'aurait pu trouver le lieu de résidence. En outre, c'est seulement dans le manuscrit ροβ' qu'on trouve sous le N<sup>o</sup> 140 la leçon fautive *Ἀπαμείας*, tandis que

le ms. *ρογ'* a conservé la juste forme *Ἀμασίας*. Enfin, nous verrons qu'en réalité, le nom de *Σπανίας* ou *Ἀπαμίας* n'est pas tout à fait « inexplicable ».

Sans doute, Turner avait raison d'interpréter le nom du soi-disant évêché de *Αἰμιμόντου* comme celui de la province à laquelle appartenait l'évêque *Σεβαστιανὸς Ἀγχιάλου*. Mais pour rétablir l'ordre original des noms, il reste à décider si, sur cette liste, on doit placer le nom de la province au-dessus de celui de l'évêché (N° 143), ou bien le nom de l'évêque au-dessous de celui de la province (N° 144). Dans le premier cas, l'évêque suivant, Agrios d'Apamia, appartiendrait à la province d'Hémimont, tandis que, dans l'autre cas, il s'agirait d'un suffragant de Tomoi en Scythie (1), à moins qu'on préfère voir dans le nom d'Apamia celui d'une troisième province, comme le faisait Turner en supposant qu'on devrait entendre, sous la dénomination de Spania ou d'Apamia, la Pannonie.

A notre avis, *Σπανία* ou *Ἀπαμία* n'appartenait ni à la Scythie ni à la province d'Hémimont; nous ne croyons pas davantage que ce nom puisse s'appliquer à une province.

La disposition des dernières lignes nous fait supposer que, dans l'original, on les lisait de cette façon :

<i>Πόντου Ἀμασίας</i>	<i>Πόντου Πολεμωνιακοῦ</i>
<i>Πανσόφιος πόλεως Ἰβώρων</i>	<i>Ἀτάρβιος δι' Ἀκύλου ἀναγνώστου</i>
<i>Μυσίας</i>	
<i>Μαρτύριος Μαρκιανουπόλεως</i>	<i>Ἄγριος Ἀπαμίας (ou Σπανίας)</i>
<i>Σκυθίας</i>	<i>Ἡμιμόντου</i>
<i>Τερέντιος πόλεως Τομέων</i>	<i>Σεβαστιανὸς πόλεως Ἀγχιάλου</i>
<i>Αἰθέριος πόλεως Χερσονήσου</i>	

Nous croyons que la colonne droite y était écrite obliquement, de sorte que le scribe de la première copie, de laquelle dérivent toutes les autres, a transcrit cette colonne erronément de bas en haut. Par cette hypothèse, plusieurs difficultés s'expliquent aisément : la séparation des deux provinces du Pont, la fausse classification de l'évêque d'An-

(1) Comme Aitherios de Chersonesos, c.-à-d. de Cherson en Crimée. Voir sur ce personnage H. DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs*, deuxième édition revue, Bruxelles 1933, p. 254.

chialos parmi ceux de la Scythie au lieu d'Hémimont, la combinaison du nom de province d'Hémimont avec celui de l'évêque Agrios, dont le siège, Spania (ou Apamia), semble désigner par la suite une province. En tout cas, la restitution Ἀγριος Ἀπαμίας ou Σπανίας, due à Turner, s'impose d'autant plus que Michel le Syrien a conservé, à deux reprises, la forme d'« Agrispania » à côté de Agrios d-Dimitos (= Hémimontos) (1).

D'après notre reconstitution du texte, Agrios d'Apamia ou de Spania doit être considéré comme un second évêque de la Mysie, c.-à-d. de la *Moesia inferior*. Les évêques de cette province qui ont signé la réponse à la lettre encyclique envoyée en 458 par l'empereur Léon I à leur métropolitain Valérien de Marcianopolis, se nommaient (2) :

Martianus episcopus civitatis Abriticae,  
 Martialis episcopus civitatis Apiarensis,  
 Monophilus episcopus civitatis Dorostrii,  
 Marcellus episcopus civitatis Nicopoleos,  
 Petrus episcopus civitatis Novensis,  
 Ditta (Dizza) episcopus civitatis Odyssae Scythiae.

Les mêmes villes sont énumérées dans le *Synekdémos* d'Hiérokles (3) :

Μαρκιανούπολις	Νόβαι
Ὀδυσσός	Ἀππιαρία
Δωρόστολος	Ἐβραιτός
Νικόπολις	

La Notitia dite de S. Épiphane indique sous le métropolitain de Markianu[polis], dont la province formait, à cette époque, une partie d'Hémimont, les cinq suffragants suivants (4) :

(1) La version de MICHEL LE SYRIEN, quoiqu'elle soit une source dérivée et de basse époque, n'est pas sans valeur. Par ex., elle est la seule qui a conservé le nom de l'évêque Aianos de Zabanos, suffragant de Mélitène.

(2) MANSI, VII, 546 D-E.

(3) HIEROKLES, *Synekdemos*, p. 636, 2-8.

(4) GELZER, *Ungedruckte und ungenügend veröffentlichte Texte der BYZANTION*. XI. — 29.

τὸν Ροδοστόλον  
 τὸν Τραμαρίσκων  
 τὸν Νόβων  
 τὸν Ζεκεδέσπων  
 τὸν Σκαρίας

La même forme *Σκαρία* est répétée dans deux autres listes (1), copies de celle d'Épiphané. La Notitia de Basile l'Arménien écrit *ὁ Σαρκάρης* (2), celle du Parisinus 1555 A, éditée par K. de Boor (3), *ὁ Σκάρης*.

En ce qui concerne ce nom de *Σκαρία* (ou *Σαρκάρη*), Jo. Albert Fabricius (4), suivi par J. J. Reiske (5), G. Parthey (6) et E. Gerland (7), a déjà remarqué : « [*episcopus*] *Scariae*, in *Moesia secunda* ; corruptè pro *Apiariae* ».

Nous sommes convaincus que *Σπανία* aussi bien que *Σκαρία* est une vieille déformation d'*Ἀπιαρία*. La leçon *Ἀπαμία* (*Ἀπαμεία*) des deux manuscrits grecs a beaucoup mieux conservé le nom original de cet évêché, auquel nous proposons d'assigner comme premier évêque notre Agrios de l'an 381 (8). Il est même probable qu'il existe un rapport entre

*Notitiae episcopatum*, dans *Abh. d. k. bayer. Ak. d. Wiss.*, I. Cl., XXI. Bd., III. Abt., München 1901, p. 542, v. 452-456 = PARTHEY, *Notitia VII*, 265-269 (*Hieroclis synecd. et notitiae graec. episc.*, Berolini 1866, p. 161).

(1) *Notitiae VIII*, 553 ; IX, 464 (éd. PARTHEY, pp. 180, 197).

(2) *Georgii Cyprii Descriptio orbis romani*, éd. H. GELZER, Lipsiae 1890, p. 25, v. 498.

(3) Carl DE BOOR, *Nachträge zu den Notitiae Episcopatum*, dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, t. XII, Gotha 1891, p. 533, v. 771.

(4) *Index geographicus episcopatum orbis christiani*, dans *Bibliotheca graeca*, vol. XII, Hamburgi 1724, p. 118.

(5) KONSTANTIN. PORPHYROG., t. II, p. 900, éd. Bonn. (notes de J. J. REISKE à la *notitia* d'ÉPIPHANE).

(6) G. PARTHEY, *l. c.*, p. 73 ad v. 498 ; p. 161, ad v. 269.

(7) E. GERLAND, *Genesis der Notitia Episcopatum*, 1. Heft, Kadiköy 1931, p. 17, n° 12.

(8) LE QUIEN (*Oriens Christ.*, I, col. 1225-6) ne connaît que deux évêques d'Appiaria : en 403 *Λουπίκινος* (voir PALLADII *Dialogus de vita S. Ioann. Chrysost.*, ed. by P. R. COLEMAN-NORTON, Cambridge 1928, p. 10, 8. 48, 7 = MIGNE, *P. G.*, t. XLVII, col. 9 et 28 ; t. LII, col. 531), et en 458, *Martialis* (voir ci-dessus, p. 447). DVORNIK (*Les Slaves, Byzance et Rome au IX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1926, p. 82) ne cite que



les formes *Σπανία* et *Σκαρία*, ce qui prouverait qu'en quelques cas les listes conciliaires ne sont pas restées sans influence sur la composition des *Notitiae Episcopatum*.

*Bruxelles.*

E. HONIGMANN.

le dernier. — Voir sur la ville Appiaria l'article de TOMASCHEK dans la *R.-E.*, t. II, col. 237 (sans identification). Elle était située entre Sexantaprista (Ruščuk) et Transmarisca (Tutrakan); C. MÜLLER<sup>1</sup> (*Claudii Ptol. Geogr.* vol. I, pars I, Paris. 1883, p. 465) la cherche « *ad Sapu (fl.)* »; K. MILLER (*Itineraria Romana*, Stuttgart 1916, col. 505) l'identifie avec Rahovo (= Orechovo, KAZAROW dans la *RE*, t. VI A, col.480, ligne 29). Ajouter aux passages cités par TOMASCHEK : *Mosaicarum et Romanarum legum collatio*, tit. X,5(*de deposito*), éd. TH. MOMMSEN, dans *Collectio librorum iuris anteiustiniani*, éd. P. KRÜGER, t. III, Berolini 1890, p. 171, 4 : XIII K. Nov. (a. 294 Chr. ?) *Appiaria*.

QUELQUES NOMS  
DE PERSONNAGES BYZANTINS  
DANS UNE PIÈCE DU POÈTE ARABE ABÛ FIRÂS  
(X<sup>e</sup> SIÈCLE)

Certains poètes arabes présentent parfois un intérêt considérable pour l'historien des guerres arabo-byzantines. Tels sont, au x<sup>e</sup> siècle, Mutanabbî et Abû Firâs, poètes de l'entourage de l'émir ħamdanide Saif al-Daula, le Chambdas des Byzantins, qui ont déjà été pris en considération par Vasiliev (1).

Je me propose, dans un ouvrage en préparation sur Saif al-Daula et la dynastie des Ĥamdanides, d'étudier les poètes arabes dans la mesure où leurs vers nous offrent des renseignements d'ordre historique touchant cette période. Une place importante sera faite dans cette étude à Abû Firâs, cousin de l'émir Saif, qui prit une part active à de nombreuses expéditions, fut prisonnier des Byzantins entre 351/962 et 355/966 et fit un assez long séjour à Constantinople. Je me bornerai aujourd'hui à examiner quelques vers d'une de ses poésies qui contiennent des allusions à un certain nombre de personnages byzantins de marque, dont les noms sont parfois obscurs.

Le texte d'Abû Firâs est en effet particulièrement mal

(1) VASILIEV, *Byzance et les Arabes à l'époque de la dynastie macédonienne* (en russe), St. Pétr. 1902, *Priloženija*, p. 191-93. J'ai consacré à la guerre arabo-byzantine dans Mutanabbî un court article dans le recueil publié, sous le titre *Al-Mutanabbî*, par l'Institut français de Damas, à l'occasion du millénaire du grand poète arabe, Beyrouth, 1936, p. 99-114.

établi. Il n'a jamais été l'objet des soins amoureux d'une foule de transmetteurs et de commentateurs comme celui de Mutanabbî. Manuscrits et éditions sont défectueux. Dans la pièce en question (1), les noms propres sont déformés depuis longtemps déjà, car Tha'âlibî, mort en 429/1037, à qui l'on doit une anthologie poétique du x<sup>e</sup> siècle, a, transcrivant cette poésie, laissé délibérément de côté, entre autres, tous les vers où se trouvaient ces noms propres (2). Dvořak, dans son étude sur Abû Firâs, ne s'en est pas occupé non plus (3). Dans un recueil de textes relatifs à Saif al-Daula, j'ai réimprimé et commenté cette pièce, mais j'ai réservé les noms propres sujets à caution, me bornant à indiquer en note ceux dont la lecture paraissait hors de doute comme Corcuas, Tzimisces, Maléinos ou Balantès (4).

J'aurais peut-être abandonné tout espoir de déchiffrer certains noms sans le secours que m'a prêté M. N. Adontz, dont on connaît les belles études arméno-byzantines, et qui a bien voulu signer cet article avec moi. On verra toutefois, que, malgré nos efforts, toutes les difficultés ne sont pas résolues.

La poésie en question a été composée probablement à Constantinople même, à l'occasion d'une discussion que le poète, prisonnier, aurait eue avec le Domestique, c'est à dire l'empereur Nicéphore Phocas (5), sur les mérites respectifs

(1) Ces vers se trouvent dans le *Diwân* d'Abû Firâs, éd. de Beyrouth, 1873, p. 97-98, éd. NAKHLA QALFÂṬ, Beyrouth, 1910, p.104-105.

(2) THA'ÂLIBÎ, *Yatimat al-Dahr*, Damas, 1302 H, I, p. 57, le Caire, 1934, I, p. 65-66.

(3) DVOŘAK, *Abû Firâs, ein arabischer Dichter und Held*, Leyde, 1895, p. 231-232 et 331, cf. p. 101-102. (Réédite, en les traduisant les textes de Tha'âlibî).

(4) *Sayf al-Daula, Recueil de textes...* éd. par M. CANARD, Alger-Paris, 1934, p. 321-324.

(5) Les auteurs arabes confondent parfois Empereur et Domestique, ce qui, dans le cas de Nicéphore Phocas, s'explique facilement. Ainsi, le préambule d'un sermon d'Ibn Nubâta, composé à l'occasion de l'assassinat de Nicéphore, l'appelle Domestique (*Recueil*, p. 415). Cf. aussi plus bas, p. 458, n. 2. La même confusion par l'historien Ibn Zâfir (s'il n'y a pas lieu de corriger le texte), dans le cas de Corcuas, est plus inexplicable : voir *Recueil*, p. 75 et ROSEN, *Basile le Bulgare* (en russe), p. 92, n. c.

des Grecs et des Arabes. Nicéphore, d'après ce que nous indique le préambule du poème, aurait dit ironiquement à Abû Firâs que les Arabes n'étaient pas des guerriers, mais des scribes. L'orgueilleux Ḥamdanide aurait alors bondi sous l'outrage et répliqué hardiment à l'empereur, que ce n'était pas avec les plumes, mais avec leurs sabres, qu'ils avaient fait leurs victorieuses expéditions. Proclamant bien haut la supériorité des Arabes, il prend à témoins des victoires et de la valeur de ses compatriotes plusieurs personnages byzantins, en particulier des parents de l'empereur, qui purent apprécier, à leurs dépens, la vaillance sarrazine.

Les choses ne se sont peut-être pas passées exactement comme le laisse entendre l'introduction de la pièce. Il ne semble toutefois pas que ce morceau soit un simple exercice d'imagination. L'introduction, qui remonte, sous les diverses formes qu'elle présente, dans les manuscrits et éditions, au grammairien Ibn Khâlawaih, ami du poète, collecteur et transmetteur de son « dîwân », montre que la pièce est l'écho d'une discussion réelle et qu'elle dut être composée après l'entrevue, alors qu'Abû Firâs était encore sous le feu de l'indignation. Il en est de même pour une autre qui conserve le souvenir d'une controverse théologique entre les deux mêmes personnages.

Voici la traduction des vers, parmi ceux où Abû Firâs en appelle à la fleur des chevaliers byzantins pour convaincre Nicéphore de sa mauvaise foi, qui renferment les noms que nous avons essayé, M. Adontz et moi, de dégager de leur voile d'obscurité. La pièce commence par les mots (1) : « Tu prétends, ô bœuf aux épais fanons, que nous n'entendons rien à la guerre, quand nous sommes des lions de guerre ! » Puis après, notamment, des allusions très claires aux batailles du Lûqân (Lykos) en 339/950, de Mar'ash en 342/

(1) Cette traduction est faite sur l'éd. de 1873 principalement. J'ai utilisé également un manuscrit de la Bibliothèque de Rabat, D. 1310, fol. 6 v., manuscrit d'ailleurs incomplet et de copie tardive. Le ms. 325 de Rabat (*Cat. Lévi-Provençal*, p. 110), n'existe plus actuellement. — Les leçons de l'éd. 1873 seront désignées par B, celles de l'éd. 1910, par B', celles du ms. de Rabat, par R.

953 et de Ḥadath en 343/954 <sup>(1)</sup>, le poète continue ainsi :

- Vers 8. « Interroge sur nous ton père Bardas <sup>(2)</sup> et son gendre ; interroge les gens de la famille <sup>(3)</sup> de B.r.dâlîs, le plus considérable d'entre vous ! <sup>(4)</sup> »
9. « Interroge Corcuas <sup>(5)</sup> et Tzimiscès <sup>(6)</sup>, son frère <sup>(7)</sup> et le patrice, petit-fils de ce dernier, celui d'entre vous qui a le cœur le plus ferme ! (Jean Tzimiscès) »
10. « Interroge vos grands seigneurs, les gens de la famille de Maléinos <sup>(8)</sup>, dont nous avons ravi l'honneur <sup>(9)</sup> à la pointe de nos sabres ! »
- 11 « Interroge les gens de la famille de Bahrâm, de Balantès ; interroge ceux de la famille de S.n.w.l. <sup>(10)</sup>, les hauts et puissants ! <sup>(11)</sup> »
- 12 « Interroge toute l'armée sur al-B.ṭ.r.ṭîs <sup>(12)</sup> ; interroge les Grecs et les Arabes sur al-M.y.s.ṭ.r.nât.s <sup>(13)</sup> ! »

(1) Cf. FREYTAG, *ZDMG* XI, p. 189, 191, 192 ; VASILIEV, *op. cit.*, p. 288, 293, 295 ; *Recueil*, sub ann.

(2) B : Bardasan ; B' : B.r.d.s.l ; R : M.r.d.s.n, et remplace les mots « 'annâ abâka », ton père au sujet de nous, par « inda 'l-qit âli », dans le combat.

(3) R : le fils (ibn, qui fausse la mesure) de B.r.d.lîs, sans â.

(4) Texte de R. B, B' : d'entre eux.

(5) B : Q.r.q.râš ; B' : Q.raqâšan ; R : Q.r.q.wâsan.

(6) B : al-Š.m.š.qîq ; B' : al-Š.m.q.m.q ; R : al-Š.m.šâqîn.

(7) B, B' : šihrahu, son gendre ; R : šinwahu, son frère.

(8) B, B', R : al-M.lâbîni. Il faut lire : al-Malâ'îni, pour al-Malâ'îni, c.à.d. Maléinos. Voir plus loin.

(9) B : 'azmahum, leur résolution ; B' : 'irdahum, leur honneur ; R : 'izzahum, leur gloire, leur puissance.

(10) B : S.n.w.l. (ou S. nûl) ; B' : Š.n.wân ; R : le copiste a complètement modifié l'hémistiche : wasal man gašabnâhu birîqatihi gašban, interroge celui (ceux) que nous avons enlevé(s) dans sa (leur) prime jeunesse.

(11) B : al-ḥanâğirata, qui ne signifie rien. De même R.

(12) B : al-B.ṭ.r.ṭîs ; B' : al-B.ṭ.r.šîs ; R : al-B.ṭ.r.râsîs, qui fausse la mesure.

(13) B : al-M.y.s.ṭ.r.nât.š ; B' : al.M.s.y.ṭ.r.nât.s ; R : al-M.s.y.ṭ.r.bâṭ.s,

13 « Ne sont-ce pas nos sabres qui leur ont donné la captivité ou la mort? etc. » (1).

Commentaire.

Vers 8. J'ai indiqué, dans diverses notes, que le gendre de Bardas Phocas était ce personnage énigmatique appelé A'w.r.h(ğ).r.m, ou Ağ.w.r.ğ, ou T.w.d.s. (M.r.dîs, M.r.dûs) al-A'war, c'est à dire le borgne, dont parlent à plusieurs reprises les historiens arabes. Il fut fait prisonnier à Ḥadath en 343/954, en même temps que son fils, fils de la fille de Bardas et par conséquent sœur de Nicéphore Phocas (2). T.w.d.s et ses variantes remontent à Théodoros. Quant à l'autre nom, il reste encore une énigme. L'un et l'autre semblent inconnus des historiens byzantins.

L'histoire byzantine ne connaît pas non plus de personnage appelé B.r.d.lîs ou B.r.dâlîs. Il n'est toutefois pas impossible, si l'on admet une déformation du nom primitif, que ce mot soit issu de Bazdilîs-Pastilès-Pastilâs. Nous aurions ainsi le nom d'un des plus valeureux généraux de Byzance, stratège du thème des Thracésiens, qui périt lors de l'expédition de Crète, dans une aventure longuement racontée par Léon Diacre. Nicéphore Pastilas avait assisté à de nombreuses guerres; il avait été plusieurs fois fait prisonnier par les Sarrazins, mais avait toujours réussi à s'enfuir; de nombreuses cicatrices attestaient sa bravoure. Chargé de faire une incursion dans l'intérieur de l'île, sa troupe, après avoir pillé une région plantureuse, alourdie par le butin et l'ivresse, fut surprise par les Arabes. Pastilas eut son cheval tué sous lui, tomba et fut massacré par une nuée d'ennemis. L'importance de ce personnage et sa triste fin conviennent parfaitement à la situation à laquelle fait allusion Abû Firâs.

(1) B : tuftihim ; B' : takfihim R. : tufqihim. Lire : tu'tihim? Cet hémistiche ne doit pas être pris à la lettre et ne veut pas dire que tous les personnages mentionnés ont été tués ou faits prisonniers.

(2) *Recueil*, p. 107, 108, 192, 314, 315, 378 : YAḤYÂ IBN SA'ÏD, *Patr. Or.* XVIII 722, 804.

(3) Léon Diacre, I, 3-4, p. 8-10 : « τῷ στρατηγῷ Νικηφόρῳ, ᾧ τὸ ἐπίκλην Παστιλάς... ὃς γενναῖος ὦν πολλοὺς ἀνέτλη πολέμους · καὶ πλει-

Vers 9. Corcuas et Tzimiscès, son frère : Avec la leçon adoptée, il s'agit de Théophile, frère du fameux Corcuas et stratège du thème de Chaldia, qui aurait ainsi déjà porté le nom de Tzimiscès, sous lequel s'illustra son petit-fils Jean Tzimiscès. L'historien arménien Asofik dit lui aussi que Jean Tzimiscès est le petit-fils de Tzimiscès, alors que les historiens byzantins ne connaissent le grand-père de Jean Tz. que sous le nom de Théophile (1).

Vers 10. Un Léon Maléinos, Lá'ûn ibn al-Malâ'inî d'une puissante famille alliée à celle des Phocas, bien connue des historiens arabes comme des historiens grecs, fut tué à Mar'ash en 342/953. Un autre Maléinos fut vaincu par les Arabes en 352/963 (2).

Vers 11. Bahrâm est, sans aucun doute, le Ishâq ibn Bahrâm de Yahyâ (3), qui prit Antioche avec Michel Bourtzès et fut un des assassins de Nicéphore Phocas, en 969 ; c'est le *Σαχάκιος τοῦνομα Βραχάμιος*, partisan de Bardas Skléros en 976, de Cedrenus (4).

Les historiens arabes connaissent deux Balantès, dont l'un fut tué, l'autre fait prisonnier en 345/956. On en trouve un parmi les assassins de Nicéphore Phocas (5).

Quel est le personnage qui se cache derrière l'énigmatique

*στάκις μὲν ἦλω πρὸς τῶν Ἀγαρηνῶν, τοσαυτάκις δὲ ἐκεῖθεν διέδρα· καὶ πολλὰς οὐλὰς ἐκ τῶν κατὰ πόλεμον χαλκοτυπιῶν ἐπὶ τοῦ προσώπου καὶ τῶν στέρνων προῦβάλλετο...* » Cf. SCHLUMBERGER, *Nicéphore Phocas* I<sup>e</sup> éd. 77-78. — On pourrait songer également au nom de Romain Mouselé ou Mouselès, qui fut nommé stratège du thème de l'Opsi-kion à l'avènement de Constantin Porphyrogénète, et qui était d'une illustre famille, apparentée au précédent empereur Romain Lécapène (THÉOPH. CONT., 443). Mais on ne trouve pas son nom dans l'histoire des luttes contre les Arabes.

(1) ASOÛIK, (ÉTIENNE DE TARON), *Hist. univ.*, II, chap. VIII, trad. MACLER, 1917, p. 36.

(2) YAḤYĀ, 771 ; *Recueil*, 166. Plusieurs Maléinos sont nommés dans les guerres contre les Ḥamdanides. J'y reviendrai ailleurs. Cf. sur cette famille, SCHLUMBERGER, *op. cit.*, 41, 314, 397 ; P. LOUIS PETIT, dans *ROC*, 1902, VII, p. 551 et 587.

(3) *Op. cit.*, 822, 823, 829.

(4) II, 422.

(5) *Recueil*, 117, 192, 323, 378, 413 ; CEDRENUS, II, 375, 380.

S.n.w.l. (S.nûl) ou Š.n.wân? Il n'est pas impossible que nous ayons là une déformation de Manuel (Manwâl pour Manwîl, graphie ordinaire en arabe). Or il y a, à l'époque dont il est question, un Manuel, bien connu des historiens, qui fut tué en Sicile en 354/965.

On sait que les hostilités, quelque temps interrompues en Sicile, avaient repris en 351/962 (1) et que les Musulmans s'étaient emparés de Taormine, puis avaient mis le siège devant Rametta, la dernière place forte byzantine, à l'extrémité Nord-Est de l'île, en 352/août 963, sous la direction de al-Hasan ibn 'Ammâr, cousin de l'émir de Sicile. Sur ces entrefaites, Nicéphore Phocas, étant monté sur le trône, voulut frapper un grand coup en Sicile et fit partir une importante expédition (40.000 hommes) commandée par l'eunuque protospathaire Nicétas comme chef de la flotte, Manuel Phocas, fils de Léon, frère de Bardas Phocas et propre cousin germain de l'empereur, comme chef de l'armée de terre.

La flotte arriva à Messine, qui fut prise, en octobre 964, croisa sur les côtes où elle s'empara de plusieurs villes importantes tandis que Manuel marchait, par terre, au secours de Rametta. C'est non loin de cette place qu'il livra bataille à Ḥasan ibn 'Ammâr, qui, laissant un corps d'observation devant la ville, s'était avancé à la rencontre de Manuel. Ce dernier fut d'abord vainqueur, mais les Arabes se ressaisissant, chargèrent et culbutèrent les cavaliers byzantins. Manuel, entouré d'une foule d'ennemis, tomba avec son cheval et fut massacré. Sa mort fut le signal d'une effroyable déroute; plus de 10.000 Byzantins périrent, très peu purent s'échapper. Quelques mois après, en mai 965, Rametta tombait. D'autre part, la flotte de Nicétas était complètement détruite par celle de l'émir de Sicile, Aḥmad ibn al-Ḥasan, à la bataille du Détroit: Nicétas, fait prisonnier, fut envoyé en captivité à Mahdiyya en Afrique.

(1) Sur tous ces événements, voir principalement AMARI, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, 2<sup>e</sup> éd. II, 293-313, avec bibliographie complète p. 313; SCHLUMBERGER, *op. cit.*, 438-469; LÉON DIACRE, p. 65-67; CEDRENIUS, II, 353, 360. L'expédition de Manuel, dit Cedrenus, fut décidée parce que Nicéphore refusait de payer plus longtemps tribut aux Arabes de Sicile. (cf. *Byzantion*, XI, I, p. 216.)



On voit quelle fut l'importance de cette défaite, qui contre-balançait largement les succès remportés par Nicéphore Phocas sur le front d'Orient. L'armée arabe était surtout composée d'infanterie, et c'étaient de misérables fantassins d'Afrique qui avaient mis en déroute les beaux escadrons cataphractaires de Manuel. A l'annonce de cette catastrophe, Nicéphore ressentit une vive douleur, nous dit Léon Diacre : « ἡνιάθη μὲν καὶ τὴν ψυχὴν ἤλγησε τῷ τοσοῦτῳ πταίσματι ». (p. 67). Il ne serait donc pas étonnant qu'Abû Firâs ait évoqué devant Nicéphore l'amer souvenir de ce désastre qui atteignait l'empereur dans son propre cousin-germain et avait anéanti une magnifique armée (2).

On objectera peut-être contre cette identification, qu'Abû Firâs n'a pas pu connaître, dans sa prison, la lointaine aventure de Manuel. Mais on sait que notre poète jouissait, dans sa captivité, d'une liberté relativement grande. Il habitait sans doute dans une des dépendances du Grand Palais, un appartement qui lui avait été particulièrement réservé, pouvait recevoir des visites et par conséquent apprendre facilement les nouvelles (3).

Vers 12. Al-B.ṭ.r.ṣîs et ses variantes peuvent remonter, par l'intermédiaire d'une métathèse et d'une forme Buruṭṣîs à (Michel) Bourtzès, nom du futur conquérant d'Antioche

(1) LÉON DIACRE, p. 66 : ἀτανέψιον αὐτοῦ; CEDRENUS, 353 : νόθον νιόν πατραδέλφον αὐτοῦ Λέοντος. L'erreur d'Amari (nipote di Niceforo) est restée dans la 2<sup>e</sup> éd., p. 301.

(2) La victoire des Musulmans de Sicile fut l'objet d'une longue poésie, composée par le poète contemporain Ibn Ḥâni' al-Andalusî, à la gloire du calife fâṭimite al-Mu'izz. Voir l'édition DR ZÂHID ALÎ, le Caire, 1352 H (1933), p. 540-559 et l'introduction, p. 45-46. Le poète, s'adressant au calife, s'écrie : Dis au Domestique (Nicéphore Phocas), qui a envoyé ici des troupes que leurs lances et leurs sabres n'ont pu faire revenir : Demande à la famille de Manuel, que tu as trompé, dans quelle bataille est mort Manuel ! (Vers 25-26).

(3) Cf. DVOŘAK, p. 101. On voit, d'après ce passage, que l'empereur avait mis à la disposition d'Abû Firâs, une sorte d'aide de camp, un « b.r.ṭ.sân » (var. b.r.ṭîsân), mot qui est une déformation de πρωτοσπαθάριος, comme le montre la transcription du nom de cette fonction dans Bîrûnî, *Chronologie of Ancient Nations*, éd. et tr. SACHAU, p. 289,

en 969. Le fait que nous ne savons rien de lui à l'époque qui nous occupe, d'ailleurs assez rapprochée de l'autre, et qu'il est appelé constamment Burdjî par l'historien Yahyâ ibn Sa'îd, n'est pas un obstacle suffisant.

Quant au personnage du second hémistiche, il faut sans doute reconnaître dans la forme squelettique *al-M.y.s.ṭ.r.nât.s*, si l'on songe que les lettres *y* et *n* se confondent très facilement dans l'écriture arabe, le nom du héros malheureux d'une aventure qui se place en 965, Monasteriotès, *ὁ Μοναστηριώτης*. Cedrenus (1), nous raconte en effet que, tandis que Nicéphore Phocas et son frère Léon étaient occupés à assiéger l'un Mopsueste et l'autre Tarse, Léon envoya un détachement sous le commandement de Monasteriotès, avec mission de ramener des vivres et du fourrage. Cette troupe, s'étant dispersée pour fourrager, sans prendre de suffisantes précautions, fut attaquée pendant la nuit par les Tarsiates, qui firent une sortie à l'improviste, et presque tout entière massacrée. Parmi les morts se trouva Monasteriotès. Ce personnage est totalement inconnu par ailleurs. Mais il semble qu'il exerçait un commandement assez important dans l'armée de Léon Phocas. D'ailleurs, pour qu'il ait été placé, dans les vers d'Abû Firâs, sur le même pied qu'un certain nombre d'hommes de premier plan, et pour que le poète ait jugé bon de rappeler cet épisode à Nicéphore Phocas, il faut que l'affaire ait eu un certain retentissement et que le personnage ait été d'une famille assez considérable.

Là se termine l'énumération des héros fameux de l'histoire des guerres arabo-byzantines au x<sup>e</sup> siècle qu'Abû Firâs a voulu prendre à témoins de la valeur guerrière des Arabes, dans un banal et classique mouvement de style (2). C'est cette énumération qui donne à la pièce d'Abû Firâs sa physionomie caractéristique et lui fait une place à part dans l'œuvre du poète autant que dans la poésie arabe. Mais c'est

(1) II, 362.

(2) La suite fait allusion à des défaites bien connues, sur la frontière orientale, de Bardas, Nicéphore et Constantin Phocas, sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister aujourd'hui.

elle aussi qui est cause que le morceau nous a été mal transmis. Poésie de circonstance contenant des allusions à des faits précis dont certains n'étaient connus que des familiers du poète, elle ne pouvait avoir qu'un intérêt d'actualité. La génération suivante devait forcément la laisser tomber dans l'oubli, et les noms propres barbares, aussi étranges pour des Arabes que les noms des barons croisés pour Anne Comnène, ne pouvaient échapper à de multiples et inévitables déformations, qui ont certainement découragé plus d'un lecteur d'Abû Firâs (1).

N. ADONTZ et M. CANARD.

(1) On notera que les noms cités permettent de dater à coup sûr la pièce d'Abû Firâs. La mention de Manuel et Monasteriotès la situent en 965, un an environ avant la libération d'Abû Firâs.

[Grâce à l'amabilité de M. P. Kahle (Bonn), j'ai pu obtenir une photographie du Ms. de Berlin 7580. Ses leçons n'apportent malheureusement pas plus de clarté ; vers 8 : Bardālaisa ; 9 : al-Š.mīsūwa (Tzimiscès) ; 10 manque ; 11 : S.n.wāl ; 12 : al-N.z.r.ṭīs et al-Manaṭsū-ṭāyis ; 13 manque. M. C.]

## SCEAU DE STEFAN NEMANJA

Parmi les sceaux de plomb de l'ancienne collection Stroganov (aujourd'hui au musée de l'Ermitage) figure un molybdo-bulle de grandes dimensions (32 millimètres de diamètre, 4 millimètres d'épaisseur), mais déjà couvert de moisissure blanchâtre et en voie de décomposition complète.

Sur une face, l'inscription ; sur l'autre, la représentation d'un saint.

1) Inscription en cinq lignes, dans un cercle de points :

+  
*CΦΡΑΓΙΣ*  
*CTEΦΑΝΥ*  
*ΜΕΓΑΛΥ ΖΥ*  
*ΠΑΝΟΥΤΟΥ*  
*NEMANJA*

+ *Σφραγίς Στεφάνου μεγάλου*  
*ζουπάνου τοῦ Νεμάνια*

Sous la dernière ligne de l'inscription, il y avait encore un signe (de ponctuation) mal conservé, ou une lettre, mais non une croix, car ce signe semble arrondi ; probablement un simple ornement de forme circulaire.

2) Représentation de S. Étienne le Protomartyr, debout, vêtu en diacre, un encensoir dans la main droite. Des deux côtés, l'inscription :

[δ]  
 [α]Γ  
 [ι]OC

[C]  
 T [έ]  
 Φ  
 A

Saint Étienne.

L'inscription du sceau nous montre ce qu'il représente : « Sceau d'Étienne Nemanja, grand župan ». Stéphane Nemanja est une figure historique de première grandeur. Il réunit les Serbes en un corps de nation, fonda le royaume de Serbie et la dynastie des Némanides.

Dans un document de 1198-1199, Nemanja dit de lui-même qu'il avait reçu le nom de Stéphane au saint baptême, que la terre serbe était sa terre ancestrale et qu'il l'avait « rénovée » et « affermie ». « Bogi prēmilstivy... darova našimi pradědomi i našimi dědomi ωbladati sijuvi zemlovi sribiskovi ». Cependant, l'origine de Nemanja n'est pas claire ; son père, probablement, n'était pas grand župan, et Nemanja, d'après l'opinion de K. Jireček, *wird durch eine Revolution zum Grossžupan erhoben* (1) (1170).

En tout cas, c'est lui qui fonda l'État et qui lui donna de l'éclat et de l'importance. Étienne Nemanja se trouvait en rapports constants avec l'Occident : au temps de la troisième croisade il reçut à Niš l'empereur Frédéric Barberousse. Avec Byzance, tantôt il était en querelle, tantôt en coquetterie. On connaît de lui des chrysobulles serbes, mais le molybdo-bulle que nous publions est un sceau du type byzantin ordinaire, peut-être bien le seul sceau de plomb d'un roi serbe qui soit arrivé jusqu'à nous (2).

(1) K. J. GROT, dans *Iz Istorii Ugrii i Slavenstva v XII vėkė*, Varsovie, 1889, 8°, identifie le grand župan Děza avec Étienne Nemanja (p. 286) et dit : « Pendant les années 20 du XII<sup>e</sup> siècle fut grand župan de Serbie le père d'Étienne Nemanja, Bėla Uroš (ou autrement-dit Uroš le Grand, l'Ancien), qu'il ne faut pas confondre avec Uroš le Jeune, son fils, qui régna plus tard... (p. 30) ». Mais les recherches sur cette famille se poursuivent. A mon vif regret, je n'ai pu profiter de l'article de D. N. Anastasijević sur la question de savoir qui était Étienne Nemanja, article paru à Belgrade en 1914. Dans les chroniques serbes d'époque tardive, on lit cette mention absolument légendaire : « V lėto ,ζχμζ' (6647-1139) nazvá se Nemanja gospodini Srūbliemī i carstvova lėti MB (42). Bysti že velikyi žoupani ωti plemena blagouistivago i korenje vėtīvi, prėvūnouki Konstantie, sestry velikago Konstantina ωti plemena Rašikago gospodistva i sūrodistva Avgousta Kjesara. Bysti že ego vū Zahlūmiju Tehomilī, i strià Čjudomilī ; sihi že roditeli Bėla Ouroši emu že vlasys bėly vrūhu glavy ego, i mati ihī Anna, dūšti Kralja Franagaskago » (*Glasnik Društva Srbske Slovesnosti* [Kn. XI, Beograd, 1859, in-8°, p. 144].

(2) Le Dr. Al. Ivić, auteur de l'ouvrage *Stari srpski pečati i grbovi, prilog srpskoj sphragistici i heraldici*, Novi Sad, 1910, in-8°, précise en ces termes : « Medju srpskim pečatima nije sačuvana ni jedna otovna bula (p.11) ». Le Dr. Ivić commence son inventaire sigillographique par les sceaux du roi Stéphane Radoslav (4 février 1234) et du roi Stéphane Vladislav (1234-1242). Le travail du Dr. A. Ivić

Le professeur Sime LJUBIĆ, dans sa description des monnaies yougoslaves (*Opis jugoslavenskih novaca*, Zagreb, 1875, 4<sup>o</sup>), citant LUCIUS, *De regno Dalmatiae et Croatiae* (lib. V, cap. 3), mentionne un sceau grec d'un Étienne Nemanja, mais attribue ce sceau au fils de Nemanja, Étienne le Premier Couronné (p. 29).

Ljubić donne cette transcription de la légende du sceau :  
ΣΦΡΑΓ. ΣΤΕΦΑΝΟΝ ΜΕΓΑ | ΛΟΥΖΟΒΙΑΝΟΝ ΤΟΝ ΝΕΜΑΝΙΑ

La séparation marquée après *μεγα* indique évidemment que l'inscription était en deux parties, gravée sur les deux faces du sceau.

C'est à dire que le sceau connu du savant Lucius portait une inscription sur les deux faces.

Mordtmann a trouvé ce renseignement que des sceaux inscrits sur les deux faces, s'appelaient diptyques. « Nous apprenons d'autre côté que les bulles en plomb avec des écritures sur les deux côtés étaient appelées *δίπτυχα* (MANUEL COMNÈNE, *Nov. de Judicibus*) ».

DU CANGE, dans son *Historia Byzantina (Familiae Byzantinae)*, édition de Venise 1729, p. 230, mentionne parmi « *Priorum Dalmatiae et Serviae regum ac principum* », sous le N<sup>o</sup> LVI: *Neeman II seu Nemanja cognomento Crapulus, Stefani filius, Rex Serviae a Patriarcha Prstrinae die Paschalis festo solemniter coronatus est, assumpto in ea ceremonia Stephani nomine, quod a successoribus deinceps usurpatum. Unde illius esse sigillum conjicere est quod a Joanne Lucio (p. 256) refertur, in quo scriptum legitur: CΦΡΑΓΓΙ (sic) CΤΕΦΑΝΟΝ ΜΕΓΑΛΟΝ ΖΟΒΙΑΝΟΝ ΤΟΝ ΝΕΜΑΝΙΑ...* ».

L'étrange graphie CΦΡΑΓΓΙ doit être mise sur le compte des typographes au lieu de CΦΡΑΓ, de l'original. La preuve en est dans l'ouvrage de JOANNES LUCIUS, *De regno Dalmatiae et Croatiae*. Dans la bibliothèque de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S., nous n'avons pu trouver que l'« *editio nova atque emendata* », Vindobonae MDCCLVIII in folio (1).

est fondé sur les documents des archives de Raguse (auj. à Vienne). Sur le même matériel se fondait auparavant déjà B. VON KOERNE *Bosnische und serbische Siegel*, ignoré de M. Ivić.

(1) Johannes LUCIUS naquit en septembre 1604 et mourut à Rome le 11 janvier 1679. Son ouvrage *De regno Dalmatiae et Croatiae libri sex*, parut en première édition à Amsterdam l'an 1666. Seconde édition, Leipzig, 1750-48, troisième édition Vienne 1758.

Nous y lisons, Lib. V, cap. 3, p. 247, l'indication suivante, qui a servi de source à DU CANGE aussi bien qu'à LJUBIĆ : « Additque Dandulus lit. X part. 30 : Stephanus quoque Dominus Raxiae... qui Mega jupanus appellatur, dum neptem quondam Henrici Danduli Ducis accepisset in conjugem, ex suasionem uxoris, abjecto schismate, per nuncios a Papa obtinuit, ut Regio titulo decoratus esset, et per Legatum ad hoc missum una cum conjugem coronati sunt ». « Hujus Stephani Megajupani *extat sigillum* quod Archidiaconi et Danduli relata comprobant » (c'est à dire l'archidiacre Postume et le doge André Dandolo, auteurs de chroniques). JOHANNES LUCIUS donne une reproduction typographique du sceau.

La voici :

CΦPA	ΛOV
Γ, CTE	ZOYII
ΦANOV	ANOV T
MEΓA	OVNEM
	ANIA

La transformation en rectangle de la forme certainement circulaire du sceau, nous permet de penser que Lucius n'a pas vu l'original de la bulle, mais il est hors de doute qu'il a utilisé une copie assez exacte de l'inscription.

Dans la sigillographie byzantine de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, et du début du XIII<sup>e</sup>, le type épigraphique commençant par le mot *Σφραγίς* et la répartition sur les deux faces du sceau, non seulement se rencontrent, mais encore on peut les considérer comme formant le type habituel.

L'exemplaire publié par nous est d'un autre type. Il représente sur une face le saint patron du propriétaire du sceau et porte sur l'autre face, l'inscription complète.

A qui appartiennent les sceaux à inscription grecques? A ÉTIENNE NEMANJA lui-même, ou à son fils Étienne le Premier Couronné?

Étienne Nemanja renonça au trône l'an 1196 (mars) <sup>(1)</sup>,

(1) CONSTANTIN JIREČEK, *Geschichte der Serben*, Bd. I (1911), p. 277. On trouve parfois 1195. La date de sa mort est également incertaine. Nemanja avait pris le nom monastique de Simeon (cf. la légende : « O žitii i o prěstavljeni svetago i prěpodobnago oca našego Simeona Nemanje novago *myrotčca srbskaago* » : 13 février 1199 ou 1200. Cf. les articles de D. N. ANASTASIJEVIĆ, « Godina smrti Ne-

et transmet le gouvernement de l'État à son fils connu dans l'histoire sous le nom de Premier Couronné.

Cependant le fils de Nemanja monta sur le trône avec le titre paternel de « grand župan » (*veliego župana*) et le garda longtemps avant de prendre la couronne royale. Pour obtenir le titre de roi, Stéphane fit des démarches à Rome, et, semble-t-il, à Nicée (2). Étienne reçut la couronne royale, suivant le cérémonial de l'Occident, des mains du légat du Pape, et, suivant le rite oriental, des mains de son frère Sava au monastère de Žić. Dans les sources romaines, Stéphane est mentionné pour la 1<sup>re</sup> fois en 1220 avec le titre « *dei gratia rex coronatus* » (3).

De la période où Étienne le Premier Couronné portait déjà le titre de roi, nous avons conservé quelques titulatures et signatures :

« Stefani krali sripski (Mon. Serb. XXI), Stefani krali i « si bogomi samodrižici sripski (Mon. Serb. XX), Stefani po « milosti Božnej věnčanny krali i samodrižici vsje sripske « zemlje i pomoriskje » (Mon. Serb. XVII).

La période précédente est représentée par la signature : « *Gospodini Stefani* (Mon. Serb. XIX). Sur les monnaies on trouve les légendes latines que voici : 1) « *Ego magnus iupanus Stephanus* » 2) « *Stephanus dei gratia et sancta oratione vestra (= du Pape) magnus iuppanus totius Servye* ».

Cette dernière titulature se trouve dans un acte de l'année 1199 (4) commençant par ces mots : « *Innocentio dei gratia summo pontifici et universali pape romane ecclesie beatorum apostolorum Patri et Pauli S(tephanus) eadem gratia et sancta oratione vestra magnus iuppanus totius Servye, salutem tamquam patri suo spirituali...* »

manjini » et « *Još o godini smrti Nemanjine* », dans le *Glas Srpske Kraljevske Akademije*, fasc. 86 et 92 (1913, p. 64-109). Il établit la date de 1200.

(2) Étienne le Premier Couronné a été unis en premières noces à Eudocie, nièce de l'empereur byzantin Isaac II l'Ange. A ce propos, voyez l'article spécial de N. RADOJČIĆ sur le premier mariage d'Étienne le Premier Couronné dans le *Glas* de l'Académie Royale serbe, tome XV (1912), p. 268-292).

(3) JIREČEK, p. 296-297.

(4) Publié par Kukuljević Saksinski, *Codex diplomaticus regni Croatiae, Slavoniae et Dalmatiae*, t. II, 1875-1876, n° CCLXXXIV.



Dans le traité de Raguse avec la Serbie, en 1186 (c'est à dire encore sous Nemanja le père) il est dit : « Hanc pacem cum megaiupano Nem(anno), Straz(imiro), Miroslauo nos Ragusei fecimus.... »

La signature de Nemanja est anonyme. « + Ězi veli Župani klīnise i podīpisaĥi ».

La signature de son frère Miroslav porte le nom de celui-ci : « + Ězi Knezi Miroslavi klīnise i podīpisaĥi ».

Dans un document de janvier 1186, la date est accompagnée de l'indication : « Tempore domini nostri Nemanni iupani Rasse » (1).

Stephane le Premier Couronné est resté pendant la plus grande partie de son règne grand župan ; c'est sans doute ce qui a donné lieu à S. Ljubić d'attribuer le sceau grec mentionné dans un ouvrage du xviii<sup>e</sup> siècle, non à Nemanja lui-même mais à son célèbre fils le Premier Couronné.

On peut penser que, dans cette attribution, S. Ljubić suivait Du Cange.

Stefan Nemanja lui-même dans l'acte relatif à l'édification du monastère de Chilandar (sur l'Athos) remarque à propos de lui-même : Postavi me (Bog) veliega župana, narēcenago vi svētēmi krišćenī Stēfana Nemanou.... (*Mon. Serb.* IX = 1198-1199). Fr. MIKLOSICH (dans *Mon. Serb.* l. c.) ajoute : « Sigillum nunc avulsum : « Pečat Stefana velikaga Župana Nemanje ». Origin. membr. in mon. Chilandar... » Cette indication, visiblement, est empruntée à l'ouvrage de Dimitrij Avraamović (« le peintre ») qui a pour titre *Opisanie drevnostij srbski u svetoj (Atonskoj) gori* (Belgrade, 1847, gr. in-8<sup>o</sup>) où nous lisons : « Ova e diploma na koži pisana ; pečati e na njoj byo, no sad ga nema, nego e prepis nēgov na koži naznačen ovako : « pečat Stefana Velikago » (na drugoj strani) « župana Nemanje » (p. 18). On ne peut penser que cette inscription représentait une copie de celle qui se trouvait sur le sceau perdu. Cela indique plutôt qu'appendu au document, il y avait le sceau d'Étienne Nemanja. Dans le document on lit *veliega*, dans la description, *velikago*. Rien ne prouve, même, que le sceau portait une inscription en langue slavonne.

Actuellement, les actes du monastère de Chilandar sont

(1) *Ibid.*, l. e. p. 198.

publiés dans un supplément au *Vizantijskij Vremennik*, t. XIX (1912), 1915 (1). Sous le n° 3 (p. 375-377) est publié un « chrysobulle d'Étienne le Protocouronné, tsar de Serbie, au sujet de la donation de quelques métoques au monastère de Chilandar ». Seulement ce document est délivré au nom de Nemanja père, qui raconte comment, après la gloire du siècle, il renonça au trône et devint le « moine Syméon » laissant le pouvoir à son fils : « *ostavih na prěstolě moem i vř Hristodarovanimř mi vladičstvě ljubivřskago mi syna Stěphana veliega žoupana i sevastokratora...* » L'acte se termine par les mots : « *i jaz grěšnik Simeonř* », suivis de ceux-ci : « *Křřřř Simeonovř i podpisanie* (2) ». Évidemment tout le document émane du moine Syméon, mais le rédacteur-éditeur ajoute : « Bulle avec la légende *Pečat Stefana velikago žoupana Nemanje* ». Il en résulte que la bulle existait ; ainsi la conjecture d'Avraamovič et de Miklošić, d'après laquelle cette bulle serait perdue, est erronée. Toutefois, on peut se demander comment, sur la bulle, on lisait *velikago* au lieu de *veliega*, si l'inscription était en langue slavonne. On peut penser que tout de même, matériellement, la bulle avait disparu, et qu'il n'en restait que la copie, laquelle figurait dans le document même.

De qui était le sceau appendu à l'acte ? Était-ce l'ancien sceau de Stefan Nemanja le père, bien qu'il eût cessé d'être « grand župan régnant » ? Les deux suppositions sont possibles, parce que, avec l'acte décrit, émanant du moine Syméon sous le n° 2, nous avons le chrysobulle d'Étienne le Protocouronné, tsar de Serbie, au sujet de la donation de quelques métoques au monastère de Chilandar (p. 371-375), chrysobulle par lequel le document émané de son père (n° 3), mentionné comme « mon très admirable et merveilleux seigneur, saint Syméon le vénérable vieillard (« *prěčudnago i div-*

(1) Actes de l'Athos, V. Actes de Chilandar, publiés par le R. P. Louis PETIT et B. KORABLEV (Petrograd, 1915, 8°). *Vizantijskij Vremennik, Priložěnie k XVII tomu* n° 1 (Saint-Pétersbourg, 1911). Première partie. Actes grecs. — *Priložěnie k XIX tomu* n° 1 (Petrograd, 1915). Deuxième partie. Actes slaves. [Cf. maintenant A. SOLOVIEV et V. MOŠIN, *Grčke povelje srpskih vladara*, Beograd, 1936.]

(2) Nemanja dit : « *izidoh ot otičistva svojego v svetujou gorou obrětohi monastirř nek. byviři, zov. Hřilandari* »,

*nago gospodina mi svetago Symeona čistnago starica* ») — et raconte comment cet ascète et *čadoljubni i sladiki stariči* notre seigneur saint Symeon laissa le trône à son fils. Les deux actes forment en quelque sorte un tout.

En quelle langue était rédigée l'inscription de la bulle appendue à ces documents? En langue slavonne, du moins c'est très probable. Mais cette hypothèse n'exclut nullement celle d'une traduction en langue grecque.

La sphragistique grecque, très tôt, a été influencée par l'Occident. On s'est servi très tôt de sceaux de cire. Et les sceaux des rois Stefan Radoslav et Stefan Vladislav (Ivić, N° 1 et N° 4), ont un rapport évident avec les bulles métalliques, mais en même temps le roi Stefan Vladislav (1234-1242) avait un grand sceau du type « majestatis » (Ivić, n° 5), très pareil aux sceaux de l'Europe occidentale.

Le type « byzantin » demeura, cependant, pour les chrysobulles.

Ivić, dans son travail, énumère les exemplaires parvenus jusqu'à nous (cf. p. 11) aussi bien des sceaux d'argent que des bulles d'or (mais ses indications relatives au métal auraient besoin d'être contrôlées). Ivić lui-même, dans son recueil, a reproduit deux bulles d'or (dessin 15 et 16, 18 et 19) d'Étienne Dušan, des années 1350 et 1360, qui se sont trouvées dans l'« Archiv » impérial de Vienne. Ces bulles sont d'un type byzantin abâtardi; il ne leur reste presque rien du style byzantin. Le tsar Stefan, couronné, en habits impériaux, se tient debout sur un escabeau, une grande croix dans la main droite. Sur l'autre face est représenté St. Étienne le Protomartyr, c'est à dire, l'image qu'on voit sur le molybdo bulle que nous publions.

Le molybdo bulle avec S. Étienne n'est pas le même qu'a connu J. Lucius, comme appartenant à Étienne le Premier Couronné.

Nous inclinons à croire que le molybdo bulle représentant S. Étienne avec une inscription grecque appartient à Étienne Nemanja et que ce prince en a fait usage avant son abdication, en mars 1196.

Du point de vue du type, c'est un monument de la sigillographie byzantine.

## SCEAUX DE L'EMPEREUR LÉON III L'ISAURIEN

En 1911 (1) j'ai publié, d'après un exemplaire de mon ancienne collection, un sceau de plomb des empereurs Artavasde et Nicéphore, exactement daté de 742-743. Le type ne comporte pas d'image de saint ; il porte seulement la croix.



L'inscription, dont le caractère est bien celui du <sup>vii</sup>e siècle, est sur six lignes :

ART A  
H A S D O S K  
N I C E P H O R O S  
P I S T O I B A  
S I L I S R O M  
A I O H

Artavasde était le gendre de Léon l'Isaurien. Il avait épousé Anne, sœur de Constantin Copronyme. Il fut pro-

(1) *Quelques sceaux d'empereurs byzantins du type le plus ancien* (tirage-à-part du *Numizmatičeskij Sbornik*, t. I, 1911).

clamé empereur par un parti favorable au culte des saintes images. Aussi rétablit-il celui-ci. « Son premier soin, dit A. Lombard <sup>(1)</sup>, fut naturellement de rétablir les images (p.26) ».

Si Artavasde, lui-même iconolâtre, s'est approprié un type de sceau aniconique, c'est probablement pour une seule cause : ce type de sceau était alors connu de tous comme le sceau impérial. Il n'y a aucun doute qu'adversaire des empereurs iconoclastes, Artavasde n'aurait pas, de son chef, inventé un tel dessin, ni pour les monnaies, ni pour les sceaux. En conséquence, si le « type iconoclaste » du sceau est antérieur, et a été simplement emprunté par Artavasde, nous devons en tirer une conclusion : une partie des sceaux portant les noms de Léon et de Constantin appartiennent à l'empereur Léon l'Isaurien. C'est le fameux empereur et le premier iconomaque sur le trône byzantin, qui a créé le nouveau type de sceau impérial.

Les deux noms de Léon et de Constantin, sur les monnaies et sur les sceaux, se trouvent accouplés quatre fois de 720 à 912. Au cours de ces deux siècles, naturellement, il y a eu des différences dans l'aspect des monuments. Quelques exemplaires de sceaux d'empereurs iconoclastes avec les noms de Léon et de Constantin sont parvenus jusqu'à nous. On a lieu de penser, semble-t-il, que l'exemplaire avec de gros caractères et une inscription en 5 lignes est plus tardif que celui qui porte une légende en 6 lignes, comme celle du molybdo-bulle de l'empereur Artavasde. Nous reproduisons ici une variante du molybdo-bulle avec les noms de Léon et de Constantin (d'après un exemplaire de mon ancienne collection), que nous croyons appartenir à l'empereur Léon III l'Isaurien.

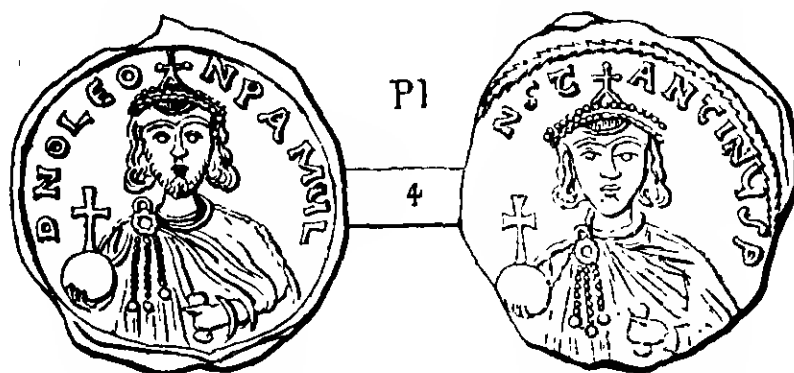
(1) A. LOMBARD, *Constantin V, empereur des Romains*, [Paris, 1902] 8°. Ch. M. LOPAREV, *Vies de Saints byzantins des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles* (extrait du *Vizantijskij Vremennik*, t. XVII (1910) et XVIII). D'après la Vie de Michel Syncelle, Constantin Copronyme détruisit et rasa le monastère de Chora. Il y relégua le mari de sa sœur Anne, « l'empereur orthodoxe Artavasde », avec sa femme et ses neuf fils, pour y édifier un hospice pour laïcs. Ces renseignements, que l'hagiographe doit avoir puisés à bonne source, n'ont rien d'in vraisemblable (cf. p. 221-222).



ΛΕΥΗ  
 Σ(Ο)ΗΣΤ(Α)  
 ΗΤΙΗΟΣΡ(Ω)  
 ΣΤΟΙΒΑΣΙ  
 ΛΙΣΡΟΜ  
 ΑΙΟΗ

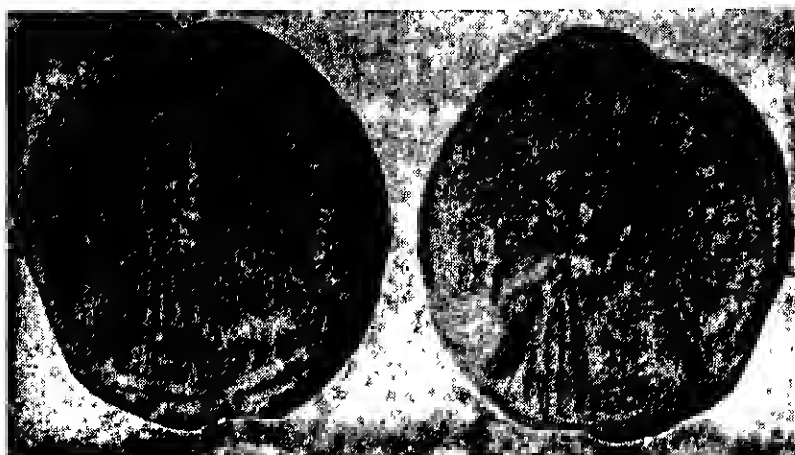
Λέων και  
 Κωνσταντίνος  
 πιστοὶ βασιλεῖς  
 Ῥωμαίων

Ce sceau de Léon l'Isaurien, d'après son type, doit être mis en rapport avec le début de la période iconoclaste. Dans notre travail cité plus haut, de 1911, nous avons noté une bulle très remarquable, figurée par Sabatier dans son *Iconographie (Byzantines, pl. XXI, 4)*. Le type de cette bulle, de très grandes dimensions, est tout à fait « monétaire » (cf. le Catalogue du British Museum, par exemple, planche XLII, Nos 12, 20, 10). Sur une face, l'empereur Léon III l'Isaurien, sur l'autre son fils Constantin V (720 et plus tard). L'empereur iconoclaste fit disparaître de ses sceaux les figures de saints et les remplaça par son portrait.



L'attribution du molybdobulle publié par Sabatier, à l'empereur Léon III l'Isaurien, n'a point trouvé de contradicteur, et l'on peut estimer qu'elle est acceptée de tous.

Actuellement, nous pouvons donner une reproduction exacte de cette bulle, qui fait partie de l'ancienne collection du comte Stroganov, aujourd'hui à l'Ermitage d'État (*Gosudarstvennyj Ermitaž*). L'original permet d'apporter quelques corrections au dessin donné par Sabatier.



1) Buste de l'empereur, rasé, en diadème crucigère. Dans la main droite, globe crucigère, dans la gauche la *mappa*. Fibule sur l'épaule: à cette fibule sont attachés trois filets de perles. Toute la représentation dans un champ délimité par un trait.

Voici un fac-similé de l'inscription :

(7) NOLEU/NPAMYL .

Chez Sabatier l'inscription est ainsi dessinée :

ONOLEU/NPAMYL")

Le signe au commencement de l'inscription ne peut être considéré ni comme une croix ni comme un cercle: il est incomplet, et peu net, ressemblant à un angle.

2) Le buste complet du jeune empereur ressemble en tous points à l'image représentée sur le côté droit. Toute l'image est délimitée d'un trait.

L'inscription est :

(ω) NST|ANTIN4 (S).

Sabatier a dessiné :

... NST|ANTIN4

et à la fin *SP*; tandis que sur l'original le *S* est visible à la rigueur, le *P* est décidément invisible,

Le molybdo-bulle a 32-35 millimètres de diamètre ; épaisseur 4-4,5 mm., matrice environ 31 mm. Le sceau est d'une dimension exceptionnelle. Chronologiquement, nous devons placer ce type de sceau entre les années 720-726.

Je puis actuellement reproduire encore un remarquable molybdo-bulle conservé dans la même collection Stroganov.



1) Buste de face, d'un Empereur rasé ou jeune, couronné d'un diadème avec croix, dans la main droite un globe crucigère, dans la main gauche la *mappa* (la main est recouverte d'un manteau). De la fibule (de grande dimension) pendent des filets de perles. Le contour encerclant l'image est presque invisible.

Inscription :

ΝΩΛΕΟ|ΝΡΑΜΥΛ

2) Entre deux croix, à quatre branches presque égales, et dont les extrémités s'élargissent, est représentée la Vierge tenant sur le bras gauche l'Enfant Jésus. La Sainte Vierge est en pied, du type le plus ancien de l'*Hodigitria*, selon lequel la Sainte Vierge est représentée tenant l'enfant Jésus dans ses deux bras. L'image est peu nette. Aucune inscription. Le contour est imperceptible.

Diamètre du molybdo-bulle : 31-33 mm. Épaisseur : 5 mm. Matrice : près de 31 mm.

Ce qui saute aux yeux, c'est la ressemblance extraordinaire des deux molybdo-bulles de la collection Stroganov. A première vue, semble-t-il, le cachet est le même. Cependant, il y a une différence dans les traits du visage, le diadème et la fibule. Les inscriptions, elles aussi, varient.

Dans la première, le début est ΝΩ (ou ΝΩ ).



Dans la deuxième, on lit : **ΩΝΘ** .

Le buste de l'Empereur correspond exactement, dans le catalogue de W. Wroth, au second type des *solidi* de Constantinople de Léon III l'Isaurien frappés, semble-t-il, avant le 25 mars 720. C'est avant l'époque où le fils de Léon III l'Isaurien, Constantin V, est devenu son associé. Sur les *solidi* de ce type, au début de l'inscription il y a des variantes dans l'impression des lettres : **ΩΝΘ, ΩΝΘ** (et dans le type 3 : **ΩΝΘ** et **ΩΝΘ** ). W. Wroth propose de lire *domino* et PA comme *perpetuo augusto*.

Dans le recueil des monnaies byzantines du comte I. I. Tolstoï, sur la planche 65, N° 20, nous trouverons, sur un *solidus* identique de Léon III, une suite de caractères tout à fait identique à celle de notre sceau : **ΩΝΘ** . Dans la description (page 923), à partir du N° 16, les premières lettres sont représentées ainsi : **ΩΝΘ** .

Le comte I. I. Tolstoï, dans le portrait de Léon III, distingue une courte barbe et une petite moustache ; tandis que, sur les molybdobulles, si l'on peut, à la rigueur, dans le trait qui délimite le menton, voir un soupçon de barbe, il n'y a aucune trace de moustaches.

La ressemblance extraordinaire des deux molybdobulles de la collection Stroganov, la complète ressemblance de l'Empereur avec son image sur les *solidi* de Léon III l'Isaurien, donnent la certitude que le molybdobulle avec l'image de la Sainte Vierge est exactement le sceau de Léon III au début de son règne et avant l'époque de son règne conjoint avec son fils Constantin. On sait que Léon III, au début de son règne, n'était pas iconoclaste ; le mouvement iconoclaste a commencé en l'an 722-723 et la première persécution des icones n'a eu lieu qu'en l'an 724-725. Par conséquent, le molybdobulle qui fait l'objet de notre étude peut être rapporté (et je crois qu'en vérité il se rapporte) à l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre le 25 mars 717 (année de l'avènement de Léon III) et 720 (année où Constantin V a été associé au pouvoir).

Le choix de l'image de la Sainte Vierge pour un sceau de Léon III l'Isaurien présente un intérêt particulier. La vierge *Νικοποιός* était le Palladium de la dynastie d'Héraclius. Nous en reproduisons l'image qui se trouve sur un sceau d'Héraclius,



Nous trouvons la *Νικοποιός* sur toute une série de molybdo-bulles des Empereurs de la dynastie d'Héraclius. Le fondateur de la nouvelle dynastie isaurienne — ou plutôt syrienne — a essayé, à l'époque qui précéda le mouvement iconoclaste, de remplacer l'ancien palladium par un autre (son emblème syrien?) (1).

L'image de la Sainte Vierge *᾽Οδηγήτρια*, dans toutes ses variations, est considérée comme la plus célèbre et la plus répandue.

(1) Dans le *Dictionnaire d'Archéologie* (CABROL-LECLERCQ), t. VII, (Paris, 1926), voir p. 232-251, on parle encore de Léon III l'Isaurien (né vers 675, mort le 8 juillet 741), « issu d'une modeste famille d'Isaurie que les hasards de la guerre avaient conduite en Thrace » ; cependant on peut estimer que l'origine syrienne de Léon VII est définitivement établie. — J. Ebersolt, dans un article intitulé : *Sceaux byzantins du Musée de Constantinople* (R. N, 1914, nos 3-4), publia et reproduisit (pl. VII, fig. 2), un sceau du Musée Ottoman (n°137), décrit comme il suit : « Vierge debout tenant l'Enfant sur son bras gauche. A gauche, un arbre s'inclinant vers la Vierge *PX(Θ)EO(το)KE BOH(ΘEI) ΦΙΑΙ(ππ)ΙΚΩΔΕσπ)Ο(ιη)* = Philippicos Bardanes (p. 211). De telle sorte, il attribue le sceau au règne de Philippicos Bardanes (décembre 711 - juin 713). Sur les monnaies, le nom de cet empereur s'écrit *FILEPICUS*, *FILEPPICUS*, *FILIPICOS*. Sur le molybdo-bulle édité par Ebersolt, l'inscription est en lettres grecques d'un tout autre aspect. La chose mérite un examen critique.

La représentation de la Mère de Dieu avec, dans les bras, l'Enfant comme rejeté en arrière, c'est l'*᾽Οδηγήτρια* du type le plus ancien,

N. P. Kondakov a recueilli les témoignages relatifs à l'image de la Sainte Vierge *᾽Οδηγήτρια*.

D'après des traditions enregistrées par Nicéphore Kallis-

habituel dans la période pré-iconoclaste. La Mère de Dieu tient le Dieu-Enfant des deux bras. L'« arbre s'inclinant » dont parle J. Ebersolt n'était sans doute pas seul, mais il y en avait un aussi de l'autre côté. Ou plutôt, ce ne sont pas des arbres, mais deux rameaux ornementaux, de ceux qui se rencontrent sur les plus anciens molybdobulles. Dans les représentations de la Mère de Dieu, ces rameaux se trouvent rarement et encore à l'état embryonnaire : voyez par ex. la planche V, n° 1 de notre livre *L'importance historique de l'iconographie italo-grecque* (St-Petersbourg, 1911). Si la lecture et l'attribution de J. Ebersolt étaient exactes, nous nous trouverions devant le fait d'une transformation du palladium de la maison d'Héraclius — la représentation de la Mère de Dieu *Νικοποιός* — en représentation de l'*᾽Οδηγήτρια* avant Léon III l'Isaurien.

J. Ebersolt propose de lire : + ΘΕΟ|ΤΟΚΕΒΟΗ|ΘΕΙΦΙΛΙΠΠ|ΙΚΩ-ΔΕΣΙΙ|ΟΤΗ. Pour le nombre de lettres la disposition est tout à fait possible, d'autant plus que, dans la troisième ligne, il peut y avoir non pas deux *II* mais un seul, tandis qu'à la fin de la quatrième ligne, les lettres *CII* sont douteuses. Il n'y a guère de place pour ces deux lettres. La première moitié de l'inscription : « Θεοτόκε βοήθει » est indubitable, mais c'est le nom propre qui nous paraît suspect. Les seules lettres que l'on lise avec certitude sont : ... | ..ΩΔΕ.. | .Ο.. Le type insolite pour un sceau impérial provoque le doute. Nous citerons un cas analogue dans l'article de E. MILLER, *Bulles byzantines de la collection de M. le baron B. de Köhne et diverses autres provenances*, (*Revue numismatique*, 1867, p. 416-434 et tirages à part). Dans cette lettre à Adrien de Longpérier, l'auteur dit : « Ce plomb dont vous m'avez donné un dessin, mais sans aucune autre indication, contient au droit le monogramme en forme de croix répondant à la formule : Θεοτόκε βοήθει τῷ σῶ δούλω, et au revers, en quatre lignes. la suite de l'inscription : + ΘΕΟΦΙ|ΛΑΚΤΩ|ΡΑΣΙΛΕΙΡΟ|ΜΑΙΩΝ, c'est-à-dire Θεοφιλάκτω βασιλεῖ Ῥωμαίων. Le personnage en question ne peut être que le fils aîné de Michel Curopalate, surnommé Rhangabé. Ce Théophylacte, surnommé Flavius, reçut de son père le titre d'empereur et fut couronné par le patriarche Nicéphore, en décembre 811. Les écrivains byzantins disent même qu'il avait dû épouser une fille de Charlemagne. A l'avènement de Léon V, dit l'Arménien, il fut renfermé dans un monastère avec le nom d'*Eustralius*. Théophylacte figure sur quelques monnaies avec son père Michel » (p. 428).

On peut regretter que la bulle ne soit pas reproduite. Son type très commun pour les bulles de particuliers ne se rencontre pas dans les séries de sceaux impériaux. Nous avons des doutes, tant en ce qui concerne le sceau de Philippicus Bardane, qu'en ce qui concerne le sceau de l'empereur Théophylacte.

tos et Nicéphore Grégoras, l'image (œuvre de l'évangéliste St Luc) a été rapportée de Jérusalem (ou d'Antioche) par l'impératrice Eudoxie pour en faire don à la sœur de l'Empereur (Théodose le Jeune), la *βασίλισσα* Pulchérie, sa rivale. On sait que l'impératrice Pulchérie (morte en 453), a fait bâtir une église consacrée à la Sainte Vierge et qui, plus tard, prit le nom de *τῶν Ὁδηγῶν*.

Il n'y a rien d'impossible, dit Kondakov (p. 156), à ce que la plus ancienne icône de la Sainte Vierge *Ὁδηγήτρια* fût rapportée précisément de Palestine ou d'Égypte ; mais le plus vraisemblable est que, déjà au vi<sup>e</sup> siècle, le type de cette icône était répandu en différentes répliques.

N. P. Kondakov nie toute possibilité d'existence d'un original du v<sup>e</sup> siècle. Il dit : « Tout ce que nous trouvons en fait de répliques n'est pas postérieur au vi<sup>e</sup> siècle, et c'est pourquoi nous sommes enclins à rapporter l'apparition de l'icône même (et non des prototypes) de la Vierge *Ὁδηγήτρια* seulement au vi<sup>e</sup> siècle (1). »

« Mais nous ne devons pas, dit-il encore, dater l'apparition du nom d'*Ὁδηγήτρια* avant le ix<sup>e</sup> siècle (p. 157) ». L'opinion de Kondakov, à savoir que l'original de l'*Ὁδηγήτρια* représentait la Vierge debout, tenant l'enfant Jésus sur son bras gauche, est certaine (p. 159). Très important est l'avis de Kondakov que l'*Ὁδηγήτρια* de Byzance est liée à la représentation de Jésus adolescent, et que ce type est né en Orient grâce aux récits légendaires sur l'enfant Jésus.

En effet, l'originalité de l'image *Ὁδηγήτρια*, telle qu'elle apparaît définitivement formée au xi<sup>e</sup> siècle, par exemple, sur les médaillons de l'Empereur Romain IV Diogène (1068-1071), consiste en ce que la Sainte Vierge porte, non pas l'Enfant Jésus, mais le Seigneur Emmanuel, éternellement jeune, bénissant de sa main droite l'Univers, et tenant, dans sa main gauche, le rouleau de l'Annonciation.

Du prototype « humain » de la Vierge-Mère avec l'Enfant-Jésus est sortie cette composition, où Jésus n'est plus l'Enfant-Dieu, mais le Dieu législateur.

(1) *Ikonografija Bogomateri*, t. I (St-Pétersbourg, 1914, 8<sup>o</sup>), et t. II (St-Pétersbourg, 1915).

Ce type est bien exprimé dans la célèbre mosaïque de Chypre, en l'église *Παναγία Ἀγγελόκτιστος* de Kition.

La position du Christ, vu de face, la main qui bénit, le nimbe crucifère, le rouleau, tout y figure. Mais il y a une particularité : la Vierge-Mère soutient, de sa main droite, son Fils assis sur son bras gauche.

Une telle position de la main droite est un emprunt de la reproduction dans laquelle la Vierge-Mère *croise le bras gauche sous le bras droit pour soutenir celui-là*. Les monuments les plus célèbres, témoignant de cette reproduction, sont l'image romaine de la Vierge à Santa Maria Maggiore, et l'image — fragmentaire — de la fresque de Santa Maria Antiqua.

On peut supposer qu'une telle attitude du Christ, soutenu par les deux bras de la Sainte Vierge, est une trace du prototype de la *St<sup>e</sup> Vierge Ὁδηγήτρια*, où la Madonne tenait au moyen de ses deux bras l'Enfant Jésus à demi-couché et, dans quelques variantes primitives, peut-être même emmailoté.

La transition à la véritable *Ὁδηγήτρια* de Byzance commence très tôt.

Un exemple frappant : l'Évangile de Raboula, (586) où le Christ soutenu par les deux bras de la Sainte Vierge est à demi-couché, mais tient déjà dans ses deux mains un *codex*. Il a été établi dernièrement, et on attire l'attention sur ce fait, que les feuilles des miniatures dans le code de Raboula sont ajoutées, comme il arrive dans beaucoup de manuscrits. Cela ne veut pas dire que les miniatures soient *récentes*, mais on ne peut pas les rapporter exactement à l'an 586 : il faut les dater d'après leur style. Sans aucun doute l'image reste très ancienne.

Byzance a commencé très tôt à remplacer systématiquement le *codex* par le rouleau ; l'icône romaine fait exception.

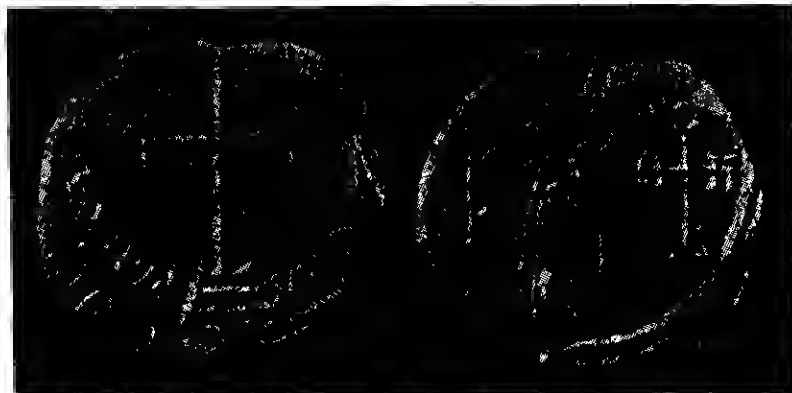
Il est très remarquable que sur le molybdo-bulle de Léon III publié par nous, on distingue dans les mains de l'Enfant Jésus, à demi-couché et penché en arrière, quelque chose, soit un livre, soit un rouleau.

En général, la position du Christ vu de face, tenant quelque chose en mains, la position des bras de la Sainte Vierge,

tout cela nous rappelle la miniature du *codex* de Raboula : excellent modèle pour un empereur syrien.

Le type de l'*Οδηγήτρια* du *codex* de Raboula se voit constamment sur les sceaux byzantins ; il est reconnaissable à ses particularités, malgré le schéma grossier conditionné par les petites dimensions des monuments.

Le molybдобulle impérial, exemplaire appartenant à la collection de l'Institut archéologique russe de Constantinople, édité par B. A. Pančenko dans son *Catalogue des molybдобulles* (voir p. 81-83, planche 9 n° 12), a été reconnu par nous comme étant un sceau de l'Empereur Michel I Rangabé (811-813). Nous le reproduisons ci-dessous.



L'image de la Vierge est une des plus anciennes variantes du type, et doit se comparer avec celle du molybдобulle de Léon III l'Isaurien.

Au ix<sup>e</sup> siècle, l'image de l'*Οδηγήτρια* passa sur les sceaux des patriarches de Constantinople. Nous en trouvons le premier exemplaire sur le molybдобulle du patriarche Photius (857-868 et 877-886), reproduit par moi en 1911 (1).



(1) D'après l'exemplaire de la collection de l'Institut Archéologique  
BYZANTION. XI. — 31.

Sur le sceau du patriarche Photius la St<sup>e</sup> Vierge soutient du bras droit l'Enfant-Jésus-Seigneur-Emmanuel, assis, et vu de face, bénissant l'univers.

Le nimbe qui apparaît en ce temps-là sur les molybdobulles est clairement visible.

L'évolution ultérieure du type de l'*Ὁδηγήτρια* consiste en ce que le bras droit de la St<sup>e</sup> Vierge cesse de soutenir le bras gauche et repose tranquillement sur la poitrine.

Cette variante s'est prodigieusement répandue, mais auparavant il s'est produit un changement considérable sur les sceaux des patriarches de Constantinople.

La St<sup>e</sup> Vierge est assise sur un trône, comme *Reine céleste*. Nous trouvons une *Ὁδηγήτρια* assise, sur le sceau du patriarche Nicolas I<sup>er</sup> le Mystique (1 mars 901-1 février 907-915-15 mai 925).

Les exemplaires d'un tel molybdobulle sont connus depuis longtemps.

Des dessins inexacts furent publiés par Ficoroni, Muratori, Sabatier. J'ai exposé l'histoire de ces reproductions dans l'article : *Les sceaux des patriarches de Constantinople* (M. 1899)<sup>(1)</sup>. En 1892, dans la *Revue des études grecques*, G. SCHLUMBERGER (*Sceaux byzantins inédits*, n<sup>o</sup> 34) a publié, d'après l'exemplaire de la collection du Musée d'Athènes (Constantopoulos attribuait le monument à Nicolas III Grammatikos (1084-1111) une reproduction plus complète, mais sa description est trop sommaire. Ni Schlumberger, ni Constantopoulos n'ont remarqué que la Sainte-Vierge était non pas debout, mais assise sur un trône.

En 1911<sup>(2)</sup>, j'ai donné une reproduction exacte du monument d'après un moulage. Ce monument se trouve à Athènes.

Dans mon *Album sigillographique* (toujours inédit), pl. LXI, N<sup>o</sup> 6, j'ai reproduit (d'après l'exemplaire de mon an-

russe à Constantinople, n<sup>o</sup> 2376. Voir N. LIHAČEV, *Quelques anciens types de sceaux des empereurs byzantins* (Moscou, 1911, in-8<sup>o</sup>) page 37, fig. 69.

(1) Tirage à part, tome II des Travaux de la Société numismatique de Moscou, paru en 1911.

(2) *Signification historique de l'iconographie italo-grecque*, St-Pétersbourg, 1911, in-folio. Voir pl. 6, n<sup>o</sup> 8, et le dessin n<sup>o</sup> 271, page 121.

cienne collection) le molybdo-bulle le mieux conservé du patriarche Nicolas.

Le dessin du trône est bien visible ; sur les deux faces du molybdo-bulle on voit la Sainte Vierge assise. L'Enfant Jésus est assis sur son bras gauche. Cette posture s'est conservée sur quelques anciennes icônes. Dans notre ouvrage cité : *De l'importance de l'iconographie italo-grecque*, page 84, dessin 177, nous avons donné une photographie de l'ancienne icône de la Vierge « Svenskaja », assise de côté.

Plus tard, cette icône (Svenskaja) a été reproduite comme *Pečerskaja*, avec l'Enfant Jésus sur le sein de sa mère, *pered grudju Bogomateri*. Le même fait se produisit avec l'image de la Vierge, sur les sceaux des patriarches de Constantinople, sur lesquels on vit, pendant longtemps, la Sainte Vierge assise sur le trône, vue de face, et devant elle le Christ Emmanuel.

Nous sommes arrivés à la conclusion que nous connaissons trois types de sceaux de Léon III l'Isaurien, dont le type dit iconoclaste est de l'époque la plus récente.

On ne peut douter que Léon III l'Isaurien, parmi ses nombreuses bagues, en possédât une qui lui servait de bague-sceau.

Sabatier, dans son *Iconographie* (Suppl. XVII, 3312), a reproduit le cachet de l'Empereur Phokas. C'est une intaille sans nom et sans aucune inscription, mais avec l'image de l'Empereur gravée sur un lapis-lazuli. Elle se trouvait dans la collection Montigny, ainsi que Sabatier l'indique. Sabatier trouva dans le portrait anonyme l'image de l'Empereur Phokas.

La collection de pierres gravées, réunie par Montigny, a été dispersée dans une vente publique dirigée par Hoffmann (*Collection de M. de Montigny : Pierres gravées*, Paris, 1887, in-8°, avec 6 planches phototypiques).

Le catalogue avait été composé par le célèbre W. Fröhner, qui, dans sa préface, apprécie le coup d'œil, le goût et les connaissances du feu savant, collectionneur et homme d'État.

La bague-cachet avec l'image de l'Empereur est décrite sous le N° 63 et reproduite sur la planche VI.

W. Fröhner fait la description suivante : « Buste de face de l'Empereur Léon III l'Isaurien (716-744), tenant de la



main gauche le globe crucifère. Lapis lazuli : H. 23 mill. » Comme le monument est sans inscription, on est obligé de juger l'image d'après son style. Si, d'un côté, le dessin de Sabatier, incomplet et fait à la main, ne nous permet pas de conclusions, par contre, la reproduction phototypique du catalogue de vente donne à réfléchir. Le diadème et le *loros* sont représentés d'une telle manière que je n'oserais pas garantir l'authenticité du monument.

Bien curieuse est la réserve de M. Fröhner dans la préface : « Dans le domaine de la glyptique, *on le sait, nous ne sommes pas toujours sûrs* de faire un partage équitable entre l'ancien et le nouveau ». On peut soupçonner dans cette phrase un sous-entendu (1).

† N. LIHAČEV.

#### NOTE ADDITIONNELLE.

Ces deux articles sont les derniers travaux de l'illustre sigillographe, mort à Leningrad le 14 avril 1936. Il nous les avait envoyés avec le mémoire intitulé *Sceau du Patriarche Ignace*, que nous avons fait paraître dans le t. III de l'*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales*, p. 303-310. Nous avons traduit nous-même les trois études de Lihačev sur le manuscrit original russe, en rectifiant seulement quelques dates. Il est à peine besoin de faire remarquer que l'article sur les sceaux de Léon III condamne définitivement l'hypothèse de M. E. Stein, suivi par tous les byzantinistes (cf. *Forschungen u. Fortschritte*, 10 mai 1930 et *Byzantion* X, pp. 723, 765, 822), d'après laquelle le titre de βασιλεὺς Ῥωμαίων daterait du ix<sup>e</sup> siècle, et serait une riposte à « l'usurpation de Charlemagne ». Le savant historien, en présence de ces faits nouveaux, renonce à sa théorie.

H. G.

(1) Le catalogue des enchères de la collection Montigny présente de l'intérêt pour l'archéologie russe, par le n<sup>o</sup> 671 reproduit sur la planche vi. Image à double face, en pierre noire (pierre noire arrondie dans le haut : H. 43 millim., L. 32 millim.)

Sur une face, le buste du Sauveur avec les lettres IC-X<sup>Ϟ</sup>, sur l'autre face l'archange saint Michel debout, et à côté de lui un évêque.

Il fallait lire l'inscription ainsi :

*MHXAH*

*APX<sup>Ϟ</sup>AN<sup>Ϟ</sup>HΛ<sup>Ϟ</sup>* et *BAC* (= Saint Basile).

W. Fröhner a lu : *MHXAH* (sic) *MAPIA XAHBHΛOV* (?)

Le monument représentait sans doute l'image originale de Novgorod la Grande.

## LES « MAGISTRI MILITUM PRAESAENTALES » AU IV<sup>e</sup> SIÈCLE

Les divers problèmes qui se rattachent à la fonction des *magistri militum* du Bas-Empire ont été traités pour la première fois de façon approfondie par Theodor Mommsen qui leur a consacré vers la fin de sa vie quelques pages fondamentales (1). Ses conclusions générales avaient été reproduites par les historiens suivants jusqu'à ce que, il y a quelques années, M. Ensslin ait renouvelé la question en une suite d'articles remarquablement documentés (2). Sur bien des points on ne peut espérer arriver plus loin que lui : la partie essentielle de son travail, qui nous donne une liste circonstanciée de tous les *magistri militum* des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, pour autant qu'il est possible de la dresser, appelle quelques critiques de détail ; dans l'ensemble pourtant, on ne pourra que souscrire à ses conclusions qui doivent désormais faire autorité dans le monde des savants.

Mais on trouve dans le travail de M. Ensslin autre chose qu'une nomenclature des généraux en chef de l'armée romaine du Bas-Empire. Une des idées qui lui sont le plus chères, et sur laquelle il revient à plusieurs reprises au cours de son étude (3), c'est que Mommsen s'est trompé en voyant dans le *magister peditum praesentalis* le supérieur du *magister equitum praesentalis* ; qu'au contraire c'est ce der-

(1) Surtout *Das römische Militärwesen seit Diocletian* (*Hermes*, XXIV, 1889), *Ges. Schr.*, VI, p. 206-283, et *Aetius* (*Hermes*, XXXVI, 1901), *Ges. Schr.*, IV pp. 531-560.

(2) *Zum Heermeisteramt des spätrömischen Reiches*, (*Klio*, XXIII, 1929, pp. 306-325, XXIV, 1930, pp. 102-147 et 467-502).

(3) Cf. notamment *Klio*, XXIII, pp. 307, 313 ; XXIV, pp. 115 sqq. 129 sqq.

nier qui, primitivement du moins, l'emportait sur son collègue (1). Peut-on adopter ce point de vue ?

Et tout d'abord passons en revue les arguments invoqués par Mommsen en faveur de sa théorie. On peut, je crois, en distinguer trois.

En une note de son article intitulé « *Das römische Militärwesen seit Diocletian* » (2), Mommsen s'exprime ainsi : « *Die equites stehen... immer voran, obwohl der magister peditum dem magister equitum vorgeht. (Amm. 18, 6, 1 : dignitate adficiendus superiore)* ». Or, si l'on se reporte au texte d'Ammien on s'aperçoit que Mommsen a été victime d'une erreur. Il s'agit bien dans le récit d'Ammien du *magister equitum* Ursicinus, convoqué à la Cour pour y être revêtu d'une dignité supérieure, en l'espèce celle de *magister peditum*. Malheureusement Ursicinus était, non pas *mag. eq. praes.*, mais *mag. eq. per Orientem* (3). Or personne ne met en doute qu'à ce moment du moins la fonction de *magister militum* régional ait passé pour inférieure à celle de *praesentalis*. Quant à la situation respective des deux *praesentales*, ce texte ne nous apprend rien. Aussi bien Mommsen semble-t-il avoir reconnu son erreur, puisque dans un article plus récent il passe sous silence le texte susdit (4).

Mais c'est pour invoquer à la place d'autres passages d'Ammien, évidemment plus caractéristiques. A trois reprises, Ammien cite le cas de *magistri peditum* qui, sous Constance ou sous Valentinien, furent accusés, à tort ou à raison, de briguer la Pourpre Impériale (5). M. Ensslin réplique que ces exemples ne signifient rien, puisqu'aussi bien pourrait-on signaler des maîtres de la cavalerie, des généraux régio-

(1) Sur l'origine et le pouvoir des différents *magistri militum*, je renvoie au résumé très clair d'E. STEIN (*Geschichte des spätrömischen Reiches*, I, p. 186 sq.). Rappelons pour mémoire la thèse exposée incidemment par C. JULLIAN (*Hist. de la Gaule*, t. VIII, p. 18, n. 3), selon laquelle Constantin n'aurait nommé qu'un seul *mag. eq. et ped.* Ce point de vue est nettement contredit par les indications très claires de Zosime (II, 33, 3).

(2) *Ges. Schr.* VI, p. 267, n. 2.

(3) Cf. ENSSLIN, *loc. cit.*, XXIV, p. 109.

(4) *Ges. Schr.*, IV, p. 548, n. 2.

(5) AMM. XIV, 11, 24 ; XV, 5, 17 ; XXVII, 6, 3.

naux, voire des officiers inférieurs qui songèrent au pouvoir impérial ou y parvinrent effectivement (1). Il n'en reste pas moins vrai qu'Ammien semble insinuer qu'un maître de l'infanterie, pour s'élever en grade, ne pouvait plus aspirer qu'à l'Empire. Et je ne sache pas non plus que M. Ensslin ait réussi à donner du terme de « nobilior militia », dont Ammien se sert incidemment pour désigner la fonction de *mag. ped.*, une explication qui concorde pleinement avec sa thèse (2). Mais, après tout, ces querelles de mots apparaissent plutôt mesquines et il est un peu puéril de trop s'attacher au sens précis de telle expression d'Ammien, à laquelle l'auteur ne donnait peut-être pas la signification que nous voulons lui attribuer.

Reste le dernier argument de Mommsen : dans la *Notitia dignitatum in partibus Occidentis*, le *mag. ped.* précède le *mag. eq.* et occupe un rang supérieur à l'autre *praesentalis*. Mommsen en conclut que cette disposition hiérarchique a eu cours pendant tout le iv<sup>e</sup> siècle déjà, et dans l'Empire entier, jusqu'à ce que Théodose vînt mettre les *praesentales* d'Orient sur le même rang (3). M. Ensslin voit au contraire dans la hiérarchie militaire de l'Empire d'Occident, telle qu'elle figure dans la *Notitia*, le résultat d'une réforme récente, dont il attribuerait volontiers la responsabilité à l'ascendant exercé par le *mag. ped.* Mérobaude sur l'empereur Gratien (4). C'est cet ambitieux personnage qui aurait obtenu du faible empereur que la situation respective des deux *praesentales* fût renversée à son avantage ; et ce serait depuis ce moment seulement qu'en Occident le *mag. ped.* occuperait le rang militaire suprême. La suggestion ne s'appuie sur aucun texte, il est vrai ; mais elle est séduisante, parce qu'elle concorde bien avec ce que nous savons des relations entre Mérobaude et Gratien (5).

(1) Ni Jovien, ni Valentinien n'occupaient dans l'armée un rang très élevé lorsque le suffrage des troupes les appela au pouvoir.

(2) AMM., XVIII, 3, 6.

(3) *Ges. Schr.*, IV, p. 550.

(4) *Loc. cit.*, XXIV, p. 145.

(5) N'oublions pas que Mérobaude est le seul personnage de tout le iv<sup>e</sup> siècle qui ait revêtu plus d'une fois les insignes consulaires, sans appartenir à la famille impériale.

Somme toute, la thèse de Mommsen a été battue en brèche par M. Ensslin. On ne peut en effet faire valoir aucun argument sérieux établissant qu'avant Gratien le *mag. ped.* ait été supérieur à son collègue. Mais est-ce une raison pour renverser les valeurs et, après avoir en gros souscrit aux critiques formulées par M. Ensslin contre la thèse de Mommsen, pouvons nous le suivre dans les parties constructives de son argumentation ?

Le savant allemand paraît avoir basé sa théorie sur trois considérations essentielles, qu'il n'a pas jugé utile de grouper en système cohérent, mais dont on trouve les éléments épars en divers points de son étude.

1<sup>o</sup>) Les sources contemporaines ou légèrement postérieures emploient volontiers le terme de *magister equitum et peditum* pour désigner les maîtres de la milice régionaux, quelquefois même, et sans doute à tort, pour désigner un des *praesentales* (1). Par contre on ne trouve presque jamais l'expression *magister peditum et equitum* : plus exactement on la rencontre deux fois, dans un acte de 357 et dans un autre de 383. Pour expliquer le second cas, aucune difficulté : nous sommes sous le règne de Gratien, c'est-à-dire au moment où Mérobaude vient d'élever au rang suprême la maîtrise de l'infanterie. Quant à l'autre texte, M. Ensslin ne voit qu'un moyen de s'en tirer : il admet une erreur du compilateur ou du copiste (2).

2<sup>o</sup>) Lorsque l'on trouve chez Ammien une énumération de généraux, le *mag. eq. praes.* est toujours mentionné avant son collègue, dit M. Ensslin (3). Arbetio, le maître de la cavalerie de Constance, est cité avant Agilo, maître de l'infanterie (4). Sous Valentinien et Valens, Jovin figure avant Dagalaifus (5), et Victor avant Arinthée (6). Enfin, relatant le partage des généraux entre Valentinien et Valens en 364,

(1) Cf. la liste très complète chez M. ENSSLIN, *loc. cit.*, XXIII, pp. 309 sqq.

(2) *Loc. cit.*, XXIII, p. 313.

(3) *Loc. cit.*, XXIV, p. 115 sq., p. 122 sq.

(4) AMM. XXI, 13, 3 et XXII, 3, 1.

(5) AMM. XXVI, 5, 2.

(6) AMM. XXVII, 5, 9,

Ammien dit que l'on attribua à ce dernier « Victor, auquel fut adjoint Arinthée » (1), expression qu'il n'aurait pu employer si le *mag. ped.*, en l'espèce Arinthée, eût été le supérieur hiérarchique.

3<sup>o</sup>) Nous ne connaissons pour le iv<sup>e</sup> siècle aucun *mag. eq. praes.* promu au rang de *mag. ped.*, comme il serait naturel si cela avait constitué un avancement. Arbetio, le favori de Constance, est resté *mag. eq.*, alors que la maîtrise de l'infanterie changea quatre fois de titulaire pendant cette période. De même, le maître de la cavalerie de Valens, Victor, aurait eu à trois reprises l'occasion de devenir *mag. ped.*. Au contraire M. Ensslin signale deux officiers qui devinrent d'abord *mag. ped.*, puis *mag. eq. praes.* : Sallustius Bonosus sous Constance, Victor sous Julien et Jovien (2).

Ces considérations achèvent de ruiner la thèse de Mommsen. Mais suffisent-elles à établir le bien-fondé de celle de M. Ensslin? Il me semble qu'entre les deux théories opposées il y a place pour une conception intermédiaire. Pourquoi les deux *praesentales* n'auraient-ils pas été primitivement égaux? M. Ensslin, chose curieuse, ne paraît avoir envisagé un instant cette possibilité que pour la repousser aussitôt, sans même la discuter (3). Voyons cependant si ses propres arguments ne se concilient pas aisément avec cette hypothèse.

1<sup>o</sup>) L'on disait *mag. eq. et ped.*, et non pas *mag. ped. et eq.*, soit! Mais il fallait bien adopter un ordre quelconque. Si dans la titulature « *equitum* » précède « *peditum* », c'est peut-être simplement parce que l'alphabet le suggérait. Admettons même qu'on y puisse voir une certaine préséance de la cavalerie sur l'infanterie (4). Mais de ce qu'une arme passe pour plus noble qu'une autre, il ne s'ensuit nullement que les officiers de la première aient un droit de commandement sur leurs collègues.

2<sup>o</sup>) Les citations d'Ammien invoquées par M. Ensslin ne signifient pas grand'chose, car nous savons que l'historien ne respectait pas toujours scrupuleusement la hiérarchie.

(1) AMM. XXVI, 5, 2 : « Victor ... cui junctus est Arintheus ».

(2) *Loc. cit.*, XXIV, pp. 102 et 122.

(3) *Loc. cit.*, XXIV, p. 116.

(4) *Loc. cit.*, XXIII, p. 313.

En XXIV, 1, 2, pour ne prendre qu'un exemple, Dagalaifus est cité avant Victor. Or le premier n'était à ce moment que *comes domesticorum*, tandis que Victor était déjà *mag. ped.*, de l'aveu même de M. Ensslin (1), donc très nettement supérieur à Dagalaifus. De deux choses l'une : ou M. Ensslin a tort en voyant en Victor le *mag. ped.* de Julien et dans ce cas cela infirme implicitement son troisième argument, ou bien il se trompe en affirmant le respect scrupuleux d'Ammien pour l'ordre hiérarchique. Cela dit, nous avouons volontiers qu'Ammien, en règle générale, adopte avec intention l'ordre de ses énumérations. Mais il se trouve que, dans tous les cas mentionnés par M. Ensslin, le *mag. eq.* est en même temps le *praesentalis* le plus ancien en grade : Arbetio fut nommé à ce rang avant Agilo, Victor avant Arinthée, Jovin avant Dagalaifus. Et cela suffit pour enlever toute valeur à l'argument de M. Ensslin.

3<sup>o</sup>) Des deux cas de *mag. ped.* promus ultérieurement *mag. eq.*, le premier n'est pas absolument assuré. L'argumentation de M. Ensslin repose sur les deux faits suivants : un papyrus donne au consul de l'an 344, Flavius Sallustius, le titre de *mag. ped.* ; d'autre part, un acte du Code Théodosien, en date du 11 mai 347, est adressé « *ad Bonosum mag. equitum* » (2). Une foule de questions se posent à ce sujet. Flavius Sallustius et Bonosus ne font-ils bien qu'un seul et même personnage ? O. Seeck déjà l'admettait avant M. Ensslin (3). Nous nous inclinons devant cette autorité en matière de prosopographie. La date de la loi est-elle bien assurée ? L'on n'y aperçoit certes aucune trace d'erreur, mais l'insécurité chronologique du Code Théodosien est si grande qu'une hésitation reste toujours possible.

Surtout, quel fonds peut-on faire sur la titulature de l'époque ? M. Ensslin lui-même, grand connaisseur en la matière, se laisse engager en des contradictions à ce sujet. En effet, à l'en croire, Sallustius Bonosus aurait eu comme successeur au rang de *mag. ped.* Eusèbe, beau-père de l'empereur Constance. Il base cette affirmation sur le fait qu'une

(1) *Loc. cit.*, XXIV, p. 118.

(2) C. Th, V 6, 1.

(3) O. SEECK, *Die Briefe des Libanius*, p. 362-63,

loi de 360 mentionne ce même Eusèbe avec le titre de « *ex-magister equitum et peditum* ». Or pour M. Ensslin, Eusèbe n'a pu être simple *mag. mil.* régional, car d'une part il n'existait encore à cette date que des *praesentales* (ce qui est une affirmation toute gratuite), et d'autre part Eusèbe n'aurait pu devenir consul en 347, s'il n'avait été au moins *praesentalis* (comme si le père de l'impératrice ne pouvait s'affranchir des coutumes !). Eusèbe devant donc être rangé parmi les *praesentales*, M. Ensslin le fait, non pas *mag. eq.*, comme on s'y attendrait, mais *mag. ped.*, ce qui ne se justifie d'aucune façon <sup>(1)</sup>. Si l'on suivait cette argumentation jusqu'en ses dernières conséquences, on en conclurait qu'un *mag. ped.* portait effectivement le titre de *mag. eq. et ped.* et rien n'empêcherait d'admettre qu'en 347 Sallustius Bonosus était toujours *mag. ped.*, et qu'en cette qualité il était appelé *mag. eq. et ped.*, titre qui fut abrégé par les compilateurs du Code en celui de *mag. eq.* Je me hâte de dire que je n'en crois rien, et j'admets qu'en 347 Bonosus ait pu être *magister equitum*. Il est néanmoins assez instructif de saisir sur le vif la complexité des problèmes que pose la titulature militaire du Bas-Empire. On en conclura qu'il est bien hasardeux de prétendre reconstituer autrement que sous une forme purement hypothétique la carrière d'un personnage qui ne nous est connu que par deux fragments de textes insuffisamment assurés.

Reste le cas de Victor. Malgré la réserve que j'ai été amené à faire plus haut <sup>(2)</sup>, je crois qu'on peut souscrire ici aux conclusions de M. Ensslin : Victor, nommé *mag. ped.* par Julien, fut promu *mag. eq.* par Jovien. Mais un ou même deux cas isolés ne constituent pas encore une règle. Victor a pu désirer ce changement de titre pour une raison qui nous échappe, sans que sa mutation ait constitué un avancement <sup>(3)</sup>.

(1) *Loc. cit.*, XXIV, p. 103.

(2) Cf. plus haut, p. 488.

(3) Il est possible, comme le dit M. ENSSLIN (*loc. cit.*, XXIII, p. 313), que la cavalerie ait passé à ce moment pour une arme plus prestigieuse que l'infanterie, ce qui expliquerait que le poste de *mag. eq.* ait été plus recherché que celui de *mag. ped.* Mais il n'en résulte nullement que le maître de la cavalerie ait été le supérieur hiérarchique (« *der ranghöhere* », ENSSLIN, *loc. cit.*) du maître de l'infanterie.



Il ne faut pas perdre de vue que nos connaissances sur la carrière des *mag. mil.* du Bas-Empire restent tout à fait fragmentaires, que presque toujours elles ne sortent pas du domaine de l'hypothèse et que sur bien des généraux de l'époque nous ne savons strictement rien. Il n'est nullement exclu qu'en regard de cette unique ou double promotion on n'ait vu se produire un nombre égal ou supérieur de promotions contraires. Bien plus, on s'étonnera de ce que le passage du rang de *mag. ped.* à celui de *mag. eq.* ait été si rare, s'il constituait réellement un avancement. Ni Arbetio, *mag. eq. praes.* sous Constance II, ni Jovin ou Théodose qui remplirent cette même fonction sous Valentinien, n'avaient été auparavant *mag. ped.* Pourquoi, d'autre part, l'ambitieux Mérobaude n'a-t-il pas profité de la mort de Théodose en 376 pour se faire attribuer la charge vacante de *mag. eq.*? Cela eût été certainement plus facile que de faire modifier par un acte législatif la situation respective des deux *praesentales*. A mon avis, si les permutations entre les deux fonctions ont été si rares, c'est qu'elles étaient inutiles, puisqu'elles n'apportaient au bénéficiaire aucun surcroît d'honneurs.

A ces observations qu'appelle la thèse de M. Ensslin on en ajoutera d'autres qui me paraissent militer fortement en faveur de ma conception des faits.

1<sup>o</sup>) Le principe de la collégialité, on le sait, est profondément ancré à Rome. Après une longue période d'éclipse sous le Haut-Empire, où cependant la dualité des consuls en perpétue toujours le souvenir, il est remis à l'honneur par Dioclétien qui en fait la base de la Tétrarchie : l'Empire aura à sa tête deux Augustes, et sous eux on compte deux Césars. Et sans doute l'un des Augustes a-t-il droit de préséance sur son collègue, mais ses prérogatives découlent uniquement de son ancienneté en grade, puisqu'après l'abdication de Dioclétien et de Maximien le rang de premier Auguste revint, non pas à Galère, successeur de la dynastie Jovienne, mais à Constance Chlore, l'ancien César de Maximien Hercule. La Préfecture du Prétoire, elle aussi, est désormais divisée entre plusieurs titulaires nantis de pouvoirs identiques.

Constantin, il est vrai, mit fin au régime de la Tétrarchie, autant pour rétablir l'unité de l'Empire que pour satisfaire

son ambition personnelle. Il s'est gardé par contre de toucher à la pluralité des Préfets du Prétoire. Bien plus, il les affaiblit davantage en leur ôtant tout pouvoir militaire et en les reléguant définitivement au rôle de chefs de l'administration civile. A leur place un *magister equitum* et un *magister peditum* reçurent le haut commandement de l'armée. Mais si cette réforme, comme tout semble l'indiquer, a été inspirée par la volonté de diminuer encore la puissance des Préfets du Prétoire (1), est-il logique que Constantin ait donné en contrepartie une prérogative quelconque à l'un des *magistri militum* sur son collègue ? Cela équivalait à faire de lui le chef suprême de l'armée et cela signifiait, à brève échéance, le rétablissement, sous un nom différent, de l'ancienne Préfecture du Prétoire, éternelle rivale du pouvoir impérial lui-même. La politique de Constantin est bien trop avisée pour n'avoir pas prévu ce danger, qui disparaissait du coup, dès lors qu'on faisait des deux *magistri militum* des collègues, c'est-à-dire des rivaux, entre qui l'empereur était certain de pouvoir jouer le rôle d'arbitre (2).

2<sup>o</sup>) Malgré la différence de leur titre, les deux *praesentales* semblent avoir, de bonne heure, exercé des fonctions similaires. Au cours de la campagne germanique de 368, chacun d'eux commandait une aile de l'armée, ce qui fait supposer qu'ils avaient l'un et l'autre de l'infanterie et de la cavalerie sous leurs ordres (3). Les empereurs les envoient indifféremment prendre la direction d'une expédition militaire : sous Constance, ce rôle échoit principalement aux *magistri peditum* successifs que l'on expédie en mission tantôt sur le Rhin et tantôt sur l'Euphrate, cependant que le *magister equitum* ne semble guère avoir quitté la personne de l'empereur. Mais sous Valentinien c'est au contraire le *magister*

(1) Cf. E. STEIN, *Geschichte des spätrömischen Reiches*, I, pp. 178 sqq.

(2) La rivalité des *magistri militum* apparaît en effet tout au long de l'histoire du iv<sup>e</sup> siècle. L'exemple le plus caractéristique en est la politique cauteleuse d'Arbetio, dont la préoccupation la plus constante fut de se défaire successivement des divers *magistri peditum* qui auraient pu porter atteinte à son ascendant sur la personne de Constance II.

(3) AMM. XXVII, 10, 6.

*equitum* Théodose qui, au gré des événements, va de Bretagne sur le Danube, et de là en Afrique, tandis que l'empereur garde en Gaule le *magister peditum*. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on paraît se souvenir que les deux *praesentales* exercent officiellement des fonctions différentes. Dans la campagne qu'il entreprit contre le roitelet alaman Macrien, Valentinien confia correctement le commandement de l'infanterie à Sévère, celui de la cavalerie à Théodose (1). Ici encore les deux généraux sont mis exactement sur le même plan, puisque la direction suprême de l'expédition revint naturellement à l'empereur en personne.

3<sup>o</sup>) Dès le moment où, à notre connaissance, les actes législatifs mentionnent des *magistri militum*, c'est à dire à partir du milieu du iv<sup>e</sup> siècle, on s'aperçoit que les bureaux de la chancellerie impériale attribuent indifféremment au même général des titres divers. Sous Constance, le *praesentalis* Silvanus est appelé *mag. eq. et ped.*. Jovin, *mag. eq. praes.* de Valentinien, est qualifié deux fois correctement de *mag. eq.*, mais figure aussi deux fois comme *mag. mil.* et une fois comme *mag. eq. et ped.*. Sévère, *mag. ped.* du même empereur, est à deux reprises nommé *mag. mil.* Et il serait aisé d'étendre cette liste (2).

Pour expliquer ces anomalies, il ne me paraît pas suffisant d'invoquer, soit les erreurs involontaires des copistes, soit les corrections délibérément apportées par les compilateurs désireux de substituer à une terminologie qu'ils ne comprenaient plus exactement celle de leur propre temps. Au surplus ces flottements dans la titulature ne se rencontrent pas

(1) AMM. XXIX, 4, 3 et 4, 5. Le premier de ces passages est généralement interprété de façon différente : « *Severus qui pedestrem curabat exercitum* » peut fort bien n'être qu'une périphrase destinée à rappeler au lecteur que Sévère occupait à ce moment le rang de *mag. ped.* (ENSSLIN, *loc. cit.*, XXIII, p. 320). Mais quelques lignes plus loin le passage « *frequenti equitatu cum Theodosio rectore praeire disposito...* » ne souffre pas de double interprétation : Théodose avait à ce moment sous ses ordres la cavalerie impériale. Je crois pouvoir en conclure que Sévère commandait l'infanterie et que tel est le sens de l'expression ambiguë d'Ammien.

(2) Pour tous les cas ci-dessus, cf. ENSSLIN, *loc. cit.*, XXIII, pp. 309 sqq.

seulement dans les adresses, mais dans le texte même des lois <sup>(1)</sup>.

A mon avis, une seule explication possible : dès le règne de Constance, les fonctions et les pouvoirs des deux *praesentales* étaient si bien assimilés que, soit incertitude, soit indifférence, les secrétaires chargés de la rédaction des actes impériaux ne pouvaient ou ne voulaient plus maintenir entre eux une distinction toute fictive <sup>(2)</sup>. On en arriva donc, tout naturellement, à les désigner du titre de *mag. eq. et ped.*, porté vraisemblablement par les généraux régionaux qui font leur apparition à cette époque <sup>(3)</sup>. C'est du moins le terme le plus fréquemment employé dans les lois du règne de Constance II pour désigner l'ensemble des généraux supérieurs, mais aussi déjà tel général en particulier <sup>(4)</sup>. Sous Valentinien on voit apparaître dans les actes législatifs l'expression de *mag. mil.*, abréviation plus correcte que le terme ambigu de *mag. eq.* du titre de *mag. eq. et ped.* Et cette dénomination est dès lors couramment appliquée aux divers *praesentales*, au lieu de leur titre propre.

4<sup>o</sup>) M. Ensslin, on l'a vu, attribue à l'ascendant de Mérobaude sur Gratien la primauté finalement exercée en Occi-

(1) Cf., p.ex., le cas d'Eusèbe, qualifié de *mag. eq. et ped.* dans le corps même d'une loi de l'année 360 (C. Th. XI, 1,1), ou encore le terme générique de *mag. mil.* qui figure dans un acte de janvier 365 (C. Th. IX, 2, 2).

(2) Il est bien regrettable que nous n'ayons conservé aucune loi datant du règne de Constantin où soit mentionné un *magister militum* ; il est probable qu'à ce moment on distinguait encore soigneusement entre les titres de *mag. eq.* et de *mag. ped.*, qui devaient correspondre à des fonctions bien délimitées.

(3) Equitius, *mag. mil. per Illyricum*, est appelé dans une inscription « *mag. equitum peditumque* » (C.I.L. III 10596). Julius, qui remplissait les mêmes fonctions en Orient, est aussi qualifié de « *mag. eq. et ped.* » (C.I.L. III 88). (Cf. ENSSLIN, *loc. cit.*, XXIII, p. 315 sq.). Des inscriptions de la même époque donnent aussi à Equitius le titre de « *ulriusque militiae magister* » (C.I.L., III 3653 et 5670 a) qui n'apparaît qu'en 383 dans un acte législatif. Quand, par ailleurs, on trouve les généraux régionaux désignés du titre de *mag. eq.* (habituel chez Ammien p.ex.), nous avons très vraisemblablement affaire à une simple abréviation du titre complet.

(4) C. Th., XI, 1, 1.

dent par le *mag. ped.* J'ai déjà signalé qu'il eût été beaucoup plus naturel que Mérobaude se fit attribuer la maîtrise de la cavalerie, si cela avait dû lui assurer le rang suprême. Par ailleurs l'hypothèse de M. Ensslin se conçoit bien plus aisément si on admet l'égalité préalable des deux *praesentales*, que s'il faut imaginer un renversement complet de la hiérarchie. On accordera volontiers que, de deux fonctions de rang égal, l'une puisse supplanter l'autre. On a plus de peine à concevoir un officier franchissant du coup deux échelons de la hiérarchie et devenant le supérieur de son chef d'hier.

5<sup>o</sup>) Au moment où fut rédigée la *Notitia Dignitatum*, l'organisation du haut commandement militaire n'était plus la même en Occident et en Orient : ici deux *magistri militum praesentales* égaux par le rang comme par le titre ; là un *magister peditum praesentalis* nanti du pouvoir suprême et précédant le *magister equitum* relégué à la seconde place. La thèse que soutiennent tous les historiens depuis Mommsen (1), c'est que le système occidental a été primitivement celui de l'Empire tout entier, tandis que l'égalité des deux *praesentales* en Orient serait due à une réforme militaire de Théodose, sur laquelle Zosime nous fournit quelques renseignements (2). M. Ensslin, on l'a vu, combat la première partie de cette thèse, mais n'en suit pas moins Mommsen sur la prétendue réforme de Théodose (3). Reportons-nous au texte lui-même : « [Théodose] bouleversa les grades supérieurs [de l'armée] en augmentant le nombre des généraux en chef : tandis que jusqu'alors il y en avait un qui commandait à la cavalerie et un autre à l'infanterie, il les porta au nombre de cinq ou davantage », y est-il dit. Considérée en soi, la phrase de Zosime signifie que les *magistri militum* furent portés de deux à cinq par l'adjonction aux *praesentales* de trois généraux régionaux. Mommsen remarque justement à ce sujet que ce renseignement est d'une exactitude fort relative, puisque

(1) *Ges. Schr.*, VI, p. 269.

(2) Zos. IV 27, 1 : « Θεοδοσίος ... τὰς μὲν προεστώσας ἀρχὰς συνετάραξε, τοὺς δὲ τῶν στρατιωτικῶν ἡγουμένους πλείονας ἢ πρότερον εἰργάσατο · ἐνὸς γὰρ ὄντος ἱππάρχου καὶ ἐπὶ τῶν πεζῶν ἐνὸς τεταγμένου, πέντε ἢ πλείουσιν ταύτας διένειμε τὰς ἀρχάς. »

(3) *Loc. cit.*, XXIV, p. 144 sq.

l'existence de *magistri militum* régionaux est attestée dès le règne de Constance. Zosime a donc dû dénaturer la portée exacte de l'œuvre de Théodose. Et dès lors la porte est ouverte à toutes les hypothèses.

Une idée qui se présente tout naturellement à l'esprit, du moment que l'on repousse l'explication de Mommsen, c'est que Théodose a pu mettre fin à la préséance des *praesentales* sur les *mag. mil.* régionaux et réaliser de la sorte l'égalité complète des cinq *magistri militum* d'Orient, bien attestée pour le siècle suivant (1).

Je n'y crois pas cependant, parce que l'assimilation des deux groupes de *magistri militum* me paraît avoir été réalisée avant l'avènement de Théodose, dès le règne de Valentinien I. Tout d'abord, il semble qu'à ce moment les *praesentales* aient cessé de se recruter parmi les généraux régionaux, comme cela se produisait fréquemment sous les règnes précédents. Pour autant que l'on puisse table sur les indications forcément hypothétiques de M. Ensslin, les dernières promotions du rang de *mag. mil.* régional à celui de *praesentalis* auraient eu lieu à l'avènement de Valentinien (2). Sous Constance certainement (3), sous Julien et Jovien probablement, cette mutation constituait un avancement ; il n'en va plus de même après 364. En effet, tous les six *magistri militum* maintenus en fonctions ou nouvellement nommés à ce poste à l'avènement de Valentinien et de Valens ont accédé au consulat, les régionaux aussi bien que les *praesentales*. Et si en Occident Equitius, *mag. mil. per Illyricum*, n'a reçu cet honneur que tout à la fin du règne, cela provient certainement du fait qu'il n'avait été envoyé en Illyrie qu'en qualité de *comes* et que le titre de *mag. mil.* ne lui fut décerné qu'un peu plus tard (4). Quant à Lupicinus, *mag. mil. per Orientem*, il devint consul dès 367, avant même les deux *praesentales* de Valens. Il y a plus : deux actes législatifs du règne de Valentinien mentionnent en bloc les *magistri militum* sans établir entre eux la moindre distinction (5). Or, si le premier

(1) Cf. STEIN, *loc. cit.*, I, p. 367.

(2) *Loc. cit.*, XXIV, pp. 121 et 123.

(3) Cf. le cas d'Ursicinus, AMM. XVIII, 6, 1.

(4) AMM., XXVI, 5, 3 ; 5, 11.

(5) C. Th. IX, 2, 2 (22 janvier 365) et VI, 7, 1 (5 juillet 372).

en date n'a pas en soi grand intérêt, il n'en va pas de même du second qui fait partie des édits fameux par lesquels Valentinien a bouleversé la hiérarchie supérieure de l'Empire. Ici l'empereur accorde la première place, parmi les hauts fonctionnaires, aux Préfets de la Ville et du Prétoire et aux *magistri equitum et peditum*, de telle sorte que, à l'intérieur de cette classe suprême, seule l'ancienneté en grade décide des questions de préseance. L'acte est d'une netteté qui ne laisse rien à désirer : tous les *mag. mil.* occupent le même rang, qu'ils soient *praesentales* ou commandants régionaux. Théodose n'a donc pu accomplir une réforme qui était certainement réalisée à son avènement.

Je crois en conséquence que la tâche de Théodose a consisté à rendre définitifs les trois postes de *mag. mil. per Orientem, per Thracias et per Illyricum*, postes dont deux tout au moins sont attestés bien avant, mais qui étaient considérés sans doute comme des fonctions provisoires, destinées à disparaître lorsque les événements le permettraient (1). Telle est aussi l'interprétation qui concorde le mieux avec le texte de Zosime. En outre, Théodose a dû mettre fin à la contradiction qui opposait la diversité de titres des deux *praesentales* à la similitude de leur fonctions, en leur reconnaissant à tous deux le nom de *magister militum praesentalis*, qu'on leur conférait en fait depuis quelque temps et qui correspondait réellement à leur charge. Zosime n'en dit rien, il est vrai. Mais le témoignage d'Ammien nous apprend qu'en 378 encore, à la veille de la défaite d'Andrinople, Valens nomma un *mag. ped.* (2) : la réforme en question n'est donc pas son œuvre. Or elle était accomplie au moment où fut rédigée la *Notitia*. Entre ces deux dates c'est le nom de Théodose, auteur d'une réforme du haut-commandement militaire, qui se présente tout naturellement à l'esprit.

A vrai dire, cette mesure apparaît ainsi bien insignifiante en soi. Sans rien innover, l'empereur s'est borné à sanction-

(1) C'est ainsi que sous Valentinien le poste de *mag. mil. per Gallias*, qui existait avant son avènement, ne paraît pas avoir reçu de titulaire, parce que la présence de l'empereur et des *praesentales* à Trèves le rendait inutile.

(2) AMM. XXXI, 11, 1.

ner sur deux points un état de fait. Pourquoi alors Zosime s'est-il arrêté sur cet acte qui eût dû lui paraître inintéressant ? Il nous en indique lui-même la raison : à l'en croire, la multiplication des postes de *mag. mil.* aurait grevé d'une lourde charge les finances publiques <sup>(1)</sup>. En d'autres termes, Zosime, qui ne laisse passer aucune occasion de critiquer le souverain dont il haïssait le christianisme intransigeant, veut persuader ses lecteurs que cette réforme militaire fut une lourde faute, et, pour atteindre ce but, il ne craint pas de dénaturer la vérité historique en présentant sous un jour inexact la mesure de Théodose.

En somme, et cette conclusion découle des pages qui précèdent, si au v<sup>e</sup> siècle le statut des *praesentales* est différent dans les deux moitiés de l'Empire, la raison n'en doit pas d'être cherchée en Orient, puisque, au titre près, on y trouve conservé l'état primitif de l'institution. C'est en Occident qu'une réforme importante a eu lieu, réforme que nous avons mentionnée à plusieurs reprises au cours de cette étude : je veux parler du privilège accordé par Gratien au *mag. ped.* Mérobaude. Hypnotisé par son idée de la suprématie primitivement attribuée au *mag. eq.*, M. Ensslin n'a pu apercevoir toutes les conséquences qui découlaient de sa suggestion si plausible. En fait, son hypothèse rend inutile la fiction d'un remaniement profond du statut des *praesentales* par Théodose et suffit à expliquer comment une institution, primitivement commune à l'Empire entier, put un siècle plus tard revêtir un aspect si différent en Occident et en Orient. Les germes de cette double évolution existaient en puissance dans la création de Constantin. A raisonner dans l'abstrait, l'égalité des deux généraux devait subsister, et si elle menait finalement à une assimilation totale des deux fonctions, ce résultat marquait l'aboutissement logique des intentions de Constantin. Mais dans la pratique, de deux collègues égaux, l'un tend généralement à supplanter son concurrent, et au iv<sup>e</sup> siècle l'égalité théorique des deux *praesentales* a souvent cédé le pas à la préséance effective de l'un d'eux <sup>(2)</sup>.

(1) Zos. IV, 27, 2 : « τούτω τε καὶ τὸ δημόσιον σιτήσεσιν ἐβάρυνε πλείωσιν... ».

(2) Sous Constance, notamment, le *mag. eq.* Arbetio éclipsa nettement ses différents collègues.



Il n'y avait pas grand mal à cela, du moment que la suprématie était confiée à un homme, et non pas à une fonction. Tout changea du jour où Gratien conféra à son *magister pedatum* une préséance légale et définitive sur les autres généraux. Inconscient du danger que son aveuglement et sa mollesse allaient attirer sur l'Empire, il s'est engagé ainsi dans la voie qui menait à l'institution du *magister utriusque militiae* et qui allait permettre à des Arbogast, Stilicon, Aétius et Ricimer de devenir les véritables maîtres de l'Empire d'Occident, à côté d'un souverain réduit à une complète impuissance. Ce péril, Théodose a dû le percevoir avec une clairvoyance accrue par sa haine à l'égard du bénéficiaire de la mesure (1). Or il suffisait de supprimer la différence de titre qui séparait encore les deux *praesentales*, pour qu'à l'avenir il devînt impossible d'accorder à l'un d'eux autre chose que des avantages personnels et par suite transitoires. Voilà pourquoi, très certainement en réponse à l'acte de Gratien (2), Théodose a dû se résoudre à mettre fin à une équivoque qui n'avait pas paru gênante jusque là et qui se révélait soudain grosse de menaces. Considérée sous cet angle, sa mesure revêt une importance que ni Zosime ni nous ne lui soupçonnions de prime abord : elle a empêché en Orient l'établissement d'une dictature de fait analogue à celle que les grands chefs militaires allaient instaurer en Occident et que les débiles successeurs de Théodose n'auraient sans doute pas su éviter à leur Empire.

*Strasbourg.*

ANDRÉ HOEPFFNER.

(1) Mérobaude a joué un rôle primordial dans la condamnation du *mag. eq.* Théodose, père de l'empereur. Cf. mon article « *La mort du magister militum Théodose* », (*Revue des études latines*, XIV, 1936, p. 121).

(2) Zosime relate la réforme de Théodose à propos du séjour que l'empereur fit à Thessalonique en 380. M. Ensslin date cette mesure du deuxième séjour de Théodose à Thessalonique, en hiver 387-388, parce que dans la suscription d'une loi de l'année 386 le *praesentalis* Timasius est encore qualifié de *mag. eq.* Mais l'abréviation *mag. eq.* est fréquemment substituée à cette époque au titre complet de *mag. eq. et ped.* (cf. plus haut p. 493). Il me semble donc inutile de corriger la date indiquée par Zosime.

## LES BLEUS ET LES VERTS

### SOUS MAURICE, PHOCAS ET HÉRACLIUS

La question des Bleus et des Verts est encore bien loin d'être résolue. Elle avait été étudiée successivement par Wilken, par Rambaud, et en dernier lieu par M. Manojlović. M. Grégoire publie en partie la traduction du travail de M. Manojlović dans le présent fascicule de *Byzantion*. Mais si, dans les grandes lignes, la théorie de M. Manojlović paraît fort séduisante, il reste encore cependant plus d'un point obscur. De nouvelles recherches doivent être faites, notamment en utilisant certaines sources que l'auteur n'a pu connaître (pour la période qui nous occupe par exemple, M. Manojlović ne connaît pas la *Doctrina Jacobi*, ni les *Inscriptions Grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, publiées par M. H. Grégoire). C'est la tâche que je me propose, mais le présent article n'est encore qu'une minime partie de ce travail. J'ai choisi à dessein, comme première étude, une période de l'histoire byzantine où les sources sur l'activité des Bleus et des Verts sont particulièrement abondantes.

Ce n'est pas l'histoire des règnes de Maurice, Phocas et Héraclius que je désire retracer ici, mais seulement le rôle des « dèmes » sous ces trois empereurs. Je me permettrai donc de renvoyer à un ouvrage général — par exemple Bury, *History of the later Roman Empire*, t. II — pour les principaux événements historiques de cette période.

Dès le début de son règne, Maurice manifeste son penchant pour les Verts, comme nous l'apprend une scholie conservée dans le *Vaticanus Graecus* 977, du x<sup>e</sup> siècle, f. 184<sup>v</sup>, de Théophylacte Simocatta, et aussi dans le *Vaticanus Graecus* 152, xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> s., f. 141<sup>r</sup>, de Procope. Nous y voyons en effet qu'au moment de la naissance de son premier fils,

le 4 août 583, d'après P. Maas (1), 584 d'après Bury, (2) Maurice l'appela Théodose, en souvenir de Théodose II. Il suivait ainsi le désir des Verts, contre les Bleus qui voulaient le baptiser Justinien (sans doute à cause de la grande faveur dont ils avaient joui sous cet empereur), tandis que les Verts avaient été les favoris de Théodose II. Voici d'ailleurs le texte : *Κωνσταντίνα ἡ γαμετὴ Μαυρικίου ἐγέννησεν υἱὸν ὃν ὁ Μαυρίκιος ἐπωνόμασε Θεοδοσίον ὡς πρωτότοκον αὐτοῦ υἱόν. Τῶν οὖν Βενέτων κραζόντων Ἰουστινιανὸν καλεῖσθαι, οἱ Πράσινοι ἔκραζον Θεοδοσίον αὐτὸν καλεῖσθαι διὰ τὸ Θεοδοσίον τὸν βασιλέα ὀρθόδοξον γενέσθαι καὶ πολλὰ ἔτη ζῆσαι · ἤρξαντο οὖν οἱ Βένετοι λέγειν οὕτως · « Τὰ δωρηθέντα ἔτη τῷ Ἰουστινιανῷ ὁ θεὸς παράσχη σοι ἐν εἰρήνῃ », ὅτι ἐστὶν 5' ἔτη καὶ πλείω · ἡ γὰρ ζωὴ Θεοδοσίου ἐγένετο ἐνιαυτῶν 5' . « Constantine, l'épouse de Maurice, mit au monde un fils que Maurice appela Théodose et qui était son premier fils. Or tandis que les Bleus criaient de l'appeler Justinien, les Verts criaient de l'appeler Théodose, parce que l'empereur Théodose avait été orthodoxe et avait vécu de nombreuses années : les Bleus de leur côté parlaient ainsi : ' Que Dieu t'accorde en paix les années données à Justinien ', c'est à dire 90 ans, ce qui était plus que ne vécut Théodose, car celui-ci n'atteignit que 50 ans ».*

On trouve d'autre part dans l'histoire ecclésiastique de Jean d'Éphèse (V, 14) et dans celle d'Evagrius (IV, 24), la preuve que des manifestations particulières eurent effectivement lieu lors de cette naissance. Théophane y fait allusion aussi (3).

M. Manojlović étudie longuement la coopération des dévotes armées dans des circonstances guerrières ; nous en avons plusieurs exemples sous le règne de notre empereur.

En difficulté lors de l'invasion slave, en 583-4, Maurice désigne des démes pour garder les Longs Murs : *τὰ τοῦ παλατίου στρατεύματα ἐξαγαγὼν τῆς πόλεως καὶ τοὺς δήμους φυλάττειν τὰ Μακρὰ τείχη ἐκέλευσεν* (4). « Ayant fait sortir de la

(1) *Metrische Akklamationen*, dans *Byzant. Zeitschr.*, 1912, p. 29, note. On y trouvera la scholie reproduite intégralement.

(2) *A history of the later Roman Empire*, 1889, II, p. 83.

(3) A. M. 6077, éd. DE BOOR, p. 254, 25.

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 254, 7. Cf. THÉOPHYLACTE, DE BOOR, p. 52.

ville les armées du palais et les dèmes, il leur ordonna de garder les Longs Murs. »

En l'année 600, il les charge encore de veiller sur la ville : οἱ δῆμοι τὴν πόλιν ἐφύλαττον (1) ; « les dèmes gardaient la ville ».

Enfin, lors de la révolte des armées, il leur confie la garde des murs : τούτους (τοὺς δῆμους) ὁ βασιλεὺς... καθοπλίσας, τοῖς δημάρχοις φυλάττειν τὰ τείχη τῆς πόλεως προσέταξεν (2). « L'empereur, ayant armé (ces dèmes)... ordonna aux démarques de garder les murs de la ville ». Mais ces événements sont postérieurs, et nous y reviendrons. S'ils ne nous apprennent rien sur les préférences de Maurice, ils nous intéressent cependant à un autre point de vue. Car ils constituent un argument contre la thèse de Rambaud. Celui-ci soutenait en effet que l'hippodrome de Constantinople n'était que « le Longchamp des Byzantins » et que les dèmes n'étaient que des partis du cirque, purement et simplement. Mais l'empereur pouvait-il ainsi abandonner la ville à de simples partis du cirque, à plusieurs reprises, et même en cas de danger imminent, comme lors de l'invasion slave de 583-4 ? Il est bien plus logique d'admettre que c'était la population elle-même qui assurait sa propre défense, quand les troupes impériales n'y suffisaient pas, comme l'a montré M. Manojlović.

Nous n'insisterons pas sur le début du règne de Maurice, période pour laquelle nous n'avons aucun renseignement sur l'activité des dèmes, sauf cette participation à la défense de la ville, dont nous venons de parler.

On sait qu'en 601, l'armée irritée par diverses mesures maladroites de l'empereur, éleva sur le pavois le centurion Phocas et lui donna le titre d'exarque (3).

La population ne semblait guère mieux disposée envers l'empereur. L'année précédente déjà, à la suite d'une disette, les dèmes s'étaient révoltés contre lui et lui avaient adressé

(1) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 279, 20.

(2) *Ibid*, p. 287, 23.

(3) Cf. BURY. *A History of the Later Roman Empire*, Londres, 1889, II, p. 83 sqq.

toute espèce de quolibets : οἱ δὲ δῆμοι εὐρόντες ἄνδρα προσομοιοῦντα Μανρικίῳ καὶ βαλόντες αὐτῷ σαγλον μαῦρον <sup>(1)</sup> καὶ ἀπὸ σκόρδων πλέξαντες στέφανον <sup>(2)</sup> καὶ εἰς ὄνον τοῦτον καθίσαντες διέπαιζον λέγοντες · « εὐρηκε τὴν δαμαλίδα ἀπαλήν, καὶ ὡς τὸ καινὸν ἀλεκτόριν ταύτη πεπήδηκεν καὶ ἐποίησε παιδιά ὡς τὰ ξυλοκούκουδα · καὶ οὐδεὶς τολμᾷ λαλήσαι, ἀλλ' ὄλους ἐφίμωσεν · ἅγιέ μου, ἅγιε φοβερὸ καὶ δυνατέ, δός αὐτῷ κατὰ κρανίου, ἵνα μὴ ὑπεραίρεται · κἀγὼ σοι τὸν βοῦν τὸν μέγαν προσάγαγω εἰς εὐχὴν ». πολλοὺς δὲ τούτων πιάσας ὁ βασιλεὺς ἐτιμωροῦσατο <sup>(3)</sup>. « Les dèmes ayant trouvé un homme qui ressemblait à Maurice et l'ayant revêtu d'un manteau noir, lui tres-sèrent une couronne d'ail, le mirent sur un âne, et le rail-lèrent en disant : ' Il a trouvé la tendre jeune fille et il s'est lancé sur elle comme un jeune coq et il a procréé des fils comme on fait des copeaux, et personne n'ose parler, mais il les a tous muselés ; mon Saint <sup>(4)</sup>, redoutable et puissant, cogne-lui sur la tête, qu'il ne se relève plus ; et moi je t'amènerai le grand bœuf comme ex-voto '. Et l'empereur fit arrêter plusieurs d'entre eux et les châtia ».

Les mêmes événements sont rapportés par Jean d'Antioche (fr. 218 C) avec moins de détails. Théophylacte (VIII, 5) ajoute qu'on jeta même des pierres à l'empereur. Maurice et Théodose échappèrent à grand'peine. Malgré cela, l'empereur tentera encore, bien maladroitement, de s'appuyer sur les factions contre l'armée et leur confiera la garde de la ville, comme on l'a vu plus haut. Selon Uspenskij <sup>(5)</sup>, cet assujettissement de la population au service militaire fut une des causes de la chute de Maurice. Mais les nombreux exemples d'enrôlement du peuple que donne M. Manojlović rendent cette hypothèse peu vraisemblable.

(1) Peut-être y a-t-il un jeu de mots sur *Μανρικίος* et *μαῦρος* ?

(2) A propos de cette couronne d'ail, cf. l'article de PERNOT, *Étymologies byzantines*, dans *Byzantion* VIII, 1, p. 241.

(3) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 283. Cf. KRUMBACHER, *Gesch. der byz. Litt.* 2, p. 792 et, en dernier lieu, N. Γ. Πολίτου, *Δημώδη Βυζαντινά ἄσματα, Λαογραφία*, III, p. 638-639.

(4) Allusion évidente à Saint Phocas. A cette époque, le nom de *l'homo novus* suggérerait surtout celui du Saint, très populaire.

(5) *Die Parteten des Zirkus und die Demen in Konstantinopel*, dans *Viz. Vrem.* I (1894), p. 1-16. Cf. *B. Z.* (1895), p. 208.

Devant le désordre de l'armée, le stratège Pierre prit la fuite et s'en vint annoncer la chose à l'empereur. Celui-ci, cherchant à cacher cette funeste nouvelle à la foule, fit célébrer une série de jeux hippiques, vraisemblablement pour distraire et apaiser le peuple.

Voici ce que nous raconte à ce sujet Théophylacte, à peu près contemporain des événements : Ὁ μὲν οὖν Μαυρίκιος τὸν ἀπαίσιον ἄγγελον εἰσκαλεσάμενος εἰς τὰ βασίλεια ἐν παραβύστῳ τῶν ἐπηκολουθηκότων ἐποιεῖτο τὰς πεύσεις. εἶτα ταῖς μερίμναις ἐσφάδαξεν, ἀμηχανία δὲ αὐτῷ περιέρρει πολλή. ὅμως ὑποκρύπτει τῶν ἀκουσμάτων τὴν ἄφιξιν ἵππικούς τε ἀγῶνας συντέλει συχνοὺς ἀποπροσποιήσει τινὶ ὥσπερ ἐξουθενῶν τὰ τῶν νεωτερισάντων μελετήματα, τοῖς τε δήμοις ἐδήλου διὰ κηρῶν παρὰ τὸ στάδιον ὑπὸ ἀλόγου ἀκοσμίας στρατιωτῶν μὴ ταράττεσθαι. οἱ μὲν οὖν τοῦ κναναυγοῦς χρώματος ἐρασταὶ μετ' ᾧδῆς ἀνεβῶν πρὸς τὸν αὐτοκράτορα ταῦτα (καὶ αὐτῆς γὰρ τῆς ἐπὶ λέξεως συνθήκης ποιησώμεθα μνήμην). « ὁ θεός, αὐτοκράτωρ, ὁ κελεύσας σε βασιλεύειν, ὑποστάξει (sic) σοι πάντα πολεμοῦντα τὴν βασιλείαν. εἰ δὲ Ῥωμαῖός ἐστιν, εὐεργέτα, <ὁ> ἀγνωμονῶν σε, εἰς δουλείαν σου τοῦτον ὑποστάξει (sic) χωρὶς αἱμάτων (1). » « Or Maurice, ayant fait venir le messenger de mauvaises nouvelles dans son palais, l'interrogea en se cachant de sa suite. Puis il se débattit dans les soucis ; il se trouvait dans un grand embarras. Il cacha cependant les nouvelles qu'il avait reçues et organisa des jeux hippiques ininterrompus, feignant de mépriser les manœuvres des insurgés, et il fit dire aux dèmes, par ses hérauts, au stade, de ne pas se laisser troubler par le désordre insensé des soldats. Or donc, les partisans de la faction bleue, en chantant, criaient à l'empereur (et nous citerons textuellement leurs paroles) : ' O empereur, Dieu, qui t'a fait régner, te soumettra quiconque oserait combattre contre ton empire. Mais si c'est un Byzantin, ô bienfaiteur, qui agit injustement envers toi, il le soumettra à ton pouvoir sans effusion de sang ' ».

Si nous n'avions que ce passage, nous pourrions croire que, dès à présent, les Bleus seuls (οἱ τοῦ κναναυγοῦς χρώματος ἐρασταί, genre de périphrase que Théophylacte pa-

(1) THÉOPHYLACTE, DE BOOR, VIII, 7, p. 296. La forme ὑποστάξει est évidemment une faute pour ὑποτάξει que l'on trouve dans THÉOPHYLANE, DE BOOR, p. 287.

raît affectionner) restent fidèles sujets de l'empereur. Mais Théophane nous apprend que les Verts aussi ont témoigné leur attachement à l'empereur, à peu près dans les mêmes termes, tout en exposant seulement leurs griefs contre Constantin et Domentziolos, incident que Théophylacte ne mentionne pas : ὁ δὲ δῆμος τῶν Πρασίνων ἔκραζε λέγων · Κωνσταντῖνος καὶ Δομεντζιόλος, δέσποτα Ῥωμαίων τρισάγουστε, τῷ οἰκείῳ σου δήμῳ παρενοχλοῦσιν, ἵνα ὁ Κρούκης διοικήσῃ, εἰς ἃς ἔχομεν ἁμαρτίας. Ὁ Θεός, ὁ τὰ πάντα δημιουργήσας, ὑποτάξει σοι πάντα ἐχθρὸν καὶ πολέμιον ἐμφύλιόν τε καὶ ἀλλόφυλον χωρὶς αἱμάτων.» | Ὁ δὲ βασιλεὺς τοῖς δήμοις ἐδήλον · «μηδὲν ὑμᾶς ταραξή ἀλόγων στρσιωτῶν ἀκοσμία καὶ ἀταξία.» | Οἱ δὲ Βένετοι εἶπον (1).

Avant de traduire ce passage, très important, il convient de discuter ici le sens des paroles des Verts. On avait généralement compris : «Constantin et Domentziolos importunent, tracassent ton dème favori pour que Kroukis l'administre ». Mais le διοικητής, comme nous le verrons plus loin, est en réalité un démarque. Or il suffit d'apporter une légère modification au texte (même pas une correction) pour que cette phrase ait un sens tout différent. En mettant après παρενοχλοῦσιν une ponctuation plus importante qu'une virgule, et en supprimant la virgule après διοικήσῃ, nous pourrions traduire : « Mais le dème des Verts criait : ' Constantin et Domentziolos, ô maître trois fois auguste des Byzantins, persécutent ton dème favori ; que Kroukis soit notre administrateur, pour nos péchés... Dieu qui a tout créé te soumettra tout ennemi, privé ou public, concitoyen ou étranger, sans effusion de sang '. Et le prince dit aux dèmes : ' Que les désordres de soldats insensés ne vous troublent en rien '. Et les Bleus dirent : » (suivent les paroles déjà rapportées par Théophylacte). Il existe de nombreux exemples de ἵνα avec le subjonctif pour exprimer le souhait (2). Les Verts souhaitent donc que Kroukis, soit leur démarque : ils l'obtiendront d'ailleurs plus tard. Quant à εἰς ἃς ἔχομεν ἁμαρτίας, cela veut dire « pour nos péchés » (εἰς a souvent le sens de διὰ). Il est probable que Kroukis était connu pour sa violence. Les Verts demandent un maître éner-

(1) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 287.

(2) Le subjonctif seul est souvent employé dans les « acclamations » : Διογραφία III p. 631, 635,

gique, qui les mènera fermement, sévèrement, mais qu'ils affectionnent <sup>(1)</sup>, tandis que Serge probablement ne sait pas résister à de hauts fonctionnaires comme Domentziolos et Constantin Lardys, et n'a pas la confiance du peuple.

Notons le *τῷ οἰκείῳ σου δήμῳ* qui ne laisse pas de doute sur les préférences de Maurice. M. Manojlović, au contraire, trouve précisément que, d'après ce passage, les Bleus sont les favoris de l'empereur. Il base cette affirmation sur la comparaison des deux réponses des factions : car, dit-il, « les Bleus répondent par des hommages respectueux, mais les Verts commencent par produire leurs plaintes à cause de la violation de l'autonomie de leur dème et se bornent à souhaiter à l'empereur qu'il vainque ses ennemis sans verser de sang ». Il est vrai que les Verts n'adressent pas tout de suite leurs hommages à Maurice. Mais si ce dernier avait été un ami des Bleus, et si, à ce premier sujet de mécontentement des Verts était venu s'en ajouter un autre : les ennuis que leur causent Constantin et Domentziolos — je crois que ce parti si turbulent, composé de classes inférieures de la société, comme l'a démontré M. Manojlović lui-même, n'aurait pas manqué de lancer des insultes à l'adresse de ce protecteur des Bleus, plutôt que de lui souhaiter encore de « vaincre ses ennemis sans effusion de sang », s'exprimant à peu près dans les mêmes termes que les Bleus d'ailleurs ! Ce Jean Kroukis sera effectivement *διοικητής* des Verts sous Phocas, comme nous le verrons plus loin <sup>(2)</sup>. Mais que signifie ce mot ? M. Manojlović suppose qu'il s'agit d'une sorte de surveillant, de haut-commissaire en somme, placé à la tête des Verts : ce serait, d'après lui, une des tentatives des empereurs pour brider le peuple. En réalité, le *διοικητής* d'un dème est tout simplement le démarque. Nous en avons la preuve évidente dans le passage de Théophylacte cité ci-dessous, que personne, jusqu'à présent, n'avait songé à relever à ce sujet : *τοὺς δημάρχους... οὓς διοικητὰς τῶν δήμων εἴωθεν τὸ πλῆθος ἀποκαλεῖν*. M. Manojlović prétendait que le *διοικητής* ne pouvait pas être le démarque, parce

(1) De même, dans les *Ἔκτα διὰ Καλοπόδιον* (cf. *Λαογραφία*, III, p. 633), les Verts acceptent d'être punis, à condition qu'on leur rende justice : *Ἄνεσ τὸ φονεύεσθαι, καὶ ἄφεσ κολαζώμεθα*.

(2) Page 519.



que Théophylacte nous apprend (1) que le démarque des Verts était alors Serge, et plus tard les deux démarques des factions seront Théophane et Pamphile, d'après le chroniqueur Théophane (2). Mais du temps de Serge, les Verts n'avaient *pas encore* obtenu que Kroukis les administrât, et quand Théophane et Pamphile sont démarques, en 607, Kroukis a disparu, puisqu'il a été tué à la suite d'une sédition précédente, comme nous le verrons plus loin. Ainsi il n'y a plus d'objection possible, et le *διοικητής* est bien le démarque, comme le prouve le passage de Théophylacte.

Le raisonnement de M. Manojlović pêche donc par la base. Et si les Verts avaient, déjà alors, quelques griefs, rien ne permet cependant de croire qu'ils n'aient pas été le parti favori de Maurice. Il reste d'ailleurs le *τῷ οἰκείῳ σου δήμῳ* que M. Manojlović n'explique pas. Et puis, pourquoi Maurice aurait-il, au début de son règne, donné à son premier fils le nom d'un protecteur des Verts, s'il voulait se montrer favorable aux Bleus qui lui proposaient un autre prénom? Il faut donc admettre que cet empereur a généralement favorisé les Verts : ce n'est qu'à la fin de son règne qu'ils se détournent de lui, comme nous le verrons.

Nous lisons ensuite dans Théophylacte : *τετάρτη δὲ ἡμέρα καὶ τοὺς δημάρχους ὁ αὐτοκράτωρ εἰσκαλεσάμενος πρὸς τὰ βασιλεία, οὓς διοικητὰς τῶν δήμων εἶωθεν τὸ πλῆθος ἀποκαλεῖν, (ὀνόματα δὲ τούτοις Σέργιος καὶ Κοσμᾶς) ἐπυνθάνετο τῶν δημοτερόντων ἐπὶ λεπτοῦ τὸν ἀριθμόν. ὁ μὲν οὖν Σέργιος ἐν χάσῃ τὴν σύνταξιν τῶν ἐραστῶν τοῦ χλοάζοντος ἐνεχάραξε χρώματος, πεντακοσίους πρὸς τοῖς χιλίοις τυχάνοντας, ὁ δὲ Κοσμᾶς τοὺς τῆς ἀντιθέτου αἰρέσεως ἑκατοντάδας ἐννέα συντέταχεν · εἰς δύο γὰρ χρωμάτων ἐφέσεις τὰ τῶν Ῥωμαίων καταπέπτωκε πλήθη. (3)*  
 « Le quatrième jour, ayant mandé au palais les démarques que le peuple a l'habitude de nommer administrateurs des dèmes (leurs noms étaient Serge et Cosmas), l'empereur s'informait en détail du nombre de gens qui faisaient partie de leurs dèmes. Serge donc établit sur une liste le contingent

(1) Ed. DE BOOR, VIII, 7.

(2) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 294, 17.

(3) THÉOPHYLACTE, DE BOOR, VIII, 7, p. 297.

des partisans de la faction verte : ils étaient 1.500. Cosmas en releva 900 du parti opposé. Car la plèbe romaine était tombée à ce point qu'elle se passionnait pour deux couleurs ».

Au point de vue technique, ce passage est précieux : c'est à peu près l'unique renseignement que nous ayons sur le nombre des dévotes. Mais cet effectif doit avoir souvent varié. Sous Théodose II par exemple, d'après Codinus <sup>(1)</sup>, il y aurait eu 8.000 dévotes ! Nous voilà loin des 2.400 dévotes du règne de Maurice ! D'ailleurs, ces chiffres sont-ils bien exacts ? Nous n'en avons aucune preuve. Nous voyons aussi dans ce passage que les dévotes armés étaient inscrits sur une liste spéciale : *ἐν χάριτι*.

Si Maurice s'inquiète ainsi du contingent des deux partis, c'est qu'il a l'intention de recourir à eux pour lutter contre l'armée en rébellion. En effet, comme je l'ai déjà signalé, c'est à eux qu'il confie alors la garde de la ville, non sans avoir tenté un accord avec Phocas, mais en vain <sup>(2)</sup>.

On sait la suite : Maurice accuse, à tort ou à raison, mais sans preuve sérieuse, son fils aîné Théodose, et Germanus, beau-père de Théodose, de chercher à s'emparer du trône. Le peuple, à cette occasion, prend le parti de Germanus et adresse force injures à Maurice, qu'il traite notamment de Marcioniste <sup>(3)</sup>. Les rumeurs de la foule s'étant répandues jusqu'aux portes de la ville, les dévotes qui gardaient les murs abandonnent leur poste et se mêlent aux mutins.

C'est ici, pour la première fois, qu'apparaît clairement la fameuse défection des Verts qui, si l'on en croit Théophane, se montrent même les plus acharnés contre leur ancien protecteur. C'est eux, en effet, qui brûlent la maison de Constantin Lardys, illustre sénateur et ami dévoué de Maurice : *τότε οἱ τοῦ Πρασίνου μέρους τὴν οἰκίαν Κωνσταντίνου τοῦ λεγομένου Λάρδου καταφλέγουσιν* <sup>(4)</sup>. « Alors les partisans de

(1) *De Signis*, éd. de Bonn, p. 47.

(2) THÉOPHYLACTE, VIII, 8. — Cf. THÉOPHANE, DE BOOR, p. 287 : *τούτους δὲ ὁ βασιλεὺς καθοπλίσας καὶ λόγοις ἠπίοις κατευνάσας σὺν τοῖς δημάρχοις φυλάττειν τὰ τεῖχη τῆς πόλεως προσέταξε*. « L'empereur les ayant armés et les ayant apaisés par des paroles bienveillantes leur ordonna de garder les murs de la ville avec les démarques. »

(3) BURY, *op. cit.* p. 88 sqq.

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 288. Théophylacte, DE BOOR, VIII, 9, p. 300.

la faction verte incendie la maison de Constantin Lardys ». Nous avons vu d'ailleurs (p. 10 sqq.) qu'ils avaient déjà manifesté un certain mécontentement à l'égard de ce Constantin. Sans doute ont-ils profité du désordre pour se venger des ennuis qu'il leur avait causés. Mais nous reviendrons plus loin sur ce revirement des Verts.

Tandis que la foule continue à conspuer l'empereur pendant toute la nuit, Maurice, déguisé en simple particulier, s'enfuit avec sa femme, ses enfants et son ami Constantin, et se réfugie dans l'église de S. Autonome, sur la baie de Nicomédie.

Pendant ce temps à Constantinople, les partis, unis momentanément seulement contre Maurice, devaient bientôt reprendre leurs querelles. Un groupe de Verts, ayant ouvert les portes de la ville, s'en vont à la rencontre de Phocas. Mais Germanus, « épris » de la royauté à son tour (*ἐς βασιλείας καταπεπτωκὼς ἔρωτα* <sup>(1)</sup>), essaie à cet effet de se concilier l'appui des Verts, qui semblent décidément restés les plus puissants. Il envoie donc un délégué auprès de Serge, démarque des Verts, lui promettant de favoriser son parti, s'il l'aide à conquérir le trône. Serge, suivant la coutume, communique ce message aux dignitaires de sa faction (*πρὸς τοὺς κορυφαιότερους* <sup>(2)</sup>). Mais les Verts n'entendent pas de cette oreille ; ils n'ont pas oublié que Germanus était l'ami des Bleus et ne se fient nullement à ses promesses : *καὶ τὴν ἀξίωσιν ἀποπέμπονται, φάσκοντες « οὐκ ἂν μεταβολὴν τῆς αἱρέσεως ὁ Γερμανὸς ποιήσῃται πώποτε, οὔτε μεταθήσῃ τὸ δόγμα διὰ τὸ ἐς ἄγαν ἐμπαθῶς διακεῖσθαι περὶ τῶν λεγομένων Βενέτων προσπάθειαν »* <sup>(3)</sup>. « Et ils rejettent la demande en disant : ' Germanus ne changera jamais de parti et ne changera pas d'opinion, parce qu'il est trop passionné dans son penchant pour les Bleus ' ». Germanus, ainsi trompé dans son attente, se résigne donc à reconnaître le tyran Phocas.

Ce sont encore les Verts qui reçoivent Phocas dans la

(1) THÉOPHYLACTE, DE BOOR, VIII, 9, p. 302.

(2) *Ibid.* Cf. THÉOPHANE, DE BOOR, p. 289 : *τοῖς ἐπισημοτέροις τοῦ δήμου.*

(3) THÉOPHYLACTE, DE BOOR, VIII, 9, p. 302.

ville, qui le flattent de leurs acclamations et le font entrer à l'Hebdomon. Phocas mande à l'Hebdomon le patriarche Cyriaque, les dèmes et le Sénat. Tous ceux-ci étant présents, il offre la couronne à Germanus (ruse habile sans doute), mais ce dernier est bien obligé de la refuser ! Cette fois toute la population acclame le tyran, tandis que Cyriaque lui fait prêter le serment de respecter l'orthodoxie, et qu'il est proclamé empereur. Phocas est donc sacré empereur en l'église de S. Jean Baptiste et fait son entrée solennelle au palais.

Le lendemain, conformément à la tradition, il distribue des donations aux soldats et fait couronner Auguste sa femme Léontia. Les partis, en cette circonstance, ne se font pas faute de reprendre encore une fois leurs querelles. Comme on le voit dans Constantin Porphyrogénète <sup>(1)</sup>, les dèmes acclamaient les nouveaux empereurs tout le long de leur parcours, du palais à la grande église. Le cérémonial fixait des places bien déterminées à chacune des couleurs. Tels sont les renseignements que nous donne le *De Caerimoniis*, mais cette coutume devait déjà exister à l'époque de Maurice, à en juger par l'incident que les chroniqueurs nous rapportent ici : *γίνεται τοίνυν κατὰ ταύτην τὴν ἡμέραν τοῖς δημοτικοῖς περὶ τῆς στάσεως ἀμιλλα. ἦν γὰρ αὐτοῖς ἡ περὶ τῶν τόπων θέσις ἐπίμαχος* <sup>(2)</sup>. « Or ce jour-là, une querelle éclata entre les dévotes au sujet de la place (à occuper). Car le statut des lieux se trouvait contesté ». Les Verts, en effet, désiraient s'installer dans le portique du palais appelé Ampélios et y recevoir l'impératrice par leurs acclamations habituelles. Mais les Bleus s'y opposèrent, prétendant qu'ils n'en avaient pas le droit. Voici comment M. Manojlović interprète cet incident : « Alors apparut d'une manière extérieure, pour ainsi dire, toute l'importance de cette révolution de parti qui venait de s'accomplir, car les Bleus trouvèrent contraire aux habitudes et étrange (*ἄηθες καὶ ξένον*) que les dévotes Verts prissent place, pour la réception, au portique d'Ampélios du palais impérial, tandis que les Verts voulurent à toute force obtenir cette place, comme si c'était un droit qu'ils

(1) *De Caerimoniis*, VII, *passim*.

(2) THÉOPHYLACTE DE BOOR, VIII, 10, p. 303.

venaient de conquérir révolutionnairement ». Il y a peut-être une part de vérité dans ce raisonnement : les Verts ont sans doute voulu montrer qu'ils étaient tout-puissants et que Phocas leur donnerait raison. Mais ce n'est pas parce que les Bleus occupaient cette place auparavant, qu'ils étaient les favoris de Maurice ! Phocas voulut intervenir, mais cela ne lui réussit guère : il put voir dès ce moment que son pouvoir n'avait rien de bien stable. Son délégué auprès de la foule ne fit qu'aggraver la situation par son insolence. Comme il repoussait Cosmas, démarque des Bleus, avec une telle brusquerie que celui-ci en tomba à la renverse, les Bleus, furieux, s'écrièrent : « Attention ! Comprends donc la situation : Maurice n'est pas encore mort : ὕπαγε· μάθε τὴν κατάστασιν, ὁ Μανρίκιος οὐκ ἀπέθανεν (1) ». Nous discuterons plus loin la portée de ces termes. L'arrivée du tyran en personne apaisa les factieux. Mais l'appel des Bleus n'était pas tombé dans l'oreille d'un sourd : dès le lendemain, Phocas envoie ses soldats au port d'Eutrope, où s'étaient réfugiés Maurice et sa famille. On sait la suite : le massacre des quatre fils de Maurice en présence de leur père, par un raffinement de cruauté ; le dévouement de la nourrice voulant substituer son propre bébé à un des enfants impériaux, le noble refus de Maurice, et enfin la mort de l'empereur louant jusqu'au bout la justice de Dieu.

Tel fut donc le règne de Maurice, considéré surtout au point de vue de l'activité des factions. Quelles conclusions pouvons-nous en tirer ? Pouvons-nous encore admettre, avec Rambaud, que les dèmes ne sont que des partis du cirque ? Certes non. Nous les voyons ici armés à plusieurs reprises et capables de défendre une ville. L'empereur, ou celui qui cherche à s'emparer du pouvoir, que ce soit Germanus ou Phocas, essaie de se concilier leur faveur. Le cas est clair pour Germanus surtout, qui n'avait pas l'appui de l'armée. Mais Phocas lui aussi cherche à flatter les partis,

(1) *Ibid.* — Cf. THÉOPHANE, DE BOOR, p. 289 ; ZONARAS III, XIV, éd. de Bonn, p. 196 ; CEDRENUS, éd. de Bonn, p. 706 ; JEAN D'ANTIOCHE, *F. H. G.* V, 1, p. 36, fr. 218 d 8 ; MICHEL GLYCAS, éd. de Bonn, p. 510 ; LÉON LE GRAMMAIRIEN, éd. de Bonn, p. 142 ; GEORGES LE MOINE, DE BOOR, II, p. 662.

car il sait bien que ce n'est qu'ainsi qu'il pourra conquérir toute la population.

Que dire maintenant de la fameuse défection des Verts, à la fin du règne de Maurice? Pourquoi ce parti, qui lui était tout dévoué, s'est-il tourné brusquement contre son ancien protecteur, au point d'accueillir le tyran avec plus d'enthousiasme que la faction adverse elle-même? Cette attitude est la conséquence d'une maladresse de l'empereur. Comme nous l'avons vu plus haut (p. 504 sq.), les Verts — le parti turbulent — avaient déjà des griefs: Constantin Lardys (l'ami de Maurice) et Domentziolos leur causaient des ennuis. Leur démarque, Serge, ne leur donnait peut-être pas entière satisfaction non plus (voir plus haut, p. 505), puisqu'ils en réclamaient un autre (*ἵνα ὁ Κροῦκίς διοικήσῃ*). Maurice a-t-il tenu compte de ces griefs? C'est peu vraisemblable. Nous verrons plus loin que Κροῦκίς sera effectivement démarque des Verts sous Phocas. Or le démarque est nommé par l'empereur. Phocas, pour monter sur le trône, devait naturellement s'efforcer de gagner les sympathies des deux partis. Les Bleus, ennemis de Maurice, lui étaient tout acquis. Il suffisait de profiter du mécontentement des Verts et, une fois empereur, de les flatter encore en accordant ce qu'ils avaient sans doute demandé en vain à Maurice: la nomination de Jean Kroukis comme démarque. Maurice, dans la situation difficile où il se trouvait, a eu le grand tort de ne pas accéder tout de suite au désir des Verts: Serge est encore démarque des Verts *après* les revendications de ce parti (Théophylacte VIII, 9; cf. ci-dessus, p. 508). Or l'empereur avait déjà perdu la confiance de ses soldats par son avarice, et le peuple lui-même commençait à murmurer. Il aurait peut-être suffi de flatter les Verts pour qu'ils n'abandonnent pas leur ancien protecteur. Mais Maurice, croyant sans doute affirmer ainsi sa puissance, n'écoute plus les revendications de « son » parti. Il veut tout à coup se montrer impartial: pas plus de faveurs pour les Verts que pour les Bleus. Il fera ce qui lui plaît, mais il provoque ainsi le mécontentement des seuls citoyens qui auraient pu le défendre. Puis, agissant toujours en despote, il perd tout à fait les sympathies de la foule par sa rigueur excessive à

l'égard de Germanus et de Théodose. Désormais, il n'a plus contre lui les Bleus ou les Verts, mais la population tout entière. On comprend cependant que les Verts se montrent plus acharnés contre lui : c'est eux qui ont été les plus déçus, eux qui, tout à coup, perdaient ainsi la protection de l'empereur. D'ailleurs, il ne faut pas s'étonner de trouver chez les Verts les éléments les plus turbulents et les plus prompts à la révolte. M. Manojlović lui-même a démontré que cela était tout naturel, puisqu'il s'agit des classes inférieures de la population.

Mais les Verts resteront-ils longtemps dévoués au tyran ? Je ne le crois pas : ils n'ont agi que dans un moment de colère et d'indignation, par réaction non seulement contre Maurice, mais en grande partie aussi contre Germanus. On se souvient en effet des tentatives de ce dernier pour gagner l'appui des Verts. Ceux-ci repoussent ses avances, parce qu'ils le savent trop attaché aux Bleus. Et pour plus de sûreté, pour qu'il n'accède certainement pas au trône, ils favorisent les vues de Phocas. Mais ce jeu-là ne dure pas longtemps : ramenés à la réflexion, ils abandonneront bientôt le tyran. On ne peut fixer avec certitude le moment précis où se passe ce second revirement des Verts. Mais déjà au couronnement de Léontia, nous l'avons vu, cela ne va plus trop bien : les partis reprennent leurs querelles un moment interrompues. Le délégué de Phocas donne raison aux Verts, puisqu'il repousse violemment Cosmas, démarque des Bleus. Mais ces derniers ont compris que l'attachement des Verts au tyran n'était que fictif. De même que les Verts craignaient que Germanus, trop dévoué aux Bleus, ne fût incapable de se détourner complètement d'eux, ainsi les Bleus, de leur côté, sentent bien que les Verts, si longtemps les favoris de Maurice, finiront par revenir à leur ancien protecteur : c'est cela qu'ils vont insinuer à Phocas. D'ailleurs, ils en ont assez de voir les Verts constamment protégés : profitant de la révolte contre Maurice, ils vont essayer de prendre les devants cette fois, et de se faire bien voir du tyran. C'est dans ce sens, me semble-t-il, qu'il faut interpréter la menace des Bleus : *ὑπαγε· μάθε τὴν κατάστασιν, ὁ Μανρίκιος οὐκ ἀπέθανεν*. C'est bien une menace, mais elle ne signifie pas : « Attention ! Maurice n'est pas mort ; nous, les Bleus,

nous allons chercher son appui contre toi ». Car ils avaient bien senti que Maurice, bien qu'il n'eût pas protégé les Verts jusqu'au bout, n'était nullement disposé à faire des concessions aux Bleus. D'ailleurs, une menace de ce genre eût été bien maladroite : la preuve, c'est qu'elle eut pour effet immédiat le massacre de Maurice et de ses fils. Ces paroles signifient plutôt : « Tu favorises les Verts parce qu'ils t'accablent, mais ne t'y fie pas : Maurice n'est pas encore mort, ils lui ont toujours été attachés et ils lui rendront sa place sur le trône si tu leur laisses trop de puissance ». Généralement ces formules lapidaires des dévotes sont pleines de sous-entendus. Ici aussi les mots *μάθε τὴν κατάστασιν* en disent long : « Rends-toi donc compte de la situation, les Verts te flattent maintenant, mais ils pourraient bien retourner à Maurice ». Jean d'Antioche <sup>(1)</sup> a même la variante : *μάθε τὴν ἀλήθειαν* : « Apprends la vérité, les Verts ne sont pas sincères ». Cedrenus <sup>(2)</sup> et Léon le Grammairien <sup>(3)</sup> ajoutent : *ἐρωτηθήτω* : « interroge-les donc et tu verras ce qui se cache sous leurs flatteries ! » C'est tout simplement une insinuation des Bleus tendant à détourner Phocas des Verts et à l'attirer vers eux. Ils y réussirent d'ailleurs : comme nous le verrons plus loin, le tyran ne cesse de favoriser les Bleus, et les séditions sont toujours provoquées par les Verts. Dans un cas seulement, au début du règne, les Verts ont l'air de prendre le parti de Phocas contre Constantine, femme de Maurice : en réalité, là encore, s'ils s'opposent à l'ex-impératrice, c'est tout simplement parce qu'elle est soutenue par Germanus, leur éternel ennemi ! Mais ceci nous mène déjà à l'histoire du règne de Phocas.

\* \* \*

Nous n'avons fait que parler des factions à Byzance, et nous n'avons rien dit encore de leur activité en province. Nous ne pouvons quitter Maurice sans dire quelques mots à ce sujet.

(1) *F. H. G. V*, 1, p. 36, fr. 218 d 8.

(2) Ed. de Bonn, p. 706.

(3) Ed. de Bonn, p. 142.



Ici les renseignements sont bien rares, presque nuls. Et cependant les partis existent en province aussi. Mais pour le règne de Maurice, la seule source que nous ayons est la chronique de Jean de Nikiou. Celle-ci nous montre l'existence des querelles de factions en Égypte. Elle nous raconte en effet que quatre individus d'Aikelâh, cité du Nord de l'Égypte, ayant reçu du préfet d'Alexandrie le commandement de quelques villes, se mirent à attaquer les Bleus et saccagèrent deux villes (je cite la traduction la plus récente, celle de Charles) : « 1. There were three brothers, in a city, in the north of Egypt, named Aikelâh, i.e. Zâwjâ. And the names of the three brothers were Abaskîrôn, Menas and Jacob. 2. Now this Abaskîrôn was the eldest, and he was a Nasâha (= scribe). And he had a son named Isaac. 3. Now John the prefect of the city of Alexandria had made them governors over many cities in Egypt. Their own city Aikelâh was near the city of Alexandria. 4. And these four men were in the enjoyment of great wealth, but not being able of bear (it) they attacked the Blue Faction, and sacked the two cities of Benâ and Bûsîr, without the permission of the governor of the province. » (1)

Maurice ordonna au préfet Jean de destituer ces quatre personnages. Mais ils provoquèrent alors une disette à Alexandrie et le peuple entra en lutte avec Jean. Maurice le destitua à son tour, mais lui rendit le pouvoir peu après. Il semble toutefois que les Verts comme les Bleus aient cherché un autre préfet : « 11. And many people.... and the Blue and Green Factions.... mustered in the city of Aikelâh, and took counsel with Eulogius.... » (2) ».

Pareti, dans les *Studi Italiani di Filologia classica* année 1912 (3), conclut de ce qui précède que Maurice, en Égypte, favorisait les Bleus : ces quatre gouverneurs attaquent les Bleus, Maurice les fait destituer, donc il défend les Bleus ! Je ne crois pas qu'on puisse être aussi affirmatif : si l'empereur fait destituer ces personnages, ce n'est pas seulement

(1) R. H. CHARLES, *The Chronicle of John, bishop of Nikiu, translated from Zotenberg's ethiopic text*, London, 1916, p. 157 (XCVII).

(2) *Ibid.*, p. 158.

(3) P. 530.

parce qu'ils gênent les Bleus, mais encore et surtout parce qu'ils ont saccagé deux villes et qu'il faut mettre fin à ces excès. Partisan des Bleus ou non, cette seule raison pouvait bien suffire à provoquer une destitution, me semble-t-il!

Un papyrus d'Oxyrhynque <sup>(1)</sup> nous apprend que dans cette ville aussi, à la fin du VI<sup>e</sup> s. et au début du VII<sup>e</sup>, la population s'intéressait aux chevaux de course.

Mais comme on le voit, tout cela est bien peu de chose et ne nous permet pas d'arriver à des conclusions sur l'activité des dèmes en province. On ne peut même pas en déduire qu'ils ont joué un rôle tout à fait effacé en dehors de Constantinople, car si nous sommes si mal renseignés, c'est sans doute simplement parce que les sources manquent, d'une manière générale, pour toute l'administration intérieure des provinces. Pour le règne de Phocas, nous avons quelques textes et inscriptions à ce sujet : peut-être pourrions nous étudier cette question d'un peu plus près et émettre quelques hypothèses sur le règne de Maurice.

\* \* \*

Immédiatement après la mort de Maurice, des troubles internes secouèrent tout l'empire : mais nous y reviendrons plus loin, car ceci intéresse surtout la vie des partis en province, et comme pour Maurice, nous traiterons cette question à part.

Ces huit années de règne du tyran (602-210) furent marquées par des guerres continuelles, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Tandis que Phocas devait renoncer à défendre les Balkans et achetait la paix des Avars, pour soutenir l'attaque des Perses, dans l'empire même ce n'étaient que luttes sanglantes entre les partis et révoltes contre le nouveau régime. Le tyran, jaloux et méfiant, sentant son pouvoir mal assuré, régna par la terreur.

A Constantinople en particulier, les acclamations ne durèrent pas longtemps. Nous avons vu comment, dès le couronnement de Léontia, les querelles des factions avaient

(1) *Ox. pap.* VI, 922.

repris, et comment les Bleus montrèrent à Phocas le danger dont il était encore menacé. Et dès lors, comme le dit Bury : « conspiracy followed conspiracy, but Phocas dexterously maintained his seat, equally skilful in detecting and merciless in punishing the conspirators (1) ».

Mais ici les chroniqueurs ne nous ont livré qu'un récit fort embrouillé, confondant les séditions ou les dédoublant comme c'est le cas pour Théophane.

Les premiers complots se formèrent autour de Constantine, veuve de Maurice, qui, avec ses trois filles, avait échappé au massacre de la famille impériale. Les ennemis du nouveau régime continuaient à soutenir que Théodose vivait encore, et ainsi Constantine, sa mère, et Germanus, son beau-père, unirent leurs efforts pour renverser le tyran.

Nos deux sources principales sont ici Théophane et la Chronique Pascale. Mais elles ne sont pas d'accord sur la date, et la chronologie est ainsi fort difficile à établir. D'autre part, si Théophane nous offre un texte fort dilué et dont les multiples détails peuvent être sujets à caution, la Chronique Pascale, en revanche, donne si peu de renseignements qu'il est parfois difficile d'établir si vraiment il y eut conjuration !

Nous lisons dans la Chronique Pascale, à l'année 603 (2) : *Τούτω τῷ ἔτει Κωνσταντίνα ἡ ἀπὸ βασιλισσῶν ἐβλήθη ἐν μοναστηρίῳ. Καὶ γεγόνασι κληρικοὶ Φιλίππικὸς ὁ πατρικίος καὶ κόμης ἔξκουβιτόρων καὶ Γερμανὸς ὁ πατρικίος, πενθερὸς γενόμενος Θεοδοσίου τοῦ υἱοῦ Μαυρικίου.* « Cette année-là, Constantine, l'ex-impératrice, fut reléguée dans un monastère. Et le patrice Philippique, comte des excubiteurs, ainsi que le patrice Germanus, beau-père de Théodose, fils de Maurice, devinrent moines ». On le voit, la Chronique Pascale ne raconte aucun complot, mais le sort imposé à Constantine, à Philippique et à Germanus paraît bien être le résultat d'une conjuration : c'est d'ailleurs ainsi que l'explique Théophane. Mais ce dernier place ces événements en l'année du monde 6098, c'est à dire en 605-606. Voici le texte : *Τούτω τῷ ἔτει σχολαστικὸς εὐνοῦχος, ἀνὴρ ἔνδοξος τοῦ παλατίου, μεσοῦσης νυκ-*

(1) *History of the later Roman Empire*, II, p. 200,

(2) Ed. de Bonn, p. 695,

τὸς Κωνσταντῖναν τὴν δέσποιναν σὺν ταῖς τρισὶ θυγατρῶσιν αὐτῆς λαβὼν εἰς τὴν μεγάλην ἐκκλησίαν κατέφυγε τῇ βουλῇ Γερμανοῦ τοῦ πατρικίου, ὀρεγομένου τῆς βασιλείας. Γίνεται τοίνυν ἐν τῇ πόλει στάσις μεγάλη. Οἱ δὲ Πράσινοι ἀθροισθέντες ἐπὶ τὸν κοχλίαν ἐδυσφήμουν τὴν Κωνσταντῖναν · ὁ δὲ Γερμανὸς τῷ δημάρχῳ τῶν Πρασίνων τάλαντον χρυσοῦ ἀπέστειλεν, ὥστε συνεργῆσαι αὐτοῖς. Τὰ δὲ πρωτεῖα τοῦ δήμου οὐ κατεδέξαντο τοῦτο. Ὁ δὲ τύραννος ἔπεμψεν εἰς τὴν ἐκκλησίαν τοῦ ἀποσπάσαι τὰ γύναια τυραννικῶς. Ὅρκους δὲ βεβαιωθείς ὑπὸ τοῦ Φωκᾶ, ὡς οὐκ ἀδικήσει αὐτάς, ἐξάγονται τοῦ ἁγίου τεμένους καὶ ἐν μοναστηρίῳ ἐγκλείονται · τὸν δὲ Γερμανὸν ἀποκείρας ἐν ἱερεῦσι κατέταξε καὶ ἐν τῷ ἰδίῳ οἴκῳ παρεφύλαττεν. Τότε καὶ Φιλίππικὸς τὴν κόμην ἐλόμενος ἱερωσύνης ἀξίαν ἀνέλαβε καὶ ἐν Χρυσοπόλει ἐν τῷ μοναστηρίῳ, ὃ ἔκτισεν, διέτριβεν (1). « Cette année-là, un eunuque scholastique, homme distingué du palais, ayant emmené l'impératrice Constantine au milieu de la nuit, avec ses trois filles, la fit se réfugier dans la grande église (Sainte-Sophie), sur le conseil du patrice Germanus qui cherchait à s'emparer du trône. Or une grande sédition se produisit dans la ville. Les Verts, réunis sur la Cochlia, blasphémaient contre Constantine. Germanus fit offrir un talent d'or au démarque des Verts pour obtenir leur appui. Mais les chefs du dème n'acceptèrent pas. Le tyran envoya (des hommes) à l'église pour en arracher les femmes ; mais le patriarche Cyriaque s'opposa au tyran, n'admettant pas qu'on enlevât les femmes du temple par violence. Phocas ayant affirmé sous serment qu'on ne leur ferait aucune injustice, elles furent emmenées hors du saint temple et enfermées dans un monastère ; le tyran força Germanus à se faire moine et le garda dans son propre palais. Philippique aussi subit la tonsure, reçut la dignité du sacerdoce et se retira à Chrysopolis, dans le monastère qu'il avait fondé. »

Les Verts seraient donc hostiles à Constantine. Pourquoi ? Est-ce toujours la suite de leur ressentiment contre Maurice ? En partie, peut-être, mais un autre élément intervient certainement encore : Constantine est soutenue par Germanus, l'éternel ennemi des Verts. Il ne faut donc pas s'é-

(1) DE BOOR, p. 293.

tonner de les voir contrecarrer une fois de plus les projets de cet ami des Bleus. D'ailleurs certains détails de ce récit me paraissent fort suspects. Cette histoire de Germanus cherchant l'appui des Verts et se voyant repoussé par les chefs du parti ressemble étrangement à ce que nous avons relaté plus haut <sup>(1)</sup>, peu avant la chute de Maurice. Les circonstances sont les mêmes : Germanus voudrait s'emparer du trône, il s'adresse au démarque des Verts, pour qu'ils soutiennent ses projets. Le démarque transmet cette demande aux chefs de son parti, mais ceux-ci n'acceptent pas. Il me paraît à peu près sûr que ce second récit n'est qu'un doublet du premier : d'ailleurs, les doublets ne manquent pas dans Théophane !

Pour la date de la conjuration, Pernice, dans son ouvrage sur l'empereur Héraclius <sup>(2)</sup>, a démontré qu'il fallait suivre la Chronique Pascale qui donne 603. Son argument principal est que Phocas n'aurait certainement pas attendu jusqu'en 605-6 pour se défier de Constantine et de Germanus, lui qui mit à mort son fidèle satellite Alexandre (cf. Théophylacte VIII, 13) simplement parce qu'il avait laissé s'enfuir Théodose, le fils de Maurice ! L'autre argument de Pernice me paraît beaucoup plus faible : il est question immédiatement après, dans la Chronique Pascale, du préfet de la ville Léontius. Or un Léontius est envoyé en 603-4 en Mésopotamie contre Narsès. Il ne pouvait donc pas être préfet en 605. Pourquoi ? Pernice ne développe pas sa pensée. D'ailleurs, est-ce bien le même personnage ? Le Léontius envoyé en Mésopotamie est un eunuque : pouvait-il être préfet ? Évidemment à une période aussi troublée que celle de Phocas, tout est possible, mais nous n'en avons aucune preuve. Ce Léontius est enchaîné en revenant de son expédition en Mésopotamie : c'est sans doute pour cela que Pernice dit qu'il ne pouvait plus être préfet en 605, mais il ne s'explique pas. Reste à démontrer qu'il s'agit vraiment du même Léontius ! Malgré cela, le premier argument de Pernice me paraît suffisamment probant pour qu'on s'arrête à la date de 603. D'ailleurs, les dates de la Chronique Pascale

(1) p. 508.

(2) *L'Imperatore Eraclio*, p. 305 sqq.

sont généralement beaucoup plus sûres que celles de Théophane. Enfin j'ajouterai que l'Anonyme de Cramer (= Léon le Grammairien) dit, tout de suite après avoir raconté la mort de Maurice : *τὴν δὲ Μαυρικίου γυναῖκα σὺν ταῖς τρισὶ θυγατρᾶσιν αὐτῆς μετ' οὐ πολὺ διαβληθεῖσαν ὡς κατ' αὐτοῦ μελετῶσαν, ἀνεῖλεν* (1). « Quant à la femme de Maurice, Phocas la fit périr peu de temps après avec ses trois filles, car on l'avait calomniée en disant qu'elle complotait contre lui. » Or d'après Théophane, comme nous le verrons, c'est en 607 seulement que Constantine aurait été mise à mort ! L'expression *μετ' οὐ πολὺ* de Léon le Grammairien devient alors invraisemblable. Il faudra donc s'en tenir à la Chronique Pascale, tant pour cette date (7 juin 605) que pour la précédente.

Immédiatement après la phrase citée ci-dessus à propos de Constantine, de Germanus et de Philippique, on lit dans la Chronique Pascale, à la même année 603 (2) : *εἶτα στάσεως δημοτικῆς γενομένης ἐκαύθη ἡ Μέση ἀπὸ τῶν Λαύσου καὶ τὸ πραιτώριον τοῦ ἐπάρχου τῆς πόλεως ἕως τῆς Ἄρκας ἀντικρὺ τοῦ φόρου Κωνσταντίνου τοῦ τῆς θείας λήξεως, ὄντος ἐπάρχου πόλεως Λεοντίου τοῦ ἀπὸ κουρατόρων τῶν Ἀντιόχου. Ἐκαύθη δὲ εἰς τὴν Μέσην μεταξὺ τοῦ πραιτωρίου τοῦ ἐπάρχου τῆς πόλεως καὶ τοῦ φόρου ὁ διοικητῆς τοῦ Πρασίνου μέρους Ἰωάννης ὁ ἐπίκλην Κροῦκίς.* « Ensuite, une sédition populaire s'étant produite, la *Μέση* fut incendiée depuis le quartier de Lausos et le prétoire du préfet de la ville jusqu'à l'Arca, en face du forum de Constantin, l'élu de Dieu, le préfet de la ville étant alors Léontius, ex-curateur du domaine d'Antiochus. On brûla sur la *Μεσέ*, entre le prétoire de l'éparque et le forum, le démarque de la faction Verte, Jean, surnommé Kroukis ».

Cette sédition est d'une importance capitale, mais elle a généralement été mal interprétée. Aucun chroniqueur byzantin n'en parle. Il est question, à la fin du règne de Phocas, d'un incendie de la ville rapporté par tous les chroniqueurs, sauf par la Chronique Pascale : on pourrait croire à première vue que cet incendie est celui de la Chronique Pascale à l'année 603. Il n'en est rien : je le démontrerai en

(1) CRAMER, *Anecdota Parisiensia*, II, p. 332.

(2) Ed. de Bonn, p. 695.

parlant de ce second incendie. Or il est impossible de comprendre cette sédition avec ce seul texte de la Chronique Pascale. Lequel des deux partis a provoqué ces désordres? Jean Kroukis a-t-il été brûlé vif par les factieux eux-mêmes ou par Phocas, comme châtement? Pareti (1) voyait ici un soulèvement des Bleus encore. Il admettait sans doute que Jean Kroukis était brûlé par eux, puisqu'il dit que les Verts sont victorieux: comment expliquer alors que leur chef soit mis à mal? La solution se trouve dans une source fort peu connue, qui n'a été utilisée qu'une seule fois, par Kulakowskij, dans son article sur la dernière année du règne de Phocas (2), où il arrive d'ailleurs à peu près aux mêmes conclusions que moi. Je veux parler de la *Doctrina Jacobi nuper baptizati*. C'est un juif récemment converti qui confesse les mauvais traitements qu'il a fait subir aux chrétiens avant sa conversion. Voici ce qu'il nous dit notamment: *καὶ ὅτε οἱ πράσινοι ἐπὶ Κροουκίου ἔκαυσαν τὴν Μέσην καὶ εἶχαν τὴν κακὴν · ὡς βένετος, φησί, πάλιν ἐκύλλωνα τοὺς Χριστιανούς, ὡς πρασίνοὺς ὑβρίζων καὶ κανσοπολίτας ἀποκαλῶν καὶ Μανιχαίους* (3). « Et lorsque les Verts, sous Kroukis, brûlèrent la Mésè et furent ensuite si mal en point: comme Bleu, dit-il, je tourmentais de nouveau les chrétiens, les traitant de Verts, d'incendiaires et de manichéens ». Cette fois, il n'y a plus à hésiter: ce sont bien les Verts qui ont incendié la Mésè. et leur chef, Jean Crucis, a été brûlé vif à titre de représailles. M. Manojlović non plus n'a pas compris cette sédition, parce qu'il n'a pas utilisé la *Doctrina Jacobi*, le seul texte suffisamment explicite à ce sujet. Pernice également a cru que Kroukis avait été brûlé par le peuple. D'après lui, cet épisode serait en relation avec la conjuration de Constantine et de Germanus. Mais maintenant que nous savons que les incendiaires de la ville étaient les Verts et

(1) *Verdi e Azzurri ai tempi di Foca e due iscrizioni inedite di Oxyrrhynchos*, dans *Studi Italiani di Filologia classica*, XIX (1912), p. 305 sqq.

(2) *Βυζαντινὰ Χρονικά*, XXI, 1-2 (1914), p. 1 sqq.

(3) BONWETSCH, *Doctrina Jacobi nuper baptizati*, dans *Abhdl. d. Kön. Ges. d. Wiss. z. Göttingen. Phil.- hist. Klasse*. N. F., XII, 3, 1910, p. 39.

non les Bleus, cette théorie n'est plus soutenable. En effet, dans cette histoire de Constantine, les Verts n'avaient aucune raison de se soulever contre Phocas : ils étaient hostiles à Constantine et à Germanus, et le tyran les met tous les deux hors d'état de nuire ! Évidemment, le texte de Théophane garde la trace de quelques désordres provoqués par les Verts, conspuant leur ex-impératrice. Mais ceci se passe avant le châtement de Constantine et de Germanus. Or pour la sédition qui nous occupe, le mot *εἶτα* dans la Chronique Pascale ne permet pas de douter de la suite des événements. Ce soulèvement des Verts est postérieur, bien qu'il se place encore dans la même année 603. Il ne peut être en rapport avec l'histoire de Constantine : les Verts, qui venaient de contrecarrer ses projets, ne pouvaient pas, tout à coup, se soulever en sa faveur. Ils se sont révoltés pour un motif que nous ignorons. A titre de représailles, Jean Kroukis qui, comme j'ai essayé de le démontrer plus haut, avait sans doute été élu démarque des Verts par une faveur spéciale de Phocas, est maintenant brûlé vif ! Ce châtement dut paraître très dur aux factieux. On comprend l'importance de cette sédition : elle montre que dès 603, les Verts n'étaient plus favorables à Phocas. Peut-être cette rébellion a-t-elle même été provoquée par l'un ou l'autre geste du tyran en faveur des Bleus. En tout cas, dès cette date, les Bleus sont le « parti de l'empereur ».

Je n'insisterai pas sur la seconde conjuration de Constantine, dans laquelle les dèmes ne paraissent jouer aucun rôle. Ici encore, c'est Théophane qui nous donne le plus de détails sur le complot lui-même ; la Chronique Pascale donne simplement le châtement des coupables (les mêmes que dans Théophane, comme l'a démontré Pernice). Constantine et ses trois filles sont mises à mort, ainsi que Germanus et sa fille (femme de Théodose). Il ne semble pas qu'il y ait eu ici une sédition : simple complot déjoué par la trahison d'une certaine Pétronie qui servait d'intermédiaire entre Constantine et Germanus.

Comme je l'ai dit plus haut, ceci se passe en 605 : Théophane place ce second complot en 607 et, par suite de cette erreur de date, raconte immédiatement avant les événements



qui précèdent, le mariage de Priscus, qui eut lieu effectivement en 607, et dont nous allons parler.

En 607 donc, Phocas fit célébrer le mariage de sa fille Domentzia avec Priscus, comte des excubiteurs. Naturellement des jeux hippiques furent organisés en cette occasion. Selon la coutume, les démarques des deux factions avaient placé dans l'hippodrome, à côté des images laurées des empereurs, celles des deux époux. Phocas, jaloux de Priscus, entra dans une grande colère et voulut faire décapiter les démarques, Théophane et Pamphile. Cependant les dèmes n'avaient agi ainsi que parce que Priscus et Domentzia leur apparaissaient comme successeurs probables du tyran. Enfin les prières de la foule vinrent à bout du courroux impérial. Mais Priscus, ayant subi cet outrage, fut désormais un ennemi de plus pour Phocas (1).

On le voit, si Phocas paraît plutôt favorable aux Bleus, qui lui sont le plus sincèrement attachés, il n'hésite pas à malmener parfois les deux partis, et perd de plus en plus la faveur populaire. Mais cette lutte contre les deux dèmes était dangereuse : le tyran le savait, et dans la suite, il reprit la défense des Bleus.

L'année suivante (608), Priscus se met à correspondre avec Héraclius, exarque d'Afrique, ouvrant ainsi la série des événements qui allaient amener la chute du tyran.

En 609, rébellion des Verts. Pendant une célébration des jeux hippiques, vers le soir, comme Phocas, alourdi par le vin, tardait à revenir dans la loge impériale, les Verts lui crièrent : « *πάλιν εἰς τὸν καῦκον ἔπιες, πάλιν τὸν νοῦν ἀπόλεσας* » (2). « Tu as de nouveau bu à la coupe, tu as de nouveau perdu la raison ». Le tyran, furieux, fit mutiler ou décapiter de nombreux dévotes. Les Verts mirent le feu au prétoire : les prisonniers en profitèrent pour prendre la fuite ! Pour punir les Verts, Phocas les priva désormais de tout droit politique : *καὶ θυμωθεὶς ὁ Φωκᾶς ἐκέλευσε τοὺς Πρασίνους μηκέτι πολιτεύεσθαι* (3). « Et Phocas, irrité, ordonna aux Verts de ne plus jamais s'occuper de politique ».

(1) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 294, 27.

(2) *Ibid.*, p. 296-7 ; JEAN D'ANTIOCHE, *F. H. G.*, IV, p. 37, fr. 218 e 3. Cf. *Anecdota graeca Parisiensia*, II, p. 333,

(3) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 297.

Cette sédition des Verts avec incendie du prétoire est racontée par tous les chroniqueurs, sauf par l'auteur de la Chronique Pascale. Comme je l'ai déjà dit, je ne crois pas qu'on puisse l'identifier avec l'incendie relaté dans la Chronique pascale à l'année 603 et rappelé par la *Doctrina Jacobi*. En effet, en 609, Théophane nous dit expressément que le préfet de la ville était Cosmas, tandis que lors de l'incendie de 603, le préfet de la ville était Léontius. D'autre part, en 603, les Verts incendiaient principalement une partie de la Mésè, tandis qu'en 609, les chroniqueurs ne parlent généralement que du prétoire. Seul Théophane ajoute : *καὶ ἔκαυσαν τὸ σέκρητον καὶ τὰ σκηνεῖα καὶ τὰς φυλακάς*. « [Les Verts] brûlèrent aussi les appartements officiels, les bureaux et les prisons ». Il y eut donc bien deux incendies distincts. Les Verts paraissent d'ailleurs recourir assez facilement à ce moyen : lors de la chute de Phocas, ils brûleront encore le *Καيسάριον*.

La fin du tyran est racontée avec assez de détails dans Spintler (1) pour que je n'aie pas à y revenir. Je rappellerai seulement les quelques points qui nous intéressent pour l'histoire des partis.

Les Verts trahissent Phocas en ramenant à Héraclius sa femme et sa mère que le tyran avait fait enfermer, sans doute pour les garder comme otages. Malgré cela Phocas, à l'approche d'Héraclius, veut encore faire défendre la ville par les démotes, comme l'avait fait autrefois Maurice : *ἐπιτρέπει φυλάττεσθαι ἐκ τῶν Πρασίνων τὸν λιμένα τὸν Καيسαρίον καὶ τὸν Σοφίας, τοὺς δὲ Βενέτους τὰ ἐπὶ Ὁρμισδοῦ* (2). « Il fait garder par les Verts le *Καيسάριον* et le port de Sophia et confie aux Bleus le quartier d'Hormisdas ». Ceci est donc encore un exemple de la participation des démotes armés à la défense de la ville (cf. M. Manojlović). Les Bleus demeurent fidèles. Mais comme on pouvait s'y attendre, les Verts, avec Priscus, passent aux rebelles. Détail typique, conservé par Jean d'Antioche seul, c'est un cocher, Calliopas Tribolaimès (sans doute un « favori » des Verts) qui déclenche la révolte : *καὶ*

(1) R. SPINTLER, *De Phoca imperatore Romanorum, Dissertatio historica*, Iena, 1905.

(2) JEAN D'ANTIOCHE, *F. H. G.* IV, fr. 218 f. 3.

εἰσῆλθεν εἰς σάνδαλον Καλλιοπᾶς ὁ Τριβολαίμης ὁ ἠνίοχος, φορῶν ἄρμα καὶ κασσίδα, καὶ ἐξελθὼν εἰς τὸ ἀκρόμωλον (καὶ) ἐπῆρε τὴν κασσίδα, ἣν ἐφόρει, καὶ γνωρισθέντος αὐτοῦ, εὐθὺς ἔβαλον οἱ Πράσινοι εἰς τὰ Καισαρίον πῦρ <sup>(1)</sup> « Le cocher Calliopas Tribolaimès entra dans une barque, portant une armure et un casque, et étant allé jusqu'au bout du môle, il enleva le casque qu'il portait, et les Verts, l'ayant reconnu, mirent aussitôt le feu au *Καيسάριον*. » Pernice (p. 39) croit que ce Calliopas est le démarque des Verts : ce n'est pas ce que dit Jean d'Antioche, et Pernice ne cite pas d'autre source !

Ce sont encore les Verts qui mettent en fuite Bonose, un des derniers défenseurs du tyran.

D'après l'historien copte, Jean de Nikiou, la victoire d'Héraclius eut pour conséquence de faire massacrer en tout lieu, par les Verts, les Bleus auxquels on reprochait leurs relations amicales avec le tyran tombé : « the Green faction and the inhabitants of the city of Byzantium, who were on the sea, assembled their ships and pursued the « Blues ». Now the latter were disquieted because of the accusation made against them, and subsequently took refuge in the church of S. Sophia <sup>(2)</sup> ».

Enfin la *Chronique Pascale* rapporte (p. 701) que trois jours après le couronnement d'Héraclius, on brûla à l'hippodrome, le drapeau des Bleus, en même temps que l'image de Phocas.

On le voit, pour la fin du règne de Phocas, la situation est claire : les Bleus sont les favoris du tyran. Aucun commentateur moderne ne l'a contesté. Mais où la question devient épineuse, c'est quand il s'agit d'établir à quel moment précis s'est produit ce revirement car, nous l'avons vu, lors de la chute de Maurice, c'était les Verts qui acclamaient Phocas avec le plus d'enthousiasme. Selon Pareti, un des derniers savants qui ait étudié ce problème, ce n'est qu'en 607, lors du mariage de Domentzia et de Priscus, que le tyran cesse de favoriser les Verts : lors de ces événements, il s'oppose aux deux factions, et après cela il protège les Bleus.

(1) *Ibid.*, fr. 218 f 5.

(2) JEAN DE NIKIOU, trad. *Charles*, CX, p. 177.

Il n'aurait donc pas abandonné les Verts avant 607. Comme on l'a vu déjà au cours de cet exposé, cette date me paraît beaucoup trop tardive. J'ai suffisamment insisté sur le sens de l'avertissement des Bleus lors du couronnement de Leontia. Mais à ce moment-là, les Verts ont encore le dessus, puisque le délégué de l'empereur refuse d'écouter les prétentions des Bleus. Lors de la conjuration de Constantine, nous avons montré aussi que les Verts ne pouvaient s'opposer ouvertement à Phocas, puisqu'ils ne voulaient pas prendre le parti de Germanus dont ils avaient déjà repoussé les offres à la fin du règne de Maurice. Mais lors de l'épisode de Jean Kroukis, on ne peut plus hésiter : ce sont les Verts qui ont incendié une partie de la *Μέση*. Ils ont été vaincus, et leur chef, Kroukis, a été brûlé vif par représailles. Ces événements se placent en 603. C'est donc à partir de 603, selon moi, que le tyran cessera de favoriser les Verts. En 607, il exercera ses rigueurs contre les deux partis à la fois, mais jusqu'à la fin de sa vie, il ne montrera plus aucun penchant pour les Verts. Si les auteurs modernes ne sont pas arrivés à ces conclusions, nous l'avons dit plus haut, c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas utilisé la *Doctrina Jacobi*. Ce texte seul permettait d'interpréter les événements de 603 que les chroniqueurs n'exposaient pas avec assez de netteté. Seul Kulakowskij, je l'ai déjà dit, utilisant la *Doctrina Jacobi*, arrive à des conclusions analogues pour la date, mais voit encore dans l'incendie de 603 une suite de l'histoire de Constantine.

Avant d'aller plus loin, il nous reste à examiner un point important : le rôle des factions en province. Un passage des *Miracles* de S. Démétrius<sup>(1)</sup> nous décrit les troubles qui, après la mort de Maurice, ravagèrent tout l'empire, et particulièrement la Cilicie, l'Asie, la Palestine, et surtout Thessalonique. Mais ce texte, fort intéressant à d'autres points de vue, ne nous apprend rien sur le rôle respectif des Bleus et des Verts, car il montre seulement les excès des dèmes en général. Il en est de même d'une phrase de Paul le Diacre,

(1) *P. G. M.* 116, p. 1262. Cf. H. GELZER, *Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung*, 1899, p. 36-37.

attestant également des troubles dans ces régions : « Huius (sc. Phocae) tempore Prasini et Veneti per orientem et Aegyptum civile bellum faciunt ac sese mutua caede prosterunt (1) ».

Mais étudions d'abord quelques inscriptions du « Recueil d'Inscriptions grecques chrétiennes d'Asie-Mineure » de M. Henri Grégoire, inscriptions précieuses pour l'activité des Bleus et des Verts en Asie-Mineure et qui n'ont presque pas été utilisées encore. En voici quelques-unes d'Éphèse :

n° 112 : *Νικᾶ ἡ τύχι τῶν <νβ> βενέτων.*

n° 113 bis : + *Φωκᾶ τῷ θεοστεφεῖ καὶ βενέτοις Κ(ύρι)ε βοήθη-  
[σον] (lire θεοστεφεῖ)*

n° 113 ter : + *Φωκᾶ τῷ θεοστεφεῖ ἡμῶν δεσπό(τη) καὶ βενέτοις  
[Κ(ύρι)ε βοή]θησον.*

n° 114 bis : *Ὁρθοδόξων Πρασίνων  
+ Χριστιανῶν βασιλέων*  
(les deux premiers mots en monogramme).

n° 114 ter : sur une porte de la muraille byzantine :

1<sup>er</sup> groupe : *Χριστιανῶν βασιλέων κ(αὶ) Πρασίνων πολλὰ  
τὰ ἔτη*

2<sup>e</sup> groupe : *Εὐσεβῶν βασιλέων πολλὰ τὰ ἔτη +*

3<sup>e</sup> groupe : *[Πο]λλὰ τὰ ἔτη.*

n° 114 quater : *[Πρασίνων? τῶν ὀρθοδό]ξον πολλὰ τὰ ἔτη +*

n° 114<sup>5</sup> : *[Χρι]στια[νῶν] βασιλέων καὶ Πρασίνων πολ[λ]ὰ τὰ ἔτη.*

Les inscriptions 113 bis et 113 ter sont caractéristiques et ne laissent pas de doute sur les sentiments des Bleus à l'égard de Phocas, puisque les deux noms y sont étroitement unis dans une même invocation à Dieu. Les deux textes sont martelés, particulièrement les noms : ceci est à coup sûr une trace de la réaction qui a dû se produire, à Éphèse comme à Byzance, lors de l'avènement d'Héraclius. M. Grégoire datait ces inscriptions de 609-610, mais si l'on admet avec moi que les Bleus étaient favorables à Phocas dès 603, nous ne pourrions que les placer entre 603 et 610, sans plus de précision. La même remarque s'appliquera au n° 112.

(1) *Histoire des Lombards*, 4, 36.

Les nos 114 *bis* et *ter* seront maintenant plus faciles à dater. Comme l'a démontré M. Grégoire, les *χριστιανοὶ* ou *εὐσεβεῖς βασιλεῖς* désignent vraisemblablement Phocas et sa femme Leontia. Nous les voyons ici associés aux Verts. Ces derniers sont qualifiés d'orthodoxes (114 *bis*). Or Maurice ne semble pas l'avoir été : nous savons qu'on l'accusa de marcionisme. Phocas au contraire, nous l'avons vu aussi, se posait en défenseur de l'orthodoxie. Ce texte doit donc dater de la période où les Verts, faisant défection à Maurice, accueillaien<sup>t</sup> le tyran avec enthousiasme : pour lui plaire, ils se sont prétendus orthodoxes comme lui. Je placerais donc cette inscription vers 602, au plus tard 603.

Au n° 114<sup>s</sup>, le mot *Πρασίνων* remplace en réalité un mot martelé : la pierre portait primitivement *Βενέτων*. Suivant le même raisonnement que pour 113 *bis* et *ter*, nous devons considérer ici aussi 603 et 610 comme dates extrêmes pour le texte primitif (*βενέτων*), et non 609 et 610. La seconde forme (*πρασίνων* remplaçant *βενέτων*), ne peut être antérieure à 610, comme le fait remarquer M. Grégoire : les Verts triomphent alors avec Héraclius.

Quant à 114 *quater*, il est difficile d'en tirer des conclusions, puisque le texte est incomplet. La conjecture *Πρασίνων* est très vraisemblable si on rapproche de 114 *bis* et *ter*. Mais en comparant à 114<sup>s</sup>, première forme, on pourrait supposer aussi *Βενέτων* : peut-être est-ce même précisément à cause de cela que ce début manque.

Comme on le voit par l'étude de ces inscriptions, on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'à Éphèse au moins, on connaissait les luttes de partis comme à Byzance, et au cours des querelles, on y observait les mêmes changements d'opinion que dans la capitale. Il paraît bien en avoir été ainsi dans toute l'Asie-Mineure, mais les documents y sont très rares. Voici cependant encore trois inscriptions du recueil de M. Grégoire. La plus caractéristique a été trouvée à Pogla (Böyük Yaka), en Pamphylie (n° 311) : *ὁ θεὸς τῶν ἀρχαγγέλων σύμπραξον τοῖς τῆ[ς] κώμης μου πᾶσιν καὶ πρασίνων τῶν ὀρθοδόξων*. En la rapprochant de 114 *bis* et *ter*, nous pouvons la placer vers 602-603. Si au contraire on la compare à la seconde forme de 114<sup>s</sup>, on la reculera

jusqu'en 610, ou même une date postérieure. La première hypothèse me paraît beaucoup plus vraisemblable.

Une autre inscription (n° 120) vient de Priène : *Νεικᾶς, τύχη Πρασίτων*. Ceci est beaucoup moins clair. D'après 114<sup>5</sup>, seconde forme, M. Grégoire suppose que ce texte date de 613 environ. Mais je ne puis évidemment échafauder une théorie sur une simple conjecture. La seule conclusion qu'on puisse en tirer, c'est que les factions du cirque s'étendaient jusque dans les recoins les plus reculés de l'empire.

Le n° 226 *ter*, de Didyme (Hiéronda), n'est pas plus explicite : *Νικᾶ ἢ τύχη Πρασίτων*. Elle date du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s., sans plus de précision !

Pour l'Égypte au contraire, les renseignements sont relativement nombreux, surtout pour la fin du règne de Phocas. Outre la *Doctrina Jacobi*, déjà citée, et deux petites inscriptions d'Oxyrhynque, nous consulterons utilement la chronique de l'historien copte, Jean de Nikiou. Nous commencerons par cette dernière source, puisqu'elle est la plus abondante.

Au moment du soulèvement d'Héraclius, Phocas avait envoyé en Égypte son lieutenant Bonose. Son arrivée provoqua un vif mécontentement. Les Bleus confisquèrent les biens d'Aristomachus, ami de l'empereur et ceux des notables de la cité de Manouf ; ceux-ci en furent réduits à un tel degré de pauvreté, qu'ils ne purent plus payer leurs impôts : « And the Blues confiscated all the property of Aristomachus, the friend of the emperor, and the property of all the notables of the city of Manûf, and reduced them to such a degree of destitution that they were unable to pay taxes » (1).

Nicéτας, envoyé en Égypte par son oncle Héraclius, eut tôt fait d'y rassembler une armée. Cette fois, ce sont surtout les Verts qui s'unissent aux rebelles : « And Nicetas got together a numerous army of regulars, barbarians, citizens of Alexandria, the Green Faction, sailors, archers, and a large supply of military stores » (2). Mais bientôt les Bleus eux-mêmes abandonnent le parti de l'empereur ; à

(1) JEAN DE NIKIOU, trad. CHARLES, p. 169.

(2) *Ibid.*, p. 172.

Alexandrie, ils se rallient tous à Nicéτας : « And the members of the Blue Faction, great and small, and the officers, protected and helped Nicetas in the city of Alexandria » (1).

Mais cette union de factions contre le tyran ne dure pas longtemps : les Bleus restent suspects et il leur en cuira de s'être montrés trop favorables à Phocas ! La lutte entre Bonose et Nicéτας fournit un prétexte aux Verts pour maltraiter les Bleus et se livrer ouvertement au pillage et au meurtre : « And taking advantage of the war between Bonosus and Nicetas, the artisan guilds (i. e. the Greens ) (2) of Egypt arose (and) perpetrated outrages on « the Blues », and gave themselves shamelessly to pillage and murder » (3). Mais Nicéτας, informé de ces faits, admonesta les coupables, défendit les actes d'hostilité et rétablit ainsi la paix entre les partis.

Comme on le voit, Nicéτας a cherché à rallier les deux couleurs, mais la tâche n'a pas toujours été aisée. Les Verts voient en Héraclius un restaurateur, mais si les Bleus veulent s'unir à eux, ils ne peuvent faire oublier qu'ils ont été les amis du tyran. Quand Jean de Nikiou nous dit que les Verts massacrent les Bleus, profitant de la lutte entre Bonose et Nicéτας, il faut entendre par là que les Verts se posent en auxiliaires de Nicéτας. Car si l'historien copte manque de clarté à ce sujet, c'est encore une fois la *Doctrina Jacobi* qui va nous tirer d'affaire, puisque les Bleus y sont expressément désignés comme *ἄνθρωποι τοῦ Βονόσου* : Ὁ Ἰάκωβος δὲ οὗτος ἀνατολικός ἐστιν τῷ γένει ὡς ἐθάρῳρησέν μοι. Πολλὰ δὲ κακὰ ἐποίησεν τοῖς Χριστιανοῖς. Καὶ ἐν Ῥόδῳ τῇ πόλει ὡς πράσινος μετὰ τῶν ἀρμενογράφων κακὰ ἐποίει τοῖς ἀπὸ ἀνατολῆς φεύγουσιν βενέτοις · καὶ παρεδίδου αὐτοὺς τοῖς ἀρμενογράφοις ὡς ἄνθρώπους τοῦ Βονόσου καὶ ἐβακλίζοντο (4). « Ce Jacob est un oriental, comme il me l'a affirmé. Il a fait beaucoup de mal aux chrétiens. Et dans la ville de Rhodes, comme Vert,

(1) *Ibid.*, p. 173.

(2) Remarquons que le nom des Verts est remplacé ici par « the artisan guilds », ce qui confirme encore la thèse de M. Manojlović d'après laquelle la faction verte se composerait surtout des classes inférieures de la population.

(3) *Ibid.*, p. 175.

(4) *Doctrina Jacobi super baptizati*, éd. BONWETSCH, p. 89.



avec les ouvriers en toile à voile, il faisait du mal aux Bleus qui s'étaient enfui d'Orient ; et il les livrait aux ouvriers en toile à voile, comme partisans de Bonose, et ils étaient battus ».

Peut-être est-ce aussi dans ce sens qu'il faut interpréter l'attitude des Bleus, à l'arrivée de Bonose, confisquant les biens d'Aristomaque, etc. (cf. p. 50). Agissent-ils ainsi avec ou contre Bonose ? Si Bonose a tant provoqué le mécontentement de ses sujets, c'est sans doute qu'il se livrait aussi à des confiscations de biens. Je croirais donc volontiers que les Bleus n'ont fait que l'aider dans sa tâche, forts qu'ils étaient de l'appui de Bonose et du tyran lui-même. Grâce à cette hypothèse, l'appellation d'*ἄνθρωποι τοῦ Βονόσου* que leur donne la *Doctrina Jacobi* aura d'autant plus de sens. Et en même temps, les Bleus ne seront pas les premiers à se révolter contre Phocas, en commençant par Bonose.

Bonose a d'ailleurs toujours été l'ennemi des Verts, et c'est par eux qu'il périra. C'est encore la *Doctrina Jacobi* qui nous apprend tout cela. Ce juif rusé s'est toujours tenu du côté des plus forts, et sous Phocas, pour faire du tort aux chrétiens, il les dénonçait comme Verts, preuve de plus que les Bleus sont les protégés du tyran : *Καὶ ὅτε ἐβασίλευσε Φωκάς ἐν Κωνσταντινουπόλει, ὡς πρασίνοῦς, <φησι>, παρεδίδουν τοῖς βενέτοις τοὺς Χριστιανούς, καὶ Ἰουδαίους καὶ μαμζίρους ἀπεκάλουν* (1). « Et lorsque Phocas régnait à Constantinople, je livrais les chrétiens aux Bleus, comme Verts, <dit-il>, et je les traitais de juifs et de fils de p... ». A propos de Bonose aussi, notre juif se livre au même jeu, mais quand les Verts ont enfin le dessus, il se met de la partie contre Bonose qui est son ennemi comme chrétien ! *Καὶ ὅτε ὁ Βόνοςος ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐτιμώρει τοὺς πρασίνοῦς καὶ ἐφόνευσεν, ἀπῆλθον εἰς Ἀντιόχειαν καὶ πολλοὺς ἐβάκλισα Χριστιανούς ὡς πρασίνοῦς καὶ ἀνάρτας ἀπεκάλουν, φησίν, ὡς βένετος καὶ εὐνοϊτῆς βασιλέως. Καὶ ὅτε ἐν Κωνσταντινουπόλει ἔσσυραν τὸν Βόνοςον οἱ πρόσσινοι, μετ' αὐτῶν ἔσσυρα αὐτὸν ἐξ ὅλης καρδίας ὡς Χριστιανόν* (2).

Et lorsque Bonose, à Antioche, châtiât les Verts et les tuait, je me rendis à Antioche et je battis beaucoup de chré-

(1) *Ibid.*, p. 39. — M. GRÉGOIRE propose de lire *μανζίρους* = fils de la prostituée.

(2) *Ibid.*, p. 39.

tiens, comme Verts, et je les traitais de rebelles, dit-il, étant Bleu et partisan de l'empereur. Et lorsque les Verts, à Constantinople, traînèrent Bonose par les rues, je le traînai avec eux, y allant de tout cœur, car il était chrétien ! »

Partout donc, en Asie Mineure et en Égypte, les Bleus ont été favorables au tyran. Même dans les îles de la mer Égée, ce sont les Verts qui accueillent Héraclius comme un libérateur : « And when he (= Heraclius) touched at the islands, and the various stations on the sea coast, many people, notably those of the Green Faction, went on board with him » (1).

Il nous reste à examiner encore deux petites inscriptions d'Oxyrhynque dont Pareti a publié une intéressante étude dans les *Studi Italiani di Filologia classica* de 1912. La première, gravée sur le côté Ouest d'une colonne octogonale, est ainsi conçue : τόπος διαφέρων τοῖς βενέτοις. « Lieu appartenant aux Bleus ». La seconde, sur le tambour du même côté, est la suivante : Φωκᾶ τοῦ [εὐ]σεβεστάτου ἡμῶν δεσπότου πολλά τὰ ἔτη. « Longue vie à Phocas, notre maître très pieux ». Comme on le voit, cette dernière est tout à fait dans le ton des inscriptions d'Asie Mineure citées plus haut. La première nous apporte un élément de plus : il y est question d'un emplacement spécialement réservé aux Bleus. Nous avons vu plus haut que des querelles pouvaient parfois éclater entre les partis au sujet des lieux qu'ils occupaient (cf. p. 14-15). Cette inscription nous fait supposer qu'en province également, les factions avaient ainsi leurs places déterminées.

Mais ce qui nous intéresse surtout ici, ce sont les vœux adressés à Phocas sur un monument des Bleus. Ainsi donc, à Oxyrhynque aussi, Phocas est aimé des Bleus. Pareti en conclut que ce texte date de 607-610, puisque, selon lui, les Bleus ne sont les favoris du tyran qu'à partir de cette date. Comme j'ai fait remonter le revirement des Verts à 603, je placerai ces deux inscriptions entre 603 et 610. Pareti ajoute encore à bon droit que l'équité de Nicétas, préoccupé de pacifier, et son interdiction de persécuter les Bleus,

(1) JEAN DE NIKIOU, trad. CHARLES, p. 176.

expliquent pourquoi, après la défaite des amis de Phocas, on n'abattit pas ce monument et on ne martela pas la dédicace honorant le tyran.

Deux papyrus d'Oxyrhynque <sup>(1)</sup> prouvent encore l'existence des Bleus et des Verts dans cette ville, mais ils datent de 552 et de 618 et ne nous apprennent rien sur la signification politique de ces couleurs.

Pareti en arrive à conclure que l'attitude des dèmes en Égypte, à la fin du règne de Maurice et durant le règne de Phocas correspond exactement à celle des factions de Constantinople. Nous avons vu plus haut qu'il dut en être ainsi aussi en Asie-Mineure, au moins à l'époque de Phocas. Ainsi donc, la thèse de Rambaud suivant laquelle, à travers toute l'histoire des partis, on pourrait trouver une correspondance entre leur attitude en province et à Constantinople, paraît bien se vérifier, pour cette période du moins. L'étude des Bleus et des Verts pendant toute la durée de l'empire permettra peut-être de montrer s'il en fut toujours ainsi.

\* \* \*

Le règne d'Héraclius ne retiendra pas bien longtemps notre attention, car nous n'avons que de rares mentions des Bleus et des Verts pour cette période. Sans doute y a-t-il eu un moment d'accalmie dans leurs querelles. Les Verts étant alors les plus puissants, les Bleus n'avaient qu'à se tenir bien tranquilles, d'autant plus qu'on ne leur pardonna pas facilement leur penchant pour le tyran Phocas, comme nous l'avons vu. Héraclius avait été accueilli surtout par les Verts. Continua-t-il à favoriser ce parti dans la suite? C'est ce que j'essaierai d'établir dans ces quelques lignes. En tout cas, si nous avons si peu de renseignements sur l'activité des factions pendant le règne d'Héraclius, c'est qu'ils n'ont provoqué aucune sédition grave au cours de ces trente années. Héraclius, aux yeux de son peuple, apparaissait un peu comme un héros de croisade, reconquérant la vraie Croix. La population, épuisée par les troubles con-

(1) *Ox. Pap.* I, 145 et 152. Cf. PARETI, *art. cité.*

stants qui l'avaient agitée depuis la fin de Maurice, se contenta maintenant de suivre les progrès de ces longues expéditions impériales. Si Héraclius n'a pas repoussé les avances des Verts, il s'est sans doute montré suffisamment juste envers les Bleus pour ne pas provoquer leur mécontentement.

Les factions sont mentionnées une première fois au couronnement du jeune Héraclius-le-nouveau-Constantin, fils de l'empereur, comme co-empereur, couronnement qui eut lieu le 25 décembre 612, comme l'a démontré M. Ernest Stein (1). Nous y retrouvons simplement les acclamations des dèmes conformes au cérémonial de la cour byzantine si longuement décrit par Constantin Porphyrogénète.

En 613, Héraclius épouse en secondes noces sa nièce Martine. Ce mariage provoqua un mécontentement général de la population : διήλεγchon δὲ αὐτοῦ μάλιστα τὸ ἄσεμνον συνοικέσιον ἐπὶ ταῖς ἵππικαῖς ἀμίλλαις καὶ οἱ τοῦ πρασίου δημόται χρώματος, † συνήνον τε ἐπὶ ταύτη καὶ συνέπραττον (2). « On lui reprochait surtout son union impie lors des concours hippiques, et même les dévotes de la faction verte étaient d'accord et faisaient la même chose ». Pour traduire comme je l'ai fait, il faut déplacer la virgule placée par de Boor après χρώματος et la mettre après ἀμίλλαις. En tout cas, ce passage prouve que les Verts sont encore favorables à l'empereur, puisque le chroniqueur s'étonne de les voir désapprouver un acte d'Héraclius : « même les Verts..... ».

Pour l'année 614, nous avons conservé un curieux témoignage d'Antiochus Strategos, décrivant le sac de Jérusalem. Voici le passage qui nous intéresse ici, d'après la traduction anglaise de C. Conybeare (3) : « But in these days there arrived certain wicked men, who settled in Jerusalem. Some of them aforetime dwelled in this holy city with the devil's aid. They were named after the dress which they wore, and one faction was dubbed the Greens and the other the Blues. They were full of a villainy, and were not content with merely assaulting and plundering the faithfull, but were banded together for

(1) *Mélanges Bidez*, II, p. 891.

(2) NICÉPHORE, *Ἱστορία σύντομος*, DE BOOR, p. 14.

(3) Cf. *English historical review*, XXV, 1910, p. 503.

bloodshed as well and for homicide. There was war and extermination ever among them and they constantly committed evil deeds, even against the inhabitants of Jerusalem.... ». Comme on le voit, le chroniqueur ne dit pas grand bien des factions ! Si ce texte ne nous apprend rien sur les préférences d'Héraclius, il nous intéresse cependant à un autre point de vue. D'après lui, en effet, ce ne serait que vers 614 que les Bleus et les Verts apparaîtraient pour la première fois à Jérusalem. Auraient-ils été réellement si longtemps absents de cette cité ? Il est possible que la ville sainte soit restée jusqu'alors étrangère à ces luttes profanes. En tout cas, ceci prouve qu'on ne peut se montrer trop catégorique en affirmant que les factions existaient dans tout l'empire. On peut supposer qu'on les trouvait dans toutes les grandes villes, à quelques exceptions près, mais on ne peut aller plus loin, tant qu'on n'aura pas réuni suffisamment de textes pour démontrer leur présence partout.

Le 5 juin 623, au moment du guet-apens des Avars, le chagan feignant de vouloir traiter avec Héraclius, les dévotes sont évidemment de la partie, et on prépare des jeux du cirque à Héraclée pour célébrer cet heureux événement (1).

Pour l'année 626, M. Manojlović cite encore un exemple de coopération du peuple dans une circonstance guerrière. Mais le mot « dèmes » ou « dévotes » n'est même pas employé à cette occasion (2).

Enfin, tout à la fin du règne d'Héraclius, lors de la conquête de l'Égypte par les Arabes, les habitants de ce pays abandonnent assez facilement la cause impériale, et aident même les ennemis : « And Menas, who was chief of the Green Faction, and Cosmas, the son of Samuel, the leader of the Blues, assieged the city of Misr and harassed the Romans during the days of the Moslem (3) ». Ici donc, les Verts aussi bien que les Bleus passent à l'ennemi.

Il nous reste à examiner une inscription du recueil de M. Henri Grégoire. C'est le n° 114, provenant d'Éphèse :

(1) *Chronique Pascale*, éd. de Bonn, p. 712.

(2) Cf. GEORGE DE PISIDIE, *Bell. Av.* v. 280-297.

(3) JEAN DE NIKIOU, trad. CHARLES, CXVIII, p. 187.

+ Ἡρακλ(ή)ου καὶ Ἡρακλήου τῶν θεοφυλάκτων ἡμῶν δεσποτῶν καὶ τῶν Πρασίνων πολλὰ τὰ ἔτη +

D'après M. Grégoire, cette inscription date de 613, et cela paraît très vraisemblable, car nous avons vu que c'est surtout au début de son règne qu'Héraclius favorise les Verts. D'autre part, c'est à partir du 22 janvier 613 qu'il ordonna de mentionner à côté de lui, dans les datations, son jeune fils, Héraclius-Nouveau-Constantin. Le texte doit donc être de 613 au plus tôt. En tout cas, nous y voyons nettement Héraclius associé aux Verts, à Éphèse comme à Constantinople.

Malgré mes recherches dans toutes les sources de l'histoire d'Héraclius, je n'ai pu trouver d'autres renseignements sur l'activité des Bleus et des Verts sous son règne. Il ne paraît donc pas y avoir eu de grandes luttes de partis pendant cette période. Héraclius s'est sans doute montré prudent : il a accepté les acclamations des Verts, mais il n'a pas favorisé ouvertement l'un ou l'autre d'eux au détriment de l'autre. Car si nous avons des traces des flatteries des Verts, en revanche, il n'est jamais question de l'inimitié des Bleus : jamais de protestations au cirque, ni rien de ce genre. Héraclius inaugure un siècle de conquêtes. Byzance est menacée par des ennemis de toute espèce de nationalités, et au-dedans, la question religieuse n'est pas encore tranchée. La perte de la vraie Croix a plongé les Byzantins dans la consternation : la reconquête de cette précieuse relique préoccupe la population entière. Et quand enfin l'empereur l'a ramenée triomphalement, qui donc oserait s'insurger contre le héros d'un pareil exploit ? Le sentiment national commence à apparaître chez les Byzantins : Bleus et Verts oublient momentanément leurs querelles devant le grand danger qui menace l'empire. Même en Égypte, ce ne sont plus les Bleus *ou* les Verts qui causent des ennuis à Byzance, mais les deux factions réunies, et c'est ce qui fait leur force. Ainsi donc, si les dèmes ont parfois contribué à la chute de leur empereur, leurs luttes restent cependant purement intestines. Les Bleus favorisent tel empereur, les Verts tel autre, mais quand l'empire est sérieusement menacé par un ennemi extérieur, ils oublient leurs querelles, et unissent leurs efforts pour conjurer le danger commun.

En terminant cet article, je tiens à remercier M. Henri Grégoire, qui a bien voulu diriger constamment mes recherches. Je le prie de considérer cette humble contribution à la science comme un témoignage de reconnaissance et d'affection.

*Bruxelles.*

Yvonne JANSSENS.

## GOELÉONTA - GOLANTA

Goeleon est le nom d'une forteresse byzantine d'Asie Mineure, connue par l'aventure de Léon Phocas, le célèbre « domestique » qui pendant les premières années de la minorité de Constantin Porphyrogénète, lutta d'influence, auprès de l'impératrice-mère Zoé, avec l'amiral Romain Lacapène. L'an 919, Romain remporta coup sur coup plusieurs succès décisifs. Il maria sa fille Hélène au jeune Constantin et prit le titre de *basileopator*. Léon Phocas, alors, prépara un soulèvement militaire au nom du Porphyrogénète, lequel se hâta, sous l'influence de Romain, de désavouer son prétendu protecteur. Léon Phocas, abandonné de ses propres troupes, prit la fuite. Il voulut d'abord se jeter dans le château d'Ateous, mais la garnison le repoussa. Léon Phocas se réfugia finalement dans un lieu nommé *Goéléon*, où on le fit prisonnier. Deux officiers, Jean Toubakès et un certain Léon, furent chargés de ramener le rebelle prisonnier à Constantinople. En route, ils lui crevèrent les yeux, et désormais la route du trône était ouverte à Romain. Le 24 septembre 919, il était nommé César, et devenait empereur le 17 décembre de la même année (1).

Mais longtemps, les chances avaient paru égales entre les deux compétiteurs. Léon Phocas avait touché de très près au pouvoir suprême ; aussi, son échec final et son malheur firent-ils une impression profonde sur le peuple. L'habitude, à cette époque, était de jouer sur les noms géographiques pour y trouver des allusions aux événements qui s'y produisaient. Le nom étrange de Goéléon frappa les imaginations. On prétendit y découvrir les deux mots : *ὠή Λέων*, hélas, Léon ! Le jeu de mots est rapporté par plusieurs auteurs, sans doute d'après la même source. Il ne fait que confirmer la forme du nom de lieu qui est bien Goéleon ou, avec la

(1) Cf. en dernier lieu, S. RUNCIMAN, *The Emperor Romanus Lecapenus and his Reign.*, Cambridge, p. 60-61.



prononciation d'alors, Goïleon, accusatif *Goïleonta* (*Γωηλέοντα*), ou même *Goleonta*, selon Léon Diacre<sup>(1)</sup>.

Où se trouve cette localité? On n'en avait jusqu'à présent aucune idée. Le seul moyen dont nous puissions user pour en découvrir l'emplacement approximatif, est la relation même de l'infortune de Léon Phocas; on l'a vu, le rebelle n'arrive à *Goéléonta* qu'après avoir été repoussé par les gens d'Ateous. Mais Ateous lui-même n'est pas localisé. Theophane<sup>(2)</sup> mentionne, sous le règne de Léon l'Isaurien, une razzia arabe poussée jusque-là. D'autres années, vers la même époque, des razzias analogues aboutissent à Césarée, en Paphlagonie, ou encore à Akroïnon de Phrygie. Ces rapprochements ne fournissent, en ce qui concerne la localisation d'Ateous, que des présomptions assez vagues. La forteresse doit être cherchée en Phrygie ou en Galatie. Peut-être l'étymologie *probable* du nom de lieu (le dieu Attis) doit-elle nous conduire dans les environs de Pessinonte. Cette conjecture nous paraît vérifiée par un passage du *Géographe de Ravenne* qui mentionne, en Galatie précisément, Ateus, puis Nakoleia. S'il en est ainsi, il est vraisemblable que le lieu dit Goéléonta est à chercher dans la même province. Nous croyons l'avoir trouvé. Tout près de Yürme que nous estimons identique à Germia, dans la Galatie de Pessinonte au S.-E. de Sivri-Hissar, il existe une localité qui a fourni plusieurs inscriptions grecques, et dont le nom nous avait toujours intrigués. Ce nom, en effet, est transcrit par les voyageurs de trois façons différentes: Yolanta, Holanta, et Golanta<sup>(3)</sup>. Ce flottement prouve que la première

(1) LÉON DIACRE, p. 122, 19: τὸν χῶρον ᾽Ωηλέοντα, πρὸς δὲ τῆς ἀγροικικῆς ἰδιωτείας κεκλήσθαι Γωλέοντα; LÉON GRAMM., p. 303: ᾽Ατεοῦς... Γωηλέοντι; THÉOD. MELIT., p. 213: ᾽Ατεοῦς... Γωηλέοντι, CONT. THÉOPH., p. 396, 20 s. ᾽Ατεοῦς... Γωηλέοντι (ἐν χωρίῳ ὀνομαζομένῳ); LOGOTHÈTE SLAVE éd. SREZNEVSKIJ, pp. 128, 130: ВЪ ГОЛЕΟΥНТѢ, ВЪ СЕЛѢ ЖЕ ЗОВОУМЪ ГΟΥЛЕУНТѢ; GEORG. MON. éd. ISTRIN, Ατεουσα, Γοηλεωντοβο.

(2) THÉOPHANE, éd. DE BOOR, p. 407: Τοῦτῳ τῷ ἔτι Μανίας παρέλαβε τὸ κάστρον ᾽Ατεοῦς καὶ ὑπέστρεψεν (année 6219).

(3) HUMANN-PUCHSTEIN. *Reisen in Kleinasien u. Nordsyrien* Berlin 1890, p. 31: Golanta. Charles WILSON, *Handbook f. travellers in Asia Minor*, Londres, 1895 (1905) p. 17: Horlanta.

consonne du nom est un *I* grec. Et d'ailleurs, le toponyme n'est certainement pas turc, mais byzantin ou antique. Personne ne doutera, le rapprochement une fois fait, de l'équation : Goiléonta ou Goléonta = Golanta.

Ajoutons, pour terminer, que le passage cité du Géographe de Ravenne nous fournit une confirmation éclatante de notre identification. M. Honigmann, en effet me communique la note suivante : « GEOGR. RAVENNAS, p. 111, 8-11, éd. M. PINDER-G. PARTHEY, Item Aglasiae (lire : Galatiae?) : Ateus. Nacolea, Colleon. »

M. Honigmann ajoute : « Dans ce passage, l'ordre géographique ne semble pas être strictement observé ; mais c'est sans doute à tort que Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia*, p. 581, n. 1, écrit : *Ateus may be the first element of Atyochorion* <sup>(1)</sup> ». Il s'agit bien d'Ateus. De même Colleon ne doit pas être corrigé en « Cotieon » (*Tabula Peutingeriana* : Colecleo), puisque c'est à toute évidence notre Goileon. Le fait est d'importance, parce que, dans le contexte du Géographe, si nous retrouvons l'Ateus des chroniqueurs, lieu en somme indéterminé, nous rencontrons par bonheur un toponyme bien connu et à peu près localisé, Nacolea, qu'il faut placer très probablement à Seyit-Ghazi au S.-S.-E. d'Eskişehir, et à l'E. de Kutahya, aux confins mêmes de la Phrygie et de la Galatie, c'est à dire précisément dans la région où nous avaient conduit toutes les considérations précédentes ; en particulier, notons que de Seyit-Ghazi à Golanta il n'y a pas tout à fait 100 kilomètres à vol d'oiseau.

Henri GRÉGOIRE.

(1) C'est cette identification, tout à fait arbitraire, de Ramsay (Ateus = Ἀτυοχώριον) qui fait écrire à M. RUNCIMAN (*supra*, p. 61) : « He was repulsed when trying to enter the castle of Ateus (in Bithynia) and was finally captured at a village called Goeleon ».

# POUR L'ATLAS BYZANTIN

## 1. GERMIA

En Galatie byzantine, il existait deux villes épiscopales nommées *τὰ Γέρμια* et *Γέρμη*, l'ancienne *Colonia Iulia Augusta Felix Germanorum*. Sans doute, il faut distinguer ces deux villes presque homonymes, qui souvent ont été confondues par les savants. De même, nous croyons que dans la province de l'Hellespont, il y avait deux villes différentes, Germe et Hiéra Germe; cette dernière, pour la distinguer de la ville homonyme, reçut l'épithète d'Hiéra; elle était peut-être identique avec les bains d'Artémis situés sur les rives de l'Aisepos<sup>(1)</sup>. La fréquence de ce nom de lieu n'a d'ailleurs rien d'étonnant. Dans plusieurs langues indo-germaniques, comme en persan et en arménien, le mot *garm*, *ğerm*, *čerm*, signifie « chaud », « sources thermales »; c'est pourquoi, dans la *Géographie* de Ptolémée, pour le nom de

(1) Si nous inclinons maintenant à admettre qu'il existait, en Mysie ou dans la province de l'Hellespont, deux villes nommées Germe, c'est parce que

1° le nom Germe était assez répandu en Asie Mineure;

2° la Hiéra Germe (PTOL., *Géogr.*, t. I, 2, p. 818, 5, éd. C. MÜLLER) nous semble être la *Γέρμη πόλις Ἑλλησποντία πλησίον Κυζίκου* d'ÉTIENNE DE BYZANCE et correspondre aux bains près de Gönen (Gönan), consacrés à Artémis (*Θερμαία Ἄρτεμις* d'AILIOS ARISTEIDES, *Ἱερῶν λόγων*, Δ, 4, p. 427, éd. KEIL. *Ἄρτεμέα* d'HIÉROKLES, *Synekd.*, p. 662, 13);

3° une autre Germe doit être cherchée aux environs de Balikesir ou d'Asarköy, voir LOUIS ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, Paris 1935, p. 171-201, et notre remarque dans *Byzantion*, t. X, p. 737 sq.; elle est mentionnée par l'historien byzantin PACHYMÈRE qui décrit (t. II, p. 423 sqq.) une expédition que Roger (*Ῥοντζέρσιος*), *μέγας δούξ* de Cyzique, a entreprise en 1306, et dont les étapes étaient: *Ἀχυράους* (p. 423, 19), *Γέρμη* (p. 425, 13), *Χλιαρά* (p. 426, 12), *Φιλαδέλφεια* (p. 426, 13), *Τρίπολις* (p. 426, 14) et *Ἀῦλαξ* (p. 426, 17).

l'une des deux villes de Galatie, *Γέρμα κολωνία*, se trouve la variante *Θέρμα* (1). *Τὰ Γέρμια*, diminutif de Germa ou Germe, doit être traduit à peu près par les mots « petits thermes », « jets d'eau bouillante ». On sait qu'en Asie Mineure, comme dans tous les pays volcaniques et sismiques, les sources thermales sont assez nombreuses ; or, rien ne nous permet de douter de l'existence de Germia à côté de Germe, des « petits thermes » à côté des « bains ».

Ce n'est pas l'avis de M. Ruge, auteur des deux articles *Germa* (2) et *Myriangeloi-Germia* (3) de la *Realenzyklopädie*. Dans le premier, il avait identifié sans mot dire les deux localités, ce qui est d'autant plus étrange que, dans chaque *Notitia ecclesiastica* qui mentionne l'une des deux villes, l'autre se trouve également nommée. Pour le démontrer, il suffit de rappeler d'avance le fait que, dans l'édition de ces textes due à G. Parthey, les listes N° II + III d'une part, VI + IX d'autre part, ne représentent qu'une seule *Notitia*. On y trouve :

<i>τὰ Γέρμια</i>	<i>Γερμοκολώνεια</i>
VII, 51	VII, (251) (4)
I, 51	I, 278
VIII, 55	VIII, 331
VI (+ IX), 55	(VI +) IX, 240
II (+ III), 87	(II +) III, 230
X, 69	X, 350

(1) KLAUD. PTOL., *Géogr.*, t. I, pars II, p. 850, 9, éd. C. MÜLLER (*Θέρμα* codd. AMO). — Voir aussi l'inscription d'un milliaire d'Ismaïlköy, à 10 km au Nord-Ouest d'Afyon-Karahisar (CIL, III, 14200<sup>1</sup>) : A PRYMNESSO AQVIS GER (mil. pass.) XI. M. RAMSAY (CIL, *loc. cit.*) a identifié ces *Aquae Ger.* (*Germae* ?) avec Omar-Hammam ou Gajek-(Göğek-)Hammam près d'Ismaïlköy, thermes distants de 17 ou 18 km. des ruines de Prymnessos près de Süylün.

(2) *R.-E.*, VII, 1912, col. 1250. RAMSAY, *Hist. Geogr. of Asia Minor*, p. 224, avait déjà identifié Germe avec Germia.

(3) *R.-E.*, V A, 1935, col. 1091 sq.

(4) D'après la numérotation de la *Notitia* de S. ÉPIPHANE, éd. H. GELZER, *Abh. d. bayer. Akad.*, 1901, p. 534 sqq. Dans l'édition de PARTHEY, p. 156, la lacune, indiquée déjà par REISKE, doit être suppléée à l'aide du texte de GELZER, de sorte que v. 153 sqq. éd. PARTHEY deviennent v. 340 sqq.

Dans tous ces cas, τὰ Γέρμια est un archevêché autocéphale, sauf dans le dernier (X, 69), où il est déjà devenu métropole, tandis que Germokoloneia restait toujours un simple évêché.

Dans son article *Myriangoi*, M. Ruge semble avoir l'intention de rectifier en quelque sorte son premier article (*Germa*) ; mais, ici aussi, son argumentation et sa conclusion nous paraissent inadmissibles. Pour les réfuter, nous allons examiner ses arguments l'un après l'autre.

Pour soutenir la thèse habituelle de l'identité de Germia avec Germe, M. Ruge allègue : « In der Tat steht bei Hierokl. 698, 4 Germia in Galatia Salutaria in derselben Umgebung wie Germokoloneia in den Not. episc. I 278. VII 331 ; etwas abweichend, aber auch unter Pessinus, III 230. X 350 ».

Pour examiner si, chez Hiéroklès, τὰ Γέρμια occupe vraiment la même place que dans les deux *Notitiae*, nous devons remarquer d'abord qu'il faut lire Not. VIII 331 au lieu de VII 331, cette dernière liste s'arrêtant, dans le texte édité par Parthey et cité par Ruge, au N° 274. Voici l'ordre suivant lequel les villes de la Galatie Salutaire sont numérees :

Hiérokl., p. 697, 4-	Notitia VIII, 325-332	Notit. I, 273-280
698, 4	(= Not. Epiph. 245-252)	(= Not. Basilii)
1. Πισινοῦς	1. ὁ Πισινοῦντος	1. ὁ Πισινούντων
2. Ῥεγεμαυρέκιον	4. ὁ τοῦ Ἀμορίου.	8. ὁ τοῦ Μυρικίου
3. Πητίνησος	5. ὁ Κλανεοῦ	7. ὁ Εὐδοξιάδος
4. Αἰώριον (Ἀμόριον)	7. ὁ Εὐδοξιάδος	3. ὁ Πιτανισσοῦ
5. Κλάνεος	3. ὁ Πιτανισσοῦ	6. ὁ Τρωκνάδων
6. Ῥεγετροκνάδα	6. ὁ Τροκνάδων	(9.?) ὁ Γερμοκολωνείας
7. Εὐδοξιάς	(9.?) ὁ Γερμοκολωνίας	ὁ Σπαλείαςήτοι Ἰουστινιανουπόλεως.
8. Μυρικιῶν	ὁ Παλίας	ὁ Ὀρκιστοῦ.
9. Γέρμια.		

Nous voyons qu'en effet, ce sont à peu près les mêmes villes qu'énumèrent Hiéroklès d'une part, les deux *Notitiae* d'autre part. A l'exception de N° 2 Ῥεγεμαυρέκιον qui, d'ailleurs, pourrait être la région (ῥεγεῶν) de N° 8 Μυρικιῶν, toutes les villes nommées par Hiéroklès, se trouvent également dans l'une ou l'autre de ces deux *Notitiae*, à supposer que

son Germia soit identique à Germokoloneia. Mais l'ordre n'est pas du tout le même dans les trois textes ; pour apercevoir ce fait, il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau synoptique que nous venons d'établir en prenant pour base l'ordre suivi par Hiéroklès. Quoi qu'il en soit, on devrait peut-être identifier les deux villes de Galatie l'une avec l'autre, si la ville de Germia n'était pas mentionnée, elle aussi, dans les mêmes *Notitiae*. Certes, M. Ruge a bien remarqué ce fait. Mais ce qu'il ajoute à ce propos, nous montre qu'il n'a pas une idée précise de ce que signifie un « évêché autocéphale ». Ayant trouvé nommés, dans la *Notitia I*, d'abord, parmi les autocéphales, τὰ Γέρμια, puis, parmi les suffragants des deux provinces de Galatie, à savoir parmi ceux de la province de Pessinonte, l'évêché de Germokoloneia, il continue : « Die unter Ankyra stehenden Bischöfe sind Z. 138 f. aufgezählt, aber eine Liste der ἐπαρχία Γαλατία, deren αὐτοκέφαλος ὁ τῶν Γερμίων ist, gibt es nicht, d.h. doch wohl, dass wir es hier nicht mit einer dritten Provinz Galatien, sondern mit einer anderen Bezeichnung des ankyranischen Galatiens zu tun haben. Dann ist aber wieder auffällig, dass unter dessen Bistümern Germia nicht erscheint. »

Il est difficile d'admettre cette étrange déduction. C'est à tort que M. Ruge s'est étonné de ne pas trouver Germiani comme métropole d'une « troisième Galatie » en réalité inexistante, ni comme évêché dépendant d'Ancyre ou de Pessinonte ; de même, sous Amorium, il ne l'aurait pas découverte. Car tel est exactement le sens de la qualification d'« autocéphale » : un évêché ainsi désigné n'est plus soumis à la juridiction du métropolitain de la province à laquelle il appartient ; mais il n'est pas, non plus, coordonné aux métropolitains. Les listes des autocéphales sont insérées, dans les *Notitiae ecclesiasticae*, après la τάξις μητροπολιτῶν et avant celle des provinces énumérant les évêchés. Parfois, dans ces listes, on a ajouté aux noms des autocéphales ceux des provinces où ils étaient situés. Ainsi, dans la *Notitia I*, M. Ruge a trouvé, ligne 51, ἐπαρχίας Γαλατίας ὁ τῶν Γερμίων. Galatia, sans détermination, serait, d'après lui, « doch wohl » la province d'Ancyre, ce qu'il trouve confirmé par la *Notitia VIII*, v. 55 : Ἐπαρχία Γαλατίας α' ὁ τῶν Γερμίων.

Ici, nous devons reprocher à M. Ruge de ne pas tenir

compte, dans un article paru en 1935, de toutes les éditions de *Notit. eccles.* qui ont paru après celle de Parthey, de 1866. Même dans celle-là, il aurait pu trouver, p. 323, parmi les variantes des leçons de la Not. VIII, notées d'après le cod. Bruxell. 14 255, que, dans ce manuscrit, le  $\alpha'$  après *Γαλατίας* manque. En ce qui concerne la Notitia I, c.-à-d. celle de l'Arménien Basile, M. Ruge aurait dû savoir que, depuis un demi-siècle, on est obligé de la citer d'après l'édition de Gelzer, dans son *Georgius Cyprius*; or, il y aurait trouvé, p. 4, ligne 51 : *ἐπαρχίας Γαλατίας β' · ὁ τῶν Γερμίων*. Enfin, les travaux de Gelzer, de de Boor et d'autres, nous ont appris que les Notitiae I et VIII sont, toutes les deux, des copies plus ou moins refaites de la Notitia VII, dite de saint Épiphanes, dont on possède, depuis 1901, l'édition complète de Gelzer. Ici aussi, la ville de Germia est attribuée à la province de Galatie II (1). Par conséquent, il n'y a pas de doute : elle était située dans cette province et nous devons la chercher plutôt à l'Ouest du Sangarios qu'à l'Est, comme le fait, conformément à sa supposition erronée, M. Ruge (quoique nous ne soyons pas sûr que ce fleuve ait marqué la frontière entre ces deux provinces galatiennes). En tout cas, il nous semble tout à fait impossible d'accepter la conclusion de M. Ruge qui termine son article par les mots : « Das beste ist wohl, Germia bei Hierokles, bei Theophanes (und damit Myriangeloi) und Germokoloneia als dieselbe Stadt anzusehen, das Germia der Notitien aber auszuscheiden; dieses bleibt vorderhand unerklärt. »

D'après ce que nous avons constaté, nous devons chercher l'autocéphale *τὰ Γέρμια*, comme l'évêché de Germokoloneia (*Colonia Germanorum*), en Galatie Seconde. Le site de Germe est fixé par M. Anderson, d'après les inscriptions latines (2), à Karağa-Paşa-ören près de Massik-köy, au Nord

(1) *Notitia VII*, 51, éd. PARTHEY = *Notitia* de S. ÉPIPHANE, éd. GELZER, *loc. cit.*, p. 535, v. 51. Même leçon dans le texte de KONSTANT. PORPHYR., *de caer.*, II, 54, éd. Bonn, t. I, p. 793, 14; Theophil. L. F. TAFEL (*Const. Porph. de prov. regni Byzantini liber secundus, Europa*, Tubingae 1847, p. 43, ligne 3) a changé  $\beta'$  en  $\alpha'$ , sans indiquer pourquoi.

(2) *CIL*, III, 1, n<sup>os</sup> 284-286 (Masutkeui = Massik-köy); *COL* IVL, [COL] IVL AVG FI.

de Sivrihissar. Celui de Germia n'est pas encore découvert ; nous croyons cependant que, grâce à une heureuse combinaison de M. H. Grégoire, nous sommes autorisé à la chercher dans les ruines de Yürme, identifiées jadis à tort avec Germe.

La ville de Germia est mentionnée trois fois dans la *Vie de saint Théodore le Sycéote* (1). Les deux premières fois, il est question d'un ναὸς τοῦ Ἀρχαγγέλου, tandis que, d'après la même *Vie*, un ναὸς τῶν ἁγίων Μυριαγγέλων était situé ἔξω τειχῶν de Pessinonte (2). On pourrait se demander si Myriangeloi, où Justinien se rendit χάριν εὐχῆς, un an avant sa mort, n'est pas identifié à tort avec Germia par Théophane (3), qui l'aurait confondu avec Ἀρχαγγέλου. Toutefois, un *Menas, reverendissimus episcopus de Myriangelis*, a participé au Concile de 553 (4). Au troisième passage de la *Vie de S. Théodore*, l'auteur décrit un voyage du Saint qui, de son couvent, se rend à Sozopolis de Pisidie (5). Les étapes de ce voyage sont :

ἡ γέφυρα ἡ λεγομένη Ταυταενδίας.  
 Ἀμόριον  
 Σωζόπολις  
 Ἀμόριον  
 Γέρμια  
 γέφυρα τοῦ Σαγάρεως Ταυταενδίας.

Dans son article *Tautaendia* (6), M. Ruge a décrit l'emplacement de ce pont comme suit : « Brückenort über den Sangarios, nicht weit von Germe und Sozopolis ». Ces indications n'éclairent pas beaucoup le lecteur qui ne connaît pas le site exact de Germia — car c'est plutôt Germia qui est cité dans ce récit — et qui constate que la distance *minima*

(1) *Μνημεῖα ἀγιολογικὰ νῦν πρῶτον ἐκδιδόμενα ὑπὸ ἱεροδιακόνου Θεοφίλου Ἰωάννου. Βενετία 1884, p. 423, 449, 458 ; chap. 71, 100, 109. D'après p. 449, chap. 100, on conservait à Germia le corps de S. Georges.*

(2) *Μνημεῖα ἀγιολογικὰ* p. 450, chap. 101.

(3) THÉOPHANE, *Chron.*, p. 240, 12, éd. de Boor.

(4) MANSI, t. IX, col. 176 C.

(5) *Μνημεῖα ἀγιολογικὰ*, p. 455-458, chap. 106-109.

(6) *R.-E.*, V A, 1934, col. 72.



entre le cours du Sangarios et la ville de Sozopolis n'est pas inférieure à de 150 km. D'après l'itinéraire du Saint, on peut chercher le pont de Tautaendias :

1° ou près de Sykeon, auj. Eskişehir, situé au confluent du Sibéris, auj. Ala-Dagh-Su, et du Sangarios ; il correspondrait donc ou à Balukği-Köprü qui est distant de 13 km. à l'Ouest, de ce confluent, ou bien à Muhalyč-Köprü, à 7 km au Sud d'Eskişehir,

2° ou entre Pessinonte et Amorium, auj. Hergan-Kale, où se trouvent maintenant les ponts appelés Čandyr-Köprü et Haği-Husein-Köprü, d'après la carte de R. Kiepert. Dans ce cas, la ville de Germia devrait être cherchée au Sud du cours supérieur du Sangarios, entre ce fleuve et Amorium, ce qui nous semble peu probable, eu égard aux autres mentions de la ville, qui laissent présumer qu'elle se trouvait plutôt au Nord de Pessinonte, plus près de Sykeon.

Si le pont de Tautaendias se trouvait près de Sykeon, la ville de Germia doit être cherchée sur une route qui, du Nord au Sud, traversait la région montagneuse autour de laquelle coule, au Sud, à l'Est et au Nord, le Sangarios, et qui est traversée par le Pursak, l'ancien Tembrios. La grande route qui semble avoir passé par les villes de Germe (?) et de Pessinonte, devait d'abord franchir la montagne au Nord du Pursak, le Muhalyč-Dagh, qui doit son nom à la ville de Muhalyč ou Kuyuğak, comme elle est appelée sur la carte de Rich. Kiepert, ou Mihaliççik, comme la nomme la nouvelle carte turque. M. Anderson a déjà remarqué (1) que cette ville, située sur la grande route méridionale, devait son nom, comme *Μιχαλίκιον* (2) ou *Μιχαηλίτζη* (3), l'actuelle Mihalič sur le Rhyndakos, à l'archange

(1) ANDERSON, *J. H. St.*, XIX, 1899, p. 72. D'après lui, la ville s'appelle Mukhalitch, la région montagneuse, Mukhalitchdjik (p. 71).

(2) LAONIKOS CHALKOKANDYL., *Histor., demonstr.*, éd. Eug. DARKO, t. II, Budapestini 1923, p. 5, 17.

(3) W. TOMASCHEK, *Zur historischen Topographie von Kleinasien im Mittelalter*, dans *Sitz.-Ber. Akad. Wien*, 1891, VIII. Abh., p. 95. TOMASCHEK n'a pas indiqué où il a trouvé cette forme du nom. Une inscription qui se trouvait sur le tombeau de Philippe d'Artois, comte d'Eu, à Galata, dans le couvent de S. François, disait : *obiit in Micalici MCCCLXXXVII* (Ismaelis BULLIALDI ad DUCAE his-

S. Michel. D'abord, nous avons cru que le nom du saint archange, dont le sanctuaire fut sans doute la marque distinctive de la ville ou de ses environs, avait fini par supplanter celui de Germia, que nous avons voulu identifier avec Muhalyč. On a vu que « Germia » doit être expliqué comme une forme diminutive de Germe, c.-à-d. « petites sources chaudes ». Or, le second nom turc, Kuyuğak, a presque le même sens (« petites sources »), ce qui nous semblait confirmer à souhait notre identification.

Toutefois, M. H. Grégoire nous a convaincu qu'il faut plutôt fixer à Yürme, à 30 km au S.-E. de Sivrihissar, le site de Germia. Voici ses arguments.

Une inscription de Yürme publiée par W. Ramsay (1) et A. v. Domaszewski (2), mentionne un certain Soterichos τῆς μεγαλοπρεπεστάτης μνήμης qui se serait fait enterrer [τ]ῷ Ἀρχιστρατήγῳ ἐ[αυτο]ν παραδούς. L'archistratege doit être S. Michel, auquel était donc dédiée la grande église de Yürme, où ce texte se trouve. Or, nous l'avons vu, Germia possédait une église τοῦ Ἀρχαγγέλου. D'autre part, Yürme est le site d'un évêché. L'inscription n° 892 du Recueil de M. Grégoire (3) mentionne un évêque Eugène; elle a été trouvée à *Holanta* (*Golanta*), près de Yürme. Enfin, le nom de Yürme rappelle incontestablement Germia.

Ajoutons que, d'après M. Grégoire, on lit sur un chapiteau de l'église de Yürme le monogramme de Théodora (et non d'Eudocie, comme le croyait Crowfoot) (4).

Bref, les arguments énoncés par M. Grégoire en faveur de l'identification de Germia avec Yürme nous semblent décisifs. Certes, M. Humann (5) n'a pas trouvé, à Yürme, les sources thermales qu'on est en droit de chercher sur

*toriam notae*, dans DUKAS, éd. Bonn, p. 559 sq. Ulysse CHEVALIER, *Répert. des sources hist. du M.-A.*, bio-bibliogr., t. II, Paris 1907, col. 3626).

(1) RAMSAY, *BCH*, VII, 1883, p. 23.

(2) A. v. DOMASZEWSKI, *Arch.-epigr. Mitt. aus Oesterr.*, VII, p. 188, n° 64.

(3) = A. v. DOMASZEWSKI, *loc. cit.*, p. 186.

(4) CROWFOOT, *Ann. of the British School*, 1897-1898, p. 91.

(5) HUMANN-PUCHSTEIN, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, Berlin 1890, p. 33.

l'emplacement de l'ancienne Germia. Mais dans une note ajoutée à ces observations d'Humann, H. Kiepert a déjà signalé que des sources chaudes existent dans les environs de Yürme, et que, assez souvent, des noms de lieux anciens ont été transférés, après le déplacement de ces établissements, à d'autres endroits voisins. Kiepert mentionne dans cette note des thermes « sur la route directe de Sivrihissar à Kavunđi-köprü » ; il s'agit d'une localité appelée Hammam-Karahisar sur la carte de Rich. Kiepert et sur la nouvelle carte turque, Hammam-Garizari dans le récit de voyage d'A. D. Mordtmann (1), à 10 km au Nord-Nord-Ouest de Yürme ; auprès de ces thermes se trouvent des ruines qu'on identifie, d'habitude, avec le χωρίον Μουσαγά, où les habitants de Germia et d'Eudoxias célébraient chaque année une fête ecclésiastique.

Si, en considération des raisons qu'on a opposées à juste titre à l'identification de *Germe* avec Yürme, nous n'avons pas pensé, tout d'abord, à cette localité pour y chercher *Germia*, différente de Germe, nous devons maintenant avouer que tous les arguments qu'on pourrait invoquer en faveur de Muhalyč, sont valables également pour Yürme. En outre, M. Anderson a désigné Muhalyč comme une ville d'origine purement moderne (2).

Il est difficile de décider si notre Germia est identique au siège d'un évêque participant au concile de 692 dont voici la souscription : *Μωϋσῆς ἀνάξιος ἐπίσκοπος τῆς Θεοδοριατῶν ἤτοι Γερμιατῶν τῆς Βιθυνῶν ἐπαρχίας* (3). Si vraiment la ville de Germia en Galatie correspondait à Muhalyč, on pourrait supposer que, vers 692, la région de cette ville, située tout près de la frontière bithynienne, a appartenu à la Bithynie. Cependant, puisque, avant et après cette époque, Germia fut toujours désignée comme une ville galatienne, nous ne pouvons pas écarter d'autres possibilités, à savoir qu'il s'agit d'une autre ville, d'ailleurs inconnue, de Germia située en Bithynie, ou bien que l'attribution de cet évêché à la

(1) A. D. MORDTMANN d. ä., *Anatolien*, hrsg. v. Franz Babinger, Hannover 1925, p. 368.

(2) ANDERSON, *J. H. S.*, XIX, 1899, p. 75.

(3) MANSI, t. XI, col. 992 C.

Bithynie résulte d'une faute du texte causée par une lacune ou par un déplacement de mots ; dans ce cas, on devrait corriger τῆς Βιθυνῶν en τῆς (δευτέρας) Γαλατῶν ἐπαρχίας. Alors, l'autre nom de l'évêché, Θεοδοριάς, s'expliquerait aisément par l'existence du monogramme de l'impératrice Théodora à Yürme.

Parmi les souscriptions du synode de 879, on trouve celles de Νικήτα Γερμίων (Mansi, t. XVII, col. 373 D),

Στεφάνου Γέρμης (*ibid.*), et

Εὐσταθίου Γερμοκολ(ων)ίας (*ibid.*, col. 377 E : Δερμοχόλων, à corriger d'après d'autres manuscrits cités par Hergenröther, *Photius*, t. II, p. 454, note 32).

Nous croyons avec Hergenröther (*loc. cit.*, p. 455 et note 46) qu'Étienne de Germe était un des évêques de la province de l'Hellespont.

Il existe encore un dernier argument qui semble confirmer définitivement l'opinion de M. Grégoire. Au second des passages de la *Vie de saint Théodore* cités ci-dessus, l'hagiographe raconte que l'évêque de Germia, accompagné par le Saint, se rendit au monastère τῆς Θεοτόκου τὸ ἐπιλεγόμενον Ἀλιγέτης. Puis, les habitants de Pessinonte, ayant appris la nouvelle du séjour de S. Théodore chez Émilien εἰς Ἀλιγέτην, viennent le chercher à ce monastère qui est distant de 15 milles ou 22,5 km de leur ville. A vrai dire, la distance entre ce monastère et la ville de Germia n'est pas indiquée. Mais *a priori*, il est probable qu'il était situé près du siège d'Émilien. Or, à vol d'oiseau, Yürme se trouve exactement à 22,5 km de Balahissar, les ruines de l'ancienne Pessinonte, tandis que Muhalyč en est distant de 57 km ; en outre, si nous cherchions le monastère d'Aligeté dans la direction de Muhalyč, c.-à-d. à Elğik, à 22,5 km au Nord de Pessinonte, il aurait été situé près de Germe (à 6 km), et non près de Germia (1).

(1) Nous ne savons pas si le premier des deux monastères, dont les représentants ont souscrit les actes de l'Actio IV du VII<sup>e</sup> concile oecuménique de 787, était celui d'Aligete (MANSI, t. XIII, col. 153 D) :

Σέργιος ἡγούμενος τῶν Γερμίων ὁμοίως.

Ἰωάννης πρεσβύτερος τοῦ ἁγίου Σεργίου τῶν Γερμίων ὁμοίως (mais col. 631 D : *Ioannes presbyter sancti Joseph Germiorum*).

En ce qui concerne Muhalyč, nous croyons maintenant qu'il doit son nom au sanctuaire de l'archange qui se trouvait *ἔγγιστα τοῦ Πίδρου εἰς Ἀκρηγαν* (1). M. Anderson a identifié Akrena avec Iki-Kilisse, où il a copié des inscriptions mentionnant Zeus Akreinos et Zeus Saryandenos (2). Comme nous sommes également autorisés à chercher Saryanda à Iki-Kilisse (3), le nom d'Akre[i]na peut désigner une localité sur la crête du Muhalyč-Dagh, où on a vénéré, comme sur le Monte Gargano, les Monte Sant'Angelo au Sud et à l'Est du Vésuve et sur beaucoup d'autres montagnes (4), l'archange S. Michel.

Après avoir terminé la rédaction de ces pages, nous avons pris connaissance, grâce à une indication de M. Grégoire, d'un petit article de Mgr Duchesne, intitulé « *Germia et Germocolonia* » (5), qui est resté inconnu de sorte qu'il n'est mentionné ni dans les articles cités de Ruge ni même dans la bibliographie détaillée (429 numéros) des œuvres de Mgr Duchesne due à H. Leclercq (6). Dans cet article, Duchesne a déjà distingué les deux villes épiscopales; qu'il soit permis de citer son argumentation qui nous semble décisive. « Il est vrai que certaines localités, d'abord sièges suffragants, puis devenus archevêchés, se rencontrent parfois dans les notices en deux endroits, parmi les archevêchés et parmi les suffragants; en leur donnant la place correspondant à leur nouvelle situation on a oublié de les effacer à l'endroit où ils avaient dû figurer d'abord. Mais ce cas est rare; je ne le constate que deux fois seulement, à propos de Mésembria

(1) *Vita S. Theodori Syc.*, loc. cit., p. 434. chap. 79 : ἐν τῷ εὐκτηρίῳ τοῦ Ἀρχαγγέλου τῷ ὄντι εἰς Ἀκρηγαν τῆς Ἡλιουπολιτῶν πόλεως.

(2) *J. H. S.*, XIX, p. 72, N° 22, 1. 5 : Διὰ Ἀκρεινηγῶ ; p. 73, N° 23 : Δεὶ Σαρρευνηνοῦ (sic).

(3) RUGE, *R.-E.*, Suppl. I, col. 45, s. v. *Akreina*.

(4) GREGOROVIVS, *Der Erzengel auf dem Berge Garganus*, dans ses *Wanderjahre*, V, 95-132.

(5) Paru dans le recueil *Strena Helbigiana*, Leipzig 1900, p. 54-56.

(6) H. LECLERCQ, art. *Histoire du Christianisme*, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VI, deuxième partie, Paris, 1925, col. 2711-2735. L'article en question devrait être intercalé entre les N°s 372 et 378, traités parus en 1900.

et de Trébizonde. Il ne faut pas trop insister sur une possibilité aussi chétive.

D'autant plus que, dans l'espèce, trois circonstances favorisent la distinction. D'abord, la différence des noms : τὰ Γέρμια et ἡ Γερμοκολώνεια, l'un au pluriel, l'autre au singulier, l'un formé simplement du radical ΓΕΡΜ, l'autre formé de ce radical et du mot latin *colonia*. Il est naturel de croire que ces différences correspondent à une distinction réelle des localités.

D'autre part, les deux sièges de Germia et de Germocolonia se rencontrent ensemble, non seulement dans les anciennes rédactions des notices, souvent retouchées par des particuliers, mais encore dans les nouvelles, qui dérivent toutes d'une recension officielle, exécutée vers l'an 900, sous le règne de Léon le Sage. Ici les erreurs dont s'autorise M. Ramsay n'ont guère pu se reproduire. On a dû corriger les fautes qui s'étaient glissées dans les anciens textes. De fait, on n'y trouve plus la double mention de Mésembrie et de Trébizonde ».

En troisième lieu, Mgr Duchesne fait valoir qu'à côté de deux archevêques de Germia, un évêque de Germokolonia eut assisté au concile de 879 ; ici aussi, nous consentons à son argumentation qui ne perd rien de sa valeur par la constatation qu'un seul archevêque de Germia fut présent au concile de Photios (voir ci-dessus, p. 550).

Ensuite, Duchesne émet l'hypothèse « que le lieu dit τὰ Γέρμια aurait fait d'abord partie du territoire de la colonie ». Il croit que « l'importance de la colonie ayant décliné, le centre de la cité et le siège épiscopal fut tout d'abord à Germia, puis que, par la suite on se sera décidé à faire revivre, sous forme d'évêché, la vieille colonie quelque temps délaissée ». La thèse de M. Grégoire, exposée ci-dessus, nous semble mieux fondée ; d'ailleurs, elle n'exclut pas absolument celle de Duchesne, bien que, dans ce cas, l'évêché de Germokolonia et l'archevêché de Germia fussent distants de 36 km.

En feuilletant la bibliographie des œuvres de Duchesne, nous avons trouvé encore une note du même auteur concernant la ville de Germia qui, malgré son importance, semble être tombée dans l'oubli (1)... Duchesne y a renvoyé à un

(1) *Communication sur les saintes tuniques vénérées au VI<sup>e</sup> siècle,*

passage du *Liber de gloria martyrum*, le livre I<sup>er</sup> des *Miracles*, de Grégoire de Tours, écrit vers 590, où le savant évêque raconte ce qu'il avait entendu dire de la sainte tunique immaculée, relique qui avait vêtu jadis le corps du Seigneur (1) : « *Ferunt autem in civitatem Galateae, in basilica quae Ad sanctos archangelos vocitatur reteneri. Est enim haec civitas ab urbe Constantinopolitana quasi milibus CL, in qua basilica est cripta abditissima ; ibique in arca lignea hoc vestimentum habetur inclausum. Quae arca a devotis atque fidelibus cum summa diligentia adoratur, non inmerito digna, quae hoc vestimentum retinet (quod) dominicum corpus vel contingere meruit vel velare* ».

Nous nous bornons ici à remarquer que ce texte ne tranche pas notre question topographique ; en effet, de Constantinople jusqu'à Iuliopolis en Bithynie, située près d'Emre-Yunus, il y a déjà environ 240 milia passuum (2) ; par conséquent, nous devons corriger *au moins* en CCL les CL milia dans le texte de Grégoire de Tours.

## 2. LYCHNIDOS

La ville macédonienne de Lychnidos, située près du lac homonyme, *caput viae* (3) de la partie occidentale de la *Via Egnatia*, est identifiée d'ordinaire avec la capitale bulgare du moyen-âge, Achrida, l'actuelle Ohrida. M. Max Fluss, qui dernièrement a écrit un article sur cette ville (4), a soutenu une opinion différente. « Die Lagebestimmung

dans le *Bulletin de la Société Nat. des Antiquaires de France*, t. LVI, 1895, p. 122-126.

(1) MIGNE, *P. L.*, t. LXXI, col. 712 C = *Mon. Germ. Hist., Script. rer. Meroving.*, t. I, Hannovre 1885, p. 493 (éd. Br. KRUSCH)..

(2) 216 m. p. d'après l'*Itin. Burdigat.*, p. 571-574 ; 246 m. p. d'après l'*Itin. Ant.*, p. 139-142 ; 238 à 240 m. p. selon les rectifications annotées par O. CUNTZ, *Itineraria Romana*, vol. I, Lipsiae 1929, p. 20 et 92.

(3) Cf. Gordon J. LAING, *Roman Milestones and the Capita Viarum*, dans les *Transactions of the American Philological Association*, t. XXXIX, 1909, p. 15-34.

(4) *R.-E.*, t. XIII, 1927, col. 2111-2115.

der Siedlung », dit-il, « die 27 oder 28 Meilen von Candavia entfernt war (Itin. Ant. 318. Hiero. 607), ergänzen zwei Meilensteine aus dem J. 217 n. Chr. (CIL III 711.712, der eine zu Struga, wo der Drin aus dem See von Lychnidus tritt, der andere zu Ochrida gefunden), beide mit der Entfernungsangabe ἀπὸ Λυχνιδοῦ ἡ' ; L. lag also halben Weges zwischen Struga und Ochrida, in der Nähe eines Seebeckens (Cedren. II 468 ed. Bonn ἔγγιστα λίμνης μεγίστης). »

En raison de l'importance de Lychnidos, on devrait attendre d'une nouvelle identification qui s'écarte nettement de l'opinion courante, qu'elle soit aussi bien fondée que possible. Mais nous verrons que les conclusions de M. Fluss ne s'imposent nullement.

Pour trouver la position exacte de Lychnidos, la distance de cette ville à Candavia, citée par M. Fluss, est sans importance ; car, même si le site de Candavia était fixé avec certitude, nous aurions, pour celui de Lychnidos, le choix entre plusieurs possibilités, selon les indications différentes des itinéraires (1). Mais, par une combinaison des indications que nous fournissent les deux milliaires (2), le site de Lychnidos n'est pas davantage fixé. Si nous supposons que ces milliaires se trouvent à leur place primitive, nous devons chercher Lychnidos à mi-chemin entre Struga (3) et Ohrida. La

(1) D'après la *Tabula Peutingeriana*, la distance de *in candabia* à *lignido* est de 28 mil. pass., d'après l'*Itin. Burdigal.*, p. 607, 4-8, celle de *Cledo* (= Lychnido) à *Grandavia* (= Candavia) est de 34 m. p. ; selon l'*Itin. Ant.*, p. 318, entre *Licnido* et *Tres Tabernas*, il y a 27 m. p., mais certainement *Tres Tabernas* (= *In Tabernas* de l'*Itin. Burd.* p. 607, 7) doit être distingué de *Candavia*, avec laquelle il est identifié par K. MILLER, *Itineraria Romana*, Stuttgart 1916, p. 519 sq. ; FLUSS dans la *R.-E.*, t. IV A, col. 1877, s. v. *Tres Tabernae* N° 5, reste indécis.

(2) CIL, III, 711-712 ; cf. Supp. I, 7363-7364 (p. 1322).

(3) Sur le nom de *Struga*, voir MIKLOSICH, *Lex. Palaeosl.*, s.v. **СТРОУГА** « *fluctus... über abhängende Felsen fliessender Bach* ». M. DUJČEV se demande (*Byzantion*, t. X, p. 113) d'où vient « la correction de Du CANGE *στρουγάς* à ANNE COMNÈNE, mentionnée par Mme G. BUCKLER, *Anna Comnena*, p. 403, n. 5 ; 446 » ; en fait, ANNE écrit (I, p. 239 Bonn = I, p. 165, 20 sq. éd. REIFF.) *ἀθις σφάζεται διὰ τῶν Στρουγῶν διελθὼν εἰς Ἀχρίδας*. DU CANGE (ANNA, II, p. 650, éd. Bonn) a donc corrigé à la fin du livre XII (II, p. 174, éd. Bonn = II, p. 172, 12 éd., REIFF.) *ἀς γεφύρας ἐπονομάζομεν* en



route principale reliant ces deux villes longe la rive septentrionale du lac d'Ohrida ; jusqu'à présent, on a toujours supposé qu'elle représente l'ancienne *Via Egnatia*. Si nous cherchons Lychnidos sur cette route à mi-chemin entre Struga et Ohrida, nous devons la placer à un endroit près de Podmolje qui, d'après la carte autrichienne au 1 : 200.000 (feuille 38° 41° Elbasan), semble être dépourvu, du moins à l'heure actuelle, de toute habitation humaine. Mais cette route reliant les deux villes n'est longue que de 14 km, et la ville de Lychnidos, située à mi-chemin, ne serait en ce cas distante que de 7 km d'Ohrida et de Struga, alors que les milliaires indiquent  $\eta'$ , c.-à-d. *8 milia passuum* ou 12 km. Ce fait supprime la possibilité de chercher la ville en cet endroit. Si on se basait uniquement sur les indications des deux milliaires, on devrait la placer beaucoup plus au Nord, dans les environs des villages actuels de Meščišta (Meševista) et Klimendovo (Klimeštan) qui se trouvent à 9 km au Nord du lac. Mais cette solution se heurterait, elle aussi, à de graves difficultés. Le lac d'Ohrida, l'*Ohridsko jezero*, est l'ancienne *Λυχνιδία* ou *Λυχνιδία λίμνη* ; il est peu probable qu'il ait tiré son nom d'une ville distante de 9 km. D'ailleurs, d'après le passage de Cédrenus cité par M. Fluss, elle était située « tout près d'un très grand lac » ; en traduisant ces mots par « in der Nähe eines Seebeckens », M. Fluss semble distinguer ce « bassin » du lac de Lychnidos qu'il vient de mentionner dans la même phrase. Or, dans ces parages, il n'y a pas d'autre lac, que celui d'Ohrida. Les *λίμναι αἱ περὶ Λυχνιδόν* dont parle Strabon, VII, p. 327, sont certainement le lac d'Ohrida et les deux lacs de Prespa. Nous voyons que le lac devait son nom ancien à Lychnidos, de même que son nom médiéval et moderne est dérivé d'Achris ou Ohrida (1), et que Lychnidos était situé « tout

*ἀς στρουγάς ἐπονομάζομεν* d'après le premier passage. Cf. la note savante de DU CANGE (II, p. 518 Bonn) citant THÉOPHYLACTE de Bulgarie (*Epist.* 41, éd. MIGNE, P. G., t. CXXVI, col. 448 C) *ἐπὶ τῶν Βουλγάρων μὲν γλώτταις λεγομέναις στρουγαῖς* (*Ἑλληγν δ' ἀνήρ διώρουχας ἂν ταύτας ἐρεῖ*) et le récit du pèlerin JEAN PHOCAS (chap. 20, éd. MIGNE, P. G., t. CXXXIII, col. 949 ult.).

[NOTE DE M. GRÉGOIRE].

(1) ANNA COMNENE, *Alexias*, t. II, p. 172, 8, éd. REIFFERSCHIEDT :

près » de ce lac. Dans ces conditions, on devrait avoir de bien plus fortes raisons que celles de M. Fluss pour abandonner l'identification habituelle de Lychnidos avec Ohrida et pour chercher la ville à un endroit distant de 9 km du lac.

Nous croyons qu'on ne peut pas échapper à la seule conclusion raisonnable, à savoir que l'un des deux milliaires, celui d'Ohrida, ne se trouve plus à son ancien emplacement, soit également près de Struga, soit à un autre endroit distant de 8 mil. pass. d'Ohrida. Le déplacement de tels monuments, faciles à transporter, est une chose des plus banales, surtout dans le voisinage d'une ville plus importante.

Sur la carte autrichienne, la distance entre les dernières maisons d'Ohrida et les premières de Struga est exactement de 12 km ; par conséquent, le milliaire de Struga indiquant 8 mil. pass., loin de prouver le contraire, est plutôt une confirmation de l'identité de Lychnidos avec Ohrida (1).

### 3. SAUSADIA

L'évêché de Sausadia (Savsadia, Sabsadia,) est mentionné :

1<sup>o</sup> dans une requête adressée par quelques évêques de la province d'Europe au concile d'Ephèse (431) demandant le maintien de l'ancien usage pratiqué dans cette province savoir de subordonner deux ou trois villes à un évêque, *ὅθεν ὁ Σαυσαδίας ἐπίσκοπος ἔχει τήν τε Σαυσαδίαν καὶ Ἀφροδισιάδα* (2). Dans la version latine de ce texte, contenu dans la *Collectio Winteriana*, le nom de la ville est écrit *Sabsadia* (3).

ἀπὸ τῆς Λυχνίτιδος λίμνης ἦν ἡ νῦν γλῶττα ἐκβαρβαρώσασα Ἀχρίδα προσηγόρευσεν...

(1) C'est exactement la même opinion qu'a énoncée C. MÜLLER (*Géogr. de Ptol.*, t. I, 1, p. 512, adnot. ad lin. 2) : *Lychnidus... stetit ubi nunc est Ochrida seu Achrida, ut vel ex eo patet quod ad hodiernam Strugam, ubi Drilo fluvius e lacu exit, milliarium repertum est in quo ἀπὸ Λυχνιδού η'.* M. GEYER, lui-aussi (*R.-E.*, s. v. *Makedonia*, t. XIV, 1928, col. 666), tout en citant l'article de FLUSS, identifie Lychnidos avec Ohrida.

(2) ED. SCHWARTZ, *Acta Conc. Oec.*, tom. I (*Conc. univ. Ephesen.*), vol. I, pars VII, Berolini et Lipsiae 1929, p. 122, lin. 32.

(3) *Act. Conc. Oec.*, t. I, vol. V, pars II (*Collectio Winteriana*),

2° Hiéroclès, *Συνέκδημος*, p. 633, 5 éd. Wesseling ; p. 2 éd. Burckhardt : *Σαναδία*, Varr. *Συναδία*, OM, *Συνάδια* P, *Σαναδία* CH.

3° Constantin Porphyrog. qui, insérant dans son traité *περὶ θεμάτων* des listes de villes, ne publie que des extraits d'Hiéroclès, écrit le toponyme *Σανάδα* (1) ce qui donne lieu à considérer *Σαναδία* (lire *Σανσαδία*) comme la forme la plus exacte parmi les variantes dans les manuscrits d'Hiéroclès.

4° Vie de saint Parthène de Lampsaque, dans Migne, P. G., t. CXIV, col. 1357 A : *Ἰλαρίου τινὸς πρεσβυτέρου ἀπὸ Σανσαδίας*.

5° Le Quien, *Oriens* Christ., t. I, col. 1126 cite un évêque de cet évêché en 879 : *in synodo quae Photii Constantinopolitano throno restituti causa habita est, sedisse fertur Νικόλαος Σαβάδων*. Mais nous devons remarquer que ce Nicolaos ne se trouve ni dans la liste publiée par Mansi (2) ni dans les pages que Hergenröther a consacrées aux participants de ce concile. (3)

Hiéroclès, en énumérant les villes de la province d'« Europe », avance en général de l'Est à l'Ouest. Dans ce passage la mention de Sausadia est précédée de celle de Kallipolis (Gallipoli), de Morizos et de Siltiké ; elle est suivie par celle d'Aphrodisia. De même, le passage cité ci-dessus des *Actes du Concile d'Éphèse*, nous a montré les deux villes de Sausadia et d'Aphrodisias soumises au même évêque. D'ordinaire, on a identifié la ville d'Aphrodisias avec l'actuelle localité de Kavak sur le Kavak-Suyu, l'ancien Mélas (4). Mais il nous semble certain que le nom ancien correspond

Berol. et Lips. 1924-25, p. 355, lin. 31 : *episcopus Sabsadiae sub se habet Sabsdiam et Aphrodisiadem*.

(1) CONST. PORPHYR., *Opera*, éd. Bonn, t. III, p. 47, 4 ; extraits dans HIEROCLES, éd. A. BURCKHARDT, Lips. (Teubner) 1893, p. 50 : *Σανάδα* AK ; *Σαναδα* (s. accent) L.

(2) MANSI, t. XVII, col. 373 A à 377 E.

(3) HERGENRÖTHER, *Photius*, t. II, Regensburg 1867, p. 449-463.

(4) C. MÜLLER dans son édition de PTOLÉMÉE, t. I, 1, p. 489. Richard KIEPERT, *Karte von Kleinasien*, feuille A I (« Titelblatt »). Konrad MILLER, *Itineraria Romana*, Stuttgart, 1916, col. 589. HIRSCHFELD, dans la *Realencycl.* de PAULY-WISSOWA, t. I, col. 2726, s. v. *Aphrodisias*, N° 4, ne donne pas d'identification.

plutôt à celui d'Avraša ou Evreše, village situé à huit kilomètres au Nord de Kavak ; dans ce cas, rien n'empêche d'identifier Sausadia avec Kavak qui se trouve dans la même plaine qu'Avraša.

M. Grégoire vient de trouver un passage où notre nom de lieu semble être nommé une fois de plus. D'après les *Actes de saint Tryphon*, ce martyr était originaire d'un village nommé *Σαυσαδίου* (var. *Καυσαδίου*) *κώμη* (1) qu'on a cherché jusqu'à présent, soit en Phrygie, soit en Bithynie. Mais un texte épigraphique sur lequel M. Grégoire a appelé notre attention (2) nous montre que le culte de saint Tryphon était étroitement attaché à la Troade et à la région de Lampsaque. Or, il y a une ressemblance frappante entre les noms *Σαυσαδίου κώμη* et *Σανσαδία*-Sabsadia ; en tout cas, — qu'on l'identifie ou non avec Kavak — cette ville de Thrace était située en face de la Troade, distante à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau de Lampsaque, ce qui nous semble rendre sûre l'identité de la patrie de saint Tryphon avec l'évêché thrace.

#### 4. KERAMOS

M<sup>lle</sup> Juliette Davreux a publié (3) une description détaillée du cod. Bruxellensis graec. II, 4836 acheté en juin 1900 près de Trébizonde par M. F. Cumont. Ce manuscrit contient d'extraits de traités *de haeresibus* rédigés, d'après la souscription f. 113<sup>v</sup>, par le prêtre *Λέων ὁ ἀπὸ τῆς Κεράμου*. Concernant le nom de lieu Kéramos, M<sup>lle</sup> Davreux remarque, p. 91, n. 1, que la *Grande Encyclopédie grecque* énumère trois localités de ce nom, situées 1<sup>o</sup> dans le département de l'Hébrus ; 2<sup>o</sup> sur l'île de Chios, et 3<sup>o</sup> à Lesbos. Mais il est évident que, pour notre souscription, ces trois localités n'entrent pas en ligne de compte. Sans doute, il s'agit plutôt d'un évêché suffragant de Trébizonde dont le

(1) *Acta Sanct. Novemb.*, t. IV, p. 330 B. 335 E. 336 B. 343 B. Cf. p. 322, n<sup>o</sup> 17, n. 5.

(2) *Byzantion*, t. IV, 1935, p. 798.

(3) *Byzantion*, t. IV, p. 91 sqq.

dignitaire est nommé, dans les *Notitiae ecclesiasticae*, ὁ Κεραμέως |ου, dans un acte de 1670, ὁ Κεραμέων [ἐπίσκοπος] (1). Nous avons rapproché ce toponyme à celui du πολίχνιον Κεράμου situé, d'après le témoignage de Michel l'Attaliote, à l'ouest de la Κελεσίγη, près de l'Euphrate (2). D'autre part, le Métropolitain de Trébizonde, Chrysanthos (3), identifie cet évêché avec le caravansérail nommé Keremitli Han, près de Djevizly (4), à 30 kilomètres de Trébizonde.

\*  
\* \* \*

Nous avons réuni, dans ces pages, quelques exemples qui montrent que, pour des questions de géographie historique, il existe encore assez de confusion dans les manuels même les plus récents. La grande encyclopédie de Pauly-Wissowa-Kroll n'est plus loin de son achèvement. Elle contient une grande quantité d'articles géographiques, dont une partie est de premier ordre. Un lecteur ne s'occupant que d'une manière superficielle de ces problèmes pourrait croire que, une fois ce grand recueil terminé, il n'y aura plus de questions géographiques à résoudre, sauf dans les cas où des fouilles ou de nouvelles découvertes modifieraient, çà et là, l'aspect de la carte historique. Nous avons montré que, même dans les articles les plus récents, on trouve encore beaucoup à rectifier. Ce ne sont pas des cas exceptionnels; il y en a d'autres d'exemples. Quelle est la valeur d'un article sur Thamugadi-Timgad, paru en 1934, dont la source principale est.. le Baedeker de la Méditerranée (5)? — Dans l'article *Taurisium* (6), on a oublié de nous dire que c'est la patrie de Justinien, située, d'après l'empereur lui-même (*Novelle XI*), dans la province *Dacia Mediterranea*, d'après Procope

(1) N. A. BEES, *Byzantion*, t. I, p. 130.

(2) *Ostgrenze des byzantinischen Reiches*, Bruxelles, 1935, p. 54.

(3) CHRYSANTHOS, métropolitain de Trébizonde, Ἡ ἐκκλησία Τραπεζοῦντος, dans l'Ἀρχαῖον Πόντου, t. IV-V, ἐν Ἀθήναις 1933 (sur la couverture du livre : 1936), p. 154 sq. 163, 168.

(4) Sur cette localité voir N. PROTASSOFF, *Monuments de Djevizlyk*, dans *Byzantion*, t. IV, p. 419-425.

(5) TREIDLER, *R.-E.*, V A, 1934, col. 1235sq.

(6) *R.-E.*, t. V A, col. 14.

ἐν Δαρδάνοις, tandis que M. Fluss l'attribue à la province *Moesia superior*, qui, cependant, n'existait plus dans cette région depuis l'époque d'Aurélien. Il y a des villes qu'on chercherait en vain dans la *Realenzyklopädie* ; il y en a aussi qui s'y trouvent sans avoir existé, comme le fort de Σούρας <sup>(1)</sup>, cité d'après Procope <sup>(2)</sup>, dont le nom est, en réalité, à joindre au précédent, formant ainsi les mots Ἀνάγον κλισούρας, et peut-être aussi au suivant Ἀθηπάρου <sup>(3)</sup>.

Il serait injuste de discréditer, par des observations pareilles, le mérite des éminents éditeurs de la *R.E.*, ou même celui de leurs collaborateurs. Plusieurs d'entre eux sont de bons philologues, d'excellents historiens qui, en passant, n'ont pas refusé d'écrire des articles géographiques. Ces articles semblent être plus faciles à composer que les autres, surtout quand il s'agit de localités peu connues ou rarement mentionnées ; ne suffit-il pas de citer un « Baedeker » ou le manuel du vieux Forbiger ? L'histoire ancienne s'arrête, d'après la règle établie pour la *R.-E.*, à l'époque de Justinien ; par suite, on dépasse presque ses devoirs en citant quelques « évêchés » mentionnés par Hiéroklès (1) ou dans une édition quelconque des *Notitiae ecclesiasticae*. Dans ce dernier cas, on se contente souvent de les citer suivant l'ordre dans lequel G. Parthey les a éditées en 1866, sans tenir compte de leur ordre chronologique ni des éditions postérieures.

Pourquoi un article géographique ne mérite-t-il pas le même soin, l'application des mêmes règles philologiques qu'une recherche sur un sujet historique ou littéraire ? Sans doute, parce que la géographie historique n'est qu'une science auxiliaire, « eine Hilfswissenschaft » ! Combien de gens s'en

(1) FLUSS, *R.-E.*, t. IV A, col. 963. — De même, Σκνθιάς (*R.-E.*, t. III A, col. 695) est plutôt le titre de la province (lire Σκνθίας) à laquelle appartenaient les villes suivantes (PROCOPE, *de aedif.*, IV, 11, éd. HAURY, t. III, 2, p. 148, 31 sqq.) ; voir P. J. ŠAFAŘÍK, dans *Jahrb. d. Lit.*, t. XLII, 1828, p. 47. Const. JOS. JIREČEK, *Die Heerstrasse von Belgrad nach Constantinopel und die Batkanpässe*, Prag 1877, p. 62.

(2) PROCOPE, *De aedif.*, IV, 11, éd. HAURY, t. III, 2, p. 147, 15.

(3) Lire Ἀθηπάρου. Cf. Σαβάζιος Ἀθηπαραηός à Serdika ; voir Ernst KALINKA, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, Wien 1906, col. 106, N° 185.

occupent vraiment à fond? On sait qu'en général, les géographes de profession refusent avec indignation d'étudier des questions de géographie historique. Parfois, les philologues et les historiens, les épigraphistes et les numismates ont prêté leur précieux concours aux recherches topographiques, mais l'ampleur de la matière exige de plus en plus l'émancipation de ces études et une concentration des efforts. Les *desiderata* les plus urgents nous semblent être les suivants :

1° un manuel de géographie ancienne contenant une description sommaire du monde classique et médiéval. En outre, ce manuel devrait exposer d'une manière exhaustive les changements territoriaux survenus successivement jusqu'à la fin du moyen âge ;

2° des manuels spéciaux et détaillés de la topographie historique de chaque province, dans le genre des œuvres modèles de Tissot sur l'Afrique, de Dussaud sur la Syrie, et d'autres ; pour un grand nombre de pays, ils manquent encore totalement, tandis que, pour d'autres, il est nécessaire de refaire ceux qui existent ;

3° un manuel spécial informant suffisamment les étudiants sur les sources géographiques, leur interdépendance et leurs particularités, qu'on doit absolument connaître pour s'occuper avec profit de géographie historique ;

4° un dictionnaire de géographie ancienne, au moins des toponymes gréco-byzantins et latins, aussi complet et documenté que possible ;

5° une histoire du développement de la science géographique pendant l'antiquité et le moyen âge. Le standard-work de Hugo Berger (1) s'arrête à l'époque de Ptolémée. Son complément utile, l'article *Geographie* de Gisinger dans le quatrième supplément de la *R.-E.*, est trop sommaire ; de plus, il laisse bien des questions en suspens. Dans cet ouvrage, il sera utile de faire des recherches spéciales sur l'origine et les conceptions variables de quelques termes techniques de géographie, comme *οἰκουμένη*, *οἰκησις*, *ζώνη*, *διάφραγμα*, *μῆκος* et *πλάτος*, *μοῖρα*, *σφραγίς* et d'autres ; c'est de cette manière que nous avons essayé d'éclaircir

(1) HUGO BERGER, *Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, 2<sup>e</sup> édition, Leipzig, 1903.

les changements de signification que le terme « sept climats » a subi au cours des temps (1).

Espérons qu'au moins une partie de ces souhaits sera réalisée dans un avenir qui ne restera pas trop éloigné.

*Bruxelles.*

Ernest HONIGMANN.

(1) E. HONIGMANN, *Die sieben Klimata und die πόλεις επίσημοι*, Heidelberg 1929. Sur le terme technique *οἰκησις* voir H. v. MŽIK dans son compte rendu de ce livre, *OLZ*, 1931, col. 939-945.



## ÉLÉMENTS HISTORIQUES BYZANTINS

DANS

### LE ROMAN ÉPIQUE TURC DE SAYYID BATTÂL <sup>(1)</sup>

*Nous sommes heureux de publier cet article, qui est le texte (traduit par M. Roger Goossens) d'une communication de M. S. Kyriakidès au Congrès de Rome. Nous sommes certains qu'il intéressera vivement tous les byzantinistes, et qu'il engagera les islamisants — les arabisants comme M. M. Canard et les turquisants comme M. Wittek — à préciser—enfin — les rapports qui existent entre le Delhemma arabe (cf. *Byzantion*, X, 1935, p. 301-334) et le Sayyid Battâl. (N. D. L. R.).*

Les premiers savants qui ont étudié le roman épique turc de *Sayyid Battâl*, se trouvant en présence de noms et de faits incroyablement déformés ou même complètement imaginaires, exprimèrent l'opinion qu'il s'agissait d'une œuvre dépourvue de tout fondement historique, d'une œuvre d'imagination pure <sup>(2)</sup>. Les éditeurs de l'épopée acritique, Sathas

(1) Cette communication, inscrite avec deux autres au programme du V<sup>e</sup> Congrès international des Études byzantines, à Rome, n'a pu y être faite, faute de temps. Un résumé en a paru dans les *Sunti delle comunicazioni...* Rome, 1936, p. 52.

(2) Le premier à exprimer cette opinion fut FLEISCHER, suivi par le traducteur de l'épopée Hermann ETHÉ (*Die Fahrten des Sajjid Battat*, Leipzig, 1871, p. VII ss.) : « Wenn schon in den beiden letztern (c.à.d. le *Hamza-nâme* et l'Histoire d'Abū Muslim) die wirklich historischen Bestandtheile sehr geringfügiger Natur sind, so ist hier bei unserm Roman von einer geschichtlichen Basis eigentlich nicht mehr zu reden ; zwar sind uns verschiedene Angaben über einen « Sayyid Battâl » überliefert, aber alles, was hier von seinem Leben und seinen Thaten berichtet wird, gehört der frei schaffenden dichterischen Phantasie an und birgt so gut wie gar keinen historischen Kern ».

et Legrand, ont remarqué les relations de cette épopée avec l'épopée turque et la mention du nom d'Acritas dans *Sayyid Battâl* (1). P. Karolidès a noté des preuves de l'antiquité de cette épopée. Il faut remarquer que Karolidès est le seul des savants du XIX<sup>e</sup> siècle qui n'ait pas suivi l'opinion de Fleischer et qui ait reconnu le noyau *arabe* de l'épopée (2). En dernier

Comme unique élément historique, Ethé signale le récit relatif au faux prophète Babek, mais il remarque qu'en ce qui concerne les personnages d'empereurs et de califes, aussi bien que pour les noms géographiques (à l'exception de Constantinople, Bagdad, Mélitène, Amorium et Césarée) le roman se passe dans un monde entièrement fantastique, et il adopte l'opinion de Fleischer : Sayyid Battâl n'est rien d'autre qu'un héros ottoman, dont les exploits ont été seulement transposés dans le passé, uniquement pour que l'auteur eût toute liberté de bien « romancer » son personnage. [Voyez toutefois p. 571, note 1].

La même opinion sur le caractère entièrement imaginaire du récit, exprimée par J. MOHL, est reproduite et adoptée par les éditeurs du ms. de Trébizonde, SATHAS et LEGRAND (*Les Exploits de Digénis Akritas*, Paris, 1875, p. CXXXVI). On regrette de la trouver encore dans l'article *Battâl* de l'*Encyclopédie de l'Islam*.

(1) *Op. cit.*, p. CXXXV s.

(2) Dans son article : *Σημειώσεις κριτικά, ιστορικά και τοπογραφικά εις τὸ μεσαιωνικὸν ἑλληνικὸν ἔπος « Ἀκρίταν »* (*Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς τοῦ Πανεπιστημίου Ἀθηνῶν*, 1905-1906, p.194) il considère l'épopée « comme ayant incontestablement, malgré l'accumulation de contes qu'elle renferme, le caractère et la nature d'une épopée historique, à ne considérer que son noyau. » En no , il écrit ce qui suit : « Ceci contre l'opinion exprimée par H. Ethé dans la préface de sa traduction (p. VII) qu'il n'y a aucun noyau historique dans l'épopée de *Sajjid Battâl*. Mais Ethé se trompe, non seulement en ce qui concerne la détermination du noyau historique général de l'épopée, mais aussi pour ce qui concerne les récits épiques particuliers et le détail de l'onomastique et de la topographie, comme nous le montrerons dans une publication particulière sur cette épopée, et ici-même, *infra*. » Plus loin, à la p. 199, il parle du caractère *arabo-musulman* de l'épopée, qui n'a pas entièrement disparu, se laisse voir même sous la couche épaisse d'accumulations merveilleuses et légendaires qui le recouvre, et il s'élève contre l'opinion de Fleischer selon laquelle il s'agirait d'un héros ottoman, opinion qu'il considère comme non-fondée. Des considérations à peu près semblables reparaissent dans une autre étude de Karolidès, *Ἡ πόλις Ἀμόριον ἐν τῇ χριστιανικῇ καὶ μωαμεθανικῇ ἱστορίᾳ καὶ ποιήσει* (*Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς τοῦ Παν. Ἀθηνῶν*, 1906-1907, p. 237 ss.). « Mais, à côté de ces nombreux récits mythiques, quelques restes de l'épopée arabe primitive ont subsisté et en particulier des noms d'hommes,

lieu M. H. Grégoire a prouvé que le roman a pour noyau une relation arabe des exploits de l'émir de Mélitène Omar al Aqta<sup>c</sup> (l'*Ἀμβροσίων* des historiens byzantins) qui, on le sait, fut battu et tué par Pétronas en l'année 863 (1). J'ai été tout de suite absolument d'accord sur ce point avec mon éminent collègue, qui avait eu l'amabilité de me communiquer son opinion par lettre, avant sa publication.

Le noyau du roman, indépendamment de quelques éléments plus anciens, connaît, comme bases d'opérations, des Musulmans contre les Grecs, d'abord, et en ordre principal, Mélitène, en second lieu Tarse. Il remonte donc à une époque antérieure à la prise de ces deux villes par les Byzantins, c'est-à-dire incontestablement au moins au début du x<sup>e</sup> siècle. Mais en dehors de cette observation générale, un examen plus attentif du roman révèle qu'il renferme, parmi d'innombrables récits légendaires, des données plus historiques, toujours déformées, il est vrai.

Quand je l'ai lu, il y a plusieurs années, dans l'espoir d'y découvrir des éléments acritiques, j'ai noté, en dehors des remarques faites par Karolidès et en dernier lieu par M. Grégoire, d'autres particularités encore, dont je consignerai ici les plus importantes.

\* \* \*

Dans le troisième livre (2) on raconte qu'au moment où Baṭṭâl se trouvait, avec ses compagnons, à Tarse, qui était, nous l'avons dit, la seconde « base » des guerriers musulmans, il se fit tout à coup un bruit accompagné d'un nuage de poussière, et comme Baṭṭâl s'informait de la cause de ces phénomènes, Husayn lui répondit : « In der Nähe lag eine Burg,

de lieux, de villes, connus par l'histoire des luttes entre le monde chrétien (grec) et le monde mahométan du vii<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, en même temps que quelques échos du temps des Croisades. »

(1) H. GRÉGOIRE, *L'épopée byzantine et ses rapports avec l'épopée romane*, dans *Acad. Roy. de Belg., Bull. de la classe des lettres*, tome XVII (1931) ; cf. aussi R. GOOSSENS, *Autour de Digénis Akritas*, dans *Byzantion*, t. VII (1932), p. 304.

(2) ETHÉ I pp. 92 ss.

sie wurde verwüstet, da kam ein Ungläubiger, Sumbäth mit Namen, baute jene Trümmer wieder auf, und wo immer ein verdorbenes Individuum sich fand, gesellte es sich zu ihm, und so trieben sie Wegelagerung. Von Zeit zu Zeit kommt jener nun, schlägt und brennt unser Land, und niemand vermag ihm zu widerstehen. »

A l'exception du nom arménien de Symbatios (qui du reste, n'est pas inconnu dans l'histoire byzantine de cette époque), ce récit rappelle curieusement la relation de Constantin Porphyrogénète (1) sur la fondation de Lykandos par Mélias, lequel, à en juger par ses actes, et par le ton dont le Porphyrogenète parle de lui, devait être redouté des Sarrazins. Je donne le texte pour faciliter la comparaison :

Ὁ δὲ Λυκανδὸς χθὲς καὶ πρὸ μικροῦ εἰς τάξιν θέματος καὶ πόλεως ἐχρημάτισεν, ἐπὶ τῶν χρόνων Λέοντος τοῦ αἰοιδίμου βασιλέως · ἔρημος γὰρ ἦν τὸ πρότερον καὶ ἀοίκητος κἀκείνη καὶ ἡ καλουμένη Τζαμανδὸς καὶ τὰ συμπαρακείμενα μέρη τῶν Ἀρμενίων... [Μελίας] εὐφρῆς ὢν καὶ πρὸς ληστουργίαν βαρβαρικὴν ἐπιτήδειος συμμορίαν τινὰ τῶν Ἀρμενίων ἀναλεξάμενος, καὶ ταυτησί τῆς πόλεως (τῆς Λυκανδοῦ) τὴν ἄκραν κατοχυρώσας ὡς ἠδύνατο, καὶ κατὰ μικρὸν προῖὸν ὄλην ὡς εἰπεῖν τὴν πόλιν τοῦ πτώματος ἤγειρε, καὶ προβαίνουσα ἐπὶ τὸ πρόσθεν πᾶσα ἡ χώρα μεστή γέγονε τῶν Ἀρμενίων, κουροτρόφος οὔσα ἀγαθὴ τε καὶ ἱππόβοτος καὶ παντοίων βοσκημάτων εἰς τροφήν ἐπιτήδειος. Διὸ καὶ θέμα κατωνομάσθη καὶ εἰς στρατηγίδα ἀνήχθη σπουδῆ καὶ θέμα κατωνομάσθη τουτουτ τοῦ Μελίου τοῦ κραταιόφρονος.

Quelle signification revêt dans la suite Lykandos comme base d'opérations dans les luttes contre les Sarrazins, c'est ce qui paraît dans les renseignements donnés par le traité *Περὶ παραδρομῆς πολέμου* (2).

Ὁ δὲ γε τὴν ἡγεμονίαν τῆς Λυκανδοῦ καὶ τῶν ἐκεῖσε ἀκριτικῶν θεμάτων ἐγκεχωρισμένος ἐν τοῖς αὐτοῖς χρόνοις, ὁσάκις ἂν Ἀζήμ ὁ υἱὸς τοῦ Χαμβδᾶ κατὰ Ῥωμανίας τὴν ἐξέλευσιν ἐποίησατο ἢ ἐν

(1) *Περὶ θεμάτων*, Bonn, 32, 10 et ss.

(2) Bonn, p. 243. Sur la fondation et l'importance de Lykandos, voir aussi mon article : *Βυζαντινὰ μελέται. Τὸ μολυβδόβουλον τοῦ στρατηγοῦ Μελίου* dans *Ἐπιστημονικὴ Ἐπειρηὶς τῆς φιλοσοφικῆς σχολῆς τοῦ Παν. Θεσσαλονίκης*, tom. II (1932), p. 311-337.

τῆ ἰδίᾳ χώρᾳ χρείας ἀναγκαίας αὐτὸν κατεπειγούσης μετέβη, κατὰ τῆς χώρας τοῦ Χάλεπε καὶ τῆς Ἀντιοχείας ἐπανθήμενος μεγάλην ἐν αὐτοῖς βλάβην εἰργάζετο· καὶ τοὺς συγγενεῖς αὐτοῦ καὶ ἀρχηγοὺς τῶν φωσσάτων, μεγάλους καὶ περιφανεῖς, δορυλάτους εἶχε, καὶ τοὺς τούτων μαχίμους ἄνδρας, καὶ πλεῖστα φρούρια. τὸ αὐτὸ δὲ καὶ ἐν τῇ τῶν Κιλικῶν χώρᾳ διεπράττετο, ὡς τῆ Λυκανδῶ συνορούσῃ.

Je crois qu'après la comparaison des textes que nous venons de faire, il ne reste aucun doute sur l'historicité du récit de l'épopée turque.

\*  
\* \*

Un autre récit, également digne de remarque, figure dans le même livre (1). Il s'agit de l'organisation des *clisures*, destinée à mettre fin aux incursions de Baṭṭāl en s'emparant de sa personne ou en le mettant à mort. Jusqu'à un certain point le récit suppose que la traversée des frontières est entièrement libre, que les armées byzantines restent concentrées dans des places fortes, parmi lesquelles Amorium occupe une place exceptionnelle. Cette situation correspond au système des *comitatenses*, c.-à-d. des soldats concentrés dans les places, système qui était, plus ou moins, en vigueur avant l'organisation définitive des thèmes (2). Mais après les victoires de Baṭṭāl et la mort d'un certain nombre de généraux, un des vizirs de l'empereur, nommé Michaël, propose ce qui suit : « Nun, so mögen sich in allen den Orten, wo Leute überhaupt passieren können, Truppen aufstellen und niemand vorbeilassen. Jeden, den sie finden, sollen sie ohne Pardon töten, so aber, dass sie Leute, die sie selbst genau kennen, euch übersenden. Wenn ihr dann wünscht, so mögt ihr sie töten oder ins Gefängniss zu werfen geruhen. Kurzum nun, Baṭṭāl wird nicht zu Hause bleiben, sondern auch dorthin kommen, und möglicherweise geräth er durch des Messias glücklichen

(1) ΕΠΘÉ I p. 134.

(2) Sur ce point et sur tout ce qui touche à l'organisation des frontières, voir mon article Ἀκροῖται dans la Μεγάλη Ἑλληνικὴ Ἐγκυκλοπαιδεία.

Einfluss in unsere Gewalt, und du kannst gebührende Strafe an ihm nehmen. »

D'après le roman, l'Empereur accepta la proposition et chargea son fils de la mettre à exécution. Celui-ci chargea différents généraux, parmi lesquels « Feridūn le Perse », de fortifier les « clisures » et de mettre à mort tous ceux qu'ils y rencontreraient, ou du moins de les envoyer à l'empereur. Citons encore le texte du roman : « Jene thaten so, und es trat nun ein so strenges Gebot ein, dass auch kein Vogel vorbeikommen konnte. In jedem Pass standen 2000 Mann, und es gab auch einzelne Orte, wo 10 bis 20.000 aufgestellt waren ; auf diese Weise wurde die Bewachung ausgeführt. »

Ce récit, malgré son caractère vague, fait clairement penser à l'organisation des thèmes par les Byzantins, organisation qui commença tôt, mais atteignit son plein développement dans la seconde moitié du ix<sup>e</sup> siècle et la première moitié du x<sup>e</sup>, c'est-à-dire à l'époque où les grandes expéditions des califes arabes avaient presque pris fin, à cause de la paralysie du pouvoir central du califat. A ces grandes expéditions avaient succédé les razzias continuelles des émirs Sarrazins de la frontière, comme Omar de Mélitène, Sayf-ed-Daulah d'Alep et de Tarse etc... Ces razzias forcèrent les Byzantins, on le sait, à organiser les frontières et à mettre au point la tactique de la *παραδρομή*, la tactique acritique par excellence, que pratiqua brillamment Pétronas, le vainqueur d'Omar, que renouvela et perfectionna Bardas Phocas, d'après le traité *Περὶ παραδρομῆς πολέμου* (1). Il est digne de remarque que l'un des généraux à qui est confiée l'exécution de l'ordre impérial est « le Perse Feridūn ». Ceci rappelle l'enrôlement dans les cadres de l'armée byzantine des « Perses » de Théophobe (2), qui combattirent souvent avec Théophile contre les Agarènes, et qui, à la fin, comme leur grand nombre les rendaient

(1) P. 185 Bonn : *ταύτην Βάρδας ὁ μακαρίτης Καῖσαρ, ὅσα ἐμὲ γινώσκειν, εἰς ἄκρον κατώρθωσε, καὶ παντελῶς ἀφανισθεῖσαν ἀνενεώσατο (ἵνα μὴ τοὺς παλαιοὺς τῶν στρατηγῶν ἀπαριθμῶ καθ' ἕκαστον)*

(2) THÉOPH. CONT., Bonn, p. 112 : *Ἄλλὰ καὶ κώδιξι στρατιωτικοῖς αὐτοὺς ἀναγράφεται, καὶ τάγμα οὕτως καλούμενον Περσικὸν ἐγκατέστησε, καὶ τοῖς κατὰ πόλεμον ἐξιοῦσι Ῥωμαίοις κατὰ τῶν Ἀγαρηνῶν ἐναριθμείσθαι προσέταξε.*

dangereux, furent dispersés, par corps de deux mille, dans les différents thèmes, d'où cette conséquence que les « turmes des thèmes portaient souvent le nom de « Perses » (1). Il est également digne de remarque pour l'historicité du roman que même les chiffres que le roman nous donne, 2000 pour ceux qui montent la garde aux frontières, de 10 à 20.000 pour ceux qui sont installés à des endroits déterminés, ne s'éloignent pas des chiffres d'effectifs des thèmes acritiques que les sources nous transmettent. D'après les calculs de Gelzer (2), le nombre des hommes mis en ligne par chaque stratège devait s'élever à 10.000. Au même chiffre à peu près conduisent les données des sources arabes. D'après Ibn Khordādhbeh (3) chaque patrice commandait un corps de cavalerie de 12.000 hommes, dont 6.000 soldats et 6.000 valets. D'après Abū'l-Faraġ Qodāma ibn ġa'far (4) l'effectif des stratèges de thème flottait entre 4.000 et 15.000 hommes. Si l'on suppose qu'il a en vue les soldats proprement dits, comme il est probable, il conviendra de doubler ces chiffres, en y ajoutant un nombre égal de serviteurs, et nous aurons des effectifs de 8.000 à 30.000 hommes — pour le plus grand des thèmes, celui des Anatoliques. Ibn al Fakīh (5) donne à peu près les mêmes chiffres que Kodāma. C'est aux mêmes chiffres, enfin, que nous conduit le traité *Περὶ παραδρομῆς πολέμου*, qui parle de 6 ou

(1) THÉOPH. CONT., Bonn, p. 125 : *Καὶ ἐπέπερ εἰς πολυπληθίαν ἐνέδωκάν τε καὶ ἠϋξήσαν ὡς εἰς τρεῖς μυριάδας ἑλληλακέναι, οὐ συμφέρον ἐδόκει τῷ βασιλεῖ τούτους ἐλευθέρους εἶναι καὶ ἀνειμένους, ἀλλὰ καλῶς σκεψάμενος ἐκάστῳ θέματι χιλιάδας δύο ἀπέσταλκεν, ὑπὸ χεῖρα τελεῖν τοῖς εἰς στρατηγίαν τεταγμένοις · ἐφ' ὧν καὶ τουρμάρχας ἐπιστατεῖν ἐξετίθετο. Ὅθεν ἄχρις ἡμῶν τὴν προσηγορίαν Περσῶν αἱ τῶν θεμάτων τοῦρμαι κεκλήρωνται, ἐφ' οἷς διεσπάρησαν.*

D'après cela, l'alliance du monde mahométan non-sunnite avec les Grecs n'est pas nécessairement une déformation du noyau arabo-hellénique de l'épopée, comme l'a cru Karolidès (*Σημειώσεις κριτικαὶ* etc..., p. 198) mais la présence de chefs et de soldats perses dans les armées grecques est encore un écho des événements historiques du IX<sup>e</sup> siècle. Voyez, sur ces « Perses », VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, éd. GRÉGOIRE et CANARD, p. 124 sqq. et note 3, p. 415 sqq.

(2) *Die Genesis der byz. Themenverfassung*, p. 118.

(3) *Ibid.*, p. 125.

(4) *Ibid.*, p. 97.

(5) E. W. BROOKS, *Arabic lists of the Byzantine themes*, dans *Journal of Hellenic Studies*, XXI (1901), p. 72 ss.

5.000 guerriers à cheval, aux ordres du commandant en chef, et suffisants pour le corps-à-corps avec l'ennemi (1). Si on ajoute à ce nombre un nombre égal de valets d'armée — les *παλλικάρια* — on arrive au même chiffre de 10.000 à 12.000, au maximum. Si l'on y ajoute encore les fantassins, nous avons alors le chiffre de 10.000 à 20.000 que nous rapporte le roman turc, lequel, il faut le remarquer, donne dans cet épisode des chiffres beaucoup plus modérés qu'ailleurs. Dans d'autres épisodes, au contraire, il élève le chiffre des armées grecques jusqu'à des centaines de mille.

Il est digne de remarquer que le chiffre de 2.000, auquel se montent les gardes des frontières, se rencontre deux fois dans les sources grecques, une fois dans le passage cité plus haut du Continuateur de Théophane, et une fois dans le *Περὶ Παραδρομῆς*, il est vrai dans un autre contexte. Le traité *Περὶ Παραδρομῆς* conseille au stratège de réserver 2.000 hommes sur les 5.000 ou 6.000 dont il dispose pour les installer dans un endroit disposant d'un observatoire élevé, pour qu'ils puissent voir de là les poursuivants et les poursuivis, tandis que le général lui-même, avec les 3.000 hommes restant et avec les fantassins, dresse une embuscade dans un endroit naturellement dérobé et fortifié (2).

Je crois qu'après ce qui a été dit plus haut, il est évident que l'épopée renferme réellement des données historiques, et des données qui remontent au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle ; ces données confirment les résultats auxquels est arrivé M. Grégoire sur la date et le lieu de rédaction du noyau primitif du roman.

*Thessalonique.*

Stilpon P. KYRIAKIDÈS.

(1) Bonn, p. 230 : Ὁ δὲ τοῦ ὄλου στρατεύματος ἀρχηγός, ἕξ ἢ πέντε χιλιάδας ἰππέων ἔχων πολεμιστὰς καὶ τὴν τοῦ Θεοῦ βοήθειαν, οὐ πλειόνων ἐν χρεῖα γενήσεται. — P. 238 : εἰ δὲ περὶ τὰς ἕξ ἢ πέντε χιλιάδας ἀπαριθμεῖται τὸ ὑπὸ σὲ μάχιμον, μᾶλλον κατὰ πρόσωπον ἀντιτάξασθαι τοῖς πολεμίοις ἐπείχθητι.

(2) Bonn, p. 230 : Ταύτας τοίνυν (τὰς πέντε χιλιάδας) διχῆ διελὼν τοὺς μὲν δισχιλίους ἔμπροσθεν εἰς ἐπιτήδειον λόχον καταστησάτω, ἐν ᾧ καὶ σκοπιά ἐστὶν ὑψηλή, ἀπόβλεψιν ἔχουσα, τοῦ μήκοθεν τοὺς διωκομένους τοῦ λαοῦ αὐτοῦ καὶ διώκοντας ὄραν. ὅπισθεν δὲ τῶν δισχιλίων τοὺς τρισχιλίους... ἐν ἀποκρύφῳ τόπῳ εἰς ἐνέδραν καταστήσαι δεῖ, τοῦ τόπου ὀχυρότητα ἔχοντος · εἰ τύχη δὲ καὶ κάστρον πλησίον, ἕξει κάκεινο εἰς βοήθειαν.



COMMENT SAYYID BAṬṬĀL,  
MARTYR MUSULMAN DU VIII<sup>e</sup> SIÈCLE, EST-IL DEVENU,  
DANS LA LÉGENDE,  
LE CONTEMPORAIN D'AMER († 863) ?

Je suis heureux de profiter de cette occasion pour préciser un point très important à propos du Sayyid Baṭṭāl (1) Comment se fait-il que le héros et martyr de l'islam, mort à Akroinos, l'an 740, soit, pour ainsi dire, incorporé à l'épopée arabe du IX<sup>e</sup> siècle, celle que nous avons appelée la Geste de Mélitène? En d'autres termes, comment, de Sayyid Baṭṭāl, a-t-on pu faire, le rajeunissant de cinq quarts de siècle, un contemporain et un subordonné de l'émir 'Amr de Malatya? Je crois avoir trouvé l'explication très simple de ce fait. Le Baṭṭāl historique, lors de la fatale expédition qui aboutit à Akroinos, était précédé d'une première colonne

(1) Sur le roman de Sayyid Baṭṭāl, voyez l'article précédent. Mais il faut rectifier sur un point ce que dit M. Kyriakidès, et ce que nous avons dit nous-même. Le premier à dénoncer l'erreur de Fleischer et d'Éthé, qui prirent le roman de Baṭṭāl pour un original turc, fut Martin HARTMANN, dans une note très courte, mais très nette, de l'*Orientalistische Literaturzeitung*, 1899, p. 103 : « Es ist merkwürdig, dass Niemandem die Gleichheit des Baṭṭālromanes mit dem arabischen Delhemma-Kreise aufgefallen ist... Den « alttürkischen Volks- und Sittenroman » aus den Köpfen wieder herauszubringen, wird nicht ganz leicht sein. » En effet ! Je dois la connaissance de cet articulet de Hartmann au bon mémoire de Helmut WANGELIN, *Das arabische Volksbuch von König Az-Zāhir Baibars*, 1936, p. 280-281 (note). Sur l'influence iranienne que nous avons plusieurs fois signalée dans cette matière romanesque, cf. (d'après Wangelin, car je n'ai pas l'ouvrage à Bruxelles) G. HÜSING, *Beiträge zur Rostahmsage, Mythol. Bibl.* V,3 Leipzig, 1913.

que commandait un chef arabe appelé Gamer par Théophane. « Gamer » est certainement une graphie, d'ailleurs très phonétique, d'un nom arabe assez rare, Ghamr ; le même personnage est cité dans un autre endroit (Théophane, p. 405, l. 28 éd. de Boor), mais là, il est orthographié Amer (confusion avec 'Amr). Voici d'ailleurs le passage décisif de Théophane (p. 411, l. 14 sqq.). C'est un « locus classicus » que devraient savoir par cœur tous ceux qui s'occupent de l'épopée arabe et de l'épopée byzantine.

« Année du monde de 6231. Cette année là, au mois de mai, huitième indiction, Suleyman envahit la Romanie avec 90.000 hommes et quatre généraux, dont, en tête, Gamer qui, avec 10.000 hommes légèrement armés, parcourut, en les razziant, les régions de la (province d')Asie ; il était suivi de Melikh et de Baṭṭâl qui avec 20.000 cavaliers battaient le pays autour d'Akroïnos ; et après eux (ou derrière eux), Suleyman lui-même, avec 60.000 hommes, aux environs de Tyane de Cappadoce. Or, ceux qui avaient envahi l'Asie et la Cappadoce revinrent sains et saufs, ayant capturé en masse des hommes, des femmes et du bétail. Mais Melikh et Baṭṭâl et leurs hommes attaqués, à Akroïnos par Léon et Constantin furent vaincus. Et la plupart d'entre eux périrent dans le combat avec leurs deux généraux ; seuls 6800 combattants, échappant à la mort, se réfugièrent à Synnada, et, sauvés, s'unirent aux forces de Suleyman et retournèrent en Syrie. »

Ces faits se passaient en mai 740. Le passage est un de ceux où les sources arabes et syriennes viennent confirmer les informations de Théophane, au point que l'hypothèse d'une source orientale commune nous paraît une certitude (1).

Dans un mémoire excellent, M. F. Gabrieli (2) a rassemblé tous les témoignages relatifs à ces faits d'armes, et je ne puis mieux faire que de traduire ici son texte en ajoutant

(1) Cf. les travaux de E. W. BROOKS, *The sources of Theophanes and the Syriac Chronicles*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XV (1906), p. 578-87 et de P. PEETERS, dans *Byzantion*, VIII (1933), p. 405-423.

(2) *Il califfato di Hishâm, Mémoires de la Société royale d'Archéologie d'Alexandrie*, t. VII, 2 (1935).

toutes ses références. « L'an 122 de l'Hégire (mai 740) eut lieu l'événement de guerre le plus notable peut-être de toutes ces campagnes sous Hishâm. Les principaux détails sont dans Théophane, p. 411. Bien qu'il les faille accueillir avec réserve en ce qui concerne le nombre des musulmans (90.000 hommes en tout), ces détails sont substantiellement d'accord avec le Pseudo-Denys (de Tel-Mahrē) et avec les sources musulmanes elles-mêmes (F. H. A. 100) : sous le commandement suprême de Sulaymân b. Hishâm, Ghamr b. Yazîd envahit l'« Asie » et Malik b. Shu'ayb (1), gouverneur de Malatyah, et al-Baṭṭâl la Phrygie Salutaire. Sulaymân lui-même se jeta sur Tyane de Cappadoce. Mais l'empereur Léon III en personne et le prince Constantin accouraient à la rescousse ; l'armée de Malik et d'al-Baṭṭâl surprise à razzier près d'Akroïnos était exterminée, et 6800 cavaliers seulement sur 20.000 (2) réussirent à grand' peine à se mettre à l'abri à Synnada, à faire leur jonction avec Sulaymân et à rentrer en Syrie. Sur le champ de bataille d'Akroïnos, aujourd'hui Afyon-Karahisar (3), resta avec son collègue Malik, le héros al-Baṭṭâl, destiné à devenir le saint martyr par excellence de l'Islam en Asie Mineure (4) ».

Qui est le Gamer de Théophane ? On l'a vu, c'est l'un des fils de Yazîd. Le même personnage est mentionné par Théophane p. 405, l. 28, année 6218, c'est à dire en 727. Mais alors Théophane l'orthographe Ἰαμερ. De Boor a conjecturé l'identité des deux personnages : elle me paraît sûre (5). Dans la source orientale de Théophane, le même nom écrit sans doute sans point diacritique, pouvait être

(1) Le nom d'après F.H.A. 100 ; le Pseudo-Denys 28 (trad. 25), dont l'année est erronée, a « Malik b. Shabîb ».

(2) 50.000 chez le Pseudo-Denys.

(3) LE STRANGE, *The lands of the Eastern Caliphate*, 152 et note 2. Sa prétendue tombe est depuis l'époque seldjocide localisée au village de Sayyid Ghâzî, au sud d'Eski-Shehir (Dorylée) et à environ 9 km. au N.-E. d'Afyon-Karahisar.

(4) Son nom est donné comme Abû'l-Ḥusayn (Ibn al-Athîr) ou Abû Yahyâ (Sibt) ou Abû Muḥammad (Abû l-Maḥâsin) 'Abdal-lâh al-Anṭâkî (ou ad-Dimashqî, Sibt). Voyez son article biographique dans Sibt 196v-197.

(5) Seulement, De Boor propose de corriger Γάμερ en Ἰαμερ à la

lu indifféremment Ghamr ou 'Amr. Le même Ghamer fils de Yazîd, reparait en février 743 sous Walîd II. Je traduis encore Gabrieli (p. 90) : « De nouvelles razzias musulmanes devaient encore se produire sous Walîd II, Hishâm étant déjà mort (6 rabî' II 125-6 février 743) sous le commandement des frères d'al Walîd, an-Nu'mân et Ghamr... »

En voilà assez pour résoudre la question posée au début de cet article, et avant moi par nombre de savants. Comment se fait-il que Sayyid Baṭṭâl ait été déplacé du viii<sup>e</sup> au ix<sup>e</sup> siècle, et rattaché à la geste d'Amr ou d'Omar de Mélitène mort en 863 ? Au fond le problème était très simple. Dans la plupart des sources où il est question du Baṭṭâl historique, le combattant d'Akroïnos, celui-ci est associé à un autre général, Ghamr, un nom qui pouvait se lire aussi 'Am(e)r, et qui effectivement est transcrit de la sorte, dans un passage, par Théophane. Rien n'était donc plus aisé, par une confusion volontaire ou involontaire, que de faire du Baṭṭâl historique ce qu'est le Baṭṭâl légendaire, un allié de l'émir Amr le plus fameux, celui dont les exploits remplirent toute l'Asie de 838 à 863. Une circonstance très précise a dû favoriser l'entrée de Baṭṭâl dans le cycle de Malaṭya : son compagnon de lutte en 740, Malik, était précisément un gouverneur de Malaṭija ! Et, s'il fallait une confirmation à notre hypothèse, d'après laquelle plusieurs des éléments de la légende de Baṭṭâl viennent des récits historiques sur les événements de guerre du temps de Hishâm et de Walîd II, nous la trouverions dans un détail tout-à-fait frappant : le Ghamr des années 40 du viii<sup>e</sup> siècle que nous supposons confondu plus tard avec Amr de Mélitène est frère d'al-Nu'mân. Cela est décisif. Voilà longtemps que l'on cherche à expliquer pourquoi l'émir mort en 863, donné pour bisaïeul à Digénis Akritas, s'appelle dans le roman turc d'Al-Baṭṭâl, non point comme l'émir historique, « fils de 'Ubayd-Allâh », mais « fils d'al-Nu'mân ».

p. 411, l. 14 (voyez son appareil critique). Il ne semble pas avoir consulté les Arabes, ni su que Ghamr était un personnage bien connu. Sinon, il se fût avisé, au contraire, de corriger Ἰαμερ en Γάμερ.

Peu d'anachronismes épiques, on le reconnaîtra, s'expliquent d'une manière plus simple et plus naturelle que celui-ci (1).

Mars 1937

H. GRÉGOIRE.

(1) Il va de soi que nous renvoyons au travail capital de M.M. CARNARD, *Un personnage de roman arabo-byzantin*, Congrès national des sciences historiques (Alger, 1930), 1932, 1, 14 ; et aussi à son analyse du *Del Hemma*, dans *Byzantion*, X (1935), p. 283-300. Il faut noter que dans le *Del Hemma*, l'émir de Mélitène n'est pas encore dit fils d'al-Nu'mân. Mais cette filiation lui est attribuée dans les *Mille et une Nuits* : cf. l'article de M. R. GOOSSENS, *La geste d'Omar dans les Mille et une Nuits*, dans *Byzantion*, VII (1932), p. 303-316.

Veut-on une jolie confirmation de notre hypothèse ? L'Amr ou l'Omar du roman et des *Mille et une Nuits* est fils d'al-Nu'mân et petit-fils de Ziyâd. Or, le père du Nu'mân historique frère de Ghamr, est, sinon Ziyâd, du moins... Yazîd. Métathèse révélatrice !

# L'ARCHEVÊQUE THÉOPHYLACTE

## ET LE TARONITE

Dans la correspondance de l'archevêque de Bulgarie Théophylacte nous trouvons quatre lettres, dont deux sont adressées à Grégoire Taronite : *Τῷ Ταρωνίτη κυρίῳ Γρηγορίῳ*, une autre, au proèdre Grégoire Taronite : *Τῷ Ταρωνίτη προέδρῳ κυρίῳ Γρηγορίῳ*, et une dernière, au duc de Scopie, Taronitopoulos : *Τῷ Ταρωνιτοπούλῳ τῷ δονκί Σκοπίων* (1).

Les lettres sont rédigées en un style assez personnel, chargé d'ornements rhétoriques, ce qui rend la pensée difficile à saisir ; et ce qu'on arrive à en dégager s'accorde mal avec les faits historiques qui semblent bien établis.

Dans la première lettre (2), Théophylacte (3) écrit à Grégoire qu'il mérite bien les louanges dont il le comble et qu'il a démontré par ses actions que ces louanges « ne sont pas les flatteries sophistiques d'un rhéteur, mais les chants d'une bouche qui sait bénir la vertu. » Il est heureux d'avoir appris, il y a peu de temps, la nouvelle surprenante que Grégoire a abaissé par ses victoires l'arrogance de deux peuples et renversé simultanément « la tour de la folie persane et la hauteur de la folie franque ». Tanesman (pour *τὰ Νεσμάν* du texte imprimé), qui avait l'habitude de molester les villes grecques entre le Tanaïs et le Palus Méotide, de même que la Colchide, la Petite Arménie et l'Arménie tout entière, sans

(1) La leçon du texte imprimé : *Τῷ Τορνωσοπούλῳ τῷ Δοκισκοπίων*, a été corrigée par Th. USPENSKIJ, *Obrazovanie vtorogo Bolgarskago carstva*, p. 45.

(2) MIGNE, *P.G.*, t. CXXVI, *Lettre XXVI* Meurs., col. 409-416.

(3) Mme A. Leroy-Molinghen prépare une nouvelle édition avec traduction de la correspondance de Théophylacte et nous nous bornons à analyser le contenu des quatre lettres qui nous intéressent.

parler des Maryandènes, des Galates et des Cappadociens, se voit réfréné, ses mains étant coupées par le tranchant du glaive de Grégoire. L'impie Turc, vaincu, humilié, ne cherche que la paix, lui qui hier encore « rêvait d'anéantir à la fois la terre et la mer ». Il préfère maintenant à l'épée le pacte et à l'arc le caducée de paix.

Quant au « Franc au cou de fer, il est devenu plus souple que la cire tiède » et se prosterne devant le Taronite. Celui qui était habitué à dénigrer se trouve « maintenant humilié par les volontés du Taronite, au point de laisser à l'Empereur le plaisir de lui procurer sa rançon, à cet Empereur qui est prêt à payer n'importe quelle somme pour avoir comme esclave acheté l'homme qui s'imaginait être le libérateur de tout l'Orient et dont la prétention allait si loin qu'il ne se serait pas même contenté de la première place après l'Empereur ».

Pour tout cela, Théophylacte remercie le Taronite et croit que « lui seront reconnaissants tous ceux qui portent le nom de chrétiens et à qui est chère la prospérité de l'Empire Romain ». Il est sûr que l'Empereur le récompensera avec sa générosité habituelle : le souverain sait choisir les hommes et a pleine confiance en Grégoire.

L'archevêque termine en regrettant que le cadre de sa lettre ne lui permette pas de s'arrêter plus longuement sur les exploits de Grégoire et de donner pleine carrière à l'éloquence pour en faire l'éloge.

La seconde lettre <sup>(1)</sup> a été écrite à Grégoire à l'occasion de son retour de la Colchide. C'est un événement qui lui cause à la fois de la joie et du chagrin ; de la joie, parce qu'il l'aura plus près de lui et que la capitale sera ranimée par « le printemps de sa présence après l'hiver de son absence », de même que l'Empereur aura en lui un gardien vigilant, un ami dévoué et un conseiller fidèle. D'autre part, le chagrin vient à l'archevêque lorsqu'il pense au sort des villes du Pont qui, après le départ de Grégoire, tomberont dans le chaos, reviendront à l'état où elles étaient avant le gouvernement de Grégoire et où régnaient des maux et des troubles difficiles

(1) MIGNE, P.G., t.CXXVI, *Lettre XXXVII* Meurs., col.437-440.

à apaiser. Après le bonheur du temps de Grégoire, le malheur qui s'abattra sur le reste du Pont, sera, certes, plus sensible. C'est d'autant plus pénible que l'auteur ne voit personne qui puisse remplacer Grégoire. Il admire son talent militaire, sa tempérance enviable même pour les moines du désert et sa considération pour le clergé. La capitale sera heureuse de jouir de la société d'un tel homme ; l'archevêque croit que lui-même plus que tout autre est digne d'en jouir et lui demande de lui écrire plus souvent de bonnes et agréables nouvelles. « Lorsque j'apprends, dit-il, quelque chose de toi, je le reçois véritablement comme la terre brûlée reçoit la pluie ». Pour le moment, il est soulagé par les récits d'un certain Théodose qui jouit de son hospitalité et lui raconte les exploits de Grégoire.

Grégoire Taronite apparaît chez Théophylacte dans une lumière toute nouvelle. Tanesman est le Danišmand, l'émir de Sebaste et du pays d'alentour. « Le Turc » et « le Franc » sont donc Danišmand et Bohémond. L'archevêque d'Ochrida attribue à Grégoire des succès militaires sur ces deux personnages et croit qu'il a joué un certain rôle dans le rachat de Bohémond.

On sait que Danišmand ayant attaqué la ville de Mélitène, Gabriel, prince arménien de la ville, fut obligé de demander du secours à Bohémond, prince d'Antioche. Lorsque Danišmand apprit que Bohémond marchait contre lui, il leva le siège de Mélitène et alla à la rencontre de l'ennemi. La bataille s'engagea près de Maraš, où Bohémond, battu, fut fait prisonnier avec son neveu Richard. D'après Michel le Syrien, le lieu de la bataille s'appelait Gafina.

L'année suivante Danišmand remporta, près de Gangres, une victoire sur les Croisés, commandés par Raymond, comte de Toulouse et de Saint-Gilles. En 1102, le même émir, toujours allié avec l'émir de Rum, Kiliğ-Arslan, mit en déroute près d'Iconium, l'armée de Guillaume, comte de Nevers. En cette même année encore, une troisième armée conduite par Guillaume, comte de Poitiers (1), fut vaincue et dispersée, toujours dans les environs d'Iconium.

(1) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 172, l'appelle Poitevin et dit que l'Em-



En 1103, après deux ans de prison, Bohémond fut remis en liberté. Albert d'Aix raconte que l'empereur Alexis, qui n'aimait guère Bohémond, mais le redoutait, décida de l'avoir entre ses mains et demanda à Danišmand de le lui livrer moyennant une rançon de deux cent soixante mille pièces d'or. Kiliğ-Arslan réclama à Danišmand, son allié, une partie de la somme, et ayant essuyé un refus, il rompit avec lui et se mit à ravager ses terres. Battu à plusieurs reprises, Danišmand perdit courage et se rendit au désir de son prisonnier, qui lui demandait de le délivrer pour une rançon plus modeste qu'il s'engageait à solliciter lui-même, et qui lui proposait de tourner ensuite leurs armes contre Kiliğ-Arslan et l'empereur Alexis (1).

D'autre part, l'historien arménien Matthieu affirme que Bohémond doit sa rançon à Basile Goł, prince arménien de la région de Kesun. C'est lui qui négocia avec Danišmand le rachat du prisonnier au prix de cent mille pièces d'or. Basile en paya dix mille et comme le prince d'Antioche Tancrède, neveu de Bohémond renonçait à ses engagements, il fut obligé de procurer la somme entière. Basile fit d'ailleurs d'autres dépenses encore pour offrir des cadeaux au prisonnier délivré et à ses compagnons. Bohémond se reconnut fils adoptif de Basile, et se rendit à Antioche. D'après le même historien, l'empereur Alexis paya rançon pour le neveu de Bohémond, Richard (2).

Le récit de Matthieu est préférable à celui d'Albert. En effet, Danišmand s'était brouillé avec son allié Kiliğ-Arslan pour n'avoir pas voulu lui céder une partie de la somme des 260 000 pièces d'or. Il est surprenant que le même prince se contente de la somme réduite à cent mille pièces d'or que lui promettait Bohémond. Si Danišmand était si modéré, pourquoi n'a-t-il pas voulu partager avec son allié la somme de 260 000 pièces d'or et garder son amitié? Dans ce cas, il aurait

pereur l'accueillit avec honneur et fit pour lui un *potrom* coûteux. L'éditeur arménien, non plus que le traducteur français n'ont pas compris ce mot qui est une transcription vulgaire d'*hippodrome*, ou plutôt de *ἵπποδρομία*, « course de chars ».

(1) ALBERT D'AIX, p. 610.

(2) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 178 (p. 294, ĩmiacin, 1898).

tout de même reçu plus d'argent que ce que Bohémond lui proposait. Il semble que l'histoire de la rançon des 260 000 pièces d'or soit une pure légende. Peut-être l'Empereur avait-il eu l'intention de sauver Bohémond, mais il n'a, en fait, racheté que Richard.

L'archevêque Théophylacte complique encore la question en mettant en scène Grégoire Taronite. Il lui reconnaît le mérite d'avoir abattu τὸν τῆς περσικῆς ἀποβολῆς πύργον καὶ τὸ τῆς φραγγικῆς ἀποβολῆς ὑψωμα. Est-ce une exagération oratoire pour dire que Grégoire aurait tiré Bohémond de la prison de Danišmand? Pourtant, ni Albert ni Matthieu n'en font mention. Grégoire avait-il été chargé par l'Empereur de négocier avec Danišmand au sujet de Bohémond?

L'archevêque de Bulgarie, toutefois, s'est trompé s'il croit sérieusement que Grégoire avait mis à genoux l'émir turc ou que Bohémond s'était humilié pour implorer l'Empereur de le sauver. Albert d'Aix dit au contraire qu'il était hostile à son rachat par l'Empereur. Théophylacte n'est pas suffisamment informé de ce qui se passait dans le lointain Orient : ses notions sur l'étendue du pouvoir de Danišmand qu'il étend jusqu'au fleuve Tanaïs et au Palus Méotide, en sont la preuve.

Cependant, on ne peut aller jusqu'à imputer à Théophylacte une pure invention à dessein de complaire à son correspondant. Le moins qu'on puisse dire, c'est que Grégoire aurait participé à la négociation concernant la délivrance de Bohémond. Mais là aussi, on se heurte à une difficulté d'ordre chronologique. D'après le témoignage formel d'Anne Comnène, la nomination de Grégoire à Trébizonde et sa révolte se rapportent à l'indiction XII, ἐπινεμήσεως περιππενοῦσης δωδεκάτης, donc à l'an 1103. Or, Bohémond avait été libéré contre rançon au printemps de l'année 1103, donc avant l'arrivée de Grégoire à Trébizonde<sup>(1)</sup>.

(1) D'après les auteurs occidentaux, vers la Pâque, le 29 mars : *Gesta francorum* (= *Historiens des Croisades*, t. III) p. 564 ; GUILL. DE TYR (*ibidem*, I), x, 26 : circa veris initium ; ALBERT d'AIX, IX, 38 (*ibidem*, IV) p. 614. et *Chronique de l'histoire du Royaume de Jérusalem*, dans *Revue de l'Orient latin*, 1909, p. 73 sqq.

Comment alors Grégoire aurait-il pu intervenir de quelque façon que ce soit dans l'affaire de Bohémond ?

D'autre part, si Grégoire, à peine arrivé à Trébizonde, s'est dressé contre l'Empereur, et a été ramené dans la capitale chargé de fers, comment expliquer les lettres si élogieuses de Théophylacte, et dont l'une est adressée à Grégoire alors qu'il se trouvait encore à Trébizonde et l'autre, après son retour dans la capitale ? Dans la première, Grégoire est désigné comme un général victorieux, homme de grand mérite, qui est pour l'Empereur un *τεχνικώτατος ἰατρός*, un *κυβερνήτης* aux moments critiques. Il espère être récompensé par l'Empereur pour son *εὐβουλία καὶ γενναιότης*. La seconde lettre est rédigée dans le même sens : le retour de Grégoire y est considéré comme un malheur pour la Colchide et un bonheur pour la capitale et pour l'Empereur, qui aura en lui un *φρουρὸς ἄγρυπνος*, un *γεννησιώτατος σύμβουλος* ; dès lors, l'Empereur peut dormir en toute tranquillité. Ce n'est certainement pas sur ce ton que l'on parle d'un dignitaire révolté. L'autorité de Théophylacte se trouve ici en conflit avec celle d'Anne Comnène. Si l'on veut concilier l'une et l'autre, il faut admettre que l'archevêque de Bulgarie y envisage un premier séjour de Grégoire à Trébizonde, antérieur à l'an 1103-1104 et peut-être en rapport avec la cause de Bohémond. Mais Anne Comnène ne confirme pas cette conjecture. Elle est muette même sur la captivité de Bohémond ce qui est d'autant plus frappant que la princesse écrivain, n'aime pas Bohémond et que sa situation humiliante dans la prison turque était de nature à alimenter sa haine. A l'occasion de la nomination de Grégoire à Trébizonde en 1103-1104, elle dit : *ὁ ἤδη ῥηθεὶς Γρηγόριος ἀποστασίαν πάλαι ὠδίνων* (1), tandis qu'on ne trouve nulle mention de Grégoire dans les chapitres antérieurs. La référence prouve qu'elle avait quelque chose à dire sur Grégoire, peut-être en rapport avec le sort de Bohémond, mais que, par distraction, elle a oublié de le raconter, à moins qu'on n'admette une lacune dans l'ouvrage de l'auteur ou, comme nous verrons, une confusion avec un autre Grégoire.

(1) ANNE COMNÈNE, XII, 7, p. 162.

Dans le texte imprimé, le prélat donne à Grégoire le titre de proèdre. Il lui écrit après un certain temps de silence. Mais ses sentiments n'ont pas changé envers Grégoire. Il est toujours pour lui l'homme « à l'âme invincible et à la vaillance incomparable », signes de l'équilibre du corps et de l'harmonie des dons spirituels. « Il possède une intelligence qui n'a pas besoin des bras et a des bras qui arrivent à faire même ce que l'intelligence n'oserait imaginer ». L'archevêque voit dans la personne de Grégoire la preuve que la race humaine n'est ni vieille, ni caduque, ni incapable de produire des héros. Grégoire est aussi admirable par son talent militaire que par ses talents administratifs. Il est « le réceptacle de tout bien », il est un nouveau Prométhée pour éclairer les hommes. Ses succès dans tous les domaines ont prouvé aux barbares que la vertu des anciens Romains n'est pas morte en lui. Théophylacte lui demande de lui écrire, car par une seule lettre, il « couvrira d'or sa maison » (1).

Le titre de proèdre que porterait Grégoire nous avait fait croire, et c'était assez naturel, que cette lettre était postérieure aux deux premières, donc écrite après son retour de Trébizonde. L'éloge que l'archevêque fait de ses capacités administratives laisse entendre que Grégoire avait été chargé de quelque fonction civile à son retour de la Colchide. Cependant, à cette époque, Grégoire considéré comme révolté n'était plus en honneur. En fait, le problème est résolu par Mme Leroy-Molinghen (2).

Prenons ensuite connaissance de la quatrième et dernière lettre (3) de Théophylacte. Elle est adressée à Taronitopoulos, duc de Scopie, qui lui avait proposé par écrit un candidat pour un siège épiscopal vacant et n'avait pas reçu de réponse. On a rapporté à Taronitopoulos que Théophylacte a dédaigné de lui répondre. En réalité la lettre de Taronitopoulos n'avait pas été remise à l'archevêque. C'est le sujet de la lettre de Théophylacte où il se défend vivement contre les détracteurs qui l'ont calomnié auprès de son cor-

(1) MIGNE, *P.G.*, t. CXXVI, *Lettre IV* Meurs., col. 364-365.

(2) V. plus loin son article, pp. 589-592. Le manuscrit n'a pas ce titre de *πρόεδρος*, qui n'est qu'une fautive leçon.

(3) MIGNE, *P.G.*, t. CXXVI, *Lettre XIII* Lam., col. 524-525.

respondant. Il écrit entre autres que, jusqu'à présent, il n'a pas perdu la raison au point de ne pas connaître la haute situation de son ami, situation d'où « il domine tout » et insiste « par la prière de sa sainte mère » pour que des recherches soient faites afin d'établir à qui a été remis son message et s'il est vrai qu'il ne l'avait même pas jugé digne d'une réponse. En ce qui concerne la demande de Taronitopoulos, l'archevêque répond que tous les sièges sont actuellement occupés et qu'il n'y a que l'évêché de Bydine qui soit libre. Mais comme il croit que ce siège a besoin d'un bénéficiaire de haute culture, l'archevêque est obligé de repousser la sollicitation de son correspondant, et il lui fait comprendre qu'il ne convient pas d'accorder les charges divines par faveur!

Qui est ce Taronitopoulos? Le caractère peu élogieux de la lettre ne permet pas de l'identifier à Grégoire Taronite. L'archevêque y évoque la mémoire de la sainte mère de son correspondant, ce qui témoigne de la haute origine de sa mère et fait penser à Marie, sœur de l'empereur Alexis et épouse de Michel Taronite. Il s'agit, semble-t-il, de Jean, fils de Michel et cousin de Grégoire. En 1054, Jean se trouvait en Thrace, à Berrhoea. Il est probable qu'il ait été nommé ensuite duc de Scopie.

Dans une lettre adressée à un certain Serblias, *Ἰωάννη τῷ Σερβλίᾳ* (1), Théophylacte, revenant sur la question du siège de Bydine, écrit entre autres : *Ἐγὼ δὲ ὁ μάταιος καὶ ἄλλοσε ἡξίουν, τὸ ἐπειδ' ἂν τὸ περὶ τῶν Βυδίνων ψήφισμα γένηται, ἐμφανίσαι τοῦτο τῷ κέρῳ Γρηγορίῳ τῷ Ταρονείτῃ καὶ παρ' ἐκεῖνον πιπτάκιον αἰτῆσαι πρὸς τὸν ἐν Βερροίᾳ διενεργοῦντα τὸ ποιητέον αὐτῷ ὑποτιθέμενον* : « Moi, humble, j'ai encore une demande à te faire. Lorsque la question de Bydine sera tranchée, fais-en part à Grégoire Taronite et demande-lui une lettre pour le gouverneur de Berrhoea avec des instructions sur ce qu'il faut faire? » (2)

La mention de Grégoire dans une question qui intéressait justement le Taronitopoulos pourrait engager à les identifier. Mais il faut bien s'en garder. D'abord, ainsi qu'il ressort

(1) Sur ce Serblias, cf. V. LAURENT, *Les Bulles métriques dans la sigillographie byzantine*, dans *Ἑλληνικά*, t. VII (1934), p. 291.

(2) MIGNE, P.G., t. CXXVI, *Lettre VIII Fin.*, col. 321.

de la lettre, Grégoire habitait la capitale, tandis que Taronitopoulos exerçait la charge de duc à Scopie. De plus, si Taronitopoulos était le même que Grégoire, il serait tout à fait invraisemblable que Théophylacte après avoir rejeté la compétence de Taronitopoulos dans la question de Bydine crût ensuite possible de recourir à l'autorité de Grégoire ou de le recommander. Aussi y a-t-il plus de chances que Taronitopoulos soit Jean, cousin de Grégoire.

Jean Serblias est mentionné en 1094 comme secrétaire de l'Empereur. *Ἰωάννης βασιλικὸς νοτάριος τοῦ σεκρέτου τοῦ γενικοῦ ὁ Σερβλίας*. Il semble que ce soit le même qui fut chargé sous Constantin Monomaque († 1054) du recensement de l'Ibérie et qui licencia en même temps l'armée indigène pour remplacer le service militaire par une taxation (1).

Le gouverneur de Berrhoea à qui Serblias devait envoyer la lettre de recommandation de Grégoire de Taronite n'est autre que Constantin, fils de Sebastocrator et destinataire d'une lettre de Théophylacte : *Κωνσταντίνῳ τῷ σεβαστῷ καὶ δουκὶ Βερροίας, τῷ υἱῷ τοῦ σεβαστοκράτορος* (2).

Sebastocrator est le titre d'Isaac, frère de l'empereur Alexis ; Constantin est l'un de ses fils. Deux autres fils, Jean et Alexis, ont gouverné successivement le duché de Dyrrachium. Avant Jean, le duc de Dyrrachium était Jean Doukas, beau-frère de l'Empereur. Il y avait été nommé lors de la reprise de Dyrrachium en 1085. D'après Anne Comnène, il exerça cette fonction durant onze ans, donc jusqu'à l'an 1096. Cela ne se justifie pas, car le même auteur nous apprend qu'en 1091 le duché de Dyrrachium était occupé par Jean Comnène. La princesse écrivain raconte un épisode où la fidélité de Jean, gouverneur de Dyrrachium, est mise en cause. Seule, l'intervention de son père Isaac aurait sauvé le coupable du châtement. L'archevêque de Bulgarie a dans cette histoire, un rôle peu flatteur. L'Empereur marchait contre Bodin, roi des Serbes et, arrivé à Andrinople, il reçut une

(1) CÉDRÉNUM, II, p. 608 ; ZACHARIAE VON LINGENTHAL, *Jus graeco-romanum*, I, p. 338, ed. 1931 ; ΚΕΚΑΥΜΕΝΟΣ, *Strategikon*, § 50, se plaint des mesures prises par Serblias, qu'il considère, ruineuses pour l'Europe.

(2) MIGNE, P.G., t. CXXVI, *Lettre LXVIII* Meurs., col. 488-489.

lettre de l'archevêque où Jean était accusé de trahison : *καὶ γράμματα δεξάμενος τοῦ τηνικαῦτα ἀρχιεπισκόπου Βουλγαρίας χρηματίζοντος περὶ τοῦ δουκὸς Δυρραχίου Ἰωάννου τοῦ υἱοῦ τοῦ σεβαστοκράτορος διαβεβαιούμενα ἀποστασίαν ἐκεῖνον ᾠδίνειν* (1).

L'archevêque en question est Théophylacte. Les lettres qu'il a écrites au Sébastocrator, c'est-à-dire à Jean Comnène, sont nécessairement antérieures à la date de l'incident. Jean Comnène avait à Dyrrachium succédé à Jean Doukas, et comme celui-ci avait été révoqué par Alexis, et envoyé contre Zachas en 1092, la nomination de Jean Comnène au poste de Dyrrachium remonte à 1091 ou 1092 (2). Il est probable qu'en même temps, donc en 1091-1092, son frère Constantin avait été nommé à Berrhoea. Son autre frère Alexis est mentionné comme duc de Dyrrachium en 1106 (3).

Théophylacte a écrit au sujet de l'évêché de Bydine, à Serblias, évidemment en tant que secrétaire de l'Empereur. Il l'était en 1094. Le duc de Berrhoea, d'après nous Constantin Comnène, dont il est question dans la lettre de Théophylacte à Serblias, avait été nommé à ce poste en 1091-1092. Les instructions qu'il demandait pour Constantin étaient, semble-t-il, nécessaires parce que Constantin, à peine arrivé à son poste, n'avait pas encore assez de connaissance des affaires. On peut donc admettre avec quelque vraisemblance que la lettre à Serblias se place vers 1091-1092.

A cette époque, Grégoire Taronite bénéficiait d'une haute situation à la cour, et celle de son cousin Jean (= Taronitopoulos) n'était probablement guère inférieure. Après la conjuration de l'an 1093 contre l'empereur Alexis, dont Michel Taronite était accusé d'être complice, son fils Jean évita la disgrâce, ce qui prouve que la culpabilité de son père n'était pas fondée malgré le récit d'Anne Comnène.

La lettre de Théophylacte à Grégoire Taronite au moment de son retour de la Colchide éveille une défiance analogue à l'égard de ce que la princesse historien relate au sujet de sa révolte. Déjà Fallmerayer avait identifié le révolté avec

(1) ANNE COMNÈNE, VIII, 7, p. 412.

(2) ID., VII, 8, p. 367 ; IX, 1, p. 425.

(3) ID., XII, 4, p. 148.

Grégoire Gabras et non pas avec Grégoire Taronite<sup>(1)</sup>. Semblablement, M<sup>me</sup> G. Buckler, auteur d'une monographie sur Anne Comnène, a récemment émis l'avis qu'Anne Comnène a confondu Grégoire Gabras avec Grégoire Taronite<sup>(2)</sup>. Dans ce cas, la citation : *ὁ ἤδη ἐξηθείς Γρηγόριος*, etc.... serait conforme à l'état des choses.

Cependant, le témoignage d'Anne est formel. Elle connaissait personnellement le Taronite qui était l'ami de son mari Bryenne. Nous avons vu que Bryenne était même intervenu pour adoucir le sort de Grégoire lorsqu'il était en prison. Si l'on ne veut pas adhérer à l'opinion qu'il y a une confusion fâcheuse entre Gabras et Taronite, il faut admettre que la sédition de Grégoire Taronite n'a pas été aussi grave que le représente la fille de l'Empereur. Alexis, usurpateur, tremblait pour sa couronne et chez lui la défiance comme moyen de sécurité était érigée en système. Il ne voyait partout que des intrigues, des perfidies, des complots. Ajoutez à cela l'avarice, qui le poussait à chercher des victimes pour s'emparer de leurs biens sous prétexte de trahison. Anne Comnène a raconté dans son œuvre plus de quinze incidents où la vie de son père aurait été menacée. En bonne fille, elle aime à mettre en valeur les succès de son père aussi bien qu'à exagérer les dangers qu'il avait courus. La plupart de ces quinze conjurations sont imaginaires et tendancieuses : elles ont pour but de manifester la clémence et l'humanité de l'Empereur son père. Le cas de Grégoire n'a pas d'autre caractère, s'il est resté, comme l'atteste Théophylacte, ami fidèle et conseiller de l'Empereur. Par ailleurs, Anne Comnène avoue elle-même que son père combla Grégoire de plus d'honneurs qu'avant l'accusation. Cependant, même avec cette hypothèse, on n'arrive pas à résoudre le principal problème posé par les lettres de Théophylacte, à savoir : quand et comment Grégoire aurait-il renversé les deux citadelles, le Turc et le Franc, s'il a été nommé à Trébizonde à l'indiction XII = septembre 1103 — septembre 1104, donc après la mise en liberté de Bohémond, le 29 mars 1103 ? Grégoire avait-il fait un premier séjour en Colchide et à quel titre ? Les conjonctures politiques du

(1) FALLMERAYER, *Geschichte des Kaisertums von Trapezunt*, p. 16.

(2) BUCKLER, *Anna Comnena*, p. 254.



moment ne permettent guère de penser à un conflit armé avec Danišmand. Kiliğ-Arslan et Danišmand se sentaient, à cette époque, maîtres absolus sur un vaste territoire s'étendant de Nicée à Mélitène. En 1101, ils avaient pris Mélitène et capturé Bohémond et Richard : l'année suivante ils avaient battu, à trois reprises, l'armée des Croisés. Seulement, au début de 1103, leur amitié se flétrit à cause de la rançon de Bohémond. Ajoutons encore que la politique d'Alexis tendait alors à ménager les bonnes dispositions de Kiliğ-Arslan pour pouvoir, en cas de besoin, employer ses forces contre les Croisés. Dans ces conditions il ne pourrait être question d'une hostilité contre Kiliğ-Arslan ni contre son allié Danišmand. Si Grégoire avait été envoyé en Colchide avant la libération de Bohémond, cela ne pouvait être qu'en qualité de duc du pays. En effet, ce que Théophylacte lui attribue caractérise la compétence du duc, chef militaire de la province. Comme tel, Grégoire a mis fin aux dévastations de Danišmand, il a assuré la paix en Colchide, l'ayant gardée à l'écart du tourbillon des années 1101-1103. Il a vu l'humiliation de Bohémond par Danišmand, y a peut-être contribué secrètement, il a vu Danišmand refréné par Kiliğ-Arslan, peut-être à son instigation ; il est intervenu pour racheter « l'orgueilleux libérateur de l'Orient ». Ce sont évidemment des mérites assez appréciables pour que, rapportés à Ochrida par Grégoire ou par son messenger Théodose dans une forme exagérée, elles eussent alimenté le talent rhétorique, animé la plume dithyrambique de Théophylacte. Cela nous amène à la thèse que Grégoire avait été nommé duc de Trébizonde avant l'indiction XII, et qu'il avait pour successeur Grégoire Gabras, nommé à l'indiction XII et fauteur de la révolte. C'est lui *ὁ ἡδὴ ῥηθεὶς Γρηγόριος ἀποστασίαν πάλαι ὠδίνων*. Si le Taronite avait été anciennement compromis d'une façon ou d'une autre, l'archevêque d'Ochrida, homme pratique, aurait assurément évité de correspondre avec lui. Anne Comnène a donc confondu les deux personnages : c'est une page instructive pour la critique de l'œuvre d'Anne Comnène (1).

*Bruxelles*

N. ADONTZ.

(1) Ces considérations gardent leur valeur, même s'il est avéré, depuis le rétablissement de la vraie leçon par Mme Leroy-Molinghen que la *Lettre IV Meurs.* n'est pas postérieure à l'an 1103.

# LES LETTRES DE THÉOPHYLACTE DE BULGARIE

## A GRÉGOIRE TARONITE

Aux trois lettres de Théophylacte adressées à Grégoire Taronite <sup>(1)</sup> et signalées par M. N. Adontz, dans l'article que l'on vient de lire : *L'archevêque Théophylacte et le Taronite* (pp. 577-588), il convient d'en ajouter une quatrième : la *Lettre XXIII* Meursius <sup>(2)</sup>. Cette dernière porte un faux en-tête, ou plutôt, n'en porte pas du tout, car si dans la *Patrologie* on lit l'adresse τῷ ἀντιῷ (c'est-à-dire à l'évêque de Corcyre), en réalité le manuscrit de Florence que reproduit l'édition Meursius (reprise dans la *Patrologie*) donne simplement τοῦ ἀντιῷ.

Cependant, à n'en pas douter, le destinataire de cette épître est bien Grégoire Taronite. La chose a été reconnue déjà par Zlatarski <sup>(3)</sup> et tout concourt à cette identification : le correspondant de Théophylacte est un homme de guerre, il est en Colchide, vraisemblablement depuis peu de temps διὰ τὴν ἀπολαύουσάν σου νῦν γῆν τῶν Κολχῶν, et a remporté des victoires qu'il a narrées à Théophylacte dans une lettre. Celui-ci, entraîné par son enthousiasme, compare ces succès à ceux des anciens : τὰς σὰς εὐτυχίας αἶ καὶ τὰς ὁμνουμένας τῶν παλαιῶν ὑπερβάλλουσιν. Il reprendra cette comparaison dans la lettre suivante au Taronite (*Lettre XXVI* Meurs., col. 412) : Ἐντεῦθεν καὶ πέπεισται μὴ μῦθον εἶναι τὰ πάλαι Ῥωμαίων ὁμνούμενα τρόπαια, μᾶλλον δὲ καὶ τῆς ἀληθείας ἐλάττω τὰ περὶ ἐκείνων λεγόμενα. L'archevêque

(1) MIGNE, *Patrologie grecque*, t. CXXVI : *Lettre XXVI* Meurs., col. 409-416 ; *Lettre XXXVII* Meurs., col. 437-440 ; *Lettre IV* Meurs., col. 364-365.

(2) *Ibid.*, col. 401-404.

(3) N. ZLATARSKI, *Istorija na bŭltgarskata dŭrŭŭava*, II (1914), p. 507. C'était également l'opinion d'Uspenskij, et avant lui de Vasiljevskij.

de Bulgarie encourage son correspondant à combattre vigoureusement ses ennemis, « à les arrêter, à les écraser, à fouler aux pieds comme la boue des rues (*Ps.*, XVII, 43) ceux qui ont suivi les voies de l'impie Mahomet » ; et il termine en célébrant d'avance la victoire du Taronite.

Comment, dès lors, ne pas être frappé par le début de la *Lettre XXVI Meurs.* : « Comment te remercier et quelles grâces suffisantes te rendre, mon très illustre fils dans le Seigneur et mon Prince, parce que tu prouves à chaque occasion que je suis le plus véridique de tous les hommes, puisque les louanges par lesquelles je semble te célébrer, tu les exaltes toi-même davantage, en montrant qu'elles ne sont point les flatteries sophistiques d'un rhéteur, mais les élans de l'Esprit joyeux de ce qui est réellement beau et les chants d'une bouche qui sait bénir la vertu ? »

On ne peut douter que cette lettre fasse suite à la précédente. Dans la première, le Taronite vient d'arriver en Colchide et s'est déjà signalé par quelque haut fait: Théophylacte annonce ses victoires futures. Dans la seconde, ces prédictions se sont réalisées et l'archevêque entonne une véritable épinicie en l'honneur du vainqueur qui a réduit le Turc et le Franc. Cette épître et l'épître *XXXVII Meurs.* ont été trop bien analysées par M. N. Adontz <sup>(1)</sup> pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Qu'il suffise de remarquer que ces trois lettres forment une véritable suite : les deux premières ont été écrites quand Grégoire Taronite était dans le Pont, l'une au début de son séjour, l'autre peu après ; la troisième date de son retour à Constantinople. Dans la première comme dans la troisième, l'archevêque fait allusion aux embarras au milieu desquels il se débat.

Ces lettres sont évidemment antérieures à l'indiction XII (septembre 1103-septembre 1104), moment où, d'après Anne Comnène, Grégoire Taronite fut nommé duc de Trébizonde et commença à se rebeller contre l'Empereur. En effet, leur contenu est trop élogieux pour qu'elles aient pu être adressées à un révolté et le fait principal qu'on y trouve relaté : la libération de Bohémond, date du printemps 1103. L'on

(1) Pp. 577 et suivantes.

est donc bien forcé d'admettre, comme le fait M.N.Adontz<sup>(1)</sup>, ou que le Taronite a été chargé d'une mission dans le Pont avant le moment de sa nomination à Trébizonde, ou qu'Anne Comnène a confondu Grégoire Taronite et Grégoire Gabras. Dans ce cas, ce dernier seul se serait rendu coupable de rébellion contre l'Empereur et ce serait lui qui, dans la XII<sup>e</sup> indiction, aurait été nommé duc de Trébizonde, charge dans laquelle il aurait succédé au Taronite.

Enfin, quelle que soit la solution adoptée, un fait reste assuré : le Taronite était en Colchide au début de l'année 1103 et il y a lutté contre le Turc et le Franc. Il convient de remarquer ici qu'en aucun endroit Bohémond ne se trouve expressément nommé ; et il est un personnage qui nous semble répondre beaucoup mieux que lui à ce que dit Théophylacte : c'est son parent, Richard du Principat, qui, lui, fut réellement livré à Alexis au moment où Bohémond recouvrait la liberté, ainsi qu'il est attesté non seulement par la *Chronique* de Matthieu d'Édesse, mais encore, très vraisemblablement, par le récit du premier des sept miracles de S. Léonard (*BHL.* 4873) <sup>(2)</sup>.

Ce personnage était moins important que Bohémond, mais, comme il occupait un haut rang dans l'entourage du prince normand, sa prise n'était certes pas négligeable pour Alexis Comnène. Dès lors, on comprend aisément que si le Taronite a négocié cette affaire et l'a menée à bonne fin, Théophylacte ne lui ménage pas les louanges.

\*  
\* \*  
\*

Quant à la *Lettre IV* Meurs., elle porte bien comme en-tête dans la *Patrologie* *Τῷ Ταρωνίτῃ προέδρῳ κυρίῳ Γρηγορίῳ*, mais ici encore le manuscrit de Florence, sur lequel repose l'édition, n'est pas d'accord avec elle. On y lit en effet *Τῷ τοῦ Ταρωνίτου ἀνεπιῷ κυρίῳ Γρηγορίῳ*. Il n'y a donc rien à tirer de ce titre de proèdre, qui n'est que le résultat d'une fausse lecture. Dès lors rien ne prouve que cette lettre ait été écrite à Grégoire après les trois autres. M. N. Adontz,

(1) Pp. 582 et 588.

(2) Albert PONCELET, *Boémond et S. Léonard*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XXXI (1912), p. 35, note 5.

retenant l'éloge, fait par Théophylacte, des « capacités administratives » de Grégoire, en conclut qu'il avait été chargé de « quelque fonction civile » (1) après son retour de Colchide : assurément, Théophylacte parle du sens politique et du sens militaire du Taronite et lui dit qu'il convient « aussi bien au temps de paix qu'à la guerre » ; mais il finit en lui demandant ce qu'il fait : « Apaises-tu des peuples, dresses-tu les esprits des hommes et deviens-tu un nouveau Prométhée qui passe ses journées tout entières à façonner les hommes en bienfaiteur de notre espèce, ou bien installes-tu des postes sur les hauteurs, mets-tu à leur tête des lochages, formes-tu des phalanges en colonnes, donnes-tu le signal de l'attaque et montres-tu aux Barbares que n'est pas morte en toi l'antique fierté des Romains ? ». Est-ce là le langage qu'on tient à un fonctionnaire civil ?

Par ailleurs, le contenu de la lettre, tout en éloges dithyrambiques, est assez vague pour qu'on ne puisse en tirer aucun renseignement précis en ce qui concerne la date où elle fut écrite. Cependant l'adresse même pourrait peut-être fournir une indication : au moment où elle fut envoyée, le principal titre de gloire de Grégoire était d'être le neveu de Michel Taronite. L'épître aurait donc été écrite alors que Grégoire n'était pas encore très connu par lui-même ; les trois autres au contraire dateraient d'un temps où il s'était déjà illustré. Un autre fait semble renforcer cette hypothèse : le corps de cette lettre très élogieuse ne renferme aucune épithète de politesse pour désigner Grégoire. Dans la *Lettre XXIII* Meurs. au contraire, il est appelé ἡ σὴ μεγαλοπρέπεια, tandis que, sa gloire ne cessant de croître, dans les *Lettres XXVI* et *XXXVII* Meurs., il est qualifié de μεγαλεπιφανέστατέ μοι ἐν Κυρίῳ υἱὲ καὶ ἀθέντα. N'est-il pas naturel que le respect de Théophylacte pour son correspondant soit proportionné à l'importance de ce dernier ?

*Bruxelles.*

Alice LEROY-MOLINGHEN

(1) P. 583.

## AN ADDITIONAL NOTE

### ON THE DATE OF MOSES OF CHORENE

Mr. Adontz has written a short critique (*Byzantion*, t. XI, 1936, p. 97-100) on my paper dealing with « The date and purpose of Moses of Chorene's History » (*ibid.*, p. 81-96) in which he contests my dating Moses in the time between 876 and 885. I would like to add a few remarks to his arguments in order to settle the limits of our controversy and to smooth the path for a further discussion.

First of all, I have to admit that Adontz is right in rejecting my last argument by which I tried to show that Moses made a veiled allusion to the origin of the Byzantine Emperor Basileios I (867-886). The unnamed king mentioned in the oracle of Sahak (Moses, III, 65) is not a Byzantine offspring of the Arsacids, but, as Adontz showed, Balaš, the Persian king. Therefore the hope which has already deceived so many scholars before me — to find in Moses' writings a direct hint to the date of his own epoch — has to be given up for the time being. The position remains as before : « The author sustains his mask-play so consistently, that he strictly avoids any allusions to circumstances of his real life, and his references to contemporary events all relate to the time about 440 » (see my article, p. 83).

So far I willingly acknowledge the stringency of Adontz' arguments. But I cannot accept either his valuation of the importance which this argument may have for the backing of my thesis or his own suggestions about dating.

First, a preliminary remark : it does not seem to be possible to trace back the silence of Moses regarding Sahak's famous oracle to his unacquaintance with it and to derive from this fact a conclusion (*ex silentio*) about his time, as Adontz (p. 100) does. In the same way, one cannot say that Moses did not yet know Smbat the Confessor († 856) or his

brother Bagrat of Taron (as Marquart suggested). It can only be said that he did not mention them or allude to them because his *History* went only to about 440 and he did not want to lift his mask.

Adontz is not right in saying (p. 97) that my solution is based « en fin de compte » merely on the interpretation of one single phrase of Moses of Chorene. As a matter of fact, this argument formed only an accessory proof to the chain of evidence and could be dismissed without endangering the whole structure. Since I have reason to fear that the methodical principles which lead me to my dating are not being correctly understood, I shall try to explain them in a more systematical manner.

Previous attempts to find a safely established date for Moses of Chorene could not be successful, because there do not exist any indubitable allusions to contemporary events in his work. I was, therefore, compelled to try *indirect* argumentation. Accordingly, I had to look for a certain period of the history of the 8th and 9th centuries (which alone were to be considered), « from which the tendencies of this work derived an actual importance at that time » (p. 85). For Moses is dependent on his literary sources with regard to facts, but on the other hand he is free and original in the selection of his material, in the distribution of his sympathies and in his emphasis on various points (1). Therefore I had to start from those points in which the independence of Moses is apparent.

I therefore stated that—apart from the merely antiquarian purposes—three main tendencies are running through the whole work, viz. the pro-Bagratunian, the pro-Arsacidic and the pro-Hellenic. These three tendencies in the same combination were, as I attempted to show, genuine currents at the time of Prince

(1) Adontz is inclined to diminish the value of the pro-Hellenic tendency in Moses' *History* by the remark (p. 100) that he had these sympathies in common with « other Armenian authors ». But as Moses corrected the historical tradition in a way unfavourable to the Mamikonians, he accordingly could have easily extinguished the pro-Hellenic motives if he had wished so, instead of emphasizing them as he really did.

Ašot. Adontz passes over this whole argumentation with silence. He only stresses the anti-Mamikonian tendency of Moses' *History* which, to him, is a proof of Moses having composed his work in a time where the decline of this family of Armenian Princes became evident, i. e. towards the close of the 8th century. His suggestion, sketched in a slightly improvised manner, is hardly convincing. To begin with, the anti-Mamikonian and pro-Bagratunian tendencies are, in reality, one and the same. The Armenian history of the 4th and 5th centuries is full of heroic deeds of Mamikonian Princes in comparison with which the Bagratunians played a minor part. Thus Moses, who intended to write a History for the praise of the Bagratunian family, had to correct the ancient and true tradition and to degrade *post factum* the Mamikonians who put the glory of their rivals in the shade. It is, therefore, not necessary to assume that this «anti-Mamikonian tendency» really reflects the decline of this family in the 8th century. It followed, moreover, from Moses' main literary purpose to place the family of his patrons in the first rank of Armenian history.

But, on the whole, it seems to me a methodical mistake to single out one motive and overlook the others. It is a combination of three tendencies that gives its character to Moses' work. Adontz' dating is a failure because of his isolating method of interpretation. Philhellenism was not possible for a courtier of the Bagratunians before Ašot, because «the Bagratunians had gained their throne merely by their consistent Arabophil policy, the inevitable corollary of which was a hostile attitude towards Byzantium. Under Ašot, Armenia returned, for the first time, to a pro-Hellenic policy» (p. 92). Moses could not have written as friend of the Greeks, had he lived at the end of the 8th century, as Adontz contends. The real friends of Byzantium among the Armenian Princes were the Mamikonians, as Adontz himself emphasizes (p. 99-100), without realizing that this argument proves the opposite of his thesis.

Adontz considers (p. 97) my thesis the most audacious of all the ones advanced up till now. I do not find anything bold in it. Most scholars now agree that Moses wrote between 700-900, and three of the most competent dated Moses in the



same time as I did (see my postscript). Adontz himself thought similar when writing his last article about our problem (*Byzantion*, IX, 1934, p. 251). Then, he also ventured to suggest that Moses could have written his work after the time of Photius' forgeries. Now he seems to have changed his mind without any reference to his previous opinion (1).

*Jerusalem.*

Hans LEWY.

(1) I am surprised that Adontz repeats (p. 100) the old formula of the orientation of Ašot's policy towards the Caliphate without mentioning or paying attention to my detailed argumentation regarding the close connections between the Byzantine Emperor Basileios and Ašot. In reality, Ašot kept friendly relations with both sides and « knew how to utilise the rivalry between Byzantium and Bagdad for his own purposes » (p. 87).

N.B. p. 90, 2, of my former article is to correct « Basileios' mother » instead of « Basileios' wife ».

## A PROPOS DE LA NOTE DE M. LEWY SUR MOÏSE DE CHORÈNE

M. Lewy, tout en renonçant, dans l'article que l'on vient de lire (pp. 593-596), à dater l'*Histoire d'Arménie* du règne de Basile I, continue à rejeter nos arguments et nous accuse même de contradiction. Cependant, dans notre article sur Basile I, où nous avons eu l'occasion de discuter la *Vision* de Sahak, nous avons conclu que la *Vision*, dans sa forme actuelle, remontait à l'époque de Photius. Nous avons signalé que notre conjecture se heurtait à quelques obstacles : la mention d'une vision de Sahak chez l'auteur anonyme de la *Διήγησις*, une pièce traduite de l'arménien sous le catholicos Sahak III (mort en 704), celle du même caractère chez Moïse de Chorène, et le calcul de 350 ans depuis le moment de la vision jusqu'à sa réalisation. Nous avons essayé d'écarter les obstacles en supposant que la *Διήγησις* avait été traduite à l'époque de Photius et que Moïse de Chorène était peut-être postérieur à la *Vision*, et nous avons fait également une suggestion au sujet du chiffre de 350. Cependant en poursuivant notre examen, nous nous sommes aperçu que nos suppositions étaient arbitraires et non valables tout au moins pour la *Διήγησις*, même en laissant de côté Moïse de Chorène. Nous avons proposé une autre solution : il est question chez Lazare de P'arpi d'une vision de Sahak concernant la fin des Arsacides et des Grégorides sans aucune allusion à leur restauration dans l'avenir, et plus tard, en partant de cette vision, on a élaboré la version actuelle pour l'appliquer au cas de Basile. Or, par cette conjecture, la *Διήγησις* et Moïse de Chorène se trouvent hors de cause, car rien n'autorise à admettre qu'ils aient connu la version actuelle et non pas la version primitive de Lazare de P'arpi. Dès lors, on ne pourra tirer de la *Vision* aucun parti pour la date de l'historien arménien.

M. Lewy fait encore remarquer qu'il place Moïse de Chorrène à l'époque d'Ašot, pour la raison que le double sentiment de l'historien arménien, — sympathies pro-Bagratides et « philhellènes », — ne serait concevable qu'à l'époque du roi Ašot, car c'est Ašot qui aurait inauguré une politique « philhellène », et un courtisan philhellène serait inadmissible à une cour bagratide antérieure à Ašot.

Ce sont là vues toutes personnelles en contradiction avec les documents historiques. En fait, on sait peu de chose de la politique philhellène du roi Ašot. Toute sa carrière est sous le signe de l'orientation arabe : il a servi de guide à Bugha pendant son expédition punitive en Arménie, il s'est déguisé en musulman et a fini par ceindre le diadème royal, sans tourner jamais ses regards vers Byzance. C'est au contraire Byzance qui a cherché son amitié dès qu'elle a compris qu'il représentait une force réelle. Et si Photius a inopportunément soulevé la question de l'union de l'Église arménienne, c'est par ambition personnelle et pour retirer quelque gloire de cette mission apostolique ; cela seul suffisait pour qu'Ašot tournât le dos à Byzance.

L'on sait d'autre part — et ceci en dépit de l'affirmation de M. Lewy — qu'un « philhellénisme » beaucoup plus prononcé avait existé sous Ašot Msaker (Carnivore) et son frère Šapuh, qui abandonnèrent leur domaine de Daroynk' (aujourd'hui Bayazid) pour s'installer à Širak, réussissant ainsi à créer une base solide en Tayk' et Sper, parce qu'ils comptaient, le cas échéant, sur le soutien de Byzance. Léon l'Arménien qui occupait à cette époque le trône impérial avait honoré Bagrat, prince de Klarjet'i et parent et allié de Msaker, du titre de curopalate et était prêt à venir au secours d'Ašot et de Šapuh à un moment critique de la lutte qu'ils menaient contre les dynastes musulmans installés au cœur de l'Arménie, à Dvin et au bord du lac de Van. De même l'empereur Théophile éleva le fils de Šapuh, Ašot, au titre — honneur exceptionnel — d'anthypate-patrice, titre qu'il avait créé pour en décorer le César Alexis-Mouselès.

On voit donc qu'une tendance « philhellène », antérieurement au roi Ašot n'est pas une « possibilité », mais un fait. Et si M. Lewy se plaît à chercher un courtisan « philhellène », il le trouvera facilement à la cour de Msaker.

Pour nous, l'historien arménien n'est ni un courtisan, ni une plume achetée. C'est une grande figure intellectuelle qui a ses vues, ses convictions et qui, entre les deux courants qui ont sillonné tout le passé arménien, a choisi librement celui qu'il a trouvé conforme à ses idées et il a cru de son devoir de protéger le porte-drapeau de ce courant, la famille des Bagratides.

Aussi ne retiendrons-nous rien des arguments avancés par M. Lewy pour placer Moïse de Chorène sous le règne d'Ašot. Moïse de Chorène ne témoigne-t-il pas lui-même « qu'il vivait sous la domination des Empires étrangers » (I, ch. 22) ?

*Bruxelles.*

N. ADONTZ.

# MISCELLANEA EPICA

ET

## ETYMOLOGICA

- I. La légende d'Oleg. — II. L'expédition d'Igor.  
III. L'Amazone Maximô. — IV. L'étymologie  
de « Napoléon ». — V. Recherches sur les  
Pauliciens. — VI. L'étymologie de  
« Caballus ».

*Nous croyons rendre service aux lecteurs de Byzantion en résumant ci-après diverses études parues en des lieux divers et parfois peu accessibles, du moins aux byzantinistes.*

### I

#### La légende d'Oleg (1).

On lit dans un très bon ouvrage sur la Russie médiévale, dont à vrai dire la « préhistoire » russe n'est pas l'affaire essentielle : « Helgi (ou Oleg) ... peut descendre le cours du Dnièpre et établir son centre d'action à Kiev ; du reste, il y trouve déjà d'autres varègues Höskuldr et Dyri (Askold et

(1) Communication faite succinctement et en quelque sorte improvisée à l'occasion d'un mémoire de M. N. Adontz, à l'Académie Royale de Belgique, Classe des lettres, exposée avec des développements nouveaux à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Paris, le vendredi 19 mars 1937, et finalement publiée dans le *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, 1937, fasc. 2-3 (février-mars).

Dir), accomplissant la même tâche d'organisation de la défense du pays et de son commerce contre l'emprise des Khazars et contre les exactions des Grecs : en effet, déjà en 865, Höskuldr et Dyri entreprennent une expédition contre Byzance à la suite du meurtre des marchands russes à Constantinople. L'unité de commandement rétablie par l'assassinat de ses compatriotes, Oleg élargit sa base, en imposant son autorité et sa protection aux régions slaves le long du Dnièpre, et réalise les premiers éléments de la défense, en construisant des fortifications face à la steppe et en imposant aux Grecs deux traités de commerce fort avantageux (en 907, à la suite d'une expédition victorieuse, et en 912, confirmant et développant le premier). Ses successeurs continuent, avec plus ou moins de bonheur, cette activité... »

Il n'est pas besoin de dire à des byzantinistes que ce résumé de la primitive histoire russe fait d'après la *Chronique de Nestor* (ou d'après Karamzin?), contient presque autant d'erreurs que de mots. On sait depuis 44 ans, depuis que Franz Cumont a trouvé la vraie date, dans le manuscrit 11376 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (1), que la première attaque des Russes a eu lieu le 18 juin 860. Garantie par les sources grecques, elle est historique : on ne saurait en dire autant des noms d'Askold et de Dir, connus seulement par la fabuleuse *Chronique de Nestor*. Au surplus, si l'on veut rétablir la vérité historique, il faut prendre à peu près le contre-pied du résumé cité plus haut. Après 860, la première date certaine de l'histoire de Russie est celle de l'expédition d'Igor, en juin 941, sur laquelle on consultera ci-après, notre numéro II.

Entre 860 et 941, il n'y a rien. L'auteur du résumé, par une véritable transmutation des valeurs, omet l'expédition historique d'Igor, et appuie au contraire sur les hauts faits, entièrement légendaires, d'Oleg, et sur l'expédition de ce dernier contre Constantinople ! Il faut donc le redire, avec

(1) *Anecdota Bruxellensia*, I. *Chroniques Byzantines du Manuscrit 11376* par Franz Cumont, Gand, 1894, dans *Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres*, 9<sup>e</sup> fascicule. Cf. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, édition Canard-Grégoire, *Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae* I. Bruxelles, 1935.

l'immense majorité des critiques : la personnalité même d'Oleg, d'Oleg le Vieux, car naturellement des princes russes historiques ont porté ce nom, est entièrement légendaire. Quant à son expédition contre Constantinople, en dehors de l'auteur cité plus haut, et qui paraît ignorer la littérature du dernier demi-siècle, plus personne n'y croit. Ce n'est pas dans cette Revue que je perdrai mon temps et celui de nos lecteurs à démontrer que Constantinople n'a pas été assiégée par les Russes l'an 907. Le règne de Léon le Sage nous est admirablement connu, par une foule de sources : dans ces annales, l'expédition d'Oleg ne peut absolument pas s'insérer. D'où vient la légende ? C'est très clair. Un récit déformé de l'une des expéditions historiques (860 ou 941), ou un chant épique confondant ces deux expéditions, sans date naturellement, a été recueilli par la *Chronique de Kiev*, qui n'a pas vu le double emploi. Quant à la date de 907, quant à celle de 911 ou 912 pour le traité de commerce, également inimaginable à cette époque, nous croyons en avoir trouvé la raison. Déjà Šahmatov dans ses *Razyskanija* semble l'avoir devinée. Si la Byzance de Léon le Sage n'a pas eu affaire aux Russes, en revanche, elle a eu affaire, à peu près tous les ans, aux Bulgares de Syméon. Šahmatov a reconnu, dans le chapitre de la *Chronique de Nestor* sur Oleg, plus d'un trait qu'il déclare empruntés à une chronique bulgare et à l'histoire de Samuel, avec lequel Oleg aurait été volontairement confondu. Šahmatov ne croyait pas si bien dire, mais il n'a pas été assez loin : ce ne sont pas seulement quelques anecdotes concernant Samuel et les Bulgares qui ont été virées au compte du mythique Oleg. On n'a songé à attribuer à un Oleg et à dater des environs de 907 une impossible expédition russe contre Constantinople que parce que, autour de cette date, les Bulgares menaçaient Tzarigrad, et parce qu'à la tête des Bulgares, représentant leur roi exactement comme l'Oleg mythique représente le prince Igor, il y avait un grand boïar nommé, précisément, Oleg... ou presque. En d'autres termes, et en dernière analyse, la légende d'Oleg a des sources épigraphiques. On a retrouvé de nos jours à une vingtaine de kilomètres de Salonique trois bornes (il a dû il y en avoir des centaines) portant l'inscription suivante (Beševliev, *Corpus*, n° 48) :

Ἔτον[ς ἀ]πὸ κτι(ίσεως) κ(όσμου) ,συιβ' ἰνδ. ζ'.  
 Ὄρος Ῥωμαίων κ(αὶ) Βουλγάρ(ων) ·  
 Ἐπὶ Συμεὼν ἐκ θεοῦ ἄρχ(οντος) Βουλγάρ(ων)  
 Ἐπὶ Θεοδώρου ὀλγ(ον) τρακανοῦ  
 Ἐπὶ Δρίστρου κομίτου.

Chose curieuse, la présente note donnera pour la première fois le sens exact du double titre au génitif : il veut dire : *grand tarkhan*. M. Wittek a tout de suite reconnu dans ὀλγ(ον) le turc *uluγ*, c'est à dire « grand ». Cet *alter ego* de Syméon est connu d'ailleurs. Il a négocié avec les Byzantins, à Byzance, en 895 et en 913. En 904, date de la borne, il a certainement mené à bonne fin une autre négociation délicate, après le sac de Salonique par les Sarrasins. Quand on songe que la grande guerre bulgare-byzantine du règne de Léon a eu pour cause des difficultés commerciales, on peut assurer en toute confiance, qu'elle a été terminée par un traité de commerce. Nous ne l'avons plus. Mais les chroniqueurs de Kiev l'avaient, probablement, de source bulgare. Il est presque impossible que ce traité n'ait pas porté, comme la borne de 904, la signature du grand ministre bulgare négociateur en 895, 904, et 913, avec son titre d'*Olgou Trakanou*. Comment un Russe doit-il réagir devant ce nom d'Olgou ? Cela n'est pas difficile à deviner. Il suffit de se reporter à l'article de Théodore Uspenskij qui découvrit et publia, le premier, l'inscription de Salonique. Uspenskij, en dépit du nom de Théodore, prit Olgou pour un nom propre et fit candidement cette remarque : un haut dignitaire bulgare de l'an 904 portait donc le même nom que son contemporain le grand prince Oleg ! Or, un Bulgare ne pouvait porter un nom scandinave. De là à partir en guerre contre la théorie normande, il n'y avait qu'un pas. Uspenskij, heureusement, hésita à le franchir. Il n'en est pas moins vrai que ce nom d'*Olgou*, plusieurs fois gravé sur des pierres bien en vue dans la péninsule des Balkans, a dû faire travailler l'imagination des pèlerins et des marchands russes et peut-être celle du prince Oleg, contemporain de la rédaction de la *Chronique de Nestor* qui, lui, fut à Tzarigrad (1)...

(1) Sur les légendes d'Oleg en général, voyez l'excellent article de



## II

**L'Expédition d'Igor (941) et la Chronique russe,  
Saint Théodore Spongarios ou Sporakios (1).**

Ici, nous sommes sur un terrain solide. Les chroniqueurs byzantins sont corroborés par Liudprand, en son *Antapodosis*, Liudprand qui invoque le témoignage de son beau-père. Cette fois, le nom du prince russe est confirmé par une source autre que la *Chronique de Nestor*. La date est également certaine. Il est vrai que la *Chronique de Nestor* elle-même se fonde sur les Byzantins. Elle « combine », en effet, le Continuateur de Théophane avec une Vie de Saint de la fin du x<sup>e</sup> siècle, la *Vita Basilii Junioris*. Cela est connu depuis que Veselovskij a publié la partie de cette Vie, qui contient d'abord sous la forme d'une vision prophétique, ensuite sous celle d'un récit racontant comment s'est vérifiée la prophétie, l'épisode de l'invasion russe.

Bien que les sources de la Chronique russe soient connues, les slavisants n'ont pas résolu un problème prosopographique assez curieux, celui que pose le stratélate Théodore. On sait que, d'après les véritables historiens, trois hommes eurent le mérite de repousser, en 941, l'invasion russe : d'abord le protovestiaire (ensuite parakimomène) Théophane, puis Bardas Phocas et le grand domestique Jean Courcouas. La *Vie de Basile le Jeune*, légendaire ou romancée, a supprimé deux sur trois de ces personnages, probablement parce qu'ils étaient impopulaires (et d'ailleurs tombés en disgrâce après 941), c'est à savoir: Théophane et Courcouas. Courcouas a été remplacé par un « héros », populaire celui-là, encore que général assez malheureux, Panther (ou Pantherios) qui paraît avoir été parent des Ducas, particulièrement chers à l'auteur de la *Vita Basilii*, et qui d'ailleurs, fut grand domestique à la pla-

M. HALANSKIJ, *Journal (russe) du Ministère de l'Instruction Publique* 1902 (août) et 1903 (novembre).

(1) Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le 19 mars 1937. Cf. *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, 1937, 2-3 (février-mars).

ce de Courcouas révoqué en l'année 944. Théophane, lui, s'est vu substituer un personnage que jamais personne n'a réussi à identifier : ὁ ἀγιώτατος στρατηλάτης Θεόδωρος ὁ Σπογγάριος, devenu chez Nestor « le stratélate Théodore », commandant des Thraces. Disons tout de suite que ce général n'est autre que le saint militaire fameux, Théodore le Stratélate. Quant à Σπογγάριος, ce n'est pas autre chose qu'une déformation métathétique de Σποράκιος (Σποράγκιος, Σπογκάριος). Et Sporakios est le nom de ce consul de 452 qui aurait, suivant la légende, construit l'église constantinopolitaine de S. Théodore dans le quartier dit τὰ Σπορακίον (plus correctement Σπωρακίον). C'était, à vrai dire, le plus célèbre de tous les sanctuaires de S. Théodore dans la capitale (1)... Si S. Théodore est dit avoir commandé « les Thraces » ou les « Thracésiens », c'est là, n'en doutons pas, une autre méprise, une autre corruption de l'énigmatique vocable Σπωράκιος, Σφωράκιος, et par conséquent une contre-épreuve de notre hypothèse. La chose est claire pour la Chronique de Nestor qui nous parle de Θεοδωρῷ στρατιματῷ σὺ Φρακί. *S Fraki* : « avec les Thraces », vient en droite ligne de *Sphoraki*. La *Vita Basilii* qui a, à la fois, Σπογγάριος et la mention des « Thracésiens », remonte à un archétype où Σφωράκιος ou τῶν Σφωρακίον, avait donné lieu à deux « leçons ». Enfin, la bataille contre les Russes ayant eu lieu le 11 juin, on comprend à merveille l'épiphanie du Saint, la mémoire (μνήμη) de S. Théodore étant célébrée, dans l'Église grecque, le 8 juin. Ceci, d'ailleurs, nous permet de résoudre une difficulté depuis longtemps signalée, à propos d'une autre épiphanie du Saint, qui vainquit les Russes de Sviatoslav dans « les furieux combats sous Dorostolon-Silistrie » de juillet 971. Les Byzantins tardifs, sauf Zonaras qui a aperçu et qui a su éviter la contradiction, ont à la fois, une date sûre pour ces combats (fin juillet) et — dans un autre passage — l'information contradictoire que « ces choses se passaient le jour même où nous célébrons la mémoire du saint », donc le 8 juin (2). On voit ce qui s'est passé. Une croyance populaire, non admise par les historiens, avait

(1) Cf. R. JANIN, *Les églises Saint-Théodore*, dans *Echos d'Orient*, 1935, p. 58, qui cite plusieurs déformations de Σπωράκιος.

(2) La mention de la fête n'est pas dans Léon Diacre.

fait intervenir S. Théodore contre les Russes au début de juin 941 : cette croyance tirait son origine du fait que la bataille avait commencé trois jours après la fête du saint. Trente ans plus tard, mais en juillet, Jean Tzimiskès feignit de croire à une nouvelle épiphanie du saint en son honneur ; et la « coïncidence de 941 » fut assez maladroitement interpolée, par une sorte de contamination, dans le récit de la campagne de 971.

### III

#### L'Amazone Maximô (1).

Parmi les personnages de l'épopée byzantine, il en est, et ils sont très nombreux, qui appartiennent à l'histoire, les uns certainement, les autres avec une grande probabilité. Parmi les héros historiques, arabes, gréco-arméniens, pauliciens, citons Ambron ou 'Amr de Mélitène (cf. l'article sur Sayyid Baṭṭâl paru dans ce même fascicule de *Byzantion*), Chrysochir et Carbeas, le César Alexis Mosele ; il faut y ajouter Aaron, fils du roi Bulgare Jean Vladislav, devenu un haut fonctionnaire byzantin et notamment duc de Mésopotamie (2), mort sans doute quelques années avant 1071. Soit dit en passant, le fait que ce personnage, mort

(1) Communication faite au Ve Congrès international des Sciences Byzantines, Rome, 1936. Publiée sous le titre : *l'Amazone Maximô*, dans *l'Annuaire de Philologie et d'Hisloire Orientales et Slaves*, T. IV (1936), = *Mélanges Cumont*, fasc. 2, pp. 723-730.

(2) Notre identification de l'Aaron qui s'est introduit dans la rédaction comnénienne de l'épopée, avec l'Aaron successivement duc d'Ani et de Mésopotamie, a été acceptée par tous les critiques, notamment par M. Lascaris dont il faut toujours citer le travail essentiel *Radomir Aaron*, dans *Byzantinoslavica*, t. III, et le R. P. V. Laurent. Toutefois, ce dernier a fortement compliqué les choses en « multipliant » les Aaron. Sa tentative de différencier le duc d'Ani du duc de Mésopotamie est malheureuse. Elle se fonde sur une ponctuation inexacte de l'inscription d'Ani, laquelle ne dit point du tout qu'Aaron serait venu dans Ani à la fleur de l'âge. C'est ce qui sera démontré par M. N. Adontz dans son compte rendu de l'article de V. LAURENT, *Echos d'Orient*, 1934, p. 391-395 : plus bas, *Byzantion*, XI, partie critique.

dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, est donné comme l'ancêtre maternel de Digénis, prouve que la recension de l'épopée où il figure ne peut avoir été écrite avant les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans la même recension, figure la famille des *Κυρμάγαστροι*, ce qui vient évidemment de *κυρμάγιστρος*. Il n'est pas douteux, selon nous, que les *Κυρμάγιστροι* sont les descendants du Magistre par excellence, c'est à dire du fameux écrivain arménien et dignitaire byzantin Grégoire Magistre, duc, lui aussi, de Mésopotamie, mort vers 1058, et prédécesseur d'Aaron en cette qualité. On le voit, la recension comnénienne a dû être écrite sur les bords de l'Euphrate, encore « byzantin », une génération après Mantzikert, grâce à la vaillance de chefs arméniens portant des titres impériaux, comme le duc Gabriel de Mélitène. En ce temps là, c'est à dire vers 1110, les grandes familles « mésopotamiennes », auxquelles sans doute les puissants du jour aimaient à se rattacher, étaient en effet les *Ἀρόνιοι* et les descendants de Grégoire Magistre (1). Je ne répète pas ici ce que j'ai dit ailleurs sur l'arménien Mleh, modèle probable, mais partiel naturellement, de Digénis, ou sur des héros plus anciens comme Philopappos. Mais j'insiste sur le fait que Digénis lui-même est plus que probablement le *Διογένης* tombé en 788, et rajeuni d'un siècle et plus, tout à fait comme Sayyid Baṭṭâl.

Mais je n'ai jamais nié qu'à côté de ces personnages historiques, il y en a, dans ce factum hétérogène qui s'appelle Digénis Akritas, qui sont imaginaires ou fabuleux. Exemple : l'Amazone Maximô. J'avais conjecturé à son sujet que son nom latin (avec la forme du diminutif féminin par excellence à l'époque byzantine comme à l'époque hellénique) devait avoir une origine épigraphique.

Que le héros byzantin combatte une Amazone, la fable est banale pour ainsi dire, mais que cette Amazone s'appelle Maximô (Maximiane, Maximilla dans certaines recensions), voilà qui requiert une explication très précise. Or, une inscription grecque de 200 après J. C. environ, qu'on pouvait lire encore

(1) Sur ce personnage et sur sa lignée, v. l'admirable article de M. Maurice LEROY, dans *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientale*, T. III = *Mélanges Capart*, 1935.

vers 1870 sur une pierre trouvée à Sébastopolis du Pont (Soulou-Séray), dans le thème byzantin de Charsianon, se lit ainsi (1).

ΤΗΣ ΑΡΙΣ[ΤΗΣ]  
 ΜΝΗΜΗΣ ...Κε-  
 σε[νν]ίαν ΜΑΞΙ  
 ΜΑΝΤΗΝΚΑΙΑΜΑ  
 ΖΟΝΙΝΤΗΝΣΕ  
 ΜΝΟΤΑΤΗΝ  
 ΜΑΤΡΩΝΑΝΣΤΟ  
 ΛΑΤΑΝΑΡΧΙΕΡΕΙΑΝ  
 ΦΙΛΟΤΙΜΟΝ  
 ΙΟΥΛ. ΠΟΤΕΙΤΟΣ  
 ΠΟΝΤΑΡΧΗΣ  
 ΟΑΝΗΡΜΝΗ  
 ΜΗΣΧΑΡΙΝ

C'est à dire : « à la très vénérable matrona stolata, à la généreuse grande prêtresse d'excellente mémoire... Maxima dite l'Amazone, son époux Julius Potitus Pontarque, en souvenir ».

C'est certainement cette inscription qui, lue par quelque soldat byzantin, ou plutôt par quelque lettré du thème de Charsianon, a fait donner le nom de Maximô à l'adversaire mythique de Digénis. Quant à l'idée de faire combattre celui-ci contre une vierge forte, elle était banale, avons-nous dit. Ajoutons qu'elle devait venir tout naturellement à l'esprit, dans cette région pontique où la tradition situait et situe encore aujourd'hui l'habitat des Amazones (Thermodon, Mazoundagh). C'est d'ailleurs cette même tradition qui a fait donner à une grande dame de Sébastopolis le surnom d'Amazonis. La ville de Sébastopolis s'appelait également Héracléopolis ; or, dans la plupart des villes fondées par Héraclès, en Asie Mineure, on croyait à une colonie d'Amazones, d'Amazones vaincues par le héros et qu'il aurait ensuite installées dans la ou les cités qui portaient son nom.

(1) *Beiträge zur gr. Epigraphik* von Dr. HERMANN RÖHL, dans le *Bericht über das kgl. Joachimsthalsche Gymnasium für das Winterhalbjahr 1875-76*.

Quoiqu'il en soit de Maxima l'Amazone, elle est certainement le prototype épigraphique de l'Amazone Maximô.

#### IV

#### **Autour des Pauliciens (1).**

Je me suis efforcé de tirer au clair les questions compliquées (compliquées à plaisir) que posent les sources de l'histoire des Pauliciens. Il s'agissait surtout de faire table rase d'un livre faux d'un bout à l'autre, et qui a, pendant quarante ans, désorienté la *Forschung* : celui de Karapet Ter Mkrttschian, *Die Paulikianer im byzantinischen Kaiserreiche, und verwandte ketzerische Erscheinungen in Armenien* (Leipzig, Hinrichs, 1893, 193 pp. in-8<sup>o</sup>). Au lieu de répéter ici des erreurs qui n'ont que trop vécu, je résumerai en quelques propositions les résultats certains de nos recherches. La source, de beaucoup la plus importante, et même presque unique de l'histoire et de la doctrine des Pauliciens, est le traité d'un certain Pierre de Sicile, inconnu d'ailleurs, qui nous a été conservé par un seul manuscrit (2) très ancien, probablement du x<sup>e</sup> siècle, et qui se trouve à la bibliothèque Vaticane. Ce traité se compose d'un prologue adressé à l'archevêque de Bulgarie, anonyme, d'une introduction (d'ailleurs très embarrassée) de caractère dogmatique, d'un bref catalogue des six principales erreurs des Pauliciens, avec annonce d'un exposé plus développé de ces six points, d'une partie historique ou prétendue telle consacrée au manichéisme, et faite d'emprunts textuels à divers Pères, enfin de l'histoire, bien plus intéressante et originale, des Pauliciens proprement dits, depuis l'apparition ou la réforme de la secte au vii<sup>e</sup> siècle, jusqu'au moment de la rédaction du traité. Ce-

(1) Deux communications à l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, une communication au V<sup>e</sup> Congrès international des Etudes Byzantines de Rome, résumées dans le *Bulletin de la Classe des Lettres*, 1936, pp. 95-114, sous le titre : *Les Sources de l'histoire des Pauliciens. Pierre de Sicile est authentique et « Photius » un faux* ; *ibid*, 1936, pp. 224-226 sous le titre : *Sur l'histoire des Pauliciens*.

(2) N<sup>o</sup> 511 (*olim* 602).

lui-ci est daté assez rigoureusement de l'année 872. Il est antérieur à la prise de Téphrique et suppose la république paulicienne encore très puissante. Pierre de Sicile écrit tout au début du règne conjoint des empereurs Basile, Constantin et Léon. C'est la deuxième année de leur règne, dit-il, qu'il a été chargé de sa mission à Téphrique, consistant surtout en un échange de prisonniers. Il est impossible de ne pas rapprocher son *factum* de la confection du manuscrit de Florence contenant des œuvres de polémique anti-manichéenne, et notamment le traité d'Alexandre de Lycopolis, édité par Brinkmann. On sait que ce manuscrit portait en tête un poème iambique adressé à l'empereur Basile I<sup>er</sup> et dont il ne nous reste qu'une soixantaine de vers, les derniers. Le poème de Florence doit avoir été écrit avant le traité de Pierre de Sicile, car il ne parle que du seul Basile, sans lui associer ses fils. Or, Basile n'a été seul empereur que pendant les quelques mois qui ont suivi le meurtre de Michel III. On voit fort bien que, lors de la composition de ce poème, Basile n'avait encore accompli aucune action d'éclat. L'auteur le comparant à David, le félicite de son humble origine : nous sommes loin de la légende arsacide. On met l'accent sur son pacifisme : les hérétiques seront réduits par la persuasion, non par les armes. On sait que Basile, militairement impuisant au début de son règne, faillit partager l'empire avec les Pauliciens. Chez Pierre de Sicile, le ton est un peu plus belliqueux, mais il est clair qu'on attend tout de la polémique religieuse et non de l'action militaire. Un jeu de mot étrange sur la *λεία βάσις* de *Βασίλειος* se trouve chez Pierre de Sicile et dans le poème de Florence, vers 111, ce qui achève de démontrer que les deux productions sont sensiblement du même temps, et du même milieu. Mais nous reviendrons en détail sur tout cela. J'insiste aujourd'hui sur la parfaite authenticité de Pierre de Sicile, y compris son Prologue. Il n'y a donc aucune raison de douter que, vers 872, les Pauliciens ne fussent nombreux et dangereux en Bulgarie. La secte fut toujours animée d'un grand zèle missionnaire ; l'exemple de Paul devait l'inciter à passer en Europe où de nombreux correligionnaires avaient été transplantés dès le VIII<sup>e</sup> siècle par Constantin V, et les noms de Macédoine et de Philippe donnés, en Asie Mineure, à deux de leurs églises,

marquaient assez nettement leurs intentions conquérantes. Ici comme ailleurs, les dénégations de Ter Mkrtschian sont absurdes. Le traité de Pierre de Sicile était suivi de six discours développant les six erreurs capitales des Pauliciens. Les trois premiers seuls nous ont été conservés, et encore le troisième est-il incomplet.

Enfin, j'ai découvert, et la trouvaille est d'un assez grand intérêt, qu'en tête du traité proprement dit, se trouvait, attribué au même auteur, Pierre de Sicile, un résumé du livre (f<sup>os</sup> 79<sup>r</sup> à 80<sup>r</sup>). Ce texte est acéphale ; mais la détérioration du manuscrit, ici, n'a point d'importance, car le texte est connu d'ailleurs et je dirai même trop connu : il n'est autre en effet, que ce que nous avons appelé l'*Epitome*, c'est à dire, ce petit tract sur l'hérésie paulicienne, attribué parfois à Pierre l'Higoumène, et qui a pénétré dans tous les manuscrits de Georges le Moine. On a longtemps attribué à ce petit texte une valeur indépendante que, naturellement, il ne possède pas. Certains ont cru qu'il était extrait de la Chronique de Georges le Moine. M. J. Friedrich en 1896 (1), défendit la thèse suivante : « Le chroniqueur Georges le Moine aurait, d'après une source inconnue, présenté un exposé de l'hérésie paulicienne. Cet exposé serait conservé sous une forme complète et pure dans le manuscrit de l'Escorial de la Chronique de Georges le Moine ; Pierre l'Higoumène, tributaire de Georges, et les autres manuscrits de la Chronique, ne donneraient qu'un résumé de cet *ursprünglicher Bericht* ». Tout cela ne tient pas debout. Pierre l'Higoumène est le même que Pierre de Sicile ; l'*Epitome* n'est qu'un résumé du traité de celui-ci ; ce résumé a été incorporé à la *Chronique de Georges le Moine* dont l'*Escorialensis*, loin de donner un *ursprünglicher Bericht*, interpole une interpolation. Quant à Photius, son histoire des Manichéens, considérée encore par certains comme un document de meilleur aloi que Pierre de Sicile lui-même, n'est, décidément, qu'un faux. Depuis la petite trouvaille rappelée plus haut, nous voyons comment le faussaire a opéré. Il a disposé d'un manuscrit (meilleur

(1) *Der ursprüngliche bei G. Monachos nur theilweise erhaltene Bericht über die Paulikianer*, dans les *Sitzungsberichte der phil.-hist. Klasse*, d. K. Akad. zu München, 1896, Heft I, 67 sqq.



que notre *Vaticanus*) qui, comme le *Vaticanus*, portait en tête du traité proprement dit, l'*Épitome* : le pseudo-Photius ne s'est pas aperçu que ce premier document n'était autre qu'un maladroit abrégé du second. Il a paraphrasé le tout : d'où cet aspect composite de son œuvre, dont on a essayé de rendre compte par une *Quellenforschung* très compliquée. Toutefois, il faut rendre hommage à C. R. Moeller (1) qui, sur un point essentiel, avait vu juste : Photius copie Pierre de Sicile. Quant à notre affirmation que la paraphrase attribuée à Photius est un faux de la fin du x<sup>e</sup> siècle, elle se fonde notamment sur un passage (Migne, PG., 102, col. 77) où il est dit que Mélitène appartenait alors aux Sarrasins. Dans les manuscrits, l'œuvre du pseudo-Photius est suivie de plusieurs homélies et d'une lettre à un certain Arsène, dont la paternité photienne n'est pas douteuse. Mais ces œuvres sont purement philosophiques et ne tiennent aucun compte des précisions données, dans le prétendu premier livre, sur l'histoire de la secte. Le Photius authentique voit les choses de haut comme beaucoup d'apologistes et de polémistes. Dans la lettre à Arsène, le patriarche exilé déclare que, privé de sa bibliothèque, il refera de mémoire ce qu'il a fait naguère dans ses discussions avec un converti appelé maintenant Nicéphore et alors Berzelis. Cette lettre authentifie les homélies précédentes, mais ni dans la lettre, ni dans les homélies, on ne trouve aucune allusion à l'histoire des manichéens.

Nos recherches, en établissant la valeur éminente et presque exclusive de Pierre de Sicile, nous permettent d'écarter de la doctrine de la secte son prétendu iconoclisme, auquel Pierre ne fait pas la moindre allusion.

Cette accusation, et plusieurs autres, ne se rencontreront que beaucoup plus tard.

Pour l'iconoclisme, il existe un *terminus post quem*. Il n'en est pas encore question dans la lettre du patriarche Théophylacte au roi Pierre de Bulgarie, à propos d'une hérésie que l'on suppose être le Bogomilisme, mais qui fut certainement alors identifiée au Paulicianisme : car le patriar-

(1) *De Photii Petrique Siculi libris contra Manichaeos scriptis*, Diss. Bonn, 1910.

che, pour la combattre, se sert encore uniquement de Pierre de Sicile. J'ai omis à dessein de parler des formules d'abjurations des Pauliciens et des Bogomiles, ayant réservé cet intéressant sujet à mon élève M<sup>me</sup> Da Costa-Louillet qui publiera prochainement ses propres recherches.

## V

## L'étymologie de Napoléon (1).

Il a été question à plusieurs reprises, dans cette revue, du problème et du nom des Nibelungen. Je note donc brièvement qu'en suivant les traces de ce nom germanique en terre romane, et en observant que la seconde consonne du nom, en germanique, comme en roman, est tantôt *b*, tantôt *v* tantôt *p*, avec toutes les étymologies populaires que ces phonétiques comportent, j'ai fait ou plutôt refait une curieuse trouvaille. Je dis refait parce qu'il y a 107 ans, Mone dans ses *Quellen und Forschungen zur Geschichte der deutschen Literatur und sprache* (1830 : Über die Heimat der Nibelungen), rassemblant pour la première fois tous les exemples connus du nom de Nibelung sous ses différents aspects, n'avait pas arrêté son enquête aux frontières de l'Italie, et avait noté quelques *Neapoleo* et *Neapuleon*. Mais il semble avoir cru que Napoléon Bonaparte tenait son nom du Saint dont il admettait l'existence (2). Et d'autre part, ses listes ne donnent pas les formes intermédiaires : en Allemagne *Nepulunc*, en Italie : *Nepoleone*. Grâce à un article très bien documenté de M. Aebischer, dans les *Annali della Reale Scuola Normale superiore di Pisa* (1934 — surtout p. 263), j'ai pu faire un tableau comparatif des formes italiennes et germaniques, qui lève tous les doutes. L'observation décisive est de M. Aebischer, p. 263 : « La graphie *Nepoleone* (plus rarement *Neppoleone*) est numériquement la mieux représentée ; je l'ai rencontrée dès 1193, et jusqu'à la fin du

(1) *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*, 231, pp. 351-357.

(2) Sur l'inexistence de ce saint, dû à la courtoisie de l'Église du Consulat, et à une fausse lecture, cf. le R. P. H. Delehaye, *Mélanges Pirenne*, t. I, pp. 81 sqq.

xiii<sup>e</sup> siècle. *Napoleone* est moins fréquent. » Cette dernière forme, on s'en doute, a été influencée par *Napoli*. Mais il faut se rendre à l'évidence : Napoléon est « le dernier des Nibelungen »...

## VI

### L'Étymologie de *Caballus* ou de l'utilité du grec moderne (1).

Ce petit mémoire n'a d'autres prétentions que de rappeler aux étymologistes et aux hellénistes que la question de *caballus* latin et du slave *kobyła*, a changé d'aspect depuis 1925, époque où *καβάλλιον* s'est trouvé dans une inscription de Callatis bien antérieure à l'occupation romaine. Il n'est donc plus question de faire venir du latin le *καβάλλης* d'Hésychius. Le mot est grec, d'origine balkanique. Je n'hésite pas à l'identifier avec *κόβαλος*, dont Wilamowitz (1) a dit avec raison qu'il a dû signifier primitivement *porte-faix*. La chose est prouvée par le *κοβαλεύω* des papyrus et bien mieux encore, par *κουβαλῶ* byzantin et néo-grec que naturellement Wilamowitz et MM. H. Stuart Jones et R. MacKenzie, éditeurs du nouveau *Liddell and Scott*, ignorent tout à fait : d'où le sous-titre de mon mémoire. Si dans la littérature attique *κόβαλος* n'est qu'un terme d'injure, c'est pur hasard.

Or, dans plusieurs langues, le même mot désigne le porte-faix humain et le portefaix animal, la charge et la bête de somme, et le premier sens de *caballus* est *onerarius equus*.

Le mot est sans doute balkanique. Je pense qu'il s'est conservé jusqu'aujourd'hui, en albanais, en roumain, en slave du Sud et en grec, avec des sens tels que : gars, garçon, valet, bâtard, enfant en général. C'est le *copil* roumain et le *κόπελλος* grec (féminin *κοπέλλα*).

H. GRÉGOIRE.

(1) Extrait des *Études Horatiennes*, Recueil publié en l'honneur du bi-millénaire d'Horace. Bruxelles, édition de la Revue de l'Université de Bruxelles, 50 avenue des Nations, Bruxelles 1937, 13 pages.

(2) *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1892, 2, p. 689.

# CHRONIQUE

---

## BULLETINS SPÉCIAUX

### I. — LE PEUPLE DE CONSTANTINOPLE (1)

#### Introduction

La réforme de Dioclétien et de Constantin n'a pas aboli les éléments traditionnels de la constitution impériale ; à côté du prince, du basileus, il y a toujours le sénat et l'armée. Et l'armée manifeste toujours la volonté des citoyens romains, si pénétrée qu'elle soit d'éléments barbares (2). Mais désormais, à côté de l'empereur il y a l'Église chrétienne, solidement organisée, puissante, universelle, animée d'un grand idéal ; elle se charge souvent de traduire, et d'une manière décisive, la volonté populaire ; l'empereur Marcien (450-457) achèvera de faire de l'Église un facteur constitutionnel, et cela dans toutes les formes, puisqu'il déférera le couronnement des empereurs au patriarche de Constantinople ; et il

(1) *Le peuple (dèmos) de Constantinople, de 400 à 800 après J.-C. Etude spéciale de ses forces armées, des éléments qui le composaient et de son rôle constitutionnel pendant cette période*, par G. MANOJLOVIĆ (tirage à part du *Nastavni Vjesnik*, Zagreb, 1904, fasc. XII, p. 1-91). Le mémoire de M. Manojlović sur « Le Peuple de Constantinople » a paru en 1904, il y a trente-trois ans, dans une revue de Zagreb ; le fascicule et le tirage à part sont épuisés depuis longtemps. La plupart des byzantinistes ignorent cette étude : ni M. Diehl ni M. Vasiliev ne la citent dans leurs bibliographies, pourtant copieuses. Ce qui n'empêche que M. Manojlović n'ait écrit le meilleur travail, définitif à beaucoup d'égards, sur la question des Bleus et des Verts. Nous croyons rendre service à presque tous nos lecteurs, en publiant, dans cette Chronique, une traduction résumée de *Carigradski Narod*, traduction faite par nous-même, revue et approuvée par M. Manojlović. On s'est servi du tirage à part, aujourd'hui presque unique, de la bibliothèque de l'auteur. — Sur quelques points de fait mais non de doctrine, des sources nouvelles permettent de préciser ou de rectifier les vues de l'auteur.

(2) Il est curieux qu'en Espagne l'expression *militēs* désigne les Romains, c'est-à-dire les sujets de l'Empire, tandis qu'en Orient le mot *Ῥωμαῖοι* signifie « militaires » au VI<sup>e</sup> siècle. GELZER, *Georgius Cyprius*, Praef. xxxiii.

aura raison, car c'est l'Église qui a consolidé et réellement régénéré l'empire romain.

Mais à côté d'elle, il y a un autre facteur encore, le peuple lui-même. Par la généralisation du droit de cité, puis par le triomphe de l'Église universelle, la conscience nationale romaine s'installa fortement, non seulement dans l'Occident latin, mais plus encore peut-être dans l'Orient hellénique. Et sous le nom de Romains, le peuple hellénique, pour la première fois dans l'histoire, se sentit membre d'un grand corps d'état. Il rejeta le nom d'« Hellènes », qui ne fut plus employé que pour les derniers païens. Le nom de l'État prit ainsi la place du nom national, et fut d'ailleurs senti comme national. Et dès lors, ce peuple conscient d'être romain, mais conservant, cela va sans dire, bien des traits de ses ancêtres hellènes, très souvent, en des occasions très variées, exprime directement ses désirs ou sa volonté à l'égard des affaires publiques, et devient un facteur que l'on n'ose plus négliger. Mais jamais sa voix ne retentit plus haut, plus impérieusement, d'une manière plus décisive, que dans les grandes cérémonies, dans les grandes assemblées du cirque, dans l'hippodrome de toutes les grandes villes et particulièrement de Constantinople.

Déjà à propos du cirque de la Rome impériale aux deux premiers siècles, Friedländer dit <sup>(1)</sup> que les fêtes du cirque remplaçaient à beaucoup d'égards les assemblées populaires de jadis. Et pour l'hippodrome de Constantinople, Rambaud <sup>(2)</sup> reconnaît qu'il était le véritable foyer de la vie publique. Mais l'idée que Rambaud se faisait du rôle de l'hippodrome était encore confuse, d'où d'étranges contradictions. Tantôt il affirme et prouve par les textes que « pour le peuple byzantin, l'hippodrome était tout ; qu'on y faisait et qu'on y défaisait les empereurs ; qu'on y rendait la justice ; qu'on y triomphait des ennemis du dehors ; qu'on y châtiât les coupables et les malfaiteurs du dedans <sup>(3)</sup>, etc. ». Tantôt, et cette fois contrairement aux faits, Rambaud considère que l'hippodrome n'était pour les Byzantins qu'une sorte

(1) *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*.

(2) *De byzantino hippodromo et circensibus factionibus*, Paris, 1870 ; cf. aussi *Le monde byzantin*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1871. Pour tous les détails concernant l'hippodrome, les jeux, les « partis », nous renvoyons le lecteur à ces deux travaux, surtout à la thèse latine. Nous ne raconterons point d'ailleurs les événements historiques, mais nous les supposerons connus.

(3) *De byzantino hippodromo*, p. 17,

de « Longchamps », soit un champ de courses, un lieu de réjouissances ou d'amusements publics. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer ailleurs encore que « dans l'hippodrome de Constantinople se sont jouées les plus grandes scènes de l'histoire byzantine (1) ».

## I.

**L'hippodrome, les dèmes, les démates.**

Les partis du cirque ou les partis de l'hippodrome sont surtout connus du grand public par la fameuse sédition Nika du temps de Justinien I<sup>er</sup>. Le premier, Wilken (2) a accordé l'attention qu'ils méritaient à ces remarquables phénomènes de la société et de la vie publique dans l'empire romain et spécialement dans l'empire « byzantin ». Mais comme Rambaud, il n'y a guère vu que des partis de cochers et des courses de chars. Il est vrai qu'il a noté aussi des faits qui portent un autre caractère, je veux dire un caractère non sportif ; mais il ne les a pas bien distingués les uns des autres. Quant à Rambaud, (surtout dans sa thèse latine), il distingue d'abord des autres les associations et les faits proprement sportifs ; mais il finit par tout mêler et par tout confondre, et ne retenant, au bout du compte, que l'élément sportif et spectaculaire, il s'écrie : *non populus, sed imago populi et palatina plebecula!* Et c'est ainsi qu'on a pris l'habitude, quand on parle de l'hippodrome de Constantinople et du peuple byzantin, de ne penser qu'aux courses et aux jeux, dont il semble que tous, à commencer par l'empereur, ne cessent de s'occuper, pendant tout le cours des siècles byzantins, avec une passion vraiment sportive. Aussi tous les autres événements, souvent très importants, qui se produisent à l'hippodrome, restent partiellement énigmatiques, parce qu'on n'en voit pas le rapport avec les jeux proprement dits, et que néanmoins, on s'efforce d'imaginer un tel rapport. Et par contre, on a négligé les autres événements, où les masses populaires ont joué le premier rôle, je veux dire ceux qui n'ont pas eu l'hippodrome pour théâtre, et qui pourtant doivent servir à l'intelligence des faits qui, tout en se passant à l'hippodrome, n'ont rien à faire avec les jeux ni avec les courses.

Que sont en réalité ces « associations sportives » de l'empire ro-

(1) Cf. *Le monde byzantin*, l. c., p. 779 en bas.

(2) *Die Partheien der Rennbahn, vornehmlich im byzantinischen Kaiserthum* (Abhdl. de l'Académie de Berlin, 1827, p. 217-43).

main d'Orient que l'on appelle *δημοι*, spécialement du v<sup>e</sup> au viii<sup>e</sup> siècle? Ne sont-elles que cela? Sont-elles toujours ce qu'elles ont été jadis à Rome, et ce qu'elles étaient, si vraiment il y en avait, dans le Paris ou le Soissons du roi Chilpéric? Sont-elles seulement des « universitates » qui, *communis impensis*, entretiennent le personnel des courses et ainsi de suite, et vu que « *omnibus privilegiis factio* (c'est à dire l'association sportive) *quaeque gloriabatur, omnibus autem obligationibus obstricta tenebatur, quibus collegia licite coeuntia*(<sup>1</sup>), »... *καὶ (δημων) ἔχόντων προσόδους χάριν τῶν ἵπποδρομιῶν, καὶ τοῦ βασιλέως προσκαλουμένου καὶ εἰς τοῦτο μὴ ἐξουσιάζοντος* (<sup>2</sup>)?

Mais, déjà pour Wilken (<sup>3</sup>), ces associations sportives sont remarquables par le fait « qu'elles ne comprenaient pas seulement les participants effectifs aux jeux, mais une grande partie de la population tout entière » et « pas seulement les habitants qui, par leur contribution financière, rendaient possible l'organisation des jeux ». Il me semble à moi, que ces *δημοι* sont beaucoup plus anciens que l'introduction des cirques romains dans l'Orient hellénistique, et beaucoup plus répandus que ces cirques eux-mêmes.

Dès le début, la fonction et les intérêts des *dèmes* sont doubles : ce sont ceux de véritables sociétés de courses ou d'agrément, et, en outre, ceux de toute la population urbaine.

C'est ce qu'indique déjà un texte de Dioclétien, repris dans le code de Justinien, parce qu'il fixe une norme générale et permanente : *cum praesidem provinciae impensas, quae in certaminis editione erogabantur, ad refectionem murorum transtulisse dicas, quod salubriter*, etc. (<sup>4</sup>) ; il y est question d'employer à la réparation des murs de la cité l'argent destiné aux jeux, en d'autres termes, d'employer au profit du *δημος* citadin tout entier des contributions levées soit sur le *δημος* lui-même, soit sur une partie de celui-ci, c'est à dire sur les *δημοι*, au pluriel. Codinus (<sup>5</sup>) dit d'ailleurs en propres termes que sous Théodose II les murs de Constantinople furent réparés par les « partis du cirque ». Wilken doute de la réalité du fait, sous prétexte qu'il n'y aurait pas de mention

(1) RAMBAUD, *De byzantino hippodromo*, p. 29.

(2) Theodore Balsamon sur le XXIV<sup>e</sup> canon du concile in Trullo (cf. WILKEN, *op. cit.*, p. 237).

(3) *Op. cit.*, p. 226.

(4) *Cod. Just.* éd. KRÜGER XI, 42 (p. 977).

(5) *De Aedificiis*, Bonn, p. 47.

postérieure d'une telle activité des dèmes ; mais le Dr. Mordtmann (1), se fondant sur deux passages de Théophane (2), affirme, en utilisant encore une inscription de la porte appelée Yeni-Mevlevihan-Kapusi (3), que cette porte s'appelait jadis *Ἰούλλη τοῦ Ῥουσίου*, autrement dit « Porte du parti rouge », et il prétend que ce nom viendrait de ce que les Rouges auraient bâti cette porte sous Théodose II, et qu'ils l'auraient réparée plus tard sous un certain Constantin ; d'ailleurs, ajoute-t-il, les inscriptions des tours et des murs gardent des témoignages vivants de leur collaboration (la collaboration des factions de l'hippodrome) à l'établissement des ouvrages de défense de la cité (4). Au dixième siècle encore, la faction Verte (*τὸ μέρος τῶν Πρασίνων*) a un fonctionnaire nommé le *τειχεώτης* (5).

C'est pourquoi les habitants de Constantinople, après avoir travaillé avec ardeur à la construction et à la restauration de la muraille théodosienne sous les préfets de la ville [Anthémios et] Cyrus, crièrent une fois avec fierté dans l'hippodrome, toute la journée, dit Malalas : *Κωνσταντῖνος ἔκτισε, Κῦρος ἀνενέωσεν · αὐτὸν ἐπὶ τόπον, Ἀῦγουστε* (6). Dans l'hippodrome, qui servait principalement aux courses de chars, ces courses étaient organisées par les quatre corporations des *Βένετοι, Λευκοί, Πράσινοι, Ῥούσιοι* (Bleus, Blancs Verts, Rouges). On les appelle tantôt *τὰ μέρη* (les parties), tantôt *δῆμοι* (les masses), exactement comme le bas-peuple tout entier s'appelle *δῆμος* ; ces corporations avaient entre autres devoirs (nous venons de l'entendre, du moins), de bâtir ou de restaurer les murs de la ville. Mais le membre de ce *δῆμος* peut aussi porter les armes ; le nom de ceux qui s'acquittent de ce service, c'est *δημόται, πα-*

(1) *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille, 1892, p. 15.

(2) Bonn, I, p. 355 : *ὥστε πεσεῖν τὸν σταυρὸν τὸν ἔσωθεν ἰστάμενον τῆς πόρτης τοῦ Ῥουσίου* ; I, p. 357 : *κατέπεσον δὲ πολλὰ θυσιαστήρια ἐκκλησιῶν καὶ κιβώρια ὑπὸ τῆς Χρυσῆς πόρτης ἕως τοῦ Ῥουσίου*. Par contre, De Boor, dans ces deux passages, écrit *Ῥησίου* d'après les meilleurs mss. La porte s'appelle plus tard *Ῥησίου* ou *Ῥηγίου*. [Il s'agit d'un *ἠροῦον* de *Ῥῆσος* !]

(3) *Νικῆ ἢ τύχη Κωνσταντῖνου τοῦ θεοφυλάκτου ἡμῶν δεσπότης (καὶ τῶν Ῥουσίων)*.

(4) MORDTMANN, *op. cit.*, p. 15 à droite.

(5) WILKEN d'après CONST. PORPHYR., *De Caer.*, Bonn, I, p. 295, l. 9.

(6) MALALAS, Bonn p. 361 ; cf. *Chron. Pasc.* (DINDORF, *Hist. Gr. Min.* I p. 282).



tuellement au sens étroit de ce mot, bien que ce soit encore de ces hommes armés qu'il est question dans les expressions par lesquelles on désigne, soit un *δημος* en particulier, par exemple le Bleu ; ou tout le peuple, ou toute sa masse armée (1). Les *dēmotes* armés (*δημόται*) sont une milice permanente ; chacun d'eux est inscrit sur un registre de présence (*κατάλογος*) (2). Sous Théodose II, nous dit-on, il y avait du côté des Verts (probablement comptés avec les Rouges) une troupe armée de huit mille hommes ; en 602, le registre (*χάρτης*) donnait 900 miliciens bleus (y compris les Blancs), tandis que les Verts (avec les Rouges) étaient 1500. Liutprand de Crémone nous parle de ces guerriers des *dèmes* qui forment la haie au x<sup>e</sup> siècle, le long des rues (*viae margines*), depuis le palais jusqu'à Sainte-Sophie : c'est une *multitudo copiosa* (3) *a palatio usque ad Sanctam Sophiam*. On voit aussi que cette jeunesse armée des *dēmotes* pouvait être accrue par l'adjonction de *πολλοί* (4), tirés du reste du peuple.

Mais quel rapport l'hippodrome, simple lieu de courses et de spectacles, a-t-il avec cette milice des *dēmotes*? Et quel rapport entre la milice populaire et les clubs sportifs des quatre (ou deux fois deux) couleurs? Tous nos textes identifient ces *dēmotes* armés avec les « partis » des Bleus (et des Blancs) et des Rouges (et des Verts). Comment de simples associations sportives, si grandes et si importantes qu'elles fussent, pouvaient-elles avoir des membres groupés en bataillons armés? Ce n'étaient pas, bien sûr, des soldats impériaux qui en même temps étaient inscrits comme membres des associations sportives. Mais d'autre part, comment le gouvernement impérial pouvait-il permettre à de simples *collegia licite coeuntia* de jouer à ces jeux dangereux, de former des bataillons armés (5)? Rambaud, lui aussi, appelle ces *factiones* : *quaedam militia* ; et il

(1) Cf. MALALAS, Bonn, p. 327: *οἱ δημόται* (le peuple d'Antioche ou sa milice) : *De Caerimon.*, p. 423 : *εὐφημήθη παρὰ τῶν στρατιωτῶν καὶ δημοτῶν — καὶ ἐσπάσατο τὸν δῆμον* *ibid.*, p. 429 : *ἡ γνώμη πάντων καὶ συγκλητικῶν καὶ στρατιωτῶν καὶ δημοτῶν*. NICEPHORUS ARCH., DE BOOR, p. 14, l. 25 : *οἱ τοῦ πρασίον δημόται χρώματος*.

(2) THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, DE BOOR, p. 297, ligne 7 (Bonn, 327) ; cf. RAMBAUD, *De Byz. Hipp.*, p. 88, 92 (*chartularii, notarii, ἐπιστάται*).

(3) Dans l'édition scolaire des *Scriptores rer. Germ.* 2<sup>e</sup> édit., p. 140. Les *clypeoli* et *spicula* de Liutprand ne sont probablement pas tout à fait aussi *tenues* ou *vilia* qu'il le prétend. Il faut sans doute entendre : armement léger, à l'orientale (*armatura levis*).

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 233 (Bonn 361) : *ὁ βασιλεὺς ἐδημότευσε πολλούς*.

(5) RAMBAUD, *De Byz. Hipp.*, p. 29.

dit que *earum fautores* (il devrait plutôt dire leurs *membres*) *militabant in diversis quibusdam τάγμασι*. Rambaud aurait dû insister sur ce fait que ces *τάγματα* faisaient partie intégrante de la faction (disons mieux, du *dème* au sens large, plus large en tout cas, que celui de *factio*). Rambaud va plus loin et nous dit <sup>(1)</sup> : *Non regiones tantum urbanae, aut suburbanae, sed opificum aut mercatorum collegia, haec illi, huic illa, factioni favisse videntur. Hujusmodi Byzantii collegia fuisse, ut in Occidentalibus partibus « les corporations » aut « die Zünfte », nemo dubitat: suum cuique collegio vicum aut urbis regionem adtributum fuisse (CEDRENUS, I 618) credere licet. Quid mirum si ejusdem vici incolae, ejusdem artis artifices, iidem factioni faverint? In decimo saeculo Prasi-nae parti iconographi aliique opifices addicti fuisse videntur (Caesim. II, 15 p. 590)*. Pourtant Rambaud a reculé devant ce premier syllogisme : ces *collegia* étaient les *fautores* (ou mieux : les membres) des factions de l'hippodrome ; or, ces *fautores militabant* ; par conséquent, les *collegia* (« les corporations, *die Zünfte*») *militabant* — et devant ce second syllogisme : *illa regio urbana aut suburbana « favorisait »* (ou mieux, *dominait*<sup>(2)</sup>) telle ou telle faction de l'hippodrome ; or, ces « fautores » « militabant » ; donc, telle ou telle région « urbana aut suburbana... militabat ». Ainsi, *δημότης* était la même chose que notre mot yougoslave *pućanin* (*popolano*), mais aussi, la même chose que milicien (ou garde national) du *dème* : cf. le mot russe *polk* et notre terme *puk* (régiment).

Mais examinons maintenant en détail si ces *δημόται* ou cette *multitudo negotiatorum copiosa...* de Liutprand de Crémone étaient vraiment une milice urbaine, une garde nationale.

Avec les guerres contre les Marcomans, sous Marc-Aurèle, commence l'intrusion des barbares dans l'empire romain. Il y en avait sur toutes les frontières, mais ensuite ils s'infiltrèrent à l'intérieur et ils envahirent le pays entier. L'armée impériale, même l'armée réformée et augmentée en nombre de l'époque de Dioclétien et de Constantin, ne fut pas assez importante pour défendre toutes les villes. Il n'est donc pas étonnant que les citoyens se soient parfois armés pour leur propre défense. C'est ce qui s'est produit à Athènes en 269 sous Dexippos. Pour l'année 400, nous savons par Zosime, chap. XIX, que les villes du diocèse de Thrace avaient *τῶν ἀρ-*

(1) *De Byz. Hip.* p. 31.

(2) Ou si l'on veut, était en majorité parmi les membres de cette faction.

*χόντων καὶ οἰκητόρων φυλακῆν*, « car ils n'étaient déjà plus étrangers à l'art des combats ». Beaucoup de villes gréco-romaines du v<sup>e</sup> au viii<sup>e</sup> siècle étaient armées pour leur propre défense. Ainsi en 580, les habitants de Sirmium luttent seuls contre les Avars (Ménandre, fragment 64, Dindorf). Cent quarante ans auparavant, les habitants (*ἐνοικοῦντες ἄνδρες*) de la ville d'Asémon sur le Danube, se défendirent contre Attila (Priscus, fragment 5, Dindorf) et avec tant de succès qu'ils repoussèrent les Huns. Les habitants de la même ville en 593, résistent également à Pierre, frère de l'empereur Maurice (Théophylacte, De Boor VII, 3). De même la population défend vaillamment Édesse en 544 contre Chosroès. En 540, dans la grande ville d'Antioche, lorsque l'armée impériale proprement dite est déjà sortie de la ville, on assiste à une défense héroïque par quelques jeunes gens des factions de l'hippodrome (cf. Bury, *Later R. E.*, I, p. 424, où l'auteur, partageant l'opinion courante, croit qu'il s'agit seulement de simples spectateurs du cirque transformés brusquement en soldats. N'est-ce pas tout simplement une partie de la milice urbaine ?) C'est aussi la population de Salonique qui repousse héroïquement les invasions slaves de 578. Le même phénomène se produit en Syrie après l'évacuation de la province par les troupes régulières<sup>(1)</sup>. Jérusalem se défend toute seule. En Occident, Milan et Crémone résistent aux Lombards. Rome se défend aussi avec l'aide de ses seuls citoyens. Cela est compréhensible, car l'armée impériale proprement dite, absorbée par les opérations de guerre, était très peu nombreuse. Vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle, elle ne comptait que 150.000 hommes, dispersés dans tout l'empire (Italie, Espagne, Caucase, Alexandrie, Thèbes, etc.), et encore c'était le moment d'une paix assurée avec la Perse. Agathias (V, 13, Dindorf) nous dit même que ces 150.000 hommes étaient insuffisants, vu l'étendue immense de l'empire. Il dit aussi que, sous les anciens empereurs, il y en avait 645.000 (c'est probablement le chiffre de Dioclétien-Constantin). Évidemment il devait y avoir des troupes impériales ailleurs encore, et notamment à Constantinople. Mais combien de villes devaient être exposées, presque sans soldats, à des attaques imprévues ? Ainsi à la fin du vi<sup>e</sup> siècle, Séthos, commandant militaire de Singidunum, avait si peu d'hommes, qu'il ne put rien entreprendre pour défendre Sirmium contre le khagan des Avars (Ménandre, fragment 63, Dindorf). Donc on peut affirmer ceci : faute de coopération entre

(1) Lors de l'invasion arabe.

l'armée impériale et la population, la terre romaine passait aux mains des barbares ; et au contraire, lorsque ces deux forces coopéraient, l'autorité romaine se maintenait. Et il est très intéressant de voir par exemple en Italie, dans un pays abandonné par l'armée impériale, se développer les *militiae* des cités (Ch. Diehl, *Etudes sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*). Or, ce qui s'est passé en Italie a dû se passer partout, bien que peut-être, pour beaucoup d'endroits, nos sources ne permettent pas de distinguer bien nettement entre le *δημος* et les *δημόται*, entre les *milites* ou la *militia*.

## II

### Coopération du peuple en armes pour repousser l'invasion de Zabergan en 558-559.

A cette époque, l'armée impériale était tout à fait insuffisante (1). Lorsqu'en l'année 558, le khan des Koutrigours, Zabergan (d'après Malalas, IX, 559, 7<sup>e</sup> indiction)(2) réussit à franchir les grands murs d'Anastase, Bélisaire ne put lui opposer en rase campagne, que 300 soldats réguliers avec une foule d'*ἀγροῖκοι* des environs de Constantinople et des hommes inscrits dans le catalogue des scholes, mais ceux-ci n'étaient pas de vrais soldats. Les scolaires avaient pour tâche de défendre les murs, mais, avec Bélisaire, ils allèrent jusqu'à *Χίτου* (3) *κώμη* comme *λοιπὸν ἅπαν πλῆθος ἄνοπλον καὶ ἀπόλεμον*. Quant aux gardes (*excubitores*), Agathias n'en mentionne aucun. Est-ce que la grande ville de Constantinople put improviser une sorte de milice populaire ? Mais Théophane (De Boor p. 233) nous parle de la même invasion barbare (4), et nous lui empruntons des renseignements tout à fait différents et fort intéressants : *ὁ βασιλεὺς ἐδημότευσε πολλοὺς καὶ ἔπεμψεν εἰς τὸ μακρὸν τεῖχος*. Dans la lutte en rase campagne(5) tombent un grand nombre de *Ῥωμαῖοι*

(1) Cf. AGATHIAS, V, 11 à 25, éd. DINDORF.

(2) Pour la chronologie, CLINTON, *Fasti Romani*, ad 559 et BURY, *A History of the Later Roman Empire*. I, p. 478 et I, p. 454, n.

(3) *Χίτου* : Théophane, *Χέττου* Agathias, V, 16.

(4) Théophane (Malalas) les appelle *οἱ Οἰννοὶ καὶ οἱ Σκλάβοι*. En chemin, ils avaient déjà battu et fait prisonniers deux généraux romains.

(5) Cette bataille ne peut s'identifier avec celle dont parle Agathias, et où

καὶ σχολάριοι. Quant aux murs théodosiens de la ville, ils furent défendus par les scholes, les protecteurs, les ἀριθμοί (*numeri* = troupes de ligne), et le sénat tout entier. Mais Justinien voyant que les barbares ne se retiraient pas, envoya contre eux Bélisaire. Bélisaire prit avec lui la cavalerie (τὴν ἵππον) : la cavalerie impériale et les chevaux de tous les citoyens qui en avaient, puis, ὀπλίσας λαόν, envoya ces gens à Χίτων κόμη. Mais lorsque les barbares, grâce à un stratagème de Bélisaire, furent refoulés εἰς τὸ Δέκατον, c'est-à-dire trois milles plus loin que l'Hebdomon, sur la voie Ignatia, ils virent qu'il y avait παραφυλακὴ πολλή εἰς τὰ τεῖχη Κωνσταντινουπόλεως. Nous pensons que cette garde des murs ne doit pas être confondue avec la garde des portes de la ville mentionnée plus haut, qui était assurée par les scholes, les protecteurs et les ἀριθμοί. Quant à la cavalerie, elle comportait, outre la cavalerie impériale et la cavalerie volontaire, la cavalerie de l'hippodrome. Théophane dit : τὴν ἵππον τὴν τε βασιλικὴν καὶ τοῦ ἱππικοῦ, et il ajoute les cavaliers des maisons sacrées <sup>(1)</sup> (τῶν εὐαγῶν οἰκῶν καὶ παντὸς ἀνθρώπου, ὅπου ἦν ἵππος). Tels étaient les éléments de la cavalerie de Bélisaire, qui repoussa l'ennemi jusqu'au Δέκατον. Ainsi Justinien, pour repousser cette invasion barbare, utilisa trois espèces de troupes, chacune avec une tâche particulière: a) les scholes, les protecteurs et les bataillons de ligne (Malalas [Müller, F.H.G. V,1, p. 39 ; cf. *Hermes*, VI, p. 381] distingue στρατιώτας καὶ ἐξκουβέτορας), pour la défense des portes de la ville et des quartiers voisins ; b) la cavalerie impériale proprement dite et d'autres cavaliers pour l'expédition de Χίτων κόμη ; et c) la παραφυλακὴ τοῦ τείχους pour les murs et les tours de Constantinople. Quant à cette garde des murailles, l'événement lui-même, l'analogie avec d'autres faits, et le texte enfin, nous forcent de comprendre qu'il s'agit de la milice citadine qui combattait à pied. Le texte, par contre, nous montre que le mot ἀριθμοί signifie les bataillons de ligne et distingue nettement la garde des portes de la garde des murs.

commandait Bélisaire (à Χέττον κόμη). Cette bataille de Χέττον κόμη, mentionnée par Agathias, est probablement l'affaire du « stratagème » chez Théophane ; la première bataille, celle des Longs-Murs, ne semble pas avoir été, d'après Théophane, favorable aux armes romaines, car, ensuite, on met en sûreté, à Constantinople, tous les objets d'église qui se trouvaient en dehors des murs.

(1) Des monastères, hôpitaux et autres domaines ecclésiastiques (N. D. L. R.)

Nous notons avec une certaine surprise que, outre la cavalerie impériale, il y avait une autre cavalerie : celle de l'hippodrome. Qu'est-ce que cette cavalerie ? Sont-ce les chevaux avec leurs écuyers ou leurs cochers, ceux qui prenaient part aux courses ? Est-il vraisemblable que ces cochers aient pu affronter la lutte contre les Huns et les Slaves, à côté de la cavalerie impériale ? Ou bien ne s'agirait-il pas du personnel armé des factions de l'hippodrome, donc des dévotes ? Cédrenus, qui copie Théophane, dit brièvement <sup>(1)</sup> : *Βελισάριον, ὃς λαβὼν τοὺς ἵππους τῶν πολιτῶν καὶ ὀπλίσας λαὸν ἦλθεν*. Par ces mots, « les chevaux des citoyens », il rend ceux de Théophane *ἵππους τοῦ ἵππικοῦ*. L'hippodrome pouvait avoir une cavalerie composée de cavaliers exercés. De plus, il y avait dans la ville, sans aucun doute, de véritables cavaliers (les 300 vétérans dont parle Agathias), auxquels on donna des chevaux pour l'expédition. Et *ἡ ἵππος τοῦ ἵππικοῦ* peut se comprendre encore ainsi : il s'agirait d'escadrons de cavalerie tirés de la population de la capitale. Mais, quelles que soient les conjectures que l'on peut faire, il y a deux choses certaines : a) toutes les forces de cavalerie de Bélisaire, et non pas seulement la cavalerie impériale, devaient avoir une organisation antérieure à l'événement, car, sinon, elles auraient été incapables de lutter contre l'ennemi ; b) toutes sont tirées de l'hippodrome et des organisations créées en vue de l'hippodrome.

Ces forces armées non-impériales étaient-elles mobilisées pour la première fois ? Et que signifie l'expression *ἐδημότευσε*, employée à propos de l'envoi aux Longs Murs, où *πολλοὶ ἀπέθανον Ῥωμαίων καὶ σχολαρίων* ? Il est impossible que (à part les *σχολάριοι*), il y ait eu là des troupes régulières. Notre source parle clairement de *Ῥωμαῖοι* et les distingue des scolaires. Probablement ces *Ῥωμαῖοι* sont la population de Constantinople et ces *Ῥωμαῖοι πολλοί* sont ceux qui ont été enrôlés (*ἐδημοτεύθησαν*). Ne serait-il pas possible que, d'après le plan même de mobilisation, le devoir de la population de Constantinople fût, en cas d'invasion ennemie, d'aller occuper les murs, encadrée sans doute par des détachements de *σχολάριοι* ? Sans une organisation préalable, sans un ordre de bataille fixé d'avance, une telle mesure d'urgence est possible à la rigueur, de même que la *παραφυλακὴ τοῦ τείχους* était certainement improvisée. Mais il serait incompréhensible que le gouvernement n'ait

(1) Bonn, I, p. 678.

rien prévu en temps de paix déjà, tout au moins *grosso modo*, pour la défense du Long Mur allant d'une mer à l'autre, et spécialement pour la défense de ses tours.

Que penser de l'expression *ἐδημότευσε*? Uspenskiĵ (1) repousse l'interprétation de Ducange : *δημοτεύειν, e factionibus exercitum conscribere*. Rambaud dit (2) : *δημοτεύειν, id est τοῖς δήμοις seu factionibus adscribere... δῆμος igitur militia erat, δημόται milites, δημοτεύειν militiae adscribere, aut etiam ut in subjecto Simocattae loco « militare »*. Et Rambaud a raison ici. Car si, par l'expression *δῆμοι*, il fallait entendre les soi-disant factions du cirque qui ne correspondraient pas à l'ensemble de toute la population de Constantinople, comment ces sociétés purement sportives se transformeraient-elles brusquement en *militia* capable de repousser les invasions et d'absorber en elle *πολλοὺς* des habitants de Constantinople? Il faut entendre que les *δῆμοι* comprennent toute la population citadine, dont les bataillons armés peuvent aussi s'appeler *δῆμοι*, de sorte que *δημοτεύειν* signifie exactement la même chose que *militiae*, c'est à dire *δήμῳ, adscribere*. Jusque-là Rambaud argumente bien. Mais ensuite il commet une faute de logique pour rejoindre la traduction de *δῆμοι* par Ducange : « corporation du cirque ». Finalement, nous traduisons *πολλοὺς ἐδημότευσε* : « il enrôla dans les cadres de la milice citadine un grand nombre d'habitants de Byzance capables de ce service. »

### III

#### **Coopération du peuple dans d'autres événements de guerre. A quelle date remonte le premier cas d'armement du peuple?**

1) L'invasion slave (ou, si l'on veut, le coup de main slave sur Constantinople), qui vint échouer aux Longs Murs : les sources sont Théophylacte Simocatta (I, De Boor, p 52) et Théophane (De Boor, p. 254) : 583-584 après J.-C. Théophylacte, vu ses habitudes littéraires, n'emploie pas les termes propres. En tout cas, il dit que Maurice fit garder les Longs Murs (*τὰ μακρὰ*), puisqu'il fit sortir de la ville la masse des troupes qui l'entouraient.

(1) Dans son article *Les partis du cirque etc.*, du *Viz. Vrem.*, I, 1894.

(2) *De byz. Hipp.*, p. 38.

Il distingue la garde ou garnison des Longs Murs des autres forces armées de Constantinople qui font une sortie.

Quant à Théophane, il distingue clairement les *παλατίου στρατεύματα* (*militia palatina*) des *δήμους*. Les mots *τοῦ παλατίου στρατεύματα* dépendent seuls de *ἐξαγαγὼν τῆς πόλεως*. Ces milices palatines n'ont pas à garder les Longs Murs, la suite de la phrase de Théophane le démontre. Nous ne pouvons savoir naturellement combien il y avait d'hommes dans ces milices citadines. Nous l'ignorons pour l'année 583-584, comme pour l'année 558-559. En 583-584, il devait y en avoir plus, car cette année-là, la guerre de Perse faisait rage et par conséquent, il devait y avoir à Constantinople moins de troupes régulières. En effet, à côté de *τὰ τοῦ παλατίου στρατεύματα*, Théophane ne cite pas d'*ἀριθμοί* (régiments).

2) Nous ne voulons pas insister sur le point de savoir quels étaient les éléments militaires de qualité inférieure que Théophylacte (II, 10, De Boor p. 90) et Théophane (p. 257) appellent l'un *ἄχρηστοι* (troupes inutiles, mal exercées), le second *ἄχρηστος δύναμις*, ou *ἀδόκιμοι*. D'après l'un, il s'agirait de 4.000 hommes, d'après l'autre (Théophylacte) de 40.000. A côté d'eux, Comentiolos, en 587, a dans son camp, près d'*Αγχίαλος* une élite, *ἀλκιμώτατοι, μάχιμος δύναμις* (*ἀριστεῖς, ἐπίλεκτοι, ἑξακισχίλιοι* chez Théophane). En l'année 600, nous trouvons de nouveau les *δῆμοι* de Constantinople en service armé à côté des troupes impériales. D'après Théophylacte, VII, 15 (De Boor, p. 271, 2) Maurice sort de la ville avec sa garde (*excubitores*) et avec son armée de ligne (*τὸ ὀπλιτικόν*) pour garder les Longs Murs, et il est accompagné par *τῶν δήμων τῶν ἐς Βυζάντιον πλείστη ἀπόμοιρα*, mais, tandis que d'après Théophylacte, les forces impériales et citadines sont employées pareillement à la défense des fortifications extérieures ou Longs Murs, où elles paraissent être engagées même dans des combats en rase campagne (car cela s'est produit, d'après Théophane, en 558-59), Théophane (De Boor, p. 279) présente ainsi les choses : les forces impériales se chargent de la défense des Longs Murs (*φρουρά, ἐφρουρήσεν*), tandis que la ville elle-même est défendue par les *δῆμοι* (*παραφυλακή - ἐφύλαττον*).

3) Examinons maintenant la catastrophe de Maurice, tragédie dont les *δῆμοι* sont les principaux acteurs, et bien entendu, spécialement leurs détachements armés. Il saute aux yeux que l'empereur, pour aucune action à Constantinople même, n'emploie ni *excubitores* ni *ὀπλιτικόν*. C'est seulement chez Théophylacte (De Boor, p. 299)



qu'on voit apparaître le *πληθος τῶν σωματοφυλάκων*, devant l'église de Sainte-Sophie (affaire de Germanos) (S'agit-il de l'*ὀπλιτικόν* de Maurice mentionné précédemment [à l'année 600], qui fut envoyé en renfort à l'armée du Danube?)

Cela paraît expliquer l'exclamation douloureuse de Théophylacte : *εἰς δύο γὰρ χρωμάτων ἐφέσεις τὰ τῶν Ῥωμαίων καταπέπτωκε πλήθη!* En effet, il est curieux qu'à propos d'aucun des événements de cette révolution, personne ne nous parle plus d'aucun détachement véritable de la vraie armée impériale. Théophane (De Boor p.287) nous dit: *τούτους (τοὺς δήμους) δὲ ὁ βασιλεὺς καθοπλίσας... σὺν τοῖς δημάρχοις φυλάττειν τὰ τεῖχη τῆς πόλεως προσέταξεν.* Et un peu plus loin : *Κομεντίολον δὲ τὰ τεῖχη φρουρεῖν προσέταπτεν.* Ce dernier passage est le seul qui, rapproché de celui de Théophylacte sur les *σωματοφύλακες*, permettrait à la rigueur de supposer la présence de troupes impériales sous le commandement de chefs militaires. D'après les sources dont nous disposons, nous voyons l'empereur compter seulement sur les dèmes armés pour se défendre contre ses troupes du Danube. Et l'importance du Dèmos de Constantinople éclate partout dans l'histoire de cette époque. Il est vrai que le nombre des démotés armés, d'après Théophylacte (De Boor, p. 297), à cette époque, n'est pas très considérable (2.400 hommes). Mais n'oublions pas qu'il s'agit uniquement de l'effectif permanent (*ἐν χάριτι*), sans les réserves de la mobilisation (*δημότευσις*). Rappelons-nous les *πολλοί* de l'année 558-559. Tandis qu'un styliste maniéré comme Théophylacte parle des *ἐρασταὶ τοῦ χλοάζοντος χρώματος* ou de *οἱ τῆς ἀντιθέτου αἰρέσεως*, au lieu de Verts et de Bleus, lorsqu'il ne s'agit pas de vraies opérations de guerre des dèmes, un peu plus loin, lorsqu'il s'agit de véritables troupes, il emploie le terme technique habituel en ce sens et il parle positivement de *δῆμοι* (Théophylacte, De Boor, p. 297, l. 19, Bonn, 327-328). Dans ce sens, *δῆμος* équivaut à « bataillon de milice ». D'ailleurs les 1500 démotés Verts de l'année 602 ne peuvent former la même unité tactique que les 900 Bleus ou les 8000 Verts du temps de Théodose II, ou bien les *δῆμοι* de l'année 558-559, grossis d'un recrutement de *πολλοί*. Il est donc possible que les *δῆμοι* forment des détachements plus importants encore que nos bataillons d'aujourd'hui. On peut penser qu'à la tête de chacun de ces détachements il y avait un commandant. Ces commandants s'appelaient peut-être *δήμαρχοι*, tandis que les chefs des partis proprement dits ou dèmes, au sens large, se seraient appelés *προστάται*. Théophane

(De Boor, p. 287, l. 21-22) parle peut-être, sous le nom de *δήμαρχοι*, de ces commandants de bataillons et le mot *δήμος*, ici, ne serait pas identique à *μέρος*, terme qui signifierait parti ou faction. D'ailleurs nous voyons la preuve de cette distinction dans le texte de Malalas (Bonn p. 389) <sup>(1)</sup> : *οἱ δῆμοι τοῦ πρασίνου μέρους ὄρμησαν εἰς τὸ πραιτώριον κατὰ τοῦ ἄρχοντος καὶ βάλλοντες πῦρ*, où le *μέρος* paraît divisé en *δήμοι*. Donc le mot *δήμος* a plusieurs sens :

a) le sens le plus large : peuple ;

b) un sens plus étroit, équivalant à *μέρος*, c'est à dire : grand parti populaire, faction de l'hippodrome, Verte ou Bleue, avec les *προστάται* à la tête ;

c) dans un sens plus étroit encore : la population d'une circonscription citadine, ou la circonscription elle-même, considérée du point de vue civil, et aussi du point de vue militaire, milice citadine ou bataillon de milice citadine.

4) Très instructif est le fragment 218 f de Jean d'Antioche (F.H.G. V, 1, p.37-38, cf. Mommsen, *Hermes* VI, p. 364). L'empereur Phocas voit la flotte d'Héraclius qui cingle vers l'Hebdomon ; constatant qu'elle s'approche de la ville, il retourne en hâte à Constantinople et ordonne aux Verts de garder les ports : *τὸν λιμένα τὸν Καισαρίου καὶ τὸν Σοφίας* (chose impossible, si les Verts étaient seulement un parti du cirque) ; il ordonne de même aux Bleus de garder le quartier d'*Ὀρμίσδας*. Les deux dèmes devaient résister aux Héracléens, au *Μαυριτῶν πλῆθος πολύ* : Priscos avec la garde des *excubitores* <sup>(2)</sup> devait former la réserve *εἰς τὰ Βοραῖδος εἰς τὸν Ἰππόδρομον τοῦ οἴκου αὐτοῦ*, clef du forum de Constantin et de l'Augusteum. Et il n'y a pas de doute ici que toute cette milice citadine ne fût parfaitement exercée au métier des armes. Et ces Verts et Bleus armés sont ce même élément que sous le nom de *δήμοι*, nous avons vu jusqu'à présent employé comme gardien et défenseur des remparts de terre ferme de Constantinople. Il est intéressant de voir comment l'empereur Héraclius, le 9 octobre 610, fait brûler à l'hippodrome l'étendard des Bleus. Cela veut dire clairement qu'il frappe d'une sorte d'*atimie* militaire les Bleus, qui généralement sont loyalistes et fidèles à l'égard du pouvoir impérial, mais qui, avec les Verts, avaient abandonné Maurice, qui, avec les Verts, avaient porté au pouvoir

(1) Cf. *Hermes*, VI, p. 372-373.

(2) Et une division de Bucellaires.

l'usurpateur Phocas, et n'avaient pas abandonné celui-ci lorsque les Verts avaient accueilli Héraclius.

5) Dans la *Chronique pascale* (Bonn, p. 712, l. 12 sqq), parmi les éléments de la population qui, le 5 juin 623, sortent avec Héraclius de Constantinople pour l'entrevue avec le khagan des Avars, à côté de certains *ἄρχοντες, κτήτορες* et *ἐργαστηριακοί*, se trouvent aussi des *δημόται ἐξ ἑκατέρου μέρους* et *πλήθους ἄλλου οὐκ ὀλίγου*. Dans le programme de cette entrevue avec le khagan des Avars figurait, il est vrai une course (*ἵππικὸν ἔγχεσθαι*). On pourrait donc imaginer que ces *δημόται ἐξ ἑκατέρου μέρους* étaient attirés par la course, mais alors il aurait fallu parler de quatre factions et non pas de deux. Si, par l'expression de *δημόται*, on avait voulu entendre les *fautores* ou les factions, on ne les aurait pas distingués des autres groupes de la population. Les *démotes*, ici encore, sont évidemment la milice permanente dont il est question ailleurs.

6) En 626, lorsque le khagan des Avars, avec son ramassis de peuples <sup>(1)</sup> et en liaison avec les armées perses, menace Constantinople, Héraclius envoie à Constantinople *καβαλλαρίων περι τὰς δώδεκα καὶ πρὸς χιλιάδας* <sup>(2)</sup>, mais la population de la ville n'a pas dû assister les bras croisés à l'attaque des barbares. Car Georges Pisidès, v. 251-297, relève les services (*πόνους*) *καὶ πολιτῶν καὶ ξένων καὶ τῶν ἐν ἀρχαῖς*. Ici *πολιται* ne signifie pas l'armée impériale, mais la milice citadine. D'ailleurs la *Chronique pascale* (Bonn, p. 720, l. 4) dit que les marins qui se trouvaient dans la ville sortirent pour prêter main forte *τοῖς πολίταις*. Ce sont ces marins qui ont brûlé les tours des Avars, lesquelles avaient été construites par l'agresseur tout près des murs, donc sur la terre ferme où combattaient aussi les *πολιται*. Il n'y a pas de doute que la participation de la population armée à la défense, a été effective.

7) Sous Léon III l'Isaurien, en 717, les deux sources grecques font allusion à la milice citadine *οἱ τῆς πόλεως [θάρασος ἔλαβον]* <sup>(3)</sup>.

\* \* \*

Nous nous demandons maintenant quand, pour la première fois, se produisit la nécessité de donner des armes à la population de

(1) GEORGIOS PISIDES, *Bellum Avaricum*, Migne, P.G., t. 92, p. 1268. v. 197 *Σκλάβος γὰρ Οὐννω καὶ Σκύθης τῶ Βουλγάρω*.

(2) *Chron. Pasc.*, Bonn. p. 718.

(3) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 396, et NICÉPHORE, *Brev.*, p. 53.

Constantinople pour sa défense et pour celle de l'empire. Il semble que ce soit en 378, lors de la catastrophe de l'empereur Valens (1). Lorsque Valens, vers le 30 mai, arrive d'Asie à Constantinople, il trouve τὸν δῆμον dans un grand abattement, car les Goths pillaient et brûlaient dans les villages, et pour la défense de la ville, il ne restait aucune force capable de se battre. Et comme les barbares approchaient des remparts, la ville supportait avec impatience les événements. Cette population commence à murmurer contre le gouvernement et à critiquer sa politique militaire. Et à l'hippodrome, pendant une course, on invective contre l'empereur, l'accusant de se désintéresser des événements. La populace crie constamment : « Donne-nous des armes, et nous nous battons ». L'Empereur ne le fait pas, craignant sans doute de donner des armes à une populace menaçante, et en effet, treize ans auparavant, cette population de Constantinople, en soutenant le dernier représentant de la dynastie de Constantin, Procope, contre la nouvelle dynastie Valentinienne, avait montré le rôle dangereux qu'elle pouvait jouer quand elle se mêlait des affaires de l'État (2). Mais en l'année 400, l'État eut besoin de l'aide et même de l'héroïsme des habitants de Constantinople. Il s'agit de ce qu'on a appelé le tumulte goth, et de la révolte de Gainas. Ranke, Güldenpenning et Bury ont raconté tous ces événements et la manière dont le peuple de Constantinople, prenant parti pour l'orthodoxie et pour les vrais Romains, suivant les conseils de Synésius, sauva l'Église et la nation du péril germanique (3). On sait que ces événements ont été romancés dans le fameux pamphlet historique de Synésius *Αἰγύπτιοι ἢ περὶ προνοίας* (II, 1-3 ; Migne, P.G., 66).

Puisque Zosime nous dit (V, 19) que les habitants des villes de Thrace n'étaient plus ἀμελέτητοι πολέμων, il faut supposer que cela s'applique aussi aux habitants de la capitale. La population de celle-ci fit enfin ce qu'elle voulait faire lors de la bataille d'Andrinople de 378, quand elle réclamait des armes, et par son aide armée, elle permit à l'empire d'éloigner le danger barbare. Non seulement le patriotisme, mais encore la foi religieuse furent

(1) SOCRATES SCHOL., *Historia ecclesiast.* IV, 38 = Migne, P.G., 67, p. 560-561.

(2) AMM. MARCELL., GARDTHAUSEN, XXVI, 6, 16-18, et XXVI, 7, 1.

(3) Il faudrait ajouter bien entendu le brillant exposé de Seeck dans son tome V, p. 314, sqq. Il nous dispense de traduire tout au long les pages 20 à 23 de *Carigradski Narod*. Les détails les plus caractéristiques sur l'armement du peuple sont empruntés au roman de Synésius (N. D. L. R.).

les deux principaux mobiles de cette militarisation. C'est à partir de cette époque, croyons-nous, que la population de Constantinople reste armée. Elle se compose d'un noyau permanent que l'on grossit par une mobilisation (*δημότευσις*), et sous Théodose II, cette armée citadine est déjà très nombreuse, puisqu'il est question de 8.000 Verts armés (1). Nous voyons cette milice armée participer à la restauration des murs en 438.

#### IV

**Les partis (*μέρη*) du *δῆμος*; ils sont en rapport avec l'hippodrome mais n'en représentent pas moins le peuple réel de Constantinople avec ses aspirations sociales et politiques.**

Nous avons vu comment le peuple de Constantinople en armes savait participer à la vie de la cité et de l'État. Examinons maintenant de quoi cette population se composait, et comment elle se comportait vis-à-vis du pouvoir. Quelques modernes voudraient nous faire croire que cette même population, qui avait héroïquement repoussé les Avars et les Sarrasins, n'était autre que la basse classe des lazzaroni et des mendiants de la vieille Rome, vivant de pain et de jeux, et qu'elle se déchirait elle-même dans son aveugle passion pour les spectacles du cirque. Rambaud dans son article : *Le monde byzantin*, p. 763, dit que spécialement au VI<sup>e</sup> et au VII<sup>e</sup> siècle, l'histoire des factions se confond d'une certaine manière avec l'histoire de l'empire. Il nous dépeint comment les Verts et les Bleus déclenchent la guerre civile, comment les membres des factions se livrent de véritables batailles, comment les émeutes de Constantinople se répercutent dans les grandes villes d'Orient, Antioche, Tarse et Alexandrie. D'après tout cela, on devrait penser que ce ne sont pas seulement les factions de l'hippodrome de la nouvelle Rome qui provoquent ces tempêtes, ou qui, suivant les paroles de Rambaud, « ont fleuri sur ce sol avec une luxuriance tropicale », mais que ce sont tout simplement de vrais partis populaires avec leur vie tumultueuse. Procope (*De Bello Persico*, Bonn, p. 119,

(1) Ce renseignement d'une importance capitale est fourni malheureusement par une source tardive (CODINUS, *De Aedificiis*, Bonn, p. 47), mais il n'y a aucune raison valable de le mettre en doute : cf. notre p. 6, en haut (622).

l. 11 à 19) dit qu'une *στάσις τῷ δήμῳ ἐνέπεσεν* en janvier 532. Il introduit le récit de cette fameuse sédition par les mots non moins fameux : *Les δῆμοι étaient depuis longtemps partagés en Bleus et en Verts dans chaque cité* <sup>(1)</sup>. Il résulte de l'expression *στάσις τῷ δήμῳ* et *οἱ δῆμοι* que chez lui, *δῆμος* équivaut à *οἱ δῆμοι*. Et Procope dit ensuite: « Mais il n'y a pas longtemps qu'ils se disputent et qu'ils affrontent les morts les plus honteuses, à cause de ces noms et à cause des gradins qu'ils occupent à l'amphithéâtre lorsqu'ils assistent aux jeux ». Si l'on considère comme une sorte de maladie mentale (*ψυχῆς νόσημα*) le fait de lutter ainsi pour des noms et pour des places, il faudrait caractériser de la même manière les luttes parlementaires anglaises du temps de Jacques II, car les partis se querellaient alors pour le nom de Whig et de Tory, pour le droit de siéger à gauche ou à droite. Sous Théodose II, les Verts et les Bleus se disputent aussi pour les *βάθρα* de la partie droite de l'hippodrome (Jean Malalas, p. 351, l. 5 et 352, l. 7). Ces *ψυχῆς νοσήματα* atteignent les peuples dans leurs périodes de fraîcheur et de jeunesse, au moment de leur plus grande fermentation vitale. Les noms et les places ne sont que des symboles. Rambaud (*De Byz. Hip.*, p. 18) l'a dit et n'aurait pas dû l'oublier : *non Circus tamen sed et forum Romanum et Atheniensis agora et Capitolium*. Quand Procope nous dit qu'il y avait peu de temps, en 532, qu'avaient éclaté les disputes dans le peuple partagé en Bleus et en Verts, il ne songe qu'à l'histoire de son temps : car il est trop clair que de tels conflits s'étaient déjà produits plus d'une fois avant Justinien. Il est certain que si les Bleus et les Verts furent souvent en opposition, c'est à cause de questions politiques importantes. Ainsi, à la catastrophe de Maurice, les premiers à se réconcilier avec Phocas furent les Verts. Les Verts firent l'opposition la plus violente à Phocas lorsque celui-ci commença ses « fureurs » : ils jouèrent un rôle de premier plan dans la tragédie de sa chute ; les premiers, ils mettent le feu au quartier impérial ; quelques-uns d'entre eux, semble-t-il emmènent la femme d'Héraclius et sa mère dans l'île de Calonymé. Ce sont eux qui chassèrent du quartier incendié les hommes qui restaient fidèles à Phocas sous le commandement de Bonose. Ce sont eux qui plus tard critiquent le mariage d'Héraclius avec Martine ; ce sont eux également qui

(1) *Οἱ δῆμοι ἐν πόλει ἐκάστη, ἕς τε Βενέτους ἐκ παλαιοῦ καὶ Πρασίνους διήρηντο.*

ont provoqué la sédition Nika. Dans toutes ces circonstances, agissaient-ils comme un simple parti de l'hippodrome ? Lorsqu'Héraclius est proclamé, après le refus de Priscus ou Crispus, la proclamation est faite par le Sénat et le peuple, le peuple armé naturellement. Car le peuple était armé, même en temps de paix avec l'ennemi extérieur. Notons ici une curieuse expression de Malalas (Bonn, p. 487) (1) : lorsque les Samaritains et les Juifs se révoltent dans Césarée de Palestine, *ἔστασίασαν ποιήσαντες τὸ ἐν ἐν τάξει πρασινοβενέτων* (cf. Malalas, Bonn, p. 473-477) (2), et il appelle les émeutiers de Nika *ὁ δῆμος τῶν λεγομένων Πρασινοβενέτων* (est-ce que dans ce passage *ὁ δῆμος* signifie toute la population de Constantinople ? Est-il possible que le mot *δῆμος* signifie seulement la force armée de la population de Constantinople ?) « Et ils tombèrent ainsi réunis sur leurs concitoyens chrétiens dont ils tuèrent beaucoup ». Si dans un tel passage on voulait prétendre qu'il s'agit de partis du cirque et rien que de partis du cirque, nous ferions les questions suivantes : a) est-ce que par hasard les chrétiens n'appartiendraient pas, eux aussi, à la section sportive des Verts et à la section sportive des Bleus ? b) que signifient l'accouplement de ces deux mots en un seul et surtout l'addition *ἐν τάξει* ? Les expressions *βένετοι* et *πρασινοί* avait fini par être employées pour désigner les troupes citadines armées et elles avaient fini peut-être, en Syrie, dans le langage populaire, par avoir cette signification spéciale, sous la forme *Πρασινοβένετοι*. En juin 529, d'après Théophane (De Boor, p. 178 ; Bonn, 274) éclata en Palestine une révolte judéo-samaritaine qui aboutit au couronnement d'un certain Julien. On nous dit à ce propos, que les Samaritains sortirent avec des épées à la main (Malalas, Bonn, p. 446-447). Donc, même en temps de paix, ils portaient les armes. N'était-ce pas en qualité de milice citadine ?

Autre épisode : du temps de Zénon, un jour, *οἱ πρασίνοῦ μέρους* (3), dans l'hippodrome d'Antioche, se mirent à jeter des pierres à l'« archonte » et consulaire Thalassios et le chassèrent de l'hippodrome. Thalassios nota celui qui lui avait jeté une pierre à la tête : c'était un *περιχύτης λουτροῦ* (garçon de bain) de condition infime. Il le fit arrêter et emmener au prétoire. Mais alors *οἱ δῆμοι*

(1) *Hermes*, VI, p. 373.

(2) *Hermes*, VI, p. 377.

(3) MALALAS, Bonn, p. 389 (*Hermes*, VI, p. 372-373).

τοῦ πρασίνου μέρους se précipitèrent au prétoire sur « l'archonte » καὶ βαλόντες πῦρ.... D'après ces mots, τὸ πράσινον μέρος comprenait plus d'un deme, puisqu'il y a οἱ δῆμοι. Et Thalassios dut s'enfuir d'Antioche, un autre « archonte » fut nommé. Six mois plus tard, nouvelle émeute pendant qu'on célèbre les jeux. Et les gens τοῦ αὐτοῦ πρασίνου μέρους tuent du monde et incendient une partie de la ville. Théodose apaise τὰ δημοτικά. D'après cela, à Antioche, toujours sous Zénon, οἱ δῆμοι ou οἱ τοῦ πρασίνου μέρους sont un élément turbulent, nombreux, tout-puissant. Il faut noter aussi, puisque le texte l'indique avec précision, que les δῆμοι appartiennent au μέρος ; ce περιχύτης λουτροῦ appartient τῷ πρασίνω μέρει ; les Juifs à l'hippodrome étaient assis sur les gradins τοῦ βενέτου μέρους. Sur quoi s'appuie le gouvernement en Orient, ou sur quoi pense-t-il qu'il peut s'appuyer ? Sur la masse, sur le πράσινον μέρος ? Et faut-il que nous rappellions qu'à Antioche la masse était monophysite ? Évidemment Malalas n'est pas aussi clair que nous le voudrions, lorsqu'il parle de choses qui étaient familières à ses lecteurs (1). Nous voudrions qu'il distinguât un peu plus nettement l'hippodrome, le peuple en général, les μέρη, les δῆμοι. Nous ne trouvons pas chez Malalas de mention de groupements purement sportifs. On nous dit seulement que Zénon s'irrita contre les Verts (2), sous prétexte qu'ils n'auraient pas tué tous les Juifs, et l'on sait que ces Juifs étaient assis sur les gradins des Bleus. Mais nous n'entendons parler d'aucune démarche ou action des Bleus eux-mêmes ; nous n'entendons même parler d'aucune résistance des Juifs, qui là-bas, faisaient partie des Bleus.

Si la population d'Antioche pouvait exercer une telle action sur les destinées de la ville et de la province, combien plus important devait être le rôle de la population de Constantinople en temps de paix extérieure comme en temps de guerre ! Car cette population était l'héritière de l'ancien *populus romanus*, elle se sentait comme telle, elle en avait les privilèges. Qu'est-ce qui, à Constantinople en temps de guerre et de troubles internes, fournit pour ainsi dire son cadre à la création de la milice urbaine ? Nous avons vu plus

(1) Certainement, ces δῆμοι τοῦ πρασίνου μέρους, qui ὤρμησαν εἰς τὸ πραιτώριον et qui causèrent beaucoup d'autres troubles, sont ces mêmes hommes armés qui, en 540, défendirent si désespérément la capitale contre Khosroès I<sup>er</sup>.

(2) MALALAS, Bonn, p. 389 (*Hermes* VI, p. 373).



haut (p. 625-626) que l'on conduit les dèmes aux murs. Une autre fois la même chose eut lieu *σὺν τοῖς δημάρχοις* (cf. p. 630) : Théophylacte, De Boor, p. 297) ; une autre fois nous avons trouvé 2.400 hommes inscrits dans le catalogue des démarques Cosme et Serge que l'écrivain décrit comme *ἐρασταὶ τοῦ χλοάζοντος* et *τῆς ἀντιθέτου αἰρέσεως* (*κναναυγοῦς*, Théophylacte, p. 296). Une autre fois on les appelle *πράσινοι* et *βένετοι* (p. 631 : Müller, FHG, V, p. 37-38). Et lorsque le peuple se réunit à l'hippodrome, et qu'il ne s'agit pas seulement de jeux, nous voyons le peuple appelé soit *δῆμος* (ou *δῆμοι*, ou *λαοὶ*) soit *πράσινοι* ou *βένετοι*. Mais s'il s'agit uniquement de jeux et de spectateurs, apparaissent, non pas deux noms, mais les quatre noms des quatre couleurs des corporations sportives : *βένετοι*, *λευκοί*, *πράσινοι*, *ῥόυσιοι*. Partout ailleurs qu'à l'occasion même des jeux, les Blancs sont associés aux Bleus, et les Rouges aux Verts. Au contraire, il n'y a pas d'association des Blancs et des Rouges, tandis que « le démarque des Bleus est en même temps démarque des Blancs, et le démarque des Verts en même temps démarque des Rouges ». Quand nos sources parlent de troubles, émeutes et démonstrations populaires, nous ne trouvons pas nécessairement dans ces sources les noms de Bleus et de Verts ; par exemple pour la *παράφυλακὴ τῶν τειχῶν* etc., donc pour des faits militaires, nous avons trouvé le mot *δῆμοι* ou bien *πολλοί*, mais sans la mention des Bleus et des Verts ; de même dans le roman historique de Synésius, *δῆμος* et *Αἰγύπτιοι* (au lieu de *Βυζάντιοι*). Le cadre pour la formation des milices citadines doit être le cadre même qui servait au classement de la population : cadre local, quartiers urbains — ou cadre professionnel, métiers. Dans le premier cas, on comprend parfaitement que l'on donne le nom de *δῆμοι* à des milices citadines, et celui de *δημόται* aux unités de miliciens ; mais l'autre hypothèse est « pensable », et les deux systèmes peuvent avoir été combinés (2). On pourrait en outre imaginer un troisième système, particulièrement indiqué à Constantinople (et partout où il y avait un hippodrome) : et à son tour, ce système pouvait être amalgamé avec les deux autres.

Ce système est celui dans lequel le cadre est fourni par les associations sportives, créées en vue de l'hippodrome. Il allait de soi, du moment que l'hippodrome était le lieu le plus notoire de Con-

(1) Cf. WILKEN, *op. cit.*, FRIEDLAENDER, *op. cit.*, II, USPENSKIJ, *op. cit.*

(2) Cf. *supra*, p. 625 sqq. (chap. II).

stantinople (et des autres villes à hippodrome). Ces corporations dès lors, n'étaient plus des entreprises privées (1), mais des associations publiques en vue d'une institution publique et d'un intérêt général.

Quelle a été, à l'origine, la base de ces associations ?

Mais avant de passer à autre chose, nous demandons : Pourquoi deux nouvelles couleurs, introduites par Domitien, ont-elles disparu si tôt du cirque ? Il s'agit des couleurs : *Or* et *Pourpre* (2). Il semble que les empereurs n'aient pas voulu, au moyen de ces couleurs « impériales », se singulariser, s'isoler de leur peuple. Et pourquoi le peuple de la Rome ancienne se passionnait-il tellement pour les couleurs ? Et pourquoi plus encore celui de Constantinople ?

Il me semble que ni Friedländer (3), ni Rambaud (4) ne peuvent expliquer ce phénomène, surtout pas pour la période « byzantine » et pour le monde gréco-romain oriental. Le seul port d'un insigne de telle ou telle couleur peut attirer dans tel ou tel parti seulement ceux qui sont déjà rattachés par quelque autre lien aux jeux de l'hippodrome, mais non pas la grande masse du peuple ; donc les Verts et les Bleus n'auraient pu embrasser toute la masse du peuple, et encore bien moins l'entraîner dans leur tourbillon social et politique, et cela pendant de longues années ! Et comment aurait-il pu se faire que les spectateurs se passionnassent toujours pour la même couleur, au point que, par exemple, Théodose II attribua durablement aux Verts (qui étaient les plus nombreux) la plus grande place à l'hippodrome (5) ? Rambaud (6) affirme catégoriquement qu'au moment où les luttes religieuses battent leur plein, l'importance des « factions » diminue ; cela ne peut signifier que le « peuple », à ce moment-là, s'intéresse moins aux jeux de l'hippodrome ; mais cela veut dire qu'à cette heure, le peuple s'occupe moins d'autres questions, sociales et politiques. Les Juifs d'Antioche, librement, *εἰς τὸ βένετον θεωροῦσι*, mais une fois, *στάσεως γενομένης*, la faction Verteles assassine et les brûle en masse *ὡς τῶν Ἰουδαίων θεωρούντων εἰς τὸ βένετον μέρος*. Il y a là deux

(1) Comme le veut par exemple FRIEDLAENDER, *op. cit.*, pour Rome.

(2) FRIEDLAENDER, *op. cit.*, 6<sup>e</sup> éd., II<sup>e</sup> partie, p. 337.

(3) FRIEDLAENDER, *op. cit.*, 6<sup>e</sup> éd., II<sup>e</sup> partie, p. 337.

(4) RAMBAUD, *Le Monde byzantin*, p. 764-766.

(5) MALALAS, Bonn, p. 351-352.

(6) *Le Monde byzantin*, p. 764.

phénomènes distincts ; les Juifs n'ont pas été persécutés pour des raisons sportives, mais pour des raisons plus profondes ; on se souvient de l'admonestation de Zénon aux Verts d'Antioche, « qui n'ont pas exterminé les Juifs » (1).

Considérons encore ceci : les empereurs Gaïus, Néron, Domitien, Lucius Vérus, Commode, Elagabale, dans la Rome ancienne, se sont toujours déclarés pour les Verts (2), les empereurs postérieurs dans la Nouvelle Rome, pour les Bleus (3), avec des exceptions caractéristiques, Théodose II, Zénon et Phocas, et nous pourrions dire encore : Léon I<sup>er</sup> (4) et Anastase, qui se déclarèrent pour les Verts : ce qui donne une période « pro-Verte » qui comprend tout le ve siècle et va même jusqu'à l'année 518. Nous pensons à ces grandes émeutes dans toutes les villes importantes de l'Empire(5), qui coïncidèrent avec l'avènement de la nouvelle dynastie justinienne, avec le ralliement des Empereurs, du parti Vert, au parti Bleu, avec une forte réaction politique et religieuse ! Est-ce que vraiment, pour ces empereurs, même les plus mûrs, les plus sérieux, la grande affaire était la couleur ? On nous dit, il est vrai, que les empereurs de ces siècles byzantins, au cirque même, aux jeux, prenaient parti pour telle ou telle couleur (et pourtant ces couleurs étaient quatre, et non deux) et leurs cochers, c'est-à-dire pour leurs *supporters* dans l'assistance ; mais cette opinion ne semble pas démontrée, car nous voyons au contraire que les empereurs se conduisent d'une manière tout à fait impartiale(6) à l'égard des partis *sportifs*, à l'hippodrome même. D'ailleurs, s'il en était ainsi, ne pourrions-nous l'expliquer par cette exclamation de Rambaud : « Mais quoi ? L'empereur byzantin n'était-il pas, lui aussi un Byzantin (7) » ? Il n'en faudrait pas moins s'étonner que les empereurs — toujours d'après Rambaud — fussent prêts à jouer leur

(1) MALALAS, *ibid.* (*Hermes*, VI, p. 373) ; voyez *supra*.

(2) Vitellius et Caracalla pour les Bleus, cf. FRIEDLAENDER, *op. cit.*,

(3) Michel III encore : cf. RAMBAUD.

(4) Pour Léon I<sup>er</sup>, RAMBAUD dit (*De byz. Hipp.*, p. 40) : *restitutus Prasinis favor* ; pour Anastase I<sup>er</sup>, *unam e minoribus factionibus, Russatos scilicet, secundus respexit* (p. 41), mais les Rouges (et les Blancs) n'apparaissent distincts des Verts (et des Bleus) que pour les jeux. [Voir pourtant MALALAS, XVI, 393, texte gênant pour M.M. Note de H. G.]

(5) MALALAS, Bonn, p. 416, l. 3 ; THÉOPH., éd. de Boor, p. 166, l. 26 (Bonn, 256).

(6) Cf. MALALAS, *Hermes*, VI, p. 375.

(7) RAMBAUD, *Le Monde byzantin*, p. 765.

couronne sur un coup de dés, à mettre l'empire en péril « pour une casaque de cocher ». Et puis, pourquoi ces « empereurs byzantins, en dépit de tous les changements de personne, se sont-ils déclarés, de Justin I<sup>er</sup> à Phocas, pour les Bleus, tandis qu'avant Justin I<sup>er</sup>, toute une série d'empereurs s'était prononcée pour les Verts, les Verts favorisés également par une série caractéristique d'empereurs de la Rome ancienne ?

Quels sont les éléments du peuple, demanderons-nous encore, qui siégeaient sur les degrés Verts — et quels sont ceux qui siégeaient sur les degrés Bleus ?

Marc-Aurèle, semble-t-il, était « au-dessus des couleurs » ; Julien peut-être aussi, Julien qui d'ailleurs, est fort antipathique aux Antiochéniens si passionnément « Verts », ὡς Χριστιανοὶ θερμοὶ ὄντες. Ici le peuple (ὁ δῆμος) se trouve en opposition avec οἱ συγκλητικοί, οἱ ἀξιωματικοί. Et ce sont les δημόται, les « populari », qui ἔκραζον αὐτῷ (à l'empereur) ὑβριστικὰς φωνάς (2). Où est-il question ici de couleurs et de spectacles ?

A Constantinople, il semble que ce fut un besoin pour l'État de favoriser une couleur, de « s'appuyer sur elle », comme on dirait aujourd'hui (mais non à l'occasion des jeux), et en effet, les empereurs, à de certaines époques, « s'appuyent toujours sur la même couleur ». Aussi, au début du VII<sup>e</sup> siècle, cette opinion dominait dans la masse du peuple, que le principe invariable de tout empereur (et même des usurpateurs possibles et futurs) était et serait perpétuellement de protéger les Bleus. Cette opinion était si bien enracinée dans les esprits que, pendant les derniers jours de Maurice, Germanos, beau-père du fils de ce dernier et candidat au trône, a beau faire des promesses au Verts ἐπὶ συνθήκαις τισὶ καὶ ὁμολογίαις ἐγγράφοις (2) (quel rapport avec les « jeux » ?), on ne le croit pas. Les Verts lui expriment, en effet, leur ferme conviction que Germanos (on a envie d'ajouter : une aussi haute personnalité, un aristocrate comme lui !), ne pourra jamais renoncer à son parti-pris, à sa passion (προσπάθεια). Et pourquoi non ? pourrions-nous

(1) RAMBAUD, *Le Monde byzantin*, p. 764.

(2) MALALAS, Bonn, p. 327, l. 10.

(3) THÉOPHYLACTE, VIII, 9, de Boor, p. 302 (Bonn, 332-333). C'est grand dommage, vraiment, qu'on ne nous dise rien du contenu de cette proposition d'une *Declaration of Rights*. !

ajouter. La couronne impériale ne vaut-elle donc point que l'on « change de couleur » ? Germanos ne s'y engage-t-il point, par écrit ? Oui certes ; mais à cela les Verts répondent, avec beaucoup de prudence et de raison : l'empire romain tel qu'il est à cette époque ne peut pas ne pas s'appuyer sur les Bleus, ne pas les favoriser — à moins que l'empereur ne soit un homme d'une toute autre « farine » que les empereurs n'ont été jusqu'alors : un centurion Phocas (mais non Germanos, de sang sénatorial) sera peut-être pour les Verts. L'armée elle, aurait été pour Germanos.

Dans cette différence de couleurs, il y a donc au fond des différences de classe. Nous savons que divers empereurs de Rome, Gaïus, Néron <sup>(1)</sup>, Domitien, Lucius Vérus, Commode, Elagable favorisaient les couches profondes du peuple ; la cause en était évidemment qu'ils étaient contre les couches supérieures, lesquelles culminaient dans le Sénat, où se maintenaient encore les idées aristocratiques et républicaines. A Constantinople aussi, il y eut des empereurs qui, pour d'autres causes, s'appuyaient sur le peuple : Théodose II, Léon I<sup>er</sup>, Zénon et Anastase I<sup>er</sup> ; d'autres, les empereurs de la dynastie justinienne, s'appuyèrent plutôt sur l'aristocratie.

Ainsi les Verts (avec les Rouges), c'étaient surtout les couches sociales inférieures, tandis que les Bleus (avec les Blancs) représentaient les couches supérieures. A la vérité, cette « cristallisation » avait commencé dans le Cirque de la Rome aînée, mais elle s'est surtout accentuée à Constantinople, au fur et à mesure que les dépenses de l'hippodrome ont pesé plus lourdement sur le peuple lui-même. La « couleur » n'était en soi qu'un fait indifférent, sans aucune signification ; mais le partage des spectateurs et des sympathies à l'hippodrome, et tout ce qui en résulte, n'étaient ni un enfantillage, ni un *ψυχῆς νόσημα*, mais une chose fondée sur la nature elle-même.

Résumons : la cristallisation des partis s'est faite autour des couleurs, mais non pas à l'amphithéâtre comme lieu de spectacles, ni autour des couleurs, emblèmes fortuits de corporations sportives. Elle s'est faite avec les *éléments* mêmes de ces associations sportives, et finalement les intérêts politiques et sociaux et les tendances

(1) BURY, *op. cit.*, p. 338, nous dit, en contradiction ici avec Friedländer, que « Néron favorisait la couleur bleue » ; c'est possible. Il s'agirait alors de Néron jeune, sous l'influence de Sénèque.

politiques et sociales de la population tout entière ont trouvé dans ces partis une expression et des organes.

Rambaud lui-même, bien qu'il parte d'un point de vue tout à fait opposé et qu'il aboutisse à un résultat contradictoire au nôtre, résume objectivement son analyse par ces mots : *Quamquam crediderim, in diversis Byzantii regionibus habitasse Venetos ac Prasinus, atque ex illa diversitate acerbatas etiam fuisse hippicas simultates* (1) et : *nec mirum si Urbis aut suburbiorum aliae Venetae, Prasinae aliae, regiones fuerint...*, puis, encore : *non regiones tantum urbanae, aut suburbanae sed opificum aut mercatorum collegia haec illi, huic illa, factioni favisse videantur...* « les corporations » aut « die Zünfte » : *suum cuique collegio vicum aut urbis regionem adtributum fuisse* (Cedrenus I, 648 : *qui Sericorum pretiosorumque et auro intextorum vestimentorum mercaturam exercebant, juxta Zeuxippi thermas incolebant*) *credere licet... In decimo saeculo Prasinae parti iconographi aliique opifices addicti fuisse videntur* (*De Caerim.* II, 15, p. 590).

Si donc les spectateurs de l'hippodrome se rattachaient à l'un ou à l'autre groupe, non par la couleur, ce qui est une chose tout extérieure, mais personnellement, comme individus, membres de telle classe ou de telle profession et aussi comme habitants de quartiers déterminés, s'il en est ainsi, dis-je, il est facile de comprendre la violence élémentaire des passions qui font irruption à l'hippodrome aussi. N'est-il pas compréhensible également que ces passions aient également flambé, parfois, au-delà des murs de l'hippodrome, dans la vie sociale, religieuse et politique ? Et inversement, les épisodes des jeux ne peuvent avoir été, dans ces troubles, que l'étincelle, car les masses des spectateurs ne venaient pas à l'hippodrome, oublieux ou indifférents à l'égard de leurs préoccupations ordinaires d'ordre non sportif. La couleur ne leur servait en quelque sorte que de drapeau ou de cri de guerre. De même nous comprendrons à merveille, à présent, pourquoi deux couleurs sont groupées en un parti en dehors de l'hippodrome ; les quatre couleurs ne se distinguent qu'à l'égard des jeux. Mais dans les autres occasions non sportives, il n'y en a que deux, Bleus et Verts. Et nous comprendrons, maintenant aussi, pourquoi, surtout au 1<sup>er</sup> siècle, dans la Rome ancienne, la couleur est restée simplement couleur ou du moins surtout couleur ; tandis qu'après la transplantation

(1) *De Byz. Hipp.*, p. 31.

de ces institutions hippodromiques dans l'Orient grec, apparaissent dans le peuple même seulement deux partis qui, étant donné que les factions de l'hippodrome embrassent le peuple tout entier, sans en exclure même les *συγκλητικοί* et *ἀξιωματικοί* de Malalas, prennent à cause de cela les noms fortuits de Verts et de Bleus. D'après tout cela, il semblerait donc que les passions politiques, sociales et autres qui agitent l'empire ne viennent pas de l'hippodrome, mais au contraire qu'elles ont parfois leur écho jusque dans l'hippodrome.

## V

**Les Verts et les Bleus habitent des quartiers différents et des régions diverses des environs de Constantinople.  
Les Verts proviennent des classes inférieures et les Bleus des classes supérieures.**

On l'a vu plus haut, les Verts sont turbulents : dans la milice des *dèmes*, ils sont les plus nombreux. Sous Théodose, à l'hippodrome, on leur assigne une place plus grande qu'aux autres, et il en sera toujours ainsi. Ils sont enclins à l'agitation révolutionnaire (Maurice, Phocas). Des deux partis, ils sont le plus audacieux, le plus impulsif. Tout cela, nous l'avons déjà dit, paraît indiquer clairement que les Verts sont les représentants des classes inférieures. En faveur de cette hypothèse, et à l'appui du fait que les Bleus et les Verts étaient concentrés dans certaines *γειτονίαι* ou *τοποθεσίαι* <sup>(1)</sup>, nous trouverons encore quelques indices frappants :

A) le *περιχύτης τοῦ λουτροῦ* <sup>(2)</sup> dont nous avons parlé, à cause duquel les Verts d'Antioche se soulèvent en dehors de l'hippodrome, nous a donné l'occasion de rappeler que, dans la réunion de l'hippodrome, en janvier 532, les Verts se plaignent que l'on a tué quelques-uns de leurs partisans. C'est, disent-ils, le sixième meurtre que l'on commet, *εἰς τὸ Ζεῦγμα*, c'est-à-dire sur un Vert <sup>(3)</sup>.

(1) Mais non pas *ῥεγεῶνες* (*regiones*) (Cf. THÉOPHANE, éd. DE BOOR, p. 369, l. 14 (= Bonn, p. 565) qui, à Constantinople comme à Rome, étaient au nombre de 14.

(2) Voyez plus haut, p. 636.

(3) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 183, l. 10 (Bonn p. 281).

Cette mention du quartier de *Ζεῦγμα* indique que le *Ζεῦγμα* comptait uniquement ou surtout des Verts parmi ses habitants. Or le *Ζεῦγμα*, déjà d'après sa situation dans la région commerçante de la Corne d'Or (1) et sur la route des quartiers situés *πέρα (τὸ)*, était une espèce de *suburbium*, assez éloigné des centres urbains qu'habitaient les hautes classes et où vivait le petit peuple : n'est-ce pas un marchand de bois (*ξυλοπώλης*) (2) dont les Verts dénonçaient le meurtre ? Et le parti qui alors est accusé de faire violence à l'autre, c'est le parti des Bleus, lesquels, pendant tout ce curieux dialogue à l'hippodrome, ripostent d'une manière assez méprisante à ces griefs des Verts.

B) Dans ce même dialogue, les Verts, réclamant protection contre les persécutions dont ils sont l'objet, disent ceci : « Nous ne savons même pas où se trouve le palais, ô trois fois Auguste, ni les bureaux du gouvernement ; dans notre vie, nous n'allons en ville qu'une seule fois, quand on nous assied sur un âne » (c.à d. lorsqu'on nous conduit à la potence) (3). Bury (4) observe à ce sujet : « On peut inférer de ce passage que les membres de la faction Verte n'avaient pas l'autorisation de séjourner en ville et étaient confinés aux quartiers de Péra et de Galata, sur l'autre rive de la Corne d'or ». Mais cette plainte des Verts ne peut pas se prendre littéralement. En effet, contre la réalité de cette plainte parlent le passage sur le quartier de *Ζεῦγμα* et beaucoup d'autres. Mais on voit par ce passage que : 1) les Verts en général n'habitent pas dans les quartiers distingués de la ville, mais qu'ils demeurent en dehors de ces quartiers, et qu'ils se trouvent surtout dans les quartiers ouvriers et commerçants (bien il y en eût au centre topographique même de Constantinople) ; 2) quand ils parlent de *πόλις*, ils veulent parler du palais et des bureaux officiels, insinuant que ces institutions, qui devraient être celles de tous, sont pour ainsi dire accaparées

(1) MORDTMANN, *Esquisse topographique*, p. 45, n° 76.

(2) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 183, l. 16 (= Bonn, 282).

(3) *Ποῦ ἔστιν, ἡμεῖς οὐκ οἶδαμεν, οὐδὲ τὸ παλάτιον, τρισαύγουστε, οὐδὲ πολιτείας κατάστασις · μίαν εἰς τὴν πόλιν προέρχομαι, ὅτ' ἂν εἰς βορδώνην καθέζομαι.* THÉOPHANE, DE BOOR, p. 182, l. 26 à 29. MORDTMANN, *Justinian und der Nika-Aufstand*, Konstantinople, 1898, p. 26, traduit à tort : « Wir wissen nicht mehr », ce qui donne un sens tout à fait différent.

(4) BURY, *op. cit.*, II, p. 55, n. 5.



par les riches et les grands seigneurs (1). Mais il n'en avait pas toujours été ainsi, puisqu'ils étaient jusqu'à Justin I le parti dominant (2).

C) Dans le même dialogue, chez Théophane (p. 182, l. 19-23), ce passage : *οἱ Πράσινοι · εἴ τις οὐ λέγει, ὅτι ὀρθῶς πιστεύει ὁ δεσπότης, ἀνάθεμα αὐτῷ ὡς τῷ Ἰούδα. — Μανδάτωρ · ἐγὼ ὑμῖν λέγω · εἰς ἓνα βαπτίζεσθε. Οἱ δὲ Πράσινοι ἀνεβόησαν ἐπάνω ἀλλήλων καὶ ἔκραζον, ὡς ἐκέλευσεν Ἀντλας · «εἰς ἓνα βαπτίζομαι. Et là-dessus le *μανδάτωρ* les menace : « ὄντως εἰ μὴ ἡσυχάσητε, ἀποκεφαλίζω ὑμᾶς... Bury, au cri des Verts « *εἰς ἓνα βαπτίζομαι* » observe : « Les Verts prennent visiblement les paroles du *μανδάτωρ* dans le sens monophysite. Les mots *ὡς ἐκέλευσεν Ἀντλας* sont obscurs. Mais que l'idée religieuse ne fût pas seule à rapprocher ou à diviser les partis populaires dans les villes de l'Orient byzantin, on peut le penser, bien que par exemple les Verts d'Antioche aient été sans aucun doute monophysites. Mais d'après Bury, dans les paroles citées de Théophane, il y aurait de la part du gouvernement une sorte d'insinuation de monophysisme à l'égard des Verts de Constantinople qui *ἀνεβόησαν ἐπάνω ἀλλήλων, καὶ ἔκραζον*, évidemment offensés, et qui répondent au *μανδάτωρ* du tac au tac : *εἰς ἓνα βαπτίζομαι*, c. à d. « Très bien, je me fais baptiser au nom d'un seul Dieu, et non pas de deux Dieux comme vous autres, Chalcédoniens, qui divisez la personne de Dieu. » Là-dessus le *μανδάτωρ* (au nom de l'empereur) les menace de leur faire couper la tête. Mais les croyances monophysites avaient alors beaucoup de partisans à Constantinople (nombreuses preuves de ce fait, bien que l'auteur exagère, dans Jean d'Éphèse) (3) surtout dans le bas-peuple, autrement on comprendrait difficilement ce passage de la Chronique pascale (4) : le 12 novembre 533, à la suite d'un tremblement de terre, toute la ville*

(1) Le Dr. MORDTMANN (*Justinian*, p. 25, n. et p. 15) rappelle que, d'après Jean Lydos (Bonn, 256, 5-6), Jean de Cappadoce, préfet du prétoire d'Orient, soutenait avec ostentation les Verts. Nous pensons que cela ne contredit nullement notre théorie, et que ce témoignage pourrait s'expliquer autrement [Sur l'attitude démagogique de Jean d'Antioche, v. l'article d'Ernest Stein dans la *Festschrift Heisenberg* (= *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXX, 1929-1930), pp. 376-381. N. D. L. R.]

(2) Peut-être faut-il rapporter à cette circonstance les paroles des Verts (Théophane, de Boor, p. 282, l. 24 : *ἕκαστος σπεύδει ἀρχὴν κρατῆσαι ἵνα σωθῆ· καὶ εἴ τι ἂν εἴπωμεν, θλιβόμενοι.*

(3) *Kirchengeschichte*, übersetzt von SCHÖNFELDER.

(4) Bonn, p. 629, l. 10.

s'assemble dans le forum de Constantin et tout le peuple, *λιτανεύων καὶ λέγων · ἅγιος ὁ θεός, ἅγιος ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάνατος, ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*. Et le peuple y reste toute la nuit en priant : *ὁ σταυρωθεὶς, σῶσον ἡμᾶς καὶ τὴν πόλιν* et en criant contre le tome de Chalcedoine. Ici on pourrait se demander si ce *δῆμος τῶν λιτανευόντων* qui passe toute la nuit au forum de Constantin est composé des classes supérieures ou des basses classes, du moins essentiellement. Il semble évident, a priori, qu'il était formé surtout des classes inférieures. Mais il y a plus. Les noms de quelques quartiers situés près de ce forum confirment cette opinion : a) *Ἄρτοπώλιον* <sup>(1)</sup> (quartier des boulangers) sur la *Μέση* ou rue centrale, entre le forum de Constantin et le forum Tauri ; b) *Μακρὸν ἔμβολον* <sup>(2)</sup> (aujourd'hui de même « le marché long ») au N. de l'*Ἄρτοπώλιον* et du forum de Constantin ; c) *τὰ γουνάρια* <sup>(3)</sup> (les pelissiers) *καὶ τὰ ἀργυροπρατεῖα* entre l'Octogone et le forum de Constantin ; ensuite *τὰ Κηροπώλεια* <sup>(4)</sup> (marchands de cire) ; d) non loin de là, *τὰ Χαλκοπρατεῖα* <sup>(5)</sup>.

Le forum de Constantin était le centre topographique pour les quartiers S.-E. de la ville, entre la Propontide et la Corne d'or. Sans aucun doute, ces quartiers étaient habités surtout par le petit peuple, et ainsi s'explique facilement cette tendance monophysite du *δῆμος τῶν λιτανευόντων*. Il y a un rapport évident entre l'insinuation de monophysisme du *μανδάτωρ* impérial à l'adresse des Verts en 532, et ce *δῆμος τῶν λιτανευόντων* de novembre 533, composé d'éléments populaires, et qui se montrent si fanatiquement monophysites.

D) Il est curieux que la *τοποθεσία τῶν λεγομένων Πιπτακίων* <sup>(2)</sup>... soit au contraire surtout habitée par les Bleus. Or les *Πιπτάκια* sont le côté Est du forum de l'Augusteon où se trouvaient les palais impériaux etc. <sup>(3)</sup>. C'était donc un quartier *fashionable*. Voici deux textes à ce sujet : a) en octobre 562 <sup>(4)</sup> se produisit un *διμερὲς ἐκ τῶν Βενέτων*. Les épées sortent des fourreaux et un *κληρικὸς* tombe, *υἱὸς ὧν Ἰωάννου κομενταρισίου τοῦ ἐπίκλην Γύλου* (donc pas *τινός* comme ailleurs). D'après la note de de Boor (p. 237 éd.

(1) MORDTMANN, *Esquisse*, n° 122 (p. 69) ; n° 10 (p. 7) ; n° 121 (p. 68) ; n° 112 (p. 62) ; n° 118 (p. 67) ; n° 119 (p. 67).

(2) MALALAS, *Hermes*, VI, p. 380 ; cf. *τὰ ἐπίκλην Πιπτάκια* éd. de Bonn, p. 492, l. 7.

(3) MORDTMANN, *Esquisse*, n° 112 (p. 62) et n° 115 (p. 64).

(4) MALALAS, Bonn, p. 492, l. 7 sqq.

de Théophane) cet événement serait le même que celui que Théophane appelle émeute populaire aux *Πιττάκια*. Or, Théophane écrivant au début du IX<sup>e</sup> s., n'a plus besoin, à propos des *Πιττάκια* de mentionner l'addition de Malalas : *ἐκ τῶν Βενέτων*. - β) Second témoignage à propos d'une conspiration du 15 nov. 562 contre Justinien I. Le mécontentement général contre l'empereur semble avoir rapproché les uns des autres les Verts et les Bleus. De nouveau un inconnu (*τις τοῦ μέρους τοῦ πρασίνου*) doit être mis à mort, à cause d'une offense à l'égard d'un curateur impérial (1), mais comme on l'emmène par ce quartier *τῶν λεγομένων Πιττακίων, οἱ ἀπὸ τοῦ βενέτου μέρους* interviennent, l'enlèvent et se réfugient avec lui dans l'asile de la Grande Église toute proche (Ste-Sophie). Et à présent nous demandons : « Où étaient les amis Verts de cet homme ? » S'il y avait eu des Verts dans ce quartier des *Πιττάκια*, ils auraient naturellement « à fortiori » coopéré avec les Bleus. Alors se produit *στάσις μεγάλη περὶ τούτου* et beaucoup de désordre dans l'église même. Un désordre général, comme l'indique le mot *τῷ δήμῳ* employé plus loin. Alors l'empereur fait grâce, fait des promesses par l'intermédiaire d'un silencieux (*φιλανθρωπέυσατο, δηλώσας τῷ δήμῳ διὰ σιληντιαρίου μανδάτα*). Mais au lieu de cela, *τοὺς ἐκ Βενέτου μέρους ἐπόμπευσεν ἐπὶ ἡμέρας δύο* et ce pourrait avoir été le motif pour lequel plus tard les Bleus, lors de cette émeute Verte qui avait commencé dans le quartier de *Μαξεντζιόλου* (voir plus loin, p. 33), n'ont pas pris parti pour la police et le gouvernement.

E) Ainsi le quartier des *Πιττάκια*, au centre même de la ville, quartier administratif, est un quartier Bleu par excellence. Pendant les premières années de Justin I, nous trouvons un certain Théodose surnommé Ztikkas (2), extrêmement riche et possédant la dignité d'*ἰλλούστριος*. Il embrasse avec tant de ferveur le parti des Bleus que le préfet de la ville, Théodote, *τῆς δημοκρατίας τῶν Βυζαντιῶν καταδυναστεύων*(3), le fait exécuter de sa propre autorité. Mais quelle est la conséquence de cette mesure ? Ce préfet est immédiatement révoqué et on lui enlève la ceinture, insigne de sa fonction (*ἀπεζώσθη*). Voilà une chose qui ne se serait pas passée à propos d'un Vert quelconque (*τινός*). Que d'ailleurs le gouvernement ait

(1) MALALAS, *Hermes*, VI, p. 380.

(2) *Ibid.*, p. 416, l. 3 sqq.

(3) *Ibid.*, p. 416, l. 10 : « en domptant la licence effrénée (*δημοκρατίαν*) des Byzantins ».

lutté alors contre les Bleus (*κατὰ τῶν δημοκρατούντων Βενέτων ἠγωνίσασατο*) qu'il avait lui-même déchaînés, cela est fort naturel, puisque les Bleus avaient provoqué *ταραχὰς ἐν πόλεσι*. Mais même après ces troubles, le gouvernement se garda bien de faire contre les Bleus ce que l'empereur Marcien avait fait contre les Verts (*μὴ πολιτεύεσθαι πρασίνοὺς ἐκέλευσε μήτε στρατεύεσθαι ἐπὶ ἔτη τρία*) ou ce que fera Phocas (*ἐκέλευσε τοὺς πρασίνοὺς μηκέτι πολιτεύεσθαι*) (1). Tout ce que fait le gouvernement de Justin contre les Bleus, est indiqué par les mots *θεωρίαι ἐπήρθησαν, καὶ οἱ ὄρχησται ἐκ τῆς ἀνατολῆς καὶ πάντες ἐξωρίσθησαν*.

F) Lors de la seconde préfecture de la ville de Zémarque, les gens du quartier *τοῦ Μαξεντιόλου* s'opposent à l'arrestation d'un jeune homme appelé *Καισάριος*, et se battent pendant deux jours avec les soldats. L'empereur envoie des troupes de renfort et des excubiteurs. Il y a de nombreuses pertes du côté de la force armée, mais aussi du côté *τοῦ μέρους τῶν Πρασίνων* (2). Ce texte identifie en somme les gens de ce quartier avec les Verts. Ce quartier est donc surtout habité par les Verts. Mais la durée du combat et l'importance des renforts prouvent que d'autres quartiers encore étaient venus à la rescousse des Verts. Bien que les Verts aient ainsi combattu deux jours contre l'armée impériale, en éprouvant de grandes pertes, ils ont encore la force d'avancer jusqu'au forum de Constantin (3), jusqu'au Tétrapyle du Forum Tauri, et enfin jusqu'au prétoire du préfet de la ville. La lutte prend donc la direction du quartier le plus important et le plus central de la ville après le palais impérial, et les Verts occupent le côté convexe du demi-cercle qui va du Strategion au Tétrapyle (4), ligne stratégique d'une importan-

(1) THÉOPHANE, DE BOOR, n. 297, l. 4 (Bonn p. 458).

(2) MALALAS, *Hermes* VI, p. 380-1.

(3) *Ἀνῆλθον ἕως τοῦ φόρου* (certainement le forum de Constantin) *καὶ τοῦ Τετραπόλου* (du forum Tauri) *καὶ τοῦ πραιτωρίου τοῦ ἐπάρχου τῆς πόλεως*.

Il semble que la *γειτονία Μαξεντιόλου*, à cause de ce verbe *ἀνῆλθον* et à cause des mots *συνέβαλλον δὲ ἐν τῷ Στρατηγίῳ* (d'après Mordtmann à l'E. et en contre-bas du forum) *τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ* — était aussi quelque part dans les environs de la Corne d'Or, donc près du *Ζεῦγμα*.

(4) Si nous cherchons à déterminer le centre géométrique de ce demi-cercle convexe que les Verts avaient occupé en combattant, nous sommes conduits à fixer sur la Corne d'or le point de départ du combat. C'est une raison supplémentaire de chercher sur la Corne d'or la *γειτονία Μαξεντιόλου*.

ce décisive dans une guerre de rues. Là-dessus le préfet Zémarque est déposé. On l'a sacrifié à la fureur populaire, et Malalas ajoute : « et les gens du parti Bleu n'eurent pas de conflit avec les Verts, mais ils combattaient en liaison avec les excubiteurs et les troupes régulières. » Malalas confirme donc que, dans cette occasion encore, les Bleus luttent contre l'émeute avec les troupes impériales.

G) *Δημοτική ταραχή* de novembre 561 qui commence à l'hippodrome par une attaque des Verts contre les Bleus (1).

a) Bien que les troubles commencent à l'hippodrome, on ne voit aucune indication qu'il s'agisse de compétitions relatives aux jeux, au contraire, on voit clairement que les partis sont aux prises avant que l'empereur ne se montre à l'hippodrome. L'agitation, ici encore, est apportée du dehors dans l'hippodrome.

b) L'empereur se rend dans sa loge, et voyant la bataille, il s'efforce de séparer les deux partis. Il ne s'agissait donc pas d'une émeute contre le gouvernement. Il y a de nombreuses victimes des deux côtés.

c) Là-dessus les Verts arrivent dans la *Μέση*, *εἰς τὰς γειτονίας τῶν Βενέτων*, et ils lapident tous ceux qu'ils trouvent (sans aucun doute des Bleus). Nous voyons donc que les *γειτονίαι* Bleues avoisinaient la *Μέση* qui, parallèlement aux murs de la Propontide, conduit de la Porte d'Or vers l'Augusteon, et dont partent les autres rues principales vers les différentes portes de terre ferme au N.-O. et au Nord. Notons encore que la *Μέση* ne part pas de la Corne d'Or, quartier commerçant et ouvrier de Constantinople. Notons enfin que la *τοποθεσία* purement bleue *τῶν Πιπτακίων* (cf. d) se trouve immédiatement près du forum Augusteon, tandis que nous avons vu que les quartiers commerçants sont entre le forum de Constantin et la partie voisine de la *Μέση* dans la direction de la Corne d'Or. On peut donc s'attendre à ce que ces quartiers bleus (2) soient l'ha-

(1) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 235-236 (= Bonn, p. 364).

(2) WILKEN pense que les *γειτονίαι*, « chez Théophane, dans le récit du soulèvement de 554 (il faut écrire : novembre 561), indiquent (*anduten*) les maisons qui, d'après un passage de Théodore Balsamon, appartenaient aux partis du cirque, c'est-à-dire étaient habités par les fonctionnaires de ces partis ». D'après Wilken, le mot *γειτονία*, qui signifie voisinage, est dû à ce que ces maisons étaient au voisinage du cirque ! Mais c'est inexact, car nous avons vu *sub littera F* que la *γειτονία τοῦ Μαξεντιόλου* signifie tout simplement le quartier de *Μαξεντιόλος*. Rambaud, *De byzant. hipp.*, p. 91-92, emploie les termes de *vicinia*, *insula* et ajoute pour le x<sup>e</sup> s. : « Gitoniarchae sive regionum

bitat des gens distingués. Le dimanche matin, à l'aube, les Verts arrivent de nouveau dans le quartier bleu (*vīcus*) καὶ ἡρπαζον τὰς καταστάσεις. Les Bleus se réfugient dans l'église de la Mère de Dieu aux Blachernes, à l'extrême Nord de Constantinople, alors située en dehors de la ville, vers la campagne de Constantinople. Alors le gouvernement intervient et οἱ ἐξειλήσαντες Πράσινοι (c'est-à-dire les Verts qui ont réussi à s'échapper) se réfugient dans l'église de Ste-Euphémie à Chalcedoine au-delà du Bosphore. Ici se pose une question. Est-ce que ces quartiers des Blachernes et de Chalcedoine sont ceux que l'on appelle plus tard τὰ περατικά μέρη<sup>(1)</sup>, que l'on oppose à τὰ πολιτικά μέρη des Bleus et des Verts ?

d) Tandis que le premier jour des bagarres se produisent dans l'hippodrome et dans la rue, surtout dans la *Μέση*, cette attaque faite le dimanche contre le quartier Bleu de la *Μέση* est l'œuvre d'un nombre moins considérable de Verts, peut-être uniquement des hommes armés. Le premier jour, il y avait eu une mêlée générale.

e) L'autorité fait son devoir, punit la *ταραχή* par πολλαῖς βασάνοις et ne lâche pas les coupables jusqu'à la Noël. Pour l'émeute, armée contre le gouvernement, dans le cas analysé sous la lettre D, la persécution des Verts a duré dix mois.

f) Immédiatement après ces troubles « démotiques », Théophane<sup>(2)</sup> nous parle du transfert des sept scholes des différentes villes d'Asie en Thrace dès février 562. A quoi se rattache cette indication ? Aux nombreux troubles et émeutes des dernières années de Justinien, ou bien au danger Hun ?

H) Le 13 mai 559, lors de l'attaque des Huns et des Slaves, attaque navale heureusement repoussée<sup>(3)</sup>, lorsque les masses reviennent de l'hippodrome où l'on avait célébré la fête de la fondation de Constantinople, les Bleus manifestent leur mécontentement. Nous croyons qu'à ce mécontentement il y avait une cause sérieuse et plus profonde : α) Malalas<sup>(4)</sup> parle de bagarres en divers lieux.

capitanei sub hipparchi dispositione, idem ac sub demarchi, stetisse reperiuntur » ; et « Ad imperatoria convivia admissi gitoniarchae duodecim numero sedebant. » Cf. CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De caerimonis*, II, 52, p. 750, 752.

(1) USPENSKY, *op. cit.* et RAMBAUD, *De byz. hipp.*, surtout p. 30 et 86.

(2) DE BOOR, p. 236, l. 16 (Bonn 365).

(3) V. plus haut, p. 625 sqq.

(4) Bonn, p. 490, 1 à 16 — p. 491, l. 12.

b) Car ce sont les Bleus qui sont venus de Pera et de Galata (*ἀπὸ Συκῶν*) et ont brûlé *παραθαλασσίους ἀποθήκας*, et non point l'inverse. Ces Bleus peut-être ne s'étaient pas trouvés précédemment à l'hippodrome.

c) Sous les termes généraux *οἱ Πράσινοι* et *οἱ Βένετοι* de Malalas, il faut comprendre, dans chaque cas, *une partie* des uns ou des autres, et les combats entre Bleus et Verts ont eu lieu partout : au portique Moschien, en divers lieux, sur la Corne d'Or (où se trouvent les *ἀποθήκαι*), sur la *Μέση*. La conflagration était générale. Deux groupes de quartiers urbains brûlaient avec la préfecture de la ville ; la lutte dura deux jours, jusqu'à ce que le comte des excubiteurs Marin et le curopalate Justin entrassent en scène avec une force armée considérable. Alors seulement l'apaisement se fit. Ici mieux qu'ailleurs apparaît que les Bleus et les Verts étaient de nombreux milliers d'hommes et que ces deux *μέρη* étaient deux couches hostiles de la population de Constantinople et des environs.

Encore deux points à mettre en relief :

a) Lorsque, après une représentation à l'hippodrome, les Verts furent à l'*ἔμβολον τοῦ Μοσχιανοῦ* attaqués par les Bleus, il marchaient *μετὰ παραφυλακῆς*, ce qui veut dire qu'une partie d'entre eux, composée d'hommes armés, vint à la rescousse pour les protéger.

b) lorsque les Bleus vinrent *ἀπὸ Συκῶν*, passant la Corne d'Or, et se mirent à brûler les *ἀποθήκαι*, ils tirèrent sur ceux qui voulaient éteindre l'incendie, car *εἶχον τῶν αὐτῶν ἐργαστηριακῶν διαφόρους ἀμοιβάς*, c. à d. que ceux-ci s'opposaient à eux de toute manière (passage mal compris par Ducange : quibus et ipsi officinatores opem etiam suam suppeditarunt ?) Il est tout naturel que ces ouvriers (*ἐργαστηριακοί*) se soient opposés aux Bleus, d'autant plus que nous avons démontré que les quartiers du port sur la Corne d'Or étaient des quartiers Verts. Cette opposition des ouvriers est confirmée par les paroles qui suivent : *καὶ τῇ ἔριδι συσχεθέντες, ἔκανσαν τὴν οἰκίαν ἐν τῷ νεωρίῳ*.

Résumons maintenant ce que nous avons vu dans cette partie de notre travail. Le quartier de *Ζεῦγμα*, situé au-delà de la Corne d'Or et sur le port était presque sûrement Vert (cf. A). Les Verts nous sont apparus comme des gens des basses classes, qui ne peuvent pas quotidiennement entrer en contact avec l'empereur et les pouvoirs impériaux et les autorités gouvernementales (cf. B) ; il nous est

apparu que, certaine année du règne de Justinien, un soupçon d'hétérodoxie pèse sur les Verts ; il est très vraisemblable que les manifestants monophysites du 12 novembre 533 sont venus des quartiers commerçants des environs du forum de Constantin (mais plutôt de la direction de la Corne d'Or : lettre C) ; la *τοποθεσία τῶν Πιπτακίων* sur le forum Augusteum, endroit « select », est habitée uniquement par des Bleus (lettre D) ; nous avons vu que sous Justin I<sup>er</sup>, un fameux préfet de la ville est déposé parce qu'il a puni des Bleus de distinction, tandis que sous Marcien et Phocas au contraire, tout le parti Vert est traité sans ménagement (cf. E) ; la grande émeute Verte (*στάσις*) qui abat le préfet de la ville Zémarque II, a commencé dans la *γειτονία τῶν Μαξεντιόλου* sur la Corne d'Or, ou près de la Corne d'Or ; ensuite elle s'est propagée vers l'Ouest jusqu'au forum de Constantin, décrivant un grand demi-cercle convexe (cf. F) ; dans la rue principale de Constantinople, la *Μέση*, nous avons trouvé les quartiers Bleus agités de *δημοτικαὶ ταραχαί* ; les dévotes Bleus se réfugient dans l'église pour se protéger des agresseurs Verts, et cette église se trouvait dans la campagne de Constantinople (terre ferme), tandis que les dévotes Verts, pour échapper à la répression, passent l'eau et vont à Chalcedoine (lettre G). Nous avons vu jusqu'à présent, dans le rôle d'agresseurs, les Verts. Nous les avons vus aussi s'insurger seuls contre le pouvoir impérial. Mais, le 13 mai 559, nous voyons les bleus attaquer les Verts en faisant un grand circuit et déboucher même des environs de Constantinople. Des bandes Bleues arrivées *ἀπὸ τῶν Συκῶν*, massacrent et brûlent dans le quartier du port (sûrement habité par des Verts) ; les Verts s'y défendent, mais il paraît qu'ici ils ont été surpris, car dans la même occasion, des combats se sont livrés sur d'autres points de la ville, spécialement dans la *Μέση*, tandis que les Verts concentraient leurs combattants dans la ville (cf. H) ; il est possible que les Verts, aux incendies allumés par les Bleus dans le port, aient répondu en allumant à leur tour l'incendie dans la rue centrale. Or, dans la région appelée *Συκαί*, il ne faut pas s'attendre, du moins dans ce siècle, à trouver une population de marins et de commerçants, mais plutôt d'agriculteurs, de colons, d'*adscripticii*, et en général d'*ἀγροῖκοι*, et aussi de grands propriétaires des quartiers suburbains de terre ferme. Ces Bleus avaient naturellement de l'antipathie pour les hommes du port et les ouvriers ; et c'est probablement pour venir à l'aide des Bleus du centre de la ville que ces gens de la campagne ont fait une di-



version contre les *παραθαλασσίους ἀποθήκας* des Verts. Il est curieux que ces Bleus suburbains (nous les appellerons *περατικοί*)<sup>(1)</sup> se servent de l'arc (*τοξεύουσι*), ce que nous n'entendons pas<sup>(2)</sup> dire des dévotes, *πολιτικοί*<sup>(1)</sup>. C'est peut-être du côté de ces Bleus péra- tiques qu'il faut chercher la cavalerie *τῶν εὐαγῶν οἰκῶν* dont parle Théophane dans le passage cité : cf. *παντὸς ἀνθρώπων ὅπου ἦν ἵππος*. Ce sont ceux qui, peu de temps auparavant, contre l'inva- sion barbare, avaient coopéré avec le corps de cavalerie de Bélisaire. Et il faut retrouver ici aussi les *ἀγροίκους* de Théophylacte qui avaient coopéré à la défense de la campagne de Constantinople.

D'après tout cela, les Bleus habitaient surtout les quartiers dis- tingués, non-commerçants et non-industriels de la ville et du fau- bourg des Blachernes et possédaient aussi des adhérents dans la population agricole extra-urbaine. Ils constituaient donc une classe socialement supérieure, avec des clients et des colons, mais dans la ville, ils formaient la minorité. Au contraire, les Verts formaient une population d'ouvriers de marins et de commerçants, et leurs *γειτονίαι* étaient dans le centre commerçant de la ville, y compris spécialement la région du port et la région maritime de Constantinople, à quoi il faut ajouter les quartiers analogues de Chalcédoine, et en général *Πέραν*. Dans le camp Vert, l'élément le plus turbulent et le plus fort se recrute dans la population du port et les régions péra- tiques (Chalcédoine, etc.), tandis que la force des Bleus, ce sont les clients et les serviteurs des gens riches et des propriétaires, et en général tout ce qui dépend d'eux. Les Bleus péra- tiques sont le noyau po- pulaire et guerrier, probablement toujours armé, du camp Bleu. A tout cela, il faut encore ajouter ceci :

En deux passages nous trouvons un patron des Verts : la pre- mière fois au temps de Théodose II, c'est le puissant favori de l'em- pereur, Chrysaphios, de tendances monophysites, qui, nous dit-on, *κατῆρχε πάντων τῶν πραγμάτων... ἦν γὰρ πάτρων καὶ προστάτης τῶν Πρασίνων*<sup>(3)</sup>. Est-ce bien un *patronus* ou bien est-ce une expression de Malalas, signifiant protecteur, fauteur, au sens large du mot ? Est-ce que le *προστάτης* ici signifie déjà la même chose que le démarque plus tard ? Une autre fois, en 491, les Verts com-

(1) Cf. DE CAEREMONIIS I, 17, p. 105 sqq.

(2) LIUTPRAND DE CRÉMONE (loc. cit.) dit seulement : *multitudo clipeolis et spiculis dedecorata*.

(3) MALALAS, Bonn, p. 369.

mencent une émeute et le peuple ne s'apaise que lorsque l'empereur remplace par un nouveau préfet le préfet de la ville, et ce nouveau préfet s'appelait Platon, et était *πάτρων τοῦ Πρασίνου μέρους* (1). Ici on ne dit pas qu'il était en même temps *προστάτης*. Sans doute, de ces deux passages, on ne peut pas encore conclure qu'il s'agit d'un véritable patron des couches inférieures, c.à.d. des Verts, mais il est curieux qu'on ne nous parle jamais d'un *προστάτης* des Bleus.

Tenant donc compte de tout ceci, on comprend parfaitement le sens des faits que Rambaud résume lorsqu'il parle de l'amitié traditionnelle des empereurs pour les Bleus.

Les Bleus étaient les premiers à saluer de leurs acclamations l'empereur : au début des jeux de l'hippodrome, l'empereur faisait d'abord le signe de croix devant les Bleus. Le domestique des scholes, en même temps « démocrate » des Bleus au x<sup>e</sup> s., était supérieur en dignité au comte des excubites, « démocrate » des Verts. Lorsque Constantin Porphyrogénète donna des courses en l'honneur d'une ambassade arabe, on s'arrangea pour faire triompher les Bleus, pour que l'honneur rendu aux ambassadeurs fût plus grand.

## VI

### Le peuple de Constantinople et la question religieuse.

L'attitude des partis à l'égard des questions de foi est importante. Rambaud a démontré clairement que les partis (le Bleu et le Vert) ne défendent pas, dans tout l'Empire, ni tout le temps (disons pendant deux siècles) la même confession religieuse (2). Mais cela ne veut rien dire, car autrement les deux partis seraient purement et sim-

(1) MALALAS, *ib.* p. 394. Cf. RAMBAUD, *De byz. hipp.*, p. 42. Rambaud écrit 491, tandis que la *Chronique pasc.* a 498. Bury se décide pour 493, mais BROOKS, *Engl. hist. Rev.*, 1893, p. 232-233, s'appuyant sur le témoignage de MARCELINUS COMES, adopte aussi l'année 491.

(2) Cf. RAMBAUD, *De byz. hipp.* p. 65-69. Il va sans dire que si nous adoptons ici la solution de Rambaud, nous la formulons à notre manière, que nous avons indiquée plus haut.

plement identiques aux deux confessions religieuses. Par contre, il est très normal qu'à des époques différentes et dans des villes diverses, les Bleus et les Verts représentent régulièrement deux tendances religieuses opposées, puisque Bleus et Verts se recrutent dans des classes sociales différentes. Ainsi on peut parfaitement comprendre que les Verts d'Antioche, sous Zénon, soient monophysites, tandis que, sous le même empereur, ceux de Constantinople ne le sont pas. Si une opposition religieuse vient s'ajouter à la différence de classe, au même moment où se produit un changement de tout le système politique, il peut se produire facilement un ébranlement politique et social comme celui qui nous est décrit par l'auteur des *Anecdota* (1) pour les premières années du règne de Justinien. — Rambaud dit (2) « *religionis, non colorum causa commotus populus* ». Et il a raison. Et le trône lui-même peut être ébranlé si, à Constantinople, les deux partis sociaux forment une sorte de ligue religieuse contre l'empereur. Tout le monde sait qu'à l'époque chrétienne, le peuple de l'empire d'Orient, et particulièrement de Constantinople, estimait que les questions religieuses étaient d'intérêt public. Ici la force de l'opinion publique (3) était immense ; un saint Jean Chrysostome s'appuyant sur elle, pouvait braver tous ses ennemis personnels et la cour impériale elle-même. C'est encore l'opinion publique qui explique l'immense influence d'un patriarche d'Alexandrie comme Cyrille. La flamme intérieure qui couvait dans les masses populaires flambait en émeutes et en massacres. Le peuple grec avait créé la gigantesque organisation de l'église chrétienne, cristallisé dans cette église tout son état social avant même que le christianisme eût conquis l'empire (4). Et il acquit dans cette révolution, — car c'en est une — plus de force et de conscience. C'est pourquoi les empereurs étaient forcés de donner beaucoup d'attention à la voix de leurs sujets, qui étaient leurs frères en christianisme. Comment les questions religieuses ne se seraient-elles pas mêlées à l'opposition des Bleus et des Verts, n'auraient-elles pas joué leur rôle dans cette lutte qui, Rambaud le reconnaît quelque part, entraîne toute la population ? Constantinople n'a pas toujours été

(1) PROCOPE, *Anecdota*, (Bonn), chap. VII, p. 47, l. 14-20.

(2) Cf. RAMBAUD, *De byz. hipp.*, p. 67.

(3) V. plus haut p. 646, l. 25 à 28.

(4) FINLAY (trad. all.), *Griechenland unter den Römern*, p. 90 à 91, et MOMMSEN, *Röm. Gesch.* V, p. 321 à 322.

pareillement ni purement orthodoxe. Ainsi, en 388 <sup>(1)</sup>, les Ariens provoquent des troubles à Constantinople ; les Ariens, dans un élan de courage furieux, attaquent le palais de l'évêque Nectarios, s'en emparent et y mettent le feu ; après quelques règnes d'empereurs Ariens cela n'est pas étonnant. Le parti politique de «Typhon», qui, à la fin du iv<sup>e</sup> et au début du v<sup>e</sup> siècle, avec l'aide des Goths de Gaïnas, disputait le pouvoir à Constantinople au parti patriote d'Aurélien, était, d'après Bury, un parti arien, au moins comme tendances. Ce parti tombe avec les Goths de Gaïnas <sup>(2)</sup>. Il est remarquable que Chrysaphios (patron des Verts) favorisait au cirque la faction des Verts, et que Marcien favorisait les Bleus, tandis qu'après son avènement à l'empire (Marcien et Pulchérie) se déploie une réaction religieuse contre les monophysites qu'avait favorisés Théodose II<sup>(3)</sup>. Dans la querelle eutychienne, Théodose II avait soutenu Eutychès : et en même temps il favorisait les Verts (nous dirions aujourd'hui : s'appuyait sur les Verts) <sup>(4)</sup>. Nous avons parlé plus haut <sup>(5)</sup> des manifestations monophysites de Constantinople en 533, et certainement Théodora a continué à représenter cette tendance et à favoriser cette couleur religieuse. Faut-il objecter à cela, d'après Rambaud <sup>(6)</sup>, que Léon I<sup>er</sup>, orthodoxe déclaré, était en même temps un ami des Verts (des Verts de Constantinople), tandis qu'il traitait si durement les patriarches hérétiques d'Alexandrie et d'Antioche ? Bury <sup>(7)</sup> explique cette déposition des chefs ecclésiastiques par les violences scandaleuses des deux confessions dans certaines villes. Ainsi, ces mesures étaient nécessaires au point de vue gouvernemental et les empereurs de cette époque, même dans les questions de foi, ne pouvaient pas négliger le point de vue politique, ni la raison d'État. Léon I<sup>er</sup> et Zénon pouvaient parfaitement s'entendre avec les Verts de la capitale, alors que dans les autres métropoles ils déposaient des patriarches trop ambitieux et trop entreprenants. Mais contre les Ariens qui avaient presque disparu du monde romain, tout le monde se leva, lorsque Léon I<sup>er</sup>

(1) SOCRATE, *Hist. Ecl.* V, 13.

(2) V. plus haut, p. 633, 654.

(3) BURY, *op. cit.* I p. 135, en partie d'après RAMBAUD, *De byz. hipp.* p. 65.

(4) BURY, *op. cit.* I p. 191.

(5) Cf. plus haut, p. 30-31.

(6) RAMBAUD *De byz. hipp.*, p. 65.

(7) BURY, *op. cit.* I p. 191.

fut pressé de nommer César le fils d'Aspar. Alors le Sénat lui-même murmura et le peuple de la capitale se souleva par peur de l'arianisme, et alors <sup>(1)</sup> le peuple tout entier ὅσον ὑγιῶς ἐφροίνει περὶ τὴν πίστιν (orthodoxe), réclama de l'empereur un César orthodoxe.

Lorsque Zénon, le 9 janvier 475, dut quitter Constantinople <sup>(2)</sup>, le peuple grec, irrité contre les Isauriens, soutint la conjuration qui s'était formée contre lui, mais ce même peuple, un peu plus tard, étant profondément orthodoxe et Chalcédonien, s'emporta contre l'usurpateur Basilisque, à cause de son encyclique monophysite. Il semblerait d'après cela que le monophysisme n'était pas très répandu à Constantinople. D'autre part, le fait que l'Henotikon de Zénon ait pu se maintenir si longtemps, est la preuve qu'à Constantinople même le courant anti-monophysite n'était pas précisément fort. Importantes aussi sont les conférences hétérodoxes <sup>(3)</sup> d'Anastase I<sup>er</sup> avant son avènement à Ste-Sophie, devant un public choisi. Que sous Zénon il y eût des éléments monophysites à Constantinople, c'est prouvé par un texte de Théodore le Lecteur <sup>(4)</sup>. «... à l'église de St-Michel, près du palais impérial, chanta l'addition monophysite au Trisagion (511) <sup>(5)</sup>, et cet ὄχλος μισθωτός, le dimanche suivant, renouvelle cette manifestation à Ste-Sophie où il va, armé de bâtons.» Et pourtant, Anastase I<sup>er</sup> n'était pas un monophysite déclaré. Bury <sup>(6)</sup> parlant de nombreuses émeutes à Constantinople sous son règne, note « que ces troubles prenaient l'aspect de rixes entre Bleus et Verts. Anastase était partisan des Verts, étant donné qu'il s'identifiait avec le parti monophysite non orthodoxe ». Le parti orthodoxe, à Constantinople, était fort, à cause du patriarche, du nombreux clergé, de la foule des moines peut-être, aussi des couches supérieures et de la classe moyenne. Mais les cou-

(1) ZONARAS, XIV, 1., DINDORF III, p. 251.

(2) BROOKS, *op. cit.*, p. 217.

(3) BURY, *op. cit.*, I, p. 290.

(4) L. II, chap. 26, MIGNÉ, PG LXXXVI, 1, p. 197.

(5) ὥστε τοὺς ὀρθοδόξους ἐξ ἀνάγκης μετὰ πληγῶν αὐτοὺς ἐλάσαι dit Théophane DE BOOR, p. 154 (d'après Théodore le Lecteur). Le Dr. Aug. KNECHT, *Die Religionspolitik Kaiser Justinians* (Würzburg, 1896), p. 76, reconnaît que cette formule fut d'abord mal comprise ; mais le malentendu s'éclaircit et la signification monophysite resta. V. *supra*, p. 647 : « et ils criaient contre le tome de Chalcédoine... »

(6) BURY, *op. cit.*, I, p. 295.

ches inférieures étaient-elles orthodoxes ? En 514-515, Vitalien, le comte révolté des fédérés scytho-hunniques comptait sur le soutien du parti orthodoxe. A cette époque, nous entendons parler à Constantinople, à l'occasion des jeux de l'hippodrome, d'une *στάσις τοῦ δήμου*. L'empereur dut ajourner la cérémonie, et on tua beaucoup de monde. Le *nykteparchos*, ou préfet de police, fut même tué dans le combat <sup>(1)</sup>. Nous lisons encore à propos de l'émeute suivante <sup>(2)</sup> : tous acclamèrent Vitalien comme empereur. Anastase savait bien que Vitalien avait un but politique ; il le prouva au peuple d'une manière frappante <sup>(3)</sup>, et cependant il ne céda pas au parti orthodoxe, mais contre la volonté du patriarche, il fit cette addition au Trisagion (*σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*), et beaucoup, par peur, le suivirent <sup>(4)</sup>. Lorsqu'ensuite se produisit une grande révolte (*στάσις*), avec incendie de beaucoup de maisons et des meurtres sans nombre, à côté des troupes impériales, il faut imaginer comme engagés dans cette lutte, les deux partis populaires, bien qu'on nous dise que la populace se mit à crier contre Anastase, et à réclamer un autre souverain, tandis que tous voulaient Vitalien. Et lorsque Vitalien s'entretenait de la paix, avec Zénon, fait jurer les *πρίγκιπες ἐκάστης σχολῆς*, l'empereur, le sénat, les *ἄρχοντες* et les *λαοί*, il faut bien croire que Vitalien avait besoin de s'assurer d'un peuple (tel est ici le sens de *λαοί*) qui n'était pas en entier orthodoxe. La grande opposition contre Anastase I<sup>er</sup> dans ses dernières années, résulte plutôt de ses mesures financières <sup>(5)</sup> que de son monophysisme. Aussi Bury nous dit-il <sup>(6)</sup>, que les neveux d'Anastase, sous Justin et Justinien, dans leurs aspirations au trône, étaient soutenus par le parti monophysite <sup>(7)</sup> et les Verts, que jadis leur oncle avait favorisés, et qu'au contraire l'accession au trône de Justin I<sup>er</sup> s'explique par le fait qu'il avait

(1) JEAN D'ANTIOCHE, *Hermes*, VI, p. 347.

(2) THÉOPHANE, *DE BOOR* p. 159 (Bonn, 246) ; Théophane l'attribue par erreur à l'année 512-513 au lieu de 513-514.

(3) JEAN D'ANTIOCHE, *Hermes*, VI p. 347.

(4) THÉOPHANE, *DE BOOR*, p. 160 (Bonn, 246). Ici encore, Théophane se trompe d'une année. L'événement doit être de 514 à 515, Cf. MOMMSEN, *Hermes* VI, p. 357.

(5) Ainsi que le montre un texte de JEAN LYDUS, *De Magistratibus*, III, 46-49. (Bonn, p. 239-242.).

(6) BURY, op. cit. I p. 334.

(7) D'après THÉOPHANE, *DE BOOR*, p. 159, (Bonn 245), Hypatius lui-même n'était pas monophysite.

favorisé le parti orthodoxe anti-anastasien (les Bleus) (1). Bury, plus loin, (2), explique non seulement l'importance politique, mais l'origine de l'importance des factions du cirque par leur lien avec les querelles religieuses en Orient et par l'identification des partis du cirque avec les partis théologiques. Mais les fluctuations religieuses font partie de la vie générale de la nation, et aux diverses époques et dans les différents lieux elles ont diversement influencé les partis politiques. Du reste, les confessions n'ont pas alors de limites géographiques, et les différences extérieures entre l'orthodoxie et le monophysisme n'étaient pas clairement marquées. Et il semble à l'historien (je ne dirai pas: au théologien) qu'à Constantinople, même en 511, l'addition faite au Trisagion (*ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*) n'était qu'une *slogan* compréhensible à la masse populaire, pour distinguer les deux confessions. En présence de ce fait, il me semble qu'on pourrait accepter notre opinion, d'après laquelle les masses populaires, n'étant pas organisées sur la base de différences confessionnelles, pouvaient une fois se rallier à telle personnalité politique, et une autre fois à telle autre, bien que ces personnalités fussent les champions de « credo » différents. Ainsi le neveu d'Anastase, Hypatios, déclare qu'il n'a pas communiqué avec Sévère le monophysite ; et pourtant l'historien doit jusqu'à un certain point se ranger à l'opinion de Bury sur l'appui donné par les monophysites et les Verts aux neveux d'Anastase lorsqu'ils aspirèrent au trône impérial sous Justin et Justinien. Si la population de Constantinople, du temps d'Anastase, uniquement parce qu'elle était mécontente de cet empereur, ne montre aucune tendresse pour le monophysisme, il est possible que plus tard, irritée contre Justinien, elle se soit plus ou moins ralliée à une nuance religieuse qui déplaisait au nouvel empereur. N'oublions pas que ce siècle est une époque où la foule était encore très flottante en matière confessionnelle. Mais beaucoup de critiques ont remarqué que ce n'est pas un simple effet du hasard que ces trois phénomènes se soient produits contemporanément et simultanément : l'abandon par Justin et Justinien de la politique de tolérance à l'égard du monophysisme, caractérisée par l'Hénotikon de Zénon ; la persécution du monophysisme dans toute la vie publique ; les violences des Bleus contre les Verts. A

(1) BURY, op. cit. p. 334.

(2) BURY, op. cit. p. 338.

Antioche par exemple, cette coïncidence des trois faits est complète ; à Constantinople, il est vrai, elle ne l'est pas au point que l'on puisse identifier les Verts, les monophysites et les partisans d'Anastase (d'Hypatius), et pourtant il n'y a pas de doute qu'à Constantinople aussi, bien des filets reliaient ces trois courants. Le mécontentement des Verts, du temps de Justinien, prend des formes de plus en plus acerbes ; le souvenir d'Anastase et le regret de son régime se renforcent constamment dans la mémoire du peuple, qui se rappelle avec une sorte de tendresse l'empereur populaire par excellence. Et le monophysisme, de son côté, trouve plus facilement des partisans dans les rangs de l'opposition sociale et dynastique qu'ailleurs et en d'autres temps. Ainsi peut s'expliquer cette couleur monophysite que Bury reconnaît à la sédition Nika, et celle de la manifestation populaire du 12 novembre 533 dans le forum de Constantin. (1).

Que le monophysisme ait eu des partisans dans les plus hautes sphères de la cour impériale, même après la mort de l'impératrice Théodora, qui semble avoir été d'assez basse extraction, nous le savons ; le bon évêque monophysite, Jean d'Éphèse, nous dit que la nièce de Théodora, Sophie, trois ans encore avant qu'elle devint impératrice, recevait l'Eucharistie avec les orthodoxes (c'est-à-dire pour lui, les monophysites) (2), et il nous indique très finement comment Justin II en personne inclinait vers le monophysisme. Il est vrai, cet écrivain lui-même ne nous cache pas que, lorsque le décret de Justin se préparait, et que les évêques monophysites y faisaient des corrections, tous ceux qui étaient venus, clercs, laïques et sénateurs, se levèrent et lui dirent : « Majesté, si tu introduis ces chapitres dans ton décret, et si on les lit à l'Église, l'Église sera aussitôt bouleversée et détruite, et en voulant te concilier quelques personnes, tu forceras beaucoup d'hommes à quitter l'Église (3) ». Mais par beaucoup d'endroits de l'histoire ecclésiastique de Jean d'Éphèse, nous voyons que dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, il y avait encore à Constantinople beaucoup de monophysites. Et ces monophysites, dit l'historien, étaient arrivés à de hautes fonctions

(1) Cf. *supra*, p. 646-647.

(2) JEAN D'ÉPHÈSE, *Kirchengesch.*, II, 10, p. 54.

(3) *Ibid.*, I, 19 p. 19 sqq. Noter qu'il était grave pour les Empereurs romains de provoquer la désaffection religieuse des masses : car à cette époque, se séparer de l'église était en fait la même chose que se révolter contre l'État.



et à une grande influence <sup>(1)</sup>. Nous trouvons même des «patriciennes» qui subissent la persécution pour la foi monophysite. Deux résistent jusqu'à la mort <sup>(2)</sup>. Car, malgré toutes les mesures sévères et même cruelles contre les monophysites <sup>(3)</sup>, nous entendons parler d'une certaine *στάσις* <sup>(4)</sup> et de grands troubles dans l'Église <sup>(5)</sup> du temps du patriarche Jean III (15 avril 565 - 31 août 577) qui, comme son prédécesseur (552-565) et successeur (577-582) Eutychios <sup>(6)</sup> organisa à Constantinople la persécution contre les monophysites. Nous apprenons que beaucoup, parmi les chambellans et les cubiculaires féminines, par peur, se rallièrent au synode de Chalcedoine, «mais le cubiculaire et sacellaire de l'impératrice, André, ne se soumit pas. Lorsqu'on le conduisit à travers la masse du peuple <sup>(7)</sup> dans la prison du monastère de Dalmatios, une grande foule s'attroupa et tous l'admiraient. Beaucoup glorifiaient Dieu qui lui avait donné la force de tant mépriser le monde. Beaucoup se sentaient confirmés dans leur foi et glorifiaient Dieu. Lorsque le patriarche Jean fait défiler sous la garde de clercs et de « Romains » (c'est-à-dire de soldats) <sup>(8)</sup>, à travers la ville, le prêtre monophysite André, tiré de sa prison, une grande foule s'attroupe pour le voir. Et cette foule, irritée contre ceux qui le tenaient prisonnier, veut les tuer. Alors les clercs se sauvent, et les soldats s'enfuient, et on délivre le saint homme André <sup>(9)</sup>.

Jean d'Éphèse a vu bien des choses de ses propres yeux et il semble qu'il ait séjourné longtemps à Constantinople <sup>(10)</sup>

(1) Eudémon devint *κόμης τῶν περιβάτων*; Jean, de la famille de l'empereur Anastase, et par sa mère, petit-fils de l'impératrice Theodora, ainsi que Pierre, de la famille de Pierre Patrice, ont été employés comme ambassadeurs en Perse. V. JEAN D'EPHÈSE, *op. cit.*, II, 11, p. 55.

(2) Id., *ibid* II 12 p. 56 ; sur les persécutions dans les monastères de Constantinople, cf. I, 10, p. 7.

(3) Les fidèles, comme dit Jean d'Éphèse : cf. *Hist. eccl.* II, 27, p.69 ; II, 30, p. 73. etc..

(4) I, 16, p. 12, au bas de la page.

(5) I, 16, p. 13.

(6) Date d'après KRUMBACHER, *Gesch. der byz. Literatur* 2<sup>e</sup> éd., p. 1148.

(7) JEAN D'EPH. II, 9, p. 53.

(8) GELZER, GEORGIOS CYPRIUS, *Praef.* xxxiii, cf. p. 1, n. 2.

(9) JEAN D'EPH. II, 16, p. 58.

(10) Il y était en 580 : IV, p. 176 ; son séjour dans la capitale résulte des passages suivants : IV, 45, p. 177 ; V, 7, p. 201 et spécialement I, 22, p. 22 *infra* : car « nous étions tout près et nous avons tout vu de nos propres yeux » et II, 48, p. 87 : « nous avons vu souvent ces choses de nos propres yeux. »

De sa propre *Histoire ecclésiastique* il parle en bien des endroits avec une grande sincérité et s'excuse même de l'avoir écrite sans haine ni passion pour aucun des deux partis (1). D'après tout cela, son histoire vaut bien les récits des orthodoxes, par exemple, Théodore le Lecteur et la source inconnue de Théophane (2) qui, pour l'époque d'Anastase I<sup>er</sup>, nous dit assez clairement qu'à Constantinople tout le monde n'était pas Chalcedonien ; et si peut-être notre Jean d'Éphèse n'a pas tout vu avec des yeux impartiaux, certainement les orthodoxes sont tout aussi suspects. Dans ces conditions, il faut bien admettre que, si, à Constantinople, les manifestations monophysites, comme celles du temps de Justin II dont parle Jean d'Éphèse n'étaient le fait que d'une partie de la population, il en allait de même des manifestations orthodoxes, du temps d'Anastase I<sup>er</sup> par exemple : elles aussi n'intéressèrent qu'une partie du peuple. De toute façon, il faut mettre à part celles qui se transforment en mouvements généraux de la population et qui comportent, par conséquent, d'autres facteurs que le facteur religieux, des facteurs sociaux et politiques, et qui mettent en branle la population toute entière. De cette manière, on comprend que les auteurs modernes aient pu donner des explications bien différentes des mêmes faits. Et la population mécontente de Constantinople, lorsqu'elle s'était mise en opposition avec le pouvoir et qu'elle s'était attroupée pour une raison quelconque, pouvait facilement être amenée à appuyer telle ou telle tendance religieuse. Ainsi, on peut concilier l'opinion d'Uspenskij, c'est à savoir que la sédition Nika ne fut pas exempte d'une certaine tendance religieuse, la supposition de Bury que la faction Verte était complètement monophysite (3), et notre idée à nous, que la raison d'être de ces deux partis, Bleus et Verts, était avant tout sociale. Car ces différences d'opinion d'historiens modernes apparaissent très normales, vu la complication des faits. D'après Jean d'Éphèse (4), jusqu'à la sixième année de Justin II, on n'a cessé de travailler, à Constantinople, à concilier les deux tendances religieuses : et Jean lui-même ne paraît pas mécontent du règne de Tibère II.

Cf. VI, 25, p. 225 : « jusqu'au jour d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'an 895 », — c'est-à-dire, ajouterons-nous, 583 après J. C.

(1) IV, 46, p. 177.

(2) De Boor, p. 159, l. 1-19 ; Bonn, p. 245.

(3) V. plus haut, p. 658, *in fine*.

(4) I, 3, p. 4.

Il semble donc, d'après tout cela, que l'idée monophysite était représentée à Constantinople, du moins aux v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles, dans la population, et qu'elle exerçait une certaine influence sur la vie et sur la conduite des partis populaires. Car c'est seulement le patriarcat de Rome auquel, jusqu'au milieu du viii<sup>e</sup> s., à l'exception du diocèse de Thrace, appartenait toute la péninsule des Balkans (1), qui était à ce moment-là complètement libre de monophysisme. Déjà l'Asie Mineure possédait un grand nombre de monophysites ; le pays du diocèse de Thrace semble avoir été, plus que Constantinople, exempt de monophysisme. Mais Constantinople, au moins aux v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles, avait encore une population monophysite assez nombreuse. Et ce n'est pas étonnant, car cette ville, rien que par sa situation géographique, a toujours été unie avec l'Orient (Asie-Mineure, Arménie, Syrie, Égypte) par des liens plus nombreux et plus forts qu'avec l'Occident. A cette époque, on ne peut donc attribuer à la population de Constantinople une couleur religieuse aussi tranchée qu'on le fait d'ordinaire. Dans sa politique iconoclaste, plus tard, Constantin V pourra se prévaloir (à la différence de la Grèce propre) de la population de la capitale. Le peuple à l'hippodrome traite fort mal les moines qui vénèrent les icônes (2).

Quant aux Ariens, les Byzantins n'en veulent plus dès le v<sup>e</sup> siècle, et encore bien moins au vi<sup>e</sup> (3). Le monophysisme finit par être liquidé à Constantinople aussi, mais pas beaucoup plus tôt que son dernier avatar, le monothélisme : pour que l'une et l'autre hérésie se soit maintenue si longtemps, il faut que leurs adhérents aient été nombreux dans la capitale. En tous cas, une chose me paraît sûre : la population de Constantinople s'est toujours trouvée dans un parallélisme trop étroit avec l'Église d'État (4) et avec le pou-

(1) Cf. L. DUCHESNE : *L'Illyricum ecclésiastique*, *Byz. Zeitschr.* I (1892), p. 531-550.

(2) THÉOPH. DE BOOR, p. 441 (Bonn. 681). Cf. BURY, op. cit. II, p. 463 sqq.

(3) JEAN D'EPH., III, 13, p. 107 ; V, 16, p. 207 ; cf. *ibid.*, III, 31, p. 125-128.

(4) En voici quelques exemples :

a) Lorsque le Patriarche Eutychius veut introduire dans le service du jeudi saint, ses propres répons au lieu des répons traditionnels, « non seulement le clergé de tous les monastères, mais encore toute la ville et tout le Sénat, s'émuèrent au point que faillit éclater contre lui une grande révolte. et cela de la part de la ville entière » (JEAN D'EPH. II, 40, p. 81.)

b) Le patriarche Germain I<sup>e</sup> (11 août 715-8 janvier 730) fut proclamé : *ψήφω και δοκιμασία* du clergé, du Sénat *και του φιλοχριστου λαου της θεοφυλάκτου ταύτης και βασιλίδος πόλεως* (THÉOPH. DE BOOR, p. 384).

c) Lorsque Leontios renversa Justinien II, il le fit, dans tous les quartiers

voir civil, elle sentait trop bien qu'elle était le soutien de l'idée de l'État, pour que cette population n'ait pas été directement influencée par les fluctuations même du pouvoir et pour qu'inversément, la population de Constantinople elle-même n'exerçât pas une très forte influence sur le pouvoir impérial. De tout temps, le mot d'ordre du *δημος* de Constantinople, lors de chaque nouvelle élection impériale était : Nous voulons, pour le monde, un empereur orthodoxe (*ὀρθόδοξον βασιλέα...*). Mais, tandis que cette conception de l'orthodoxie finit par s'établir à Constantinople, elle n'a pas toujours eu le même sens ou la même importance pour les partis de l'hippodrome.

## VII

**Différence entre le public des théâtres avec ses coteries, et les assemblées et partis populaires de l'hippodrome. L'esprit de liberté dans les villes gréco-romaines. Démocratisation du cirque dans ces villes, celui-ci remplaçant les panégyries païennes. Les représentations de l'hippodrome sont étroitement liées à une organisation populaire qui fournit ses cadres à une milice ; population et dèmes.**

Déjà, en plus d'un endroit de notre étude, nous avons noté que

de la ville, convoquer de nuit *τὸ πλῆθος τῆς πόλεως* à l'Église de S<sup>te</sup> Sophie, et là, avec l'aide du patriarche, il prépare le peuple au coup d'état qui s'accomplit ensuite à l'hippodrome. (THÉOPH. DE BOOR, p. 565).

d) Autre cas : lorsque les *σχολαί* et beaucoup d'autres (*ἄλλοι πολλοὶ τοῦ πλῆθους*), le 14 mai 626, craignirent que Jean Sismo eût l'intention de supprimer, aux scholes, les pains militaires, tous les intéressés accoururent à S<sup>te</sup> Sophie ; le patriarche Serge les calma à grand'peine ; le lendemain, les troubles se renouvelèrent à l'église, jusqu'à ce que le patriarche et quelques hauts fonctionnaires annonçassent au peuple, du haut de l'ambon, que Jean était révoqué (CHRON. PASC. p. 715-716).

e) Lorsque Héraclius eut l'idée de transférer la capitale de l'Empire à Carthage, les citoyens, qui redoutaient les conséquences catastrophiques d'une telle décision, se levèrent en masse contre l'empereur ; alors le patriarche obligea par serment l'empereur à renoncer à son projet (NICÉPHORE, DE BOOR, p. 12 [Bonn. 14]).

dans l'hippodrome de Constantinople, on peut, si l'on veut y faire attention, distinguer quand, dans cet hippodrome, siège un véritable public, qui se conduit en spectateurs, venus pour voir les courses, les jeux et les représentations ; et quand, dans ce même amphithéâtre, c'est le peuple qui est rassemblé pour une toute autre affaire, comme s'il était au forum romain ou sur l'agora d'Athènes. Le local est le même dans les deux cas, mais le but est différent. Évidemment les éléments de ce public de théâtre sont en bonne partie identiques avec les éléments d'une assemblée populaire. Ce qui peut, à chaque instant, amener cette conséquence que le public des simples spectateurs ait conscience d'être une assemblée du peuple et se transforme en une telle assemblée, ou inversement.

Mais une étude minutieuse pourrait trouver aussi des distinctions plus précises entre les éléments du public du théâtre et les éléments d'une assemblée du peuple. Ainsi le public purement théâtral comporte les quatre couleurs. Exemple : le frère de l'empereur Zénon, le *magister militum praesentalis* et consul Longin (1) fait présent *εἰς τὰ τέσσαρα μέρη* de quatre jeunes danseurs (2). Ainsi il donne aux Verts un jeune Alexandrin Autokyon Caramallos aux Bleus un autre Alexandrin, Rhodos Chrysomallos, aux Rouges Helladios d'Emèse et aux Blancs, un certain Margarites de Cyzique. Très instructif à cet égard est l'épisode (3) qui se produit au théâtre en 514, à l'occasion du dixième numéro au programme (*τὸ δέκιμον*) des Bryta, organisés par le préfet de la ville. Les factions se prirent de querelle (4) ; beaucoup de spectateurs se noyèrent ou furent blessés ou tués, car le peuple était armé d'épées, et on vit même périr dans le théâtre un fils illégitime de l'empereur. Pour cela, l'empereur irrité fit exécuter beaucoup de gens *ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν* et il bannit les quatre danseurs des factions. Ici on voit d'une part l'action des partis populaires, mais d'autre part, on voit qu'à ce spectacle étaient représentés les quatre factions purement spectaculaires. On ne nous dit pas expressément la raison de ce conflit

(1) MALALAS, Bonn. p. 386, l. 14-23.

(2) Ces danseurs sont dits *ἐμμάλλους* ; je ne sais comment traduire ce mot qui paraît avoir un sens technique, spécial. Ces danseurs jouaient sans doute le rôle des « primi ballerini » italiens — cf. *Καράμαλλος* et *Χρυσόμαλλος*.

(3) MALALAS, *Hermes* VI, p. 374 ; cf. JEAN D'ANTIOCHE. *ibid.*, p. 343.

(4) I. Jean d'Ant. écrit : *τῶν ἀθροισθέντων τοῦ δήμου ἅμα ξίφεσι κατ' ἀλλήλων ὤρμηκόντων...*

des partis populaires, mais on la trouve certainement, pour ces époques troublées, dans les querelles qui se produisaient en dehors de l'hippodrome, bien que Jean d'Antioche en indique l'occasion par une expression très générale : *ὑπό τινος βασκανίας*. L'inverse se produit en 520, lorsqu'à l'Église de Ste-Sophie une émeute éclate contre quelques dignitaires (1), et lorsque le révolté Vitalien, réconcilié ce jour-là avec le gouvernement, entre à Constantinople et devient consul ordinaire ; au moment des courses de l'hippodrome les *δημόται ἐποίησαν στάσιν*, mais les soldats arrivent et en tuent beaucoup. Puis changement de tableau : *τὰ μέρη* se calment, et en jouant (*παίζοντες*) ils sortent *ἐκ τοῦ θεάτρου*. Et le lendemain, s'était réunis à l'*ἵππικόν*, ils réclament de l'empereur qu'il assiste à la course et *τὰ μέρη* poussent des clameurs en réclamant leurs danseurs, leurs *ὀρχηστάς* ; les Verts réclament Carmallos, les Bleus un certain Porphyrion, les Rouges et les Blancs *τοὺς πρώτους* (les anciens danseurs ?). Et l'empereur accorde à chaque *μέρος* ce qu'il avait réclamé. Et lorsque ce fut fait, ils se mirent à se lancer des balles dans la ville et dans l'hippodrome et à jouer en circulant par toute la cité : *ἔσθραν δὲ καί τινες παρακενότων κοινῇ γενόμενοι οἱ τῶν μεριῶν καὶ ἔβαλλον εἰς τὴν θάλασσαν. Ὁ δὲ Βιταλιανὸς ἐσφάγη ἐν τῷ παλατιῷ*. Encore au x<sup>e</sup> siècle, mais sans doute d'après une ancienne coutume, apparaissent parallèlement, mais en même temps se distinguent dans les acclamations des dèmes, les quatre groupes sportifs et les deux partis populaires : *Οἱ πράσινοι... Ὁμοίως εὐφημοῦσι τὸν τοῦ λευκοῦ, οἱ δὲ πράσινοι τὸν τοῦ ῥουσίου... νίκη εἰς τὸ βένετον, οἱ πράσινοι « εἰς τὸ πράσινον »*. *Ὁ θεωρητῆς « δέσποινα θεοτόκε », ὁ λαὸς « νίκη εἰς τὸ Βένετον », οἱ πράσινοι « εἰς τὸ Πράσινον »* (2). Nous voyons la vie tumultueuse du peuple, qui s'intéresse passionnément à ses divertissements favoris. Dans le brouillard de ces récits des chroniqueurs, fortement abrégés et souvent estropiés, nous apparaît la foule énorme des spectateurs agités par la haine et par l'amour, par les idées et par les passions contemporaines. Nous voyons avec quelle liberté se comporte ce peuple, au milieu des convulsions des partis et des représailles gouvernementales. Aussi, l'historien Finlay a-t-il raison de dire que le peuple grec avait eu conscience de cette

(1) MALALAS, *Hermes*, VI, p. 375. D'autres furent assassinés.

(2) *De Caerim.*, I, 69, p. 311.

liberté qui, sous l'empire romain, après une réorganisation sociale, donnerait naissance à de nouvelles idées politiques, et senti que le transfert du pouvoir à Byzance affaiblirait l'esprit romain ; les Grecs qui conservaient leur langue, leurs habitudes et leurs institutions, devaient faire de Constantinople une ville grecque. Les Barbares eux-mêmes s'aperçurent de la force insoupçonnée des habitants de l'Empire, qui leur infligèrent parfois de dures leçons. En même temps les Thraces et les Pamphyliens reçurent des armes, les Isauriens (1) ne se laissèrent point enlever les leurs. C'est pourquoi Finlay a tort de dire que le gouvernement ne confia pas d'armes à la population grecque. Nous avons vu le contraire (2). Finlay, par contre, a raison de dire que le principe romain de la domination aristocratique, dans les villes et ailleurs, n'avait pas la valeur unificatrice que possédait, en Orient, l'organisation populaire des Grecs. Cette organisation a été la source de la puissance du *δημος* dans les villes, puissance démocratique en son principe, qui, grâce au transfert du centre de gravité de l'État romain en Orient a produit, il est vrai, partout, des luttes, des troubles et des combats, mais a aussi renforcé l'Empire, dont le peuple se sentait un des éléments essentiels.

Le cirque est venu à Rome des Étrusques. Mais les Étrusques l'avaient emprunté aux Grecs. Et lorsque le cirque romain, avec ses couleurs et ses factions, fut transporté dans l'Orient grec, il se naturalisa facilement dans son ancien sol et s'y démocratisa. Les assemblées religieuses des Grecs restaient des manifestations autonomes de la vie publique. Mommsen (3) met en relief la tendance panhellénique des jeux dans la Grèce propre. Les empereurs romains,

(1) Sur les Isauriens, voyez l'intéressant article de E. W. BROOKS, *The Emperor Zenon and the Isaurians*, *Engl. Hist. Rev.*, VIII (1893), p. 209-238. Cf. J. B. BURY, *op. cit.*

(2) Justinien, il est vrai, remplaça la milice qui gardait les Thermopyles par une garnison de troupes régulières ; mais cette relève, mentionnée par Procope, ne peut s'appeler « un désarmement du peuple » ; et le texte du Code Justinien, Lib XII, 24, A. Mena P. P, interdit à ce qu'il me paraît, aux *negociatores* la carrière militaire, en vertu de la séparation des professions qui était la norme du Bas-Empire. Cet acte n'équivant nullement à une défense de porter les armes. Au contraire, nous avons vu le gouvernement de Justinien renforcer la milice populaire par des mesures de recrutement : *δημότευσις*.

(3) *Röm. Gesch.* V, p. 264, au bas de la page.

dit-il, surent se servir de ces organisations régionales, créées dans des buts religieux ou en vue du divertissement des masses, et en usèrent pour attirer les villes de l'Asie-Mineure sous l'influence directe du pouvoir impérial. Nous savons que les jeux et les fêtes hellénistiques, depuis longtemps, dominaient la vie publique et l'intérêt des grandes villes grecques lorsque, à l'époque impériale, le cirque romain fut adopté par les villes, et qu'après le triomphe du christianisme, il remplaça les assemblées religieuses païennes ; il s'imprégna de l'esprit grec qui était un esprit de liberté. L'hippodrome fut une sorte d'*Ersatz* pour les *conventus* autonomes. Ainsi les *circenses* qui, à Rome, servaient à détourner l'attention populaire des affaires publiques proprement dites, devinrent tout autre chose dans les villes grecques, et spécialement à Constantinople : c'est précisément le théâtre où cet intérêt pour les affaires publiques put renaître, avec les passions, les luttes qui sont les caractéristiques de la vie politique, passions et luttes dont l'origine doit être cherchée presque toujours en dehors de l'hippodrome lui-même. Dans ce cirque qui devenait de plus en plus un forum, le peuple se sentait de nouveau autonome, libre, et l'hippodrome devint le symbole de toute la vie populaire et romaine, puisque le peuple souverain s'appelait, en Orient comme en Occident, le peuple romain.

Nous avons déjà dit que pour organiser les courses de l'hippodrome et les représentations, il fallait une organisation financière. C'étaient des autorités et des groupes divers qui faisaient les frais des différentes parties du spectacle. Nous avons vu à Constantinople un préfet de la ville, se charger du « numéro 10 » du programme <sup>(1)</sup> ; pour d'autres « numéros » c'était les empereurs qui y pourvoyaient. Mais ils ne pouvaient suffire à tout, ni s'occuper de toutes les villes à hippodromes, Cyzique, Antioche, etc... Pour financer donc ces spectacles, la population était organisée et groupée suivant les classes sociales. Les classes supérieures formaient une unité, les classes inférieures en formaient une autre. Nous l'avons vu clairement déjà <sup>(2)</sup> : ce groupement, sans aucun doute, avait pour base l'organisation qui avait été jusqu'alors celle des villes grecques <sup>(3)</sup>

(1) V. plus haut, p. 666.

(2) V. plus haut, p. 654, alinéa : « D'après tout cela... ».

(3) USPENSKIJ, *op. cit.*, ne doute pas que dans l'organisation de ces démes, il n'y ait quelque chose d'essentiel et de fondamental, lié aux conditions mêmes de l'organisation des villes de l'Orient romain.



et de leurs dèmes. De cette façon, l'organisme de l'hippodrome, comme les *conventus* païens, comprenait toute la population de la ville et des environs, et peut-être de tout un territoire ; et cette organisation aboutit à une vie publique indépendante. Certes, il fallait pour les courses quatre couleurs, mais il n'y avait que deux partis sociaux, le *μέρος* des Verts, c'est-à-dire des couches inférieures, et le *μέρος* des Bleus (classes supérieures), avec les gens qui en dépendaient, mais de l'organisation des jeux s'occupaient seulement les deux grands partis de classe. Ces mêmes classes sociales formaient aussi les milices populaires, les *δημόται*. Le peuple, en un mot le *δῆμος*, engendra les dèmes et, avec ses deux grands partis de classe, entretenait l'hippodrome.

Et qui avait à supporter les dépenses de l'hippodrome ? Lorsque l'organisation romaine des décurions fut transportée dans les villes d'Orient, on ne put pas transférer aux familles des décurions la lourde charge des jeux. Mais cette charge ne put pas non plus être imposée aux fonctionnaires impériaux. Il fallut donc que les charges de l'hippodrome reposassent sur la population, et elle les supportait, semble-t-il, fort joyeusement, et par là, la situation de la population changea essentiellement à l'égard des facteurs gouvernementaux. Ainsi toute la population de la ville, et non seulement un petit nombre de familles de décurions, obtint dans la cité et dans l'empire, dans une certaine mesure, une « représentation » solidement organisée et appuyée sur un grand nombre de membres, et cela d'autant plus que, d'après un édit de Dioclétien (1), l'argent des jeux, comme on disait, étant l'argent du peuple, devait être employé aussi à la réfection des murs des villes ; et nous avons vu en effet, que presque partout, ces murs étaient défendus et gardés par des milices citadines. Les termes mêmes de l'édit : *provinciae impensas, quae in certaminis editione erogabantur*, nous suggèrent que pour les *editiones certaminum*, il y avait une rubrique constante au budget de la province, et cela, vu les compétences des *conventus* de province, serait fort naturel. A l'époque chrétienne, ces *conventus* se maintiennent sous la forme d'associations pour l'hippodrome, comprenant le peuple entier à l'exception du prolétariat proprement dit. Ainsi, finalement, les « franchises » de l'hippodrome se sont transportées dans la rue et dans l'ensemble

(1) V. plus haut, p. 620, n. 4.

de la population citadine. Un nouveau facteur apparaît dans la ville et dans l'état.

C'est le *δημος* organisé, qui prolonge à l'époque chrétienne le *conventus* d'époque grecque et l'organisation des villes helléniques, n'a gardé qu'une partie des attributions de ces *conventus*. Celles qui étaient d'ordre religieux ou sacré ont passé à l'Église chrétienne. Les autres, les profanes, sont restées au peuple. Une de ses tâches consistait dans l'entretien de l'hippodrome. Pour cela on ne pouvait naturellement pas compter sur le véritable prolétariat, sur l'*ὄχλος* ou sur les *ὄχλοι*, les *πλήθη* (1). Pourquoi pas, dira-t-on, si tout le monde appartenait à une corporation, à un *dème* ? C'est que, entre ces éléments populaires groupés dans les corporations, il restait, à Constantinople du moins, des éléments en dehors de toute organisation, une plèbe toujours prête aux pires excès. Probablement, cette populace coopérait le plus souvent avec les Verts ou même se comptait au nombre des Verts. Nous l'avons vu souvent au cours de cette étude : parmi cette population se trouvaient sans doute les *στασιῶται* dont parle Procope (2), qui, dans les premières années de la période de Justin et de Justinien, passèrent aux Bleus, pour obtenir ainsi les mains libres dans leur sauvage profession, et pour se faire payer à l'occasion par les Bleus (3). Mais nous ne voulons pas affirmer pourtant que dans nos sources les expressions *ὄχλοι*, *πλήθη* désignent habituellement l'élément inférieur de la population ; le plus souvent, on entend par là, simplement : le peuple, désigné aussi par les mots *δημος* ou *λαός*. Or, dans ce peuple (*δημος*, *λαός*), et le plus souvent aussi dans cet *ὄχλος* ou dans ces *πλήθη*, les Verts et les Bleus sont l'élément essentiel. Lorsque l'on ne mentionne pas les noms de Verts ou de Bleus à côté du mot peuple, lorsqu'on ne veut pas distinguer les Bleus et les Verts, l'auteur emploie, suivant ses habi-

(1) V. THEOPH., DE BOOR, p. 294 (Bonn 454). Nous y lisons : les *δήμαρχοι τῶν δύο μερῶν* Théophane et Pamphile sont condamnés à mort par Phocas, mais alors : *ὁ δὲ δημος* (les deux *μέρη καὶ οἱ ὄχλοι*) *ἔκραζον*.

Un peu plus loin Théophane ajoute, mais d'après une autre source : *τῶν δὲ ὄχλων κραζόντων*, c'est à dire : implorant leur grâce. Phocas la leur accorda.

(2) *Anecd.*, VII, Bonn. p. 49, 10-11.

(3) 56-1. Cf. la distinction faite par Théophane (DE BOOR, p. 294, Bonn. 454) : *ὁ δὲ δημος* (le corps des citoyens organisés) *καὶ οἱ ὄχλοι* (le prolétariat) *ἔκραζον*.

tudes linguistiques, *δημος*, *ὄχλος*, *λαός*, *πλήθη*. Mais s'il s'agit d'émeutes ou de soulèvements, de formation populaire de milices, et en général, de gens armés, alors, presque régulièrement, nous trouvons les noms des Verts et des Bleus, surtout, naturellement, lorsqu'il s'agit de leurs conflits mutuels.

Ce dernier point se comprend de lui-même, car en parlant de conflits entre les partis, on ne peut se passer des noms de Verts et des Bleus. Par contre, nous pensons ne pouvoir admettre l'opinion d'Uspenskij, à savoir que ces noms indiquent seulement les éléments armés du *δημος*. Ainsi, l'exemple cité par Uspenskij, de la *Chronique pascale* (1) indique le contraire, ou du moins ne signifie que ceci : les dèmes sont armés ; quant aux Verts, ils apparaissent comme un parti et non comme un élément militaire, car lorsque la bataille s'est engagée, il n'est plus question que de dème(2). Chez Théophane non plus il ne s'agit pas (3) d'hommes armés, là où il est question du dème des Verts et des Bleus, puisque l'armement des dèmes, d'après Théophylacte Simocatta, source de Théophane, ne s'est produit que quatre jours plus tard. De même chez Théophane (4), notez l'antithèse des expressions *τὰ πλήθη* et *οἱ πρασίνου μέρους*. Ajoutez ce que Théophane dit dans l'intervalle : *οἱ τοίνυν τὰ τεῖχην φρουροῦντες ταῦτα μαθόντες, τῆς φρουρᾶς κατημέλησαν*, et n'oubliez pas que Théophane attribue les violences qui se produisent alors, en général, aux hommes de la faction Verte. Et il est très remarquable que la source de Théophane, Théophylacte (5), à la même occasion, distingue les démotés qui gardaient les murs et ensuite les abandonnent, du *λαός στασιάζων* en ville, auxquels se mêlent alors les démotés.

L'institution des *arae Romae et Augusti*, dès le début de la monarchie romaine, tira les populations des provinces de leur isolement, et leur ouvrit la perspective d'un rôle politique dans l'organisation de la communauté nationale nouvelle. Avec les cérémonies en l'honneur des nouvelles déités de l'*orbis terrarum*, elle comportait une certaine participation du peuple au gouvernement. Le peuple supportait les frais de ces fêtes, mais jouissait, à ce prix, d'une certaine autonomie. Plus tard vinrent d'autres tâches et d'autres char-

(1) Bonn, p. 608.

(2) V. aussi Malalas, p. 394.

(3) DE BOOR, p. 287, l. 12.

(4) DE BOOR, p. 288, l. 16.

(5) VIII, 9, DE BOOR, p. 300 (Bonn. 331.)

ges ; mais parallèlement, la conscience des membres de ces organisations se développa, et devint une véritable conscience nationale. Ces fêtes généralement s'accomplissent au cirque ; c'est de l'hippodrome qu'elles tiennent leurs noms ; et les *conventus* de l'hippodrome se changèrent dans les grandes villes, et surtout à Constantinople, en de véritables comices populaires. L'histoire de l'hippodrome, dans ce sens, fut véritablement, pour citer Uspenskij, l'histoire du peuple dans l'empire byzantin.

### VIII

**Le peuple exerce une influence considérable sur les  
grands changements politiques, impose  
sa volonté et provoque la révolution.**

L'histoire byzantine du v<sup>e</sup> au vi<sup>e</sup> siècle est pleine de troubles que les écrivains modernes attribuent simplement aux factions du cirque. Uspenskij, d'autre part, a clairement marqué que les Bleus et les Verts provoquent des troubles lorsque la population, c'est-à-dire les dèmes ou le *δημος*, est mécontente de l'administration, soit de l'État, soit du préfet de la ville. Uspenskij, comme preuve, s'est borné à citer un certain nombre de passages d'auteurs. Nous les analysons un peu plus en détail.

A) En l'année 412, le peuple de Constantinople, furieux d'une disette, brûla le palais du préfet de la ville Monaxios et traîna son char de la première région jusqu'aux *embola* <sup>(1)</sup> de Domninos. Les deux maîtres de la milice <sup>(2)</sup> et le comte des largesses allèrent à leur rencontre et leur crièrent : « Retirez-vous et nous ferons ce que vous voudrez. Sans aucun doute l'empereur les avait envoyés, et c'est avec son autorisation qu'ils parlaient ainsi » <sup>(3)</sup>.

B) En l'année 390, lorsque Théodose I<sup>er</sup> arriva à Salonique avec son armée, la ville se souleva contre l'obligation de loger les troupes, et à cause « d'un cocher et de l'enfant du préfet » <sup>(4)</sup>. Et la

(1) C'est à dire, en passant devant l'église de S<sup>te</sup> Sophie, le palais impérial et l'hippodrome — Cf. MORDTMANN, op. cit.

(2) *Magistri militum*, στρατηλάται,

(3) *Chron. Pasc.*, Bonn, p. 571.

(4) Uspenskij ne mentionne pas ce second prétexte, mais il est très impor-

foule insulte l'empereur et tue le préfet : .. *καὶ συναχθέντων τῶν λαῶν καὶ τῶν δήμων εἰς τὴν τοῦ ἵππικοῦ θέαν...* (1).

C) 465. Contre Ménas, préfet de police (*νοκτέπαρχος*), accusé de divers méfaits, le sénat fait une enquête à l'hippodrome, et alors, là, sur l'ordre de l'empereur, un jeune homme le jette à terre *ἐπὶ τῆς βαθείας τοῦ Ἴππικοῦ καμπτοῦ παιδίον, αὐτὸν ἐσκέλισεν καὶ ἔρριψεν ἐπὶ πρόσωπον*. Et le peuple traîne le corps du préfet jusqu'à la mer (2).

D) Année 491 (3). Dans l'hippodrome, les partisans des Verts exigent de l'empereur Anastase qu'il mette en liberté quelques hommes qui ont jeté des pierres, et que le préfet de la ville avait fait arrêter. Alors Anastase fait une faute politique. Aux provocations du peuple (ici les Verts sont confondus avec le peuple), il ne répond pas, mais il se fâche, refuse de se montrer au peuple (il était dans sa loge) ; et il ordonne que les soldats marchent contre eux. Alors un grand désordre se produit. Le peuple se jette sur les soldats. Ceux-ci reculent et alors la populace se met à lancer des pierres contre la loge impériale. Alors les soldats refoulent le peuple et celui-ci met le feu à la Chalkè de l'hippodrome. Le feu se répand dans l'hippodrome et en dehors de celui-ci jusqu'au forum de Constantin. Enfin, le peuple s'apaise. Mais à condition que soit installé comme préfet de la ville ce personnage nommé Platon, qui était, comme nous l'avons vu précédemment (4), « patron » du parti des Verts. L'empereur avait « laissé tomber » son prédécesseur afin de calmer le peuple. Le parti des Verts, ou parti démocratique, opéra de grands changements dans l'administration de la capitale et inaugura par cette victoire sa nouvelle période d'influence, on pourrait presque dire sa nouvelle domination de trente années.

E) 546. A cause de la question de savoir quand devaient com-

tant, car il montre comment se combinaient les griefs d'ordre général ou public avec les griefs spéciaux à l'hippodrome.

(1) THEOPH., DE BOOR, p. 72 (Bonn 113). MALALAS (Bonn, p. 347, l. 17) note seulement la première raison (*τοῦ ὄντος μετ' αὐτοῦ στρατιωτικοῦ πλήθους διὰ μιᾶτα ταράξαντος τὴν πόλιν*) Il faut noter l'information de Jean de Nikiou (*Journal asiatique*, série VII, XII, p. 269), d'après laquelle ce sont les Ariens qui causèrent cette émeute à Salonique, et qui furent les seules victimes de la répression impériale.

(2) *Chron. Pasc.*, Bonn. p. 594.

(3) Sur les événements de cette année, v. plus haut p. 654 (« Chrysaphios »).

(4) V. plus haut p. 655 (« Platon »).

mencer les fêtes de Pâques. Trouble populaire. Il ne s'agit certainement pas ici de faction du cirque, *καὶ ἐποίησαν οἱ δῆμοι τὴν ἀποκρεώσιμον* (1).

F) Troubles fréquents à cause de questions de religion. (2).

G) Année 563. A cause de la nomination d'un nouveau préfet de la ville (3). Ce passage est instructif à beaucoup d'égards. Dans les derniers temps du règne de Justinien, d'ailleurs très agité, en avril 563, les Verts rencontrent *εἰς τὸ Λαῦσον* sur la Mésè, près de l'hippodrome, le nouveau préfet de la ville André, successeur du préfet Procope, qui, du palais impérial de la Chalkè, se rendait en voiture au prétoire. Le peuple se met à l'insulter, à lui jeter des pierres et alors, dans la rue principale de Constantinople, se produit *ἀταξία μεγάλη τῶν δύο μερῶν*. Les Bleus prennent parti pour le préfet, tandis que, lors de la révolte des Verts du quartier de Maxentios (4), qui a dû se produire vers cette époque, les Bleus ne sont pas intervenus. Certainement les Verts pénètrent dans les prisons du prétoire. Une bataille s'engage qui dure depuis 10 heures, de sorte que Justinien a dû envoyer contre eux, sans aucun doute avec de nouvelles troupes, son neveu Justin qui les refoula. Mais de nouveau, ils commencent à se battre, la lutte dure 12 heures avant qu'ils ne soient vaincus ; quand on les livre au châtimeut, on tranche le pouce à tous ceux qui avaient combattu avec l'épée.

Il est très remarquable que le 19 juillet, on rend tous ses honneurs à Bélisaire, honneurs qu'il avait perdus à la suite de la conspiration du 25 novembre 562 contre l'empereur (5).

Mais nous en avons vu des cas, où le peuple tout entier ou seulement le parti démocrate des Verts, se soulève contre le pouvoir.

Ainsi, a) sous Zénon, lorsque les Dèmes des Verts d'Antioche, par une révolte, ont forcé l'empereur à remplacer le comte du diocèse (6) ; b) les Bleus, après le 15 novembre 562, tirent de prison un inconnu (un Vert), et la volonté populaire, exprimée à l'église de Ste-Sophie, force l'empereur Justinien à lui faire grâ-

(1) THÉOPH, DE BOOR, p. 225, l. 6. (Bonn., 349).

(2) V. nos recherches au chap. VI.

(3) THÉOPH, DE BOOR, p. 239 (Bonn., 349).

(4) V. notre travail p. 649, l. F.

(5) D'après MALALAS (Bonn p. 493), sont mêlés à cette affaire trois ἀργυροπορῶται, et autres petites gens, sans doute clients de hauts personnages.

(6) V. le présent travail, p. 636-637, surtout 637 en haut.

ce (1) ; c) grande révolte des Verts de Constantinople, du temps de la seconde préfecture de Zémarque, qui commence au quartier *τοῦ Μαξεντιόλου* (2), les Bleus n'ont pas soutenu les troupes impériales ; l'empereur, après une grande bataille, pardonne au peuple et révoque Zémarque.

Mais c'est aussi dans des affaires bien plus importantes que le peuple de Constantinople s'immisce avec violence, les armes à la main : il participe à la solution d'une crise dynastique. Ainsi lors de la révolte de Marcien et de Procope, en 479, contre Zénon, qui en juillet 477, avec ses Isauriens, s'était emparé de nouveau de Constantinople et avait envoyé en exil sa belle-mère l'Augusta Verina, veuve de Léon I<sup>er</sup>. Dans cette insurrection, dans les batailles de rue, nous trouvons beaucoup de citadins, et la masse populaire lance toute espèce d'objets sur ceux qui se battent pour l'empereur (3). Mais les dispositions de la foule se caractérisent par ce fait, qu'immédiatement après, Théodoric fils de Triarios put espérer s'emparer du pouvoir, et compter que le peuple tout entier accourrait vers lui, lorsqu'il entrerait en ville (4). Autre exemple : du temps d'Anastase I<sup>er</sup>, dans cette émeute à propos de l'addition au Trisagion à laquelle nous avons consacré tout un développement plus haut (5), un fait est clair : le peuple veut donner la main à l'armée de Vitalien, qui ne s'était pas soulevée à vrai dire, pour des raisons religieuses (6), et installer un autre empereur : *l'ὄχλος* ou le peuple tout entier proclame Vitalien empereur, au point qu'Anastase se sauve et va se cacher dans le faubourg des Blachernes (7).

Dans la sédition Nika, en troisième lieu, il faut voir une explosion de mécontentement contre la politique intérieure de Justinien. Le mécontentement était surtout grand dans les milieux populaires Verts. Quant aux Bleus, ils furent surtout poussés à faire cause commune avec les Verts par les masses inférieures qui dépendaient de ce parti, comme nous l'avons vu. Dès le second

(1) V. p. 647-648 sous la lettre D.

(2) V. p. 649, l. F.

(3) JEAN D'ANTIOCHE, fragm. 211, 3 (MÜLLER, F. H. C, IV, p. 169).

(4) MALCHUS, DINDORF, *Hist. graec. min.*, I, p. 420.

(5) V. pp. 658 sqq.

(6) Cf MOMMSEN, *Hermes*, VI, p. 351.

(7) THEOPH, DE BOOR, p. 159, l. 16-18 (Bonn 246).

jour de la révolte (14 janvier), celle-ci coûte la vie à trois hauts fonctionnaires impériaux particulièrement détestés du peuple : le préfet du prétoire, le questeur du palais et le préfet de la ville. Mais les masses exaspérées ne pouvaient être apaisées à ce prix, et c'est ici que nous pouvons, pour ainsi dire, glisser un regard dans les profondeurs de l'âme populaire exaspérée qui réclamait un changement de dynastie : *ἄλλον βασιλέα τῆ πόλει*, et le retour à la dynastie du protecteur des Verts, de feu Anastase I<sup>er</sup>, qui avait beaucoup fait pour les classes inférieures. Ainsi donc, la masse des Verts, exaspérée par une réaction qui avait duré dix ans, suit son élan et lutte, les armes à la main <sup>(1)</sup>, pour une grande révolution dans le sens Vert. Mais, après la chute des trois hauts fonctionnaires détestés, tout à coup, les Bleus cessent de coopérer avec les Verts, ne voulant pas suivre ceux-ci jusqu'au bout <sup>(2)</sup>.

La catastrophe de l'empereur Maurice qui, d'après notre opinion, a été déclenchée surtout par les Verts, éclaire et confirme tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Comme pour cet événement nous avons des matériaux abondants, nous pensons que nous devons nous y attarder quelque peu, sans sortir toutefois du cadre de notre travail. Nous avons déjà indiqué <sup>(3)</sup> que Maurice, contre ses troupes danubiennes révoltées, aurait voulu tenir Constantinople au moyen de sa garde peu nombreuse et du peuple armé de la capitale <sup>(4)</sup>. Mais ce peuple, depuis longtemps déjà, et peut-être toujours, était mécontent du gouvernement de cet empereur. Uspenskiï pense que la cause de ce mécontentement était que l'empereur avait fait défendre les murs de la ville par le peuple armé (ce qui s'était passé en 584-600 et 602) ; disons plutôt que ces alertes avaient des doutes à la population de Constantinople sur le succès et l'efficacité de la politique impériale ; qu'on pense avec quel en-

(1) Notons ce passage de THEOPH., DE BOOR, p. 185, l. 6 : *ἦλθον δὲ καὶ ἀπὸ Φλακιανῶν νεώτεροι Πράσινοι σ' ἰωρικᾶτοι ὑπολαμβάνοντες ἀνοΐξαι τὸ παλάτιον καὶ εἰσαγαγεῖν τὸν Ὑπάτιον*, et la page précédente, p. 184.

(2) On regrette que le Dr. Mordtmann (dans sa conférence de vulgarisation citée plus haut p.644 note 3) considère toute cette révolte comme une affaire de cirque. Que ferait l'historiographie moderne, si, dans les chroniques des siècles passés, elle était incapable de dire à propos des grands événements autre chose que ce que disent les *mots* de nos sources ? L'historien doit savoir comprendre et interpréter.

(3) V. plus haut, p. 629-630.

(4) Voyez plus haut, *ibid.*



thousiasme et avec quel esprit de sacrifice cette même population constantinopolitaine, 24 ans plus tard, sous Héraclius, défendra les mêmes murailles contre un danger plus grand : le double péril persan et avaro-slave ! Mais déjà en 587, nous savons combien tout Constantinople était excité et mécontent parce que, dans la guerre contre le Khagan des Avars deux officiers supérieurs avaient été faits prisonniers. Les hommes τοῦ πλήθους, les fous et les bavards, insultèrent publiquement l'empereur et, composant contre lui des chants ironiques, le blâmèrent en chœur à propos de ce fâcheux événement <sup>(1)</sup>. Ce qui veut dire que l'opinion publique, toujours en éveil à Constantinople, suivait de près les événements extérieurs. Et voici qu'en 602, cette population dut défendre les murs de la ville contre ses compatriotes, contre l'armée romaine. C'était cette même armée que, d'après la rumeur publique, l'empereur lui-même <sup>(2)</sup> ou son favori, le général Comentiolos, en 600, avait si honteusement « vendue » ou livrée à l'ennemi. L'« avare » Maurice n'avait pas voulu racheter 12.000 captifs au Khagan ; en revanche, à la conclusion de la paix, il payait encore 20.000, d'autres disent 50.000 *aurei* à l'ennemi. Ensuite, Constantinople vit une députation de l'armée, à la tête de laquelle se trouvait Phocas, se présenter devant l'empereur pour lui soumettre ses griefs. Sans doute, la population dut suivre ces événements avec beaucoup plus de colère encore qu'en 587. Sans doute, aussi, le « peuple Vert » était en communion de pensée et de sentiment avec cette délégation militaire, et en effet, il marcha avec elle. Le peuple était mécontent de cet empereur autocratique, avare, cupide, et probablement Bleu par-dessus le marché. Le peuple ressentait si profondément les empiètements de cet empereur, assisté de Comentiolos et de Constantin Lardys, dans sa propre sphère autonome, dans l'administration ou διοίκησις du dème des Verts <sup>(4)</sup>, que quatre jours avant l'alerte de 602, où les dèmes gardent les murs de la

(1) THÉOPHYLACTE II, 17, DE BOOR, p. 103-104 (Bonn, 103) ; et THÉOPHANE, DE BOOR, p. 259 (Bonn. 399).

(2) JEAN D'ANTIOCHE, frg. 218, b, *Hermes* VI, p. 360 (FHG V 1, p. 35).

(3) Comparez les textes de Théophylacte, de Théophane et de Jean d'Antioche.

(4) Ὁ δῆμος τῶν Πρασίνων ἔκραζε λέγων · Κωνσταντῖνος καὶ Δομεντζιολος τῷ οἰκείῳ σοῦ δήμῳ παρενοχλοῦσι, ἵνα ὁ Κρούκης διοικήσῃ. THÉOPHANE, DE BOOR, p. 287, l. 12 (Bonn. 433.)

ville, c'est à l'hippodrome, que le peuple reproche à l'empereur cet empiètement sur l'autonomie des dèmes.

Dans des témoignages contemporains conservés chez Théophylacte et ailleurs, nous voyons que, depuis l'offensive des troupes du Danube en 600, l'Empereur est menacé d'une catastrophe dans l'opinion publique de la capitale. Cette guerre offensive fut considérée comme une violation de la foi jurée: le Khagan se serait exclamé: «Que Dieu juge entre moi et l'empereur Maurice!» Et puis, on apprit la retraite des armées romaines, on apprit que la population de la ville de Drisipare avait fermé ses portes, avec des insultes et des jets de pierres, à l'incapable Comentiolos; on apprit le sac de Drizipare, l'incendie de l'église de S.-Alexandre, la fuite de l'armée romaine jusqu'aux longs murs d'Anastase, en face de Constantinople. Et le Khagan voulait venger sur Constantinople la mort de ses sept fils, morts de la peste! Lorsque le général impérial vaincu rentre à Constantinople, des troubles éclatent dans la ville. La population imagine toutes les catastrophes et pense même à abandonner l'Europe pour s'installer en Asie, à Chalcedoine. Le Sénat demande que l'empereur envoie une ambassade au Khagan, mais celui-ci refuse les présents et la paix, et répète ces sinistres paroles: «Dieu a jugé entre Maurice et le Khagan!»

Il est possible que le Khagan n'ait jamais prononcé ces mots, et que le peuple les ait inventés. En tout cas, ils volaient de bouche en bouche, et l'opinion commune était que les Romains, ayant violé la paix, avaient causé, eux-mêmes tous leurs malheurs. Et, comme en outre, les habitants de Constantinople se souvenaient des prisonniers non rachetés, on comprend qu'en l'an 600, lorsque l'armée se répandit en insultes contre son empereur, le peuple conçut une grande haine contre Maurice et commença, lui aussi, à lui lancer des injures. Cette haine ne fit que croître, surtout lorsque la délégation de l'armée, conduite par Phocas, n'obtint rien de l'Empereur; l'Empereur en réponse, se livra à des représailles, empiétant sur l'autonomie des Verts. Et à la fin de l'année 601, au moment même où on avait célébré le mariage du Porphyrogénète Théodose, la disette et la famine régnaient dans la ville. Pendant la procession de la fête de l'*Υπαπαντή*, procession que, selon la coutume, l'Empereur menait avec les dèmes, le peuple (*τὰ πλήθη*) se révolte, et commence à jeter des pierres et à lancer des insultes contre l'empereur. Ces événements se passaient *ἐν τοῖς Καρπιανοῦ*, entre la troisième colline urbaine et la Corne d'Or, sur la route des

Blachernes, c'est-à-dire dans un quartier Vert de la ville. Le prince Théodose fut sauvé à grand'peine par son beau-père Germanos qui le fit échapper à travers le quartier d'Hilaire dans la campagne, et quant à l'empereur lui-même, il fut protégé tant bien que mal, par sa garde personnelle. Alors les dèmes mirent en scène une mascarade contre l'empereur, la foule menant devant soi, en triomphe, sur un âne, une effigie de l'empereur en chantant des chants ironiques à son adresse. Ce qui achève d'éclairer la situation désespérée où était l'empereur, c'est que Maurice fut obligé bientôt de rappeler les coupables qu'il avait punis d'exil en dehors de la ville (1). Cependant, peu après, il reprend les mêmes procédés despotiques envers le peuple.

L'armée du Danube se révolta et mit à sa tête ce même Phocas qui, deux ans auparavant, avait conduit la délégation de l'armée à Constantinople, et par conséquent, était bien connu de la population de la capitale. Cette armée marche contre Constantinople. L'empereur, d'abord, voulut cacher la chose à la foule. Lorsque la funeste nouvelle ne put être plus longtemps dissimulée, l'empereur encore une fois rassemble le peuple à l'hippodrome et l'invite à ne pas se laisser émouvoir par les troubles de l'armée (2). Mais alors apparaît immédiatement l'attitude différente des deux partis : le Bleus répondent par des hommages respectueux, mais les Verts commencent par formuler leurs plaintes à cause de la violation de l'autonomie de leur dème, et se bornent à souhaiter à l'empereur qu'il vainque ses ennemis sans verser de sang (3).

Le quatrième jour après cela, l'empereur envoie les dèmes, toujours sous Comentiolos, le général détesté, pour garder les murs. Ici, nous n'entendons pas parler de l'augmentation des effectifs par la *δημότευσις*. Quant à sa garde, l'empereur la réservait probablement à sa défense personnelle. Il n'était pas sûr de son compère Germanos, car il avait des preuves que l'armée de Phocas lui était acquise, et cette armée était tout près. Alors l'empereur voulut s'assurer de la personne de Germanos. Mais Germanos, avec ses

(1) Sur tout cela, voyez THÉOPHYLACTE, DE BOOR p.256, 263,270, 271, 272, 273, 291, 292 (Bonn, 282, 289, 297, 298, 299, 321, 322) ; THÉOPHANE. DE BOOR, p. 280, 283 (Bonn, 432, 437) ; JEAN D'ANTIOCHE, frg. 218 c, (*Hermes* VI, p.361, FHG V, 1, p. 35-36).

(2) THÉOPHYLACTE VIII,7, DE BOOR, p. 296 (Bonn, 327).

(3) Théophylacte rapporte seulement la réponse des Bleus ; Théophane donne en première ligne celle des Verts.

*ὄπασπισται* personnels<sup>(1)</sup>, se réfugia dans l'église de Ste-Sophie. Après une scène assez agitée entre Maurice et son fils Théodose, l'empereur envoie un fort contingent de sa garde, pour extraire Germanos de l'église. L'armée est révoltée devant les murs de la ville ; sur les murs, les *dèmes* sont de garde ; la discorde est dans la famille impériale. Un détachement de la garde impériale arrive devant la Grande Église. Le bruit court de la folie de l'empereur<sup>(2)</sup>, ce qui devait exciter fortement le peuple : voilà la situation. Le peuple voyant le détachement de la garde impériale devant l'église, pour y arrêter Germanos, est pris de colère et, lorsque Germanos veut sortir de son asile, la foule lui crie de n'en rien faire, car l'empereur veut sa mort, et la foule, s'attroupant, insulte l'empereur et le traite de Marcioniste<sup>(3)</sup>... Alors arrive le moment décisif. Lorsque la foule s'ameuta, les *démotes* qui gardaient les murs abandonnèrent la défense des murs, se mêlèrent à la foule mutinée, et la ville se remplit de maux. La foule incendia la maison de Constantin Lardys, ami de l'empereur, dont le peuple, quelques jours plus tôt, s'était plaint à l'hippodrome. Nous ne voyons nulle part que la garde impériale soit intervenue. Peut-être n'était-elle pas en nombre. A partir du moment où la milice citadine s'unit au peuple révolté, Maurice n'avait plus d'appui sérieux à Constantinople.

Notons ici qu'en 1047, lors de l'émeute de Léon Tornikios, qui avait amené l'armée impériale d'Europe contre l'empereur Constantin IX, à Constantinople, l'empereur ne put concentrer vers les Blachernes que mille hommes. Mais l'empereur put se maintenir, car le peuple était avec lui<sup>(4)</sup>, tandis que ce n'était pas le cas pour Maurice. Tandis que la foule célébrait la chute de la « tyrannie » de Maurice, l'empereur s'embarque, abandonnant la ville à la révolution.

La nuit, un *démote* notable et les autres Verts ouvrent les portes de la Ville et passent à Phocas ; Germanos essaie de se faire procla-

(1) Cf. MOMMSEN, *Hermes* XXIV, p. 233-239 ; BENJAMIN, *De Justiniani imp. aetate quaestiones militares* (Berlin, 1892), p. 18-40 (Cf. F. HIRSCH, *Byz. Zeitschr.* II, p. 157-8.).

(2) V. THÉOPHANE, DE BOOR, p. 285, l. 4 (Bonn 440) ; p. 285, l. 17, p. 286, l. 14 (Bonn. 240-242) ; p. 281, l. 13-20 (dès le 26 mars 601 !).

(3) Théophane reproduit l'invective rythmée dans le texte original : « *μη̅ σχολίη δέρομα ὁ φιλῶν σε, Μαυρίκιε Μαρκιανιστά.* »

(4) ZONARAS XIV, 13, p. 297-298 Dindorf III, p. 165.

mer en s'adressant au démarque de la masse (*πληθύος*) Verte. On voit que les Verts sont ici encore le facteur déterminant. Aussi le démarque convoque-t-il à l'aube les principaux chefs du dème. Mais les Verts repoussent la candidature de Germanos : la démocratie ne peut pas avoir confiance dans le grand seigneur Bleu, et les Verts (sans doute les démates armés), se rendent auprès de Phocas et l'acclament. L'entente entre les Verts et les soldats révoltés était consommée. Le sénat, les patriarches et les Bleus durent accepter le fait accompli. Alors, pour la réception triomphale de la nouvelle impératrice, apparut d'une manière extérieure pour ainsi dire, toute l'importance de cette révolution de parti qui venait de s'accomplir. Car les Bleus trouvèrent insolite et étrange (*ἄηθες καὶ ξένον*) que les démates Verts prissent place, pour la réception, au portique d'Ampélios du palais impérial, tandis que les Verts voulurent à toute force obtenir cette place, comme si c'était un droit qu'ils venaient de conquérir révolutionnairement ; lorsque l'envoyé de Phocas mit à la porte le démarque des Bleus, les Bleus firent entendre des menaces : « Maurice n'est pas mort », ce qui indiquait la possibilité d'une contre-révolution. Et de nouveau, nous voyons se produire un *κατακλυσμός* de la société et de l'empire, mais aussi du gouvernement ; et de nouveau dans les grandes villes (nous ne savons rien des campagnes, mais là aussi probablement la chose se produisit), avec une force élémentaire, les partis sociaux entrent en conflit. Il se passa le contraire de ce qu'on avait vu à l'avènement de Justin I<sup>er</sup> : les Verts opprimèrent les Bleus (1). Le nouvel empereur condamne à mort bon nombre de grands seigneurs ; de même il bannit plusieurs hauts fonctionnaires (2). A Constantinople, le dème des Verts reste fidèle à Phocas. Et il repousse en 605-606, lorsque se produit la grande révolte de la ville, une nouvelle demande de Germanos qui l'invite à l'aider à saisir l'empire, et cette fois ce n'est pas le démarque lui-même qui décide, mais ce sont *τὰ πρωτεῖα τοῦ δήμου* (3). Il semble d'ailleurs que le dème

(1) En l'année 608/9 (cf. THÉOPHANE) les juifs d'Antioche se soulevèrent contre les Chrétiens. Outre le Patriarche, ils tuèrent et brûlèrent *πολλοὺς τῶν κτητόρων* ; le rapport est évident avec l'affaiblissement de l'autorité impériale dans les provinces, affaiblissement qui favorisa l'invasion des Perses et qui, d'autre part, fut aggravé par elle.

(2) THÉOPH. De Boor 295 l. 4-13 ; p. 296, l. 3.

(3) ID., *ibid.*, p. 293 l. 15 (Bonn 453).

reste assez indépendant à l'égard de Phocas, bien que la *στάσις δημοτική* de 603, lors de laquelle brûla de nouveau la *Μέση*, ne nous soit bien connue ni dans ses causes, ni dans ses effets ; nous pouvons seulement en deviner quelque chose d'après ce qu'on dit du *διοικητῆς τοῦ Πρασίνου μέρους Ἰωάννης Κρούκης*, qui fut brûlé à l'occasion de cette émeute <sup>(1)</sup>. Mais bientôt une grande exaspération s'empare de toutes les couches de la population, contre Phocas. Si nous nous rappelons avec quelle passion, sous Maurice, on suivait, à Constantinople, les défaites et les malheurs des armées du Danube, nous pourrions trouver déjà, de ce côté, une des causes du mécontentement du dème Vert lui-même. Celui-ci, cherchant un successeur à Phocas, le trouve dans la famille de l'empereur, non pas dans la personne de son frère, mais dans celle de son gendre, le comte des excubiteurs, Priscos, (marié en 607) l'excellent général que nous avons connu du temps de Maurice. Alors Phocas se brouille avec les Verts <sup>(2)</sup> qui, sans aucune crainte des persécutions de Phocas, l'assaillent à l'hippodrome <sup>(3)</sup>. Et nous voyons que ce sont les bataillons Verts qui interviennent d'une manière décisive lorsqu'Héraclius se présente devant Constantinople. Cette fois, ce sont les Verts avec Priscos, qui ont aidé à restaurer l'empire romain ébranlé jusqu'à ses fondements.

Malheureusement à partir de cet instant, les sources nous font défaut ; mais si nous avons seulement çà et là quelques informations peu importantes, toutefois, nous pouvons voir que le peuple de Constantinople continue, par ses interventions violentes, à contribuer à la solution de grandes questions d'État.

Constant II voulut retransférer à Rome la capitale de l'empire. De la Sicile où il se trouvait, il envoya un message à Constantinople pour réclamer sa femme et ses trois fils. D'après une autre version <sup>(4)</sup>, cette intention impériale fut contrariée par deux fidèles dig-

(1) *Chron. Pasc. Bonn* p. 695/6. C'est probablement le même *Κρούκισ* objet de la haine du peuple, dont les Verts se plaignent à l'hippodrome en 602, dans un dialogue avec Maurice. *Διοικητῆς* n'est pas un véritable synonyme de démarque, car alors, c'était Serge qui était démarque, tandis que maintenant les démarques des deux partis sont Théophane et Pamphile (THÉOPHANE DE BOOR, p. 294, l. 14-16). Mais cf. notre p. 709.

(2) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 294 (Bonn, 454-55.)

(3) Cf *ibid.*, p. 296, l. 25 (Bonn 457) ; p. 297 l. 1-5.

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 351 (Bonn 538.) ; ZONARAS XIV, 19, (DENDORF III, p. 316).

nitaires, sans aucun doute d'accord avec l'opinion publique ; d'après une autre version (1), les Byzantins refusent d'envoyer la femme et les enfants : ce serait la population elle-même de Constantinople qui se serait opposée au départ des princes et qui aurait, par son intervention énergique, empêché une révolution fatale... La conspiration de Leontios contre Justinien II, en 695, a eu pour cause la haine publique de Constantinople contre l'empereur. Il est vrai que Leontios avait groupé autour de lui, nuitamment, des soldats libérés des prisons, mais le coup d'État ne réussit que parce que le *πληθος τῆς πόλεως*, venant de toutes les régions de la ville (*ῥεγεῶνες*), se joignit à ces éléments militaires, et il n'y a aucun doute, (bien que notre source unique, Théophane, n'en parle pas) que le peuple, entre la scène à l'Église et le renversement de Justinien II, agit activement, ou du moins était prêt à agir. Notre source, malheureusement, ne dit presque rien de la conspiration elle-même : « et alors le peuple tout entier accourut à l'hippodrome » (2)... Nous ne trouvons plus de trace de collaboration active du peuple à des changements de personnel impérial jusqu'à l'avènement de Léon III. Mais où les cherchions-nous, ces traces ? Nous devons supposer une force active mais inconnue, lorsque deux patrices, dont l'un était le commandant du thème de l'Opsikion, se soulevèrent contre Philippicos Bardanès en 713 ; mais lorsque la révolution fut accomplie, nous ne voyons pas qu'ait été porté au trône un de ces conjurés militaires, un soldat, mais une élection eut lieu, et cette élection aboutit à l'avènement d'un fonctionnaire (protasecretis), Artémios ou Anastase II. Or, qui organisa cette élection ? Zonaras nous le dit : *οἱ τῆς συγκλήτου βουλῆς καὶ ὁ δημώδης ὄχλος* (3) !

Lorsqu'au début du règne de Constantin V, Artavasde se fit proclamer empereur à Dorylée, son partisan Théophane rassembla la foule (*τὸν λαόν*) dans l'église de Ste-Sophie, et le peuple proclama Artavasde empereur. Lorsque Constantin, ensuite, alla assiéger la ville, il se montra *τοῖς ὄχλοις* (4), pour que les gens puissent constater qu'il était vivant ; mais le peuple resta attaché au nouvel

(1) ZONARAS, *ibid* ; THÉOPHANE, DE BOOR, p. 348, l. 7 (Bonn 532) : *οἱ Βυζάντιοι οὐκ ἀπέλυσαν αὐτούς*.

(2) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 369 (Bonn 565/6).

(3) ZONARAS XIV, 26, DINDORF, III, p. 331 ; BÜRTNER-WOBST, III, p. 244, 16. Cf. la formule *senatus populusque romanus*.

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 415-419. (Bonn 639-646).

empereur orthodoxe. Les sources ne nous disent pas plus clairement dans quelle mesure le peuple prit fait et cause pour l'usurpateur, mais nous le devinons.

Ainsi, malgré la sécheresse et la pauvreté des sources postérieures, nous apparaissent, comme dans une lueur parfois de grandes scènes historiques de la vie byzantine, où le peuple de Constantinople joue un rôle immense et violent et est le facteur décisif de grands changements. Ces scènes, nous l'avons dit, étaient parfois grandioses. En voici deux exemples : tous les deux de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle. On y vit la dignité impériale littéralement à genoux devant la puissance de l'indignation populaire.

Bury estime, il est vrai, qu'Anastase I<sup>er</sup>, lorsqu'en 512, il se rendit à l'hippodrome sans couronne sur la tête accomplissait un geste théâtral. Mais il faut songer que cette scène se joue devant le peuple révolté, dans ce monstrueux théâtre à 30 ou 40 gradins, de 370 mètres de long et 60-70 mètres de large (1), dans lequel 100.000 personnes et plus étaient assises. Il faut avoir présent à l'esprit que le mouvement populaire avait commencé pour une raison religieuse, et que le peuple ensuite, était exaspéré contre l'administration financière de l'empereur et contre certains de ses ministres surtout de l'ordre financier. La foule se révolta violemment dans la ville. Un grand tumulte se propagea jusqu'au palais impérial ; le préfet Platon (2) dut s'enfuir et se cacher devant la colère du peuple. Les masses révoltées hurlaient : « Un autre empereur pour la Romanie ! », et la foule pilla et brûla la maison de Marinos, administrateur des finances impériales. La foule est maintenant arrivée devant le palais de la patricienne Juliana, fille de l'ancien empereur d'Occident Olybrius ; elle réclame son mari Aréobinde comme « empereur de Romanie ». Alors le rusé vieillard Anastase accomplit l'acte qu'il avait si ingénieusement imaginé et qu'il « mit en scène » avec un effet sûr ; mais son geste nous permet d'apprécier la puissance imposante du « dème » de Constantinople comme facteur constitutionnel (3).

(1) D'après RAMBAUD, *Le monde byzantin*, *ibid.*, p. 772-773.

D'après Friedländer, le cirque romain comprenait au temps de César 150.000 hommes, au temps de Pline 250.000, au IV<sup>e</sup> siècle 385.000 hommes.

(2) Est-ce le Platon qui fut préfet en 491 ? Voyez notre mémoire, p. 674.

(3) MALALAS, Bonn, p. 406-408.



Et l'empereur Anastase se rendit à l'hippodrome dans sa loge (*κἀθισμα*) sans couronne ; et le peuple entendant cela, accourut à l'hippodrome ; et l'empereur, dans son discours, sut conquérir la foule urbaine, lui disant de ne tuer personne comme cela venait de se passer, de ne plus attaquer personne. Et toute la foule se calma et exigea qu'il remît la couronne sur sa tête » (1).

Autre scène. Le trône de Justinien chancelle, tant la vague populaire déferle contre lui. Partout dans la capitale, le sang coule, les incendies flambent. Le peuple ne veut plus de Justinien pour empereur. Alors Justinien, le dimanche 18 janvier 532, au matin, la dernière fois, tente de calmer la foule : il fait ce que jamais aucun empereur n'avait fait. Il s'en va à l'hippodrome dans sa loge, emportant le Saint Évangile dans ses mains. C'est alors (cinquième jour de la terrible lutte) que le peuple, apprenant que l'empereur veut parler avec son peuple, monte à l'hippodrome, exactement comme du temps d'Anastase, et l'hippodrome tout entier, l'immense hippodrome, se remplit de monde. Et l'empereur leur affirme par serment qu'il leur pardonnera leur « faute » et qu'il n'essaiera pas d'arrêter aucun d'entre eux. « Calmez-vous seulement ! » leur dit-il, « vous n'êtes point coupables, c'est moi qui suis coupable, car mes péchés sont cause que je ne vous ai pas accordé ce que vous me demandiez à l'hippodrome » (2). L'empereur chrétien de Rome s'humilie devant son peuple. L'empereur et le peuple romain, deux majestés, toutes deux redoutables, et d'ailleurs inséparablement unies l'une à l'autre, se dressent l'une contre l'autre dans ce redoutable instant.

Mais le peuple, à part quelques flottements peut-être, dus à l'influence des Bleus, s'était déjà décidé pour Hypatios, malgré cette humiliation de Justinien. Justinien avait imité Anastase, mais si la foule avait cru Anastase, l'empereur démocrate, elle n'avait aucune confiance dans Justinien.

(1) MALALAS, Bonn, p. 406-408.

(2) *Chron. Pasc.*, Bonn, p. 623.

## IX

**Le peuple de Constantinople, pouvoir constitutionnel  
de l'Empire.**

Nous voyons donc que le peuple de Constantinople est un facteur important pour la défense de l'empire, non seulement un facteur dont la force entre en ligne de compte dans les rues et à l'hippodrome, mais que les grands empereurs Anastase I<sup>er</sup> et Justinien I<sup>er</sup> sont contraints de voir en lui un facteur constitutionnel et à la source de leur pouvoir impérial (1). Et en vérité, dans le cas qui nous occupe, nous trouvons dans les sources surtout le mot *δημος* pour caractériser le peuple, le mot *δημος* qui désigne le peuple organisé en classes (2), ou bien, ce qui a le même sens, *τὰ ἀμφοτέρα μέρη* (3), c'est-à-dire les deux partis populaires ou, ce qui a le même sens, *οἱ δῆμοι*, comme partis du dème tout entier. Cela est clairement exprimé dans la *Chronique Pascale*, précisément là où l'on raconte la scène que nous venons nous-mêmes de rapporter, du dimanche 18 janvier 532, lorsque Justinien se rendit à l'hippodrome avec le saint Évangile (4) : « Et apprenant cela, ἀνῆλθεν πᾶς ὁ δῆμος καὶ ἐγεμίσθη τὸ ἵππικὸν δῶλον ἐκ τῶν ὄχλων. Et auparavant, et plus tard, lors de la sédition Nika, nous lisons à propos du peuple, des expressions comme *οἱ δῆμοι τῶν Πρασίνων, πολλῶν ὕβρεων γενομένων μεταξὺ τῶν μερῶν Βενέτων καὶ Πρασίνων* ;— *καὶ στήσαντες τὰ εἰσελαύνοντα πλήθη ἔξω τοῦ παλατίου* ;— *ὁ δὲ δῆμος ἐπέμενεν ἔξω τοῦ παλατίου εἰσελαύνων* ;

(1) RANKE (*Weltgesch.* IV, 2, p. 23/4) estime que « c'est toujours un écho des anciens privilèges de la plèbe » ; plus loin il dit que le cirque servait à mettre en contact immédiat l'empereur et le peuple, et il ajoute ceci : « nous avons eu plus d'une fois l'occasion de signaler la grande importance de la voix publique pour déterminer la politique extérieure dans de grandes époques comme par exemple, le III<sup>e</sup> siècle. Justinien en tous cas avait besoin de la reconnaissance du cirque ». Pareillement, GROH, *Geschichte des oströmischen Kaisers Justinus II*, bien qu'il adopte la théorie des factions du cirque, a bien vu l'importance décisive de ces « factions » dans l'élection de Justin II.

(2) Voyez plus haut p. 669-673.

(3) A Cyzique : *συνήφθη δημοτικὴ μάχη* (juin 559), ὥστε πολλοὺς πεσεῖν ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν, dit MALALAS, Bonn, p. 491, l. 22, qui ne parle ni de Bleus ni de Verts.

(4) *Chron. Pasc.*, Bonn, p. 623.

— κατήλθεν ὁ δῆμος πάλιν εἰσελαύνων ἐπὶ τὸν Ἰουλιανοῦ λιμένα εἰς τὸν οἶκον Πρόβου· καὶ ἐξήτει παρ' αὐτοῦ λαβεῖν ὄπλα, καὶ ἔκραζον, Πρόβον βασιλέα τῆ Ῥωμανία; — ἦλθον οἱ δῆμοι εἰς τὸ πραιτώριον τῶν ἐπάρχων; — ἐποίησαν συμβολὴν μετὰ τοῦ δήμου οἱ στρατιῶται... καὶ πολλοὶ ἔπεσαν δημόται; — καὶ ἐωρακότες ἑαυτοὺς βαλλομένους οἱ ὄχλοι... καὶ φυγόντες ἐκεῖθεν οἱ δῆμοι ἔβαλον πῦρ; — ὑπήντησεν ὁ δῆμος Ὑπατίῳ, καὶ ἔκραξαν, Ὑπάτιε Αὐγουστε, τοῦ βίγκας, καὶ λαβόντες οἱ δῆμοι τὸν αὐτὸν πατρίκιον; — καὶ λαβόντα τὰ τοῦ δήμου πλήθη τὸν αὐτὸν Ὑπάτιον; — Ὑπάτιος προθεωρῶν τὰ τοῦ δήμου ὅτι τρεπτοὶ εἰσι; — ἦλθαν δὲ καὶ ἀπὸ Κωνσταντιανῶν νεώτεροι Πράσινοι, ὀπλισμένοι; — Ἰουστινιανὸς ἀκηκοὼς τὰ περὶ τοῦ δήμου καὶ Ὑπατίου καὶ παρὰ Πομπηίου τολμηθέντα; — ὑπέκλεψέ τινας τῶν τοῦ Βενέτου μέρους; — ὠλόλυξεν ἅπαν τὸ πλῆθος ἐν τῷ Ἰππικῷ, τινὲς δὲ τῶν ἐκ τοῦ Πρασίνου μέρους; — καὶ ἤρξαντο κόπτειν τοὺς δῆμους ὡς ἔτυχεν, ὥστε μηδένα τῶν πολιτῶν (1) ἢ ξένων περισωθῆναι; — ἐσφάγησαν πολιτῶν καὶ ξένων ἀνδρῶν χιλιάδες λ', καὶ οὐκέτι ἐφάνη δημότης πού ποτε, ἀλλὰ γέγονεν ἡσυχία ἕως ἐσπέρας. Qu'il s'agisse donc d'attroupements, d'émeutes ou de révoltes, d'assemblées à l'hippodrome, c'est toujours du peuple qu'il s'agit considéré dans ses parties ou dans son ensemble; à l'hippodrome, dans ses comices, c'est un facteur constitutionnel, qui possède, du moins depuis la seconde moitié du iv<sup>e</sup> siècle (2), le droit de défaire ou de remplacer les empereurs à son gré, et qui tient à insister sur ce droit constitutionnel. Voyez par exemple les événements de 601, lorsque la foule, après une périlleuse émeute contre l'empereur Maurice, procède, dans une intention satirique, au couronnement d'un homme qui ressemble à ce souverain (3), ou bien se détourne de Justinien: ἐπιιορκεῖς, σγαύδαρι (« tu te parjures, espèce d'âne! » : 18 janvier 532), scène qui précède la proclamation de l'empereur Hypatios par la foule. Pareillement les Verts sortent à Rhégion au de-

(1) ΘΗΕΟΦΑΝΕ, DE BOOR, p. 185, l. 22) dit: ὥστε μηδένα τῶν πολιτῶν ἢ Βενέτων ἢ Πρασίνων εὐρεθέντων ἐν τῷ ἰππικῷ σωθῆναι (aucun des citoyens Bleus ou Verts.)

(2) Comparez RANKE, Weltgesch, IV, 1, p. 169: « ce qui frappe, c'est la réserve observée par Constantinople à l'égard de l'élu de Gratien et de l'armée. La capitale pensait visiblement qu'elle avait son mot à dire dans l'élévation d'un nouvel empereur, mais elle promet une couronne d'or, s'il rentre dans la capitale après la victoire ».

(3) ΘΗΕΟΦΑΝΕ, DE BOOR, p. 283 (Bonn. 437).

vant de Phocas pour l'acclamer, puis Phocas est invité à paraître à la Grande Église où « les dèmes acclament le tyran » (1).

Mais la coopération du peuple à la « création » de l'empereur à Constantinople, en fait, n'a jamais cessé, et nous pouvons la suivre à travers les siècles. Nous en avons des témoignages précieux.

A) des fragments ou des extraits d'une œuvre de droit public du VI<sup>e</sup> siècle, conservé dans le *De Caerimoniis* de Constantin Porphyrogénète (2), nous voyons sous le titre Ἀναγόρευσις Λέοντος βασιλέως, bien que les troupes fussent notoirement sous l'influence du Goth Aspar, que, à côté de τοῦ ψηφίσματος γινομένου παρὰ τῆς συγκλήτου, il y a l'acclamation ἐν τῷ κάμπῳ, c'est-à-dire de l'Hebdomon, puis les αὐταὶ ἐντεύξεις τοῦ στρατοπέδου et les εὐχαὶ τοῦ λαοῦ ou τοῦ παλατίου. La couronne en tête, Léon I<sup>er</sup> se présente au peuple, et cela après l'extinction formelle de la dynastie Valentiniano-Théodosienne. Et le fragment du VI<sup>e</sup> siècle ajoute : τῇ δὲ ἐξῆς ἵππικὸν ἐπιτελεῖται, εἰάν ἡμέρα μὴ κωλύει... καὶ ταῦτα μὲν ἢ ἀρχαιότης, νῦν δὲ ἐπενοήθη καὶ ἐν τῷ ἵππικῷ τὰς ἀναγορεύσεις γενέσθαι. Cela aux temps antiques : « aujourd'hui on a imaginé de faire dans le cirque les proclamations d'empereurs ».

B) Et en vérité : Ἀναστάσιος (I) ἐν τῷ ἵππικῷ ἀνηγορεύθη οὕτως (3). La nuit qui suivit la mort de Zénon συνήχθησαν οἱ ἄρχοντες καὶ οἱ συγκλητικοὶ καὶ ὁ ἐπίσκοπος ἐν τῷ πορτίκῳ πρὸ τοῦ μεγάλου τρικλίνου, ὁ δὲ δῆμος ἐν τῷ ἵππικῷ ἐν τοῖς ἰδίῳις μέρεσι, οἱ δὲ στρατιῶται καὶ αὐτοὶ ἐν τῷ ἵππικῷ ἐν τῷ στάματι καὶ πάντες (le peuple et l'armée) ἐξεβόων. Alors l'impératrice veuve Ariane Augusta monte à l'hippodrome et fait un discours au peuple, et le peuple crie ὀρθόδοξον (Ῥωμαίων) βασιλέα τῇ οἰκουμένη (4), à quoi l'Augusta Ariane fait répondre : καὶ πρὸ τῶν ὁμετέρων αἰτήσεων ἐπεκελεύσαμεν τοῖς ἄρχουσιν καὶ τῇ συγκλήτῳ ἄνδρα ἐπιδέξασθαι. Nous voyons ce qui se passe : c'est aux magistrats et au sénat à choisir l'empereur, et cela sur l'initiative, prise conformément au droit public, par l'Augusta. Elle se présente devant le peuple, et le peuple exige d'elle qu'on intronise un nouvel empereur, car autrement, il pourrait se produire que ce soit elle,

(1) THÉOPHYLACTE, DE BOOR, p. 302/3 (Bonn, p. 333).

(2) *De caerim.* I, 91, Bonn, p. 410 sqq. ; cf. KRUMBACHER, *Gesch. der byz. Litt.* 2, p. 239.

(3) *De caerim.* I, 92, Bonn, p. 417 sq.

(4) Voyez plus haut, p. 665.

une femme, qui continue à occuper le trône. L'Augusta répond au peuple, (« à votre dévouement », *ὑμετέρα καθοσιώσει*), qu'elle a déjà décidé de faire de la sorte, mais d'accord avec les suffrages de l'armée *τῶν γενναιοτάτων ἐξερχίτων ψήφους*. Le peuple, à la vérité, ne se mêle pas lui-même de la création du nouvel empereur (formellement d'ailleurs, les comices de la république romaine elle-même ne créaient pas de magistrats), mais le peuple reste assemblé dans l'hippodrome jusqu'à la fin de la cérémonie, et par sa présence, il est incontestable qu'il exerce une pression sérieuse sur la création elle-même. Il influe sur elle par des cris divers et des exigences très précises: non seulement, il exige un empereur orthodoxe, mais encore, à côté de banalités comme *πολλὰ τὰ ἔτη*, il demande un empereur indigène qui ne soit pas « cupide » (*ἀφιλόργυρον βασιλέα*), ou exige que l'on chasse ce voleur de préfet de la ville (*ἔξω βάλλε τὸν κλέπτην ἑπαρχὸν τῆ πόλει*), à quoi l'Augusta répond : « Gloire à Dieu, dès avant que vous ne formuliez vos demandes, j'avais pensé à les satisfaire. » Elle avait installé un nouveau préfet : Julien. Elle demande seulement au peuple de maintenir l'ordre. Nous pourrions presque dire que le peuple ici, comme un parlement moderne, donne des directives pour l'établissement d'un nouveau pouvoir, sans se mêler directement lui-même du choix de la personne. Mais, comme les dignitaires n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la personne du nouvel empereur, quelqu'un propose que ce choix soit déferé à l'Augusta elle-même, et celle-ci désigne le silencieux Anastase. Après les obsèques du défunt empereur Zénon, le nouvel empereur salue les dignitaires, l'archevêque vient aussi ; les dignitaires et les sénateurs exigent de l'empereur qu'il affirme par serment qu'il ne garde aucune rancune à aucune personne avec qui il avait pu avoir quelque différend : *καὶ ὅτι μετὰ ὀρθοῦ συνειδότος τῆ πολιτεία χρήσεται* (« s'occupera de la politique avec une bonne conscience »).

Alors Anastase se rend à l'hippodrome *ἐν τῷ τρικλίνῳ ἔνθα καθ' ἱππικὸν ἔθος ἐστὶ προσκυνεῖν τοὺς ἱππικούς* ; tandis que le nouvel empereur revêt le costume impérial, les troupes se tiennent au *στάμα*, abaissent leurs lances et leurs enseignes, et le peuple se tient debout sur les gradins de l'hippodrome et acclame (*εὐφημεῖ*). Et Anastase à peine élevé sur le pavois, aussitôt on tient haut les *σίγνα*, et l'empereur est acclamé *παρὰ τῶν στρατιωτῶν καὶ τῶν δημοτῶν : ἠσπάσατο τὸν δῆμον καὶ ἔκραζαν πάντες · Αὐγουστε Σεβαστέ*, et il fait une harangue aux soldats et au peuple. Après

quoi, on donne lecture du manifeste du nouvel empereur, lecture souvent interrompue par des acclamations parmi lesquelles ἀγνοῦς ἄρχοντας τῇ οἰκουμένῃ! τοὺς δηλάτορας ἔξω βάλλε! C'est seulement alors que l'empereur se rend à l'église pour se faire couronner. Et voici la formule du manifeste d'Anastase relative au couronnement : « Puisque donc la sérénissime Augusta Ariane, par la discrétion des très sublimes πρωτεύοντες et l'élection du très glorieux sénat ainsi que le consentement des puissantes armées et du peuple dévoué, m'ont désigné pour assumer le soin de l'empire romain, guidés par l'indulgence de la sainte Trinité (1). »... Cette formule du couronnement d'Anastase, très correctement, met en relief les trois facteurs constitutionnels, qui sont : l'Augusta, le Sénat, l'armée et le peuple. Quant à la χειροτονία, la création proprement dite, c'est — d'une manière tout à fait correcte et conforme au droit public romain — l'Augusta qui y procède, car :

C) ἐν τῇ ἀναγορεύσει Ἰουστίνου (2), ἀταξία τις ἐγένετο οἷα μηδὲ Ἀυγούστης μηδὲ βασιλέως χειροτονοῦντος... Les silentiaires informent de la mort d'Anastase le *magister* Céler et le comte des excubiteurs Justin. Le *magister* l'annonce aux scholes, et Justin aux soldats, aux tribuns et aux vicaires. On convient de délibérer. Dès l'aube, προῆλθον οἱ ἄρχοντες, συνήχθη δὲ καὶ ὁ δῆμος ἐν τῇ ἵπποδρομῇ καὶ εὐφήμεον τὴν σύγκλητον κράζοντες · Πολλά τὰ ἔτη τῆς συγκλήτου. Σύγκλητε Ῥωμαίων, σὺ νικᾷς, τὸν ἐκ θεοῦ βασιλέα τῷ ἐξηρκίτῳ, τὸν ἐκ θεοῦ βασιλέα τῇ οἰκουμένῃ etc... Il n'y a pas d'Augusta ; le peuple prend l'initiative, et demande au sénat de créer un empereur. Mais les « archontes » et l'archevêque ne peuvent pas se mettre d'accord, malgré toutes les injonctions de Celer qui les menace de l'intervention des militaires. Alors les excubiteurs, en haut de l'hippodrome, proclament Jean ami de Justin, et l'élèvent sur le pavois. Mais les Bleus sont mécontents, lancent des pierres. Les excubiteurs en tuent quelques-uns

(1) Ἐπειδὴ τοίνυν ἐμὲ ἢ γαληνοτάτη αὐγουστα Ἀριάδνη τῇ διακρίσει τῶν ὑπερφρεστάτων πρωτερόντων καὶ τῆς ἐνδοξοτάτης συγκλήτου ἢ ἐκλογῇ καὶ τῶν δυνατῶν στρατοπέδων τοῦ τε καθοσιουμένου λαοῦ ἢ συναίνεσις πρὸς τὸ ἀναδέξασθαι τῆς βασιλείας, τῶν Ῥωμαίων τὴν φροντίδα, προηγουμένως τῆς ἐπικεικίας τῆς θείας τριάδος, προεχώρησεν, κτλ. *De Caer.*, I, Bonn p. 424, l. 4-11. Léon I avait dit seulement : ὁ θεὸς ὁ παντοδύναμος καὶ ἡ κρίσις ἢ ὑμετέρα, ἰσχυρότατοι στρατιῶται. *Ibid.*, p. 411, l. 23-24.

(2) *De caerim.* I, 93, Bonn, p. 426 sqq.

à coups de flèches. Les scholaires alors se précipitent, mettent la main sur le *στρατηλάτης Πατρίκιος*, le mènent au *μέσον ἀκκούβιτον* et se mettent en devoir de le couronner ; mais les excubiteurs accourent, l'arrachent de l'*ἀκκούβιτον* et veulent le tuer. C'est alors que Justinien, qui n'est encore que *κανδιδάτος*, le délivre et l'envoie à l'*ἐξκούβιτον*, c'est-à-dire à la caserne des excubiteurs pour qu'on l'y garde. Là, les excubiteurs veulent forcer Justin à accepter le trône, mais il refuse. Comme on le voit, les excubiteurs avaient, en fait, renoncé à faire régner leur premier candidat, Justin, à cause de l'opposition des Bleus ; ils avaient enlevé aux scholaires leur propre candidat, *Πατρίκιος*, et l'avaient enfermé dans leur caserne à eux. Alors tous les sénateurs choisissent Justin, bien que les scholaires résistent encore. Finalement *ἐκράτησε ἡ γνώμη πάντων καὶ συγκλητικῶν καὶ στρατιωτῶν καὶ δημοτῶν καὶ ἀνερέχθη εἰς τὸ ἵππικόν καὶ συνήνησαν ἐπ' αὐτῷ καὶ Βένετοι καὶ Πράσινοι*. Et Justin revêtant les habits impériaux (non au triclinium, mais sous une *testudo* de soldats), harangue le peuple *τῇ τοῦ παντοδυνάμου θεοῦ κρῖσει, τῇ τε ὑμετέρῃ κοινῇ ἐκλογῇ πρὸς τὴν βασιλείαν χωρήσαντες* etc. (1).

D) *Ἀναγόρευσις* (2) de Léon II par son grand-père Léon I<sup>er</sup> : *συνῆλθον ἐν τῷ ἵππικῷ ὁ δῆμος καὶ οἱ στρατιῶται πάντες μετὰ τῶν σίγγων ἐν τῷ στάματι, καὶ ἔκραζον, ὁ μὲν δῆμος Ἑλληνιστί, οἱ δὲ στρατιῶται Ῥωμαϊστί*. Léon II *ἤρξατο προσφωνεῖν τοῖς στρατιώταις καὶ τῷ δήμῳ, καὶ ἠσπάσατο τὸν δῆμον καὶ ἐκάθισεν, καὶ ἔκραξεν ὁ δῆμος*. Justinien I<sup>er</sup> lui aussi fut créé empereur par son oncle Justin *οὐ μέντοι ἐν τῷ ἵππικῷ ἄνω, ἀλλὰ ἐν τῷ δέλφαι*. Ainsi que nous l'avons vu par tous ces textes protocolaires, le *δῆμος* est toujours considéré comme un facteur constitutionnel de haute importance pour la création d'un nouvel empereur, surtout quand l'empereur précédent n'avait pas procédé à la création d'un nouvel empereur de son vivant. Même de la création de Justin I<sup>er</sup>,

(1) D'après MALALAS et la *Chron. Pasc.*, la proclamation de Justin n'aurait pas eu le caractère régulier que décrit le *Livre des cérémonies*, il est d'autant plus important que, là aussi, le peuple apparaît comme facteur constitutionnel : *ὁ δὲ στρατὸς καὶ οἱ δῆμοι οὐχ εἴλαντο Θεόκριτον βασιλεῦσαι ἀλλ' Ἰουστινὸν ἀνεκῆρυξαν* (THÉOPHANE, DE BOOR, p. 166/7 d'après MALALAS, p. 411, l. 1) ; *ὄντινα ὁ στρατὸς τῶν ἐξκουβιτόρων ἅμα τῷ δήμῳ στέφαντες ἐποίησαν βασιλέα* (MALALAS, Bonn. p. 410, 3) et aussi *Chron. Pasc.* (Bonn, p. 611/2).

(2) *De Caer.*, Bonn, p. 431 sqq.

où la garde avait joué le rôle décisif, le peuple s'était mêlé. Le peuple a été le facteur décisif pour la « création » d'Anastase I<sup>er</sup>, où le grand manifeste impérial, si important au point de vue du droit public, mentionne, à côté du *consensus* de l'armée, le *consensus* du *δημος*, également indispensable.

E) Nous savons par Malalas (1) ce qui s'est passé au point de vue constitutionnel lors du retour de Zénon, à la fin d'août 476, dans la capitale constantinopolitaine. Le « tyran » (2) Basilisque avait envoyé toute sa force armée contre lui, sous le *magister militum in praesenti* Armatus. Mais Zénon réussit à échapper à cette armée d'Armatus, et avec ses soldats entra au palais impérial. Basilisque se réfugie dans la Grande église ; Zénon est agréé comme empereur (*ἐδέχθη*), c'est-à-dire reconnu de nouveau *ὑπὸ τῶν στρατευμάτων καὶ τῆς συγκλήτου*. Aussitôt après la fuite de Basilisque dans l'église, Malalas motive cette fuite en disant que Zénon est accepté par tous (*ἐδέξαντο πάντες*), notamment *Βηρῖνα ἢ δέσποινα*. Et par contre, tous (*πάντες* : ce qui veut dire : tous les facteurs constitutionnels) n'avaient pas encore reçu formellement Zénon ; Zénon le savait très bien, c'est pourquoi, tout de suite, *παρασχὼν τὸ βῆλον τοῦ ἵππικοῦ, ἐλθὼν ἐθεώρησε καὶ ἐδέχθη ἀπὸ πάσης τῆς πόλεως* (3). C'est précisément en vue de cet acte constitutionnel (*δεχθῆναι...*), que Zénon a tout de suite « convoqué un hippodrome », c'est-à-dire convoqué le peuple. En effet, il n'était pas suffisant d'après la constitution de fait, que les troupes et le sénat le reçoivent, car Zénon n'avait pas été, le 9 janvier 476, déposé sans que le peuple participât à la déposition. Et voyez : c'est seulement alors, *μετὰ τὸ δεχθῆναι*, après qu'il fût reçu par le peuple, que Zénon envoie dans la Grande Église saisir Basilisque, et qu'il se permet de lui enlever, ainsi qu'à sa famille, *τὸ σχῆμα τῆς βασιλείας*. Ainsi Zénon est non seulement empereur de fait, mais encore empereur formellement, à nouveau, lorsque le *δημος* lui aussi l'a « reçu » pour la seconde fois en cette qualité. D'ailleurs, à elle seule, l'attitude d'Anas-

(1) Bonn, p. 379-380.

(2) L'usurpateur.

(3) Malalas emploie dans toute cette scène l'expression technique : « *δέχομαι* » : *ἐδέχθη ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν καὶ τῆς συγκλήτου ; ὅτι ἐδέξαντο αὐτὸν πάντες ; ἐδέχθη ἀπὸ πάσης τῆς πόλεως ; καὶ μετὰ τὸ δεχθῆναι, ἐν ὄσῳ θεωρεῖ*. — Ducange a mal traduit : « *urbe tota reditum ei gratulante* » : il semble croire que le peuple se borne à féliciter de son heureux retour l'empereur.



tase I<sup>er</sup> qui se présente au peuple réuni à l'hippodrome, sans couronne impériale, reconnaît le peuple comme source de son pouvoir, et la prière du peuple, *αὐτὸν φορέσαι τὸ στέμμα*, dit la même chose (1). De même, en janvier 532, les premiers ministres de Justinien tombent devant les *αἰτήσεις* populaires. Justinien aurait bien voulu, à la manière de Zénon, se faire agréer (*δεχθῆναι*) en quelque manière par le peuple. Et dans l'air plein de la fumée et de la cendre des incendies révolutionnaires qui avaient à moitié dévoré la capitale, les paroles impériales volent par l'hippodrome : l'empereur, comme empereur, amnistie les émeutiers, mais comme violateur de la constitution, il supplie, lui chrétien, jurant par l'Évangile, qu'on lui pardonne ses péchés. Mais le peuple, le peuple Vert, réclame maintenant un changement de dynastie, et il couronne Hypatios, <sup>7</sup> nouvel empereur.

F) En temps ordinaire déjà, il semblerait que les acclamations populaires sont un appui nécessaire pour le pouvoir impérial. Combien cela est plus vrai dans les circonstances extraordinaires. Ainsi pour Maurice, ce fut un heureux signe de constater que sa dynastie s'était pour ainsi dire enracinée dans les cœurs, lorsque, après la naissance de son premier-né, Théodose (4 août 583), le premier Porphyrogénète depuis l'empereur Théodose II, le peuple s'écria dans l'hippodrome : « Dieu t'a donné pour notre salut, et tu nous as délivrés du joug de beaucoup ! » (2). Inversément, il fut facile de prédire à la tyrannie de Phocas, une prochaine catastrophe lorsqu'à l'hippodrome, les Verts se mirent à invectiver contre lui : « Tu as de nouveau bu... » (3). En vain le tyran sévit contre les Verts : ceux-ci (608-609) lui répondirent par l'émeute (*σωρευθέντες*) et par l'incendie des édifices gouvernementaux... Le signe que le peuple acceptait de nouveau Justinien II (lors de son second avènement, en 705), fut la scène de son féroce triomphe à l'hippodrome sur ses compétiteurs abattus, les empereurs Léonce et Tibère III. Le peuple, dans cette cérémonie officielle, triomphait, avec l'empereur établi, en lui criant : *ἐπὶ ἀσπίδα καὶ βασιλίσκον ἐπέβης, καὶ κατεπάτησας λέοντα καὶ δράκοντα* (4). Ces exécutions, mutilations,

(1) Voir plus haut, p. 686 en haut.

(2) JEAN D'ÉPHÈSE, V, 14, p. 206.

(3) *Πάλιν εἰς τὸ καῦκον ἔπιες, πάλιν τὸν νοῦν ἀπόλεσας* ; THÉOPHANE, DE BOOR, p. 296 (Bonn, 457) et JEAN D'ANTIOCHE, frg. 218e (MÜLLER, FHG, V, 1, p. 37 et *Hermes* VI, p. 363).

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 375 (Bonn, 574). Il faut distinguer la procession

dégradations de grands personnages à l'hippodrome (1), nous ne devons pas les considérer comme des « spectacles » donnés au peuple, mais comme des actes gouvernementaux tout à fait officiels, soit que le gouvernement désire ainsi entrer en contact étroit avec le peuple, soit qu'il veuille marquer que cette exécution est un acte politique important, soit qu'il veuille par là faire de la propagande pour sa politique, soit pour ces trois raisons à la fois. C'est ainsi qu'il faut considérer la « dégradation » à l'hippodrome de Justinien II (695) : c'est un acte formel de déposition de l'empereur, très semblable à la tonsure des rois mérovingiens déposés devant l'assemblée du peuple franc : d'ailleurs, les cas de mutilation et de dégradation se ressemblent très fort des deux côtés (2). Et les exécutions de malfaiteurs publics que Valentinien I<sup>er</sup> ordonna à l'hippodrome, furent considérées comme des actes de droite et haute justice, car l'empereur *εὐφημίσθη ὑπὸ τοῦ δήμου παντὸς καὶ τῆς συγκλήτου* (3). De cette manière l'administration de la justice, surtout en matière politique, recourait en quelque sorte à la collaboration populaire, et l'on voit au début de la sédition Nika (l'empereur plus tard le reconnaît), que la requête en grâce formulée par le peuple au bénéfice d'un condamné est considérée comme un droit populaire incontestable. Ainsi s'avère le fait que Rambaud expose ainsi : « In Byzantino Hippodromo jus reddebatur, sedebant judices. Laus datur Bardae Caesari quod judicia quae in Circo agebantur crebro visitaret. Nec judicia tantum, sed et decreta, per quae imperium administrabatur, ibidem locum habuere » (4). Et le fonctionnaire appelé plus tard *κριτῆς τοῦ βήλου* (juge du velum) doit son origine à cette assistance populaire aux actes de justice, aux procès comme aux sentences. Lorsque Priscus, ce grand homme, si connu des temps de Maurice et de Phocas, ce véritable « kingsmaker », se mit à miner Héraclius lui-même, l'empereur

insultante des « tyrans » vaincus à travers la ville, et cette cérémonie solennelle à l'hippodrome : d'une part « *πᾶσα πόλις* », d'autre part, « *τοῦ δήμου βοήσαντος* ».

(1) L'hippodrome n'est pas la « Place de Grève » (Rambaud) : pour cela il y avait d'autres emplacements à Constantinople.

(2) Sur l'« humanité » de ces mutilations, considérées comme un adoucissement de la peine de mort, cf. les intéressantes observations de BURY, *op. cit.*, II, p. 329.

(3) MALALAS, Bonn p. 340 (*Chron. Pasc.*, Bonn 558).

(4) *De Byz. Hipp.*, p. 8.

l'enlève à ses troupes de Cappadoce et le mande auprès de lui à Constantinople, par une ruse : « Alors Héraclius, ayant rassemblé tous les sénateurs, *καὶ τὴν ἄλλην πλῆθὸν τῆς πόλεως*, avec l'archevêque Serge, leur dit (*πρὸς αὐτούς*) : « Celui qui insulte l'empereur, à qui fait-il du mal ? » Eux répondirent : « Celui qui fait cela à l'empereur blesse Dieu, qui a fait l'empereur ». Alors Héraclius donne à Priscus l'ordre d'entrer dans un monastère (1).

Dans cette occasion, l'hippodrome devient le tribunal d'État, la haute cour, composée du sénat, du *δημος* et du patriarche ; si ce tribunal n'a pas prononcé lui-même la sentence, il a exprimé son opinion dans une assemblée judiciaire de l'hippodrome et a indirectement condamné Priscus (2).

G) On se souvient qu'en l'année 515 on nous dit, à propos de l'accord entre Anastase et Vitalien : *τοῦ δὲ βασιλέως καὶ τῆς συγκλήτου καὶ τῶν λοιπῶν ἀρχόντων τε καὶ λαῶν ὁμοσάντων καὶ βεβαιωσάντων*.

H) Et qui donc, à la femme de Justin II, couronnée Augusta, a donné son nom nouveau d'Euphemia ? Ce sont les *δημοι* (3). Il se peut d'ailleurs, que ce nom n'ait pas été improvisé. Il est même très probable que son choix a fait l'objet d'un accord entre l'empereur et les dèmes, ou peut-être est-ce le peuple qui en a décidé ainsi ? Mais de Tibère II, on sait(4) que Justin II le créa César, en changeant son nom en celui de Constantin. On ne sait comment le nom d'Absimar a été changé en Tibère (III), ni celui d'Artemius en Anastase (II). C'est peut-être le peuple qui en est responsable. Par contre, nous savons avec certitude que c'est le peuple lui-même, et le peuple seul, qui a changé le nom de l'enfant Héraclius — qui était le petit-fils du glorieux empereur Héraclius et le fils de Constantin II — à l'occasion de son couronnement, en Constantin (dans l'histoire, Constant II) (5).

Mais le peuple (*τὰ μέρη*), dans une assemblée de l'hippodrome, a donné à la femme de l'empereur Tibère II, non seulement un nouveau nom impérial, mais de plus, la dignité et le rang d'Augusta : c'est-à-dire de co-souveraine : *βασιλεύσας αὐτοῦ* (c'est-à-dire Tibère

(1) PATRIARCHE NICÉPHORE, DE BOOR, p. 6 (Bonn. 7).

(2) Voyez plus loin, p. 704 : condamnation des conspirateurs.

(3) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 160 (Bonn. 247).

(4) *Chron. Pasc.*, Bonn. p. 689.

(5) PATRIARCHE NICÉPHORE, DE BOOR, p. 30, l. 25 (Bonn, p. 35). Cf. plus loin, pp. 699-702.

II) ἔκραξαν τὰ μέρη ἐπὶ τῆς ἵπποδρομίας · ἴδω, ἴδω τὴν ἀγούσταν Ῥωμαίων (1). Tibère ne répond pas encore au peuple, pour lui notifier que l'Augusta Sophia, veuve de Justin II, garde son titre, mais il fait interroger les μέρη par l'intermédiaire de ses *mandata*, et leur demande s'ils ne pensent pas à sa femme à lui, qui n'était pas Augusta (2). Et les factions répondent : Ἀναστασία Ἀγούστα, τοῦ βίγκας, σῶσον, Κύριε, οὗς ἐκέλευσας βασιλεύειν, c'est-à-dire que le peuple veut ainsi, d'accord avec Tibère, mettre fin au pouvoir de fait de l'impératrice veuve Augusta Sophia (3). Et pourquoi le fallait-il ? C'est Jean d'Éphèse qui nous l'explique (4). Il nous dit en effet que l'impératrice Sophie, déjà du vivant de Justin II, avait décidé, à part soi, et juré : « Je ne donnerai à aucune autre, tant que je serai en vie, ma dignité impériale et mes ornements impériaux, et tant que je serai en vie, aucune autre femme n'entrera dans le palais ». Et ainsi, la femme de l'empereur resta loin du palais. Ainsi la femme de Tibère vivait dans le palais d'Hormisdas tandis que Tibère habitait dans une aile du palais impérial, « mais, lorsque Tibère (après le 26 septembre ou le 4 décembre 578) monta sur le trône, il se mit à prier l'Augusta Sophia en faveur de sa femme, afin qu'elle fût autorisée à entrer dans le palais et à aller auprès d'elle. Mais l'impératrice Sophie ne fut pas très contente de cette demande. Il semble, au contraire, qu'elle avait d'autres raisons et qu'elle voulait de toute façon garder toute son influence sur les affaires de l'État, comme co-souveraine. La personne de l'impéra-

(1) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 249, l. 24 (Bonn, 384).

(2) Ἡ ἄντικρυς τοῦ δημοσίου λουτροῦ Δαγιστέως, ἣ τις ὀνομάζεται ἐκκλησία; ὁμώνυμός ἐστιν ἀγούστα: voilà ce que dit Tibère, suggérant au peuple le nouveau nom impérial de sa femme. D'après JEAN D'ÉPHÈSE (III, 7, p. 102) c'est là, au palais Hormisdas, qu'avait résidé Ino, femme de Tibère alors que Tibère lui-même était encore César.

(3) Quant au changement de nom de la femme de Tibère, devenu Ἀναστασία, voyez JEAN D'ÉPHÈSE, livre III, 9, p. 104 qui enregistre également la collaboration du peuple au « re-baptême »: lorsque la femme de Tibère entre dans l'église avec le sénat et les cubiculaires, les partis se rangent de côté et d'autre, et commencent à lui adresser des acclamations. Les Bleus l'appellent Anastasie, mais les Verts l'appellent Hélène. Alors se produisit un grand tumulte (c'est la seule fois que Jean d'Éphèse cite les noms des 2 partis). D'ailleurs ici son récit ne concorde pas du tout avec celui de Théophane, ce qui n'a pas d'importance pour l'objet qui nous occupe.

(4) III, 7, p. 101-2.

trice Sophie constituait donc un facteur qui, même après la mort de Justin, ne permettait pas à Tibère d'être un véritable *αὐτοκράτωρ*. C'est le peuple, jouant son rôle de facteur constitutionnel, qui aide l'empereur en cette circonstance. Sur sa demande, il proclame sa femme Augusta, par l'acclamation que nous avons reproduite : « Que ceux que Dieu a appelés au pouvoir, règnent effectivement ». C'est un principe de droit public que proclame ainsi le peuple. Les mots *οὗς ἐκέλευσας βασιλεύειν* concernent l'Augusta et l'Auguste, et personne d'autre. Il est clair que Tibère avait besoin de l'assentiment du peuple pour affranchir l'empire de la co-souveraineté d'une impératrice veuve : et en effet, après cela, il installa Sophie dans un palais spécial, en dehors du palais impérial proprement dit, en ordonnant qu'on lui rende hommage *ὡς μητέρα αὐτοῦ* (1).

1) Lors de la « création » de Tibère II comme César, et plus tard comme Auguste, nous ne trouvons, il est vrai, dans nos sources (2), aucune trace de coopération du peuple. La cause ne peut en être son adoption par Justin II, mais peut-être la maladie de celui-ci ; mais rien ne s'oppose à l'hypothèse que l'acclamation par le peuple se soit produite à l'hippodrome. Cela s'accorderait avec les paroles de Théophane : *νίοποιησάμενος Καίσαρα ἀνηγόρευσε καὶ συγκάθεδρον αὐτοῦ ἐποίησεν ἐν τε ταῖς ἵπποδρομίαις καὶ αἰσίαις ἡμέραις*. Par contre, lors de la création de Maurice comme empereur, Théophylacte nous dit (3) qu'étaient présents *καὶ οἱ ἐπισημότεροι τοῦ δήμου*, étant donné que cette cérémonie devait s'accomplir au palais, à cause de la maladie mortelle de Tibère II.

Ranke (4) note que, lors de la proclamation de Justin II, il n'est pas question de la coopération du peuple ; mais une grande foule se rassembla lorsque le bruit de la mort de Justinien I se répandit, et cela dans le cirque, donc sans doute d'après un usage tout à fait constitutionnel, comme nous l'avons déjà vu en pareil cas ; avant la mort même de Justinien, la nuit, et de grand matin, s'accomplirent toutes les cérémonies constitutionnelles : déclaration du sénat sur la base de la désignation de fait par Justinien, de Justin II comme

(1) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 250 (Bonn, 385).

(2) THÉOPHYLACTE, III, 11 ; JEAN D'ÉPHÈSE, III, 5 ; EVAGRIUS V, 13 (MIGNE, *Patr. graec.*, 86, 2 p. 2816/17) ; THÉOPHANE, DE BOOR, p. 247, l. 28, p. 248 (Bonn, p. 382).

(3) DE BOOR, p. 39 (Bonn, 31).

(4) *Weltgeschichte*, IV, 2, p. 128.

successeur, élévation du nouvel empereur sur le pavois par la garde, couronnement par le patriarche ; et alors, Justinien, accompagné du sénat et de la cour, se rend à l'hippodrome *τὰ νόμιμα τῆς βασιλείας δρόσων καὶ πεισόμενος*, comme le dit Evagrius (1), en employant les expressions classiques du droit public. Et c'est là que Justin II prononce son discours du trône (2).

K) Renseignement intéressant sur Héraclius, qui avait appelé Priscus (ou Crispus) à la dignité impériale, mais comme ce dernier refuse, *τέλος ὑπὸ τῆς συγκλήτου βουλῆς καὶ τοῦ δήμου Ἡράκλειος βασιλεὺς ἀνακηρύσσεται* (3), donc point par le sénat et l'armée, mais par le sénat et le peuple qui avait été le facteur décisif de la chute de Phocas (4). La même pratique constitutionnelle résulte de la procédure du 24 janvier 613, lorsqu'Héraclius installe d'abord son fils Héraclius-Constantin (ou Constantin III), encore enfant, comme empereur au palais impérial. Ensuite, *εὐθέως ἀνῆλθεν εἰς τὸ ἵπποδρόμιον, καὶ κεῖ στεφθεὶς προσεκυνήθη ὑπὸ τῶν συγκλητικῶν ὡς βασιλεὺς, καὶ εὐφημήθη ὑπὸ τῶν μερῶν* (par le peuple tout entier !); et c'est seulement alors qu'il est conduit à la Grande Église (5).

L) Le second mariage d'Héraclius avec sa nièce Martine ne fut pas approuvé par l'opinion publique (6). L'écho de cette opinion publique retentit souvent et fort bruyamment, surtout dans la bouche de la foule Verte : *διέλεγχον δὲ αὐτοῦ μάλιστα τὸ ἄσεμνον σννοικέσιον ἐπὶ ταῖς ἵππικαῖς ἀμίλλαις καὶ οἱ τοῦ πρασίνου δημόται χρώματος* (7). L'empereur, partant pour ses grandes guerres de Perse, appela Serge, métropolitain de Constantinople : *ἔτι τε καὶ ἄρχοντας καὶ τὸ λοιπὸν τοῦ λαοῦ μέρος*, et confia à leur garde ses fils (8). C'est-à-dire qu'à côté du patriarche et des hauts dignitaires ecclésiastiques de l'empire, il confia en somme la régence

(1) *Hist. eccl.* (MIGNE 86, 2, p. 2788/9).

(2) « Throne-speech », dit BURY, *op. cit.*, II, p. 70, n. 4.

(3) PATRIARCHE NICÉPHORE, DE BOOR, p. 5 (Bonn, 5).

(4) Voir plus haut, p. 683.

(5) *Chron. Pasc.*, Bonn, p.307-8. Le PATRIARCHE NICÉPH. ne note ici que le fait dans sa nudité.

(6) BURY, *op. cit.*, II, p. 213, note que Georges Pisidès, panégyriste d'Héraclius, a évité avec le plus grand soin de prononcer le nom de Martine.

(7) PATRIARCHE NICÉPHORE, DE BOOR, p. 14 (Bonn 16). On voit que ce sont de nouveau les Verts qui sont les premiers à élever la voix, ce qui prouve qu'ils sont par excellence des représentants du peuple.

(8) *Id.*, *ibid.*, p. 15, l. 15-16 (Bonn, 17).

également au peuple. Ensuite, nous voyons aussi après la mort d'Héraclius, une scène extraordinairement instructive et claire, jouée par le peuple lui-même. L'impératrice veuve, Martine, très impopulaire, la marâtre ou la mère des jeunes co-augustes de la famille héracléenne, voulait garder τὰ πρῶτα εἰς τὴν βασιλείαν, malgré les deux fils de son mari défunt, Constantin III et Héracléonas. A ce moment, elle avait en main le pouvoir de fait : nous le voyons par cette circonstance qu'elle convoque le patriarche Pyrrhus καὶ τοὺς βασιλικοὺς ἄρχοντας, et qu'elle réunit une assemblée du peuple de Byzance: ἐκκλησιάσασα τὸν περὶ τὸ Βυζάντιον λαόν (1). Il n'y a pas de doute que cette ἐκκλησία ou *comitia populi* se tint à l'hippodrome. Là, Martine fait connaître au conseil d'État ou à l'assemblée des βασιλικοὶ ἄρχοντες et de ἅπας ὁ δῆμος, les dispositions testamentaires du défunt sauveur et rénovateur de l'empire, Héraclius, dispositions d'après lesquelles ses deux fils aînés, et déjà couronnés d'ailleurs, Constantin III depuis 613 et Héracléonas depuis 638, doivent être βασιλεῖς ἰσότιμοι, mais en outre, Héraclius voulait que *Μαρτίναν, τὴν αὐτοῦ γυναῖκα τιμᾶσθαι παρ' αὐτῶν ὡς μητέρα καὶ βασίλισσαν*. Martine avait convoqué cette assemblée soit afin qu'elle confirmât simplement le testament du défunt empereur, soit pour qu'elle lui donnât, à elle Martine, un appui constitutionnel et décisif brisant l'opposition de son fils, ou plus exactement de son beau-fils Constantin III, et comme aussi de l'armée. Il se peut aussi que l'assemblée fut convoquée pour ces deux raisons à la fois. Mais Martine fut déçue, car le peuple décida contre elle. En effet *τινες* (pas n'importe qui sans doute, mais les ἐπισημότεροι ou même les démarques) τοῦ συνεστῶτος λαοῦ ἀντεφώνουν πρὸς αὐτὴν ὅτι · σὺ μὲν τιμὴν ἔχεις ὡς μήτηρ βασιλέων, mais οὗτοι ὡς βασιλεῖς καὶ δεσπότες. Et telle fut la solution de la question constitutionnelle.

Mais le peuple, dépassant de sa propre initiative les limites de la question constitutionnelle qui lui a été soumise, va plus loin, et accorde à Constantin, qui n'était pas le fils de Martine, une sorte de prérogative, en alléguant qu'il est le plus ancien empereur

(1) Id., *ibid.*, p. 27 *infra*, et p. 28 *supra* (Bonn 31-2). Cf. ὁ δὲ παρὼν ἅπας ὁ δῆμος et *τινὲς δὲ τοῦ συνεστῶτος λαοῦ ἀντεφώνουν*; ces « *τινὲς* » sont les chefs des demeures ; qu'ils parlent au nom du dème tout entier, cela résulte de l'effet décisif de leurs paroles. Dans ce contexte il n'est nulle part question d'armée (*στρατευόμενοι, στρατευμα*, p. 28, l. 25, 30.)

couronné. Le peuple d'ailleurs motive l'impossibilité pour Martine d'exercer le pouvoir. Une femme ne peut recevoir les ambassadeurs des barbares, ni négocier avec eux. Voici ce que dit le peuple : « Que Dieu ! ne permette jamais, Majesté, que l'État romain en arrive à ce point ». Martine se retire dans son palais. Certes, il a pu y avoir dans ce *ψήφισμα* de l'éclésié hippodromique une part d'antipathie personnelle contre Martine. Mais en fait, la décision populaire était parfaitement justifiée, parfaitement claire et simple. Et dans tout le cours de cette procédure constitutionnelle, on sent vraiment l'esprit du peuple-roi, qui a pleinement conscience de son but et de son passé, lequel d'ailleurs n'est pas si lointain. Ce qui frappe le plus, c'est la situation elle-même. A l'importante et grave époque qui suit la mort d'Héraclius, le pouvoir constitutionnel décisif dans l'État est le *δῆμος* (1).

En principe, il n'est pas important que les membres de la famille impériale soient divisés. Au contraire, c'est précisément à cette époque de querelles dans la famille impériale qu'apparut cette nécessité historique : dans l'État, il *fallait* encore un facteur — autre que l'armée — capable de résoudre en fait, et en droit constitutionnel, de pareilles controverses : c'était le peuple de la nouvelle Rome !

Ce peuple se sentait toujours à la hauteur de la situation et continuait à collaborer à la solution de la plus importante des questions de politique intérieure : le règlement de la succession impériale. Après la mort prématurée de Constantin III en effet, ce peuple ne voulait pas que la dignité impériale reposât sur le seul Héracléonas, ce qui aurait signifié que l'influence de fait appartiendrait à sa mère Martine (2). Et Constantin III, avant sa mort, avait écrit à l'armée

(1) RANKE, *Weltgeschichte*, V, 1, p. 138 : « lorsqu'il s'agit d'exécuter le testament d'Héraclius, il se trouva une opposition qui d'ailleurs n'était pas sans fondement constitutionnel. Cette opposition se produisit au cirque où vivait toujours l'antique plèbe romaine ». Dans le dème organisé de Constantinople, à cette époque, vivait certes, et très fortement le sentiment romain, mais il est peu probable qu'il y ait là un souvenir de la plèbe républicaine de Rome. Il s'agit plutôt ici du *dèmos* gréco-romain, qui, en dehors des formes constitutionnelles de l'Empire et de la République, s'était constitué et développé sur la base sociale de l'Orient romain, et se sentait comme le représentant de la nation romaine d'alors.

(2) *Μεθ' ὧν* (après Constantin III) *αὐτοκράτωρ τῆς βασιλείας ἀναγορεύεται Ἡράκλειος* (= Héracléonas), *ὃ συνέλαμβανεν εἰς τὰ τῆς βασιλείας πράγματα καὶ ἡ μήτηρ Μαρτίνα*. PATRIARCHE NICÉPH., DE BOOR,



de prendre sous sa protection ses enfants, afin qu'on ne leur fît pas de mal et qu'on ne les exclût point du trône impérial (1). L'armée des rives asiatiques du Bosphore obligea Constantinople de créer empereur le jeune fils de Constantin III, Constant II. Et en cela le peuple était d'accord. Héracléonas, pour calmer la foule, affirma à tous qu'Héraclius, c'est-à-dire Constant II, était sain et sauf, le montra à tous et l'embrassa, comme si c'était son fils à lui. Et en présence du patriarche Pyrrhus, il jura par la Sainte Croix que, ni par lui ni par personne d'autre, les fils de Constantin ne seraient mis en danger (2).

Mais ce n'était pas assez. L'armée, à Chalcédoine, favorable à la postérité de Constantin III, continuait à insister, et la foule à Constantinople transmettait pour ainsi dire, cette pression dans les sphères gouvernementales. La foule voulait ce que voulait l'armée. Alors οἱ τῆς πόλεως συνίστανται Πύρρῳ βοῶντες στέφειν Ἡράκλειον (Constant II) τὸν Κωνσταντίνου υἱόν. Πύρρος δὲ τὴν ταραχὴν καὶ τὴν στάσιν λαοῦ περιαθρήσας ἀπελογεῖτο... Le trône d'Héracléonas chancelait. Alors Héracléonas, prenant son neveu, Constant II, va à l'église, monte avec Pyrrhus sur l'ambon et le supplie de couronner son neveu. La foule voulait que l'empereur le fît lui-même. Celui-ci alla chercher dans l'église la couronne de son père Héraclius, et accomplit le couronnement ; après quoi la foule donna au jeune Héraclius un second nom, celui de Constantin (3). Mais bientôt après, le Sénat dépose, punit et bannit Héracléonas et Martine (4) et ainsi, évidemment d'accord avec le peuple, le sénat achève l'œuvre, commencée par le peuple, de l'éloignement de Martine et de ses enfants du pouvoir et de l'empire.

p. 29, l. 8 (Bonn. 33); d'après THÉOPHANE, DE BOOR, p. 341, l. 15, Martine empoisonna Constantin III; c'est du moins ce qu'on croyait.

(1) PATRIARCHE NICÉPHORE, p. 28, l. 24 (Bonn, 33).

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 29 l. 24 sqq., (Bonn, 34). Voici le texte grec : πᾶσιν ἀπολογεῖτο ὡς Ἡράκλειος (Constant II) ὁ υἱὸς Κωνσταντίνου (III) ἀπήμαντος διαμένει, καὶ πᾶσιν ὑγιέα, καὶ σῶον ὑπεδείκνυ, καὶ ἅμα ὡς τέκνου γνησίου περιείχετο καὶ τοῦτο, ἐπιστοῦτο τῷ ἐκ τοῦ σωτηριώδους ἀγκάλαις δέξασθαι. καὶ συμπαρόντος Πύρρου τοῦ τῆς πόλεως ἱεράρχου τῶν ζωοποιῶν ξύλων ἤπτετο καὶ διώμνυτο (sans doute en présence du peuple) ὡς οὔτε δι' αὐτοῦ οὔτε δι' ἐτέρου τὰ τοῦ Κωνσταντίνου τέκνα βλαβήσεται.

(3) PATRIARCHE NICÉPHORE, DE BOOR, p. 30, l. 12 à 26 (Bonn, 34-35). Voyez aussi notre travail p. 696 en bas.

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 341., l. 24 (Bonn, 523).

M) Derniers exemples : le détronement de Philippicus Bardanès en 713. Un nouvel empereur est créé, non point parmi les conspirateurs qui se sont entendus avec le corps d'armée de l'Opsikion, mais on choisit comme empereur Artemius (Anastase II), créé par οἱ τῆς συγκλήτου βολυῆς καὶ ὁ δημόδης ὄχλος. Je n'insiste pas. Je voudrais encore mentionner la « création » du malheureux fils de Léon IV, en 776, comme Auguste, du vivant de son père. Léon IV était faible de santé. Aussi κινηθέντες <sup>(1)</sup> οἱ τῶν θεμάτων ἄρχοντες <sup>(2)</sup> εἰσῆλθον πάντες σὺν πολλῷ πλήθει λαοῦ αἰτούμενοι Κωνσταντῖνον τὸν υἱὸν αὐτοῦ εἰς βασιλέα. « Mais je crains, si quelque chose d'humain m'arrive, que vous autres vous ne le fassiez périr, car il ne sera qu'un enfant, et que vous fassiez un autre empereur », leur répond l'empereur. Mais eux (les ἄρχοντες et le λαός) lui promettent, sous serment, de lui donner toute garantie que personne ne sera empereur sinon son fils, si Dieu voulait que Léon IV mourût bientôt. Mais comme le peuple (ici λαός), depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au Vendredi-Saint, se livre à des démonstrations turbulentes, et à l'hippodrome, s'attroupe et exige que l'on accomplisse sa volonté, le Vendredi-Saint, l'empereur déclare qu'il accepte le serment offert. Alors πᾶς ὁ λαός (toute la nation), jure par les fragments vénérables et vivifiants de la Sainte Croix. Et voici l'énumération de ceux qui prêtent serment : οἱ τε τῶν θεμάτων καὶ τῆς συγκλήτου καὶ τῶν ἔσω ταγμάτων καὶ τῶν πολιτῶν πάντων καὶ ἐργαστηριακῶν <sup>(3)</sup>. On jure que l'on n'acceptera pas pour empereur d'autre personne que Léon IV, Constantin VI et leur descendance. Et ils remettent le texte, écrit de leur propre main, du procès-verbal <sup>(4)</sup> de ce grand acte de droit public, accompli dans une véritable assemblée d'État, réunie à l'hippodrome. Le Samedi-Saint, Léon IV et Constantin VI avec les deux Césars et les trois nobilissimi, se rendent à la Grande Église et Léon IV monte à l'ambon avec son fils et le patriarche. Et le peuple tout entier πᾶς ὁ λαός, dépose la formule de serment sur l'autel, c'est-à-dire, sur la sainte Table. Vraiment, nous ne pouvons nous détacher de

(1) D'après THÉOPHANE, DE BOOR, p. 448-450 (Bonn 695 à 698).

(2) Ces archontes sont les chefs de l'armée nouvelle, réorganisée, du nouvel ἐξέρκιτος des θέματα. Ces stratèges avaient, au cours d'années périlleuses, hérité des pouvoirs civils des gouverneurs de provinces.

(3) Cf. d'après la *Chron. Pasc.*, l'état des classes sociales en 623 avec ce que nous disons plus haut p. 632 et p. 639. Τάγμα = division d'armée.

(4) Ἐποίησαν ἔγγραφα καθὼς ὤμοσαν ιδιόχειρα αὐτῶν.

cette scène aussi émouvante qu'importante. Et l'empereur prend la parole : « Voici, mes frères, que j'accomplis votre demande, et que je vous donne comme empereur mon fils. Recevez-le donc des mains de l'Église et de la main du Christ. » La foule s'écrie : « *μεγάλη τῇ φωνῇ* : « Atteste-nous donc (*ἀντιφώνησον ἡμῖν*), fils de Dieu, que c'est de tes mains que nous recevons le seigneur Constantin comme empereur, afin que nous le protégiions et que nous mourrions pour lui. » Et le lendemain, le dimanche de Pâques, 24 avril, au matin, l'empereur se rend avec le patriarche à l'hippodrome. On y installe un autel portatif (*ἀντιμίσσιον*) et *παντός τοῦ λαοῦ ὁρῶντος*, le patriarche récite une prière et couronne son fils empereur. Ensuite les deux Augustes avec les deux Césars et les trois nobilissimes se rendent à la Grande Église ; bientôt après l'Auguste Irène s'y rend également avec sa suite.

Lorsqu'ensuite, au mois de mai, on découvre la conspiration des deux Césars contre leur frère Léon IV, *ποιήσας ὁ βασιλεὺς σιλέντιον ἐν τῇ Μαγναύρᾳ ἐνέθετο τῷ λαῷ τὰ περὶ αὐτοῦ ῥηθέντα* c'est-à-dire, qu'il expose, qu'il soumet les faits au peuple, sans doute à l'hippodrome ; et là dessus l'assemblée de l'hippodrome, agissant comme tribunal, *οἱ ὁμοθυμαδὸν ἀνεβόησαν τοῦ παρασταλῆναι ἀμφοτέρους ἐκ τοῦ μέσου* (1).

En vérité, on l'a assez vu : ce n'était pas uniquement pour assister à des jeux et à des courses, mais souvent pour les plus graves affaires d'état que le peuple accourait à l'amphithéâtre, soit de son propre mouvement, soit que l'empereur, *παρασχὼν τὸ βῆλον τοῦ ἵππικοῦ*, l'y eût appelé : auquel cas l'empereur s'asseyait le premier dans sa loge (*κάθισμα*), et le peuple ensuite affluait pour son assemblée populaire.

## X

**Le peuple parfois se laisse entraîner à des violences ; les empereurs interviennent pour maintenir l'ordre. L'hostilité entre les dèmes, au moment des crises d'Etat, tend à dégénérer en luttes sociales. Efforts des empereurs pour subjuguier le δῆμος.**

De même que chaque facteur de la vie publique a une tendance

(1) Comparer le jugement de Priscus, note, p. 695-696.

innée à sortir de sa sphère, de même le peuple de Constantinople et de toutes les grandes villes de l'Orient byzantin se laisse entraîner à invectiver contre l'empereur, à se soulever en des émeutes violentes ; rappelons-nous — pour ne citer qu'un exemple — comment, en 491, le préfet de la ville donna l'ordre d'arrêter quelques *λιθοβόλους* (1). Il avait parfaitement raison. Et cependant la foule exigea que l'empereur les remît en liberté et qu'il se montrât lui-même au peuple dans sa loge de l'hippodrome. Naturellement, le pouvoir, aussitôt qu'il le put, commença une répression violente contre le peuple et les factions. De même l'empereur Justinien, à la suite de l'émeute dans le quartier des Pittakia, *ἐπόμπευσε*(2) les Bleus pendant deux jours, et à la suite de l'émeute dans le quartier *τοῦ Μαξεντιόλου* (3) *ἐχρήσατο τοῖς δημόταις τοῖς τοῦ Πρασίνου μέρους ἐξαιρέτως πικρῶς ἐπὶ μῆνας δέκα...* Il fit de même pour les émeutes d'avril 563 : il punit les Verts pendant de nombreux jours (4). Et le pouvoir ne faisait pas cela uniquement lorsque l'émeute était dirigée contre lui, mais lorsque les querelles des factions, entre elles, avaient donné lieu à des excès. Nous en avons des exemples partout dans nos sources, et il sera donc inutile d'en produire ici.

Mais il y eut aussi des époques où ces conflits populaires, étant en liaison avec des « mouvements » contre le gouvernement, des révoltes contre le pouvoir ou sans tendances hostiles contre l'empire, prenaient l'aspect de véritables luttes de classes, de la guerre sociale. Et cela est compréhensible, car dans ces deux partis, le parti Bleu et le parti Vert, nous avons reconnu comme des symboles des diverses classes et des divers quartiers.

Cela se produisait surtout quand l'empire était travaillé par de grandes crises : ainsi, lorsque Phocas, avec les Verts, persécuta les Bleus (5), et *ἀρχοντες*, partisans du précédent régime, et que les juifs d'Antioche tombent sur les chrétiens, et outre le patriarche, tuent et brûlent *πολλοὺς τῶν κτητόρων* (6)

Nous avons vu finalement comment Phocas plus tard, entre en

(1) Voyez plus haut, p. 674.

(2) MALALAS, *Hermes*, VI p. 380.

(3) Id. *ibid.*, p. 381.

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 239, l. 15 (Bonn. 370); voyez plus haut p. 675, sous G.

(5) Voyez plus haut, p. 682 sqq.

(6) Années 608-9; THÉOPHANE, DE BOOR, p. 296 (Bonn 457).

lutte avec les Verts eux-mêmes et puis succombe dans cette lutte. Ainsi donc, à cette heure de grande crise gouvernementale et dynastique, les partis se déchaînent et le côté social domine. Autre époque pareille : soulèvement de Vitalien contre Anastase I<sup>er</sup>. La foule se soulève à Constantinople et réclame un changement de régime qui, effectivement, s'accomplit sous Justinien et Justin II. Il est intéressant que Théophane dise seulement que Vitalien fut tué <sup>(1)</sup> : *ὑπὸ τῶν Βυζαντίων μηνιῶντων αὐτῷ, διὰ τὸ πολλοὺς ἀνηρηκέναι ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἐπαναστάσεως αὐτοῦ κατὰ Ἀναστασίου*. En particulier, ont l'aspect d'une guerre sociale, ces actes de brigandage dans toutes les villes, dont Procope dans ses *Anecdota* trouve la cause dans une maladie de l'âme du peuple (*ψυχῆς νόσημα*). « Or, pris de cette maladie, les dèmes, pour des noms et pour des gradins de l'hippodrome, dépensaient tous leurs biens et allaient jusqu'à braver les morts les plus ignominieuses »<sup>(2)</sup>. Mais Procope qui dit que ces sanglantes querelles entre les partis populaires avaient éclaté « peu de temps auparavant » — il s'agit de 532 — (Théophane : « le fléau de l'anarchie commença et se répandit dans toutes les villes »), et qui dit d'autre part que les dèmes dans toutes les villes se partageaient depuis longtemps en Bleus et en Verts, nous indique qu'il y avait eu antérieurement déjà de ces excès sanguinaires, bien qu'on semble les avoir oubliés. En mettant en relief le fait que les membres des partis s'attirent par leurs méfaits des morts ignominieuses, il reconnaît, malgré lui, que le pouvoir savait punir sévèrement ces bagarres. Procope d'ailleurs trahit sa tendance qui est de se servir de ces tueries et des autres méfaits des factions, et en général de tous les crimes qui se commettaient dans les villes pour en rejeter la faute sur l'empereur Justinien qui, dit-il, eut le tort d'épouser le parti des Bleus (*μίαν τὴν Βενέτων [μοῖραν] ἐταίρισατο*). C'est pour cela qu'il affecte d'oublier qu'il y avait eu de tels excès avant l'époque de Justinien. Tous les Bleus qui, de nature, sont des émeutiers (*στασιῶται*) commencèrent à exercer des violences sur les Verts <sup>(3)</sup> ; et d'ailleurs les Verts eux-mêmes ne restèrent

(1) DE BOOR, p. 166 (Bonn 256) ; au surplus, cf. MALALAS, Bonn p. 412 et MOMMSEN, *Hermes* VI, p. 359.

(2) Voyez plus haut, p. 634-635.

(3) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 166, l. 30 (Bonn. 257) : *ἔσφαζον ξίφει τοὺς ἀπαντῶντας Πρασίνους καὶ τοὺς κατ' οἴκους κρυπτομένους ἀνιόντες ἐφόνεον*.

pas tranquilles. Ils se promènent armés la nuit... (4), exactement comme cela se produisit du temps des Guelfes et des Gibelins en Italie. Évagrius (2) (est-il oui ou non, indépendant de Procope ?) dit des premières années de Justinien : « Il semblait tout à fait attaché à une des factions, je veux dire celle des Bleus, à tel point qu'ils commettaient des attentats en plein jour contre leurs adversaires. Et si quelqu'un des magistrats essayait de les en empêcher, il était lui-même menacé dans sa vie » (3). En tous cas, chez Malalas, qui pour le début du règne de Justin I<sup>er</sup>, rapporte aussi ces excès des Bleus (4), on voit que l'empereur tout de suite dépose de sa charge et envoie en exil en Orient (deux ans plus tard, craignant pour sa vie, il se réfugia à Jérusalem), dépose, dis-je, le préfet de la ville, Théodote, qui s'était permis sans égards pour les partis, des empiètements sur la *δημοκρατία τῶν Βυζαντίων* (5). Et la raison pour laquelle Justinien dut punir le préfet Théodote, c'est que sans avoir averti au préalable l'empereur, il avait fait mettre à mort un riche et illustre Bleu (6). Ainsi tout naturellement, se développa l'anarchie sociale. Tous les liens des classes et les liens sociaux se relâchèrent. Et l'on vit même les émeutiers Verts, la canaille, passer aux Bleus pour pouvoir plus facilement se livrer au brigandage : (*Τότε οὖν τοὺς Βενέτους αὐτοῦ (Justinien I) ῥιπίζοντος καὶ διαφανῶς ἐρεθίζοντος*, dit Procope (peut-être il exagère). C'est-à-dire : lorsque Justinien lâcha une des classes sociales contre l'autre, et lorsque la guerre sociale commença à faire rage, la conséquence naturelle fut : *ἅπασα κατ' ἄκρας ἢ Ῥωμαίων ἀρχὴ ἐκινήθη ὥσπερ σεισμῶ ἢ κατακλυσμοῦ ἐπιπεσόντος ἢ πόλεως ἐκάστης πρὸς τῶν πολεμίων ἀλούσης ; ... οἱ τε νόμοι καὶ ὁ τῆς πολιτείας κόσμος ξυγχύσεως ἐπιγενομένης ἐς πᾶν τοῦναντίον ἐχώρησεν* (7).

(1) PROCOPE, *Anecd.*, Bonn, p. 47, 49.

(2) *Hist. eccl.* IV, 22 (Migne 86, 2).

(3) C'est ce qu'affirme également MALALAS (Bonn. p. 416, l. 5 : *ἐπέρχοντο καὶ τοῖς κατὰ πόλιν ἄρχουσιν*) et THÉOPHANE (DE BOOR, p.166, l. 32: *μὴ τολμώντων τῶν ἀρχόντων ἐκδίκησιν τῶν φόνων ποιῆσαι*).

(4) *Τὸ Βένετον μέρος ἐν πάσαις ταῖς πόλεσιν ἠτάκτει καὶ ἐτάρασσον τὰς πόλεις λιθασμοῖς καὶ καταβασίαις καὶ φόνοις*. Bonn. p.416.

(5) Tandis que THÉOPHANE, DE BOOR, p.166, l. 28 affirme que le mouvement commença à Antioche, Malalas dit (Bonn. p. 416 l. 6) qu'il commença à Byzance ; cette source est une source primaire, et ce qu'elle dit est plus vraisemblable.

(6) Voyez plus haut, p. 648.

(7) PROCOPE, *Anecd.* Bonn. p. 47, l. 14-20.

Contre ce fléau (*κατὰ τῶν δημοκρατούντων Βενέτων*) luttâ à Antioche le préfet Ephraïm d'Amida, qui refusa d'ouvrir τὰ θεωρία, même après la révolte : quant aux danseurs, ils furent bannis de tout l'« Orient » (On voit que les hippodromes — et la chose est normale —, étaient les principaux foyers de troubles) (1) ; mais cette anarchie dura cinq années entières (2). Tout cela est très naturel : avec l'avènement de la dynastie de Justin s'était produite une réaction contre le régime antérieur : c'était désormais le règne des classes supérieures et de leur clientèle. Et les contemporains parlent à ce propos d'une véritable catastrophe. Justinien qui, déjà au temps de son oncle Justin I<sup>er</sup>, avait été le *spiritus agens* de la politique impériale, fut l'homme de la grande réaction religieuse, politique et sociale ; peut-être aussi avait-il une antipathie personnelle pour les Verts. En tout cas, il lâcha les rênes aux Bleus, émeutiers des couches supérieures, sur lesquelles il avait l'idée de fonder désormais toute l'organisation interne de l'État. Or, les Bleus, qui sous les gouvernements Verts précédents avaient eu tant à souffrir (notamment à Antioche), attendaient le jour de la revanche. Mais le pouvoir impérial ne sut pas se modérer. Ses tendances absolutistes finirent par exaspérer les Bleus eux-mêmes, par les aliéner à l'empire, et au moment décisif de la sédition de Nika en 532, et plus tard encore, ces tendances provoquèrent non seulement de vives réactions des Verts, mais encore l'opposition des Bleus et finalement pendant les dernières années de Justinien, une conspiration dans laquelle furent impliqués les plus grands personnages.

Les empereurs précédents avaient aussi de ces tendances absolutistes mais, s'appuyant toujours sur un seul parti populaire (3), ils avaient jusqu'à un certain point évité tout au moins l'apparence de ces tendances, justement parce qu'ils s'appuyaient sur le peuple. C'est ce que firent d'ailleurs encore Justin II et Tibère II. Par contre, Maurice est un véritable autocrate. Le même phénomène se produit que lors de la sédition Nika de l'an 532, mais aggravé par la révolte de l'armée du Danube (602). Toutes les couches de la population s'unissent contre Maurice, les Verts activement, les Bleus passivement. Les troupes, en 532 (Bélisaire et Mundus),

(1) MALALAS, Bonn, p. 416/7.

(2) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 166, l. 30 (Bonn. 257).

(3) Voyez plus haut, p. 641, 642, et 682 al. 1.

sauvèrent le trône de Justinien, tandis que, pris entre les troupes rebelles et le peuple, sans aucun appui, s'écroule le trône de Maurice.

C'est pourquoi nous voyons le pouvoir impérial essayer de temps en temps de prendre en mains l'administration des dèmes autonomes. Nous le voyons pour la première fois en 602, lorsque quatre jours avant la catastrophe de Maurice, les Verts se plaignent à l'hippodrome que Constantin et Domentiolos tracassent le dème *Ἰνα ὁ Κρούκις διοικήσῃ* (1). Or, Constantin Lardys était le plus important sénateur, patrice, et depuis peu préfet du prétoire d'Orient (2), et d'ailleurs ami intime de Maurice et de sa famille (3) ; Domentiolos lui aussi était un sénateur important, lui aussi grand ami de Maurice (4) : aussi l'empereur lui confia-t-il la défense des murs de la ville. Il n'y a donc aucun doute que l'empereur lui-même voulait imposer aux Verts une sorte de surveillant, d'administrateur au-dessus du démarque Sergius. Et en effet en 603, encore sous le règne de Phocas, nous trouvons, au moment de la révolte des dèmes, que ce Jean Crucis est *διοικητῆς τοῦ Πρασίνου μέρους* (5), et que le peuple le brûle. Cet octroi d'un administrateur du dème en l'année 600, est probablement une des tentatives des empereurs seulement, la suite des efforts des empereurs précédents pour brider le peuple. Nous avons vu des choses analogues déjà du temps de Zénon, et Anastase I<sup>er</sup> a donné à son comte d'Antioche, Constantin de Tarse *ἐξουσίαν κατὰ πάσης ζωῆς ἐπειδὴ τὸ Πράσινον μέρος Ἀντιοχείας δημοκρατοῦν* (soulignons cette expression) *ἐπήρχετο τοῖς ἄρχουσι* (6). Si nous mettons tout cela en rapport avec une information de Malalas (7) d'après laquelle le préfet de Constantinople, Théodote, brutalisa la « démocratie » des Byzantins, en punissant beaucoup de ceux qui avaient commis des excès, sur l'ordre de l'empereur Justin, (Théodote *κατεδυνάστευσε τῆς δημοκρατίας τῶν Βυζαντιῶν, τιμωρησάμενος πολλοὺς τῶν ἀτάκτων κατὰ κέλευσιν τοῦ βασιλέως Ἰουστίνου* (I)), et si nous tenons compte du fait que cette *καταδυνάστευσις τῆς δημοκρατίας* coïncidait dans

(1) Voyez plus haut, p. 683 [et l'article de M<sup>lle</sup> Janssens].

(2) THÉOPHYLACTE, DE BOOR, p. 300 (Bonn. 331)

(3) THÉOPHANE, DE BOOR p. 288 (Bonn. 445)

(4) THÉOPHYLACTE, DE BOOR, p. 126 (Bonn. 129).

(5) Voyez plus haut, p. 683, n. 1.

(6) MALALAS, Bonn, p. 393.

(7) Id. *ibid.*, p. 416 ; voyez plus haut, p. 649.



le temps et se confondait avec la persécution des Verts dans toutes les villes de l'empire, on voit que l'autorité gouvernementale voulut mettre fin à l'autonomie des masses populaires.

Et cela est parfaitement compréhensible, car l'opinion publique était extraordinairement développée et très sensible. Et cette opinion publique se confondait avec le peuple tout entier, le peuple qui était prêt à la faire valoir au prix de son propre sang, au prix de l'incendie quelquefois de la moitié de Constantinople. Car les *αἰτήσεις*, requêtes du peuple, surtout à l'hippodrome, c'était quelque chose que les empereurs devaient satisfaire, ne fût-ce qu'en vertu du droit constitutionnel consacré par l'évolution historique.

## XI

### Considérations finales et conclusions.

Le peuple de Constantinople, au moins depuis 400 après J.-C., possède sa milice armée particulière, qui n'est pas seulement une armée en permanence, mais qui peut, en temps de péril, être numériquement renforcée par une *δημότευσις*. Jusqu'à quel effectif, nous n'en savons rien. Dès l'année terrible 378, l'empire utilisait cette milice pour la défense de Constantinople contre les invasions ennemies qui, plus d'une fois, sont venues se briser contre les murs inébranlables de Byzance. De même toutes les autres villes de l'empire romain d'Orient, dès avant 400, savaient s'armer pour leur propre défense. D'après cela, il est tout à fait naturel que le peuple et spécialement le peuple de Constantinople, exerçât une influence considérable sur la vie publique de l'empire. A Constantinople même, cela eut lieu d'autant plus que là, le peuple se sentait le légitime héritier et représentant du peuple romain, et les autres facteurs de la vie publique en tenaient compte.

Mais le peuple des villes orientales et le peuple de Constantinople aussi, étaient en même temps l'héritier de l'ancien *δῆμος* grec. Et le peuple grec était loin d'avoir perdu ses anciennes tendances et habitudes ; le peuple grec avait été renforcé par trois facteurs : 1) le christianisme que ce peuple avait embrassé de toute son âme et qu'il avait développé jusqu'à en faire la gigantesque organisation de l'Église chrétienne ; 2) la conscience d'État romaine, « idée » unique au monde conscience grâce à laquelle il était devenu un

peuple nouveau ; 3) et enfin, les invasions barbares contre lesquelles il lui fallait se défendre par ses propres moyens, car l'empereur, parfois, n'avait pas assez de soldats.

L'organisation sociale de la population de l'Orient romain était basée sur les corporations professionnelles, et partout où elle le pouvait, la ville formait une unité politico-administrative. D'après l'organisation de l'empire romain, il est vrai, les curies de « possesseurs » avaient en main l'autorité et spécialement la responsabilité financière. Ces deux circonstances conféraient des privilèges aristocratiques, mais imposaient aussi des charges auxquelles tous voulaient se soustraire. Mais dans la Nouvelle Rome, où, nous le savons, il y avait un sénat, l'autorité était exercée par le préfet de la ville, imposé par l'empereur, duquel dépendait la métropole. Seulement, le peuple grec avait une tendance démocratique irrépressible. L'église chrétienne renforçait cette tendance ; et de même que cette tendance démocratique l'emporte dans l'église, de même elle se manifeste à l'hippodrome.

Le cirque de l'ancienne Rome, dès les deux premiers siècles de notre ère, n'était pas seulement un théâtre gigantesque pour divertissements populaires, mais très souvent, rien que par le fait que s'y rassemblait une masse innombrable de peuple, le lieu où l'empereur lui-même devait écouter la voix populaire. « Une assemblée de fêtes populaires, dit Mommsen (1) pour l'an 194, était déjà une assemblée du peuple, exactement comme l'assemblée des centuries convoquées pour voter ». Cette institution romaine de l'hippodrome, qui d'ailleurs était au fond d'origine grecque, se pénétra d'esprit grec, et cela d'autant plus que toute la population, à part probablement les classes inférieures du prolétariat, se cristallisa en corporations autour des couleurs du cirque, corporations exigées pour ainsi dire par l'hippodrome, puisqu'elles devaient supporter les frais des jeux et veiller à l'organisation de ceux-ci. Ainsi, dans la population, on put bientôt trouver des Bleus, des Blancs, des Verts et des Rouges, groupés d'après les couleurs de l'hippodrome. Ou, si l'on veut, les jeux seuls exigeaient les quatre couleurs. La population elle-même ne devait pas nécessairement se ranger en quatre groupes. La vie réelle, non la vie théâtrale, connaît seulement une classe supérieure et une classe inférieure :

(9) *Röm. Gesch.*, I, p. 789<sup>o</sup>.

ainsi ne se formèrent que deux classes politiques, inférieure et supérieure. Et ainsi en fut-il à Constantinople, sauf que cette cristallisation du peuple autour de l'hippodrome s'y produisit plus tard que dans les autres grandes villes gréco-romaines. Pour la bonne raison que là l'organisation des jeux n'y pesait pas tant sur la population et aussi parce que la population de la capitale de l'empire n'avait pas seulement des prérogatives que ne possédait pas la population des autres villes ; mais la présence de la Cour, du Sénat et des hautes autorités, était un obstacle à l'influence populaire. Et de plus l'élément grec de Byzance, réorganisée par Constantin et ses successeurs, ne put pas prendre immédiatement la direction.

Mais les Bleus et les Verts ne sont pas seulement des classes sociales, ce sont aussi des groupes topographiques. Vu toutes ces circonstances, il est tout à fait naturel que non seulement dans la vie réelle, mais encore à propos des jeux, et cela à cause de l'importance toujours plus grande du peuple en général et de ses réunions hippodromiques en particulier, il se produisit des heurts constants entre le dème des Verts et le parti des Bleus. Cette opposition dégénéra bientôt et souvent en émeutes et en conflits sanglants. Le pouvoir s'efforça de les empêcher, autant qu'il le pouvait. Ces conflits étaient d'autant plus dangereux que la masse populaire et le prolétariat savaient mépriser la mort <sup>(1)</sup> et aussi parce que le peuple était fort par ses milices. Mais le danger n'aurait été véritablement fatal pour le gouvernement que si le peuple entier, le *δῆμος*, avait unanimement manifesté sa colère contre le pouvoir. Pour qu'il n'en fût pas ainsi, le gouvernement favorisait un des deux partis. Or, cela ne se produisait pas à cause de je ne sais quel caprice des hommes d'état sérieux que furent la plupart des empereurs de Constantinople, mais pour des raisons de profonde et sérieuse politique intérieure et extérieure. Il est compréhensible que le parti démocratique, c'est-à-dire les Verts, fût particulièrement nombreux et tumultueux. Souvent il sentait derrière lui le peuple tout entier dont, dans la ville même, il constituait la majorité. Les troubles de Constantinople ont toujours des causes générales et sérieuses, soit des causes municipales, soit des causes de politique générale. Souvent ces troubles font tomber le préfet de la ville. Parfois ils ébranlent le trône lui-même. Du temps

(1) Outre les passages cités de Procope, il faut citer Georges PRISIDÈS (MIGNE, 92 p. 1268) v. 58-62 : « *Ὅμως δὲ ταύτην τὴν ἀφορμὴν ἡ*

de Phocas et des révolutions de 595--617, le peuple a contribué à la chute des empereurs ou les a laissés tomber.

Le peuple a ses droits constitutionnels retrouvés à l'hippodrome. On a besoin du peuple pour créer un empereur. Ni Justinien ni Maurice n'ont osé mépriser la voix de l'hippodrome. Là l'empereur parle au peuple, écoute ses *αἰτήσεις* que d'ordinaire il doit satisfaire, à moins de risquer une redoutable et grande révolte. Parfois l'*αἰτησις* du dème concerne l'éloignement du préfet de la ville, mais souvent aussi, des choses beaucoup plus graves. Uspenskij (1) parlant des libelles remis par les dèmes au x<sup>e</sup> s., dit qu'ils sont un reste de l'ancienne autonomie politique des dèmes, qui s'était cristallisée en cérémonial. Ces libelles contenant les *αἰτήσεις* populaires ne sont pas pour nous chose nouvelle. Nous avons vu en effet que le beau-père de Théodose, fils de Maurice, Germanos, dans les derniers temps de Maurice, négocia avec les chefs du parti Vert, réclamant pour lui le trône : *ἐπὶ συνθήκαις τισὶ καὶ ὁμολογίαις ἐγγράφοις* (2), et nous avons vu également que lorsque Constantin VI fut fait Auguste, en 776 :

*νόσος Ἡ καθ' ἡμᾶς προσλαβοῦσα πραγμάτων Πολλὰς ἐπολεῖ τῶν μερῶν διαιρέσεις καὶ τοῖς ἑαυτοῖς αἵμασι πεφυρμένον Ὅλον τὸ σῶμα τοῖς πόνοις ἐβόσκετο.*

(1) USPENSKIJ, op. cit. : l'importance des dèmes résulte d'un document datant pourtant de l'époque où leur puissance était bien déchuë (p. 5) un *λιβελλάριον* est remis par *οἱ δημοκράται τῶν δύο μερῶν τῶν περατικῶν καὶ οἱ δήμαρχοι τῆς πολιτικῆς, ἕκαστος αὐτῶν κατὰ μέρος αὐτῶν, ἐν τῇ α' δοχῇ... ἐν δὲ ταῖς λοιπαῖς δοχαῖς λιβελλάρια οὐκ ἐπιδιδόασιν.* Chacun des deux dèmes présentait deux *λιβελλάρια*, l'un à l'empereur, l'autre au préposite. L'empereur par le fait seul de sa réponse marquait son approbation du contenu du *λιβελλάριον* (*De Caerim.* p. 285, l. 12 ; 313, l. 20 ; 633, l. 3 : *τῶν γὰρ μερῶν αἰτησαμένων τὰς δ' αἰτήσεις, ἅς ἐξ ἔθους εἰώθασιν αἰτεῖσθαι, καὶ τοῦ βασιλέως συνταξαμένου τὴν ἐκπλήρωσιν τῶν τεσσάρων αἰτήσεων γενέσθαι* ; cf. p. 300, l. 1) Il va de soi que ces quatre *λιβελλάρια* ne contenaient pas que des hommages protocolaires, car dans le cas de tels hommages, on procédait tout autrement. Les dèmes remettaient aussi des *λιβελλάρια* aux hauts dignitaires lors de leur entrée en charge (*De Caerim.* p. 240, l. 9, 250, l. 11, 260, l. 10), car leur contenu n'était pas des *ποιήματα* : ceux-ci, en effet étaient remis à part, et ce n'était pas le démarque qui les consignait aux destinataires. L'importance des libelles ou suppliques est confirmée par un passage de la *Chron. Pasc.* (Bonn, p. 574, l. 19) : *Κυριακός τις γέρον βαλὼν μάχαιραν εἰς χάρτην, ὡσανεὶ λιβελλον αὐτῷ προσφέρων...*

(2) Voyez plus haut, p. 647, note 1, et p. 680, note 2.

*πᾶς ὁ λαὸς ἐποίησεν ἔγγραφα καὶ ιδιόχειρα* (1), qu'il fut remis à son père l'Auguste Léon IV.

Le peuple donc, non seulement était armé, mais encore il était dans l'empire un véritable pouvoir constitutionnel. Sans son *consensus*, il n'y a presque aucune élection impériale ; les empereurs font appel à son concours constitutionnel dans les affaires et dans les moments les plus décisifs. Le Sénat, bien entendu, garde sa place éminente dans l'empire, à l'occasion de la création des empereurs et dans beaucoup d'autres, puisqu'on nous dit de lui par exemple : *ἀπόσατο Ἡρακλωνᾶν ἄμα Μαρτίνη τῇ μητρὶ αὐτοῦ* (2) ; mais nous avons vu (3) que peu de temps auparavant le peuple avait résolu la question de la succession impériale après la mort d'Héraclius et cela en dépit du testament de l'empereur défunt. L'empereur Constant II, que le sénat (mais sans aucun doute, d'accord avec l'opinion publique) avait affranchi de toute co-régence, l'empereur Constant II, dis-je, dans son discours de remerciement au Sénat, termine par cet appel : *διὸ παρακαλῶ ὑμᾶς ἔχειν συμβούλους καὶ γνώμονας τῆς κοινῆς τῶν ὑπηκόων σωτηρίας* (4) ; le sénat avait combattu avec succès le gouvernement irresponsable des fonctionnaires (5) du temps de Théodose II, et plus tard encore il seconda les efforts de plus d'un empereur capable pour la défense et la réforme de l'État. Le peuple fit de même, et non point toujours par les armes. L'opinion publique, se manifestant d'une manière très active et très diverse, invitait incessamment les gouvernants à tendre toutes leurs forces en vue du bien public, pour le bonheur et le maintien de l'État. Un empereur incapable ou infirme n'aurait pu se maintenir à Constantinople ; s'il s'en trouvait un qui fût tel, le Sénat ou l'impératrice, aussitôt s'efforçait de créer César un autre personnage : Tibère II, Maurice. Anastase I<sup>er</sup> ne créa César et ne désigna comme son successeur aucun de ses faibles neveux. L'ordre de succession compliqué et peu favorable aux intérêts de l'État que, par testament, avait établi Héraclius, le peuple le cassa dans une assemblée constitutionnelle tenue à l'hippodrome, et aussitôt après le sénat affranchit

(1) Voyez plus haut, p. 697 supra.

(2) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 341, l. 24 (Bonn. 523).

(3) Voyez plus haut p. 693-696.

(4) THÉOPHANE, DE BOOR, p. 342, l. 9 (Bonn. 523).

(5) « La bureaucratie », dit BURY, I, op. cit., p. 125.

Constant II de la co-régence de Martine. Artémi (Anastase II), l'excellent précurseur du sauveur de l'empire. Léon III, fut certes choisi par le Sénat, mais le peuple l'agréa. Lorsque Constant II voulut transférer le siège de l'empire dans la nouvelle Rome, c'est vraisemblablement le peuple qui l'empêcha de mettre ce projet à exécution ; quand Héraclius songea à s'établir à Carthage, le peuple ayant eu vent de ce dessein, le contraria de même : *ταῦτα τοίνυν τῶν πολιτῶν (τινες) αἰσθόμενοι, ὡς δυνατὰ ἦν αὐτοῖς, διέκωλον* (1).

Par l'hippodrome, l'empereur et le peuple étaient mis en contact direct et permanent. L'opinion publique y trouvait d'abord un lieu de réunion unique et majestueux, et le peuple un lieu d'assemblée sanctionné avec le temps par l'usage et la loi. Aussitôt que la population devinait que quelque chose d'extraordinaire et d'important se passait au palais, en ville ou, en général, dans l'État, il accourait à son nouveau « Forum Romanum », et là, fort de ses armes, de son ardeur et de ses droits historiques, il attendait les événements, intervenait dans leur cours, et aidait à en décider l'issue. Les empereurs le savaient bien, et il arrivait qu'eux même, aux heures de crise, donnassent les premiers le signal de l'assemblée à l'hippodrome (Zénon) ou bien se montraient les premiers au *κάθισμα* (Anastase I<sup>er</sup>, Justinien I<sup>er</sup>) pour entrer en contact, et en contact décisif avec le peuple : il y allait parfois de leur couronne. Et Léon IV couronna son fils, précisément à l'hippodrome.

La lutte des partis entre eux, qui semble avoir duré du milieu du v<sup>e</sup> siècle jusqu'à la veille des grandes guerres d'Héraclius et jusqu'au siège avaro-slave de Constantinople, a sévi avec des interruptions et une fureur variable. Il semble qu'elle se soit alors apaisée. Il semble — car nous n'avons guère d'informations à ce sujet — que la position des classes de la population se soit pour ainsi dire stabilisée, chacune ayant obtenu définitivement sa place dans la société et sa part constitutionnelle du pouvoir. Mais formellement, sinon de fait, il semble qu'à la fin du vii<sup>e</sup> siècle le rôle du peuple en ses assemblées ait encore grandi, par rapport aux siècles antérieurs, à en juger par les événements dont nous avons

(1) PATRIARCHE NICÉPHORE, DE BOOR, p. 12 (Bonn. 14).

(2) Op. cit., II, p. 524, 2.

parlé, pages 696 sqq. Bury (ouvrage cité, II, p. 524, n. 2), dit en un passage, du sénat de Constantinople : « Son activité, comme l'activité du *Witenagemot* anglo-saxon, dépend beaucoup du caractère des empereurs ; en général, elle était restreinte à des formalités, à des cérémonies, mais en temps de crise, le sénat avait le droit constitutionnel d'agir activement ». Cela pourrait se dire, à peu près, du peuple de Constantinople, surtout depuis l'avènement de Léon I<sup>er</sup>, mais il faut ajouter quelque chose d'*éminemment* important. C'est que, ces crises, c'était souvent le peuple qui les provoquait directement ou qui, du moins, les amenait à maturité, et encore, que dans les cas où le Sénat intervenait activement, souvent le peuple se tenait derrière le Sénat, faisant pression sur lui. Et, bien mieux qu'aucun *Witenagemot* ou sénat, le peuple de Constantinople était l'interprète constant de l'opinion publique. Jusque dans les « formalités » et « cérémonies », cette opinion publique choisissait, pour ses manifestations, toutes les occasions, toutes les heures, tous les lieux, mais surtout l'hippodrome.

Les empereurs restaient donc en contact permanent avec l'opinion publique, avec leur peuple. Et l'opinion publique et le peuple sont mobiles et sensibles, mais ils sont aussi les régulateurs salutaires du pouvoir impérial. Les empereurs sans cesse aux prises avec les périls extérieurs, ne peuvent rester sans contact avec l'opinion publique, à moins de se priver de l'appui du peuple qui leur est nécessaire pour la défense de l'empire. Or, le maintien de l'empire romain en Orient était une nécessité primordiale pour la civilisation du monde. Donc, si l'empire a duré, et duré longtemps, comme un grand facteur culturel et politique, le mérite en revient surtout, peut-être, au peuple de Constantinople.

*Traduit du serbo-croate,  
par Henri Grégoire.*

G. MANOJLOVIĆ.

## II. — BYZANCE ET LES ARABES

---

### UNE LETTRE DE MUḤAMMAD IBN ṬUGJ AL-IḤŠĪD ÉMIR D'ÉGYPTE A L'EMPEREUR ROMAIN LACAPÈNE (1)

M. Marius CANARD, maître de conférences à la Faculté des lettres d'Alger, vient de publier un important mémoire sur une lettre de l'Émir d'Égypte, Muḥammad ibn Ṭugj al-Iḥšīd, adressée à l'empereur Romain Lacapène.

Muḥammad alors ibn Ṭugj al-Iḥšīd, gouverneur de Damas à partir de 919-931, s'empara de l'Égypte dont il resta le maître incontesté, depuis 935-936. Il combattit ses voisins musulmans et perdit la Syrie du Nord, dont se rendit maître le Ḥamdanide Saif al-Daula. Après cette perte, l'Iḥšīd fut naturellement l'ami des Byzantins. L'empereur fit d'ailleurs tout ce qu'il put pour s'assurer la neutralité du plus puissant des états musulmans, neutralité qui devait lui permettre de consolider ses positions sur l'Euphrate (conquête de Mélitène, en 934), de lutter avec succès contre les Ḥamdanides, ainsi que de reconquérir la Crète. Ainsi les relations amicales de Romain Lacapène avec l'émir d'Égypte sont un facteur essentiel de la politique byzantine à cette époque. Dans ces conditions, le document publié par M. Canard revêt une importance capitale. Chose qui ne paraîtra pas singulière, le dit document était resté jusqu'à présent totalement inconnu des byzantinistes. M. Canard s'est efforcé d'en établir exactement la date. Il s'appuie sur la mention d'un échange de prisonniers qui eut lieu en 326 de l'hégire. Il estime que l'émir d'Égypte reçut, en 936-937 la demande de Romain Lacapène, et qu'il y répondit la même année. La lettre de l'émir nous a été conservée par Ibn Sa'īd. L'auteur nous dit d'abord que l'émir avait reçu une lettre des habitants de la marche frontière, lettre relative au rachat de prisonniers de 325. L'émir ordonna aussitôt qu'une boîte fût déposée dans la vieille mosquée de Fustât pour recevoir les offrandes des fidèles destinées au rachat des prisonniers. Les fidèles, d'ailleurs, se gardèrent bien d'y déposer la moin-

(1) Publié dans les *Annales de l'Institut d'Etudes orientales* de la Faculté des Lettres d'Alger, année 1936, t. II.



dre chose, ce qui semble indiquer, chez les Égyptiens d'alors, un médiocre enthousiasme pour la cause de la guerre sainte. Puis l'émir envoya des navires et de l'argent. Cette information est placée immédiatement avant un événement daté de 325. Suit, quelques lignes plus bas, le texte de la lettre, après lequel on lit quelques détails sur l'échange de prisonniers.

M. Canard note, à bon droit, la grande modération de ton de la lettre de l'émir, modération traduisant bien l'accord qui commence à régner entre les deux cours, et qui sera la caractéristique de l'époque, dans l'histoire des relations arabo-byzantines. Toutefois, l'Égyptien se montre froissé que Romain croie lui faire un grand honneur en s'adressant à lui et non au calife seulement. Il est également choqué de l'affirmation de l'éternité de l'empire romain.

Quoiqu'il en soit, dit textuellement M. Canard, le ton fier et ferme, et néanmoins amical, adopté par l'Ikhšīd, a dû contribuer à lui faire accorder une haute considération par l'empereur et à lui faire comprendre que Muḥammad n'était plus un de ces faibles gouverneurs comme en avait eu si souvent l'Égypte, mais le plus grand émir du Proche Orient.

Pendant toute la durée de la dynastie iḥšīdite, Byzance et l'Égypte entretenirent de bons rapports. Même lorsque Nicéphore Phocas conquiert la Cilicie, l'Égypte n'intervient que mollement. C'est à Romain Lacapène que revient le mérite d'avoir inauguré cette politique, dès l'avènement de l'Ikhšīd. Vasiliev a même cru que Romain voulait faire, de l'émir d'Égypte, un vassal de l'empire. Cette opinion se fonde sur une autre lettre de Romain « à l'émir d'Égypte », que Vasiliev date de 944. Dans ce document, l'empereur dit au destinataire qu'il avait voulu précédemment entrer en relations avec lui, par l'intermédiaire du roi arménien Gagik. Comme le montre M. Canard, cette lettre antérieure à 936, n'est adressée à l'émir d'Égypte que par l'erreur d'un scribe : en réalité, elle s'adresse à un prince arménien. Nous devons renvoyer à la publication de M. Canard pour les détails du commentaire, en nous bornant à quelques notes. Notre lettre se trouve, nous l'avons dit, dans Ibn Sa'īd al-Magribī, historien grenadin du XIII<sup>e</sup> siècle, qui voyagea et séjourna en Orient. Elle n'avait pas été traduite par Tallqvist. Elle n'est mentionnée, ni par Vasiliev, ni par Runciman, ni par Dölger ; pourtant, d'après Ibn Sa'īd, Qalqašandī l'avait reproduite, *Ṣubḥ al-A'šā*, VII, 10 sqq. : cf. Björkman, *Beiträge zur Geschichte der Staatskanzlei im Isl. Aegypten*, Hambourg 1928, p. 123.

Voici à présent la traduction de M. M. Canard :

« L'Ihšīd reçut une lettre d'Armānūs, grand chef des Chrétiens dans laquelle il se montrait plein de jactance et prétendait qu'il lui faisait une grande faveur en s'adressant directement à lui, car il avait pour habitude de n'écrire qu'à un calife. Quand la lettre eut été lue à l'Ihšīd il ordonna d'y répondre. Un grand nombre de réponses furent composées, mais le choix de l'Ihšīd s'arrêta sur la lettre d'Ibrāhīm b. 'Abdallāh al Najīramī, homme très versé dans les différents modes du style épistolaire. En voici les termes :

Muḥammad b. Ṭugj al-Ihšīd, mawlā <sup>(1)</sup> de l'Émir des Croyants, à Armānūs, grand (chef) des Rūm et à ses associés <sup>(2)</sup>, salut, dans la mesure où vous le méritez ; car nous, nous louons Dieu, en dehors de qui il y a pas de Dieu, et nous lui demandons d'accorder ses bénédictions à Muḥammad, son serviteur et son envoyé — que Dieu lui donne ses bénédictions et le salut ! —

Ta lettre, qui nous est parvenue par tes ambassadeurs Nicolas <sup>(3)</sup> et Isaac, nous a été traduite. Nous avons remarqué que tu parles, dès le début, du mérite de la bonté (raḥma) et de nos dispositions naturelles à la pratiquer, dont le renom est venu jusqu'à toi et qui te sont connues de façon certaine, puis de notre équité à l'égard de nos sujets et de notre bienfaisance pour eux. Tu continues en traitant de la question du rachat des prisonniers et des moyens d'arriver à leur libération, ainsi que d'autres choses que renferme la lettre et dont nous avons compris successivement le sens.

En t'étendant longuement sur le mérite de la bonté, tu as dit des paroles qui frappent juste, et conformes aux sentiments de cœurs nobles et généreux. Grâce à Dieu et aux faveurs qu'il étend sur nous, nous avons pleine conscience de la valeur de cette vertu, nous y aspirons nous-même et nous y poussons les autres. C'est vers elle, grâce à l'assistance que Dieu nous accorde, que nous dirigeons nos efforts ; c'est elle qui est l'objet de nos recommandations

(1) Ce mot veut dire « affranchi ».

(2) Littéralement « ceux qui sont près de lui ou qui le suivent immédiatement ». Il s'agit de Constantin Porphyrogénète, Étienne et Constantin Lacapène. Christophe était déjà mort.

(3) Nicolas. Peut-être, dit M. Canard, Nicolas le mystique, mais la chose me paraît très invraisemblable.

et le but de nos actes. Et nous demandons à Dieu de nous aider, par sa bienveillance et sa toute-puissance, à marcher dans les sentiers du bien et vers les lieux de réunion des vertus.

Tu nous as attribué des qualités de bonté et d'équité : nous prions humblement Dieu le Très-Haut, qui seul possède ces vertus à leur état parfait, qui les a données à ses Saints pour les en récompenser ensuite, de nous aider à les obtenir, de nous mettre au nombre de ceux qui les possèdent, de faciliter nos efforts pour les acquérir, de nous garder des mauvais désirs qui en détournent, et de la flétrissure qu'est la dureté d'un cœur inaccessible à la pitié. Nous lui demandons de faire de ces qualités qu'il a déposées dans notre cœur, un legs qui nous oblige à lui obéir, une cause qui nous pousse nécessairement à le satisfaire. Ainsi, nous serons digne des vertus que tu nous as attribuées et plus apte à la tâche à laquelle tu nous as convié ; ainsi nous serons de ceux qui méritent d'être proches de Dieu le Très Haut, car nous sommes un pauvre, aspirant à la miséricorde divine. C'est un devoir pour celui que Dieu a mis à la place qu'il nous a attribuée, à qui il a imposé une charge aussi lourde que celle qu'il nous a donné à porter, dans la main de qui il a réuni le gouvernement, pour le compte de notre maître l'Emir des Croyants. — que Dieu lui accorde une longue vie ! — d'aussi vastes provinces, d'implorer Dieu le Très Haut avec ferveur pour qu'il l'aide dans cette tâche, l'assiste et le dirige, assistance qui dépend de lui et est entre ses mains : « celui qui ne fait pas de Dieu son flambeau sera privé de toute lumière » .

Tu nous a représenté ensuite ton rang comme trop au-dessus de la situation d'un subordonné du calife pour que tu puisses correspondre avec lui, à cause des exigences (protocolaires imposées par) l'importance de votre empire, car il est l'empire donné par Dieu de toute éternité et qui doit durer aussi longtemps que le monde ; tu ne nous as écrit en particulier, dis-tu, qu'en raison de la haute et indubitable estime dans laquelle tu nous tiens : en admettant qu'il en fût réellement ainsi, que notre rang fût, comme tu le dis, inférieur au rang de ceux à qui tu écris habituellement, qu'il fût pour toi avantageux et conforme à la raison de ne pas nous écrire, de toute évidence, il est encore plus profitable, plus raisonnable et plus digne, pour quelqu'un qui occupe une place comme la tienne, d'agir conformément au bien de ses sujets, de ne pas considérer un tel acte comme un déshonneur, une

déchéance et une faute, et de ne pas tomber dans le travers de trop s'appliquer à une vétille dont les conséquences peuvent être fâcheuses. Il est d'une bonne politique de courir parfois des risques, de s'enfoncer dans les abîmes du danger et d'exposer sa vie pour l'intérêt de ses sujets. Si la tâche que tu t'es imposée de nous écrire te paraît pénible, elle est pourtant facile et légère, eu égard à son résultat considérable ; car c'est vous particulièrement qui en retirez les principaux profits, bénéfiques et avantages. Pour nous, conformément à notre doctrine, nous n'attendons que la victoire ou le martyre. Celui d'entre nous qui est tombé entre vos mains possède une preuve évidente de son Seigneur et jouit d'une fermeté sincère dans sa résolution et d'une vue claire du but où conduit le chemin qu'il suit. Parmi les prisonniers, il en est qui préfèrent les misères de la captivité et les dures épreuves de l'adversité aux douceurs et aux plaisirs d'une vie de bien-être parce qu'ils sont assurés d'un magnifique au-delà et d'une belle récompense. Ils savent que Dieu le Très Haut, s'il a préservé leurs âmes des épreuves, n'en a pas mis à l'abri leurs corps. En nous écrivant, vous adoptiez une conduite conforme aux prescriptions de l'Évangile qui est votre guide, celle qu'exigeaient de vous les devoirs d'une politique résolue et le souci d'obtenir la libération de vos prisonniers. Si nous ne jugions plus digne de nous de dire clairement la vérité que de faire une réponse conciliante, nous nous abstiendrions de nous étendre sur ce sujet. Mais nous pensons que la cause essentielle pour laquelle ceux qui s'adressent aux califes — que le salut soit sur eux ! — aspirent à leur écrire, ou bien au lieu de cela s'adressent à des gens d'un rang comme le nôtre dans l'empire des califes ou même d'un rang inférieur, est la suivante. Ayant peur que les émirs voisins d'eux ne leur répondent pas ou répondent par un refus, ils pensent qu'il vaut mieux adresser leur demande aux califes qui, s'ils y répondent, font un immense honneur à son auteur, et s'ils la rejettent ne lui font aucune honte, quelque grande que soit sa puissance. Quant à ceux qui sont assurés en eux mêmes d'une autre attitude de leurs voisins, ils trouvent que s'adresser à eux est le moyen le plus facile et le plus rapide d'arriver à la réalisation de leur désir, selon le degré d'importance attribué à celui-ci. C'est ainsi que des souverains de ton rang ont écrit à des gens d'un rang inférieur au nôtre et qui n'approchaient pas de notre situation.

Nombreuses en effet sont nos provinces et chacune d'elles était

autrefois gouvernée par un roi considérable. Parmi elles sont : le royaume d'Égypte dont la grandeur rendait Pharaon si insolent qu'il prétendit être Dieu et s'en enorgueillit devant Moïse, le Prophète de Dieu ; les provinces du Yémen, qui appartenaient aux Tubba' et aux rois Abâhila, princes d'Himyar, à la puissance considérable et aux nombreux soldats ; les gouvernements (jund) de Syrie qui sont : le gouvernement de Ḥims (Emèse) (dont la capitale fut la) résidence des gouverneurs de Syrie, et celle d'Héraclius, souverain des Rûm et des souverains qui l'ont précédé ; celui de Damas, illustre dans les temps passés comme dans les temps modernes, qui avait la prédilection des anciens rois ; celui du Jourdain, d'un rang illustre, résidence du Christ — que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut ! — ainsi que d'autres prophètes et des apôtres ; celui de Palestine, la Terre Sainte où se trouvent la mosquée al-Aqṣā, le siège du Christianisme, le centre de la foi des autres religions, le but du pèlerinage des Chrétiens et des Juifs tout ensemble, la demeure et le temple de Salomon et de David, qui renferme aussi la mosquée d'Abraham et son tombeau, ainsi que les tombeaux d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de ses frères et de leurs femmes — que le salut soit sur eux tous ! —, où naquirent encore le Christ et sa mère, et où celle-ci a son tombeau.

Sous notre autorité est également la Mekke, entourée de miracles éclatants et de signes divins évidents. Si nous n'avions pas d'autre gouvernement, par son illustration, son importance et toute la noblesse qu'elle renferme, elle nous tiendrait lieu de tous autres. Car c'est là qu'Adam a accompli le pèlerinage ainsi qu'Abraham son héritier, c'est là que ce dernier s'est réfugié, c'est le lieu de pèlerinage de tous les prophètes, le point de direction de notre prière et de la leur — que le salut soit sur eux ! — ; c'est le berceau, la demeure et le tombeau de son fils Ismaël. C'est là que les Arabes, au cours des âges, se sont toujours rendus en pèlerinage, c'est là que résident leurs nobles (chérifs) et leurs grands hommes, dans toute leur illustration et toute leur gloire. C'est la maison antique et sacrée où tous viennent en pèlerinage, « surgissant de toutes les crevasses profondes », dont le mérite et la prééminence sont reconnus par les gens de noble origine, anciens ou modernes ; c'est la maison visitée, de célèbre renommée.

Parmi nos possessions se trouve également la ville de l'envoyé de Dieu, — que Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut ! —

sanctifiée par son tombeau, où descendit la révélation. Elle est le berceau de notre religion pure, dont l'ombre s'est étendue sur les continents et les mers, les plaines et les montagnes, l'Orient et l'Occident sur les vastes territoires des Arabes dont d'immenses espaces séparent les différentes régions, qui comptent une multitude d'habitants, sédentaires ou nomades, puissants par leur grand nombre, vigoureux, d'une ardente bravoure, d'une patience à toute épreuve, nourrissant de vastes ambitions, et aux drapeaux desquels est attachée la victoire de Dieu : car Dieu le Très Haut a détruit les immenses armées de Chosroès et chassé César de son pays et de son séjour de puissance et de gloire avec une simple troupe d'Arabes.

A cela s'ajoutent les autres provinces que tu connais. D'autre part, sous notre autorité sont vos trois sièges patriarcaux les plus importants, Jérusalem, Antioche et Alexandrie. Nous possédons en outre une partie de la mer et des îles et nous disposons de l'appareil de protection le plus complet.

Si tu considères les choses comme elles doivent l'être, tu comprendras que Dieu le Très Haut nous a choyé en nous attribuant les plus belles provinces dont puissent jouir les hommes et le noble pays qui se distingue par la plus magnifique illustration, dans ce monde et dans l'autre, et tu auras la certitude que notre rang, par tout ce que Dieu nous a ainsi donné, est au dessus de tout autre rang. Louange à Dieu, dispensateur de toute faveur !

Nous gouvernons ces provinces, proches ou lointaines, avec toute leur importance et toute leur étendue, grâce à la munificence, à la bienfaisance, à l'aide et à l'assistance de Dieu, comme tu nous l'as écrit, et comme tu le sais de façon certaine, irrécusablement, par une politique qui fait régner la concorde entre toutes les catégories de nos soldats et de nos sujets, qui unit les uns dans l'obéissance et la communauté de sentiment, donne aux autres la plus large sécurité et tranquillité de vie, et leur fait acquérir l'amour de leur prochain.

Louange à Dieu, maître des mondes, en premier et en dernier lieu, pour ses faveurs, qui, pour nous, échappent à tout compte à toute énumération, à toute publication, à toute mention, à toute reconnaissance. Nous lui demandons de nous mettre au nombre de ceux qui valent les grâces qu'il leur accorde pour témoigner leur reconnaissance et faire connaître la bienveillance qu'il a eue ainsi à leur égard, de ceux dont il aime le zèle à le remercier, qui

ne désirent que les biens de l'autre monde, y aspirent de toutes leurs forces et ont leurs efforts récompensés. Il est digne de louanges et glorieux.

Je n'ai pas voulu rivaliser de gloire avec toi pour aucun des biens de ce monde, ni me prévaloir outre mesure de la noblesse que Dieu nous a conférée en nous donnant une religion qu'il a honorée et fait triompher, et dont il nous a promis que les conséquences seraient, pour ses adeptes, une victoire éclatante, une puissance irrésistible et enfin la plus grande faveur au jour du jugement dernier. Mais tu as suivi une voie dont il ne convenait pas que nous nous écartions, et tu as dit des paroles qui ne permettraient pas que nous y répondions brièvement. De plus, en décrivant notre puissance, nous n'avons pas eu pour but de revendiquer pour nous la supériorité, nous n'avons pas eu l'intention de nous attribuer le privilège d'un avantage attaché à nous. Nous avons assez d'honneurs sans cela, et nous voulons t'accorder ceux qui reviennent à ta situation et à ton rang, au mérite que tu possèdes en outre de gouverner sagement. de te conduire vertueusement et d'aimer les gens de bien, à ta bienfaisance à l'égard des prisonniers musulmans qui sont entre tes mains, à ta sympathie pour eux, à cette bienfaisance envers eux qui dépasse celle de tous tes prédécesseurs. On recherche l'amitié de ceux dont la conduite est digne d'éloges, car l'homme de bien mérite d'être aimé partout où il se trouve.

Si tu ne juges dignes de correspondre et d'entrer en comparaison avec toi que ceux qui possèdent un vaste territoire, un empire considérable et une glorieuse histoire, sache que nos provinces sont considérables, vastes et nombreuses, qu'elles sont les plus belles dont puissent jouir les hommes, les plus nobles entre les terres marquées de noblesse. Dieu, en effet, nous a donné le privilège insigne d'adjoindre à ce que nous avons acquis par nos services anciens ou récents et par notre valeur reconnue, la plus grande distinction et le gouvernement qui nous a été confié par notre maître l'Émir des Croyants, — que Dieu lui accorde longue vie ! — Louange à Dieu, maître des mondes, dont la faveur et la bienveillance ont réuni tout cela entre nos mains. De lui nous espérons qu'il nous rendra capable des plus beaux efforts par quoi sa grâce nous accordera de le satisfaire. Tu n'ignores maintenant plus rien de ce que nous avons voulu le faire savoir à notre sujet.

Puisque tu veux suivre, dans ta correspondance diplomatique,

la règle de tes prédécesseurs, tu trouverais, en te reportant aux archives de ton gouvernement, que tes prédécesseurs ont écrit, avant notre règne, à des émirs qui n'avaient ni notre rang ni notre richesse, qui ne possédaient pas notre art de bien gouverner et n'avaient pas été investis par notre maître l'Émir des Croyants, — que Dieu lui accorde longue vie ! — des mêmes pouvoirs et du même mandat que nous. Ainsi Abū'l-Jaiš Ḥumārawaih, fils d'Ahmad b. Ṭūlūn ; en dernier lieu Takīn, affranchi de l'Émir des Croyants, qui n'avait l'investiture que de l'Égypte et de ses districts.

Pour nous, nous louons fréquemment Dieu, en premier et en dernier lieu, pour ses faveurs, dont la nombre échappe à tout compte et à toute publication. Nous n'avons pas voulu, en parlant comme nous l'avons fait, nous mettre au dessus de toi ; notre but a été seulement, en énumérant nos possessions, de célébrer la bienveillance de Dieu à notre égard, puis derépondre à la question de protocole que renfermait la lettre, et de te faire connaître l'étendue de l'aide que Dieu nous a apportée dans les voies où nous marchons. Nous sommes parfaitement en mesure de répondre à ce que tu as aimablement fait pour nos prisonniers ; nous te sommes pleinement reconnaissant de les traiter avec bonté et de t'être proposé le but de les rendre heureux, s'il plait à Dieu le Très Haut, en qui nous mettons notre confiance. Que Dieu t'assiste et te fasse obtenir les récompenses de ce monde et de l'autre, t'inspire ce qui est juste en toutes choses, te suggère les paroles et les œuvres méritoires qu'il aime, qui le satisfont, qu'il récompense, et dont il exalte les auteurs, en ce monde et dans l'autre, en sa bienveillance et sa miséricorde !

Tu dis également que ton empire est éternel, parce qu'il vous a été donné par une faveur particulière de Dieu. (Mais sache que) « la terre est à Dieu, qui en fait hériter qui il veut de ses créatures ; la fin appartient à ceux qui le craignent ». Toute royauté est à Dieu, « qui la donne et la retire à qui il veut, qui élève et abaisse qui il veut et aux mains de qui est le bien : c'est à lui que nous allons et il a pouvoir sur toutes choses ». Dieu, très grand et très puissant, a aboli l'empire des rois et la puissance des tyrans par la mission prophétique de Muḥammad, — que Dieu lui accorde, ainsi qu'à toute sa famille, ses bénédictions et le salut ! — ; il a ajouté à sa mission prophétique l'imāmat qu'il a transmis à sa sainte famille, principe dont procède l'Émir des Croyants, — que Dieu lui assure une longue vie ! — et arbre dont dérive sa



branche. Il a accordé l'imâmât perpétuel à ses membres, qui en héritent par voie de primogéniture et que celui qui passe lègue à celui qui demeure. Ainsi s'accomplissent l'ordre et la promesse de Dieu, ainsi éclatent sa parole et son secours, ainsi il manifeste sa preuve, dresse la lumineuse colonne de la religion que sont ses imâms bien dirigés, et coupe les racines de l'infidélité, afin de faire triompher la vérité et de confondre le mensonge, au grand désagrément des polythéistes, jusqu'au jour où il héritera de la terre et de ceux qui l'habitent et où ils reviendront à lui.

L'empire qui mérite d'être conféré par Dieu, qui a le plus de titres à être protégé par sa garde vigilante, à être soutenu par son puissant appui, à être enveloppé de la splendeur de sa majesté dans l'éclat de sa grâce, à être rehaussé par la (promesse d'une) longue et tranquille durée, tant que luira l'aurore et se répétera le temps, c'est l'empire dirigé par un imâm juste qui succède à un prophète et marche sur ses traces et dans sa voie, qui obéit à ses ordres, maintient ses lois, invite à suivre les chemins qu'il a tracés, s'appuie sur le secours de son autorité et accomplit ses promesses. Un seul jour d'un imâmât juste a plus de prix, aux yeux de Dieu, qu'une longue vie terrestre de despotisme et de tyrannie.

Pour nous, nous demandons à Dieu le Très Haut de nous continuer, s'il lui plaît, ses faveurs et ses bienfaits, en nous accordant sa noble protection, puis sa splendide récompense et en multipliant pour nous les manifestations de sa gloire, de sa sublimité, de son illustration et de sa bienfaisance. Nous avons confiance en lui, « il nous suffit, et il est le meilleur protecteur ».

En ce qui concerne le rachat des prisonniers et l'avis que tu as exprimé au sujet de leur libération, si nous sommes certain que ceux qui sont entre vos mains n'aspirent qu'à la victoire ou au martyre si nous connaissons clairement leurs sentiments à cet égard et leur confiance dans une belle fin et une belle récompense, sachant ce qui leur revient, — car il y en a parmi eux, qui préfèrent les misères de la captivité et les dures épreuves de l'adversité aux douceurs et aux plaisirs d'une vie de bien-être, parce qu'ils ont la certitude d'un magnifique au-delà et d'une rétribution splendide, et qui savent que Dieu le Très Haut, s'il a préservé leurs âmes des épreuves, n'en a pas préservé leurs corps ; — cependant, comme nous avons aussi une connaissance précise de ce que nous prescrivent en cette matière les imâms d'autrefois

et nos pieux devanciers nous trouvons que ces prescriptions sont d'accord avec ce que tu demandes et ne sont pas en contradiction avec ce que tu désires. Aussi, nous réjouissons-nous de tout ce qui peut en être facilement réalisé. Nous avons donc envoyé lettres et messagers aux préfets de toutes nos provinces et nous les avons invités à rassembler tous les prisonniers qui dépendent d'eux avec tant ce qui leur appartient et à les faire partir dans les plus complètes conditions de sécurité. Nous avons déployé pour cela tous les efforts possibles et nous avons attendu pour répondre à ta lettre, afin que nos actes précèdent nos paroles et que l'exécution devance la promesse. Tu en verras bientôt les résultats qui te causeront la plus grande satisfaction, s'il plaît à Dieu.

Quant à l'attitude amicale que tu inaugures avec nous, et à l'affection que tu ressens pour nous, (sache que) nous éprouvons en retour les sentiments qu'entraînent nécessairement la communauté de politique qui nous unit malgré la différence de nos croyances, et la noblesse innée qui nous rapproche malgré l'écart de nos religions, car telles sont bien les affinités propres qui nous lient. Aussi avons-nous résolu, ayant constaté tes bons sentiments à notre égard, de traiter tes envoyés avec gracieuseté et bienveillance, de les écouter avec la plus grande attention, et de leur témoigner les plus grands égards ; nous avons répondu à ta bienveillance et à ton amabilité envers nous en les accueillant comme c'était notre devoir de le faire pour observer la même attitude que toi. Nous avons fait davantage pour donner plus de force à l'entente que tu recherches : aujourd'hui même, par nos soins, tes envoyés ont été comblés de toutes sortes de cadeaux précieux, que nous avons choisis spécialement nous-même, produits de notre capitale ou de l'intérieur du pays. Car Dieu, dans sa justice et sa sagesse, a donné à chaque lieu une spécialité, afin que l'attention des étrangers soit attirée vers elle, et que cela contribue à la prospérité du monde et à la subsistance des hommes. En te destinant particulièrement les objets que nous avons confiés à ton ambassadeur, nous désirons te les faire connaître, s'il plaît à Dieu.

Nous avons accordé à tes ambassadeurs la possibilité de faire commerce des marchandises que tu as envoyées à cette intention, et nous leur avons permis de vendre et d'acheter tout ce qu'ils souhaitaient et désiraient. Nous avons en effet trouvé qu'aucune raison religieuse ou politique ne l'interdisait. Plus qu'aucun autre

souverain, nous avons le souci d'être aimable avec toi et avec ceux qui viennent de ta part, le désir de cultiver et d'entretenir les relations que tu as nouées avec nous et de faire croître la semence que tu as jetée. Dieu nous aidera à réaliser nos belles intentions et à accomplir l'œuvre de bien à laquelle nous sommes fermement attachée. « Il nous suffit et c'est un excellent protecteur ».

Celui qui commence par une bonne action est obligé de continuer et de faire mieux, surtout s'il est un homme de bien véritablement digne de ce nom. Tu as inauguré avec nous des rapports amicaux et aimables, tu mérites qu'ils soient cultivés et que nous fassions tout ce qui dépend de nous pour satisfaire tes besoins et tes désirs. Sois assuré que nous t'y aiderons, si Dieu le veut.

Louange à Dieu, dont le nom doit être prononcé au commencement et à la fin de toute entreprise. Qu'il répande ses bénédictions sur Muḥammad, Prophète de la bonne direction et de la miséricorde divines, ainsi que sur sa famille, et qu'il lui accorde le salut !

(Traduction M. CANARD).

### III. — MUSIQUE BYZANTINE

---

#### DER STAND DER FORSCHUNG AUF DEM GEBIETE DER BYZANTINISCHEN KIRCHENMUSIK<sup>(1)</sup>

Ich habe die Ehre, zum erstenmal vor Ihnen Mitteilungen über den Stand der Forschungen und Arbeiten auf dem Gebiet der byzantinischen Musik zu machen. Es geschieht dies zu einem Zeitpunkt, da die Studien aus dem Zustand der Vorbereitung in den der planmässigen Aufarbeitung des ausserordentlich umfangreichen Materials getreten sind und die erste Sammlung von Transkriptionen der 112 Hymnen des September veröffentlicht wird <sup>(2)</sup>.

In diesem Augenblick scheint es geboten, einen Ueberblick über die Aufgaben und Probleme zu geben, die sich der Forschung darbieten, und Rechenschaft über das Geleistete abzulegen.

Die Beschäftigung mit den Notation des gregorianischen Gesanges, hervorgerufen durch die Verordnungen Papst Pius X. auf kirchenmusikalischem Gebiet, hatte zu Beginn des 20. Jhts auch dazu geführt, die Notenschrift der Musik der östlichen Kirchen, vor allem der byzantinischen, in den Bereich der musikwissenschaftlichen Forschung einzubeziehen.

Ein französischer Forscher, Jean Thibaut, hatte in der Zeitschrift des russischen archeologischen Institutes zwei bedeutsame Studien über die byzantinische Notation veröffentlicht; er selbst und Rebours hatten in der « Revue de l'Orient Chrétien » wichtige musiktheoretische Traktate bekannt gegeben, ohne dass es aber diesen beiden Gelehrten gelungen wäre, die Notenschrift selbst zu entziffern.

Der erste entscheidende Schritt in dieser Richtung erfolgte durch O. Fleischers Buch « Die spätgriechische Tonschrift », welche dieser 1904 als dritten Teil seiner « Neumenstudien » veröffentlichte. Es war Fleischer gelungen, nach den Anweisungen eines byzantinischen musikalischen Elementarlehrbuches die spätbyzantinische

(1) Vortrag, gehalten auf dem Quinto Congresso Internazionale di Studi Bizantini, Rom 1936.

(2) *Monumenta Musicae Byzantinae. Scripta*. Vol. I. *Die Hymnen des Sticherarium für September*. Uebersetzt von EGON WELLESZ, Levin u. Munksgaard, Kopenhagen, 1936.

Notation teilweise zu entziffern, das heisst aus den Angaben über die Intervallzeichen das melodische Gerüst-aber — nur dieses, ohne Rücksicht auf die feineren Nuancen der Melodie und auf den Rhythmus — herauszuarbeiten.

Was sich für die spätbyzantinische Periode der Notation, das 15.-18. Jhdt als richtig erwies, liess sich mit einigen Modifikationen auf die mittelbyzantinische des 12-15. Jhdts übertragen.

Ein Jahr darauf, 1905, veröffentlichte Dom Hugo Gaisser vom Collegium Graecum in Rom im « Oriens Christianus » seine Studie « Les Heirmoi de Pâques », in der er — ohne Kenntnis der Arbeit Fleischers — wertvolle Beiträge zur Kenntnis der Hymnen lieferte und sich auch, vom gegenwärtigen Zustand der Melodien ausgehend, mit viel Geschick an die Uebertragung der melodischen Struktur der mittelalterlichen Gesänge heranwagte. Allerdings hat auch er das Problem des Rhythmus, vom musikalischen Standpunkt aus, völlig ungenügend behandelt.

Einen wichtigen Beitrag auf paläographischem Gebiet stellt der « Catalogue des Manuscrits de Musique Byzantine » dar, den Amédée Gastoué 1907 in Paris herausgab.

Hier finden sich zum erstenmal genaue Angaben über den Inhalt der in Paris und anderen französischen Bibliotheken befindlichen Musikhandschriften, ferner über den Zusammenhang der drei aufeinanderfolgenden Arten der Notation, der frühen byzantinischen mit unbestimmtem Intervallwert, der mittleren, mit genau fixiertem Wert der Intervallschritte und der späten Notation, bei der zu den bisher üblichen Zeichen eine Reihe von Zusatzzeichen hinzukommen, welche dem Vortrag der Gesänge dienen.

Nun aber erfolgte ein Rückschlag durch das völlig willkürliche Buch des Leipziger Musikhistorikers Hugo Riemann, « Die byzantinische Notenschrift im 10.-15. Jhdt ». Mangelnde Schulung auf dem Gebiet byzantinischer Palaeographie, falsche Interpretation der Anweisungen byzantinischer Theoretiker, vorgefasste Ansichten bezüglich des musikalischen Rhythmus, die auch bei anderen Arbeiten die Forschungen dieses Gelehrten ungünstig beeinflusst haben, liessen ihn völlig in die Irre gehen. So wie Riemann die gregorianischen Melodien bei seinen Uebertragungen bis zur Unkenntlichkeit verstümmelte, besessen von der Idee, alle Melodien auf ein 4-taktiges Schema zu bringen, so tat er es auch mit den byzantinischen, wobei noch hinzukam, dass er die Tonarten falsch interpretierte, die Zahlzeichen  $\alpha'$   $\beta'$   $\gamma'$   $\delta'$  für Abkürzungen von

φρύγιος, λύδιος, μιξολύδιος und δώριος hielt und bei den frühbyzantinischen Beispielen die Intervallschritte nach freiem Ermessen zu rekonstruieren versuchte.

Und während Fleischer bei den in der mittleren Notation überlieferten Gesängen wenigstens das Melodiegerüst richtig rekonstruierte, setzte sich Riemann über die klaren Anweisungen der Theoretiker hinweg und zeichnete die melodischen Linien der Gesänge in völlig eigenwilliger Weise auf.

Durch die Auseinandersetzung mit Riemanns Buch tritt nun die byzantinische Notationsforschung in das entscheidende Stadium. Sie wird durch eine umfassende Abhandlung über die Hymnen der Kasia in der B. Z. 1911 durch H. J. W. Tillyard eingeleitet, der hier und in mehreren folgenden Aufsätzen Riemanns Irrtümer hinsichtlich der Interpretation der Intervallzeichen und der Tonarten wiederlegt. — Noch aber war das Problem des *Rhythmus* der Melodien zu untersuchen.

Hier setzt nun meine eigene Arbeit ein, deren erste Resultate in den Studien über « Die Kirchenmusik im byzantinischen Reich » (Oriens Christianus 1916) und über « Die Entzifferung der byzantinischen Notenschrift » (das. 1918) niedergelegt sind.

Es handelt sich, in Kürze, um Folgendes :

Die erste Phase der byzantinischen Notation vom IX.-XII. Jdht ist eine Neumenschrift, sehr ähnlich der lateinischen, mit *unbestimmten* Intervallen. Diese Zeichen dienen dem Gedächtnis des Sängers als Hilfe, sie ersetzen aber nicht die mündliche Unterweisung in den Melodien. Um die Mitte des XII. Jhts wird aber anscheinend die Notation — die selbst mehrere Entwicklungsphasen durchgemacht hat, — als unvollkommen empfunden. An ihre Stelle tritt eine mit *fixen* Intervallen, welche unmittelbar aus der frühbyzantinischen hervorgegangen ist.

Es sei an dieser Stelle die Bemerkung gestattet, dass die frühe byzantinische Notation dem Kenner der byzantinischen Melodien keineswegs unlösbare Schwierigkeiten bietet. Da — wie später noch ausgeführt werden soll — die byzantinischen Gesänge ständig wiederkehrende Formeln aufweisen, war es in jener Zeit, da der Melodienschatz noch nicht einen übermässig grossen Umfang angenommen hatte, nicht nötig, durch die Notation die Intervalle genau anzugeben. Es genügte die Andeutung der Richtung der Bewegung und die Angabe, ob ein kleinerer oder ein grösserer Schritt erforderlich sei. In dem frühesten Stadium der Notation

wurden sogar diese feststehenden Formeln mit einem abkürzenden Zeichen notiert und nur das genau vorgeschrieben, was als Verbindung zwischen den Formeln lag.

Dieser andeutenden Notation gegenüber stellt die neue, die wir die mittlere nennen, unbedingt einen Fortschritt dar.

Die mittelbyzantinische — oder auch als runde bezeichnete — Notation weist folgende Eigentümlichkeiten auf.

Für alle Intervalle, mit Ausnahme der Sekunde aufwärts, verfügt sie über ein einziges Zeichen; für die Sekunde aufwärts aber über 6 Zeichen. Nun findet es sich, dass diese Sekundzeichen in einer recht komplizierten Weise mit den anderen Intervallzeichen in Verbindung treten. Hier lagen für Fleischer und Riemann die grossen Schwierigkeiten; sie wussten mit dieser scheinbar sinnlosen Häufung von Zeichen nichts anzufangen. Fleischer, dem es vor allem auf die Konstruktion der melodischen Linie ankam, vernachlässigte sie, Riemann behandelte diese Zusatzzeichen als vor- und nachschlagende Ziertöne, ohne auf deren rhythmische Bedeutung zu achten, von der die Theoretiker sprechen, da ja diese Angaben der byzantinischen Theoretiker im Widerspruch zu seiner rhythmischen Hypothese standen.

Die Lösung und damit den Schlüssel zur Entzifferung der byzantinischen Notation fand ich in der Erkenntnis, dass die byzantinische mittlere Notation ein überaus geistvolles System darstellt, welches durch die geringste Anzahl von Zeichen einen möglichst reichen Ausdruck des musikalischen Vortrages zu fixieren versucht.

Die byzantinische Notation ist für den *Gesang* bestimmt. Daher gibt sie nicht wie die altgriechische den *Ton* an, der auf einer Saite erzeugt wird, sondern den *Weg* von einem Ton zum anderen, das *Intervall*. Für jeden Ton ist eine *sechsfach verschiedene* Art des Vortrages vorgesehen, durch die tatsächlich alle wichtigen Nuancen des Rhythmus und des Ausdruckes fixiert sind. Das würde nun, wenn für alle Intervalle auf — und abwärts 6 verschiedene Zeichen vorhanden wären, eine schwer im Gedächtnis zu behaltende Zahl von Zeichen ergeben.

Daher ist folgende Vereinfachung vorgesehen: Nur für den Schritt der aufsteigenden Sekunde existieren unmittelbar 6 verschiedene Zeichen. Für alle anderen Intervalle ist nur ein einziges Zeichen vorhanden, das den nuancenlosen Schritt bezeichnet, den wir mit

einer Achtelnote — wie beim gregorianischen Choral — in unserer *Notation* wiedergeben.

Will man nun eine Terz, Quart oder Quint in einer bestimmten rhythmischen Nuance singen, so fügt man dem Intervallzeichen das Sekundzeichen dieses Ausdruckes hinzu wobei dieses *vorgesetzt*, den Intervallwert verliert und nur als rhythmisches Zeichen verstanden wird.

Mit der Auffindung dieses Prinzipes der *Notation* war nun die Möglichkeit gegeben, die byzantinischen Melodien aus den Handschriften zu übertragen und zu untersuchen. Ich darf auf meine Studien in der Zeitschrift für Musikwissenschaft verweisen, in der ich eine Reihe von Melodieübertragungen vorgelegt habe. — Ein brieflicher Kontakt mit Tillyard, 1922 einsetzend, ergab, dass sich dieser auf Grund eigener Arbeiten, und ohne Kenntnis meiner Arbeiten allmählich von den anfänglichen Einflüssen seines Lehrers Dom Hugo Gaisser bezüglich der Tonarten losgelöst hatte und auch von gewissen rhythmischen Ansichten, die er, der Autorität Riemann als eines Musikhistorikers von grossem Ruf vertrauend, von diesem übernommen hatte. Tillyard hatte sich mit ungewöhnlichem Scharfsinn besonders der Frage der Tonarten zugewandt und das Problem der « Martyrien » — jener Zeichen zu Beginn der Melodien, durch welche die Anfangston absolut bestimmt wird — erforscht und durch jahrelang fortgesetzte Untersuchungen restlos gelöst.

So konnte 1931 ein weiterer wichtiger Schritt in der Geschichte der byzantinischen Musikstudien erfolgen. Prof. Carsten Höeg in Kopenhagen, der sich mit der Frage der byzantinischen Musiktheorie beschäftigte und durch unsere Arbeiten Interesse an der Lösung der uns beschäftigenden Aufgaben gefunden hatte, lud Tillyard und mich namens der Rask-Oersted-Stiftung zu gemeinsamen Besprechungen nach Kopenhagen. Diese Konferenz führte dazu, unsere Forschungen nach einem gemeinsamen Plan auszubauen, und weiterhin zur Gründung der « Monumenta Musicae Byzantinae », welche im Auftrage der « Union Académique Internationale » von der kgl. dänischen Akademie der Wissenschaften herausgegeben werden, die zu Leitern des Unternehmens Höeg, Tillyard und mich bestimmte.

Es sei mir gestattet auszusprechen, dass sich die intensive, vom Geist der Freundschaft und des Vertrauens getragene Zusammenarbeit zweier Philologen, die ausgezeichnete Musiker sind, mit



einem Musikhistoriker, der sich die Musik der Ostkirche und den gregorianischen Choral zu seinem Arbeitsfeld erwählt hat, sehr bewährt.

Den Veröffentlichungen der Monumenta Musicae Byzantinae treten zwei Publikationen zur Seite: erstens « Les Idiomèles et le Canon de l'Office de Noël » (Paris 1932) von J. D. Petresco, ferner die wertvollen paläographischen Studien über die italienischen Sammlungen byzantinischer Musikhandschriften im « Archivio Storico per la Calabria e la Lucania » von Dom Lorenzo Tardo. Von der Drucklegung eines umfassenden Werkes Dom Tardos über die byzantinische Musik erhielten wir vor längerer Zeit Kenntnis. Leider aber hat uns Dom Tardo bisher nicht in Kenntnis seiner Methode der Uebertragung gesetzt, so dass ich nicht in der Lage bin, zu ihr Stellung zu nehmen (1).

Und nun in Kürze: Was sind die Resultate unserer Forschungen?

Aus der Untersuchung der Handschriften geht hervor, dass vom 9. Jhdt (frühere Aufzeichnungen sind nicht vorhanden) bis zum 15. die gleichen Melodien gesungen wurden. Sie waren nur, wie aus der Untersuchung der Notation hervorgeht, anfänglich einfacher und wurden im Laufe der Jahrhunderte immer mehr durch Einfügung kleiner Melismen ausgeschmückt. Es ist dies ein Vorgang, der seine Parallele im Abendland hat.

Da, wie aus den Berichten hervorgeht, im 7. und 8. Jhdt den in Gebrauch befindlichen Melodien neue Texte unterlegt wurden, so ist anzunehmen, dass wenigstens ein Teil der Melodien bis in die Periode der Kontakiendichtung zurückreicht, ins 6. Jhdt.

Da nun die Kontakien vielfach auf syrische Vorbilder zurückgehen, so dürfen wir annehmen, dass auch die Melodien auf sy-

(1) Die Aufführung, besonders der Sticherarien-Gesänge, welche die Kongressteilnehmer durch den Chor von Grottaferrata unter Leitung Dom Tardos hören konnten, zeigte, dass zwischen der praktischen Ausführung und der Transkriptionsmethode der Monumenta keine allzu starken Divergenzen bestehen. Unmittelbar nach Abschluss des Kongresses liess mir Dom Tardo die beiden ersten Teile seiner Arbeit über die byzantinische Musik zugehen, in denen man eine sehr dankenswerte Zusammenstellung über die Notationen und eine Sammlung theoretischer Schriften findet. Da aber die praktischen Folgerungen erst im dritten Teil erfolgen sollen, so ist es mir auch jetzt nicht möglich, zu den theoretischen Folgerungen Dom Tardos, vor Erscheinen dieses Teiles, Stellung zu nehmen.

rische, Boden entstanden sind. Dafür spricht auch der Umstand dass die byzantinischen Melodien, die ich übertragen habe, eine ganz auffallende Verwandtschaft mit den ambrosianischen und gregorianischen haben, die kaum durch eine direkte Uebernahme erklärt werden kann, sondern darauf zurückzuführen ist, dass beide die byzantinischen wie die ambrosianischen und gregorianischen Gesänge, auf eine gemeinsame Wurzel zurückgehen, welche auf syrisch-palästinensischem Boden zu suchen wäre. Bezüglich der ambrosianischen Melodien der Kirche von Mailand ist die unmittelbare Uebernahme aus Syrien, das Singen « more orientalium », ausdrücklich bezeugt.

Die ältesten und einfachsten Gesänge findet man unter den Hirnen; sie wurden als Modellstrophen benutzt, nach denen andere Strophen gedichtet und komponiert wurden.

Hier scheint es mir auch wichtig, auf das Kompositionsprinzip zu verweisen: Die Tätigkeit der Komponisten bestand darin, neuen Dichtungen Erweiterungen und leichte Modifikationen bereits in Gebrauch stehender Melodien zu unterlegen. Das Konstruktionsprinzip war das gleiche, das sich überall im vorderen Orient findet, das Aneinanderreihen von Tonformeln (Initialformeln, Binnenformeln, Mittel- und Schlusskadenz), welche nur innerhalb eines Echos vorkommen können.

Noch genauer ausgedrückt: innerhalb jedes Echos gibt es eine Anzahl von Gruppen, deren jede ihre bestimmten Tonformeln besitzt.

Ich gebe hier zwei Beispiele von Initialformeln des 1. Tones, welche ich dem von mir veröffentlichten « Trésor de Musique Byzantine » I (Paris 1934) entnehme:

I.



Ἀν-	α-	στά-	σε-	ως	ἡ-	μέ-	ρα
Ὁρ-	θρί-	σω-	μεν		ἔρ-	θρου	
	Φω-	τί-	ζου		φω-	τί-	
	Κατ-	ἤλ-	θες		ἐν	τοῖς	
Εὐ-	φράν-	θη-	τε	οὐρα-	νοί	—	
Ὁ	παῖ-	δας	ἐκ				
Φα-	ρι-	σαῖ	—	ος			

## II.



Ὁ	ἐν	πε-	λά-	γει	τοῦ	βί-	ου	
	Ἐκ	νοκ-	τὸς		ὄρ-	θρό-	ζον-	τες
		Εἰ-	κό-	νι	λα-	τρεύ-		(ειν)
Τὸν	ἐκ	φλο-	γὶ		πυ-	ρὸς		
Σὲ	τὴν	φα-	ει-	νὴν	λαμ-	πά-		(δα)
		Χρι-	στός		ἐν	πό-		(λει)
Υ-	ψι-	μέ-		δων	ἄν-	αρ-		(χε)
		Ω	παντ-	επ-	όπ-			(τα)

Unter Echos ist demnach ursprünglich *nicht* eine bestimmte *Tonart* zu verstehen, eine Skala, nach der man komponiert hätte, — dieser Begriff entwickelte sich erst in der Zeit der Sammlung der Melodien und ihrer Kodifizierung — sondern die *Zusammenfassung einer Gruppe von Melodien, denen ein bestimmtes Konstruktionsprinzip von Tonformeln zugrunde liegt.*

Ich hatte zuerst beim serbischen Oktoechos 1920 dieses Prinzip entdeckt und die Vermutung ausgesprochen, es werde sich auch in der byzantinischen Musik nachweisen lassen. Aber erst die umfangreichen Transkriptionen des letzten Jahres gaben mir die Möglichkeit, den Nachweis zu erbringen.

Es ist ferner folgendes Prinzip vorhanden, das die rhythmische Theorie der Schule von Solesmes völlig bestätigt, das heisst die von Dom Mocquereau, aufgestellte und von Dom Gayard, Dom Suñol, u. anderen Mitarbeitern vertretene Theorie, dass die Handschriften genaue Anweisungen bezüglich der rhythmischen Nuancen der gregorianischen Melodien enthalten.

Die byzantinischen Melodien, die, wie gesagt, den gregorianischen so ähnlich sind, dass die Annahme eines gemeinsamen Ursprunges auf syrisch-palästinensischem Boden unabweislich erscheint, werden durch den Geist und die Materie der griechischen Sprache ebenso beeinflusst, wie die gregorianischen durch die lateinische Sprache.

Die wichtige betonte Silbe spiegelt sich fast immer in der Notation dadurch wieder, dass die ihr zugehörenden Noten durch ein

dynamisches Zeichen hervorgehoben sind; meist ist sie auch durch einen erhöhten oder vertieften Ton kenntlich gemacht. Ich hoffe in nicht allzulanger Zeit in einer in Vorbereitung befindlichen « Formenlehre » mehr zu diesem Thema sagen zu können.

Mit der Veröffentlichung einer grösseren Zahl von Uebertragungen und dem Beginn der Formaluntersuchungen darf das vorbereitende Stadium unserer Arbeiten als abgeschlossen betrachtet werden.

Die Methode unserer Uebertragungen, die sich streng an die Anweisungen der Theoretiker hält und wiederholt von Höeg, Tillyard und mir einer Nachprüfung unterzogen wurde, darf als gesichert gelten.

Wenn ich von allem Anfang an auf die genaue Uebertragung der rhythmischen und dynamischen Zeichen grössten Wert gelegt habe, so fand diese Tendenz eine absolute Rechtfertigung durch die neuesten Untersuchungen des Verhältnisses von Ton und Wort, die zeigen, wie sehr das Wort und seine Bedeutung den Ausdruck der Musik beeinflusst haben, und dass erst die rhythmischen und dynamischen Zusatzzeichen der Melodie ihre Seele geben.

Wenn die formalen Untersuchungen abgeschlossen sein werden, wird auch die Grundlage gegeben sein, durch Vergleichung aller erreichbaren Handschriften jene herauszufinden, welche die Melodien in ihrer reinsten und ursprünglichsten Form enthält. Und damit wäre im Prinzip die Möglichkeit gegeben, eine Ausgabe der Melodien zu veranstalten, welche dem « Liber Usualis » von Solesmes an die Seite gestellt werden kann.

Welche Bedeutung die Ausdehnung exakter musikwissenschaftlicher Forschungsweise auf das Gebiet der Ostkirche mit Ausblicken auf die praeslavische Kirchenmusik hat, muss nicht betont werden, hier eröffnet sich ein fast unübersehbares Arbeitsfeld<sup>(4)</sup>.

Ein erster Beginn aber, diese Musik zu erschliessen, ist getan, und abschliessend kann nur der Wunsch ausgesprochen werden, dass diesen sehr mühevollen, aber in ihrer Auswirkung vielversprechenden Arbeiten fördernde Aufmerksamkeit geliehen werde.

Vienne (Autriche)

G. WELLESZ.

(4) Dazu des Verfassers *Aufgaben und Probleme auf dem Gebiete der byzantinischen u. orientalischen Kirchenmusik. Liturgiegeschichtliche Forschungen*, Heft 9. Münster i. W., 1924; ferner A. J. SWAN, *Music of the Eastern Churches. The Musical Quarterly*, vol. XXII, October, New-York.

# COMPTES RENDUS

---

## La « Genèse de Vienne »

HANS GERSTINGER. *Die Wiener Genesis*. 2 vol. in folio. I Commentaires, 229 pp., 26 pl. contenant 152 fig. II Album de 48 pl. reproduisant en fac-similé par la photogravure en couleurs les folios du manuscrit. Vienne, Benno Filzer, s. d. (1931).

Rien de ce qui touche de près ou de loin au manuscrit fameux que conserve l'ancienne Bibliothèque Impériale de Vienne — elle s'appelle aujourd'hui Nationale — n'est ignoré de M. Gerstinger ; de tout ce qui en fut dit, il fait mention, mieux que cela, il fait usage, soit qu'il en puisse tirer parti pour pénétrer plus avant dans la connaissance, l'intelligence de son sujet, soit qu'il obéisse au désir de rendre aussi complète que possible l'information de ses lecteurs.

Voilà ce que je veux dire tout d'abord, et c'est un éloge dans lequel il entre beaucoup de reconnaissance. Qui aura lu son ouvrage saura l'histoire des recherches variées auxquelles la Wiener Genesis a donné lieu ; qui l'aura pris pour guide et fidèlement suivi reconnaîtra son chemin parmi les obstacles enchevêtrés, je veux dire les problèmes obscurs et les opinions contradictoires, qui rendent parfois si laborieuse l'étude du manuscrit. C'est que l'érudition, chez M. Gerstinger, est soumise au double contrôle d'une profonde expérience personnelle et d'un grand bon sens. Enfin, comme la Wiener Genesis marque, à bien des points de vue, le moment et le lieu où convergent de toutes parts, se croisent et se nouent les habitudes techniques, les tendances esthétiques, les mouvements spirituels, en un mot toutes les influences animatrices qui galvanisèrent l'activité des arts à la fin du monde antique, il se fait que le même lecteur aura pénétré, grâce à lui, au cœur même des plus essentielles questions d'histoire et d'archéologie, à l'une des époques les plus passionnantes de la civilisation en Occident et en Orient.

L'importance du livre de M. Gerstinger requiert une analyse assez détaillée.

Il débute par une introduction où l'auteur traite des manuscrits pourprés : de leur origine (III<sup>e</sup> siècle), de leur technique, du faste de leurs pages — un faste que des saint Jérôme, des saint Augustin ridiculisaient et trouvaient inconvenant, — de leur vogue particulière au VI<sup>e</sup> siècle. De ce nombre sont le Dioscoride de Vienne, proto-byzantin, puis plus tardif, le codex gothique d'Ulfila, conservé à l'université d'Upsal et qui fut peut-être écrit pour Théodoric, enfin, tout proches de la « Genèse », pour la date et parfois le style : la Bible de Cotton, au British Museum, le Codex de Rossano et les Fragments de Sinope, ceux-ci à la Bibliothèque Nationale de Paris. Il en est quelques autres encore apparentés à ces derniers. Pour tous indifféremment, M. Gerstinger a indiqué dans des notes la bibliographie fondamentale. Les manuscrits qui forment avec la « Genèse » un groupe bien déterminé ont été réunis et classés chronologiquement dans un tableau des plus clairs.

Ceci fait, l'auteur pouvait entrer dans son sujet. Il expose d'abord tout ce que l'on a pu apprendre sur la provenance de la Wiener Genesis. Le premier écrit où elle soit mentionnée est le « Diarium » (1666) de Pierre Lambeck, bibliothécaire de la Cour impériale, qui en faisait le « commentaire » en 1670 au plus tard, alors que le précieux manuscrit faisait déjà partie du dépôt de livres confié à sa garde. Von Hartel pensait qu'il avait pu y entrer en 1656, avec la Bibliothèque<sup>n</sup> des Fugger d'Augsburg. Mais non : c'est presque une certitude, si l'on en juge par la minute retrouvée d'une lettre de Lambeck lui-même, que le codex lui avait été montré dans la bibliothèque d'un grand amateur, que nous, Belges, connaissons bien, l'archiduc Léopold-Guillaume. Or celui-ci, en 1661, légua ladite bibliothèque à l'empereur Léopold, son neveu. Bientôt après, Lambeck, amoureux de la « Genèse », écrivait à ce dernier pour le supplier de faire passer le joyau, de la Stallburg où il se trouvait dans la bibliothèque du palais ; ce qui fut fait en 1664, à sa grande joie. On ne notera pas sans intérêt que Lambeck fut aussi le premier à indiquer la date approximative du manuscrit : il l'estimait contemporain du Dioscoride, rapporté à Vienne quelques années plus tôt par notre compatriote, l'ambassadeur Busbecque, de Constantinople. Or le Dioscoride est un des rares manuscrits de ces temps anciens que l'on puisse dater, grâce à une miniature de dédicace, à peu près exactement : 519.

Il y a tout lieu de croire que Léopold-Guillaume avait acquis la « Genèse » en Italie par l'intermédiaire d'un des acheteurs qu'il

y entretenait. Mais voici une observation de M. Gerstinger qui va plus loin et nous instruit davantage. A la Wiener Genesis étaient joints — la description de Lambeck dans ses *Commentarii* de 1665-1670 nous en est garante — deux folios de S. Luc, partie d'un évangélique dont des fragments sont connus en d'autres bibliothèques et notamment au Vatican. Or une vieille tradition veut que ces folios du Vatican aient été offerts à Innocent VII par le roi de Chypre. Ne viennent-ils pas d'Orient? La présence actuelle de folios du même Evangélique à Patmos et en Cappadoce pousse fortement à le croire. Ils auraient été rapportés par des Croisés et, avec eux, la Genèse de Vienne. On peut songer à Constantinople, à la Syrie, à l'Asie Mineure. Voilà certes une indication qui, pour douteuse qu'elle demeure, n'est pas à négliger. La «Genèse» de Vienne échappa en 1809 et 1813 à la cueillette des agents de Napoléon.

Il serait long de citer et d'apprécier à la suite de M. Gerstinger tous les ouvrages savants où la Wiener Genesis fut analysée dans ses caractères spécifiques, de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Passons donc sur Montfaucon, Seroux d'Agincourt, Folkes, le premier éditeur de la Bible de Cotton, Labarte, Waagen et même Garrucci qui, pourtant, avait vu bien juste. Mais nous nous arrêterons au nom de N. Kondakov et à son Histoire de l'art byzantin « mit Berücksichtigung der Miniaturen », publiée en 1876. « Coloris pompéien », dit Kondakov, similitude avec le Virgile du Vatican 3225 et l'Iliade de l'Ambrosienne, mais d'autre part, quelque chose d'*unantik* dans nombre de détails. Kondakov voyait dans la Genèse de Vienne une œuvre de transition et la datait de 500 environ. C'était bien dit, encore qu'un peu sommaire.

Springer (1884), que l'iconographie avant tout préoccupait, distingua, d'après le caractère des images, trois groupes de bibles: celui dont la Genèse de Vienne est le type, celui qui se réfère au Pentateuque d'Ashburnham, enfin le groupe des bibles carolingiennes. Ce qui le frappait le plus dans nos miniatures, c'était leurs rapports étroits avec les peintures murales de l'antiquité. Certes, tout n'était pas faux dans ce jugement, mais l'« antiquité » est un mot bien vague, alors que des indications précises étaient nécessaires.

Avec Tikkanen (1889) le problème se corse ; le savant finlandais se rendit compte le premier, semble-t-il, que des monuments très éloignés chronologiquement les uns des autres pouvaient se trouver singulièrement rapprochés par l'existence d'un modèle commun. Il prouva que c'était le cas pour les mosaïques de la Genèse qui

décorent une coupole au narthex de St-Marc, à Venise, et les miniatures de la Bible de Cotton. Les deux séries d'images remontaient à la même source, à la même « tradition » iconographique. Et la Bible de Cotton fut comparée par lui à la Wiener Genesis ; il montra combien les deux manuscrits, si près l'un de l'autre par l'âge, différaient profondément par le style des figures. Pour lui, la Bible de Cotton marquait sur la route qui conduit de l'antique à l'art byzantin une étape plus avancée.

Mais voici qu'en 1895 paraît l'édition mémorable de la Genèse de Vienne par Wilhelm von Hartel et Frans Wickhoff (*Beilage zum XVten und XVIten Band des Jahrbuchs der kunsthist. Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*). Le premier s'occupait du texte et de l'écriture, le second fit précéder la description des miniatures d'une introduction qu'on peut bien appeler capitale, car elle ne tendait à rien de moins qu'à saluer Rome comme la créatrice d'un style nouveau dont toutes les régions de l'Empire, si éloignées qu'elles fussent, avaient subi l'influence et adopté plus ou moins les caractères. Les œuvres de peinture — et, parmi elles, la Wiener Genesis — en étaient les témoins les plus considérables.

Par quoi donc ce style se distinguait-il ? Tout d'abord par la façon de représenter techniquement la figure humaine et le spectacle de la nature : bien moins par le dessin que par la couleur. Le peintre ne modèle pas à fond, au moyen des pinceaux, les êtres et les choses qu'il considère, ne les isole pas, ne les arrondit pas en ferme relief, ne les définit pas en reproduisant toutes leurs particularités spécifiques ; ce qu'il transcrit, c'est la réalité dans la mesure où son regard peut l'atteindre, à la distance où il se trouve ; ce sont les effets de forme et de couleur que produisent sur la rétine les figures et les objets plus ou moins éloignés. Perspective, dirait-on ? Non, ou du moins pas complètement, car le peintre n'a pas la science qu'il faut pour exprimer les relations spatiales des objets entre eux. Impressionnisme ? Oui, et d'autant plus qu'à ce qui précède, il convient d'ajouter le désir de rendre les « Luftstimmungen », les prestiges de l'atmosphère. Cependant la comparaison avec l'impressionnisme reste assez trompeuse, car il s'agit ici d'un art où les impressions optiques ne sont que matière utilisée pour une composition libre, une interprétation abrégée, symbolique, dans laquelle la réalité est soumise au contrôle de l'esprit.

Wickhoff employa, pour désigner ce style, le terme d'« illusion-



nisme », qui fut universellement adopté. Mais il y a dans la Wiener Genesis un second caractère essentiel : la « continuité narrative ». Entendons par là que les épisodes successifs d'une même histoire sont reproduits à la suite les uns des autres sans que rien les sépare. Partant, point de « compartimentation », point de compositions distinguées par des oppositions voulues de mouvements et d'attitudes vers des centres d'attraction différents ; au contraire, une frise dont le fond est toujours présent et qui se déroule d'une façon homogène. Et sans doute, dit Wickhoff, l'art grec classique connaissait ce mode de narration, de même que l'art hellénistique, mais la frise continue et l'illusionisme associés sont une innovation que l'on doit à Rome, à Rome qui, après l'avoir appliquée à la peinture murale (4<sup>e</sup> style de Pompeï), sut par des modifications habiles, en aérant, allégeant toutes les parties du sujet, en conférant à la ligne, au dessin, un rôle plus accusé, l'adapter à l'embellissement des manuscrits. Ce fut là un progrès sur Alexandrie, une manière de peindre originale, un art qu'on peut appeler « impérial », car il naquit sous le Haut-Empire et fut porté par lui jusqu'aux confins du monde barbare. Il déclinait toutefois au IV<sup>e</sup> siècle ; au V<sup>e</sup> il ne devait plus exister et c'est pourquoi l'on ne saurait dater d'après Théodose la « Genèse » de Vienne.

Je n'ai guère fait, dans les lignes ci-dessus, que présenter avec quelques additions le résumé si clair et si perspicace que M. Gerstinger fait des théories de Wickhoff et de ses prédécesseurs. Il ne juge pas, il expose. C'est que toute la suite de son livre fournira au lecteur l'occasion de connaître les pièces du procès, que ses notes bibliographiques, très complètes, très soigneusement rédigées, sont là pour l'instruire davantage. Et lui-même, ne va-t-il pas bientôt prendre parti ? La méthode est irréprochable. Nous continuerons donc à suivre fidèlement un guide aussi sûr, quitte à épiloguer un peu.

Le nom d'Aloys Riegl, dans la question qui nous occupe, est inséparable de celui de Wickhoff et son grand ouvrage (*Die spät-römische Kunstindustrie*, Vienne, 1901 ; réimpression in-8<sup>o</sup>, Vienne 1927) n'est pas moins fameux que la « Wiener Genesis » du maître précédent. Pour lui, c'est bien à tort que les archéologues, et Wickhoff tout le premier, prononcent à propos d'art le mot de décadence. L'art ne décline pas, il se renouvelle, en vertu d'un vouloir énergique (*das Kunstwollen*) qui le maintient toujours en progrès. Ainsi voit-on, à l'époque où nous sommes, une sorte de soumission

à des données optiques libérer l'art des conventions du passé, réformer une technique habituelle et provoquer la découverte de procédés adéquats à leur objet. Tout s'ordonne en séquences ; tout s'aplanit, car on diminue le relief en supprimant les ombres, le poids par la réduction linéaire du sol ; on transforme l'aspect des figures et des groupes en les privant d'un espace délimité, d'ailleurs bien restreint, mais les dotant, en revanche, d'un fond indéterminé et tout en surface, d'une absence de fond, en réalité, qui suggère, pour peu qu'on y prenne garde, l'espace infini. De là les « pieds flottants », mais aussi les concentrations d'individus en masses lourdes, énergiques, les contours bien marqués au lieu d'ombres périphériques, le dôme feuillu des arbres représenté comme des ombelles épaisses, là où on aurait eu de légères frondaisons. En somme Riegl, qui croyait autant que Wickhoff à l'« art impérial », était moins frappé que lui par l'animation et la légèreté de certaines représentations dues à l'illusionisme ; ce qu'il signalait par-dessus tout — et l'on verra que des miniatures l'y autorisaient — c'était une sorte de retour aux constructions solides et aux formes tangibles de l'art classique. Aussi datait-il la Wiener Genesis du ve siècle, non du iv<sup>e</sup>.

Le problème se trouva renouvelé par la découverte et l'étude de deux manuscrits, qui lui étaient étroitement apparentés : le Codex de Rossano, en Calabre, évangélique retrouvé en 1879 (éd. de von Gebhardt et Harnack, 1880) et les Fragments de Sinope, à la Bibliothèque Nationale de Paris, restes d'un évangélique aussi, retrouvés (1899) en Cappadoce. Haseloff reprit l'étude du premier (1899) ; A. Munoz réunit les deux dans une publication avec planches en couleurs (Rome 1907) et ceci me fait dire qu'il était bien temps que le même honneur fût rendu à la Wiener Genesis.

On commença donc à comparer les trois manuscrits qui se ressemblaient si fort. Ussov, se fondant sur l'étude des architectures, des animaux et des plantes, les déclara originaires de la Basse Égypte. Lüdtke (1897), après Wickhoff et même Garrucci, se demanda si le manuscrit de la « Genèse » et d'une façon générale, toutes nos bibles en codices, n'étaient pas des copies de *rotuli* plus anciens. On devine le solide argument qu'ils tiraient de la composition des miniatures en frise continue. Indirectement, leur position se trouva soutenue par une observation très pertinente de Graeven (1900) : c'est que des groupes entiers de la Wiener

Genesis se retrouvaient à peu près intacts dans des ivoires byzantins. Ainsi donc, de vieilles questions se renouvelèrent et furent portées au premier plan : la distinction à faire entre le modèle et les copies, le caractère et l'origine du premier, la date et le lieu où les autres avaient été exécutées.

A ces questions il sera répondu plus loin. Mais voici que vers 1900 se levait une légion d'archéologues adversaires des théories connexes de Wickhoff et de Riegl. Le premier en date, Ainalov, affirmait sa position de principe dans le titre même de son ouvrage : *Les fondements (« osnovy ») hellénistiques de l'Art byzantin* (St-Pétersbourg, 1900). Le terme d'hellénistique n'ayant pas encore pris à ce moment le sens très compréhensif que nous lui donnons aujourd'hui, cela signifiait qu'au début de sa carrière, l'art byzantin n'avait pas demandé les leçons dont il avait besoin à Rome, mais à la Grèce, la Grèce d'Alexandrie ou d'Asie Mineure. La « Genèse » de Vienne comme l'Évangélaire de Rossano, manuscrits issus en grande partie de ses leçons, ne laissaient pas cependant d'y contredire, ou du moins de s'en éloigner par des caractères nombreux : ils se distinguaient de leurs modèles tout de même qu'ils différaient des manuscrits orientaux, il s'en fallait de peu qu'ils ne fussent proprement byzantins. Du reste, Ainalov les tenait pour des copies, exécutées au même endroit sur des modèles différents. La Wiener Genesis elle-même ne procédait pas d'un manuscrit unique. Certaines de ses miniatures, celles que Wickhoff appelait « illusionnistes », pouvaient être comparées aux mosaïques de Ste-Marie-Majeure, en sorte qu'Ainalov concluait pour les unes et les autres à des sources analogues, elles-mêmes illusionnistes ; les autres miniatures s'expliquaient par l'utilisation d'un « rotulus » antérieur. Au demeurant, un même auteur, obéissant tour à tour aux deux modèles qu'il avait choisis, ouvert par ailleurs à des influences secondaires de la Syrie et qui travaillait selon les procédés déjà bien apparents de l'art byzantin.

Un an après les *Osnovy* paraissait l'« Orient oder Rom » de Strzygowski. Les théories de ce savant, qui réduit à l'extrême, au profit de la Grèce et de l'Orient, la part de Rome dans la formation de l'art médiéval, sont trop connues pour que nous les résumions. Il vaut mieux se borner, comme le fait M. Gerstinger, à ce qu'il dit de la Wiener Genesis et des manuscrits contemporains, soit dans l'ouvrage cité plus haut, soit dans des études particulières (*Alexandrinische Weltchronik* (1899) ; *Das Etschmiatzin Evangeliar*

(1891) ; *Miniaturen des serbischen Psalters* (1906). Si Wickhoff dit-il avait comparé Wiener Genesis à des manuscrits grecs et non à des manuscrits romains, il aurait vu tout ce qui la sépare de ces derniers ! Au vrai, il y a un style propre aux manuscrits de papyrus ou rotuli, le « papyrusstil » hellénistique, et un autre propre aux manuscrits de parchemin, le « pergamentstil », oriental celui-là.

La « Genèse » de Vienne, comme le Codex de Rossano, montre de quelle façon, le papyrus étant abandonné pour les bibles, les évangéliaires, on employa le premier style dans des conditions qui n'étaient normales auparavant que pour le second. De là, dans le même manuscrit, des contrastes très marqués, un conflit manifeste entre l'hellénisme amoureux de la forme et l'Orient épris d'action. Et ceci se passa, croit Stryzowski, dans quelque monastère de l'Asie Mineure ou de la Mésopotamie du Nord. Des miniatures de ce genre se distinguaient nettement des miniatures syriennes dont l'Évangélaire de Rabula (586) nous offre le type, mais par les unes et les autres l'Orient frayait ses voies.

Stryzowski assurément tenait, comme beaucoup de ses prédécesseurs, le manuscrit de Vienne pour une copie. Mais combien de copistes avaient été à l'œuvre ? Ils étaient nombreux, répond Wulff, travaillant d'après un même original. Ils formaient une « Schreibschule », un *scriptorium* que l'auteur d'« Altchristliche und Byzantinische Kunst » (1918) place hardiment à Constantinople ; et nous devinons son argument : pourquoi chercher ailleurs, puisque les caractères byzantins du manuscrit sont avérés et que les influences les plus diverses convergent dans la capitale de l'Empire ? Mais tout autre était l'origine du modèle : la faune qu'on trouve dans les miniatures et qui provient apparemment du manuscrit copié, certains buffles à bosse notamment, permet que le nom d'Antioche soit prononcé.

Nombreux furent, à partir de 1920, les historiens de l'art qui eurent à s'occuper de la Wiener Genesis et des manuscrits contemporains : Diehl (*Manuel* <sup>2</sup>, 1925), Dalton, Dvořak, Kömstedt, Gerstinger lui-même (*Griechische Buchmalerei*, 1926), enfin Morey (dans : *Art Bulletin*, 1923 et 1929) dont la position est assez particulière, car s'il admet que le manuscrit fut exécuté en Asie Mineure, son modèle, selon lui, n'a pu voir le jour qu'à Alexandrie.

On pourra se dire que voilà bien des opinions différentes, bien des positions contradictoires, de quoi pousser à quelque scepticisme. Cependant, n'est-il pas remarquable que depuis les recher-

ches d'Ainalov et les premiers ouvrages de Strzygowski, personne ne revendique plus pour Rome, pour les peintures campaniennes, l'honneur d'avoir guidé les premiers pas de l'art religieux byzantin? N'est-on pas unanime pour chercher dans quelque région de la Méditerranée orientale le centre où fut exécutée la Wiener Genesis? Si les avis diffèrent, c'est sur des précisions secondaires, non sur des questions essentielles.

D'ailleurs, voici l'endroit, dans le livre que nous analysons, où commence le travail personnel de M. Gerstinger et nous avons dit combien il était de nature à rassurer le lecteur peut-être un peu désespéré.

Tout d'abord, description des miniatures. Il y a une façon de décrire, fort légitime d'ailleurs, qui consiste à élucider le sujet représenté par la fixation du moment et du lieu de la scène, l'identification des personnages et la signification de leurs faits et gestes. On s'abstient provisoirement de toute discussion étendue. Telle n'est pas la méthode de M. Gerstinger. Il répond d'avance à toutes les questions possibles du lecteur et le tire d'embarras; là même où ce dernier croyait avoir tout compris, tout aperçu, il dévoile des intentions artistiques, des particularités de sentiment et d'exécution insoupçonnées. Enfin, non content de fournir de claires explications du sujet comme tel, il compare, sans craindre de faire appel à une vaste érudition, la version qu'en a donné la Wiener Genesis avec celles d'un grand nombre d'autres monuments. On apprend ainsi à reconnaître les différents peintres qui ont participé à l'exécution du manuscrit, avec ce qui les caractérise respectivement, pour la technique et l'esprit; tels l'auteur des 6 premiers folios, fidèle illustrateur du texte, le narrateur aimable qui conçoit l'histoire de Joseph comme un roman d'aventures, plein d'agrément pittoresques, si habile au surplus, si naturellement ému que M. Gerstinger a pu dire de lui qu'il n'avait pas eu son pareil avant la fin du moyen âge; tel encore l'artiste « illusionniste » dont les préférences allaient au rendu des effets de lumière dans des lointains subtilement atténués. La Wiener Genesis apparaît ainsi comme une sorte de microcosme artistique, où l'on discerne des tendances diverses dans une seule et même tradition.

Les « traditions », au fond c'est la grande affaire. Il s'agit de les distinguer les unes des autres, de les suivre autant que possible une à une et, grâce aux monuments conservés, dans leur développement chronologique. Ainsi verra-t-on, par des comparaisons mul-

tiples faites par M. Gerstinger à propos de l'Histoire de Joseph, que la Wiener Genesis et le Codex de Rossano remontent à d'autres archétypes que la Bible de Cotton, que cette dernière a un prolongement dans le Pentateuque d'Ashburnham (ix<sup>e</sup> s.) et les mosaïques du narthex à la cathédrale de St-Marc, tandis que la « Genèse », apparentée aux mosaïques de St-Paul-hors-les-murs connues par la copie Barberini, achemine vers les Octateuques byzantins du Vatican, de Smyrne, du Sérail, et le Grégoire de Nazianze de la Bibliothèque Nationale.

Dans les cas où l'intelligence du sujet présentait, pour certains détails du moins, des difficultés particulières, j'ai trouvé que M. Gerstinger, entre plusieurs interprétations possibles et déjà suggérées, choisissait toujours la plus raisonnable. Au folio 1, verso, par exemple, son explication des deux roues enflammées et insérées l'une dans l'autre, par la *ῥομφαία φλογίνη*, l'épée tournoyante et lançant des flammes, est absolument irréprochable. Au recto du même feuillet, Adam et Ève, chassés du Paradis, s'éloignent accompagnés d'une femme inconnue. Cette femme est assurément un personnage allégorique et bien des noms lui furent donnés : la Douleur, le Repentir, l'Espérance, entre lesquels il hésite. Il serait plus naturel, à première vue, de voir dans cette partie de la miniature le groupe des condamnés : Adam, Ève et avec eux, la *Terre* qui, à cause d'eux fut maudite (*κατάρατος*) ; mais la *Terre* n'est jamais représentée ainsi et j'hésite à mon tour.

Pour l'étude du texte, il va de soi que les remarques de Garrucci, de Lüdtke, de von Hartel surtout, sont utilisées, mais avec quelle critique sagace et combien d'observations neuves ! Ainsi est-il démontré que la Wiener Genesis n'est pas une Bible historiée, mais un beau livre d'images, où le texte, écrit après que les miniatures avaient déjà été exécutées, ne faisait que les rendre intelligibles, à la façon de légendes très étendues.

De fait il est constamment interrompu, intermittent. Tant d'efforts qu'ait faits le scribe, en serrant ses caractères notamment, il y a des abréviations et des chevauchements. S'il est donc facile de constater la disparition d'un grand nombre de folios, il est au contraire très difficile, à cause des irrégularités du texte, d'en évaluer le nombre. Heureusement il y a des repères : le manuscrit n'a ni commencement ni fin ; du folio 1 au folio 14 inclus, le texte se lit feuille après feuille ; à partir du folio 15, il court du verso d'une feuille sur le recto de la feuille suivante ; certaines parties du tex-

te excluent, faute de matière, une miniature. Von Hartel comptait pour l'ensemble 15 cahiers de chacun deux doubles folios (binions), dont 4 entièrement perdus et 2 intégralement conservés ; mais il n'avait pas tenu compte du côté peau et du côté chair des feuilles de parchemin. De là des erreurs de placement. M. Gerstinger, rectifiant, conclut que le manuscrit était formé non de binions mais de quaternions, en tout 96 folios avec 192 miniatures. Vingt-quatre de ces folios nous restent.

L'écriture est une onciale calligraphique sur fond de pourpre. Il n'y a pas beaucoup de manuscrits en onciales calligraphiques dont la date soit connue, entre le iv<sup>e</sup> (Vaticanus et Sinaïticus de la Bible) et le vii<sup>e</sup> siècle. Le principal est le Dioscoride de Vienne (vers 520), que les paléographes, sauf Hartel, ont toujours rapproché de la « Genèse ». La découverte des papyrus leur a donné raison. Encore l'écriture de la Wiener Genesis est-elle plus dégénérée. Il ne faut pas faire remonter notre manuscrit avant 550, mais pas non plus le faire descendre plus bas, dit M. Gerstinger.

L'étude ou, si l'on veut, la critique externe des miniatures allait-elle confirmer ce jugement ? M. Gerstinger se l'est demandé et le voici analysant sous le titre : « Archaeologisch-stylistische Untersuchung »—le vêtement, la chaussure, la coiffure des hommes et des femmes de toutes les classes, dans tous les moments de la vie ; le costume religieux, le harnois militaire, n'oubliant aucun détail intéressant, recourant à toutes les comparaisons utiles, signalant surtout les particularités chronologiques des modes. Il est significatif, par exemple, que Pharaon, Melchisédec, Joseph portent la chlamyde byzantine, et que sur cette chlamyde on voit le *tablion* à la place qu'il occupait, avec la forme et les dimensions qu'il avait, à l'époque de Justinien. Du même temps aussi la garniture précieuse des diadèmes.

Comme il décrit le costume des hommes, M. Gerstinger décrit aussi le costume des anges et leurs attributs. Ici c'est le bandeau royal et le bâton fleuroné qui évoquent le vi<sup>e</sup> siècle.

Suit l'étude du mobilier : les lits avec le *fulcrum* ou sous-oreiller de bois, les couvertures et les draps, les tables, les sièges, les coffres, les vases de toutes sortes. Il ne néglige pas les corbeilles, les couteaux, les sacs, les instruments de musique. Un paragraphe est consacré au harnachement des chevaux et de toutes bêtes de somme, à l'équipement des chasseurs, des voyageurs et des pâtres. Il n'est pas jusqu'au supplice du grand panetier de Pharaon, qui ne lui

fournisse des informations et un bon argument de chronologie.

Plus loin la description des animaux, très complète, lui permet de revenir sur l'habitat des buffles à bosse, les *Σύριοι ταῦροι* d'Appien, et cette fois, c'est le lieu d'origine du manuscrit, la Syrie, qui est clairement indiqué. D'autre part, les troupeaux, les animaux domestiques et sauvages, la faune et la flore composent ensemble, dans des paysages habilement traités, des façons de géorgiques et de pastorales : sujet capital, quand on fait l'histoire de l'art antique en ses périodes tardives.

A plus forte raison ferons-nous la même observation à propos des architectures, réelles ou fantaisistes, celles-ci beaucoup plus nombreuses. On trouve dans la Wiener Genesis la représentation simplifiée des villes : un mur d'enceinte muni de tours, quelques hautes constructions coiffées de dômes ou de toits coniques au fond desquelles plonge le regard : procédé déjà courant au iv<sup>e</sup> siècle. Ou bien ce sont des palais isolés, le palais d'Abimélec, par exemple (pl. 16), si curieux avec ses escaliers, ses plates-formes, sa tour qui ressemble à un donjon, un porche à fronton qui rappelle trait pour trait certain portail heureusement conservé de Batuta, en Syrie ; des édifices de plan basilical : il en est un (pl. 30) qui invite à la comparaison avec les églises du Hauran ; des autels : parmi ces derniers, on notera (pl. 7) celui que dressa Melchisédec, « la plus ancienne représentation qui existe d'un autel chrétien », avec un ciborium resté typique dans l'art byzantin, des colonnes isolées, dont l'une est surmontée d'un cadran solaire (p. 25) ; des tombeaux et particulièrement le tombeau de Rachel, surmonté d'une sorte de phare, et dont la forme explique peut-être celle du mausolée de Théodoric, à Ravenne.

L'intérieur des chambres et des monuments intéresse non seulement par ce qu'on y trouve à décrire, mais aussi à cause des artifices que le peintre dut employer pour les ouvrir entièrement au regard. Le *Thysiasterion* (abside basilicale) de la planche 25 révèle des accommodements de la technique à la liturgie qui justifient M. Gerstinger lorsqu'il en rapproche les absides de Grado, de Torcello et même — car on se trouve toujours ramené à la Syrie — de Kalb-Louzeh.

Enfin, il faut dire un mot des architectures « illusionnistes » (à partir de la planche 32). Ce ne sont que des esquisses, des structures schématiques qui jouent le rôle de coulisses et se déplacent, on le devine, à volonté. Assurément, elles se rencontrent, elles sont même



fréquentes, dans les peintures campaniennes, mais dès auparavant, l'hellénisme s'en servit et longtemps après, à Byzance, dans les peintures du moyen âge occidental, on les employait encore. Qu'est-ce à dire, sinon que d'âge en âge, des copies ou plutôt des imitations succédant à d'autres imitations en ont perpétué l'usage ? On pourra s'étonner dès lors que, tout récemment, l'existence d'un modèle d'où procéderait la Wiener Genesis ait été niée (Grünwald).

Arrivés à ce point, nous ne sommes pas loin des conclusions que M. Gerstinger a préparées par ses analyses. Au fait son chapitre sur les différentes mains (p. 163) ne fait que compléter et préciser des indications déjà données en passant.

Deux grandes séries de miniatures se partagent le manuscrit : la première va de la planche 1 à la planche 32 ; la seconde de la planche 33 à la planche 48. Caractériser la première est facile : dans chaque miniature, généralement à deux bandeaux superposés on applique sur le fond le procédé de la frise continue et là-dessus, nous avons déjà dit tout l'essentiel. Frise continue et technique « illusionniste » tirent leur origine du rouleau de papyrus, naissent en Égypte, entraînent Rome et subsistent grâce aux copies répétées : ainsi le fameux rotulus de Josué, au Vatican, fut exécuté au ix<sup>e</sup> ou x<sup>e</sup> siècle sur un modèle protochrétien du iv<sup>e</sup> ou v<sup>e</sup>. Le codex l'emporta sur la rotulus, comme nous l'avons vu : de là des mosaïques comme celles de la nef de Ste-Marie-Majeure, dont le modèle fut un codex de la Genèse.

Dans la seconde série de miniatures il y a tendance à des compositions indépendantes, au « Bildganzen », comme dit M. Gerstinger. Déjà sans doute, certains artistes de la série précédente n'avaient pas laissé de réunir les deux bandeaux superposés par leurs extrémités ; ici la frise continue est tout à fait réduite, sinon totalement supprimée. La couleur aux touches franches tient lieu de modelé, le pittoresque se manifeste en profondeur, une lumière nuancée anime souvent l'atmosphère : ainsi les tableaux pittoresques de l'hellénisme s'adaptaient-ils à la miniature dans les codices et je cite, d'après M. Gerstinger, la suite de manuscrits qui forment, à ce point de vue, une lignée caractéristique : les deux « Virgile » du Vatican, l'Itala de Quedlimbourg, la Bible de Cotton, la page dédicatoire du Dioscoride, le Christ au jardin des Oliviers dans le Codex de Rossano, certaines miniatures de l'Évangile de Rabula, les Psautiers aristocratiques, le « Grégoire » de Paris.

On se demandera si ces deux séries de miniatures dans la Wiener

Genesis n'impliquent pas l'existence de deux manuscrits de caractère différent, ayant servi de modèles. Ainalov le croyait, tandis que pour Wulff, l'unité du style primait toute autre considération : les différences étaient dues à la pluralité des copistes. Tel est aussi l'avis de M. Gerstinger, qui fait valoir comme argument d'unité l'identité des types iconographiques et leur persistance jusque dans les Octateuques byzantins. Un seul modèle, et comme tel, un rotulus analogue au Josué du Vatican, voilà sa conclusion.

Pousser plus loin l'analyse, montrer avec quelque précision, comme l'a tenté Morey, quels étaient les caractères de cet archétype est une tâche à peu près impossible. Autre chose d'estimer à quelle date approximative il pouvait remonter. Pour cela le nombre des objets mobiliers, leur forme et leur style toujours nettement antiques, la tendance si curieuse à « romancer » les sujets, selon des procédés qui rappellent un peu ceux des auteurs chrétiens, depuis Minucius Félix jusqu'à saint Grégoire de Nazianze, fournissent des indications pleines d'intérêt. Elles amènent à dater l'archétype en question du iv<sup>e</sup> siècle.

Mais pourquoi l'archétype, diront des partisans isolés de Wickhoff, pourquoi ne pas reconnaître dans ces arguments tirés des miniatures, la preuve que ces miniatures elles-mêmes sont du iv<sup>e</sup> siècle ? La réponse a été donné plus haut par l'examen de l'écriture et celui du costume. De plus, la peinture byzantine, remarque judicieusement M. Gerstinger, fut beaucoup plus conservatrice que celle d'Occident ; si les abstractions linéaires la firent rompre, vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle, avec la tradition antique, elle y revint, à l'époque de Justinien. Il n'y a donc pas de contradiction dans l'avis exprimé ci-dessus. Aussi bien n'a-t-il pas été dit que dans la série 1-32 des miniatures, l'essai avait souvent été fait de rattacher par les extrémités, au moyen d'une montagne, d'un escalier, d'un pont, le bandeau inférieur au bandeau supérieur ? C'est là une étape intermédiaire entre le rotulus archétype et les compositions « indépendantes », un procédé tâtonnant à côté d'un procédé plus hardi et, par ailleurs, un artifice qui annonce de loin les rochers « tournés », de la peinture byzantine.

M. Gerstinger compte huit peintres ayant participé à l'exécution de la Wiener Genesis : Le « miniaturiste » et deux aides (pl. 1-16 ; 20-26), le « bucolique » (pl. 17-20), le « coloriste » (pl. 29-31), et trois « illusionnistes » sur la part desquelles (pl. 33-48) tous les spécialistes sont à peu près d'accord. On n'attend certes pas que je

rapporte ce qui justifie cette distribution des miniatures, à laquelle je crois d'ailleurs très fermement ; mais je veux confirmer les jugements de M. Gerstinger en ce qui suit : identité technique, notamment pour le choix des couleurs, mêmes attitudes et expressions, mêmes particularités byzantines, donc, même atelier.

Tout comme la Wiener Genesis, le Codex de Rossano ressortit au « Spätantike » par son modèle et à l'art byzantin par des particularités qui tiennent à sa date d'exécution. Toutefois si l'on compare les deux manuscrits, on s'aperçoit bien vite que les figures, d'ailleurs de même type, ont ici une solidité plastique, une solennité, un aspect monumental, qu'ignorent les livres enlumineurs de la « Genèse ». C'est que pour le Codex de Rossano, le modèle fut choisi dans les grandes œuvres de la peinture décorative. Il y avait donc dans la même région, en ce même <sup>vi</sup>e siècle et tandis qu'on s'inspirait également de modèles du passé, plusieurs manières de sentir et d'agir.

M. Gerstinger finit son ouvrage par le dénombrement des caractères proprement byzantins déjà perceptibles dans le *style* des miniatures de la « Genèse ». Nous en signalerons quelques-uns : le rendu inorganique des extrémités qui produit la « marche flottante » ; le manque de poids du corps, surtout chez les « illusionnistes » ; le mouvement empressé qui fait tomber les corps en avant (*vorfällender Gang*) et l'on songera ici aux sarcophages de Ravenne ; les groupes où les personnages de la première rangée sont seuls pourvus de jambes ; la naissance de ce que j'ose appeler les jeux latéraux du regard (*Aneinanderschielen*), par quoi le moyen âge remplaça les relations positives et les contacts que la figure de face rendait impossibles. D'autre part, quelle liberté, quelle variété dans les attitudes et les gestes, alors que le moyen-âge byzantin ne voulut connaître ces manifestations de la vie que restreintes et disciplinées ! Tout ce paragraphe est à lire.

Et voici les conclusions définitives de M. Gerstinger : la Wiener Genesis fut exécutée au milieu du <sup>vi</sup>e siècle (*terminus a quo*) sur un modèle plus ancien, un rotulus qui datait vraisemblablement du <sup>iv</sup>e siècle et qu'il n'est guère possible de décrire rétrospectivement dans ses détails. Il fut, semble-t-il exécuté, en Syrie, comme le prouvent certains animaux particuliers à ce pays et comme il appert de l'ordre des miniatures dans le Codex de Rossano : c'est l'ordre des Péricopes du Carême dans l'église d'Antioche (*Baumstark*). Enfin, la prééminence des images sur le texte, les tortures ni-

fligées à ce même texte pour le faire cadrer avec les miniatures, montrent qu'il s'agit non d'un livre destiné aux besoins du culte, commandé par une église, non d'une Bible au sens propre du terme, mais d'un de ces somptueux livres d'images que l'on offrait aux grands du monde.

Ainsi se termine ce magistral ouvrage, fruit de longues recherches et qui constitue, en dehors des résultats scientifiques où il aboutit, un excellent instrument de travail, une source précieuse d'information. Et que dire de sa réalisation matérielle : planches en couleur, reproductions en blanc et noir, impression, papier, reliure ? Cela se résume en quelques mots : un chef-d'œuvre de fidélité et de sobre richesse <sup>(1)</sup>.

Marcel LAURENT.

---

### Les Mélanges Pappoulias

*Μνημόσυνα Παππούλια*, édités sous les auspices des « Archives pour l'histoire du droit grec de l'Académie » d'Athènes, par P. G. Vallindas, Athènes, Pirsos, 1934 (in-8°, 301 p.).

Ce recueil consacre dignement la mémoire de celui qui fut à la fois un savant éminent, l'un des rénovateurs des études d'histoire juridique en Grèce, et un galant homme qu'entouraient d'universelles sympathies. En quelques pages émues, M. P. Vallindas retrace la carrière et l'œuvre scientifique de D. Pappoulias : droit romain, droit grec et byzantin, cette œuvre se distingue partout par une singulière largeur de vues et un sens aigu de l'évolution juridique.

Sous le titre *La donna adottante* (p. 17-27), M. E. ALBERTARIO étudie un rescrit de Dioclétien (a. 291 ? C. 8, 47, 5) accordant, semble-t-il, à la femme la faculté d'adopter. Ce rescrit, que l'on invoque généralement comme un témoignage des influences provinciales, aurait été, d'après M. A., interpolé dans sa partie essentielle par les compilations de Justinien. Malgré les indices

(1) Je reçois à l'instant même l'importante étude de Paul BUBERL, *Das Problem der Wiener Genesis* (*Jahrbuch* de Vienne, 1936). J'en rendrai compte dans le prochain volume de Byzantion.

ingénieusement relevés par l'auteur, nous conservons quelques doutes à cet égard. La décision de Dioclétien se rapporte à une espèce particulière, et ce qu'elle concède n'est nullement un droit d'adoption, au sens romain du mot, avec acquisition de la puissance paternelle, mais la reconnaissance exceptionnelle d'une de ces « adoptions illicites », dont l'usage paraît d'ailleurs attesté par une autre constitution de Dioclétien (C. 7, 338). Le seul effet de cette reconnaissance était de faire de l'adopté l'héritier légitime de l'adoptante. Une telle forme d'adoption devait presque inévitablement surgir depuis que la législation du II<sup>e</sup> siècle avait fait des enfants les héritiers légitimes de leur mère.

M. Stehpan G. BERECIET (*Der Einfluss des Byzantinischen auf das alte rumänische Recht*, p. 29-44) montre l'influence exercée par le droit byzantin sur l'ancien droit roumain, en particulier grâce à l'entremise de deux ouvrages composés au 11<sup>e</sup> s. d'après les Basiliques : le *Σύνταγμα κατὰ στοιχεῖον* du moine Mathieu Blastares, et l'*Εξάβιβλος* de Constantin Harménopoule.

Une traduction de ce dernier est demeurée en usage en Bessarabie jusqu'en 1927. Dans les conclusions de cette remarquable étude, l'auteur montre la conformité de la tradition romano-byzantine avec le génie du peuple roumain, placé lui-même aux confins de deux civilisations.

M. G. v. BESELER (*Meletentata iuris romani*, p. 11-63) offre un ensemble d'observations sur des textes romains très divers, où une admirable connaissance de la langue classique s'allie à cette témérité dans la « chasse aux interpolations », à laquelle l'auteur nous a depuis longtemps accoutumés.

M. E. F. BRUCK (*Die Gesinnung des Schenkers bei Chrysostomus* p. 65-83) s'est proposé d'étudier l'influence du christianisme, et en particulier de S. Jean Chrysostome, sur la notion de l'intention libérale (*animus donandi*) dans l'acte de la donation. C'est un ordre de recherches trop négligé, encore qu'il y faille apporter une extrême prudence. L'auteur montre de façon très intéressante l'évolution du concept de donation, l'idée charitable se substituant à cette préoccupation de magnificence qui n'inspirait que trop les libéralités de l'époque païenne. Mais il n'a pu relever aucun indice sérieux de la pénétration de cette idée dans la codification de Justinien. D'autre part, pour appuyer son point de vue, il adopte trop aisément la thèse très contestée de M. Pringsheim concernant le rôle extrêmement réduit qu'aurait joué l'élément « volonté » dans le système classique des actes juridiques.

La brève et substantielle étude de M. G. CASSIMATIS (*La notion du mariage dans l'Éclogue des Isauriens*, p. 92-85), mérite à tous égards de retenir l'attention. Une différence radicale apparaît entre la conception du mariage tel qu'il se présente dans la législation de Justinien et à l'époque des Isauriens. L'une se débat encore entre la conception contractuelle héritée du droit classique et la conception chrétienne ; de là des contradictions et les réformes hésitantes de Justinien. Dans l'Éclogue apparaît pour la première fois le principe de l'indissolubilité du mariage et le caractère nettement institutionnel de celui-ci. Ce caractère se reflète aussi, quoique de façon moins accusée, dans les formes de mariage par simple consentement des époux (*ἄγραφος γάμος*) subsistant en vertu des vieilles traditions helléniques et orientales.

M. P. COLLINET s'attaque au problème difficile de l'origine des contrats innommés (*L'invention du contrat innommé*, p. 93-100). C'est à un responsum d'Ariston faisant appel à la notion du *συνάλλαγμα* (Dig. 2, 14, 7 ; 2) que semble remonter l'idée première de ce type de contrat. Mais le résultat le plus important de cette étude, c'est de nous révéler la question même à laquelle Ariston répondait et qui, selon toute vraisemblance, fut posée par Celse (Dig. 12, 4, 16).

La notion de la *Diligentia quam suis* (p. 101-141) fait l'objet d'un travail approfondi de A. EHRHARDT. Cette notion, qui correspond en droit postclassique à un degré inférieur à la diligence moyenne, constituerait au contraire en droit classique, la norme habituelle, dans le domaine d'ailleurs extrêmement étroit où la jurisprudence de cette époque faisait appel à l'idée de *diligentia*.

C'est encore au problème des contrats innommés que nous ramène l'étude de M. E. GIFFARD (*Les mattres de Beyrouth et l'action praescriptis verbis*, p. 143-153). L'auteur établit, avec une très grande vraisemblance, que dans une série de cas où l'action tend à une simple répétition (pactes dotaux, répétition de la prestation exécutée en vue d'une transaction, donations avec charges), le nom d'action *praescriptis verbis* ne désigne pas autre chose que la *condictio incerti*. La question des origines de l'action en exécution reste après cela, à notre avis, encore à résoudre.

M. Hugo KRÜGER (*Derelictio und usucapio*, p. 115-182) consacre une étude pénétrante au problème de l'acquisition des choses abandonnées. L'usucapion aurait toujours été exigée en droit classique, même en ce qui concerne les *res nec mancipi*. On notera les obser-

vations très fines de l'auteur sur l'exigence de la *bona fides*.

La *mancipatio*, rite complexe du vieux droit romain, est encore mentionnée dans les actes de Ravenne (vi<sup>e</sup> s.). Mais elle ne correspond, comme l'a montré M. P. Collinet (*Études sur la formation historique du droit de Justinien*, I, p. 256) qu'à un simple acte écrit. Se basant sur les actes de la pratique et en particulier sur la substitution de la déclaration du prix aux vieux termes sacramentels « hoc aere », M. NABER (*De mancipationis natura aliquando mutata* p. 183-185) estime que cette transformation s'était opérée dès le premier siècle de notre ère.

Il faut à regret nous contenter de signaler brièvement l'étude, si riche d'idées, de E. RABAL (*Erbengemeinschaft und Gewährleistung*, p. 187-212), qui reprend, avec tout le secours que l'on peut attendre de la méthode comparative, l'examen des problèmes soulevés par le nouveau texte de Gaius (P. S. I. 1182, l. 9-42) concernant le *consortium* familial. Selon l'auteur, l'efficacité absolue des actes faits par un des *consortes* se fonde, non sur un droit individuel et total de chacun, mais sur l'idée de représentation des intérêts communs. L'auteur cite comme vestiges du *consortium* le droit d'accroissement, l'acquisition *ipso iure* du fils de famille du patrimoine familial, l'indivisibilité de la garantie d'éviction, etc. On voit par ces simples indications combien d'idées et de rapprochements peut suggérer ce remarquable essai.

M. MAX RADIN (*Early greek concepts of equity*, p. 213-220) analyse avec beaucoup de finesse la notion de l'*ἐπιείκεια* qui, en dépit de la définition d'Aristote, est loin d'avoir joué, en droit grec, le rôle capital de l'*equitas* en droit romain. Mme G. ROUILLARD et Al. SOLOVIEV (*Τὸ φονικὸν*, p. 221-232) étudient le système de la composition pour meurtre chez les Slaves méridionaux. On y trouvera un curieux exemple des emprunts et influences réciproques du droit byzantin et des coutumes slaves. M. A. ARTHUR SCHILLER (*Restraint of trade in classical roman law*, p. 233-244) donne un relevé complet de tous les textes attestant l'usage de clauses conventionnelles restrictives de la liberté du commerce en droit classique.

Relevons tout spécialement la précieuse notice de M. A. STEINWENTER (*Die Konzilsakten als Quelle profanen Rechts*, p. 145-251) qui attire opportunément l'attention sur les informations très importantes que peuvent fournir les actes des Conciles d'Orient en ce qui concerne notamment la procédure civile et pénale. Quelques

exemples très bien choisis convaincront le lecteur de l'étonnant champ de recherches qui leur est ici signalé.

M. R. TAUBENSCHLAG (*Die italienischen Formelbücher in Polen im XIII. Jahr.*, p. 253-262) consacre une étude très documentée à la diffusion des formulaires italiens en Pologne. M. D. K. TRIANTAPHYLLOPOULOS (*Ἐπὶ τῆς συναινέσει μεταβιβάσεως κυριότητος ἐν τῷ μεταγενεστέρῳ Βυζαντινῷ δικαίῳ*, p. 263-269) analyse brièvement le mécanisme du transfert conventionnel de la propriété en droit byzantin récent, tandis que M. P. G. VALLINDAS, nous ramenant au droit moderne, traite des règles de droit international privé contenues dans le Code dit de Callimakhi (1817) (*Τὸ ἰδιωτικὸν διεθνὲς δίκαιον τοῦ κώδικος Καλλιμάχη*, p. 271-283).

Revenant sur le testament de Ptolémée Neoterus de Cyrène (155 av. J.-C.), M. Egon WEISS en explique une clause demeurée fort obscure. Se basant notamment sur un sénatus-consulte relatif au testament d'Attale II, il estime que cette clause aurait eu pour but d'assurer le maintien des dispositions prises par Ptolémée lui-même et par ses prédécesseurs.

Quelques observations de M. P. I. ZEPOS sur la *προτίμησις* ou droit de retrait byzantin et sur ses influences sur l'ancien droit roumain terminent ce beau recueil (*Τινὰ περὶ Βυζαντινῆς προτιμήσεως κατὰ τὸ δίκαιον τῶν παραδουναβείων χωρῶν*, p. 291-301).

Fernand DE VISSCHER.

---

### Le Tome III de l'Histoire des Croisades.

René GROUSSET. *Histoire des Croisades et du Royaume Franc de Jérusalem*. Tome III : *La Monarchie Musulmane et l'Anarchie Franque* ; Paris, Plon, 1936 : xxxiv-874 pp. 80 francs.

With *La Monarchie Musulmane et l'Anarchie Franque* René Grousset completes his great three volume *Histoire des Croisades*, of which the first two volumes were reviewed in *Byzantion* X (1935), 685-700, and carries the history of the kingdom of Jerusalem through the Thirteenth century from the arrival of Conrad de Montferrat at Tyre in 1188 to the final loss of Acre in 1291. Like the first two volumes, the concluding volume is essentially a political and military history with no particular attention paid



to institutional, social, economic or cultural developments. It is subject to the same criticism as were the earlier volumes in that it is based too extensively on chronicle sources and on secondary works written in the French language. Although in his introduction (p. xviii), Grousset acknowledges a great debt to Stevenson's *Crusaders in the East*, the work is cited only twice in the footnotes of the three volumes. There are more references to Röhrich's *Geschichte des Königreichs Jerusalem* and more extensive use of English materials than in the preceding volumes, but the general impression that Grousset relied almost entirely on French materials is still borne out by a study of volume three.

The thesis of *La Monarchie Musulmane et l'Anarchie Franque* is indicated in the title; it is the comparison of the growth of strong monarchy among the Moslem states with the republican anarchy which destroyed the kingdom of Jerusalem in the Thirteenth century.

The volume opens with the Third Crusade and the war against Saladin, and at the very beginning Grousset stresses his thesis of the contrast between the crusading and the colonising policies. Of Conrad de Montferrat, he says: « Son entreprise fut une entreprise vraiment franco-syrienne, une nouvelle œuvre de colonisation sans arrière-pensée de retour en Europe, en quoi elle se distinguait d'une Croisade proprement dite. Ce qui — à part la première d'entre elles — caractérise les Croisades, c'est leur caractère éphémère... Opposé à l'esprit de Croisade et de pèlerinage passager, — si guerrier soit-il, — est l'esprit d'établissement à demeure, l'esprit de colonisation du sol » (p. 2). This thesis is elaborated in the following pages in the discussion of the crusade in which the attitude of the western crusaders towards the Moslems is contrasted with that of the native Franks; and Grousset concludes concerning the latter: « En pleine Croisade pan-européenne, en plein *jihâd* pan-islamique, l'esprit colonial, fait de compréhension de l'indigène, l'emportait malgré tout sur l'esprit croisé » (p. 29). During the course of the war, Richard, according to Grousset, learned to accept this colonial idea, with the result that the English king proposed to Saladin the creation of a Christian kingdom which should be a vassal state of the Ayyubite empire. « Pour la première fois on voyait un prince croisé considérer le duel de la Croix et du Croissant comme une lutte fratricide... Le sentiment de l'intérêt commun, d'une solidarité franco-musulmane en terre syrienne commençait à se faire jour..

Politique de large envergure qui eût peut-être, au profit des Musulmans comme des Chrétiens, sauvé la Syrie des prochaines invasions khwârizmiennes et mongoles » (pp. 110-111).

The state which was restored by the Third Crusade was less satisfactory than the arrangement envisaged by the plan above mentioned, and Grousset remarks : « Sans base territoriale suffisante le royaume d'Acre n'était plus un royaume. Il ne pouvait plus vivre de sa vie propre, il cessait de compter comme être autonome » (p. 124), but was dependent upon the West and upon the self-centered Italian commercial communes. Further the establishment of the Lusignan dynasty in the island of Cyprus divided the attention of the Franks, and, while it strengthened the kingdom of Jerusalem to have a Christian neighbor state, it necessarily caused a reorientation of the policies and interests of the Frankish colonials. « L'installation confortable à Chypre, » says Grousset, « c'est déjà le remplacement de la colonisation et de l'effort chrétien par la politique des affaires ; c'est, par paliers et avec mille excuses honorables, l'abandon de la revanche » (p. 139). Nor were the two kingdoms united when Amaury of Cyprus became king of Jerusalem, for the two crowns were kept distinct although worn by the same man. « Il est évident, » Grousset affirms, « que, rois à peu près absolus en Chypre, les Lusignan n'avaient aucun intérêt à soumettre leur royauté insulaire à toutes les limitations et difficultés de leur royauté continentale » (p. 155).

The reign of Amaury did however have one very serious effect on Jerusalem ; as king of Cyprus he was the vassal of the Emperor Henry VI who was busying himself with plans for a crusade and the establishment of an empire in the East. « L'accession d'Amaury au trône de Jérusalem allait donc faire entrer la Syrie franque dans la mouvance des Hohenstauffen » (p. 153) and « La Croisade allemande de 1197 avait causé un réel malaise dans l'Orient latin, d'autant qu'on sentait derrière elle la menace de tutelle germanique, le *Drang nach Osten* des Hohenstauffen » (p. 163). Grousset expounds at length the essentially French character of the crusading states and the threat of Germanic absorption which was so great that « le péril germanique sera considéré par les barons de Syrie comme un danger presque aussi grave que le péril musulman » (p. 164). The death of Henry VI saved the kingdom for the moment and with King John de Brienne, Jerusalem had « un héros français. » The selection of Brienne, Grousset uses to show the real

French character of the kingdom and its reliance upon France ; « Mais cette Syrie latine était en réalité une Syrie française. La communauté de langue et de culture établissait de tels liens moraux entre la cour d'Acre et celle de Paris que c'est au monarque capétien que s'adressaient spontanément les barons de Syrie quand il s'agissait de choisir un roi. » (p. 192). King John, « un des meilleurs rois qu'ait eus la Syrie franque », would have made a success out of the ill fated Fifth Crusade, had he not been overruled by Pelagius, who refused to accept his arrangements to exchange Damietta for Jerusalem. « C'était l'esprit de Renaud de Châtillon et des Templiers de Hattîn qui, avec Pélage, reprenait les Croisés » (p. 224). In the Fifth Crusade, Grousset finds the perfect example of the conflict of the crusade and the colonial ideas. « Il reste qu'au cours de toute cette histoire nous n'avons pas rencontré d'illustration plus frappante de la lutte de l'esprit de croisade contre l'esprit colonial, ou, si l'on préfère, contre l'esprit des institutions monarchiques franco-syriennes. Mais que pouvait le roi de Jérusalem, eût-il la valeur de Jean de Brienne, contre les conceptions maintenant en vogue et qui avaient de plus en plus tendance à subordonner la royauté hiérosolymitaine à la chrétienté tout entière, à faire du royaume d'Acre une vague terre de mandat international sans politique propre ni valeur originale? » (pp. 224-246).

The marriage of Isabelle de Brienne to Frederick II was in Grousset's opinion the « défrancisation de la Syrie franque, réduction du glorieux royaume wallon-angevin à l'état de colonie germanique... la mort de la France du Levant » (p. 273). The attempt of Frederick to secure control over Cyprus was to Grousset a German attack on a French colony, and his friendly attitude towards the Egyptians was an aspect of his anti-papalism (pp. 281-291). But here Grousset runs into difficulties with his own theories. On p. 302 he asserts : « Avouons-nous que toute cette politique fédéricienne, souvent déclarée si savante et si moderne, nous paraît singulièrement artificielle, inconséquente, faite d'à-coups, d'improvisations et d'expédients, décousue et sans lendemain? » but ten pages later we find : « C'était la reprise — évidemment dans de moins bonnes conditions, parce que Frédéric II, au lieu d'être un fédérateur de chrétienté, restait un empereur de guerre civile — de cette patiente diplomatie des Baudouin et des Foulque dont il portait la couronne et qui avaient toujours tendu, au sein

même de la guerre, à se ménager dans le milieu musulman des amitiés, des alliances, une place reconnue... En vérité la politique musulmane de Frédéric II... c'était, avec la différence des temps, celle-là même que le bon roi Foulque avait inaugurée... » Later (p. 355) he states that the prestige of the emperor was the best guarantee which the kingdom could have had against the Moslems.

On the whole one concludes that Grousset approves of Frederick's Moslem policy but considers him the destroyer of the kingdom because he endeavored to italianize a French colony and so stirred up an opposition which resulted in practical anarchy. For the kingdom gave way to anarchy in the Imperial-Ibelin struggle which plunged the country into civil war. « Le jour où en 1232 le chef des barons de Syrie, Jean d'Ibelin, sire de Beyrouth, est élu par les chevaliers et les bourgeois confédérés maire de la commune de Saint-Jean-d'Acre, il est certain que le pays franc, toujours monarchie sur le parchemin, est devenu ce qu'il restera jusqu'à la fin, de 1230 à 1291 : une anarchie » (p. xxviii). If Grousset were to be consistent he would have to approve the policies of the barons who waged a civil war to drive out the emperor and his « germanizing policies. » But instead he condemns them for their preoccupation with the civil war and their neglect of the Moslem situation, so that Jerusalem was lost again (pp. 359-360).

But these are minor inconsistencies as compared with the glaring reversal of attitude when Grousset reaches the crusade of St. Louis and the Mongol invasion. Although he consistently praised those princes who followed the colonial as opposed to the crusading idea in their relations with their Moslem neighbors, Grousset seems to forget this point of view and has only praise for St. Louis, although that monarch provoked an attack on Egypt at a time when, due to the influence of Frederick II, the Ayyubites were not unfriendly to the Franks. And, after so severely condemning Pelagius for refusing to accept the favorable treaty which John de Brienne had negotiated, he excuses St. Louis' refusal to treat with the Egyptians before he invaded their country on the grounds that the Syrian nobility were too disorganized to impress upon the French king their knowledge gained from experience in oriental affairs (pp. 434-35). One cannot but feel that Grousset is influenced by the fact, that as he clearly states : « La Croisade de saint Louis se trouva, de ce fait, revêtir un caractère purement français. » (p. 428).

In his treatment of the Mongol invasion, Grousset takes an even more inexplicable position. « Partout les Mongols se présentaient, qu'ils y songeassent ou non, comme les vengeurs des Francs » he affirms (p. 588) in discussing the Mongol attack on the Mameluks and he praises Bohemond and Hayton for their wisdom in seeking the alliance of the Christian Mongols against the Mameluk sultans of Egypt, at the same time condemning the barons of Acre for their policy of alliance with Egypt (p. 529). « Ainsi dans le moment même où les Mongols faisaient la besogne de la chrétienté, les beaux esprits de la Cour d'Acre, les subtils discoureurs des *Assises* auraient voulu que la Chrétienté tombât sur les Mongols pour sauver l'Islam. » (p. 585-86). This accords but ill with his remark, quoted above, that Richard's diplomacy, had it been successful, would have prevented the Khwaresmian and Mongol invasion, a statement which would indicate that the Mongol invasion was not an unmitigated blessing. If the best policy for the Franks to pursue was that of friendship with their Moslem neighbors, and this was Grousset's contention in the earlier portions of his work, there can hardly be said to be reason in the point of view which would now demand that they turn away from the Egyptian alliance and join forces with the Mongol invaders. The policy Grousset advocates at this point is the policy of St. Louis; I cannot agree that it would have been the policy of the early kings of Jerusalem (pp. xxx-xxx1). Some explanation for this remarkable change in point of view may be found in Grousset's attitude toward the Mameluks, whose rule he characterizes as « Régime de sang d'autant plus barbare qu'il succédait au gouvernement humain et libéral des Aiyûbides » (p. 608). One of the best spots in the book is Grousset's comparison of the feudal empire of Saladin with the absolute monarchy of Baibars (p. 610), but even this seems inadequate to explain the complete volte-face in the matter of alliances.

There are several minor mistakes of fact which should be indicated. Philippe de Novare is given as a representative of the Cypriot nobility on the Fifth Crusade (p. 208, note 3) although Philippe himself tells us that he was a Lombard and a first generation colonist, but recently come to the East. Interpolations added to the text of Novare's History have been treated by Grousset as having been written by Novare himself (pp. 275, 384). Inasmuch as the archbishops of Palermo and Capua were both present,

although neither officiated, it is hardly correct to say of Frederick II's coronation in Jerusalem that « la cérémonie fut purement laïque » (p. 314). Gerold, patriarch of Jerusalem, was deprived of his office and ordered to Rome only after Frederick and the Pope had made peace, not at the time of the interdict over Jerusalem as seems to be implied on p. 313. On p. 353 Grousset says Balian d'Ibelin where he should say Balian of Sidon, and on p. 755 Hugh II for Henry II. On p. 321 he follows Röhricht in what must have been a misprint in the work of the German scholar (*Geschichte*, p. 795) and makes Jean d'Ibelin the colleague of Garnier l'Aleman in the baillage for Frederick, although on p. 325 he correctly states that Balian of Sidon was Garnier's colleague. Grousset makes this error worse by stating that « Jean et presque tous ses partisans résidaient pour lors en Syrie où Frédéric lui-même leur avait confié la garde du pays » (p. 327).

There is some repetition of anecdotes: the story of Bertrand de Gibelet is told at length on both pp. 545 and 553, while that of Lucy de Segni appears on pp. 424, 554, and 682.

Thus the third volume of the *Histoire des Croisades* falls in certain respects below the level of the two earlier tomes. Although the style is as good, and the exposition of Moslem affairs is still excellently done, the third volume seems more prejudiced and less consistent than the earlier ones. French patriotism, which was evident in the earlier volumes, seems at times to color Grousset's point of view to the extent of distorting the picture in the final volume. Grousset labors too hard to convince his readers that the crusading states were wholly French in their period of greatness, and that it was the intrusion of non-French influences which caused their decay; he is too inclined to claim as French a Godfrey or a Richard and to stigmatize as German or Italian a Frederick II, a Pelagius, a Filangheri. His championship of the Mongols and his denunciation of the Mameluks hardly seem the result of unprejudiced research, and there is throughout this last volume entirely too much of the opinions of the author.

The index to all three volumes is included in volume III, as well as a general introduction to the entire work. In parts this introduction is brilliantly written, but in parts it seems much more the opinions and prejudices of Grousset than serious historical work.

As in his earlier volumes great care has been taken in the identi-

fication of all place names, and excellent detailed maps accompany the work throughout.

*Cincinnati.*

John L. LA MONTE.

---

### Antioche d'après Libanius

R. A. PACK, *Studies in Libanius and Antiochene Society under Theodosius*. A doctoral dissertation, The University of Michigan 1925, ix-126 pp.

The original object of the author was to provide a modern commentary for Libanius' pamphlet « Concerning the Prisoners » (Or. XLV), but the numerous allusions to matters of a more general nature contained in that speech led him to widen his scope so as to include an analysis of Antiochene society as Libanius saw it and criticized it. Of the three chapters, which make up this book, the first two are devoted to this analysis ; the last, at the end of which is added a translation of the speech « Concerning the Prisoners » with some explanatory notes, deals with Libanius' plea for penal reform. In an appendix the author discusses Libanius' speech « On Behalf of the Curiae » as to the date and circumstances of its composition and comes to the conclusion that it must have been written in the late summer or in autumn of 388.

The work is fundamentally a study on Libanius. It is not a thorough and well rounded study of Antiochene society of the fourth century. That society is analyzed, indeed, but always from the point of view of Libanius, in order to point out what Libanius thought of this or that class. With few exceptions there is no reference to the other sources of the period. The author has utilized the results of modern scholarship in order to clarify some of the obscure points, but he has not always been successful. For instance he is not all clear on the distinction between the tenant farmers and the free peasant proprietors, if one can judge from his statement on page 22, note 3 of the same page, and note 1 of page III. The book is useful, however, in that it points out the great importance of the works of Libanius as sources for the reconstruction of the social and economic conditions of the later Roman empire in the fourth century.

*Bruxelles.*

Peter CHARANIS.

---

### Sculpture byzantine.

LOUIS BRÉHIER, *La sculpture et les arts mineurs byzantins*. Les Éditions d'Art et d'Histoire, Paris, 1936.

Le beau livre de M. Bréhier forme le troisième volume de l'*Histoire de l'Art Byzantin* publiée sous la direction de M. Ch. Diehl. Les deux livres parus précédemment et consacrés aux techniques principales, c'est-à-dire à l'architecture et à la peinture, se trouvent ainsi complétés par une monographie aussi importante réservée à la sculpture et aux arts mineurs.

Le recul du sentiment de la forme plastique, à Byzance, justifie entièrement ce plan de l'édition, qui fait apparaître la décadence de la sculpture à l'époque byzantine. Par contre, ce n'est que la commodité de la présentation, je pense, qui a fait rapprocher, dans le même volume, la sculpture et les arts mineurs. Car si à Byzance l'art plastique est souvent descendu au niveau de l'œuvre industrielle, dans ce pays, comme ailleurs, les techniques courantes rattachent les arts industriels autant à la sculpture qu'à la peinture, et encore plus souvent ne doivent que peu de chose à l'exemple des arts plastique et pictural. On sait d'ailleurs quelle difficulté présente une distinction entre « le grand art » et les « arts mineurs », au sein de l'art byzantin, foncièrement anonyme et attaché aux procédés techniques précieux et aux matières luxueuses.

Personne assurément n'a été plus qualifié que M. Bréhier pour résumer l'état actuel de nos connaissances dans ce domaine spécial de l'histoire de l'art. Avec méthode et clarté, M. Bréhier définit les particularités de la plastique byzantine et des arts appliqués, et en poursuit l'évolution à travers les siècles, pour passer ensuite à la description d'un grand nombre de monuments typiques reproduits sur les planches d'un album. Comme de juste, il met l'accent sur la particularité la plus originale de cette œuvre, c'est-à-dire sur la variété des techniques employées par les praticiens byzantins. Rien n'est plus frappant, en effet, que leur attachement aux procédés souvent difficiles et minutieux : ils semblent absorber l'attention des artistes qui renoncent à l'imitation directe de la nature. On dirait presque que l'un vient remplacer l'autre, et ce déplacement de l'attention de l'ouvrier d'art est vraiment suggestif.

Lorsque, en suivant M. Bréhier, on considère ces sculptures sur pierres précieuses, sur ivoire, sur bois et sur bronze, ou l'orfèvrerie



byzantine et les bijoux, la céramique, la verrerie et les tissus sortis des ateliers de Byzance, on évoque à chaque instant le souvenir d'œuvres hellénistiques ou persanes, mésopotamiennes, syriennes, coptes, arméniennes, arabes et « barbares », plus ou moins apparentées à ces monuments byzantins. Les techniques des arts industriels byzantins sont pour la plupart d'origine étrangère, et ne réussissent point à s'émanciper entièrement à Byzance. Pour tout ce qui est art industriel, Byzance a été généralement non pas la véritable patrie, mais un centre de production et un marché, et c'est ce qui rend si délicate la tâche de l'historien de cette industrie artistique, décidé à définir la part byzantine dans cette œuvre.

En attendant des études de détail plus approfondies, on s'en remet trop souvent à une appréciation subjective, pour attribuer telle œuvre ou telle autre à l'art proprement byzantin, ou pour les lui refuser. Tout récemment, M. M. Peirce et Tyler (*L'Art Byzantin*, 2 vol.) se sont montrés extrêmement généreux pour Byzance. C'est un grand service que M. Bréhier rend aux études byzantines en se bornant, dans le choix des monuments qu'il étudie, aux œuvres qui, presque toujours, sont sûrement byzantines ou peuvent leur être jointes raisonnablement (on ne pourrait hésiter qu'à propos de certains tissus égyptiens et siciliens, de quelques bijoux et d'un bronze copte). Aussi, l'album de reproductions qui accompagne le texte a-t-il la valeur d'un excellent recueil d'œuvres byzantines *typiques* auquel on recourra souvent. Je regrette, il est vrai, de ne pas y trouver de représentants de certains groupes de monuments curieux, comme les revêtements de murs en céramique lustrée (Constantinople, Preslav), les « peintures incrustées » (Constantinople, image de sainte Eudoxie), les plats en argent à sujets mythologiques (Ermitage), les têtes sculptées du <sup>v</sup>e siècle (divers musées). Mais ce n'est là qu'un détail insignifiant, à côté de l'abondance des documents qui caractérisent les techniques essentielles, et le choix judicieux d'exemples typiques.

A. GRABAR.

---

#### La formation de la Doctrine yazidite.

*Michelangelo GUIDI. Nuove Ricerche sui Yazidi* (t.-à-p. de la *Rivista degli Studi orientali*, Rome, 1932, t. XIII, p. 377-427).

Reprenant l'étude qu'il avait consacrée déjà dans la même re-  
BYZANTION. XI. — 49.

vue (t. XIII, p. 286-300) à l'origine des Yazidites, l'auteur s'attache tout d'abord à préciser les conditions successives où se constituèrent les divers éléments de cette doctrine ; et ensuite, il essaie de résoudre le problème que pose la lecture des récits les plus communément reçus au sujet de la secte : « Comment expliquer que les Yazidites, secte à ce point hérétique qu'on l'a accusée de vouer un culte au Diable, comptent parmi les fondateurs de leur ordre le *ṣūfī* 'Adi *ben* Muṣâfir (xiii<sup>e</sup> s.), homme pieux, sage et vertueux, dont l'orthodoxie ne semble jamais rien avoir laissé à désirer à la critique ? » — C'est, dit M. Guidi, que l'on a mal envisagé jusqu'ici la manière dont la secte a évolué, et que l'on a pris en bloc tout ce qui s'appelait Yazidi, sans attacher assez d'importance aux phénomènes sporadiques qui se manifestèrent au cours de l'histoire de cette secte, qui est aussi l'histoire d'un peuple. Tout d'abord, il appert que le Yazidisme est déjà formé, dès avant Šaikh 'Adî, avec tous ses caractères : attachement philo-oméyyade manifesté à la personne de Yazîd ; *guluww*, ou tendance à retrouver la manifestation de la divinité en un mortel (*imâm*), Yazîd en l'occurrence ; caractère mystique, ascétique et secret. Des textes heureusement trouvés montrent qu'en effet, Al Sam'âni, la plus ancienne source, strictement contemporaine de Šaikh 'Adî, qu'elle ne cite pas, connaît déjà la secte, groupée dans les montagnes du Kurdistan, au Nord de Moṣul et de la Ğazîra, vivant d'une existence farouche et guerrière, pratiquant l'ascétisme, croyant à la survie, dit une autre source (le Dâbistan-i Maḍâhib), ce qui les empêchait de tuer les animaux, de crainte d'en libérer l'âme ; et absorbant, comme moyen d'entrer en contact avec la divinité, divers produits ecstatigènes. Tous ces derniers éléments sont, souligne M. Guidi, communs, au xii<sup>e</sup> siècle, à toutes les sectes mystiques, dont les adeptes s'intoxiquent et observent les plus strictes abstinences, non sans pratiquer à côté un islam apparent et la guerre, appelée *ġihâd*, malgré son caractère infidèle. — On songera aux différentes sectes des Ismaélis, p.ex., à ce qui subsistait des Mandéens, des Šabis et des Mazdakis, aux Ši'ites des régions limitrophes à ce pays Kurde. M. Guidi souligne aussi la tendance au *guluww* qui est également, dans ces pays tout imprégné de souvenirs et d'usages iraniens, l'un des caractères les plus frappants du sentiment religieux, inséparable du besoin de donner un point d'appui vivant et personnel à toute manifestation du dieu.

Le caractère philo-oméyyade, l'accident qui donnera, en somme,

sa détermination particulière au phénomène yazîdi, s'expliquerait par le fait, au reste bien attesté, que des mercenaires venus de la montagne du Kurdistan formaient une partie de l'entourage des khalifes oméyyades et que, lors de la catastrophe qui emporta ceux-ci, des membres fugitifs de cette illustre famille se réfugièrent avec leurs fidèles dans ce pays difficilement accessible, se mêlèrent à leurs hôtes et finirent par se fondre en quelque sorte dans leur race, tout en gardant le prestige de la vertu malheureuse et du pouvoir légitimement détenu, comme princes et comme *imâms*. Un grand nombre de petits chefs locaux faisaient d'ailleurs remonter leur ancienneté aux Oméyyades mêmes.

Šaikh 'Adî, šûfî notoire, fixé dans le district d'Hakkar, au sein même de cette région ardente et fanatique, se serait efforcé de ramener ses frères à la stricte orthodoxie, de leur donner pour ainsi dire une règle, pour les arracher aux innovations coupables et au *guluww*, et les rattacher au tronc de l'Islam, duquel ils marquaient décidément trop de tendances à se séparer. Mais il eut ce sort singulier et ironique de voir ce *guluww* même qu'il voulait extirper le prendre pour objet, et le confondre avec l'imâm mystique, également caractérisé par Yazîd. Ce fut assurément en considérant seulement la tendance et l'effort du pieux šûfî qu'Ibn Taimiyya, dont M. Guidi analyse heureusement la *risâlat 'Adawiyya*, prise dans le grand recueil *Mağmû'atu 'l Kubrá*, n'attaque pas l'orthodoxie des 'Adawites ou sectateurs d'Adî, communément confondus avec les Yazidites. Il se contente d'exclure, avec modération, de la communauté musulmane ceux dont les sentiments excessifs livraient passage aux dangereuses innovations anthropomorphistes dont Ibn Taimiyya fait à ce propos une analyse, fort précieuse pour nous marquer le niveau, assez élevé, du sentiment religieux moyen de son temps (xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> s.). L'extraordinaire réputation du grand šûfî cristallisa autour de lui toute la secte et donna à ses descendants le double pouvoir de l'*imâm*, dont ils se servirent avec des fortunes diverses : M. Guidi nous en fait le tableau. La *zâwiya 'adawiyya*, au Caire, témoigne de la floraison de cette famille aimée de Dieu et adorée de son peuple, de sa puissance et de sa richesse jusqu'au temps de *Qalawûn*. Il semble qu'ultérieurement, sous les derniers descendants du Šaikh, un double courant ait regroupé les valeurs au sein de la secte, séparant les éléments extrémistes, mystiques, fanatiquement attachés à l'anthropomorphisme, voyant se manifester l'imâm caché non seulement dans Yazîd et dans Šaikh

‘Adî, mais encore dans son petit-neveu, qui fut lui-même la victime de ce tourbillon de fanatisme dont il était l’objet et non le maître ; tandis que les éléments modérés, ceux que devait connaître Ibn Taimiyya, tendirent à retourner à l’orthodoxie, sans abandonner néanmoins leur ferme attachement à la cause yazidite.

Tels sont les traits de l’histoire des Yazidites que l’on peut restituer d’après l’analyse ingénieuse que M. M. Guidi a faite des textes, en s’efforçant, avec bonheur, de replacer, quand il se pouvait, chaque fait particulier dans le cadre général des grands phénomènes, du déterminisme religieux.

*Bruxelles.*

A. ABEL.

### **Die Palaestinaliteratur. V.**

De la part de l’éditeur, nous recevons la bonne nouvelle que le premier fascicule (224 pp.) du tome V de la *Palästinaliteratur* vient de paraître (prix : RM. 15.). Le second et troisième fascicule complétant le tome V qui contiendra à peu près 11.000 numéros, vont paraître en 1937.

Il n’est plus nécessaire d’insister sur l’importance exceptionnelle de cette bibliographie internationale si variée et complète qui a amassé, pour une trentaine d’années déjà (1895-1924), une quantité énorme de titres de livres, d’articles de revues, de cartes et d’images relatifs à la Palestine. L’énumération des comptes-rendus des livres plus importants et des index détaillés contribueront à l’utilité parfaite de cette précieuse bibliographie.

ERNEST HONIGMANN.

### **Les lettres de Théophylacte de Bulgarie.**

Métropolitain SYMÉON, *Lettres de Théophylacte d’Ochrida, archevêque de Bulgarie* (*Recueil de l’Académie bulgare des sciences*, t. XXVII. — *Classes d’Hist., de Philol., de Philos. et de Sc. Soc.*, 15), Sofia, 1931.

Voici un volume qui sera le bienvenu de tous ceux, historiens et philologues, qui ayant à consulter les *Lettres de Théophylacte*

de Bulgarie, se sont plus d'une fois heurtés aux phrases énigmatiques d'un texte trop souvent recherché et obscur ; encore faut-il pour qu'il soit de quelque secours connaître le bulgare... et si nous avons pu l'utiliser et nous rendre compte de l'intérêt qu'il présente, c'est grâce à la science et à la bienveillance inépuisables de notre maître, M. le professeur Henri Grégoire.

L'ouvrage s'ouvre par une introduction générale sur la vie de Théophylacte de Bulgarie, où nous trouvons exposées avec clarté les diverses opinions qui ont été émises sur chaque point discuté — et il n'en manque pas — de la biographie de l'archevêque d'Ochrida ». Suit une traduction scrupuleuse des *Lettres* de Théophylacte ; l'auteur s'est borné à traduire le texte donné par la *Patrologie Grecque* de Migne (t. 126, col. 307-558) sans le revoir ni sur les manuscrits ni même sur les éditions antérieures que Migne se contente de reproduire : c'est dire que les fautes de copie ou d'impression ajoutées par Migne à ses devanciers — suivant sa fâcheuse habitude — sont considérées comme faisant partie du texte primitif : ainsi p. 37 : ἄνωθεν est gravement corrigé en ἄνωθεν ; p. 54 ἐπεδήσε en ἐπειδή σε ; p. 55 θυσεῶν en θυσιῶν ; p. 46 καρίσταμαι en παρίσταμαι (l'édition princeps donne d'ailleurs καθίσταμαι), etc...

De même l'ordre traditionnel et arbitraire (trois groupes de lettres suivant les éditeurs : Finetti, Meursius et Lami) est conservé : il est vrai que c'était la solution la plus pratique pour la facilité du lecteur.

L'auteur s'est parfois attaché à compléter les références aux nombreuses citations bibliques et autres dont Théophylacte parseme ses *Lettres*, mais il lui arrive souvent aussi de reproduire avec une confiance aveugle les références de la *Patrologie* : c'est ainsi qu'on peut lire en note p. 88 *Il. XII*, 158 au lieu de *Il. XXII* 158 ; p. 97, l. 26 *Job* 36, 16 au lieu de *Job*. 21, 11 et 21, 13 ; p. 98, l. 4. *Esaïe* 61, 5 au lieu de *Esaïe* 66, 5 etc.... Un certain nombre de lettres sont accompagnées d'un commentaire soigné encore que très général ; des notes telles que celles sur Circé (p. 8), Pénélope (p. 107)... paraîtront à d'aucuns superflues.

Mais ce ne sont là que vécettes qui ne diminuent en rien l'intérêt de l'ouvrage du Métropolitain Syméon, car bien pénétré de la langue recherchée et parfois artificielle de Théophylacte, il a donné de ce texte difficile et parsemé de subtilités parfois déconcertantes une traduction qui sera d'un grand secours pour les byzantinistes.

### Le Suidas de Mme Adler.

SUIDAE *Lexicon*, edidit Ada ADLER. Pars IV : P-Ψ. Leipzig, Teubner, 1935, gr. 8°, xvi-864 p. (*Lexicographi graeci recogniti et apparatu critico instructi. Volumen I*).

Voici presque achevée cette œuvre imposante : un tome cinquième et dernier comprendra les *addenda* et les *indices*. On ne saurait trop louer cet immense travail, dont l'utilité apparaîtra de plus en plus. Non seulement nous possédons désormais une édition fidèle du plus ample des lexiques anciens, mais la recherche des sources et des témoignages a été poussée aussi loin qu'il se pouvait, et les résultats de ces études sont exposés d'une manière particulièrement heureuse, qui en rend la consultation tout à fait commode. C'est un modèle du genre.

En rendant compte des précédents volumes, et notamment du troisième (*Byzantion*, 1934, p. 459), nous nous étions permis quelques réserves, moins à vrai dire sur la constitution du texte que sur la teneur de l'apparat critique. M<sup>me</sup> Adler nous fait l'honneur de nous répondre dans sa préface. Sans doute nous sommes-nous mal expliqué, mais cette réponse ne nous semble pas se rapporter à ce que nous avons écrit. Nous ne reprochons certes pas à M<sup>me</sup> Adler d'avoir passé sous silence les erreurs de ses prédécesseurs. Nos remarques tiennent à l'idée que nous nous faisons de ce que doit être aujourd'hui une édition critique. Il nous a paru d'ailleurs, en feuilletant cette quatrième partie de son ouvrage, que M<sup>me</sup> Adler n'était pas sans avoir tenu compte de nos observations.

Nous ne contestons pas que le texte de Suidas soit, grâce à M<sup>me</sup> Adler, à très peu près fixé, sauf des corrections toujours possibles dans le détail. Là n'est pas le point. La question est de savoir si, dans une édition véritablement critique, il suffit de mentionner au bas des pages les variantes essentielles. Nous ne le pensons pas. C'est la méthode qui a depuis longtemps prévalu en Allemagne, en partie sous l'influence de Wilamowitz. Elle est très commode pour le lecteur, et convient à merveille aux publications faites pour les classes ou pour l'usage courant. Mais il s'agissait ici d'établir d'une manière définitive, et telle qu'il n'y ait plus jamais à y revenir, un texte important, dont il n'existait que des éditions anciennes et insuffisantes. Dans un tel cas, le meilleur moyen pour couper court à toute discussion future n'est-il pas de fournir une *description détaillée, minutieuse, « exhaustive », de toutes les sour-*

ces existantes? On devrait toujours collationner un manuscrit comme s'il devait disparaître aussitôt après. On ne sait que trop quelle hésitation, et pour ainsi dire quelle répugnance, inspirent les collations de manuscrits aujourd'hui perdus ou devenus illisibles. Nous devons faire en sorte que l'avenir connaisse le moins possible ces difficultés. Nous voudrions que l'apparat critique ne fût pas seulement un recueil de variantes, mais un miroir de la tradition manuscrite et de l'histoire du texte. L'édition que nous avons sous les yeux est excellente. Mais M<sup>me</sup> Adler n'a retenu qu'un petit nombre de manuscrits. De ceux-là même, elle n'a extrait qu'un choix de leçons. Le *Parisinus A* presque seul est mis entièrement à contribution; encore n'est-il pas décrit en tout son détail. De ce système il ne résulte sans doute aucun dommage pour le texte. Mais le lecteur est obligé de faire confiance à l'éditeur. Il ne peut se faire par lui-même qu'une idée approximative ou inexacte de la valeur respective des sources et de l'histoire du texte. Nous voudrions davantage. Nous estimons qu'une édition qui se présente comme définitive doit fournir, pour ainsi parler, l'arsenal et la base d'opérations nécessaire à qui voudrait en vérifier ou en modifier les fondements critiques. La science n'a pas à choisir. Constituer un texte est chose si délicate que celui qui s'en charge fera bien de publier toutes les données dont il dispose, de manière que sinon pour contrôler ses lectures, tout secours direct aux sources soit désormais inutile (1).

On voit quel était le sens de nos modestes critiques. C'est surtout une question de méthode. Celle de M<sup>me</sup> Adler nous paraît dangereuse. Au reste, nous reconnaissons bien volontiers que, dans le cas de Suidas, l'inconvénient n'est pas grave. D'ailleurs, M<sup>me</sup> Adler nous a promis un mémoire spécial sur la tradition manuscrite de son auteur.

Enfin, nous ne voudrions pas avoir l'air de dénigrer un des travaux les plus considérables et les plus précieux que la philologie grecque nous ait donnés depuis plusieurs années, mais force nous est de nous demander si M<sup>me</sup> Adler a toujours procédé avec la rigueur nécessaire. Pour ajouter un exemple à ceux que nous avons empruntés au tome III, nous prendrons dans celui-ci une page au

(1) Dans le cas de Suidas, tout ceci en d'autant plus vrai qu'à notre avis nombre de fautes remontent, non seulement à l'archétype, mais au manuscrit original, œuvre d'un ou plusieurs copistes pressés et peut-être ignorants.

hasard, la première de la lettre *T*, qui n'a que vingt-deux lignes. Elle est établie en ordre principal sur le *Parisinus A*, avec l'appoint de GFVM. Voici ce qu'on peut y relever :

*Tà ἀπὸ Ναυνάκου · ἐπὶ παλαιότητι θαυμαζομένων*, avec les variantes *παλαιότητα* (F) et *-τάτων* (V). Or, à en croire Gaisford, *παλαιοτάτων* serait également la leçon de A. S'il en est ainsi, il est possible que ç'ait été la leçon de l'archétype, et que *παλαιότητι* soit une correction. Il se peut que Gaisford ou ses collaborateurs se soient trompés, ici comme plus loin et comme dans les exemples que nous avons cités précédemment. Mais il faut alors que ses collations ou celles dont il a fait usage soient bien mauvaises et ne méritent pas l'éloge qu'en a fait M<sup>me</sup> Adler dans son article de la *Real Enzyklopaedie*, col. 677 : *Die Kollationen gehören zu den besten der Zeit*.

*Ταβερνεῖα · καπηλεῖα, πανδοχεῖα*. En note : « *πανδοχεῖα* ed. pr. » Cette indication donnerait à croire que *πανδοχεῖα* est une leçon particulière à la première édition. Il n'en est rien. Nous avons vérifié que c'est la leçon du manuscrit de Bruxelles, source principale, d'après M<sup>me</sup> Adler, de l'*editio princeps*. C'est également celle de A et de tous les autres, sauf V, si Gaisford n'a pas mal lu.

*Tà γὰρ περιττὰ κἀνόνητα σώματα*. Dans cette citation de Sophocle, est il sans intérêt de nous dire que A, dont on prétend nous donner une collation complète, porte *καυνόνητα* ?

*Ταγηνοκνισοθήρας* sans variantes. Toujours d'après Gaisford, *ταγην ὄκν*- V, *ταγινοκν*- A.

Il est inutile de continuer cet examen, que chacun peut faire à l'aide de Gaisford. Le résultat en est qu'on peut se fier absolument au texte de cette édition, mais que l'apparat critique n'en est pas toujours parfaitement sûr et surtout, à notre avis, ne donne pas une idée suffisante de la tradition.

Max-Raymond SULZBERGER.

---

### Le titre du Lexique de « Suidas ».

Franz DÖLGER, *Der Titel des sog. Suidaslexikons*, dans les *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 1936, Heft 6, 37 pages et 1 planche.



M. F. Dölger a consacré un très savant mémoire à la question « actuelle » du nom du lexique de Suidas. Il résume d'abord l'état de cette question. C'est Eustathe qui pour la première fois, parle d'un nommé Σουΐδας ; il cite dix fois Σουΐδας dans ses scholies d'Homère. et de plus, il introduit, dans un manuscrit de S. copié de sa main, la même forme sous les espèces d'une variante : τῶν Σούδα ἢ Σοῦδα τὸ δεύτερον. D'ailleurs, les bons manuscrits du Lexique donnent toujours Σοῦδα (ἦ). Le meilleur de tous, le Parisinus 2625 (A') porte sur la page de titre, en onciale + Ἡ Σοῦδα +. Stephanos, au XII<sup>e</sup> siècle, dans son commentaire d'Aristote, cite « ἐν τῇ Σούδα ». Ce point est acquis.

Que veut dire ἦ σοῦδα? D'après M. Paul Maas, σοῦδα serait l'impératif du verbe latin *sudare* « suer », parce que les élèves (ou les maîtres) *suaient* sur ce livre. L'in vraisemblance d'une telle explication saute aux yeux, et ce serait peine perdue que de la réfuter ; M. Dölger a fait valoir contre elle des raisons dirimantes. Mais elle est encore relativement plausible, si on la compare à l'étonnante exégèse de M. Sajdak (par le sanscrit *suidya*). Ici M. F. Dölger est à peine assez sévère : « Un titre sanscrit pour un ouvrage grec ou byzantin serait, d'abord, chose absolument sans exemple. De plus, nous ne voyons aucun motif raisonnable pourquoi une compilation qui met en œuvre exclusivement des sources grecques aurait été pourvue d'un titre sanscrit ; et finalement, il resterait à prouver que les savants du XI<sup>e</sup> siècle se soient jamais occupés de l'étude du sanscrit ». On ne saurait mieux dire ; mais on aurait pu être plus dur pour une fantaisie anti-scientifique.

M. Dölger avait commencé par écarter l'hypothèse de M. Sulzberger, lequel voyait dans ΣΟΥΔΑ un mot artificiel, formé par le procédé abrégatif dit *νοταρικόν* : σ(υναγωγή) ὀ(νομαστικῆς) ὕ(λης) δ(ι') ἀ(λφαβήτου) ou quelque chose d'approchant. Si le lecteur y consent, nous renverrons à tout à l'heure l'examen de ce système, lequel ne saurait « jouer » qu'en ordre subsidiaire ; car enfin, ἦ σοῦδα, c'est un mot grec très connu, et le grand mérite de M. Dölger est d'avoir rappelé, ou enseigné à tous ceux qui l'ignoraient — l'immense majorité des philologues classiques — que σοῦδα est d'abord σοῦδα. Évidemment, σοῦδα n'est pas dans le nouveau Liddell-Scott ! Et même, c'est une nouvelle preuve de l'absurdité de cette cloison étanche qui, pour les lexicographes modernes les mieux informés, continue à se dresser, palissade infranchissable, entre « les deux périodes » de l'histoire du grec. Méfait κατ' ἐξοχήν de la

*Periodisierung!* Pour expliquer *κοβαλεύω* des papyrus, on est admis à faire tous les raisonnements étymologiques ; il est convenu qu'on ne saurait alléguer le grec moderne *κουβαλῶ*, qui veut dire la même chose ! Et ainsi de suite.

Donc *σοῦδα* est un mot « byzantin », fort bien attesté et qui survit aujourd'hui. Que veut-il dire au juste ? En grec moderne, « fossé » ou « passage étroit entre deux maisons » (ce dernier sens dérivé du premier). Dans la plupart des textes byzantins, « fossé » de fortification, « tranchée ». Est-il impossible qu'un terme signifiant cela ait été employé métaphoriquement pour désigner un dictionnaire ? Non sans doute, mais il faudrait, pour le soutenir, trouver une analogie entre un dictionnaire et une « tranchée ». On pourrait imaginer bien des choses. Par exemple, le sens « voisin » de « fouille » (dans le terrain de l'érudition), « puits de mine », l'allemand *Fundgrube* ? Ce ne serait pas absurde, et ce serait même très séduisant, si l'on rencontrait des livres appelés *Τάφρος* ou *Ὅρυγμα*. M. Adontz me signale un titre de livre arménien *Ոսկեփորիկ*, qu'il traduirait « ventre d'or » ou « chercheur d'or ? ». Mais je ne vois aucune analogie grecque, M. Dölger non plus, et c'est pourquoi il préfère attribuer à *Σοῦδα*, employé comme titre de lexique, une signification différente : non pas « fossé », mais « aus Holzwerk und Pfählen hergestelltes Befestigungswerk ». « Es scheint mir also völlig in den Gedankengängen jener Geist zu liegen, wenn die Verfasser der gewaltigen Kompilationsarbeit, welche alles bisher Dagewesene überragen sollte, ihr Werk als eine *Suda*, d.h. als eine weitläufige, mühsame, aber wohlgeplante, geordnete und nützliche Baukonstruktion bezeichnen, wobei das Material (der Doppelsinn von *ῥλη Holz, Material* [im geistigen Sinn] mag hierbei eine gewichtige Rolle gespielt haben) von allen möglichen Fundorten her zusammen getragen werden musste. »

M. Dölger, pour établir la première proposition, à savoir que *σοῦδα*, primitivement, signifiait autre chose que « fossé », et principalement « palissade », se fonde sur l'étymologie. *Σοῦδα* doit venir du latin *sudes, sudis*, « pieu ». C'est l'explication courante et je la crois juste (1). Mais je pense que M. Dölger a voulu trop prouver en alléguant quelques textes byzantins, où, évidemment, selon moi,

(1) Mais il ne s'ensuit pas que *σοῦδα* ait jamais signifié *vallum*. L'histoire du mot est celle-ci ; de *σουδάτων (sudatum)* « retranchement de *sudes* », on a abstrait *suda, σοῦδα*, d'après l'analogie de *fossatum-fossa*.

*σοῦδα* veut dire surtout ou exclusivement « fossé ». J'espère que je ne paraîtrai pas chercher à mon excellent collègue une mauvaise querelle en reprenant ces textes, d'autant plus que cette brève analyse philologique n'a ni pour but ni pour effet, comme on va le voir, d'ébranler sa thèse principale : car nous sommes largement d'accord.

Je commence par le texte de Constantin Porphyrogénète, *De administrando Imperio* 42 (180, 13 Bonn) : Ὁ δὲ αὐτὸς κόλπος τῆς Μαιώτιδος ἔρχεται ἀντικρὺ τῶν Νεκροπύλων (lire sans doute *Νεκροπήλων* comme en plusieurs passages de Théophane) τῶν ὄντων πλησίον τοῦ Δανάπρεως ποταμοῦ ὡς ἀπὸ μυλίων δ' καὶ μίσηται, ἐν ᾧ καὶ σοῦδαν οἱ παλαοὶ ποιησάμενοι διεβίβασαν τὴν θάλασσαν, μέσον ἀποκλείσαντες πᾶσαν τὴν Χερσῶνος γῆν καὶ τῶν Κλιμάτων καὶ τὴν Βοσπόρου γῆν κρατοῦσαν μέχρι α' μυλίων ἢ καὶ πλεόνων τινῶν. ἐκ δὲ τῶν πολλῶν ἐτῶν κατεχώθη ἡ αὐτὴ σοῦδα καὶ εἰς δάσος ἐγένετο πολὺ, καὶ οὐκ εἰσὶν ἐν αὐτῇ πλὴν δύο ὁδοί.

« Ce golfe du Palus Méotide s'avance en face des Boues-Mortes voisines du Dniéper, jusqu'à une distance de quatre milles, et touche l'endroit où les anciens avaient même fait un fossé dans lequel ils avaient introduit l'eau de mer, isolant ainsi tout le pays de Cherson, celui des Klimata et le pays qui domine le Bosphore — jusqu'à mille milles (de côtes) ou même un peu plus. Mais au bout de nombreuses années, le fossé se combla, et devint une forêt traversée seulement de deux routes ». Voici comment M. Dölger interprète le passage :

Zunächst ist auch an dieser (im ganzen etwas verderbten Stelle) ohne weiteres klar, dass *σοῦδα* wiederum nicht « Graben » bedeuten kann ; denn man kann das Meer nicht mittel eines Grabens, sondern nur auf einem Damm, einer Landzunge überschreiten ; die « Alten » haben also auf dem Isthmos, auf dem sie, um die Halbinsel Krim vom Festlande abzuschneiden, ein bis zu 1 Meile breites Hindernis aufgerichtet hatten, das trennende Meer überschritten ».

Il ne s'agit point de cela, mais d'un fossé qui avait « percé » l'isthme de Perekop. Le nom russe de cet isthme qui veut dire « coupure », « Durchschnitt », garde précisément le souvenir de cet ancien percement, comme le nom antique de *Ταφραί* ou *Ταφροί* (cf. Pauly-Wissowa, s.v.). *Διαβιβάζειν τὴν θάλασσαν* ne peut jamais signifier, comme le croit M. Dölger, « passer la mer », mais « faire passer la mer, l'eau de mer ». Et quant à *μέχρι α' μυλίων*, il est clair que c'est une très légère erreur de lecture, à peine une faute, pour *α μυλίων*. En conservant α' (est-ce la leçon du ms. ?), il faudrait

corriger en *μιλίου* ; et il serait ridicule de dire « un mille ou quelques milles de plus », tandis que *α' μιλίων ἢ καὶ πλειόνων τινῶν* veut dire « mille milles et plus ». Il est évident enfin que les « mille milles et plus » concernent le développement des côtes « de la terre de Cherson, des Klimata et du Bosphore », c'est-à-dire de toute la Crimée. Le compte est juste ; car les géographes modernes attribuent à la Crimée plus de mille kilomètres de côtes, et un peu plus de deux mille en tenant compte de la grande lagune du N.-E.

De même, l'isthme de Perekop a bien quatre milles de largeur environ. Bref, tout le passage est admirablement clair, à condition de traduire *σοῦδα* par « fossé », *ἀποκλείω* par « isoler par le percement d'un isthme », *διαβιβάζω* par « faire passer ». La contre-épreuve est fournie par le mot *κατεχώθη* qui peut signifier seulement une chose : « se combla, fut comblé ». Westberg avait très bien compris tout cela ; il semble n'avoir fait qu'un demi contre-sens, peu grave dans ses conséquences, sur *διαβιβάζω* : « Wo man früher durch den von den Alten durchstochenen Canal (der sog. Graben *σοῦδα*) das Meer durchschiffen konnte ».

Je crois qu'à présent, M. F. Dölger accepte pour le Porphyrogète, la traduction *σοῦδα* « fossé »...

Mais il n'en défend, semble-t-il, que plus énergiquement son point de vue en ce qui concerne un second texte, plus nancien, puisqu'il se trouve dans le *Scriptor incertus de Leone Armenio* (1). Léon V, en 813, complète les fortifications de Constantinople. Il fait bâtir à la hâte un second mur en avant du mur des Blachernes, *κόψας καὶ τὴν σοῦδαν πλατεῖαν*. M. Dölger traduit : « nachdem er die breite Suda hatte zusammenhauen lassen ». Son idée est que Léon fait démolir « um hinter dieser neuen vorgeschobenen Mauer einen brauchbaren Versammlungsraum für die Verteidigungstruppen zu schaffen », « die breite Suda », « das breite Verhau, welches vorher der Herakleiosmauer vorgelagert gewesen war ». Si mal qu'écrive le *Scriptor Incertus*, et il n'écrit pas si mal, employant une langue monotone, mais précise et vivante, s'il avait voulu dire cela — à supposer que *σοῦδα* signifie ici « Verhau » (ce que je nie) —, il aurait écrit au moins : *κόψας τὴν πλατεῖαν σοῦδαν*. Mais il a écrit : *κόψας τὴν σοῦδαν πλατεῖαν*, ce qui n'est pas la même chose. Un travail sérieux de fortification comprenait essentiellement deux choses, un mur et un fossé : Léon, pour défendre le quartier des Blachernes, ne se

(1) Bonn, 348. Par bonheur la syntaxe *κόψας τὴν σοῦδαν πλατεῖαν* est confirmée par (Pseudo) SYMÉON, Bonn, 618.

contente pas d'un nouveau mur ; il creuse un nouveau fossé. L'historien dit τὴν σοῦδαν, avec l'article défini, parce que ledit fossé existe de son temps. Léon creuse le fossé, et il le creuse large, comme il a fait le mur aussi haut et aussi solide que possible. Tout cela est clair, et eût été clair pour M. Dölger, s'il avait transcrit la phrase grecque, au lieu de la traduire, asscz tendancieusement, comme s'il y avait τὴν πλατεῖαν σοῦδαν. M. Dölger m'objecte à présent que κόπτω ne veut pas dire « creuser » ! Κόπτω dès l'époque byzantine, veut dire « couper » dans tous les sens. Et dans toutes les langues, « couper », « trancher » et leurs synonymes, ont toujours pu avoir le sens de creuser ! Combien de fossés, dans nos villes, s'appellent « la Coupure » ! Que veut dire « tranchée » ? M. Dölger affirme que le *Scriptor incertus* aurait dû écrire σκάψας. Nous n'avons que trente pages du *Scriptor* dont la langue est assez particulière. Si, aujourd'hui, κόβω ne s'emploie guère pour σκάπτω, nous ne disons plus en français « trancher » pour « creuser » ; mais le mot « tranchée » reste comme un témoin de l'ancien usage. Et je lis dans un papyrus du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., τέμνω (τάφρον) pour « creuser un fossé » (cf. PREISIGKE, *Wörterbuch*, p. 591) !

Troisième texte : Théophane (491) dit que les eunuques de Nicéphore, en 811, périrent τῷ τῆς σοῦδας πυρί ; « par le feu du fossé ». Je n'insiste pas ; on a vu plus haut <sup>(1)</sup> ce que cela signifie. Le fossé dans lequel ces malheureux périrent, nous le savons par le nouveau fragment du *Scriptor Incertus*, était en effet plein de feu. M. Dölger note qu'Anastase le Bibliothécaire traduit ici σοῦδα par « vallum ». Comment eût-il pu traduire autrement ? Théophane n'a parlé ni de feu, ni de fossé ; le passage est proprement incompréhensible, on en était réduit à deviner. Le fragment Dujčev nous livre la clé de l'énigme : et chose frappante, dans ce passage, où, faute de mieux, on en était réduit à rendre σοῦδα par « vallum », le texte parallèle vient au secours du sens ordinaire.

Quatrième texte, ou groupe de textes. Dölger : « Als zeitlich nächste Belegstelle darf die Bezeichnung der befestigten Grenze zwischen Byzanz und dem bulgarischen Reiche durch Skylitzes-Kedrenos angesehen werden, welche dieser bei der Erzählung von dem Besuche der thrakischen Städte durch den Kaiser Nikephoros Phokas vom Jahre 967 erwähnt. Skylitzes bzw. seine Vorlage berichtet hier, der Kaiser sei bis zur Μεγάλη Σοῦδα gelangt, und habe von hier aus an den Bulgarenfürsten Peter geschrieben. Es

(1) Voyez *supra*, p. 425.

handelt sich auch hier nicht etwa um einen einfachen Graben, sondern um jene breite Befestigungsanlage, welche sich von Debeltos bei Makrolivada durch ganz Nordthrakien hinzog und heute noch erkennbar ist ». Cf. Cédrenus, II, p. 372, 5 Bonn.

Or, qu'était cette défense ? Skylitzès sans doute le savait : il l'appelle *τάφρος*, ce que Cédrenus rend par... *σοῦδα*. Les gens du pays, sans doute aussi, savaient à quoi ressemblait cette fortification. S'ils l'ont nommée en turc *Yer-kesi* (*Bodenschnitt*) — bulgare *Еркешия*, c'est évidemment, qu'elle consistait *essentiellement* en un fossé.

*Quinto*. Nous arrivons à un texte sur lequel M. Dölger, je pense, songerait à se replier comme sur sa position la plus sûre. Ce texte est en même temps le plus ancien de ceux qu'on peut faire valoir (dit M. Dölger) en faveur du sens de *fortification* (non de fossé) : « die älteste Stelle, welche ausfindig zu machen war, die Erzählung des um 629 verfassten Chronicon Paschale vom Abbruch der Belagerung Konstantinopels durch den Chagan der Avaren im Jahre 626 ». Es heisst da : « Er kehrte zu seinem befestigten Heerlager (*φοσσατον*) zurück, brachte dorthin die Belagerungswerkzeuge (*τὰ μαγγανικά*), die er aufgestellt, und das Vorwerk (*τὴν σοῦδαν*), das er angelegt hatte, und begann die Festungstürme, die er aufgerichtet hatte, zu zerstören ; in der Nacht verbrannte er das Material seines Vorwerks (*τὸ σουδατον αὐτοῦ*) und die Festungstürme, nahm die Lederüberzüge von den Schildkröten, und zog ab ». Voici, d'ailleurs, le texte : *Καὶ μετὰ τὸ ταῦτα γενέσθαι ὑπέστρεψεν ὁ ἐπικατάρατος Χαγάνος εἰς τὸ φωσσατον αὐτοῦ, καὶ ἤγαγεν τὰ μαγγανικά ἀπὸ τοῦ τείχους ἃ ἦν παραστήσας καὶ τὴν σοῦδαν ἣν ἐποίησεν, καὶ ἤρξατο καταλύειν τοὺς πυργοκαστέλλους οὓς ἐποίησεν, καὶ τῇ νυκτὶ ἔκαυσεν τὸ σουδατον αὐτοῦ καὶ τοὺς πυργοκαστέλλους, καὶ τὰς χελώνας ἀποβυρσώσας ἀνεχώρησεν.* (Bonn 724-5).

M. Dölger voudrait nous faire croire que *τὴν σοῦδαν* dépend d'*ἤγαγεν*. Je crois que c'est impossible et que tous les hellénistes me donneront raison. *Ἔγω* peut se dire d'une machine (roulante) ; je ne pense pas qu'il puisse se dire d'un retranchement. Et d'ailleurs *ἤνεγκεν* n'irait pas mieux. Un retranchement se démolit ou s'incendie, mais on ne l'« emmène » pas comme de l'artillerie. De deux choses l'une : il manque un verbe comme *κατέχωσε* entre *παραστήσας καὶ* et *τὴν*, ou, chose plus probable, l'accusatif *τὴν σοῦδαν* a subi l'attraction du relatif, et il faut traduire : « il retira du mur, et du fossé qu'il avait fait, les machines qu'il y avait placées ». La phrase suivante nous prouve que nous avons bien traduit,

pour le sens. Quand les machines ont été retirées, les défenses principales sont encore intactes (ce qui ne serait pas le cas si la palissade avait été « emmenée » !); le Khagan *commence* seulement à *démolir* les tours fortifiées qu'il avait élevées, et il attendra la nuit pour *brûler* ces tours ainsi que le *σουδᾶτον* — c'est-à-dire, évidemment le retranchement en bois qui fait courtine entre les tours. Si la palissade, répétons-le encore, eût été « emmenée », on ne la brûlerait pas ensuite sur place. Le tort de M. Dölger est d'ailleurs d'identifier *σοῦδα* et *σουδᾶτον*. On brûle le *σουδᾶτον*, ce qui prouve que c'est un ouvrage (partiellement) en bois; mais c'est justement ce qui prouve que la *σοῦδα* est tout autre chose. Comment ne pas voir que le rapport entre *σοῦδα* et *σουδᾶτον* est le même qu'entre *φῶσσα* et *φωσσᾶτον*? *Σοῦδα* et *φῶσσα* veulent dire *fosse*, *fossé*; *σουδᾶτον* et *φωσσᾶτον*, *camp fortifié*, *blockhaus*, *retranchement*. Ainsi, le passage de la *Chronique Pascale* lui-même nous empêche d'admettre pour *σοῦδα* le sens postulé par M. Dölger. La *σοῦδα* mentionnée, à côté du retranchement, est le fossé qui en est inséparable, comme la flèche de l'arc; et c'est précisément le voisinage de *σουδᾶτον* qui nous interdit le plus formellement de donner, ici et ailleurs, la signification de rempart à *σοῦδα*. Cf. Théophane, éd. de Boor, 395, 18 : *Τῇ δὲ ἰε' τοῦ Ἀβγούστου μηνὸς παρεκάθισε τὴν πόλιν ὁ Μασαλμᾶς λυμηνάμενος καὶ τὰ Θρακῶα κάστρα. Περιχαρακώσαντες δὲ τὸ χερσαῖον τεῖχος ὄρουξαν φῶσσαν μεγάλην καὶ ἐπάνω αὐτῆς περιτείχισμα στηθαῖον διὰ ξηρολίθου ἐποίησαν...*

Je suppose que le lecteur est édifié. Aussi haut que l'on remonte, nulle part *σοῦδα* ne signifie autre chose que « fossé ». On ne peut même concéder à M. Dölger que dans certains de ces passages, *σοῦδα* voudrait dire au moins « ensemble fortifié » : un texte non cité par lui, des *Miracula Sancti Demetrii* (c'est à M. Orgels que je dois cette précieuse découverte), un texte presque contemporain de la *Chronique Pascale*, lève tous les doutes et tranche la question. Il s'agit d'un des sièges de Thessalonique. Les Slaves attaquent en un endroit *non fortifié*, où il n'y a pas de mur, mais seulement un fossé, et des chausses-trappes. Plus loin, ce fossé est appelé *σοῦδα* (MIGNE, PG, 116, col. 1328 et 1329).

Enfin, quant au sens du mot *au temps qui précède immédiatement Suidas*, il est admirablement précisé par le passage du Porphyrogénète : encore une fois, *fossé*, et rien que *fossé*.

Revenons-en au Lexique de « Suidas ». S'il est décidément difficile de croire, comme le veut M. Dölger, qu'en inscrivant Ἡ Σοῦδα en

tête d'un lexique, on ait évoqué le bel arrangement d'une palissade, pareil à l'ordonnance alphabétique du Larousse byzantin, si les analogies manquent pour un titre de l'espèce — que *σοῦδα* signifie d'ailleurs *palissade* ou *fossé* — il faut bien se résoudre à considérer sérieusement l'hypothèse Sulzberger ou l'une de ses variantes. Lui-même se chargera sans doute de présenter sa propre théorie ; mais je lui dois ce témoignage qu'elle n'est ni *völlig phantastisch*, comme l'a écrit M. Dölger, ni même *phantastisch*, mais probable infiniment ; car le choix d'un terme aussi inadéquat que *Σοῦδα* pour désigner un lexique ne se comprend que si *Σοῦδα*, mot signifiant *fossé*, est aussi un terme artificiel, abréviation acrostiche d'un titre.

Or, comment s'intitulent à Byzance les lexiques, anonymes ou non ? Voici quelques exemples (Krumbacher) :

Ἐπολλωνίου σοφιστοῦ λεξικὸν κατὰ στοιχεῖον τῆς Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσεΐας.

Δικῶν ὀνόματα κατὰ ἀλφάβητον.

Συναγωγὴ λέξεων χρησίμων ἐκ διαφόρων σοφῶν τε καὶ ῥητόρων πολλῶν.

Συναγωγὴ τῶν πρὸς διαφορὰν σημεινομένων λέξεων κατὰ στοιχεῖον.

Il y a plus, les divers mss. de Suda-Suidas conservent, à côté du titre abrégé, « acrostiche », le souvenir d'un titre plus complet, à la manière des précédents :

Τὸ μὲν παρὸν βιβλίον Σοῦδα, οἱ δὲ συνταξάμενοι τοῦτο ἄνδρες σοφοί.

Βιβλίον λέξεων Σοῦδα συνταχθὲν παρὰ διαφόρων σοφῶν.

J'imagine donc que le premier exemplaire du Suidas avait un titre comme ceci :

H	Ἡ(τοι)
Σ	Σ(υναγωγὴ)
Ο	Ὀ(νομαστικῆς)
Υ	Ἦ(λης)
Δ	Δ(ιαφόρων)
Α	Ἄ(νδρῶν)

Trois sur cinq de ces mots se trouvent couramment, nous venons de le voir, dans les titres de lexiques anonymes. Si *ὄνομα* ou un dérivé a pris ici le pas sur *λέξις*, c'est que Suidas, ne l'oublions pas, a absorbé l'*Ὀνοματολόγος* d'Hésychius.



M. Dölger dit ne pas connaître d'analogie byzantine à pareil jeu. Qu'est-ce à dire ? Il y a *ΙΧΘΥΣ* qui est *frühchristlich* ; il y a *ΒΕΚΛΑΣ*, attribué à Photius (*Βασίλειος, Εὐδοκία, Κωνσταντῖνος, Λέων, Ἀλέξανδρος, Στέφανος*) ; il y a *ΑΔΑΜ* (*Ἀνατολή, Δύσις, Ἄρκτος, Μεσημβρία*). Mais faut-il rappeler tout cela, et bien d'autres curiosités, au savant éditeur de... *Τιπούκειτος* ?

En terminant, j'assure M. Dölger de l'estime où je tiens, non seulement l'ensemble de son œuvre, mais encore le très érudit et très suggestif mémoire que je viens de critiquer. Au fond, j'admets sa thèse essentielle. Lui-même ne me saura pas mauvais gré d'avoir, à l'occasion de son importante publication, apporté ma petite contribution à une intéressante question de lexicographie grecque <sup>(1)</sup>.

Henri GRÉGOIRE,

---

### La famille d'Aaron le Bulgare.

R. P. V. LAURENT, *La prosopographie de l'empire byzantin. Plans et travaux. Bulgarie et princes bulgares dans la sigillographie byzantine*. Extrait des *Échos d'Orient*, octobre-décembre 1934.

Le P. V. Laurent a entrepris un grand et très important travail sur la prosopographie byzantine. A titre de spécimen, il a dressé le tableau généalogique de la famille d'Aaron, l'un des fils du dernier roi de Bulgarie, Jean Vladislav.

Aaron a été gouverneur d'Ani et là, sur le mur de la cathédrale, il a laissé une inscription qui a embarrassé tous ceux qui se sont intéressés au sort du prince bulgare. D'après les traductions qui en ont été faites, en russe et en français, Aaron déclare : « Je suis venu en grande pompe et à la fleur de l'âge dans cette charmante ville ». Mais, comme Michel de Devol connaît Aaron en âge de faire campagne avec ses frères contre Basile en 1018, l'inscription d'Ani « mentirait » : en 1055-1056, date de l'inscription, Aaron serait loin d'être « à la fleur de l'âge ».

Le P. V. Laurent croit pouvoir distinguer l'auteur de l'inscription du premier Aaron et ainsi supprimer la contradiction. Nous espérons qu'il renoncera à son idée, devant la traduction rectifiée : une virgule, mise à sa place, change le sens de la déclaration

(1) M. Orgels rapproche encore *σουδεύω, σουδευτής*, « saper, brouiller, intrigant », qui semblent postuler pour *σοῦδα* le sens de « mine ».

d'Aaron. « *Ես Առաւն մագիստրոս մեծարեալ ի մեծափառ թագաւորութեանցն ի զեղ զարդու եւ ի տիս մանգութեան իմո, եկի յարեւելս...* Ces deux derniers mots sont à séparer des précédents par une virgule, ce qui donne à la phrase le sens suivant : « Moi, Aaron le magistre, comblé d'honneurs dans ma jeunesse par les augustes Empereurs, je suis venu en Orient..... ».

L'expression *ի զեղ զարդու* ne signifie point « en grande pompe », mais littéralement « en bel arroi », c'est-à-dire « avec honneur ». Elle se rattache à *մեծարեալ* « honoré », et non pas à *եկի* « je suis venu ». Aaron fait allusion à son origine royale et à l'époque où il fut amené à la capitale et honoré du titre de patrice, au temps de Basile et Constantin. L'inscription, comprise correctement, ne permet pas d'attribuer à Aaron la déclaration absurde qu'il est venu à Ani « en pompe », et à la fleur de l'âge.

Le gouverneur d'Ani est bien le même que le fondateur de la famille : Aaron ; il faut rayer, de la liste du P. Laurent, son prétendu n° 4.

Un sceau porte le nom d'Aaron, magistre, duc d'Édesse. Le P. Laurent l'attribue au premier Aaron, et place son gouvernement à Édesse « soit avant 1057, soit sûrement avant 1071, date à laquelle le gouverneur en était Basile Alousianos ».

Il nous semble qu'on peut choisir entre les deux termes de cette alternative. Le P. Laurent cite l'avis de Schlumberger, d'après lequel le type du sceau correspondrait plutôt à l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle, avis qu'il n'approuve pas, trouvant « le titre de magistros trop inférieur à une époque si tardive pour un chef de thème, parent de l'empereur ».

L'expertise de Schlumberger a contre elle avant tout, le fait capital, qu'après la débâcle de 1071, l'Empire avait perdu ses possessions en Orient. Seul le duc d'Édesse s'est maintenu jusqu'en 1077 : et ce n'était pas Alousianos, mais Léon Diabatenos, qui dut céder la ville à Basile Apocape, ancien général byzantin passé au service de Philarète. En effet, l'année suivante, en 1078, Léon se trouvait à Mésembria (1). Par conséquent, le sceau ne peut être postérieur à l'an 1077. Les noms des ducs qui ont successivement gouverné Édesse de 1059 à 1077 nous ont été transmis :

(1) SKYLITZÈS, p. 743.

- En 1059, Doukas ou Doukitzès en était catépan (1).  
 En 1062, Davatianos ou Diabatenos, frère de Léon (2).  
 En 1065, Pizawnit qui est Pégonitès (3).  
 En 1066, Arvandanos = Arbandinos (4).  
 En 1065-1071, Basile Alousianos (5).  
 En 1071, Paule le proèdre (6) ; ensuite Léon Davaténos ou Diabatenos jusqu'à l'an 1077 (7).

Aaron n'y figure pas : l'historien arménien, si bien informé, n'aurait pas manqué de le signaler, s'il avait été duc d'Édesse dans l'intervalle de 1059 à 1077. D'ailleurs le sceau en question doit être antérieur à l'an 1059, car son titulaire est qualifié de *magistros*, tandis que Aaron en 1059 portait le titre de *proèdros*. En cette année il était duc de Mésopotamie alors que Jean Doukitzès était catépan d'Édesse. Il s'en suit qu'il faut distinguer Édesse ou l'Osroène de la Mésopotamie, terme sous lequel on entend la Haute-Mésopotamie, *Μεσοποταμία ἄνω*, qui comprenait encore les régions arméniennes situées entre l'Euphrate et le Taron. En 1055-1056, Aaron était *magistre* et, si le sceau lui appartient, il devait être duc d'Édesse vers cette époque. Après Aaron, on ne connaît qu'un seul membre de sa famille qui ait été honoré du titre de *magistre*, Radomir Aaron. Mais, comme son activité se place plutôt à la fin du XI<sup>e</sup> s., on ne peut contester à son père le sceau du duc d'Édesse (8).

(1) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 80 ; aussi le colophon du manuscrit grec H. OMONT, *Facs. des manuscrits grecs datés du IX<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s.* pl. xxvi.

(2) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 86.

(3) ID. ch. 91 : c'est *Νικήτας ὁ Πηγωνίτης* ou *Πηγωνίτης*, commandant de Berkri en Arménie (et non pas *ἔγγιστα Βαβυλῶνος*) après Chrysélios (CÉDRÉNIUS II, p. 503) et ancien stratège de Dyrrachium (ID., p. 467). Pégonitès a pris part à la révolte d'Isaac Comnène en 1057, d'après Matthieu d'Édesse, ch. 79, où son nom se lit Pizšawnit. Le copiste a confondu la lettre *ι* avec *ζ* et *ξ*.

(4) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 96 ; *Αρβανδίνος* ou *Αραβαντηνος* sur les sceaux, SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 619-621.

(5) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 102.

(6) SKYLITZÈS, p. 702, *Παῦλος πρόεδρος ὁ τῆς Ἐδέσσης κατεπάνω* qui abandonna Romain Diogène à Melissopetrion et s'enfuit à Constantinople.

(7) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 115. Il a participé à la campagne de 1071, BRYENNE, p. 37. et COHEN, *La Campagne de Mantzikert*, dans *Byzantion*, t. IX (1934), p. 628.

(8) Radomir Aaron a passé des années en Orient chez les Turcs comme prisonnier. Le dernier bulgare qui soit connu en Orient fut Basile Alousianos,

Aaron n° 5, qui reçut l'archevêque Théophylacte sous sa tente, pourrait, d'après le P. Laurent, être identifié avec le n° 2 ou 3. Nous croyons plus vraisemblable que ce soit Radomir Aaron et que son entrevue ait eu lieu lors de l'expédition contre les Petchénègues (en 1091), à laquelle Radomir prit part. L'archevêque appelle son interlocuteur *φιλολογώτατος* ce qui paraît être une allusion à la connaissance qu'avait Radomir des langues orientales : il avait appris le turc pendant sa captivité. Cela est bien dans le style du fameux piélat.

Radomir, par contre, ne peut aucunement se confondre avec Aaron n° 2 ou 3. La référence d'Anne Comnène n'est pas en faveur de l'identification avec n° 2 : Radomir est appelé son parent du côté de sa mère tandis que Aaron n° 2 n'est qu'un Bulgare de souche bâtarde. En ce qui concerne le n° 3, il faut examiner le cas de près.

Cet Aaron n'est connu que par son secrétaire, dont on fait mention dans le mémorial d'un manuscrit arménien, *Commentaire de Jean Chrysostome sur le quatrième Évangile*. L'auteur du mémorial, le moine Kiwrakos (= Cyriaque), élève et collaborateur du Catholico Grégoire, le fils de Grégoire Magistros, raconte qu'il a proposé au Catholico de faire traduire les *Commentaires de Jean*. Le Catholico en a chargé le prêtre Andréas. Mais comme Andréas traduisait du syriaque et que la structure du syriaque est telle qu'il se rend mal en arménien, on décida de continuer la traduction sur un original grec. C'est alors que le Catholico « fit appel, dans la province de Misapawtam (= Mésopotamie), à un rhéteur grec appelé T<sup>c</sup>eawpistē, qui était le chartulaire et protonotaire du prince dit Aṛawn », et l'engagea à traduire le livre. Mais le Catholico mourut et l'entreprise resta inachevée. Kiwrakos prit à sa charge les dépenses et fit terminer la traduction. Ensuite Kiwrakos prit soin de reviser la traduction et de corriger le style au point de vue de l'arménien.

Le mémorial de Kiwrakos est suivi d'un colophon où un copiste

duc d'Édesse en 1071. Quant à Radomir, il est vrai que Matthieu d'Édesse le qualifie d'Alousianos, mais on n'est pas sûr de ce qu'il comprend sous ce patronyme, tellement sa connaissance de la famille bulgare est vague. Pour lui le roi bulgare qui battit Basile en 986 était Alousianos, et celui qui fut battu par Basile en 1114 s'appelait également Basile. Dans le premier cas il a confondu Alousianos avec Samuel, dans le second, avec Jean Vladislav.

déclare que le livre « a été traduit du grec et du syriaque en 1112 après J.-C. par un certain Kirakos, homme savant et vertueux » (1). L'an 1112 n'est pas, à la rigueur, la date exacte de la traduction, mais celle de la publication après la dernière mise au point de Kiwrakos. La traduction a été commencée avant la mort du Catholicos survenue en 1105.

Dans le mémorial d'un autre manuscrit, *Vie de Jean Chrysostome*, le même Catholicos Grégoire rapporte lui-même qu'en 550 de l'ère arménienne et en la 17<sup>e</sup> année du règne d'Alexis Comnène, il est arrivé à la Montagne Noire, qu'il est descendu dans un couvent appelé en syriaque Bařlaha, c'est-à-dire « paradis (de Dieu) » et qu'en la 36<sup>e</sup> année de son règne, il a fait traduire la *Vie de S. Jean* par un homme dont le nom était T<sup>e</sup>op<sup>e</sup>isteay, d'origine grecque. Ensuite, la traduction a été confiée à l'évêque Matthieu pour qu'il la remanie au point de vue du style arménien (2).

Le synchronisme n'est pas exact : l'an arménien 550 = 1101 ne concorde pas avec 17<sup>e</sup> année d'Alexis = 1098. Toutefois il est certain, comme l'atteste Matthieu d'Édesse, que le Catholicos séjournait en l'an arménien 551 = 1102 après J.-C., à la Montagne Noire, dans l'ermitage dit Arigi ou Arig (3).

Un autre document nous apprend que ce même T<sup>e</sup>epistē, sur la demande d'un Arménien de Balu (=Palu) a rédigé une lettre dogmatique sur les deux natures du Christ et l'a envoyée aux Arméniens et au prince de Sasun Ćortowanēl, fils de T<sup>e</sup>ornik. Le Grec défendait le Concile de Chalcédoine et touchait à d'autres questions dans un sens contraire à l'enseignement de l'Église Arménienne. Aussi Paul, savant moine arménien du couvent de Lazare, près de Muš, affronta le défi et répondit au Grec par une attaque vigoureuse. Son écrit nous est conservé, il est daté de l'an arménien 550 = 1101 après J.-C. (4).

Or nous savons qu'un savant du nom de T<sup>e</sup>epistē vivait en Mésopotamie tout au début du XI<sup>e</sup> s. T<sup>e</sup>epistē est le vocatif du grec *Θεόπιστρος* et est devenu nominatif, comme il arrive souvent

(1) <ZARBANALIAN>, *Catalogue des anciennes traductions arméniennes*, pp. 611-613 (éd. 1889).

(2) ID., p. 616.

(3) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 175.

(4) ĆAMĆEAN, *Histoire*, t.III, p.21, d'après l'œuvre de Paul, publiée en 1752.

en arménien (1). Le pays qu'il habitait, était-il la Mésopotamie propre, la région d'Édesse, ou la Haute-Mésopotamie sur la frontière de l'Arménie? La première a pour elle que la commande littéraire venait de la Montagne Noire ; mais le fait que le correspondant de Théopistos était un habitant de Balu, son adversaire, un moine de Muš, et le destinataire de son traité, le prince de Sasun, enfin sa connaissance de l'arménien, nous oriente vers la Haute-Mésopotamie dans un milieu arménien(2). Il est surprenant que Kiwrakos emploie le mot grec Mésopotamie au lieu du terme arménien très usuel Mi`agetk'. Si Théopistos habitait un endroit plus proche de Balu et de Taron que d'Édesse, Kiwrakos ne l'aurait pas qualifié de Mésopotamie. Il semble qu'il ait emprunté ce mot, de même que le titre de Théopistos : chartulaire et protonotaire, à la correspondance que Grégoire et lui-même avaient eue avec Théopistos. Autant dire que c'est Théopistos qui avait donné ce nom, d'après l'usage byzantin, au pays qu'il habitait. Théopistos et le lieu de son habitation nous intéressent en tant qu'il était le chartulaire et protonotaire d'Aaron. Qui pourrait donc être cet Aaron à une époque où l'Empire n'avait aucun fonctionnaire en Orient? On peut songer à Radomir Aaron, qui vivait à la même époque que Theopistos, si l'on admet qu'après le siège de Nicée en 1097, où il joua un certain rôle, Radomir a reçu l'ordre de suivre les Croisés vers l'Orient et que, pour quelque mission que ce soit, il a séjourné quelque temps en Mésopotamie avec son secrétaire Théopistos.

Cependant notre document ne reconnaît à Aaron aucun titre byzantin et le qualifie simplement d'*išxan* « prince », comme s'il était un prince local, un féodal pareil à Čortowanēl et à d'autres princes arméniens. Cela pose la question : l'Aaron de Théopistos ne serait-il pas un descendant d'Aaron ou de son fils Théodore qui avaient jadis gouverné la région dite Mésopotamie, le premier en 1059, le second en 1055? Leur descendant serait resté dans le

(1) V. LAURENT et d'autres l'appellent Théophile d'après *Analecta Bollandiana* XL, 1922, due probablement à ce qu'on a cité de mémoire.

(2) Čortvanel est le fils de T'otnik, connu par son exploit contre les Turcs en 1058 et tué par Philarète en 1072-1073. Il faut le distinguer d'un autre Čortvanel, contemporain qui était le fils de Tačat et qui mentionne dans son testament le moine Paul, adversaire de Théopistos. (SARGISIAN, *Grand catalogue des manuscrits arméniens de la bibliothèque des PP. Méchitharistes de S. Lazare à Venise*, t. II, p. 474).

pays par suite d'une parenté avec la maison princière de Taron ou de Sasun. Le prince T'ornik était marié à une fille du fameux Grégoire Magistros. Le P. Laurent reconnaît (après M. H. Grégoire) dans l'Aaron de l'épopée byzantine le reflet d'Aaron d'Ani. D'après une nouvelle conjecture de M. G., le nom τῶν Κυρμαγίστρων de l'épopée est une déformation du titre de Grégoire Magistros, κῦρ Μάγιστρος. L'épopée fait descendre la femme d'Aaron de la riche famille de Kyr Magistros. La famille de Grégoire était vraiment riche ; elle possédait de vastes domaines et a construit de nombreuses églises.

L'existence d'un descendant d'Aaron en Arménie est d'autant plus vraisemblable que son frère Alousianos semble aussi avoir laissé une descendance en Arménie. Le dernier continuateur de Thomas Arcruni raconte qu'après l'émigration du roi Sénék'érin à Byzance, un de ses parents, un certain Hedenek, réussit à créer une petite principauté dans la région de la forteresse d'Amuk, située sur le bord du lac de Van, au nord de la ville de Van. Un des descendants de Hedenek s'appelait Abdul-Mseh, fils du prince Tornik, martyrisé dans le district de Moksène.

Or, le prince Abdul-Mseh portait le titre de proto-curopolate et régnait à l'époque de la première croisade, en 546 E. A. = 1097-1058 ; il mourut en 570 E. A. = 1121-1122 après J.-C. Abdul-Mseh était marié à Marie, fille de Grégoire, le duc d'Orient, et petite-fille « du célèbre et victorieux (litt. conquérant du monde) prince des princes Alouz, qui régnait sur les districts de Całkotn, Kogovit et la grande bourgade de Angel(-tan) ». Autant dire que la fille d'Alouz était l'épouse de Grégoire le duc d'Orient. Ce dernier est bien connu : il était le fils d'une autre fille de Grégoire Magistros, et avait le titre de curopolate : il périt en 1099 (1). Mais qui était Alouz ? Son nom est tout à fait inconnu de l'onomastique arménienne et orientale. Nous avons toujours soupçonné, sans en être sûr, qu'il s'agit d'un Alousianos. En 1040, Alousianos exerçait la stratégie de Theodosioupolis en Arménie et à la nouvelle de la révolution éclatant en Bulgarie, il s'enfuit dans sa patrie, se donnant en cours de route pour un Arménien.

(1) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 155 ; voir Maurice LEROY, *Grégoire Magistros et les traductions arméniennes d'auteurs grecs*, dans *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'histoire orientales*, t. III, 1935 (= *Volume offert à M. J. Capart*, p. 272 (hors texte).

Le P. Laurent nous permettra de faire encore quelques remarques à l'occasion de la généalogie de la famille d'Alousianos. Pour identifier le vestarque Constantin Alousianos, le P. Laurent a eu l'heureuse idée de partir du nom de Constantin. Mais il s'est trompé en dirigeant ses recherches vers Romain Diogène, gendre d'Alousianos. Samuel Alousianos avait pour femme une des filles de Constantin Dalassène (1). Dès lors, il y a toute raison d'admettre que Constantin serait né de cette alliance et qu'on lui aurait donné le nom de son grand-père maternel, comme il était habituel à Byzance.

Quant au nom de David Alousianos, le P. Laurent en explique le choix par la prédilection de la famille d'Alousianos pour l'Ancien Testament. Il a oublié que le frère du roi Samuel s'appelait David. Alousianos, patriote bulgare, avait une prédilection pour la famille du grand roi bulgare Samuel et avait appelé(1) ses deux fils Samuel et David.

*Bruxelles*

N. ADONTZ.

(1) D'après Michel LASCARIS, *Sceau de Radomir Aaron*, dans *Byzantinoslavica*, t. III (1931).



# TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XI (1936)

Dédicace à la mémoire d'André Andréadès . . . . . VII

## Articles.

	<i>Pages</i>
F. DVORNÍK. Études sur Photios . . . . .	1-19
N. ADONTZ. Les Taronites à Byzance . . . . .	21-42
V. LAURENT. Deux nouveaux manuscrits de l'« Histoire byzantine » de Georges Pachymère . . . . .	43-57
A. SOLOVIEV. Encore un recueil de diplômes grecs de Menoikeon . . . . .	59-80
H. LEWY. The date and purpose of Moses of Chorene's History . . . . .	81-96
N. ADONTZ. Sur la date de l'Histoire de l'Arménie de Moïse de Chorène . . . . .	97-100
H. STERN. Les représentations des Conciles dans l'Église de la Nativité à Bethléem . . . . .	101-152
MARQUIS DE LA FORCE. Les conseillers latins du basileus Alexis Comnène . . . . .	153-165
E. MAMBOURY. La nouvelle citerne byzantine de Tchifté Sérail (Istanbul) . . . . .	167-180
G. DA COSTA-LOUILLET. La Vie de saint Paul de Xéropotamos et le chrysobulle de Romain I <sup>er</sup> Lécapène . . . . .	181-211
M. CANARD. Arabes et Bulgares au début du x <sup>e</sup> siècle . . . . .	213-223
H. JANNE. Un contresens de Cassiodore : les « furets » du <i>Contre Apion</i> . . . . .	225-227
A. PIGANIOL. La loge impériale de l'hippodrome de Byzance et le problème de l'hippodrome couvert . . . . .	383-390
G. BUCKLER. Women in Byzantine law about 1100 A. D. . . . .	391-416
H. GRÉGOIRE. Un nouveau fragment du « Scriptor incertus de Leone Armenio » . . . . .	417-428
E. HONIGMANN. Recherches sur les listes des Pères de Nicée et de Constantinople . . . . .	429-449
N. ADONTZ et M. CANARD. Quelques noms de personnages byzantins dans une pièce du poète arabe Abû-Firâs (x <sup>e</sup> siècle) . . . . .	451-460
N. LIHAČEV. Sceau de Stefan Nemanja . . . . .	461-468
N. LIHAČEV. Sceaux de l'empereur Léon III l'Isaurien . . . . .	469-482
A. HOEPFFNER. Les « Magistri militum praesentales » au iv <sup>e</sup> siècle . . . . .	483-498
Y. JANSSENS. Les Bleus et les Verts sous Maurice, Phocas et Héraclius . . . . .	499-536

H. GRÉGOIRE. Goéléonta-Golanta. ....	537-539
E. HONIGMANN. Pour l'Atlas byzantin .....	541-562
ST. P. KYRIAKIDÈS. Éléments historiques byzantins dans le roman turc de Sayyid Baṭṭâl .....	563-570
H. GRÉGOIRE. Comment Sayyid Baṭṭâl, martyr musulman du VIII <sup>e</sup> siècle, est-il devenu, dans la légende, le con- temporain d'Amer († 863)? .....	571-575
N. ADONTZ. L'archevêque Théophylacte et le Taronite ....	577-588
A. LEROY-MOLINGHEN. Les lettres de Théophylacte de Bulgarie à Grégoire Taronite .....	589-592
H. LEWY. An additional note on the date of Moses of Cho- rene .....	593-596
N. ADONTZ. A propos de la note de M. Lewy sur Moïse de Chorène .....	597-599
H. GRÉGOIRE. Miscellanea epica et etymologica .....	601-615

### Chroniques.

E. MAMBOURY. Les fouilles byzantines à Istanbul et dans sa banlieue immédiate aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles .....	229-233
P. WITTEK. Deux chapitres de l'histoire des Turcs de Rûm	285-319
G. WARTENBERG. Geht der Slavische Digenis auf ein älteres Original zurück als die erhaltenen griechischen Epen?	340-324
G. MANOJLOVIĆ. Le peuple de Constantinople .....	617-716
[M. CANARD]. Une lettre de Muhammad ibn Ṭugj al-Iḥšîd, émir d'Égypte, à l'empereur romain Lacapène.....	717-728
E. WELLESZ. Der Stand der Forschung auf dem Gebiete der byzantinischen Kirchenmusik .....	729-737

### Comptes rendus.

ANDREAS ALFÖLDI. 1. Die Ausgestaltung des monarchischen Zeremoniells am römischen Kaiserhofe; 2. Insignien und Tracht der römischen Kaiser. Par Jean Gagé....	325-340
Le patriarcat byzantin. Série II. Corpus Notitiarum Episcopatum Ecclesiae Orientalis Graecae. 1. Band: Die Genesis der Notitia episcopatum. Herausgegeben von ERNST GERLAND. 1. Heft: Einleitung. Par E. Honigmann .....	340-362
Le même volume I <sup>er</sup> , fasc. 2: Les listes conciliaires, établies par E. GERLAND, revues et complétées par V. LAURENT, A. A. I. Synode de Gabadius (394) et II, Concile d'Éphèse (431). Par E. Honigmann .....	340-362
V. GRUMEL, A. A., Les Regestes des Actes du patriarcat de Constantinople. Vol. I: Les Actes des Patriarches; fasc. 1: Les Regestes de 381 à 715. Par M. Jugie....	362-365
† L. PETIT, † X. A. SIDÉRIDES, M. JUGIE. Œuvres com-	

plètes de Gennade Scholarios. Tome VII: Commentaires et résumés des ouvrages d'Aristote. Par M. Jugie .....	365-369
'ΑΔ. ΚΟΡΑΗΣ. 'Ανέκδοτοι λεξιλογικαὶ σημειώσεις καὶ ἐπιστολαί. Par Maurice Leroy .....	369-371
N. Γ. ΠΟΛΙΤΗΣ. Λαογραφικὰ Σύμμεικτα, t. III (Δημοσιεύματα Λαογραφικοῦ Ἀρχείου, 6). Par Maurice Leroy .....	371-373
R. M. DAWKINS. Some Modern Greek songs from Cappadocia. Extrait de l'American Journal of Archaeology. Par Maurice Leroy .....	373-374
F. CHAPOUTHIER. Les Dioscures au service d'une déesse. Par Roger Goossens .....	374-375
Hans GERSTINGER. Die Wiener Genesis. Par Marcel Laurent .....	739-754
P. G. VALLINDAS. Μνημόσυνα Παππούλια. Par Fernand De Visscher .....	54-75
RENÉ GROUSSET. Histoire des Croisades et du Royaume Franc de Jérusalem. Tome III: La Monarchie Musulmane et l'Anarchie Franque. Par John L. La Monte. ....	758-765
R. A. PACK. Studies in Libanius and Antiochene Society under Theodosius. Par Peter Charanis .....	765-765
LOUIS BRÉHIER. La sculpture et les arts mineurs byzantins Par A. Grabar .....	766-767
MICHELANGELO GUIDI. Nuove Ricerche sui Yazidi. Par A. Abel .....	767-770
P. THOMSEN. Die Palästinaliteratur. Par E. Honigmann. ....	770
Métropolitte SYMEON. Lettres de Théophylacte d'Ochrida, archevêque de Bulgarie. Par Alice Leroy-Molinghen. ....	770-774
ADA ADLER. Suidae Lexikon. Par M. R. Sulzberger. ....	772-774
FRANZ DÖLGER. Der Titel des sog. Suidaslexikons. Par Henri Grégoire .....	774-783
R. P. V. LAURENT. La prosopographie de l'empire byzantin. Plans et travaux. Bulgarie et princes bulgares dans la Sigillographie byzantine. Par N. Adontz .....	783-790

#### Notes et informations.

Le V <sup>e</sup> Congrès international de Études byzantines .....	377-381
--	---------

*L'abondance des matières nous obtige cette fois encore, à remettre au prochain fascicule (XII, 1) un grand nombre de comptes rendus importants, notamment ceux des derniers ouvrages de MM. Charles DIEHL, A. VASILIEV, A. GRABAR, V. SOLOVIEV, V. GRUMEL, G. I. BRATIANU, une analyse des Mélanges Lambros et des récents volumes de l'Επετηρίς τῆς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, édités par M. Ph. KOUKOULES, enfin le compte rendu du Congrès de Rome.*

*Ce fascicule paraîtra dans deux mois (juin 1937).*